





JAN 23 1968

Universitas
BIBLIOTHECA
iensis

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

MRT

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

*ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS*

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies font comprises
dans cette édition.

TOME PREMIER



A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

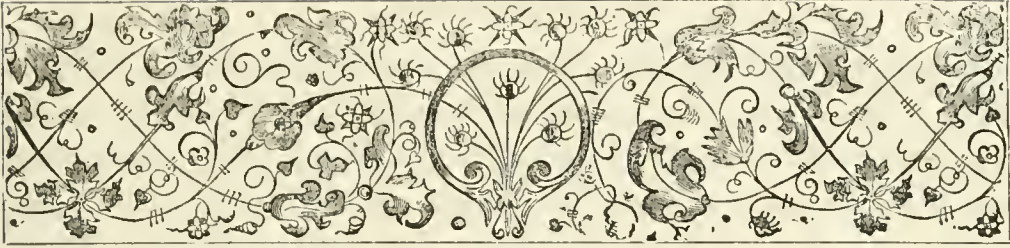
M DCCC LXIII



THE UNIVERSITY

NORBERT

100-Beam
CS
587
.k2
1863
v.1



PREFACE DES EDITEURS



Deux motifs nous avaient inspiré depuis longtemps l'idée de réimprimer le Dictionnaire de la Noblesse de La Chenaye-Desbois & Badier : sa rareté & son utilité.

Sa rareté est telle qu'on a vu des exemplaires de cet ouvrage atteindre, dans les ventes publiques, le chiffre de 1,800 francs; quant à son utilité, elle est incontestable. Ce Dictionnaire est en effet le nobiliaire le plus vaste & le plus complet que nous possédions, non seulement en France, mais encore en Europe.

Ce que personne n'a fait pour l'histoire de la Noblesse en général, La Chenaye-Desbois l'a fait pour son histoire particulière, en réunissant en un seul corps d'ouvrage les généalogies & les annales privées de tant de familles distinguées.

Quel travail, quelles recherches, nous dirons même quel courage n'a-t-il pas fallu à l'auteur du Dictionnaire de la Noblesse pour accomplir cette grande tâche! Et que de difficultés ont dû venir entraver sa vaste entreprise. La Chenaye-Desbois vivait en un temps, où, sans souci du lendemain, la Noblesse, forte de son passé, ne croyait pas aux révolutions prochaines, amenant avec elles la destruction des titres, l'incendie des chartriers de famille. Aussi une partie de ses membres ne répondit-elle pas toujours à l'appel de l'auteur dont la pensée constante fut de n'écrire ses notices généalogiques que sur des documents irrécusables.

Cependant après l'apparition de quelques-uns des volumes de la deuxième édition l'indifférence cessa. Les documents authentiques affluèrent de toutes parts dans le cabinet du savant héraldiste. Rien mieux que ce mouvement ne constata l'estime acquise désormais à la publication de La Chenaye-Desbois. Et pourtant cette estime si justement méritée fut, depuis, & plus d'une fois, révoquée en doute. On taxa le Dictionnaire de la Noblesse d'erreurs plus ou moins graves, sans tenir aucun compte des difficultés primitives que nous venons de signaler; on alla même jusqu'à accuser de vénalité le laborieux généalogiste, qui mourut pauvre. Or, il suffit de lire les douze volumes in-4° de La Chenaye-Desbois pour se convaincre de la conscience avec laquelle il corrigea lui-même les fautes commises involontairement, de la scrupuleuse exactitude avec laquelle il cita les auteurs & les documents qui servirent de base à sa rédaction, ainsi que les noms des Notaires qui rédigèrent les actes dont il fait mention fréquemment, & enfin de l'indépendance qui le portait à déclarer que sa responsabilité ne devait pas être engagée, lorsqu'il se bornait à reproduire la Généalogie & les titres qui lui étaient envoyés par les membres des familles sur lesquelles il manquait de documents authentiques.

Au surplus, il nous a été donné de nous expliquer ces différentes accusations, & nous avons reconnu que presque tous les détracteurs de La Chenaye-Desbois qui, à leur tour, se sont occupés de généalogies, n'ont fait autre chose que puiser dans le Dictionnaire de la Noblesse les éléments de leurs travaux modernes, & cela, en général, sans mentionner cette source si comode & si abondante.

Nous n'entendons nullement reconnaître ici que l'œuvre de La Chenaye-Desbois est parfaite, mais au moins avons-nous le droit de dire que les imperfections qu'on y peut rencontrer ne sont pas de nature à amoindrir ce qu'il y a de véritable valeur dans un travail aussi vaste & aussi précieux.

La Chenaye-Desbois s'est justifié lui-même de tout reproche. Il dit, en effet, ce qui suit dans la préface du tome XII de son Dictionnaire, page III, ancienne édition :

« Pour former ces douze volumes que je viens de donner, j'ai eu la satisfaction de rédiger les Généalogies qui y sont insérées, les unes, d'après des

« titres originaux que j'ai moi-même vérifiés, & elles sont en grand nombre,
 « les autres, d'après des Mémoires légalisés ou collationnés sur les originaux
 « par les juges des lieux; les autres enfin d'après Du Chesne, l'Histoire des
 « Grands Officiers de la Couronne, &c. J'ai fait aussi quelquefois usage de
 « simples Mémoires que je ne puis garantir.

« Malgré ces précautions sur une matière aussi délicate que l'est celle des
 « Généalogies, & tous les soins que j'ai apportés pour me mettre à couvert de
 « reproches (auxquels j'ai répondu dans l'Avis au tome IX), il y a eu des
 « gens si prévenus contre cet ouvrage, avant même qu'il en ait paru un vo-
 « lume, qu'ils n'ont point craint de m'accuser d'une trop grande facilité: c'est
 « au public à en juger. Je suis d'ailleurs très-reconnaissant envers les per-
 « sonnes dont j'ai reçu plusieurs lettres, qui me prouvent le cas qu'elles font
 « de mon entreprise. Ce que je me propose encore de faire, c'est, si le Ciel
 « me conserve la santé, de passer en revue ces douze volumes (Collection, en
 « ce genre, la plus complète qui ait paru) d'en réparer les fautes, négligences
 « ou omissions dont je m'apercevrai ou que l'on me fera connaître, & de les
 « donner dans le même ordre alphabétique. »

La Chenaye-Desbois ne put accomplir ce projet. La mort le surprit au milieu de ses travaux, & plus tard, l'honneur échu à son élève, Badier, de continuer son œuvre.

Badier publia trois volumes de supplément, mais au lieu d'exécuter ce qu'avait projeté son devancier, il crut devoir poursuivre les travaux purement généalogiques sans songer à faire enfin un classement de tous les articles contenus dans les douze volumes de La Chenaye-Desbois, plus une Table générale des matières; il eut en cela un tort d'autant plus grand que les Notices généalogiques par lui produites sont par elles-mêmes incomplètes, en ce sens qu'il renvoie presque toujours au texte de La Chenaye-Desbois, ce qui occasionne les plus fatigantes recherches.

Aussi, ces trois volumes de supplément, qu'on ne recherche aujourd'hui qu'en raison de leur rareté, n'ont-ils aucune valeur pris séparément. Ils en acquerront une très-grande au contraire dans une refonte générale avec le texte de La Chenaye-Desbois, surtout à l'aide de la Table générale qui fera disparaître les difficultés de recherches inhérentes à l'ancienne édition.

Ce que La Chenaye-Desbois eut fait si les évènements le lui avaient permis, & ce que Badier a négligé volontairement ou non de mettre à exécution, nous l'avons accompli dans cette nouvelle édition & c'est ici que nous devons expliquer comment nous avons compris cet important travail.

Dans l'ancienne édition du Dictionnaire de la Noblesse tous les articles sont classés par ordre alphabétique, mais comme au fur & à mesure de la publication des volumes l'auteur recevait des documents supplémentaires ou rectificatifs, il arriva que ces renseignements divers ne purent jamais être classés à leur rang, de telle sorte que des faits concernant une famille de la lettre A, durent, par exemple, être intercalés dans la généalogie d'une famille de la lettre R, alliée de la précédente. On conçoit tous les inconvénients de ce système que La Chenaye-Desbois n'avait adopté qu'avec la volonté de refondre son travail pour une troisième édition. La table de l'ancienne édition ne pouvait obvier à de tels inconvénients, car, faite à la hâte, elle est incomplète, & il n'a rien moins fallu qu'une lecture assidue des quinze volumes pour nous rendre compte de la situation & pour la débrouiller. Nous avons donc entièrement refondu les tomes XIII, XIV & XV de Badier dans les douze volumes de La Chenaye-Desbois. Le classement des généalogies par ordre alphabétique a été fait avec le plus grand soin, & toutes les indications subséquentes que nous avons rencontrées dans l'ouvrage ont été rapportées exactement à leur place naturelle. En outre, comme La Chenaye-Desbois n'avait pas cru devoir rapporter dans l'édition in-4^o une partie des notices de l'édition in-8^o, nous avons été amenés, dans l'intérêt des familles, à faire entrer ces divers articles selon leur ordre alphabétique dans le travail général.

Il existe parfois dans le Dictionnaire de la Noblesse plusieurs articles sur une même famille. Lorsque deux textes identiques dans leur ensemble, ne diffèrent que par quelques légères intercalations partielles, nous ne répétons pas les deux textes, mais nous ne négligeons jamais de conserver scrupuleusement les intercalations dont il s'agit, en les indiquant par des guillemets « ». Enfin, lorsque nous avons rencontré deux articles sur une même famille avec des différences notables, nous nous sommes fait un devoir de les laisser subsister entièrement en les faisant suivre tous deux à leur rang,

ce qui permettra de se rendre un compte exact de la valeur des variantes. Il est inutile d'ajouter que nous avons minutieusement corrigé toutes les fautes typographiques & autres indiquées par La Chenaye-Desbois & Badier dans le courant & à la fin de chaque volume.

Tels sont les avantages que présente notre nouvelle édition : ils ne sont pas les seuls. L'ancienne édition est imprimée sans goût, sur mauvais papier, avec des caractères en quelque sorte illisibles ; nous avons voulu faire de la nôtre un monument digne du public auquel elle s'adresse. Notre papier vergé collé sort de l'une des plus célèbres fabriques de France. Il a été exécuté spécialement pour nous, & nous l'avons fait marquer à notre filigrane. Pour l'impression nous avons fait graver & fondre exprès des caractères de type ancien destinés spécialement à notre publication. En ce qui concerne la disposition typographique nous avons apporté le plus grand soin à ce qu'elle fut irréprochable.

Tous les noms de familles sont imprimés en petites capitales, les noms d'alliances en italique. Les noms de terre sont indiqués par un astérique (*) & les articles refondus de Badier sont distingués par une palme (§) ; de plus, contrairement à ce qui a eu lieu dans l'ancienne édition, nous avons mis à la ligne les divers degrés de filiation des familles, en les distinguant par des caractères particuliers. Enfin, notre Dictionnaire de la Noblesse sera complété par un Armorial, exécuté avec la plus scrupuleuse attention.

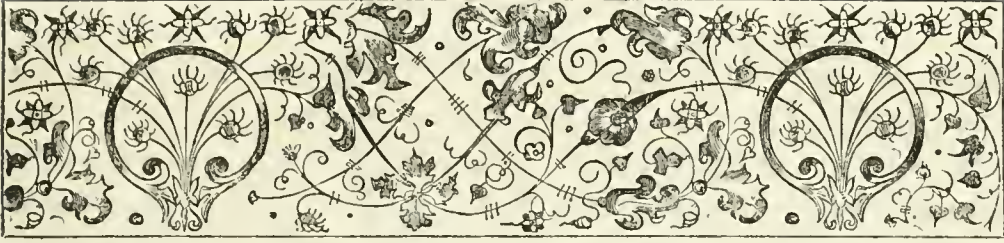
Le lecteur pourra donc consulter sans fatigue ce vaste répertoire généalogique, qui, ainsi classé & refondu, laissera loin derrière lui tous les recueils du même genre.

Le Dictionnaire de la Noblesse ne sera pas seulement recherché par la Noblesse ; les Bibliothèques publiques & particulières ne sauraient s'en passer, les Savants, les Historiens, les Magistrats eux-mêmes le consulteront avec fruit à plus d'un point de vue. En un mot, l'œuvre de la Chenaye-Desbois en se popularisant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est-à-dire en devenant accessible à toutes les personnes qui ont intérêt à la posséder, gagnera certainement à être connue.

Et maintenant il nous reste à remercier nos nombreux Souscripteurs des encouragements précieux qu'ils nous ont adressés pour cette vaste & im-

portante réimpression. Les plus grandes Familles de France ont répondu les premières à l'annonce de notre souscription. Le chiffre de trois cents adhérents que nous avions fixé fut rapidement dépassé, & depuis longtemps notre premier volume aurait été distribué si nous eussions voulu publier notre ouvrage dans les conditions ordinaires de la librairie & brusquer notre travail de remaniement. Nous avons été secondés pour cette réimpression difficile par des savants spéciaux qui, dans leur modestie, veulent rester inconnus, mais que nous espérons néanmoins remercier nominativement, en publiant notre dernier volume dans lequel nous insérerons les Annotations généalogiques & de filiation de nos Souscripteurs, conformément à l'annonce de notre prospectus.

SCHLESINGER Frères.



AVANT-PROPOS

DE

LA CHENAYE-DESBOIS.

DANS le droit naturel, les Hommes sont égaux; mais la force & la vertu ont fait les distinctions de la *Liberté* & de l'*Esclavage*, de la *Noblesse* & de la *Roture*.

Sans parler des premières Monarchies de l'Orient (les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perfes*) qui furent fondées sur la *force*, & gouvernées sous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* se piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Noblesse* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux; on sçait la considération qu'ils avoient pour certaines Familles, descendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogistes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles*; CINÆTHON le *Lacédémonien*, dit PAUSANIAS in *Corinthiacis*, a composé des Généalogies en vers; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans sa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur première origine, connurent la *Noblesse*: ils l'attachèrent au *sang* de quelques Familles, auxquelles ils confièrent le *Pouvoir public* par l'établissement du *Sénat*. SALLUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître son origine: *nescire Proarum turpe est*, dit CICERON; & le même Auteur, dans une de ses Lettres à son ami ATTICUS, s'exprime ainsi: « il n'y a point de

» plaisir plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les personnes animées du désir d'avoir quelque connoissance des actions des grands Hommes : » *nihil potest esse dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum Virorum.* OVIDE, dans ses Fastes, lib. 4, nous a transmis la Généalogie détaillée du Fondateur de Rome, qu'il fait remonter à JUPITER; & il y a des Gentilshommes parmi nous (mais à la vérité en plus petit nombre qu'autrefois, parce que nous vivons dans un siècle plus éclairé) qui ne sçavent pas même le nom de leurs ayeuls. Ils dorment dans cette ignorance, contents de jouir paisiblement de la fortune de leurs Ancêtres.

Les *Gaulois* furent gouvernés par les Nobles (a), sous l'autorité de plusieurs Rois, avant que CÉSAR entrât dans leur pays. Le Comte de BOULAINVILLIERS présume que la dignité de la *Noblesse* étoit aussi ancienne parmi ces Peuples que leur Gouvernement. Mais il n'y avoit chez eux pour *gens de distinction* que les *Druides* (leurs Prêtres) & les *Chefs de la Nation*. Ce fut CALIGULA qui fit ouvertement la guerre aux Nobles de la Gaule. Cet Empereur & ses Successeurs ayant, par leur violente domination, éteint ce qu'il y avoit d'*ancienne Noblesse* dans les Gaules, on vit naître en sa place de *nouveaux Nobles*, formés par la Magistrature suivant le Droit Romain. Ceux-ci ne laissèrent pas de s'attirer quelque considération dans l'esprit des peuples; mais l'arrivée des *Francois*, depuis nommés *François*, dissipa dans peu toute leur grandeur.

Ces nouveaux Conquérans leur ôtèrent bientôt toutes les Magistratures, & leur défendirent expressément l'exercice des armes. C'est ce qui fit que la plupart d'entre les principaux *Gaulois* embrassèrent l'état ecclésiastique, ne trouvant point d'autre objet à leur ambition que ce genre de dignité, qui n'étoit pas en usage chez les *François*, à cause de leur ignorance du latin, qu'ils n'apprirent jamais assez bien pour le parler en public.

Ces *François*, dans leur origine, étoient un *Peuple du Nord*, étranger à l'égard des *Gaulois* & des *Romains*, & par conséquent compté au nombre des *Barbares*. Ils méritoient assez ce nom par la grossièreté de leurs mœurs. Les

(a) Ce mot vient du latin *Notus, Notabilis*, c'est-à-dire *Recommandable*, qui est connu, & sans doute connu de bonne part, & dont la renommée a pour fondement la *Vertu*.

anciens Auteurs les dépeignent *amateurs de la liberté, vaillans, légers, avides, de gain, inquiets & impatiens*. A mesure qu'ils étendirent leurs conquêtes, la puissance de leurs Chefs ou Rois s'éleva de même à proportion, & ces Peuples s'affujettirent en quelque sorte, dans leur élection, à garder l'ordre successif, de la manière qu'elle fut pratiquée sous la première & la seconde race.

L'Histoire marque expressément qu'il y avoit parmi les *François*, des Seigneurs au service desquels le Peuple se devoit, soit que ce degré de supériorité fût un droit de leur naissance, soit qu'il fût le fruit de leurs belles actions, ce qui paroît le plus probable. L'engagement que les inférieurs prenoient en cette occasion, étoit d'aider, de fervir, de mourir avec leurs Seigneurs dans les périls; & celui de ces Seigneurs, alors seulement *Nobles de distinction*, étoit de défendre leurs Sujets & leurs Coutumes, & de les exempter de toute autre servitude que de la leur. On voit, dès le berceau de la Monarchie, dans la personne de nos Rois tout l'éclat & la grandeur réelle qui appartiennent au *Chef d'une Nation si belliqueuse*, & en même tems les droits & les avantages que cette Nation a acquis & conservés sous la conduite & la protection de ces mêmes Rois.

Les Nations voisines de la nôtre, encore plus attachées que nous ne le sommes à la *distinction des rangs*, ont aussi conservé à leur *Noblesse* l'idée de la supériorité comme due à la naissance, & prise dans le sang des Conquérans.

Hidalgo, fils de *Goth*, signifie parmi les *Espagnols* la même chose que *Noble* & *Gentilhomme* parmi nous, parce que les *Goths* ont été les Conquérans de l'Espagne, comme les *François* de la Gaule; &, entre ceux-là, les *Aragonois* ont conservé dans la plus importante de leurs cérémonies, qui est celle du *Couronnement de leurs Rois*, un formulaire qui fait connoître que les *Nobles* ne prétendoient point se donner un Roi pour augmenter leurs privilèges & leurs dignités, mais pour conserver ceux qu'ils possédoient au droit de leur naissance, en choisissant un de leurs pareils pour *Chef* de tous les autres, afin qu'il les conduisît & les gouvernât conformément aux Loix établies.

Les Maisons distinguées du Royaume d'Angleterre cherchent leur origine dans le sang des *Normands* & des *Saxons*, & elles justifient leur antiquité par l'étymologie de leurs noms, qu'ils tirent de la Langue de ces deux Peuples.

Ceux qui, comme les *Allemands*, se croient *Aborigènes* (a), font monter si haut le commencement de leur *Noblesse*, que la mémoire des hommes, qui conserve à peine l'histoire des grands événemens, est facilement confondue dans ces recherches particulières, & ne présente au-dessus des titres, qui sont assez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il est vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un sentiment commun de caractériser la *Noblesse* par l'*avantage du sang*, aussi ancien que la *Royauté*. En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens Etats dont nous venons de parler, on voit que cette *distinction du sang* fut la récompense du mérite & des services rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'est ainsi que l'amour de la gloire produisoit sans cesse d'excellens Citoyens, & grossissoit toujours la *classe des Nobles*.

Dans la suite, l'enthousiasme ayant fait passer les *distinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de sa Patrie, jusqu'à ses fils, dans l'espérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formèrent ce qu'on appelle la *Noblesse d'origine*, & il arriva que, jouissant de cet honneur par leur naissance, ils négligèrent souvent de marcher sur les traces de leurs pères. Cette *Noblesse d'origine* fut inconnue aux *François* sous les Rois de la première Race, & longtems sous ceux de la seconde. Cependant il y avoit dans l'Etat deux classes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *distinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *personnelles* & non *héréditaires*; & voilà cette *Noblesse de distinction* beaucoup plus ancienne que la *Noblesse d'origine*, puisqu'elle remonte à la naissance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen se distinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite supérieur, le Roi le faisoit ANSTRUSTION ou LEUDE (b). On ne trouve point dans les anciens Ecrivains les cérémonies

(a) Terme formé du grec ορος, *Montagne*, & γένος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui semblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

(b) L'Auteur de l'*Esprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germain*s, suivoient les Princes dans leurs entreprises. TACITE les désigne par le nom de *Compagnons*, *Comites*; la Loi SALIQUE par celui d'*Hommes* qui sont sous la foi du Roi, *qui sunt in truste Regis*; les Formules de MARCULFE par celui d'*ANSTRUSTIONS du Roi*, du mot *Trew*, qui signifie

que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE ; ils apprennent feulement que, pour prêter ferment de fidélité entre les mains du Prince, il étoit tiré de la *classe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre supérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Noblesse personnelle*, avoient des privilèges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Assemblées générales de la Nation (appelées le *Champ de Mars* & dans la suite le *Champ de Mai*) une place distinguée ; de former le Conseil toujours subsistant de la Nation (*Cour de Justice*) dont le Roi étoit le Président, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers ; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince & ce Conseil de la Nation* (a).

Leur *Noblesse*, qui ne se transmettoit point alors par le *sang*, laissoit leurs enfans dans la *classe commune des Citoyens*, jusqu'à ce qu'ils eussent mérité, par des services personnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ferment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des LEUDES. Cette sage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorsque la dignité de LEUDE ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent associés : toute émulation même fut éteinte, quand des *Esclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent scandaleusement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une simple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit aussi infiniment le cœur d'un nouveau LEUDE ; mais ces marques de distinction, pour des services rendus à la Patrie, ne furent plus de faison, quand la cupidité s'empara des cœurs ; & alors nos Rois se trouvèrent contraints d'y substituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtisans flatteurs & intrigans, sans être faits LEUDES, obtin-

Fidèle chez les Allemands ; & chez les Anglois *True, Vrai*. Nos premiers Historiens les ont désignés par celui de LEUDES, de FIDÈLES, en latin *Leudes, Fideles*. Les autres qui les ont suivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles & Seniores*.

(a) Les Ducs & Pairs du Royaume représentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres assemblées du Parlement de Paris, le Conseil subsistant de la Nation, où le Roi préside, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient son Lit-de-Justice.

rent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils cessèrent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoiblissement de la Puissance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, se virent (après la mort des enfans de CHARLEMAGNE) presque sans domaines, & par conséquent presque hors d'état de rien donner. C'est la juste remarque de tous nos Historiens.

Ce *Traité de Paris* produisit encore un abus manifeste; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les descendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Noblesse* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foiblesse avoit besoin d'appui, n'arrêtèrent pas cette usurpation dans l'espoir que l'indulgence qu'ils faisoient paroître, attacherait davantage à leurs personnes; & peu-à-peu on s'accoutuma à penser que les fils des LEUDES tenoient de leur *naissance* les mêmes droits dont leurs pères avoient joui; & l'on commença à distinguer dans l'État deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*, commença à paroître sur la fin de la seconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que sous les premiers Rois de la troisième, que ces *Chevaliers* commencèrent à former un second corps, tant dans l'État que dans les Armées. Il y avoit alors une espèce de Jurisprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions nécessaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appelloit *Miles* sous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Noblesse* par de bons titres, par sa valeur & ses belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LACURNE DE SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas assez de la naissance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'est-à-dire des preuves de *Noblesse* de nom & d'armes (dont cependant nos Rois dispensoient quelquefois); il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'est-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de son courage. C'est ce qui fait que dans nos Historiens on trouve beaucoup de Seigneurs de la première qualité qui

n'ont que le titre d'*Ecuyer*. GUILLAUME LE BRETON, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit signalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naissance, mais il n'étoit point encore *Chevalier*. Nos Rois accordoient quelquefois la dispense d'âge, surtout aux enfans des Princes. Le Sire DE JOINVILLE écrit que SAINT LOUIS fit *Chevalier* le fils du Prince d'ANTIOCHE, qui n'avoit que seize ans. Il se trouve quantité d'autres exemples semblables.

Ces *Chevaliers* avoient sous eux des *Ecuyers* : ceux-ci étoient de deux sortes, les uns portoient ce nom à cause de la qualité de leurs Fiefs ; & il y en avoit beaucoup de cette espèce, surtout dans les Etats du Roi d'Angleterre. *Écuage* est appelé en latin *scutagium*, c'est-à-dire *servitium scuti*, & tel tenant qui tient sa Terre par *écuage*, tient par service de *Chevalier*.

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faisoient le service auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette dernière dignité : on les appeloit en latin *Scutarii*, *Scutiferi*, *Armigeri*. Leurs fonctions étoient d'être assidus auprès des *Chevaliers*, & de leur rendre certains services, surtout à l'Armée & dans les Tournois. Telles sont l'origine & la différence des *Chevaliers* & des *Ecuyers*.

Quand les premiers prirent le parti de se retirer du Parlement, & d'abandonner une de leurs plus anciennes & illustres prérogatives, qui étoit celle de juger les Peuples (ce qui arriva sous les règnes des premiers VALOIS), les *Légestes* restèrent seuls ; car déjà les *Prélats* étoient exclus de cette Assemblée, où ils avoient eu droit d'opiner. C'est ce qui donna dès ces tems-là, c'est-à-dire vers le commencement du quatorzième siècle, à la *Robe* cette considération dont elle a toujours joui depuis ; & de-là vient cette distinction, qu'on ne connoissoit point autrefois, de la *Noblesse d'Épée* & de la *Noblesse de Robe*.

On dit que les premières Lettres d'annoblissement furent données en 1270 par PHILIPPE le Hardi en faveur de Raoul l'Orfèvre ; mais on trouve des

annobliffemens dès le tems de PHILIPPE-AUGUSTE (a). CHARLES V accorda la *Noblesse* à tous les Bourgeois de Paris : elle leur fut confirmée par CHARLES VI, LOUIS XI, FRANÇOIS 1^{er} & HENRI II; mais HENRI III restreignit ce privilège, en 1577, aux seuls Prévôts des Marchands & aux Echevins. Il fut supprimé en 1667, rétabli en 1707; supprimé de nouveau en 1715, & rétabli enfin en 1716, tel qu'il subsiste aujourd'hui.

Le *Fief* est une espèce de dignité, surtout quand il est titré; mais, quoiqu'héréditaire, il ne communique point la *Noblesse* aux Roturiers. Avant l'Ordonnance de Blois, le *Roturier* qui achetoit un *Fief noble*, devenoit *Noble*: par l'Article 268 de cette Ordonnance, HENRI III supprima ce privilège. On compte en France environ 70000 Fiefs, dont 3000 ou environ sont des Fiefs titrés, tels, par exemple, que les Principautés, les Duchés, les Marquifats, les Comtés, Vicomtés & Baronies, &c. On compte aussi 4000 Familles ou environ d'*ancienne Noblesse*, & environ 90000 *Familles nobles*, qui toutes donnent 400000 têtes ou personnes, dont 100000 ou environ sont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le service du Roi & la défense de la Patrie.

La profession des Armes *annobli*soit autrefois ceux qui l'exerçoient; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient servi si glorieusement, déclara, par son Edit de 1600, qu'elle cesseroit d'*annoblir*, & qu'elle ne seroit pas censée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profession des Armes que depuis l'an 1563, c'est-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétablissant ce droit par son Edit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profession des Armes (b).

(a) Ce fut VICTOR BRODEAU, dont nous parlerons dans ce *Didionnaire*, qui fut *annobli* par ce Prince, au camp devant Acre en Egypte, à cause des belles actions de son père & des siennes. La traduction de ces Lettres d'annoblissement commence par ces mots : PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE, SALUT: le principal soin des Princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, nous le faisons en accordant la *Noblesse* à VICTOR BRODEAU, dont le père a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, & nous voulons qu'il porte sur son écu trois pals en chef sur la croix recroisetée; donné à Paris l'an 1191.

(b) Par l'Article X de cet Edit, tout Officier né en légitime mariage, dont le père & l'ayeul auront acquis par leurs services l'exemption de la Taille, fera *Noble* de droit, après toutefois qu'il

De quelque manière donc qu'on ait acquis la *Noblesse*, elle passe aux descendants de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grâce, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des services signalés, sans se transmettre par le *sang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'Etat, & fait qu'ils lui doivent les services personnels pour lesquels ils n'ont reçu prématurément une récompense si honorable & si utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *distinctions* ont formé la *Noblesse personnelle*; que de celle-ci est sortie la *Noblesse héréditaire*, cette *Noblesse de nom & d'armes d'origine* qui a commencé au premier LEUDE, FIDÈLE OU ANSTRUSTION, dont l'origine n'étoit souillée d'aucune tache de servitude; car alors l'antiquité seule faisoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui se distinguoient par les services rendus à la Patrie. Ainsi quand un attachement à une ancienne *Noblesse* est le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en font souvent le fruit.

La *Noblesse* se perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainsi qu'il est porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans. Louis le Grand ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expressément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer sans déroger, & Louis XV vient de le renouveler.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laissent *dormir leur Noblesse*, & cessent de jouir des privilèges qui y sont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent

aura été créé Chevalier de Saint-Louis; servi le tems prescrit par les Articles IV & VI, ou profité de la dispense accordée par l'Article VIII; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Noblesse*, acquise par les Articles ci-dessus cités, passe de droit, suivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Edit du mois de Novembre 1750; voyez l'un & l'autre. Nous ajouterons seulement que les Articles I & II de l'Edit confèrent la *Noblesse* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de services, & demeurent *annoblis* avec toute leur postérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Edit, étoit M. DE CHEVERT, dont la postérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laissé.

leur *Noblesse* sans avoir besoin de *Lettres de Réhabilitation*. Une simple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur suffit.

Un *Noble* qui déroge perd sa *Noblesse*, & ne peut être relevé que par une grâce spéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux sur le degré jusqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. LE BRET assure que cela se peut jusqu'au septième degré; CHARLES D'HOZIER n'admet que le troisième à demander cette grâce; & LA ROQUE veut que ce soit jusqu'à l'infini, parce que, dit-il, les grâces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que sa puissance.

HENRI IV aimoit beaucoup sa *Noblesse*, & un jour un Ambassadeur d'Espagne lui ayant marqué sa surprise de ce qu'il étoit souvent environné d'une foule de *Gens de qualité & de condition*, ce Monarque lui répondit: *Si vous m'aviez vu un jour de bataille, ils me pressent bien davantage*. Quel éloge de la *Noblesse de France*, sorti de la bouche de HENRI IV!

Plusieurs tournent en ridicule la délicatesse des *Allemands* en matière de *Noblesse*, mais ils ignorent de quelle conséquence il est en Allemagne de ne pas se mésallier. AMELOT-DE-LA-HOUSSAYE dit dans ses Mémoires qu'on voit encore à la porte de la salle où s'affemble le Chapitre de *Trèves*, un vieux tableau presque effacé qui représente un fils naturel de l'Empereur CONRAD III, demandant un *Canonicat* de cette Eglise. Le *Prevôt* ou le *Doyen* lui répond au nom du Chapitre: *Domine, te filium imperatoris esse credimus, probate esse utrinquè Nobilem*: « Seigneur, nous ne doutons pas que vous soyez « fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes *Noble* des deux côtés. »

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de seize quartiers de *noblesse paternelle & maternelle*, sans mésalliance; & nous avons peu de Maisons en France qui puissent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis surtout que *l'ancienne Noblesse* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance*.

Les idées *Espagnoles* sur la *Noblesse* sont à peu près aussi sévères que celles des *Allemands*. Dans leur esprit, il suffit d'être *Espagnol* pour être

Noble, surtout parmi les *Castillans*, qui se croient une espèce d'hommes supérieurs aux autres.

Quand le *Duc de VENDÔME* fit signer les Chefs de la *Noblesse Espagnole* en faveur de PHILIPPE V, plusieurs ajoutèrent à leur signature, *Noble comme le Roi*. Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agissoit, les laissa faire ; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, ces mots : *un poco piu, UN PEU D'AVANTAGE*. Apparemment, lui dit le *Duc de VENDÔME*, *vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la Maison de France, la plus ancienne de l'Europe ?... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Espagnol, *mais PHILIPPE V est FRANÇOIS, & moi je suis CASTILLAN*.

On compte quatre classes de Noblesse : la première est celle des *Princes du Sang* ; la seconde, celle de la *Haute Noblesse* ; la troisième, celle de la *Noblesse ordinaire* ; & la quatrième, celle des *nouveaux annoblis*. Cette division n'est pas nouvelle, beaucoup d'Ecrivains s'en sont servi. Mais depuis que FRANÇOIS I^{er} voulut bien se qualifier de *premier Gentilhomme* de son Royaume, quelqu'auguste que soit la naissance des *Princes du Sang*, on peut, sans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Noblesse*.

Plusieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme, Homme de qualité & Homme de condition*. Le fils d'un *Homme annobli*, disent-ils, est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle* ; & les enfans de la *haute Noblesse & d'ancienne Race*, mais sans illustration, sont *Gens de condition*.

Pour nous, nous nous bornons à diviser la *Noblesse* en *Noblesse de race & Noblesse de naissance*. Ceux dont les ancêtres ont toujours passé pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, sont *Nobles de race* ; ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur annoblissement remonteroit jusqu'au règne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui est l'époque des premiers, ne sont *Nobles que de naissance* ; car leur acte d'annoblissement prouve qu'ils ont été *Roturiers*, au lieu que la *Noblesse de race* n'est fondée que sur la possession ; & si le titre paroïssoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges considérables, qui, quoiqu'elles ne soient pas

Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Noblesse*: telles sont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ses Gardes, &c. La *haute Noblesse* comprend aussi les *Chevaliers du Saint-Esprit*; ceux qui commandent la *Noblesse*, comme les *Maréchaux de France*, les *Gouverneurs des Provinces*, les *Lieutenans-Généraux*, &c. Il y a encore certaines Familles illustres, mais qui, sans posséder aucune Charge, ont aussi rang parmi la *haute Noblesse*.

En Normandie, ceux qui sont dans l'ordre de la *Noblesse ordinaire* sont appelés *Nobles*, &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne sont qualifiés que d'*Ecuyers*. Cependant il y en a dont la manie est de se titrer de *Chevaliers*, de *Marquis*, *Comtes*, &c., même de HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS; qualifications aussi que des *Tabellions de Campagne*, ou le *Bailli* d'un petit Seigneur, donnent à cet *Ecuyer*, qui souvent n'a pas cent ans de *Noblesse*. LE SAGE & DESTOUCHES (ces célèbres Comiques), l'un dans sa Comédie de *Turcaret*, & l'autre dans celle du *Glorieux*, ainsi que BOURSAULT, dans son *Mercurie galant*, en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en soit, nous allons donner dans cette nouvelle Edition du *Dictionnaire de la Noblesse* les GÉNÉALOGIES des *Nobles de race* & des *Nobles de naissance*, d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait passer, & nos recherches, tant sur les Familles qui subsistent que sur celles qui sont éteintes. Il est inutile de relever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidèle des plus grandes Maisons de France & de l'Europe, & de ces Maisons qui ont mérité la *Noblesse* par des services rendus à la Patrie & à l'État.

Leur Histoire représente celle de l'Héroïsme; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers*, ces illustres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont servis utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empresse de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-dessus des peuples pour leur donner l'exemple & des devoirs & des vertus.

C'est donc une étude utile que celle des *Généalogies*, qui assigne en quelque façon l'illustration & le rang à chaque *Famille noble*. Sans le fil de

l'Art *généalogique & héraldique*, on se perd dans le labyrinthe des noms; on confond tout, & l'on ne distingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts qui ne se méprennent point sur les origines & qui sçavent distinguer l'ordre des Familles. Tels sont de nos jours les Historiens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les services & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naissance.

Beaucoup de personnes regardent les *Généalogies* comme un ouvrage inutile: jamais décision ne caractérisa plus l'ignorance. Les *vraies* (car pour les *fausses* on les abandonne au plus grand mépris) sont aussi utiles à l'*Histoire* que les *Cartes de Géographie*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'état des *Familles nobles*.

Quelle science même est plus nécessaire à l'harmonie de la société, que celle des *Généalogies*! C'est par elle que l'on apprend à distinguer ces *Races illustres* d'avec ces *Familles nouvelles*: c'est en rappelant à celles-ci les bornes qui leur sont prescrites, que l'on conserve aux premières les rangs qui leur sont réservés. Aussi ne voit-on que ceux dont l'ambition se trouve par là arrêtée s'élever contre cette science, qui d'ailleurs exige de si vastes connoissances, qu'on peut dire qu'il n'en est point de plus difficile à acquérir?

Nous avons déjà fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en trois Volumes in-8 en 1757, lequel a été suivi de trois Volumes de supplément en 1761, & d'un quatrième en 1765. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, cependant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impossible d'y mettre l'étendue & les perfections nécessaires. Un pareil ouvrage ne peut être bien composé que par le concours des *Familles nobles*. C'est par cette raison que nous avons ouvert, au mois de Mars 1769, une Soucription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

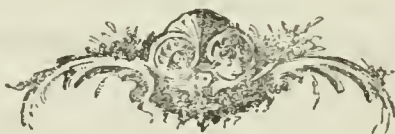
C'est ce qu'a déjà fait un très-grand nombre de personnes, & ce que plusieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Edition, sont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* exposées clairement & appuyées (presque toutes) sur des *titres authentiques & non*

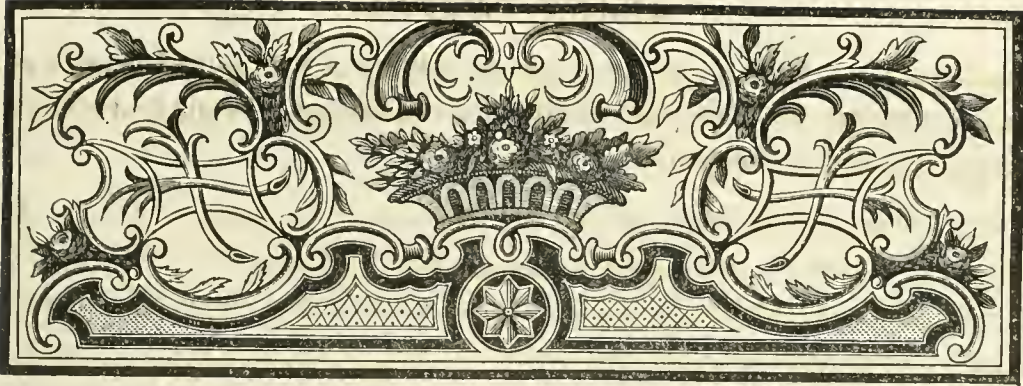
équivoques. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juste valeur, c'est pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui font comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illustres Maisons du Royaume, dont les noms sont consignés dans les Fastes de notre Histoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier volume, ainsi que dans les suivans, un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles sont dressées sur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains & légalisés* par des Juges des lieux.

Nous constatons aussi dans ce même ouvrage l'origine & l'état présent des Maisons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'histoire des Erections successives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronies, Comtés, Marquisats, Duchés, Principautés, &c., & nous parlons des Maisons qui les ont autrefois possédées & de celles qui en ont la jouissance actuelle, soit par alliance, héritage, acquisition ou donation du Prince: objet intéressant & propre à répandre plus de lumières sur notre travail.

La première Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un essai en ce genre; car, depuis la publication de notre *Prospectus*, il a pris une telle consistance, que nous l'envisageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque; c'est ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'in-4^o au lieu de l'in-8^o que nous avons annoncée d'abord; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume in-4^o en fait deux in-8.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



ABADIE (b'), Seigneur d'Arbocave, de Saint-Germain & de Saint-Castin en Béarn, porte : d'or, à l'arbre de sinople, au lévrier de gueules, accolé d'argent, & att-

ché par une chaîne de même à l'arbre au haut du fût ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accolé de deux étoiles d'or.

♠ **ABADIE** (l'), famille originaire du pays des environs de Dax en Gascogne, pays de Foix. Elle tire son nom de la Seigneurie de l'Abadie, & remonte à ARNAULD-GUILHEM, qui suit :

I. ARNAULD-GUILHEM DE L'ABADIE, Ecuyer, Capitaine, Seigneur du lieu de l'Abadie, de Gamarde & de Casterat, vivoit en 1463, & avoit épousé, par contrat du 16 Décembre de la même année, *Jeanne de Baylens de Poyanne*, qui testa le 11 Juin 1512. Il est fait mention dans un titre de famille d'un ARNAULD DE L'ABADIE, frère du précédent, qui possédoit la Seigneurie d'Auro, conjointement

avec Noble *Raymond de Poyanne*, héritier de cet ARNAULD, qui vendit ladite Seigneurie au fils d'ARNAULD-GUILHEM, dont nous allons parler.

II. BERTRAND DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Gamarde, fils d'ARNAULD-GUILHEM & de *Jeanne de Poyanne*, vivoit en 1512, étant marié avec Noble *Marguerite de Bassabat*, de laquelle il eut :

III. GUITARD DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Casterat, épousa Noble *Madeleine de Serres*, de laquelle il eut :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et JEAN, dont la postérité sera rapportée ci-après.

IV. ETIENNE DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Casterat, Capitaine, épousa *Jeanne de Bergougnan*, Dame dudit lieu au pays d'Armagnac, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée par contrat du 19 Octobre 1602, avec Noble *François de la Caze*, Ecuyer, Seigneur de Sardiack, dans le Comté d'Astarac.

V. JEAN DE L'ABADIE, Seigneur dudit lieu & de Bergougnan, mourut sans postérité, après avoir assisté au contrat de mariage de sa sœur.

SECONDE BRANCHE.

IV. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, second fils d'ETIENNE & de *Madeleine de Serres*, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épousa Noble *Jeanne de Camon*, fille d'*Arnauld-Guilhem de Camon*, Chevalier, Seigneur de Gauzis, Bombardé, &c., & de Noble *Bertrande de Pujol*, Dame dudit lieu, par contrat du 13 Octobre 1558. De ce mariage font fortis :

1. JEAN-CHARLES, qui suit ;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et MARGUERITE, mariée 1^o avec *Jean-Jacques Cledes*, Ecuyer, Seigneur d'Urgons, & 2^o avec *Jean d'Arozier*, Seigneur de la Bartête.

V. JEAN-CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, Bombardé, Capitaine d'Infanterie, épousa Demoiselle *Madeleine de Cafaget*, dont :

VI. CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Bombardé, épousa 1^o *Marguerite de Caumette*, & 2^o *Catherine d'Arbo*, de laquelle il eut :

MARGUERITE DE L'ABADIE, mariée à *Charles de Toupignan*, Ecuyer, Seigneur de Balazin, & Gouverneur pour le Roi de la Citadelle de Tournay.

TROISIÈME BRANCHE.

V. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, second fils de JEAN & de *Jeanne de Camon*, se maria, par contrat du 26 Juillet 1619, avec *Marie d'Artiguenave*, fille de JEAN, Ecuyer, Baron de Vielle en Tursan, & de *Bertrande de Prugues*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MARIE, mariée à *François-Louis d'Artigues-Doffaux*, Ecuyer, Seigneur de Seires, Gaston, Saint-Julien, &c., par contrat du 20 Décembre 1659 ;
3. Et ISABEAU DE L'ABADIE, mariée à *Raymond de la Coste*, Ecuyer.

VI. CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, épousa *Marie d'Arbo*, fille

de Noble *Fortanier d'Arbo*, Ecuyer, Seigneur de Pedepeyran, Capitaine dans le Régiment Royal - Roussillon, & de Demoiselle *Marguerite de Borrit*, par contrat du 16 Février 1670. De ce mariage font nés :

1. FORTANIER, qui suit ;
2. JEAN, Doyen & Chanoine d'Aire en Gascogne, mort en 1748 ;
3. Et MARGUERITE, mariée à Noble *Jean de Cloche*, Ecuyer, Baron de Fargue.

VII. FORTANIER DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, fut le premier qui prit la qualité de Seigneur d'Aydrein, parce que MARGUERITE DE L'ABADIE retira la Terre de Gauzis, qui avoit été donnée en légitime par son grand-père à celui de Fortanier, & celui-ci exigea le partage de toutes les dépendances de la Maison de Vielle dont sa grand'mère étoit co-héritière. FORTANIER DE L'ABADIE fut successivement Enseigne & Lieutenant dans le Régiment de la Marine, par Brevet du 28 Août 1688, Capitaine dans le Régiment Royal le 12 Août 1690. Il épousa, par contrat du 12 Septembre 1691, *Antoinette de Grossan*, fille de *François de Grossan* & de *Marie de Recollin*, sœur de *Léon de Grossan*, Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Laubouer, Diocèse d'Aire.

VIII. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur d'Aydrein, né au mois de Septembre 1695, Officier au Régiment de Chamigny - Bourdonné par Brevet du 10 Juillet 1708, &c., est mort le 9 Février 1772. Il avoit épousé, par acte du 8 Janvier 1720, *Marie-Anne de Blanquefort*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, appelé *le Chevalier de L'ABADIE*, marié à Saint-Justin dans les Landes, à *Marie Pustienne*. Nous en ignorons la postérité.

IX. JEAN-PIERRE DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur d'Aydrein, né le 2 Novembre 1733, a épousé, par contrat du 14 Février 1759, *Françoise-Catherine de Beruche*, sœur de *Julie-Catherine de Beruche*, femme de *Jacques de Panget*, Seigneur de l'Heme, Conseiller au Parlement de Pau. Du mariage de JEAN-PIERRE DE L'ABADIE font sortis seize enfans, savoir :

1. JEAN-BERNARD DE L'ABADIE DE GAUZIS, né le 3 Août 1760, reçu Garde-du-Corps du Roi, le 3 Janvier 1778 ;
2. JEAN-JACQUES, appelé l'Abbé DE L'ABADIE, né le 24 Novembre 1762 ;
3. PIERRE-HILAIRE, Chevalier, né le 13 Janvier 1764 ;
4. PIERRE-GORGONIUS, né le 9 Septembre 1766 ;
5. & 6. JEAN-TIMOTHÉE & JEAN-BERNARD, frères jumeaux, nés le 22 Août 1767 ;
7. JEAN-DAMASE, né le 11 Décembre 1768 ;
8. JEAN-EUSEBE, né le 15 Décembre 1769 ;
9. ROCH, né le 16 Août 1771, mort jeune ;
10. RAIMOND, né le 31 Août 1772 ;
11. JEAN-CHARLES, né le 13 Mai 1775 ;
12. LOUIS-MARIE-AUGUSTIN, né le 7 Septembre 1776 ;
13. VINCENT-LÉON, né le 21 Janvier 1778 ;
14. MARGUERITE, appelée Mademoiselle D'AYDREIN, née le 8 Septembre 1761 ;
15. MARTHE, née le 13 Juillet 1765, morte en 1768 ;
16. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 4 Avril 1774.

Les ennemis du Roi, pour outrager les Seigneurs DE L'ABADIE à cause de leur fidélité envers leur Souverain, mirent le feu à la maison noble de l'Abadie en 1570, & aussi au Château de Gamarde : suivant une enquête faite en 1617, tous les titres & documens y furent brûlés, ce qui empêche qu'on puisse remonter plus haut.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par MM. *Pelot*, le 8 Avril 1667, *Bezons*, le 6 Juillet 1693, *la Bourdonnaye*, le 10 Décembre 1705, & *Lamoignon*, le 6 Mars 1714.

Les Seigneurs DE L'ABADIE ont été compris dans toutes les convocations de la Noblesse de Guienne, dans les cas urgens pour combattre les ennemis de l'Etat. Elle a presque toujours conservé le nom de *Gauzis* uni à celui de L'ABADIE, pour distinguer cette branche des L'ABADIE-BOMBARDÉ, & elle avoit été inscrite sous le nom de *Gauzis* dans le rôle de la Capitation des Nobles, quoiqu'elle n'eût plus cette terre.

Les armes de cette famille sont : *de gueules à deux lions affrontés d'or, rampans contre une montagne d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une colombe efforant d'argent*. Ces armes sont surmontées d'une couronne de Comte qu'on voit sur des peintures, des sculptures anciennes, & sur la vieille vaisselle de cette famille.

I.

ABANCOURT, Famille de Beauvoisis.

ADRIEN D'ABANCOURT eil qualifié de *Monseigneur & Chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455, contenant le rachat fait par GUILLAUME D'ABANCOURT, Écuyer, son fils, de la Terre & Seigneurie de Courcelles-les-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit ADRIEN.

FRANÇOIS D'ABANCOURT, septième petit-fils d'ADRIEN, Seigneur de Puifeaux, de Courcelles & du Bus-David, reçu d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France, où ses preuves ont été admises, le 14 Octobre 1662, & maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'État, rendu contradictoirement, le 23 Juin 1667, épousa à Amiens, le 31 Janvier 1674, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Charlotte-Madeline de Pience*; de ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de Puifeaux & de Courcelles.
2. & 3. MARIE-FRANÇOISE & ANNE D'ABANCOURT, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, à Saint-Cyr. Voy. l'*Armorial de France*, reg. 1, part. I, pag. 1.

Les armes : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les ailes étendues*.

II.

§ ABANCOURT (D'), ancienne famille noble, originaire d'Amiens, dont nous venons de donner une notice. Il en est parlé brièvement dans l'*Armorial de France*, reg. 1, part. I, & dans le *Nobiliaire de Picardie*. Suivant un Arrêt du Conseil d'État du Roi, rendu à Compiègne, le 23 Juin 1667, en faveur de FRANÇOIS D'ABANCOURT, Seigneur de Courcelles, & de CLAUDE & LOUIS, ses cousins, par lequel ils furent maintenus dans leur noblesse, le plus ancien du nom qui y soit rappellé est :

JEAN D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de Courcelles, dont il rendit aveu & dénombrement, le 6 Avril 1377, à l'Évêque de Beauvais, à cause de son Vidamé de Gerberoy. Il donna, le 24 Janvier 1402, un autre dénombrement de cette Seigneurie au même Évêque, dans lequel il est qualifié *Chevalier*,

& reçut lui-même, le 22 Avril 1410, foi & hommage de *Jean de Sains* pour le fief qu'il possédoit, mouvant de lui à cause de sa Terre de Courcelles.

ADRIEN D'ABANCOURT, Chevalier, Seigneur de Courcelles, vivant en 1415, vendit la Terre de Courcelles, & eut pour fils :

GUILLAUME D'ABANCOURT, Ecuier, Seigneur d'ABANCOURT, lequel donna son dénombrement au Vidame de Gerberoy en 1451 & fit le rachat de la Terre de Courcelles-lès-Camppeaux, du nommé *Nicolas le Bastier*, bourgeois de Paris, le 20 Novembre 1455, par acte passé sous les Sceaux Royaux de la Prévôté d'Angy dans lequel son père est qualifié *Monseigneur & Chevalier*. Il fut père d'ADRIEN, qui suit :

ADRIEN D'ABANCOURT, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Courcelles, acquit de *Guillaume Gonner* un Fief noble, relevant de l'Évêché & Comté de Beauvais, par acte du 25 Février 1482, signé *le Sellier* Notaire, « transigea, le 1^{er} Février 1499, avec Noble *Jean du Quesnel*, Ecuier, son gendre, sur les différends qu'ils avoient ensemble. » Il étoit mort en 1503, & avoit épousé *Catherine Eudes*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. N... D'ABANCOURT, mariée à *Jean du Quesnel*, Ecuier;
3. Et ADRIENNE D'ABANCOURT, mise par acte du 22 Mars 1503, sous la tutelle de *Robert le Prevost*, Conseiller au Parlement.

FRANÇOIS D'ABANCOURT, Ecuier, Seigneur de Courcelles, reçut un aveu d'héritages de *Jean du Sauchon*, le 14 Juillet 1508, « étoit en procès le 23 Juillet 1509 avec Robert le Prevost, Conseiller au Parlement, tuteur d'ADRIENNE D'ABANCOURT, sa sœur, & transigèrent ensemble, par acte du 4 Octobre 1510, passé devant les Notaires de Gournay, pour raison de la Terre de Courcelles. » De Demoiselle *Andrée de Richebourg*, sa femme, il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. JEANNE, mise avec son frère & ses sœurs sous la tutelle de MM. THOMAS D'ABANCOURT, Prêtre, Curé de Saint-Médard, & *Pierre de Richebourg*, par acte passé en la Justice de Gerberoy le 9 Mars 1524;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Saint-Remy*, Ecuier, comme il appert d'une obligation du 2 Mai 1534;
4. Et ANTOINETTE, mentionnée dans un acte

du 21 Mai 1519, par lequel ladite *Andrée de Richebourg*, sa mère, lors veuve, & ses enfans ci-dessus, baillent à cens & rentes seigneuriales les héritages y mentionnés.

JEAN D'ABANCOURT, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Courcelles & de Fricourt, passa une obligation, le 2 Mai 1534, à *Antoine de Saint-Remy*, Ecuier, son beau-frère, de la somme de 910 liv. pour restant de la dot de sa sœur, & épousa Demoiselle *Suzanne Couet*, avec laquelle il fit donation de la Terre de Courcelles, & de trois autres Fiefs nobles, à JEAN, leur fils puiné, à la réserve de l'usufruit pendant sa vie, & celle de ladite Dame *Couet*, la mère, par acte du 5 Mars 1570. Elle vivoit encore le 6 Juin 1577, & eut pour enfans :

1. ANTOINE, né sourd & muet, qui eut pour tuteur & curateur JEAN, son frère, ainsi qu'il appert d'une Sentence rendue en la Vicomté de Gournay, le 4 Septembre 1576;
2. JEAN, qui suit;
3. PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Christophe Dauphigny*, Ecuier, Sieur des Anthoux, ainsi qualifié dans une Sentence rendue au Présidial d'Amiens, le 27 Septembre 1576, contre JEAN D'ABANCOURT, son beau-frère.

JEAN D'ABANCOURT, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de Blanquart, de Courcelles & autres lieux, transigea, le 6 Juin 1577, avec sa mère, & lesdits *Christophe Dauphigny*, Ecuier, & MARGUERITE D'ABANCOURT, sa femme, sur la succession à eux échue par le décès de JEAN D'ABANCOURT, leur père, & vivoit encore le 6 Janvier 1580, que Messire *Jean de Mailly* obtint à Gournay une Sentence contre lui. Il avoit épousé, par contrat du 17 Janvier 1574, passé devant *Langlois*, Demoiselle *Ide de Neufville*, dont pour fils aîné :

FRANÇOIS D'ABANCOURT, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Blanquart, de Courcelles & autres lieux, qui rendit foi & hommage de sa Terre & Seigneurie de Courcelles, le 4 Janvier 1602, à l'Évêque de Beauvais, à cause de son Vidamé de Gerberoy. Il transigea, par acte du 5 Février 1601, passé devant *Langlois & Varnier*, Tabellions en la Vicomté de Gournay, avec PIERRE D'ABANCOURT, Ecuier, Seigneur de Fricourt, héritier d'ANTOINE, Ecuier, & de Demoiselle *Madeleine de Mercatel*, ses père & mère, sur les différends qu'ils avoient

ensemble. Il étoit mort en 1633, & avoit épousé, par contrat du 24 Février 1603, Demoiselle *Marguerite le Vert*, fille de *Nicolas le Vert*, Écuyer, Seigneur de Bumefnard, & de *Michelle de Beauvisage*, dont :

1. PIERRE, Écuyer, Seigneur de Courcelles, émancipé par Lettres du 10 Septembre 1624, entérinées au Siège de Neuschâtel les 23 & 24 du même mois;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. NICOLAS, Écuyer, rappelé comme majeur avec FRANÇOIS dans une transaction du 18 Janvier 1633, passée devant *Langlois & Malheure*, Tabellions de Gournay, entre ladite *Marguerite le Vert*, alors veuve, tant en son nom que comme tutrice de ses deux enfans mineurs, pour raison de sa dot & de son douaire;
4. ANTOINE-FRANÇOIS;
5. Et MARIE D'ABANCOURT, qui fut sous la tutelle de sa mère avec son frère.

FRANÇOIS D'ABANCOURT, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de Courcelles, de Puifeux & du Bus-David en la Paroisse de Saint-Martin du Tertre, Diocèse de Beauvais, Généralité de Paris, d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, au Grand-Prieuré de France, où ses preuves furent admises, le 14 Octobre 1662, fut maintenu dans la qualité de *Noble & d'Écuyer*, avec CLAUDE & LOUIS D'ABANCOURT, ses cousins, leurs enfans, succession & postérité, sur la production de leurs titres, par Arrêt du Conseil d'État du Roi, rendu à Compiègne le 23 Juin 1667. Il avoit épousé : 1^o par contrat du 22 Septembre 1639, passé devant *André Langlois*, Notaire Royal au Bailliage d'Amiens, *Marie de Fétis*, fille de feu *Guillaume de Fétis*, & de *Jeanne de la Rue*; & 2^o le 31 Janvier 1674, à Amiens, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des armées du Roi, & de *Charlotte-Madeleine de Piennes*. De cette seconde femme, il eut :

1. JEAN-BAPTISTE D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de Puifeux & de Courcelles;
- 2 & 3. MARIE-FRANÇOISE & ANNE D'ABANCOURT, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, au nombre des Demoiselles élevées dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, sur les titres qu'elles produisirent alors, justifiant de leur noblesse depuis ADRIEN D'ABANCOURT, Chevalier, vivant en 1415, leur VII^e aïeul.

Seigneurs de la LANDE, &c.

PIERRE D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de la Lande, fils puiné de JEAN I, Écuyer, Seigneur de Courcelles & de Fricourt, & de *Suzanne Couet*, obtint une Sentence, le 24 Mai 1588, au Bailliage de Gournay, contre Messire *Jean de Mailly*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui ordonne l'homologation & exécution d'un acte fait le 20 du même mois, dans laquelle il est qualifié d'*Écuyer*, & est dit frère d'ANTOINE D'ABANCOURT, fils aîné dudit feu JEAN I, Écuyer. Il époufa, par contrat du 23 Mars 1599, Demoiselle *Judith de Frerot*, & en eut :

MICHEL D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de la Lande, &c., qui transigea, le 24 Mars 1623, par acte passé devant *Garnier*, Notaire, dans lequel il est justifié qu'il est fils de PIERRE D'ABANCOURT, & ledit PIERRE, fils de JEAN D'ABANCOURT & de Demoiselle *Suzanne Couet*. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre 1616, Demoiselle *Marie de Belleau*, fille de *Jacques de Belleau*, Écuyer, & de *Françoise de Charlet*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. GEOFFROY, Prêtre & Chanoine de Saint-Quentin, « présent au contrat de mariage de son frère LOUIS, & auquel son père donna procuracion à cet effet; »
3. Et CLAUDE D'ABANCOURT, Chevalier, Seigneur de Rouveroy, Aide-de-Camp des Armées du Roi, Gentilhomme servant de Sa Majesté, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, présent audit contrat.

LOUIS D'ABANCOURT, Chevalier, Seigneur de la Lande, Fransure & autres lieux, Vicomte de Vadancourt, Lieutenant de Roi de la Ville de Saint-Quentin en Vermandois, époufa, par contrat du 22 Juillet 1651, passé devant *Bellot & Nocque*, Notaires à Saint-Quentin, Dame *Marie du Breuil*, veuve de Messire *Charles d'Estourmel*, Chevalier, Seigneur de Vert, & autres lieux. Il fut maintenu dans la qualité de *Noble & d'Écuyer*, &c., ainsi que son frère CLAUDE D'ABANCOURT, avec FRANÇOIS, Seigneur de Courcelles, leur cousin, par Arrêt du Conseil d'État du Roi, rendu contradictoirement le 23 Juin 1667, comme on l'a dit. (Article extrait dudit Arrêt, dont expédition en parchemin, collationnée à l'original, déposé aux Archives du Louvre, qui nous a été communiqué.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les ailes étendues; l'écu surmonté d'un casque de profil. Cimier : une tête de Maure sur la pointe d'une lance.* Supports: *deux lions de gueules.*

ABBADIE (D'), Seigneur de Lattes, Généralité de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 11 Juillet 1667, qui porte : *écartelé, au 1 d'argent, au chef de gueules, chargé d'une rose d'or, qui est d'ABBADIE; au 2 d'azur, au fenestochère d'argent, mouvant du côté senestre de l'écu, & tenant en main une épée de même; au 3 d'azur, à un croissant d'argent, & au 4 de gueules, au lion d'or grim-pant.*

ABBANS, Maison éteinte, qui tiroit son nom d'un château situé dans le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Besançon. Elle étoit une des quatre Familles qui avoient droit de sépulture dans l'Église de Saint-Étienne de cette ville. Une prérogative si grande fait présumer que les Seigneurs d'Ab-bans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, soutenue par l'éclat des alliances, leur donna, parmi la Noblesse du Comté de Bourgogne, un rang distingué, dans lequel ils se maintinrent jusqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette Maison étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roses de même en chef.*

L'auteur de l'*Histoire généalogique des Sires de Salins* a donné celle de la famille d'ABBANS, tom. I, page 36, chiffre 10.

ABBÉ (L'), Seigneur des Autieux en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection d'Argentan, famille maintenue dans sa noblesse le 27 Juillet 1667.

GUILLAUME L'ABBÉ, qualifié du titre de *Noble*, l'an 1525, avoit été annobli en 1523. Il eut de son mariage avec *Nicole Droulin*, laquelle étoit morte l'an 1522 :

RICHARD L'ABBÉ, Sieur des Autieux, qui avoit épousé, le 18 Novembre 1536, *Marguerite Gocurot*, dont :

PHILIPPE L'ABBÉ, Sieur de la Barre, allié à *Barbe de Nocey*, qu'il épousa le 8 Février 1604, dont :

GASPARD L'ABBÉ, Seigneur des Autieux, marié le 20 Août 1640, avec *Anne le Cefme*, dont :

CHARLES L'ABBÉ, Seigneur des Autieux qui épousa *Françoise Dufour*, dont il eut deux fils & six filles, desquelles

MADELENE-CHARLOTTE L'ABBÉ fut reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1705.

C'est ce que nous sçavons de cette famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

ABBÉ, en Normandie : *d'azur, au chevron d'argent, à trois flammes d'or, issantes du chef.*

ABBÉ, en Normandie : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or.*

ABBÉ, Seigneur de Rosière en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 4 Mars 1668, porte : *d'azur, au fautoir d'argent, à trois flammes d'or, issantes du chef.*

ABBÉ (L'), Seigneur de Soquène en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Bernay, ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'argent, au fautoir de finople.*

ABBEVILLE, en Beauvoisis : *de gueules, à trois écuiffons d'argent.*

ABBEVILLE, en Picardie : *d'azur, à trois bandes d'or, & trois fleurs-de-lys de même en chef.*

ABDIS, en Normandie : *d'or, à la croix ancree de gueules, cantonnée de quatre croix d'azur.*

ABELLE (D'), en Provence. On trouve, dans les Archives de Tarascon, que Louis d'ABELLE étoit compris parmi les Nobles de cette ville, dont il étoit Juge en 1427. Il laissa :

I. JOSEPH d'ABELLE, marié, par contrat du 13 Février 1460, avec *Anne de Laugier*. Il vivoit encore en 1480, & eut pour fils :

II. PIERRE d'ABELLE, qui épousa *Gabrielle de Roc*, par contrat du 26 Juin 1528, dont il eut PIERRE II, qui suit :

III. PIERRE d'ABELLE, II^e du nom, fut nommé Viguier Royal de Marseille le 13 Novembre 1555; de son mariage avec *Alione de Paul*, qu'il avoit épousée en 1553, naquirent CHARLES, qui suit, & BALTHASAR, auteur d'une branche établie à Tarascon, & éteinte de nos jours.

IV. CHARLES d'ABELLE s'allia, par contrat

du 26 Avril 1579, avec *Madeleine de Raoux*, de laquelle il eut :

V. VICTOR D'ABEILLE, qui épousa, le 27 Septembre 1639, *Claire de Cazeneuve*, fille de *François-Marie de Cazeneuve*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Peyrolle, & d'*Isabelle de Forbin-la-Barben* ; il eut :

VI. ANTOINE D'ABEILLE, Seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié, par contrat passé à Aix, le 13 Octobre 1663, avec *Louise de Mathieu*, fille d'*André de Mathieu*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucrèce d'Isuard-Léonard*.

VII. ANDRÉ D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Peyrolle, issu de ce mariage, épousa *Gabrielle de Ricard*, fille de Noble *Louis de Ricard* & d'*Anne de Thomas*, veuve de *Guillaume de l'Hesfaud*, de laquelle il eut :

VIII. JEAN-LOUIS D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat passé le 9 Mars 1726, avec *Anne-Gabrielle-Catherine d'Abeille*, fille de *Jean-Baptiste d'Abeille*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'Artillerie en Provence, & de Dame *Susanne de Villèle* ; il a eu de ce mariage :

1. JACQUES D'ABEILLE, mort en 1755, Garde de la Marine au Département de Toulon.
2. & 3. Deux filles, l'une est Religieuse à l'Abbaye Royale de Tarascon, l'autre non établie.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 10 Avril 1669. Voy. *Hist. héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, par Arteseuil.

Les armes sont : *d'azur, à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef & une en pointe.*

† ABELLY, Maison l'une des plus anciennes, illustres & des mieux alliées de Bretagne : *d'argent, au sanglier de sable défendu du champ ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accolé de deux quintes-feuilles d'or.* Voyez PHILIPPE.

ABILLON (D'). JOACHIM D'ABILLON, 1^{er} du nom, fut élu Maire de Saint-Jean-d'Angely le 27 Mars 1547.

II. JEAN D'ABILLON, 1^{er} du nom, son fils, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Echevin l'an 1581,

puis Maire & Cap. de ladite ville l'an 1582, épousa, le 13 Juin 1547, *Marie Dubois*, sœur de *Pierre Dubois*, Seigneur du Sudre & de Savignac, dont il eut :

1. FLORIZEL D'ABILLON, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Commandant de la Garnison de Saint-Jean-d'Angely ;
2. JEAN D'ABILLON, Ecuyer, Sieur de la Ligne, Lieutenant-Général de Saint-Jean-d'Angely, en 1589, nommé Echevin & Conseiller de la même ville le 14 Mars 1603 ;
3. SIMON D'ABILLON, qui fuit.

III. SIMON D'ABILLON, Sieur du Sudre & de Savignac, a eu de son mariage avec *Susanne Brachet*, qu'il épousa le 20 Octobre 1600, fille d'*Ignace Brachet*, Sieur de la Milletière, célèbre protestant :

1. JEAN D'ABILLON, qui fuit ;
2. SUSANNE D'ABILLON, femme de Noble homme *Joachim de Sainte-Hermine*, Ecuyer, Sieur de la Funellière ;
3. Et MADELEINE D'ABILLON, femme de *Josué d'Abillon*, Ecuyer, Sieur de Beaufief.

IV. JEAN D'ABILLON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c., & de Bochemore, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa en troisièmes noces, le 3 Mai 1652, *Marguerite Truchon*, veuve de *Jean Tarteau*. Ils instituèrent conjointement, le 7 Décembre 1669, par leur testament, pour héritier leur fils.

V. JOACHIM D'ABILLON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c., lequel fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *Bezons*, Intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. Il eut de *Marie-Susanne-Angélique de Belhade*, son épouse, fille d'*Alexis de Belhade* :

1. JOACHIM D'ABILLON, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre ;
2. MARIE-ANGÉLIQUE D'ABILLON, née le 31 Mars 1696, & reçue à Saint-Cyr le 10 Février 1707.

Les armes : *de gueules à cinq billetes d'argent couchées & posées, l'une au-dessus de l'autre en pal.*

* ABLAINSEVILLE, ou ABLAINSEVELLE, en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie, qui appartient à une branche de la Maison de *Gantès*. Voyez GANTÈS.

ABLEGES, en Bourgogne : *d'or, à deux fasces d'azur, chargées de trois étoiles d'or.*

* ABLEIGES. Les Seigneuries d'Ableiges

& de Villeneuve-Saint-Martin furent unies & érigées en Châtellenies par Lettres du mois de Février 1671, enregistrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars suivant; puis en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1691, enregistrées le 12 Mars 1692 en faveur de *Gilles François de Maupeou*, Maîtres des Requêtes. Voyez MAUPEOU.

ABON, famille originaire de Gap en Provence, où, selon l'*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, tom. I, page 3, elle jouissoit des privilèges accordés aux Nobles dès 1414.

I. PIERRE D'ABON, qui y vivoit à peu près vers ce temps, épousa *Anne de Justas*, dont il eut :

II. JEAN D'ABON, 1^{er} du nom, qui fut compris comme Noble dans la révision des feux qui se fit en Dauphiné l'an 1457.

III. GUILLAUME D'ABON, 1^{er} du nom, fils de *Jean*, s'allia en 1496 avec *Alix de Valavoire*, Dame de Reynier.

IV. JEAN D'ABON, II^e du nom, Seigneur de Reynier, issu de ce mariage, épousa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524, *Marguerite de Glandevès-de-Gréoux*, qui le rendit père de quatre enfans mâles :

1. GUILLAUME, qui fut;
2. & 3. OLIVIER & FRANÇOIS, qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille existe encore;
4. Et PIERRE D'ABON, qui fut Chevalier de Malte.

V. GUILLAUME D'ABON, II^e du nom, Seigneur d'Antraye & de Reynier, épousa *Éléonore d'Autane* le 25 Juillet 1567; JEAN & CHARLES naquirent de ce mariage.

VI. JEAN D'ABON, III^e du nom, Seigneur de Reynier, se maria, le 14 Février 1599, avec *Suzanne de Pioule*, de laquelle il eut :

VII. MELCHIOR D'ABON, qui fit alliance, par contrat du 1^{er} Février 1634, avec *Julie d'Abon*, sa cousine au troisième degré: leurs descendans n'ont laissé que des filles, qui font leur demeure à Perthuis, où cette famille a toujours subsisté depuis qu'elle est en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné est sorti JACQUES-AUGUSTE D'ABON, Ecuyer, Seigneur de Boulays, qui a eu de *Madeleine-Thérèse de l'Aigneau*, Sous-Gouvernante de feu MARIE-ANNE d'Orléans, Duchesse de Savoie :

RENÉE-THÉRÈSE D'ABON, morte à Paris dans la soixante-dix-huitième année de son âge, le 18 Juillet 1736, étant née le 16 Février 1659; elle avoit été Fille d'honneur de la même Duchesse de Savoie, & avoit été mariée en 1687 avec *Jean-Baptiste de Rouvroy*, Marquis de Rouvroy, par création du mois de Janvier 1714, Sieur du Puy-de-Froissy, &c., Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, décédé à 85 ans, le 23 Mars 1744, frère de *Jean*, Chevalier de Malte, & des Comtesses de *Saint-Valier* & d'*Oisy*. Voyez ROUVROY.

Les armes d'ABON : *fascé, emmanché d'or & d'azur de trois pièces & demie, les pointes arrondies.*

ABONDE, famille noble, originaire de Mantoue, qui, suivant l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 4, a pour auteur :

I. JEAN ABONDI, Noble Citoyen de la ville de Mantoue. Il avoit épousé en 1511, suivant un certificat du 7 Juin 1596, donné par le Garde des Archives de ladite ville, Noble *Paule Aldegati*, fille de *Louis Aldegati*, de laquelle il eut :

II. FRÉDÉRIC ABONDI, qualifié Gouverneur de la ville de Ponsas dans le Montferrat, qui de *Marguerite Sivelli*, avec laquelle il se maria le 19 Avril 1558, eut :

III. JULES-JEAN D'ABONDE, né à Mantoue, élevé Page du Roi dans la Petite-Écurie. Il fut naturalisé par Lettres du mois d'Août 1597, confirmées par le Roi Louis XIII au mois d'Août 1620, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 18 Janvier suivant. Il avoit épousé, le 5 Août 1596, *Françoise Picdefer*, fille de Noble Seigneur *Charles Picdefer*. Seigneur de Bondernaut, & de *Marguerite du Moutier*; de ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS D'ABONDE, qui suit;
2. Et LOUIS D'ABONDE, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie dudit François son frère.

IV. FRANÇOIS D'ABONDE, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Longueval, épousa, le 15 Février 1641, *Marie de Catelan*, fille de *Georges de Catelan*, Seigneur de Mauni, de Maupas, & en partie de Bagnaux, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Maréchal

des Logis d'une Compagnie de 200 hommes d'armes d'Ordonnance, sous le titre de la Reine; & de *Françoise le Pelletier*. Il eut de ce mariage :

V. CHARLES-ALEXIS D'ABONDE, 1^{er} du nom, Seigneur de Vulaine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartre, qui fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Écuyer par Ordonnance de M. *Phelypeaux*, Commissaire départi, du 31 Décembre 1701. Il fut tué en Flandres le 27 Novembre 1708, commandant l'arrière-garde d'un Détachement, après 45 années de services. Il avoit épousé en troisièmes noces, le 12 Août 1699, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Elu à Nemours, & de *Marie Lefèvre*. Il eut de ce mariage :

1. CHARLES-ALEXIS, qui suit;
2. & 3. MARIE-ALEXIS & LOUISE-MARGUERITE D'ABONDE, reçues toutes deux à Saint-Cyr, l'une le 20 Décembre 1709, & l'autre le 3 Février 1718.

VI. CHARLES-ALEXIS D'ABONDE, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de Vulaine, né le 22 Août 1702, Lieutenant d'Infanterie en 1718.

Les armes : *d'azur à trois étoiles d'or, posées 2 & 1; parti d'un échiqueté d'or & d'azur. & un chef d'argent, chargé d'un aigle de sable, les ailes étendues.*

‡ ABOS. Il se trouve dans le Béarn deux Terres & deux Paroisses de ce nom, l'une sous l'invocation de *Saint Jean*, & l'autre sous celle de *Saint Laurent*.

M. de Marca, dans l'*Histoire de Béarn*, fol. 447, rapporte qu'en l'année 1117, *Bernard Garcie de Bifanos* fit accord avec *Gui*, Évêque de Lescar, & lui confirma la donation faite à son Église par *Raimond de Bifanos*, son père, & de *Benanie*, son épouse, de la quatrième partie de la Terre située dans la Paroisse de Saint-Jean d'Abos, les Seigneurs d'Abos, possédant le reste de la Terre. Les habitans de l'autre Terre & Paroisse d'Abos, suivant le même auteur, firent, le mercredi après la fête de Noël, en 1340, serment de fidélité à *Aliénor de Cominges*, Comtesse de Foix, de Béarn, de Marfan, mère & tutrice de *Gaston*, Comte de Foix & de Béarn. Ces deux Terres, du nom d'Abos, situées dans la Généralité de Pau, ont vrai-

semblablement donné le nom à une famille noble & ancienne.

L'historien du Béarn, ci-dessus cité, fait mention de BERNARD D'ABOS, Chevalier, qui fut du nombre des Gentilshommes qui, après avoir suivi *Gaston de Béarn*, leur Prince, à la Terre-Sainte, dans la croisade de *Godefroi de Bouillon*, & dans les guerres en Espagne contre les Sarrasins, firent, à leur retour, des donations à l'Église de Lescar. Ce BERNARD D'ABOS, Seigneur de Saint-Jean d'Abos, fut caution, avec *Arnaud d'Artix*, pour *Bernard de Cresme*, qui avoit mis en cause l'Abbé de Saint-Pé devant *Pierre de Gavaret*, Vicomte de Béarn, & la vicomtesse *Guniarde*, sa femme.

B..... D'ABOS (peut-être BERNARD) signa, avec les autres Seigneurs de Béarn, aux conventions de mariage, la veille des ides d'Octobre 1260, de *Constance*, fille de *Gaston*, Vicomte de Béarn, & de *Marthe*, sa femme.

BERNARD D'ABOS, Chevalier, qualifié *Miles* dans un acte latin, se trouve au nombre des Gentilshommes de Béarn qui, au jour de la quinzaine de Pâques 1286, firent serment, sur les Saints Évangiles, à *Gaston de Moncade*, VII^e du nom, Vicomte de Béarn, d'observer tous les réglemens & les dispositions qu'il pourra faire au sujet de sa succession en faveur de *Marguerite*, sa seconde fille, femme de *Roger-Bernard*, Comte de Foix. Le même BERNARD, Seigneur d'Abos, signa, comme témoin, avec *Audon*, Seigneur de *Cedirac*, Chevalier, à la transaction passée entre *Roger-Bernard de Foix*, *Marguerite*, sa femme, & *Gaston de Béarn*, leur fils, avec *Auger de Benac*, Abbé d'Escaie-Dieu, le jour de Saint Marc 1305.

ARNAUD-GUIELMY D'ABOS fut du nombre de ceux qui furent intimés par devant les Commissaires du Roi de France, à la requête d'*Amanieu d'Albret*, au sujet & comme complice des excès que le Sénéchal de Guyenne avoit commis contre ses Vassaux, au préjudice de la fauve-garde du Roi de France.

DOMINIQUE-BERNARD D'ABOS, Damoiseau, fut fondé de procuration par la Comtesse *Marguerite* & par *Gaston*, Comte de Foix, son fils, par acte en parchemin du 9 Décembre 1316, pour retirer des héritiers du Pape Clément V, certaines sommes d'argent que *Gaston*, fils de ladite *Marguerite* & père de *Gaston*, Comte de Foix, lui avoit prêtées.

ARNAUD d'ABOS, Chevalier, fut témoin au serment que *Jeanne*, Comtesse de Béarn, & *Gaston*, Comte de *Foix & de Béarn*, son fils, firent en la maison commune d'Orthez, le 16 Février 1319, de faire observer les *fors & coutumes* du pays de Béarn. Cet acte est en latin & signé de plusieurs Gentilshommes du pays, du nombre desquels est cet ARNAUD d'ABOS.

RAIMOND-GARCIE d'ABOS est du nombre des Nobles du Bailliage de Pardiez, qui prêtèrent & jurèrent serment de fidélité à *Aliénor de Cominges* & au Comte de *Béarn*, son fils, le jour de la fête de l'Épiphanie 1343. Le même RAIMOND-GARCIE fut témoin au serment de fidélité de *Bernard d'Abidos* & de *Guillaume-Arnaud*, Seigneur de *Meritens*, rendu à la Comtesse & au Comte de *Foix & de Béarn*, dans le Château d'Orthez, le samedi après la Conversion de Saint Paul 1345.

BERNARD de Saint-Laurent d'Abos est du nombre des Nobles du Bailliage de Pardiez qui prêtèrent serment de fidélité avec RAIMOND-GARCIE, Seigneur d'ABOS à la Comtesse & au Comte de *Béarn*, le jour de l'Épiphanie 1343.

BERNARD d'ABOS, Abbé d'Artix, prêta aussi serment à la Comtesse & au Comte de *Béarn* dans l'Église d'Urgos, le 15 Février 1343.

MENAUD, Abbé d'Abos, est mentionné dans d'autres hommages de l'an 1343.

ARNAUD-RAIMOND d'ABOS est du nombre des témoins Nobles qui signèrent le serment de fidélité des gens du Bailliage de Mailhers, le 11 Mars 1345. Il fut aussi témoin dans l'acte de serment de fidélité des habitans du Bailliage de Bellis, la même année; dans celui des habitans de la Paroisse de Serre, le dimanche après la Notre-Dame de Mars 1346; & dans l'acte de foi & hommage fait par *Arnaud de Caupenne*, le 3 Novembre 1359.

BERNARD d'ABOS prêta serment de fidélité à la Comtesse & au Comte de *Foix & de Béarn*, son fils mineur, dans l'Église d'Urgos le 2 Avril 1346.

ARNAUD RAMONNET d'ABOS fut témoin du serment de fidélité rendu à la Comtesse & au Comte de *Foix & de Béarn*, son fils, par *Morin*, Seigneur de *Biela* & *Bernard de Saubene*, à Alambaye, le 14 Février 1347.

BERNARD de Saint-Laurent d'Abos fit hom-

mage à *Mathieu*, Comte de *Foix & de Béarn*, dans l'Église des Frères Prédicateurs d'Orthez, le 15 Septembre 1391.

GAILLIARD, ou GAILLIARDET d'ABOS, fit serment de fidélité à *Mathieu*, Comte de *Foix & de Béarn*, dans la maison des Frères Prédicateurs d'Orthez, les mêmes jour, mois & an.

GAILLIARD d'ABOS est qualifié Sénéchal de Béarn dans le contrat de vente fait par *Jacques*, Vicomte de *Vilmur*, à *Jean*, Comte de *Foix & de Béarn*, de la Vicomté de *Vilmur*, du 13 Juillet 1425. Ce contrat est en latin & signé de plusieurs Gentilshommes qui furent témoins, du nombre desquels est ce GAILLIARD d'ABOS. Il fut présent au serment de fidélité que *Jeanne de Domec*, Dame de Gaurége, fit à *Jean*, Comte de *Foix & de Béarn*, en la ville d'Orthez, le 16 Juin 1428. Il est aussi qualifié *Seigneur d'Abos*, dans l'accord fait entre le Comte de *Foix* & le Comte d'*Astarac*, sur l'hommage que le Comte d'*Astarac* devoit au Comte de *Foix* pour le Château de *Barbazan* en *Bigorre*, & au serment que fit le Commandant dudit Château, le 1^{er} Octobre 1432.

Messire GAILLIARD, Seigneur d'ABOS en *Vicviel*, Chevalier, fit foi & hommage à *Jean*, Comte de *Béarn*, en 1428.

GAILLIARD d'ABOS, Chevalier, fut témoin du serment de fidélité qu'*Arnaud*, Évêque de *Lescar*, fit à *Jean*, comte de *Foix & de Béarn*, le 15 Juin 1428.

JEAN, Seigneur d'ABOS, Chevalier, fit foi & hommage à *Jean*, Comte de *Foix & de Béarn*, le même jour.

BERNARD d'ABOS & JEAN d'ABOS, Ecuers, servoient en la Compagnie de Monseigneur le Comte de *Foix*, suivant la montre qui en fut faite à *Béziers*, le 14 Janvier 1430. Ils sont employés dans une autre montre de 8 Chevaliers & de 104 Ecuers à *Carcafsonne*, le 11 Juillet même année. (Titre scellé du Cabinet de M. *Clairambaut*, vol. 234, fol. 11). Autre montre de ladite Compagnie, faite à *Narbonne*, le 14 Décembre 1430 (Vol. 234, fol. 13.)

BOUZON d'ABOS fut le quatrième des Ecuers de la Compagnie d'*Arnaud Guilhem*, Seigneur d'*Audaux*, vue & revue à *Montpellier* le 10 Juin 1431. (Titre scellé du Cabinet de M. de *Gagnières*, vol. 91, fol. 75.)

BERNARD d'ABOS, Seigneur d'ABOS, est

nommé dans une tranſaction du 12 Juin 1462, paſſée entre *Jean, Vicomte de Carmain, Catherine de Couraçe*, ſa femme, d'une part, & le Procureur de *Gaſton, Comte de Foix*, par laquelle il paroît qu'il étoit caution avec *Jean de Béarn, Seigneur de Miaſſens, & Sabin de Mauleon*, d'une ſomme de 6000 écus, à l'occaſion & à cauſe des conventions & traités de mariage de Monſieur de *Cominges* & ladite Dame *Catherine*. CATHERINE, Reine de Navarre, par ſon teſtament du 25 Juin 1504, nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires les Evêques de Lefcar & de Conſerans, le Seigneur de *Sainte-Colombe*, le Seigneur d'ABOS & le Seigneur de *Meritens*.

Quoique tout ce qui vient d'être rapporté des Seigneurs d'ABOS en Béarn, ſur les titres authentiques, conſervés dans les archives de cette province, n'établiſſe pas une filiation ſuivie, & qu'il eſt impoſſible aujourd'hui de pouvoir le faire, à cauſe de la perte des titres domeſtiques, il prouve cependant l'ancienneté de leur nobleſſe. Les Terres nobles d'ABOS, dont ils étoient Seigneurs, dans un temps où les noms propres ne faiſaient que commencer d'être joints aux noms de batême, & qui ſont devenues le nom propre de leur poſtérité, paſſent, parmi les perſonnes au fait de l'hiſtoire, pour la preuve la plus certaine d'une *Nobleſſe d'extraïtion*. Les fiefs, dans ces temps reculés, étoient la récompènſe des ſervices militaires: la qualité de Chevalier, *Miles*, dans les titres latins, dont la plupart ſont décorés, ne ſe donnoit qu'à ceux qui l'avoient méritée par les armes, & n'étoit point héréditaire, ni un vain titre.

On voit que leurs Souverains les ont toujours appelés dans les occasions les plus importantes: ils ont exigé leur ſignature dans les actes les plus authentiques. & qui intéreſſoient même les diſpoſitions de leurs ſuccéſſions & l'établifſement de leur famille.

Dans les actes de foi & hommage qu'ils ont faits à leurs Souverains, & dans ceux des autres Gentilshommes, où ils ont ſigné comme témoins, ils y paroifſent avec les Seigneurs les plus diſtingués.

La dignité de Sénéchal de Béarn, dont GAILLIARD d'ABOS étoit revêtu en 1425, & qu'il poſſédoit encore en 1432, ne ſe donnoit qu'à la haute Nobleſſe. Tout doit donner une idée avantageuſe de l'ancienneté de celle de

ces Seigneurs, de leur mérite & du rang diſtingué qu'ils tenoient dans leur pays. Le nombre des Seigneurs contemporains, qui portoient ce nom dans différens temps, prouve que cette famille étoit très-étendue & qu'elle devoit former pluſieurs branches.

Dans le Vexin-François, gouvernement de l'Isle de France, Généralité de Paris, il y a une famille noble du nom d'ABOS, qui y eſt établie depuis plus de 250 ans. PIERRE d'ABOS, Ecuyer, fut le premier qui vint s'établir dans ce pays, à l'occaſion du mariage, qu'il contracta avec *Anne de Themicourt*, qui lui apporta des biens conſidérables. L'ancienne tradition & les mémoires domeſtiques de cette famille le font fortir des Seigneurs d'ABOS en Béarn, & notamment le mémorial préſenté à l'Ordre de Malte en 1631, pour la réception de FRANÇOIS-MAXIMILIEN d'ABOS, par lequel il eſt dit qu'au cas que Meſſieurs les Commiſſaires ne jugeaſſent pas la preuve de nobleſſe, remontant à PIERRE d'ABOS, Ecuyer, ſuffiſante, ils étoient ſuppliés de ſe tranſporter en Béarn, au Château d'ABOS, entre Pau et Navarreins, d'où cette famille eſt originaire. Leurs armes étoient pour lors ſur la porte du château, mais la preuve de nobleſſe s'étant trouvée ſuffiſante, ſans plus grande information, il fut reçu dans cet Ordre le 7 Juin 1631. Il eſt mort depuis Commandeur de Boncourt & Seraincourt, près Laon. Une allégation auſſi préciſe, dont on demande que la preuve ſoit faite juridiquement, ne doit pas laiſſer douter de la vérité de l'énoncé. Les Terres, & autres biens, que PIERRE d'ABOS eut en France par ſon mariage, & qui ſont reſtés dans la famille juſqu'à nos jours, lui firent abandonner le Béarn, ſa patrie, où, peut-être comme cadet, il n'avoit pas des biens conſidérables. Nous commencerons donc la généalogie de cette branche par ce PIERRE, qui en eſt le chef.

I. PIERRE d'ABOS, Ecuyer, fut le premier (comme on l'a ci-devant dit), qui vint s'établir dans le Vexin-François, à l'occaſion du mariage qu'il contracta avec *Anne de Themicourt*, veuve de *Bertrand du Breuil*, Ecuyer, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de *Themicourt*, entre Pontoife & Magny, & de *Jeanne de Saulx*. Ils tranſigèrent conjointement, le 5 Juillet 1482, avec *Catherine de Themicourt*, ſœur d'Anne, & *Pierre de la Pauſe*, Ecuyer, ſon mari, ſur la ſuc-

cession de *Philippe de Themicourt*, leur père. Ils vendirent conjointement à *Guillaume de Badouvilères*, Greffier de la Chambre des Comptes de Paris, la Terre de Verdclot en Brie, par acte du 1^{er} Juillet 1503, & changèrent la Terre Dacy en Mulcien, contre celle de Chauvigny; dans tous ces différens actes, il a toujours pris la qualité d'*Écuyer*. Il eut de son mariage :

1. BERTHIN, qui suit;
2. Et CLAUDE, Écuyer, qui fut curateur des enfans mineurs de son frère, & mourut sans postérité. Sa succession fut partagée entre ses neveux & nièces, le 27 Juillet 1563.

II. BERTHIN D'ABOS, Écuyer, Seigneur d'Herville, par la donation que lui en fit *Catherine de Themicourt*, sa tante, en faveur de son mariage, servit dans la Compagnie de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie. Il fut tué dans un combat singulier, au mois de Mai 1529. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Richard Bedar*, Notaire à la Rocheguyon, en 1516, *Françoise de Silly*, nièce de noble & puissant Seigneur *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, Baron de Rochefort & de Louvois, présent audit contrat. Elle eut la garde-noble & la tutelle de ses enfans, après la mort de son mari, le 20 Juin 1529; & Messire *Jean de Créqui*, Comte de Mantes & de Meulan, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi; *Guillaume de Mornay*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle, & CLAUDE D'ABOS, Écuyer, furent nommés leurs curateurs. Elle mourut en 1558, laissant :

1. ACHIN, qui suit;
2. JEAN, mort jeune;
3. LOUISE, mineure en 1529, mariée, par contrat du 2 Décembre 1537, à *Denis de Fofjés*, Seigneur de Posne & de la Tremblaie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre. Il transigea en cette qualité, le 2 Juin 1563, avec ACHIN D'ABOS, son beau-frère, sur la succession de BERTHIN père, & de PIERRE D'ABOS, leur aïeul, & de CLAUDE D'ABOS, leur oncle. Ils font inhumés dans le chœur de l'Église de Posne, sous une tombe où est représentée leur esfigie:
4. NICOLE, aussi mineure en 1529, mariée 1^o par contrat du 11 Juin 1548, à *Pierre de Clerj*, Écuyer, Seigneur de Fremainville; & 2^o par contrat du 22 Janvier 1558,

à *Charles de Quincheux*, Écuyer, Seigneur de Souville;

5. & 6. JEANNE & FRANÇOISE, Religieuses à l'Abbaye de Maubouillon.

III. ACHIN D'ABOS, Écuyer, né en 1519, Seigneur d'Herville, Themicourt, Godelan, Villepreux, Follainville, Menerville, Boitly & Ivry-le-Temple en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Gouverneur de la ville de Meulan, commença à servir jeune dans la Compagnie d'Ordonnance de l'Amiral *de Chatillon*, & obtint, en cette qualité, lettres de terrier pour ses Seigneuries d'Herville & Themicourt. Il commandoit 300 hommes de pied, François & Gascons, dans la ville de Metz, suivant la revue qui en fut faite le 3 Mai 1552. Il y étoit en garnison, lorsqu'il fut assiégé par l'Empereur CHARLES-QUINT, qui fut obligé d'en lever le siège par la vigoureuse résistance des assiégés, & de la Noblesse de France, qui s'y enferma, sous le commandement du Duc *de Guise*. Il fut aussi Panettier ordinaire du Roi, par Brevet du 23 Août 1558. Il est qualifié d'Enseigne de 50 hommes d'armes des Ordonnances dans la Compagnie de *M. de Montmorency-Meru*, dans la transaction qu'il passa avec LOUISE D'ABOS, sa sœur, le 2 Juillet 1563, a la même qualité dans un aveu qu'il rendit de sa Terre d'Herville au Seigneur *de Saint-Martin de la Garme*, le 8 Septembre 1566, & étoit Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes de *M. d'Auxy d'Amboise*, suivant sa quittance du 5 Février 1568. Le Roi CHARLES IX le nomma à l'Ordre de Saint-Michel, par Lettres données à Metz, le 9 Avril 1569, & il en reçut le collier des mains de *M. de Vieville*. Il est qualifié de *haut & puissant Seigneur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, dans un aveu à lui rendu le 9 Mars 1582. Il porta les armes sous six rois de France, savoir : FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV; se trouva dans toutes les actions sous ces six règnes, & notamment aux batailles de Dreux, où il fut blessé, de Moncontour, de Jarnac, & de Saint-Denis, où le Connétable *de Montmorency* fut tué. Il eut la confiance des Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, qui lui écrivirent plusieurs lettres : ce dernier, à son

avènement à la Couronne, le confirma dans la charge de Gentilhomme de sa Chambre, par Brevet du 20 Mars 1595. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa Terre de Themericroourt, & y mourut, âgé de quatre-vingt-huit ans, le 6 Janvier 1607. Il est enterré dans l'Église de ce lieu, & l'on voit, sur sa tombe, son effigie & son épitaphe, où sont décrites ses principales actions. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1544, *Denise de Boutegny*, fille de *Julien*, Écuyer, Seigneur de *Boutigny*, homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie du Duc de *Guise*, & d'*Antoinette le Boucher*. Elle mourut le 25 Juillet 1591, & est inhumée dans l'Église de Themericroourt. De ce mariage vinrent :

1. GILLES, qui suit;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Grandcamp & de Saint-Cloud en Auge, rapportée ci-après;
3. CHARLES, auteur de celle des Seigneurs de la Pelletière & de Saint-Hilarion, près de Dreux, aussi rapportée ci-après;
4. JEAN, émancipé par son père, par Sentence du 9 Mai 1560, pour sa part, est héritier pur & simple de *Mathurin de Boutigny*, son grand-oncle maternel; *Nicolas le Boucher*, Écuyer, fut son curateur. Il mourut sans postérité;
5. MAXIMILIEN, Écuyer, Seigneur de Sainte-Maur, marié, par contrat du 7 Mars 1594, à *Françoise de Franqueville*, fille de *Guillaume*, Écuyer, Seigneur de la Galitraye, & d'*Anne de Courcelles*. Elle étoit veuve, sans enfans, le 24 Octobre 1598, qu'elle transigea pour son douaire;
6. ANTOINE, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Saint-Denis;
7. ANNE, mariée, par contrat du 3 Janvier 1571, & veuve, en 1605, de *Pierre de Montfaucou de la Roque-Taillade*, Écuyer, Seigneur de Rely;
8. SUZANNE, mariée, par contrat du 8 Juin 1570, & veuve, le 18 Mai 1607, de *Pierre de la Chefnyre*, Chevalier, Seigneur de la Neufville-sur-Aunelle;
9. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Février 1579, à *André de Guiry*, Seigneur du Perché, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfans. Elle fit donation de tous ses biens à AGHIN D'ABOS, son petit-neveu, & son filleul, le 18 Juin 1630, & fut inhumée dans l'Église du Perché, où son corps fut trouvé sain & entier, plus de cent ans après son inhumation, & celui de son mari entièrement consumé;

10. Et JACQUELINE, Religieuse à l'Abbaye de Maubuisson, où elle fit profession le 10 Avril 1575.

IV. GILLES D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Herville & de Themericroourt, s'attacha à la Maison de *Guise*, & fut Gouverneur du Cardinal de ce nom en sa jeunesse. Le Roi le fit Gentilhomme de sa Chambre, & suivant un certificat de l'année 1588, le nomma Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de *Charles de Montmorency*, Duc Damville. Il mourut le 25 Septembre 1612, & avoit épousé, 1^o par contrat du 29 Mars 1577, *Françoise de Morainvilliers*, fille de haut & puissant Seigneur *Charles de Morainvilliers*, Baron de Flacourt, Seigneur de Binanville, de Montainville, & de *Louise de Freny*. Elle eut pour son partage, avec ses sœurs, la Terre de Binanville & d'Arnouville, mourut en Juin 1590, & fut inhumée dans l'Église d'Arnouville; son mari épousa, 2^o le 26 Avril 1609, *Denise de Fontettes*, fille de *Jean de Fontettes*, Écuyer, Seigneur de Vauroux, & de *Jeanne de Beuffy*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. MAXIMILIEN, qui suit;
2. DOMINIQUE, né le 16 Août 1584, mort sans alliance avant l'an 1614;
3. DENISE, née le 9 Octobre 1582, mariée, par contrat du 22 Mars 1605, à *Paul d'Antiff de Mauffan*, Chevalier, Comte de Morcour, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & premier Chambellan de Monsieur, frère unique du Roi;
4. Et MADELEINE, née le 2 Juin 1585, mariée à *Florent de Fontettes*, Écuyer, Seigneur de Vauroux, frère de *Denise de Fontettes*, seconde femme de GILLES D'ABOS.

V. MAXIMILIEN D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Herville, Themericroourt, Binanville & Arnouville, né le 8 Mars 1581, fit partage avec ses sœurs de la succession de ses père & mère, le 4 Juin 1614. Il étoit Capitaine de 100 hommes de pied, par Brevet du 11 Juillet 1620 & 1622, quitta le service à cause de sa santé délicate, & mourut au Château de Binanville le 7 Avril 1651; il est inhumé dans l'Église d'Arnouville. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1607, *Geneviève Hennequin*, morte en 1627, & inhumée dans l'Église d'Arnouville, fille de *Louis Hennequin*, Seigneur de Sondre, & de *Claude de Palteau*, ou *Palluau*, dont :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. ACHIN, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. DOMINIQUE, Chevalier, appelé *M. d'Arnouville*, Seigneur de Noumer, batisé le 18 Octobre 1617. Il servit, avec son frère aîné, dans le Régiment du Marquis de *Foffés*, leur parent, suivant un certificat du Comte de *Barault*, Gouverneur de Nancy, de 1635, & fut maintenu, avec ses frères, dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'État du Roi du 21 Mai 1667. Il avoit épousé, par contrat du 19 Février 1640, *Élisabeth de Villedon*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de *Cressy*, & de *Jacqueline Louet*, dont il eut un garçon & deux filles, savoir :
 - MAXIMILIEN, batisé le 2 Février 1642, mort jeune ;
 - ANNE, batisée le 12 Juin 1643. Religieuse à l'ancienne Abbaye de Saint-Cyr ;
 - Et CATHERINE-GENEVIÈVE, aussi Religieuse à la même Abbaye, & morte le 11 Février 1718.
4. JACQUES, batisé le 19 Octobre 1620, mort jeune ;
5. LÉONOR, tige des Seigneurs de Jaucourt & de Themericourt, rapportés ci-après ;
6. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, batisé le 9 Juin 1625, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, le 7 Juin 1631, & Commandeur de Boncourt & de Seraincourt près Laon ;
7. GENEVIÈVE, batisée le 3 Décembre 1619, mariée, par contrat du 12 Janvier 1645, sans postérité, avec *Nicolas de Bouju*, Écuyer, Seigneur de Cigy & du Bosc-le-Borgne ;
8. Et FRANÇOISE, Religieuse Urfuline à Mantes, professe le 15 Octobre 1641, sous le nom de *Sœur de la Purification*, & morte en odeur de sainteté.

VI. GABRIEL D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Le Breuil, batisé le 15 Février 1615, servit Cadet dans le Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de *M. de Mauffan*, son oncle, fut ensuite Officier dans le Régiment du Marquis de *Foffés*, son cousin, en 1635, & Capitaine dans le Régiment Cardinal en 1640. Il fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères ACHIN, DOMINIQUE & LÉONOR, par Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 21 Mai 1667, mourut subitement au Château de Binanville le 17 Septembre 1683 ; & avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1646, *Françoise-Marie de Rubantel*, fille de *Mathurin*, Seigneur de

Soify-Maudétour, Maître-d'Hôtel du Roi & de la Reine, & de *Geneviève de Catinat*, tante du Maréchal de France de ce nom, & sœur de *Louis-Denis*. Marquis de *Rubantel*, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoises. Elle mourut à Paris, & son corps fut transporté dans l'Église d'Arnouville, où elle fut inhumée. Il eut de son mariage :

1. MAXIMILIEN, qui fuit ;
2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Herville, né & batisé le 10 Octobre 1655. Il servit dans le Régiment des Gardes-Françoises, & fut tué le 26 Avril 1689, au combat de Valcour, étant Lieutenant des Grenadiers ;
3. ÉLISABETH, batisée le 4 Avril 1647, mariée le 12 Avril 1668, avec *Louis-François de la Noë*, Chevalier, Seigneur de la Noë, Gifay, Saint-Ouen, de Mancelle & Villers-la-Barre. Elle est morte en couches d'*Élisabeth-Renée de la Noë* ;
4. PRUDENTE-FRANÇOISE, batisée le 20 Septembre 1649, & morte jeune sans alliance ;
5. GENEVIÈVE, batisée le 20 Janvier 1653, Religieuse-Bénédictine de Mantes, où elle fit profession le 29 Novembre 1672 ;
6. Et FRANÇOISE, batisée le 10 Février 1654, mariée le 15 Novembre 1672 à *Robert de Mauviel*, Chevalier, Seigneur de la Tourelle & de Nogeon.

VII. MAXIMILIEN D'ABOS, Chevalier Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Boinville, Le Breuil, né & ondoyé dans la Chapelle du Château de Binanville, le 30 Mai 1651, & batisé dans l'Église d'Arnouville, le 7 Juillet 1655, servit en qualité d'Aide-de-Camp des armées du Roi, par Brevet du 8 Mai 1689, où il est qualifié de *Marquis de Binanville*, & les années suivantes, jusqu'en 1695. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement des Commissaires-Généraux, du 28 Septembre 1698. Après avoir mené une vie très-languissante, il mourut le 4 Novembre 1700. Son corps fut transporté le 6 suivant, dans l'Église d'Arnouville, où il est inhumé. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1681, *MARIE-ANNE D'ABOS*, sa cousine-germaine, fille d'ACHIN D'ABOS, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Lieutenant-Général de la Cavalerie Portugaise, & de *Violante de Brito*, d'une ancienne Maison de Portugal. Elle mourut au Château de Binanville le 6 Juillet 1694, & fut inhumée dans l'Église

d'Arnouville. Ils eurent pour fils unique :

VIII. LOUIS-MAXIMILIEN D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Boinville, Le Breuil, Lartoire & Montmors, né au Château de Binanville le 3 Mai 1689, ondoyé dans la Chapelle du Château, & baptisé à Saint-Sulpice à Paris, le 11 Mai 1693. Il n'étoit âgé que de onze ans à la mort de son père, & il eut pour tuteur *Louis-Denis de Rubantel*, Marquis de Maudétour, Lieutenant-Général des armées du Roi, son grand-oncle, lequel étant décédé en Avril 1705, l'institua, par son testament, son légataire universel. En cette qualité, il devint Seigneur des Terres de Mezières & de la Breteche, près Magny en Vexin. Il fut Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, en attendant l'âge pour pouvoir être pourvu d'une charge de Conseiller au même Parlement, dans laquelle il fut reçu le 5 Août 1711. Il hérita des biens maternels d'*Élisabeth-Renée de la Noë*, sa cousine-germaine, veuve, sans enfans de *Guillaume de Karuel*, Chevalier, Seigneur de la Pasnière, & fille de *François-Louis de la Noë*, Seigneur de la Noë, la Barre, Gifay, & d'*Élisabeth d'Abos*. Elle mourut le 23 Mai 1742; & par le partage de sa succession, fait entre ses cohéritiers, le 21 Juin 1743, les Terres de la Barre, le Baustraux, Gifay, Saint-Ouen, Mancelle & Villers, lui échurent. Il se démit de sa charge de Conseiller au Parlement en faveur d'*Antoine-Maximilien*, qui suit; il avoit époulé, par contrat du 16 Février 1726, *Louise-Geneviève Bayn de Cormery*, née posthume le 9 Novembre 1710, fille de *François de Bayn*, Chevalier, Seigneur de Cormery, de Mancheville, &c., & de *Marie-Louise Lottin de Charny*, ses père & mère, qui étoient décédés. Elle fut sous la tutelle de *Louise Beuryer*, son aïeule maternelle, dont elle recueillit la succession au mois d'Avril 1727, mourut le 26 Novembre de la même année, le 14^e jour d'une couche, & elle fut inhumée dans l'Église d'Arnouville.

IX. ANTOINE-MAXIMILIEN D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Binanville, Mancheville, Embos, né au Château de Binanville le 4 Novembre 1726, ondoyé dans la Chapelle du Château, reçut les cérémonies du baptême dans l'Église de *Saint-Pierre-aux-Bœufs* en la cité à Paris. Il fut pourvu, sur la démission de son père, de la charge de Conseiller au

Parlement de Paris, dans laquelle il fut reçu le 22 Juillet 1749, & fut distribué à la première Chambre des Enquêtes. Il est mort en 17... & avoit époulé Demoiselle *N. le Vasseur-d'Herouville*, dont un fils, qui suit;

X. N... D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Binanville, &c., appelé *le Marquis d'Abos*, l'un des premiers Chambellans de MONSIEUR, & Capitaine d'Infanterie dans son Régiment, marié par contrat signé par le Roi, la Reine & la Famille Royale, le 25 Août 1776, avec Demoiselle *de Chavagnac*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, dont nous ignorons la postérité, que nous avons demandée par une lettre.

Seigneurs

de THEMERICOURT & de LARTOIRE.

VI. ACHIN D'ABOS, second fils de MAXIMILIEN & de *Geneviève Hennequin*, Seigneur en partie de Themicourt, baptisé le 16 Janvier 1616, servit Cadet dans le Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de *M. de Mauffan*, son oncle. En 1633, il se trouva au siège de la Motte, en qualité de volontaire, & eut une Compagnie dans le Régiment de *M. de Belbrune*, son cousin, par Brevet du 10 Août 1636; passa en Portugal avec plusieurs autres Officiers que le Cardinal de *Richelieu* y envoya pour soutenir la révolution qui s'y fit en faveur du Duc de BRAGANCE, qui fut proclamé Roi de Portugal, sous le nom de JEAN IV; eut la seconde Compagnie des Chevaux-Légers qui fut levée dans ce Royaume, par Brevet du 26 Septembre 1641; servit, en cette qualité, jusqu'au 4 Juillet 1646, qu'il fut nommé Commissaire-Général de la Cavalerie de la province de Trasmontès; puis il commanda, en la même qualité, la Cavalerie dans celle d'Allintejo, pendant les années 1647, 1648 & 1649, qu'il fut fait Lieutenant-Général dans l'armée de la même province, par Brevet du mois d'Avril 1649; & il servit, en cette qualité, depuis 1650 jusqu'en 1660, qu'il fut fait Général de la Cavalerie dans l'armée de la province de Bara, par Brevet du 15 Décembre 1661. Pendant tout ce temps, il se distingua dans toutes les actions qui se passèrent entre les Portugais & les Espagnols. Les gazettes de ce temps, & autres écrits publics, en font une mention honorable, & le Comte d'*Eriçera*, Seigneur portugais, qui,

par son *Histoire des guerres de Portugal*, a mérité le nom de *Tite-Live portugais*, parle des belles actions d'ACHIN D'ABOS, Seigneur de Themericourt, ainsi que le Sieur de la Clede, qui nous a donné en François l'Histoire de ces guerres, qui n'est, à proprement parler, qu'une traduction de celle du Comte d'Erifera. On conserve dans la famille beaucoup de lettres que JEAN IV, Roi de Portugal, ALPHONSE, son fils, la Reine Régente, & le Prince DON PEDRE, qui succéda à la Couronne après la déposition d'ALPHONSE, son frère, lui écrivirent pour marquer la satisfaction des services qu'il leur avoit rendus. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Christ, qui est celui que porte le Roi de Portugal, & eut une Commanderie considérable; mais soit par amour pour sa patrie, soit qu'il se vit déchu de la faveur qu'il avoit eue, il se détermina à repasser en France sous le prétexte de mettre ordre à ses affaires, & il se servit de l'occasion de l'Infante de Portugal, qu'on conduisoit pour aller épouser le Roi d'Angleterre. Il obtint enfin son congé, qu'on lui avoit plusieurs fois refusé, mais seulement pour le temps nécessaire à terminer ses affaires en France, & à condition de revenir en Portugal, où ses emplois & ses honneurs lui seroient conservés. De retour en France, il fit l'acquisition de la Terre de Lartoire. Paroisse des Essarts, où il mourut le 7 Avril 1681, après avoir été maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'État du Roi, le 21 Mai 1667. Il avoit épousé, dans la ville d'Elvas en Portugal, *Violante de Brito*. Dame portugaise, d'une ancienne Maison de ce Royaume, dont il eut :

1. ÉTIENNE, né à Borbas en Portugal, Moufquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi de France en 1674, mort jeune & sans alliance;
2. Et MARIE-ANNE, née dans la ville d'Elvas en Portugal, mariée, par contrat du 22 Février 1661, à MAXIMILIEN D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Binanville, son cousin-germain. Elle est morte au château de ce nom, le 6 Juillet 1694, & est inhumée dans l'Église d'Arnouville.

Seigneurs

de JAUCOURT & de THEMERICOURT.

VII. LÉONOR D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Jaucourt & de Themericourt, 5^e fils de

MAXIMILIEN & de Genevière Hennequin, né au Château de Binanville le 22 Juillet 1622, & baptemisé le 3 du même mois 1623, passa en Portugal & y servit avec son frère ACHIN. Il partagea la succession de son père avec ses frères & sœurs, le 1^{er} Juin 1651, fut maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, par Arrêt du Conseil d'État du Roi du 21 Mai 1667, & vendit la Terre de Themericourt. Il épousa : 1^o par contrat du 24 Octobre 1644, *Catherine de Fredet*, fille de *Mery*, Chevalier, Seigneur de Jumauville & de l'Hôtel du Bois, & de *Françoise Arnoul* : & 2^o par contrat du 30 Août 1666, *Charlotte Esther le Tiran*, fille de *Jean le Tiran*, Chevalier, Seigneur de Fremainville, & de *Marthe de Montet*. Du premier lit vinrent :

1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, baptemisé à Jumauville le 1^{er} Septembre 1645. Il servit sur mer avec son frère GABRIEL, Chevalier de Malte, rapporté ci-après; eut part aux actions de ce brave Chevalier, & commanda un vaisseau faisant course sous le pavillon de Malte, contre les Turcs, étant de conserve avec le Chevalier de la Barre. Ils attaquèrent une *Sultanne*, gros vaisseau turc, & le sieur de Themericourt, après avoir perdu beaucoup de soldats, étant prêt de s'en emparer, celui qui commandoit cette *Sultanne*, fit mettre le feu aux poudres, & ils auroient péri l'un & l'autre, si le Chevalier de la Barre n'eût quitté la *Sultanne* qu'il attaquoit de son côté, & ne fut venu au secours de son frère. Cependant MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'ABOS s'en empara; mais ayant été blessé de plusieurs coups dans le combat, il mourut peu de temps après. Voyez *l'Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom.V.
2. GABRIEL D'ABOS, dit le Chevalier de Themericourt, baptemisé le 15 Décembre 1646, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, le 7 Août 1663. Il servit, dès sa plus tendre jeunesse, sur le vaisseau du Comte de Binanville, son oncle, qui lui donna, ainsi qu'à MAXIMILIEN-FRANÇOIS, son frère, dont on vient de parler, un vaisseau à chacun sur la prise qu'il avoit faite sur les Turcs, avec lesquels ils firent la course contre les Infidèles, & attaquèrent, dans le canal de *Samos*, une caravane richement chargée, & composée de quinze vaisseaux, dont ils en prirent plusieurs, & dissipèrent le reste.

En 1668, ces deux frères étant dans le port de Nifo, Isle de l'Archipel, pour radouber leurs vaisseaux, ainsi que le Cheva-

lier de *Verüe* & le Sieur de *Bremond*, ils furent attaqués par cinquante-quatre galères turques, commandées par le Capitaine *Bacha*, qui menoit un secours d'hommes, de vivres & de munitions au siège de Candie. Les deux frères *Themericourt*, quoique leurs vaisseaux fussent en mauvais ordre, & que ceux du Chevalier de *Verüe* & de *Bremond* fussent absolument hors d'état de servir, ils se déterminèrent d'amarer leurs deux vaisseaux ensemble avec des cordages, en sorte qu'ils bouchèrent l'entrée du port, & ils attendirent ainsi généreusement que ces galères les attaquassent. En effet, le combat commença à la pointe du jour, & ils esuyèrent toute l'artillerie des galères : la leur répondit aussi vivement, ayant fait passer tous les canons de leurs vaisseaux du côté des Turcs. Ceux-ci, voyant qu'ils ne pouvoient pas en venir à bout, ni pénétrer dans le port pour les attaquer des deux côtés, se déterminèrent à faire descendre des troupes à terre, qui, par leur feu continuel, les incommodèrent beaucoup. Ils brûlèrent aussi les agrès des vaisseaux du Chevalier de *Verüe* & de l'aîné *Themericourt*, qui étaient sur le rivage, ce qui leur causa une perte estimée plus de 30,000 livres. Enfin, les Turcs désespérant de pouvoir les forcer, ayant perdu beaucoup de monde, plusieurs de leurs galères, qui étoient coulées à fond, d'autres endommagées, & se voyant hors de combat, prirent le parti de les abandonner & de faire battre la retraite, & se retirèrent dans l'Isle d'Armentières, pour se radouber, où ils restèrent pendant plusieurs jours. Les frères *Themericourt* les y suivirent, & demeurèrent plusieurs jours à la vue du port d'Armentières; mais les galères turques ne voulurent pas risquer un second combat. La *Gazette de France* & les Nouvelles publiques, ont fait le récit de cette belle action, & rapporté qu'il fut tiré, en moins de vingt heures de temps, plus de 4000 coups de canon, sans le feu de la mousqueterie. Le Chevalier de *Themericourt* y fut légèrement blessé, ce qui ne l'empêcha pas (comme on vient de le dire), de poursuivre les galères turques.

Ces deux frères continuèrent de faire la course contre les Infidèles, tantôt ensemble, tantôt séparément. Le Chevalier fit une prise considérable, estimée plus de 50,000 écus. En la conduisant au port de Malte, il fut attaqué par cinq vaisseaux Barbaretsques, contre lesquels il se défendit pendant trois jours. Ce ne fut que le dernier qu'il perdit sa prise, & les Corsaires

l'abandonnèrent. Il tâchoit de gagner le port de Malte, lorsqu'il survint une tempête considérable, qui jeta son vaisseau, déjà endommagé du dernier combat, qu'il venoit d'esuyer, & le fit échouer sur les côtes de Tunis, où les habitans recueillirent les débris de son vaisseau, & le firent esclave. Les Tunisiens, ayant appris que c'étoit le Chevalier de *Themericourt*, dont ils connoissoient la valeur par eux-mêmes, crurent que c'étoit un présent digne d'être envoyé au Grand-Seigneur MAHOMET IV du nom. On le transféra à Constantinople, où il fut mis dans le château des Sept-Tours; mais MAHOMET IV l'ayant voulu voir, il fut transféré à Andrianople, où il faisoit sa résidence ordinaire. L'ayant fait venir devant lui, il lui demanda *si c'étoit lui qui, avec son vaisseau seul, avoit attaqué tant de fois ceux de ses sujets ou de ses alliés, & qui avoit eu la témérité de se défendre contre cinquante-quatre de ses galères*. Le Chevalier lui répondit que c'étoit lui-même. Le Grand-Seigneur loua beaucoup sa valeur, lui dit que c'étoit dommage qu'un aussi brave homme fut Chrétien, & offrit, s'il vouloit se faire *Musulman*, de lui donner le commandement général de ses vaisseaux, dignité appelée *Capitan Bacha*, avec 100,000 piastres & une Princesse de son sang pour femme. Ce généreux Chevalier refusa toutes ses offres éblouissantes, qui auroient pu tenter un jeune homme de vingt-quatre ans, & répondit avec fermeté au Grand-Seigneur: qu'il étoit né *Chrétien, Gentilhomme, & qu'il étoit de plus engagé dans un Ordre qui fait un vœu particulier de vivre & mourir en la foi de Jésus-Christ & de se défendre, au péril de sa vie & de son sang, son saint nom*. MAHOMET IV lui donna vingt-quatre heures pour se déterminer; mais il persista dans sa ferme résolution. Comme on vit que la douceur & les offres étoient inutiles, on employa la violence; on lui donna plusieurs fois la bastonnade, & on le mutila dans ses membres, sans pouvoir rien obtenir. Le Grand-Seigneur, touché de sa jeunesse, de sa fermeté & de sa valeur, lui auroit fait grâce, s'il n'en avoit été dissuadé par l'interprète *Panaioty*, qui avoit un grand crédit sur son esprit, & tenoit un rang considérable à la Porte: il étoit ennemi particulier du Chevalier, parce qu'il avoit été souvent faire du dégât dans une Isle de l'Archipel que MAHOMET avoit donnée à l'Interprète. Enfin, fatigué d'une si longue résistance, que la douceur des offres & la violence des tortures n'avoient pu vaincre, il ordonna

qu'on lui tranchât la tête; ce qui fut exécuté dans le Parvis du Serrail d'Andrinople, où son corps, partagé en quatre, avec cette inscription glorieuse : *Le fléau des mers est mort* & fa tête au bout d'une lance, restèrent exposés pendant quelques jours; mais de crainte que les Chrétiens n'enterrassent quelques parties du corps de ce généreux martyr, on fit jeter le tout dans la rivière qui passe à Andrinople. On dit cependant que les Capucins de cette ville ont recouvré sa tête, & la Congrégation de la *Propaganda Fide* a fait faire un procès-verbal de son martyr. (Voy. l'*Histoire de Malte*, par l'abbé de Vertot.)

3. LOUIS-LÉONOR D'ABOS, qui suit;
4. MARIE, bapnée à Themicourt le 1^{er} Mars 1635, mariée 1^o par contrat du 18 Novembre 1683 à *François le Bout*, Chevalier, Seigneur d'Echauvilliers, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Touraine; & 2^o en Janvier 1701, à *Nicolas de la Tournelle*, Chevalier, Seigneur d'Angers & de la Salle, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi. Elle est morte, veuve, sans enfans, en son château d'Echauvilliers, le 22 Avril 1743;
5. CATHERINE, née à Themicourt le 1^{er} Mars 1659, mariée par contrat du 23 Juin 1686, à *Charles de Hallot*, Chevalier, Seigneur de la Chartre, Capitaine dans le Régiment de Vendôme. Elle mourut à Mantes, laissant une fille unique, & plusieurs autres enfans morts jeunes.

LÉONOR D'ABOS eut aussi de *Charlotte d'Espher le Tiran*, sa seconde femme :

CHARLES-JACQUES D'ABOS, Seigneur de Jaucourt, bapné à Themicourt le 18 Octobre 1669, & mort au Château de Binanville le 23 Août 1741. Il avoit épousé, par contrat du 17 Février 1702, *Élisabeth de Bouju*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Cigy & du Bosc-le-Borgne, morte sans postérité à Femainville, où elle est inhumée.

VII. LOUIS-LÉONOR D'ABOS, bapné à Themicourt le 6 Mars 1654, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 8 Novembre 1667, Page de la Grande-Écurie du Roi en 1671, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, fut blessé très-dangereusement à un siège, & mis au nombre des morts dans les nouvelles publiques. Étant devenu, par la mort de ses deux frères aînés, le chef de sa famille, il quitta la croix, se maria, & se retira à Rouen, avec la famille de sa femme. Il y mourut en odeur de sainteté, &

est inhumé aux Carmes-Déchauffés de cette ville. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1683, *Marguerite Labbé*, fille de *Georges Labbé*, Chevalier, Seigneur d'Épreville, & de *Marguerite le Page*, morte à Rouen. Il laissa pour fille unique :

MARIE-MARGUERITE D'ABOS, mariée par contrat du 26 Décembre 1703, à *Yves Maillet*, Chevalier, Seigneur de Friardel, près Orbec, vivante en 1751.

Seigneurs

de GRANDCAMP & SAINT-CLOUD en Auge.

IV. ROBERT D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Beauval & de Follainville, second fils d'ACHIN, & de *Denise de Boutigny*, eut en partage les Terres de Beauval & de Follainville. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1578, *Marguerite de Monnay*, Dame de Grandcamp en la Vicomté d'Orbec, Bailliage d'Evreux, de Saint-Cloud en Auge, la Barberie & la Francardière, fille, héritière en partie de *Jean de Monnay*, Écuyer, Seigneur de Gauville, & de feu *Marguerite de Foulonges*. Elle est nommée dans plusieurs actes des années 1597 & 1599. Étant veuve, elle se maria par contrat du 15 Mai 1598, à *Guillaume de Bonnechose*, Écuyer, Seigneur de la Boulaye & Saint-Jean de Thenney en partie. Voy. BONNECHOSE. De son premier mari elle eut :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. CLAUDE, Écuyer, Seigneur de Saint-Cloud en Auge, marié à *N... Pilleuille*, dont il n'eut point d'enfans;
3. Et MARGUERITE, femme, par contrat du 20 Février 1623, de *Thomas de Bonnechose*, Écuyer, Seigneur de la Volotière.

V. ANDRÉ D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, servit à l'arrière-ban suivant un certificat du 4 Novembre 1636, fut employé au rôle des Nobles du Bailliage d'Evreux, par Sentence des Commissaires au Règlement des Tailles, du 3 Mai 1641, & fut déchargé, comme *Noble*, des droits de francs-fiefs, par Ordonnance du 14 Février 1657. Demeurant à Grandcamp, étant âgé de soixante-douze ans, il eut acte de la présentation de ses titres de noblesse pardevant M. de *Marle*, Intendant d'Alençon, où il fit comprendre tous ses enfans, le 22 Juin 1667. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1623,

Marguerite de Bonnechose, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Calende & de la Pallezière, & d'*Anne de Glesquin*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. CLAUDE, marié à *Barbé du Moulinet*, veuve de *N... des Hayes d'Épinay*;
3. ANDRÉ, âgé de trente-trois ans en 1667, vivant en 1697, & mort Prêtre & Curé de Grandcamp;
4. FRANÇOIS, Écuyer, âgé de trente ans en 1667;
5. PIERRE, âgé de vingt-quatre ans en 1667;
6. CHARLES D'ABOS, Chevalier, Seigneur de Saint-Cloud, qui fut Capitaine de Cavalerie & Major du Régiment de Clermont, d'où il fut tiré & choisi par LOUIS XIV en 1697, pour être auprès du Comte de *Toulouze*. Il fut Lieutenant de ses Gardes, & mourut le 18 Février 1716, étant à la chasse dans la plaine de Bellancour, entre le bois de Boulogne, ayant été écrasé par son cheval, qui s'abattit : il fut enterré le jour suivant à Saint-Eustache. Il avoit épousé *Marguerite Bitaut*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Chizé & du grand & petit Riou, & de *Madeleine de Coulange*, morte avant son mari, dont deux filles, savoir :

CHARLOTTE-MARGUERITE-FRANÇOISE D'ABOS, mariée par contrat du 1^{er} Mai 1715 à *Louis-Thomas d'Angerville-d'Auvrecher*, Chevalier, Seigneur de Grainville, de Heulan, &c., mort en 1719, dont elle a eu un fils. Elle s'est remariée, le 24 Novembre 1722, à *Michel-Joseph d'Effon*, Chevalier, Seigneur de Douville, dont elle a des enfans;

Et MARGUERITE-ÉLISABETH-ÉLÉONORE, mineure en 1717, morte sans alliance.

- 7, 8 & 9. Et trois filles, comprises avec leurs frères dans la maintenue de noblesse du 22 Juin 1667.

VI. NICOLAS D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, né en 1630, épousa, par contrat du 25 Juillet 1670, *Renée du Bois*, fille de feu *Pierre du Bois*, Écuyer, Seigneur du Parc, & de *Susanne de Bonenfant*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. ANNE, mariée par contrat du 14 Novembre 1699, avec *Louis Lucas*, Écuyer, Seigneur de Clermont, fils de *Jean* & de *Jeanne-Élisabeth de Bec-de-Lievre*.

VII. CLAUDE D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, épousa, par contrat du 6 No-

vembre 1706, *Marie Allorge*, fille d'*Anne*, Écuyer, Seigneur de Malicorne, & d'*Agnès Mauduit*. Elle se maria à *Georges de Bretignère*, Écuyer, Conseiller du Roi, Maire perpétuel & Lieutenant-Général de la ville de Verneuil. Elle eut de son premier mari :

VIII. JACQUES-CLAUDE-PIERRE D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, né le 30 Octobre 1718, qui épousa : 1^o par contrat, reconnu le 21 Mars 1740, *Marguerite-Henriette de Vaumesle*, fille de *Jean-Batiste*, Écuyer, Seigneur & Patron de Saint-Michel de Livet, & de *Catherine du Bois*, nièce de *Renée du Bois*, femme de NICOLAS D'ABOS, Seigneur de Grandcamp; & 2^o le 11 Février 1777, Demoiselle *N... le Grix de la Fontelaye*, fille de *N... le Grix*, Écuyer, Seigneur de la Fontelaye, & de *N... Frogex*. Du premier lit il a eu :

IX. PIERRE-JACQUES D'ABOS, né le 12 Février 1741, mort en Avril 1771, sans postérité de son mariage, contracté en Février 1767, avec *Constance de Liberge*, fille de *N... de Liberge*, Écuyer, Seigneur & Patron de Grandchain. Elle est décédée en Mars 1778.

Seigneurs de LA PELLETIÈRE, près Châteauneuf, au Bailliage de Chartres, &c.

IV. CHARLES D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Herville, troisième fils d'*Achin* & de *Denise de Boutigny*, fut exempté du ban & arrière-ban par le Roi, le 9 Février 1695, en considération de ses services, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, obtint exemption du logement de gens de guerre, le 23 Décembre 1696; & eut ordre, le 25 Août 1697, de lever une Compagnie de cent hommes de pied. Il vendit à GILLES D'ABOS, son frère, le 8 Mars 1608, tous les droits qu'il pouvoit avoir sur les Terres & Seigneuries de Herville, de Themicourt, avec le quint de la Terre de Boitly, du chef de *Denise de Boutigny*, leur mère. Il épousa, le 17 Septembre 1686, *Anne de Canquelin*, fille de *Denis*, Seigneur de la Pelletière, & de *Claude de Denise*. Elle étoit veuve le 16 Mai 1626, & elle eut la garde-noble de ses enfans, qui sont :

1. MAXIMILIEN, qui fuit;
2. CHARLES, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;

3. Et LOUISE, mariée, par contrat du 1^{er} Juillet 1612, avec *Tannegui de l'Estang*, Écuyer, Seigneur du Labit, fils de feu *Jean de l'Estang*, Écuyer, Seigneur du Labit & de Mandreville, & de *Sufanne Guerdard*.

V. MAXIMILIEN D'ABOS, Écuyer, Seigneur de la Pelletière & de Marville-le-Moutier-Brulé, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans plusieurs actes des 9 Juillet 1629 & 8 Février 1631, eut commiffion, le 13 Août 1636, de lever une Compagnie de cent hommes de pied, pour le service du Roi. Il fut présent au contrat de mariage de CHARLES D'ABOS, son frère, & à celui de LOUIS D'ABOS, son neveu, le 18 Juin 1662. Il étoit mort en 1668, & avoit épousé, par contrat du 22 Mai 1625, *Marguerite Viole*, fille d'*Euf-tache Viole*, Écuyer, Seigneur de Soullers, & de *Judith de Boulainvilliers*. Étant devenue veuve, elle eut acte de la représentation des titres de noblesse de son mari pardevant M. de *Marle*, Intendant d'Alençon, & déclara n'avoir que deux filles, favoir :

ANGÉLIQUE D'ABOS, mariée avec *Louis de Recard*, Écuyer, Seigneur de Saint-Martin, d'avec lequel elle étoit séparée le 24 Janvier 1669;

Et CATHERINE D'ABOS, mariée par contrat du 17 Août 1649 avec *Louis de Boulène*, Écuyer, Seigneur de la Tourneuve.

Seigneurs de SAINT-HILARION.

V. CHARLES D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Saint-Hilarion, près Châteauneuf, fils puiné de CHARLES, & d'*Anne de Canquelin*, servit au siège de Gravelines en qualité d'homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de la *Meilleraye*, suivant plusieurs certificats. Il reçut un aveu le 30 Décembre 1653, & mourut le 28 Janvier 1662. Il avoit épousé, par contrat du 28 Décembre 1626, *Anne du Tertre*, fille de feu *Louis*, Écuyer, Seigneur de Montaigu, & de *Catherine Lépine*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Marville, Enseigne dans le Régiment Cardinal en 1655, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Lorraine, tué au siège de Mont-Médi;
3. MARGUERITE, mariée à *François le Verrier*, Écuyer, Seigneur de la Leu;
4. MARIE, alliée, à l'âge de vingt-cinq ans à

Claude de Mazis, Écuyer, Seigneur de Nuifement, près Evreux. Elle vivoit encore en 1701;

5. Et ÉLISABETH, qui fut présente au contrat de mariage de son frère en 1662.

VI. LOUIS D'ABOS, Écuyer, Seigneur de Saint-Hilarion & de Marville-le-Moutier-Brulé, épousa, par contrat du 18 Juin 1662, *Marie le Tellier*, fille de feu *Hector le Tellier* & de *Marie Naugors*. Elle étoit veuve le 7 Juin 1686. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. FRANÇOIS, tué au service sans alliance;
3. CHARLES, Écuyer, Seigneur de Marville, qui passa procuration à sa mère le 7 Juin 1686, & fut tué au siège de Philisbourg, sans postérité;
4. Et MARIE-LOUISE, née le 14 Janvier 1675, baptisée dans la Paroisse de Saint-Hilaire-du-Mont à Paris, reçue à Saint-Cyr en 1687, & morte sans alliance.

VII. CLAUDE D'ABOS, Écuyer, Seigneur de la Pelletière & de Saint-Hilarion, servit depuis 1680 jusqu'en 1697 dans le Régiment de Royal-Cavalerie, dont il fut Aide-Major, & ensuite dans les Gendarmes de la Garde. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu de M. *Phéipeaux*, Intendant de Paris, le 4 Septembre 1701, étant alors âgé de vingt-six ans. Il épousa, 1^o par contrat du 5 Mai 1699, *Élisabeth de Baudouin*, fille de feu *François de Baudouin*, Écuyer, Seigneur de la Chapelle, & d'*Élisabeth de Villereau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Ambroïse-Marie de Grandmesnil*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de Mellé & de Crepainville, & de *Gabrielle de Fillemain*. De ce second lit font issus :

1. LOUISE-MADELEINE, morte jeune & sans alliance;
2. Et LOUISE-AMBROISE, mariée, 1^o par contrat du 8 Novembre 1724, à *Pierre d'Urville*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, mort en Allemagne, sans postérité, en Avril 1748; & 2^o *Charles-Gilles le Cornu*, Chevalier, Seigneur d'Oinville, Capitaine au Régiment d'Enghien, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Dreux, sans enfans.

Les armes : de fable, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1.

ABOS DE FOLLAINVILLE-PALLETIÈRE : Famillé de Normandie, Généralité

d'Alençon, qui fut maintenue dans sa noblesse le 22 Juin 1667.

MAXIMILIEN D'ABOS DE BINANVILLE fut reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

GABRIEL D'ABOS DE THÉMERICOURT fut aussi reçu Chevalier de Malte le 7 Août 1663.

LOUIS D'ABOS DE BINANVILLE, qui fut reçu le 11 Août 1711 Conseiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

De cette famille étoit MARIE-LOUISE D'ABOS DE SAINT-HILARION, née en 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1683, après avoir prouvé sa noblesse, depuis BERTIN D'ABOS, Seigneur de Théméricourt, qui épousa en 1516 *Françoise de Silliquet*, qui étoit le quart ayeul de ladite *Marie-Louise*.

Les armes: *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

ABOSVILLE (D'): *de sinople, au château antique de trois tours d'argent.*

I.

ABOT DE CHAMPS-DE-LA-METRUINIÈRE: Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1666 & le 3 Juillet 1667.

I. JEAN ABOT, Écuyer, Sieur de Mellad, & *Jeanne*, sa femme, vivans le 30 Juillet 1399, eurent pour fils:

II. PIERRE ABOT, Écuyer, Seigneur de Gournai en 1463, qui fut marié avec *Jeanne Gabelle*, dont est issu:

III. DENIS ABOT, Sieur de la Chaîse, à cause de sa mère. Il épousa, le 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, mère de

IV. GUILLAUME ABOT, Conseiller ordinaire en la Cour des Grands-Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, depuis Conseiller au Parlement de Paris. Il fut marié, le 15 Mars 1522, avec *Agnès Croquet*.

V. GILLES ABOT, leur fils, Écuyer, Seigneur de la Chaîse & de Champs, fut Enseigne de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Gentilhomme servant de Sa Majesté. Il servit à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit à Rouen, le 5 Janvier 1597; de son mariage accordé le 28 Juin 1580, avec *Françoise de Sanfavoit*, est issu:

VI. ANTOINE ABOT, Sieur de Champs, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, le 31

Mai 1636, Gentilhomme servant de Sa Majesté, marié le 13 Janvier 1618, avec *Renée de Pasts*, dont naquit:

VII. PIERRE ABOT, Sieur de Recay & de Champs, Lieutenant dans le Régiment de Picardie, qui se maria le 7 Mars 1658 avec *Marie du Chesnay*; de ce mariage sortit:

VIII. JACQUES ABOT, Sieur de Recay, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683 avec *Marguerite Picard*.

IX. PIERRE ABOT, leur fils, Sieur de Champs, épousa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, dont est né, le 29 Mai 1718,

X. PIERRE-RENÉE ABOT, reçu Page du Roi en sa Petite-Écurie, le 16 Août 1734.

Les armes: *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à une coquille d'argent; au 2 & 3, d'argent, à une branche de fougère, posée en pal.*

II.

§ ABOT-DE-CHAMPS, Famille noble originaire du Perche, Diocèse de Séez, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, dont nous allons parler ici, d'après l'*Armorial de France*, reg. I, pag. 6.

I. JEAN ABOT, Écuyer, Seigneur de Mellay, & *Jeanne*, sa femme, vivoient le 30 Juillet 1399. Ils laissèrent de leur mariage:

II. GUILLAUME ABOT, 1^{er} du nom, Écuyer vivant le 16 Juin 1400, qui, de sa femme, qu'on ne connoit point, laissa pour fils:

III. PIERRE ABOT, 1^{er} du nom, Écuyer, Sieur de Gournay, en 1463, marié à *Jeanne Gabelle*, fille & héritière de *Jacques Gabelle*, Sieur de la Chaîse, dont vint:

IV. DENIS ABOT, Écuyer, Seigneur de la Chaîse, de Loiselère, du Jarollay, & de la Grande Bretonnière, qui donna son aveu & dénombrement, le 25 Juin 1532, à *Marie de Luxembourg*, Duchesse douairière du Vendômois, & Dame de Nogent-le-Rotrou, à cause de ladite Terre & Seigneurie de la Chaîse, mouvante de la Châtellenie de Nogent. Il avoit épousé, par contrat du 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, & en eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. JEAN, Curé, Chanoine de Notre-Dame de Mortagne;
3. FRANÇOIS, Sieur de la Mauvezinière;

4. Et PIERRE, qui fit un accord avec ses frères aînés, sur les différens qu'ils avoient eus pour les partages des biens de leurs père & mère.

V. GUILLAUME ABOT, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de la Chaife, Conseiller ordinaire en la Cour des Grands-Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, ensuite Président en l'Echiquier, & Chancelier d'Alençon, puis Conseiller au Parlement de Paris, avoit épousé, le 15 Mars 1522, *Agnès Croquet*, fille de *Mathurin Croquet*, citoyen de Paris, & de Noble *Agnès Goulas*, dont :

1. GUILLAUME, Écuyer, Seigneur du Réray en Bourbonnois, Conseiller au Parlement de Paris;
2. GILLES, qui suit;
3. Et GALOIS, Chevalier, Seigneur de la Chaife, Gentilhomme de la Maison du Roi.

VI. GILLES ABOT, Écuyer, Seigneur du Réray, de la Chaife & de Champs, Enseigne des cent gentilshommes de la Maison du Roi, & Gentilhomme servant de Sa Majesté, servit en qualité d'Enseigne, à la Cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, faite dans la ville de Rouen, le 5 Janvier 1597. Il avoit épousé, le 28 Juin 1580, *Françoïse de Sanjavoïr*, fille de Noble Seigneur Messire *Jean de Sanjavoïr*, Chevalier, Seigneur de Gourrigue, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Bertranne-le-Grand*. De ce mariage vint :

VII. ANTOINE ABOT, Écuyer, Seigneur de Champs, créé Chevalier de l'Ordre du Roi, le 31 Mai 1636, Gentilhomme servant de Sa Majesté & Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes du Comte de *Trefmes*. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1618, *Renée du Pasli*, fille de *Jacques du Pasli*, Sieur de la Haye, Lieutenant particulier à Mortagne, & d'ESPIRTE ABOT, leurs enfans furent :

1. JEAN ABOT, Écuyer, Seigneur de Champs & de Lignerolles, qui a fait postérité; mais elle nous est inconnue;
2. Et PIERRE, qui suit.

VIII. PIERRE ABOT, II^e du nom, Écuyer, Sieur du Réray & de Champs, Lieutenant au Régiment de Picardie, épousa, le 7 Mars 1658, *Marie du Chesnay*, fille de *Charles du Chesnay*, Écuyer, Sieur du Marais, & de *Marie de Gueroult*, dont :

IX. JACQUES ABOT, Écuyer, Sieur du Réray, de Champs, Seigneur de Hautpoix, maintenu dans sa noblesse par ordonnance

de M. de Marle, Commissaire départi dans la Généralité d'Alençon, du 4 Juillet 1666, sur les preuves qu'il en fit depuis 1399. Il fit hommage au Roi de sa Terre & Seigneurie de Hautpoix, en sa Chambre des Comptes à Rouen, le 2 Mars 1697, qu'il tenoit dans la mouvance de la Châtellenie de Mortagne, avoit épousé, le 19 Novembre 1683, *Marguerite Pelard*, fille de *Pierre Pelard*, Sieur de la Ronce, & de *Marguerite Guillé*. De ce mariage sortit :

X. PIERRE ABOT, III^e du nom, Écuyer, Seigneur de Champs, au pays du Perche, Diocèse de Séez, où il demouroit, qui épousa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, fille de *Renée Barril*, Écuyer, Seigneur & Patron de Feings, Mauregard, &c., Conseiller Secrétaire du Roi, Lieutenant Criminel au Bailliage de Mortagne, & de *Madeleine Moreau*, dont est issu :

XI. PIERRE-RENÉE ABOT-DE-CHAMPS, Écuyer, né le 29 Mai 1718, reçu Page du Roi en sa Petite-Écurie, le 16 Août 1734, sur ses titres de noblesse qu'il produisit alors en remontant à JEAN ABOT, Écuyer, Seigneur de Mellay, vivant en 1399.

Il y a d'autres branches de cette famille que nous ne connaissons point.

Les armes : *écartelées au 1 & 4, d'azur, à une coquille d'argent; au 2 & 3, à une branche de fougère, de sinople, posée en pal.*

ABOVAL, en Picardie : *d'azur, à trois merlettes d'argent, rangées en chef.*

ABOUAT : *fascé d'argent & de gueules de six pièces.*

ABRAHAM, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de sable, accompagnées de dix étoiles de gueules, 4 & 3, 2 & 1.*

ABRANTES (Ducs d'), sortis de la Maison Royale de Portugal. Le premier Duc de ce nom fut ALPHONSE de Portugal-Alencastro, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro & de Val-de-Fuentes, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques en Portugal, Conseiller d'Etat pour la Guerre, Général des Galères, & Grand Justicier du Royaume de Portugal; second fils d'ALVARO de Portugal-Alencastro, Duc d'Aveiro, & de JULIENNE de Portugal-Alencastro. ALPHONSE fut fait Général des Galères du Royaume en 1625, & créé Duc d'Abrantes & Grand d'Espagne

par PHILIPPE IV, Roi d'Espagne en 1645. Il épousa ANNE DE SANDE-PADILLA-BOBADILLA, Marquise de Val-de-Fuentes en Castille, fille unique d'ALVARE DE SANDE, premier Marquis de Val-de-Fuentes, & de *Marie-Anne de Padilla-Bobadilla*, héritière du Comte de *Méjorada*. En étant resté veuf le 26 Janvier 1649, il embrassa l'état ecclésiastique, ce qui donna lieu à une dispute de la part des Grands d'Espagne, qui ne voulurent point que dans les Chapelles il eût séance sur leur banc avec sa soutane; ce qui fut décidé en leur faveur par le Roi d'Espagne. Il mourut le 28 Mars 1654, laissant de son mariage:

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaastro, Duc d'Abrantes, qui suit;
2. LOUIS de Portugal-Alencaastro, mort sans alliance;
3. Et MARIE de Portugal-Alencaastro, mariée le 22 Octobre 1654, avec *Pierre de Leyva-de-la-Cerda & la Cuéva*, Comte de Bannos, Marquis de Ladrada, duquel elle fut la première femme, & n'en eut qu'une fille.

AUGUSTIN, (ou, selon quelques-uns, CONSTANTIN) de Portugal-Alencaastro, Duc d'Abrantes, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro, de Sardeal, & de Val-de-Fuentes, Comte de Méjorada, Grand-Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, prétendit succéder aux biens du Duc d'Aveiro, au préjudice de Marie de Portugal-Alencaastro, sa cousine, mariée au Duc d'Arcos, soutenant que les filles ne pouvoient en hériter; mais il fut débouté de ses prétentions au mois d'Octobre 1679, & mourut au mois de Février 1720 âgé de 83 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Noronna*, fille de *Ferdinand de Noronna*, premier Duc de Linarès, & de *Marie-Anne de Sylva*. Les enfans sortis de ce mariage furent:

1. FERDINAND de Portugal-Alencaastro, Marquis de Val-de-Fuentes, qui suit;
2. JEAN-EMMANUEL-DE-LA-CROIX de Portugal-Alencaastro, Duc d'Abrantes en 1720 après la mort de son père, & de Linarès du chef de sa mère. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'Évêché de Malaga au mois de Novembre 1717, puis à celui de Cuença au mois de Mars 1721, & sacré le 7 Septembre suivant;
3. ANNE-AUGUSTINE de Portugal-Alencaastro, Religieuse au Couvent de l'Incarnation à Madrid;
4. ISABELLE de Portugal-Alencaastro, mariée en 1686 à *Bernard de Carvajal*, Commandeur d'Anjarada;

5. EMMANUELLE-FRANÇOISE de Portugal-Alencaastro, Dame-d'honneur des Reines d'Espagne MARIE LOUISE D'ORLÉANS & MARIE-ANNE DE BAVIÈRE-NEUBOURG, toutes deux femmes du Roi CHARLES II. Elle épousa en 1689 *Joseph-Bernardin Bazan-de-Bénavidés & Pimentel*, Marquis de Santa-Cruz, de Vifo & de Bajone, Grand d'Espagne, après la mort duquel, arrivée en 1694, elle se fit Religieuse aux Carmélites déchauffées à Madrid.

6. Et JOSEPH de Portugal-Alencaastro.

FERDINAND de Portugal-Alencaastro, Marquis de Val-de-Fuentes, Duc de Linarès, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, Lieutenant-Général de ses Armées, & Vice-Roi du Mexique, mourut avant son père en 1692. Il avoit été marié, le 26 Janvier 1685, avec *Léonore de Sylva*, Dame-d'honneur de la Reine, & fille de *Ifidore de Sylva Portugal*, Marquis d'Oran; & de cette alliance sortirent:

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaastro, mort jeune;
2. Et IGNACE de Portugal-Alencaastro, aussi décédé jeune.

Les armes: *d'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix, chargés chacun de cinq besans d'argent en sautoir, ayant un point de sable; & une bordure de gueules, chargée de huit tours d'or, posées trois, deux & trois, & un lambel d'argent à deux pendans, brochant sur les trois premières tours.*

Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tom. I, pag. 673 & suiv. Édition de 1736. Voy. au mot ALENCASTRO dans Moreri, nouv. Edit.

ABSOLU, Famille de l'Isle-de-France, qui porte: *de gueules, à une croix de Malte d'or, posée en cœur, & accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

MADELEINE ABSOLU, née le 4 Juillet de l'an 1681 du mariage de JACQUES ABSOLU, Écuver, Sieur de la Gatine, & de *Marie Charpi*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1692, & prouva sa noblesse depuis l'an 1536, que vivoit MAURI ABSOLU, Seigneur de Lannai, son quart-ayeul.

ABZAC, originaire du Périgord, où est une Forteresse de son nom. Cette Maison est reconnue, par son ancienneté, pour une

des premières de la Province, qui a été son berceau. Une généalogie de feu Charles d'Hozier remonte la filiation à HUGUES D'ABZAC, qui fit bâtir la Forteresse d'Abzac sur la Dordogne. Il étoit en 1220 Chevalier, Baron de Languais, sans doute du chef d'*Helinette de Languais*, sa femme. La même généalogie lui donne pour fils AIMAR D'ABZAC, Sénéchal pour le Roi d'Angleterre. Si on l'en croit encore, cet AIMAR D'ABZAC fut père de PIERRE.

Le Juge d'Armes de France ne doute point que la Maison d'Abzac n'ait toute cette ancienneté, & même qu'elle ne puisse encore aller au-delà. Mais comme feu M. Charles d'Hozier n'a point eu les titres originaux, garants des filiations, & que tout autre témoignage, quelque fidèle qu'il puisse être, n'a point lieu, on ne compte la descendance que depuis HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. N'ayant point reçu de mémoires particuliers de cette Maison, nous parlons d'après ce qu'on lit dans l'*Armorial de France*, reg. II, part. I.

I. HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338, servit avec deux Ecuyers es parties de Guyenne, sous Pierre de Marmande, Sénéchal du Périgord. On lui donne pour femme *Jeanne de Pradelle*, Dame de Beauregard. Quoi qu'il en soit, il fut père de trois fils, savoir :

1. AIMAR D'ABZAC, qui suit ;
2. ELIE, mort sans postérité ;
3. GANTONNET, qui paroît avoir été un des *Preux Chevaliers* de son temps. Il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1390, avec le Duc de Bourbon, Louis II, lorsque ce Prince alla mettre le siège devant Tunis. Il passa dans l'isle de Chypre ; après cette expédition, il fut Général des troupes de l'Eglise, sous le Roi JACQUES I, ou son fils JANUS ou JEAN II, durant les guerres contre les Génois, qui tenoient alors dans l'isle de Chypre la ville de Phamagouste. Il devint Connétable de ce Royaume, charge considérable, qui n'étoit donnée qu'aux Princes du Sang de Rois. Il revint mourir en France.

II. AIMAR ou ADHEMAR D'ABZAC, Seigneur d'Abzac, de la Douze, de Prouet, de la Cropte, de Montastruc, & des Château & Seigneurie de Beauregard, fit vente de la Terre d'Abzac, des forêts qui en dépendoient, & d'une autre Terre à Amalric ou Amauri

de Barrière, Chevalier, Habitant de la Cité de Périgueux, qui en reçut l'investiture le 16 Mai 1386, des mains du Comte de Périgord, *Archambaud*, IV^e du nom, surnommé *le Viel*.

AIMAR D'ABZAC épousa Noble *Catherine de Wals*, dite de *Boniface*, veuve d'*Archambaud-de-Barrière*, Dame de Villamblar, de Longuo près Mussidan, d'Hiran, de la Roche, de Ferrières, de Limeirac, &c., qui lui fit une donation universelle de tous ses biens, le 28 Mai 1394, à condition d'écarteler les armes de *Wals* & de *Boniface*. Il eut de son mariage :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. BERTRAND D'ABZAC, Seigneur de Doume, Chevalier. Il fut un zélé Partisan des Anglois. au nom desquels il conclut, le 10 Janvier 1421, un traité avec CHARLES DE BOURBON, Capitaine Génér. pour le Roi, & agissant au nom du Roi CHARLES VII, alors Dauphin. GANTONNET D'ABZAC, son oncle, lui légua tous les biens qu'il possédoit, c'est-à-dire les Seigneuries de Clarens, de Montelard, de Montledier, de Bregerac ou Bergerac, de Mourens, de Beauregard, avec une somme de mille francs d'or. *Guillemette de Boniface* lui fit aussi donation de la Paroisse de Mayac. Il mourut au tems de cette transaction, laissant deux fils tous deux appelés JEAN, morts sans postérité, & une fille, nommée MARQUISE.
3. JEAN D'ABZAC, qui eut pour son domaine la Seigneurie de Beauregard, avec d'autres biens assis dans la Paroisse de Boissac, vers la rivière de Creuze. Il fut père d'AMALRIC ou d'AIMERI D'ABZAC, aussi Seigneur de Beauregard, qui vivoit encore le 25 avril 1515. Celui-ci eut pour fils HUGUES D'ABZAC, Seigneur de Beauregard, marié par contrat du 1 Juillet 1489, avec Demoiselle *Marguerite d'Aix*, Dame de Méimi. De ce mariage sortit JEANNE D'ABZAC, fille unique, qui épousa, le 15 Juillet 1515, *François d'Aubuffon*, Chevalier, Seigneur de Castell-Nouvel, cadet de l'illustre Maison d'Aubuffon de la Feuillade, & tige de la branche des Seigneurs de Beauregard & de Castell-Nouvel.

III. OLIVIER D'ABZAC, pour remplir la condition que son père contracta par son mariage avec *Catherine de Wals*, dite de *Boniface*, prit pour armes : d'or, à une fasce de gueules, accompagnée de six fleurs-de-llys d'azur, qui est de *Boniface* ; écartelé de gueules à une fasce d'or, qui est de *Wals* ;

& sur le tout d'ABZAC, qui est *d'argent, à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, à la bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

OLIVIER D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de Mayac, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, &c., est qualifié *Ecuyer* dans des lettres que JEAN de France, Duc de Berry, frère de CHARLES V, & oncle de CHARLES VI, lui donna le 30 Juillet 1412, environ quinze jours après le Traité de Bourges, qui défarma l'oncle & le neveu. Il épousa *Jeanne de Barrière*, dont il laissa à sa mort :

1. GUY, qui suit;
2. ELIE, Chanoine de Saint-Front de Périgueux, & Curé d'Auriac.
3. BERTRAND D'ABZAC de la Douze, qui suivit, comme son oncle, le parti des Anglais; & ayant été pris les armes à la main, fut décapité à Limoges, en punition de son attachement opiniâtre pour les ennemis de l'État.

IV. GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, de Saint-Gérard, de Saint-Félix, de Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, de Mortemer, du Château de Mayac, & aussi Seigneur de la Maison noble de Périgueux, c'est-à-dire du Domaine que les Seigneurs de Boniface avoient eu dans cette ville, fut Consul & Maire en 1445, charges municipales qui ont été quelquefois possédées par des Seigneurs de la plus haute naissance, qui ne les croyoient pas au-dessous d'eux. On scait d'ailleurs qu'à Bordeaux, le Maire doit être toujours un Seigneur du premier rang; & l'usage a été anciennement le même dans toute la province, comprise sous le nom d'Aquitaine, & aujourd'hui sous le gouvernement général de Guyenne. GUY D'ABZAC testa au Château de la Douze le 29 Juillet 1478, âgé de 78 ans; & il eut de sa femme *Agnès de Montlouis*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpaon, de Malayoles, de Bonnes, de Vergnolles, &c., & de *Belleguette de Limeuil de Saint-Alvaire* :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, Abbé de Notre-Dame-de-la-Grâce, au Diocèse de Carcassonne, successivement Evêque de Rieux, de Lecloure, Archevêque de Narbonne, &c.;
3. HUGUES, Abbé de Billeux, Diocèse de Poitiers, Prieur de Fontenai, Camérier Commandataire de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, Prieur de Champdolant, &c.;

Tome I.

4. BERNARD, Chanoine des deux Eglises cathédrale & séculière de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Curé de la Force, & Archiprêtre de Saint-Méard d'Exideul;
5. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après;
6. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui, lors du testament de son père, en 1478, étoit *pour lors outre-mer*;
7. LOUISE, femme de Noble *Antoine de Carbonnières*, Seigneur de Pelavezi;
8. ANNE, accordée le 29 Mai 1466, & veuve de Noble *Jean de Groffoles*, Seigneur de Flamarens & de Montastruc;
9. JEANNE, veuve de Noble *Pierre de Goth*, Seigneur de Pélatignon;
10. CATHERINE, mariée avec *Antoine de Groffoles*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Caumont en Lomagne, qui moururent, laissant trois enfans: *Raimond, Jean & Bernard de Groffoles*;
11. JEANNE la jeune, femme de Noble *Raimond d'Aix*, Seigneur de Mesmi, de Mesmiaco, que GUY D'ABZAC nomme exécuteur de ses dernières volontés, avec son fils BERNARD D'ABZAC, le Chanoine.

V. JEAN D'ABZAC, 1^{er} du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, &c., qualifié *Ecuyer*, Chambellan & Maître d'Hôtel de JEAN, Sire d'ALBRET, dans une Ordonnance du 18 Juin 1491, épousa: 1^o le 10 Août 1455, *Jeanne de Saint-Astier*, fille du Seigneur des Bories; 2^o le 14 Février 1470, *Jeanne de Narbonne Taleyran*, fille de *Jean*, Baron de *Taleyran*, & de *Sibille de Carmain*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Protonotaire apostolique, Conseiller-Clere au Parlement de Bordeaux, Prieur de la Faye, &c.
3. AUDOUIN, Moine de l'Abbaye de la Grasse, d'abord Abbé de la Sauve Majeure (*Sylvæ Majoris*) au Diocèse de Bordeaux, puis Prieur de Camon au Diocèse de Mirepoix, & Chambrier ou Camérier de Grasse, sur la démission de son oncle, & Abbé de la même Abbaye au commencement de 1495, & Vicaire Général de tout le Diocèse de Narbonne, qu'il ne gouverna pas longtemps, étant mort le 25 Octobre 1498.
4. Un autre JEAN, qui paroît avoir embrassé l'état ecclésiastique. Un Mémoire de la Maison le fait aussi Abbé de la Grasse, après son frère AUDOUIN.

D

De trois filles, nées sans doute du second lit, l'aînée, nommée JEANNE, épousa le 15 Juin 1525, *Etienne de Cauna*. On ignore quel parti prirent les deux autres.

VI. JEAN D'ABZAC, II^e du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, n'est qualifié que Noble & Ecuyer dans son testament du 30 Janvier 1528. Il épousa, le 23 Novembre 1490, *Gabrielle de Salignac*, sœur de *Claude de Salignac*, femme de *Guy de Gontaut*; de ce mariage il laissa :

1. PIERRE D'ABZAC, qui suit;
2. Et JEANNE, femme de *Bertrand de la Cropte*, Seigneur de Languais.

Le mémoire domestique met deux enfans de plus, & les fait même aînés des précédens. Ce sont :

1. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, tué à Pampelune, au tems de l'usurpation de la Navarre;
2. Et CHARLOTTE, qui épousa, le 26 Septembre 1507, *Annet de Fay*.

VII. PIERRE D'ABZAC, I^{er} du nom, Chevalier, Baron de la Douze, Seigneur de la Barriere, de la Cropte, de Senillac ou Sanillac, de Vergnolles, de Reillac en Limousin, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 18 Novembre 1550, & ne vécut que fort peu de tems depuis son mariage avec *Jeanne de Bourdeille*, fille puînée de *François*, Seigneur, Baron de Bourdeille, de Brantofme, &c., & d'*Hilaire du Fou-de-Vigean*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, qui suit;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Toulouse en 1549, mort avant son père, ou peu de tems après, suivant un acte du 17 Décembre 1551.
3. Un second FRANÇOIS, dont les preuves, dit l'Abbé de Vertot, furent faites pour l'Ordre de Malte en 1555.
4. GEORGES, Prieur de la Faye.
5. FOUCAUD, Chanoine des deux Eglises de Périgueux, Saint-Etienne & Saint-Front.
6. Autre GABRIEL, reçu dans l'Ordre de Malte en 1560, & Commandeur de Bordeaux en 1592.
7. JEAN, dont la mort est marquée avant celle de son frère FRANÇOIS.
8. JEANNE, mariée par contrat du 17 Décembre 1551, avec *Annet de Bourbon-Malause*, Vicomte de Lavedan, Baron de Beaucan, de Barbasan, de Malaufe, &c.

VIII. GABRIEL D'ABZAC, I^{er} du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la

Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de Vieilleville & de Peiramont, qualifié Ecuyer dans le testament de son père, du 18 Novembre 1550, eut commission de CHARLES IX, le 30 Mai 1569, pour donner en cette qualité le Collier de l'Ordre à *Clinet d'Aidie*, Seigneur de Caillus & de Ribérac. Il épousa, par contrat du 25 Juillet 1546, *Antoinette Bernard*, Dame de Vielleville & de Peiramont, & testa le 24 Février 1575. Les enfans sortis d'eux furent :

1. GABRIEL, qui suit;
2. FOUCAUD, à qui son père légua, ainsi qu'à ses autres enfans puînés, une somme de quinze mille livres, pour tous droits, même sur la succession de leur mère;
3. PIERRE D'ABZAC, tige d'une seconde branche rapportée ci-après;
4. JEANNE, mariée le 1^{er} Juillet 1571 à *François de Lambertie*, Ecuyer, Seigneur de Lambertie, de Saint-Paul-de-la-Roche, de la Valouze, &c.;
5. & 6. FRANÇOISE & JACQUETTE, mortes lorsque leur père testa, mais après avoir été mariées, l'une par contrat du 8 Décembre 1571, avec *Jean de Sireuil*, Ecuyer, Seigneur de Sireuil, & Co-Seigneur de Scieurac; l'autre, le 8 Juin 1572, avec *François de Royere*, Ecuyer, Seigneur de Brignac, dont elle laissa un fils unique, nommé *Gabriel-Guy de Royere*;
7. YSABEAU, mariée par contrat du 25 Avril 1581;
8. ANNE, mariée 1^o le 22 Septembre 1582, avec *Jean de Calvimont*, Ecuyer, Seigneur de Lern, de Turillac, de Saint-Paul; & 2^o le 14 Janvier 1588, avec *Foucaud d'Aubuffon-Castel-Nouvel*, Seigneur de Beauregard, de la Ruë, &c.;
9. GABRIELLE, l'aînée, mariée par contrat du 7 Août 1586, avec *Georges de Tilhet*, Seigneur de Mauroufe, & depuis, Baron d'Orgueil;
10. GABRIELLE la jeune, mariée 1^o le 21 Novembre 1585, avec *Raimond de Marquetfac*, Seigneur dudit lieu & de Saint-Pantali; 2^o le 22 Février 1594, avec *Jean de Saint-Astier*, Seigneur de Sauveterre.
11. MARGUERITE, mariée 1^o à *Philippe de Fayoles de Melet*, ou plutôt, de *Melet de Fayoles*, frère puîné, consanguin de *Madelon de Melet*, que CATHERINE de MÉDICIS envoya en Pologne pour en faire revenir HENRI III, après la mort de CHARLES IX; 2^o par contrat du 14 Avril 1588, à *Odet de Montlezun*, Chevalier, Seigneur de Seudat de Montcaffin, de Farges, de Saint-Cyprien, & Chambellan du Roi.

IX. GABRIEL D'ABZAC, II^e du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de la Ruë, Baron de Lallours, de Peiramont & de Vielleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, dès le 5 Mai 1599, puis Gentilhomme de sa Chambre, obtint au mois de Novembre de l'an 1615, des Lettres-Patentes, en forme de Charte, portant érection de la Terre & Baronie de la Douze en Marquisat. Il fut Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épousé, par contrat du 29 Janvier 1591, *Jeanne de Lallours*, fille & héritière de *Jean*, Baron de Lallours en Limoulin, qui lui porta en mariage cette Baronie, avec le titre de premier Baron de la Province. Ils restèrent l'un & l'autre le 14 Août 1616; leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. CHARLES, rapporté après son frère ;

Et quatre filles. L'aînée, MARGUERITE, étoit en 1658 veuve de *Philippe de Melet de Fayoles*, Seigneur de Neufvic, & Saint Pardoux ; la seconde, appelée JEANNE, fut Dame de la *Bermondie* ; & ANNE, qui étoit la quatrième, épousa le Seigneur des *Coutures*.

X. GABRIEL D'ABZAC, III^e du nom, qualifié *Marquis de Vergnolles*, ne succéda pas au Marquisat de sa Maison, ayant été déshérité par le testament commun de son père & de sa mère, pour avoir épousé, contre leur volonté, *Efther de Larmandie*, fille du Baron de Longa, non que le mariage ne fût fortable, puisque les deux Maisons avoient déjà des alliances, au moins indirectes, mais parce qu'il y avoit alors de l'inimitié entr'eux & le Baron. GABRIEL D'ABZAC, Colonel d'un régiment, fut assassiné au retour d'un voyage de Paris, & ne laissa qu'une fille MADELEINE D'ABZAC de la Douze, mariée le 27 Août 1645, à *Charles Gouffier*, Comte de Gonnor & de Maulevrier, une des Dames d'Atour de la Reine ANNE d'Autriche, mère de Louis XIV.

X. CHARLES D'ABZAC, Marquis de la Douze, Baron de Lallour, Seigneur de Barriere, Senillac, Vielleville, Peiramont, &c., second fils de GABRIEL, II^e du nom, & d'*Anne de Lallour*, qui l'instituèrent leur héritier, à condition qu'il ne pourroit défunir les Terres de la Douze & de Lallours qu'en faveur des mâles, fut, ainsi que son père, Capitaine de cinquante hommes d'armes, &

ensuite Colonel d'un régiment d'Infanterie, avec lequel il servit en Italie sous Louis XIII. Il testa le 11 Février 1659. Il fut marié deux fois : 1^o le 15 Janvier 1621, avec *Anne-Louise Chapt de Rastignac*, fille de *Jean*, mort en 1625, Maréchal de Camp des Armées du Roi ; 2^o avec *Charlotte Thimon*. Il eut pour enfans :

Du premier lit :

1. JEAN D'ABZAC de la Douze, mort jeune ;
2. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, appelé le *Marquis de Vergnolles*, qui ne laissa point d'enfans de *Marie de Befançon*, fille de *Charles*, Seigneur du Plessis-Befançon ;
3. CHARLES D'ABZAC de la Douze, mort Mestre de Camp ou Colonel d'Infanterie, sans avoir été marié ;
4. Une fille, mariée avec le Seigneur de *Fayac*.

Du second lit restèrent :

1. PIERRE D'ABZAC de la Douze, qui suit ;
2. CHARLOTTE, mariée, 1^o le 9 Février 1660, à *François-David de la Tour*, Seigneur de Ventaut en Limoulin ; 2^o à *N... Ribette*, de la ville de Riom en Auvergne ;
3. MARIE-ANNE, mariée à *Henri de Taillefer*, Comte de Rouffilles, Seigneur de Barriere, &c.

XI. PIERRE D'ABZAC, II^e du nom, Marquis de la Douze, Baron de Lallours, Seigneur de Vergnolles, de Barriere, de Senillac, &c., fut décolé à Toulouse en 1669, après avoir été marié deux fois : 1^o le 17 Janvier 1655, avec *Madeleine de Clermont la Batut*, fille de *Louis de Clermont*, Seigneur de Clermont & de la Batut, & de *Louise de Pardaillan de Gondrin* ; 2^o avec *Finette Pichon*, fille d'un Président à Mortier du Parlement de Bordeaux. Il étoit accusé d'avoir empoisonné la première de ces deux femmes, pour pouvoir épouser la seconde : il souffrit la mort avec beaucoup de fermeté, protestant de son innocence jusqu'au dernier soupir. Il eut du premier lit :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

Et du second lit, un autre fils qui ne lui survécut pas de beaucoup.

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC fut encore Marquis de la Douze, Baron de Lallours, Seigneur de Barriere, de Vergnolles, de Senillac, &c., par la remise que la Demoiselle de Clermont, sa tante, lui fit de tous ses biens confisqués à son profit. Il épousa, le

2 Août 1688, *Marie-Thérèse Taillefer*, sa cousine germaine. Il est mort sans postérité en 1698, & sa succession passa dans la seconde branche que nous allons rapporter : pour sa veuve, elle prit une seconde alliance avec *Annet d'Aubuffon Castel-Nouvel*, frère puîné du Comte d'Aubuffon, Lieutenant-Général des armées du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IX. PIERRE D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, troisième fils de GABRIEL D'ABZAC de la Douze, 1^{er} du nom, & d'*Antoinette Bernard*, épousa, par contrat du 2 Décembre 1612, *Marie Jay*, veuve de *Denis de la Porte*, Conseiller du Roi, Juge criminel en la Sénéchaussée de Périgord, fille de Noble homme *Bertrand Jay*, Seigneur de Beaufort, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Adrienne de Laud*, dont :

1. BERNARD, qui fuit;
2. JEAN, qualifié Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche.
3. N... mort en bas-âge;
4. Une fille, épouse de N... *Royere*, Ecuyer, Sieur de Montlieu.

X. BERNARD D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche en Périgord, & de la Baronie de Montançais, épousa, par contrat du 16 Novembre 1636, *Sibylle Mérigat*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sire de Beaulieu, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Jeanne Carrier*, sœur de Jean, ancien Contrôleur des Décimes de Périgord, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. N... mort sans enfans de son alliance avec une Demoiselle de la *Marthonie*, veuve du Seigneur des Hommes, du nom de *Chabans*;
3. N... Prieur de la Faye;
4. JEANNE, mariée avec *François de Hautefort*, dit le Marquis d'*Hans-Hautefort*, Seigneur d'*Ajac*, &c.

XI. JEAN D'ABZAC de la Douze, III^e du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche, épousa, par contrat du 29 Janvier 1667, *Gabrielle Joumart-Tison-d'Argence*, fille de *François*, Seigneur d'Argence, &c., & de *Françoise de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont :

1. N... mort à Calais dans le Service;

2. N... mort sans alliance;
3. JEAN, qui fuit;

XII. JEAN D'ABZAC de la Douze, IV^e du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de la Cropte, &c., succéda au Marquis de la Douze après la mort de son cousin JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC. Il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi. Ayant quitté le Service, il épousa, par contrat du 18 Avril 1699, *Isabelle d'Alcme de Lauterie*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c., Conseiller du Roi, Lieutenant-Général & Criminel au Siège Présidial de Périgueux, & d'*Isabelle de Landry*. Il eut de son mariage :

1. JEAN, qui fuit;
2. PIERRE, Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche, & en même tems Seigneur de cette dernière Terre, aujourd'hui réunie au Prieuré;
3. GEORGES, qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires;
4. BERNARD, qui a aussi servi dans la même Compagnie, appelé le *Chevalier de la Douze*;
5. MARIE-ANNE URSULE, veuve de *François Philibert du Chefne de Montréal*, Lieutenant-Général de Périgueux.

XIII. JEAN D'ABZAC de la Douze, V^e du nom, dit le *Comte de la Douze*, né le 19 Avril 1700, Page du Roi, dans sa Grande-Ecurie, au mois de Mars 1725, Lieutenant dans le Régiment de Condé, après quelques années de service, a épousé, le 3 Août 1728, *Marguerite de Combabousse*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Quentin de Loupiac, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Gascq*; de ce mariage restent trois fils & deux filles :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. BERNARD; GANTONNET-MICHEL;
4. & 5. MARIE-ANNE-URSULE, & ANNE.

XIV. JEAN D'ABZAC de la Douze, né en Juillet 1729.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs DE MAYAC.

V. GUILLAUME D'ABZAC, Seigneur de Mayac & de Limeirac, cinquième fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, & d'*Agnès de Montlouis*, épousa, le 3 Septembre 1476, *Antoinette de la Cropte*, fille de *Jean*,

Damoiseau, Seigneur dudit lieu & de Languais; il eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. GUILLAUME, Ecclésiastique; & ANTOINE;
4. & 5. PHILIPPE ou PHILIPPETTE; & MARIE, Religieuses au Monastère de Sainte-Claire à Toulouse;
6. & 7. ANTOINETTE & JEANNE, femmes, l'une de *Raimond de la Vergne*, Seigneur de la Vergne au Diocèse de Limoges; l'autre, de *Jean Commarques*, Seigneur de Baillac;
8. HÉLÈNE, mariée à *François Rançonnet*;
9. ALIX, alliée à un habitant de la ville de Sarlat;
10. JEANNE la jeune, mariée à *Jean de Belli*, Seigneur de Rafac.

VI. FRANÇOIS D'ABZAC, Ecuier, Seigneur dudit lieu, eut pour femme *Souveraine de Paleyrac*, fille de *Bertrand*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. GUINOT ou GUI, Curé de Gouzelles;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Sarrazac. Il traita avec son frère aîné les 16 & 24 Juin 1568, & laissa, de *Louise Dubois*, sa femme, PIERRE, aussi Seigneur de Sarrazac, dont la postérité subsistoit encore dans ces derniers tems en la personne de son arrière-petit-fils HENRI D'ABZAC, Seigneur de Sarrazac, marié en Normandie au mois de Février 1715, avec une Demoiselle du nom de *Fay*;
4. GUILLAUME, Religieux en Notre-Dame-de-Rosaliez en Poitou, & Pricur de Saint-Gaudin de Niort;
5. GABRIEL, Seigneur de la Chouzedie, qui n'est connu que par le testament de sa mère;
6. JEANNE, femme de *Jean Maignac*, Ecuier, Seigneur de Mazerolles en Angoumois.

VII. PIERRE D'ABZAC, Seigneur de Mayac, étoit marié, le 25 Juillet 1541, avec *Marguerite de Salignac de Rochefort*, fille de *Raimond*, dont la Maison avoit déjà une alliance avec celle d'ABZAC. *Marguerite* testa le 18 Mai 1572, & son mari le 30 Octobre 1575. Leurs enfans substitués tous les uns aux autres, furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. GUINOT ou GUI, Seigneur de Villard, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. BARDIN, tige d'une branche distinguée par le nom de CAZENAC;
4. SOUVERAINE, mariée avec *François de Cusfac*, Ecuier, Seigneur dudit lieu, proche Bergerac;

5. MARGUERITE, mariée le 18 Février 1571, avec *Léonard Leroux*, fils de *Pierre*, Seigneur de Luffor, &c.

VIII. FRANÇOIS D'ABZAC, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Mayac & Rimerac, Gentilhomme ordinaire de S. M., épousa par contrat du 25 Juin 1577, *Bonne de Heu*, fille mineure de *Robert*, Seigneur de Malleroyau, pays Meffin, & de *Claude du Chastelet*, dont :

1. ISAAC, qui fuit;
2. JACOB, né le 10 Mai 1588;
3. MARGUERITE, mariée à *Louis Perry*, Ecuier, Seigneur de la Chausfic;
4. & 5. JEANNE & HENRIETTE, mariées, la première, 1^o à *N... Jay*, Seigneur de Rosignol; 2^o à *Jean de Biron-Montferrand*, Ecuier, Seigneur de Fontlongue. La seconde s'allia avec *François de Cofnac*, & elle fut sa seconde femme, sans enfans.

IX. ISAAC D'ABZAC, Ecuier, Seigneur de Mayac, &c., épousa 1^o *Marie Couraudin*, fille de *Robert*, Ecuier, Seigneur de Villautrange, & de *Françoise Lerry*; 2^o le 20 Mai 1629, *Esther de Livenne*, unique héritière de *François*, son père, Ecuier, Seigneur de Bouix.

Du premier lit font fortis :

1. JACQUES D'ABZAC de Mayac, qui fuit;
2. PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Conti, qui fut blessé à la bataille de Fribourg en 1644;
3. BERNARD, tué le 3 Août 1645 au combat de Norlingue, étant Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon.

Du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS D'ABZAC, Seigneur de Mailleroi & de Bouix dans l'Élection d'Angoulême, marié à Paris le 15 Novembre 1661, à *Béatrix-Françoise d'Atraupré*, fille de *Louis*, Seigneur d'Atraupé en Bourgogne;
2. Un second FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Mayac*.

X. JACQUES D'ABZAC, Seigneur de Mayac, de Limerac, &c., fut successivement Page du Roi dans sa Petite-Ecurie, & Capitaine dans le Régiment de GASTON, frère unique de LOUIS XIII. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec ses frères & cousins, par M. Daguesseau, Intendant de Limoges. Il étoit alors premier Chambellan de S. A. R. Monsieur, GASTON Duc d'Orléans, & mourut Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1678. Il fut marié trois fois: 1^o le 22 Mai 1648, avec *Madeleine*

Esfourneau, fille de *François*, Baron de Ris, Seigneur de la Motte-Terfanne en Périgord; 2^o le 30 Juin 1650, avec *Anne de Babaine*, fille de *Paul*, Seigneur d'Uiffon en Saintonge, & de *Diane d'Eslier de Caulfade*; 3^o le 8 Juin 1654 avec *Louise de Bremond d'Ars*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Ars, &c., & de *Dame Marie de Verdelin*. Il n'eut des enfans que de la troisième femme, qui lui apporta la Terre de Migré, favoir :

1. JACQUES D'ABZAC, mort en 1701, sans avoir été marié;
2. HENRI, qui suit;
3. ANNET-JOSEPH D'ABZAC de Mayac, qui de son mariage avec une Demoiselle du nom de *Vault*, laissa un fils mort sans postérité & deux filles, une Religieuse à Exideuil, l'autre mariée à *Charles d'Estrade*, Seigneur de Contie;
4. JACQUES, Seigneur du Bourg;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Villaustrange;
6. Et une fille, Religieuse aux Carmélites de Saintes.

XI. HENRI D'ABZAC, Baron de Rouffiac, Seigneur de Mayac, &c., mourut subitement en 1722, après avoir été successivement Capitaine des Chevaux-Légers & de Carabiniers. De son mariage, le 15 Novembre 1694, avec *Marie-Benoîte Saunier de Montplaisir*, fille unique de *François*, Seigneur de Montplaisir, & d'*Adrienne de Lannes*, Dame de Pommiers, il avoit eu :

1. ANNET-JOSEPH D'ABZAC de Mayac, né le 7 Octobre 1695, reçu Page du Roi dans sa Grande-Écurie le 22 Mai 1714, mort en 1719, sans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. GUILLAUME, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;
4. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de Poitou;
5. Un second FRANÇOIS;
6. Un troisième FRANÇOIS, né le 5 Septembre 1712, reçu Page de la Grande-Écurie le 4 Septembre 1727, ensuite Officier dans le Régiment de Saint-Simon, Cavalerie;
7. BERNARD, Garde-Marine;
8. MARTHE, mariée 1^o à *François-Jean*, Seigneur de la Roche, &c., Chevalier de Saint-Louis; 2^o le 20 Mai 1721 à *Charles Boisseul*, Seigneur dudit lieu, Capitaine dans le Régiment de Lambese, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
9. BARBE, l'aînée, alliée à *François Faucher*, Seigneur de Vessac;
10. MARIE, femme du Baron de la Lumi-

nade, du nom de *Beupoil-Saint-Aulaire*;

11. Et BARBE D'ABZAC, la jeune.

XII. FRANÇOIS D'ABZAC, III^e du nom, Seigneur de Mayac, de Montplaisir, de Pommiers, dit *le Marquis de Migré*, étoit Mousquetaire du Roi lorsqu'il épousa *Marie d'Aydie-Ribérac*, fille d'*Armand*, appelé *le Vicomte d'Aydie*, & de *Marie de Beupoil Saint-Aulaire*, dont :

1. ANTOINE D'ABZAC de Mayac;
2. GUILLAUME D'ABZAC de Mayac;
3. 4. & 5. MARIE, MARTHE & MARIE la jeune.

QUATRIÈME BRANCHE.

Seigneurs

DE VILLARD, DE SAINT-PARDOUX, &c.

VIII. GUY D'ABZAC de Mayac, Seigneur de Villard, dans la Paroisse de Saint-Pardoux-la-Rivière en Périgord, second fils de *Pierre* d'ABZAC, Seigneur de Mayac, & de *Marguerite de Salignac de Rochefort*, épousa par contrat du 3... 1576 *Louise Brun de la Valade*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Lur-de-Longa*. Les enfans fortis de ce mariage sont :

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, qui épousa, par contrat passé le 31 Décembre 1612, *Catherine le Poirre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tuffas, & de *Judith de Barbezères*. Il eut de ce mariage ISAAC, qui fut, avec ses deux cousins, maintenu dans sa noblesse le 14 Août 1667, par M. Dagueffeu, Intendant de Limoges. Il avoit épousé, le 20 Octobre 1645, *Anne d'Esfranayac*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Verger, & de *Jeanne Bigot*, mais on en ignore la postérité;
3. HÉLIE, Seigneur de la Combe près de Ruffec en Angoumois, qui épousa une Demoiselle du nom de *Chevalier*; on ignore aussi quels furent ses enfans, & si sa postérité subsiste;
4. RAIMOND, auteur de la Branche des Seigneurs de Pessac, rapportée ci-après;
5. JACOB, mort sans postérité;

Et quatre filles: la première & les deux dernières ne sont connues que par une transaction du 25 Novembre 1621. La seconde, nommée MARGUERITE, épousa, le 18 Février 1602, *Antoine de Boisseul*, Seigneur dudit lieu en Bas-Limousin.

IX. PIERRE D'ABZAC, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Rivière, épousa, par

contrat du 27 Septembre 1607, *Anne Perry*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazières, &c., & de *Marie Eschallard*. De ce mariage sortirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Un autre fils, Seigneur de Saint-Pardoux, mort à Tours sans postérité ;

Et trois filles, dont les deux premières prirent le voile, l'une à Périgueux, & l'autre à Saint-Pardoux ; & la troisième, mariée au Seigneur de Bézac en Angoumois.

X. JEAN D'ABZAC, Écuyer, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Rivière, &c., épousa, le 25 Janvier 1640, *Renée de Lambertie*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Prung, &c., & de *Jeanne Coustin du Masnadac*, dont :

1. JACQUES, qui fut Page de la Reine ;
2. HÉLIE, qui fuit ;
3. RAIMOND, Lieutenant de Cavalerie ;
4. N..., appelé le Sieur de Robertie, Capitaine dans le Régiment de Picardie ;
5. N..., Lieutenant dans la Compagnie de son frère ;
6. Une fille, Religieuse à Saint-Pardoux ;
7. MARIE, femme d'*Antoine de la Roche-Amyond*, Seigneur de Prémillac, de la même Maison dont est l'Archevêque de Reims, & Grand-Aumônier de France depuis 1760.

XI. HÉLIE D'ABZAC de Villard, reçu Page du Roi dans sa Grande-Écurie en 1667, ensuite Capitaine dans le Régiment du Roi, qui n'eut de son mariage avec N... pour unique héritière que :

XII. RENÉE-FRANÇOISE D'ABZAC, Dame des Terres de Villard, de Mazières & de Saint-Pardoux-de-la-Rivière, qui les porta toutes en mariage à *Claude d'Alogni*, Seigneur du Puy-Saint-Astier, qu'elle épousa par contrat du 24 Octobre 1702.

CINQUIÈME BRANCHE.

Seigneurs DE PRESSAC.

IX. RAIMOND D'ABZAC, Seigneur de la Forest & de Villard en Périgord, quatrième fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de Villard, & de *Louïse le Brun de la Vallade*, successivement Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Épernon, Infanterie & de Cavalerie, se maria 1^o le 5 Janvier 1613, avec *Guionne de Singarreau*, Dame de Pressac en Angoumois, fille & héritière de *Jean* mort Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de*

Bermondet, morte sans enfans : mais elle institua son héritier, au moins en partie, & la Terre de Pressac lui resta par transaction ; & il se maria 2^o à *Anne d'Alouë*, fille de *Louis*, Seigneur des Ajots en Angoumois, & de *Marie de Livenne*. Il eut du second lit :

X. JACQUES D'ABZAC, Seigneur de Pressac & de Vouzan, Page du Roi en sa Grande-Écurie, marié, 3 Juillet 1655, avec *Marie Raoul*, fille de *Samuël*, Écuyer, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, & de *Claude Guérin*, dont :

1. GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Savignac ;
2. ANTOINE D'ABZAC, Seigneur de Vouzan ;
3. & 4. LOUIS D'ABZAC & SUZANNE ;
5. JULIE, mariée par contrat du 9 Janvier 1694, avec *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac & des Pouffes en Limoufin, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie Taveau*, laquelle, devenue veuve, se remaria avec un JEAN D'ABZAC, qualifié *Seigneur de Fermage*, qui, de concert avec sa femme, stipula par le contrat que, s'ils venoient à se séparer des futurs époux, ceux-ci jouiroient de la Terre des Pouffes ; & JACQUES, père de JULIE, conjointement avec son fils GABRIEL D'ABZAC, délaissa à sa future épouse la Terre de Vouzan, au moyen de quoi elle renonça à toute succession, soit paternelle, soit maternelle.

XI. GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Savignac.

Les armes de la branche de la Douze : *d'argent, à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, & une bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

ACARIE, dans l'Orléanais : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

ACARY, en Picardie : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

ACCAULT : *de gueules, au coq d'argent, ayant sur l'estomac un écusson d'azur, attaché au col avec un lien de même ; le coq posé sur une terrasse d'argent.*

* ACERAC, Seigneurie en Bretagne, qui est entrée avec la Baronnie d'Ancenis dans la Maison de RIEUX par l'alliance de *Jeanne de Rochefort* avec JEAN II, Sire de RIEUX, créé Maréchal de France en 1397 ; dignité à laquelle fut élevé, en 1417, son second fils PIERRE DE RIEUX, Seigneur d'Acerac. Cette Seigneurie retourna par sa mort à son frère

ainé JEAN III, père de FRANÇOIS, & ayeul de JEAN IV, Sire DE RIEUX, Maréchal de Bretagne en 1470, & nommé, par le testament du Duc FRANÇOIS II, tuteur & gardien de ses deux filles, comme son proche parent. *Jeanne de Rohan*, sa mère, étoit fille de *Marguerite de Bretagne*, tante du Duc. Son second fils FRANÇOIS DE RIEUX, eut en partagela Seigneurie d'Acerac, que son fils JEAN fit ériger en Marquisat par Lettres du mois de Septembre 1574, enregistrées le mois d'Avril 1576. Son fils étant mort sans alliance, *Acerac* passa à son neveu JEAN DE RIEUX. Voyez RIEUX.

ACHAÏE ET MORÉE, branche de la Maison de Savoie, qui a subsisté depuis l'an 1235 jusqu'en 1418. Les Princes d'Achaïe & de Morée, Comtes de Maurienne & de Piémont, portoient de *gueules, à la croix d'argent*, qui est Savoie, à la bande d'azur brochant sur tout.

Les Princes de Montemillo à Naples se sur-nommèrent actuellement Princes d'Achaïe.

THOMAS II, troisième fils de THOMAS I, Comte de Savoie, reçut d'AMÉ IV, son frère aîné, le Comté de Piémont en 1235, auquel il ajouta la Principauté de Carignan par l'achat qu'il en fit de la Maison de Provence, & la Principauté de Capoue dont il fut gratifié l'an 1254. Il fut marié pour la seconde fois en 1245 avec *Béatrix de Fiefque*, sœur du Pape ADRIEN V. Il eut THOMAS III qui lui succéda; AMÉ V, qui a continué la Maison de Savoie. Voyez SAVOIE. LOUIS qui a fait la branche des Barons de Vaud. Voyez VAUD.

THOMAS III, marié avec *Guye de Bourgogne*, fille de *Hugues*, Comte de Châlons & Palatin de Bourgogne, eut PIERRE, Archevêque de Lyon en 1307; AMÉDÉE, Archidiacre de Reims; THOMAS, Chanoine d'Amiens; GUILLAUME, Abbé de S. Michel de la Suze en Piémont. PHILIPPE, l'aîné de tous les enfans, Comte de Maurienne & de Piémont, perdit son père jeune, & acquit le titre de Prince d'Achaïe & de la Morée par son mariage en 1301 avec *Isabelle de Ville-Hardouin*, fille unique & héritière de *Guillaume de Ville-Hardouin*, Prince d'Achaïe & de la Morée. Il épousa en secondes noces *Catherine de Viennois*. Il eut des enfans de l'une & de l'autre, & de plus un fils naturel nommé ANTELME, bâtard d'Achaïe, d'où sont sortis les Seigneurs de COLENO. PHILIPPE mourut

en 1334. JACQUES de Savoie, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, l'aîné de ses fils, eut pour première femme *Béatrix d'Est*; pour seconde, *Sibille de Beaux*; pour troisième, *Marguerite de Beaujeu*, de laquelle il eut PHILIPPE, qu'il fit mourir en 1369 pour avoir pris le parti du Marquis de Saluces dans la guerre qu'il lui avoit déclarée. Il eut encore deux autres enfans, AMÉDÉE & LOUIS, & un fils naturel nommé ANTOINE, qui a fait la branche des Seigneurs de Busque. Voyez BUSQUE. AMÉDÉE de Savoie, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, né en 1363, n'eut que deux filles de son mariage avec *Catherine*, fille d'AMÉ III, Comte de Genève. Il mourut en 1402, & LOUIS de Savoie son frère lui succéda. Il fut comblé de bienfaits de LADISLAS, Roi de Naples, de l'Empereur SIGISMOND & du Pape MARTIN V. Il fonda l'Université de Thurin en 1405, & mourut en 1418, sans enfans de *Bonnes* de Savoie, sa femme, fille d'AMÉ VII, dit *le Rouge*: il ne laissa qu'un fils naturel, LOUIS de la Morée, qui a fait la tige des Seigneurs de *Raconis*. Voyez RACONIS. Il nomma pour son héritier AMÉ VIII, dit *le Pacifique*. Ainsi le Piémont fut réuni à la Savoie.

ACHARD. Le nom d'Achard est fort ancien, & un nom patronymique, & connu dans les tems les plus reculés.

En 640 vivoit ACHARD, Evêque de Noyon, & Grand-Référendaire sous les règnes de CLOTAIRE II & de CLOVIS II, Rois de France; il fut sacré sous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illustre à la Cour de CLOTAIRE II dans la Charge de Grand-Référendaire, qui avoit le Sceau Royal, & sous lui étoient les Petits-Référendaires, que l'on nommoit Chanceliers. Voy. Mézeray, *Histoire de France*, pag. 372 & 418.

Le même Mézeray rapporte que le même pays d'Angoumois fut délivré des Sarrazins en 725, sous le règne de CHILPÉRIC II, Roi de France, par une victoire entière, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril.

Ce fut sans doute en mémoire de cette victoire qu'on érigea une Croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

*Les Achards, les Tifons & les Voifins
Du Pays ont chassé les Sarrazins.*

Ces Infidèles avoient été attirés en France par EUDES, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un ACHARD, lequel fit ensuite rebénir les Églises, & rétablit l'Évêque de cette ville sur son siège épiscopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la Maison d'Achard a le droit de conduire l'Évêque d'Angoulême, lors de sa première entrée dans cette ville; & ce droit, qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi Louis XIV; voyez les Provisions données par ce Prince à *Pierre Joumard-Tison*, Marquis d'Argence, pour la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne du 16 Septembre 1710.

On trouve un JACQUES ACHARD qui soucrivit le 10 Octobre, indiction 9, & la troisième année du règne d'EUDES, Roi de France, l'acte de donation que fit *Ebles*, II^e du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint-Martin de Tours d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint-Savignien, sur la rivière de Charente. Voy. *l'Histoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guyenne*, p. 209.

ELBON ACHARD signa l'acte de donation que firent en 985 *Robert & Adéard* sa femme, au Monastère de Saint-Cyprien de Poitiers. Cet acte est rapporté par Besly, p. 292, *des Preuves de son histoire des Comtes de Poitou*.

UN ACHARD signa en 990 l'acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voy. Besly, p. 287.

UN autre ACHARD & *Amélie*, sa femme, cédèrent en 1005 aux Religieux du Monastère de Saint-Cyprien, des terres & marais salans; & l'acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne; *Guillaume*, son fils; *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte *Boson*. Voy. le même Besly, p. 277.

UN autre ACHARD, *Rosalie*, sa femme, & CALADON, leur fils, fondèrent, le 14 des calendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars. Voy. *Gallia Christiana*, tom. II.

GUILLAUME ACHARD, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signèrent, le 6 des nones (2 Mars) 1096, l'acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oléron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles de Chastellaillon*. L'an 1124, & sous le pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poi-

tiers, un PIERRE ACHARD soucrivit l'acte de la fondation de l'Abbaye de Trisai en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana*, tom. II, p. 423.

GUILLAUME IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé le 10 Février 1126, son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers; & l'acte de son inhumation fut signé par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Émeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul Achard*, connu parmi la Noblesse distinguée de Poitiers, dit le Comte de Boulainvilliers, dans son *État historique de la France, fait sur les Mémoires des Intendants*, tom. V, p. 339; & par *Guillaume d'Aspremont*. Voyez Besly, *Histoire de Poitou*, p. 129.

PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette ville une Porte qui subsiste encore sous le nom de *la Porte Achard*. Les mémoires domestiques disent qu'il avoit épousé *Elizabeth Raymond*. Quelques-uns prétendent que ce PIERRE ACHARD étoit frère d'ACHARD, appelé JEAN dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzième siècle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors soumise au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint-Augustin, & fut le deuxième Abbé de Saint-Victor-lez-Paris. Il succéda à *Guilddouin* en 1155, & fut élevé sur le Siège de l'Église d'Avranches en 1162, après la mort de *Herbert*. ACHARD eut beaucoup de part à la bienveillance de HENRI II, Roi d'Angleterre, & il fut le parrain d'ALIÉNOR, fille de ce Prince, depuis femme d'ALFONSE IX, Roi de Castille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Église de la Sainte-Trinité de l'Abbaye de la Luzerne au Diocèse d'Avranches. On y voit cette épitaphe: *Hic jacet Achardus, Episcopus, cujus charitate ditata est paupertas nostra*. On trouve dans le livre des Abbés de Saint-Victor cette inscription en vers:

*Hujus oliva domus, Anglorum gloria cleri,
Jam pridem dignus caelesti luce foveri;
Felix Achardus, florens aetate senili,
Praeful Abrincensis ex hoc signatur ovili.*

Et on a de ce Prélat divers ouvrages, entr'autres : *De divisione animæ, de Sanctâ Trinitate, de tentatione Domini in deserto*; & une *Histoire de la vie de Saint Gézelin*. Moreri, au mot ACHARD.

Un Chevalier ACHARD fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent archers, ou gens d'armes, selon Dupleix, p. 537; c'étoit un poste fort honorable dans ce tems là. On le dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui sont *trois étoiles*. Quelques uns lui donnent pour fils :

OLIVIER ACHARD-DE-POMMIERS, duquel descendent les Seigneurs de ce nom.

ROBERT ACHARD, compris, dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294, au rang des Vicomtes désignés par EDOUARD I, Roi d'Angleterre, pour passer en Gascogne au service de ce Prince dans la guerre qui s'étoit allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France PHILIPPE IV, dit LE BEL, & laquelle fut terminée heureusement par Raoul de Clermont, dit de Nestle, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux reprises, & leur avoir enlevé la ville de Bordeaux & plusieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbestier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur residentiam in Castro Thalomon annis singulis.....: scilicet Helias Achardy, per tres menses sequentes continuos, hæredesque Gumberti de Mothá per quindecim dies continuos tenentur facere residentiam in Castro de Thalomon, &c.*

MARGUERITE, déguerpie de GUILLAUME ACHARD-VARLET.

Le nom d'*Achard* est encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il est ici question, son origine est des plus anciennes : elle est fortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le *bienheureux Saint Roch*), selon les provisions de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au Département de l'Autunois, de l'Auxois, & de l'Auxerrois, données par le feu Roi Louis XIV à PIERRE JOURMART-TISON, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans lesquelles

il est dit, qu'il n'y a point de familles qui aient prodigué plus généreusement sa vie & ses biens pour l'Etat.

Cette Maison s'est divisée en diverses branches, sçavoir : des Seigneurs de Pommiers, de Vefac, & Defogers, ou des Augiers, de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes, dont quelques-unes sont actuellement éteintes. La plupart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une substitution; & celle d'Argence a ajouté au nom de *Joumart*, celui de *Tifon-d'Argence* par une autre substitution.

I. Nous avons remarqué ci-dessus qu'ACHARD, que l'on dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, épousa une fille du Seigneur de Pommiers. Cet ACHARD, qualifié *Chevalier*, fut envoyé à Bordeaux en 1202, à la tête d'une Compagnie de cent archers, selon Dupleix. On présume, d'après cet auteur, que,

II. PIERRE ACHARD, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci est compris au nombre des Chevaliers qui suivirent en 1214 PHILIPPE AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, & se trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque sur cet Empereur.

III. OLIVIER ACHARD, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de PIERRE; il sousscrivit en 1269 l'acte de l'accord fait entre ALPHONSE de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Christiana*, p. 434. On lui donne pour femme une Demoiselle de Grailly.

IV. LOUIS ACHARD, Seigneur de Pommiers, suivit en 1345 le parti d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, contre JEAN de France, Duc de Normandie, & se distingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356; il passa en Espagne avec EDOUARD, Prince de Galles, surnommé *le Noir*, selon l'auteur de l'*Histoire de Charles V*, p. 918; lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnèrent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369; ces Seigneurs étoient *le Capital de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan, le Sire d'Albret, le Seigneur de Pommiers, & ses frères, dits Achards*, ceux de l'Esparre & de Curton; on

lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronfac.

V. CHARLES ACHARD, Seigneur de Pommiers, fils de LOUIS ACHARD, fit hommage de sa Seigneurie de Pommiers, à EDOUARD, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne en 1373. Il accompagna le Roi CHARLES VI au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui restèrent auprès de ce Prince pour sa garde pendant la bataille donnée à Rosebecq, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1282, où les Flamands, qui s'étoient revoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur, dans son *Histoire de Charles VI*, p. 60, dit qu'il ne resta auprès de la personne du Roi, pour sa garde, que l'élite des plus braves, & des plus renommés Chevaliers de ce tems, sçavoir : Messire Raoul de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Messire Guy le Baveux, & Messire Enguerrand de Heudin, tout le reste de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de CHARLES ACHARD fut, selon un mémoire domestique, une Demoiselle de la Maison de Cadillac, laquelle le rendit père de

1. PIERRE ACHARD, Co-Seigneur de Pommiers, auteur des Seigneurs de Verac, qui subsistent encore;
2. Et de JACQUES ACHARD, aussi Co-Seigneur de Pommiers, qui suit.

VI. JACQUES ACHARD, Co-Seigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, servit utilement dans les guerres de son tems. Il se trouva au siège d'Orléans sous le Comte de Dunois, & il y périt malheureusement sous le pont de cette ville, où il se noya dans une sortie que ce Comte fit sur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415, il avoit été marié avec *Jeanne Joumart*, Dame de Sufferte, issue d'une ancienne Maison, sœur & héritière d'*Audouin Joumart*, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne de Creyffac*.

VII. AUDOUIN JOUMART, se voyant sans enfans, fit son testament le 20 Décembre 1441 en faveur de sa sœur, & l'institua son héritière dans tous ses biens, & lui substitua AUDOUIN ACHARD, son neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, lesquelles étoient d'*azur à trois annelets d'or, posés 2 & 1*; & à son défaut, PIERRE son frère aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans :

1. PIERRE ACHARD, qui étoit l'aîné, continua la postérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où sont fortis les Seigneurs des Augiers, qui subsistent encore dans le Bordelois.
2. AUDOUIN ACHARD, surnommé JOUMART, qui continua la postérité sous le nom de JOUMART.

VIII. AUDOUIN ACHARD, Damoiseau, prit le nom & les armes de Joumart, en vertu de la substitution de son oncle, & fut Seigneur de Sufferte, de la Borde, de Légé & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mère au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son vassal, le 12 Août 1446. Le Roi CHARLES VI & PIERRE, 11^e du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'AUDOUIN JOUMART, son oncle maternel, lui donnèrent, & à JEANNE JOUMART sa mère, la confiscation de ces biens en 1451; & le 8 Août 1452, il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaulsing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs, & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

AUDOUIN ACHARD-JOUMART avoit épousé, le 10 Octobre 1450, Noble *Agnès Jaubert*, fille de Noble *Bernard Jaubert*, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & Montardy. Il mourut avant le 6 Mai 1492; les enfans fortis de cette alliance furent :

1. BERNARD JOUMART-ACHARD, dit *le Vieux*, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité;
2. BERNARD JOUMART-ACHARD, surnommé *le Jeune*, Seigneur de Sufferte en partie, qui transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successions de ses père & mère avec CHARLES JOUMART, son frère;
3. CHARLES JOUMART-ACHARD, Seigneur de Fargès, vivant en 1513;
4. PIERRE JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique, présens aux articles du mariage de JACQUES JOUMART, son neveu, le 12 Décembre 1510;
5. MARIE JOUMART-ACHARD, Dame en partie de Sufferte, mariée, avant le 28 Août 1487, avec *Jean Gombaut*, Ecuyer, Seigneur de l'Escaudiere en Fronadois, & qui vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501;
6. Et JEANNE JOUMART-ACHARD, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

IX. BERNARD JOUMART, surnommé *le Vieux*,

Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec MARIE JOUMART, sa sœur aînée; transigea avec sa mère & avec ses frères & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492; fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Chaffaignes. Il fut marié deux fois; la première, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise de la Porte*, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès de Plederan*, Dame de Champnières en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine d'Ayts*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Dumefnil*. De ce second mariage fortirent :

1. JACQUES JOUMART, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Loirat & de Fougerat, auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte, & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore;
2. JEAN JOUMART ACHARD, Ecclésiastique;
3. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;
4. ARMOISE JOUMART, femme de *Jean de Montferrand*, Seigneur de Bellegarde;
5. Et MORELLE JOUMART, morte sans enfans du Seigneur de *Puyregnier* son mari.

X. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double & des Houlmes, partagea le premier dimanche du mois de Juin 1511, avec JACQUES JOUMART, Seigneur de Sufferte, son frère aîné; fit son testament le 14 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1542. Il avoit été marié en premières nocés, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte de la Cropte-de-Languais*, vivante en 1527, fille puînée de *François de la Cropte*, Vicomte de Languais, & de *Marguerite de Roffignac*; *Gilberte de la Cropte-de-Languais* étoit de la même Maison, & parente, du quatrième au neuvième degré, d'*Uranie de la Cropte-de-Beauvais*, Comtesse de Marennes en Saintonge; mariée le 17 Décembre 1682 à *Louis-Thomas de Savoye*, Comte de Soissons, Duc de Carignan. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS épousa en secondes nocés *Marguerite de Vaux*, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint :

1. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

Et du second mariage fortirent :

2. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de son mariage avec *Marguerite Jaubert de Cumont*, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laissa :

MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean Bouchard*, Ecuyer, Seigneur de Plaußon, qui fit son testament le 12 Juin 1621.

3. ANNET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épousa *Louise de la Place-de-Torfac*, & en eut :

GASPARD JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maspoitevin, & en partie de Saint-Méard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583; de *Michelle Bouchard d'Aubeterre*, sa femme, fille de *Mery Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Monchaude, & de *Renée Gillier*, il laissa :

PHILIPPE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 24 Août 1588, à *Antoine de Chabans*, Seigneur de Chabans, de Meneflez & de la Chapelle-Fauchier, lequel testa le 15 Mai 1608.

4. HONORETTE JOUMART-DES-ACHARDS, vivante le 2 Octobre 1533.

XI. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légré, épousa par contrat du 25 Novembre 1544, *Catherine de Montardy*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Lascoux, Co-Seigneur de Montagnier, & de *Marguerite de Salagnac*; & fit son testament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine de Montardy*, sa femme :

1. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui suit;
2. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS;
3. Et MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS.

XII. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirat & de Fougerat; Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut institué héritier de son père par son testament du 8 Janvier 1554. Il signala sa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots; fit son testament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier

Octobre suivant. Il avoit époufé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louife de Chabans*, fille de *Pierre de Chabans*, Seigneur de Menefplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier; Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, commandée par M. de *Sanffac*, fon beau-frère, & de *Louife Prevôt de Sanffac*; de cette alliance il avoit eu :

1. ANTOINE JOURMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui fuit;
2. FRANÇOIS JOURMART-DES-ACHARDS;
3. LOUISE JOURMART-DES-ACHARDS;
4. Et CATHERINE JOURMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le testament de leur père, du 11 Avril 1590.

XIII. ANTOINE JOURMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, époufa, par contrat du 16 Février 1616, *Louife Pafquier*, fille de *Nicolas Pafquier*, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Mincy, de Gemus, & de la Madeleine, près de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Sufanne de Brémont d'Ars*, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance :

1. GASPARD JOURMART-DES-ACHARDS, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Castel-Jaloux;
2. NICOLAS JOURMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui fuit;
3. ANTOINE JOURMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agénois;
4. HENRIETTE JOURMART-DES-ACHARDS, Abbesse de l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois, de l'Ordre de Citeaux;
5. Et JEANNE JOURMART-DES-ACHARDS, mariée, par contrat du 24 Février 1642, avec *Jean-François de Beyrac*, Seigneur de Tayac, de Malmoiffons & de la Pomarede, fils de *Claude de Beyrac*, Co-Seigneur de Tayac, de Castels & de Meirals, & de *Catherine de Saillans*. Il fit fon testament le 9 Août 1661, & *Jeanne Jourmart* étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

XIV. NICOLAS JOURMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Mefne, de la Borde & de Balauzac; Vicomte de la Double; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commission du 23 Mai 1646, fit fon testament le 30 Mai 1674.

Il avoit époufé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire de Chabans*, fille de *Louis de Chabans*, Chevalier, Baron de Chabans & de Mefne, Conseiller du Roi en fes Confeils d'Etat & privé, Gouverneur de la ville de Sainte-Foy, & Ambassadeur à Venise, & de *Sufanne Guillard de l'Epicheliere*; elle tiroit fon extraction par *Marie de Béthune*, fa bifayeule maternelle, des Maisons les plus illustres d'Angleterre & de France; il en eut :

1. ANTOINE-HENRI JOURMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la postérité;
2. HENRI JOURMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Isle de la Martinique, servant en qualité d'Officier dans la Marine;
3. GEOFFROY JOURMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite de Fayolles de Mellet*, fille de *Philippe de Fayolles de Mellet*, Marquis de Neuvie, & de *Louife de Taillefer-de-Barrière-de-Mauriac*, dont les Vicomtes de ce nom qui existent encore, & dont est fortie MARIE-ANTOINETTE JOURMART-DES-ACHARDS, veuve de *François-Isaac de la Cropte*, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frère aîné de feu *Jean-François de la Cropte de Bourzac*, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France;
4. PIERRE JOURMART-DES-ACHARDS;
5. FRANÇOIS JOURMART-DES-ACHARDS;
6. LOUIS JOURMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le testament de leur père, du 30 Mai 1674;
7. Et JULIE JOURMART-DES-ACHARDS, Religieuse de l'Ordre de Citeaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

XV. ANTOINE - HENRI JOURMART - DES - ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Remignac & de Papalis, servit pendant l'espace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit fon testament en 1701. Il avoit été marié par contrat du 1^{er} Août 1667, avec *Angélique de Taillefer-de-Barrière*, fille de *François de Taillefer-de-Barrière*, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie du Marchais*: elle étoit tante de *Marguerite de Taillefer*, femme de *Gabriel de Taleyrand de Périgord*, & ayeule de *Gabriel-Marie*, Comte de Taleyrand, Prince de Chalais, Grand d'Espagne de la première classe. ANTOINE JOURMART - DES - ACHARDS eut de fon mariage :

1. HÉLIE-FRANÇOIS JOURMART-DES-ACHARDS, Comte de la Brangelie, Baron de Balau-

zac, marié avec *Hippolyte-Angèle de Beaumont-Gibaud*, sœur de feu *Léon-de-Beaumont*, Evêque de Saintes, & cinquième fille de *Henri de Beaumont-Gibaud*. Seigneur de Saint-Germain-du-Sault, de Juignac, de la Briffetière & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie de Salignac*, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambrai, & fille de *Pons de Salignac*. Comte de Fénélon, & d'*Ysabeau d'Esparbez*, fille de *François d'Esparbez-Bouchard d'Aubeterre*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte ;

2. RÉNÉ JOUMART-DES-ACHARDS, Ecclésiastique ;
3. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, Baron de Balauzac, dont la postérité existe ;
4. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, qui suit ;
5. GABRIEL JOUMART-DES-ACHARDS, Ecclésiastique ;
6. Et LOUISE JOUMART-DES-ACHARDS, morte fille.

XVI. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte de Villars*, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre de Villars*, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie, & de *Marie-Anne de Saint-Jean-de-la-Fillolie* : elle tiroit son extraction par *Jean-Louis*, dernier Marquis de Saluces, son quatrième ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, Châlon de Savoye, de Sicile, & autres Maisons des plus illustres. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS transigea, le 4 Novembre 1716, au sujet de la succession de son beau-père, & le 7 Avril 1729 au sujet de celle de sa belle-mère, avec *Nicolas de Villars*, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel de Villars*, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux-frères. Les enfans nés de ce mariage étoient :

1. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine ;
2. JOSEPH JOUMART-DES-ACHARDS, qui servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son parent, & mourut aussi à l'âge de dix-sept ans ;
3. ANGÉLIQUE - GABRIELLE JOUMART - DES - ACHARDS, Baronne de la Motte-Landeron, mariée par contrat du 18 Février 1738, & veuve de *François-Alexandre de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur de

Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. Voy. à GALARD DE BÉARN, DE BRASSAC, sa postérité ;

4. LOUISE JOUMART - DES - ACHARDS, morte ayant le voile blanc ;
5. MARIE-LOUISE JOUMART-DES-ACHARDS ;
6. Et ANNE-FRANÇOISE JOUMART-DES-ACHARDS, toutes deux Religieuses à la Visitation de la Rochefoucauld, où cette dernière est Supérieure depuis 1761.

ACHARD porte : *coupé, le chef d'argent, à trois doubles triangles de sable, posés deux & un ; & la pointe aussi d'argent, à trois fasces de gueules.*

Et JOUMART-DES-ACHARDS-LA-BRANGELIE : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux & une, aux 2 & 3 d'azur, à trois besans d'or, posés deux & un.*

ACHARD : *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois delta de sable, 2 & 1, entrelassés l'un dans l'autre.*

ACHARD, Seigneur des Mortiers de Saint-Auvieux : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, & deux fasces de même, brochantes sur le tout.*

ACHARD-DUPIN, Sieur d'Hautenoë & des Aulnis, famille de Normandie, Généralité d'Alençon maintenue dans sa noblesse le 2 Août 1666.

REGNON ACHARD épousa en 1477 *Jaquette de Lezay*.

FRANÇOIS ACHARD, Sieur Dupin, fut reçu Chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à deux fasces de gueules alaisées, brochant sur le tout.*

ACHARD-FERRUS, en Dauphiné : *de gueules, à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or, 2 & 1.*

‡ ACHÉ DE MARBEUF, en Normandie, ancienne noblesse distinguée par ses alliances & ses services, qui remonte par filiation suivie à

I. ÉTUDES D'ACHÉ, Chevalier, Seigneur de Beuzeral, marié à *Jeanne Mauvoisin*, laquelle étant veuve au mois de Juillet 1423, fournit au Roi son ayeu de la Terre & Seigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume Mauvoisin* & de Noble Dame Madame *Ifabeau d'Harcourt*, ses père & mère. Elle eut de son mariage ;

II. JEAN D'ACHÉ, 1^{er} du nom, Écuyer, Sei-

gneur de Beuzeral, qui épousa *Marie Tournebu*, Dame de Marbeuf, près d'Evreux. De cette alliance vint :

III. SIMON D'ACHÉ, Écuyer, Seigneur de Serquigny & de Beuzeral, qui étoit marié, en 1466, à *Catherine de Courtenay*, fille de *Jean de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de Bléneau Champignelle, &c., & de *Catherine de l'Hôpital*, dont :

IV. JEAN D'ACHÉ, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, qui fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487, tant à cause des Fiefs, Terres & Seigneuries de Marbeuf, de Fumechon & de la Barre, mouvante du Comté de Beaumont-le-Roger, que pour la Seigneurie de Villequier, mouvante du Vicomté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du Vicomté de Pont-Audemer. Il obtint des Lettres Royaux, le 22 Juin 1496, pour rentrer, par droit de lignage, dans la possession de la Châtellenie de Beaumesnil, que *Jean de Tournebu*, son grand oncle, avoit donnée en 1458 à *Jean de Lorraine*, pour l'unir à perpétuité à son Comté d'Harcourt, contre laquelle convention, son neveu le Duc de Lorraine l'avoit transportée à *Jean*, Bâtard de Vaudemont, son oncle, pour le prix de 2000 écus d'or. Il avoit épousé, par accord du 24 Septembre 1489, *Louise de Dreux*, fille de Noble Seigneur *Gauvain de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Muzi, de Loufe, &c., & de *Marguerite de Fourneaux*. De ce mariage vint :

V. CHARLES D'ACHÉ, Chevalier, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, Pannetier du Roi FRANÇOIS I. « Il obtint des Lettres de relief d'adresse, le 10 Février 1535, par lesquelles le Roi renvoya au Parlement de Rouen, le jugement du procès qu'il avoit, comme héritier de *Louise de Dreux*, sa mère, contre le Seigneur de *Beu* & la Vicomtesse d'*Affy*, à cause du partage, qu'il leur demandoit dans la succession de *Catherine de Dreux*, sa tante, Dame d'Esneval, femme de *Louis de Brézé*, Comte de Maulévrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Sénéchal de Normandie. » Il avoit épousé, le 22 Avril 1524, *Marguerite de Vassy*, fille de *Philippe de Vassy*, Vicomte héréditaire de Fontenay-le-Marmion, Seigneur de la Quaise, &c., & de *Jeanne de Rupierre*, dont fortit :

VI. JEAN D'ACHÉ, III^e du nom, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, Écuyer ordinaire d'Écurie du Roi, par Lettres du 27 Mai 1567, Capitaine du Château de Tancarville, l'an 1590, avoit épousé, le 19 Février 1546, *Renée le Conte*, fille de Noble & puissant Seigneur *Charles le Conte*, Seigneur & Baron de Nonant, & de *Catherine d'Amfreville*. Il en eut :

VII. GILLES D'ACHÉ, Écuyer, Seigneur de Fontenay & d'Azeville, qui fut Lieutenant de la Compagnie de Gendarmes du Seigneur de *Fervaques*, en 1594, & avoit épousé, par contrat du 17 Juillet en 1583, *Madeleine de Mailloc*, fille & héritière de Noble & puissant Seigneur *Jacques de Mailloc*, Seigneur du Mont de la Vigne, & de *Françoise de Créquy*, « sa veuve, remariée alors avec haut & puissant Seigneur Messire *Georges de Mathan*, Baron de Saint-Ouen, Chevalier de l'Ordre du Roi. » Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur du Hommet ;
3. Et ROBERT D'ACHÉ, Seigneur de Fontenay, « auxquels ladite *Madeleine de Mailloc*, leur mère, donna le partage, le 19 Mars 1617, dans les biens qui leur étoient échus par la mort de leur père. »

VIII. JACQUES D'ACHÉ, Écuyer, Seigneur de Marbeuf, épousa le 14 Juin 1616 *Marguerite de la Luzerne*, fille de *Pierre de la Luzerne*, Écuyer, Seigneur de Brévant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, dont vint :

IX. GABRIEL D'ACHÉ, I^{er} du nom, Écuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Marbeuf, marié le 6 Septembre 1667 à *Catherine de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Écuyer, Seigneur de Piencourt, & de *Charlotte de la Motte* de laquelle il a eu :

PIERRE-FRANÇOIS-PLACIDE, qui suit ; & entr'autres sœurs.

MARIE-ANNE-D'ACHÉ, reçue à Saint-Cyr, le 10 Décembre 1686, sur ses titres de Noblesse, produits alors pour sa réception.

X. PIERRE - FRANÇOIS - PLACIDE D'ACHÉ, Écuyer, Seigneur de Marbeuf, reçu Page du Roi en sa Grande-Écurie, le 1^{er} Avril 1686, épousa le 20 Mai 1694, *Anne du Rolet*, fille de *François du Rolet*, Seigneur de Normanville, Gouverneur de Louviers, & Lieu-

tenant de Roi des Ville & Château de Caën, dont :

GABRIEL, qui fuit;

LOUIS D'ACHÉ, qui résidait, avec son frère en la Paroisse de Saint-Denis à Évreux.

XI. « GABRIEL D'ACHÉ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Marbeuf, a été Capitaine au Régiment des Vaisseaux. Nous ignorons sa postérité, faute de mémoire. »

« De la même maison est N... D'ACHÉ DE MARBEUF, Chef-d'Escadre de la promotion de 1756, en prenant le commandement de l'Escadre qui a été aux Indes, ensuite nommé Lieutenant-Général des armées navales en 1761, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1766, Il a pour neveu le Marquis de Marbeuf, marié à Demoiselle N... Michel, fille de feu M. Michel de Nantes, un des Directeurs de la Compagnie des Indes, dont des enfans. C'est tout ce que nous savons de cette Maison, faute d'instruction. »

Les armes: *chevronné d'or & de gueules, de six pièces* (Article extrait de l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 6 & suiv.).

ACHÉ, Seigneur de Mefnivilté, en Normandie, Généralité de Caën: *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe* Il y a plusieurs familles de ce nom, qui portent mêmes armes.

ACHÉ (D^r), Sieur d'Esterville, Bretteville, Rouveron, au Diocèse de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caën: *d'or, à deux chevrons de gueules, à la pointe de même.*

ACHER, en Auvergne: *de gueules, à deux haches adossées d'or.*

ACHER (D^r), Sieur de la Neufville, Election de Bayeux. Porte: *d'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe.*

* ACHERES, Seigneurie dans le Gâtinois François, unie à la Baronnie de Rougemont, sous le nom de Baronnie d'Acheres, par Lettres-Patentes du 28 Juillet 1626, registrées le 8 Novembre suivant. Il y eut dans la suite une autre union de la même Baronnie d'Acheres, à la Baronnie de la Chapelle-la-Reine, sous le titre de Marquisat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1680, registrées le 18 Décembre suivant, en faveur de

Jean-Pierre d'Argouges. Voy. ARGOUGES.

ACHEU, Seigneur de Saint-Maximilien-de-Plovich, en Normandie, Généralité de Rouen: *parti d'argent, le premier chargé d'une croix ancrée de sable, & le second d'une aigle éployée, & à deux têtes de même.*

ACHEU, en Picardie: *mêmes armes.*

ACHEU-CALONNE, en Bourgogne: *d'argent, à l'aigle de sable.*

ACHEY, Maison connue, il y a plus de 500 ans, au comté de Bourgogne. Elle est une des plus illustrées par ses alliances avec les Maisons de Vienne, de Beauffremont, de Gramont, de Poitiers, &c. & par les premières dignités de l'Eglise & de l'épée. Voy. pour la généalogie, l'*Histoire du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod.

MARGUERITE-ETIENNETTE D'ACHEY, Dame & Comtesse de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701 avec *Etienne Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux en Nivernois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, étranger, dont elle est restée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. Elle mourut le 2 Avril 1743, âgée de 63 ans, laissant deux garçons & deux filles. Voy. le *Mercur de France* du mois de Juin 1743, pages 1238 & 1239.

Les armes: *de gueules à deux haches d'armes d'or, mises en pal, & adossées.*

ACHIER, en Dauphiné: *d'or à la tour ouverte, donjonnée de gueules, maçonnée & hercée de sable, sommée de deux hallebardes ou haches d'azur.*

ACHILLY, en Dauphiné: *de gueules, au sanglier de sable.*

ACHY, en Dauphiné: *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

* ACHY, Terre qui est un Fief qui relève de l'Evêché de Beauvais, qui vaut environ 7000 livres de rentes. Il est situé à deux lieues & demie de Beauvais sur la rivière du Terrai.

ACIER, en Auvergne: *d'or, à la tour crenelée de gueules.*

* ACIER, en Querci: une branche de RICARD-GOURDON qui avoit la Seigneurie d'Acier, portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or mises en pal; aux*

2 & 3, d'or à trois bandes de gueules, qui est RICARD.

La Terre d'Acier appartenait depuis longtemps à la Maison de RICARD, une des plus anciennes du Languedoc.

JEAN RICARD, troisième fils de PIERRE RICARD, Seigneur de Gourdon, fit la branche d'ACIER en épousant *Catherine du Bos*, Dame d'Acier, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Acier en Querci.

JACQUES RICARD, fils aîné de JEAN, fut Grand-Ecuyer de France. Il n'eut point d'enfants de sa première femme *Catherine d'Archiac*; & de sa seconde *Françoise de la Queille*, il eut FRANÇOIS, mort sans postérité des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerifolles en 1544. Il avoit épousé *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté-Nabert, fille unique de *Claude d'Estampes* & d'*Anne Robertet*.

JEANNE, sa sœur, devenue héritière de son frère, en épousant *Charles de Cruffol*, Vicomte d'Uzès, lui apporta la Terre d'Acier qui resta aux enfans qu'elle eut de ce premier mariage; car après la mort du Vicomte d'Uzès, elle se maria à *Jean-Philippe Rhingrave*. Voy. le P. Anselme, tom. III, p. 768.

ACIGNÉ, Seigneur de Grandbois, de Kernabat, de Carnavalet, en Bretagne: *d'hermines, à une fasce alaisée de gueules, chargée de trois fleurs-de-lis d'or*.

* ACIGNÉ, Terre en Bretagne que JUDITH, Dame d'Acigné, porta à son mari *Charles II de Coffé*, Maréchal de France. Elle fut le partage de leur second fils *Charles*, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juillet 1609, enregistrées le 7 Juin suivant. *Charles* étant mort sans postérité, ce Marquisat retourna à son frère *François*, Duc de Brillac. Voy. COSSÉ.

* ACQUEST. Les armes: *d'or, à la croix de gueules, brisée d'un croissant d'argent, accompagnée de seize alérions d'azur*. La Terre d'*Acquest* est une des premières Seigneuries de la Maison de *Montmorenci*; elle passa des *Croisilles-Montmorenci*, en 1474, aux *Bours-Montmorenci*. Pierre de Montmorenci, septième fils de Jean de Montmorenci-Bours, donna à sa branche le nom d'ACQUEST de Montmorenci, vers l'an 1569, & quelques cadets de cette branche portèrent le nom de Villeroi. Voy. MONTMORENCI.

Tome I.

ACQUEVILLE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 17 Juin 1666.

Les armes: *d'argent, au gonfanon d'azur frangé de...*

I.

ACRES (DES), dont les Seigneurs & les Barons de l'Aigle en Normandie, Généralité de Rouen.

SÉBASTIEN DES ACRES, Seigneur de la Chapelle-Vieil & de la Mancelière, épousa *Marie d'Aubrai* en 1587, qui lui porta en dot la Baronnie de l'Aigle. Il étoit fils de FLORENTIN DES ACRES, Ecuyer, Seigneur de la Mancelière, & petit-fils de JEAN DES ACRES, Ecuyer, qui vivoit en 1491. *Marie d'Aubrai*, son épouse, fut mère de

NICOLAS DES ACRES, Baron de l'Aigle, mort au siège de la Rochelle, où se signala son frère JEAN DES ACRES, Chevalier de Malte, qui y commandoit un Vaisseau de Roi. Le Baron de l'Aigle avoit épousé, le 12 Mai 1612, *Geneviève de Vipart-de-Silli*, dont naquit:

JACQUES DES ACRES, Baron, puis Marquis de l'Aigle, en faveur duquel, en considération des services de ses ancêtres, la Baronnie de l'Aigle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1550, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 19 Décembre 1654. Il avoit épousé, le 10 Novembre 1640, *Marie de Briançon*, Dame de la Saludie, mère de

LOUIS DES ACRES, second Marquis de l'Aigle, Baron du Lac & de la Saludie, Lieutenant du Roi en la province de Normandie. Louis, décédé le 21 Mars 1717, avoit épousé, le 7 Avril 1669, *Marie-Charlotte de Lancy-Razai*, morte le 27 Août 1724; leur fils

JACQUES LOUIS, Marquis de l'Aigle, Lieutenant du Roi en la province de Normandie, Brigadier des Armées du Roi le 26 Avril 1704, a épousé en premières noces en 1698 *Marie Chopin*, décédée en 1723; en secondes, en 1732, *Gabrielle-Françoise de Château-Thierry*, veuve du Baron de Rai, père de la Dame Duplex de Bacquancourt. Ses enfans du premier lit sont:

1. LOUIS-GABRIEL DES ACRES, Comte de l'Aigle, fait en 1748 Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié 1^o en 1735, à *Anne Petit de Villeneuve*, morte sans postérité la

- même année, laquelle étoit lors veuve, du 21 octobre 1734, de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-aux-Bois, de Villayer, d'Iverny, & Cuify; Conseiller du Roi au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel; & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Passy, &c., Conseiller, puis Président de la Cour des Aydes de Paris, & de *Marie-Anne Neyret*. 2^o. & en 1740, à *Françoise* ou *Thérèse-Gillette Loquet*, fille de *Charles Loquet*, Armateur de Saint-Malo, du même nom, & nièce de la Maréchale de Broglie, décédé le 6 Septembre 1750, & son fils au mois d'Avril 1751; 3^o le 19 Mai 1756, à *Anne-Salomé-Josephine de Waës*, fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës, & de *Catherine de Limminghe*, dont un fils né à Paris, Paroisse Saint-Sulpice, le 27 Mars 1758.
2. MARIE DE L'AIGLE, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724 avec *Parfait de Prunelé*, Seigneur de Thignonville, né le 13 Décembre 1695; morte le 22 Décembre 1762. Voyez PRUNELÉ.
 3. MARIE-THERESE, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720 à *Jacques-Adrien-Alexandre du Bosc de Marchainville*. & veuve depuis 1747, avec une fille non mariée.
 4. ANGELIQUE-CHARLOTTE, décédée en Février 1740, mariée en Avril 1736 à *Louis de Karuel-Merci*, mort en 1744, son fils mort en 1747, & sa fille mariée en 1745 à N.... de *Boisgarein*.
 5. ANGELIQUE, dite *Demoiselle de l'Aigle*, née le 18 Juin 1704, morte fille à Paris en 1746.

Du second lit :

N.... DES ACRES-DE-L'AIGLE, Chevalier de Malte, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françoises, a obtenu un Guidon de Gendarmerie en 1747; a quitté la Croix de Malte, & s'appelle le *Comte de l'Aigle* depuis son mariage, le 3 Mars 1763, avec *Anne-Espérance Chauvelin*, née le 8 Décembre 1725, veuve sans enfans du 30 Janvier 1748 de *Henri Colbert-Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Beauvais*. Le Comte de l'Aigle, Mestre de Camp du Régiment des Cuirassiers, a un fils né le 3 Août 1764.

Les armes de *des Acres-de-l'Aigle* sont : *d'argent à trois aigles de sable*.

II.

‡ ACRES (DES). Cette Maison paroît très-ancienne en Normandie.

Quelques auteurs prétendent que ce nom a été donné à un Seigneur qui, étant à la fuite de *Godefroi de Bouillon*, se signala à la prise de Saint-Jean-d'Acres, & devoit dès lors être un officier distingué dans l'armée des Croisés; d'autres, ce qui paroît plus probable, veulent que le nom DES ACRES est propre à cette Maison de celui de la terre des Acres située Paroisse de la Bourgonnière, & à deux lieues de Châteauneuf en Thimerais, parce qu'il est notoire que dans les siècles reculés les Seigneurs ne portoient point d'autre nom que celui de leurs Terres & Seigneuries. Ce qui paroît favorable à ce dernier sentiment est que Thevet, dans sa *Cosmographie*, dit qu'un nommé FRANÇOIS DES ACRES, s'étant attaché à GUILLAUME le *Conquérant*, Duc de Normandie, lorsqu'il conquiert l'Angleterre, fut ensuite chargé par ce Prince de conduire le secours qu'il envoyoit à l'Empereur, qui étoit en guerre contre son frère. Cet empereur, en récompense de ses services & de sa vertu, lui fit porter sur son écu *trois aigles de sable en champ d'argent*, armes que cette Maison porte encore aujourd'hui. On rapporte même que dans les débris de la terre des *Acres*, on a vu une cheminée en pierre, sur le linteau de laquelle lesdites armes étoient gravées.

Quoi qu'il en soit, comme nous n'avons donné qu'une notice de cette Maison (col. 82), en voici la généalogie, d'après un *Mémoire* envoyé.

I. JEAN DES ACRES, le premier connu par filiation suivie, eut trois fils, savoir :

ROBERT, qui suit;

FLORENTIN & HONORAT, dont on ignore la destinée.

II. ROBERT DES ACRES laissa pour fils :

III. MARC DES ACRES, qui épousa *Marguerite du Tillon*, & en eut :

IV. GUILLAUME DES ACRES, qui, de son mariage avec *Judith de Teil*, eut :

V JEAN DES ACRES, II^e du nom, marié à *Jeanne le Ballu*, dont :

VI. JEAN DES ACRES, III^e du nom, Écuyer, Sieur de la Barberie, ainsi qualifié dans différens actes & traités des années 1497, 1518, 1520, & autres. Il fut reçu au serment de fidélité, comme Gentilhomme, par *François de Vendôme*, Vidame de Chartres, le 20 Janvier 1543, & avoit épousé l'héritière de *Saint-Preu-Chenonville*, dont :

VII. FLORENTIN DES ACRES, qui assista, avec les autres Gentilshommes, au procès-verbal de la rédaction de la coutume de Châteauneuf en Thimerais, le 8 Mai 1553, & mourut vers 1563. Il avoit épousé Noble *Marguerite le Moine*, qui lui porta la Seigneurie de la Chapelle-Viel. Elle étoit petite-nièce du Cardinal *le Moine*, Fondateur du Collège de son nom, à Paris. De ce mariage vint :

VIII. SÉBASTIEN DES ACRES, 1^{er} du nom, qui fut un des 600 Gentilshommes qui accompagnèrent HENRI IV, lorsqu'il fut sacré à Chartres, le 27 Février 1594. La confiance que l'on avoit en sa probité, le fit choisir, en 1605, par la Noblesse du Bailliage d'Alençon, pour recevoir les deniers du ban & arrière-ban. Il mourut le 16 Août 1606, & avoit épousé, en Janvier 1588, *Marie d'Aubray*, fille aînée de *Nicolas d'Aubray*, Chevalier, Seigneur & Baron de Laigle & de *Jeanne de Godefroy*, celle-ci sœur de *Jacques de Godefroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui assista, pour la Noblesse de la vicomté de Caudobec, à la rédaction de la coutume de Normandie. C'est par ce mariage que la Terre & Seigneurie de l'Aigle est entrée dans la Maison DES ACRES, ladite *Marie d'Aubray* l'ayant eue par le partage qu'elle fit avec ses deux sœurs, après le décès de ses deux frères & ses père & mère. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte qui se distingua beaucoup sur les vaisseaux du Roi, lorsque M. de Montmorency défit la flotte des Rochelois rebelles, devant l'Isle de Ré, en 1626.
3. & 4. SÉBASTIEN & MARQUIS, morts à la fleur de leur âge, sans alliance ;
5. Et RENÉE, mariée en 1615, à *Louis de Bonneville*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & du Chambelard.

IX. NICOLAS DES ACRES, Seigneur de la Chapelle-Viel & de la Baronnie de Laigle, tué au siège de la Rochelle, le 9 Septembre 1628, avoit épousé, le 12 Mai 1612, *Geneviève de Vipart*, fille de *Guillaume de Vipart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Silly, & de *Françoise de Saint-Pierre*, Baronne de la Ferté-Frégné & des Autieux, dont :

- JACQUES, qui suit ;
Et une fille, morte sans alliance.

X. JACQUES DES ACRES, Seigneur de la Cha-

pelle-Viel & Baron de Laigle, obtint du Roi Louis XIV, en récompense de ses services & de ceux que ses ancêtres avoient rendus à l'Etat, l'érection de sa Baronnie de Laigle en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1653, enregistrées dans la Chambre des Comptes de Rouen, le 19 Octobre 1654. Il fut depuis Lieutenant pour le Roi des Baillages d'Alençon & d'Evreux, & mourut le 3 Juillet 1693. Il avoit épousé vers 1640, *Marie de Briançon*, fille de *Louis de Briançon*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Saludie, & d'*Olive de Gomer*, Dame du Breuil dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLOTTE Hélène, morte en 1722, femme de *Louis d'Herilly*, Chevalier, Seigneur de Fierville & de Fontenil ;
3. SUSANNE-JACQUELINE, Religieuse à la Chaife-Dieu, Ordre de Fontevault ;
4. GENEVIÈVE-THÉRÈSE, Religieuse Bénédictine au Couvent de Laigle ;
5. Et CHRÉTIENNE-MADELEINE, Religieuse au même Couvent, où elle est morte Prieure, en 1713.

XI. LOUIS DES ACRES, 1^{er} du nom, Seigneur de la Chapelle-Viel, Baron du Lac & de la Saludie, Marquis de Laigle, Lieutenant pour le Roi aux Bailliages d'Alençon & d'Evreux, sur la démission de son père, en 1669 épousa, au mois de Mars de la même année, *Marie-Charlotte de Lancy*, morte le 27 Août 1724, fille de *Henry de Lancy*, Marquis de Raray, & de *Catherine d'Angennes*, Gouvernante des Princesses, filles de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Il avoit fait le voyage de Hongrie en 1664, s'étoit trouvé à la bataille de Saint-Gothard, & mourut le 21 Mars 1717, ayant eu de son mariage :

1. LOUIS-JACQUES, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Lieutenant des vaisseaux du Roi, mort en 1713 ;
3. TOUSSAINT, Prieur de la Genevraye & de Saint-Nicolas du château de Laigle, mort en 1709 ;
4. CHARLES-HIPPOLYTE, Chevalier de Malte, premier Écuyer du Comte de Charolois, mort devant Belgrade en 1717 ;
5. MARIE-LOUISE, Gouvernante des Princesses de Condé, & Dame d'honneur de Mademoiselle de Charolois, morte en 1723, sans alliance ;
6. MARIE-CHARLOTTE, Prieure des Filles-Dieu de Chartres ;
7. Et CATHERINE-JEANNE, Religieuse Bénédictine

tine, Prieure de Laigle, puis du Couvent de Loigny, & morte Abbessé de Saint-Nicolas de Verneuil, en 1764.

XII. LOUIS-JACQUES DES ACRES, Seigneur de la Chapelle-Viel, Baron du Lac & de la Saludie, Marquis de Laigle, né à Paris, le 8 Janvier 1671, a servi avec distinction dans sa jeunesse, tant en Italie qu'en Allemagne, en qualité de Capitaine de Cavalerie, s'est signalé particulièrement dans une action devant le camp de Roott, où il commandoit une garde ordinaire, le 24 Juin 1694, de laquelle M. le Maréchal de Lorge jugea à propos de rendre compte à Louis XIV, en des termes très-flatteurs. Il forma ensuite un Régiment d'Infanterie de son nom, fut nommé Brigadier des armées du Roi, le 26 Avril 1704, & Lieutenant de Roi dans la province de Normandie. Il avoit épousé: 1^o en 1698, *Marie Choppin*, morte en 1723, fille de *N... Choppin*, Secrétaire du Roi, & 2^o en 1732, *Marie-Françoise Gabrielle de Château Thierry*, alors veuve du Baron de Ray, père de Madame *Dupleix de Bacquencourt*. Du premier lit sont issus :

1. LOUIS-GABRIEL, qui suit ;
2. MARIE-MADELEINE, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724, avec *Parfait de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marc, près Etampes, & de Thionville, mort au commencement de Septembre 1771, & elle, dès le 22 Décembre 1762 ;
3. MARIE-CHARLOTTE, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720, à *Jacques-Adrien-Alexandre du Bosq*, Chevalier, Seigneur, Comte de Marchainville, dont elle est devenue veuve en 1747, avec une fille non mariée ;
4. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE, mariée au mois d'Avril 1726, avec *Louis de Karuel de Meray*, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, mort en 1744, étant veuf depuis le mois de Février 1740, laissant un fils, mort en 1747, & une fille, mariée en 1745, à *N... de Boisgarein* ;
5. MARIE-LOUISE-ANGÉLIQUE, dite *Mademoiselle de Laigle*, née le 18 Juin 1704, morte sans alliance, à Paris en 1746, & du second lit ;
6. LOUIS DES ACRES, né au mois d'Avril 1734, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il a servi dans les Gardes-Françoises, jusqu'en 1747, qu'il a été fait Guidon de Gendarmerie, successivement Enseigne, Brigadier & Mestre-de-Camp des Cuirassiers. Il a quitté la croix, a pris le titre de Comte de

Laigle, & a épousé, le 3 Mars 1763, *Anne-Espérance de Chauvelin*, veuve sans enfans, du 30 Janvier 1748, de *Henri Colbert de Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Senneville*, dont un fils, né le 13 Août 1764.

XIII. LOUIS-GABRIEL DES ACRES, Chevalier, Marquis de Laigle, Colonel du Régiment d'Enghien en 1723, Brigadier des armées du Roi en 1740, fut fait Maréchal de Camp dans le Fort-Louis du Rhin, où il s'étoit jeté avec son détachement, lorsque le Prince *Charles de Lorraine* passa cette rivière avec son armée, & conserva toujours ce poste important. La confiance qu'on avoit en lui fit que le Roi lui laissa la garde & la défense d'Ostende, lors de la conquête de cette place, & en récompense de ses services, le fit Lieutenant-Général de ses armées en 1748, & Lieutenant de Roi en la province de Normandie. Il est mort en Février 1774, âgé de 69 ans & avoit épousé, 1^o en 1735, *Marie-Anne Petit de Villeneuve*, morte sans postérité, la même année, six semaines ou environ après son mariage. Elle étoit veuve, du 21 Octobre 1734, de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Paffy, Conseiller, puis Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Anne Negret*. Il avoit épousé, 2^o en 1740, *Françoise-Gillette Locquet de Grandville*, fille de *Charles Locquet*, Seigneur de Grandville, Armateur de Saint-Malo ; 3^o le 19 Mai 1756, *Anne-Salomé-Joséphé de Waës*, fille de *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës & du Saint-Empire, libre Seigneur de Kessenich, & de *Catherine-Augustine-Joséphé Van den Berghe de Limminghe*. Du second lit sont nés un garçon, mort en Avril 1751, & une fille, morte avant sa mère ; & du troisième lit, un garçon, né à Paris, sur la Paroisse Saint-Sulpice le 27 Mars 1758.

Les armes : d'argent à trois aigles de sable, 2 & 1.

ACRY, Seigneur de Concherot : de gueules, à neuf croissants d'argent, abaissés sous autant de larmes de même, & posés, 3, 3, & 3.

AÇUMAR. La branche des Comtes d'Açumar tire son origine de celle de *Ferreira*, si connue tant par ses ancêtres, d'où sont sortis les derniers Rois de Portugal, que par ses

descendants, qui ont formé plusieurs branches illustres.

CONSTANTIN, quatrième fils de FRANÇOIS DE PORTUGAL-LEMONS, Marquis de Ferreira, & d'*Eugénie de Bragança*, reçut en partage le Comté d'*Açumar*. Il n'eut point d'enfants de *Marie de Mendosa*, sa première femme; mais de sa seconde *Béatrix de Silveira-Castro*, il eut: 1° FRANÇOIS; 2° JEAN, Religieux Carme; 3° ALVARE, Chevalier de Malte. FRANÇOIS fut fort considéré à la Cour, & parvint aux premières dignités. Nommé Général d'Armée, il gagna la bataille de Honnecourt en 1642. De son épouse *Antoinette de Villena-Souza*, neuvième fille de *Henri de Souza*, Comte de Miranda, il eut GASPARD-CONSTANTINE-BÉATRIX, MENCIE, MARIE-THÉRÈSE, toutes trois mariées & mortes sans postérité, ainsi que GASPARD-CONSTANTIN, leur frère, qui n'eut point d'enfants d'*Antoinette Henriques-de-Ribéra*, son épouse. Le Comté d'*Açumar* à sa mort est rentré dans la Maison de Ferreira. Cependant GASPARD-CONSTANTIN eut de *Marie Ruis*, sa concubine, *Joseph-François de Lemos*, à qui il laissa le Marquisat de Villescas, qui lui fut disputé par le Duc de Cadaval; mais ce Duc perdit son procès en 1685.

Les armes: *d'argent au fautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal*.

ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE, famille de Normandie, Election de Coutance.

THOMAS ADAM, Écuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496 à *Guillaume-Michel de Camberton*.

FRANÇOIS ADAM, Seigneur de Morche-Bosc, fut présent à un Traité fait avec *Pierre d'Harcourt* le 28 Février 1578.

GUILLAUME ADAM, Écuyer, épousa en 1495 *Jeanne Murdiac*, dont naquit JEAN ADAM, Écuyer. Voyez d'Hozier, La Roque, & *Histoire d'Harcourt*, pag. 1416.

Porte: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

ADAM, Sieur de Mousseboisq, de la Varende, en Normandie, Généralité de Caën, Election de Coutance: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe*.

ADAM, Sieur d'Urville, Généralité de

Caën, Election de Carentan: *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

ADAM, Seigneur de Bonnemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 20 Mai 1670; (famille qui subsiste en deux branches): *d'azur à trois maillets d'argent, posés 2 & 1, surmontés chacun d'une rose d'or*.

ADAM: *d'or, à l'aigle de sable éployée; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or*.

ADAM, en Bretagne: *d'or, à une tour crénelée de sable, sommée d'un tourillon de même*.

ADAM, Seigneur de Gouzhamon, Kermalhuezan, &c., en Pleslin: *vairé d'argent & de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'argent*.

ADAUST. On trouve, dit le nouvel *Armorial de Provence*, dans un registre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un Jugement rendu en 1664 par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, qui confirme la famille d'ADAUST dans la qualité de Nobles que ses auteurs prenoient.

I. LAURENT D'ADAUST acquit un office de Grand-Audiencier & de Secrétaire en la Chancellerie de Provence, par Lettres-Partentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet office pendant six mois, & laissa deux fils, JEAN & BARTHELEMY D'ADAUST, qui ont fait chacun une branche.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. JEAN D'ADAUST épousa, par contrat passé le 22 Mai 1677, *Louise d'Azan*, fille de *Pierre d'Azan*, Avocat-Général au Parlement, de laquelle il eut:

PIERRE-FRANÇOIS D'ADAUST, qui suit;

Et THÉRÈSE D'ADAUST, mariée en premières noces à Noble *François de Martins-Puilobier*, & en secondes à Noble *André Trefsemans-Brumet*.

III. PIERRE-FRANÇOIS D'ADAUST fit alliance avec *Jeanne Corbille*, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance:

1. LAURENT-MARIE-PIERRE D'ADAUST;
2. JEAN-JOSEPH-CORNEILLE D'ADAUST, Garde de la Marine au Département de Toulon;
3. MARIE D'ADAUST, non mariée en 1757.

SECONDE BRANCHE.

II. BARTHÉLEMY D'ADAoust, deuxième fils de LAURENT, fut pourvu de l'office d'Avocat du Roi au Bureau des Préfidents & Trésoriers de France à Aix en Provence. Il épousa, par contrat du premier Janvier 1684, *Anne de Ravel*, des Seigneurs d'Esclapon, de laquelle il a deux fils qui suivent :

1. JEAN-BAPTISTE D'ADAoust, pourvu de l'office de son père, mort sans enfans ;
2. PIERRE, qui suit.

III. PIERRE D'ADAoust, marié par contrat du 10 Novembre 1745, avec *Catherine de Gastaud*, fille d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la Cour des Comptes, dont il a deux fils, qui sont :

JEAN-BAPTISTE-LAURENT D'ADAoust ;
Et IGNACE-PIERRE-AUGUSTE D'ADAoust.

LAURENT D'ADAoust, neveu germain de LAURENT, Grand-Audencier, avoit fait une troisième branche. Il est mort Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, laissant ÉLISABETH D'ADAoust, femme d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la même Cour ; & ROSE D'ADAoust, mariée à *Joseph Raymond de France*, Conseiller au Parlement de Provence.

JEAN-JOSEPH D'ADAoust, dont l'ayeul, BARTHÉLEMY D'ADAoust, étoit Secrétaire du Roi, fait une quatrième branche à Pertuis ; les deux premières branches sont établies à Aix.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de même en abîme, & surmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

I.

ADHEMAR. On ne se propose point ici de rapporter ce qu'on sçait depuis long-tems sur l'ancienneté & l'illustration de la Maison d'ADHÉMAR ou AZÉMAR. On trouve dans la Provence & dans l'Albigeois, & chez tous les écrivains des XIII^e, XIV^e & XV^e siècles, des preuves évidentes de sa grandeur. Si l'on en croit un ancien poëme italien sur la conquête de la Corse, intitulé *Adhémaro*, on verra qu'un ADHÉMAR, désigné parent de CHARLEMAGNE, après avoir conquis Gènes, & la Corse, en a été le premier Souverain. Tous les auteurs anciens ont eu la même opinion sur cette origine.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette Maison a donné les Comtes d'Orange de la première race, des Vicomtes de Marseille, & qu'elle a possédé en souveraineté, par une filiation prouvée depuis le X^e siècle, des terres considérables entre le Rhône & la Mer, dont la plupart se nomment encore aujourd'hui *terres franches*.

La Maison d'ADHÉMAR fut maintenue dans ses droits de souveraineté par une ratification de l'Empereur FRÉDÉRIC I. La charte scellée en lacs de soie rouge, & de la bulle d'or de l'Empereur, se conserve dans les archives du Château de Grignan.

La ville de Montelimar en Dauphiné, qui porte encore de nos jours le nom de *Montivelven Adhemarii*, est une des anciennes possessions des branches de la Maison d'ADHÉMAR, si puissante en Provence & en Dauphiné. On ne parlera ici d'aucune de ces branches éteintes ; l'extrait généalogique que nous allons donner, commence à la séparation de la branche qui s'est établie en Albigeois. Il a pour objet de faire connoître les rameaux existans qui, sortant de cette branche, se sont étendus dans le Languedoc & le Rouergue. Avant que d'en donner la filiation, on croit devoir prévenir que le nom d'*Azémar* a été dans les premiers siècles de cette Maison aussi souvent porté que celui d'*Adhémar* ; vérité constatée par tous les sceaux & les titres anciens ; vérité connue de tous ceux qui ont travaillé sur la Maison d'Adhémar, & que M. d'*Hoziér* de Sérigny a certifiée au Roi, d'après l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majesté d'examiner les pièces originales, & de lui en rendre compte. Voyez de plus le nouveau *Traité de Diplomatie*, où vous trouverez de ces variations d'orthographe, sur toutes les anciennes Maisons de France.

I. LAMBERT D'ADHÉMAR ou AZEMAR, fils de GUILLAUME-HUGUES, & de *Laure de Genève*, vivoit en 1170. Il fut déshérité par son père (disent les archives du Château de la Garde ; & l'Abbé Pithoncurt, tom. III, p. 42) pour l'avoir attaqué dans son Château de la Garde. L'Empereur FRÉDÉRIC I approuva, le 20 Août 1178, cet acte de sévérité & de justice. Ce LAMBERT-MONTEIL-ADHÉMAR, si cruel dans sa famille, passa avec GIRAUD ADHÉMAR, Seigneur de Monteil & de Grignan, une transaction authentique, qui constate les droits des habitans de la ville de Montelimar ; il n'y

a pas long-tems qu'elle étoit encore enchâssée dans les murs de cette ville sur une plaque de bronze.

Il y a un traité passé le 8 des calendes de Février 1280, entre Noble Messire A. de Poitiers, Comte de Valentinois, d'une part, & Messire LAMBERT, Seigneur de Monteil-Adhémar, & HUGUES ADZEMARI, son fils, Seigneur de la Garde, d'autre part; par lequel ils promettent de se donner mutuellement secours pour la défense de leurs biens, terres, hommes, &c. & pour agir contre leurs ennemis, exceptant du dit traité le Roi de France & le Dauphin Viennois, le Seigneur de Montlaur, & Messire Bertrand, Seigneur de Baux, Comte d'Avelino, &c. L'original de cet acte en parchemin est scellé des sceaux desdites parties, & se trouve au Château de Panat.

Ce même LAMBERT fut marié avec *Tiburge de Baux*, fille de *Bertrand*, Sire de Baux, & de *Tiburge de Montpellier-Omelas*, Princesse d'Orange. L'acte de ce mariage de 1237 est aux archives du Château de Panat; & l'Abbé Pithoncurt, dans son *Histoire du Comtat Venaissin*, en parle, tom. IV, p. 23. Quant à la Maison de Baux, Bouche dit, dans son *Histoire de Provence*, in-folio, sect. ix, p. 911, qu'elle étoit une des plus puissantes de l'Europe, qu'elle avoit porté le titre de Roi d'Arles, & même encore celui d'Empereur de Constantinople.

Pour faire connoître qu'elle étoit la consistance de la Maison d'ADHÉMAR dans ces tems reculés, il est bon de faire remarquer que BÉATRIX DE SICILE, petite-fille de LOUIS VIII, Roi de France (suivant la généalogie des Rois de France, par le Père Anselme, tom. I, p. 194) épousa *Bertrand de Baux*, & que *Tiburge de Baux* épousa LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, duquel mariage sont provenus trois fils & une fille, sçavoir :

1. HUGUES D'ADHÉMAR, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Monteil-Adhémar*, Barons de la Garde, éteinte dans la personne d'ANTOINE DE MONTEIL-ADHÉMAR;
2. LAMBERT D'ADHÉMAR, chef de la branche établie en Languedoc, rapportée ci-après;
3. BERTRAND D'ADHÉMAR, surnommé de CLARENSAYES, Évêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, vivant encore en 1288. Voyez *Gallia Christiana*, fol. 717, tom. I.

4. BRIANDE DE MONTEIL-ADHÉMAR, mariée 1^o à *Lambert de Thurey*, Chevalier François, à qui *Simon*, Comte de Montfort, de Narbonne & de Toulouse, avoit donné en fief la Baronnie de Lombers en Albigeois, qui avoit anciennement appartenu à la Maison d'Adhémar, & que ledit *Simon* avoit usurpée, lors de la conquête de cette province. La Terre de Lombers revint à ses premiers maîtres par la donation que *Lambert de Thurey*, mort sans enfans, en fit à sa femme, qui en jouit quelque tems. BRIANDE DE MONTEIL-ADHÉMAR se remaria en secondes noces avec *Guy de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Alais en Beauce, frère de ce fameux *Simon*, Comte de Montfort, cité ci-dessus. Il fut tué au siège de Vareilles en 1228, laissant un fils nommé *Guy II de Montfort*, qui mourut sans postérité en 1254.

II. LAMBERT DE MONTEIL - ADHÉMAR OU AZEMAR, Chef de la branche établie en Languedoc, & second fils de LAMBERT, II^e du nom, & de *Tiburge de Baux*, est rappelé, dans le testament de HUGUES, son frère aîné, fait le 6 des calendes de Février 1237, dont l'original en parchemin se trouve dans les archives du Château de Panat. Ce LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, qualifié de Seigneur & Baron de Lombers en Albigeois, profita de l'absence de Philippe de Montfort, qui étoit outre-mer, pour se faire donner la garde de cette Baronnie, qu'on avoit mise sous la main du Roi S. LOUIS, & que la Reine BLANCHE, sa mère, adjugea audit LAMBERT, comme oncle maternel de *Guy de Montfort*, II^e du nom. Il succéda en 1254 dans la Baronnie de Lombers. Voyez *l'Histoire de Languedoc*, tom. III, p. 479. Mais ceci se trouve plus amplement expliqué dans les Articles donnés en 1293 par HUGUES D'ADHÉMAR, son fils, par les réponses auxdits Articles, par plusieurs lettres du Roi SAINT LOUIS & du Roi PHILIPPE, déposées dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier. Au retour de Philippe de Montfort, le procès recommença, ainsi que nous le verrons.

LAMBERT D'ADHÉMAR, Seigneur de Lombers, passa un accord avec HUGUES, son frère aîné, Seigneur de Monteil-Adhémar & de la Garde, le 17 des calendes d'Octobre 1237, par lequel son dit frère lui donna en fief pour lui, ses enfans & ses descendans mâles à l'infini, tout ce que LAMBERT, leur père, avoit tenu dans le Château de Clarensayes, &c.

sous la condition que ses seuls descendants mâles lui succéderaient, lui rendroient hommage (à lui HUGUES), & que lui LAMBERT renonceroit à tous ses droits sur la succession paternelle, maternelle, &c.

Cet acte de séparation, original en parchemin, scellé des deux sceaux des parties contractantes, est très-important, & mérite la plus grande attention. C'est l'effet de la renonciation qui y est stipulée, qui a laissé les branches de Languedoc dans la médiocrité, quand celle de Grignan faisoit passer la fortune dans une Maison étrangère, par le mariage de BLANCHE D'ADHÉMAR avec *N. de Castellanne*, Baron d'Entre-Casteaux, mariée en 1559. Voy. ENTRE-CASTEAUX. Cet acte de 1237 est le nœud qui lie les branches de Provence & de Languedoc. On verra dans la suite GUIGUES, petit-fils de HUGUES, Seigneur de la Garde, demander à un autre HUGUES, fils de LAMBERT, Seigneur de Lombers, l'hommage qu'il lui doit, en vertu des conditions stipulées dans le présent accord de 1237, passé entre les deux frères. De plus, on voit dans les deux sceaux attachés au corps du parchemin les noms d'*Adhemar* & d'*Azemar*, lesquels sont employés avec cette variété d'orthographe dans tout le cours de l'acte. Enfin, c'est une pièce qui fait connoître tout à la fois les branches de Languedoc & de Provence, & qui fixe l'époque de leur séparation, ainsi que le nom & les armes de chacune d'icelles.

LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR rendit volontairement hommage de la Terre de Clarenfayes à BERTRAND, son oncle, surnommé DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. HUGUES & BRIAND, ses deux fils, ratifièrent ce qu'il avoit fait le 2 Novembre 1274. Il est nommé dans le testament fait le 6 des calendes de Février 1237 par HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Montelimar, son frère, qui mit sa Terre & ses enfans sous sa défense. Il est encore nommé dans l'accord passé, aux nones de Mars 1240, entre *Alazie*, sa belle-sœur, veuve de HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Monteil, son frère, &c. Tous ces titres se trouvent dans les archives du Château de Panat, dans celles de M. le Marquis de Castellanne au Château de la Garde en Dauphiné.

Enfin, Messire LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, Chevalier, Seigneur, Baron de Lombers, fut caution d'*Aimar* de Poitiers, Comte de

Valentinois, lorsqu'il promit de payer à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouse, fils du Roi de France Louis VIII, la somme de deux mille livres tournois; & lui LAMBERT scella de son sceau les dites lettres d'obligation le vendredi d'après la fête de S. Pierre & de S. Paul l'an 1270. Il en est parlé dans les *Preuves de l'histoire de Languedoc*, t. III, p. 596. Ce feu Mellire LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, Seigneur de Lombers, est nommé dans une quittance donnée, aux nones de Décembre 1302, par TIBURGE DE CLARENSAYES, sa fille. L'original de cette quittance en parchemin, avec le sceau de ladite TIBURGE en cire verte (brisé), est dans les archives du Château de Panat. Il eut de son mariage avec *Berengère* cinq enfans, sçavoir :

1. HUGUES DE MONTEIL-ADHÉMAR OU AZEMAR, mort en 1307, lequel eut une fille unique, nommée MARGUERITE, qui par son contrat de mariage de l'an 1309, où elle est dite fille de feu HUGUES, porta les biens de la Maison d'Adhémar dans celle de Cominges; c'est sans doute ce qui a fait croire que cette branche du Languedoc étoit éteinte, ne pensant point aux oncles de ladite MARGUERITE, qu'on va faire connoître d'une manière non équivoque.

Noble & puissant homme Messire HUGUES ADHEMARI, Chevalier, Seigneur de Lombers, transigea, le jeudi veille de la Circoncision de N. S. l'an 1304, avec noble & puissante Dame *Aliénore de Montfort*, Comtesse de Vendôme: voulant terminer les procès qui depuis long-tems causoient des brigues & des dissensions, ils se jurèrent une paix perpétuelle, & convinrent par cette transaction que MARGUERITE, fille unique dudit Seigneur de Lombers, & de feu Dame HELISE, épouseroit un des fils de la Comtesse de Vendôme, & du feu Comte *Jean*.

Cette transaction en original, qui est dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, laisse des titres de Lombers, fait connoître *Agnès de Penna*, seconde femme de HUGUES, rappelée dans le contrat de mariage de MARGUERITE, sa fille, qui épousa, comme on l'a dit, le 8 des ides de Janvier 1309, Noble homme *Guy de Cominges*, fils de magnifique homme & puissant Seigneur *Bernard*, par la grâce de Dieu, Comte de Cominges; ladite Demoiselle future épouse, stipulant en présence, & du consentement

d'Agnès de Penna, sa belle-mère, & d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, son cousin germain paternel, *consanguinei mei germani*. L'original est en parchemin dans les archives du Roi, au Château de Foix, & se trouve en copie légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 38, fol. 140.

On n'a rapporté ici le contrat de mariage de MARGUERITE que pour faire connoître son cousin, fils de BRIAND, qui suit, qui a continué la lignée.

2. BRIAND, qui suit, second fils de HUGUES, & oncle de MARGUERITE ;
3. N..... ADHÉMAR, mort sans postérité ;
4. TIBURGE ADHÉMAR, nommée dans l'accord cité ci-dessus, passé entre son père & son oncle, le 17 des Calendes d'Octobre 1237, & dans la quittance qu'elle fit à GIRAUD ADZEMARI, Seigneur de Monteil, & non dans les articles donnés par HUGUES, où il est dit que son père LAMBERT mourut laissant quatre enfans, HUGUES, BRIANDUS, ADHEMARI & VACQUERIA ;
5. Et Demoiselle VACQUERIE - DE - MONTILIO, mariée, 1^o avec Pierre, Vicomte de Lautrec, mort sans enfans en 1270 ; (ce premier contrat de mariage se trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 39, fol. 194). Cette Dame VACQUERIA ADHEMARI, sœur de HUGUES & de BRIAND, épousa en secondes nocces Jourdain de Lisle, Chevalier, dit le Vieux. Ils étoient morts tous les deux au mois d'Août 1332, que leurs enfans furent condamnés par Arrêt de la Cour du Roi (qui se trouve dans les archives de Montpellier) à rendre à Aliénore de Montfort, Comtesse de Vendôme, ce qui étoit convenu par la transaction passée entr'elle & Messire ADHEMARI, Chevalier, Seigneur de Lombers. Les enfans du second mariage de VACQUERIE avec Jourdain de Lisle, furent trois filles mariées dans les Maisons de Narbonne, d'Astarac & de Colonne en Italie.

HUGUES, Seigneur de Lombers, ne forma point de degrés. On vient de voir que sa postérité finit dans la personne de MARGUERITE, sa fille. On en parlera cependant encore, parce qu'il fut l'aîné des enfans de LAMBERT DE MONTEIL, qu'il soutint lui seul le procès sur la Baronnie de Lombers, & qu'enfin il a fait connoître son frère cadet, BRIAND d'ADHÉMAR, lequel a continué la branche du Languedoc, & se trouve nommé dans tous les actes qui ont rapport à HUGUES, son frère.

Tome I.

HUGUES, Seigneur de Lombers, fils aîné de LAMBERT DE MONTEIL, fut sommé par GUIGUES, Seigneur de la Garde, de lui rendre hommage pour la Terre de Clarenfayes, conformément aux conditions stipulées dans l'accord passé le 17 des Calendes d'Octobre 1237 entre HUGUES, Seigneur de la Garde, grand-père du demandeur, & LAMBERT DE MONTEIL, son frère, père du défendeur. L'acte fut passé le Jeudi d'après la fête de Saint Michel de l'an 1292, dont l'original en parchemin est aux archives du Château de Panat.

Dans une transaction passée le 22 Juillet 1305, en présence d'illustre Aimar de Poitiers, Comte de Valentinois, entre magnifique & puissant Seigneur Messire ADHEMARI, son petit-fils (*nepos*), Seigneur de *Montilio-Adhemarii*, Baron de la Garde d'une part, & puissant Seigneur GIRAUD ADHEMARI DE MONTILIO, Seigneur & Baron des Baronnie de Grignan, son cousin; il est stipulé que l'on donnera la Baronnie de *Monte-Albano*, possédée par HUGUES ADHEMARI, Baron de la Garde, à magnifique & puissant homme Messire HUGUES ADHEMARI-MONTILIO, Seigneur, Baron de Lombers, son cousin (*consanguineus*), pour toutes ses prétentions sur la Maison de Monteil de la Garde-Adhémar. Ainsi cette Baronnie fut transportée, du consentement des Parties contractantes, & de celui dudit Seigneur Comte de Valentinois. Cette transaction est en original dans les archives du Château de Panat. C'est pour la seconde fois que la branche du Languedoc a renoncé à la succession des branches de Provence & du Dauphiné.

HUGUES, Seigneur de Lombers, passa un bail à fief, sous le seul nom d'AZEMAR à Albi, le Vendredi avant la Translation de S. Martin de l'an 1306. Cet acte se trouve dans les archives des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, vol. in-folio, n^o 108, p. 176, en copie légale, tirée de son original en parchemin, qui se trouve dans les archives de l'Eglise Cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi.

Le même HUGUES soutint, pour lui & pour ses frères, la fameuse querelle mue entre les Adhémar & les Montfort, prouvée par ce qui est dit dans les Registres du Parlement, nommés *olim*, qui sont les plus anciens Registres, [c'est le 3^o folio 28] & par le Mémoire que lui HUGUES donna au Parlement d'hiver, étant à Paris en 1293. Ce titre déjà cité plu-

siieurs fois sous le nom d'Articles, est un rouleau de parchemin immense qui jette un très-grand jour sur ces degrés. Il y est dit, entr'autres choses :

[Article 85.] *Que ledit Seigneur LAMBERT, Baron de Lomers, mourut laissant après lui lesdits Seigneurs HUGUES, BRIAND, ADHÉMAR, & Dame VACQUERIE, ses enfans.*

[Article 86.] *Que ledit Seigneur HUGUES se mit dans le droit & place de BRIAND & d'ADHÉMAR, ses frères, qui prêtèrent hommage audit Seigneur PHILIPPE, père du Roi vivant.*

Que Philippe de Montfort, le jeune, voulant le troubler dans sa possession, assembla une armée pour le déposséder à force ouverte ; qu'en ayant porté sa plainte au Roi LOUIS, Philippe de Montfort lui en fit réparation, & promit, en sa présence, de restituer tout ce qu'il avoit usurpé sur le Lombers, &c. &c. &c.

Cependant il perdit son procès, comme nous le verrons dans la suite. HUGUES fut de plus condamné avec son frère BRIAND, à rendre hommage à Bégue de la Barrière, pour la Terre de Villelongue, autrefois nommée Malemort, située au Diocèse de Rhodès ; hommage qu'ils vouloient bien rendre à Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, mais non à ceux qui en avoient acheté la Terre. Les Parties ayant comparu devant le Sénéchal de Rhodès, BRIAND appella de sa condamnation au Jugement du Roi : la Sentence du Sénéchal fut confirmée par Arrêt rendu en ladite Cour du Roi, au mois d'Août 1278. Cet acte en parchemin, scellé d'un grand sceau en cire verte, sur lacs de soie verte, est dans les archives du Château de Panat.

Comment a-t-on pu ignorer cette postérité, qui est si évidemment annoncée dans des titres conservés à la Chambre des Comptes de Montpellier, & dont tout le monde pourroit avoir connoissance ?

III. BRIAND DE MONTEIL-ADHÉMAR, second fils de LAMBERT, & père d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, qui suit, étant mort avant HUGUES, son frère, il lui laissa ses droits sur la Terre de Lomers à soutenir. HUGUES, dans tout le cours du procès, parle de BRIAND ADHÉMAR, son frère. BRIAND est qualifié Chevalier, Damoiseau, Co-Seigneur de Lomers,

de Clarenfayes, & de Villelongue, aliàs de *Malá-morte*, comme on l'a vu ci-dessus ; lui BRIAND est rappelé dans l'hommage que LAMBERT, leur père, rendit volontairement à son frère BERTRAND DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. Il est nommé dans le nombre des enfans que LAMBERT MONTEIL laissa. Voy. les articles donnés par HUGUES en 1293, l'*Histoire de Saint-Pol-Trois-Châteaux*, & les Manuscrits de la Bibliothèque d'Aubezafes.

BRIAND fut condamné avec son frère aîné HUGUES, comme nous venons de le dire, par des Lettres à grand sceau, émanées de la Cour du Roi. On verra au V^e degré, que cette condamnation oblige GALVAN ADHÉMAR, leur petit-fils, à rendre hommage de la Terre de Villelongue.

Feu Noble homme BRIAND ADHEMARI est nommé avec feu HUGUES ADHEMARI dans une quittance donnée le 27 Août 1255, au sujet d'un legs pie qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, fils de BRIAND, avoit fait à l'intention de tous les morts de sa Maison (*de genere suo*) ; HUGUES & BRIAND sont rappelés dans le contrat de mariage de VACQUERIE, leur sœur.

Enfin, dans une requête, présentée au Sénéchal de Carcassonne par les héritiers de Montfort, contre Messire HUGUES ADHÉMAR, Chevalier, BRIAND, Damoiseau, son frère, & Dame VACQUERIE, sa sœur, il est dit que lesdits HUGUES, BRIAND & VACQUERIE tiennent injustement lesdites Ville & Château de Lomers. Cette requête est énoncée à la tête d'un Arrêt qui fut rendu en conséquence au mois d'Août 1332, où il est dit que la susdite requête avoit été présentée, il y a long-tems (*dudum*) ; & effectivement elle doit être antérieure à l'année 1278, puisque BRIAND ADHÉMAR n'y est qualifié que *Damoiseau*, & qu'il est qualifié *Chevalier* dans les Lettres à grand sceau de cette année, rapportées ci-dessus.

Nous nous sommes étendus sur les preuves de ces deux degrés : 1^o ils sont l'époque de la séparation des branches de Provence & de Languedoc ; 2^o il nous a paru que les auteurs qui ont écrit de la Maison d'Adhémar, n'avoient pas suffisamment connu ce BRIAND, frère de HUGUES, Seigneur de Lomers, & père de tous les ADHÉMARS qui existent aujourd'hui dans le Rouergue & le Languedoc.

Les preuves de sa filiation sont dans les archives publiques de Montpellier, de Paris & du Château de Foix, où tout le monde peut les vérifier. Il étoit mort avant 1293, & il laissa de son mariage avec N..... ADHÉMAR DE CLARENSAYES ou CLAIRANSAC, qui vit terminer à son défavantage la querelle de ses pères.

IV. ADHÉMAR OU AZEMAR DE CLARENSAYES, en latin *Clarensfayris*, fut, ainsi que BRIAND son père, & HUGUES son oncle, Co-Seigneur de Villelongue, autrefois nommée Malemort. On ne voit point qu'il ait pris la qualité de Co-Seigneur de Lombers : à peine eût-il le tems d'établir ses prétentions sur cette Terre, dont MARGUERITE, sa cousine germaine, avoit porté les droits à la Maison de Cominges, ainsi qu'il est prouvé par son contrat de mariage de 1309, auquel nous avons dit qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES signa.

On trouve des Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE V, données en son Parlement le 5 Juin 1318, dans lesquelles il est dit que procès s'étant mû au sujet de la Baronnie de Lombers entre HUGUES ADHEMARI, &c. *Guy de Cominges*, plaidant pour une part, demanda un ajournement des héritiers dudit HUGUES, ce qui lui fut accordé; & en effet, il fit ajourner *Jeanne de Narbonne, Gaucrande de Colounes*, & ADHÉMAR DE CLARENSAYES, qui se dit cousin germain & le plus proche héritier de MARGUERITE D'ADHÉMAR, fille unique dudit HUGUES ADHEMARI, son oncle, &c. L'original en parchemin est dans les archives de Montpellier.

On retrouve dans un autre acte, à la suite de ces Lettres du Roi, *toute la longue histoire du procès de la Baronnie de Lombers, & la manière dont il fut suivi, jusqu'à la mort de ladite MARGUERITE ADHÉMAR; que la Dame de Narbonne & sa sœur, ses cousines germaines d'une part, & ADHÉMAR DE CLARENSAYES, son cousin germain, comme mâle & héritier plus prochain, & institué par le testament de la même MARGUERITE D'ADHÉMAR, d'autre part, se portèrent pour ses héritiers devant le Sénéchal de la Cour du Roi à Carcassonne, &c.* Original tiré des archives de Montpellier, *armoire des titres de Castres, liasse des Lombers*, n° 20.

Guy de Cominges se fonda sur ce qu'il avoit été mari de MARGUERITE, & sur une

cession à lui faite par ADHÉMAR DE CLARENSAYES. Voy. les archives de Montpellier.

Enfin, la Cour du Roi rendit un dernier Arrêt à Paris au mois d'Août 1332, dans lequel il est dit : *vû que la Comtesse de Vendôme a mieux prouvé son droit, toutes les parties de la Baronnie de Lombers lui sont adjugées, &c.*

C'est à la perte de ce grand procès, qu'on peut fixer l'époque du peu d'aisance & de l'oubli de cette branche du Languedoc. La Baronnie de Lombers comportoit plus de trente villes ou villages.

Il ne resta à ADHÉMAR DE CLARENSAYES, que la Seigneurie de Villelongue, & sans doute aussi la Terre de Clarensayes; fondé sur la donation qui en fut faite à LAMBERT, son grand-père, pour lui & ses enfans mâles à l'infini. Acte de 1237 motivé entre les deux frères, & dont voici le passage littéral : *Notum sit omnibus hominibus, modernis hominibus & futuris, quod ego HUGO ADZEMARIUS, Dominus Montilii, filius quondam Domini LAMBERTI, Domini Montilii, dono, concedo & trado per me & successores meos tibi LAMBERTO, fratri meo, & filiis tuis masculis, qui de te ex legitimo matrimonio fuerint procreati; & filiis masculis qui ex filiis tuis masculis fuerint de legitimo matrimonio procreati usque in infinitum, in feudum, salvis conditionibus infra scriptis omnibus, quidquid Dominus LAMBERTUS, pater meus & tuus, habebat vel alius, vel alii pro eo, in Castro de Clarensfayris, &c. &c. &c.*

S'il ne posséda pas cette Terre, du moins il en porta le nom; ce nom de CLARENSAYES n'étoit pas nouveau dans sa famille. LAMBERT, son grand-père, le prit souvent; BERTRAND, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, son grand-oncle, & TIBURGE, sa tante, n'en portèrent jamais d'autre. Il signa sous ce nom au mariage de MARGUERITE ADHÉMAR, qui contracta en présence & du consentement d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, son cousin germain (*consanguinei mei germani*); (c'est elle qui parle). Le Notaire se sert dans le même acte du terme de *consobrinus*, pour exprimer la qualité de cousin maternel, que la future épouse, fille d'*Helis de Lautrec*, y donne à *Guillaume*, Vicomte de Lautrec. Ceux qui voudront juger par eux-mêmes, trouveront ce contrat de mariage en forme légale dans

les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 38, fol. 240. L'original est au Château de Foix.

Feu (*quondam*) ADHÉMAR DE CLARENSAYES, Seigneur en partie (*Domini parcelarii*) du Château de Villelongue, est nommé dans la quittance donnée en l'an 1355 à Noble Dame *Fines Rattier*, sa femme, tutrice de GALVAN ADHÉMAR, son fils, qui suit; cette quittance a pour objet un legs pie qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES fit dans son testament à l'intention que Dieu lui remit ses péchés, ceux de BRIAND, HUGUES, & tous autres morts de sa lignée (*de genere suo*). Il mourut avant l'an 1355, laissant de *Fines Rattier*, sa femme :

V. GALVAN D'ADHÉMAR OU AZEMAR, mineur lors du décès de son père, fut, comme lui, Co-Seigneur du Château de *Villá-longá*, aliás *Malá-morte*. Il y a une réquisition faite en 1384, par GALVAN D'ADHÉMAR, appelé quelquefois AZEMAR, à LAMBERT ADHÉMAR, Seigneur de la Garde-Monteil, &c. des biens & terres qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, son père, avoit dû posséder dans ce pays-là; sans doute qu'il ne fut pas plus heureux que l'avoit été son père dans ses prétentions sur la Baronnie de Lombers; du moins l'on n'entend plus parler de la Terre de Clarensayes, qu'il redemandoit par cet acte de 1384. Il assista, comme témoin, au contrat de mariage passé le 10 Juillet 1396, devant *Guillaume Guiberti*, Notaire, entre Noble *Geraud de Barreria*, Seigneur de Firmy, de *Firminio*, & Noble Marquise de *Servieyra*.

GALVAN D'ADHÉMAR, fils de feu (*quondam*) DE CLARENSAYES, Seigneur parcelier du Château de Villelongue au Diocèse de Rhodès, fit hommage le Lundi 14 Juillet 1399 à Noble *Guillaume Barreria*, Seigneur de Château-neuf-de-Perrelezio, de ce qu'il tenoit dans ledit Château de Villelongue, en exécution de l'Arrêt [ou Lettres de la Cour du Roi] rendu en 1278 contre HUGUES, son grand-oncle, & BRIAND, son grand-père, dont on a parlé ci-dessus. Cette Terre de Villelongue, appelée autrefois *Malemort*, vint en entier à GALVAN, par son mariage avec *Hélène Berenguières*, Dame du Château de Malemort; mais comme ils n'eurent point de postérité, elle retourna aux héritiers de cette Dame, à la suite d'un grand procès, qui fut intenté en 1419 contre RIGAL D'ADHÉMAR, qui suit, fils & héritier du susdit GALVAN & d'HÉLIPSE

d'ADHÉMAR, avec laquelle ledit GALVAN s'étoit remarié en secondes noces. Ladite HÉLIPSE fit donation de tous ses biens à RIGAL D'ADHÉMAR, son fils, en l'an 1424 : acte original au Château de Panat.

Comme les degrés fuivans, depuis la Baronnie de Lombers, n'offrent plus que la décadence d'une Maison jadis puissante, nous en abrègerons l'histoire.

VI. RIGAL D'ADHÉMAR, fils de GALVAN & d'HÉLIPSE D'ADHÉMAR, Seigneur, ainsi que le fut son père, de Villelongue & de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, & de quelques autres Terres, fit hommage le 23 Février 1420 des Château & Forteresse de Villelongue, avec ses Fauxbourgs (*suburbanis*), Ville (*villá*), Mandemens, dépendances, &c.

RIGAL ADHÉMAR, qualifié noble & puissant homme (*nobilis & potens vir*) ratifia, le 22 Février 1428, une donation de quelques pièces de terre, faite à HUGUES & à JEAN de Cossinhiégres. Il est encore nommé dans une donation qui lui fut faite, le 2 Janvier 1424, par HÉLIPSE D'ADHÉMAR, sa mère, veuve (*relictá*) de GALVAN D'ADHÉMAR. Le même RIGAL D'ADHÉMAR, nommé AZEMAR dans un acte qui se trouve dans les archives de Villelongue, & ADHÉMAR dans tous les autres, soutint un procès considérable contre les héritiers de sa belle-mère, qui redemandèrent la Terre de Villelongue, portée à GALVAN, son père, par *Hélène Berenguières*, Dame de Malemort, décédée sans postérité. La perte de ce procès & la très-nombreuse famille que RIGAL laissa, ne contribuèrent pas peu à appauvrir ses descendans. Il épousa, par contrat passé le 13 Août 1411, Noble *Célébie de Barreria*, petite-nièce du Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun, vivant en l'an 1283; ce qui se prouve par une réquisition de RIGAL AZEMAR, (qui est dans les archives du Château de Firmy en Rouergue) à l'effet de faire exécuter l'accord ancien, passé entre les Sieurs de Barriere, pour raison de la Terre de Firmy, qui revenoit à sa femme. Cette Terre avoit été donnée à son grand-père maternel en 1283 par le Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun.

RIGAL D'ADHÉMAR testa le 12 Mai 1473; il fit une fondation remarquable dans une Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Trebas, pour

la rédemption de tous ses péchés, & de ceux de Noble *Fines Rattier*, son ayeule. En suivant le testament, l'on trouve : *Plus, ledit Pierre, un de ses enfans, (son légataire universel) sera tenu de faire transporter les ossemens de Noble Fines, son ayeule, enterrée dans le cimetière de N. D. de Cabres, dans le tombeau de la Maison.* Titre important, qui fait une nouvelle preuve pour le IV^e degré & le suivant, puisqu'il nous fait connoître la femme d'ADHÉMAR-DE-CLARENSAYES, & la mère de GALVAN ADHÉMAR. *Cébélie de la Barrière*, Dame de Firmy, testa le 11 Décembre 1461, & laissa de son mariage avec RIGAL D'ADHÉMAR douze enfans, entr'autres :

1. JEAN D'ADHÉMAR, qualifié *haut & puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Firmy, marié à *Borguine d'Herail-de-Lugan*. Il fut père de GASPARD, Chevalier, Seigneur du même lieu, marié 1^o avec Noble *Marguerite d'Hebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces avec Demoiselle *Delphine de Durfort*, laquelle attira dans sa Maison les biens de JEAN, son fils unique, mort sans postérité, & qui fit sa mère son héritière ;
2. PIERRE, qui eut la terre de la Rocque-Rocozel, & dont la postérité finit dans la personne d'ISABEAU D'AZEMAR, laquelle épousa, en 1582, Noble *Jean-Pierre de Montazet*, Seigneur de la Moite, à qui elle donna ses biens, que ses descendans possèdent encore aujourd'hui ;
3. GUILLAUME, qui suit ;
4. Un autre PIERRE, dont la postérité subsiste dans les personnes de Messieurs d'ADHÉMAR-DE-CRANSAC, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, & d'ADHÉMAR-DE-LANTAGNAC, Capitaine dans celui de Flandres.

Ces ADHÉMAR-LANTAGNAC ont plusieurs alliances avec les VOISIN & les RIGAUD-VAUDREUIL, dont l'ancienneté est conservée par une chanson connue de toute la Province, & déjà rapportée ci-dessus :

*Les Rigauds & les Voisins
Ont chassé les Sarrazins.
Les Voisins & les Rigauds
Ont chassé les Visigoths.*

Les autres enfans de RIGAL D'ADHÉMAR & de *Cébélie de la Barrière* sont morts sans postérité.

VII. GUILLAUME D'ADHÉMAR OU AZEMAR, troisième fils de RIGAL, fut institué légataire

de la Barrière par le testament de *Cébélie* de la Barrière, sa mère, du 11 Décembre 1461, & par celui de son père du 12 Mai 1473. Il épousa par contrat de mariage du 29 Décembre 1475, *Souveraine de Salgues*, fille de *Jean*, Seigneur de Salgues, & Dame de la Garinie, Terre, qui, par ce mariage, est entrée dans la Maison d'Adhémar. La minute originale de ce contrat est dans les archives du Château de Panat. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. MARC D'AZEMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lequel, dans son certificat de noblesse, donné par la vénérable Langue en 1506, & déposé dans les archives d'Arles en Provence, est reconnu de très-ancienne Maison. Lui MARC AZEMAR fit une donation à RAYMOND D'ADHÉMAR, son frère, le 4 Mai 1506, à condition de payer son passage, & de lui fournir les vêtemens & harnois nécessaires, un hupon, appelé soubreveste, de satin cramoisi, avec ses manières pour l'ornement des Chevaliers (*ad decorem militum*) ; il fut reçu Chevalier sous le nom d'AZEMAR, tandis que son frère se maria sous celui d'ADHÉMAR. L'original en parchemin de la donation de MARC D'AZEMAR est dans les archives du Château de Panat.

VIII. RAYMOND D'ADHÉMAR, Seigneur de la Garinie, prit, ainsi que ses ancêtres, le nom d'Adhémar dans son premier contrat de mariage avec *Claire de Peyruffe*, du 23 Novembre 1491 : l'original de ce contrat est dans les archives des Prêtres de Peyruffe en Rouergue ; mais dans le testament qu'il fit le 4 Mai 1506, & qui se trouve dans les archives du Château de Panat, il changea l'orthographe de ce nom en celui d'*Azémar*, que ses descendans ont plus particulièrement adopté depuis, variation fréquente dans les branches de Montelimar, de Grignan, de la Garde, dans les sceaux & les anciens titres, où, comme on l'a déjà dit, les noms des anciennes Maisons se trouvent écrits dans la même page de deux & trois façons différentes. Voy. le nouveau *Traité de Diplomatique*, tom. IV, p. 503. RAYMOND n'eut point d'enfans avec *Claire de Peyruffe*. Il laissa d'*Hélène de Seguy*, sa seconde femme, un fils nommé BALTHAZARD, qui suit ; la grosse de son testament, en parchemin, du 12 Mars 1542, est dans les archives du Château de Panat.

IX. BALTHAZARD D'AZEMAR, Seigneur, ainsi que le fut son père, du Château de la Garinie, de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, &c. transigea pour lui & pour Dame *Hélis de Seguy*, sa mère, & pour la Dame de *Glandieres*, sa femme, le 14 Avril 1538, avec Dame *Delphine de Durfort*, veuve de GASPARD ADHÉMAR, Seigneur de Firmy, pour raison de la substitution des biens de RIGAUD D'AZEMAR, &c. La grosse de cette transaction, en parchemin, signée du Notaire recevant, est dans les archives du Château de Panat. BALTHAZARD épousa, par contrat du 21 Juin 1526 (il se trouve dans les mêmes archives) *Catherine de Glandieres*, fille d'*Antoine de Glandieres*, Seigneur de Prades & de Balzac. Il fit son testament au Château de la Garinie, le 1^{er} Mai 1553, dans lequel on reconnoît neuf enfans, dont cinq filles & quatre garçons; trois moururent à la guerre sans postérité, servant avec le Duc de Genevois, & resta MARC, qui suit.

X. MARC D'AZEMAR, inllitué héritier universel par le testament de Dame *Catherine de Glandieres*, sa mère, le 21 Février 1571, (déposé aux mêmes archives du Château de Panat) laquelle avoit survécu à BALTHAZARD, son mari, fut, ainsi que ses ayeux, Seigneur du Château de la Garinie & autres Terres. Il épousa, par contrat passé le 6 Novembre 1572 (déposé dans les mêmes archives) Demoiselle *Françoise de Narbonne*, fille de feu *Balthazard de Narbonne*, Seigneur & Baron de Puylozes, & de Demoiselle de *Saint-Gerry*, sa femme. Il étoit mort le 5 Décembre 1592, que ladite Demoiselle de *Narbonne*, administratrice de la personne de JEAN, leur fils unique, qui suit, fit une donation de cinq cents livres, insinuée le 20 Février 1593 en la Sénéchaussée de Rouergue. Cet acte de donation se trouve dans les archives du Château de Panat, ainsi que tous les contrats.

XI. JEAN D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, fils de MARC & de *Françoise de Narbonne*, se maria en 1603 avec *Isabeau de la Garde-de-Sagues*; il en eut quatre fils, sçavoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. RENÉ-MARC, Chef de la branche des Seigneurs de Panat, dont la postérité sera rapportée ci-après;
3. & 4. N..... & N..... morts à la guerre sans postérité.

XII. PIERRE D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie & de Montfalcon, Gouverneur pour Sa Majesté de la Citadelle de Perpignan en 1662, épousa, le 21 Septembre 1642, *Dorothee de Thubières-de-Caylus*, fille de *Jean de Thubières*, tige de la branche des Comtes de Caylus. Il en eut deux garçons, sçavoir :

1. RENÉ D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, qui suit;
2. Et BALTHAZARD, auteur de la branche du Vicomte d'ADHÉMAR, rapportée ci-après.

XIII. RENÉ D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, par son mariage avec *Jeanne de Seguy*, fit les branches de la Garinie & de la Bourrelie. Il eut entr'autres enfans :

1. Noble PIERRE D'AZEMAR, auteur de la branche des Seigneurs de la Garinie, qui suit;
2. Et BALTHAZARD, auteur de la branche de la Bourrelie, rapportée ci-après.

XIV. Noble PIERRE D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, né environ l'an 1676, a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie, & se retira du service pour épouser, le 7 Juillet 1719, Demoiselle *Anne de Bonnes*, née le 26 Août 1691, fille de feu Noble *Sébastien de Bonnes*, Seigneur de Ronel, & de Demoiselle *Marie-Madeline de Penel-de-Parlan*. Il est mort le 2 Décembre 1744, & a laissé de son mariage :

1. LOUIS, qui suit;
2. JOSEPH D'AZEMAR, né le premier Avril 1730, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Rhodès;
3. PIERRE, né le 7 Juin 1731, Volontaire au Régiment de Bourbonnois;
4. MARIE-ANNE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 18 Mai 1720, mariée à N.....
5. LOUISE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 19 Mai 1726, non mariée;
6. JEANNE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 20 Décembre 1732, mariée à Noble *François d'Orsal*, Seigneur de la Soulière;
7. Et CATHERINE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 20 Avril 1734, Religieuse à l'Abbaye du Buis, près Aurillac.

XV. LOUIS D'ADHÉMAR, fils de PIERRE D'AZEMAR, Seigneur & Propriétaire des Fiefs & Terres de la Garinie & de Montfalcon, chef des nom & armes d'ADHÉMAR, est entré au service âgé de 20 ans, en 1745, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, est entré au mois d'Octobre de la même année dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles*, où il sert depuis ce tems, & a fait toutes les cam-

pagnes depuis 1745 : il est connu dans ce Corps sous le nom de *Montfalcon*.

XIV. BALTHAZARD D'AZEMAR, second fils de RENÉ & de *Marie de Segtyr*, auteur de la branche de la Bourresie, épousa, par contrat du 6 Février 1723, *Louise de Saufoc-de-Montblanc*, née le 21 Juin 1695, fille de *Jacques* & de *Gabrielle Fabret*. Il a laissé, étant mort le 9 Mars 1744, & elle le 12 Juin de la même année :

1. FRANÇOIS, né & baptisé le 26 Décembre 1723, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles* depuis 17.....
2. LOUIS, mort Volontaire dans le Régiment d'Aubigny, Dragons; il étoit né le 20 Septembre 1728;
3. MARC-ANTOINE, Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, né le 23 Juillet 1730;
4. Et ANTOINE, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, aussi Compagnie de *Noailles* depuis 17..... né le 8 Août 1733.

BRANCHE

du Vicomte D'ADHÉMAR.

XIII. BALTHAZARD D'ADHÉMAR, Seigneur de Montfalcon, second fils de PIERRE D'AZEMAR & de *Dorothee de Thubières-de-Caylus*, servit le Roi pendant plus de 75 ans, & mourut âgé de 97 ans, commandant les Ville & Château de Nîmes, où il a établi sa postérité. Il fut père de huit enfans, dont trois filles reçues à Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, & cinq garçons, dont un mort Ecclésiastique, deux morts au service du Roi, le quatrième, nommé FRANÇOIS D'AZEMAR-DE-LA-BORIE, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, vit sans postérité dans ses terres en Languedoc : il est le cadet de feu BALTHAZARD, qui suit :

XIV. BALTHAZARD D'AZEMAR-DE-MONTFALCON, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, qu'avoit acquis BALTHAZARD D'AZEMAR, son père, lui succéda, comme aîné, dans tous ses biens. Il eut de son premier mariage, avec Mademoiselle du *Boufquet*, un fils tué à la bataille de Rosbac. Il mourut en 1761, après avoir servi le Roi plus de 50 ans. Il avoit épousé en secondes noces en 1735 Demoiselle *Marie de Cambis*, fille de *Louis de Cambis*, Baron de Fons, issu d'une des meilleures Maisons du Languedoc, originaire d'Italie, dont JEAN-BALTHAZARD, qui suit :

XV. JEAN-BALTHAZARD D'ADHÉMAR-DE-MONTFALCON, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, institué aux biens de son père, par testament du mois de Janvier 1758; Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. C'est lui qui, pour monter dans les carosses du Roi, a établi (d'après les titres originaux que nous avons cités) la descendance de l'ancienne Maison d'ADHÉMAR, dont il ne portoit pas le nom, par un usage dont il n'y a que trop d'exemples en France. Voyez la *Gazette de France* du 8 Mars de l'année 1765 à l'article de Versailles. Cette branche, toujours sans fortune, & plus connue par la continuité de ses services, que par des illustrations, porte en effet pour devise : *plus d'honneur que d'honneurs*.

Comme on n'avoit pour objet dans cette généalogie que la filiation, on n'a parlé ni des alliances, ni des grandes charges, ni des Chevaliers de l'Ordre, que la Maison d'ADHÉMAR a fournis.

Elle porte pour armes : *d'or à trois bandes d'azur, sur mi-parti de France & de Toulouse, ainsi que le portoit au XIII^e siècle LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR ou AZEMAR, Baron de Lombès, troisième ayeul du Vicomte d'ADHÉMAR, & Chef des branches établies en Languedoc*. Voyez son sceau au V^e volume de l'*Histoire du Languedoc* : il est conservé en original dans le trésor des chartes de Toulouse, ce qui est une pièce non moins curieuse qu'honorable pour la Maison d'ADHÉMAR.

BRANCHE

des Seigneurs DE PANAT.

XII. RENÉ-MARC D'AZEMAR, second fils de JEAN & d'*Isabeau de la Garde-de-Sages*, fut Aide-de-Camp des Armées du Roi, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, après avoir fait vingt-deux campagnes en qualité de Capitaine, pour avoir défendu Villefranche contre les *Croquans*, & lui avoir maintenu cette Place sous son obéissance. Il avoit épousé en 1648 *Delphine de Fontanges*, fille de Noble *Pierre-Jean de Fontanges-d'Aubrogues*, Seigneur de Panat & de Cap-de-Naguet. Il en eut six garçons, dont quatre sont morts sans postérité au service du Roi. Le troisième, nommé PIERRE D'AZEMAR, Seigneur de la Sère, lequel

fervoit dans le même Régiment que ses frères, avoit formé un rameau éteint dans la personne du feu Comte de la Sere, Lieutenant-Général des Armées du Roy, Inspecteur Général d'Infanterie, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des Invalides.

Le premier des enfans de RENÉ-MARC D'AZEMAR & de *Delphine de Fontanges*, est PIERRE-JEAN D'AZEMAR, qui fuit;

XIII. PIERRE-JEAN D'AZEMAR, Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet, Bruejous, fut Major d'Infanterie, & épousa, le 29 Novembre 1680, *Marie*, fille de Messire *François de Senneckerre*, dont quatre garçons :

1. RENÉ-MARC, qui fuit;
2. CHARLES D'AZEMAR, dit le *Chevalier de Panat*, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, mort sans postérité;
3. PIERRE-JEAN D'AZEMAR, décédé jeune;
4. Et LOUIS D'AZEMAR, Prieur-Commendataire de Saint-Pantaléon, & Chanoine de Rhodès, vivant en 1769.

XIV. RENÉ-MARC D'AZEMAR, fils aîné de PIERRE-JEAN & de *Marie de Senneckerre*, qualifié, ainsi que son père, Chevalier & Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet & Bruejous, fut Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & ensuite Capitaine au Régiment de *Gondrin*, ci-devant *Crussol*, dans lequel cinq de ses oncles, dont trois étoient morts les armes à la main, avoient servi en qualité de Capitaines. Il épousa, le 27 février 1713, *Claudine*, fille de Messire *Jean-François d'Albignac*, Marquis de Triadou & de Saint-Gervais, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville de Meyruès en Languedoc, & de *Lucrèce de Lastic-de-Saint-Jal*. Il est mort en 1751, laissant de son mariage quatre enfans, sçavoir :

1. PIERRE-JEAN D'AZEMAR, qui fuit;
2. FRANÇOIS-LOUIS, dit le *Chevalier de Panat*, élevé Page du Roi dans la Grande-Ecurie, successivement Cornette, Lieutenant, Aide-Major, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, aujourd'hui Royal-Navarre; Lieutenant-Colonel par commission du mois de Mai 1748; nommé par Sa Majesté, aumois de Juillet 1764, Commandant en Chef de l'Ecole de Cavalerie établie à Metz; Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi;
3. RENÉ-FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier de Madame ADELAÏDE,

& Abbé de l'Abbaye Royale & Séculière de Sainte-Foy-de-Conques;

4. Et ELISABETH, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Saint-Cernin près Rhodès.

XV. PIERRE-JEAN D'ADHÉMAR, qualifié Chevalier, Comte de Panat, Seigneur de Bruejous, Saint-Georges-de-Grandval, Pradels, Abbas, Savignac, Saint-Christophe, Cap-de-Naguet, le Caillaret, & autres lieux, a été élevé Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, & a servi dans le Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin; s'est marié, le 6 juillet 1737, avec *Marie-Jeanne-Félice*, fille de *Louis-Arnaud de Corn*, Chevalier, Marquis d'Ampare, Baron de Lieucamp, la Chapelle-Saint-Gerand, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & de Dame *Anne-Françoise de Bar*, Marquise d'Ampare. Le Comte de Panat a été pourvu successivement de la charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, de celle de Commissaire de la Noblesse en Rouergue. Il a de son mariage, pour fils unique:

LOUIS-ELIZABETH D'ADHÉMAR, d'abord Page du Roi dans la Petite-Ecurie, & ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, & d'après les titres originaux. Toutes les branches connues de la Maison d'ADHÉMAR, sont rapportées dans cette Généalogie.

II.

§ ADHÉMAR, en Languedoc. Nous avons donné (col. 91) la Généalogie de la Maison d'*Adhémar*, fournie par M. le comte d'ADHÉMAR, Ambassadeur du Roi à Bruxelles. On lit aussi, tome IV, de notre première édition, page 134, un mémoire de la maison d'*Azémar* qui dit que les noms *Azémar* & *Adhémar* sont des noms synonymes & ne forment que la même Maison. La famille d'ADHÉMAR en Languedoc, rapportée à la Généalogie d'AZÉMAR (voy. ce mot), reconnoît pour être de la famille, la branche d'ADHÉMAR, établie aujourd'hui à Bordeaux, dont JOSEPH D'ADHÉMAR, mort en 1781, étoit chef, & a laissé une femme & des enfans, nous en avons déjà parlé dans les *Etrennes de la Noblesse* de 1781. Il avoit pour auteur

ANTOINE D'ADHÉMAR, Seigneur de Montfnaiz, marié en 1400, à Noble *Gaillarde de Luzençon*, lequel parvenu à une extrême vieillesse, au défaut d'enfans mâles de son fils CHARLES, substitua tous ses biens sur la tête de GAILLARDE D'ADHÉMAR, sa fille aînée, & au défaut d'enfans mâles de celle-ci, à JEANNE D'ADHÉMAR, sa seconde fille, toutes deux sœurs de CHARLES.

Après la mort d'ANTOINE D'ADHÉMAR, *Gaillarde de Luzençon*, sa veuve, maria en 1491 son fils CHARLES, avec Noble *Louise de Merle*, fille de noble *puissant* homme *Garin de Merle*, Seigneur de Montpeiros, &c. De ce mariage vint :

1. GUILLAUME D'ADHÉMAR, Seigneur de Montfnaiz, qui eut des enfans de sa femme, dont on ignore le nom ;
2. LOUIS, qui fuit.

LOUIS D'ADHÉMAR, qualifié dans plusieurs actes de 1550, Seigneur de Montfnaiz & de Creissel, épousa *Jeanne Martin*, dont il eut :

JEAN D'ADHÉMAR, Seigneur de Montfnaiz, qui succéda aux biens de son père, épousa Demoiselle *Gabrielle de Currière*, le 1^{er} Février 1654, fille de *N... de Currière*, Seigneur de Vabres, & d'*Ifabeau de Corneillan*, d'une illustre famille de Rouergue, de ce mariage est sorti :

FRANÇOIS D'ADHÉMAR, marié le 16 Janvier 1696. De ce mariage, sont sortis ;

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. THOMAS, qui sert à la Havanne ;
3. FRANÇOIS, dont on ignore la destinée.

JOSEPH D'ADHÉMAR, Écuyer Seigneur de Montfnaiz, mort en 1781, avoit épousé, 1^o le 11 Octobre 1706, Mademoiselle *N... Dubos*, dont il a eu plusieurs enfans, qui sont morts ; & 2^o Demoiselle *Catherine Lurat*, dont il a plusieurs enfans, savoir :

1. PIERRE D'ADHÉMAR, âgé de 15 à 16 ans, qui a embrassé l'état ecclésiastique ;
2. PIERRE-CLÉMENT, âgé de 12 à 13 ans ;
3. CATHERINE, âgée de 14 ans ;
4. Et MARIE, âgée à-peu-près de 12 ans, en 1782.

Les armes : *d'or, à trois bandes d'azur sur mi-parti de France & de Toulouse*. Voyez col. 91 & suivantes à la généalogie D'ADHÉMAR.

ADIGARD. Sieur des Bois, de la Planche, en Normandie, Généralité de Caën, Election

Tome I.

de Carantan : *d'argent, à trois équerres de sable, deux & une*.

ADONVILLE, famille noble de la Beauce.

I. JEAN D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Jonville-Bertrand près Epernon, avoit pour femme *Hardouine de Fougereais*, devenue veuve en 1507, dont trois enfans, qui partagèrent la succession de leurs père & mère, devant *Berault*, Notaire & Tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519, sçavoir :

1. JEAN, mort sans postérité.
2. LOUIS, qui fuit.
3. MARGUERITE, qui épousa, par contrat passé pardevant Guyamet, Notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507, *Jean d'Arerton*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe.

II. LOUIS D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Teseux, avoit pour femme, *Yvonne Martin* : l'un & l'autre moururent avant 1581, ils eurent JACQUES, qui continue la postérité, &

CHARLES, Seigneur de la Barte, qui acquit devant *Renard*, Notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581, les droits successifs de son frère JACQUES, Seigneur de Refeux ; il fit, conjointement avec *Louise Loriflan* sa femme, son testament devant ledit *Renard*, le 29 Mars 1589.

III. JACQUES D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de Refeux, fut nommé tuteur des enfans de *Noël Bardin*, Ecuyer, par Sentence du 17 Mars 1581, rendue au Bailliage d'Étampes, & transigea devant *Truants*, Notaire Royal à Sermaise, le 2 Novembre 1596, *Philippe Bardin*, sa femme, étant présente, de laquelle il eut entr'autres enfans :

IV. JEAN D'ADONVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur, de Refeux, qui partagea les successions de ses père & mère devant ledit *Truants*, Notaire, le 8 Février 1643 ; il épousa, par contrat passé devant *Bachelet*, Notaire Royal, à Rouville, le 16 Juillet 1643, *Antoinette de Marcheville*, de laquelle il eut :

V. PIERRE D'ADONVILLE, Chevalier, Seigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30 Juillet 1646, mort le 23 Février 1717, maintenu dans sa noblesse sur le vu des titres, par Jugement de M. de *Bouville*, Intendant d'Orléans, du 26 Août 1709 ; il avoit épousé, par contrat passé devant *Mibault*, Notaire Royal à Prafville, le 6 Juillet 1694, *Jacqueline de Frétard*, née le 3 Novembre

1653, fille de *Louis de Frétard*, Chevalier, Seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline de Croix*, dont *MARIE-MADELEINE*, née le 24 Juillet 1700, élevée dans la Maison Royale de Saint-Cyr, morte sans alliance, & FRANÇOIS, qui suit ;

VI. FRANÇOIS D'ADONVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Roinvilliers, au Bailliage d'Étampes & de Nangeville en partie, né à Prafville en 1695, fut maintenu dans sa noblesse par Sentence de l'Élection de Chartres, du 19 Septembre 1719 ; il a épousé, par contrat passé devant *Colleau*, Notaire Royal à Sermeuse en Beauce, le 26 Juillet 1717, *Claude de Vidal*, fille d'*André de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Ezerville, & de *Claude de Vigny*, dont est issu :

VII. FRANÇOIS D'ADONVILLE, 2^e du nom, Chevalier, Seigneur de Tourneville, né en 1723, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, qui se trouva à la bataille de Dettingen en 1743, & fit les campagnes suivantes jusqu'à la paix ; il épousa dans l'Église de Roinvilliers, le 18 Février 1749, en vertu d'une dispense de Rome, *Marie-Anne-Françoise de Vidal*, sa cousine germaine, née en 1721, fille de *Guy de Vidal*, Chevalier, Seigneur en partie de Moulineux, & de *Marie-Anne de Sainxe-d'Ormeville*, dont sont issus :

1. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, né le 17 Mai 1750 ;
2. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE, né le 1^{er} Octobre 1752 ;
3. LÉON, né le 4 Septembre 1754 ;
4. Et MADELENE-JULIE-VICTOIRE, née le 29 Juillet 1751.

Extrait de titres & mémoires de famille, & envoyé par M. le Marquis de Prunelé.

Les armes : *d'azur, à six Annelets d'or, 3, 2, & 1.*

ADOUE-DE-SAILHAS, dans le Comté de Cominge, ancienne Noblesse de nom & d'armes. Généalogie dressée sur les titres, & jugée véritable par le Juge des lieux, *Jean-François de Paliffard*, Conseiller du Roi, Juge en chef, civil & criminel, de partie du Comté de Cominge, au Siège & Châtellenie de l'Isle & Dodon, & à laquelle M. de *Lartigue*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général né en la Sénéchaussée & Siège Présidial de la ville de Toulouse, a apposé le sceau de ses armes, & signé

que les trente-huit signatures au bas des pages sont les véritables de M. *Jean-François de Paliffard*, à qui les titres de cette Maison ont été communiqués. L'origine de cette Maison remonte à

I. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut un des grands Seigneurs du Pays de Cominge, sous le règne de PHILIPPE III, Roi de France. Il est qualifié de *Chevalier* dans l'hommage qu'il rendit à *Bernard Comte de Cominge*, l'an 1276, de la Seigneurie, Château & Forteresse de Mirepeix. Il peut être père de

II. SICARD ADOUE-DE-SAILHAS, Damoiseau, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut témoin à une concession le 15 Janvier 1352, en présence de très-illustre Prince, *Pierre-Raimond*, par la grâce de Dieu, Comte de Cominge. Il servit dans la guerre de Gascogne, & fut du nombre des deux cents hommes d'armes des Ordonnances du Roi, menés par le Comte de Foix en 1339 au Mont-de-Marsan, contre les Anglois ; l'histoire générale du Languedoc par Dom *Claude de Vic* & Dom *Vaiffette*, Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, en fait mention. Il fut père de

III. ROGER ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *Damoiseau*, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix, qui testa le 8 Août 1412, en faveur de BERNARD, 2^e du nom, son fils aîné qui suit ; laissa la jouissance de certains biens à *Seguine de Paramiers*, sa femme, & ordonna qu'il fût enterré honorablement.

IV. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, 2^e du nom, épousa, par contrat du 6 Février 1486, *Marguerite de Luscan*, fille du Seigneur de Luscan, Chevalier ; testa le 20 Septembre 1542, en faveur de son fils aîné qui suit, nomma pour exécuteurs testamentaires *Jean* & *Savari d'Aure*, Vicomtes de Larboust, choisit sa sépulture dans l'Église de Saint-Marcet, & mourut peu de tems après. Il laissa sa femme jouir de ses biens. Ses enfans furent :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, qui embrassa l'état Ecclésiastique ;
3. Un autre GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, homme d'armes des Ordonnances du Roi, qui, suivant deux actes, des 27 Mai 1606 & 25 Juillet 1621, épousa *Isabeau d'Orbeffan*, fille de *Roger*, Seigneur de Sainte-Foi.

V. RAYMOND ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur

de Sailhas, Saint-Marcet & Lalouret, fut institué héritier universel, par le testament de son père. Il épousa 1^o par contrat du 27 Octobre 1557, *Jeanne de Gestas*, fille légitime de *Pierre de Gestas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet & de Flauran. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Marcet, outre les *accoutremens nuptiaux, joyaux de noces & ornemens de tête*. *Jean d'Aure*, Vicomte de Larboust, & plusieurs autres Seigneurs signèrent ce contrat de mariage. Elle mourut sans enfans peu de temps après, & son mari fut son héritier universel.

Il épousa, 2^o par contrat du 8 Octobre 1564, *Madelene*, Vicomtesse d'*Aure*, proche parente de *Ménaud-d'Aure*, Vicomte d'Asté, fille légitime du Vicomte d'*Aure-de-Larboust*, issue par femmes, des anciens Ducs d'Aquitaine & de Gascogne, & par mâles, des premiers Comtes de Cominge. Elle eut, par voie de succession, la Terre & Seigneurie de Lalouret, qu'elle aliéna peu de temps après à *François*, Vicomte d'*Aure*. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. MARGUERITE ADOUE-DE-SAILHAS, mariée, 1^o. avec *N... Jacques de Laloubatere* ; & 2^o avec *Jean de Bobene*, duquel elle eut *Jean-Louis de Bobene*, Chevalier, Seigneur de Foffat, Maréchal des Camps & Armées du Roi ;
3. Et ISABEAU ADOUE-DE-SAILHAS, mariée à *Jean de Foix*, Seigneur de la Bone-Iffen, de la famille de Foix-Candate, Barons de Doazit en Béarn. Elle donna quittance, le 26 Mars 1607, d'une partie de sa dot.

Une transaction du 15 Mai 1617 prouve les alliances de MARGUERITE & D'ISABEAU ADOUE-DE-SAILHAS.

VI. PIERRE ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet, fut, par le testament de son père, héritier d'une partie de ses biens, & eut la Seigneurie de Sailhas. Il épousa, par contrat passé le 9 Décembre 1586, *Isabelle*, Comtesse de Cominge, de la maison des premiers Comtes de Cominge, & fille légitime de *Nicolas*, Comte de Cominge, Seigneur de Mancieux, & de *Françoise de Montpezat*. *Roger*, Comte de Cominge, Baron de Peguilhan, son oncle, & plusieurs autres grands Seigneurs signèrent à son contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ODET ADOUE-DE-SAILHAS, qui épousa Mar-

guerite d'Espagne. Il paroît qu'elle fut veuve le 24 Juin 1617, & l'on croit qu'ils n'eurent aucune postérité.

VII. JEAN ADOUE-DE-SAILHAS, épousa, par contrat du 1^{er} Février 1613, *Bernarde de Baiffe*. Il mourut à Saint-Marcet le 27 Juillet 1654, & fut inhumé dans l'Eglise dudit lieu au tombeau de ses ancêtres, ayant par son testament fait plusieurs legs pieux. Il laissa de son mariage :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et JEAN ADOUE-DE-SAILHAS : on ignore ce qu'il est devenu.

VIII. CHARLES ADOUE-DE-SAILHAS, né le 12 Mai 1620, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet, par engagement du Domaine ; il en fut ensuite évincé par Sentence du Sénéchal de Toulouse, du 17 Décembre de l'année 1641, confirmée par transaction du 15 Mars de l'année suivante ; son père l'institua son héritier universel. Il eut acte, le 1 Juin 1667, de la représentation de ses titres de Noblesse, de l'Intendant de Guyenne, Commissaire député du Roi, qui le maintint dans sa Noblesse, par son Ordonnance de la même année. Il eut ordre du Roi, le 6 Juillet 1674, de se rendre aux frontières d'Espagne, pour servir dans la convocation de la Noblesse auprès du Maréchal d'*Albret*, Gouverneur pour le Roi en Guyenne. Il fut pourvu l'année suivante du Commandement de la Vicomté de Nehouzan, pour y convoquer & commander la Noblesse pour la sûreté & garde du pays, & soutenir la guerre que Louis XIV avoit contre l'Espagne. Il mourut le 9 Juin 1694, âgé de 74 ans, & fut inhumé le soir suivant dans l'Eglise de Saint-Marcel, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé au Château de Tailhebourg, Diocèse de Cominge, le 27 Août 1692, *Marie de Sentérame* fille légitime de *Nicolas de Sentérame*, Sieur de Guierlas, & de *Marguerite d'Espagne* ; elle renonça par son contrat de mariage, aux prétentions qu'elle avoit sur les biens de *Bernard d'Espagne* & de *Marie-Paule d'Antin*, ses ayeux. Elle testa le 30 Décembre 1665, en faveur de son mari, & mourut sans enfans, le même jour, après avoir nommé pour son exécuteur testamentaire le Seigneur de Montpezat.

Et 2^o par contrat passé au Château de Pomarede, Diocèse de Cominge, le 17 Mai 1678, *Angélique de Castaigner*, fille légitime de

Pierre-Corbeyran-de-Castaigner, Seigneur de Pomarede, & de *Léonore de Saint-Paston*, fille de *François de Saint-Paston*, Seigneur de Salerm, & de *Paule-Marguerite de Pechepeyrou-de-Beaucaire*, dont :

1. JEAN-GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN-BERTRAND, rapporté après son frère aîné.

IX. JEAN-GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, né à Saint-Marcet le 7 Février 1684, fait Lieutenant au Régiment de Guyenne, Dragons, par Brevet du 21 Juillet 1711, quitta le service & épousa, par contrat passé au Château de Beaumont, Diocèse de Toulouse, le 27 Décembre 1714, *Catherine de Bertier*, de l'ancienne famille des *Bertier* de Toulouse, nièce d'*Antoine-François de Bertier*, Evêque de Rieux, & fille de *François de Bertier*, Vicomte de Chateaux, Marquis de Pinfaguel, Seigneur de Pouze, Mourvilles, Jantes, & autres places, & de *Jeanne d'Anglar de Roche-d'Agout*, Vicomtesse de Chateaux. De ce mariage sont nés :

1. ADRIEN ADOUE-DE-SAILHAS, mort âgé de 25 ans sans postérité ;
2. Et ANNE ADOUE-DE-SAILHAS, morte jeune en 1719. Leurs père & mère, qui testèrent les 10 Mars 1744 & 10 Septembre 1754, sont morts au Château de Garravet en Septembre 1754, & ont été inhumés dans l'Eglise du même lieu.

IX. JEAN-BERTRAND ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, Chevalier de Saint-Louis, second fils de CHARLES & d'*Angélique de Castagner*, né & baptisé à Saint-Marcet le 6 Mai 1686, prit la tonsure en 1695, & se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour embrasser le parti des armes. Il fut d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Béarn, par commission du Roi du 23 Septembre 1710 & du 4 Juillet 1720, Capitaine au même Régiment le 5 Mai 1739, premier Capitaine de Grenadiers en 1736, Chevalier de Saint-Louis le 8 Mars 1738, avec une pension de 500 livres sur le Trésor Royal. Il rendit hommage au Roi de sa Baronnie de Garravet & Seigneurie de Salerm, & autres biens nobles & féodaux, pardevant les Trésoriers de France le 7 Janvier 1755. Il mourut au Château de Garravet le 13 Janvier 1762, âgé de 75 ans, 8 mois & 7 jours, & a été en-

terré dans le Chœur du même lieu. Il avait épousé, par contrat passé au Château d'Aujean, Diocèse d'Auch, le 4 Novembre 1739, avec dispense du Pape de la même année, sur le second au troisième degré de parenté, *Marie-Angélique de Laforgue*, fille d'*André de Laforgue*, Écuyer, Seigneur de Pomarede, Anjean & Vianzam, & de *Françoise de Mont-d'Aux*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH, né & baptisé à Salerm le 19 Mars 1742, mort à Salerm le 1 Septembre 1744 ;
3. BERTRAND-ALBERT-CLAUDE, né à Garravet le 4 Mars 1749, & mort le 2 Mai 1755 ;
4. Et JEANNE-THÉRÈSE, née à Salerm le 30 Juillet 1744, & morte l'année suivante.

XI. JEAN-BAPTISTE ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié haut & puissant Seigneur, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, né à Salerm le 24 Mars 1741, a été reconnu le 12 Octobre 1766 & le 7 Octobre 1768, par les Consuls & la Communauté de Garravet, pour seul Seigneur, & Baron-Justicier, haut, moyen & bas Foncier, dans toute l'étendue de cette Baronnie ; il y percevoit les lods & ventes, & enfin tous les autres droits utiles & honorifiques, spécifiés dans ses titres. Il a fait hommage au Roi le 7 avril 1769 de sa Baronnie de Garravet, Seigneurie-Dime inféodée à Salerm, & autres biens nobles & féodaux. Il a épousé, par contrat du 6 Août 1768, *Jeanne Bergé*, fille unique de *Bertrand Bergé*. Il n'y a jusqu'à présent, de ce mariage, que BERTRAND-MARIE-ANGÉLIQUE ADOUE-DE-SAILHAS, né le 4 Juin 1769.

Les armes : *aux 1 & 4 d'or, à une levrette de gueules accolée. & bouclée de sable, à une bordure de sable, chargée de huit bezans d'or, qui est des anciens Comtes d'Aure : aux 2 & 3 de gueules, à quatre otelles d'argent, qui est des premiers Comtes de Cominge ; sur le tout, de gueules, à la face ondée d'or, chargée d'une tourterelle d'azur, becquée & membrée d'argent, qui est d'ADOUE-DE-SAILHAS.*

* ADRETS (DES), Terre & Baronnie en Dauphiné, Diocèse de Grenoble, qui appartenait vers l'an 1562 à *François de Beaumont*, Gentilhomme du Dauphiné ; elle appartient encore à la même Maison. Voyez BEAUMONT.

ADRIENNAIE: *d'azur, semé de France au lion d'argent, ou à l'orle de neuf fleurs-de-lys d'or.*

ADUISARD, Sieur de la Chapelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Septembre 1666, qui porte: *de gueules, au chevron d'argent.*

ADY (D'), Seigneur d'Armeries: *d'azur au lion d'or, tenant de sa patte sénéstre une clef de même.*

AELST (VAN), en Flandres: *d'or, à trois anilles de sable, 2 & 1, au franc quartier d'argent, chargé de 3 fasces aussi de sable.*

AFFAGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Mars 1667. *La Rocque*, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, parle d'un ROBERT AFFAGARD, & d'un Guillaume de Hestroy, Chevaliers, qui servoient l'an 1271 pour Robert d'Estouteville, qui devoit servir de deux Chevaliers & demi par quarante jours. Le même, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1858, parle de MICHELLE AFFAGARD, mariée vers l'an 1480 avec Thomas Duval-de-Beaumontel. Dans la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, comparut, suivant le même historien, GUILLAUME AFFAGARD, armé de brigandines, fallades, gantelets & javelines.

C'est tout ce que nous savons de cette famille, dont les armes sont: *de gueules, à trois diamans d'argent, posés 2 & 1.*

AFFIER: *burrelé d'or & de gueules de douze pièces.*

AFFRIQUE. La Maison de Luders en Lorraine se qualifie de Comtes d'Afrique. Voyez la Généalogie DES SALLES. N... S... AFFRIQUE, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres, Abbé de Valbone, ordre de Cîteaux, Diocèse de Perpignan, depuis le mois de Juin 1754.

AFFRY. Le nom primitif de cette Maison, l'une des plus illustres & anciennes de la Suisse étoit d'AVRII, d'AVRIE, d'AVRY, & en latin de *Aprilt*. Ce ne fut que vers le milieu du XVI^e siècle que ce nom fut changé en celui d'AFRI, d'AFFRI, d'AFFRY, pour remplacer, dans l'Idiôme François, par la lettre F, le V que l'on prononce en Allemand dans bien des endroits, comme la lettre F.

JEAN SIEBMACHER, qui publia à Nuremberg,

en 1605, l'*Armorial général de l'Empire*, y compt, à l'article de la Suisse, les armes des Nobles VON AVRY, en François d'AVRY; ce sont les mêmes armes que cette Maison porte aujourd'hui, qui sont: *d'argent, à trois chevrons de sable, casque couronné & rehaussé d'un bonnet pyramidal d'argent, chargé de trois chevrons de sable, la pointe du bonnet surmontée d'une houppe de plumes mêlées de sable & d'argent, lambrequins d'argent & de sable.*

Ces armes avoient été gravées en 1585 à la tête d'une Epître dédicatoire. Sébastien Werro, Curé de la ville de Fribourg en Uchtlandt, dédia, cette année, la traduction allemande *Traité du Jésuite Ecoffois*, Jean Hayum, contre les Protestans, à Noble Seigneur Louis VON AFRY, Avoyer de la Ville de Fribourg en Suisse. Il plaça au-dessus de l'écu d'AFRY, *In via virtuti nulla est via*: c'est-à-dire en François, *Il n'est pas de chemin inaccessible pour la vertu*. On lit aussi les vers suivans au bas des mêmes armes:

*Si genus a Proavis longum deducere claris
Est minus; at magnum est fas id extendere famam:
Nobilitate potens AFRINUS, pedore major
Magnanimo, nactus quàm consilioque manuque
Sit decus & laudem laus illi à numine summa
Perdurans est prisca patrum pietasque fidesque.*

Nous observerons encore que les armes de la Maison d'AFFRY, telles qu'elle les porte aujourd'hui, sont sculptées aux quatre coins de la tombe de PIERRE d'AVRIE, Abbé de Haute-riev. Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lausanne, mort le 2 Novembre 1449 dans son Abbaye.

Il y a dans le Canton de Fribourg deux villages du nom d'Avry, l'un dit Avry devant Pont, l'autre dit Avry-sur-Matran. Le premier, qui est situé dans le Baillage de Pont, comprend dans la banlieue de sa Paroisse le château & le village de Pont, qu'on nomme aussi Pont-en-Ogoz. L'autre village d'Avry dépend de la Paroisse de Matran, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg.

L'ingénieur M. Bochat, dans ses *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, fait dériver le nom du village d'Avry de la langue celtique *Avon-Ry*, qui vouloit dire le courant de l'eau. Il prétend qu'on en a formé le nom de ce village qui est sur la rivière, c'est apparemment d'Avry-sur-Glane (*Glana*) dont il veut parler.

Ce qui est certain, par les plus anciennes chartes de l'Abbaye de Hauterive, c'est que la Maison d'AFFRY possédoit des droits Seigneuriaux dans ce village; mais on ne sçait si elle leur a donné son nom, ou si elle le leur doit primitivement: telle est l'ancienne preuve de la noblesse de nom & d'armes de la Maison d'AFFRY.

M. Leu, Bourguemaître de la République de Zurich. & M. le Baron d'Alt, Avoyer de celle de Fribourg, ont donné des extraits généalogiques de la Maison d'AFFRY. Le plus ancien titre qui en fait mention est du XII^e siècle; on le trouve dans le recueil des actes de l'Abbaye de Hauterive (*liber donatio-num*) qui est conservé dans ce Monastère.

Jacques Carmentran, Notaire & Commissaire, dressa ce recueil le 12 Février 1468; la plupart des titres qui y sont rapportés, existent encore dans les archives de Hauterive. Dans leur nombre il en est un qui dit que *Guillelmus, Miles, de Aprilis*, GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier, Mario de Treyvaux ou Troisvaux, Chevalier, *Mario, Miles, de Tribus Vallibus*, & *Ulric Decuvillens*, Chevaliers, furent témoins de la donation faite à Hauterive entre les mains de GUILLAUME, Abbé de ce Monastère, par *Hugues de Spindes*, Chevalier. Cet acte est sans date; mais comme il se trouve dans le recueil de *Carmentran*, entre les chartes depuis 1173 jusqu'en 1209, on peut raisonnablement déterminer le tems où vivoit GUILLAUME D'AVRIL ou D'APRIL, Chevalier.

Cette charte parle aussi du Chevalier *Guy Despindes*, de *Conrad Despindes*, Religieux de Hauterive, de *Cono*, Prêtre de Saydors, & de *Pierre*, Juge principal (*Minister*) d'Arconcié. Ce dernier se trouve nommé dans quatre autres actes de Hauterive, des années 1162, 1172 & 1173. *Cono*, Prêtre de Saydors, paroît dans un acte de la même Abbaye de 1169. *Henri*, fils de *Burchard de Spindis*, avoit fait une donation à ce Monastère, dès l'an 1142, en présence de *Pierre & Hugues de Spindis*. *Ulric Decuvillens*, & *Cono*, Prêtre de Saydors, font nommés dans un acte de Landric, Evêque de Lausanne, en faveur du Monastère de Hauterive.

Willelmus, Miles, de Avril, GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier, assista, avec *Guillaume*, Seigneur de Pont, & *Otton de Pont*, frère de ce dernier, à la donation que *Pierre &*

Rodolf, Comtes de Grnières, frères, firent des dixmes d'Unens au Monastère de Hauterive; cet acte est de l'an 1171. Unens ou Onnens est un grand village du Canton de Fribourg dans l'ancien territoire de cette ville. La collation de la Cure de ce village dépend de l'Abbaye de Hauterive.

Guibert, Seigneur de Rivoria (Ruères), GUILLAUME D'AVRIL, *Ganier de Dreitar*, *Pierre*, son neveu, fils de *Rodolf*, *Rodolf de Saint-Pierre*, & *Pierre*, son frère, *Hugues*, Chevalier *Despindes*, *Rodolf de Praroman*, *Berthold de Marlie*, &c., furent témoins de la donation faite au Monastère de Hauterive par *Jordan de Gregnegles*. Cette donation consistoit en des biens situés à Neurvoz, autrement Neiruz, village considérable, dont l'Abbaye de Hauterive a encore aujourd'hui la basse juridiction. Ce village est dans la paroisse de Matran, & dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg. Cette donation doit être antérieure à l'année 1161. GUILLAUME D'AVRIL n'y est pas encore qualifié de Chevalier, ainsi qu'il en prend le titre dans l'acte de 1171.

L'Abbaye de Hauterive (en latin *Alta Ripa*) fondée en 1137 par *Guillaume*, Seigneur de Glane, compte parmi ses bienfaiteurs les Nobles d'AVRIL, & ils y ont leur sépulture dans la Chapelle de Saint-Nicolas. Nous allons rapporter quelques-unes des donations faites à cette Abbaye par les Nobles de cette Maison, rassemblées dans un recueil par Dom *Bernard de Lenzburg*, Abbé de ce Monastère, & d'une ancienne noblesse, dont nous donnerons la généalogie dans son rang.

HERBERT D'AVRIL donna au Monastère de Hauterive une pose de terre de son alleu de *Magnoldens*, aujourd'hui *Magnuden* ou *Magnedens*, village dans la Seigneurie d'Il-lens, Paroisse d'Escuvillens, éloignée à une petite lieue de l'Abbaye de Hauterive. Cette donation est de la fin du douzième siècle.

PEROT D'AVRIL, c'est-à-dire PIERRE, en patois PEROT D'AVRIL, fut témoin de l'insinuation du *Mas du Dessalay*. RADULPHE D'AVRIL, Religieux de Tela, fut témoin de la donation faite au Monastère de Hauterive par *Huet de Posdor*, au sujet des dixmes de Rupa. ULRIC D'AVRIL, Religieux, de Hauterive, fut témoin de la confirmation que *Conon de Prez* fit de la donation que son père *Bofon* & sa mère Dame *Floreta* avoient faite au

Monastère de Hauterive, d'un bois situé à Chavanie. Le même **ULRIC** d'AVRIL avoit aussi été présent, en automne 1209, à un acte, par lequel *Borcard de Chebri*, Chevalier, conclut son accommodement avec le Monastère de Hauterive, au sujet de quelques dixmes.

GIROLD (**GERAUD**) d'AVRIE, frère du susdit **ULRIC**, fut présent à l'acte daté de Matran, par lequel *Guillaume de Nurvoz*, sa femme *Agnès*, leur fils *Pierre*, & *Guibert*, frère de *Guillaume Guerpirunt*, donnèrent au Monastère de Hauterive une garantie pour quelques fonds de terre, situés à Chavanie. Un acte dont nous allons bientôt parler, & qui est de 1282, fait mention de *Pierre de Nyrvez*. **GUILLAUME**, **JEAN** & **BOVON**, tous trois fils d'ALEYSON d'AVRIE, & non encore mariés, reconnurent, en 1260, tenir de l'Abbaye de Hauterive quelques terres jointes à leurs alleus d'Avrie. Le même **BOVON**, fils d'ALEYSON d'AVRIE, & son neveu **GUILLAUME**, reconnurent, en 1283, tenir de la même Abbaye quelques fonds de terre annexés à leurs biens allodiaux situés à Avrie.

JEAN d'AVRIE, fils de **GUILLAUME**, dit de *Nyrvez*, donna, en Février 1293, en aumône perpétuelle (*in perpetuam elemosynam*) pour le salut de son âme, & celui de ses ancêtres, au Monastère de Hauterive, tout son alleu & héritage qu'il possédoit dans le territoire d'Avrie, tant en terres, prés, bois, &c. que cens, avoyeries, services, avec tout domaine & toute juridiction quelconque, *cum pleno dominio & omnimodâ jurisdictione*. Le même **JEAN** d'AVRIE, excité par le même motif que celui de ses ancêtres, pour le salut de son âme, donna en Février même année 1293 au Monastère de Hauterive, *tout ce qu'il possédoit encore dans certaines pièces & tènements, derrière le territoire d'Avrie, avec tout domaine*, aussi-bien que tous les biens-immeubles. Ces deux actes prouvent les droits seigneuriaux dont jouissoit alors la Maison d'AVRIE, & font entendre qu'elle étoit une branche de celle de *Nyrvez*, qui, suivant un acte de 1282, dériveroit de celle de *Praroman*. Il peut se faire que ces trois Maisons ayent eu une même & commune origine, & qu'elles fussent partagées en plusieurs branches.

On croit que la Maison de *Nyrvez* s'éteignit dans celles d'AVRIE & de *Praroman*. Celle de *Praroman*, qui fit des donations considérables au Monastère de Hauterive

dans les XII^e & XIII^e siècles, jouissoit des droits seigneuriaux dans le village de *Praroman*, en latin *Pratum-romanum*.

PERRETTE d'AVRIE, veuve d'*Humbert de Lovens*, donna, en Avril 1293, en aumône au Monastère de Hauterive, tout l'alleu de Lovens, avec les terres, cens, & tout ce que son mari pouvoit y avoir, en exécution de sa dernière volonté. Parmi les témoins de cette donation, étoit **GUILLAUME** d'AVRIE, père de la veuve de Lovens, Bourgeois de Fribourg. C'est la plus ancienne date du droit de Bourgeoisie que la Maison d'AFFRY ait eue dans la ville de Fribourg.

La tradition veut que les d'AFFRY aient donné les premiers ornemens à l'Eglise Collégiale de Fribourg, qui est sous l'invocation de Saint Nicolas. Cette Eglise fut bâtie en 1178 par *Bertold*, Duc de Zeringen, Fondateur de la ville de Fribourg.

GUILLAUME d'AVRIE, Bourgeois de Fribourg, dès l'an 1293, ne vivoit plus en Juin 1295. Un acte de cette année porte qu'**ULRIC** d'AVRIE, fils de ce **GUILLAUME**, & ses sœurs **PERRETTE**, **MARGUERITE** & **BÉATRIX** confirmèrent au Monastère de Hauterive douze deniers de cens, que leur père avoit légués à ce Monastère, pour le salut de son âme, & celui de ses ancêtres.

Plusieurs de cette Maison ont été Abbés du Monastère de Hauterive, entr'autres **JEAN** d'AVRIE en 1389, mort en 1394, enterré à Hauterive dans la Chapelle des Nobles d'AVRIE. **PIERRE**, élu Abbé en 1405, mort le 2 Novembre 1449 avec une haute réputation, après avoir reçu du Pape **MARTIN V**, le 23 Juin 1416, par une Bulle datée de Genève, la première année de son Pontificat, pour lui & ses successeurs, le droit de porter les ornemens Pontificaux, la mitre & l'anneau. Il avoit assisté au Concile de Bâle. Il augmenta les rentes de son Abbaye, bâtit à neuf la maison que ce Monastère avoit anciennement dans Fribourg : on voit son tombeau dans la chapelle de ses ancêtres. C'est une pierre aux quatre coins de laquelle on remarque un écu aux armes d'AVRIE, telles que cette Maison les porte aujourd'hui. La filiation que nous en allons donner depuis **JEAN**, qui vivoit en 1380, est prouvée par les registres & actes de la République de Fribourg, par les registres de l'Eglise Paroissiale de cette ville, par un grand nombre de titres, comme

contrats de mariage, testamens, acquêts, ventes, brevets militaires, épitaphes, & par le témoignage de plusieurs historiens.

I. JEAN D'AVRIE, 1^{er} du nom, qui vivoit en 1380, eut de son mariage avec *Marguerite N.*....

JEAN, qui suit ;

II. JEAN D'AVRIE, II^e du nom, paroît par l'acte du renouvellement de Bourgeoisie à Fribourg, passé en 1409, être fils de Noble JEAN D'AVRIE, 1^{er} du nom. Il épousa en 1425 *Isabelle*, fille de Noble *Jacques de Praroman*, dont il eut :

GUILLAUME, qui suit ;

III. GUILLAUME D'AVRY, 1^{er} du nom, étoit mineur à la mort de son père, suivant un acte du 8 Mai 1437, qui nous apprend le second mariage de sa mère *Isabelle* avec Noble *Pierre de Foucigny*, d'une des plus nobles familles de la ville de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY renouvela en 1446 sa Bourgeoisie de Fribourg, il fut élu du Conseil des Soixante en 1459, Banneret en 1470, Conseiller d'Etat en 1472, Baillif ou Gouverneur de Pont-en-Ogoz en 1487 & 1488. Il étoit en même tems Conseiller d'Etat, il mourut en 1493. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1457, Noble Dame *Jacquette*, veuve de Noble *Jacques d'Endlisperg* : cet acte est souscrit par Noble *Petermann Pavillard*, Conseiller d'Etat de Fribourg, ce qui fait présumer que l'épouse de GUILLAUME D'AVRY, au nom de laquelle *Petermann Pavillard* signa, étoit née *Pavillard*, d'une Maison illustre dans les fastes de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY avoit commandé en 1476 dans Morat le contingent des troupes que Fribourg avoit envoyées pour la défense de cette Place, contre CHARLES, Duc de Bourgogne ; il s'y acquit une gloire immortelle avec *Adrien de Bubenberg*, qui commandoit 2000 Bernois dans la même ville. *Bubenberg* & D'AVRY la défendirent avec tant de bravoure, qu'ils donnèrent aux secours des Cantons le tems d'arriver. Les Suisses remportèrent une victoire complète sur les Bourguignons devant Morat, le 10 Juin 1476, & le Duc CHARLES fut forcé d'en lever honteusement le siège. GUILLAUME D'AVRY écrivit une relation de la guerre de Bourgogne, qui doit être d'autant plus curieuse, que son auteur avoit été témoin d'une partie des événemens dont il parle. Cette

relation a passé dans les mains d'une branche de la noble famille de *Fegelin*.

GUILLAUME D'AVRY fut Baillif de Granfon en 1476, après la bataille de Morat : il obtint en 1482 le Bailliage de Morat, après *Gilian de Rumligen* de Berne. Il fut en 1491 l'un des Députés du Canton de Fribourg avec *Thierry d'Endlisperg*. pour pacifier le différend survenu entre Berne & les habitans de Sanen. Ils le terminèrent amiablement.

On ignore de quelle branche étoit JEAN D'AVRY, qui travailla en Août 1450 avec *Guillaume de Felga*, *Pierre de Gorbieres*, & plusieurs autres dans la Diète de Berne, à rétablir la paix entre Fribourg & les mécontents de cette ville. ULMAN D'AVRY étoit en 1472 du Petit Conseil de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY laissa de son mariage LOUIS, qui suit ;

IV. LOUIS D'AVRY, 1^{er} du nom, fut du Conseil Souverain de Fribourg en 1487, du Conseil des Soixante en 1490, Baillif de Pont-en-Ogoz depuis 1494 jusqu'en 1496 ; Baillif de Chenaux, aujourd'hui Estavayé, depuis 1499 jusqu'en 1501 ; Baillif d'Illens depuis 1506 jusqu'en 1508. Il mourut en 1513, & avoit épousé en premières noces, le 19 Décembre 1486, *Catherine de Vullierens*, fille de Noble *Othon d'Avanche*, d'une ancienne Maison, dont la noblesse remontoit à l'antiquité la plus reculée ; en secondes noces, le 23 Novembre 1494, *Elizabeth-Catherine*, fille de Noble *Henri Matter*, Conseiller d'Etat de Berne, dont il eut FRANÇOIS, qui suit :

V. FRANÇOIS D'AVRY, ou D'AFERY, 1^{er} du nom, porta en 1536 l'un des deux drapeaux de la levée de 1000 à 1200 hommes que le Canton de Fribourg avoit accordés cette année à FRANÇOIS 1^{er}, Roi de France, sous le commandement des Capitaines *Caspar Werli* ou *Verli*, *Rodolf Lowenstein* & *Ulric Könnig*. Cette levée servit en partie dans la Provence. Il fut élu Conseiller de Fribourg en 1541, Bourguemâitre de cette Ville en 1543, Conseiller d'Etat en 1547. Il mourut entre la Saint-Jean de 1570 à celle de 1571. Il avoit épousé *Catherine de Cleri* ou *Cleri*, fille de Noble *Louis de Cleri*, d'une famille noble établie à Fribourg, & originaire du Pays de Vaud, & de Noble Dame *Agnès de Wippingen* ou *Wippens*. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui suit ;

2. ELISABETH, mariée à Noble *Pierre de Griffach* ou *Cressier*.

VI. LOUIS D'AFFRY, II^e du nom, Seigneur de Givisiez, élu du Conseil Souverain de Fribourg en 1560, fut au service de CHARLES IX, Roi de France, & combattit en 1562, à la bataille de Dreux, autrement dite bataille de Blainville. Les Suisses contribuèrent le plus, par leur valeur, au gain de cette bataille, qui fut donnée le 19 Décembre, sur-veille de Saint-Thomas Apôtre; & leurs Capitaines imaginèrent d'établir entr'eux un Ordre de Chevalerie, & pour perpétuer le souvenir de leurs services rendus, & pour augmenter l'ardeur de leurs compatriotes au service du Roi. C'est une médaille d'or, qui est entre les mains de M. le Comte d'AFFRY. Elle est attachée à une chaînette d'or; sa forme est ovale; on y voit d'un côté l'Apôtre Saint Thomas, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur, & de l'autre on lit ces mots :

Superstites Helvet. Legion. Duces superatis in vigilia D. Thomæ apud Druidas hostibus hanc societatem instituerunt, 1567.

Ce monument prouve le zèle de LOUIS D'AFFRY & des autres Capitaines Suisses, pour le service du Roi CHARLES IX. Ce zèle éclata sous ce règne en plusieurs autres occasions, comme à la retraite de Meaux, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, & au siège de la Rochelle. LOUIS D'AFFRY fut élu à Fribourg du Conseil des Soixante en 1564, & il se distingua encore en 1567, qui est la date de la médaille ci-dessus rapportée, par son attachement pour le Roi CHARLES IX. Ce fut lui qui fut envoyé à Lyon à la tête des Suisses de la Garde du Roi, pour y pacifier les troubles qui s'y étoient élevés. Il fut fait Conseiller d'Etat de Fribourg en 1571, & obtint en 1572 la première dignité de cette République, qui est celle d'*Aoyver*. Ses infirmités l'obligèrent de se démettre de cette charge en 1601, & il mourut le 14 Février 1608, laissant d'*Ursule de Praroman*, fille de Noble *Guillaume de Praroman*, & de Noble Dame *N..... de Garmisweil* :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CATHERINE-ANNE, mariée à Noble *Nicolas-Jean d'Alex*, fils de Noble *Antoine d'Alex*, & de Noble Dame *Anne Fége-lin*.

VII. FRANÇOIS D'AFFRY, II^e du nom, du Conseil Souverain de Fribourg en 1611, du

Tome I.

Conseil des Soixante en 1616, Conseiller d'Etat en 1618, Bourguemaitre & Conseiller de la Guerre en 1619; fut créé Lieutenant des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi Louis XIII en Mai 1624, à la mort du Colonel *Jacques Fége-lin*, & posséda cette charge jusqu'en 1645. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes du Régiment Suisse d'Am-Rhin, depuis 1625 jusqu'à la réforme de ce corps le 12 Mai 1627. Il leva le 28 Mars 1630 un Régiment Suisse de son nom au service de la France : ce Régiment, composé de 3000 hommes, servit sur la frontière de la Lorraine, dans l'armée du Maréchal de Marillac, & fut reformé en Septembre 1630, les motifs de crainte qu'on avoit du côté de l'Allemagne ayant cessé. D'AFFRY leva un nouveau Régiment Suisse de son nom, composé de 3000 hommes, en Août 1635 : ce Régiment servit en Picardie dans l'Armée du Maréchal de Châtillon; il fut réformé au commencement de 1637. FRANÇOIS D'AFFRY fut fait Statthalter, ou second Chef de la République de Fribourg en 1630, & Envoyé de ce Canton en 1644. Il assista à plusieurs Diètes ordinaires & extraordinaires du Corps Helvétique en 1627, 1629, 1633, 1639 & 1644. Et au milieu des divisions qui partagèrent les esprits entre le service de France & celui d'Espagne, il continua de s'attacher à celui qu'il croyoit le plus utile & le plus honorable pour la Suisse en général. Le Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel & de Valengin, le nomma en 1628, Gouverneur de ces Comtés. Ce Gouvernement ne l'empêcha pas de remplir les premières charges de l'État de Fribourg, ni même de servir à la tête de son Régiment en France. Il conserva ce Gouvernement jusqu'à sa mort. Des infirmités l'obligèrent en 1645, de prendre les eaux de Bourbon; mais au lieu d'y trouver sa guérison, il y trouva le terme de sa vie. Il mourut à Moulins en Bourbonnois, le 5 Mai de cette année, & l'on voit son Epitaphe sur une pierre en relief dans l'Eglise Royale, Collégiale & Paroissiale de cette ville, il avoit épousé *Anne de Diesbach*, fille de Noble *Roch de Diesbach*, Baron de Grandcourt, & de Noble Dame *Marie de Messelo* ou *Messello*, & petite-fille de *George de Diesbach* & de *Marguerite Verli*. Voyez DIESBACH. Il en eut :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;

2. Et FRANÇOIS-PIERRE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. JEAN-LOUIS D'AFFRY, Conseiller d'Etat de la République de Fribourg, Capitaine dans le Régiment Suisse de Wolfgang Greder en France, au mois de Mai 1635; servit dans la Valteline, sous le commandement du Duc de Rohan; se distingua le 10 Novembre de cette année au combat de Morbegno, où ce Général remporta la victoire sur les Espagnols. Voyez l'*Histoire militaire des Suisses*, par le Baron de Zur-Lauben, tom. II, & VI. Le Régiment de Greder fut réformé en Avril 1637, & d'AFFRY fut fait Lieutenant de la Compagnie de son père au Régiment des Gardes Suisses en Avril 1639. Il l'obtint au commencement de 1643, par la démission de son père, & la posséda entière jusqu'en 1650, qu'une moitié en fut réformée; celle qui lui fut conservée resta couplée avec la demi-Compagnie de Fégelin, depuis le 27 Novembre 1650 jusqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent licenciées. D'AFFRY avoit servi à la tête de sa Compagnie aux Gardes, en Juin 1645, au siège de la Mothe en Lorraine; en 1646, à celui de Longwy; en 1647, 1648 & 1649, à Piombino en Toscane; en 1650, le 27 Novembre, sa demi-Compagnie aux Gardes, couplée avec celle de Pierre Fégelin, étoit à Paris; en 1655 il la commandoit aux sièges de Landrecies & de Condé; en 1658, au siège de Gravelines; & en 1667, à celui de Lille. Il avoit aussi levé, en 1641, une Compagnie dans le Régiment Suisse de Praroman, qui servit dans la Catalogne & dans le Roussillon. Cette Compagnie fut réformée en Novembre 1650; elle étoit alors dans le Régiment de Reynold, ci-devant Praroman.

JEAN-LOUIS D'AFFRY épousa *Françoise de Rouffel* ou *Roucelz*, née le 7 Juillet 1620, d'une Maison illustre de la Lorraine, établie à Metz, fille de *Nicolas-de-Rouffel*, Seigneur de Vernivelle & Vany. De ce mariage vinrent :

1. N... D'AFFRY, qui suit;
2. Et MARIE-MARGUERITE, mariée à *Georges de Diesbach*, fils de *Jost de Diesbach*, & de *Madelene Manuel*. Voyez DIESBACH.

IX. N... D'AFFRY, eut de son mariage avec N... trois fils & une fille; le fils se nomme JEAN-PIERRE-NICOLAS D'AFFRY-DE-VANY: cette branche est prête à s'éteindre.

On ne sçait de quelle branche étoient JAC-

QUES D'AFFRY, Bailli ou Gouverneur de Morat en 1665-1669, & N... D'AFFRY, Religieux de l'Abbaye de Wettingen, Ordre de Cîteaux, dont on voit le tombeau avec l'écusson de ses armes dans l'Eglise de l'Abbaye des Religieuses de Frauenthal, même Ordre de Cîteaux, Canton de Zug.

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-PIERRE D'AFFRY, III^e du nom, fils puîné de FRANÇOIS II, Avoyer de la République de Fribourg, & d'*Anne de Diesbach*; du Conseil Souverain de Fribourg en 1644; du Conseil des Soixante en 1647; Gouverneur des Comtés de Neuchâtel & de Vallengin, au nom du Duc de Longueville en 1671; Conseiller du Conseil d'Etat de Fribourg, en 1683; Conseiller de la Guerre en 1688; il mourut le 14 Mai 1689, ayant résigné, à cause de son âge avancé, le Gouvernement & la Charge de Lieutenant-Général des Comtés de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686. Etant Lieutenant aux Gardes Suisses, il combattit vaillamment comme Volontaire en 1652, à la défaite de 400 Espagnols près du Catelet, par le Marquis de Saint-Geniés & le Gouverneur d'Arras. Il obtint en 1659 la moitié de la Compagnie de *François-Pierre de Praroman*, dans le Régiment des Gardes Suisses; & en 1666 il leva une Compagnie franche, laquelle, à sa mort, passa à son fils aîné, qui la fit entrer dans le nouveau Régiment du jeune *Stuppa*. Il laissa de son épouse *Marie-Othile*, fille de *Nicolas de Praroman*, Seigneur de Wevy, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de France, & Capitaine au Régiment des Gardes Suisses, & de Noble Dame *Elisabeth de Wallier Saint-Albin* :

1. JOSEPH-NICOLAS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné.

IX. JOSEPH-NICOLAS D'AFFRY, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suisse du jeune *Stuppa* en 1679 & 1681, & Capitaine d'une demi-Compagnie franche Suisse, Chevalier de Saint-Louis en 1703, fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Comtés souverains de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686, par LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, & HENRI-JULES DE BOURBON, Duc d'Enghien, Curateurs honoraires du Duc de LONGUEVILLE leur neveu. A la mort

du dernier Duc de LONGUEVILLE en 1694, d'AFFRY favorisa les prétentions du Prince de CONTI. La Duchesse de Nemours, qui avoit été reconnue par les Etats de Neuchâtel, Souveraine de Neuchâtel & de Vallengin, destitua d'AFFRY de son Gouvernement. Il se retira à Fribourg, y fut fait Conseiller d'Etat, & Général d'Artillerie au nom du Corps Helvétique. Il mourut à Fribourg en Mars 1729, ayant eu de son mariage avec *Urfule Wild*, d'une ancienne famille Patricienne de la République de Fribourg, trois filles, sçavoir :

1. URSULE-LAURE, mariée à *Rodolf de Castell*, mort sans enfans à Paris le 28 Février 1743, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp dans les armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses de S. M.
2. MARIE-MARGUERITE;
3. Et MARIE-OTHILE.

IX. FRANÇOIS D'AFFRY, IV^e du nom, baptisé le 6 Mai 1667; Enseigne dans le Régiment Suisse du jeune Stuppa, aujourd'hui Jenner, obtint le 25 Octobre 1686 une Compagnie vacante dans le même Régiment par la démission de son frère aîné, qui avoit été nommé Gouverneur de Neuchâtel. Il fut créé Major du Régiment Suisse de Surbeck en 1693. Ce fut lui qui à la bataille de Nerwinde, en 1693, indiqua à la Cavalerie un endroit pour passer un ravin sous le feu des Brigades de Surbeck & de Zur-Lauben. On peut lire, dans l'*Histoire militaire des Suisses*, tom. III, les efforts extraordinaires que firent ces Brigades, pour fixer la victoire dans cette mémorable journée. D'AFFRY obtint du Roi, en Mars 1698, la distinction de sa Compagnie de deux cents hommes dans le Régiment de Brendlé, qui lui fut conservée entière à la réforme qui suivit la paix de Rîswick dans les troupes Suisses. Il fut nommé Lieutenant-Colonel du Régiment de Brendlé le 10 Février 1701, obtint commission de Colonel d'Infanterie le 29 Mai 1702, & une moitié de la Compagnie de Wagner aux Gardes Suisses le 25 Juin de la même année. Il conserva cette troupe jusqu'à sa mort. Il fut créé Chevalier de Saint-Louis le 1^{er} Janvier 1705, Brigadier le 18 Juin 1709, Aide-de-Camp de M. le Duc de Bourgogne le 8 Mai 1708. Il se jeta en 1711 dans Bouchain, pour défendre cette place avec M. de Ravignan, contre les Alliés qui l'assiégeoient. Il eut une pension de quinze cents li-

vres le 12 Août 1714; fut nommé, le 22 Décembre de la même année, Colonel du Régiment Suisse de Greder, aujourd'hui Waldener, sans perdre son rang de Capitaine aux Gardes Suisses; Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719. Le Roi le choisit, le 4 Octobre 1733, pour aller servir comme Maréchal-de-Camp à l'Armée qui s'assembloit du côté des Alpes. S. M. le nomma, le 6 Octobre de la même année, Maréchal-de-Camp dans l'Armée d'Italie, dont elle avoit donné le commandement au Maréchal de Villars, sous les ordres du Roi de Sardaigne. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 Février 1734; servit aux sièges de Gerra-d'Adda, de Novarre, du Château de Tortonne, & de Colorno; & il se trouva au combat de Parme: il fut tué le 19 Septembre 1734 à la bataille de Guastalla, en combattant à la tête du Régiment du Roi Infanterie, & fut enterré dans la ville de Guastalla. Cet Officier Général s'étoit acquis une grande réputation dans cette campagne & dans les guerres de Louis XIV. Il avoit épousé, le 31 Juillet 1700, *Marie-Madeline de Diesbach*, fille de *Jean-Frédéric de Diesbach*, Seigneur de Heitenriet, & de *Marie-Elisabeth de Steinbrougg*, morte à Fribourg le 27 Mars 1752. De ce mariage sont nés :

1. N..., mort en bas-âge;
2. LOUIS-AUGUSTE-AUGUSTIN, qui suit;
3. OTHILE, née en 1701, mariée à Noble *Constantin de Mailliardor*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Suisses. Voyez MAILLIARDOR.
4. MARIE-ELISABETH, née en 1705, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté;
5. Et MARIE-ANNE-THÉRÈSE, reçue aussi Chanoinesse du Noble Chapitre de Lons-le-Saulnier, le 16 Mai 1729, après avoir fait preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels. Cette Dame est aujourd'hui Religieuse à Montdorge, Diocèse de Lausanne, Canton de Fribourg.

X. LOUIS-AUGUSTE-AUGUSTIN, Comte d'AFFRY, Seigneur de Prévondavaux, Saint Barthelemi, Biolley, & de Melani, né à Versailles le 28 Août 1713, Cadet dans la Compagnie de son père aux Gardes Suisses, le 15 Avril 1725, Enseigne le 14 Août 1729, Capitaine-Commandant la Compagnie Colonelle du Régiment Suisse de son père, le 25 Février 1733; Capitaine-Commandant de la demi-Compa-

gnie de son père aux Gardes Suisses le 21 Janvier 1734, Capitaine en titre le 13 Octobre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 29 Mai 1740, Brigadier le 2 Mai 1744, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suisses le 11 Avril 1746, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748; obtint, le 30 Novembre 1749, une seconde demi-Compagnie aux Gardes. Il avoit aussi obtenu, en Octobre 1734, la Compagnie de son père dans le Régiment de Wittmer. Il fut créé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^{er} Mai 1758, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses le 26 Août 1767. Le Roi lui a accordé les entrées de sa chambre le 5 Octobre de la même année.

Il s'est trouvé en 1733 en Italie aux combats de Colorno & de Parme, & à la bataille de Guastalla; il a fait en 1743, avec le Régiment des Gardes Suisses, la campagne sur le Rhin; il le commandoit à la bataille de Fontenoi & au siège de la Ville & Citadelle de Tournay en 1745; aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, & au siège de Mastricht en 1746, 1747 & 1748. Le Roi l'a nommé en 1755 son Ministre Plénipotentiaire, & en 1760 son Ambassadeur près des Etats-Généraux. Après avoir rempli pendant plusieurs années cette dignité, avec l'applaudissement général de la France & de la Hollande, il a servi comme Lieutenant-Général en 1762 à l'armée du Roi en Westphalie & dans la Hesse. Le Canton de Fribourg lui a donné en 1756, par une distinction toute particulière, la dignité honoraire de Conseiller d'Etat & de Guerre.

Il a épousé, le 2 Juillet 1738, *Marie-Elizabeth*, fille unique de *Protais-Joseph d'Alt*, Baron du Saint Empire Romain, Seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthelemi, de Biolley & Melani, Colonel au service du Roi de Sardaigne, mort le 10 Janvier 1741. De ce mariage sont nés :

1. LOUIS-AUGUSTE, Comte d'AFFRY, baptisé à Fribourg en Suisse le 6 Avril 1744, Officier aux Gardes Suisses en 1758, Aide-Major de ce Régiment, & aujourd'hui Capitaine-Commandant de la Compagnie de son père dans le même Régiment des Gardes Suisses, depuis 1766;
2. JEAN-PIERRE-NICOLAS-CHARLES-JOSEPH, appelé le *Chevalier d'Affry*, second Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Suisses, depuis 1766;
3. Et MADELENE, Comtesse d'AFFRY, nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée par

l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, le 3 Mai 1764; mariée le 21 Septembre 1762 à *François*, Comte de *Diesbach-Torny*.

Voyez l'explication des armes de cette Maison au commencement de cette généalogie.

* AGAR, ancien nom de la Terre & Duché de Saint-Aignan en Berry. Voyez SAINT-AIGNAN.

* AGARD-DE-MAUPAS. Les Terres & Seigneuries de *Morogues*, de *Maupas* & de *Paraffis*, situées en Berry, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de Marquisat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregistrees au Parlement le 3 Décembre suivant; & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur & en considération des services de PIERRE-ANTOINE AGARD-DE-MOROGUES, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils d'ANTOINE AGARD, Ecuier, Seigneur de Morogues, & d'*Anne Turpin-de-Linham*; & petit-fils de CLÉMENT AGARD, Ecuier, Seigneur de *Rosiers* & de *Bourgneur*, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine le Large*. Le Marquis de MAUPAS a épousé, le 30 Août 1716, *Catherine-Madelène Bougard-de-Villedart*. De ce mariage sont nés :

1. PIERRE-MARIE AGARD, Marquis de Maupas, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a épousé, le 4 Avril 1748, *Agnès Cailleteau-de-la-Chapelloire*, mère de JÉRÔME-ANTOINE-CLÉMENT AGARD, né le 10 Avril 1750;
2. LOUIS-VINCENT AGARD-DES-MOROGUES, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Bourges.

CLÉMENT AGARD, Seigneur de Rosiers, avoit pour frère ANTOINE AGARD, Ecuier, Sieur des Turaux, père de JOSEPH AGARD, Sieur des Turaux, qui a laissé de *Madelène Sabathier*, son épouse :

1. JEAN BAPTISTE AGARD-DES-TURAU, Docteur de la Maison de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Bourges;
2. CLÉMENT AGARD, Sieur des Turaux, ancien Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Vieille-Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis;
3. Et MARIE MADELENE AGARD.

Les armes d'AGARD-DE-MAUPAS sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef*

de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une tête de Léopard de même.

Il y a en Provence une autre Maison du nom d'AGARD, dont les armes sont : de gueules, à une molette d'éperon d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une croix fleuronnée d'or.

AGARD, Seigneur d'Oulins en Provence : de gueules, à une molette d'éperon d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croix trefflée d'or.

AGARD, en Berri, dont il y a eu des échevins de ce nom à Bourges en 1623, 1630 & 1641. Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'une tête de léopard de même en pointe.

Une branche cadette a ajouté pour brisure : un croissant montant d'argent, abaissé sous la tête du léopard.

‡ AGAY (d'), ancienne Noblesse de Franche-Comté, subsistante aujourd'hui en deux branches. Elle s'est toujours distinguée & soutenue avec éclat dans l'Épée & la Robe, & est admise dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de seize quartiers.

I. HUGUES D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, Officier de PHILIPPE, dit LE BON, Duc de Bourgogne, en 1463, fut nommé du Conseil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de ladite année. Il avoit épousé Sibille Vincent, fille de Jean Vincent, Maître des Requête des Ducs de Bourgogne, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté, en 1474 ;
3. Et HENRI, reçu en 1509, Conseiller au Parlement de Franche-Comté, marié & mort sans postérité.

II. JEAN D'AGAY, 1^{er} du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, épousa Louise Annot, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. Et DENISE, mariée à Renaud de Faulquier.

III. JEAN D'AGAY, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, épousa Charlotte de Cizé, dont :

- GUILLAUME, qui suit ;
Et JEAN, III^e du nom, marié avec Jeanne du

Tartre, de laquelle il eut : SIMON D'AGAY, mort sans postérité de Françoise de Vesoul, sa femme.

IV. GUILLAUME D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, épousa Barbe du Tartre, sœur de Jeanne, femme de JEAN D'AGAY, son frère. Il en eut :

- BONAVENTURE, qui suit ;
Et CLAUDINE, mariée à Guillaume de Sarrazin, Seigneur de Saint-Martin.

V. BONAVENTURE D'AGAY, 1^{er} du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, fut nommé, en 1619, Gouverneur du Château de Grimont-sur-Poligny, pour les Archiducs ALBERT & ISABELLE, & épousa Philiberte Sordet. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. ANTOINE, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au service du Roi d'Espagne, tué sur la brèche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637 ;
3. Et CHARLOTTE, mariée à Philibert de Bauthoin.

VI. ETIENNE D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, fut reçu, en 1655, Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épousé, en 1627, Barbe-Angele de Froiffard, dont :

1. BONAVENTURE, qui suit ;
2. PHILIPPE-CHARLES, Prieur de Clairvaux & Chanoine de Poligny ;
3. FRANÇOIS-NICOLAS, Prieur de Rey & Chanoine d'Arbois ;
4. ANTOINE, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, tué au Siège de Salins en 1674 ;
5. FERDINAND, auteur de la branche des Seigneurs de Myon, rapportée ci-après ;
6. JEANNE-PHILIBERTE, mariée à Claude Gilabo7, écuyer ;
7. Et JEANNE-GUILLEMETTE, mariée à Hugues de Gabriel, Chevalier.

VII. BONAVENTURE D'AGAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conseiller au Parlement de Franche-Comté, épousa Thérèse-Louise de Laborey, Dame de Byarnetz, de laquelle vinrent :

- PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE, qui suit ;
Et ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée à Denis-Grégoire de Pétemand, Conseiller au Parlement de Franche-Comté.

VIII. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE D'AGAY, Seigneur de Byarnetz, reçu Conseiller à la Cham-

bre des Comptes de Franche-Comté épousa, en 1690, *Jeanne-Madeleine-Mairot de Mutigney*, dont :

1. PHILIPPE-CHARLES, Chevalier, Commandant de bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance en 1765 ;
2. JEAN-PROSPER, qui suit ;
3. & 4. BARBE-THÉRÈSE & ANTOINETTE-FRANÇOISE ;
5. & 6. ANNE-JEANNE & JEANNE-MADELEINE, mortes toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye noble de Sainte-Claire de Montigny en Dauphiné.

IX. JEAN-PROSPER D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1766, *Anne-Josèphe de Montgenet*, « dont une fille née en Avril 1770. »

BRANCHE

des Seigneurs DE MYON.

VII. FERDINAND D'AGAY, Chevalier, fils puiné d'ETIENNE, Seigneur de la Tour-de-Laubespain, & de *Barbe-Angèle Froiffard*, reçu Conseiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épousé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laissé de son mariage :

1. ANTOINE-PHILIBERT, qui suit ;
2. CHARLES-DENIS-FRANÇOIS, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Sorez, Vicairé-Général & Archidiacre d'Orléans, ensuite Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Befançon ;
3. PHILIPPE-CHARLES, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, Infanterie, en 1746 ; en 1748, Lieutenant du Roi au fort Griffon de Befançon & Chevalier de Saint-Louis ;
4. JEAN-CLAUDE, dit *M. Montfaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ;
5. LUC, dit *le Chevalier d'Agay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Guienne, Infanterie, Major de la ville de Colmar, en 1752 ;
6. & 7. Deux filles Religieuses.

VIII. ANTOINE-PHILIBERT D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, & du Chef, de sa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c., d'abord reçu Conseiller au Parlement de Franche-Comté, puis Président à Mortier au

même Parlement, en 1744, mort en 1766, avoit épousé *Anne-Ignace de Boitoufset-d'Epernay*, de laquelle sont nés :

1. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO, qui suit ;
2. PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS, Prieur, Commandataire des Prieurés de Heauville & de Clairvaux, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Befançon en 1770 ;
3. JEAN-GABRIEL, Chanoine du Chapitre Noble & Cathédrale de Saint-Claude, & Vicairé-Général du Diocèse d'Autun en 1770, nommé par le Roi le 28 Juillet 1779 ; Coadjuteur de l'Evêché de Perpignan ;
4. MARGUERITE-FRANÇOISE-BERNARDINE, mariée en 1748 à *Claude-François-Josèphe de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche Montaigu-Colombier, &c. ;
5. & 6. LOUISE-FERDINANDE & JEANNE-FRANÇOISE-URSULE, mortes toutes deux Chanoinesses de Lons-le-Saunier ; la dernière en 1740.

IX. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney, créé *Comte d'Agay*, par Lettres-Patentes de l'an 1766, reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté, en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Président au Grand-Conseil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767, a épousé *Charlotte le Bas-du-Plessis*, dont :

1. ANTOINE-FRANÇOIS-IGNACE, Chevalier ;
2. ANTOINE-THÉRÈSE-JOSEPH, qui a été Moufquetaire du Roi dans sa première compagnie ;
3. & 4. ANNE-CHARLOTTE-JOSÉPHINE & MARGUERITE-FRANÇOISE-NICOLE.

Les armes : *d'or, au lion de gueules armé & rampant, au chef d'azur*. Supports : *deux lions de gueules*. Cimier : *un lion de même issant du casque, avec une couronne de Marquis*. Généalogie dressée sur titres qui nous ont été communiqués.

AGE (DE L'). Cette Maison, très-ancienne en Berri, est devenue illustre par ses alliances & ses emplois à la Cour ; elle portoit pour armes : *d'or, à la croix de gueules, brisée d'un lambel*. Elle a fourni dix degrés. GUILLAUME DE L'AGE, Lieutenant-Capitaine de la Tour de Vincennes en 1369, fut père d'ADAM DE L'AGE, Seigneur de Chazelet en Berri, marié à *Jeanne du Gué*, qui eut pour enfans, RENIER, JACQUES, JACQUETTE & JEANNE. RENIER, Seigneur de Chazelet & de Chaulmet, avoit pour armes : *d'or, à la croix de gueu-*

les. Son fils JEAN I^{er} eut d'un second mariage, en 1488, avec *Gabrielle de Laval*, JEAN II^e, Chevalier, Seigneur de Tendu en Berri, qui, marié en 1507 à *Anne Berryer*, en eut RENÉ DE L'AGE, qui échangea en 1540 ses Terres du Chazelet & de Tendu, pour celle de Puy-Laurens. Il épousa en 1529 *Gilberte Savary-Laucosme*, & en eut HONORÉ DE L'AGE, RENÉ, JEAN, GUY, qui furent hommes-d'armes sous le Chevalier d'Angoulême en 1572, & une fille nommée MARIE, mariée à *Jean de Chabannes* HONORÉ, Seigneur de l'AGE & de Puy-Laurens, Chambellan du Duc d'Anjou, Gentilhomme de sa Chambre, eut de son mariage, en 1561, avec *Anne d'Aubuffon*, fille puînée de *Jean d'Aubuffon II*, Seigneur de la Feuillade, RENÉ, Seigneur de l'AGE, FRANÇOIS, GUILLAUME, JACQUELINE, GILBERTE, & FRANÇOISE. RENÉ fut Conseiller, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sous-Gouverneur de GASTON JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, &c., marié en 1602 avec *Jeanne Pat*, fille puînée de *Guillaume Pat*, Seigneur de Rhodéz, Prevôt & Maître de Cérémonies des Ordres du Roi, &c., dont :

1. ANTOINE DE L'AGE, qui suit;
2. ANNE, Supérieure de Sainte-Marie à Bourges;
3. MADELENE, Religieuse à l'Annonciade de Bourges;
4. Et LOUISE, Religieuse à Sainte-Claire de Limoges.

ANTOINE fut élevé Enfant d'honneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, jusqu'à l'âge de vingt ans; ce qui le fit monter aux plus hautes dignités dans la maison de ce Prince. Le Duché-Pairie d'Aiguillon en Guyenne étant éteint en 1621, par la mort de *Henri de Lorraine*, fils de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne; LOUIS XIII, à la recommandation de son frère GASTON DE FRANCE, érigea ce Duché sous le nom de Duché-Pairie de *Puy-Laurens* en 1634, en faveur de cet ANTOINE DE L'AGE. Il n'en profita pas long-tems; le Roi le fit arrêter en 1637 & conduire à Vincennes, où il mourut sans enfans cinq mois après: ainsi ce Duché s'éteignit une seconde fois avec la maison de l'AGE. *Marguerite-Philippe de Cambout*, sa veuve, nièce du Cardinal de Richelieu, & fille puînée de *Charles de Cambout*, Baron de Pont-Château, & de *Philippe de Beurges*, sa première femme, se remaria en 1639 à

Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, second fils de *Charles de Lorraine*, 1^{er} du nom, Duc d'Elbeuf. Voyez P. Anfelme, tom. IV, p. 284.

AGEN, en Agénois: *de gueules, au griffon d'or, tenant dans ses pattes un écriteau où est écrit: Nisi Dominus custodierit, adextre d'un château d'argent.*

* AGÉNOIS. C'est un Comté que Louis XIII engagea au Cardinal de Richelieu: les héritiers de ce Ministre en jouissent aujourd'hui sous ce titre. *Emmanuel-Armand de Vignerot-du-Plessis*, né le 31 Juillet 1720, par la démission d'*Armand-Louis* son père, a porté pendant quelque tems le nom de *Duc d'Agénois*. L'Evêque d'Agen prend la qualité de *Seigneur & Comte d'Agen*, depuis que *Gombault*, fils de *Garcias*, Duc de Gascogne, & son fils *Hugues*, tous deux Seigneurs & Comtes d'Agen, en ont été successivement Evêques. Néanmoins ce Prélat n'a aucune Jurisdiction sur la ville. Voyez AIGUILLON.

AGES (DES), en Berri: *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules.*

AGIES, Seigneur de Longprès, de Saint-Denis, du Mesnil-Roufflet, Généralité d'Alençon, maintenu le 11 Avril 1666: *de gueules, à trois besans d'or, posés 2 & 1, surmontés d'un lambel de trois pendans de même.*

AGIMON, ancienne Maison, qui ne subsiste plus depuis plusieurs siècles. Elle portoit pour armes: *burrelé d'argent & de gueules de dix pièces*, qui sont les mêmes que celles de Loos. Voyez LOOS.

AGLEVIM-LE-DUC, en Bourgogne: *écartelé, aux 1 & 4, de gueules, à trois chevrons abaissés d'or, accompagnés de trois besans de même au chef d'or, aux 2 & 3, d'or, à la bande de gueules accolée de trois ducs d'argent.*

AGNEAU, en Provence: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie: *d'or, à deux fasces de sinople, accompagnées de huit merlettes de gueules, mises en orle.*

AGNEAUX. Il est constant que la Maison

d'AGNEAUX tire son origine des Bailliages de Caen ou du Cotentin; mais nous n'avons pas assez de preuves de cette Famille pour décider de celui dont elle est sortie.

Il y a un titre de l'an 1228, qui parle de Messire PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier Banneret.

Les Mémoires de M. *Bigot-fous-Mesnil*, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention du même PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier, & de GUILLAUME, Seigneur d'AGNEAUX, en 1223.

Parmi ceux qui accompagnèrent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, au voyage qu'il fit sur Mer l'an 1295, est nommé Monsieur JEAN D'AGNEAUX, Chevalier.

L'armorial dressé par le commandement du roi CHARLES V, l'an 1368, fait mention de FOUQUES D'AGNEAUX, Chevalier.

GUILLAUME D'AGNEAUX épousa *Catherine de Fontaines* en 1373, dont sortit, entr'autres enfans, JEANNE D'AGNEAUX, femme d'*Alexandre de Nolent*, Seigneur de Saint-Contest.

GUILLAUME D'AGNEAUX, Chevalier, épousa *Jeanne d'Escageul*.

Les armes sont : *d'or, à deux fasces de sinople, accompagnées de sept merlettes de gueules, & mises en orle.*

AGNEAUX, ou AIGNEAUX, ou AIGNEUX (n°), Sieur de l'Isle, d'Auval, en Normandie, Élection de Bayeux, Généralité de Caën : *d'azur, à trois agneaux d'argent, 2 & 1.*

AGNEUX-ALENCOURT : *d'or, à trois croiffans montans de gueules, 2 & 1.*

AGNICOURT. Les Seigneurs d'AGNICOURT sont sortis de la Maison de *Boufflers*, par la branche des Seigneurs de *Harly*.

ALEAUME DE BOUFFLERS, second fils de PIERRE DE BOUFFLERS, & de *Marie de Prouville*, vivoit en 1475. Il eut de *Marie de Frassin*, sa première femme, NICOLAS & MICHEL, Seigneur de Louverval, & de *Catherine Gaillard*, sa seconde femme, CLAUDINE, ANTOINETTE, MARGUERITE & JEANNE, qui toutes firent des mariages suivant leur rang.

NICOLAS DE BOUFFLERS, l'aîné des enfans d'ALEAUME, Lieutenant-Général de Bapaume, eut de *Catherine Henne*, sa femme :

1. JEAN, qui suit ;
2. JEAN-NICOLAS, homme-d'armes, mort à Bar-le-Duc ;

3. JEAN, Religieux de Saint-Vaast.

4. ADRIEN, Seigneur de Tilloy ;

5. 6. & 7. CATHERINE, mariée trois fois ; MARGUERITE & JEANNE aussi mariées, & deux autres filles Religieuses.

JEAN DE BOUFFLERS, Écuyer, Seigneur d'AGNICOURT, mourut en 1551, sans enfans de *Françoise de Habare*, sa femme, qui se maria en secondes noces à *Jacques de Moncheaut* ; ainsi finit la branche des Seigneurs d'AGNICOURT, qui portoient les mêmes armes que la Maison de *Boufflers*. Cependant le dernier Seigneur d'AGNICOURT portoit trois écussons : *écartelé, aux 1 & 4, de Boufflers, aux 2 & 3, de sinople, à la croix engrêlée d'argent.* Voyez BOUFFLERS.

AGOULT, Maison ancienne & originaire de Provence. GUILLAUME D'AGOULT, Seigneur d'Apt, vivoit en 1008. RAYBAULD D'AGOULT, un de ses descendans au quatrième degré, mort en 1113, eut de *Sance*, héritière de la Maison de *Simiane*, deux fils : l'aîné, nommé GUIRAUD, prit le surnom de *Simiane*. Voyez SIMIANE. Le cadet, BERTRAND RAYBAULD, Seigneur de Sault, continua (suivant le P. Jean Colomby, Jésuite ; Guy Alard ; le P. Dominique ; le P. Briçon, Dominicain, & d'autres écrivains), la lignée du surnom d'AGOULT, qui se partagea en plusieurs branches, dont une produisit plusieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns subsistent encore. FOULQUES D'AGOULT, un des arrière-petits-fils de BERTRAND RAYBAULD, quitta le nom d'AGOULT, quoiqu'il fût l'aîné de sa Maison, & prit les noms & armes de PONTEVEZ, écartela seulement d'AGOULT aux 2 & 3. Il en usa ainsi à cause de sa mère, héritière de sa Maison ; & c'est de lui que sortirent les Seigneurs de PONTEVEZ, Comtes de Carces, qui dans le dix-septième siècle sont confondus dans les *Simiane*, Marquis de Gordes. Une sœur de ce FOUQUES épousa *Burgundion de Trets*, souche des Barons d'Olières, qui prirent le surnom d'AGOULT, & dont je parlerai plus bas. Quant à la Terre & Seigneurie de *Sault*, qui fut le partage d'un frère puîné de FOULQUES-D'AGOULT dit PONTEVEZ, elle se conserva dans les descendans, dont, faute d'hoirs mâles, elle passa en 1394 dans une branche cadette d'AGOULT, Seigneur de Mison ; elle en sortit aussi faute de mâles, & entra, par une LOUISE

D'AGOULT, dans la Maison de *Montauban*, laquelle prit les surnom & armes d'AGOULT. Ce fut pour l'un d'eux que la Terre de *Sault* fut érigée en Comté l'an 1561. Mais LOUIS D'AGOULT-DE-MONTAUBAN, Comte de Sault, fils aîné d'un autre LOUIS D'AGOULT-DE-MONTAUBAN, Comte de Sault, mourant sans enfans, institua pour son héritière *Chrétienne d'Aguerre*, sa mère. JEANNE D'AGOULT, sœur du testateur, & femme de *Claude-François de la Baume*, Comte de Montrevel, contesta en vain ce testament. Le Comté de Sault fut adjudé à *Chrétienne d'Aguerre*, qui se rendit célèbre en Provence pour le parti de la Ligue : elle donna ce Comté à *Charles de Créquy*, Duc de Lefdiguières, Pair & Maréchal de France, son fils du premier lit : ce Comté a passé dans la Maison de Villeroy. On peut voir pour la généalogie de la Maison d'AGOULT, Allard, *Des Mœurs*, part. II, p. 1; le Laboureur, p. 102 & suivantes. Quant à la branche aînée d'AGOULT, qui a changé ce nom en celui de SIMIANE, voyez SIMIANE.

Burgundion, dit de *Trets*, Vicomte titulaire de Marseille, épousa en secondes noces MABILE D'AGOULT D'ENTREVENES, de laquelle il eut ISNARD, à qui la Seigneurie d'Olières tomba en partage. La postérité d'ISNARD a pris & conservé le nom d'Olières; il est le sixième ayeul de LOUIS D'AGOULT, Baron d'Olières, mari de *Dausne de Villeneuve*, dont les deux fils, BALTHAZARD & PIERRE, partagèrent la Baronnie d'Olières: la postérité du premier subsiste dans les enfans de BALTHAZAR IV, Baron d'Olières.

PIERRE D'AGOULT, deuxième fils de LOUIS, fut père d'ANTOINE, marié à *Eléonore de Valavoire*, mère de PIERRE, qui épousa *Marguerite de Forbin-de-Sollières*, & fut père de JOSEPH, qui obtint l'érection d'Olières en Marquisat, par lettres du mois de Mars 1689, enregistrées à Aix le même mois. Il a eu de sa femme *Françoise de Glandevez* :

1. AUGUSTE D'AGOULT, Marquis d'Olières;
2. GASPARD D'AGOULT, reçu Chevalier de Malte en 1688, devenu depuis Baron & Marquis d'Olières, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*; de ce mariage est né :

JOSEPH - GABRIEL - GASPARD - ANNE D'AGOULT, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Baron & Marquis d'Olières, marié le 27 Juin 1752 à *Marie-Anne*

Tome I.

de *Lanion*, fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis de *Lanion*, Maréchal de Camp, & de *Marthe Kfulques*; il a pour sœur CATHERINE D'AGOULT, mariée à *N..... de Raouffet*, Marquis de Seillons, dont il a trois garçons & trois filles.

AGOULT. Autre famille qui subsiste en Provence, & qui a pour tige :

I. FOUQUET D'AGOULT, Seigneur des Terres de Rogne, Valonne, Angles, Verguons & Saint-Auban, dont il prêta hommage au Roi le 19 Mai 1489. Il est qualifié *Chevalier* dans cet hommage, & *magnifique Seigneur* dans plusieurs reconnoissances de ses Vassaux. Il fit son testament, reçu par *Maliverni*, Notaire à Aix, le 6 Août 1526, & laissa d'*Anne de Bouic*, qu'il avoit épousée à Arles en 1490 (*Donil*, Notaire), HONORÉ, RAYMOND, FRANÇOIS & ARNAUD, qui suivent :

II. HONORÉ fut chef de la branche des Seigneurs de Rogne, terminée en la personne de JULIE D'AGOULT, mariée l'an 1597 avec *Henri de Raffelis*, Seigneur de Courmes, auquel elle apporta la Seigneurie que ses descendans possèdent encore.

III. RAYMOND, Seigneur de Saint-Auban, avoit épousé *Antoinette de Raymond* des Seigneurs d'Eoux. Il en eut un fils & sept filles, l'une fut mariée à *Jean Flotte*, dont les descendans ont pris le nom de FLOTTE-D'AGOULT.

IV. ARNAUD D'AGOULT, Seigneur de Mauriès, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Lucrèce de Gérente-Cabanes*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Mauriès;
2. Et BALTHAZARD, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles : cette branche est encore éteinte.

V. FRANÇOIS D'AGOULT, Seigneur d'Angles, Saint-Laurent & Saint-Jurs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de deux cents hommes d'armes, se maria avec *Françoise de Castellane*, des Seigneurs de Montmeyan, par contrat passé devant *Minuti*, Notaire à Moustiers, le dernier Novembre 1578, & fit son testament, reçu par le même Notaire, le 24 Novembre 1586; il eut entr'autres enfans :

1. BALTHAZARD, qui suit;
2. Et ROLLAND, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Gap.

VI. BALTHAZARD, II^e du nom, Seigneur

d'Angles, Saint-Jurs & Saint-Laurent, s'allia avec *Anne d'Aguillery de Lespoux*, le 25 Avril 1594 (*Chausségros*, Notaire à Saint-Jurs), & laissa de son mariage :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ROLLAND, Chevalier de Malte ;
3. Et CLAUDE-JEAN, qui fit une branche éteinte depuis peu par la mort de LOUIS d'AGOULT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Landes.

IV. JEAN d'AGOULT, Seigneur des fufdits lieux, épousa *Melchione de Marin (Jacques)*, Notaire à Saint-Michel, le 3 Mars 1633; il fit son testament le 29 Mai 1671 (*Perrimond*, Notaire à Quinson), & eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. ANNIBAL, Chevalier de Malte ;
3. Et JEAN, Prieur de Deuil ;

V. ANTOINE d'AGOULT, Seigneur d'Angles & de Saint-Laurent, épousa *Madelène de Desidery*, le 2 Novembre 1683 (*Guraud*, Notaire à Quinson). Il testa à Saint-Michel le 20 Juillet 1724, & laissa de ce mariage trois fils encore vivans :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de N. D. de Bonneval, Diocèse de Rhodéz ;
3. Et LOUIS-ANNIBAL-FRANÇOIS, Mestre-de-Camp au Régiment de Conti, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

VI. ANDRÉ d'AGOULT, Seigneur, Baron de Saint-Michel, Capitaine au Régiment de Toulouse, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Syndic de la Noblesse en 1746, & ensuite Procureur-Joint, a épousé *Madelène Daumet*, par contrat passé à Marfeille le 22 Février 1727 ; leurs enfans font :

1. LOUIS-FOUQUET, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises ;
2. & 3. CHARLES-CÉSAR & JEAN-ANTOINE, Gardes de la Marine ;
4. FRANÇOIS AUGUSTE ;
5. LOUIS-ANNIBAL, qui est à l'Ecole Militaire ;
6. LOUISE-MARGUERITE-ANTOINETTE ;
7. MADELÈNE-ALEXANDRE, mariée à *Louis de Saint-Chamas*, Capitaine dans le Régiment de Médoc ;
8. Et MARIE-ANNE-ANGÉLIQUE.

Les armes : *d'or, au loup d'azur ravissant*, qui font les mêmes qu'AGOULT-MONTMAUR en Dauphiné.

AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dau-

phiné. HECTOR-SAMSON d'AGOULT, Baron de Montmaur, n'a eu de son mariage avec *Marie-Françoise Amieu-de-Fautrieu*, Dame en partie du Comté de Vinslobres en Dauphiné, qu'une fille unique :

MARIE-JUSTINE-ESPÉRANCE d'AGOULT, mariée avec *Jean-Joseph-Paul-Antoine Montpezat-Tremoletti-de-Bucelli*, Marquis, puis Duc de Montpezat, Lieutenant de Roi du Languedoc, aujourd'hui Baron de Montmaur.

Les armes d'AGOULT en Dauphiné sont : *d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueules*.

‡ AGUE, famille noble originaire d'Ecosse, dont la filiation remonte à

THOMAS AGUE, qui vint s'établir en Poitou. Il fut Archer de la Garde du Corps (créée par CHARLES VII en 1448, & réformée par LOUIS XI en 1481). Ce dernier Prince lui accorda des Lettres de naturalité, pour ses bons & agréables services, datées de Chinon, en 1462. Il étoit *Noble d'extrañion*, ce qui se prouve par deux titres en latin rapportés comme ayant été trouvés bons pour l'exemption de la Taille, l'un est une Sentence rendue le 1^{er} Novembre 1584, en faveur de ROBERT AGUE, par *Claude Mallon*, Conseiller du Roi au Parlement, & Commissaire député pour la réformation des Tailles en Poitou ; THOMAS AGUE épousa *Eloïse de Mesures*, dont :

II. ROBERT AGUE, Ecuyer, ainsi qualifié dans son contrat de mariage de 1492, avec *Jeanne de Larme*, fille de *François de Larme*, d'une ancienne noblesse du Poitou. Il en eut :

III. JAMES AGUE, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant *Beneff & Monier*, notaires à Saint-Maixent, le 29 Octobre 1518, *Perette Angelly* ou *Enzely*, fille de *Laurent Angelly*, Ecuyer, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, & de *Huguette Vasselot*. De ce mariage vint :

IV. LOUIS AGUE, Ecuyer, qui servit au ban du Poitou & en fut dans la suite exempté, à cause de sa vieillesse, comme il appert d'un certificat de M. *d'Estillac*, daté de La Rochelle le 16 Mai 1568. *Pierre de Vasselot*, Ecuyer, Seigneur de Gacougnolle, donna audit AGUE, son allié, la maison noble de la Voûte-Saint-Coutant. Il avoit épousé *Renée Gazeau*, dont :

1. ROBERT, qui fuit ;

2. GILLES;

3. Et MARIE, mariée en 1571, à *Pierre Guillotin*, fils de *Jean Guillotin* & de *Françoise Brochard*.

V. ROBERT AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, obtint en sa faveur une Sentence rendue par *Claude Mallon*, le 1^{er} Novembre 1584, qui déclare que les titres qu'il avoit produits, sont bons pour l'exemption de la Taille. Il avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1568, *Louise de Chemirault*, fille de *Guichard de Chemirault*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle de Sainte-Solline. & de *Jacquette d'Authon*, d'une famille originaire d'Angleterre, où elle a fait de très-belles alliances, & qui passa en France sous le Roi CHARLES VII. Il partagea pour sa femme, avec *Martin d'Authon*, le 26 Mai 1579. De ce mariage vinrent :

LOUIS, qui suit;

SUZANNE AGUE, mariée avec *Iaac de Lage*, Ecuyer, Seigneur des Allars, lequel transigea pour sa femme, le 30 Mars 1612, avec LOUIS AGUE, son beau-frère.

VI. LOUIS AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, épousa, par contrat du 10 Octobre 1611, *Judith Favreau*, fille de *Jérôme Favreau*, Ecuyer, Seigneur d'Aifes, & de *Rose Meschein*. A cause de son grand âge, il fut déchargé du ban en 1635 & 1639. Il eut de son mariage :

VII. JACQUES AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui, sur la production de ses titres devant M. de *Barentin*, Commissaire nommé à cet effet, obtint une Ordonnance le 10 Décembre 1667, par laquelle, sur le vu de ses titres, il fut confirmé dans ses qualités de *Noble*, d'*Ecuyer* & de *Chevalier*, lui & ses successeurs, enfans & postérité, nés & à naître en loyal mariage, avec exemption attribuée & accordée par Sa Majesté aux Nobles d'extraction. Il épousa, par contrat du 12 Novembre 1663, *Antoinette de la Mare*, fille de *Messire N... de la Mare* & de *Marie Guerive*, dont :

RENÉ, qui suit;

Et JACQUES, Chevalier, Seigneur du Mollain, ^{mort} Capitaine d'une Compagnie d'Invalides détachés. Il fut marié & eut des enfans, auxquels RENÉ, son frère, donna un curateur.

VIII. RENÉ AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui servit au ban du

Haut-Poitou, es années 1693, 1694 & 1695. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1695, *Charlotte Girard*, fille de *François Girard*, Chevalier, Seigneur des Loges, & de *Marguerite de Pons*, d'une Maison originaire de Saintonge. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUISE, morte sans alliance;
3. RENÉE, mariée à *Joseph Maréchal de Fin*, Chevalier de la province de Bourbonnois;
4. Et THÉRÈSE, mariée à *Blaise de Noffay de la Forge-Tillou*.

IX. FRANÇOIS AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, servit Volontaire dans le Régiment de Laval & épousa, par contrat du 30 Août 1734, *Marie-Anne Thérèse de Noffay*, fille de *Pierre de Noffay*, Chevalier, Seigneur de la Forge, & de *Jacquette Thebault*, dont :

X. CHARLES-FRANÇOIS AGUE, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui reçut ordre de feu Maréchal de *Senneterre*, le 5 Juin 1758, pour servir au ban du Haut-Poitou & se rendit au quartier d'assemblée, dont le Commandant en chef étoit le Marquis de *Chateigner de Rouvre*. Ledit AGUE servit dans l'Escadron de M. de *Boisragon*. Il a épousé, par contrat du 19 Juin 1761, *Marie-Radegonde le Coq*, fille de *François le Coq*, Chevalier, Seigneur de Foufalmois. & de *Louise-Françoise de Chateigner-du-Plessis de Rouvre*. De ce mariage sont issus :

1. CHARLES-RENÉ AGUE de la Voûte-Saint-Coutant, né le 3 Juillet 1762;
2. CHARLES-FRANÇOIS, né le 10 Octobre 1764, mort;
3. CHARLES-RENÉ, né le 5 Octobre 1767;
4. CHARLES-JOSEPH, né le 5 Octobre 1768;
5. CHARLES-FRANÇOIS, né le 21 Février 1771;
6. THOMAS, né le 24 Janvier 1773, mort;
7. & S. CLAUDE-SIMON & LOUIS, frères jumeaux, nés le 6 Mars 1774;
9. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 8 Septembre 1763;
10. Et CLAIRE-THÉRÈSE-RADEGONDE, née le 8 Novembre 1765.

Les armes : d'argent, à trois fasces de sable au croissant de gueules.

AGUENIN, en Bourgogne.

GUY AGUENIN, natif de la ville de Tonnerre en Bourgogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *Jean*, Duc de Bourgogne, en

1360, épousa *Catherine de la Baume*, dont il laissa :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE AGUENIN, Chanoine de Sens ;
3. Et JACQUES AGUENIN, mort sans hoirs.

JEAN AGUENIN, fut premièrement Procureur-Général, puis second Président du Parlement de Paris l'an 1417. Il épousa *Jeanne de la Porte*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après ;
2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Notre-Dame, & Conseiller au Parlement, mort l'an 1472 ;
3. ANDRÉ AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic, & Chapelain de Saint-Bon, mort l'an 1483 ;
4. GUY AGUENIN, Conseiller au Châtelet, mort l'an 1463, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Cornillan* son épouse ;
5. PHILIPPE AGUENIN, femme de *Jean de Longuejole*, Avocat du Roi au Châtelet ;
6. Et JEANNE AGUENIN, femme de *Nicolas de Longueuil*, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet.

PIERRE AGUENIN, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & depuis Conseiller en icelui, prit pour femme *Marguerite le Duc*, fille de *Guillaume le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Président au Parlement, & de *Jeanne Porcher* son épouse. Il mourut à 28 ans, l'an 1433, laissant un feui fils :

GUILLAUME AGUENIN, Conseiller au Parlement, qui fut marié deux fois, 1^o avec *Girarde de Longueuil*, fille de *Jean de Longueuil*, III^e du nom, Seigneur de Maisons, Lieutenant Civil de Paris, & de *Marie de Morvillers* son épouse ; 2^o avec *Joffine Sanguin*. Il mourut en 1508. Il eut des enfans de ses deux mariages.

Du premier lit :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic ;
3. MARIE AGUENIN, mariée, l'an 1462, à *Robert Lotin*, Conseiller au Parlement ;
4. MARGUERITE AGUENIN, femme de *Jean Beauliard*, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes ;
5. JEANNE AGUENIN, Religieuse à Longchamp.

Du second lit :

6. GUILLAUME AGUENIN, mort l'an 1476 ;
7. YVONNE AGUENIN, femme de *Jean de Livres*, Maître des Requêtes ;
8. Et CLAUDE AGUENIN, femme de *Jean Blofset*, Seigneur de Saint-Main.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comp-

tes, épousa, l'an 1487, *Catherine le Coq*, fille de *Girard le Coq*, Seigneur d'Esgrény, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Marguerite Culdoë* son épouse, dont il eut :

1. JEAN qui fuit ;
2. GUILLAUME, rapporté après son frère aîné ;
3. JEANNE AGUENIN, femme de *Jean des Landes*, Seigneur de Magnanville ;
4. MARIE AGUENIN, femme de *Jean Hutin*, Seigneur de Bonville en Gâtinois ;
5. GIRARDE AGUENIN, femme de *Antoine Vachot*, Seigneur du Plessis-Pommeray, Auditeur des Comptes ;
6. MARGUERITE AGUENIN, femme de *François Ravaut*, Procureur du Roi à Montargis ;
7. MADELENE AGUENIN, Religieuse à Pont-aux-Dames ;
8. CATHERINE AGUENIN, Religieuse à Gerfy, morte en 1572 ;
9. Et ANTOINETTE AGUENIN, femme de *Robert Fufée*, Seigneur de Voifenon.

JEAN AGUENIN, Conseiller du Roi en fa Cour des Aides de Paris, épousa *Marie Thibaut*, dont il eut :

1. MARIE AGUENIN, femme de *Jacques de Nogental*, Vicomte de Trolly en Picardie ;
2. Et JUSTINE AGUENIN, femme de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes.

GUILLAUME AGUENIN, Seigneur de Faverieux, deuxième fils de PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, & de *Catherine le Coq*, son épouse, prit pour femme, le 1^{er} Décembre 1544, *Marie le Berryer*, fille de *Jean le Berryer*, Seigneur de Moüy, & mourut le 3 Octobre 1569, laissant :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. NICOLAS AGUENIN, Chevalier de Malte ;
3. FRANÇOIS AGUENIN, Seigneur de Faverieux, qui eut pour femme *Lucrece de Selve*, dont sortit une fille MARIE AGUENIN, née l'an 1586 ;
4. Et MARIE AGUENIN, femme de *Gabriel le Sueur*, Seigneur de Puyfieux-en-Mulcien.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, épousa, le 15 Août 1578, *Marguerite Matthieu*, fille de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes, & de *Justine Aguenin*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, mentionné ci-après ;
2. JEAN AGUENIN, Conseiller au Parlement, & Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Père ;
3. FRANÇOIS AGUENIN, Chanoine de l'Eglise de Sens ;
4. PIERRE AGUENIN, Chevalier de Malte ;

5. MARIE AGUENIN, femme de *Jean Aurillot*, Seigneur du Perray;
6. Et JUSTINE AGUENIN, morte fans alliance.

GUILLAUME AGUENIN, Seigneur de Villevaudé & de Faverieux, épousa, le 28 Février 1618, *Elizabeth Millot*, fille de *Nicolas Millot*, Ecuyer, & d'*Elizabeth de Creil*, dont font sortis :

1. LOUIS, duquel nous allons parler;
2. JEAN AGUENIN, Religieux de la Sainte-Trinité;
3. FRANÇOIS AGUENIN, Religieux à Sainte-Geneviève de Paris;
4. NICOLAS AGUENIN, Seigneur de Faverieux;
5. Et ELIZABETH AGUENIN.

LOUIS AGUENIN, Seigneur de Villevaudé & de Puyfieux, Conseiller au Grand-Conseil, épousa, le 16 Juillet 1645, *Marguerite de Pleure*, fille de *Claude de Pleure*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Vialard*, dont il eut plusieurs enfans.

Les armes sont : *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, deux en chef & l'autre en pointe.*

AGUENIN, en Bourgogne : *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, 2 & 1; au chef aussi d'or.*

AGUÈRES, en Guyenne : *d'or, à trois pieds d'oiseaux, au naturel, 2 & 1.*

AGUERRE. GUILLETON D'AGUERRE, Seigneur de Marquigny-au-Bois, épousa *Madelène de la Fontaine*, Dame de Ruffieu, dont il eut :

1. HÉLÈNE D'AGUERRE, femme en 1568 de *François de Chabeu*, Seigneur de Feillens, fils de *Humbert de Chabeu*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine de Monfpey*;
2. JACQUELINE D'AGUERRE, femme de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, veuf de *Guillemette de Chevriers*, & fils de *Claude Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*, son épouse; puis en secondes noces, du Sieur de *Sennemond*, Gentilhomme du Duc de NEMOURS;
3. GUILLEMETTE D'AGUERRE, Dame de Marquigny-au-Bois.

GRATIAN D'AGUERRE, Baron de Vienne, épousa *Madelène de Castres*, dont il eut :

JEAN D'AGUERRE, Baron de Vienne, qui prit pour femme *Jacqueline de Lenoncourt*, fille de *Thierry*, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Jeanne de Ville*, dont sortit :

CLAUDE D'AGUERRE, Baron de Vienne,

Grand-Maître de Lorraine. Il épousa *Jeanne de Hangeft*, Dame de Moyencourt, fille de *Joachim de Hangeft*, Seigneur de Moyencourt, & de *Marie de Moüy*, son épouse, dont il eut :

CHRÉTIENNE D'AGUERRE, femme en premières noces d'*Antoine*, Sire de *Créqny & de Canaples*. Prince de *Poix*, fils de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie*, Dame de *Créqny & de Canaples*, son épouse, père & mère du Maréchal de *Créqny*, tué à Brême; puis en secondes noces de *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, fils de *François d'Agoult*, Comte de Sault, & de *Jeanne de Vesc*, son épouse, dont fortit le dernier Comte de Sault.

Les armes : *d'argent, à trois corbeaux de sable, 2 & 1.*

§ AGUESSEAU, Maison illustre, établie à Paris, qui a donné un Chancelier de France. Elle a possédé anciennement des terres dans l'Isle d'Oléron & en Saintonge. Nous allons en donner la Généalogie, d'après Moréri, édition de 1759, qu'on trouve imprimée en addition à la fin du tome X.

I. JACQUES AGUESSEAU, Seigneur de la Terre de Maftas, autrement appelée la Motte, fut, suivant d'anciennes Généalogies & Mémoires, Gentilhomme de la Reine ANNE DE BRETAGNE, femme de CHARLES VIII, & se trouva à la suite de ce Prince, à la bataille de Fornoue, donnée le 6 Juillet 1495. Il eut pour fils :

II. PIERRE AGUESSEAU, Seigneur de Maftas, ou la Motte, qui épousa *Pierrette Raguenaud*, Dame de Rabefne, en l'Isle d'Oléron. Plusieurs de leurs descendans ont écartelé des armes de *Raguenaud*. De son mariage vint :

III. OLIVIER AGUESSEAU, Seigneur de Maftas ou la Motte, & de Rabefne, Saint-Martin, la Calletière, Saint-Georges-des-Cousteaux, près de Xaintes, qui fit des acquisitions en Saintonge, & épousa *Marguerite Joyeux*, fille de *Guillaume Joyeux*, Ecuyer, Seigneur de Boisjoli, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit, auquel son père donna la Terre de Rabefne;
2. JACQUES, qui eut celle de Maftas, & ne laissa point de postérité;
3. 4. 5. & 6. Et quatre filles l'une desquelles, nommée FRANÇOISE AGUESSEAU, fut mariée à *N... de Cumont*, fils de *Jean de Cumont*, Seigneur de Voillay & de Fiefbrun, descendu de *Raimond de Cumont*, mentionné

dans des Lettres de 1336. Voyez l'*Histoire de Saintonge*, par Maichin, liv. 1, chap. IV, n. 14 & 16.

IV. PIERRE AGUESSEAU, II^e du nom, Seigneur de Rabesne, &c., mentionné dans le rôle de l'arrière-ban des Nobles de Saintonge, de 1557, posséda pendant plusieurs années la charge de Lieutenant-Général de Saint-Jean-d'Angely, dans laquelle il donna, selon le témoignage du même historien Maichin, *des marques éclatantes de sa vertu & de sa capacité, & surtout de sa fidélité inébranlable, de sa fermeté & de son ardeur, pour le service du Roi & la défense de l'Église*, dans le temps des troubles dont cette Province fut agitée. Il épousa 1^o *Anne de Ramescasse*, morte sans laisser d'enfans; & 2^o *Mathurine de Cumont*, fille de *Jean de Cumont*, Seigneur de Voissay & de Fieubrun, dont on a parlé au degré précédent. De son second mariage, il eut :

V. CHRISTOPHE AGUESSEAU, Seigneur de la Calletière, qui vendit, par contrat du 1^{er} Septembre 1572, à *Olivier de Cumont*, son cousin germain, plusieurs biens en Saintonge, qu'il avoit recueilli, comme héritier & donataire universel de PIERRE AGUESSEAU, son père, & de *Mathurine de Cumont*, sa mère. Il avoit épousé, par contrat passé à Beaumont-sur-Oise le 1^{er} Janvier 1552, *Antoinette Destampes*, fille de *François Destampes*, Seigneur de Mauléon, & de *Madeleine-le-Grand*, Dame de Puifeulx. Il laissa entr'autres enfans deux fils :

FRANÇOIS, qui suit;

Et JEAN, Seigneur d'Ignocourt & d'Happesne, tige de la seconde branche rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS AGUESSEAU, Seigneur de la Calletière en Saintonge & de Puifeulx, épousa par contrat passé à Chambly, le 10 Mai 1580, *Françoise le Gay*, fille de *Jean le Gay*, Seigneur de Ronquerolle, mentionné, dans la comparution des Nobles, au procès-verbal de la réduction des coutumes de Perrone, Mont-Didier & Roye, en 1567, & de *Catherine de Louwencourt*. Sa veuve eut, en 1607, la tutèle & garde-noble de plusieurs enfans qu'il laissa, entr'autres :

VII. ANTOINE AGUESSEAU, qui remplit successivement plusieurs fonctions importantes, fut Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, Maître des Requêtes en 1622; Président

du Grand-Conseil, en 1624; Conseiller au Conseil-d'Etat & direction des Finances, Intendant de Picardie; enfin, en 1631, premier Président au Parlement de Bordeaux, où il a laissé une réputation, qui s'y est perpétuée jusqu'à présent. Voyez son éloge dans l'*Histoire de Saintonge*, & dans d'autres ouvrages. Il quitta peu de temps avant son décès, la place de premier Président, & mourut à Paris le 16 Janvier 1645. Il avoit épousé 1^o *Anne Blondeau*, veuve de *Jules-César Paure*, Seigneur de Berlise, Conseiller au Parlement; 2^o *Françoise Marechal*, morte sans enfans, fille de *Pierre Marechal*, Seigneur de Fontenay, Président de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & de *Françoise de Montholon*; & 3^o le 13 Mai 1634, *Anne de Givès*, fille de *Nicolas de Givès*, Seigneur de Pouilly, Correcteur des Comptes, & d'*Elisabeth Budé*. (Voy. GIVÈS.) Elle étoit veuve de *François du Faure*, Seigneur de la Roderie, Savignat, &c., Capitaine aux Gardes, dont elle avoit une fille, qui fut mariée à *Nicolas-Alexandre de Gouffier de Bonnyvet*, Marquis de Crevecoeur. Elle mourut au Carmélites à Paris, où elle se fit Religieuse, après avoir établi ses enfans. ANTOINE D'AGUESSEAU eut de son premier mariage avec *Anne Blondeau* deux enfans favoir :

1. FRANÇOIS D'AGUESSEAU, d'abord Conseiller au Parlement de Rouen, ensuite Conseiller au Grand-Conseil, & depuis Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Président du Grand-Conseil, mort le 13 Septembre 1659, sans laisser d'enfans de son épouse *Madeleine de Pleurre-de-Rommilly*, qui décéda deux jours après lui;
2. MARIE, femme de *Claude Houffet*, Seigneur du Houffay, de Trichâteau, Collanges, &c., Intendant des Finances, Chancelier de Monsieur, frère du Roi, morte à Paris le 1^{er} Février 1704, sans enfans. Et du troisième mariage avec *Anne de Givès*, naquirent :
3. HENRI, qui suit;
4. Et CATHERINE, mariée à *François*, Comte de Javerlhac en Périgord..

VII. HENRI D'AGUESSEAU, d'abord Conseiller au Parlement de Metz, fut, après la mort de son frère aîné, reçu Maître des Requêtes en 1660, Président du Grand-Conseil en 1661, nommé Intendant de Limoges en 1667, & de Bordeaux en 1669. Sa santé y ayant été altérée par un trop grand travail,

il quitta les fonctions d'Intendant, & revint exercer de nouveau celle de Maître des Requêtes & de Président du Grand-Conseil; mais en 1677, il fut nommé à l'Intendance de la Province de Languedoc, qui lui fut redevable de plusieurs réglemens sur les Manufactures & sur les Études de Droit & du grand Ouvrage du Canal de Languedoc. Le Roi lui donna une place de Conseiller d'Etat en 1683. Après l'Édit de 1685, il se conduisit avec beaucoup de sagesse, à l'égard des Religioneux, & calma les premiers troubles des Cévennes. Ayant quitté cette Intendance, pour remplir ses fonctions au Conseil, il fut honoré de la confiance de Louis XIV, & eut part à l'institution de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, à l'établissement d'une assemblée du Conseil, pour les affaires du Commerce, dont il fut nommé le Chef, & à plusieurs Loix & Réglemens. Il fut choisi avec plusieurs Conseillers d'Etat, pour aller visiter plusieurs Provinces, afin d'examiner les abus qui pouvoient y être à réformer; nommé en 1695 Conseiller au Conseil Royal des Finances, & en 1715 Conseiller au Conseil de Régence pour les Finances, il mourut âgé de plus de quatre-vingt-un ans, le 27 Novembre 1716, & voulut être enterré dans le Cimetière de la Paroisse Saint-André-des-Arts. Les villes des Provinces, dont il avoit été autrefois Intendant, lui rendirent d'elles-mêmes des devoirs funébrés. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1663, *Claire le Picart de Périgny*, fille de *Jean le Picart*, Seigneur de Périgny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*. Elle mourut le 10 Septembre 1713, ayant eu de son mariage :

1. HENRI-FRANÇOIS qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-PAULIN, Prêtre, mort à Paris, le 20 Janvier 1723;
3. JOSEPH-ANTOINE D'AGUESSEAU, Seigneur de Valjouan, &c., Conseiller au Parlement, mort sans enfans de son mariage avec *Louise du Bois*, Dame de Buillet, décédée le 10 Janvier 1723;
4. MARIE-CATHERINE D'AGUESSEAU, aînée de ses frères, mariée, le 4 Février 1683, à *Charles-Marie de Saulx*, Comte de Tavannes, mère entr'autres du Chevalier des Ordres de ce nom, Lieutenant-Général & Commandant de la Province de Bourgogne, & du Cardinal de Tavannes, mort Prélat, Commandeur des Ordres du Roi, Archevêque de Rouen & Grand-Aumônier de France;

5. THÉRÈSE-CLAIRE-CLAUDE D'AGUESSEAU, aussi aînée de ses frères, Religieuse de la Congrégation de l'Enfance, ci-devant établie à Toulouse, morte à Paris le 11 Novembre 1720;
6. Et MADELEINE, mariée, le 6 Septembre 1700, à *Pierre-Hedor le Guerchois*, Seigneur d'Averton, Sainte-Colombe, &c., Conseiller d'Etat, morte le 9 Décembre 1740, sans enfans.

VIII. HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSEAU, né à Limoges le 27 Novembre 1668, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 29 Avril 1690, Avocat-Général au Parlement le 12 Janvier 1691, Procureur-Général le 19 Novembre 1700, nommé à la dignité de Chancelier de France le 2 Février 1717, pour laquelle il prêta serment au Roi le lendemain; élu Honoraire de l'Académie Royale des Sciences le 24 Avril 1728, Commandeur des Ordres du Roi le 31 Juillet 1736, mort à Paris le 9 Février 1751, au commencement de sa 83^e année, est mis au rang des hommes les plus illustres de France, soit comme savant, soit comme Magistrat. Voyez son éloge dans Moréri, à la fin du tome X en addition, édition de 1759. Il a été inhumé dans le Cimetière de la Paroisse d'Auteuil, auprès d'*Anne le Fèvre d'Ormesson*, sa femme, morte le 1^{er} Décembre 1735, & qu'il avoit épousée le 4 Octobre 1694, fille d'*André le Fèvre d'Ormesson*, Maître des Requêtes, Intendant de Lyon, & d'*Eléonore le Maître de Bellejamme*. On voit leurs épitaphes au pied de la Croix du Cimetière d'Auteuil, que leurs enfans ont fait élever & dont le Roi a donné les marbres. De leur mariage sont sortis :

1. HENRI-FRANÇOIS DE PAULE D'AGUESSEAU, successivement Avocat du Roi au Châtelet, Avocat-Général au Parlement, Conseiller d'Etat, au mois de Septembre 1729, Conseiller au Conseil-Royal de commerce en 1757, mort le 31 Décembre 1764. Il avoit épousé, le 4 Avril 1729, *Françoise-Marthe-Angélique de Nollent*, fille de *Jean de Nollent*, Seigneur d'Hesbertot, &c. & de *Marie-Madeleine de Nollent*, Dame de Trouville-sur-Mer;
2. JEAN-BAPTISTE-PAULIN, qui suit;
3. HENRI-LOUIS D'AGUESSEAU, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, mort le 11 Février 1747, Maréchal de Camp & Chevalier de Saint-Louis;
4. HENRI-CHARLES D'AGUESSEAU DE PLAINTMONT, Avocat du Roi au Châtelet, ensuite

- Avocat-Général au Parlement de Paris, mort âgé de 27 ans, le 27 Septembre 1741 ;
5. CLAIRE-THÉRÈSE, mariée le 16 Février 1722 à *Guillaume-Antoine*, Comte de Chastelus, Vicomte d'Avalon, &c., premier Chanoine Héréditaire de la Cathédrale d'Auxerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en Rouffillon, mort à Perpignan, le 13 Avril 1742, laissant postérité. Voy. CHASTELUS ;
 6. ANNE-MARIE D'AGUESSEAU, morte le 9 Septembre 1745.

JEAN-BAPTISTE-PAULIN D'AGUESSEAU DE FRESNE, Comte de Compans & de Maligny, successivement Conseiller au Parlement, Commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, Maître des Requêtes, Conseiller d'État ordinaire, en 1734, Doyen du Conseil, Prévôt-Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Esprit, a épousé 1^o le 29 Février 1736, *Anne-Louise-Françoise du Pré*, Dame de la Grange-Bleneau, morte le 13 Février 1737, fille de *Louis-François du Pré*, Seigneur de la Grange-Bleneau, & d'*Anne-Louise Robert* : 2^o le 16 Août 1741, *Marie-Geneviève-Rosalie le Bret*, morte en Novembre 1759, fille de N... le Bret, alors premier Président du Parlement de Provence ; & 3^o le 4 Novembre 1760, *Gabrielle-Anne de la Vieuville*, dont il n'a point d'enfants. Du premier lit il a eu :

1. HENRIETTE - ANNE - LOUISE D'AGUESSEAU, Dame de la Principauté de Tingry, mariée le 25 Février 1755, à *Jean-Paul-François de Noailles*, Comte & aujourd'hui Duc d'Ayen. Voy. NOAILLES.
- Et du second lit :
2. HENRI-CARDIN-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
 3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE-ROSALIE, mariée le 13 Septembre 1762, à *Baptiste-Gaspard Bochart de Saron*, Président au Parlement de Paris ;
 4. Et ANTOINETTE-ELISABETH-MARIE, mariée, le 30 Avril 1777, à *Louis-Philippe*, Comte de Ségur. Voy. SÉGUR.

X. HENRI-CARDIN-JEAN-BAPTISTE D'AGUESSEAU DE FRESNE, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, Avocat-Général au Parlement de Paris, le 31 Décembre 1774, a épousé, le 18 Janvier 1775, *Marie-Catherine de Lamoignon*, fille aînée de *Chrétien-François de Lamoignon*, Marquis de Bafville, Baron de Saint-Yon, &c. Président à Mortier au même Parlement, & de *Marie-Elisabeth Berryer*, dont des enfants.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN AGUESSEAU, fils puîné de *CHRISTOPHE*, Seigneur de la Calletière & d'*Antoinette Desfampes*, né en 1559, épousa en 1582, *Marie de Louvencourt*, Dame d'Ignocourt & d'Happeglefne, en Picardie.

VII. JEAN D'AGUESSEAU, II^e du nom, Seigneur d'Ignocourt & d'Happeglefne, épousa, en 1632, *Marie de Louvencourt de Vauchelles*, de laquelle il laissa :

VIII. FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Seigneur d'Ignocourt & d'Happeglefne, marié, en 1671, avec *Anne de Hertes*, dont il a eu :

IX. FRANÇOIS D'AGUESSEAU, II^e du nom, Seigneur d'Ignocourt & d'Happeglefne, qui a laissé de son mariage avec *Marie de Fornez* trois fils, savoir :

1. JEAN-FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Seigneur d'Ignocourt, d'Happeglefne & d'Aubercourt, Conseiller Honoraire à la Cour des Aides, marié en 1721, à *Marie de Gaudemer*, dont il a une fille ;
2. N..., qui suit ;
3. JEAN-BAPTISTE D'AGUESSEAU, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Troyes.

X. N... D'AGUESSEAU DE LA LUX', Gouverneur de Beaumont-en-Argonne, Ingénieur en chef à Bouillon, & Chevalier de Saint-Louis a épousé Demoiselle N... de *Lettres*, dont un fils, Officier au Régiment d'Auvergne, & une fille dont nous ignorons la postérité.

Les armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent, trois en chef, deux entre les deux fasces, & une en pointe.*

AGUILLINQUI, en Provence. L'auteur du *Nobiliaire de Provence* dit qu'il y avoit deux familles de ce nom, celle dont *PIERRE D'AGUILLINQUI*, Seigneur de Châteaufort, anobli en 1608, étoit auteur, n'existe plus depuis 1722 ; l'autre est plus ancienne. *GUILLAUME D'AGUILLINQUI* étoit Consul d'Aix en 1522 ; il eut pour fils *GASPARD*, père de *NICOLAS*, qui alla s'établir à Sisteron. Cette ville ayant été ravagée en 1564, & les Lettres-Patentes de ses Privilèges ayant été brûlées, *NICOLAS* fut député auprès du Roi *CHARLES IX*, qui passoit par Arles, pour en obtenir de nouvelles, que ce Prince lui accorda avec bonté, après lui avoir donné des marques de sa protection. Ledit *NICOLAS* mourut en 1612, laissant *GASPARD*, II^e du nom, marié avec *Jeanne*

d'*Audiffret*, de la ville de Manosque, par contrat du 4 Avril 1624. Il en eut plusieurs enfans, dont deux embrassèrent l'état ecclésiastique.

L'ainé, ALEXANDRE D'AGUILLINQUI, fit alliance avec Demoiselle l'*Evêque*, des Seigneurs de Saint-Etienne, de laquelle il laissa :

PAUL D'AGUILLINQUI, aujourd'hui Chef de cette famille.

Les armes : *fascé de six pièces, argent & sable, au chef de gueules chargé d'un lion d'or passant.*

AGUISY, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1, celles en chef affrontées.*

AGULHAC, en Languedoc : *d'azur, à une étoile d'or, & deux croissans entrelassés de même.*

AGUT, en Provence. BARTHELEMY D'AGUT, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de Conseiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils HONORÉ, habile Jurisconsulte, fut Assesseur-Procureur du Pays, & reçu en 1603 Conseiller au Parlement. Il épousa en 1590 *Marguerite Blégiens*, dont il eut :

JEAN-BARTHELEMY D'AGUT, qui succéda à l'office de son père en 1631, & fut marié avec *Isabeau de Toron*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN D'AGUT, auteur d'une branche éteinte ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. Et CATHERINE, mariée en 1648 avec *Henri des Laurens*, Seigneur de Saint-Martin, Conseiller au Parlement de Provence.

PIERRE D'AGUT fut pourvu de la charge de Conseiller, que son père & son ayeul avoient exercée. Il épousa *Anne du Perrier*, fille de *François du Perrier* & de *Marguerite de Duranti-Saint-Louis*.

JOSEPH-SCIPION, leur fils, Seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Président en la Cour des Comptes le 10 Février 1693. Il épousa *Claire de Viany*, fille unique de *Jacques de Viany*, Conseiller en la même Cour.

JEAN-BAPTISTE D'AGUT, issu de ce mariage, a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, & marié en 1716 avec *Marie-Marguerite de Grimaldi-de-Bueil*, de laquelle il a eu un fils décédé sans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois flèches d'or,*

posées en pal & en sautoir, les pointes en bas.
Devise : *Sagitta potentis acuta.*

AHIBLECOURT, en Artois : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AICELIN-DE-MONTAGU : *de sable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, & posées 2 & 1.*

AIDIE. Voy. AYDIE.

* AIGLE (L'), Ville & ancienne Baronnie de Normandie, la première du Duché d'Alençon. Ses anciens Seigneurs, connus dès le règne du Duc *Raoul*, avoient séance à l'Echiquier d'Alençon avant tous les autres Seigneurs.

ANGENOU, 1^{er} du nom, Seigneur de l'Aigle, qui fut tué en 1086 à la bataille gagnée par *Guillaume le Conquérant*, contre le Duc *Harald*. fonda le Prieuré de Saint-Sulpice de l'Aigle.

La Baronnie de l'Aigle passa sur la fin du douzième siècle dans la Maison d'*Harcourt*. *Jeanne d'Harcourt*, fille du Maréchal *Jean*, Sire d'*Harcourt*, la porta dans celle d'*Avaugour*, par son mariage avec *Henri*, 1^{er} du nom, Seigneur d'*Avaugour*.

Leur fille aînée, *Jeanne d'Avaugour*, la porta à son mari *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre. Leur fille, *Jeanne de Bretagne*, la porta en 1337 à *Charles de Blois-Châtillon*, Duc de Bretagne du chef de sa femme.

Ce Prince la donna en 1351 à sa fille *Marguerite*, en la mariant à *Charles d'Espagne*, Comte d'Angoulême, Connétable de France, que *Charles le Mauvais*, Roi de Navarre, fit assassiner le 6 Janvier 1364, dans la ville de l'*Aigle*.

Marguerite de Bretagne-de-Blois n'ayant point eu d'enfans, cette Baronnie retourna à son frère *Jean de Blois*, Comte de Penthièvre, dont le fils *Charles* laissa pour fille unique & héritière :

Nicole de Blois, dite de *Bretagne*, Comtesse de Penthièvre, Vicomtesse de Limoges, Dame de l'Aigle, mariée en 1437 à *Jean de Broffe*, 11^e du nom, Vicomte de Bridiers, auquel le Roi fit don de la Basse Justice de l'Aigle, par Lettres du mois de Février 1474. Son petit-fils *René de Broffe*, dit de *Bretagne*, ayant quitté le service du Roi, & suivi en Italie le Connétable de Bourbon, les biens furent confisqués.

FRANÇOIS I^{er}, dans sa détention à Madrid, après la perte de la bataille de Pavie, donna la Baronnie de l'Aigle à *Aimée Mottier-de-la-Fayette*, femme de *François de Silli*, Baron de Lonnai.

En 1555 cette Baronnie fut vendue à *François d'Aubrai*, Baron de Bruyères-le-Châtel, Gentilhomme de François de France, Duc d'Alençon, qui de *Catherine Pretescelles* eut, entr'autres enfans, *Nicolas Aubrai*, Baron de l'Aigle, marié à *Jeanne de Godefroi*, & qui en eut trois filles.

Marie Aubrai, l'aînée, porta en 1587 la Baronnie de l'Aigle à *Sébastien des Acres*, encore aujourd'hui possédée par sa postérité. Voyez ACRES.

AIGNEUX (D'), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 1^{er} Septembre 1667, dont les armes font : *d'azur, à trois agneaux d'or, 2 & 1.*

AIGNEVILLE, en Picardie : *d'argent, à un écuillon d'azur, posé en cœur.*

AIGNEVILLE, Seigneur de Millencourt, de Halloy, de Romaine, en Picardie : *d'argent, à l'orle d'azur.*

AIGREFEUILLE, famille originaire du Languedoc. PIERRE D'AIGREFEUILLE, marié à *Jeanne d'Agier-de-la-Bastide*, étoit Conseiller en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1636.

PIERRE D'AIGREFEUILLE son fils, mort Sous-Doyen des Conseillers de cette Chambre des Comptes, le 2 Octobre 1695, a eu de *Marie-Hiacinthe de Cœur-de-Chêne*, JEAN-PIERRE D'AIGREFEUILLE, Seigneur de Caunelles, La fosse, &c., Président à la même Chambre, le 20 Janvier 1705, puis Conseiller d'Etat, par Brevet du 22 Janvier 1736. Il a eu de *Louise-Marie Duché-de-Caunelles* :

1. FULCRAND-JEAN-JOSEPH-HIACINTHE D'AIGREFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Fosse, &c., reçu Premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier le 16 Janvier 1755. Il est né le 26 Février 1700, avoit été reçu, le 28 Septembre 1720, Président en la même Chambre, en survivance de son père, sur la démission duquel il entra en exercice au mois de Juillet 1724. Il a épousé, le 6 Juin 1746, *Pauline d'Arcussia*, fille de *Charles-Michel*, Marquis d'Arcussia, Seigneur de Fos, &c.,

& de *Madelène de l'Isle*. Il a eu de ce Mariage :

- CHARLES-JEAN-LOUIS-TOUSSAINT D'AIGREFEUILLE, né le 1^{er} Novembre 1747;
2. FRANÇOISE-ANTOINETTE D'AIGREFEUILLE, encore fille;
3. MARIE D'AIGREFEUILLE, mariée le 9 Décembre 1728, à *Joseph de Flogergues*, Conseiller en la Chambre des Comptes, dont plusieurs enfans.

Cette famille est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Elle a donné un grand nombre de sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Epée, avant qu'elle entrât dans la Magistrature.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or de six raies, posées deux & une, au chef cousu de gueules.*

* AIGREMONT. ULRIC, Seigneur d'Aigremont, fondateur de l'Abbaye de Morimont, vivoit en 1102, avec *Adeline de Choiseul*, sa femme. La Maison de *Choiseul* portoit anciennement aux 1 & 4 de *Choiseul*, aux 2 & 3 de *gueules au lion couronné d'or*, qui est *Aigremont*, avant l'an 1247, depuis l'alliance d'ALIX, Dame d'AIGREMONT, avec *Jean*, Sire de *Choiseul*, fils d'*Alix-de-Dreux*, Princesse du Sang.

REGNIER DE CHOISEUL, fils puîné de JEAN, 11^e du nom, eut la Seigneurie d'*Aigremont*, par le partage du 24 Juin 1310.

Cette branche, après avoir formé sept degrés, s'est éteinte en la personne de GILLEQUIN DE CHOISEUL, Seigneur d'*Aigremont* & de *Rinfecourt*, père de MARIE DE CHOISEUL, qui porta en dot la Terre de *Rinfecourt*, à *François d'Anglure*, l'an 1490; & après la mort de GILLEQUIN son père, sans enfans mâles, la Terre d'*Aigremont* passa aux Seigneurs du *Fremoy*, vers l'an 1491. du même nom de CHOISEUL, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Duc de Luxembourg, né le 11 Octobre 1593, mort le 23 Mai 1616, est qualifié Souverain de la même Terre d'*Aigremont*. Voy. tom. III, p. 832, *des Grands Officiers de la Couronne*. Et de cette branche de *Choiseul-Aigremont* étoit issue celle d'*Isché*, dont il n'est resté que la Comtesse de *Gonzague*, mariée en 1702, & la Baronne de *Hanef*, mère de la Marquise d'*Olonde*, mariée le 26 Novembre 1740, au Chef du nom d'*Harcourt*, dont deux fils. Voy. CHOISEUL.

‡ AIGREMONT, en Languedoc, Diocèse d'Uzès. Ancienne Baronnie avec un château, à laquelle furent jointes les Paroisses de *Marvejols, Saint-Benoît, Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Nazaire-des-Gardies, Canaules, Saint-Martin de Ligaujac, Marcillargues & Saint-Roman*, toutes limitrophes & qui échurent en partage, en 1316, à *Catherine de Plafian*, fille aînée & co-héritière de *Guillaume de Plafian*, Seigneur de Vefenobre, laquelle vendit cette Baronnie en 1321 à *Pierre d'Aleyrac*, Chevalier. Elle passa ensuite dans la maison de *Rochemore*, par le mariage de *Marguerite d'Aleyrac*, fille & unique héritière de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont, avec *Thomas de Rochemore*. Seigneur de Saint-Michel, qu'elle épousa le 13 Avril 1561. Voy. RO-CHEMORE.

AIGREMONT, en Franche-Comté : *de gueules, à trois croiffans d'argent, 2 & 1.*

AIGREMONT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or, couronné de même.*

AIGREMONT (n), Sieur de Commen-dat, de Bonneville & de Pepinvars, en Normandie, Election de Valognes, Généralité de Caen : *d'or, à une fasce échiquetée d'argent & de gueules, de trois traits, à un lion de gueules, issant du haut de la fasce.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : *de gueules, au griffon d'or, couronné de même, la queue passée entre les jambes, retrouffée sur le dos.*

AIGUEBELLE, en Provence : *d'or, au griffon de sable, couronné de même.*

AIGUEBONNE : c'étoit une des branches les plus distinguées de la Maison d'Urre, dans le Diocèse de Valence. Le Comte d'AIGUEBONNE mérita d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le Baron d'AIGUEBONNE, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanéz, après le passage de la Mora, où le Prince THOMAS DE SAVOYE battit le Marquis de Velada, Gouverneur du Milanéz, le 19 Octobre 1645. Voy. URRE.

AIGUERES, en Provence : *de gueules, à*

six besans d'argent, dont cinq posés en sautoir, & le sixième en pointe.

AIGUIERES : *écartelé, au 1 d'azur, à l'arbre d'or; au 2 d'argent, chargé d'un sanglier de sable; au 3 de sinople, à la patte de griffon d'argent, mise en pointe, & au 4 de gueules, à trois tours d'or.*

* AIGUILLON. Les Baronnies d'Aiguillon, Montpezat, Sainte-Livrade & d'Olmerac, furent érigées en Duché-Pairie par HENRI IV, en 1599, en faveur de *Henri de Lorraine*, fils aîné de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne. Mais ce Duché s'éteignit par sa mort sans enfans mâles, l'an 1621. LOUIS XIII l'érigea de nouveau en 1634, sous le nom de Puylaurens, en faveur de l'Age, & s'éteignit également. Enfin le même Prince l'érigea encore en 1638, en faveur de *Marie-Madelène Vignerot*, nièce du Cardinal de Richelieu, laquelle testa en faveur de sa nièce *Marie-Thérèse de Vignerot*, morte Religieuse Carmélite en 1705. Il a passé à *Louis-François-Armand de Vignerot* son neveu, fils de *Jean-Baptiste-Amador*, Marquis de Richelieu, institué héritier du Duché d'Aiguillon, par sa tante, mais non reçu, & qui est mort le 22 Octobre 1700.

ARMAND-LOUIS, son fils, d'abord appelé Comte d'Agénois, créé de nouveau Duc & Pair d'Aiguillon, reçu le 10 Mai 1731, avec rang de ce jour, né en Octobre 1683, épousa le 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Cruillac-Florenfac*, & est mort le 31 Janvier 1750.

EMMANUEL-ARMAND, son fils unique, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord Comte d'Agénois, fait Colonel du Régiment de Brie, Infanterie en 1739; puis Duc, par démission ou par Brevet, en Janvier 1740, & appelé Duc d'Agénois, fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748, déclaré Noble Génois, avec le Maréchal Duc de Richelieu, & inscrit au Livre d'Or le 17 Octobre de la même année, est devenu Duc d'Aiguillon le 31 Janvier 1750, par la mort d'*Armand-Louis de Vignerot-du-Plessis-Richelieu*. Duc d'Aiguillon, son père, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des armées, & ci-devant au Gouvernement du Comté de Nantes, Commandant en chef de la Province de Bretagne, premier Commissaire du Roi aux États de cette Province, Gouverneur de la Fère en Picardie, puis d'Alsace, le 7 Mai

1762, Capitaine-Commandant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, après la mort du Duc de Chaulnes, arrivée en Septembre 1769, a été marié le 4 Février 1740, à *Louise-Félicité de Bréchant*, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite*, appelé Comte de *Plelo*, Ambassadeur de France en Danemarck, & d'une sœur du Comte de *Saint-Florentin*, nommée Dame du Palais de la feuë Reine en 1748; dont, pour enfans vivans, un garçon & une fille mariée, le 18 Novembre 1766, avec le Comte de *Chabillant*. Voyez pour les armes à la branche de *Richelieu*, au mot PLESSIS-RICHELIEU.

AILBIÈRES: *coupé d'argent & d'or, au lion coupé d'azur & de gueules.*

* AILESBURI, en Angleterre. La Maison de BRUCE tiroit son origine des Lords de Skletond ou Cleveland, dans la Province d'Yorck, où elle s'est distinguée pendant un long espace de tems. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598: Elle y posséda les premières dignités de la Cour. On trouve de cette Maison un Pair d'Angleterre, un Garde des Registres de la Chancellerie, plusieurs Chambellans, plusieurs Comtes & Marquis, des alliances avec les plus grandes Maisons de ce Royaume, même avec MARIE, sœur de HENRI VIII, & Reine de France. ROBERT BRUCE fut créé Comte d'*Ailesburi* le 18 Mars 1664. Son arrière-petit-fils ROBERT est né en 1707, de CHARLES & d'*Anne Sackville*, de la Maison d'*Halifax*.

AILHAUD-DE-MÉOUILLE, anciennement AILLY, en Provence, originaire de Picardie, où elle portoit le nom d'AILLY.

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille est une transaction du 5 Mars 1215, par laquelle PIERRE & GUY d'AILLY ont partagé les biens de feu leur père qui possédoit à Barjols la Terre de Calion, & où il y est dit que cette Terre appartenoit à leurs ancêtres.

I. GUY d'AILLY épousa, le 10 Mars 1216, SIBILE AILHAUD, qui lui porta en mariage les Terres d'Arlan & de Mus, & qui testa en faveur de FOUQUET, leur fils qui suit:

II. FOUQUET AILHAUD, Seigneur & Damoiseau d'Arlan & de Mus, prit le nom de sa mère, en vertu de son testament fait l'an 1245 (*Giraud*, Notaire); il se retira en Provence,

où il épousa, par contrat passé devant *Tornatori*, Notaire à Sisteron, en 1248, *Anne d'Agoult*. De ce mariage il eut deux fils:

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, qui accompagna CHARLES d'ANJOU à la conquête de Naples en 1264.

III. JEAN AILHAUD, Seigneur d'Arlan & de Mus, épousa *Lucie de Lascaris*, par contrat du 10 Octobre 1278, dans lequel il se dit fils de magnifique FOUQUET. Il eut de son mariage:

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, qui prit le parti de l'Eglise; il se fit d'abord Moine, puis il fut Evêque de Glandève, comme il est prouvé par une transaction qu'il fit faire à ses deux neveux, GUY & JEAN, le 29 Avril 1333.

IV. PIERRE AILHAUD, fit alliance le 7 Septembre 1312 (*Reclus*, Notaire) avec *Cécile de Podio*, de laquelle naquit:

1. GUY AILHAUD, qui s'attacha aux Princes de Savoye. De lui est descendu au troisième degré THOMAS AILHAUD, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye, qui fut père de CATHERINE AILHAUD, mariée, par contrat du 15 Juin 1549, à *Jean Mengin*, 11^e du nom, Ecuier. Voy. MENGIN. On ignore la destinée de cette première branche;
2. JEAN, qui suit;

V. JEAN AILHAUD, Co-Seigneur de Méouille, passa une transaction avec GUY son frère, le 29 Avril 1333, dans laquelle ils se disent fils de Noble & généreux PIERRE AILHAUD; le sujet de cette transaction a donné lieu à une autre que nous citerons ci-après. Ledit JEAN, dont on ignore l'alliance, fut père de:

VI. BLAISE AILHAUD, Ecuier, Co-Seigneur de Méouille, qui fut père de JACQUES, qui suit:

VII. JACQUES AILHAUD, Ecuier, Co-Seigneur de Méouille, passa une transaction le 23 Avril 1423 avec la Communauté de Méouille, au sujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans avec le Sieur Durlort de la Grave. Il est dit dans cette transaction qu'elle avoit été commencée par feu Noble & généreux JEAN AILHAUD, Co-Seigneur de Méouille, & avoit continué pendant la vie de Noble & généreux BLAISE, fils de JEAN. Ledit JACQUES eut pour fils: GUILLAUME, qui suit, & ETIENNE.

IX. GUILLAUME AILHAUD, Ecuier, succéda à JACQUES son père, ainsi qu'il est justifié par une donation du 7 Septembre 1484, que ledit GUILLAUME fit à son frère, où ils se disent fils de Noble JACQUES, Ecuier.

X. PIERRE AILHAUD, Seigneur de Cheiron, fils de GUILLAUME, servit sous le roi LOUIS XII, & continua son service pendant le règne de FRANÇOIS I^{er}, se trouva à la journée des Eperons & à plusieurs autres rencontres. Il avoit épousé *Frémésie Ambroïse*, dont il eut LAURENT & JEAN qui fuit, en faveur duquel il fit son testament le 4 Juillet 1540, où il se dit fils de Noble GUILLAUME, & inflitue son héritier JEAN son fils.

XI. JEAN AILHAUD, Ecuier, Seigneur de Cheiron, fut marié à *Catherine d'Arbaud*, fille de Noble *Jacques d'Arbaud*, Seigneur de Pourchieri, dont il eut :

1. JEAN, Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante hommes de guerre, tué au siège de la Rochelle, mis devant cette ville par HENRI III.
2. CLAUDE, qui fuit ;
3. ANTOINE, Conseiller au Parlement d'Aix en 1592 ;
4. PIERRE, qui prit le parti des armes & servit long-tems avec distinction. Ses lettres de service lui furent données à Saint-Germain-en-Laye. Le Roi lui accorda d'autres lettres portant droit de cens pour une partie de la Terre de Méouille, de la vente faite ou à faire de cette Seigneurie. Sa Majesté s'exprime en ces termes :

Désirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien aimé PIERRE AILHAUD, Ecuier, pour les bons & recommandables services qu'il nous a rendus, & ses pères, lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le 17 Février 1600, & enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence.

XII. CLAUDE AILHAUD, Ecuier, épousa, par contrat du 15 Mars 1587 (*Rafqui*, Notaire à Draguignan) *Catherine de Rascais*, fille de Noble *Jacques*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN-HONORÉ, qui fuit ;
2. JEAN, Capitaine d'Infanterie, mort à Méouille, en langueur des blessures qu'il avoit reçues à la guerre.

XIII. JEAN-HONORÉ D'AILHAUD, épousa 1^o *Catherine de Demandols*, dont il n'eut point d'enfants ; 2^o par contrat passé devant *Barenne*, Notaire à Châteauneuf, le 6 Février 1617, *Jeanne de Lafearis*, des Comtes de Vintimille, fille d'*Augustin*, nièce du Grand-Maître. Ledit JEAN-HONORÉ marcha au ban & arrière-ban. Il eut de son second mariage,

parmi plusieurs enfans mâles morts au service du Roi :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et PIERRE, Capitaine d'Infanterie, tué au siège de Leras en 1640.

XIV. ANTOINE AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles & de Cheiron, marcha au ban & arrière-ban à la prise d'Orange. Il épousa le 6 Février 1652, (Martin, Notaire à Castellane) *Claire de Martini*, des Seigneurs de Brénon & de Saint-Jean, dont il eut :

1. PAUL, qui fuit ;
2. JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie à Metz ;
3. ANTOINE, mort Prêtre, Docteur en Droit Civil & Canon.

XV. PAUL AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles, & autres lieux, lut confirmé dans sa Noblesse par Ordonnance de M. le Bret en 1710. Il avoit fait la Campagne en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & quitta le service après la mort de son frère : il épousa, le 3 Juin 1693 (*Gal*, Notaire à Rians) *Marie de Desfery*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS ;
3. JEAN-JOSEPH ;
4. JEAN-BAPTISTE.

XVI. ANTOINE AILHAUD, Seigneur du Villars & de Méouille, a servi en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Luc ; à la dernière paix de LOUIS XIV, il passa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec pension. Du temps de la dernière peste de Provence en 1720, il eut le commandement de la ligne qui s'étendoit depuis Vignon jusqu'à Castellane ; après quoi le Roi lui donna une gratification. Il avoit été employé quelquefois par les Ministres du Roi, pour des négociations ou affaires de Sa Majesté. Lorsque l'armée de la Reine de Hongrie passa le Var en 1746, M. le Maréchal de Maillebois donna commission à ANTOINE AILHAUD de lever une milice dans la Viguerie de Castellane, avec la permission de choisir les Officiers qui devoient commander sous ses ordres. Il est mort sans teller le 12 Février 1750. Il avoit épousé, par contrat passé le 10 Février 1733 (*Garnier*, Notaire à Montferlat), *Marie-Anne du Perrier-la-Garde*, dont il eut :

1. FRANÇOIS AILHAUD, né le 24 Février 1749 ;

2. & 3. MARIE-ANNE-CLOTILDE, & ANNE-ELISABETH AILHAUD.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à troistêtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or; aux 2 & 3 de gueules, à trois bandes d'or.*

L'Auteur du nouveau *Nobiliaire de Provence* donne l'état actuel d'une famille du nom d'AILHAUD, dont est chef JEAN-GASPARD AILHAUD, Seigneur de Vitrole, Castelet & Montjustin, marié avec *Anne-Luce Icard*, de laquelle il a postérité. Il est fils de JEAN AILHAUD, qui avoit été Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne Bacquet* sa femme. Celui-ci fut pourvu en 1745 d'un office de Secrétaire du Roi. Il acquit une réputation peu commune par les heureuses découvertes qu'il fit dans la science de la Médecine. Il remontait, dit le même auteur, par différens degrés, selon les pièces qu'on lui a présentées, signées des Notaires, &c. jusqu'à LAURENT, fils de PIERRE AILHAUD, & de *Frémésie Ambroïse*, ainsi qu'il conste par le testament dudit PIERRE, visé dans l'Ordonnance de *M. le Bret*, de 1710. Ses autres fils sont DENIS & LOUIS AILHAUD, Ecclésiastiques. Son cousin LOUIS D'AILHAUD, Conseiller au Siège d'Aix, fut marié avec *Lucrèce le Brun*, de laquelle il n'eut qu'un fils, qui n'a point de postérité de son mariage avec *Jeanne-Françoise-Scolastique d'Honoré*.

Les armes de cette branche sont: *de gueules, à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

* AILLECOURT, Seigneurie qui appartient à la Maison de *Choiseul*, & dont une branche a porté le nom. Voyez CHOISEUL.

AILLON, au Maine: *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

AILLY. Le nom de cette Maison s'écrit indifféremment, d'AILLY ou d'ALLY, & plus anciennement d'ARLY. On voit aussi les mêmes différences dans les anciens titres latins: *de ALLIACO, de ALLIACO*. Les armes: *de gueules, à deux branches d'alizier d'argent, passées en double sautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

La Terre d'*Ailly-haut-Clocher*, en Picardie, a donné le nom à la Maison d'AILLY, qui est une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les registres du Parlement.

On lit dans ces registres du Parlement de l'an 1442: JEAN D'AILLY, Sieur d'Arefnes, est de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie; son père fut Chambellan du Roi, Bailli de Ponthicu & Capitaine d'Abbeville.

Et dans un Arrêt du même Parlement, du 5 Juin 1501, on lit: *Domui d'AILLY ex Patriæ Picardiæ antiquioribus & majoribus domibus existenti complures, magnates & principes, & potentissimum defuðus carissimus consanguineus noster Dux Brabantii, alligati & confederati existerant.*

Cette Maison a l'honneur d'être alliée à la Maison de France, par le mariage de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens, & de *Jacqueline de Béthune*, avec JEAN DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, Duc de Brabant, arrière-petit-fils du Roi JEAN.

Elle a pris alliance avec celles de Lannoy, Pecquigny, Auxi, Anglure, Reinneval, Créqui, Etlourmel, Clermont-Nesle, Boufflers, Harcourt, Béthune, Mailly, Hénin-Liétard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, Espinay-Saint-Luc, Estampes, Beuil, Batarnai, Longueval, Mouchy, Humières, Laval, Riencourt, Coligni, Cambrai, Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvau, &c.

ROBERT III D'AILLY, Seigneur de Boubers & de Fontaines, connu sous le nom de Sire d'ARLY, descendant au neuvième degré de ROBERT D'AILLY, vivant en 1090, épousa 1^o la *Dame du Bruc*, en Flandres, dont il eut un fils, père de CATHERINE D'AILLY, mariée à *Jean de Fosseux*, dont la postérité est passée dans la Maison de Montmorency; 2^o en 1342, *Marguerite de Pecquigny*: par ce mariage, la Terre de Pecquigny & le Vidame d'Amiens passèrent dans la maison d'AILLY; & en 1620 dans celle d'Albert, par le mariage de CHARLOTTE-EUGÉNIE D'AILLY, héritière de la branche aînée de la Maison d'AILLY. Voy. ALBERT-DE-CHAULNES.

Outre la branche des Vidames d'Amiens, cette Maison en a formé plusieurs autres, entre lesquelles sont les branches de Varenne, de Sains, d'IGNAUCOURT, de Bellonne, d'Arefne, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'AILLY-DE-LA-MAIRIE, qui est la seule en France dont la postérité subsiste aujourd'hui, se partage en deux autres branches par les enfans de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, fils de WALERAN D'AILLY, Ecu-

yer, Seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierre-Pont près Montdidier, en 1470, avec *Nicole de Saint-Quentin* sa femme, & à Brai-sur-Somme en 1497.

CHARLES D'AILLY, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut, dans une assemblée de parens du Vidame d'Amiens, élu tuteur de JEAN D'AILLY, Seigneur de Bellonne. Il épousa 1^o *Michelle de Maillé*, morte en couches en 1500; 2^o *Perrette Coffart*, fille de *Jean Coffart*, Ecuyer, Seigneur d'Espîés & d'Anneri, & de *Catherine Dampont*.

Du premier lit il eut ANTOINE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de la Mairie, filleul d'ANTOINE D'AILLY, Vidame d'Amiens, suivant les registres de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier, du 3 Juin 1557. Il s'offre de s'enfermer dans la ville, avec M. de Morville, M. le Baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en lût besoin, sans qu'aucun de la ville les eût priés, mais seulement de leur propre volonté, & pour faire service au Roi & aider ceux de la ville. ANTOINE eut de sa femme *Charlotte de Famechon*, fille d'*Yvain de Famechon*, Ecuyer, Chef du Conseil de Malines, & d'*Antoinette Thorz*, HECTOR D'AILLY, Seigneur de la Mairie & d'Hardinval près Dourlens, mort sans enfans de sa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume*, Baron de *Maubec*, & de *Jacques*, Seigneur de *Monceaux*; & deux filles, l'une desquelles épousa *Nicolas de Maffue*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, ayeul de *Henri de Maffue*, Marquis de Ravigni, Seigneur de Reinneval, réfugié en Angleterre avec Milord *Gallowai* son fils. CHARLES D'AILLY eut de son second mariage, avec *Perrette Coffart-d'Espîés*:

1. JEANNE D'AILLY, mariée à *Jean de Lannoy*, Ecuyer, Seigneur d'Ichandung, en Champagne, dont postérité;

Elle est rappelée dans le Codicile de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, de la branche d'Arefnes, passé à Brach, Prévôté de Montdidier, le 13 Février 1513, par lequel ladite JACQUELINE D'AILLY laissa cent livres à JEANNE D'AILLY, Fille de CHARLES D'AILLY, son cousin.

2. HUGUES D'AILLY, qui a formé la branche d'Anneri, &c.;
3. Et CLAUDE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de

Montgerout, Lannoy, Clerfon, Montcornel, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville-de-Villebon, un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme d'honneur de la Reine. Il épousa 1^o *Jeanne de Joigny-Blondel*, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Renaud; 2^o le 12 Juin 1579, *Catherine de Graveron*, fille de *Robert*, Seigneur de Gondreville, & de *Nicole de la Haie*.

ANNE D'AILLY sa fille fut mariée à *Nicolas de Riencourt*, Chevalier, Seigneur de Tilloloi; & FRANÇOISE D'AILLY, sa petite fille, le fut à *Etienne de Rouffé*, Chevalier, Baron de Wabent; ils ont laissé postérité.

Celle de CLAUDE D'AILLY, est éteinte dans ANTOINE D'AILLY, Seigneur de Tilloloi, son arrière petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de Rambures*, qu'il avoit épousée le 3 Juillet 1658.

HUGUES D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, frère aîné de CLAUDE, Seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du second mariage de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, quitta la Picardie où il demouroit encore en 1565, & vint s'établir à Anneri près Pontoise, qui lui étoit échu du chef de sa mère; il étoit en 1567 & 1569, homme d'armes de la Compagnie de M. de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, puis Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon. Il eut de son mariage avec *Madelène d'auvergne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gagin, & de *Marie de Saily*, entr'autres enfans, MARIE D'AILLY, qui épousa *Emmanuel de Joigny-Blondel-de-Bellebrune*; ils eurent plusieurs enfans, dont deux Chevaliers de Malte. Dans deux Enquêtes faites en 1611 & 1618, pour la réception de ces deux Chevaliers, huit Gentilshommes attestent que *René & François de Joigny* étoient fils de Demoiselle MARIE D'AILLY, qu'elle est sortie de noble race de nom & d'armes, qu'ils ont connu le père de ladite Demoiselle, qu'on l'appeloit HUGUES D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Anneri & Montgerout, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit Gentilhomme de nom & d'armes, issu de la Maison des Vidames d'Amiens; qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu Seigneurial d'Anneri & dans le

Chœur de l'Eglise dudit village, au-dessus du Grand-Autel, proche le contre-table, les armes figurées d'un *échiquier*, un *lion au milieu*, qui sont les armes de la Maison du Vidame d'Amiens & de la Maison de Dampont.

Dans la seconde Enquête de Malte, de 1618, les Gentilshommes attestent que Demoiselle MARIÉ D'AILLY, mère de *François de Joigny*, étoit Demoiselle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ses armes un *échiquier d'argent & de bleu*, & deux branches d'*alifiser* au-dessous.

C'est le *chef échiqueté* qui de tout tems a fait les armes distinctives de la Maison d'AILLY. Les branches d'*alifiser* ont été ajoutées dans la suite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les Vidames d'Amiens les ont prises & supprimées indifféremment dans leurs sceaux. Les Seigneurs d'Anneri ont également pris & supprimé les branches d'*alifiser* dans leurs armes, comme on le voit dans le *Nobiliaire de Champagne* de M. Cauxmartin, généalogie de *Lannoy*; & dans celui de Picardie de M. Bignon, généalogie de *Rouffé*. HUGUES D'AILLY, Seigneur d'Anneri, & CLAUDE D'AILLY, Seigneur de Montgerout, son frère pour distinguer leurs armes de celles des autres branches, portoient souvent (comme on le voit dans la première Enquête de Malte 1611, dans les titres scellés de Gagnières à la Bibliothèque du Roi, & Cabinet de M. de Baujon) sur le tout des armes d'AILLY, l'*écusson* de *Dampont*, leur grand-mère: entre plusieurs exemples semblables, on en trouve un dans les armes de *Jacqueline de Béthune*, femme de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens; elle portoit sur le tout de *Béthune*, l'*écusson* de la Maison de *Ghistelles*, dont étoit sa mère.

CHARLES II D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, servit sous la Cornette-Blanche devant Amiens, en 1597, épousa le 27 Août 1595, *Geneviève Testu-de-Balincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Balincourt & Margicourt, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Geneviève le Sueur*, dont, entr'autres enfans, GENEVIÈVE, mariée à *André de Cleri*, Chevalier, Seigneur de Serans, &c.

CHARLES III D'AILLY, Chevalier, Baron d'Anneri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, Conseiller d'Etat, épousa le 23 Janvier 1539, *Renée de Vieuxpont*, Fille-d'Honneur de la Reine,

filles de *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fautouville, & d'*Esther de Poix*, dont :

JACQUES D'AILLY, Chevalier, Marquis d'Annebaut, Comte de Pont-Audemer & de Pontautou, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Anneri, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, servit en 1674, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi : il épousa 1^o *Marie-Thérèse de Châtel-de-Saint-Aignan*, fille de *Charles*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Piombino, en Italie, & de *Marguerite de Daniette-de-Béthencourt*; 2^o le 8 Novembre 1682, *Françoise-Joséphine de Gouffier*, fille de *Maximilien*, Marquis d'Epagni, Maréchal-de-Camp, & de *Renée de la Roche-Coufin*. Il eut du second lit : PHILIPPE, Chevalier d'AILLY, Maréchal-de-Camp, & plusieurs filles, dont une morte Chanoinesse d'Avéne, & une mariée à *Claude Amable*, Chevalier d'Enfernet, dont la Comtesse d'Aubeterre, veuve du Marquis de Bouillé, & la Marquise de Néry, mère du Marquis de Rarai, Enseigne de Gendarmerie, marié à *Isabelle de Bazan-de-Flamanville*. Du premier lit il eut PIERRE-LOUIS, Comte d'AILLY, Marquis de Senecci, Baron de Layves, Marnai, & Chassant, premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort le 7 Août 1741; marié le 4 Août 1733 à *Marie-Louise-Madelène de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, & de *Marie-Madelène de Brancas*, morte en Juillet 1763, dont LOUIS-JOSEPH, Comte d'AILLY, Marquis de Senecci, Baron de Layves, Marnai & Chassant, non encore marié en 1770.

* AILLY. Il y a eu des Seigneuries de ce nom, dont une branche de l'ancienne & illustre Maison de Clermont en Beauvoisis, éteinte dans le XIV^e siècle, portoit le nom. Voyez CLERMONT en Beauvoisis.

AIMAR, en Provence. Cette famille se trouve divisée en deux branches. Il est dit dans le *Nobiliaire de Provence* qu'elles ont une tige commune.

PREMIÈRE BRANCHE.

I. GUILLAUME D'AIMAR, de la ville de Perthuis, fut pourvu de l'office de Conseiller au Parlement de Provence en 1554, & mourut Doyen du même Parlement, après avoir plusieurs fois exposé sa vie pour le service du

Roi à l'occasion des guerres de la Ligue. Il avoit épousé *Antoinette d'Étienne*, dont il eut :

1. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montlaur, reçu Procureur-Général au Parlement d'Aix en 1587, & Président-à-Mortier l'an 1604. Il épousa *Marguerite de Mistrat-Montdragon*, de laquelle il n'eut que des filles;
2. HONORÉ, Seigneur de Montfalier, fut d'abord Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite reçu Président au Parlement d'Aix en 1610. Il n'eut d'*Éléonore de Forbin*, sa femme, qu'une fille, mariée au Seigneur de *la Valette*, fils naturel du Duc d'*Epernon*;
3. JEAN-ANDRÉ D'AIMAR, d'abord Conseiller au Parlement de Toulouse, fut ensuite reçu en survivance de l'office de son père l'an 1588. Il vécut plus en solitaire qu'en homme du monde : sa façon de vivre lui fit donner le surnom d'*Hermite*, Il ne se maria pas, & laissa ses biens aux Chartreux d'Aix, pour la construction de leur Monastère;
4. SILVY D'AIMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa *Jeanne de Forbin*, de la branche des Seigneurs de *la Barbent*. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Claude d'Aube*, Marquis de Roque-Martine;
5. Et FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS D'AIMAR, après avoir exercé l'office de Lieutenant-Particulier au Siège d'Aix, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence l'an 1614, & pourvu d'un office de Président en la même Cour l'an 1624. Il eut de sa femme *Anne d'Albi*, Dame de Brés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JOSEPH D'AIMAR, ci-après;
3. FRANÇOIS D'AIMAR, Capitaine au Régiment Royal, un des Gentilshommes de l'Académie d'Arles. Il fut plusieurs fois député en la Cour pour les affaires de ce Corps, dont on peut dire qu'il faisoit le principal ornement;
4. Et FRANÇOISE D'AIMAR, mariée avec *Jacques Grillet-de-Briffac*, Seigneur d'Auhres & de Cazillac, Gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. JEAN-FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, & Conseiller au Parlement en 1634, épousa *Anne de Grollée*, des Seigneurs de *Viriville*, dont :

IV. FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, Seigneur de Brés, qui de *Catherine de Morel-Volonne*, sa femme, eut entr'autres enfans :

V. JOSEPH D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays aux années 1709 & 1740. Il n'a laissé de son mariage avec Demoiselle de *Tonduty*, fille de *Pierre-François*, Baron de Malijay, qu'une fille unique, mariée avec le Vicomte de *Reillane*, de la Maison de *Thomassin*.

III. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montfalier, second fils de FRANÇOIS, Président en la Cour des Comptes, & d'*Anne d'Albi-de-Brés*, fut reçu Conseiller en la même Cour l'an 1650, & marié avec Demoiselle de *Villardy*, des Seigneurs de *Quinson* : ses descendans sont établis en Languedoc.

Les armes de cette branche sont : *de gueules, à une colombe efforante d'argent, tenant à son bec un rameau d'olivier d'or, & au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE

des Seigneurs DE PIERRERUE.

I. JEAN D'AIMAR étoit Viguier de la ville de Perthuis au milieu du seizième siècle. Il épousa *Anne d'Étienne*, dont il eut :

II. ANTOINE D'AIMAR, qui vint s'établir à Aix, où il fut pourvu d'un office de Conseiller en la Cour des Comptes le 20 Novembre 1580, & reçu le 14 Juin 1583. Il épousa, par contrat du 20 Septembre 1587, *Bernardine de Durand*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-BERNARD, qui suit;
2. Et GASPARD, qui a formé le rameau ci-après.

III. JEAN-BERNARD succéda à l'office de son père, dans lequel il fut reçu le 23 Mai 1615. Il épousa *Honorade de Coriolis*, des Seigneurs de *la Bastide* & de *Limaye*, & mourut Doyen de la Cour. Il laissa :

1. LOUIS, qui suit;
2. HONORÉ, qui épousa *Catherine de Gallifet*, dont il eut PIERRE D'AIMAR, qui a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays;
3. Et une fille, mariée à *Sextius d'Arlatan*, Conseiller au Parlement de Provence.

IV. LOUIS D'AIMAR, Seigneur de Pierrierue, Conseiller en la Cour des Comptes, épousa *Catherine d'Audiffret*, par contrat du 14 Juin 1648, dont :

V. LOUIS, II^e du nom, Conseiller en la Cour des Comptes, marié à *Suzanne de Sequiran*, de laquelle il n'eut point de postérité.

III. GASPARD D'AIMAR, second fils d'AN-

TOINE, servit d'abord pendant quelques années en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il fut ensuite reçu Trésorier-Général de France l'an 1647, & marié le 3 Mai 1633, avec *Gabrielle de Veteris*, Dame en partie de la Terre de Puymichel, dont il fit hommage au Roi le 9 Octobre 1664. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Puymichel, qui fut reçu Trésorier-Général de France le 12 Mars 1685. Il n'eut point d'enfans d'*Anne d'Arnaud*, sa femme ;
2. Et PIERRE, qui fuit.

IV. PIERRE D'AIMAR épousa *Anne Gautier*, dont :

V. FRANÇOIS D'AIMAR, qui succéda à l'office de son oncle en 1713. Il épousa *Catherine d'Arnaud*, fille d'*Ignace*, Secrétaire du Roi, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE ;
2. & 3. CÉSAR & ESPRIT-LOUIS, Officiers dans les Armées du Roi ;
4. & 5. Deux filles, Religieuses dans le Monastère Royal de Nazareth dans la ville d'Aix.

Cette branche porte : *d'azur, au chevron accompagné de trois dauphins, le tout d'or, & au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMAR, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins de même, deux en chef & un en pointe; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois bandes d'or; aux 2 & 3, parti d'azur, & d'or, au chef de gueules, chargé de deux plattes d'argent.*

AIMINI, en Provence; noblesse connue depuis le treizième siècle.

BERTRAND AIMINI, Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Avignon en 1295, est le premier de cette Maison dont on ait connaissance. Il fut élu Evêque de la même ville vers l'an 1300, & rendit hommage pour les Châteaux de Noves, Barbantanc, Verquières & Airagues, à ROBERT D'ANJOU, Roi de Naples & Comte de Provence, & à CHARLES, Duc de Calabre, son fils aîné, au Palais d'Aix le 3 Décembre 1309. Il mourut peu de jours après.

I. FRANÇOIS-BERTRAND AIMINI, son frère, étoit Général des troupes du Roi ROBERT; il eut pour fils :

II. PIERRE AIMINI, Seigneur en partie d'Ai-

nac, de Feissal, d'Auribeau & de Lambert, qui fut père de :

III. GIRAUD AIMINI, Seigneur de Saint-Jurs; lequel rendit hommage au nom de son père, pour les Seigneuries susdites, au Roi ROBERT en 1345, ainsi qu'il appert aux archives du Roi à Aix, registre *Trioleti*, fol. 198, arm. A. Quoique sa famille jouit des privilèges des Nobles, il obtint des Lettres de Noblesse de RENÉ, Roi de Naples & Comte de Provence, données à Marseille le 9 Avril 1470, enregistrées aux archives du Roi à Aix le 27 Janvier 1477, registre *Aquila*, arm. A, fol. 56. Il fit son testament reçu par *Pauloni*, Notaire à Digne, le 27 Décembre 1496, en faveur de LOUIS, FAULQUET, ANTOINE & JEAN AIMINI, ses quatre fils.

FAULQUET fut auteur de la branche des Seigneurs de Masblanc à Tarascon, terminée en la personne de MARGUERITE AIMINI, mariée à *Guillaume de l'Estang-Parade* de la ville d'Arles. On ignore la destinée de JEAN & d'ANTOINE.

IV. LOUIS AIMINI, Seigneur en partie de Saint-Jurs, Viguier de la ville d'Arles en 1476, accepta pour son père une obligation de 25 florins d'or de *Monet d'Ozal*, devant *Bricy*, Notaire à Puymichel, le 30 Septembre 1462. Il fut père de :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. Et ETIENNE, qui épousa par contrat passé devant *Bricy*, Notaire, le 25 Mars 1477, *Dauphine Nadal*, sans enfans.

V. ANTOINE AIMINI, Co-Seigneur de Saint-Jurs & de Saint-Julien-d'Asse, fut Capitaine de quatre Compagnies d'Ordonnance, & marié, 1^o le 28 Décembre 1516 (*Pechelini*, Notaire à Riez) avec *Pasquette Blanqui*; 2^o avec *Madelène le Grars*, sans postérité. Il eut de son premier mariage, entre plusieurs enfans :

1. MAXIME, qui fuit;
2. Et JEAN AIMINI, Abbé de Lure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Sisteron.

VI. MAXIME AIMINI épousa, 1^o à Valensole le 6 Février 1545, *Melchionne Britton*, fille de *Geoffroy* & de *Brienne Serve*; 2^o *Hélène de Safalin*, d'une famille noble de Manosque, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laissa de son premier mariage :

ANTOINE AIMINI, & ANNIBAL, qui fut Aumônier de la Reine MARGUERITE, & Abbé de Lure après le décès de son oncle.

VII. ANTOINE AIMINI étoit Gouverneur du Château de Lure en 1579. Il fut tué devant Gènes à la tête de plusieurs Compagnies qu'il commandoit. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Ferrand*, Notaire à Manosque, le 19 Mai 1566, *Jeanne Rostang*, fille de *Jean* & de *Louise de Vachères*, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. Et PONS AIMINI, Prieur de Pierrevert.

VIII. ANDRÉ AIMINI, au rapport du Père *Colomby*, donna des preuves de sa bravoure aux sièges de la Rochelle & de Montauban, auxquels il se trouva parmi les Volontaires. Il se maria à Marseille avec *Françoise Rebut*, fille de *Jean* & de *Marguerite du Chemin*, & devint père de plusieurs enfans, en faveur desquels il fit son testament, reçu par *Pessaire*, Notaire à Manosque, le 2 Janvier 1622. Ces enfans sont :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. PIERRE, Archidiacre de Riez ;
3. Et CATHERINE AIMINI, qui eut un legs de son père, qu'elle exigea avec la dot que la ville de Tarascon étoit tenue de lui donner en exécution du testament de LOUIS AIMINI, Archidiacre de Nîmes.

IX. HONORÉ AIMINI fit alliance le 8 Avril 1646. (*Chatelinat*, Notaire à Manosque) avec *Sibile Figuière*, fille de *Paul* & de *Claire Faucher*, & fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 11 Janvier 1668. Il laissa :

1. JOSEPH AIMINI, qui suit ;
2. PAUL, Co-Seigneur de Puymichel, Prieur du Castelet & d'Entrevènes ;
3. FÉLIX AIMINI, Archidiacre de l'Eglise de Riez ;
4. Et une fille non mariée.

X. JOSEPH AIMINI épousa, le 25 Avril 1677, *Marie Richieud*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur d'Argent, & d'*Anne Fresse de Montval*, & fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, le 6 Avril 1710. Il eut de son mariage :

XI. PIERRE AIMINI, Officier de Vaisseau au Département de Toulon, qui s'allia en 17.. avec *Thérèse de Sabran*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines & de *Françoise de Demandols*. Leurs enfans furent :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Riez.

XII. HONORÉ AIMINI, Seigneur en partie de Puymichel & d'Hauteval, Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Sénéchal de Digne par provisions du Roi, données à Versailles le 15 Mars 1729, se maria le 7 Septembre 1726 (*Cheris*, Notaire à Castellane) avec *Marguerite de Raymond*, fille de *César*, Seigneur d'Eoulx & de Thorene, & de *Rosaline de Villeneuve-la-Gaude*, de laquelle il a postérité.

Il y a une branche de cette famille établie à Tarascon, de laquelle il y a un Officier de Vaisseau.

Consultez, sur cette famille, Nostradamus, Jean Colombi, Jésuite, dans ses *Opuscules*, liv. 1, p. 98, *Gallia Christiana*, le *Nobiliaire du Comtat Venaisin*, archives du Roi à Aix, armoire A, regist. *Trioletti*, fol. 199, & le *Nobiliaire de Provence*, tom. I, p. 15.

Les armes d'AIMINI sont : *échiqueté de douze pièces, sable & or, 3 3 3 3, les six de sable chargées chacune d'un bezan d'or.*

AINARD, ancienne Maison du Dauphiné, qui date dès l'an 965, & qui dans le quinzième siècle a pris le nom de MONTAINARD, sous lequel elle est connue aujourd'hui. Voy. MONTAINARD.

AINÉUX : d'or, à trois croissans, montant de gueules.

AINODS & OSSLAUEN, en Allemagne. Les Seigneurs de cette Maison descendent de celle d'ALTHAN, par GUILLAUME, 1^{er} du nom, des fils de WOLFGANG, Baron de Murstetten, & ont eux-mêmes donné naissance à d'autres branches.

CHRISTOPHE, Baron d'Althan, Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, fut fait Conseiller de l'Empereur MAXIMILIEN II. Son mérite l'éleva, sous RODOLPHE II, à la dignité de Président de la Chambre Impériale.

MICHEL-ADOLPHE, son fils, soutint la réputation de ses ancêtres. Son mérite distingué l'éleva à la dignité de Général, & à celle de Feld-Maréchal & de Membre du Conseil de Guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'Empereur RODOLPHE II, qui, pour récompenser ses services, érigea en sa faveur la Baronnie d'Althan en Comté, dont ses descendants ont pris le nom.

MICHEL-JEAN, son fils aîné, Comte d'Althan, Baron de Murstetten, &c. fut Chambellan de

l'Empereur FERDINAND III, & ensuite Colonel de mille Chevaux.

MICHEL-VENCESLAS-FRANÇOIS, son second fils, fut Conseiller Intime de l'Empereur, & son Ambassadeur en Suède.

MICHEL-JEAN eut de son épouse *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, Prince d'Éggenberg & duc de Crumlau, plusieurs enfans, dont entr'autres :

MICHEL-JEAN, Comte d'Althan après lui, qui eut de son mariage avec *Thérèse-Marie*, fille de *Hartmann*, Prince de Lichtenstein :

MICHEL-JEAN, né en 1679. Celui-ci fut Conseiller Intime & Grand-Maitre des Écuries de Sa Majesté Impériale, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toison-d'Or. Il épousa en 1709 *Marie-Anne*, de la Maison de *Pignatelli* à Naples, de laquelle font fortis :

1. MICHEL-JEAN, né à Barcelonne en 1710 ;
2. MICHEL-BORROMÉE, né en 1715 ;
3. MICHEL-ANTOINE-IGNACE, né en 1716 ;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1711.

QUINTIN, Comte d'Althan, né en 1577, cinquième fils de *CHRISTOPHE*, Baron d'Althan, & Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, a commencé la branche *Quintilienne*. Il eut de sa troisième femme :

FRANÇOIS-RICHARD, Chambellan de l'Empereur, qui, marié deux fois, ne laissa que deux filles.

CHRISTOPHE-JEAN, Comte d'Althan, né en 1633, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé plusieurs fois en ambassade, où son mérite le distingua.

GUNDACKER-LOUIS, l'aîné de ses enfans, lui succéda dans tous ses honneurs, biens & dignités & fut fait Général, Feld-Maréchal & Gouverneur de Raab en 1706. Il a eu de sa femme *Elisabeth*, Comtesse de *Wratisslaw* :

1. JOSEPH-ANTOINE, né en 1709 ;
2. Et JEAN-VENCESLAS, né en 1710.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un A de sable.*

AINVAL, en Picardie : *d'argent, emmanché de gueules, à la bande d'azur cotoyée de deux cottices de même, brochant sur le tout, brisé d'une molette d'azur au côté senestre*, avec cette devise : *Nescit labi virtus.*

* AIRAGUES ou EYRAGUES. Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Avignon, acquise du Marquis de *Trans*, le 17 Novem-

bre 1628, par *François Bionneau*. Elle est aujourd'hui possédée par *Etienne-Joachim de Bionneau*, fils de *Jean-Baptiste*, & issu au cinquième degré de *Jean Bionneau*, fils d'*André*, originaire du Poitou, & de *Perette Chesnier*. Ce *Jean de Bionneau* suivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marseille, où il se maria avec *Douce Gantelme*, par contrat du 28 Décembre 1555. Il fut reçu Secrétaire de la Chambre du Roi en 1590, & testa en 1600.

AIREBOUDOUBE, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la gerbe debled d'or, qui est d'Aireboudouze, aux 2 & 3 de gueules à la croix d'argent, cantonnée aux 1 & 2 de deux molettes d'éperon d'or, qui est de Guy, en Champagne.*

AISAY : *burrelé d'or & de gueules de dix pièces.*

AISNÉ (1^o), de Parvilly : *d'azur, à une croix alaisée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

AIX, en Provence : *d'or, au pal de quatre pièces de gueules au chef de Jérusalem, parti de Naples.*

* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLE-DIEU. La Villedieu-de-Comblé, Châtellenie dans le Bailliage de Saint-Maixant, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1689, en faveur & en récompense des services de *JEAN D'AIX-DE-MESMI*, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. & de ceux que ses ancêtres avoient rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, & notamment *MICHEL D'AIX*, son père, Seigneur de la Guillotière; lequel, après avoir été successivement Colonel d'Infanterie, & de Cavalerie, Gouverneur de Mardick & de Landrecy, Sergent de Bataille, Maréchal-de-Camp, & Conseiller d'Etat, périt par accident sur mer, au retour de Gigeri, où il avoit été envoyé pour servir dans cette expédition en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté.

AIXANT, en Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, à trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe, chargée d'une vivre en fasce.*

AIXON : *d'or, au lion tourné de gueules.*

AJAC, Château & Terre dans le Périgord,

tombés en partage à FRANÇOIS D'HAUTEFORT, troisième fils de RENÉ D'HAUTEFORT, Seigneur de Marquessac, de Buzac & d'Ajac, qui épousa *Jeanne de Marquessac*.

FRANÇOIS s'allia en 1718 avec *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, dont il a eu :

BERNARD-JEAN-LOUIS, dit le Comte d'HAUTEFORT-BOZEIN, premier Ecuyer de M. le Comte de *Toulouse* en 1727, mort sans postérité;

MARIE D'HAUTEFORT, mariée à *Jean du Chefne*, Marquis de Montréal;

JEANNE, femme d'*Antoine de Biron-Montferland*, & Capitaine dans le Régiment de *Toulouse*;

Et JEANNE, alliée à *Jean de Sanzillen*, Seigneur de *Douillac*.

BERNARD D'HAUTEFORT, dit le Marquis d'*Ajac*, a épousé *Marie-Jeanne de Montesquiou-Fages*, dont est sorti :

FRANÇOIS-JOSEPH D'HAUTEFORT, Marquis d'Ajac, Capitaine de Cavalerie. Voy. HAUTEFORT.

AJASSON, en Berri : *de sable, à la fasce fuselée d'argent*.

AJON. Cette famille, suivant un mémoire envoyé, est originaire d'Allemagne, & est venue s'établir en Basse-Normandie, dans le tems de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

ALEXANDRE D'AJON, le premier dont il soit fait mention, prit possession en 1312 d'une Terre auprès de *Vire* dans la Basse-Normandie, Bailliage de *Condé*, à laquelle il donna son nom. Il épousa en 1318 *Judith de Matignon*, dont vint :

ROBERT-MAURICE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de *Grand-Champ*, la *Garenne*, &c., né en 1320. Il épousa en 1343 *Jeanne Duthizac*, dont il eut :

CHARLEMAGNE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de *Grand-Champ*, la *Garenne*, &c., né en 1347. Il se maria en 1372 avec *Charlotte de Vieville*, de laquelle vint :

HENRI, Chevalier, Seigneur d'Ajon, du *Ménil*, &c., né en 1374, & marié en 1397 à *Suzanne d'Elbauf*, de laquelle est issu :

JEAN-BONAVENTURE, né en 1397, qui se maria en 1424 à *Jeanne de Lis*, elle fut mère de

GABRIEL-TOUSSAINT, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de *Lauzen*, né en 1450, lequel épousa en 1471 *Hélène Brunel-de-Grandsee*, dont est issu :

JÉRÔME, Chevalier, Seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501 avec *Henriette de Boutteville*, dont est sorti :

TRISTAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon, & autres lieux, né en 1503, qui eut pour femme en 1529 *Catherine de Pignerol*, mère de

DANIEL, Chevalier, Seigneur desdits lieux, né en 1531, & marié en 1556 à *Claire de Cajoux*; il en eut :

DANIEL, II^e du nom, né en 1567, lequel épousa en 1590 *Louise-Elisabeth d'Aguay*, dont est issu :

ETIENNE, Chevalier, Seigneur de *Grand-Champ*, né en 1592. Il se maria en 1611 à *Mathurine Darcy*, & en eut :

GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c., né en 1614.

Ce GUILLAUME, fut maintenu dans les droits & privilèges de la Noblesse, par Sentence du 10 Juillet 1534, rendue en l'Élection de *Caen*, sur les preuves par lui faites pour satisfaire à l'Édit du Roi, donné contre les usurpateurs des titres de la Noblesse. Il épousa en 1635 *Bonne de Quetiffens*, mère de

BÉNÉDIC, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1636, & marié en 1656 à *Elizabeth de Luxbois*, de laquelle sont issus plusieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bataille de *Ramillies*: il n'est resté de ce mariage que

JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de *Bugny*, Capitaine d'Infanterie au Régiment *Dauphin*, né en 1672, & marié en 1698 à *Marie-Madelène de Gueldrap-d'Honnecourt*, qui descendoit, dit le mémoire domestique de la famille, des Princes de *Guedres*. Il a eu de ce mariage :

JEAN-CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Ajon, *Sommette*, *Tris*, la *Chapelle*, *Nacre*, *Bray*, *Saltibray*, *Thillancourt*, le *Puchot* & *Bugny*; ancien Capitaine d'Infanterie, né le 15 Février 1710, & marié le 11 Juin 1734 à *Jeanne-Elisabeth-Ursule Tondou-d'Heronval*, dont plusieurs enfans, sçavoir :

1. JEANNE-ELISABETH-URSULE DE SOMMETTE, née le 24 Mai 1735;
2. MARIE-VICTOIRE-URSULE-ANÉLIE DE THILLANCOURT, née le 25 Mai 1744;
3. JEAN-CHARLES-MARIE-MAURICE D'HONNOCOURT, né le 22 Septembre 1753;
4. Et LOUISE-AGNÈS-GABRIELLE DE MAUCOURT, née le 9 Juillet 1756.

Les armes : d'or, à l'aigle de sable éployée,

abaissée, surmontée d'une trangle de gueules, chargé de trois étoiles d'argent au chef dénué.

ALABAT, en Berri, famille qui a donné plusieurs Echevins à la ville de Bourges és années 1497, 1513, 1541 & 1544; un prud'homme cette même année, & un Abbé de Saint-Sulpice dans le frère GUILLAUME ALABAT, qui portoit: *écartelé, aux 1 & 4, de gueules, à six grillets d'or, posés 3, 2 & 1; & aux 2 & 3, d'argent au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de sinople, posés deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules, au chef de même, chargé de trois béliers passans, & accornés du premier, qui est de Béville.*

ALAGNI: *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs-de-l'ys d'argent.*

ALAGONIA, en Provence: *d'argent, à six tourteaux de sable, posés en pal, 3 & 3.*

ALAIGRE, au Perche: *de gueules, à la tour d'argent, le champ semé de fleurs-de-l'ys d'or.*

ALAIN: *d'or, à dix losanges de gueules.*

ALAIN-DE-BEAUMONT: *d'azur, à trois jambes de vache, coupées & onglées d'or.*

ALAIRE: *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois papillons d'argent.*

* ALAIS. La Ville d'*Alais*, Capitale des Cévennes en Languedoc, étoit possédée aussi bien que celle d'*Anduse* & plusieurs autres, avant le tems de Saint Louis, par la Maison de *Bermond*, l'une des plus anciennes & autrefois des plus puissantes du Languedoc. C'est de cette Maison que Saint Louis acquit *Alais* & *Anduse* en 1243. Ces deux Places furent possédées par les Rois de France jusques vers l'an 1345, que PHILIPPE DE VALOIS les donna à *Humbert*, Dauphin de Viennois, par acte du 21 Juillet 1347; ce dernier les vendit pour la somme de trente mille livres parisis à *Guillaume Roger I*, Seigneur de *Beaufort*, frère du Pape CLÉMENT VI, mort avant le 24 Juillet 1383. *Raimond-Louis*, son petit-fils, resta le 5 Juillet 1399 en faveur d'*Antoinette de Beaufort*, sa fille unique. C'est en faveur de ce *Raimond-Louis* que la Seigneurie d'*Alais* fut érigée en Comté vers l'an 1396. A *Antoinette de Beaufort* suc-

céda dans le Comté d'*Alais* & la Baronnie d'*Anduse*, *Louis de Beaufort*, Seigneur de *Canillac*, fils de *Marques de Beaufort*, & petit-fils de *Guillaume Roger I*. Ce *Louis de Beaufort*, Comte d'*Alais*, mourut le 14 Juillet 1455; il eut pour successeur *Charles de Beaufort*, son fils, mort avant l'an 1494. *Jacques de Beaufort*, frère de *Charles*, lui succéda, & institua héritier son neveu *Jacques de Montboissier*, fils de sa sœur *Ifabeau*, & le même qui mourut vers l'an 1577.

Jean de Montboissier, fils de *Jacques*, céda en 1584 le Comté d'*Alais* à *Henri*, Duc de *Montmorency*, qui lui donna *Saint-Ciergues* & autres Terres en Auvergne. *Henri*, Duc de *Montmorency*, donna en 1591 le Comté d'*Alais* à sa fille *Charlotte*, mariée avec CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX. LOUIS-EMMANUEL DE VALOIS, fils de CHARLES & de *Charlotte de Montmorency*, étant mort sans postérité le 13 Novembre 1653, le Comté d'*Alais* échut aux enfans de *Charlotte de Montmorency*, Princesse de *Condé*, & fut donné en partage à ARMAND DE BOURBON, Prince de *Conti*, bifaycul de LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de *Conti*, Comte d'*Alais*, Grand-Prieur de France, &c., né le 13 Août 1717. Voyez CONTI.

Outre le Comté d'*Alais*, il y a la Baronnie d'*Alais*, que *Dominique de Cambis* ou *Cambis*, fils de *Luc* & de *Marie de Pazzî*, acheta de la famille de *Pelet-Narbonne*. Cette Baronnie a été érigée en Vicomté au mois de Décembre 1574 par HENRI III, en faveur de *François de Cambis*, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Chevalier de son Ordre. Voyez, pour les Lettres de cette érection, dans le tom. I du *Diâ. des Gaules*, art. ALAIS, p. 84. *Isabelle de Cambis*, fille aînée de *Jacques*, Vicomte d'*Alais*, mariée avec *Jacques de Berard*, Seigneur de *Montalet*, & *Anne de Cambis*, sa sœur cadette, mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, partagèrent entr'elles le Vicomté d'*Alais*, & portèrent chacune leur part dans les Maisons de *Montalet* & de la *Fare*.

ALAIX, en Bretagne: *d'azur, à trois quintefeilles d'argent percées d'or.*

ALAMANON-LE-ROUX, en Provence: *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur, brochante sur le tout, chargée de trois besans d'or.*

ALAMARTINE : de gueules, à deux fasces d'or, à un treffle de même entre les deux fasces.

‡ ALAS D'ANISY (a), Terre en Artois, dite le Bos de Péelu, laquelle appartenoit à la Maison de WAROQUIER, audit pays, qui la céda, par un échange de l'an 1284, à la Maison de COUCY, ainsi qu'on le verra dans la Généalogie qui suit.

La Maison de WAROQUIER ou VAROQUIER établie à Saint-Affrique en Rouergue, est originaire d'Artois, & quelques Historiens la font puînée de la Maison de Herfin, audit pays; ce que l'on pourrait affirmer, puisque la Maison de WAROQUIER, dans son origine, portoit les mêmes armes que ceux de la Maison de HERSIN, dont ils ont eu de tout tems le nom pour cri de guerre. Quoiqu'il en soit, nous nous contenterons de dire que celle-ci ne le céderoit en rien à l'autre, qui est connue en Artois dès l'an 1153; car, selon une charte de l'Eglise de Marneil, à Arras, l'on voit un Robert de Herfin, Seigneur dudit lieu, avec Azzo de Herfin, son frère, qui portent de sinople, à trois croissans d'argent. On trouve dans le même tems un Gui de Herfin, Chevalier Croisille, qui vivoit avec Beaudouin de Herfin, & selon une charte du Monastère de Saint-Eloy, l'on voit un Richelin de Herfin, qui vivoit environ l'an 1175.

Selon les registres de Saint-Barthelemy de Béthune, & une charte d'Anchin, on voit un Eustache de Herfin, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit avec Pierre de Herfin, en 1202, & pareillement, selon une charte de l'Abbaye de Choigny & de Saint-Barthelemy de Béthune, cet Eustache vivoit encore en 1218, 1219 & 1221.

Selon un compte de Jean Billouard, Trésorier, rendu en la Chambre en 1322, on trouve un Jean de Herfin, Seigneur dudit lieu, dit neveu de B.... de Rouy, & conçu en ces termes: Joannes de Herfin, nepos B.... de Royaco, 98 livres, 2 fols.

L'on trouve encore en 1242 un Robert de Herfin, Ecuyer, Bailli de la Gorgue, lequel donna une quittance au receveur de la ville de Douai, de 10 liv., qui lui revenoient, pour avoir gardé la fête de la Gorgue avec plusieurs Gentilshommes d'armes dudit Pays.

(a) Généalogie dressée par M. le comte de WAROQUIER, que nous donnons sans y rien changer.

Par un emprunt fait sur les Gens des Trois-Etats, à Paris, en 1279, régnant PHILIPPE-LE-HARDI, se trouve PIERRE DE WAROQUIER à 60 fols, & les taxes étoient alors à 2 ou 3 fols, & depuis Petrus Waroquier, tenens cambium regis, & un compte de Jean de Waroquier, Receveur des amendes & forfaitures sur les ennemis du Royaume, en 1297.

Par un extrait d'un rouleau en parchemin, contenant le nom des Chevaliers de la livrée de M. de la Marche, depuis Pâques 1321, qui fut Roi après CHARLES-LE-BEL audit an, se voit parmi les Ecuyers, M. Adam de Ver, de Vermichelin de Saquenes, Thevenin Waroquier, Jeannot Waroquier, Renaud de Saint-Fiacre, Valet tranchant de la Reine d'Angleterre & Polain, Ecuyer de la Reine.

Par un extrait d'un ancien registre, intitulé : Secundus liber debitorum hospitorum & guerrarum Regis ad terminum nativitatibus, 1355, mal daté pour 1375, Vincentius de Walricherii Magister requestarum, 1371, Oudardus de Ratii Miles, &c., partie seconde.

Dernier extrait. Il se voit clairement que Wauroquier & Wauriquier n'est qu'un, & sans doute Vincent, Maître des Requêtes, fut aïeul ou bisaïeul de l'autre Vincent, Archer.

Par Lettres du 16 Décembre 1358, l'on voit un Robert de Waroquier, Chevalier, Bailli de Caen, au Vicomté de Cauderber, pour ladite ville, où il lui ordonne de payer à Jean le Roux & Girard du Temple, 60 fols tournois pour ouvrages & gages faits.

Ce Robert de Waroquier est sans doute le même qui donna une quittance le 8 Janvier 1371 à Yvon Huart, Receveur de la Vicomté de Caen pour la somme de 41 liv. 13 f. 4 den. tournois, pour se payer de 500 liv. tournois, pour ses gages de garde dudit Châtel, & dans laquelle il se qualifie Châtelain dudit Châtel de Caen.

Par lettres du 16 Novembre 1370, Robert de Waroquier, & Roger le Masnier, Chevalier, & Pierre Bourgeoise, Pannetier du Roi, commis pour recevoir les montres & revues des gens d'armes, &c., écrites à Etienne Braque, Trésorier des Guerres, par laquelle ils lui envoioient, sous le scel commun (qui est une main d'un côté & un chevron de l'autre).

L'original en parchemin d'un compte, en latin, au Roi PHILIPPE IV, dit LE BEL, en

1296, énonciatif de plusieurs Chevaliers, Ecuyers, & autres, prouve la qualité de Chevalier donnée à *Anselme de Waroquier* en ces termes : *Anselmo de Waroquier, & Johannes de Castellano*, Milites.

Par une quittance donnée à Amiens & cellée le 3 Février 1395, l'on voit que *Gilles de Waroquier* étoit Chevalier, Capitaine du Châtel de l'Ecluse, & qu'il a reçu de Guillaume d'Orgemont, Ecuyer, Trésorier des guerres, la somme de 325 liv. tournois, sur les gages de lui Chevalier & de treize Ecuyers de sa compagnie.

Un *Jacques de Waroquier* acquit en 1462 la Terre de *Chartrelle* avec *Béatrix Trillen*, fille de *Guillaume Trillen* & de *Jeanne Boisfel*, sa femme, veuve en premières noces, de *Jean Colin*; en 1584 fut mariée *Nicole de Waroquier*, fille de *Jean de Waroquier*, Contrôleur des Guerres, & d'*Anne Morel*, à *Nicolas Jacquier*, Commissaire des Guerres.

Quoi qu'il en soit de cette Maison, l'on verra clairement, par la généalogie qui suit, qu'elle est très-ancienne & noble. Les guerres, qui ont souvent ravagé les Terres de ceux de ce nom, nous mettent dans l'impossibilité de remonter plus loin leur filiation, & de faire connoître les différentes branches qui en sont forties. Nous ne manquons pas de faire connoître les différens degrés d'élevation où ceux de ce nom sont parvenus depuis le douzième siècle.

Les différentes Lettres des Rois, qui conserve cette famille, font assez connoître les services qu'ils ont de tout tems rendu à l'Etat, comme on va le voir par celles qui suivent :

LETTRE DU ROI AU DUC DE LONGUEVILLE EN FAVEUR DE WAROQUIER.

Mon Cousin, ayant avisé, pour aucunes bonnes considérations, d'honorer de mon Ordre de Saint-Michel, le Sieur de WAROQUIER, mon Conseiller & Trésorier de France à Paris, je vous ai fait expédier la dépêche à ce nécessaire, pour lui donner en mon nom le collier dudit Ordre de Saint-Michel, que je vous envoie avec la lettre que je lui écris, laquelle vous lui ferez remettre, en lui donnant avis du tems & du lieu où il aura à se rendre pour recevoir ledit collier; & n'étant celle-ci pour autre sujet, je prierai Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte garde. Eserit à Saint-Germain-en-Laye, le 6 Janvier 1643. Signé LOUIS. Et plus bas: DE LOMÉNIE.

LETTRE DU ROI A M. DE WAROQUIER, SON CONSEILLER-TRÉSORIER-GÉNÉRAL DE FRANCE A PARIS.

Mons. DE WAROQUIER, les services que vous m'avez rendus en divers lieux & importantes affaires, me donnent sujet de reconnaître vos vertus & mérites, en vous honorant du collier & Ordre de Saint-Michel, lequel vous sera donné par mon Cousin le Duc de LONGUEVILLE, suivant la commission que je lui en ai adressée à cet effet, m'assurant que ce témoignage d'honneur vous obligera à continuer en la fidélité que vous devez à mon service. Je prie Dieu, vous avoir, Mons. DE WAROQUIER, en sa sainte garde. Eserit à Saint-Germain-en-Laye, le 6 Janvier 1643. Signé LOUIS. Et plus bas: DE LOMÉNIE.

DE PAR LE ROI, CHEF ET SOUVERAIN DE L'ORDRE DE MONSIEUR SAINT-MICHEL.

A notre très-cher & aimé Cousin le Duc de LONGUEVILLE, Pair de France, Chevalier de nos Ordres. Salut : les personnes de vertu la plus espurée, n'ont jamais rien de plus cher que d'avoir la satisfaction de se voir utiles à leur Prince & à leur Pays: sous cette maxime ont vécu les ancêtres de notre amé & féal Conseiller FRANÇOIS DE WAROQUIER, Ecuyer, Trésorier de France & Général de nos Finances à Paris: FRANÇOIS DE WAROQUIER, son bisaïeul, ayant donné des preuves de son courage dans les guerres où il a eu emploi, comme ses pères avoient fait dans celles des Pays-Bas, leur pays natal. FRANÇOIS, son aïeul, ayant fidèlement servi dans toutes les affaires, qu'il a négociées pendant la régence de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, de laquelle il a eu l'honneur d'être Secrétaire, & RENÉ DE WAROQUIER, mon Conseiller, son père, ayant rendu plus de 20 années de service à notre très-honoré Seigneur & Père, & à Nous, en notre Cour des Aides de Paris, en la charge, dont il est mort revêtu, & en sa jeunesse dans les armées; & n'étant pas raisonnable que tant de services demeurassent sans être reconnus, ni que l'affection & fidélité, avec laquelle le Sieur DE WAROQUIER, imitant ses ancêtres, s'est comporté dans plusieurs emplois considérables à lui donnés, demeurât sans marque d'honneur; & de notre approbation, nous avons avisé, en attendant autre récompense, de le choisir pour être Chevalier de notre Ordre de Saint-Michel, & étant nécessaire de commettre, pour cette cérémonie quelqu'un des plus notables Chevaliers, & considérant ne pouvoir mieux faire un plus digne choix que de votre personne, pour lui donner le collier dudit Ordre. A ses causes, nous vous avons commis & député, commettons & députons par ces présentes, pour donner de notre part, audit Sieur DE WAROQUIER, le collier de notre Ordre, prendre & recevoir de lui le ser-

ment, en tel cas requis & accoutumé, & nous envoyer l'acte en la forme contenue au Mémoire que nous vous envoyons. De ce faire, vous donnons plein pouvoir, puissance & mandement spécial: car tel est notre plaisir. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 6^e jour de Janvier 1643. Signé, LOUIS. Et plus bas: Par le Roi, Chef & Souverain dudit Ordre, DE LOMÉNIE. Et scellé. Et au dos est l'acte de réception.

Cette Maison conserve, en original, un Arbre généalogique, remontant en 1241, attesté & signé par *Pierre-Albert de Launay*, Chevalier, Conseiller du Roi Catholique, Contrôleur-Général de son Artillerie & des Finances aux Pays-Bas, son Roi d'Armes ordinaire & Héraut du Duché de Brabant, & *Henri Prévost de Leval*, Ecuyer, Roi d'Armes ordinaire & Héraut de la Comté d'Artois, ladite attestation en date du 3 Avril 1652 à Bruxelles, & scellé de leur sceau; ladite attestation confirmée par *E. Labina de Bauffen*, Conseiller, Roi d'Armes & Généalogiste de l'Empereur, en 1781, où l'on voit clairement que cette Maison est originaire d'Artois, & des plus nobles & anciennes dudit Pays.

GÉNÉALOGIE.

Premier degré. Messire JACQUES DE WARROQUIER, Chevalier, Premier auteur connu, dont on prouve une filiation suivie par titres authentiques, portoit de sinople à trois croissants d'argent; supports: deux lions d'or, couronne de Marquis; cimier: un croissant, cri de guerre: *Herfîn*; devise: à jamais Warroquier. Il vivoit en 1240. Il épousa, en 1241, Dame *Jeanne de Beaumont*, ou *Belmont*, qui portoit de gueules au sautoir d'argent, fille de *Jacques de Beaumont*, Seigneur dudit lieu, de l'illustre Maison de *Beaumont* qui subsiste aujourd'hui dans les branches de *Beaumont-Behorlegui* & de la *Châtre*.

La Maison de *Croy*, ou *Croyr*, étant entrée dans celle de *Beaumont*, est perpétuée par les femmes dans la postérité de *Jean*, Roi de Hongrie, duquel descendent les Princes de *Chimay*, ceux de *Croy* & d'*Havré* d'aujourd'hui; de cette Maison de *Beaumont* est encore issue *Jeanne de Beaumont*, Comtesse de *Fauquembergue*, mariée à *Wautier de Vertaing*, dit *Fierbras*, de la Maison de *Bouffes-Vertaing*, & *Adrienne de Beau-*

Tome I.

mont, Dame de *Roses*, mariée, 1^o à *Jacques le Poivre*; & 2^o à *Jean de Hainecourt*, Sieur de *Layens*; & 3^o à *Henri de Lignières*, Prévôt de *Valenciennes*; & *Rosette Beaumont*, femme en 940 de *Beaudoin*, Sire de *Créquy*.

Quant à *Jacques de Waroquier*, il pouvoit être fils, ou frère de *Simon d'Amigny* & de *Robert de Waroquier*, frères, Ecuyers, Seigneurs du Bos d'Alas d'Anisy, dit le Bos de *Péelu*, dont ils firent échange avec Noble & puissant *Enguerrand*, Sire de *Coucy* & d'*Oisy* (qui fut premier Amiral de France) au mois de Décembre 1284, fuivant le titre original que l'on conserve dans la famille. De ce mariage vint *Jacques* qui suit.

II. Messire JACQUES DE WAROQUIER, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Planques*, lequel mourut, en 1270, & fut inhumé en sa Terre. Il avoit épousé Demoiselle *Marie d'Esne*, qui porte: de sable à 10 losanges d'argent posées, 3, 3, 3 & 1, fille de *Pierre d'Esne*, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie de Courrières*, dont étoit *Jeanne d'Esne*, femme d'*Antoine de Sainte-Aldegonde*, fils d'*Albert de Sainte-Aldegonde*, Chevalier, tué à la bataille de *Nicopolis*, en 1669, & de *N...*, de *Mailly*, & *Ifabeau d'Esne*, Dame de *Saint-Crepin*, femme de *Wautier de Bouffes-Vertaing*, en 1335, & aussi *Robert d'Esne*, Gouverneur du Château de *Coucy*, en 1411, pour *Charles, Duc d'Orléans*, & pareillement *Antoinette d'Esne*, morte en 1606, fille d'*Adam d'Esne*, Seigneur de *Betencourt*, & de *Bonne de la Laing*, après être mariée à *Antoine de Roifin*, Seigneur de *Rongies*, &c., dont le petit-fils, nommé *Beaudry de Roifin*, Baron de *Selles*, épousa *Maximilien-Albert de Gand*. De ce mariage font issus:

1. JACQUES, qui suivra;
2. Et PIERRE, qui suit.

III. Messire PIERRE DE WAROQUIER fut marié en 1290, à Demoiselle *Jeanne de Louvigny*, dont les armes sont: de gueules au lion d'argent, l'écu semé de billettes de même, fille de *Jacques de Louvigny*, Seigneur dudit lieu.

PIERRE mourut en 1295, laissant de son mariage:

1. PIERRE DE WAROQUIER, Religieux, qui portoit ses armes: écartelées, aux 1 & 4 de sinople, à trois croissants d'argent, aux 2 & 3 de *Louvigny*, comme il appert par l'Ar-

M

bre généalogique, dressé par le *Hérait d'Armes*;

2. COLART DE WAROQUIER, mort sans alliance en 1330, il portoit ses armes: *écartelées, aux 1 & 4 de Waroquier, aux 2 & 3 de Louvigny, sur le tout d'Esne*;
3. JACQUES, qui fuit.

IV. Messire JACQUES DE WAROQUIER, III^e du nom, Ecuyer, fut fait Chevalier & Capitaine, sous le Duc EUDES DE BOURGOGNE, & se signala ès années 1317 & suivantes, comme on le voit dans le jugement fait par les Princes & Prélats de France, lors de la querelle de PHILIPPE V, avec ledit Sieur Duc, dans lequel bannissement sont compris, entr'autres Chevaliers & Capitaines, comme *Hedor de Saveuse*, JACQUES DE WAROQUIER, Messire *Jean de Poix*, Messire *Charles l'Albert*, *Mathieu des Prés*, le Sieur de *Saint-Léger*.

Ledit JACQUES DE WAROQUIER épousa Dame *Marie de Souastres*, dont les armes sont: *de finople, freté d'argent de six pièces*, fille de Messire *Beaudouin*, Chevalier, Seigneur de *Souastres*, & de Dame *Isabelle de Caumont*; elle étoit sœur ou tante de *Marie de Souastres*, fille de *Beaudouin*, II^e du nom, Seigneur de *Souastres*, & de *Marguerite de Rely*, mariée à *Gyron de Beaufort*, Seigneur de *Mets*, &c.

JACQUES mourut en 1325, & son épouse en 1335. Ils gissent en l'Eglise de *Souastres*, où l'on voit leur sépulture, comme il en est fait mention dans la fondation de la Chapelle de *Souastres*.

De leur mariage sont venus :

1. JEAN, qui fuit;
2. Dame JEANNE DE WAROQUIER, qui épousa Messire *Collart*, Sieur de *Ranchicourt*, Chevalier dont les armes sont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même*, lequel pouvoit être neveu d'*Isabeau de Ranchicourt*, mariée, en 1267, à *Jean de Carency de Béthune*, Seigneur de *Planques-Despreaux*, &c.; & pareillement neveu d'*Alix de Ranchicourt*, marié à *Hugues de Carency de Béthune de Planques*, Seigneur de *Vendin*, en 1294;
3. Dame MADELEINE DE WAROQUIER, qui épousa Messire *Jacques de Saint-Aubin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, lequel mourut en 1360, & dont les armes sont: *d'or. au chef de gueules*. Il pouvoit être aïeul ou bis-aïeul de *Philippe de Saint-Aubin*, I^{er} du nom, lequel épousa *Marguerite de*

Mailly, Dame de *Wavrans*, de laquelle il eut *Philippe de Saint-Aubin*, marié à Demoiselle *Marguerite de Beurrières* & de laquelle étoit *Catherine de Saint-Aubin*, mariée en 14... à *Michel de Molambais*.

V. Messire JEAN DE WAROQUIER, I^{er} du nom, Ecuyer, fut fait Chevalier d'Artois, & Capitaine de *Beaumont*, par EUDES IV, Duc de *Bourgogne*, pour s'être signalé entre ledit sieur Duc & ROBERT d'ARTOIS, Comte de *Beaumont-le-Roger*, devant *Saint-Omer*, au mois de *Juillet* de l'an 1340, qui lui donna pour armes: *d'azur, à une main dextre d'argent apaumée & posée en pal au lieu de finople à trois croiffans d'argent*. (Ce fait a été vérifié dans les registres de l'Empire par les Généalogistes de l'Empereur & par M. l'Abbé *Ghesquières*, Historiographe de l'Empereur, en la présente année 1781.)

Ce JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, donna une quittance à *Jean Chauvel*, Trésorier des *Guerres*, sur ce qui lui étoit dû pour ses gages de Capitaine de *Beaumont*, trois *Ecuyers* & huit *Sergens de pied* de sa compagnie d'Enseigne, ès guerres de *Gascogne*, en la garde de ladite ville, du 12 *Novembre* 1346, favoir: pour droitement, 65 fols tournois, pour poignée 21 fols tournois, pour bannière 7 fols, par la main de *Raoul de Lisle*, son Lieutenant, en cinq parties, 124 livres tournois, ce qui faisoit 129 livres, 3 fols, dont il donna quittance le 22 *Avril* 1350, où se voient encore aujourd'hui les armes ci-dessus, ornées du mantelet & casque de chevalier, &c.

JEAN DE WAROQUIER épousa Dame *Jeanne de Croiffilles*, qui porte: *de gueules à dix losanges d'or, posées 3, 3, 3 & 1*, fille de Messire *Pierre de Croiffilles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie Veronnier*.

JEAN mourut en 1360, & fut inhumé en l'Eglise d'Arras, laissant de son mariage :

1. JEAN, qui fuit;
2. PIERRE DE WAROQUIER, mort sans alliance en 1351;
3. JACQUES, mort de même;
4. MARIE DE WAROQUIER, qui fut mariée à *Jacques de Hefecques*, Ecuyer, Seigneur de *Héricourt*, qui portoit: *d'or, à trois fascées d'azur, chargées d'un chevron de sable*.

VI. Messire JEAN DE WAROQUIER, II^e du nom, Chevalier, lequel donna une quittance, le 2 *Décembre* 1351, à honorable & sage homme *Guillaume Chaslots*, Receveur de *Bourges* de 4000 liv. que le Roi avoit donné

à JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, son père, & à plusieurs autres Chevaliers, Ecuyers & autres prisonniers des ennemis Anglois, pris à Saintes, & cela pour aider de payer leur rançon, &c.

JEAN vivoit encore en 1419; il fut tué au siège de Melun en 1420, après avoir épousé Dame *Jeanne de la Motte*, ou *la Mothe*, Dame héritière dudit lieu, qui porte: *d'or, au croissant d'azur, enfermé d'un double trefcheur fleuroné & contre-fleuronné de sinople*, fille de *Jacques de la Motte*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Dame *Agnès de Crescey*. Il pouvoit être oncle ou cousin de *Jean de la Motte*, lequel eut une fille, nommée *Isabeau de la Motte*, mariée en 1439 à *Agneux de Bailleul*, & pareillement oncle de *Jeanne de la Motte*, mariée en 14... à *Gantier de Maulde*, fils de *Hugues de Maulde*, Chevalier, & de *Jeanne Naudion*.

HENRI, Roi de France & d'Angleterre, donna un mandement à la Chambre des Comptes en faveur de *Jeanne de la Motte*, par lequel il ordonna que la somme de 214 livres tournois, fut allouée & comptée à ladite veuve *Waroquier*, à prendre & recevoir sur la recette de Sens, le 3 Mai 1425.

De leur mariage sont issus:

1. JEAN, qui suit;
2. Demoiselle JEANNE DE WAROQUIER, qui épousa *Jacques de Beaucourroy*, Ecuyer, dont les armes sont: *d'argent, au lion de sable écartelé de Créqui*;
3. Demoiselle BARBE DE WAROQUIER, qui épousa *Baudouin de Crane*, dont les armes sont *d'hermines, à la bande de gueules, chargée de trois boucles ou fermeaux ardillonnés d'or*, d'une famille qui a donné alliance à *Guillaume de la Corhuuse*, fils de *Charles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & dont la fille *Anne de la Corhuuse* épousa *Eloy Mazin*, Seigneur de Couderberg, Capitaine d'une compagnie libre de 300 hommes de troupes Wallons, au service de Sa Majesté Catholique, & de laquelle est issue *Jeanne de Crane*, qui épousa *Antoine de Brouilly*, duquel elle eut *Antoine de Brouilly*, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, après avoir épousé *Jeanne de Ghistelles*, & dont est issu aussi *N... de Crane*, marié en 1200, à Dame *N... Roofe*, fille de *Wautier Roofe*, Député de la Noblesse de Flandres.

VII. JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, III^e du nom, Seigneur de la Motte, rendit de

grands & mémorables services à la bataille de Guinegatte, où il perdit la vie, en 1479, comme il appert par l'Ordonnance d'*Antoine des Effars*, ci-dessus mentionnée. Il avoit épousé, Dame *Jeanne de Caumont*, ou *Caulmont*, dont les armes sont: *de gueules, à trois molletes d'éperon de cinq pointes d'or, l'écu semé de croix recroisettées, au pied fiché de même*, fille de *N... de Caumont*, Chevalier, Seigneur de *Caulincourt* & de *Courri-court*. De ce mariage sont venus:

1. LOUIS, qui suit;
2. JACQUES;
3. Et VINCENT, dont il est parlé dans l'Ordonnance du Sieur *des Effars*, & dont on ignore la destinée.

VIII. Noble LOUIS DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Méricourt, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & Maître-d'Hôtel du Roi, comme il appert par une Ordonnance d'*Antoine des Effars*, Seigneur de Thieu, &c. Maître-Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, du 5 Juillet 1482, pour laisser prendre audit LOUIS DE WAROQUIER, Maître d'Hôtel du Roi, & à JACQUES ET VINCENT DE WAROQUIER, ses frères, hommes d'Ordonnances de Sa Majesté, sous la charge & conduite de *Gui d'Amboise*, Seigneur d'Aubijoux, certains bois de haute-futaie & autres chênets à faire marais, à édifier ou en disposer à son profit, à les avoir & prendre es forêts de *Cuiffé*, *Halatte*, *Pommeraye* & *Flurine* au Bailliage de Senlis, es lieux même dommageables, pour le Roi, notre Sire, & plus aisés & profitables pour lesdits *Waroquier*, dont Sa Majesté leur avoit fait don, par Lettres y mentionnées, en considération des grands & notables services, qui avoient été faits à Sa Majesté par le défunt Sieur leur père; ladite Ordonnance donnée à Paris, sous le scel dudit office, au jour & an que dessus, & par un rôle de montre du dernier Août 1485, on voit que lesdits JACQUES & VINCENT DE WAROQUIER, étoient hommes d'armes de Sa Majesté, sous la charge dudit *Gui d'Amboise*.

Ledit LOUIS DE WAROQUIER est peut-être le même qui est mentionné dans l'épithaphe d'un FRANÇOIS DE WAROQUIER, Sieur de *Viel-Dampierre*, qui est à Saint-Germain-l'Auxerrois, où il est dit fils de LOUIS DE WAROQUIER, Sieur de Freny... Signemont, Blefine, Viel-Dampierre, le Frenic, Gentilhomme ordinaire de

la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville & citadelle de Vitry-le-François, mort le 30 Décembre 1500, &c.

LOUIS DE WAROQUIER fut marié à noble Demoiselle de *Wignacourt*, ou *Vignacourt*, qui porte: *d'argent, à trois fleurs-de-lis, de gueules au pied coupé*, fille de Messire *Louis*, dit *Sohier*, Seigneur de *Wignacourt* & de *Dourton*, Chevalier, & de Dame *Alix de Bernemicourt*, dont les armes sont: *d'azur, au chef d'argent écartelé de Belleforière*, sœur de *Guislain de Wignacourt*, Seigneur de *Dourton*, Chevalier, marié à Dame *Louise de Pronville*, Dame de Bugnastre, & pareillement sœur de *Marguerite de Wignacourt*, femme, en secondes noces, de *Pierre de Bonnières*, Seigneur de Souastres, Chevalier, & aussi sœur de *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Berlettes, marié à *Ifabeau de Pronville*: elle avoit pour 10^e aïeule *Charlotte de la Vieville*, mariée à Messire *Huon de Wignacourt*, Seigneur dudit lieu, lesquels vivoient en 1209. Elle étoit aïeule d'*Alof* & bis-aïeul d'*Adrien de Wignacourt*, tous deux Grands-Maitres de Malte, & d'elle viennent les alliances avec la Maison Royale de Bourbon, celles de *Montmorency*, *Mailly*, *la Porte*, *des Princes de Ligne*, *Barbançon*, *Créqui*, *Croy*, *Tencques*, *Saveuse*, *Nédonchel*, *Courcol*, *Poix*, *Dubois*, *Drucat*, *Beaudrelieues*, *le Vasseur*, *Andenfort*, *Deps*, *Villesbrulin*, *Beauvais*, *Berghes*, *Villiers-de-l'Isle-Adam*, *Lannoy*, *Luxembourg-Bournel*, *Saint-Omer*, *Beaufort*, *Bellestac*, *Noailles*, *Bours*, *Croix*, *Coupinoy*, *du Chastel*, *Froiffes*, *Fiennes*, *Grincourt*, *Gouffier*, *Gallo-Salomanca*, *Houchin*, *Hornes*, *Hoston*, *Licques*, *Maizières*, *Morel*, *Ostrel*, *Paille*, *Renersé*, *Sars*, *Tige*, *la Viewille*, *Villersbrulin*, &c. &c.

De son mariage est issu :

WAAST, qui suit ; & d'autres enfans, dont on ignore la destinée.

IX. Noble homme WAST, ou WAAST DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Méricourt, qui écarteloit ses armes de celles de *Wignacourt*, ayant pour supports deux licornes d'argent, pour cimier un croissant d'argent, &c., fut premièrement homme d'armes de M. de *Moyencourt*, puis Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes des anciennes Ordonnances, mourut des blessures reçues au siège de Saint-Pol en

Artois, & voulut être inhumé en l'Eglise des Noncs de Saint-Michel de Doulens en Picardie, en la sépulture de Demoiselle MARIE DE WIGNACOURT, sa mère, où se voit son épitaphe. Il fit son testament devant *Adrien Morel*, Notaire à Doulens, le 25 Août 1537. Il avoit été marié à Noble Demoiselle *Marie du Molinet*, qui porte: *d'argent, à trois anneaux, ou fers de moulin de sable*, & qui fut son héritière, fille de N... du *Molinet*, Seigneur d'Archicourt, lequel étoit frère de *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & elle étoit sœur de *Jean du Molinet*, Seigneur d'Archicourt, Ecuyer, homme d'armes, qui succéda à WAST, son beau-frère, dans la commission de Capitaine, comme il le demanda par son testament. Elle étoit aussi cousine ou nièce de *Marie du Molinet*, femme de *Jean Cauchon*, Seigneur de Dugny, laquelle avoit pour sœur *Marie du Molinet*, mariée à *Jacques Cauchon*, Seigneur de Vernezay & de Dugny, Vicomte de Louvois, & d'elle viennent les alliances avec les Maisons de *Duval*, *de la Croix*, *d'Orléans-Rothelin*, *la Malmaison*, *Plancy*, *Aigret*, *Chery*, *l'Archer*, *Monceaux*, *Potier de Gesvres*, *Seiglières*, *Montmorency*, &c.

De ce mariage est venu FRANÇOIS, qui suit :

X. Noble FRANÇOIS WAROQUIER, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, premièrement, homme d'armes d'une Compagnie d'Ordonnances, puis Commissaire ordinaire des Guerres & de l'Artillerie de France, sous les ROIS FRANÇOIS 1^{er} & HENRI II, dès l'an 1543, mourut de fièvre chaude, ou maladie d'armée, lorsqu'il venoit pour se rendre en Cour, & fut inhumé au Prieuré de Saint-Nicolas d'Arcy, près Senlis, le 24 Aout 1554, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe.

Il fut marié, par contrat passé devant *Isaac Cagnier* & *Florent Cleret*, Notaires royaux en la Prévôté & Chatellenie de Compiègne, le 9 Octobre 1532, à Noble Demoiselle *Anne Thibault de Sery*, qui porte: *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable*, fille de Noble *Laurent Thibault*, Ecuyer, Seigneur de Sery ou Cery & de Beaurain en Valois, Lieutenant-Général à Compiègne, & de Noble Demoiselle *Marie Morel*, dont les armes sont: *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois quintes-*

feuilles de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon de six pointes d'or.

Les parens qui ont signé pour le Sieur DE WAROQUIER, sont Messire *Charles*, Seigneur de Wignacourt & de Dourton; Messire *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Berlettes; Messire *Pierre Courcol*, Seigneur de Vaillancourt, Sieur Doney, Messire *Louis de Créquy*, Seigneur de Vriolant, tous cousins du côté de *Marie de Wignacourt*, leur bifaïeule paternelle, & de Noble homme Messire *Gervais du Molinet*, Conseiller & Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, de *Jean du Molinet*, Ecuyer, Seigneur de la Pillardière; *Louis du Molinet*, Sieur d'Arcicourt, cousins maternels.

Les parens qui ont signé pour la Demoiselle sont Messire *Nicolas Thibault*, Ecuyer, Conseiller du Roi en la Cour du Parlement, cousin-germain du père; Messire *Nicolas Thibault*, Ecuyer, frère; Noble *Etienne Morel*, Seigneur de Dombernaud, cousin maternel, & Demoiselle *Anne Thibault Danton*.

Demoiselle *Anne Thibault* obtint une commission des Commissaires établis par le Roi en la Chambre du Trésor au Palais à Paris, pour faire commandement aux Elus de Compiègne & Greffiers de l'Élection, de lui délivrer à elle veuve DE WAROQUIER, les acquêts par elle produits sur les comptes par elle rendus devant lesdits Elus, le 9 Juin 1556.

L'on voit encore, par un extrait des registres des Commissaires ordonnés par le Roi, pour juger en dernier ressort en la Chambre du Trésor au Palais de Paris, &c., que les Commissaires ont renvoyé devant Sa Majesté *Pierre Coffin*, *Gilles Poultier* & *Feron de Bassin*, pour leur être pourvû, ainsi que de raison en faveur de ladite veuve de Waroquier, à l'effet de représenter les pièces par lesquelles il paroît être dû la somme de 137 liv. 6 s. 11 den. audit FRANÇOIS DE WAROQUIER, pour avances concernant la levée des chevaux & charriots. D'elle viennent les alliances avec les Maisons de *Vé*, *l'Esferivain*, *la Cavelle*, *le Fufelier*, *Deschamps*, dit *Morel*, *Garges*, *Kerromp*, *Pochon*, de *Guenins*, *Rouhault de Gamaches*, *Montmorency*, *Thury*, *Longueil*, *Villiers de Marchecreux*, *Chaulny*, *Laval*, *Roquetun-la-Tour*, *Briçonnet*, *Besaçon*, *Antonis*, du *Molinet*, *Monceaux*, *Potier de Gefyres*, &c.

De ce mariage est issu FRANÇOIS, qui suit :

XI. Noble homme FRANÇOIS DE WAROQUIER, ou VAROQUIER II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt & de Combles, fut sous la tutèle de sa mère, après la mort de son père. Il renonça à la succession des biens de son père, le 31 Octobre 1564, (ce fut lui qui le premier vint habiter Paris). Il fut Secrétaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par Brevet donné à Saint-Romain le 1^{er} Août 1569; Secrétaire par provision, les Lettres données, le 13 Décembre 1577, en considération des négociations importantes, qu'il avoit reçues, pour laquelle charge il prêta ferment entre les mains de M. *Martin de Beaune*, Abbé de Coulons, Chancelier de la Reine, le 19 Janvier 1578. C'est de lui que parle Mézeray, en son *Histoire de France*, tome III, pag. 538 & suiv. de laquelle est extrait ce qui suit. C'est sur l'année 1685, lors de l'entreprise du Duc d'Anjou sur Anvers, où tout le monde fait qu'il perdit la confiance des siens, & y ruina ses affaires, ainsi qu'il est rapporté dans les annales de la ville de Malines, où l'on trouve l'ambassade du sieur DE WAROQUIER.

D'autre part, cette nouvelle étant venue en France, la Reine Mère, véritablement touchée de la honte de son fils, dont elle étoit cause en partie, lui envoya, pour le consoler & le servir en ce désespoir, FRANÇOIS DE WAROQUIER DE MÉRICOURT, son Secrétaire, dont elle avoit éprouvé l'adresse & la capacité en ses plus épineuses affaires, lui donnant ordre d'aller par après vers les Etats, & d'essayer, en communiquant privement avec les principaux, d'adoucir les aigreurs & de pallier la faute; car, comme il étoit originaire d'une ancienne Maison de ce Pays-là, & qu'il y avoit des particulières habitudes, elle voyoit qu'il y seroit reçu avec moins de défiance, & plus favorablement écouté qu'un autre.

Il fut marié deux fois, 1^o par contrat passé en l'Hôtel de Messire *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, l'acte reçu par *Gohier* & *Mahués*, Notaires à Paris, le 6 Août 1564, à Noble Demoiselle *Claude Pinon* (qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin, de même écartelé au 2 d'azur au chevron d'or, chargé de trois quintes-feuilles de gueules, accompagné en chef de*

deux étoiles d'or & en pointe d'une tête licorne d'argent, qui est de *Hierosme au 3 d'or à la bande d'azur, chargé de trois chandeliers d'or*, qui est de *Canlers*), née le 15 Octobre 1540, filleule de M. de *Longueil*, Avocat au Parlement, & de Demoiselles *Boucher & Godefroy*, fille de Messire *Simon Pinon*, Ecuyer, Seigneur de *Bardillon*, Conseiller, & de Demoiselle *Anne Hierosme*.

Les parens qui ont signé pour le Sieur DE *WAROQUIER* sont Noble *Anne Duval*, cousine par son mari, Messire *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général, &c., & Messire *Robert du Molinet*, ses cousins, &c.

Ont signé pour la Demoiselle, Noble homme *Raoulin le Boulanger*, Ecuyer, oncle par sa femme; Demoiselle *Geneviève Guiberteau*, tante par son mari; Demoiselle *Charlotte Charmolue*, cousine par son mari.

Claude Pinon étoit sœur de *Jean Pinon*, Conseiller-Auditeur des Comptes, marié à Demoiselle *Marie Bourdereuil*, fille d'*Ambroise Bourdereuil* & de *Marguerite du Verdier*, & cousine-germaine de Messire *Jacques Pinon*, Sieur de *Doncy* & de *Vitry*, &c., décédé Doyen des Conseillers du Parlement, & Conseiller d'Etat, en 1641, âgé de 76 ans, illustre par sa piété comme par sa science, après avoir épousé *Jeanne le Peutre*, & petite-nièce de Messire *Laurent Pinon*, Evêque d'*Auxerre*, en 1434. Elle donne aux *WAROQUIER* les alliances avec les Maisons de *Canlers*, *Fortetgalard de Pointville*, *Arnaud*, *le Bret*, *Cardaillac-la-Chapelle*, *Chevalier*, *Damas d'Anlezjy*, *Maffol*, *le Roux*, *Macquart*, *Marion-Druy*, *Montmorency-Thouy*, *Ricouart-d'Hérouville*, *Charpentier*, *Piedesfer*, *Machault*, *le Noir*, *Marny*, *Hobier*, *Biet de Maubranche*, *Balzac d'Antraigues*, *du Val-Fontenay*, *Loménie de la Ville-aux-Clercs*, *Pluvinel*, *Montescot*, *le Maisfre*, *Dudivé*, *Guiberteau*, *Corail de Rouville*, *Creil*, *Cuigy*, *d'Orginal*, *Picot*, *Aligre*, &c.

FRANÇOIS DE WAROQUIER, veuf de *Claude Pinon*, décédée le 26 Février 1573, conclut l'inventaire de son épouse le 13 Janvier 1581; il passa un contrat le 1^{er} Mai 1584, devant *Barin*, & son confrère, Notaires, à Paris, il passa un contrat de constitution de rente devant *Bergeron*. & son confrère, Notaires à Paris, le 1^{er} Mars 1586; passa un 3^e contrat chez les mêmes le 12 Août 1586; il assista au

contrat de mariage de *Jean Pinon*, son beau-frère, l'acte reçu par *Herbain & le Normant*, Notaires, le 13 Décembre 1587. Il épousa, en secondes noces, le 11 Décembre 1580, Dame *Marguerite Chapellier*, dont les armes sont: *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois roses d'argent, & accompagné de trois fleurs d'aube-foin d'azur*, tante paternelle de Madame la première Chancelière d'*Aligre*, & pareillement grande-tante du Chancelier d'*Aligre*, dernier décédé, & aussi grande-tante de Madame la Chancelière *le Tellier*, mère de M. le Marquis de *Louvois*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il est décédé le 15 Octobre 1618, & a été inhumé en la sépulture de *Claude Pinon*, son épouse, en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, où se voit son épitaphe, & *Marguerite Chapellier* est décédée le 22 Janvier 1610, a été inhumée en la sépulture de MM. de *Saint-Cyr*, ses ancêtres, au cimetière des Saints-Innocents, près la Chapelle d'*Orgemont*.

Du premier mariage sont issus :

RENÉ, qui suit ;

ET *AUGUSTIN DE WAROQUIER*, Ecuyer, Seigneur de *Comble*, né le 15 Juillet 1567, filleul de Messire *Georges d'Anets*, Auditeur en la Chambre des Comptes, son cousin, & de Messire *Jean Pinon*, son oncle, & de Noble Demoiselle *Charlotte Charmolue*, sa cousine, décédée sans alliance le 27 Octobre 1596, âgé de 29 ans, & inhumé au Cimetière des Saints-Innocents, en la sépulture de MM. *Pinon*, ses ancêtres.

XII. Noble *RENÉ*, OU *REYNE DE WAROQUIER*, Ecuyer, Seigneur de *Combles*, né le 19 Novembre 1565, filleul de Messire *Reyne de Canlers*, & de *Claude Gilles*, Conseillers du Roi, & Auditeurs en la Chambre des Comptes, ses cousins, & Demoiselle *Anne Duval*, sa cousine. Il fut d'abord destiné à l'état Ecclésiastique, comme on le voit dans les Lettres données par M. de *Gondy*, Evêque de Paris, du 4 Février 1573, mis sous la tutèle de son père, ayant pour curateur Messire *Jean Pinon*, son oncle, par acte dressé le 15 Décembre 1580, par Messire *Jacques Pouffeny*, Conseiller du Roi au Châtelet de Paris, successivement hommed'armes de la Compagnie de M. le Duc d'*Angoulême*, s'est trouvé, en cette qualité au siège d'*Amiens*, comme il appert par son certificat de service du 1^{er} Avril 1620, puis Conseiller du Roi &

Payeur des gages de MM. de la Cour des Aides, après Messire *Jacques du Vivier*, par contrat passé devant *Hogier & Chapelain*, Notaires, le 22 Septembre 1607, puis retenu Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, par Brevet donné à Paris par M. de *Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, le 30 Septembre 1612; il transigea avec les héritiers de Messire *Robert Allaire*, oncle de sa femme par contrat passé devant *Nourry & Perrier*, Notaires, le 17 Mai 1618, il passa un autre contrat devant *Mahieu*, & son Confrère, le 3 Mars 1618; il reçut un exploit, conjointement avec Demoiselle *Marie Bourdereuil*, veuve de *Jean Pinon*, à lui donné par *Mangrand*, huissier, le 7 Novembre 1622; il fit un contrat de constitution de rentes sur les Gabelles, le 17 Novembre 1621, &c., fut marié (par contrat passé devant *Mahieu*, & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 21 Décembre 1607, célébré à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, le 27 Janvier 1608), à Noble Demoiselle *Françoise Hardy*, qui porte: *d'azur, au lion d'or, armé & compassé de gueules*, fille de Messire *Claude Hardy*, Ecuyer, Sieur de Lestourville, Conseiller au Châtelet de Paris & de Noble Demoiselle *Marguerite Allaire*, dont les armes sont: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois papillons d'argent*, celle-ci leur de *Robert Allaire*, Conseiller d'Etat, & fille de *N... Laisné de Bruyères*.

Françoise Hardy avoit pour troisième aïeule, *Simone Chartier*, fille de *Jean Chartier*, Sieur de Donton & de Rochefort, issu d'*Alain Chartier*, qui épousa *Siphène le Maire* (Voy. LE MAIRE), mariée à *Marc Hardy*, Sieur d'Auteville; pour bis-aïeule *Siméone David*, de *Saint-Pélavi*, mariée à *Pierre Hardy*, Ecuyer, Sieur d'Auteville; pour aïeule *Jeanne Chaffinat*, mariée à *Etienne Hardy*, Ecuyer, Sieur d'Auteville, & pour sœurs: 1^o *Marie Hardy*, femme de *Michel le Vayer*, Conseiller au Châtelet; 2^o *Anne Hardy*, femme de *Claude le Chapelier*, Seigneur de Saint-Cyr; 3^o *Claude Hardy*, femme de *Jacques Bouvilliers*, & pour frère, *Sebastien Hardy*, Ecuyer, Seigneur de Lestourville & de la Tabaise, Conseiller & Receveur des Tailles du Mans, marié à Demoiselle *Marie Belot-Despontis*; elle étoit cousine germaine de *Claude Hardy*, Ecuyer, Grand-Audencier de France & Mai-

tre des Comptes, marié à Demoiselle *Sufanne Picot*, & elle donne aux *Waroquier* les alliances avec les Maisons de *Molé*, *Montholon*, *Bruslart*, *Bourdin*, *Brouffes*, d'*Oviat*, *Velbert*, *Hardy*, *la Trouffe*, *le Noir*, *Boisberpin*, *Bailleul*, *la Pallu*, *Mauroy*, *Guiberteau*, *Potier de Novion*, *Nandor*, *Portehors*, *Pingré*, *le Fèvre*, *le Boffu*, *Goulon*, *Belot*, *le Breton*, &c.

RENÉ DE WAROQUIER est décédé le 23 Juillet 1627, & son épouse le 1^{er} Mars 1637, âgés tous deux de 62 ans: ils sont inhumés à Saint-Nicolas-des-Champs, où sont leurs épitaphes, & de leur mariage est issu FRANÇOIS, qui suit.

XIII. Messire FRANÇOIS DE WAROQUIER, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, né & baptisé en la Paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 7 Avril 1612, filleul de Messire FRANÇOIS DE WAROQUIER, son grand-père & de Demoiselle *Anne Pingré*, sa tante, lequel a été successivement Conseiller du Roi, Trésorier de France, Général des Finances, Grand-Voyer, en la Généralité de Paris, le 6 Mai 1636, dont il a prêté serment entre les mains de M. le Chancelier de France, le 9 dudit mois, reçu en la Chambre des Comptes, le 19 Juin, & au Bureau des Finances, le 30 Juin de la même année, nommé Commissaire pour le Roi pour juger les malversations à la levée de l'emprunt, en vertu d'Arrêt des Lettres-Patentes de l'année 1636; Commissaire Général pour les subsistances en 1639, Commissaire pour le Roi pour l'exécution de la déclaration de Sa Majesté portant révocation des Annoblis, Exempts, Privilégiés & Commenceaux en la Généralité de Paris, en 1641; nommé Chevalier de l'un des Ordres du Roi, le 6 Janvier 1643, comme nous l'avons dit ci-dessus (col. 192), reçu après ses preuves de noblesse, & après avoir fait le serment accoutumé le 21 Octobre 1643; Commissaire avec M. de *Montescot*, Intendant de Justice en la Généralité de Paris, pour régler la conduite des Troupes, & distribuer les étapes en ladite Généralité, le 10 Avril 1644, par provisions de Lettres signées Louis, & plus bas *le Tellier*, & scellées; il a obtenu des Lettres en forme de confirmation de noblesse, au mois de Mai 1647, registrées au Bureau des Finances le 9 Décembre 1649, visées en la Cour des Aides le 13 Octobre 1649, & depuis paraphées d'*Hogier*; nommé Maître

d'Hôtel ordinaire du Roi, par provision de Lettres du 12 Août 1649, signées Louis, & plus bas par la *Reine régente*, sa mère; pour laquelle place il prêta serment entre les mains de Monseigneur le Prince de Condé, Grand-Maître de France, le 22 dudit mois; nommé Commissaire pour la seconde fois, pour le règlement des troupes avec pouvoir de nommer les Capitaines & Lieutenans dans les Régimens, par Lettres données le 16 Janvier 1651, signées Louis, & plus bas *le Tellier*; Commissaire, pour la troisième fois, en 1653, puis Conseiller d'Etat, en 1656, en considération des services, qu'il avoit rendus à Sa Majesté & au Roi Louis XIII, particulièrement près les Provinces d'Italie, dès l'année 1634, maintenu par ordre du Roi, en la charge de Conseiller-Trésorier de France, par Lettres d'honneur données par Sa Majesté le 3 Avril 1656, régistrées au Bureau des Finances, & depuis paraphées d'*Hoziér*; confirmé en sa noblesse & dignité de Chevalier de Saint-Michel, par M. *de Sourdis*, le 25 Novembre 1663, lors de la première suppression des Chevaliers; confirmé, pour la seconde fois, en ladite dignité, le 28 Avril 1665, par Lettres signées Louis, & plus bas *le Tellier*, & depuis paraphées d'*Hoziér*; confirmé, pour la troisième fois, en 1666, & alors les chevaliers furent réduits à 50; reçu Président au Bureau des Finances, le 14 Juin 1667, puis premier Président audit Bureau.

Il fut marié (par contrat passé devant *Pierre Ficffé* & *Guillaume Duchefne*, Notaires à Paris, le 18 Janvier 1647) à Noble Demoiselle *Marie Phelippe de Billy*, qui porte: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives couplés & liés ensemble de sinople au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, écartelé d'un vairé d'argent & d'azur, à trois faces de gueules, sur le tout de gueules à la croix dentelée d'argent*, fille de Messire *Vincent Phelippe*, Ecuier, Seigneur de Billy & de Bonainville, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs en sa Chambre des Comptes, & de Dame *Marie le Clerc*, dont les armes sont: *de gueules à trois molettes d'or, posées 2 & 1, à la bordure engrêlée d'argent*.

Les parens qui ont signé pour le Sieur DE WAROQUIER sont Messire *Charles Pinon*, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Conseiller

du Roi, en ses Conseils, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, cousin paternel; Messire *Pierre Pinon*, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Trésorier Général de France à Paris, cousin paternel, Messire *Etienne Macquart*, Ecuier, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, cousin paternel; Messire *Claude Hardy*, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, cousin-germain maternel; Messire *Sébastien Hardy*, Ecuier, Sieur de la Croix-de-Pierre, en Vendômois, Conseiller de Sa Majesté & Trésorier de France à Paris, cousin-germain maternel; Noble homme *Regnault de Mauroy*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & Auditeur en sa Chambre des Comptes, cousin maternel, & parent de la Demoiselle, pour laquelle ont signé *Vincent Phelippe*, Ecuier, Sieur de Longeau, frère; Messire *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vattetot & de Torfy, &c., Conseiller de Sa Majesté, & Président en sa Cour de Parlement, cousin paternel; Messire *Nicolas de Tudert*, Abbé de Saint-Georges-sur-Loire, Doyen de l'Eglise de Paris, & Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Grand-Chambre du Parlement; Messire *Jean Phelippe*, Ecuier, Conseiller de Sa Majesté, & Trésorier des Gardes-du-Corps, oncle paternel; Noble homme *Jacques de Montrouge*, Sieur de Courgousson, ancien Echevin de Paris, grand-oncle maternel; Messire *Julien le Bret*, Seigneur de Mesnil, oncle paternel; Noble homme *Philippe de Parades*, Conseiller de Sa Majesté, & Contrôleur des Gages du Parlement, oncle paternel; Noble homme *Louis de la Vergne*, Conseiller de Sa Majesté, & Trésorier des Gardes-du-Corps, oncle paternel; Messire *Marc le Boulanger*, Chevalier, Seigneur de Vervins, Quincampoix, &c., Conseiller de Sa Majesté, en ses Conseils, premier Président en la quatrième Chambre des Enquêtes, & Prévôt des Marchands de cette ville, cousin paternel; Messire *Pierre de Hodicq*, aussi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & premier Président en la cinquième Chambre des Enquêtes, cousin maternel, *Antoine Ollains*, Ecuier, Seigneur de la Ferrière, cousin-germain paternel, Noble homme Messire *Pierre Abelly*, Avocat au Parlement, cousin paternel, &c., & d'elle

viennent les alliances avec les Maisons de *Compain, Sapin, Cardon Anglure, Marentin, Torger, Ferraryc, le Comte, Saint-Simon, Maillebois, Sève, Vion, Noau, Brou, Duvivier, Biet, Lottin, &c.*

FRANÇOIS DE WAROQUIER est décédé en Décembre 1699, âgé de 89 ans 5 mois 3 jours, & a été inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, en la sépulture de *Marie Phelippe*, décédée le 8 Janvier 1663, où se voient leurs épitaphes, laissant de son mariage :

1. LAURENCE ;
2. LOUIS, dont on parlera ;
3. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui a continué la postérité ;
4. DENISE, née le 17 Octobre 1654, décédée jeune ;
5. VINCENT, né le 27 Octobre 1643, décédé jeune ;
6. MARIE-CAMILLE, née le 14 Avril 1646, décédée jeune ;
7. HENRIETTE-MARIE, née le 10 Septembre 1647, décédée jeune ;
8. CLAUDE, né le 14 Octobre 1648, décédé jeune ;
9. FRANÇOIS-JULIEN, né le 26 Janvier 1650, décédé jeune ;
10. JEAN-FRANÇOIS, décédé jeune ;
11. MARIE-FRANÇOISE, décédée jeune ;
12. MARIE DE WAROQUIER, Religieuse Urfuline au Couvent d'Argenteuil, le 6 Novembre 1680.

XIV. FRANÇOIS-AUGUSTE DE WAROQUIER, 1^{er} du nom, Chevalier, né le 31 Juillet, & baptisé le 4 Août 1658, en la Paroisse Saint-Louis-en l'Isle-Notre-Dame, à Paris, filleul de Messire *Etienne Macquart*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, son cousin paternel, & de Dame *Claude Peroult*, sa cousine germaine à cause de M. de *Noau*, son mari ; il a été successivement Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Arnolfiny, le 2 Novembre 1677 ; puis Cornette dudit Régiment, par Brevet donné à Versailles, le 10 Mars 1684 ; Lieutenant réformé de Cavalerie, entretenu par Sa Majesté, par Ordonnance donnée à Fontainebleau, le 15 Novembre 1684 ; Lieutenant de la Compagnie de *Durollet*, en 1689 ; Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de *Jouve*, par Brevet donné à Versailles, le 4 Janvier 1690, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de la Reine, en 1690, & Capitaine-Lieutenant dudit Régiment.

Tome I.

FRANÇOIS-AUGUSTE a transplanté sa famille à Saint-Affrique en Rouergue, où il s'est marié à Noble Demoiselle *Susanne de Galtier, de Montagnol*, qui porte de gueules à trois rochers, d'échiquier d'or à la bordure crénelée de six pièces de même, fille de Noble *Pierre de Galtier*, Seigneur de Montagnol, Conseiller du Roi & Juge de Saint-Affrique, & de Dame *Madeleine de Gallot*, dont les armes sont : d'or, au léopard couronné d'azur, par contrat passé devant *Antoine Rames*, Notaire à Saint-Affrique, le 11 Mai 1692, célébré en l'Eglise paroissiale, le 12 Mai 1693.

Susanne de Galtier étoit sœur de *Gédéon de Galtier*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Castelnau ; elle avoit pour grand-oncle maternel Messire *Isaac Hébert*, Evêque & Comte de Vabres, & pour bis-aïeule paternelle Noble *Jeanne de Maillac de Vergnes de la Motte*, laquelle étoit très-proche parente de la Maison d'*Arpajon*, elle donne aux *Waroquier* les alliances avec les Maisons de *Roquefeuil, la Salle, la Roquemeurel-Saugnac, Sédage, Comeiras, Gessac, Duteil, Puifages, Rocozel-Fleury, Coulot, Gola-trave, Alagrin, Rudelles, la Panouse, Noailles, etc.*

FRANÇOIS-AUGUSTE transigea avec son père, conjointement avec son frère, le 20 Avril 1693, l'acte reçu par *Mouneral & Coullon*, Notaires à Paris ; il fut maintenu dans sa noblesse par M. *Sausan*, Intendant à Montauban, le 20 Mars 1697 ; ses armes registrées le 16 Juin 1700 ; il renonça, conjointement avec son frère & sa sœur, à la succession de défunt son père, constituant son Procureur à cet effet M^e *François Pillos*, Procureur au Châtelet, l'acte reçu par *Torinon & Vast*, Notaires à Paris ; il partagea les biens de son père avec son frère & sa sœur, par acte reçu par *Raymond*, Notaire à Paris ; il fut maintenu dans sa Noblesse, conjointement avec son frère, par MM. les Commissaires-Généraux, les Lettres données à Paris, le 8 Juillet 1706 ; il est décédé, le 21 Décembre 1736, âgé de 78 ans, inhumé en l'Eglise de Saint-Affrique, en la sépulture de Demoiselle *Susanne de Galtier*, son épouse, décédée le 4 Décembre 1728, laissant pour enfans :

1. LOUIS, Ecuyer, décédé sans alliance, le 19 Mai 1756, âgé de 50 ans ;
2. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit ;
3. JEAN-BATISTE, qui suivra.

N

XV. Noble & puissant Seigneur Messire FRANÇOIS-AUGUSTE DE WAROQUIER, II^e du nom, Chevalier, Sieur de Méricourt, &c., né le 26 Février, & baptemisé le 3 Mars 1708, audit Saint-Affrique, filleul de Noble François de Galtier, son oncle; & de noble Demoiselle Madeleine de Waroquier, sa sœur. Il a été d'abord destiné à l'état Ecclésiastique dès l'âge de sept ans; pourvu d'un Canonice de ladite ville, à l'âge de treize ans; puis il a servi successivement en qualité de Cadet dans le Régiment de Puisieux, Cavalerie, en 1728; il a fait en cette qualité toutes les campagnes d'Allemagne; il a été grièvement blessé au siège de Philisbourg; puis fait Sous-Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Rodès; successivement Lieutenant dudit Bataillon, en 1743; puis Aide-Major au Bataillon de Cahors, en 1744; Major d'Infanterie, comme il appert par un acte de constitution en faveur de Louis-Charles, son fils; l'acte reçu par François Crebassa, Notaire Royal à Saint-Affrique, le 28 Juillet 1781; il a suivi en ces qualités toutes les campagnes de ce tems-là; puis il a été réformé, en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, & s'est marié (par contrat passé le 12 Mars 1749, contrôlé, le 12 Mai 1763, chez Crebassa, Notaire à Saint-Affrique, le 27 Mars 1749) à Dame Elisabeth de Floris, qui porte: *d'or, au lion de sable armé, & lampassé de gueules à une guirlande de fleurs pour bordure*, fille de Messire Pierre Lafleur, dit de Floris, Ecuyer, Seigneur de la Caselle & du Pujols, &c., ancien Lieutenant au Régiment de Tiraqueau, auparavant Sous-Lieutenant en celui de Froulay, lequel, après avoir quitté le service, s'est fait recevoir Avocat en Parlement & de Dame d'Elisabeth d'Albignac de Ferrières-d'Arre, qui porte: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, au chef de même*; celle-ci fille de Noble Gabriel d'Albignac, Ecuyer, Seigneur de Ferrières, Baron d'Arre, Capitaine au Régiment de Rouergue, & sœur de noble Gabriel d'Albignac, &c., marié à Dame Madeleine de Chaplain de Bèdes.

Elisabeth de Floris donne aux Waroquier les alliances avec les Maisons de Lacam, Foubesse, Massals, dont aujourd'hui un Comte de Brioude, de Veisères, Fabrègues, Dupuy-Montbrun-Mommejan, Solages, Rocozel-Fleury, Ginesfous, Duclaux, Montvailant, Beauvoir, Caladou, Belcastel, Lau-

zières, d'Alboj-Montrozier, Raymond Arnal, &c.

De ce mariage font issus :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS-CHARLES, qui suivra;
3. Noble Demoiselle PONCE-LAURENCE DE WAROQUIER de Méricourt, née le 22 Octobre 1752, baptemisée le 26 dudit mois, filleule de Messire Pons de Fleury, Marquis de Rocozel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-Croix, Commandeur & Officier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commandant & Gouverneur du Roussillon, & de Mont-Louis, son parent paternel & maternel, & de Dame Laurence Treton de Ravière, sa cousine;
4. Noble Demoiselle ELISABETH-SUSANNE-URSULE DE WAROQUIER de Méricourt, dite Mademoiselle de Baldaffé, née le 29 Mai, baptemisée le 31 dudit mois 1756, audit Saint-Affrique;
5. Noble JEAN-FRANÇOIS DE WAROQUIER, dit le Chevalier de Combles, né le 1^{er} Novembre 1760, décédé jeune, &c.

XVI. Noble & puissant Seigneur Messire PIERRE-FRANÇOIS DE WAROQUIER, Sieur de Méricourt, dit le MARQUIS DE WAROQUIER, né le 27 Juillet, baptemisé le 29 dudit mois, 1750, filleul de Noble Demoiselle Anne d'Albignac de Ferrières-d'Arre de Roquairol, sa grand'tante, Chevalier-Léger de la Garde ordinaire du Roi, en 1765, après avoir fait ses preuves de noblesse; arrivé au Grade de Capitaine de Cavalerie, en 1780, il a subi la réforme que le Roi a faite de sa Maison, le 15 Décembre 1775, avec 210 liv. de pension, par Brevet donné à Versailles, le 1^{er} Janvier 1779, signé Louis, & plus bas, Gravier de Vergennes, en attendant son remplacement, &c.

XVI. Noble & puissant Seigneur Messire LOUIS-CHARLES DE WAROQUIER, Chevalier, Sieur de Méricourt & de Combles, dit le Comte DE WAROQUIER, né le 20 Juin 1757, a fait ses preuves pour être admis dans les Troupes de Sa Majesté, par devant M. Chérin, & depuis preuve de trois cens ans de noblesse, pour être reçu Ecuyer de main du Roi par devant M. d'Hoziar.

BRANCHE

des Seigneurs DE SAINT-AFFRIQUE.

XV. Noble & puissant Seigneur Messire JEAN-BATISTE DE WAROQUIER, Seigneur & Gouverneur pour le Roi de la ville de Saint-

Affrique, où il est né le 17 Octobre 1713 ; a servi successivement dans la Cavalerie en qualité de Cadet ; puis il est entré dans les Gardes-du-Corps, Compagnie de *Villeroz* ; arrivé au grade de Capitaine de Cavalerie, en 1764 ; fait Chevalier de Saint-Louis, en 1766 ; il s'est marié en 17... à Demoiselle *Catherine de Galtier de Montagnol du Terrier*, sa cousine germaine, décédée en 1776, laissant pour enfans :

1. JEAN-BATISTE-BARTHÉLEMY, qui suit ;
2. FRANÇOIS-AUGUSTE-GÉDÉON, dit le Chevalier de WAROQUIER ;
3. JEAN-LOUIS, dit l'Abbé de WAROQUIER ;
4. CATHERINE-LAURENCE, élevée à Saint-Cyr, & mariée à Noble *Amans-Charles, de Vigouroux*, Ecuyer, Seigneur de Barry, & Baron d'Avieu ;
5. CATHERINE, dite Mademoiselle de *Fontenay* ;
6. FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr ;
7. SUSANNE-LAURENCE, dite Mademoiselle de *la Motte* ;
8. Et LOUISE-GENEVÈVE de WAROQUIER.

XVI. Noble & puissant Seigneur Messire JEAN-BATISTE-BARTHÉLEMY de WAROQUIER, Chevalier né le 14 Mars 1754, élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare au sortir de l'École, Cheval-Léger de la Garde du Roi, en 1771 ; Ecuyer de main du Roi, après avoir fait preuve de trois cens ans de noblesse à la place de M. le Comte de *Stuart* ; reçu après avoir prêté serment entre les mains de Monseigneur le Prince de *Condé* en 1780.

Enfans du treizième degré.

XIV. Noble LOUIS de WAROQUIER, Sieur de *Méricourt*, né & bapbé en l'Eglise Royale de Saint-Paul à Paris, le 9 Janvier 1645, filleul de Messire *Louis de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Soisy, Conseiller du Roi en la Cour du Parlement, alors Président-à-Mortier, en survivance de son père, cousin de la mère du bapbé, & de Dame *Marie le Clerc*, sa grand-mère. Il a été successivement Page de la Chambre de M. le Duc de *Guise*, puis deux ans Cadet au Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de *Pradel* ; Enseigne au Régiment de Sully, dit *Castelneau*, le 6 Janvier 1666 ; Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment des *Vaisseaux* du Roi ; puis Capitaine audit Régiment, après la bataille de Senef, par la démission de M. de *Cramand*,

par Ordonnance du Roi, donnée à Versailles, le 6 Septembre 1674 ; puis Capitaine des Chevaux-Légers, décédé, sans avoir été marié.

XIV. Noble Demoiselle LAURENCE de WAROQUIER (fille de FRANÇOIS & de MARIE-PHILIPPE), née le 9 Juillet 1653, bapbée en la Paroisse de Saint-Louis-en-l'Isle-Notre-Dame de Paris, le 19 Janvier 1654, filleule de Madame *Laurence de Clermont*, veuve du dernier Connétable de *Montmorency*, sa cousine, & de M. le Marquis de *Wignacourt*, dit *Alof de Wignacourt*, frère d'*Adrien*, Grand-Maitre de Malte, ses cousins paternels. Elle a été mariée (par contrat passé devant *Gallois & Boufret*, Notaires à Paris, le 25 Octobre 1682) à Messire *Charles Treton*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides, dont les armes sont : *d'azur, à trois étoiles à cinq pointes d'argent posées 2 & 1* (Voy. *Armorial général*, coté Paris, pag. 612) fils de Messire *Marc Treton*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de Dame *Françoise Cordier*.

Les parens qui ont assisté pour la Demoiselle, sont Demoiselle DENISE-ANGÉLIQUE de WAROQUIER, sœur, Messire JEAN-JULIEN-PHILIPPE de BILLY, Conseiller du Roi en la Cour du Parlement, première Chambre des Enquêtes, oncle maternel ; dame *Madeleine de Ferrary*, tante ; haut & puissant Seigneur Messire *Nicolas Potier*, Chevalier, Seigneur de Novion, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président en la Cour du Parlement, parent paternel ; haut & puissant Seigneur Messire *Louis de Bailleul*, Chevalier, Marquis de Château-Gontier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président à Mortier en ladite Cour, cousin maternel, à cause de Dame *Marie Habert*, son aïeule, haut & puissant Seigneur Messire *Jean de Longueil*, Chevalier, Marquis de Mailons, aussi Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président à Mortier audit Parlement, cousin paternel ; haut & puissant Seigneur Messire *Nicolas le Camus*, Chevalier, Seigneur de la Grange, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président en la Cour des Aides, cousin paternel, à cause de Dame *Marie de la Barre*, sa mère, haut & puissant Seigneur Messire *François d'Argouges*, Chevalier, Marquis du Plellis-Patté, Conseiller d'Etat ordi-

naire & ci-devant premier Président au Parlement de Bretagne, cousin maternel; Messire *Pierre-Janvier du Maineblanc*, Chevalier, Vicomte de Bois-Herpin, cousin paternel, à cause de Dame *Michelle de la Barre*, sa mère; *Dominique-Vincent-Phelippe de Billy*, Ecuyer, cousin-germain maternel; Messire *Antoine-Hardy Clix*, Conseiller du Roi, en sadite Cour du Parlement, cousin paternel, Messire *Jean le Boulanger*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, cousin maternel; Messire *Galliot Gallard*, Chevalier, Seigneur de Pointville, aussi Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître de Requêtes ordinaire de son Hôtel, cousin paternel, à cause de Dame *Marie Macquart*, son épouse; Messire *Nicolas le Clerc de Lesseville*, Chevalier, Président ès Enquêtes de la Cour, cousin maternel; Messire *Jean de Longueil*, Chevalier, Seigneur de Sens, Conseiller audit Parlement, cousin maternel; Messire *Henri Chapellier*, Avocat-Général honoraire en ladite Cour des Aides, cousin paternel; Messire *Charles-Auguste le Clerc de Lesseville*, Chevalier, Seigneur de Saillancourt, Conseiller du Roi, au Châtelet, cousin maternel; dame *Madeleine Lotin*, épouse de Messire *du Vivier*, cousine germaine maternelle. De ce mariage est venue *Lawrence Treton*, mariée à Messire *François de Ravière*, Conseiller honoraire en la Cour du Parlement, dont les armes sont: *d'azur, à trois étoiles d'argent, posées 2 & 1*, laquelle est décédée au mois de Mars 1765, sans postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DE PLANQUES.

III. Messire *JACQUES DE WAROQUIER*, Chevalier, Seigneur de Planques (fils de *JACQUES* & de Demoiselle *Marie d'Esne*), portoit: *de sinople à trois croissans d'argent, posés 2 & 1*, pour supports: *deux lions d'or armés, & lampassés de gueules, l'écu timbré d'un casque de profil sommé d'une couronne de Marquis ayant pour cimier un croissant, & pour devise: A JAMAIS WAROQUIER*. Il fut marié à Dame *Michelle de Liancourt*, qui portoit: *d'azur, à trois jumelles d'or, écartelé de gueules, à la bande fuselée d'or*, fille de *François de Liancourt*, & de Dame *Jeanne Huldeberge*, de laquelle est issu *JEAN*, qui suit.

IV. Messire *JEAN DE WAROQUIER*, Chevalier, Seigneur de Planques, marié à Dame *Marie de Crespiœuil*, qui portoit: *d'azur, à l'aigle employé de gueules, becqué & membré d'or*, fille de *Jacques de Crespiœuil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Dame *Jeanne de Proiffy*, de laquelle famille étoit *Charles de Crespiœuil*, Seigneur de Bricque, marié à *Pasquette de Beauffort*, & *Marguerite de Crespiœuil*, mariée à *Jean d'Orstrel*, dit de *Lierres*.

De ce mariage vint:

1. *JEAN DE WAROQUIER*, Ecuyer, Seigneur de Planques, mort sans alliance;
2. Demoiselle *ANNE DE WAROQUIER*, décédée de même;
3. Et Dame *JEANNE DE WAROQUIER*, Dame héritière, après son frère, de la Terre de Planques, mariée à Messire *Pierre d'Applaincourt*, Seigneur dudit lieu, dont les armes sont: *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croissans, montans de gueules, posés 1. 3 & 1*. De ce mariage est issu au second degré, Messire *Jacques d'Applaincourt*, Chevalier, qui mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec le Seigneur d'Applaincourt, son père, & *Jean*, Seigneur d'Applaincourt, fut fait Chevalier à la prise de Pont-Audemer, en 1449, où furent tués deux de ses Gentilshommes, appelés *Jean Dumefnil* & *Ferri Clabault*. La branche aînée de cette Maison est tombée en quenouille dans la Maison d'Estampes, où *Sara*, Dame d'Applaincourt, fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'Applaincourt & de *Béthencourt*, & de *Barbe d'Ongnies*, de *Chauvnes*, porta la Terre d'Applaincourt en mariage à *Jean d'Estampes*, Seigneur de Valançay, Chevalier des Ordres du Roi.

WALERAND D'APPLAINCOURT est qualifié Ecuyer, Seigneur de Thieuloye & *Jean d'Applaincourt*, Seigneur de Hardécourt, dans le procès-verbal de la Coutume de Montdidier. en 1567, où *Barbe d'Ongnies*, mère de *Sara*, est aussi nommée. *Charles d'Applaincourt*, Seigneur dudit lieu, fut marié, en 1484, à *Isabeau de Sailly*, qui porte: *d'argent, au lion armé, couronné & lampassé d'azur*, fille de *Jean VIII*, Sire de Sailly, & d'*Isabeau de Montbleru*.

FRANÇOIS-AUGUSTE DE WAROQUIER porte ses armes tiercées, ce qui forme huit quartiers, au 1 de Wignacourt, au 2 du Molinet, au 3 de Thibault, au 4 de Pinon, au 5 de Hardy, au 6 de Phelippe de Billy, au 7 de Galtier,

au 8 de Floris, sur le tout DE WAROQUIER; pour supports : deux licornes d'argent, l'écu timbré d'un casque de fasce d'argent, grillé & bordé d'or, orné de ses lambrequins ; cimier : un lion couronné, couronne de Marquis, tenant un écu de sinople à trois croissans d'argent, le lion accosté de deux demi-vols aussi d'argent, cri de guerre : HERSIN; devise : *recta ubique & sic & cor*, devise qui, selon la Colombière, convient fort bien à leur nom & à leurs actions.

Le comte DE WAROQUIER porte : d'azur, à la main dextre d'argent, posée en pal, écartelé d'argent à trois fleurs-de-lys, de gueules, au pied coupé & nourri; pour supports : deux Anges vêtus de robes blanches, tenant chacun une bannière, celle à droite aux anciennes armes de sa Maison; & la gauche aux armes de l'écu, l'écu sommé d'une couronne Ducale, ayant un casque de fasce d'argent, grillé & liséré d'or, orné de ses lambrequins, couronné d'une couronne de Comte, de laquelle sort un croissant d'argent accosté de deux demi-vols de même; le casque accosté de deux autres casques de profil, pour marque de l'ancienne chevalerie de sa Maison, ornés de leurs lambrequins, le casque à droite sommé d'une couronne de Vicomte, ayant pour cimier un lion naissant d'or, & la gauche sommé d'une couronne de Marquis, ayant pour cimier une licorne naissante d'argent; la devise : *recta ubique & sic & cor*, écrite sur un oriflamme; cri de guerre : HERSIN.

Voyez, sur cette Famille, le *Trophée d'armes héraldiques*, par le Sieur de la Coste, pag. 85; la *Science des Armoiries*, par Palliot, pag. 443; l'*Etat de la Noblesse de France*, de 1781 & 1782; le *Calendrier des Princes*, 1768 & 1769; l'*Armorial général de France*, chez Lamy, 1782; les *Statuts de Saint-Michel*, la Colombière, pag. 408 & 604; le *Parlement de Paris*, par Blanchard, pag. 60 & 100; le *Promptuaire Armorial*, pag. 236; les *Origines du Chevalier Flémichel*; le *Recueil des Hérauts d'armes de Flandres des anciennes Maisons nobles des Pays-Bas*; Méneltrier; les *Etats de la France*; le *Traité de la Noblesse* de la Roque; le *Martyrologe des Chevaliers de Malte*; l'*Armorial universel*.

ALBALESTRIER, en Languedoc : de

gueules, au chevron d'argent, chargé de quatre pommes de pin de sinople.

ALBANI, famille Romaine, originaire de la ville d'Urbain dans l'état ecclésiastique. Elle doit son élévation au Pape Clément XI, qui en étoit sorti. HORACE ALBANI, frère de ce Pontife, continua la postérité de sa famille. ANNIBAL ALBANI, fils aîné du précédent, fut Cardinal du titre de S. Clément; CHARLES ALBANI second fils, prince de Soriano, Camérier d'honneur du Pape, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane, &c., mourut à Rome le 2 Juin 1724. ALEXANDRE ALBANI, dernier fils d'HORACE, est Cardinal-Diacre depuis 1721. Cette famille subsiste dans les enfans de CHARLES ALBANI, Prince de Soriano. Voyez Moréri.

* ALBAROUX ou AUBEROUX, dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Vaifon : Fief avec haute, moyenne & basse Justice, dans la mouvance du Roi, qui a été possédé anciennement par la famille des *Baux*, & ensuite par celle de *Budes*, & successivement par celles de *Peyre*, de *Pelletier*, de *Gigon-das* & *Pannis*.

ALBENAS (D') ALBENACH, Noblesse établie à Sommières en Languedoc, depuis 1608, originaire de Nîmes, Seigneurs de Gajan depuis 1524.

I. RAIMOND D'ALBENAS, Professeur-ès-Loix, servoit le Roi en 1349, dans la Cavalerie, pour lors appelée Gendarmes ou Chevaux-Légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gascogne entre les Anglois & les François l'an 1351, rapporté par le P. Daniel, tom. V, p. 6. Les François commandés par *Guy de Nesle*, Seigneur d'Ossemont, Maréchal de France, furent taillés en pièces; première époque de ce grade dans l'*Histoire du Languedoc*, par Dom Vaissette, tom. IV, p. 274. L'on voit que l'Archevêque d'Auch, Commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Noblesse de la Sénéchaussée, avec ordre de se trouver à Toulouse le 1^{er} Janvier 1350: il donna des Lettres de répi, le 4 Décembre 1349, à Noble RAIMOND D'ALBENAS, Professeur-ès-Loix, qui étoit actuellement en armes au service du Roi dans la présente guerre en Gascogne, à la suite de *Bernard de Perme*, Seigneur de la Guépie, pour ne pas se trouver à cette assemblée des Nobles de la Sénéchaussée.

L'on trouve dans un livre manuscrit de l'ancienne Bibliothèque de Harlay, intitulé : *Registre du Parlement de Paris*, coté N° 7, fol. 523, déposé dans la Bibliothèque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, non-seulement la Lettre de répi, mais encore le certificat de ses services, donné par *Bernard de Perme*, sous les ordres duquel RAIMOND D'ALBENAS servoit, adressé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349; & la Lettre du Roi PHILIPPE DE VALOIS, à son Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregistrement de cette Lettre de répi, ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y est qualifié de Noble & de Professeur-ès-Loix, qualité distinguée que prenoit la Noblesse qui composoit les Parlemens, & qui jugeoit les peuples.

L'on voit dans les actes du Procès de PHILIPPE-LE-BEL, en 1303, contre le Pape BONIFACE VIII, que les Chevaliers *Pierre Flotte*, *Dupleffis*, *Guillaume de Nogaret*, prennent cette qualité de Professeur-ès-Loix.

RAIMOND D'ALBENAS épousa, en 1360, *Galice Azat*.

II. EMILE D'ALBENAS épousa, en 1387, *Anne de Gondrin*.

III. PAUL épousa, en 1430, *Gillette Ponchut*, fille de *Claude Ponchut*, & de *Julie d'Arennes*, connu dans l'*Histoire de Nîmes*. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1454; il étoit Docteur-ès-Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1462, au rapport de Ménard, *Histoire de Nîmes*, tom. VI, p. 7 & 24, & au tom. IV, p. 385.

Il est compris dans le Rôle de la représentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & Nîmes, pour le service du ban & arrière-ban. Ces Rôles qui existent encore aux archives du Domaine de Montpellier, Sénéchaussée de Nîmes en général, première liasse, N° 3, sont rapportés par Dom Vaissette, *Hist. de Languedoc*, tom. V, p. 18, & aux *Preuves*, p. 15.

Par son testament du 16 Mars 1464, reçu par *Génian Denidis*, Notaire de Nîmes, il fait héritier LOUIS son fils aîné, lègue à CLAUDE qui mourut sans postérité.

Selon Ménard, *Hist. de Nîmes*, tom. III, p. 53, & aux *Preuves*, p. 327, le Roi de Portugal ALPHONSE V, logea chez lui le 3 Septembre 1475 : la preuve citée ci-dessus est un

compte rendu par les Consuls, de leur administration & de la dépense qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. LOUIS, Docteur-ès-Loix, épousa le 14 Novembre 1475, *Marguerite de Bordes*, fille de *Gaspard de Bordes*, Seigneur de Vendargues : il testa le 4 Mars 1572. Par son testament reçu par *Costa*, Notaire à Nîmes, il fait JEAN son héritier; il lègue à JACQUES son autre fils. Ce JACQUES, premier Consul de Nîmes en 1520, épousa *Louise Gerarde*; il a formé une autre branche à Nîmes qui a continué jusqu'en 1753, dont la suite est établie à Lauzanne en Suisse.

V. JEAN I^{er}, Seigneur de Gajan, épousa en 1510, *Catherine d'Anduse*, fille de *Pierre d'Anduse*, & de *Jeanne Ardouin*; il fut premier Consul de Nîmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1522, testa le 11 Janvier 1541. Par son testament reçu par *Jean Ducrose*, Notaire de Nîmes, il donna à JEAN son fils cadet, sa charge & ses biens situés à Nîmes. Ce JEAN reçut des Lettres de HENRI III, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Président du Sénéchal-Présidial de Montpellier. Sa branche finit à LOUISE D'ALBENAS, qui avoit épousé *Henri de Porcellet*, Marquis du Baye, le 14 Avril 1640.

JEAN I^{er} fit plusieurs legs à ses autres enfans, & donna sa Terre de Gajan, située dans le Diocèse d'Uzès, à JACQUES son fils aîné.

VI. JACQUES I^{er}, Seigneur de Gajan, épousa en Février 1540 *Jeanne de Treize-Emines*, fille de Noble *Barthélemy de Treize-Emines*, Conseiller au Présidial de Nîmes, & de *Jeanne d'Ortobanque*. Il fut premier Consul de Nîmes en 1538. Par son testament, du 3 Août 1552, reçu par *Jean Urst*, Notaire de Nîmes, il fait des legs à GUIDON, à JACQUES, & à plusieurs filles; substitue ses biens à ses enfans de l'un à l'autre. Il eut une commission datée du 26 Septembre 1542, pour commander une compagnie de 400 hommes de pied que FRANÇOIS I^{er} fit joindre à l'Armée de Monseigneur le DAUPHIN, qui faisoit le siège de Perpignan.

VII. JACQUES II, Seigneur de Gajan, épousa le 4 Octobre 1570, *Claude Comte*, fille de *Paul Comte*, & de *Toinette Fressieux* (acte reçu par *Raimond Paul*, Notaire de Pons): il testa le 24 Mars 1586, lègue à plusieurs enfans, fait héritier JEAN son fils aîné; il a servi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras

en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par *Charles de Vaux*.

VIII. JEAN II, Seigneur de Gajan, époufa le 2 Novembre 1608, *Sufanne du Verger* (contrat reçu par *Pierre Rozel*, Notaire de Nîmes), fille de *Daniel du Verger*, Seigneur de Rozières, & de *Sufanne de Vilage*; testa le 22 Décembre 1654 (*Perfin*, Notaire de Sommières); légua à plusieurs enfans, fait héritier JEAN fon fils aîné, fubftitué à JACQUES puîné, à fes enfans & autres enfans de fes enfans: fes defcendans étant morts fans poftérité, la fubftitution a été ouverte en faveur de celle de JACQUES, en 1739. JEAN II eut une Commiffion du Roi de Sardaigne, du 16 Juillet 1616, avec la permission du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpézat, & la conduifit dans le Milanez. Il fut auffi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. JACQUES III, Seigneur, de Gajan, époufa le 14 Mars 1662, *Sufanne Rozière*, fille de *Pierre Rozière*, & de *Marguerite Bofanquet*; testa le 10 Août 1690 (*Perfin*, Notaire de Sommières); fait héritier JEAN-JOSEPH.

X. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Gajan, époufa, le 19 Juillet 1704, *Marie de Roffet*, fille de *Jean de Roffet*, Confeiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Sufanne de Rozel* (aête reçu par *Chrétien*, Notaire de Sommières); testa le 3 Juin 1710 (aête reçu par le même) en faveur de FRANÇOIS-ALEXANDRIN.

XI. FRANÇOIS-ALEXANDRIN D'ALBENAS, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, époufa, le 23 Avril 1739, *Charlotte-Philiberte de Montlaur*, fille de *Charles-Philibert de Montlaur*, Marquis de Murles, & de *Lucrece Michel* (aête reçu par *Bellonet*, Notaire de Montpellier). De ce mariage il refte trois garçons:

XII. FRANÇOIS-LAURENT, né le 6 Août 1758; JEAN-JOSEPH, né le 19 Mars 1761 & LOUIS-VICTOIRE, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.*

ALBERMARLE, famille illufre d'Angleterre. GUILLAUME-ANNE Comte D'ALBERMARLE, Vicomte de Bury, Baron d'Asford, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de

l'Ordre de la Jarretière, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majefté Britannique, fon Ambaffadeur Extraordinaire & plénipotentiaire auprès du Roi Louis XV, eft mort fubitement à Paris le 22 Décembre 1754, âgé de 52 ans. Il étoit Lieutenant-Général des Armées de la Grande-Bretagne, Colonel du fecond régiment des Gardes Angloifes, Gouverneur & Capitaine-Général de la Virginie. Il a laiffé plusieurs garçons. L'aîné hérite de fes titres & de fes biens.

ALBERON, en Provence: *écartelé, d'or & de gueules, à deux lions & deux tours de même, de l'une en l'autre.*

ALBERT, Seigneur de Marvalière: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiffant de même; au chef coufu de fable, chargé de trois cors de chaffe d'argent, liés de même.*

ALBERT, en Provence: *échiqueté, d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de fable.*

ALBERT, en Provence: *de gueules, à trois croiffans d'or, pofés 2 & 1.*

ALBERT: *de gueules, à un T d'or, fottenu d'une main d'argent, fortant d'une manche d'azur, à une fleur-de-lys au-deffus.*

ALBERT DE LUYNES. La Maifon ALBERTI, ou d'ALBERT, titrée de LUYNES, eft une branche de l'ancienne & illufre Maifon des ALBERTI, Seigneurs de Catenaïa, qui étoit des plus puiffantes de la République de Florence, & non moins célèbre par les fiefs de l'Empire qu'elle poffédoit dès le onzième fiècle, que par fes fervices dans les armées & dans le gouvernement de cette République. Elle y a rempli onze fois la charge fuprême de Gonfalonier de Justice, & quarante-neuf celle de Prieur de la Liberté. Elle a donné à l'Eglife des Cardinaux & des Evêques illufres; à l'Etat, des Ambaffadeurs & un grand nombre d'Officiers, morts au fervice de leur Patrie. Elle demouroit à Arezzo, ville de Tofcane, avant qu'elle s'établît à Florence. On apprend de *Nicolo Pallanti*, qui en compulfa les regiftres en 1349, (cop. auth. & d'*Ammirato*, p. 149) qu'avant FABIANO, Seigneur de Catenaïa, elle étoit divifée en trois branches diftinguées par les fiefs de Catenaïa, de Talla & de Montégiové ou Montegiobbio, & fi éloi-

gnées de leur fouche commune, qu'elles pouvoient, fans dispense d'affinité, contracter alliance entr'elles.

De celle de Montégiové descendent les ALBERTI, Comtes de Mongoné, de Prato, &c. ALBERTO-ALBERTI, fils de TANCRÈDE ALBERTI, Comte de Montégiové, fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur FRÉDÉRIC 1^{er}, en 1164. Quelques historiens remontent l'origine de cette Maison aux anciens Marquis Souverains de Toscane; mais nous bornant ici à ce qui est prouvé par des actes authentiques, nous ne commencerons cette généalogie qu'à FABIANO, Seigneur de Catenaïa, & nous ne suivrons, de sa postérité, que la filiation de la maison ALBERTI ou d'ALBERT DE LUYNES, & celle des branches qu'elle a faites en France, indiquant seulement les auteurs de celles qui ont été formées en Italie.

I. FABIANO ALBERTI, Seigneur de Catenaïa, fils de DOMICIO, surnommé de GRINTI, naquit à Arrezzo, ville de Toscane, vers la fin du dixième siècle. On trouve sa postérité dans les Tables généalogiques que Benevenuti, Généalogiste & Historiographe de FERDINAND, Grand-Duc de Toscane, dressa sur titres en travaillant, par ordre de ce Prince, sur les principales Maisons de Toscane. On a conservé à Florence, dans un dépôt des archives du Grand-Duc, des copies ou des extraits des titres de la Noblesse. A Naples, à Capouc, & dans plusieurs autres villes d'Italie, on s'y borne à faire inscrire le nom des enfans des Nobles sur des registres conservés dans un lieu appelé le *Nido*, ou le siège de la Noblesse: c'est une précaution sage que le Gouvernement y prend contre les accidens qui dispersent ou détruisent les titres. Benevenuti y a suivi les descendans qui regardent l'article des ALBERTI, jusqu'à THOMAS II, qui y est qualifié *Vicario Regio della citta del Ponte di Santo-Spirito*, 1416. Ceux qui ont rempli cette place après lui, ont continué son ouvrage, &, appuyés sur des titres du Comtat-Venaisin & de France, ils l'ont étendu jusqu'à MARIE-CHARLES-LOUIS ALBERTI ou ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse. FABIANO fut marié trois fois: il épousa, 1^o N... de *Pallanti*, de la ville d'Arrezzo, & héritière de son père & de son oncle; 2^o N... de *Tarlati*, des Seigneurs de *Pietra-Mala*; 3^o & de N... de *Benzi*, des Seigneurs de *Valdarno*. Il eut de son premier mariage:

1. ARRIGUCIO, auteur d'une branche.

Du second lit :

2. RUSTICO, qui suit.

Et du troisième il eut :

3. BARTHOLOMMEO, surnommé MALANCA, auteur d'une autre branche.

II. RUSTICO ALBERTI fit un accord avec les héritiers de BARTHOLOMMEO son frère. Il s'établit à Florence, & y épousa N... *Malespini*, de la Maison de *Malespini* de cette ville, dont il eut GIUDICÉ, qui suit :

III. GIUDICÉ ALBERTI est le premier de cette branche, qui naquit à Florence. Le nom de GIUDICÉ, qui lui étoit propre, a distingué ses descendans qui se sont qualifiés ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fit son testament dans le *Seffier* de Sainte-Lucie en 1142; & un codicille la même année, par lequel il laissa à Madona *Andrea de Pallanti* une pension de 150 florins, réversible après sa mort à ses fils qui furent :

1. ORLANDINO, auteur d'une branche;

2. BENCI, qui suit.

IV. BENCI ALBERTI partagea avec son frère ORLANDINO la pension que leur père avoit donnée à Madona *Andrea de Pallanti*, par son codicille de 1142; il eut :

1. ORLANDINO, auteur d'une branche;

2. JACOPO, qui suit;

3. ALBERTO, auteur d'une branche: son fils CENNI étoit Gonfalonier en 1303; son petit-fils BARTHOLINO étoit au combat de Mont-Accianico en 1306; & en 1315, à celui du Mont-Catini, où CIPRIANI & VANNI-ALBERTI furent tués.

V. JACOPO ALBERTI étoit marié en 1258 avec *Ravenna*, dont il eut :

1. ALBERTO, auteur d'une branche: il fut plusieurs fois des Prieurs de la Liberté, & Gonfalonier en 1316.

2. LAPO, qui suit;

3. NÉRI, qui fut des Prieurs de la Liberté, & auteur d'une branche. Son fils AGNOLO, étant Chevalier, fut fait Gonfalonier en 1346, & fit son testament en 1348.

VI. LAPO ALBERTI fut Ambassadeur à Pistoïa en 1298; il fit, en 1306 & 1307, des actes de partage avec ses frères; ils y sont qualifiés fils de Messer JACOPO ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fut marié deux fois, 1^o avec *Giovanna*; & 2^o avec *Bicé*.

Il eut de son premier mariage :

1. CIPRIANO, tué en 1315 au combat de Monté-Catini;

2. CAROCCIO, qui fuit;
3. DUCCIO, mort à Venise pendant son Ambassade, le 30 Octobre 1336; il y fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Marie-di-Frari, où l'on voit un beau mausolée qui lui fut élevé, c'est de lui que descend au troisième degré ALBERTO, qui, étant Evêque de Camerino, fut fait Cardinal au Concile de Florence, par le pape EUGÈNE IV, le 18 Décembre 1439. Il mourut en 1445, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence, où est son mausolée.

LAPo eut de son second mariage:

4. ALBERTO, qui laissa, par son testament du 9 Juillet 1348, une somme pour faire bâtir une Chapelle dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence. Il fonda une Chapellenie dans l'Hôpital de Saint-Onufre, & fut auteur d'une branche.

VII. CAROCCIO ALBERTI: c'est à lui que se réunissent la branche des ALBERTI qui existe encore à Florence, & celle des ALBERTI, titrés Ducs de Luynes, de Chevreuse, & de Chaulnes, qui est en France. Il étoit des Prieurs de la Liberté en 1327; son épitaphe porte, que CAROCCIO, fils de LAPo ALBERTI-DEL-GIUDICÉ, mourut le 23 Juillet 1347. Il eut de *Sandra Gherardini*, sa femme, qui mourut le 16 Juin 1348:

1. JACOPO, Chevalier, & des Prieurs de la Liberté en 1365, qui fut auteur d'une branche, & eut plusieurs enfans, dont PAOLO, son troisième fils, fut Evêque d'Ascoli en 1422, & mourut en 1438.
2. BARTHOLOMEO, qui épousa *Avegnente*, fille du Chevalier *Bindaccio Ricafoli*; il fut des Prieurs de la Liberté en 1371, & mourut en 1374.

De lui descendent GIO-GIORGIO, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Florence, & Prévôt de Prato, & son frère GIO-VINCENZIO, Comte de Catenana, né le 28 Avril 1715, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Comte du Saint-Empire Romain, du Conseil de Régence de Tofcane, Conseiller intime & actuel de Sa Majesté Impériale, & marié en 1658, à la Baronne *Thérèse de Furthner*, née Comtesse de Spauer, & nommée par l'Impératrice Reine MARIE-THÉRÈSE, le 10 Mai 1769, Dame de la Croix étoilée.

3. TOMMASO, qui fuit, duquel descendent les ALBERTI ou d'ALBERT, Ducs de Luynes, rapportés ci-après;
4. DUCCIO, qui eut plusieurs enfans, dont CAROCCIO, son fils aîné, mourut à Avignon;

Tome I.

5. GIOVANNA, mariée à *Agnolo Frescobaldi*;
6. BANDECCA, mariée à *Giovanni Peruzzi*, dont la famille, qui passa à Avignon, y subsista encore; étant devenue veuve, elle se remaria à *Naslagio*;
7. Et MARGHERITA, mariée à *Tano Magaloti*; elle en devint veuve, & se remaria à *Lionardo Strozzii*.

VIII. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, 1^{er} du nom, fut envoyé en Ambassade vers *Maf-tino della Scala*, Seigneur de Vérone, en 1344; fit son testament le 16 Octobre 1374; & mourut le 18 du même mois, laissant des sa femme *Margherita Gianfigliuzzi*:

1. GIANNOZZO ou JEAN;
2. ANTONIO ou ANTOINE;
3. LUIGI ou LOUIS, qui fuit;
4. FILIPPO ou PHILIPPE. Les deux premiers se retirèrent à Venise, & les deux autres dans le Comtat-Venaisin, pendant l'exil qui fit sortir, en 1400, les ALBERTI de Florence;
5. Et AGNEZA, mariée à *Nicolo Cavalcanti*.

IX. LUIGI ou LOUIS ALBERTI, Chevalier, compris dans l'exil de sa maison, se retira avec son frère PHILIPPE, & plusieurs autres de sa famille, dans le Comtat-Venaisin. On apprend du Nécrologe de *Francesco di Bivigliano, degli ALBERTI*, que CAROCCIO, fils de DUCCIO, mourut à Avignon; NICOLAÏO à Montpellier, en 1420; ALBERTO, fils de BERNARD, à Viviers, en 1405; que DIAMANTÉ, CALCIDONIO, & ALTobianco, fils de NICOLO ALBERTI, Gonfalonier en 1363, moururent à Paris; le premier en 1409, le second en 1414, & le troisième en 1417.

Il y a dans le Chapitre des Grands-Augustins de Paris, à gauche de l'Autel, deux grandes tombes des ALBERTI, sur l'une desquelles on lit cette épitaphe: *Hic jacet corpus DIAMANTI, filii quondam egregii Militis Domini NICOLAI DE ALBERTIS, de Florentiâ, qui obiit Parisiis anno à Nativitate Domini millesimo quadringentesimo nono, die vigesima nonâ Martii; cujus anima requiescat in pace.* Amen.

Plusieurs familles, qui eurent à Florence le même sort que les ALBERTI, se retirèrent aussi dans le Comtat-Venaisin. Les Historiens florentins, & singulièrement Machiavel, dans son *Histoire de Florence*, livre III, placent cet événement en 1400, & l'attribuent à la jalousie que la Maison ALBERTI avoit excitée contre elle, dont *Martino Albizzi* profita pour la rendre suspecte au Gouvernement. La Sci-

gneurie ayant été avertie en 1411, que quelques-uns des ALBERTI, qui étoient restés en Italie, fomentoient, par leurs correspondances, un soulèvement dans la Ville, fit la même année, un décret qui les déclara rebelles; & par un autre décret de 1412, il fut défendu, aux Sujets de la République, d'avoir aucune correspondance avec les ALBERTI. LOUIS, & ses frères, qui n'étoient pas entrés dans ce complot, demandèrent à la Seigneurie de n'être pas compris dans cette défense générale, par une Requête, dans laquelle ils se disent fils de THOMAS, & petit-fils de CAROCCIO, & déclarent qu'ils se sont retirés, sçavoir: JEAN & ANTOINE à Venise, LOUIS & PHILIPPE dans le Comtat-Venaissin: ce qu'ils obtinrent par une délibération générale du 26 Avril 1413. Les Loix contre les ALBERTI ne furent révoquées que le 31 Octobre 1428. LOUIS fut marié deux fois; il eut de *Sandra Ricci*, sa première femme:

1. ALBERTO;
2. THOMMASO, qui suit;
3. GIULIANO;

Et de *Lisa*, sa seconde femme:

4. TOMMASO, le jeune;
5. GIOVANNI;
6. ANTONIA;
7. NERA;
8. MATTEA;
9. Et VAGGIA.

X. TOMMASO OU THOMAS ALBERTI, II^e du nom, ou d'ALBERT, suivant la prononciation françoise, que nous suivrons dans la suite de cet article, ayant reçu de son père ce qu'il avoit à prétendre de son bien, & de la dot de *Sandra Ricci*, sa mère, renonça à tous ses droits par acte passé à Carpentras dans le Comtat-Venaissin, le 15 Avril 1409. Par ce même acte il vendit à son oncle PHILIPPE certains biens de la dot de sa mère, situés en Italie, & qui lui avoient été cédés; il en reçut en paiement un billet sur *Bindaccio Altoviti*, Banquier d'Avignon. Il s'attacha à la France, & obtint pour ses services, le 13 Janvier 1415, la charge de Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Esprit; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de son cousin, passé à Carpentras le 14 Juin 1416. *Inter nobilem JOANNEM ALBERTI, filium Nobilis PHILIPPI, Militis, de Florentiâ, &c., præsentibus Nobilibus viris LUDOVICO ALBERTI, Milite Florentino, & THOMAS-*

SIO ALBERTI, ejus filio, de Florentiâ, Viguierio pro Rege Villæ Santi-Saturnini de Portu, alias Pontis-Sancti-Spiritus, dicti PHILIPPI respectivè fratre & nepote, &c.

Le 27 Juin de la même année, PIERRE ALBERTI passa avec les héritiers de *Bindaccio Altoviti*, une transaction au nom de THOMAS ALBERTI, où il prend les mêmes qualifications. Il se distingua en 1418 à la défense de Beaucaire. Ayant cessé d'être Viguier de la ville du Pont-Saint-Esprit, il obtint la charge de Viguier de la ville de Bagnols, par Lettres du 24 Avril 1420. Au mois de Mai suivant, le Dauphin ayant repris la ville du Pont-Saint-Esprit, lui en donna le commandement, & il *servit ce Prince avec une Compagnie d'Escuyers, tant à la garde, sûreté & défense du Pays & de la Sénéchaussée de Beaucaire & de la ville du Pont-Saint-Esprit, que pour maintenir ledit Pays en la bonne & vraie obéissance du Roi & de Monsieur le Régent, & partout où il plaira à iceux Seigneurs ordonner, en la Compagnie de Guillaume de Meouillon, Chevalier, Sénéchal de Beaucaire.* Ce Prince étant monté sur le Trône sous le nom de CHARLES VII, le fit son Pannetier. On lui en donna la qualité dans les Statuts municipaux, que les habitans de la ville de Bagnols firent le 9 Juillet 1429, & dans plusieurs autres actes. Il acquit, le 4 Avril 1442, la Terre, Tour & Forteresse de Bouffargues, de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Privas; & obtint, le 17 Mars 1446, la charge de Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, dont il prit possession le 26 Juillet 1447.

Le 18 Juin 1448, les habitans de la ville du Pont-Saint-Esprit lui remirent, par une délibération générale, reçue par *Raimond Daude*, Notaire, une somme qu'il devoit à leur Ville, & l'exemptèrent de quelques impositions, en considération des grands services qu'il leur avoit rendus. *Considerantes & perpendentes quamplurima beneplacita servitia, amparamenta & defensionones de & pro universitate prædicta fecisse, & quæ quotidiè incessanter facere & impendere non cessat nec desinit, & ipsam universitatem à quamplurimis damnis, gravaminibus & oppressionibus preservasse & amparasse & defendisse; & plura alia commoda & servitia diversis modis eidem universitati fecisse & impendisse.* Il fit son testament le 10 Novembre 1454, & mourut le 28 Août 1455, ayant été

marié trois fois. Il avoit époufé, 1^o *Renaude Félix*; 2^o *Armandete d'Auvergne*; & 3^o *Panitte Champelles*.

Il eut de fon premier mariage :

1. HUGUES, qui fuit ;
 2. JEAN, *le vieux*, auteur de la branche des Seigneurs de Bouffargues, de Saint-André, & de Montdragon, rapportée ci-après ;
 3. JEAN, *le jeune*, Baron de Montclus, Chevalier, enfuite Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. L'article LXIX des Statuts de cet Ordre porte que nul ne pourra être élu pour remplir cette place s'il n'est Chevalier prudent & expérimenté. Etant Ecuyer du Roi LOUIS XI, il obtint le Gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, dont il prit poffeffion le 15 Novembre 1467, & mourut fans enfans le 6 Juin 1499 ;
 4. JACQUES, qui fut d'abord Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Viviers depuis 1445, & enfuite nommé à la dignité de Sacristain de la même Eglife en 1476; il mourut en 1505 ;
 5. CATHERINE, mariée le 25 Septembre 1435 à *Geoffroi de Bondillon* ;
 6. Et LOUISE, mariée à *Jean Clari*. Elle testa le 15 Octobre 1454, & mourut fans enfans ;
- Du fecond lit il eut :
7. PIERRE, mort fans alliance ;
 8. CLAUDE, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Viviers ;
 9. CHARLES, Religieux de Cluny, & Sacristain de Tulette, qui permuta fon Prieuré de Rouffet pour celui de Gigorno, le 22 Juillet 1455. HUGUES D'ALBERT, fon frère, le nomma fon exécuteur teftamentaire ;
 10. Et DELPHINE, mariée le 12 Septembre 1453 à *Pierre de Maroani*.

THOMAS D'ALBERT n'eut point d'enfans de fa troifième femme, mais il eut une fille naturelle, nommée *Sibylle*, mariée à *Jean Ruffi*.

Ses armes étoient : un écuiffon d'azur, à quatre chaînes d'argent en fautoir, aboutiffant en cœur à un anneau d'argent, fur le tout un écuiffon d'or au lion couronné & lampaffé de gueules. Ses defcendans ont féparé les deux écuiffons, & les portent ou écartelé ou parti.

XI. HUGUES D'ALBERT, Seigneur de Sagriès, &c., époufa, le 10 Décembre 1451, *Catherine de Malingris*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac, & de feu *Antoinette de Caïres*. Il fit fon teftament le 7 Juin 1479. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, légataire de fon père.

XII. JACQUES D'ALBERT, Seigneur de Sagriès, donna conjointement avec *Pierre du Gafe*, mari d'*Aragonde de Bondillon*, le 5 Mai 1484, une procuration à PIERRE D'ALBERT, leur oncle, pour terminer une conteftation qu'ils avoient avec JEAN D'ALBERT, Baron de Montclus, auffi leur oncle. Il fit fon teftament le 27 Mars 1528. Il avoit époufé, le 21 Octobre 1492, *Doulce de Sarrats*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontarèches, & de *Marie de Piboliers*, fa première femme, dont il eut :

1. LÉON, qui fuit ;
2. LOUIS, qui mourut fans alliance, ayant intitulé pour fon héritier, par fon teftament du 15 Juin 1544, HONORÉ D'ALBERT-DE-LUYNES, fon neveu, & fait un legs à LOUISE D'ALBERT, fa coufine, femme d'*André de Ragoufe*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguife ;
3. Et ANTOINETTE, mariée le 21 Août 1531, à *Jean de Brignac*, Baron de Montarnaud.

XIII. LÉON D'ALBERT, Seigneur en partie de Luynes, époufa *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandèves*, le 21 Septembre 1535. *Louife de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit fur la Seigneurie de Luynes. Il fervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied François, avec PAUL D'ALBERT-DE-MONTDRAGON, fon cousin, dans l'Armée envoyée en Piémont, aux Ordres du Duc d'Enghien. Il avoit fait, avant fon départ, l'obligation d'une fomme, qui fut acquittée le 15 Novembre 1565, par HONORÉ D'ALBERT, fon fils. Il fit fon teftament au camp de Carmagnoles, le 22 Mars 1544, & fut tué à la bataille de Cérizolles, donnée quelques jours après. Il eut de fon mariage, HONORÉ, qui fuit.

XIV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes & de Mornas, au Comtat Venaiffin, fe rendit célèbre dans les guerres de fon tems, fous le nom de *Capitaine-Luynes*. Il commença à fervir pour le Roi, fous les ordres de M. de Thermes, en 1553. Il étoit Capitaine en 1562; étant Gentilhomme fervant du Roi, il paffa en la même qualité de Capitaine dans le Régiment de *Sarlabos* en 1565, fut Gouverneur de Beaucaire en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, nommé Gouverneur de Château-Dauphin en 1571, pour remplacer, en cas de mort, *du Puy-Saint-Martin*, qui étoit

dangereusement malade. Etant Colonel des Bandes Françaises, il obtint en 1575, du Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc, la charge de Sur-Intendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence.

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, frère du Roi, le fit son Chambellan le 17 Février 1576. Il se battit la même année en champ clos au bois de Vincennes, en présence du Roi & de toute la Cour, contre le Capitaine *Panier*, Exempt de la Compagnie des Gardes du Corps Ecois, qui lui avoit reproché le soupçon que la Cour avoit eu contre lui d'avoir voulu favoriser en 1574 l'évasion du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, qui vouloient se mettre à la tête du parti des *Politiques*. Il tua son accusateur, & eut toute la gloire de ce combat, qui est le dernier que nos Rois aient autorisé. Il s'empara, par ordre du Roi, des villes du Pont-Saint-Esprit & Bourg-Saint-Andéol; & Sa Majesté lui accorda, par Lettres datées de Blois du mois de Mars 1577, *non-seulement le gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, mais de Bourg-Saint-Andéol, & autres lieux, Bourgs & Places qui ont été fraîchement & seront par lui remises en mon obéissance dans les Diocèses de Viviers & d'Uzés*. Le Sieur de Bigordon s'étant emparé du Château Saint-Julien, Sa Majesté l'exhorte à le bien garder, par sa Lettre datée de Chenonceaux le 11 Mai 1577: *Vous conduisant, dit le Roi, & gouvernant, ainsi qu'il vous sera ordonné de ma part, par le Sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, suivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là*. Le Roi lui fit divers dons en considération de ses services; & il ordonna, en 1587, qu'outre une pension de deux mille livres qu'il lui accorda, ses chevaux & tous ses bagages passassent & séjournassent le long de la rivière du Rhône & par terre, tant de montée que descente, franchement & sans rien payer.

Le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat d'Avignon, lui donna, le 5 Février 1589, le commandement de la ville de Boulenne, dans le Comtat Venaissin. Il mourut à Melun en revenant de la Cour, après avoir fait un second testament, le 6 Février 1592. Il avoit épousé, le 6 Mars 1573, *Anne de Rodulf*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, &c., & de *Louise*

de *Renaud-de-Villeneuve*, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. CHARLES, Connétable de France, qui fuit;
3. HONORÉ, auteur de la première branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après;
4. LÉON, auteur de la branche des Ducs de Luxembourg, rapportée ci-après;
5. MARIE, qui épousa à Mornas, le 12 Juillet 1599, *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du Roure*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne*, femme de *Charles de Créquy*, Comte de Canaples, & mère des Duc, & Maréchal de *Créquy*, & du Duc de *Lefdiguières*;
6. ANTOINETTE, mariée à Mornas, le 12 Juin 1605, à *Barthélemy de Vernet*. Elle fut nommée Dame-d'Atours de la Reine en 1619. Etant devenue veuve, elle se maria, le 14 Avril 1628, avec *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sedan, Comte de Braine, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Roi;
7. LOUISE, baptisée en 1578, qui eut pour parrain PAUL D'ALBERT-DE-MONTRAGON, son oncle, & fut mariée, le 21 Juillet 1616, avec *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Mons, &c.;
8. Et ANNE, Supérieure du Monastère des Ursulines de la ville du Pont-Saint-Esprit. Elle refusa l'Abbaye de Maubuisson, & obtint pour son Monastère tous les privilèges des fondations royales, & mourut le 27 Décembre 1623.

XV. CHARLES-D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde-des-Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur d'Amboise, l'Isle-de-France, Normandie, Picardie, &c., naquit à Mornas, dans le Comtat Venaissin, en 1577, & ne fut baptisé qu'en 1592 dans l'Eglise de Saint-Denis en France. Il eut pour parrain le Roi HENRI IV qui, n'étant pas encore réconcilié à l'Eglise, le fit présenter au baptême par le Cardinal DE BOURBON & par le Baron de *Thermes*, depuis Duc de Bellegarde, son Grand-Ecuyer. Le Roi, qui l'avoit reçu au nombre de ses Pages de la Chambre, fut si content de sa conduite, qu'il l'attacha dans la suite au DAUPHIN; il en gagna les bonnes grâces & la confiance. Ce Prince, étant monté sur le Trône en 1610, le combla d'honneurs & de biens. LUYNES étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorsqu'il obtint, le 1^{er} Mars 1615, le Gouvernement d'Amboise. Il fut fait Grand-Faucon-

nier de France le 7 Novembre 1616, premier Gentilhomme de la Chambre le 25 Avril 1617, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi le 16 Mai de la même année. Etant nommé Chevalier des Ordres du Roi, la vérification de ses titres de noblesse, depuis THOMAS II, Viguiier pour le Roi de la ville du Pont-Saint-Esprit en 1415, & qui s'établit le premier dans le Comtat Venaisin, où sa postérité étoit toujours restée jusqu'alors, se fit en la ville du Pont-Saint-Esprit, en présence du Procureur du Roi & des Notaires, par *Rostain d'Ancefume*, Baron de Thor & de Caderouffe, & par *Rostain de la Baume*, Comte de Suze, Commissaires du Roi, dont procès-verbal du 17 Septembre 1618. Les titres rassemblés furent ensuite produits par-devant M. de *Liancourt*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui en fit la vérification.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en Duché-Pairie, sous le nom de *Luynes*, au mois d'Août 1619. Le Roi lui déclara qu'en considération du zèle & de l'affection qu'il lui avoit témoigné dans ses plus grandes affaires, & dans l'espérance qu'il continueroit à le bien servir, il lui donnoit l'office de Connétable de France. Il fut reçu le 2 Avril suivant, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées, lorsque CHARLES VI donna l'épée de Connétable à CHARLES d'ALBERT. Il mourut après la prise de Monheurt, au Château de Longuetille, suivant son épitaphe, le 12 Décembre 1621. Son corps fut porté & inhumé dans une Eglise de son Duché de Luynes.

Il épousa, le 11 Septembre 1617, *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Madelène de Lénoncourt*, sa première femme; comme il n'étoit pas encore Duc, il obtint, qu'avant son mariage, elle seroit assise chez la Reine; qu'après son mariage, elle continueroit à jouir des mêmes honneurs; elle fut nommée en 1619, Surintendante Générale de la Maison & finances de la Reine. Il en eut:

1. LOUIS-CHARLES, qui suit;
2. ANNE-MARIE, promise en mariage à *Charles-Louis de Lorraine*, Duc de Joyeuse, né le 15 Juillet 1618. On fit lecture au Roi, le 25 Janvier 1620, des articles du contrat de mariage; mais la célébration fut remise au tems qu'ils auroient l'âge requis. Elle

n'eut pas lieu, le Duc de Joyeuse étant mort à Florence le 15 Mars 1637. Elle mourut sans alliance, à Paris, le 21 Septembre 1646;

3. Et N... morte le 10 Mai 1630, auquel tems ses biens furent partagés entre sa mère, son frère & sa sœur.

Marie de Rohan, étant devenue veuve, se remaria, le 19 Avril 1622, avec *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, Duc de Chevreuse; elle mourut le 12 Août 1679, dans la maison du Prieuré de Saint-Fiacre, appelée la Maison-Rouge, Paroisse de Gagny, à trois lieues de Paris, & fut inhumée dans l'Eglise Paroissiale de ce lieu.

XVI. LOUIS-CHARLES d'ALBERT, Duc de Luynes, Pair de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, né le 25 Décembre 1620, obtint par Brevet du 15 Mai 1623, la survivance du Gouvernement de Picardie qu'avoit le Duc de Lesdiguières, Connétable de France; fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 24 Novembre 1639; pourvu le 6 Janvier 1643 de la charge de Grand-Fauconnier de France, sur la démission du Prince *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, son beau-père, qui l'avoit obtenue à la mort du Connétable de Luynes, pour la remettre à son fils, quand il auroit vingt ans. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661. Etant Mestre-de-Camp d'un Régiment, il se distingua à la défense du Camp devant Arras, attaqué par les Espagnols, le 2 Août 1640, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 10 Octobre 1690, & son corps fut transporté & inhumé dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, qu'il avoit fondé. Il épousa, 1^o le 23 Septembre 1641, *Louise-Marie Séguier*, fille de *Pierre Séguier*, Marquis d'O, Comte de Sorel, & de *Marguerite de la Guesle*. Elle mourut le 13 Septembre 1651, & fut inhumée dans l'Eglise de Port-Royal-des-Champs, avec les deux jumeaux qu'elle eut de sa dernière couche; leurs corps en furent exhumés le premier Décembre 1711, & réinhumés dans l'Eglise Paroissiale de Saint-André-des-Arts à Paris; 2^o par dispense du Pape, en 1661, *Anne de Rohan*, fille de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avangour*, morte le 29 Octobre 1684. Son corps fut d'abord déposé dans le tombeau de ses ancêtres, d'où il fut levé six ans

après, & transporté, comme elle l'avoit ordonné, dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, où il fut inhumé le 23 Octobre 1690; & 3^e le 23 Juillet 1685, *Marguerite d'Aligre*, veuve de *Charles Bonaventure*, Marquis de *Manneville*, & fille d'*Etienne d'Aligre*, II^e du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, sa première femme, morte sans enfans, à Paris, le 26 Septembre 1722, âgée de quatre-vingt-un ans, & inhumée aux Incurables.

Il eut de son premier mariage :

1. HERCULE-LOUIS, mort en 1645, & inhumé à Lésigny;
2. & 3. Deux enfans, morts jeunes;
4. CHARLES-HONORÉ, qui suit;
5. MARIE-LOUISE, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torcy;
6. HENRIETTE-THÉRÈSE, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, morte à Torcy, où elle avoit suivi sa sœur;
7. FRANÇOISE-PAULE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Février 1667, avec *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi;
8. & 9. FÉLIX-PAUL & THÉRÈSE, jumeaux, morts après avoir reçu le baptême.

De son second mariage, avec *Anne de Rohan*, vinrent :

10. LOUIS-JOSEPH, Prince de Grimberghen, Prince du Saint-Empire Romain, Conseiller d'Etat Impérial, Intime, actuel & privé, Colonel des Gardes à pied, Feld-Maréchal des Armées & Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur CHARLES VII, Electeur de Bavière, à la cour de France, né le premier Avril 1672, marié le 17 Mars 1715 à *Madelène-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, née Princesse de Berghes, dont il eut deux fils, morts jeunes, & THÉRÈSE PÉLAGIE, mariée à MARIE-CHARLES-LOUIS d'ALBERT, Duc de Chevreuse. Le Prince de Grimberghen est mort à Paris le 8 Novembre 1758;
11. CHARLES-HERCULE, né le 8 Mai 1674, & reçu de minorité dans l'Ordre de Malte le 3 Février 1688, Capitaine de Vaissau en 1692, Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral en 1716, Chef d'Escadre le 19 Mai 1722, mort le 31 Janvier 1734;
12. MARIE-ANNE, mariée, le premier Février 1678, à *Charles de Rohan*, Prince de Guéméné, puis Duc de Montbazou; morte à Paris le 21 Août 1679, & inhumée dans

- le Chœur de l'Eglise de Saint-Magloire;
13. CHARLOTTE-VICTOIRE, mariée le 29 Août 1682 à *Alexandre-Albert-François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, morte à Paris le 22 Mai 1701;
 14. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée le 23 Janvier 1694, à *Charles-Antoine de Gouffier*, Marquis d'Heilly, morte le 12 Septembre 1746;
 15. JEANNE-BAPTISTE mariée le 25 Août 1683, à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jérôme Scaglia*, Comte de Verrue, en Piémont, Maréchal-de-Camp, & Commissaire général de l'Artillerie, tué à la bataille d'Hochstett le 13 Août 1704;
 16. Et JEANNE-THÉRÈSE-PÉLAGIE, mariée le 16 Mars 1698, à *Louis de Guilhem-de-Castellana*, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Saissac, morte à Paris le 14 Janvier 1756.

XVII. CHARLES-HONORÉ d'ALBERT, Duc de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 7 Octobre 1646, & connu sous le nom de *Duc de Chevreuse*, successivement Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, Lieutenant de la Compagnie de deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, par commission du 7 Août 1670, reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 31 Décembre 1688; nommé le 2 Décembre de la même année Chevalier des Ordres du Roi, & reçu le premier Janvier 1689, eut la survivance du Gouvernement de Guyenne depuis 1695, & en fut pourvu le 27 Mars 1698. Il mourut à Paris le 5 Novembre 1712, Il avoit épousé, le premier Février 1667, *Jeanne-Marie Colbert*, fille aînée de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier & Commandeur des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de ses Finances & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, & de *Marie Charron-de-Ménars*; elle fut nommée Dame du Palais de la Reine le premier Janvier 1674, & mourut le 26 Juin 1732, âgée de quatre-vingt-deux ans; ses sœurs devinrent par leurs mariages, l'une Duchesse de *Beauvilliers* & l'autre Duchesse de *Mortemart*. Il en eut :

1. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, Comte de Montfort, né le 27 Octobre 1667, mort le 3 Août 1672;
2. HONORÉ-CHARLES, qui suit;
3. N... dit le *Marquis d'Albert*, mort jeune;

4. PAUL, Comte de Châteaufort, mort jeune ;
5. LOUIS-AUGUSTE, auteur de la seconde branche des Ducs de Chaulnes rapportés ci-après ;
6. LOUIS-NICOLAS, connu sous le nom de Chevalier d'Albert, tué à la tête de son Régiment de Dragons, au combat de Carpi, le 9 Juillet 1701 ;
7. MARIE-THÉRÈSE, morte en 1670 ;
8. MARIE-ANNE, mariée le 28 Août 1686 à Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, Duc de Piney ;
9. MARIE-THÉRÈSE, mariée, 1^o le 2 Avril 1693 à Michel-Adalbert de Radriborsko, Comte de Mortein & de Châteauvillain, Comte du Saint-Empire, &c. ; 2^o le 5 Août 1698, avec René-Ismidon, Comte de Saffenage, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE DE FRANCE, frère unique du Roi ;
10. Et MARIE FRANÇOISE, mariée le 26 Janvier 1698, à Charles-Eugène de Lévis, Comte de Charlus, depuis Duc de Lévis, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Voyez LÉVIS.

XVIII. HONORÉ CHARLES D'ALBERT, Comte de Tours, connu sous le nom de *Duc de Montfort*, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1696, Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le premier Janvier 1702; Maréchal-de-Camp le 29 Janvier même année, né le 6 Décembre 1669, donna dans toutes les occasions des preuves de la plus grande valeur. Lorsqu'il prit congé du Roi, Sa Majesté eut la bonté de lui dire: *Je sçais que vous vous exposez trop, ménagez-vous pour l'amour de moi.* En revenant d'escorter un convoi d'argent qu'il avoit fait entrer dans Landau, il trouva un corps considérable d'ennemis près de Belliken, qui lui barroit le passage, il l'attaqua avec intrépidité; mais en se faisant jour à travers, il reçut, le 13 Septembre 1704, un coup de pillolet dans les reins: il fut porté à Langkandal au quartier général & y mourut deux heures après, regretté de toute l'Armée pour sa grande valeur & sa capacité. Il avoit épousé, le 17 Février 1694, Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille unique de Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de la Province de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat d'Épée, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, puis de Madame la

Duchesse de Bourgogne, Grand-Maitre des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de *Françoise Morin*, sa première femme; elle mourut le 28 Juin 1718, & eut de son mariage: .

1. CHARLES-PHILIPPE, qui fuit;
2. PAUL, appelé le *Comte de Montfort*, né le 5 Février 1703, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 6 Mars 1719; ayant ensuite embrassé l'Etat Ecclésiastique, il a été nommé à l'Evêché de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie Française en 1743; premier Aumônier de Madame la Dauphine, Princesse de Saxe, le 14 Janvier 1747; Archevêque de Sens, le 9 Août 1753; de l'Académie des Sciences en 1755; Cardinal-Prêtre, du titre de Saint-Thomas *in Parione*, en 1756; Prélat-Commandeur des Ordres, le premier Janvier 1759; il a assisté au Conclave pour l'élection du Pape CLÉMENT XIII en 1758 & en 1769, pour celle du Pape CLÉMENT XIV. L'Académie des Belles-Lettres de Caen lui doit son rétablissement, & l'Université de la même ville sa Bibliothèque, qu'il a beaucoup augmentée, & rendue publique trois fois la semaine. C'est un Prélat respectable pour ses grandes connoissances dans les Sciences & les Belles-Lettres, & plus encore par son aménité, sa bienfaisance, son zèle & la science de son état, dont il fait toujours sa principale occupation;
3. CHARLOTTE-MÉLANIE, née le 10 Septembre 1696, morte Prieure perpétuelle des Bénédictines de Montargis le 12 Avril 1761;
4. Et MARGUERITE-EUSTACHE, née le 2 Octobre 1697, Religieuse Bénédictine à Montargis, morte le 11 Mars 1736.

XIX. CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 25 Juillet 1717, & connu sous le nom de *Duc de Luynes*, né le 30 Juillet 1695, reçu au Parlement en qualité de Pair le 26 Janvier 1723, fit avec le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, une substitution de mâles en mâles, graduelle & perpétuelle des Duchés de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, par contrat du 18 Juin 1732, confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1733, registrées au Parlement, &c. Elles portent qu'elles sont *pour la conservation d'une maison, qui depuis plus de trois cens ans qu'elle a passé dans notre Royaume, après avoir tenu les premiers rangs*

dans la Toscane, où elle possédoit des fiefs de l'Empire dès le onzième siècle, n'a cessé de donner des preuves d'un attachement inviolable aux Rois nos prédécesseurs, par les grands & recommandables services que les ancêtres de nos cousins les Ducs de Luynes & de Chaulnes ont rendus dans les armées contre les ennemis de l'Etat, dès le tems de leur établissement en France, sous les règnes de CHARLES VI & de CHARLES VII, qui les ont honorés de charges & emplois considérables; que ceux, qui ont suivi, n'ont pas fait paroître moins de zèle & de courage à s'acquitter de leurs emplois, plusieurs ayant généreusement sacrifié leur vie à la défense de notre Couronne, &c. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1748. Il mourut dans son Château de Dampierre le 2 Novembre 1758; son corps fut transporté & inhumé le 6 du même mois dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, à Paris. Il épousa, 1^o le 10 Février 1710, Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, Princesse de Neuchâtel, née le 24 Octobre 1696, fille aînée de Louis-Henri, légitimé de Bourbon-Soissons, Prince de Neuchâtel & de Wallengin, en Suisse, connu sous le nom de Prince de Neuchâtel & d'Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg, qui avoit été Abbessé du Chapitre des Chanoinesses de Pouffai. Elle mourut le 11 Janvier 1721, & fut inhumée dans la Paroisse de Saint-Sulpice; 2^o le 13 Janvier 1732, avec Marie Brulart, veuve de Louis-Joseph de Béthune, Marquis de Charost, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, & fille de Nicolas Brulart, Marquis de la Borde, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de Marie Bouthilier-de-Chavigny, depuis Duchesse de Choiseul. Elle fut reçue Dame d'Honneur de la Reine le 18 Octobre 1735, & mourut à Versailles le 11 Septembre 1763, n'ayant point eu d'enfans.

CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, Duc de Luynes, eut de son premier mariage:

1. MARIE-CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. ELIZABETH-ANGÉLIQUE, née le 28 Juillet 1715, morte le 2 Février 1722;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Septembre 1719, morte le 11 Août 1721.

XX. MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France,

Prince de Neuchâtel & Wallengin, en Suisse, & d'Orange, connu d'abord sous le nom de Duc de Montfort, ensuite sous celui de Duc de Chevreuse, né le 24 Avril 1717, Capitaine dans le Régiment de Luynes, Cavalerie, le 12 Mars 1732; Mestre-de-Camp de ce Régiment, le 6 Juillet suivant; pourvu de la Charge de Mestre-de-Camp général des Dragons le 9 Juin 1736, & par Brevet du même jour, fait Brigadier; Maréchal-de-Camp, le 20 Février 1743; Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Janvier 1748, Colonel-Général des Dragons le 24 Janvier 1754, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, le 22 Septembre 1757; Chevalier des Ordres le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1759. Il a toujours servi avec la plus grande distinction: il étoit à la tête des Dragons qui, joints au Corps des Carabiniers, battirent à Sahai, en 1742, les Cuirassiers de l'Empereur, qui étoient supérieurs en nombre de plus du double; il reçut dans cette action trois coups de feu, l'un à la joue, l'autre à la poitrine, le troisième au travers du talon; de plus, un coup de sabre aux lèvres, & un cheval fut blessé sous lui. Il se trouva la même année à la défense de Prague; & lorsque les troupes durent sortir de la Ville, il vendit sa vaisselle pour remonter les Dragons. Pendant la retraite de Bohême, en 1743, il fit presque toujours l'arrière-garde: lorsque l'armée fut séparée, il en commanda une division, qu'il ramena en France. Cette même année, il reçut deux coups de feu sur ses armes à la bataille d'Ettingen. Il se trouva en 1744 aux sièges de Menin, Ypres, Furnes & Tournay; fut à la bataille de Fontenoy & à l'escalade de Gand en 1745, à celle de Raucoux, & aux sièges de Namur & de Bruxelles en 1746; à celui de Berg-op-Zoom, ayant été chargé particulièrement de garder le poste de Voude, par où les ennemis pouvoient venir attaquer notre armée; il fit échouer la tentative qu'ils en firent la nuit du 9 au 10 Août 1747. La guerre qui finit par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, ayant recommencé, il servit dans l'Armée de Westphalie, & se trouva à la bataille d'Haftenbeck le 26 Juillet, s'empara d'Hanovre le 9 Août, fut nommé Gouverneur de Paris le 22 Septembre, & installé en cette qualité le 31 Décembre 1757, à l'Hôtel-de-Ville, avec beaucoup d'éclat & de magnificence. En passant avec son cortège devant les prisons, il

délivra trente prisonniers, dont il avoit payé les dettes. L'année suivante, il se trouva, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt; à Soëst, étant à cinq lieues en avant de notre armée, avec un corps de 3500 hommes, il fit échouer le projet du Prince FERDINAND, qui, ayant décampé la nuit, le fit attaquer le 18 Octobre à la pointe du jour par son avant-garde, composée de 14000 hommes, suivis de toute l'armée, dans l'espérance d'enlever ce petit corps, d'empêcher la jonction des deux autres que Messieurs de *Fitz-James* & de *Chevert* amenoient, & de pénétrer jusqu'à notre armée. Le Duc de *Chevreuse*, à la première nouvelle qu'il eut de ce mouvement, renvoya les bagages, avertit les corps avec lesquels il étoit en correspondance, & en se retirant devant des forces trop supérieures, il prit des mesures si sages, qu'il arrêta l'impétuosité des ennemis. Il avoit bloqué Liptadt en 1759, avec un corps de 4000 hommes, lorsqu'ayant fait une marche forcée de huit lieues en avant, le 1^{er} Août, il apprit à Brackvede, la perte de la bataille de Minden, donnée le même jour; sur cette nouvelle, il fit évacuer les Hôpitaux de Bielefeld & de Ridberg, en fit transporter les magasins & les effets; & comme cette opération lui prit trois heures, il refit la même marche forcée, qui déroba aux ennemis le corps qu'il commandoit, & le mit à portée de joindre le lendemain à Paderborn le Marquis d'*Armortiers*. Il a été marié deux fois, 1^o le 22 Janvier 1735, par dispense du Pape, avec THÉRÈSE-PÉLAGIE D'ALBERT-DE-GRIMBERGHEN, âgée de 16 ans, fille de LOUIS-JOSEPH D'ALBERT, Prince de Grimberghen, & de *Madèlène-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, morte à Surefnes le 5 Juillet 1736; & 2^o le 27 Avril 1738, avec *Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*, née le 19 Avril 1719, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin d'Egmont-Pignatelli*, Duc de Gueldres & de Julliers, par la grâce de Dieu, Duc de Bifache, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Espagne de la première classe & de la première création, & d'*Henriette-Julie de Durfort-de-Duras*. Elle a été nommée Dame d'Honneur de la Reine, en survivance de la Duchesse de Luynes, sa belle-mère, le 12 Février 1751, & elle a donné sa démission le 15 Avril 1761.

Il a eu de son premier mariage :

Tome I

1. N... né le 14 Octobre 1735, mort le même jour.

Et du second :

2. CHARLES-MARIE-LÉOPOLD, appelé le *Comte de Dunois*, né le 23 Mai 1740, Mestre-de-Camp, Lieutenant en second du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 26 Décembre 1755; mort à Ruremonde le 12 Avril 1758; son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette ville, & son cœur fut porté à Paris dans l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice;

3. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE, qui fuit;

4. CHARLES-CASIMIR-JOSEPH, Comte de Montfort, né le 5 Février 1754, mort le 6 Février 1754;

5. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 23 Mars 1739, morte le 25 Mars 1744;

6. MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE, née le 7 Septembre 1744, mariée à Dampierre le 23 Mai 1758, avec MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLY, Vidame d'Amiens, rapportée ci-après;

7. Et PAULINE-SOPHIE, née le 16 Décembre 1756, appelée *Mademoiselle d'Albert*.

XXI. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, connu d'abord sous le nom de *Comte d'Albert*, puis sous celui de *Duc de Luynes*, né le 4 Novembre 1748; Sous-Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons le 4 Novembre 1764, Capitaine le 28 Mars 1766, Mestre-de-Camp-Lieutenant du même Régiment le 24 Mars 1769, a épousé, le 19 Avril 1768, *Guyonne-Elisabeth-Josèphe de Laval Montmorency*, née le 14 Février 1755, fille de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortense de Bullion-Fervaques*.

Les armes d'ALBERT-DE-LUYNES sont: un écu écartelé; aux 1 & 4, d'azur à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur à un anneau d'argent; aux 2 & 3, d'or au Lion de gueules couronné, armé & lampassé de même; & sur le tout de Neuchâtel qui est d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.

SECONDE BRANCHE.

des Ducs DE CHAULNES, sortis de la Maison D'ALBERT-DE-LUYNES.

XVIII. LOUIS-AUGUSTE D'ALBERT-D'AILLY, cinquième fils de CHARLES HONORÉ, Duc de Luynes & de Chevreuse, & de *Jeanne-Marie Colbert*, né le 22 Décembre 1676. Etant de-

venu, par la mort de ses frères, le second fils, il fut substitué au Duc de Chevreuse, son père, dans la succession de CHARLES D'ALBERT D'AILLY, dernier Duc de Chaulnes de la branche rapportée ci-après, cousin-germain de son ayeul, avec la condition, pour lui & ses descendans, de porter les nom, armes & cri de cette ancienne Maison; il prit le titre de *Vidame d'Amiens*. Le Régiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, ayant été réformé, il obtint celui de Dragons, qu'avoit son frère le Chevalier d'ALBERT, tué au combat de Carpi le 9 Juillet 1701: il fut pourvu le 2 Novembre 1704 de la Charge de Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, vacante par la mort de son frère aîné le Duc de Montfort, tué près de Bellikem, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 1^{er} Décembre 1711, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, Maréchal de France le 11 Février 1741, & mourut le 7 Novembre 1744. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1704, *Marie-Anne Romaine de Beaumanoir*, fille de *Henri-Charles*, Sire de *Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne-Louise-Marie de Noailles*, sa seconde femme, il en eut:

1. LOUIS-MARIE, né le 31 Juillet 1705, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son père, le 20 Mai 1717, mort à Chaulnes âgé de 19 ans, le 23 Novembre 1724;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Comte, puis Duc de Pecquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, sur la démission du Comte de Montfort, depuis Cardinal de Luynes, & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son père, le 8 Janvier 1729. Il mourut le 14 Juillet 1731, n'ayant eu qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie de Courcillon*, fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, & de *Françoise*, héritière de *Pompadour*, Dame du Duché de la Valette, qu'il avoit épousée le 17 Janvier 1729. Etant devenue veuve, elle se remaria avec *Hercule-Mériadec de Rohan*, Prince de Rohan & de Soubise, & mourut le 4 Avril 1756;

3. LOUIS-JOSEPH, né en 1713, mort en 1714;
4. MICHEL-FERDINAND, qui fut;
5. MARIE-THÉRÈSE, née le 10 Février 1709, mariée, le 21 Janvier 1722, avec *Louis de Rougé*, Marquis du Pleffis-Bellière, dont elle devint veuve le 24 Juin 1732, en ayant eu deux garçons, morts en bas âge; elle est morte le 11 Juillet 1765;
6. MARIE-FRANÇOISE-DE-SALES, née le 4 Août 1710, morte Religieuse Bénédictine à Montargis le 14 Janvier 1749;
7. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1711, & morte en 1714.

XIX. MICHEL-FERDINAND D'ALBERT-D'AILLY, né le 31 Décembre 1714, fut reçu à l'âge de 7 ans Chanoine de Strasbourg. Après la mort de ses frères, ayant quitté l'état ecclésiastique, il prit le titre de *Vidame d'Amiens*, ensuite celui de *Duc de Pecquigny*; fut pourvu de la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 25 Février 1735, eut une des places d'Honoraire de l'Académie des Sciences en 1743, fut fait le 14 Mai de la même année Maréchal-de-Camp; après la mort de son père, il prit le titre de *Duc de Chaulnes*, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 8 Avril 1745, fait Lieutenant-Général en la Province de Bretagne le 1^{er} Juillet 1747, eut, le 27 Septembre 1750, une commission pour commander en chef dans cette Province en l'absence du Duc de Penthièvre, Gouverneur-Général; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^{er} Janvier 1748, Chevalier de ses Ordres le 1^{er} Janvier 1751, pourvu le 1^{er} Janvier 1752 de la charge de Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & d'Artois. Il a servi aux sièges de Kell en 1733, de Philisbourg en 1734, a fait la campagne de 1735, celle de Bohême en qualité de Volontaire en 1742, se trouva au siège de Prague; il reçut deux coups de feu à la bataille d'Ettingen en 1743. Il étoit aux sièges de Menin, Ypres, Furnes & Fribourg en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi & eut l'honneur de suivre Sa Majesté dans toutes les campagnes; s'est trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, au siège de Namur, & autres expéditions des campagnes de cette guerre en Flandres. Il étoit à la bataille d'Haftenbeck en 1757, & est mort à Paris le 23 Septembre 1769. Il avoit épousé, le 23 Février 1734, *Anne-Josèphe Bonnier-de-la-Moffon*, fille de *Joseph*,

Baron de la Moisson, Trésorier-Général des Etats de Languedoc, & d'*Anne Melon*, dont il a eu *MARIE-JOSEPH-LOUIS*, qui suit.

XX. *MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT-D'Ailly*, né le 24 Novembre 1741, connu d'abord sous le nom de *Vidame d'Amiens*, ensuite sous celui de *Duc de Pecquigny* & sous celui de *Duc de Chaulnes* après la mort de son père; il a été pourvu d'un Brevet de Cornette furnuméraire de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, avec commission de Mestre-de-Camp le 19 Juin 1756, dont il a donné sa démission sur la fin de l'année 1769. Il a été marié à Dampierre le 23 Mai 1758 avec *MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE D'ALBERT*, née le 7 Septembre 1744, fille de *MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT*, Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, & d'*Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*; elle a été nommée Dame du Palais de la feue Reine le 29 Janvier 1766, & nommée par le Roi, en Mai 1770, une des Dames pour aller recevoir Madame LA DAUPHINE à Strasbourg.

Les armes de cette branche sont : *de gueules, à deux branches d'alisier d'argent, passées en double sautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits, qui est d'Ailly; sur le tout d'azur, à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur à un anneau d'argent; parti d'or, au Lion couronné, lampassé & armé de gueules, qui est d'ALBERT.*

PREMIÈRE BRANCHE

des Ducs DE CHAULNES, fortis d'un frère du Connétable DE LUYNES.

XV. *HONORÉ D'ALBERT*, Seigneur de Cadenet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, né à Mornas dans le Comtat Venaissin en 1581, frère du Connétable de LUYNES, & fils d'*HONORÉ D'ALBERT*, Seigneur de Luynes, &c., & d'*Anne de Rodulf*, fut fait Mestre-de-Camp du Régiment de Normandie le 16 Mai 1617, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, le 23 Juillet de la même année, ensuite Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, fait Maréchal de France le 6 Décembre 1619; le 31 du même mois, reçu Chevalier des Ordres du Roi; il alla en

Angleterre sur la fin de Décembre 1620, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; il réussit dans sa commission, & le Roi lui accorda, sur la fin de Janvier 1621, l'érection du Comté de Chaulnes en Duché-Pairie; il fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 9 Mars suivant. Après la mort du Connétable DE LUYNES, arrivée le 12 Décembre 1621, il fut pourvu, le 1^{er} Janvier 1622, du Gouvernement des Ville & Château d'Amiens, fut Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, le 1^{er} Novembre 1629, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis, le 5 Juin 1633. Il commanda un Corps de Troupes en 1635, & une des Armées du Roi les années suivantes. Etant nommé Gouverneur de la Haute & Basse-Auvergne, il fit en cette qualité son entrée à Riom le 11 Janvier 1646. Il étoit le plus ancien des Maréchaux de France, lorsqu'il mourut à Paris le 30 Octobre 1649. La Reine fit l'honneur à la Duchesse de Chaulnes d'aller chez elle pour la consoler. Il devoit épouser *ELÉONORE DE BOURBON*, fille de *HENRI 1^{er} Prince de Condé*, & de *Catherine de la Trémoille*, & veuve de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange; mais étant morte en 1619, lorsqu'elle venoit à Paris pour accomplir le mariage, il épousa, le 13 Janvier 1620, *Charlotte-Eugénie d'Ailly*, Comtesse de Chaulnes, Menine de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, fille unique & héritière de *Philibert-Emmanuel d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Oignies*, Comtesse de Chaulnes, à la charge de porter les noms, armes & cri de cette ancienne Maison. Il eut de ce mariage:

1. *HENRI-LOUIS*, qui suit;
2. *CHARLES*, dit *le Marquis de Renneval*, tué au service du Roi en 1647;
3. Un autre *CHARLES*, Chevalier de Malte, puis Duc de Chaulnes, rapporté après son frère aîné;
4. *ARMAND*, dit *l'Abbé de Chaulnes*, pourvu, en 1652, de l'Abbaye du Gard, en Commende, mort âgé de 21 ans, le 29 Avril 1656;
5. *ANNE*, baptisée à Amiens le 15 Juin 1625, ayant eu pour parrain *Monseigneur*, frère du Roi, & pour marraine la Reine, qui étoit alors à Amiens; elle fut pourvue de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1648, & mourut le 4 Février 1672;

6. MARIE-MADELÈNE-URBAINE-THÉRÈSE, Coadjutrice de l'Abbaye-aux-Bois de Paris, depuis 1656, en devint Abbessé, & fut bénite en cette qualité le 8 Janvier 1685, où elle mourut en 1687;
7. CHARLOTTE, qui étoit Religieuse à l'Abbaye-aux-Bois de Paris, lorsqu'elle fut nommée, par Brevet du Roi, au Prieuré Royal & Conventuel de Poissy. La Reine lui fit l'honneur de l'y conduire dans son carrosse, accompagnée de MADAME, de Mademoiselle d'ORLÉANS & de Madame DE GUISE; elle y fut installée le 21 Décembre 1669, & mourut en 1707;
8. Et ANTOINETTE, Abbessé de Saint-Pierre de Lyon, après la mort de sa sœur, en 1672, où elle mourut en 1708.

XVI. HENRI-LOUIS D'ALBERT-D'AILLY, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de la Haute & Basse-Auvergne, étant âgé de quatre ans, fut baptisé à Amiens le 15 Juin 1625, eut pour parrain le Roi, qui étoit à Compiègne, & qui fut représenté par le Duc de Chevreuse, & pour marraine la Reine-mère, qui étoit alors à Amiens avec la Reine régnante, &c., qui accompagnoit, jusqu'à la frontière du Royaume. HENRIETTE de France, sa fille, Reine d'Angleterre, qui s'en alloit dans les Etats du Roi CHARLES 1^{er}, son mari. Il porta d'abord le titre de *Vidame d'Amiens*, obtint la survivance du Gouvernement de cette Ville en 1632, en fut pourvu, sur la démission de son père, par Lettres du 2 Juin 1643, qui, rappelant ses services, portent que le *Vidame d'Amiens*, commandant un Régiment d'Infanterie, avoit donné des marques de sa valeur aux sièges d'Hesdin & d'Arras, à l'attaque des Faubourgs de Lille, au siège de Perpignan, & à la bataille de Rocroy. Le 3 Octobre suivant, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Picardie, Boulonois & Pays reconquis; obtint, le 20 Septembre 1649, le Gouvernement d'Auvergne en survivance de son père, fut Bailli d'Amiens le 15 Juillet 1650, après la mort de son père, fut reçu au Parlement, en qualité de Pair, le 17 Mars 1651; servit en qualité de Lieutenant-Général sous le Maréchal du *Plessis-Praslin*, dans l'Armée de Flandres, en 1650, & en 1651 sous le Maréchal d'*Aumont*, & mourut à Chaulnes le 21 Mars 1653. Il avoit épousé, le 2 Mai 1646, *Françoise de Neufville*, veuve de *Just-Louis*, Comte de *Tournon*, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-

Général aux Gouvernemens de Dauphiné & de Languedoc, & fille de *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France, Gouverneur de la personne du Roi & de ses Provinces de Lyonois, Forez & Beaujolois, & de *Madelène de Créquy*: étant encore devenue veuve, elle se remaria avec *Abel-Jean Vignier*, Marquis d'Hauterive, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE d'AUTRICHE; elle mourut le 11 Mai 1701, âgée de soixante-seize ans. Les enfans qu'en eut HENRI-LOUIS font:

1. MADELÈNE-CHARLOTTE, mariée le 6 Janvier 1664 à *Jean-Baptiste-Gaston-de-Foix-de-Candale*, Duc de Randan, Pair de France, Comte d'Astarac, fils de *Gaston-de-Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Dame de Randan, Marquise de Senecey: elle mourut en couches le 3 Août 1665, & fut inhumée à Sainte Geneviève;
2. CATHERINE, morte jeune, en 1662;
3. Et N... morte le 10 Février 1649.

XVI. CHARLES D'ALBERT-D'AILLY, frère puîné de HENRI-LOUIS, Duc de Chaulnes, né à Amiens, le 19 Mars 1625, baptisé le 15 Juin même année, par l'Evêque d'Amiens, eut pour parrain CHARLES 1^{er}, Roi d'Angleterre, représenté par les Ducs de Chevreuse & de Buckingham, & pour marraine HENRIETTE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Amiens. Il fut d'abord Chevalier de Malte, obtint en 1642 l'Abbaye du Gard, en Commende, quitta cet Ordre, & devint Duc de Chaulnes par la mort de ses deux frères aînés; il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, lorsqu'il fut fait Sergent de Bataille des Armées le 6 Mai 1651, fut Maréchal-de-Camp le 11 Septembre même année, & Lieutenant-Général en l'Armée de Picardie, pour commander sous le Duc d'*Elbeuf* & le Maréchal d'*Aumont*, par Lettres du 14 Juillet 1653, & en 1654 dans l'Armée de Flandres, sous les ordres du Vicomte de *Turenne*, Maréchal de France; fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 27 Février 1655; Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661; obtint la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 30 Juillet 1664; fut envoyé trois fois Ambassadeur Extraordinaire à Rome pour l'Élection des Papes CLÉMENT IX, en 1667, CLÉMENT X, en 1670, & ALEXANDRE VIII, en

1689; obtint pendant sa première ambassade une Bulle du Pape, portant ampliation de l'*Indult* en faveur du Parlement, qui, toutes les Chambres assemblées, arrêta, le 14 Décembre 1668, que le Duc de Chaulnes seroit remercié d'avoir procuré cette Bulle; ce qui fut exécuté par le Premier Président, dans une Séance publique, le 14 Février 1669. Il fut pourvu du Gouvernement & de la Lieutenantance-Générale de la Province de Bretagne le 24 Juillet 1670, fut Plénipotentiaire pour la paix dans l'Assemblée qui se fit à Cologne en 1673, obtint le Gouvernement de la Province de Guyenne le 26 Mars 1695. Il avoit déterminé, par ses sages négociations, le Pape INNOCENT XII, à faire satisfaction au Roi en 1690, & Sa Majesté rendit à Sa Sainteté le Comtat Venaissin & la Ville d'Avignon, qui avoient été réunis à la Couronne, par Arrêt du Parlement du 7 Octobre 1688. Il mourut le 4 Septembre 1698. Les services importans qu'il avoit rendus en plusieurs occasions à la Bretagne, portèrent les Etats de cette Province à lui élever un monument dans l'Hôpital-Général de Rennes, où son cœur fut déposé, & le Parlement de Paris, en considération de ceux qu'il avoit reçus, envoya témoigner de sa part, par un Secrétaire de la Cour, ses regrets à la Duchesse de Chaulnes sur la perte du Duc de Chaulnes; cette démarche du Parlement étoit alors sans exemple. Il avoit épousé, le 11 Avril 1655, *Elizabeth le Féron*, veuve de *Jacques de Stuart-de-Caussade*, Marquis de Saint-Mégrin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en sa trente-neuvième année, le 2 Juillet 1652, au combat de la Porte Saint-Antoine à Paris, qui, la veille de cette sanglante journée, avoit été déclaré Maréchal de France, & fut inhumé par ordre de Sa Majesté dans le Tombeau des Rois, à Saint-Denis; fille & unique héritière de *Dreux le Féron*, Chevalier, Seigneur de Savigny & de Lormoy, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire de la première Chambre des Requêtes du Palais, & de *Barbe-Servien-de-Montigny*, remariée en secondes noces à *Pierre de Gruel*, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres, Pays Chartrain & Pont-Saint-Esprit, père des Seigneurs de la Frette, célèbres par leur duel contre le Prince de Chalais & autres, & nièce d'*Oudard le Féron*, 1^{er} du nom, & de *Jérôme le Féron*, 1^{er}

du nom, tous les deux Chevaliers, Seigneurs d'Orville & de Louvres, en Paris, Conseillers d'Etat, Présidents au Parlement de Paris, & Prévôts des Marchands. Elle mourut le 6 Janvier 1699, n'ayant point eu d'enfans, & fut inhumée à côté du feu Duc de Chaulnes, son mari, en l'Eglise du Château de Pecquigny.

BRANCHE

des Ducs DE LUXEMBOURG & DE PINEY, sortis de la Maison d'ALBERT.

XV. LÉON D'ALBERT, Seigneur de Brantes, au Comtat Venaissin, Conseiller d'Etat d'épée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ses ordres, ensuite Duc de Luxembourg, Prince de Tingry, Gouverneur de Blaye, &c., né à Mornas, en 1582, frère du Connétable de LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françaises, &c., & d'*Anne de Rodulf*, fut Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes en 1617; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de CHARLES D'ALBERT, son frère. Il eut la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, lorsqu'il fut reçu Chevalier de ses Ordres, le 31 Décembre 1619; peu de tems après il obtint le Gouvernement de Blaye, se distingua à l'attaque de Clerac en 1620, à la journée du Pas-de-Suse en 1629, & mourut à Paris le 25 Novembre 1630; son corps fut porté & inhumé aux Célestins d'Avignon, ses entrailles aux Célestins de Paris, dans la Chapelle de Luxembourg, & son cœur à Ligny. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1620, *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Madelène de Montmorency*, Dame de Thoré, à la charge de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison. Le Roi renouvela en sa faveur le titre de *Duc de Luxembourg*, par Lettres du 10 du même mois. Sa veuve se remaria avec *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, & mourut à Ligny, au mois de Novembre 1680. Les enfans de LÉON furent:

1. HENRI-LÉON, qui suit;
2. Et MARIE-LOUISE-CLAIRE, née en 1623, destinée à être Religieuse; elle fit profession en l'Abbaye-aux-Bois de Paris, fut en-

suite nommée à la Coadjutorerie de l'Abbaye du Chapitre des Chanoinesses de Pouffai, fit ses preuves, & fut reçue en 1665; dans la suite, s'étant fait relever de ses vœux, elle devint Dame du Palais de la Reine, sous le nom de *Princesse de Tingry*; donna, le 18 Mars 1699, sa démission de la Coadjutorerie en faveur de sa nièce *Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg*, qui fut reçue Abbessé la même année, & qui quitta ensuite cette Abbaye, & épousa le Prince de Neufchâtel. La Princesse de Tingry mourut à Versailles en 1706, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucines de Paris.

XVI. HENRI-LÉON D'ALBERT, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, né le 5 Août 1630, trois mois & demi avant la mort de son père, destiné à l'Etat Ecclésiastique, entra dans les Ordres Sacrés, fut connu sous le nom d'*Abbé de Luxembourg*, céda son Duché & tous ses biens à sa sœur utérine *Madelène-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, en considération de son mariage avec *Henri de Montmorency*, Comte de Bouteville, depuis Duc de Luxembourg & Maréchal de France. Il mourut le 19 Février 1697, & fut inhumé dans Célestins de Paris, dans la Chapelle des *Luxembourg*.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOUSSARGUES, Barons DE MONTCLUS, sortis de la Maison D'ALBERT.

XI. JEAN D'ALBERT, dit le *Vieux (senior)*, second fils de THOMAS II, Pannetier du Roi CHARLES VII, & son Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, & de *Rainau de Félix*, sa première femme, Seigneur de Bouffargues, Viguier pour le Roi des Villes & Baronie de Bagnols, sur la démission de son père, le 17 Mars 1446, en prit possession le 21 Juillet 1447, & épousa, le 20 Février 1452, *Catherine de Béziers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Julien, Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Esprit, & de Noble *Jeannette Rochi*, dont il eut :

1. THOMAS, qui suit;
2. Et THIBAUT, auteur de la branche des *Barons de Montclus*, Seigneur de *Saint-André* & de *Montdragon*.

XII. THOMAS D'ALBERT, III^e du nom, Seigneur de Bouffargues, rendit hommage au

Roi pour cette Seigneurie, le 8 Avril 1499, après la mort de JEAN D'ALBERT, son oncle, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre du Roi; il eut, dans le partage de ses biens, la Baronie de Montclus, qu'il céda ensuite à son frère THIBAUT; il fit son testament le 24 Janvier 1518, & fut marié trois fois : 1^o le 7 Février 1486 avec *Catherine Ebrard*, veuve de *Simon de Valaurie*, & fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Julien-de-Peyrolas, & d'*Armande Corderii*; 2^o le 30 Novembre 1503 avec *Marthe de Porcellet*, fille d'*André*, Seigneur de Maillane, Fos, &c., & de *Raimonde de Boche*; & 3^o avec *Alix d'Urre*, fille de *Jean*, Seigneur de Tessières & de Venterol, & de *Mainarde de Sainte-Jalle*. Il lui donna, par son testament, l'usufruit & l'administration de tous ses biens.

Les enfans du premier lit sont :

1. ARMANDE, mariée à *Jean Petiti*, qui fut Juge de la Ville de Bagnols, & dont le frère *Guillaume Petiti* fut Confesseur & Prédicateur du Roi FRANÇOIS I^{er}, & depuis Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux en 1532;
2. CATHERINE, mariée à *Pierre d'Agrain*, dit de *Bagnols*; elle en étoit veuve le 19 Avril 1537;
3. CLAUDE, mariée le 28 Novembre 1518 à *François de Fienne*.

Du second lit il eut :

4. GABRIELLE, mariée le 21 Février 1523 à *Antoine de Banne*, Seigneur d'Avejan; le Comte d'Avejan, Commandant des Mousquetaires Gris, étoit de leurs descendans.

Et du troisième lit :

5. ANTOINETTE, institué héritière par le testament de son père, avec substitution à LOUISE, sa sœur, en cas de mort sans enfans; elle mourut sans alliance;
6. LOUISE, qui suit;
7. Et JEANNE, mariée le 20 Novembre 1531, à *Antoine de Vezénobres*, Seigneur de Ferrières, Viguier de Sauve, dans le Diocèse de Nîmes.

Il eut une bâtarde, nommée *Toinette*, rappelée dans le testament de son père.

XIII. LOUISE D'ALBERT, Dame de Bouffargues, substituée à sa sœur ANTOINETTE par le testament de son père, est rappelée dans celui de LOUIS D'ALBERT, son cousin, du 15 Juin 1544. Elle fut mariée deux fois : elle épousa, 1^o le 18 Septembre 1531, *Jean de Montsaucou*, Seigneur de Conilhac, fils de *Guérin*, Seigneur de Roquetaillade. De ce mariage

elle eut un fils, nommé *Jean*, à qui elle donna, le 9 Mai 1569, la Seigneurie de Bouffargues, qui fut ensuite portée dans la famille de *Vogué*, par le mariage de *Dorothee de Montfaucon*, fille de *Jean*, avec *Melchior de Vogué*. LOUISE, étant devenue veuve, se remaria, le 3 Novembre 1542, avec *André de Ragouffe*, Chevalier, Seigneur de Com & en partie de Saint-Jean-d'Aiguise, en Champagne, Lieutenant de Haroncourt, au Gouvernement de la Chapelle, en Thiérache, & Enseigne de la Compagnie du Duc d'Estampes.

BRANCHE

des Barons de MONTCLUS, Seigneurs de Saint-André, & de Montdragon, sortis de la Maison d'ALBERT.

XII. THIBAUT (*Theobaldus*) d'ALBERT, dit de *Bagnols*, Baron de Montclus, Seigneur de Saint-André-d'Oleyrargues, second fils de JEAN-d'ALBERT, dit *le Vieux*, Seigneur de Bouffargues, & de *Catherine de Béziers*, accepta, le 17 Novembre 1496, la déclaration des biens d'un de ses vassaux, conjointement avec *Antoine de Bagnols*, son beau-père, dans laquelle ils se disent Seigneurs de Saint-Michel-d'Euzet, de Saint-Gervais & de Saint-André-d'Oleyrargues. Il rendit hommage au Roi, & reconnut tenir de lui les censives qu'il prend dans la ville de Bagnols. Il est dit Seigneur du Pin, de Saint-André-d'Oleyrargues, de Gabrières, & Co-Seigneur de Sabran, dans un acte de vente du 25 Septembre 1510; il fit son testament le 29 Janvier 1526, & fut marié deux fois : 1^o le 23 Novembre 1486, avec *Michelette de Bagnols*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Michel-d'Euzet, Co-Seigneur de Saint-Laurent-de-Cornols, Saint-Gervais, la Roque, Cocols, & d'*Armande Rainaud-de-Dieu (de Deo)*, dont il eut deux fils, morts en bas âge; & 2^o avec *Gabrielle*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Montdragon*, de l'ancienne Maison de *Montdragon*, & de *Louise de la Baume-Suzé*. Il l'établit, par son testament du 29 Janvier 1526, tutrice & administratrice de ses enfans, qui furent :

1. PAUL, qui suit;
2. EDOUARD, dont il fera parlé après son frère aîné;
3. MARGUERITE, qui se fit Religieuse, & passa le 24 Avril 1565 un bail à ferme, où elle est dite *Prieure de Notre Dame de Valfauve-*

lez-Verdfeuille, & du Monastère de Saint-Denis de la ville de Bagnols; elle avoit été faite Prieure perpétuelle de ce Monastère après *Anne de Montdragon*, sa tante maternelle. Elle fut nommée, en 1566, à l'Abbaye de Saint-Pierre-du-Puy, de la ville d'Orange, & de Sainte-Marie-des-Plans, dont elle donna sa démission, en faveur de sa sœur, en 1591;

4. LOUISE, mariée en premières noces à *Jean-Pierre de Sade*, Baron de Romanil & de la Goy, & en secondes noces, le 6 Janvier 1555, à *François de Mistrail*, Baron de Dons & de Croze, Seigneur de Mirabel;
5. Et ANNE, dite *Mademoiselle de Saint-André*, qui fut d'abord Religieuse au Monastère de Valfauve-les-Verdfeuille, suivit ensuite sa sœur dans celui de la ville d'Orange, dont elle fut Abbessé, en 1591, sur sa démission.

XIII. PAUL d'ALBERT, dit de MONTDRAGON, suivant l'obligation de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison, que lui imposa *Amauri de Montdragon*, oncle maternel, en l'instituant son héritier par son testamento du 19 Mai 1541, fut Seigneur de Montdragon, de Barbantanne, de Darboux, &c. Il servit avec son cousin LÉON d'ALBERT, Seigneur de Luynes, dans l'armée qu'on envoya en Piémont; donna, en 1544, à la bataille de Cérizolles, où son cousin fut tué, des preuves d'une grande valeur, qu'il a soutenue dans les guerres du Comtat Venaissin, de Languedoc & de Provence; se trouva au combat donné près Louvèze, à celui de Vauréas, & avec le Capitaine Saint-André, son frère, à celui de Saint-Gilles, en 1562, à la prise de plusieurs places & postes que les Huguenots défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Le Maréchal de la *Vieilleville* s'étant rendu à Avignon, en 1563, pour traiter de la paix, MONTDRAGON, dit *Péruzzi* dans ses *Mémoires*, fut un des Seigneurs qu'il nomma pour en régler les articles dans l'assemblée qui fut tenue dans le Palais d'Avignon. CHARLES IX ayant égard aux bons & grands services que son amé & féal PAUL DE MONTDRAGON avoit ci-devant faits aux seus Rois, ses prédécesseurs & à lui, à son avènement à la Couronne, ainsi qu'il fait & continue encore; désirant iceux reconnoître envers ledit Seigneur, & l'approcher de sa personne avec état & qualités honorables, & correspondantes à ses vertus & mérites, le retient

en l'état de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 21 Décembre 1564. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fit son testament le 9 Novembre 1592 : il y est qualifié de *puissant Seigneur PAUL DE MONDRAGON*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Mondragon & de Barbantane. Il fit un legs à *Jeanne de Tende*, son épouse, dont il n'avoit point d'enfans, & institua pour son héritier *PAUL DE MISTRAL*, Baron de Dons, son neveu, fils de sa sœur *LOUISE D'ALBERT*.

XIII. *EDOUARD D'ALBERT*, dit de *SAINTE-ANDRÉ*, frère de *PAUL D'ALBERT-DE-MONDRAGON*, lui fut substitué par le testament de son père; il étoit Seigneur de Saint-André, Co-Seigneur du Pin, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Capitaine de la Tour de la Carbonnière, sur la révocation du Capitaine *Pierre d'Aise*, par Lettres du 7 Mars 1560. Il fut mis en possession de cette charge, par Lettres de commission du Vicomte de *Joyeuse*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, du 22 Mars; & le 23 Mars 1566, il obtint la charge de Capitaine d'une bande de cinquante hommes de pied Arquebusiers, pour tenir garnison dans la Ville & Château d'Aigues-Mortes. Il servit dans les guerres du Comtat Venaisin, de Languedoc & de Provence. Il se trouva en 1568 au siège de Mornas, qui fut emporté d'assaut. Il étoit avec le Capitaine *LUYNES*, son neveu, qui, la même année, fut fait Gouverneur de Beaucaire. En 1569, il battit plusieurs fois les partis des ennemis qui dévastèrent les avenues & les territoires de Lunel, de Montpellier, &c., contribua à la levée du siège d'Alais; il ravitailla ensuite cette place. Avec un camp volant de quatre mille hommes & trois cents chevaux, & avec l'artillerie qu'il fit venir d'Aigues-Mortes, il attaqua Combas, & l'emporta d'assaut. Il donna une commission, le 12 Janvier 1569, à *Erasme du Rahous*, Enseigne de la Compagnie de Saint-André; il y est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Commandant au Bas Languedoc, en l'absence du Vicomte de *Joyeuse*. Cette Commission est scellée de ses armes qui sont un *Lion*, avec deux burelles pour brisure; il fut tué au mois de Novembre 1569, étant venu pour défendre la ville de

Nîmes, que les Protestans avoient surpris. Il avoit épousé, le 29 Juin 1564, *Marguerite de Bourdicq*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Montan, Capitaine du Château de Moulins, & Gouverneur de Montpellier, & de *Françoise de Gaudete-des-Urcières*, dont il eut *MARGUERITE*, qui suit:

XIV. *MARGUERITE D'ALBERT*, Dame de Saint-André, est qualifiée, dans son contrat de mariage du 10 Janvier 1588, fille de puissant Seigneur feu *EDOUARD D'ALBERT*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c., & de Dame *Marguerite de Bourdicq*; elle épousa *Charles d'Audibert*, fils de puissant Seigneur *Gabriel d'Audibert*, Seigneur de Lussan. Voyez *AUDIBERT DE LUSSAN*.

(Généalogie dressée sur les titres communi-
qués).

ALBERT ou *ALBERTI*, famille originaire de Nice, qui a toujours été mise au nombre des plus illustres de cette ville. Elle a pour auteur, *GUY* ou *GUIDO ALBERTI*, Seigneur de Thou, qui vivoit en 1362, sous le règne de la Reine *JEANNE*. Cette famille subsiste dans les enfans de *MICHEL*, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolyte, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, qui sont trois fils, dont un Chanoine de Saint-Victor de Marseille; & l'aîné, nommé *ANTOINE*, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolyte, marié en 1747 à *Thérèse d'Isoard-de-Chenerilles*, dont il a postérité.

Les armes: de gueules à trois croissans d'or.

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'*ALBERT*.

La première est celle des Seigneurs de Seilans, habitée à Barjols, qui tire son origine d'*ANTOINE D'ALBERT*, Contrôleur-Général des Finances, qui acquit la terre de Régusse en 1564. Sa postérité subsiste dans *LOUIS-FRANÇOIS D'ALBERT*, Officier des Vaisseaux du Roi, marié en 1742 à *Louise-Elisabeth de Seytres-de-Caumont*, dont il a trois filles en bas-âge.

Les armes: échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de sable.

La seconde, originaire d'Aubagne, y subsiste encore aujourd'hui: elle a pour tige *Jo-*

SEPH D'ALBERT, marié en 1558, à *Marguerite de Bauffet*. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1610 il fit ériger en arrière-fief une maison de Campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, sous le nom de Roquevaux. *Nouvel Armorial de Provence*, tom. I.

Les armes d'ALBERT, Seigneur de Roquevaux, sont : *d'azur, à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERT ou AUBERT, famille illustrée par ETIENNE AUBERT, d'abord Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1337, ensuite Cardinal par le Pape Benoît XII en 1342, peu après Evêque d'Osie & de Velitre, & Pape le 18 Décembre 1352, sous le nom d'Innocent VI. Il mourut le 12 Septembre 1362. GUY AUBERT, son frère, est qualifié *Chevalier* dans un acte de 1351. Ce GUY eut pour fils GAUTIER AUBERT, qui continua la postérité. AUDOUIN AUBERT, Evêque de Paris en 1349, puis Cardinal en 1353, par le pape Innocent VI son oncle, fut Evêque d'Osie en 1361. Il couronna le Pape Urbain V à Avignon en 1362 & mourut en 1363. ARNAUD AUBERT, frère de ce Cardinal, fut fait Evêque d'Agde en 1354, transféré à l'Evêché de Carcassonne l'année suivante, & ensuite à l'Archevêché d'Auch. Il administra l'Archevêché d'Avignon pour le Pape Urbain VI, en qualité de son Vicaire Général, & mourut dans le Diocèse d'Avignon en 1371. Il y a peu de familles qui ayent donné tant de Prélats & de Cardinaux. On trouve encore ETIENNE AUBERT, Evêque de Carcassonne, fait Cardinal-Diacre, par son grand oncle le Pape Innocent VI, nommé le Cardinal de Carcassonne; HUGUES AUBERT, Evêque d'Alby, frère du précédent, mort en 1379. Cette Maison a fini à JACQUES AUBERT, Seigneur de Monteil de Gelat, qui testa en 1442.

GUY AUBERT, second fils de GAUTIER AUBERT, Seigneur de Bulbon, &c., qui vivoit en 1390, eut des enfans, dont Painé prit le titre de *Seigneur de Bulbon*. ELZÉAR AUBERT son frère lui succéda: & l'un & l'autre moururent sans enfans.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent à la bande d'azur sur le tout au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent, soutenu d'azur.*

Tome I.

ALBERTAS ou ALBERTAZZO, Maison originaire d'Italie, que *Léandre Alberti* & *Equicola* sont descendre des Princes souverains de Lucques, Parme & Réggio, comme l'a observé Triflan l'Hermite.

Pour ne rien dire sur cette Maison qui ne soit certain, nous n'en commencerons la généalogie qu'à ANTOINE qui suit :

I. ANTOINE ALBERTAS, pour se soustraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au tems que le Pape INNOCENT VI siégeoit à Avignon, & sous le règne de la Reine JEANNE DE NAPLES, comme l'a remarqué Noftradamus, dans son *Histoire de Provence*. ANTOINE ALBERTAS avoit pris pour sa devise particulière ces paroles de Virgile : *fata viam invenient*. Il fixa son séjour à Apt, où il fit bâtir une maison que ses descendans ont vendue (a). Il épousa, le 16 Février 1365, *Allacette de Simiane*, issue des anciens Souverains de Forcalquier. Il mourut sans enfans en 1422, & par son testament du 29 Avril 1415, il institua son héritier JEAN, qui suit, fils de son frère ALBERT ALBERTAS.

II. JEAN ALBERTAS, héritier & neveu d'ANTOINE, épousa, le 28 Avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis de la Roque*. Peu de tems après il quitta Apt, & vint s'établir à Marseille, où il mourut en 1455, laissant de son mariage entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui suit;
2. SUFFREN, tige de la branche des Seigneurs de Villecroze, éteinte au huitième degré dans les enfans de JEAN-AUGUSTIN D'ALBERTAS, qui furent VICTOIRE, mariée à *César de Sabran*, Seigneur de Chantereine; & GASPARD, Chevalier de Malte. Leur mère étoit *Julienne de Forbin*, des Seigneurs de Solliers;
3. BAUDET, qui prit la Tonfure à Apt en 1433;
4. ISNARD;
5. Et BAUDOIN, auteur de la branche de Gé-

(a) Au bout d'une galerie il avoit fait graver l'inscription suivante : ANTONIUS ALBERTAZZIUS, natione Italus patriâ, Albenfis, ex Nobilibus ALBERTASIS, Montis-Lupi Dominis, ortus, has Aedes erexit; primusque ALBERTASSIAM gentem ex Italia in Provinciam traduxit, anno Domini 1360. Lorsqu'il fallut rebâtir cette maison en 1693, on fit, le 12 Août de la même année, une enquête qui constate que l'inscription qu'on vient de rapporter subsistoit dans son entier.

ménos, qui subsiste & est rapportée ci-après;

III. ANTOINE, II^e du nom, épousa, le 4 Mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet de Salle*, Seigneur d'Eyguières. Il eut de ce mariage :

1. COLIN, qui suit;
2. HONORADE, Abbesse du Monastère Royal de Sainte-Croix d'Apt, morte en 1518;
3. Et ANNE, mariée à *Nicolas des Rolland*, Seigneur de Réauville.

IV. COLIN D'ALBERTAS, épousa *Hélène de Sade*, sa parente, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit :

V. CLAUDE D'ALBERTAS, épousa *Madeleine*, fille d'*Eléonore de Côme*, Seigneur d'Auribeau, & eut entr'autres enfans :

VI. GASPARD D'ALBERTAS, qui épousa, le 13 Février 1615, *Félice de la Broca*, dont il eut huit enfans, tous morts sans postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DE GÉMÉDOS.

III. BAUDOIN, cinquième fils de JEAN ALBERTAS, épousa, le 19 Février 1452, *Billone de la Cépède*; il en eut :

1. SURLÉONS D'ALBERTAS, qui, s'étant signalé dans le service du Roi & dans celui du Saint-Siège, obtint d'ALEXANDRE VI une Bulle confirmée par le Pape LÉON X, tant pour lui que pour sa famille, qui leur donne pouvoir de choisir un Prêtre ou Religieux pour les absoudre de leurs péchés, même des cas réservés, de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un Autel portatif; cette Bulle est datée du 8 Mars 1495. SURLÉONS fit entrer son frère ANTOINE dans le dessein d'aller à la conquête de Naples; ils armèrent deux Gallions, & SURLÉONS, ayant été tué dans cette expédition, lit son frère son héritier, par testament du 2 Juin 1502;
2. ANTOINE, qui suit;
3. CATHERINE, mariée le 16 Juin 1488, à *Jacques d'Escales*, Seigneur de Bras, ayeul du premier Président de Provence.

IV. ANTOINE D'ALBERTAS fut fait premier Consul de Marseille en 1511. La prudence avec laquelle il se conduisit dans cet emploi, engagea LOUIS XII à lui donner une Galère entretenue qu'il posséda jusqu'à sa mort. Il eut de son mariage avec *Aimare de la Cépède*, qu'il épousa sur une dispense donnée par le Vice-Légat d'Avignon en 1506 :

1. PIERRE, qui suit;
2. GEORGE, qui, ayant embrassé l'état ecclé-

siastique, fut pourvu de plusieurs Bénéfices, & mourut à Reims chez le Cardinal de Lorraine;

3. HENRIETTE, mariée à *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare;
4. Et LOUIS D'ALBERTAS.

V. PIERRE D'ALBERTAS fut premier Consul de Marseille en 1542. Le Roi CHARLES IX, ayant une confiance particulière en sa fidélité, lui donna le Gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marseille. Il mourut le 16 Décembre 1584, laissant de *Marquise de Vinto*, qu'il avoit épousée le 31 Mai 1554 :

1. ANTOINE-NICOLAS, qui suit;
2. Et AIMARE, mariée en premières noces à *François de Jarente*, Baron de Senas, le 6 Octobre 1570; & en secondes noces, le 26 Juillet 1579, à *Jean de Castellane*, Seigneur de Saint-Julien-d'Esparron.

VI. ANTOINE-NICOLAS D'ALBERTAS commença de porter les armes de bonne heure. Son esprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de sa Province. Il fut député de la Noblesse de Marseille aux Etats de Blois tenus en 1588. Le Roi, congédiant tous les députés du Royaume, après la mort du Duc de Guise, lui commanda de suivre la Cour. Il se trouva à Saint-Cloud lors du siège de Paris, & ne quitta le service de ce Prince que pour entrer dans celui de HENRI-LE-GRAND en 1595; il fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & eut commission la même année de lever une Compagnie de deux cents hommes d'armes au service du Roi. Il fut cinq ou six ans Syndic de la Noblesse, & plusieurs fois député en Cour. Il mourut le 25 Février 1611, laissant de son mariage avec *Marguerite de Riquetti-Mirabeau*, qu'il avoit épousée le 10 Novembre 1596, entr'autres enfans :

1. PIERRE, Seigneur de Gémédos, Villegénie, &c., lequel, après avoir servi dès l'âge de quinze ans & s'être signalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une charge de Maître des Requêtes. Il épousa, 1^o *Elisabeth de Vendestraden*, d'une très-illustre famille de Flandres, de laquelle il eut THOMAS, mort sans enfans; 2^o le 17 Octobre 1683, *Jeanne de Rhodis*, dont il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684;
2. CHARLES, mort sans enfans;
3. SÉBASTIEN, Conseiller au Parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laissé un fils nommé JEAN-BAPTISTE, mort sans enfans;

4. SURLÉONS, Chevalier de Malte, lequel quitta la Croix & se maria avec *Françoise Dumas-de-Castellane*, & forma par ce mariage la branche des Seigneurs d'ALBERTAS-DE-JOUQUES, divisée à Marseille & à Aubagne, ci-après rapportée;
5. ANTOINE, qui suit;
6. MARGUERITE, mariée à *Alphonse du Rouve*;
7. MARQUISE, alliée à *Louis de Berton-de-Crillon*;
8. Et GENEVIÈVE, Religieuse au Monastère d'Hyères.

VII. ANTOINE D'ALBERTAS, Seigneur de Saint-Maime, après avoir long-tems servi dans les armées, se retira en Provence, où il épousa, le 23 Juillet 1638, *Marquise de Vento*. Il fut Syndic de la Noblesse en 1639, & eut de sa femme :

1. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1682. Commandeur de Saint-Félix. & Grand-Bailli de Manosque, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles, le 4 Avril 1750;
2. FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, qui fut tué sur une des Galères du Roi;
3. SURLÉONS, qui épousa, en 1672, *Madeleine Humbert*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joseph-François de Glandevès*, Seigneur de Cuges, le 28 Octobre 1691;
4. MARC-ANTOINE, qui suit;
5. THÉRÈSE, mariée, le 8 Mars 1670, au Baron de *Bras & d'Aufonis*;
6. Et JEANNE, Religieuse à Hyères;

VIII. MARC-ANTOINE D'ALBERTAS, reçu Lieutenant des Vaisseaux du Roi, par Brevet du 19 Janvier 1669, marié le 3 Août 1673 à *Madeleine de Séguiran*, est mort Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il eut de sa femme :

1. ANTOINE, surnommé *le Chevalier de Dauphin*, reçu Chevalier de Malte en 1690, qui a servi sur les Vaisseaux du Roi en qualité de Lieutenant; en 1752 Grand-Commandeur & Econome de l'Ordre de Malte;
2. HENRI-RAYNAUD, qui suit;
3. Et GABRIELLE, veuve de *Gaspard de Lombard-de-Castellet*, second Président en la Cour des Comptes de Provence.

IX. HENRI-RAYNAUD D'ALBERTAS, né le 22 Mai 1674, reçu premier Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 13 Février 1708. Il avoit épousé, le 10 Août 1715, *Louise de Coret-de-Marignane*, fille de *Joseph-Gaspard de Coret*, Marquis de Marignane, Gouverneur des Isles Port-Cros, & de *Diane-Marie de Cruffol-d'Uzés-de-Saint-Sulpice*. Sa femme est morte le 14

Août 1722, & lui décédé le 28 Janvier 1746, laissant pour enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
 2. JOSEPH-MARIE-PIERRE-MARGUERITE, Chevalier de Malte & ancien Lieutenant aux Gardes-Françoises;
 3. Et NICOLAS-PIERRE-GABRIEL, aussi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment de Rouergue, encore vivant.
- X. JEAN-BAPTISTE D'ALBERTAS, Chevalier, Marquis de Boue, Baron de Dauphin & de Saint-Maime, Comte de Nelf, Seigneur de Péchauris, Géménos, Cousonoves, & autres lieux, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Octobre 1737, & premier Président de la même Cour le 11 Mars 1745. Il a épousé, le 28 Avril de la même année, *Marguerite-Françoise de Montullé*, fille de *Jean-Baptiste de Montullé*, Conseiller au Parlement de Paris. Il a actuellement de ce mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-SUZANNE;
2. Et JEANNE-CHARLOTTE.

BRANCHE

des Seigneurs DE JOUQUES, divisée à Marseille & à Aubagne.

VII. SURLÉONS D'ALBERTAS, quatrième fils d'ANTOINE NICOLAS, & de *Marguerite de Riquetti-Mirabeau*, après avoir quitté la Croix de Malte, se maria, le 7 Juin 1636, à *Françoise Dumas-de-Castellane*. Il eut entre autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-BACQUI-PIERRE, Seigneur de Péchauris, mort sans enfans;
2. JOSEPH-ANTOINE-MARGUERITE;
3. SURLÉONS, qui a formé la branche des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne;
4. Et MICHEL-JULES, qui suit.

VIII. MICHEL-JULES D'ALBERTAS fut reçu Chevalier de Malte le 3 Avril 1658: il quitta la Croix & se maria, le 25 Novembre 1691, à *Aymare de Villages*. Il eut de son mariage :

1. PIERRE L'ANGE, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1712;
2. Et MICHEL-GASPARD, qui suit.

IX. MICHEL-GASPARD se maria, le 25 Novembre 1716, à *Claire de Candole*. Il a de ce mariage :

1. THÉRÈSE-PIERRE-POMPONNE, Chevalier de Malte, reçu le 15 Mars 1728;
2. LOUIS-CHARLES;
3. ALPHONSE-RODOLPHE, reçu Chevalier de

Malte le 26 Août 1751. Ils sont tous trois employés au service de la Marine;

4. MICHEL-GASPARD, Chanoine de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille;
5. AIMARE-BIBIANE-MARIANNE, alliée avec François-Xavier de Fontierme, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Les armes de la Maison d'ALBERTAS sont : de gueules, au loup ravissant d'or; cimier : deux chiens courans, issans & affrontés au naturel; supports : deux chiens de même; devise : deux flambeaux posés en sautoir, tortillés de mèches allumées, avec ces paroles : *talis noster amor*. Ces armes sont écartelées des Maisons de *Simiane, Castellane, Forcalquier, & Glandevès*, dans lesquelles cette famille a fait alliance. *Nouvel Armorial de Provence*, par Artefeuil, & Moréri, édition de 1759.

ALBERTINO : d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, sur trois montagnes d'or, à une fasce de gueules, chargée de quatre fleurs-de-lys d'or, brochantes sur le tout.

ALBIGNY : d'or, semé de tours & de fleurs-de-lys sans nombre, d'azur.

ALBIS (DE), ou ALBI, en Provence : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.

ALBISE : d'or, à la croix losangée de gueules.

ALBISI : de sable, à deux anneaux d'argent.

ALBON. Les Comtes de Graisivodan, nommés *Princes de Grenoble*, ayant été chassés par les Maures, se retirèrent vers l'an 889, à *Albon*, en Dauphiné, & ils prirent le nom de COMTES D'ALBON. Après la retraite des Maures vers 967, GUIGUES VII, issu au sixième degré de GUIGUES I^{er}, chef de cette Maison, obligea S. Hugues, évêque de Grenoble, à s'accommoder avec lui au sujet des terres que ce prélat disoit lui appartenir par droit de conquête. Cette Maison des COMTES D'ALBON s'est tellement illustrée, qu'elle a fait la première race des Dauphins de Viennois. Voyez CHORIER, *Histoire du Dauphiné*.

ALBON, dans le Lyonnais : ancienne Maison qui subsiste encore en différentes branches.

I. ANDRÉ D'ALBON, Seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épousa, 1^o *Sibylle*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moissons ou Moiffons (Moréri écrit l'un & l'autre) en Dauphiné, & d'*Anne de Vassallieu*; 2^o *Marguerite de Sur*, dont il eut un fils posthume. Ses enfans du premier lit furent :

1. GUY, qui suit;
2. GUILLAUME, qui fit la tige des Seigneurs de *Baignols*, rapportée ci-après;
3. Et HENRI, qui fit la branche des Seigneurs de *Pouillenai*, aussi mentionnée ci-après.

II. GUY D'ALBON, Seigneur de Curis, *Courrier* ou *Juge* de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épousa, le 28 Décembre 1288, du vivant de son père, *Marguerite d'Yoing*, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c., & d'*Artaude de Rouffillon*, dont il eut :

1. JEAN, Camérier de l'Eglise de Saint-Paul de Lyon;
2. HENRI, qui suit;
3. LOUIS, Chanoine de Troyes;
4. GUY, Chevalier de Rhodes;
5. AGNÈS, mariée en 1303 à *Jean d'Azergues*, dit de *Faverges*;
6. SIBYLLE, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigni;
7. Et CHARLOTTE, qui épousa en 1313 *Gaude-mar de Revois*, Seigneur de Rail.

III. HENRI D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois en 1343, fit son testament le 11 Août 1361 en allant à l'armée. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1327, *Blanche-Richarde-de-Saint-Priest*, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Priest en Dauphiné, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. HENRI, Religieux de l'Abbaye de l'Isle-Barbe;
3. GILLES, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427;
4. AYNARDE, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazette en Beaujolois;
5. Et AGNÈS, mariée en 1349 à *Mathieu de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. GUILLAUME D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit son testament l'an 1404. Il épousa, l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Espinaffe & de Saint-

André près de Roanne, à condition que le second fils de son mariage porteroit le nom de *l'Espinaffe*, & feroit Seigneur de Saint-André. Il laissa de ce mariage :

1. GUICHARD, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui servit l'an 1413 en l'armée levée contre le Duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le Roi envoya à Chambéry en 1423 pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne. Il épousa, l'an 1400, *Philiberte de Sémur*, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne de Cercy*, Dame de Savigny, dont il eut vingt enfans, morts au berceau, ce qui l'engagea à marier ses neveux, & à leur partager ses biens l'an 1440;
2. JEAN, qui fuit;
3. GUILLAUME, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigny en 1415, mort l'an 1455;
4. HENRI, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Constance;
5. RENAUD, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon;
6. BLANCHE, Prieure de Saint-Symphorien de Nevers;
7. PERRONNE, Abesse de Saint-Pierre de Lyon en 1435;
8. MARGUERITE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429;
9. CATHERINE, morte jeune;
10. ALIX, mariée à *Antoine de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli;
11. & 12. JEANNE & JEANNETTE, mortes jeunes.

V. JEAN D'ALBON, dit de *l'Espinaffe*, Seigneur de Saint-André, &c., né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme second fils de ses père & mère; ce qui avoit été stipulé par leur contrat de mariage. Il fut Capitaine-Châtelain de Bressenai, & servit dans l'armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, desquels il demeura prisonnier en 1417. Pendant sa prison, le Chapitre de Lyon l'élut en 1420 Bailli & Gouverneur de toutes les Terres de l'Eglise de Lyon; il tint ce Bailliage & Gouvernement jusqu'à sa mort, & fit son testament le 22 Septembre 1442. Il épousa *Guillemette de Laire*, fille de *Rodolphe de Laire* & de *Béatrix de Balzac*, Dame de Cerzieu, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. GUICHARD, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461;
3. JEAN, Abbé de Savigny après la mort de son oncle, en 1455;

4. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs de *Saint-André*, rapportée ci-après;
5. Et GUICHARDE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME D'ALBON, II^e du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., né en 1418, fit son testament en 1488. Il épousa, le 21 Février 1436, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont il eut :

1. GUILLAUME D'ALBON, III^e du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1471 sans enfans de *Marguerite de Lévis*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, dame de Coufan, qu'il avoit épousée en 1471;
2. HENRI, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Abbé de Savigny en 1493, mort en 1520;
4. ANTOINE, Religieux de Savigny, Prieur de Saint-Clément;
5. Et CATHERINE, née en 1424, mariée, 1^o en 1463, à *Claude de Lavieu*, Seigneur de Porcins; 2^o à *Jean de Bourguignon*, Secrétaire du Chapitre de Lyon.

VII. HENRI D'ALBON, II^e du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, servit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épousa, du vivant de son père, le 28 Décembre 1475, *Anne de Montmorin*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montmorin*, & de *Philippe de l'Espinaffe*, dont il eut :

1. JEAN, mort jeune;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. ANTOINE, Chanoine, puis Prévôt & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525;
4. & 5. SIBYLLE & MARIE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon;
6. GUILLEMETTE, mariée à *Israël de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal;
7. Et GUICHARDE, alliée l'an 1500 à *François de Saffenage*, Seigneur du Pont-du-Royans, mort en 1523.

VIII. GUILLAUME D'ALBON, IV^e du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c., Gentilhomme de la Maison du Roi, & Lieutenant des cent Gentilshommes en 1555, fit son testament en 1560. Il épousa, par contrat du 31 Août 1505, *Gabrielle de Saint-Priest*, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne de Tournon*, dont il eut :

1. ANTOINE D'ALBON, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574;
2. CLAUDE, qui fuit;
3. HENRI, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon, Prévôt de l'Isle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodève;
4. RENÉ, Chanoine & Comte de Lyon;
5. BERTRAND, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux, rapporté ci-après;
6. ANNE, mariée, 1^o en 1526, à *Hedor l'Hermitte*, Seigneur de la Faye; 2^o à *Jean Maréchal*, Seigneur de Fourchaut; 3^o à *Jean de Marconnay*, Seigneur de Montare;
7. GUICHARDE, alliée à *Pierre d'Espnac*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Bourgogne;
8. FRANÇOISE, qui épousa *Antoine de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal;
9. Et GABRIELLE, mariée, 1^o à *Amblard de Chalus*, Seigneur de Cordaix; 2^o à *René de Brou*, Seigneur de la Liègue.

IX. CLAUDE D'ALBON, Seigneur de Chazeul, commanda une Compagnie de deux cents Chevaux-Légers au voyage d'Écosse, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au siège de Metz l'an 1552. Il épousa, du vivant de son père, le 14 Mars 1548, *Françoise*, Dame de Sugny, fille de *Mathieu*, Seigneur de Sugny, & d'*Antoinette de Marconnay*, dont il eut pour fils unique:

GUILLAUME, qui fuit:

X. GUILLAUME D'ALBON, V^e du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu & Pannissieu, né posthume, Capitaine de cinquante hommes d'armes, ne succéda point à son ayeul, contre le testament duquel il voulut se pourvoir, par lequel il donnoit tous ses biens à BERTRAND D'ALBON, son dernier fils, & ne laissoit que cent écus d'or, une fois payés, à son petit-fils; mais ce fut inutilement, le testament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon, son parent, après la disgrâce duquel il se retira en sa maison de Chazeul, où il fit son testament le 22 Avril 1622, laissant de *Catherine Roybons*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madeleine Montmajour*:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de Montaut, rapportée ci-après;
3. PIERRE, mort sans alliance;
4. & 5. CLAUDE & BALTHAZARD, Chevaliers de Malte;
6. DIANE, Prieure de la Voire-près-Marigné;

7. ISABELLE, mariée, 1^o à *Claude Popillon*, Seigneur d'Avrilli; 2^o à *François de Chantelot*, Seigneur de Beaupoirier;
8. Et MARIE, alliée à N... Comte de Copoli-Florentin.

XI. FRANÇOIS D'ALBON, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gens-d'armes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnais, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épousa, par contrat du 14 Décembre 1609, ratifié le 10 Décembre 1613, *Antoinette de Bigni*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette Popillon-du-Ruau*, dont il eut:

1. GILBERT-ANTOINE, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705;
3. PERRONELLE-CLAUDE, mariée en 1642 à *Albert de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, puis Religieuse à la Visitation de Mâcon;
4. Et MARIE, alliée en 1628 à *Philibert de Rébé*.

XII. GILBERT-ANTOINE D'ALBON, Comte de Chazeul, &c., Chevalier-d'honneur de la Duchesse d'Orléans, mort en 1680, avoit épousé, le 2 Août 1644, *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Averton*, Comte de Belin, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, &c., Secrétaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont il eut:

1. CATHERINE, mariée à *François-Christophe*, Seigneur de la Barge;
2. HENRIETTE, Religieuse à la Visitation de Tours;
3. Et CLAIRE, alliée à *Louis de Hostun*, dit de *Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME D'ALBON, VI^e du nom, second fils de GUILLAUME D'ALBON, V^e du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine Roybons*, fut destiné à l'Eglise, & pourvu du Prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouser *Charlotte le Brun*, Dame de Saint-Dizier, dont il eut:

1. N... Chanoine & Comte de Lyon;
2. Et BALTHAZARD, qui fuit.

XII. BALTHAZARD D'ALBON, Seigneur de Montaut, chef de la Maison d'ALBON, a épousé *Claude d'Apchon*, dont des enfans.

Seigneurs DE SAINT-FORGEUX.

IX. BERTRAND D'ALBON, dernier des enfans

mâles de GUILLAUME D'ALBON, IV^e du nom, & de *Gabrielle de Saint-Priest-de-Saint-Chamond*, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été institué héritier universel de son père après la mort de son frère aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoie. Il tint constamment le parti du Roi contre la Ligue au Pays de Lyonnais, étant demeuré feul de la Province fidèle à son Prince, qui le fit Chevalier de son Ordre, & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épousa, le 2 Novembre 1572, *Antoinette de Galles*, fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne de Bron-de-la-Liègue*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623 ;
3. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Chanoine Comte & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Prieur de Tarare ;
5. BERTRAND, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp en France, en Italie, & en Lorraine, où il fut tué en 1636 ;
6. 7. & 8. GABRIELLE, ANNE & FRANÇOISE, mortes sans alliance ;
9. GUICHARDE, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Espinaç ;
10. CLAUDINE, alliée en 1598 à *Renaud de Nanton*, dit de *Sainte-Colombe*, Seigneur de Pisei en Beaujolois ;
11. CATHERINE, Prieure de Leignieu en Forez ;
12. MARGUERITE, qui épousa *Christophe de Foudras*, Seigneur de Contenson ;
13. ISABELLE, mariée à *Hugues de Rougemont*, Seigneur de Pierre-Clos & de Buffières, morte en 1671 ;
14. Et ANNE, Religieuse à Leignieu.

X. PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoie, mort en 1635, épousa, 1^o *Anne de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Sugny* ; 2^o le 3 Septembre 1620, *Marthe de Saffenage*, fille d'*Antoine*, Baron de Saffenage, & de *Louise de la Beaume-Suze*. Du premier mariage vinrent :

1. ANTOINETTE, mariée, 1^o en 1626, à *Geoffroi de la Guiche*, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628 ; 2^o à *François*, Baron de Saffenage, Marquis du Pont-de-Royans ;

2. HILAIRE, alliée par contrat du 17 Juillet 1630 à *Gaspard de Vichy*, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit.

Du second lit fortirent :

3. GASPARD, qui suit ;
4. CLAUDE, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigny ;
5. Et SUZANNE, mariée en 1646 à *François de Sainte-Colombe*, Baron de Laubépin.

XI. GASPARD D'ALBON, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c., épousa, par contrat du 17 Janvier 1646, *Françoise de Damas*, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chanèbre*, dont il eut :

1. CLAUDE-JOSEPH, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon ;
2. CAMILLE, qui suit ;
3. CLAUDE, mort jeune ;
4. BERTRAND-ANTOINE ;
5. JEANNE, mariée à *Jean d'Amanzé*, Seigneur de Choffailles ;
6. MARTHE, alliée à *Joachim de la Baume*, Comte de Suze ;
7. & 8. HILAIRE & ANTOINETTE.

XII. CAMILLE D'ALBON, Marquis de Saint-Forgeux, &c., épousa *Françoise-Julie de Crévant*, Princesse Souveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu :

1. & 2. LOUIS, mort jeune, & FRANÇOISE D'ALBON.

Seigneurs DE SAINT-MARCEL.

X. CLAUDE D'ALBON, troisième fils de BERTRAND D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette de Galles*, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit son testament le 6 Janvier 1635. Il épousa, le 2 Mars 1619, *Bénigne de Damas*, fille de *François*, Seigneur de la Bassie, & de *Melchionne Nagu*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. Et MARIE, alliée à *Thomas Meschatain*, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament, le 24 Février 1661, & laissa de *Charlotte de Nami*, fille de *Claude*, Seigneur de la Forez-Nami, près Thili, & de *N... de Damas* :

1. THOMAS, qui suit ;
2. CLAUDE, Prieur de Sal en Forez ;
3. GASPARD, Chevalier de Malte ;

4. RAIMOND, Chanoine de Brioude;
5. CLAUDE, Chevalier de Malte;
6. ALEXANDRE, Prieur de Crouzieu;
7. & 8. AGATHE & MARTHE, Religieuses à Leignieu;
9. BÉNIGNE, mariée à *Salomon de Digoine*;
10. Et MARIE, Religieuse à Marcigni.

XII. THOMAS D'ALBON, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-Légers.

Seigneurs DE SAINT-ANDRÉ.

VI. GILLES D'ALBON, fils puîné de JEAN D'ALBON, dit DE L'ESPINASSE, & de *Guillemette de Loire*, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épousa, le 21 Février 1436, *Jeanne de la Palisse*, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont la fille aînée, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, épousa le même jour GUILLAUME D'ALBON, II^e du nom. Seigneur de Saint-Forgeux, frère aîné de GILLES. De son mariage vinrent :

1. GUICHARD, qui suit;
2. PHILIBERT, Chanoine & Comte de Lyon;
3. JEAN, Sacristain de l'Abbaye de Savigny;
4. JEAN D'ALBON, le jeune, Prieur de Tarrare;
5. ANTOINE, Camérier de l'Abbaye de Savigny, Abbé de l'Isle-Barbe & de Saint-Jean-au-Mont, près Thérouanne;
6. ROBINET, Prieur de Mornan, mort l'an 1502;
7. LOUIS, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491;
8. GUY, Chanoine & Comte de Lyon;
9. GUILLEMETTE, Abbessé de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 Juin 1503;
10. Et MARGUERITE, alliée, 1^o à *Louis de Ryvoire*, Seigneur de Gerbais; 2^o à *Jean d'Urfé*, Baron d'Aurose.

VII. GUICHARD D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c., fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'esprit duquel il se mit si bien, qu'il lui donna la Lieutenance de sa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Pays de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lancy. Ayant été envoyé en Guyenne, il y réduisit sous l'obéissance du Roi plusieurs places qui favorisoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant passé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il se joignit à l'armée du Roi, commandée par le Sire de la Trémoille, & se trouva à la journée de Saint-Aubin-de-Cormier. Après la

paix il se retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur du Languedoc, & surprit la ville de Salces en Rouffillon, sur le Roi d'Arragon; il mourut en 1502. Il épousa, 1^o *Anne de Senneterre*; 2^o *Catherine de Talaru*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la première furent :

1. LOUIS, mort sans alliance;
2. JEAN, qui suit;
3. GUY, Chanoine & Comte de Lyon;
4. CLAUDE, mort jeune;
5. JEANNE, mariée à *Guillaume de Laire*, Seigneur de Cornillon;
6. Et FRANÇOISE, alliée à *Artaud*, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Aupins.

VIII. JEAN D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnais, Bourbonnois, Haute & Basse-Marche, & Pays de Combraille, suivit en Italie le Sire de la Trémoille, l'an 1512; & l'Amiral Bonivet au siège de Fontarabie en 1521. Deux ans après, étant passé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le Gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui assiégeoient Thérouanne, & mourut en Août 1550. Il épousa, du vivant de son père, *Charlotte de Roche*, fille unique de *Jean*, Sire de Tournouelles, & de *Françoise Du-bois*, dont-il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et MARGUERITE, alliée à *Artaud de Saint-Germain*, Baron d'Apchon, &c., laquelle devint héritière de son frère.

IX. JACQUES D'ALBON, Marquis de Fronfac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretière, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnais & Maréchal de France, est connu sous le nom de *Maréchal de Saint-André*, & s'est rendu célèbre par sa naissance, par ses exploits, par la faveur du Roi HENRI II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de son tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un esprit adroit, civil & insinuant, qualités qui lui acquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi (sous le nom de HENRI II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits.

Saint-André avoit déjà donné des preuves de son courage à la bataille de Cérifoles, & au siège de Boulogne, pendant lequel il fit tous ses efforts pour se jeter dans la place. HENRI II, en 1547, l'honora de la charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de sa Chambre. Au sacre du Roi, *Saint-André* avoit fait l'office de Grand-Maître de France; & en 1549 il fut un des tenants au célèbre Tournoi qu'on fit à Paris. L'année suivante le Roi le choisit pour porter le collier de son Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de *Saint-André* de celui de la Jarretière. A son retour il eut le Commandement de l'armée de Champagne en 1552; & en 1554 il contribua beaucoup à la prise de Marienbourg, ville des Pays-Bas. L'année suivante il ruina le Câteau-Cambrésis, & acquit une grande gloire à la retraite du Quesnoi. Il se trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillèrent le plus à la paix de Câteau-Cambrésis, qui fut suivie d'un événement funeste pour la France & pour le Maréchal de *Saint-André*; ce fut la mort de HENRI II. Au Sacre de CHARLES IX, ce Maréchal fit encore l'office de Grand-Maître de France. Il avoit déjà embrassé le parti de Messieurs de *Guise* qui l'estimoient beaucoup, & qui avoient même résolu le mariage du Prince *Henri de Guise*, qui fut depuis tué à Blois, avec CATHERINE, fille unique du Maréchal de *Saint-André*; la mort de *Henri de Guise* rompit toutes les mesures. Il se trouva, en 1562, à la Bataille de Dreux, où il agit avec sa conduite & sa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Robigni de Mezières d'un coup de pistolet. C'étoit un Gentilhomme Huguenot, dit Brantôme, à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaisir. Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point & qu'ils l'appelloient Arquebuisier du Ponant. Voici comme il parle du pressentiment que *Saint-André* eut de sa mort: le matin avant la bataille, il vint trouver le Duc de *Guise* dans sa Chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelion, brave Gentilhomme qui en fortoit, ce que M. de *Guise* faisoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Messe & de faire ses Pâques, & qu'il vouloit déjeuner pour monter à cheval. *Ah! Dieu!*

ce dit-il, (car je l'ouïs & y étois) je suis bien malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me sois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne sçais quoi, &c. Il épousa *Marguerite de Lustrac*, laquelle se remaria à *Geoffroi*, Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568; ayant eu de son premier mariage CATHERINE D'ALBON, Fille d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte fort jeune au Monastère de Long Champs, du poison que lui fit donner sa mère, dans l'espérance d'épouser le Prince de CONDÉ, auquel elle donna sa Terre de Valeri, avec tous les riches & précieux meubles dont ce Château étoit garni.

Seigneurs DE BAINOLS.

II. GUILLAUME D'ALBON, second fils d'ANDRÉ, Seigneur de Curis, & de *Sibylle de Moiffons*, fut Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, par le mariage qu'il contracta le même jour que son frère en 1288, avec *Eléonore d'Yoing*, fille puinée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., & d'*Artaude de Rouffillon*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et GUY, vivant en 1309.

III. ETIENNE D'ALBON, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laissa de *Jacqueline de Saint-Germain*, fille d'*Artaud*, Seigneur de Mont-Rond :

1. JEAN, qui suit ;
2. THIBAUT, qui continua la postérité ;
3. ETIENNE, Camérier de l'Abbaye de Savigny, Prieur de Mouvens, vivant en 1369 ;
4. Et JACQUETTE, Religieuse de Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN D'ALBON, Seigneur de Baignols, &c., mort avant l'an 1361, laissa de *Marguerite*, fille de *Guy*, Seigneur d'*Yoing*, & de *Fleur-de-Lys-Varei*, ETIENNE D'ALBON, qui demeura sous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux ; ce qui causa plusieurs différens qui furent terminés par sa mort, arrivée en 1370.

V. THIBAUT D'ALBON, frère de JEAN, Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Co-Seigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme, *N.... de Thélis*, & pour enfans :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. BERTRAND ;
3. ETIENNE ;
4. THÉODE ;

5. HUGUES, Prévôt de Saint-Jean;
6. Et JACQUES;

V. THIBAUT D'ALBON, II^e du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit son testament en 1416, & laissa de *Catherine de Vareil* :

1. GUICHARD, qui fut déshérité par son père, & plaidoit contre ses neveux en 1418 & 1434;
2. AMÉDÉE, qui suit;
3. Et GUILLAUME, Religieux de Savigny.

VI. AMÉDÉE D'ALBON mourut, du vivant de son père, à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de N..... sa femme, dont le nom est ignoré :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et GUILLAUME, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. ANTOINE D'ALBON, Seigneur de Baignols, &c., fut institué héritier de THIBAUT, II^e du nom, son ayeul, par son testament, au préjudice de GUICHARD son oncle, qui vivoit en 1464. Il épousa N.... dont le nom est inconnu; il en eut JEANNE D'ALBON, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, Seigneur de Balzac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs DE POUILLENAI.

II. HENRI D'ALBON, troisième fils d'ANDRÉ D'ALBON, Seigneur de Curis, & de *Sibylle de Moiffous*, traita de ses droits avec GUILLAUME son frère, acheta la Terre de Pouillenaï, & laissa de *Marguerite de Fuer* sa femme :

1. SIMON, mort sans enfans;
2. HUMBERT, qui suit;
3. NICOLAS, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon;
4. LOUIS, qui laissa de *Marguerite de Mauber*, HUMBERT, vivant en 1346;
5. Et BLANCHE, mariée à *Artaud Nespo*, Seigneur de Chalumon.

III. HUMBERT D'ALBON, Seigneur de Pouillenaï, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Briguais, & à la prise de la ville d'Ance; demeura prisonnier en ces trois rencontres, & pour avoir fourni des vivres aux ennemis en paiement de ses rançons, il obtint rémission par Lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laissa de N..... sa femme, dont le nom est inconnu, HUMBERT D'ALBON, qui vendit la Terre de Pouillenaï à *Claude de*

Pompierre. Cette Généalogie est extraite de Moréri, & comme nous n'avons point reçu de mémoire particulier sur cette ancienne Maison, nous ne connoissons que l'état actuel de CAMILLE D'ALBON marié à *Jacqueline Olivier*, qui a pour enfans les trois suivans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, né le 13 Juillet 1751;
2. ANTOINE-SUSANNE, né le 15 Mai 1760;
3. Et SUSANNE-CHRISTOPHE, née le 28 Avril 1761.

Voyez, sur la Maison d'ALBON, le Laboureur, *Maîtres de l'Isle-Barbe*; le P. Anselme, *Histoire des grands Officiers de la Couronne*; & sur ce qui regarde le Maréchal de *Saint-André*, Brantôme, *Vie des Hommes illustres*; Davila, Mezerai, Daniel, *Histoire de France*, in-4^o 1722, & Moréri.

Les armes des Seigneurs d'ALBON sont : de sable à une croix d'or.

Du Buisson, en son *Armorial*, les écartèle aux 1 & 4, de sable à la croix d'or, qui est ALBON moderne; aux 2 & 3 d'or, au Dauphin d'azur, crêté & oreillé de gueules, qui est ALBON ancien.

* ALBRET, ancienne Vicomté dont les Seigneurs préféroient souvent la qualité de *Sire* à celle de *Vicomte*. FRANÇOIS I^{er} érigea en 1550 la Sirie ou Vicomté d'Albret, en Duché en faveur de HENRI I^{er}, Sire d'Albret, qui avoit épousé MARGUERITE DE VALOIS, sœur de ce Monarque. JEANNE D'ALBRET, leur fille unique, épousa en 1548 ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, Prince du Sang, & elle mourut en 1572. De ce mariage naquit HENRI IV, qui réunit le Duché d'Albret à la Couronne en 1589. LOUIS XIV l'en démembra en 1652, & le donna avec ses dépendances au Duc de Bouillon, en échange des Principautés de Sédan & de Raucourt, mais à la charge que le Duc d'Albret n'auroit rang & séance que du 20 Février 1652.

L'ancienne Maison d'ALBRET éteinte, une des plus nobles & des plus anciennes de la France, tire son origine de :

I. AMANIEU, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, que l'on croit père d'AMANIEU, qui suit :

II. AMANIEU, II^e du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec GODEFROI DE BOUILLON, l'an 1096, & fut père d'AMANIEU, qui suit :

III. AMANIEU, III^e du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils BERNARD, qui suit :

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & on le croit père d'AMANIEU, qui suit :

V. AMANIEU, IV^e du nom, Sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa d'*Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume IV*, Comte d'Angoulême :

1. AMANIEU, qui suit ;
2. N....., mariée à *Roger-Bernard*, Comte de *Fezenzac* ;
3. Et MARTHE D'ALBRET, alliée à *Raymond-Bernard*, Vicomte de *Tartas*.

VI. AMANIEU, V^e du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Affalide de Tartas*, fille de *Dicque*, Vicomte de *Tartas*, AMANIEU, qui suit :

VII. AMANIEU, VI^e du nom, Sire d'Albret, qui vivoit en 1272 ; il épousa *Marthe de Bordevrux*, fille de *Pierre de Bordevrux*, Seigneur de *Puiguilhem*, vivante en 1281, dont il eut :

1. BERNARD-EZI, qui suit ;
2. AMANIEU, qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné ;
3. ARNAUD-AMANIEU, qui fut d'Eglise ;
4. MATHE, alliée à *Guillaume Seguin*, Seigneur d'Arions ;
5. Et ASSALIDE D'ALBRET, mariée, par contrat du premier Mai 1278, à *Centule*, III^e du nom, Comte d'Astarac.

VIII. BERNARD-EZI, I^{er} du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épousa *Jeanne de Lezignan*, fille de *Hugues*, Comte de la *Marche* & d'Angoulême, & de *Jeanne*, Dame de *Fougères*, dont il eut :

1. MATHE, Dame d'Albret, Vicomtesse de *Tartas*, morte sans lignée ;
2. Et ELISABETH, Dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard*, VI^e du nom, Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU-D'ALBRET, VII^e du nom, fils puîné d'AMANIEU VI, Sire d'Albret, Seigneur de *Varennas*, devint Sire d'Albret après la mort de la Comtesse d'Armagnac sa nièce, & vivoit en 1324 ; il épousa, en 1288, *Rose du Bourg*, Dame de *Verteuil* & de *Veyres*, fille de *Gérard*, Seigneur de *Verteuil*, & de *Thomasse Gombaut*, Dame de *Veyres*, dont il eut

1. AMANIEU, mort l'an 1309 ;
2. BERNARD-EZI, qui suit ;
3. GUITARD, Seigneur de *Verteuil*, Vicomte de *Tartas*, qui épousa, l'an 1321, *Mafcarose d'Armagnac*, fille de *Gaston*, Vicomte de *Fezenzaguat* ;

4. ARTAUD, père d'AMANIEU, Vicomte de *Tartas*, mort sans postérité ;

5. BERNARD, qui fit la branche des Seigneurs de *Verteuil* ;

6. ASSALIDE, mariée, le 11 Août 1323, à *Raymond*, Seigneur de *Fronfac* ;

7. MATHE, alliée, 1^o l'an 1308, à *Arnaud-Raymond*, III^e du nom, Vicomte de *Tartas* ; 2^o l'an 1314, à *Renaud Rudel-de-Pons*, Seigneur de *Bragerac* ; vivante en 1338 ;

8. THOMASSE, qui épousa *Guillaume Maingos*, VII^e du nom, Seigneur de *Surgères* ;

9. MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée ;

10. Et JEANNE D'ALBRET, mariée l'an 1319 à *Renaud*, V^e du nom, Sire de *Pons*.

IX. BERNARD-EZI, II^e du nom, Sire d'Albret, Vicomte de *Tartas*, &c., mourut en 1358 ; il épousa, 1^o l'an 1318, *Isabelle de Gironde*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de *Gironde*, & de *Talasse de Caumont*, morte sans enfans ; 2^o l'an 1321, *Mathe d'Armagnac*, fille de *Bernard*, VI^e du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile*, Comtesse de *Rodez*, dont il eut :

1. ARNAUD-AMANIEU, qui suit ;

2. BERNARD, qui se rendit *Cordelier* ;

3. BÉRARD, Seigneur de *Sainte-Bazeille*, qui épousa, l'an 1357, *Hélène de Caumont*, Dame de *Sainte-Bazeille*, dont il eut FRANÇOIS D'ALBRET, Seigneur de *Sainte-Bazeille*, mort sans postérité l'an 1435 ;

4. & 5. GÉRAUD & GUITARD, dont on ne trouve que les noms ;

6. ROSE, mariée à *Jean*, IV^e du nom, Seigneur de *Grailli* & *Captal de Buch*, morte sans enfans ;

7. SOUVERAINE, alliée à *Jean de Pommiers*, Seigneur de *Lescun* ;

8. JEANNE, qui épousa, le 8 Juillet 1350, *Jean*, I^{er} du nom, Comte de *l'Isle-en-Jourdain* ;

9. & 10. MARGUERITE & CISE, Religieuses de l'Ordre de *Sainte-Claire* ;

11. TALABIE, mariée, le 7 Mars 1362, à *Barthélémy*, Seigneur de *Puis*, vivante en 1410 ;

12. Et GÉRARDE D'ALBRET, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de *la Mothe*.

X. ARNAUD-AMANIEU, VIII^e du nom, Sire d'Albret, Vicomte de *Tartas*, &c., Grand-Chambellan de France, se trouva engagé dans le parti d'ÉDOUARD, III^e Roi d'Angleterre, après la mort de son père : mais le Roi CHARLES V trouva moyen de l'en retirer, en lui faisant épouser la sœur de la Reine sa femme. Il se trouva à la bataille de *Rosbecque* contre les Flamands en 1382,

fut nommé Grand-Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épousa, par contrat du 4 Mai 1368, *Marguerite de Bourbon*, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon; & d'*Isabelle de Valois*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. LOUIS, mort jeune;
3. Et MARGUERITE D'ALBRET, alliée, par contrat du 10 Avril 1410, à *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES, 1^{er} du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, Connétable de France, &c., obtint du Roi CHARLES VI, son cousin, en 1389, permission pour lui & pour ses descendans, d'*écarteler ses armes de celles de France*. L'année suivante il accompagna LOUIS II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique & se trouva au siège de Tunis. En 1402 il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne: mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 14 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoisé. Il épousa, le 27 Janvier 1400, *Marie*, Dame de Sully & de Craon, veuve de *Guy*, Sire de la Trémoille, & fille unique de *Louis*, Sire de Sully, & d'*Isabelle*, Dame de Craon, dont il eut :

1. CHARLES qui suit;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvroy en 1419;
3. JEANNE, seconde femme de *Jean*, Comte de Foix;
4. Et CATHERINE D'ALBRET, mariée à *Charles de Montagu*, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonnois.

XII. CHARLES, II^e du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c., mourut en 1471, ayant eu d'*Anne d'Armagnac*, seconde fille de *Bernard*, VII^e du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne de Berry*, qu'il avoit épousée le 28 Octobre 1417 :

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS;
3. ARNAUD-AMANIEU, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, rapportée ci-après;
4. CHARLES, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 Avril 1473, pour avoir trahi *Pierre de Bourbon*, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré es mains du Comte d'Armagnac;

5. MARIE D'ALBRET, Comtesse de Dreux, alliée en 1456 à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers;

6. Et JEANNE D'ALBRET, mariée en Juillet 1442, à *Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444.

Il eut aussi pour fils naturel, GILLES, Seigneur de Castelmoron, mort avant son père, laissant un fils nommé ETIENNE.

XIII. JEAN D'ALBRET, Vicomte de Tartas, mourut avant son père, laissant de *Catherine de Rohan*, veuve de *Jacques de Dinan*, Baron de Châteaubriand, & fille d'*Alain*, IX^e du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite de Bretagne*, sa première femme :

1. ALAIN, qui suit;
2. LOUIS, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape SIXTE IV, mais sans preuve;
3. MARIE, alliée en 1480, à *Bonfile de Juge*, Comte de Castres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à ALAIN D'ALBRET, son beau-frère, en 1494;
4. Et LOUISE D'ALBRET, mariée, en 1480, à *Jacques*, Sire d'Estouteville, Comte de Tarmerville.

XIV. ALAIN, Sire d'Albret, surnommé *le Grand*, Comte de Gaure, de Périgord & de Castres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa, en 1470, *Françoise de Bretagne*, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avesnes, fille aînée & héritière de *Guillaume de Châtillon*, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges, & d'*Elisabeth de la Tour*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. AMANIEU;
3. PIERRE, Comte de Périgord, mort sans alliance;
4. GABRIEL, Seigneur d'Avesnes, Vice-roi de Navarre, qui vivoit en 1503;
5. LOUISE, mariée le 9 Décembre 1495 à *Charles de Croy*, Prince de Chimay;
6. ISABELLE, alliée en 1494 à *Gaston de Foix*, II^e du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte de Benauges;
7. CHARLOTTE, mariée à *César Borgia*, Duc de Valentinois, vivante en 1513;
8. Et ANNE D'ALBRET, nommée dans le testament de sa mère.

XV. JEAN, Sire d'Albret, fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17 Juin 1516; il épousa, par contrat du mois de Janvier 1484, *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, fille de *Gaston*, Prince de Viane, & de *Madeleine de France*,

morte de tristesse de la perte de son Royaume, le 12 Février 1517, dont il eut :

1. 2. & 3. JEAN-ANDRÉ-PHÉBUS, MARTIN-PHÉBUS, & BONAVENTURE, morts jeunes;
4. HENRI, qui suit;
5. CHARLES-PIERRE DE NAVARRE, mort au siège de Naples en 1528, sans alliance;
6. ANNE, mariée à *Jean de Foix-Candale*, Comte d'Astarac, morte sans postérité;
7. ISABELLE, alliée en 1536 à *René*, 1^{er} du nom, Vicomte de Rohan;
8. CATHERINE, Abbesse de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532;
9. QUITTERIE, Prieure de Prouille en Languedoc;
10. Et MADELEINE D'ALBRET, Religieuse.

XVI. HENRI D'ALBRET, II^e du nom, Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c., né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555, épousa, le 3 Janvier 1526, *Marguerite d'Orléans-Angoulême*, sœur de François I^{er}, Roi de France, dont il eut :

1. JEAN, mort jeune;
2. Et JEANNE, qui suit.

XVII. JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, &c., épousa, le 20 Octobre 1548, ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, qui fut, à cause d'elle, Roi de Navarre, & mourut de la blessure qu'il reçut au siège de Rouen, le 17 Novembre 1562. La Reine sa veuve, qui embrassa la Religion & le parti des Huguenots, mourut le 9 Juin 1572, en sa quarante-quatrième année, ayant eu entr'autres enfans HENRI IV, Roi de France & de Navarre, qui a transmis ce dernier Royaume à ses successeurs Rois de France.

Seigneurs D'ORVAL.

XIII. ARNAUD-AMANIEU D'ALBRET, troisième fils de CHARLES, II^e du nom, Sire d'Albret, & de *Marie d'Armagnac*, fut Seigneur d'Orval & des Châteaux de Bruyères, Espineul, Château-Méliand, Saint-Amand, Lailier, Monrond, Boisbelle, &c., Lieutenant-Général pour le Roi en Roussillon, & mourut en 1463. Il épousa, le 25 Novembre 1457, *Isabeau de la Tour*, fille de *Bertrand de la Tour*, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. GABRIEL, Baron de l'Esparre, Lieutenant-Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limousin, &c., mort sans alliance;

3. Et FRANÇOISE D'ALBRET, mariée en Mars 1479, à *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, dont elle fut la troisième femme, morte le 6 Mars 1521.

XIV. JEAN D'ALBRET, Sire d'Orval, &c., fut Gouverneur de Champagne, & mourut le 10 Mai 1524. Il épousa, le 25 Avril 1486, *Charlotte de Bourgogne*, Comtesse de Rhéthel, seconde fille de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, & de *Paule de Broffe*, sa seconde femme, dont il eut :

1. MARIE D'ALBRET, Comtesse de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504, à *Charles de Clèves*, Comte de Nevers, son cousin germain;
2. CHARLOTTE, alliée à *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec;
3. Et HÉLÈNE D'ALBRET, accordée à *Louis de Clèves*, Comte d'Auxerre, morte avant l'accomplissement du mariage.

Il eut aussi pour fils naturel, JACQUES, Evêque d'Auxerre, mort le 12 Février 1559.

Comtes DE MIOSSANS.

LES COMTES DE MIOSSANS, qui étoient de la Maison D'ALBRET, & en portoient le nom & les armes, descendoient de :

I. ETIENNE, bâtarde d'ALBRET, premier Sénéchal de Foix, premier Chambellan de JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, qui épousa *Françoise de Béarn*, Dame de Mioffans, fille & héritière de *Pierre*, Baron de Mioffans, dont il eut JEAN, qui suit :

II. JEAN D'ALBRET, Baron de Mioffans, Lieutenant-Général de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, en son Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn, & Comté de Foix, épousa *Sufanne de Bourbon*, Gouvernante de la personne de HENRI IV, Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, bâtard de Bourbon, Seigneur de Buffet, & de *Marguerite d'Alègre*, dont il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Joseph de Cochefilet*.

III. HENRI D'ALBRET, 1^{er} du nom, Baron de Mioffans, de Coarase, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de deux cents hommes d'armes, épousa *Antoinette*, Dame de Pons, fille aînée & héritière d'*Antoine*, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie de Monchenu*, sa seconde femme, dont il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. Et APOLLON, Protonotaire du Saint-Siège

IV. HENRI D'ALBRET, II^e du nom, Baron de Pons & de Mioffans, Comte de Marennnes, époufa, par contrat du 3 Janvier 1611, *Anne de Gondrin*, fille d'*Antoine-Artaud*, Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Montefpan, Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Maine* fa première femme, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. CÉSAR-PHŒBUS, qui continua la poftérité rapportée après celle de fon frère aîné ;
3. FRANÇOIS-AMANIEU, Comte de Mioffans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, fans laiffer de poftérité d'*Elifabeth de Pons-du-Bourg*, morte le 23 Février 1714 ;
4. ANTOINETTE D'ALBRET l'aînée, mariée le 6 Avril 1637, à *René Gruel-de-la-Frette*, Marquis de Lonzac en Saintonge ;
5. DIANE, Abbeffe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680 ;
6. PAULE, Prieure de Notre-Dame de Passy, morte le 28 Février 1683 ;
7. ANTOINETTE D'ALBRET, la jeune, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682 ;
8. JEANNE, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornuffon ;
9. Et FRANÇOISE, alliée à *Henri-Bernard de Mioffans*, Comte de Sauffons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennnes, mourut en 1648. Il époufa, le 16 Octobre 1644, *Anne Pouffard*, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur de Vigean, dont il eut, pour fils unique, CHARLES-AMANIEU D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennnes, dit *le Marquis d'Albret*, Maître-de-Camp du Régiment de Navarre, tué au Château de Pinon en Picardie, le 5 ou 6 Août 1678, fans laiffer de poftérité de *MARIE D'ALBRET* fa cousine, fille de CÉSAR-PHŒBUS, Maréchal de France.

VI. CÉSAR-PHŒBUS D'ALBRET, fils puîné de HENRI D'ALBRET, II^e du nom, Baron de Pons & de Mioffans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mourut le 13 Septembre 1676, âgé de foixante-deux ans. Il époufa, le 6 Février 1645, *Madeleine de Guénégaud*, fille puînée de *Gabriel de Guénégaud*, Seigneur de Pleffis-Belleville, Tréforier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*, Vicomteffe de Semoine, dont il eut, pour fille unique, *MARIE D'ALBRET*, Dame de Pons, Princeffe de Mortagne

Souveraine de Bédaille, & mariée, 1^o le 2 Mars 1662, à CHARLES-AMANIEU D'ALBRET, fon coufin germain ; 2^o en Mars 1683, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 13 Juin 1692, âgée de quarante-deux ans, fans poftérité.

Les armes d'ALBRET font : *de gueules plein, écartelé aux 1 & 4 de France, aux 2 & 3 d'Albret.* MORÉRI.

ALCAN : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois befans de même, poftés 2 & 1.*

ALDART, anciennement ELDERT. JOSEPH D'ALDART, Chevalier, Seigneur de Châtre, Mignières & de Bernardière, Chevalier-Baronet d'Angleterre, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoifes, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit époufé, le 1^{er} Février 1712, *Anne-Françoife Picot*, fille d'*Achille-Alexandre Picot*, Seigneur de Lavau, &c., Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Françoife-Hodoard de Vaujouan*. De cette alliance font iflus :

1. LOUIS-JOSEPH D'ALDART-DE-MINIÈRES, né le 7 Avril 1727, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoifes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, qui époufa, au mois de Mars 1748, *Marie de Refé*, dont il a un fils & une fille ;
2. ANNE-ELISABETH D'ALDART, née le 2 Juillet 1720, mariée, au mois de Juin 1733, à *Louis de Machault*, Seigneur de la Motte & autres Lieux ;
3. LOUISE-FRANÇOISE D'ALDART, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie de la ville de Montargis.

JOSEPH D'ALDART a pour frère ALEXANDRE-JACQUES D'ALDART DE MELLEVILLE, Seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié aufli du titre de Chevalier-Baronet d'Angleterre, lequel a époufé, le 14 Novembre 1718, *Marie-Françoife d'Autri*, fille de *François-Gaston d'Autri*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoie, & d'*Elifabeth de Menou*, dont il a eu, entr'autres enfans, ELISABETH-MARIE-ANNE D'ALDART DE MELLEVILLE, née le premier Juillet 1723, & reçue à Saint-Cyr le 16 Septembre 1734, fur les titres qui ont été produits, & qui justifient fa filiation depuis JEAN ALDART, fon trifayeul, Gentilhomme Ecoffois, Archer de la Manche dans la Com-

pagnie de la Garde Ecoissoise du Roi Henri IV, l'an 1591, lequel époufa, le 22 Septembre 1599, *Jeanne de Voyer*, fille de *Jean de Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Bénion, & d'*Edmée de Corquilleray*. Voyez le *Mercur de France* du mois d'Avril 1751.

Les armes: *d'argent à une fasce cablée de gueules & de finople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croissant de même, & sur le tout un écuiffon d'argent, chargé d'une main gauche, apaumée & posée en pal.*

ALDOGNI: *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

ALÈGRE, illustre & ancienne Maison d'Auvergne, qui n'est pas moins distingué par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits; elle descend

d'ASAILLI, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & servit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne, sous le Maréchal de Sancerre, en 1386. Il époufa *Marquise d'Espinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Espinchal, dont il eut :

1. MORINOT, qui suit;
2. & 3. CÉCILE, & ISABELLE DE TOURZEL.

II. MORINOT, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alègre, &c., fut Conseiller & Chambellan du Roi, & de JEAN, Duc de Berry, duquel il fut d'abord Echanfon, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui ayant cédé tous les droits qu'il avoit aux Châteaux, Terres & Seigneuries d'Alègre, de Chamels, Saint-Just, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi; il acquit aussi de JEAN, Comte de Boulogne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros & de Livrados; servit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1338, fut présent le 5 Juin de l'année suivante au mariage du Duc de Berry, avec *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de son Conseil en 1407. Il est dit, dans un Arrêt, que les Officiers du Duc de Berry, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent confituer prisonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'Hôtel de Nesle & de là à Dourdan; mais qu'il fut mis en liberté par la Duchesse de Berry. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde de Vichy*, Dame de Buffet, Puissegut

& de Saint-Priest, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de Vichy, &c., & d'*Isabelle de Saligny*, qu'il avoit époufée l'an 1387 :

1. YVES, qui suit;
2. ANTOINETTE, mariée 1^o à *Jean*, Seigneur d'Apchon; 2^o à *Guillaume de Tinières*, Seigneur de Mardoigne;
3. Et PIERRE TOURZEL, Seigneur de Précé, qui servit sous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il époufa, l'an 1400, *Isabelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Trémouille, & de *Marie de Sully*, dont il eut pour fille unique, CLAUDE DE TOURZEL, Dame de Précé, mariée à *Claude*, Seigneur d'Apcher.

III. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alègre, mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois en 1442; il époufa *Marguerite d'Apcher*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Apcher, & d'*Amé de la Gorce*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. GABRIEL, Chanoine de Clermont;
3. CHRISTOPHE, Chanoine du Puy;
4. MARIE, qui époufa l'an 1448, *Gilles Brachet*, Baron de Magnac;
5. ANNE, mariée en 1452 à *Antoine de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont;
6. LOUISE, alliée en 1459, à *Pierre*, Seigneur de Dinteville;
7. ANTOINETTE, qui époufa, en 1465, *Pierre de la Gorce*, Seigneur de la Londe & de Taillac;
8. Et BERTRAND DE TOURZEL, dit d'ALÈGRE, qui étoit le second fils, qui fut Baron de Buffet, de Puiffagut, du Temple & de Saint-Priest, & Chambellan du Roi en 1474; & époufa 1^o *Jeanne*, fille de *Pierre de la Tartière*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2^o *Jeanne de Lévis*, fille d'*Euf-tache*, Seigneur de Florenfac, & d'*Alis de Coufan*, dont il eut :

1. MARGUERITE, Dame de Buffet, mariée, 1^o en 1493, à *Claude*, Seigneur de Lénoncourt; 2^o à *Pierre de Bourbon*, fils naturel de l'Evêque de Liège, dont font descendus les Comtes de Buffet;
2. CATHERINE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à *Charles de Bourbon*, Seigneur de Careney;
3. Et ANNE D'ALÈGRE, Religieuse.

IV. JACQUES, Baron d'Alègre, &c., & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & époufa 1^o *Gabrielle*, fille de *Draginet*, Seigneur de Latlic, & de *Gabrielle de Peyrol*; 2^o *Isa-*

belle de Foix, fille de *Jean*, Seigneur de *Rabat*, & de *Léonore de Comminges*.

Du premier lit sortirent :

1. YVES, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Protonotaire ;
3. ANNE, alliée à *Tristan de Langheac* ;
4. MARIE, qui épousa *Antoine de Senneterre* ;
5. Et FRANÇOIS D'ALÈGRE, Comte de Joigny, Baron de Viteaux, Seigneur de Précé, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arcques, Chambellan du Roi & Grand-Maitre Réformateur général des Eaux & Forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec son frère au Gouvernement de la Basilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épousa 1^o *Jeanne Malet*, fille de *Jean*, Seigneur de Graille, & de *Marie de Montaufan*, dont il n'eut point d'enfants ; 2^o *Charlotte de Châlons*, Comtesse de Joigny, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrien de Sainte-Maure*, comte de Néelle, fille de *Charles de Châlons*, Comte de Joigny, &c., & de *Jeanne de Banquetin*, dont il eut :

1. ANNE D'ALÈGRE, Dame de Viteaux & de Précé, mariée, 1^o le 30 Novembre 1527, à *Antoine Duprat*, Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris ; 2^o à *Georges de Clermont*, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566 ;
2. Et AVOYE D'ALÈGRE, mariée le 8 Août 1531 à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, morte en 1534.

Du second lit vinrent :

6. MORINOT, mort sans enfans ;
7. Et FRANÇOISE D'ALÈGRE, alliée 1^o à *Charles de la Pérouse*, Seigneur de Pofols, 2^o à *Pierre de Rohanne*.

V. YVES, 1^o du nom, Baron d'Alègre, Conseiller & Chambellan de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, suivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi CHARLES VIII, qui le fit Gouverneur de la Basilicate, & le Roi LOUIS XII, qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il accompagna aussi le Duc de Némours, lorsqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape JULES II ; fut Gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épousa en 1474 *Jeanne de Chabannes*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte de Prie*, dont il eut :

1. JACQUES D'ALÈGRE, Seigneur de Viveros, tué à la vue de son père, à la bataille de Ravenne, l'an 1512 ;
2. GABRIEL, qui fuit ;
3. Et CHRISTOPHE, dont descendent les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir, rapportés ci-après.

VI. GABRIEL, Baron d'Alègre, Seigneur de Saint-Just & de Millaut, Chambellan du Roi LOUIS XII, étoit Maître des Requêtes en 1509, Prévôt de Paris en 1513, & Bailli de Caen, où il reçut le Roi FRANÇOIS I^{er}, en 1532. Il épousa, en 1513, *Marie d'Estouteville*, Dame de Mainville, d'Oifal, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, Baron de Beine, Prévôt de Paris, & de *Gillette de Coétivi*. Elle prit une seconde alliance avec *Jean de Fages*, Seigneur du Boucher, ayant eu de son premier mariage :

1. FRANÇOIS, Baron d'Alègre, Seigneur d'Oiferi, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-sept ans, sans laisser d'enfants de *Madeleine de Miolans*, Comtesse de Montmajour ;
2. GILBERT, Baron d'Alègre après son frère, mort en 1552, à l'âge de 30 ans, sans alliance ;
3. YVES, Baron d'Alègre, en faveur duquel cette Baronie fut érigée en Marquisat en 1576, pour récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois HENRI II, CHARLES IX & HENRI III. Ce Prince le choisit, avec le Comte d'Escaux, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au Comte Palatin pour ses troupes qu'il lui avoit amenées ; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea à sa place le Baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfants de *Jacqueline d'Aumont*, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoise de Sully* ;
4. CHRISTOPHE, qui fuit ;
5. ANTOINE, Baron de Millaut, qui servit le Roi CHARLES IX & le Duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Moncontour, & étant sur le point de partir pour accompagner HENRI, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux, son parent. Il avoit épousé *Françoise de Mailly*, fille de *René*, Baron de Mailly, & de *Françoise d'Hangeft*, dont il eut :

1. ISABELLE, mariée à *Gabriel du Quesnel*, Seigneur de Coupigny, qui prit la

qualité de Marquis d'Alègre après la mort de son beau-frère ;

2. RENÉE-ANGÉLIQUE, qui épousa *Georges de Beauffremont*, Comte de Cruilles ;
3. JEANNE, dont l'alliance est ignorée ;
4. Et YVES D'ALÈGRE, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alègre, par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince JEAN-CASIMIR, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reitres, qui, offensés de n'être point payés, l'emprisonnèrent au Château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580, & étant de retour, il plaida contre ses cousins, se fit adjuger le Marquisat d'Alègre & tous les biens desquels YVES, Marquis d'Alègre son oncle, avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la ligue il tua *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux son parent, en vengeance de la mort de son père. Le Roi HENRI IV lui ayant donné le Gouvernement d'Issôire, il fut tué dans une fédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. CHRISTOPHE D'ALÈGRE, Seigneur de Saint-Just & d'Oiséri, prétendit le Marquisat d'Alègre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épousa *Antoinette du Prat*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantonillet, & d'*Anne d'Alègre*, Baronne de Vitaux, morte en 1598, dont il eut :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. ANNE, mariée, 1^o par contrat du 1^{er} Septembre 1583, à *Paul de Coigny*, dit *Gui*, XIX^e du nom, Comte de Laval ; 2^o en 1599 à *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France ;
3. MARIE, alliée 1^o à *Jérôme d'Arcona* ; 2^o à *Jean de Sabrevois*, Baron de Béthomas ; 3^o en Novembre 1608, à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charost ;
4. MADELEINE, qui épousa FRANÇOIS D'ALÈGRE, Seigneur de Viveros & de Beauvoir, son cousin ;
5. Et MARGUERITE, alliée à *Georges Dufai*, Seigneur de la Méfaugère, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHE, Marquis d'Alègre, He du nom, Baron de Saint-Just ; ayant tué le Seigneur de Hallot, en 1593, il se retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie, d'où étant

Tome I.

de retour, il épousa *Louise de Flageac*, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Tourcieux, Saint-Romain-le-Bois, &c., & de *Marguerite de Rostaing*, dont il eut :

1. CLAUDE-YVES, qui suit ;
2. PIERRE, Jésuite ;
3. LOUIS, Seigneur d'Oiséri, mort sans alliance en la guerre de Lorraine ;
4. CLAUDE-CHRISTOPHE, Comte d'Alègre, Seigneur de Ferrières, &c., mort sans alliance le 29 Avril 1677 ;
5. EMMANUEL, qui continua la Postérité rapportée après celle de son frère aîné ;
6. ANNE, mariée à *Aimé de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixant ;
7. Et MARGUERITE, qui épousa *Emmanuel de Lafcaris - d'Urfé*, Comte de Saint-Just, Marquis de Beaugé, morte le 6 Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, Marquis d'Alègre, &c., mort le 14 Novembre 1664, épousa, 1^o en 1636, *Louise Echallart*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, & de *Marie Hurault-des-Marais*, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune ; 2^o le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte de Roquefeuil*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Coligny*, Marquis de Dorne, & fille d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le 1^{er} Février 1699, dont il eut :

1. N...., morte jeune ;
2. Et MARIE-MARGUERITE, Marquise d'Alègre, mariée, par contrat du 8 Février 1672, à *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi ; morte le 16 Mars 1678, laissant pour fille unique, *Marie-Jeanne Colbert*, Marquise d'Alègre, morte le 14 Avril 1680.

IX. EMMANUEL, Vicomte d'Alègre, fils puîné de CHRISTOPHE, 11^e du nom, Marquis d'Alègre, succéda à la Marquise de Seignelay sa nièce, aux Marquisat d'Alègre, Seigneuries de Blainville, Oiséri, Flageac, Auroufe, Lodières, &c. Il épousa *Marie de Raimond-Modène*, veuve de *Jean-Gabriel Motiers*, Seigneur de Champertiers, & fille de *François de Raimond*, Baron de Modène, Grand-Prévôt de France, morte le 16 Janvier 1689, dont il eut :

1. YVES, qui suit ;
2. Et LOUISE-MARIE, alliée en 1683 à *Pierre du Cambout*, Marquis, puis Duc de Coislin, Pair de France, morte sans postérité le 15 Septembre 1692.

X. YVES, Marquis d'Alègre, Lieutenant-

Général des Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer & Lieutenant-Général du Haut-Languedoc, a épousé, en 1679, *Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade*, fille de *Jean-Georges de Garaud*, Seigneur de Doneville, Marquis de Miremont, Baron de Mauvefin, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marthe de Caminade*, dont il a eu :

1. YVES-EMMANUEL, Comte d'Alègre, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Cavalerie, mort sans alliance, le 9 Mai 1705, âgé de 19 ans;
2. MARIE-THÉRÈSE-DELPHINE-EUSTACHIE, alliée, le 11 Janvier 1696, à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbézieux, Ministre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans;
3. MARIE-MARGUERITE, qui épousa, le 25 Janvier 1705, *Philippe-Eugène-François-Joseph de Boulogne*, Baron de Liègues, Comte de Rupermonde en Flandres;
4. MARIE, alliée le 26 Janvier 1713, à *Jean-Baptiste-François Desmarest*, Marquis de Maillebois, Maître de la Garde-robe du Roi, &c.
5. EMMANUEL;
6. Et MARGUERITE-THÉRÈSE.

Seigneurs DE VIVEROS & DE BEAUVOIR.

VI. CHRISTOPHE D'ALÈGRE, troisième fils d'YVES, II^e du nom, Baron d'Alègre, Seigneur de Viveros, épousa *Madeleine Loup*, fille d'*Alain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule Dupui*, dont il eut GASPARD, qui suit.

VII. GASPARD D'ALÈGRE, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Bastie, Saint-Marcel, Saint-Désiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1559, épousa *Charlotte de Beaucaire*, Dame de Puy-Gaillon-de-la-Cresse, de Saint-Désiré & de Chaumédies, fille de *Jean de Beaucaire*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne du Breuil*, Dame d'Atours de la Reine, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. MARIE, alliée à *Claude de la Fayette*, Seigneur de Hautefeuille;
3. GABRIELLE, mariée à *Charles Caponi*, Seigneur d'Amblérieux, Chevalier de l'Ordre du Roi;
4. GUYOTINE, qui épousa *Jean de Chauvigny-de-Blot*, Seigneur de Vivier;

5. LOUISE, mariée à *Louis de Rollat*, Seigneur de Thoury;

6. Et MARGUERITE, alliée 1^o à *Isaac de Beaucaire*, Seigneur de Liefse; 2^o à *Gilbert de Rollat*, Seigneur de Brughat.

VIII. FRANÇOIS D'ALÈGRE, Seigneur de Viveros, de Beaucaire, &c., épousa, par contrat du 27 Août 1610, MADELEINE D'ALÈGRE sa parente, fille de CHRISTOPHE, Seigneur de Saint-Just, & d'*Antoinette du Prat*, dont il eut :

1. GASPARD, qui suit;
2. Et CLAUDE, mariée 1^o à *Gilbert de Beauafort*, Vicomte de la Mothe-Canillac; 2^o à *Jacques le Groing*, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD D'ALÈGRE, II^e du nom, Seigneur de Beauvoir, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa 1^o *Madeleine de Tournon*, fille de *Just-Louis*, Sire de Tournon, & de *Madeleine de la Rochefoucaud*, dont il n'eut point d'enfants; 2^o par contrat du 6 Mars 1628, *Marie d'Estaing*, fille de *Jean*, Vicomte d'Estaing, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et MARIE, alliée à *Philippe de Montboisier-Canillac*, Comte de Dienne.

X. CLAUDE D'ALÈGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Cresse, &c., Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la Ville & Château de Montaigu-les-Combrailles, épousa, par contrat du 30 Août 1654, *Marie Ligondez*, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près Riom, & de *N.... Rouvignac*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. N...., fils; & N..., mariée en 1690, à *Timoléon Damorefan*, Seigneur de Précigni, Conseiller au Parlement.

XI. JEAN D'ALÈGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Cresse, &c., mort le 31 Janvier 1692, avoit épousé en Juillet 1680, *Marie-Madeleine-Françoise Dufresnoi*, fille d'*Hélie Dufresnoi*, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbézieux, Ministres & Secréétaires d'Etat, dont il a eu: CLAUDE-CATHERINE D'ALÈGRE, mariée le 23 Décembre 1710, avec *Henri de Boulainvilliers*, Comte de Saint-Saire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubourg-la-Ville & de Nesle, veuf de *Marie-Anne Hurault-des-Marais*. Il est connu par le grand nombre de ses ouvrages.

Il mourut le 23 Janvier 1722, & sa femme le 1^{er} Septembre 1723, âgée de 42 ans.

Cette Noblesse subsiste dans JOSEPH, Comte d'Alègre, né en 1702, Exempt des Gardes-du-Corps, marié le 15 Février 1737, à *Madeleine-Geneviève*, fille de *Louis-Henri*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & de *Marie-Marguerite Morel-de-Putange*, dont :

YVES-CHARLES-GODEFROI, né le 17 Novembre 1741.

Les armes : *de gueules, à la tour carrée d'argent, accostée de six fleurs-de-lys d'or en flanc, posées trois de chaque côté en pal.*

ALEMAGNE, en Provence : *de gueules, au Château d'or.*

ALEMAN, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4, d'or, à trois fasces de gueules; aux 2 & 3, d'azur au vol d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.*

ALEMAN, en Dauphiné : *de gueules, semée de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALEMAN-MOLPRÉ : *de gueules, à trois aigles d'or, posées 2 & 1.*

ALEN DE SAINT-WOLSTONS, ancienne Noblesse du Comté de Kildare en Irlande.

Elle descend, en ligne directe, du Chevalier JEAN ALEN, Baronet, qui accompagna GUILLAUME le Conquérant, dans son expédition d'Angleterre, & remonte, par sa Généalogie, au très-Noble CHARLES Junior, fils de CHARLES Senior, Duc de Normandie, ainsi qu'il est congné dans les annales d'Angleterre, & qu'il est attesté par le Chevalier *Thomas Hawely*, premier Héraut d'armes de ce Royaume, la huitième année du règne du Roi HENRI VIII. Cette Généalogie a été dressée, sur les titres, par *Guillaume Hawkins*, Chevalier, Roi d'armes d'Irlande, & a été certifiée par Milord *Townshend*, Gouverneur-Général du Roi en Irlande, le 15 Novembre 1770; par Milord *Rochefford*, principal Secrétaire au Département du Sud, le 15 Mai 1771, & par le Comte de *Guines*, alors Ambassadeur de France en Angleterre, le 21 Juillet de ladite année. La traduction françoise qui nous en a été fournie en 1773 a été certifiée conforme à l'original anglais, par M. *Tibiffen-du-By*, Interprète du Roi, le 11 Avril 1773.

GUILLAUME le Conquérant, en récompense des services du Chevalier JEAN ALEN, particulièrement à la fameuse bataille de Hastings, dans le Comté de Suffex, où le Roi ARROLD fut tué, lui donna des possessions considérables dans les Comtés de Norfolk, Cornwal & Westmorland. De ce JEAN ALEN descend, au XXIII^e degré (lesquels degrés sont prouvés & spécifiés en détail dans l'original anglais, qu'il est inutile de rapporter ici) :

PATRICE ALEN DE SAINT-WOLSTONS, Chevalier, qui leva à ses frais un corps de troupes pour le service du Roi JACQUES II. Il servit en qualité de Major-Général de son armée en Irlande, se trouva particulièrement au siège de la ville de Limerick, qui obtint une capitulation tellement honorable, qu'il lui fut accordé de conserver une partie de ses Terres, malgré son attachement à son Princlégitime & à la Religion de ses pères. Il mourut le 12 Octobre 1724, & avoit été marié deux fois. De sa première femme, il eut 21 enfans. De la seconde, nommée *Marie*, fille du Chevalier *Jacques Dowdal-d'Alhlonny*, dans le Comté de Meath, il a eu également 21 enfans, & a laissé entr'autres :

ANTOINE, qui suit;

Et LUC, rapporté après son aîné.

ANTOINE ALEN, Chevalier, a épousé le 20 Octobre 1734 *Marie*, fille du Chevalier *Patrice-Walle de Pollardstown*, dans le Comté de Carlow, dont : ULICK WALLE ALEN, Chevalier, qui jouit, comme aîné, des Terres de la branche cadette, suivant la coutume du pays. Il n'est pas encore marié.

LUC ALEN DE SAINT-WOLSTONS, Chevalier, frère puîné d'ANTOINE, est passé au service de France en 1735, a été Lieutenant au Régiment de Dillon qu'il a quitté après la bataille de Fontenoy, pour passer dans celui de Lally, en qualité de Capitaine-Aide-Major, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, Major dudit Régiment de Lally, & Aide-Major-Général de l'armée de l'Inde en 1757. Chargé d'enlever le fort de Sacramalours près d'Arcate, il le fit escalader, & y pénétra le premier avec un Capitaine du Régiment de Lorraine & 20 hommes. Après la première bataille de Vanderrachy, gagnée par les troupes du Roi en 1759, il fut chargé du Commandement de l'armée sous cette place.

Pendant le blocus de Pondichéry, en 1760, il se trouva détaché avec 400 blancs dont 150

de Cavalerie & six pièces de campagne, & employé en qualité de Commandant en chef dans l'Inde, avec carte blanche. Il retarda d'autant plus la reddition de la capitale, qu'après s'être emparé du fort de Thiagare, qui depuis coûta aux Anglois un siège de trois mois, il passa les Gattes pour joindre le camp de Marattes, & les mener au secours de Pondichéry, comme il avoit été convenu; mais les Marattes, ayant changé d'avis, il marcha au camp d'Heydersaeb, dans le Mayfour, qui dût à la Cavalerie blanche, à la tête de laquelle LUC ALEN combattoit pour mettre ce Général Indien en état de secourir Pondichéry, le succès d'une bataille qui devint l'époque de sa puissance. LUC ALEN y fut blessé; Pondichéry s'étant rendu, il retourna en France, ayant eu l'avantage d'être resté avec la Cavalerie blanche, les derniers François en armes, & les feuls de l'expédition qui ne furent point faits prisonniers de guerre.

Il a épousé, le 5 Octobre 1762, Demoiselle Marie-Charlotte-Adélaïde de Béhague, fille puinée de feu Pierre de Béhague & de Marie-Anne-Éléonore de Genthon, & sœur de Jean-Pierre-Antoine de Béhague, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des armées du Roi depuis 1768, qui a commandé en Amérique & à Brest. (Voyez BÉHAGUE.) De ce mariage sont issus :

1. LUC-PATRICE-JEAN, Chevalier, né le 26 Août 1775;
2. ELÉONORE-ANTOINETTE, née le 19 Juin 1765;
3. LUCE-JULIE, née le 13 Décembre 1766;
4. AINÉE-POLIEUCTE, née le 14 Mars 1768;
5. CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née le 8 Mai 1769;
6. ISABELLE-JEANNE, née le 5 Septembre 1771.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois besans de même, 2 & 1, chargés chacun d'un chien courant d'argent; au chef d'azur, chargé d'un lion d'argent, herminé, accolé de deux croissants renversés, aussi d'argent, herminés.* Cimier: *un casque fermé, d'argent & d'azur, surmonté d'un léopard partie d'or & de gueules, tenant dans ses pattes un giroflet, épanoui d'argent & de gueules.* Devise: *FORTIS & FIDELIS.*

* ALENC. C'est une Terre qui fut acquise par Jacques de Renaud, qui testa en 1469, & la laissa à son fils Nicolas IV, ayeul de César de Renaud, Chevalier, en faveur du-

quel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1691, enregistrées à Aix. Il est père de Philippe-Emmanuel de Renaud.

ALENCASTRO. Voyez ABRANTÈS.

* ALENÇON. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché d'Alençon, étoit autrefois possédé par les Seigneurs de Bellême, qui se qualifièrent dans la suite Comtes du Perche, & enfin Comtes d'Alençon, lorsqu'ils eurent établi leur demeure au Château d'Alençon, situé sur la rivière de Sarthe.

SAINT LOUIS, au mois de Mars 1268, donna à PIERRE de France, son cinquième fils, les Seigneuries de Mortaigne & de Bellême, & tout ce qu'il possédoit dans le Comté d'Alençon & du Perche, pour en jouir en apanage & en Pairie, à la charge de réversion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles, ce qui arriva par sa mort le 6 Avril 1283.

CHARLES de France, fils puiné de PHILIPPE le Hardi, fut Comte de VALOIS & d'ALENÇON. CHARLES DE VALOIS, II^e du nom, son second fils, eut en partage, le 3 Avril 1326, les Comtés du Perche & d'Alençon. Le Vicomté de Domfront fut uni au Comté d'Alençon le 13 Septembre 1367 en faveur de PIERRE, Comte d'Alençon, fils de CHARLES, Comte d'Alençon, petit-fils de CHARLES DE VALOIS, fils du Roi PHILIPPE le Hardi.

Le Comté d'Alençon fut érigé en Duché-Pairie, le 1^{er} Janvier 1414, en faveur de JEAN II, petit-fils de CHARLES II. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laissa JEAN III, son successeur, qui mourut en prison à Paris en 1476, âgé de 67 ans. RENÉ, Duc d'Alençon, son fils, mourut sans postérité; & MARGUERITE D'ORLÉANS, sa veuve, eut la jouissance de ce Duché. Après sa mort il fut réuni à la Couronne.

HENRI II en accorda la jouissance, le 10 Décembre 1559, à CATHERINE DE MÉDICIS. FRANÇOIS de France, fils puiné du Roi HENRI II, reçut, le 8 Février 1566, du Roi CHARLES IX, son frère, & du consentement de leur mère, le Duché d'Alençon en apanage.

Il échut à GASTON de France, Duc d'ORLÉANS, frère de LOUIS XIII. Sa fille ELISABETH D'ORLÉANS, femme de Louis-Joseph, Duc de Guise, en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Ce Duché devint partie de l'apanage de CHARLES de France, Duc de BERRY, au mois de Juin 1710, & fut de nouveau

réuni à la Couronne par sa mort, sans enfans, arrivée le 4 Mai 1714.

ALENÇON ancien portoit : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

ALENÇON de France portoit : *semé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent, puis d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à la même bordure.*

ALENÇON, famille de Lorraine. JEAN-BAPTISTE D'ALENÇON, Baron de Beaufremont, Blevaincourt, Villotte-devant-Loupi, &c., Mousquetaire du Roi, fut créé Comte par Lettres-Patentes de FRANÇOIS III, Duc de Lorraine, datées du 17 Novembre 1731, enregistrées à la Chambre des Comptes de Barle-Duc le 3 Décembre suivant, & accordées, selon leur teneur, en faveur des services rendus par lui & les siens, successivement depuis LOUIS D'ALENÇON son ayeul au cinquième degré, tué à la bataille de Balgneville le 2 Juillet 1431, y commandant une Compagnie d'hommes d'armes au service de RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine, avec lequel il étoit venu de Provence.

JEAN-BAPTISTE épousa, le 17 Janvier 1719, *Catherine-Victoire de Royers*, dont il a eu deux fils :

1. MATHIAS, Comte d'Alençon, ci-devant Baron de Beaufremont, Seigneur de la Croix-sur-Meuse, né le 24 Février 1724, a été fait Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, & a épousé, le 5 Février 1753, *Françoise de Grossolles*, fille de *François-Charles de Grossolles*, Seigneur de Saulx-Drapt; & de *Marie-Françoise de Pruct de Maipas*;
2. CHARLES-MATHIAS, Comte d'Alençon, Capitaine de Cavalerie, né le 24 Février 1727, a épousé, le 27 Avril 1747, *Françoise-Thérèse-Eléonore de Nettancourt*, sœur de M. de *Vaubecourt*, Colonel aux Grenadiers de France, de laquelle il a eu un fils & deux filles.

Les armes de cette Maison sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes de sable.*

ALENÇON, Sieur de Survie, de Serrant & de Sacy, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Avril 1666.

CHARLES D'ALENÇON, Sieur de Survie & de Serrant, eut pour fille CATHERINE D'ALENÇON, mariée à *Pierre de Sarcilly*, Sieur d'Ermes, vers 1640.

C'est tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de sable, deux en chef, & un en pointe.*

ALENÇON, en Normandie, porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

ALENDUY, en Champagne : *d'azur, à trois pots d'argent, 2 & 1.*

ALEPY, de la ville de Salins en Franche-Comté : famille qui a pour tige GUILLAUME ALEPY, lequel obtint des Lettres de noblesse de PHILIPPE II, roi d'Espagne, datées de Saint-Laurent-le-Royal le 22 Mai 1592. Il mourut l'année suivante, laissant de *Jeanne d'Alonval*, sa femme :

1. JEAN, qui suit;
2. LOUISE, femme de *Gaspard Coquelin* de Salins;
3. Et ETIENNETTE, alliée à *Guyenet Girardot*.

JEAN ALEPY épousa, le 28 Novembre 1574, *Philiberte de Vaux*, fille de *Gaspard de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, & de *Glaudine de Gilley*. On voit par son testament, publié au Bailliage de Salins le 23 Août 1507, qu'il eut pour fils :

1. GASPARD, qui suit;
2. Et PHILIPPE, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Bailliage d'Aval.

GASPARD ALEPY s'allia, par contrat passé au Château de Marnoz le 20 Octobre 1613, avec *Hippolyte de Pontalier*, fille de *Philibert de Pontalier*, Seigneur de la Mothe-de-Veillant. *François de Vaux*, Seigneur de Marnoz & Chafoy, son oncle, lui fit une donation de tous ses biens en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendroit son nom & ses armes, & qu'il les transmettroit à ses descendans. GASPARD ALEPY fut convoqué l'an 1625 aux Etats du Comté de Bourgogne. Son testament, publié au Bailliage de Salins le 26 Septembre 1635, lui donne pour fils :

1. JOACHIM, qui suit;
2. ELÉONOR, qui a fait la branche rapportée ci-après;
3. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Anatole.

JOACHIM DE VAUX, dit ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c., épousa, par contrat du 12 Juin 1646, *Jeanne de Buade*, fille de *Henri de Buade*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant de la Vénérie, & d'*Eustachie de Courcelles*; elle étoit petite-

nièce d'*Antoine de Buade*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. De cette alliance fortirent :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Mai 1672, à Noble *Jean-Baptiste Richard*, Seigneur de Villersvaudey.

JOSEPH DE VAUX, dit d'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c., s'allia le 10 Juin 1676 avec *Anne-Désirée Pourtier*, fille de *Charles de Pourtier*, & de *Didière Mouret*, de laquelle il eut :

1. JEAN BAPTISTE DE VAUX, dit d'ALEPY, mort sans postérité de son mariage avec *Marie-Armande-Joséphine de Vallin* ;
2. & 3. ALEXIS & CHARLES, Chanoines de Saint-Anatole de Salins ;
4. Et MADELEINE-GABRIELLE, mariée, par contrat du 31 Janvier 1713, à *Charles-François Pillot*. Ecuyer, Seigneur de Chenecy.

BRANCHE

des Seigneurs DU PAROY & DE MONTMARLON.

ELÉONOR DE VAUX, dit d'ALEPY, Ecuyer, second fils de GASPARD, contracta alliance le 13 Septembre 1643 avec *Marguerite de Vers*, fille de *Pierre Merceret*, dit de *Vers*, Ecuyer, Seigneur de Montmarlon, & de *Catherine Fauche*. Il fut convoqué en 1656 & 1666 aux Etats du Comté de Bourgogne, & laissa pour fils :

1. JOACHIM, Seigneur de Saint-Anatole ;
2. Et PIERRE-HIPPOLYTE, qui suit.

PIERRE-HIPPOLYTE DE VAUX, dit d'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, épousa, par contrat du 11 Mai 1688, *Anne-Nicole-Françoise de Saint-Mauris*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Faletans & Malange, & d'*Antoinette-Philippe Jaquinot-de-Goux*. De ce mariage fortirent :

1. FERDINAND-ELÉONOR, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort sans alliance en 1731 ;
2. JEANNE-BERNARDINE, mariée, par contrat du 20 Août 1714, à *Constant de Marenches*, Ecuyer, Seigneur de Chaffey ;
3. Et JEANNE, épouse de *François-Emmanuel Colin*.

Les armes : d'argent, au pin de sinople, chargé de fruits de pourpre ; écartelé, 2 &

3, des armes de VAUX, qui sont : d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or.

ALÈS-DE-CORBET, en Touraine. On lit dans Moréri, édition de 1759, que cette Maison, aussi recommandable par son ancienneté que par ses alliances, passé pour être issue de celle de même nom en Irlande, dont de sçavans auteurs remontent la filiation dans les siècles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les *O-Brien*, les *O-Neille*, les *O-Carolles*, les *Mac*, les *Géogéghan*, les *O-Donnel*, les *Maccarty-More*, &c... La tradition de la Maison d'ALÈS en France est même conforme en ce point avec celles des d'ALÈS, O-d'ALÈS ou O-d'ALI d'Irlande. Les auteurs généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un siècle, par les Commissaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave de Brisay-Dénonville*, dont la mère étoit d'ALÈS-DE-CORBET. Les Irlandois ajoutent que deux cadets de cette Maison, étant passés en France, il y a plusieurs siècles, y ont formé deux branches différentes, l'une dans le cœur du Royaume, l'autre dans les Provinces de Flandres. Il est certain que le nom d'ALÈS y est fort ancien, surtout en Touraine où est la Terre de Corbet, qui a donné le nom distinctif à la branche qui y subsiste, & dont nous allons parler.

BRANCHE

des Barons DE SAINT-CHRISTOPHE & DE CHATEAUX.

1. HUGUES d'ALÈS, le premier qui soit connu, signa en 978 une chartre de la Comtesse *Luitgarde-de-Vermandois*, veuve de *Thibaut le Tricheur*, Comte de Champagne, pour une donation à l'Abbaye de Saint-Père de Chartres, dans les archives de laquelle cette chartre est en original. On croit qu'il étoit Seigneur d'Ièvre-le-Châtel, & frère du fameux *Arnoul*, Evêque d'Orléans. Si son origine étoit Irlandoise, son père avoit pu passer en France avec *Tertullus*, Comte d'Anjou ; il y a même lieu de croire qu'il y avoit entr'eux beaucoup d'affinité, puisqu'on va voir les descendans de HUGUES 1^{er} parmi les plus grands Seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* possédèrent ces Provinces. L'Histoire nous apprend que vers ce tems-là

il y avoit une grande correspondance entre le Royaume de France & d'Irlande, & que CHARLES *le Chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne Noblesse de ce pays-là, & se l'attachoit par de grands fiefs.

II. HUGUES II, Baron de Saint-Christophe en Touraine, fut, selon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques III*, dit *Nerra*, Comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ses guerres, & le recevoit dans son château lorsqu'il traversoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboise. Outre HUGUES, qui suit, on trouve JEAN D'ALÈS, du Diocèse de Tours, qui passa un acte avec *Guillot Daen* en 1061; LANFROY D'ALÈS, qui, conjointement avec ASCELIN, son neveu, passa un acte avec les Religieux de Chalmoufei en 1090; & WALTERIUS ou GAULTIER D'ALÈS, nommé, dans un acte de 1069, frère de HUGUES, mari de *Richilde*.

III. De HUGUES III, Baron de Saint-Christophe, on a différentes chartes conservées dans plusieurs Abbayes, telles que Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il épousa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, Doyen laïc de Saint-Martin de Tours, & Baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette Baronie. Ses enfans sont entr'autres :

1. JEAN, qui suit;
2. HUGUES D'ALÈS, que *Carreau* dit s'être trouvé en 1115 avec JEAN, son frère aîné, à la bataille de *Scès*. Il épousa, vers 1120, *Mathilde*, veuve de *Païen du Bois*, dans le Pays Chartrain;
3. GEOFFROI D'ALÈS, nommé dans une charte de Saint-Florent de Saumur de 1122, avec JEAN, son frère aîné, & ANDRÉ, son neveu;
4. Et ADÉLAÏDE D'ALÈS, mariée vers 1100 à *Guy Trouffseau* ou de *Troffelle*, Seigneur de Montlhéry, & qui donna son nom à la ville de la Ferté-Alès, près d'Etampes, qui s'appeloit auparavant *Feritas-Balduini*.

IV. JEAN I^{er}, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, accompagna *Foulques V*, dit *le jeune*, Comte d'Anjou, à la bataille de *Scès* l'an 1115, avec HUGUES, son frère, & servit utilement le Seigneur d'Amboise dans la guerre qu'il eut avec *Geoffroi de Preuilly*, Comte de Vendôme. Il fit aussi plusieurs donations dont on a les chartes, & eut de N... de *Semblançay*, fille de *Robert II*, Baron de Semblançay, entr'autres enfans :

V. HUGUES, IV^e du nom, qui, selon l'historien *Carreau*, fut un des plus considérables

Barons du Royaume. Il passa en Angleterre avec les troupes que Louis *le jeune*, Roi de France, envoyoit au secours des Rebelles d'Angleterre contre le Roi; mais l'Armée, conduite par *Robert*, Comte de Leicesters, fut défaite l'an 1173; & HUGUES D'ALÈS, fait prisonnier avec *Robert* & plusieurs autres Seigneurs, qui furent menés au Château de Falaise, & depuis délivrés moyennant une légère rançon, se croisa pour la Terre-Sainte, & épousa ensuite *Guiburge de Sourches*, dont il eut entr'autres enfans :

VI. ANDRÉ, I^{er} du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux: il épousa *Elisabeth d'Amboise*, fille de *Sulpice II* & d'*Agnès de Donzi*, de la Maison de *Nevers* & de *Bourgogne*. Elle mourut d'une phthisie, & fut enterrée à l'Abbaye de Pont-Levoy, près Blois, laissant plusieurs enfans, entr'autres :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche d'ALÈS-DE-CORBET en Touraine, rapportée ci-après.

VII. HUGUES, V^e du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, succéda, dit *Carreau*, à son père en tous les Etats, & eut pour fils :

VIII. JEAN II, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, nommé entre les principaux Seigneurs du Royaume qui portoient bannières sous le règne de PHILIPPE AUGUSTE en 1214. Il fit plusieurs dons à l'Abbaye de la Clarté, où il est enterré, & où l'on voit encore son mausolée, dont *Carreau* & le Chevalier l'Hermite ont donné la description. On lui donne pour fils, HUGUES, qui suit.

IX. HUGUES, VI^e du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, fit aussi des dons à l'Abbaye de la Clarté. Il épousa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont plusieurs furent mariées, entr'autres MARGUERITE, qui suit. Il se croisa, & fut enterré comme son père à l'Abbaye de la Clarté, où l'on voit encore son mausolée. Il y a lieu de présumer que HUGUES VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. MARGUERITE D'ALÈS, l'aînée des quatre filles de HUGUES VI, épousa *Rotrou de Montfort*, II^e du nom, Seigneur de Semblançay, fils de *Rotrou I*, & de N... de *Perrenay*, Dame de Semblançay, d'où *Jeanne de Montfort*, mariée à *Guillaume l'Archevêque*, Sire de Parthenay, Maison issue de celle de *Lusignan*, & fondue dans celles de *Melun-Tan-*

carville, de Longueville, d'Harcourt de Lorraine, & la dernière branche dans celle de Rohan, à qui elle a apporté la Principauté de Soubise. Pour un plus long détail sur cette branche, consultez Moréri, édition de 1759, tom. I, pag. 327 & 328.

BRANCHE

*des Seigneurs d'ALÈS-DE-CORBET
en Touraine.*

L'auteur du Livre que nous venons de citer dit que la filiation de quelques-uns des premiers de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a suppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoissance, suivant l'ordre qui a paru le plus vraisemblable. Les preuves qu'on donne de l'existence de tous ceux qu'on va nommer, pourront toujours servir de guide à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches sur cette ancienne Maison, sans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puisse nuire aux nouvelles découvertes qu'on pourra faire par la suite.

VII. JEAN D'ALÈS, 1^{er} du nom de la branche, dont on a parlé à l'article d'ANDRÉ, & qu'on présume frère de HUGUES V, quoique bien des raisons puissent le faire croire son père, eut pour enfans PIERRE, qui suit, & HUGUES.

VIII. PIERRE, 1^{er} du nom, est nommé dans une charte de l'Abbaye de la Clarté de 1225, avec JEAN D'ALÈS, son père, & HUGUES, son frère; on lui donne pour fils, JEAN, qui suit, & GIRARD D'ALÈS, mis au nombre des Vassaux de l'Eglise de Chartres en 1229.

IX. JEAN, II^e du nom, Ecuyer, est cité avec les autres Nobles du Royaume, au ban convoqué à Tours en 1272, dit la Roque, pag. 65.

X. BAUDOIN, Ecuyer, vivoit en 1292, suivant le compte de *Pierre de Hangeft*, Bailly d'Amiens, & un Extrait du Cabinet de M. de Clérambaut.

XI. PIERRE II, du Bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 Septembre 1338, de partie de ses gages, & de ceux d'un Ecuyer de sa Compagnie. Cabinet de M. de Clérambaut.

XII. JEAN III, Ecuyer, étoit en 1349 & 1350 Gendarme de la Compagnie de *Jean de Fricamps*, Capitaine d'Angoulême. Outre CHARLES, qui suit, on trouve encore JEAN,

qui servoit, aussi bien que CHARLES, en Guyenne, dans la même Compagnie que lui; & COLIN, l'un des treize Archers de la Compagnie de *Jean de Saint-Ron* en 1380, & Ecuyer de la Compagnie de Messire *Guillaume Aux-Epaules* en 1385. On présume qu'c'est le même, quoique son nom soit orthographié de trois façons différentes, sçavoir: ALÈS, AALÈS & ALLÈS.

XIII. CHARLES 1^{er}, dont on vient de parler, & JEAN, son frère, Ecuyer, servoient en Guyenne dans la Compagnie de Messire *Renaud de Pont*, Seigneur de Montfort, en 1350 & 1353.

XIV. JEAN, IV^e du nom, Gendarme sous *Valleran de Luxembourg*, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Commandant pour le Roi dans le pays de Gènes en 1386. On voit encore JEAN, Ecuyer de la Compagnie de *Thomas Fortin*, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit, le 1^{er} Juillet 1416, Ecuyer de la Compagnie d'*Olivier Païen*.

XV. JEAN, V^e du nom, l'un des treize Ecuyers de la Montre de *François Lescarabis* en 1420. C'est celui par lequel le Chevalier l'Hermite-Souliers, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la Maison d'ALÈS, quoiqu'il la reconnoisse pour être issue des Seigneurs de Saint-Christophe.

Ce JEAN D'ALÈS, Ecuyer & Homme d'armes en 1452, suivant un titre du 6 Juin, étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette du Mesnil*, fille de *Georges*, & de *Catherine de Préaux*. Il en eut LOUIS, qui suit.

XVI. LOUIS, 1^{er} du nom. L'Hermite-Souliers passe tout de suite de JEAN à CHARLES, qu'il suppose son fils, & le même ordre a été suivi dans plusieurs preuves pour l'Ordre de Malte & pour Saint-Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occasions, prouvent bien la parenté de JEAN avec CHARLES; mais aucun n'établit cette filiation immédiate: la raison est qu'on fautoit un degré; c'est celui de LOUIS 1^{er}, Ecuyer, fils de JEAN & d'*Antoinette du Mesnil*, lequel épousa, le 13 Avril 1447, *Madeleine de Préaux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Préaux, & de *Marie d'Harcourt*.

XVII. CHARLES II, Ecuyer, Seigneur de Corbet, l'un des cent Archers de la Compagnie de cinquante lances des Ordonnances du Roi, sous *Raimond de Cadillac* en 1491,

épousa, le 16 Août 1492, *Madeline de Saix*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Durestal, & de *N.... d'Azai*, Maison illustre dont *Guichenon* a dressé la Généalogie. Les enfans de CHARLES sont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ISABEAU, femme de *N. H. Fr. de Bifac*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, le 29 Août 1525 ;
3. MARIE, femme de *Jean de Choisy*, Seigneur de Montubois, le 13 Juillet 1534 ;
4. JEANNE, femme de *Gabriel de l'Homme*, dit *de l'Isle*, Ecuyer, Seigneur de la Flovières, le 17 Mars 1536 ;
5. ISABEAU, femme d'*Antoine de Médès*, Ecuyer, Seigneur de Grefves, le 3 Novembre 1538 ;
6. Et RENÉE, femme de *N. H. Messire Jean de Lyon*, Chevalier, Seigneur de Luffac en Périgord, le 14 Novembre 1547.

XVIII. FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, par titres des 15 Mars 1548 & 26 Février 1551, dans l'un desquels le Roi dit qu'il l'a choisi à cause de sa noblesse, épousa Demoiselle *Françoise de la Roque*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Rogier, & de Dame *Françoise d'Allemagne*. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et HUBERT, Homme d'armes de la Compagnie du Comte du *Bouchage*, marié le 15 Mars 1583 à *Renée de Bolac*, fille de *Charles*, & de *Françoise de Gersolles*, dont MARGUERITE D'ALÈS, mariée le 2 Juin 1614 à Messire *Edme d'Aubuffon*, Chevalier, Seigneur de Buré.

XIX. RENÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'abord Lieutenant de la Compagnie de 50 Hommes d'armes du Seigneur d'Armentières, puis Capitaine de 100 Hommes d'armes, armés & montés à la légère, ainsi que le porte la commission de HENRI - LE - GRAND, du 30 Septembre 1590. Ce grand homme, (comme l'appelle le Chevalier l'Hermitte) en combattant contre la Ligue, fut tué à la tête de sa Compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le Maréchal de Cossé. Il fut enterré à Béziers. Il fut marié deux fois : 1^o par contrat du 3 Juillet 1582, avec *Gabrielle Couaigne*, fille de *René*, Seigneur de Marteau & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite de Sully* ; & 2^o avec *Gabrielle de Château-*

Tome I.

Châlons, issue, selon l'Hermitte, des Princes Ducs de Bourgogne & Comtes de Châlons. Il eut de la première, entr'autres :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, qui a formé la branche qui subsiste en Picardie, rapportée ci-après.

XX. RENÉ, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Capitaine de cent Chevaux-Légers après le décès de son père, fut aussi Capitaine & Gouverneur du Château de Chambord, Ecuyer de la Petite-Ecurie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Châteaudun, & du Dunois. Il épousa 1^o *Marguerite Musset*, & 2^o le 13 Octobre 1602, *Louise Hatte*, fille d'*Euverte*, Seigneur du Noisement (maintenant Corbet en Dunois) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiselle *Marie de Mareau*, belle-sœur de *Horace de Saint-Séverin*, fils de *Bernardin*, Duc de Somme, & dont la mère *Anne Testu* a été grand'tante du feu Maréchal de Balincourt. Les enfans de RENÉ II, sont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. EUVERTE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, tué dans une attaque près de Sainte-Marie-Querque ;
3. JOACHIM, Maréchal des Camps & Armées du Roi, chargé par le Maréchal de Marfin, du siège de Tortoze, le jour même que la ville fut prise, fut emporté avec 400 hommes par un magasin à poudre, auquel le feu prit, il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été Page du Roi en 1636, Capitaine au Régiment de Bellefonds en 1637, gratifié ensuite d'une pension de 3000 liv. & fait Maréchal-de-Bataille, &c. ;
4. LOUISE, mariée à *Pierre de Brisfay*, Chevalier, Seigneur de Dénonville, d'où *M. de Brisfay* d'aujourd'hui & beaucoup de filles mariées dans les Maisons de Rogres-de-Champignelles, de Picot-de-Dampierre, de Guion-de-Diziers, de Languedoc-de-la-Villeneuve, de la Barre-d'Auvillars, de Courtin-d'Ussy, &c. ;
5. Et GENEVIÈVE, mariée à *Pierre des Bans*, Seigneur de Mareuill, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France dans le Blaisois, dont *François-Marie des Bans-de-Mareuill*, mort en 1721, Bailli de la Morée & grand Trésorier de l'Ordre de Malte.

XXI. PIERRE, III^e du nom, Chevalier, Sei-

mée MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Claude-Hyacinthe Copin*, Seigneur de la Cour, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

XXII. LOUIS, fils aîné de HENRI & de *Marguerite le Féron*, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville & de Rétheuil en Valois, Officier, & successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Locmaria, Cavalerie, épousa à Valenciennes, le 4 Février 1690, *Alexandrine-Norbertine de Harchies*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Molain, de la Tourelle, &c., & de *Marie-Charlotte de la Rue*, dont elle étoit seule héritière, ainli que de Dame *Catherine de la Marck* sa tante, Baronne d'Hauteclerc au Pays de Liège; de ce mariage il n'y a eu que deux filles :

1. ALEXANDRINE D'ALÈS, Dame de Rétheuil en Valois, mariée le 28 Janvier 1713 à *Jean de Pujol*, Baron de la Grave, Seigneur d'Étampes en Languedoc, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Mars 1707, Gouverneur de la Ville & Château de Puymiral en Guyenne, par Lettres du 12 Août 1711, renouvelées le 3 Février 1717. Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps, dont 7 enfans, sçavoir: *Augustin-Abel de Pujol*, Chevalier, Vicomte de Crécy-au-Mont, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps, Brigadier des Armées du Roi, marié à *Marie-Françoise de Pipemont*, fille de N..., Marquis de Couvron, & de N..., de *Blanc-Buiffon-de-Longueval*, dont plusieurs enfans: un fils Colonel des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis; deux autres fils morts jeunes au Château de Compiègne par accident de feu; N... DE PUJOL, Abbé, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèse de Blois; & trois filles mariées, l'une près N. D. de Lieffe; l'autre, appelée Mademoiselle de Kalistots, à N...; & la dernière, à *Jacques de la Fond*, Chevalier, Seigneur de Coucy & de Saint-Algy, Lieutenant, & successivement Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Maître particulier des Eaux & Forêts dudit Coucy;

2. AIMÉE-MARIE-LOUISE D'ALÈS, mariée le 29 Mars 1736, & veuve de *Daniel*, Chevalier, Marquis de *Joyeuse* & de Ville-sur-Tourbe, Baron de Cernay en Dormois, Seigneur de Melzicourt, Berzieux, Virgini, Maffiges, Muyaucourt, Wargemoulin, Val-Saint-Jean-sur-Tourbe, Somme-Tourbe, Tahure, Rouvray, & autres lieux; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Mef-

tre-de-Camp de Cavalerie, aîné de cette Maison, & héritier du dernier Maréchal de Joyeuse, dont elle avoit eu un fils mort en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Oignies, épousa, par contrat du 22 Octobre 1683, *Marguerite Couturier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Doublet, de Gillocourt, de Bellival, de Cathénon, & autres lieux, Commissaire des Guerres, & de *Henriette-Marie* sa femme, qui donnèrent à leur fille, en faveur de ce mariage, la Terre & Seigneurie de Cathénon près Thionville. Il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, mort jeune;
3. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte sans alliance;
4. Et ALEXANDRINE-NORBERTINE, qui n'a pas été mariée.

XXIII. JACQUES D'ALÈS, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville, & d'Oignies près Villers-Cotterets, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, par commission du 9 Juin 1703, puis en 1705 dans celui d'Agénois; Commissaire des guerres en exercice à Avesnes, par Lettres-patentes du 11 Juin 1711, a épousé, 1^o le 3 Février 1726, *Madeleine-Elisabeth de Lizi*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Elisabeth de Bernadou*; & 2^o le 12 Décembre 1748, *Louise-Françoise-Colombe de Foi*, fille de *Louis-Auguste*, Lieutenant d'Artillerie au Département de Péronne, & de *Marie-Catherine de Barellier*. MORÉRI.

Les armes des ALÈS de France & celles des ALÈS d'Irlande sont: *de gueules, à la fasces d'argent, chargée de trois merlettes de même, sans bec ni pattes.*

ALESSO: *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.*

ALEST, en Provence: *d'azur, à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE: *d'azur, à l'aigle éployée & à deux têtes couronnées d'or.*

ALEXANDRE: *d'or, au renard d'azur, la tête contournée; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

ALEXANDRE, Seigneur de Launay, de la Londe & de Marettot, en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Carentan, famille annoblie en 1576, dont les armes sont:

coupé d'azur & de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un treffle d'argent.

‡ALEXANDRE D'HANACHE. Hanache est une Terre dans le Beauvoisis, entrée dans la Maison d'Alexandre, par le mariage de *Catherine de Laudancourt*, en 1401, avec Messire *Henri Alexandre*, ce qui est prouvé par un dénombrement donné à la Châtellenie de Milly, en 1404.

L'ancienne Noblesse de la Famille d'ALEXANDRE est originaire d'Angleterre, & fort, par femmes, des Maisons de *Salisbury*, de *Tirconnel*, de *Leicester* & de *Marbury*; une branche aînée subsiste encore en Angleterre dans la personne de Milord ALEXANDRE, vivant en 1720. Deux frères cadets nommés JOSEPH & ALEXANDRE passèrent de ce Royaume en France en 1218, & JOSEPH ALEXANDRE vint s'établir en Basse-Normandie en 1224, où il épousa Demoiselle *Françoise de Tesson*, d'une Famille noble, que nous croyons du Diocèse d'Avranches, & son frère ALEXANDRE, Abbé du Monastère des Haler, fut un des premiers Docteurs de l'Université de Paris, & y mourut le 18 Août 1245. Il fut inhumé dans l'Eglise des Grands-Cordeliers de Paris.

Cette Famille a resté en Basse-Normandie, jusqu'en l'an 1317, qu'ANTOINE ALEXANDRE passa dans le Beauvoisis, où il s'établit avec Demoiselle *Jeanne Hennequin*, d'une Famille noble, qui subsiste encore aujourd'hui. Il fut Seigneur, & ses descendants successivement, de la Motte d'Hanache & de Sully, en 1401, du Vivier en 1431, de Mourieux en 1500, de Saint-Sauplie en 1502, de Gueneflianville en 1526, de Pommereux en 1533, du Moutier en 1535, d'Espinay en 1543, de Ballai en 1565, de Molagnie en 1577, de Saint-Germer-d'Hanache en 1587, de l'ollemele & du Tertre en 1669.

Nous avons dit ci-dessus que JOSEPH ALEXANDRE, Chevalier, natif d'Angleterre, passa en France, dans la Basse-Normandie en 1218, & qu'il s'y maria avec Demoiselle de *Tesson*, en 1224.

De lui descend Messire ADRIEN ALEXANDRE, Chevalier, qui fut un des Chevaliers qui accompagnèrent le Roi SAINT LOUIS à son premier voyage de la Terre-Sainte. Il avoit épousé, en 1268, 1^o Demoiselle *Marie de Gravelle*, d'une ancienne Noblesse de Basse-Nor-

mandie, dont on a donné la Généalogie dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, au mot GRAVILLE; & 2^o en 1278, avec Demoiselle *Jeanne de Mornay*, dont un fils qui a formé une branche cadette, éteinte par le trépas de GEORGE ALEXANDRE, arrivé en 1405.

Messire ANTOINE ALEXANDRE, sorti de la première femme, Chevalier, servoit en 1342, en qualité d'Homme d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, sous Messire *Gallois de la Beaume*, Sire de Valtasin, Grand-Maitre des Arbalétriers de France, & épousa, comme nous l'avons dit, Demoiselle *Jeanne Hennequin*.

Messire RICHARD ALEXANDRE, Chevalier de l'Etoile, l'un des trois cents Gentilshommes qui suivirent le parti de CHARLES le Mauvais, Roi de Navarre, à qui le Roi JEAN pardonna, en 1360, avoit épousé, en 1345 Demoiselle *Marie de Fay*.

Messire HENRI ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Gouverneur de Rouleboise, épousa, en 1401, Demoiselle *Catherine de Laudancourt*, Dame de la Motte d'Hanache, & de Succy, déjà mentionné ci-dessus, d'après leur dénombrement donné à la Châtellenie de Milly en 1404.

Messire LOUIS ALEXANDRE, Chevalier, un des Gentilshommes de la suite du Roi CHARLES VII, dit *le Victorieux*, pour avoir chassé les Anglois du Royaume, épousa, 1^o en 1450, Demoiselle *Marie Coffart*, dont est sorti l'auteur de la branche aînée; & 2^o en 1478, Demoiselle *Françoise Reignard*, de laquelle est sorti l'auteur de la branche cadette des *Seigneurs du Vivier*, éteinte par la mort de JACQUES ALEXANDRE, arrivée en 1709.

Messire JEAN ALEXANDRE, Chevalier, Aide-de-Camp du Roi LOUIS XII pendant les campagnes de ce Monarque, épousa, en 1502, Demoiselle *Robine de Séligny*, Dame de Saint-Sauplie.

Messire GUILLAUME ALEXANDRE, Chevalier, servit le Roi pendant soixante ans dans différents emplois, & en dernier lieu en qualité de Capitaine de Cavalerie. Il avoit épousé en 1526, Demoiselle *Antoinette de Bignant*.

Messire PHILIPPE ALEXANDRE, Chevalier, successivement Cornette, Lieutenant & Capitaine de Cavalerie, puis Gouverneur de Berre, épousa, en 1660, Demoiselle *Philippe Ricquier*.

Messire JACQUES ALEXANDRE, Chevalier, Homme d'armes des Ordonnances de Sa-Majesté, épousa, en 1628, Demoiselle *Marguerite d'Abancourt*, d'une Maison que nous croyons encore subsister.

Messire JACQUES-HUGUES ALEXANDRE, Chevalier, épousa 1^o en 1665, Demoiselle *Anne de Gouaix*, Dame de Tertre & de Fontenelle; & 2^o en 1699, *Madeleine de Passart*, veuve de *Pierre de Bardeuil*, Ecuyer, Seigneur du Camp; JACQUES-HUGUES-ALEXANDRE, est mort sans postérité du second mariage, & a eu du premier lit :

Messire HUGUES ALEXANDRE, Chevalier, Page de Son Altesse Royale Madame, puis Moutquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Lieutenant au Régiment de Mont-Revel, Capitaine & Major du Régiment de Dragons de Châtillon, épousa, 1^o en 1698, *Marie-Pierrette Légier*; 2^o en 1713, *Françoise le Petit*, Dame de Gligny; 3^o en 1720, Demoiselle *Marie-Madeleine-Françoise de la Potterie*. Il a eu de son premier mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, Chevalier, né le 12 Avril 1700, Cornette de la Compagnie d'Hanache, de son père, au Régiment de Châtillon, Dragons, créé le 28 Octobre 1709, Capitaine de ladite Compagnie; la remise lui en fut faite par son père, le 4 Septembre 1711. Dans ses différens emplois, il a servi à toutes les affaires où s'est trouvé son Régiment, depuis 1710 qu'il fit sa première campagne. Il fut ensuite réformé à la suite du Régiment de Condé, ci-devant Goesbriant: JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, mort garçon, a été inhumé à Hanache;
2. JACQUES-ALEXANDRE, Chevalier, né le 2 Juin 1702, qui a été marié, & a eu un garçon & deux filles;
3. JÉRÔME-MARIE-HUGUES, qui suit;
4. CHARLES ALEXANDRE, né à Hanache, Chanoine honoraire de la Collégiale, de Gournay en Bray, frère consanguin de JÉRÔME;
5. CONSTANCE-ALEXANDRE, sœur consanguine, Pensionnaire au Couvent de Saint-Jean-lès-Andelys;
6. « Et HENRIETTE-SUSANNE-ALEXANDRE, reçue à Saint-Cyr le 18 Décembre 1701. »

JÉRÔME-MARIE-HUGUES ALEXANDRE, qui forme le XVI^e degré de cette Généalogie, né le 30 Septembre 1707, a passé à l'Isle Saint-Domingue en 1724, où il a servi le Roi en qualité de Capitaine de Cavalerie, & Commandant les Milices de son quartier des Gonaïves. Il

s'y est marié la même année à Demoiselle *Mitifiant*, fille de Messire *Mitifiant de Saint-Germain*, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, dont font issus treize enfans, les six aînés sont morts en bas âge: ceux qui vivent sont:

1. HUGUES-BARTHÉLEMY ALEXANDRE, qui suit;
2. LOUIS-MAXIMILIEN ALEXANDRE, appelé le *Chevalier d'Hanache* rapporté après la postérité de son aîné;
3. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-ADÉLAÏDE ALEXANDRE, née en Mirebalais, Isle Saint-Domingue, en 1740, morte Pensionnaire au Couvent des Ursulines, à Gournay en Bray, en 1763;
4. CONSTANCE-ELÉONORE ALEXANDRE, née en 1744, mariée au mois de Septembre 1772, à Messire *Louis Marguerinde Brion*, Substitut-Surnuméraire de M. le Procureur-Général au Parlement de Paris, & Conseiller à la Cour des Aides;
5. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-ADÉLAÏDE, née au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, le 29 Mars 1747, laquelle a péri sur Mer, sur les Sorlingues, dans son voyage pour passer en France, le 29 Avril 1773;
6. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE ALEXANDRE, née le 11 Décembre 1749, au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, laquelle s'est mariée à Paris le 5 Juillet 1775, avec Messire *Louis*, Comte de la Croix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant des vaisseaux du Roi, & Ecuyer de Main de Monseigneur le Comte d'Artois; elle est morte sans postérité;
7. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-ÉMILIE ALEXANDRE, née le 25 Janvier 175... au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, qui vivoit sans alliances, en 1780, depuis mariée en France.

Messire HUGUES-BARTHÉLEMY ALEXANDRE, fils aîné de JÉRÔME-MARIE-HUGUES ALEXANDRE & de N... de *Mitifiant de Saint-Germain*, né le 9 Octobre 1739 à Saint-Domingue, quartier de Mirebalais, élevé Page de la Petite-Ecurie du Roi, en 1754, puis Mousquetaire de la première Compagnie, ensuite Capitaine de Dragons, a épousé, en Mars 1763, Demoiselle *Charlotte-Françoise le Féron*, fille de Messire *Jean-Baptiste le Féron*, Ecuyer & habitant de l'Artibouille, Isle Saint-Domingue, & de Demoiselle *Françoise le Pelier*, dont un garçon, né le 4 Avril, à dix heures du matin, baptisé à Paris en 1778, en la Paroisse de Saint-Laurent, rue Poissonnière.

Messire LOUIS-MAXIMILIEN ALEXANDRE, Comte d'Hanache, second fils de JÉRÔME-MARIE-HUGUES & de N... *Mitifiant*, appelé *le Chevalier d'Hanache*, né à Saint-Domingue, quartier des Gonaïves, le 11 Juillet 1745, Capitaine de Dragons, Milice de Saint-Domingue, a épousé en 1780, Demoiselle *Henriette Cochon du Puy*, veuve de Messire *Jean-Charles Pasquant de Béarn*, Chevalier, Marquis de *Poléon*, & fille de Messire *Gaspard Cochon du Puy*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Médecin de la Marine, au département de Rochefort, & de Demoiselle *Marie Olives Desherbiers de Letindière*, dont une fille, née à Paris en 1780.

Les armes : *d'argent, à une aigle à deux têtes éployées, becquées & onglées d'or, timbrées d'une couronne de Marquis*; supports : *deux lions d'argent, les têtes couronnées & terrassées de sinople*; & pour cimier : *deux têtes naissantes du champ des armes*.

Les alliances de cette ancienne Noblesse, lors de son établissement en Angleterre, dont elle est originaire, sont avec les Maisons de *Salsbury, Holdeins, Tirconnel, Leicester, Marbury, Essex*.

Et depuis son établissement en France, en Normandie & en Beauvoisis, avec les Maisons de *Tesson, d'Harcourt, Mallet de Graville, Colombier, Mornay, Monchevreuil, de l'Isle-Aspremont en Lorraine, Acher*, Dame le Comte de Bourgogne, *Hennequin* (race qui subsiste à Paris), *la Ferut* en Provence, *Hangeft, Crécy, du Fay, Alluyes, Montheaux, Abancourt, Baqueville, Caulière, Fontaine*, Diocèse de *Lisieux, Laudancourt, Mailly, Coffard, Culan, Dauvet*, Ligne en Hainaut, *l'Epinau*, Seigneur de *Bermy, Coffard-Villepoix, Reignier, Feligny, Pelletier, Halluin, Briçonnet, Carpentier, Ricquier, Pilleavoine, Légier, la Potterie, la Marre, Aurillac*, &c.

♠ ALEYRAC (n°) : Maison très-ancienne, originaire de Languedoc, dont la branche aînée est éteinte. La cadette est établie en Vivarais.

L'*Histoire générale de Languedoc*, tom. II, pag. 428, des *Preuves*, fait mention de deux d'ALEYRAC, qui prêtèrent serment de fidélité au Vicomte *Bernard-Aton*, lors de la soumission des Nobles du Comté de Carcassonne, rebelles à ce Vicomte, vers l'an 1124.

R. d'ALEYRAC (*de Alcoira*), fut témoin à l'acte de cession fait le 13 des calendes d'Avril 1181, de la Terre de *Befous*, par *Bernard-Aton*, Vicomte de Nîmes & d'Agde, en faveur de *Rostaing de Marguerite*. Voyez *Histoire de Languedoc*, tom. III, pag. 153 des *Preuves*.

Cette Maison habitoit, au commencement du XIII^e siècle, dans la Terre de *Colombies*, annexée à la Baronie d'Aigremont, ainsi que bien d'autre, entre *Alais* & *Sommières*.

On trouve, dans les Archives du Château d'Aigremont, des ventes & des acquisitions en 1250, 1296, 1297 & autres années, faites par GUILLAUME d'ALEYRAC, Chevalier, fils de BERTRAND. Le petit-fils de ce dernier, nommé PIERRE d'ALEYRAC, Chevalier, acquit de *Catherine de Plafian*, en 1321, ladite Baronie d'Aigremont, composée de dix Paroisses contiguës, qui étoit échue en partage à cette *Catherine*, fille aînée & co-héritière de feu *Guillaume de Plafian*, Seigneur de *Vesnobre*.

La branche aînée s'est éteinte dans Noble PONS d'ALEYRAC, Baron d'Aigremont, mort des blessures qu'il avoit reçues à l'armée en 1549. Il avoit épousé *Marguerite de Cambis*, dont il est parlé dans le *Dictionnaire* de *Moréri*, tom. III, pag. 93, édition de 1759, au sujet de deux traductions qu'elle publia dans le XVI^e siècle. De ce mariage vint pour fille unique & héritière :

« MARGUERITE d'ALEYRAC, Baronne d'Aigremont, Dame de *Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Benezet, Saint-Nazaire-des-Gardies, Saint-Martin-de-Ligaujac, Marvejols, Canaules, Marcillargues* & *Saint-Roman*. Elle épousa, le 13 Avril 1561, *Thomas de Rochemore*, Seigneur de *Saint-Michel*, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Saint-Félix*, sa première femme. Elle lui porta la Baronie d'Aigremont, & les autres biens de la branche aînée de sa Maison. Voyez *ROCHEMORE*.

La branche cadette des d'ALEYRAC établie en Vivarais, a souffert beaucoup de révolutions & d'accidents. Leur Maison a été incendiée au moins deux fois : elle fut aussi pillée & ravagée par les protestants, en 1683, lorsque Noble NOÉ d'ALEYRAC, Sieur du *Colombier*, Seigneur de *Chambeson*, soutenoit contr'eux le siège de *Cruas*, où qu'il étoit à l'armée du Roi, commandée par le Duc de

Noailles, ce qui a fait perdre quantité de titres & de papiers à cette famille, ainsi que pendant les troubles du Vivarais, depuis le règne de CHARLES IX, jusqu'à la fin de celui de LOUIS XIV. Ceux de ce nom ayant tous été au service, & absens de chez eux, il ne leur a pas été possible de veiller à la défense & conservation de tout ce qui les intéressoit. Ce qui se trouve de titres originaux de la branche aînée de la Maison d'ALEYRAC, est au Château d'Aigremont, en bonne forme & consiste en contrats de mariage, testaments, hommages & autres, depuis l'an 1100 jusqu'en 1568. Depuis cette dernière époque jusqu'à présent, ils sont au Château d'Aleyrac-sur-Saint-Vincent de Barrès, en Vivarais: ce sont sur ces derniers titres recouverts avec beaucoup de peines & de soins qu'a été dressée la Généalogie que nous allons rapporter ici.

I. Noble CLAUDE d'ALEYRAC-DU-COLOMBIER est le fils, ainsi que ledit Noble PONS d'ALEYRAC, de noble, magnifique & puissant Seigneur Messire GUILLAUME-FRANÇOIS d'ALEYRAC, Baron d'Aigremont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Exempts & Pensionnés de ces cent Gentilshommes, sous FRANÇOIS I^{er}. Un vieil écrit de la famille porte: qu'il étoit homme d'armes, à la bataille de Cerisoles, en 1544, où il fit des vaillances de courage. Il épousa Demoiselle Jeanne de Mercoyrol, fille de Noble Jean de Mercoyrol, Seigneur du Pouget en Vivarais, & de Jeanne de Pavie, & petite-fille de Noble Pierre-Raymond de Mercoyrol & d'Agnès de Narbonne. Il eut de ce mariage:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et GUINOT, auteur des Seigneurs de Fau-gères, rapportés ci-après.

Le surnom & titre du Colombier, que les descendans de cette branche ont presque tous porté, leur vient de la paroisse du même nom, dont ceux de la branche aînée d'Aigremont étoient Seigneurs.

II. Noble GUILLAUME d'ALEYRAC-DU-COLOMBIER, Seigneur de Chambefon, fut Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes, à la bataille de Moncontour, en 1569, servit depuis contre la Ligue, en qualité de Capitaine de cent hommes d'Infanterie des troupes de HENRI IV; reçut une blessure qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1606, ou 1607. Il avoit épousé, par contrat passé devant

Jean Grel, Notaire de Chomerac, le 15 Janvier 1575, Anne de Sibleyras, morte en 1631 ou 1632, fille de Noble Jean de Sibleyras, Bailli de la ville & Baronie de Privas, & d'Ifabeau de Châteauneuf, dont il laissa:

III. Noble DAVID d'ALEYRAC, Seigneur de Chambefon, qui s'adonna, dans sa tendre jeunesse, à l'étude des Loix, & devint un grand Jurisconsulte, chose rare dans un siècle où la Noblesse se faisoit gloire de ne rien savoir; mais il abandonna, par intervalle, cet état, pour remplir les devoirs que sa naissance & l'exemple de ses ancêtres lui imposoient. Il rendit hommage au Roi, le 1^{er} Décembre 1605, des Châteaux, Fiefs, rente de cens de Chambefon, mandement de la Baronie de Barry; servoit en 1609, en qualité d'Homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc de Vendôme suivant un certificat du Sieur d'Heure, Lieutenant de cette compagnie, du 14 Novembre de cette année; fut fait Capitaine d'une compagnie de cent hommes, par commission du 12 Juillet 1616, & fut envoyé sous les ordres de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, allié de la France; fut appelé, en 1639, pour marcher au ban & arrière-ban, ainsi que toutes les autres fois, qu'il fut convoqué, & décéda le 20 Septembre 1649. Il avoit épousé, par contrat passé devant Pierre de Papize & Jean Grel, Notaires à Chomerac, le 30 Décembre 1604, Demoiselle Susanne de Jullien, fille putnée de feu Noble Jean de Jullien, Sieur du Fraisse, & d'Ifabeau de Chambaud, du lieu de Saint-Martin de Valemas. Elle fit son dernier testament, le 3 Juillet 1654, en faveur de son fils aîné, & mourut à Chambefon le 1^{er} Août de ladite année. De ce mariage naquirent:

1. ETIENNE, qui suit;
2. JEAN, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Pierre Gourde, son parent, & mort en cette qualité à Sommerive-des-Bois, en Italie, le 28 Octobre 1640, âgé de 19 ans;
3. 4. 5. & 6. PAULE, ANNE, GENEVIÈVE & JUDITH.

IV. Noble ETIENNE d'ALEYRAC, I^{er} du nom, porta le titre & le nom du Colombier, du vivant de son père, & ensuite celui de Chambefon. Il servit comme Gentilhomme au ban & arrière-ban, commandé pour aller au siège de Perpignan, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, en 1634, puis Capitaine dans celui de Lesdiguières, par commission du 1^{er}

Août 1642, & servit en cette qualité dans les guerres d'Italie en 1643. Il fit hommage, le 8 Décembre 1672, à Noble *Alexandre de Silol*, Seigneur de Saint-Vincent, pour son fief franc & noble & fonds nobles par lui possédés en ladite Paroisse de Saint-Vincent, relevant dudit Seigneur, & le 5 Août 1679, il rendit hommage au Roi de sa Seigneurie de Chambeson, & prêta ferment entre les mains de *Jacques-Hercule de Bouffquet-Montlaur*; Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France, Intendant des Gabelles en Languedoc. au nom de Sa Majesté. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Grange*, Notaire, le 22 Octobre 1634, Demoiselle *Catherine de Chambaud*, fille de Noble *Noé de Chambaud*, Seigneur d'Argences & de Saint-Léger, & de *Simone de la Tour*. Il fit son dernier testament le 16 Août 1686, institua sa femme son héritière universelle, à la charge de remettre ses biens à qui bon lui semblerait de ses deux enfans mâles qui lui restoient alors, & mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 des mêmes mois & an, avec les formalités d'un Catholique, ayant été toute la vie un zélé Protestant; ses sentimens sur la religion l'ayant obligé deux fois à sortir du Royaume. Il fut fait Colonel-Lieutenant au service du Duc de Brandebourg, à la fuite du Régiment de Danuple; mais il rentra dans sa Patrie quand tout fut pacifié. Sa veuve *Catherine de Chambaud*, sortit aussi du Royaume pour fait de Religion, vers la fin de 1686, mais elle y rentra & vint mourir en sa Patrie en 1689, le jour de Saint-Vincent. Elle avoit, par contrat passé devant *Meynis*, Notaire, le 31 Août 1686, fait démission de son héritage en faveur de *Noé d'Aleyrac*, son fils. Leurs enfans furent :

1. *LOUIS*, Sieur du Colombier, né le 11 Mai 1636, qui servit d'abord dans le Régiment de Saint-Ciergue, Cavalerie, ensuite fut Capitaine au Régiment d'Infanterie de Limoufin, dans lequel il servit en Allemagne & en Flandres, & mourut à Chomerac, en Vivarais, le 1^{er} Mars 1666;
2. *JACQUES*, Sieur du Colombier, né à Chambeson le 14 Octobre 1648, d'abord Page du Prince d'Orange, ensuite fait Capitaine, en 1674, dans la Milice du Vivarais, Régiment de Viviers, qui fut envoyé en Catalogne. Au retour de ces milices de l'armée de Catalogne, étant tombé malade à Mont-

pellier, il se retira chez lui, où il mourut, le 13 Décembre 1674;

3. *Noé*, Sieur de la Condamine, né au mois de Février 1649, marié, par contrat passé devant *Hilaire Fargier*, Notaire, le 25 Mars 1686, avec Demoiselle *Marie Moton*, du lieu & paroisse de Saint-Montant. Il fut Cadet aux Gardes de Sa Majesté, en 1671, ainsi qu'il est constaté par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Août de ladite année, qui ordonne au Sieur *ETIENNE D'ALEYRAC*, son père, de lui payer annuellement, pendant sa vie 300 livres de pension, parcequ'il lui refusoit toutes sortes de secours & d'assistance, en haine de sa conversion vers la Religion Catholique; fut Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1672, & passa, dans la même qualité, en celui d'Islande, entra ensuite dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut encore Officier dans le Régiment de Cayeux, Cavalerie, en 1688. Il est mort Lieutenant de Cavalerie à l'Hôtel Royal des Invalides, vers l'an 1718, sans laisser de postérité & avoit eu rang de Capitaine de Cavalerie dans les troupes;

4. Autre *Noé*, qui fuit;

5. *ETIENNE*, Sieur de Pramoulenc, né le 22 Décembre 1655, Sous-Lieutenant au Régiment de Piémont, mort à Pignerol le 29 Septembre 1673;

6. 7. & 8. *JEANNE, CATHERINE & SUSANNE*.

V. Noble *Noé d'Aleyrac*, 1^{er} du nom, Sieur de Colombier, Seigneur de Chambeson, naquit audit lieu le 18 Juillet 1650. Son père le fit élever à Genève dans la Religion prétendue Réformée, qu'il abjura, à Paris le 30 Mars 1673, & rentra dans le sein de l'Eglise. Il défendit glorieusement sa Religion, sa Patrie & son Roi, & se rendit recommandable pendant les troubles & les guerres du Vivarais, sous *Louis XIV*; servit en 1673 dans les Gardes-du-Corps du Roi, fut en 1674 Officier au Régiment Dauphin, Dragons, & blessé dangereusement à la bataille de Sénéf, la même année, défendit contre les Protellans, Cruas, & conserva cette place au Roi jusqu'à l'arrivée des troupes, commandées par le Duc de Noailles; ses biens en souffrirent beaucoup, les Protellans les pillèrent & les saccochèrent; mais le Duc de Noailles, rempli d'admiration & d'amitié pour lui, le fit venir à Paris en 1684, & sollicita pour lui des grâces à la Cour. Le 22 Mars 1687, il transigea avec son autre frère *Noé d'Aleyrac*, Sieur de la Condamine, pour ses droits de légitime. Il eut ordre en 1689,

du Sénéchal de Nîmes, de s'y rendre, le 21 Avril, bien armé & équipé, pour marcher à l'arrière-ban comme les autres Gentilshommes; fut pourvu de la charge de Capitaine de la Compagnie franche de Cruas, vers l'an 1693; se trouva au siège de Barcelone en 1697, & eut encore une commission de Capitaine le 8 Avril 1705. Il fut marié, 1^o par contrat passé devant *d'Arnaud & Sibleyras*, Notaires de Privas, le 18 Mars 1676, avec *Jeanne de Garnier*, sœur de la Marquise *d'Arlandes-de-Mirabel*, & fille de *René de Garnier* & de *Jeanne de Béchon*. Par testament passé devant *Meynis*, Notaire le 18 Janvier 1693, ladite *Jeanne de Garnier*, nomma son époux pour son héritier, à la charge de remettre son héritage à celui de ses enfans que bon lui sembleroit; fit une distribution à ses enfans de ses effets & bijoux, & donna un diamant à son fils aîné. Elle mourut le 4 Avril 1695. Il épousa, 2^o par contrat passé devant ledit *Meynis*, Notaire, le 23 Novembre 1695, *Susanne du Solier*, fille de Noble *Etienne du Solier*, & de *Marie du Serre*. Elle est décédée au mois de Janvier 1715, & NOÉ D'ALEYRAC, qui avoit abjuré à Paris le 30 Mars 1673, l'hérésie de Calvin, & s'étoit fait Catholique entre les mains du Sieur *Charton*, Chanoine & Pénitencier d'une Eglise de cette ville, suivant le certificat de ce dernier, en date du 25 Mars 1684, est mort le 7 Octobre 1717, à Vallon en Vivarais, en revenant de prendre les bains de Saint-Laurent. Il a eu de son premier mariage :

1. NOÉ, Sieur du Colombier, né le 28 Février 1679, Capitaine au Régiment d'Arcy, d'où il passa en celui de Béarn, le 8 Novembre 1710, tué d'un boulet de canon, qui lui emporta la tête, à la tranchée du siège du Quefnoy en 1712;
2. PIERRE, dont l'alliance est ignorée;
3. JOSEPH, qui suit;
4. PAUL, né à Saint-Vincent de Barrès, le 22 Mars 1684, Lieutenant de Cavalerie, qui passa à Rome, environ l'an 1714. Il eut un emploi dans cette Cour, & se maria à Civita-Vecchia, où il est mort sans enfans, en 1748 ou 1749;
5. ETIENNE, mort jeune;
6. & 7. JEANNE & MARIANNE, Demoiselles;
8. N... D'ALEYRAC, né le 16 Janvier 1693, non encore baptisé lors du testament de sa mère, du 18 des mêmes mois & an.

Et de son second mariage vinrent :

9. SCIPION, Sieur de la Chaîsse, né à Saint-Vincent de Barrès le 14 Octobre 1696. Il étudia chez les Jésuites à Tournon, fit des progrès dans l'Eloquence & la Poésie Française; & après ses études, ayant pris le parti des armes, il entra Cadet dans le Régiment d'Infanterie de Beauvoisis, en attendant sa nomination à une Lieutenance; mais il mourut à Monaco, le 23 Novembre 1718;
10. Autre NOÉ, rapporté après la postérité de JOSEPH, son frère aîné consanguin;
11. Autre ETIENNE, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès, le 13 Janvier 1704, qui servit le Roi dans le Régiment de Languedoc, Dragons, où il fut fait Cornette, en 1734. Il est mort Lieutenant audit Régiment, à Saint-Léonard en Bavière, le 21 Mars 1743. Par son testament militaire, du jour précédent, reçu par les Officiers de son Corps, il fit son héritier Noble NOÉ D'ALEYRAC, Sieur de la Chaîsse son frère, ci-devant Cadet dans le même Régiment;
12. Et ELISABETH, non mariée.

VI. Noble JOSEPH D'ALEYRAC, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 27 Février 1681, servit le Roi comme ses pères & ayeux, fit ses premières armes au Régiment de Talande, Infanterie, où il fut fait Lieutenant, le 6 Janvier 1706, jusqu'en 1710, qu'il entra en la même qualité, dans le Régiment de Béarn, Infanterie, & y servit avec distinction jusqu'en 1722, suivant deux lettres de la Cour des 26 Juillet & 14 Octobre 1710. Il transigea, par acte passé devant *Rabaniol*, Notaire à Villeneuve-de-Berc, le 24 Juillet 1729, avec NOÉ & ETIENNE D'ALEYRAC, ses frères, pour leurs droits légitimes & partages de biens; & épousa, par contrat passé devant *Jacques Cornet*, Notaire à Rochemore, le 17 Février 1717, *Catherine de Guion-de-Geis-de-Pampellone*, fille de Noble *Jacques de Guion-de-Geis*, Seigneur de Pampellone, & de Dame *Gabrielle d'Aymard*. Le 4 Novembre de la même année, il rendit hommage & dénombrement devant *Delpuech*, Notaire, à Noble *Simon Dozil*, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, des Directes & Fiefs nobles qu'il possédoit dans cette Paroisse. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès, le 20 Décembre 1738; & sa veuve, qui testa devant *Cornet*, Notaire à Rochemore, le 19 Janvier 1739, décéda au même lieu le 6 Août 1754, ayant eu de son mariage entr'autres enfans :

1. PAUL-DAVID, qui suit;

2. JOSEPH, Seigneur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès, le 17 Mai 1728, qui a été Officier au Corps Royal d'Artillerie, s'est distingué au siège des Isles de Sainte-Marguerite, & est mort à Saint-Vincent de Barrès, le 20 Novembre 1768;
3. PAUL-JEAN, dit le *Chevalier d'ALEYRAC*, né le 27 Août 1729, Capitaine en 1772, au Régiment de Toul du Corps-Royal d'Artillerie, Commandant de l'Artillerie à l'Isle de la Guadeloupe, pensionné du Roi depuis le siège de Mahon où il se distingua & fut blessé, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé à la Guadeloupe, en 1768, Demoiselle *Anne de Beauheac-de-Granyal*, sa parente;
4. GABRIELLE, morte en 1767;
5. & 6. MARIE-ANNE-CATHERINE & JEANNE-CATHERINE, qui vivoient sans alliance en 1769.

VII. Noble PAUL-DAVID D'ALEYRAC, Co-Seigneur, Haut-Justicier de Saint-Vincent de Barrès, Co-Seigneur de Saint-Pierre de Barry, Saint-Martin le supérieur & l'inférieur, Saint-Bauzille, Saint-Léger, &c., né le 2 Janvier 1724, Capitaine au Régiment de Grenoble, du Corps-Royal d'Artillerie, fait Chevalier de Saint-Louis, avant son tour, à cause de la distinction, avec laquelle il servit au siège de Cassel, sous le Comte de Broglie, s'est marié, par contrat passé devant *Julien*, Notaire, le 15 Février 1768, avec *Marie-Thérèse de Barruel*, de la ville de Villeneuve-de-Berc, fille de Noble *Antoine de Barruel*, Seigneur, Haut-Justicier de Chaix, Co-Seigneur direct de Mirabel, d'Arbres, &c., & de Dame *Madeleine Meunier*, dont il a :

PAUL-LOUIS D'ALEYRAC, Chevalier, né le 16 Janvier 1769.

VI. Noble NOÉ D'ALEYRAC, II^e du nom, Sieur de la Chaîse, second fils de NOÉ D'ALEYRAC, & de *Suzanne du Solier*, sa seconde femme, fit ses premières armes dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & ensuite dans celui de Picardie; se distingua à la bataille de Parme, où il fit prisonnier un Officier de marque. Il quitta le service pour épouser, par contrat passé devant *Jean Expi*, Notaire, le 3 Décembre 1734, *Jeanne-Marie Vernhes*, née le 13 Juin 1714, fille & héritière de *Jean de Vernhes*, Juge de Saint-Pierre, ville dans le Bas-Vivarais, au Diocèse de Viviers, & de *Gabrielle de Bannes-de-Boiffy-de-Saint-Montant*. Elle est morte *ab intestat* le 18

Février 1745; & son mari, qui testa devant ledit *Jean Expi*, Notaire, le 15 Avril 1745, en faveur de ses enfans, par égale portion, est mort à Saint-Pierre-Ville, le jour suivant de la même année. Il a laissé de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. ETIENNE, né à Saint-Pierre-Ville le 8 Mai 1738, qui servit dans le Régiment d'Infanterie de Médoc, & se trouva au siège de Mahon, où il donna des preuves de sa valeur, ayant été le premier qui monta sur la muraille à l'assaut du fameux fort Saint-Philippe. Etant tombé malade des fatigues, qu'il essuya, les Médecins lui ordonnèrent d'aller prendre l'air natal. & il est mort à Saint-Pierre-Ville, d'une maladie de langueur, le 24 Août 1768;
3. JACQUES-FRANÇOIS, né à Saint-Pierre-Ville le 1^{er} Décembre 1739, Lieutenant du Régiment de Languedoc, Infanterie, qui a fait la dernière guerre de Corse avec distinction, pendant la soumission de cette Isle en 1768 & 1769;
4. AUGUSTIN, dit le *Chevalier d'Aleyrac*, né à Saint-Pierre-Ville, le 11 Mai 1743: il a fait ses premières armes dans le même Régiment que les frères, qu'il a quitté pour entrer dans le Corps-Royal, d'Artillerie, où il étoit Officier d'Artillerie, dans l'Isle de France, ou Isle Maurice en Afrique, en 1772;
5. Et JEANNE-MARIE, née à Saint-Pierre-Ville en 1744, où elle est morte le 19 Août 1749.

VII. Noble JEAN-BAPTISTE D'ALEYRAC, né à Saint-Pierre-Ville le 29 Avril 1737, a fait la dernière guerre en Canada, en 1755, avec beaucoup de distinction, de zèle & d'application, a été blessé aux deux batailles sous Québec, du 13 Septembre 1759, où fut tué le Marquis de Montcalm, & à celle du 28 Avril 1760, où il sauva le Chevalier de Lévis, son Général, qu'il empêcha d'être fait prisonnier ou tué par les Anglois, en combattant vaillamment avec 28 Grenadiers qu'il commandoit, contre environ 100 des ennemis, avant l'affaire générale. Il a fait ensuite toute la guerre de Corse, pendant la conquête de cette Isle, & est depuis 1768 Capitaine du Régiment de Languedoc, Infanterie, où il a commencé de servir en 1754.

Seigneurs des FAUGÈRES, établis à Saint-Vincent de Barrès.

II. Noble GUINOT D'ALEYRAC, fils puîné de CLAUDE, & de *Jeanne de Mercoyrol*, s'allia

en 1598 avec *Madeleine de Chelard*, Dame des Faugères, en la Paroisse de Saint-Vincent de Barrès. Il en eut entr'autres enfans :

III. Noble DANIEL D'ALEYRAC, Docteur ès Droits, Seigneur des Faugères, qui eut ordre, le 7 Avril 1631, du Sieur Tardieu, Juge du Bas-Vivaraïs, Commissaire Subdélégué du ban & arrière-ban, de se pourvoir d'armes & de chevaux, pour être prêt à marcher pour le service du Roi, au premier avis, avec les autres Gentilshommes du pays. Il reçut cet avis le 1^{er} Octobre 1639 du Subdélégué de l'Intendant, pour se rendre à l'armée, en sa qualité de Gentilhomme, & avertir les autres de sa connaissance. Suivant un certificat du 1^{er} Septembre 1642, il fut Capitaine dans le Régiment de Pierre Gourde, & servit dans les guerres d'Italie. Suivant un autre certificat du 1^{er} Octobre de la même année, on voit qu'il servit encore au ban & arrière-ban pour aller au siège de Perpignan. Il épousa *Louise d'Audemar*, dont la mère étoit une *Pierre Gourde*, & en eut :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui fut ;
2. N... D'ALEYRAC, surnommé de *Combe-grand*. Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Servon le 1^{er} Avril 1673, Lieutenant le 6 Juillet 1675, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron de Quinoy, & tué à la tête de sa Compagnie ;
3. Et N.... D'ALEYRAC, mort au mois de Septembre 1676, étant Cornette au même Régiment de Cavalerie du Baron de Quinoy.

IV. Noble FRANÇOIS-LOUIS D'ALEYRAC, Seigneur des Faugères, a été Capitaine d'Infanterie, & épousa *Judith de Serre*, dont entr'autres enfans trois filles :

1. SUSANNE, dame des Faugères, vivante en 1772, veuve de Noble *Antoine Pichon de Brelly*, de la ville de Tournon, dont :
N... *Pichon*, Seigneur des Faugères, mort à Versailles le 5 Juin 1766, Chevalier de Saint-Louis, & Ecuyer Cavalcadour de feu Madame la Dauphine ;
Et N.... *Pichon*, Dame des Faugères, mariée en 1766 à Noble N... de l'*Hermusières*, Capitaine au Régiment de Lorraine.
2. CLAUDINE-GABRIELLE, morte mariée ;
3. Et une autre SUSANNE, dite *la jeune*, vivante en 1772 sans alliance.

Tous les descendans de cette branche des Seigneurs des Faugères ont servi le Roi, &

on a trouvé dans les titres de la branche aînée, tout ce qu'on vient de rapporter.

Les armes : *écartelé d'azur, les 1 & 4 chargés d'un demi-vol dextre éployé d'or, & les 2 & 3 d'une tour donjonnée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable. L'écu timbré d'un casque à cinq grilles, accompagné de ses lambrequins aux émaux de l'écu, la toque ou bourlet de même. Cimier : une aigle issante de sable, tenant dans son bec une branche de laurier, de sinople. Supports : deux aigles d'or.*

La branche aînée de cette Maison portoit le *demi-vol abaissé*. Cette branche-ci en a changé l'assiette & mis le *vol élevé*, sans doute pour *briser* comme cadets, ainsi que cela se pratiquoit beaucoup autrefois, selon les loix héraldiques.

Cet écusson que leurs ancêtres ont sûrement porté depuis l'usage des armoiries, le rapport qu'il a avec leur nom par le *demi-vol*, en païs du Languedoc, est aussi une marque de leur antiquité. Les blasons les plus anciens & les plus glorieux se trouvent presque tous de cette sorte. »

ALHAUD. Voyez AILHAUD-DE-ME-OUILLE.

ALICHAMP en Champagne. FRANÇOIS-HONORÉ D'ALICHAMP, Ecuyer, Seigneur d'Espaigne, a justifié par titres de sa noblesse depuis JEAN D'ALICHAMP, son cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint-Aubin, vivant l'an 1501, & dont les armoiries sont gravées sur sa tombe que l'on voit encore dans l'Eglise de Brielle au Diocèse de Reims. *Arm. de France*, tom. I, p. 1.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

ALIGARD, Seigneur des Bois, en Normandie, Généralité de Caen : *d'argent, à trois gamma grecs de sable 2 & 1.*

ALIGER (D'), en Champagne : *de gueules, à trois fasces d'or.*

ALIGRE ou HALIGRE, selon le Père Anselme, Maison originaire de la ville de Chartres en Beauce, qui a donné deux Chanceliers de France, & plusieurs autres personages distingués, tant dans la robe que dans

l'épée, & dont est le Premier Président actuel du Parlement de Paris.

I. Suivant l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne*, elle a pour auteur, ÉTIENNE D'ALIGRE, I^{er} du nom, qui eut pour enfans :

1. RAOUL, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de la Brosse, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, marié à *Marie d'Auvergne*, fille de N... d'Auvergne, Sieur de Dampont, qui eut N... D'ALIGRE, Seigneur de la Brosse, & JEANNE D'ALIGRE, mariée le 28 Février 1585 à *Jean de Longueil*, Vicomte d'Argville, Baron d'Étienville, Maire des Requêtes, fils puiné de *Charles de Longueil*, Seigneur de la Grange, & d'*Isabelle Hubert*, Dame de la Nouë ;
3. Et DENISE, mariée à *Guillaume Rubantel*, Seigneur de Maudetour.

II. RAOUL D'ALIGRE, Seigneur de la Rivière, Chouvilliers, épousa *Jeanne Lambert*, & eut pour enfans :

1. ÉTIENNE, qui suit ;
2. Et MARIE, femme de *Louis Mineray*, Préfident à Chartres.

III. ÉTIENNE D'ALIGRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière & de Chouvilliers, fut d'abord Président au Siège Présidial de Chartres, & prêta serment pour cette charge au Parlement de Paris le 4 Septembre 1587. Il fut ensuite Conseiller au Grand-Conseil, & Intendant de la Maison de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons, qui le nomma Tuteur honoraire de LOUIS, son fils. Les grands services qu'ÉTIENNE D'ALIGRE avoit rendus à l'Etat, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus sçavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait destiner par le Roi HENRI IV pour remplir un Office de Président au Parlement de Bretagne ; mais il fut depuis retenu par LOUIS XIII pour exercer une charge de Conseiller ordinaire dans ses Conseils d'Etat & des Finances. Le 6 Janvier 1624, il fut fait Gardes-des-Sceaux ; & au mois d'Octobre de la même année, après la mort de M. de Sillery, LOUIS XIII le nomma Chancelier de France, charge qu'il exerça avec intégrité & beaucoup de défintéressement. Des intrigues de Cour lui firent ôter les Sceaux en 1626, avec ordre de se retirer en sa maison de la Rivière au Perche, où il mourut le 11 Décembre 1635, âgé de 75 ans. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Jean-Jacques Chappelier*, Conseiller d'Etat, & de *Madelcine le Boulanger*, dont il eut :

1. ÉTIENNE, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de Chouvilliers, mort sans alliance ;
3. NICOLAS, Abbé de Saint-Evroult, mort en Espagne, le 26 Octobre 1638 ;
4. N.... Religieuse au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevault ;
5. MARGUERITE, Prieure de Bellomer ;
6. N.... Religieuse en l'Abbaye de Gif ;
7. Et ÉLISABETH, mariée à *François de Courceulles*, Baron de Rouvrai.

IV. ÉTIENNE D'ALIGRE, III^e du nom, Chancelier de France, né à Chartres le 13 Juillet 1592, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi LOUIS XIII l'envoya peu après en Ambassade à Venise, & le nomma Conseiller d'Etat à son retour en 1635, & Intendant de Justice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645 pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut fait Conseiller d'honneur au Parlement de Paris en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la charge de Surintendant des Finances sous le titre de Directeur, & fut établi Chef du Conseil de Commerce de Marine en 1654. LOUIS XIV ayant établi en 1661 un Conseil Royal des Finances, il fut choisi pour le premier des Commissaires qui devoient le composer. Etant devenu Doyen des Conseils, & le Roi lui-même voulant tenir les Sceaux après la mort du Chancelier Séguier, il fut le premier des Commissaires nommés pour y assister avec voix délibérative ; & quelques mois après, Sa Majesté étant obligée de se mettre à la tête de ses Armées, M. D'ALIGRE fut pourvu de la charge de Garde-des-Sceaux de France par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta serment le 24 ; & au mois de Janvier 1674 il parvint à la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 10. & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 25 Octobre 1677 ; il étoit âgé de 85 ans.

ÉTIENNE D'ALIGRE, III^e du nom, épousa 1^o *Jeanne l'Huillier*, fille de *François*, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conseil, & d'*Anne-Brachet-de-Portmorand* ; 2^o *Geneviève Gynet*, veuve de *Jean de Gué*, Seigneur de Villeteuse, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas Gynet*, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Geneviève Gasteau*, sa première femme, morte en Septembre 1657 ; 3^o & *Elisabeth l'Huillier*, veuve de *Michel Moreau*, Lieutenant-Civil au Châtelet de

Paris, & fille de *Jérôme PHuillier*, Procureur en la Chambre des Comptes, & d'*Isabelle Dreux*, morte le 8 Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages, mais du premier lit il eut :

1. LOUIS, Marquis d'Aligre, qui, après avoir été Abbé de Saint-Jacques de Provins, prit le parti des armes. Il fut d'abord Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, & mourut le 12 Août 1654, âgé de 73 ans, sans alliance ;
2. N..., mort jeune ;
3. FRANÇOIS, né le 24 Décembre 1620, fit profession le 27 Décembre de l'année 1636 chez les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin de la Congrégation de France. Il obtint, le 12 Février 1643, sur la démission de MICHEL D'ALIGRE, son frère, l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, Diocèse de Sens, qu'il posséda en règle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son père ayant été fait Garde-des-Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zèle pour la justice. Après la mort du Chancelier, son père, il retourna dans son Abbaye, où, après avoir vécu dans une grande austérité & occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 Janvier 1712 dans la 92^e année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des Pauvres & pour la commodité publique de la Ville de Provins. Son Oraïson funèbre fut prononcée, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Jacques, le 19 Avril 1712, par le R. P. Lenet, Chanoine Régulier, alors Professeur en Théologie de la même Maison ; & elle fut imprimée à Paris, la même année, in-4^o. Une piété solide, & une éloquence noble & digne du sujet, caractérisent ce beau discours. On a aussi sur la vie & la mort de M. D'ALIGRE une Lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée à Paris, en 1712, in-4^o ;
4. MICHEL, qui suit ;
5. ETIENNE, Chevalier de Malte, tué le 28 Septembre 1644 à la prise du Gallion de la Sultane-mère ;
6. CHARLES, Abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, Diocèse d'Amiens, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parle-

- ment, lorsque son père fut nommé Garde-des-Sceaux. Il mourut le 20 Mai 1695, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il avoit abandonné les revenus de son Abbaye de Saint-Riquier, de la valeur de 20000 liv., aux Moines de cette Maison, qui bâtirent une belle Eglise, & il n'en exigeoit seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux, ce qui arrivoit une fois l'an ;
7. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lez-Abbeville, né le 1^{er} Mai 1632, mort le 15 Octobre 1710, âgé de 78 ans ;
 8. MARIE, née à Venise ;
 9. ELISABETH, aussi née à Venise, Abbessé de Saint-Cyr près Versailles ;
 10. ANNE, Religieuse à Fontevault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le 1^{er} Avril 1669 ;
 11. MARIE, mariée 1^o à *Michel de Verthamon*, Seigneur de Bréau, Marquis de Manœuvre, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat ; & 2^o en 1679, à *Godefroy*, Comte d'Estrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. Elle est morte le 2 Février 1724, âgée de 91 ans. Elle eut du premier lit *François-Michel de Verthamon*, Premier Président du Grand-Conseil, mort le 2 Janvier 1738, ancien Secrétaire des Ordres du Roi ;
 12. HÉLÈNE, alliée le 4 Février 1655, à *Claude de Laubespine*, Marquis de Verderonne en Beauce, & morte le 16 Mars 1712, a été la grand-mère de la Comtesse Douairière de Pontchartrin, mère de la Duchesse de Nivernois ;
 13. FRANÇOISE, Coadjutrice, puis Abbessé de Saint-Cyr, morte le 3 Février 1719, âgée de 85 ans ;
 14. & 15. SUSANNE & GENEVIÈVE ;
 16. & 17. N... & N... D'ALIGRE, mortes jeunes ;
 18. Et MARGUERITE D'ALIGRE, alliée, 1^o en 1658, à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville au pays de Caux ; & 2^o à *Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & bisayeul du Duc de Luynes dernier mort, dont elle fut la troisième femme, & n'eut point d'enfans. De son premier mariage elle eut pour fils le grand-père de *Charlotte-Nathalie de Manneville*, aujourd'hui Duchesse de Rochecouart. Elle est morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.
- V. MICHEL D'ALIGRE, Seigneur de Villenesle, Boislandry, &c., quatrième fils d'E-

TIENNE, III^e du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, sa première femme, fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon. Il fut marié trois fois: 1^o en Mars 1651 à *Catherine de Machault*, décédée le 10 Juillet suivant; 2^o à *Marie Arragonet*, fille d'*Antoine*, Trésorier des Gardes-Françoises, & de *Jeanne le Gendre*, morte le 16 Mars 1657; 3^o & à *Madeleine Blondeau*, fille de *Gilles*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Madeleine le Boults*. Il mourut le 10 Août 1661, & sa femme le 12 Juillet 1696. Du second lit naquit:

1. N.... D'ALIGRE, mort jeune;

Et du troisième lit il laissa deux fils :

2. ETIENNE, qui suit;

3. Et GILLES, Seigneur de Boislandry, Conseiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épousé, en Août 1686, *Catherine Turgot-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes, dont il a eu JEANNE-ELISABETH D'ALIGRE, née le 21 Septembre 1691, morte le 2 Avril 1692.

VI. ETIENNE D'ALIGRE, IV^e du nom, second fils de MICHEL & de *Madeleine Blondeau*, sa troisième femme, Seigneur de la Rivière, la Forêt, le Favril, Boislandry, Frétigny, Vieux-Château, &c., fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 7 Mai 1683, Maître des Requêtes le 10 Avril 1688, Conseiller d'honneur au Parlement en 1689, & enfin Président à Mortier le 18 Novembre 1701. Il avoit épousé, 1^o le 3 Avril 1684, *Marie-Madeleine le Pelletier*, fille de *Claude*, Ministre d'Etat, Surintendant des Postes, Contrôleur-Général des Finances, & depuis Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madeleine Fleuriau*, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans; 2^o le 6 Août 1708, *Marie-Anne-Fontaine Desmontées*, morte en couches le 1^{er} Juin 1711, âgée de 31 ans: elle étoit sœur d'*Antoine*, Sieur de Desmontées, Evêque de Nevers; 3^o & le 17 Septembre 1711, *Madeleine-Catherine de Boivin*, fille de feu *Jean-Baptiste*, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Baqueville, Premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Jeanne-Marie Mallet*, vivante en 1769. Elle est veuve depuis le 15 Juin 1715.

Du premier mariage il a eu :

1. ETIENNE, mort jeune;

2. ETIENNE-CLAUDE, qui suit;

3. MADELEINE-FRANÇOISE, née le 2 Avril 1690, Abbessé de Saint-Cyr, morte à la Ville-l'Evêque âgée de 60 ans;

4. MARIE-MADELEINE-GENEVIÈVE, née le 19 Mars 1693, Religieuse de Sainte-Marie;

5. Et MADELEINE-LOUISE, née le 23 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711 à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmémil, ancien Chancelier de France, morte le 8 Janvier 1714.

Du second mariage vint :

6. MARIE-ANNE, morte douze jours après sa mère.

Du troisième lit sont issus :

7. ETIENNE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE D'ALIGRE-DE-BOISLANDRY, né le 10 Janvier 1717, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Pau, puis de Picardie, Maître des Requêtes honoraire, marié le 10 Mai 1757 à N.... *Maffon*. Il est mort le 4 Septembre de la même année sans enfans;

8. JEANNE-MADELEINE-CATHERINE, née le 18 Octobre 1712, morte à Paris le 14 Avril 1738 dans la vingt-fixième année de son âge, ayant épousé, le 15 Juin 1735, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avazgour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, par la mort de son frère aîné, né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;

9. Et MARIE-CATHERINE, née le 30 Décembre 1713, mariée le 21 Février 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel-Robert le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, Maître des Requêtes, fils de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Ministre d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Louise de Lamoignon*, dont deux enfans, sçavoir : le Président à Mortier du Parlement de Paris, ci-devant Avocat-Général, & la Princesse de Chimay.

VII. ETIENNE-CLAUDE D'ALIGRE, Seigneur de la Rivière au pays du Perche, de la Forêt, le Favril, la Lande, le Plessis, Comte de Maran, Pays d'Aunis, &c., né le 26 Mai 1694, mort le 8 Juillet 1752, enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois dans la Chapelle de la Maison d'ALIGRE; il fut reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. Il obtint, au mois

d'Août 1724, la survivance de la charge de Président à Mortier, dont son père étoit revêtu ; fut reçu en cette qualité le 29 Novembre suivant, & prit séance au mois de Juin 1725. Il épousa, 1^o le 21 Février 1726, *Marie-Louise Adélaïde Durey*, fille de *Jean-Baptiste Durey-de-Vieuxcourt*, Président au Grand-Conseil, & ci-devant Trésorier de l'Etat des Guerres, & de *Louise le Gendre*; 2^o en 174... *Geneviève Parent*, fille de *N... Parent*, Conseiller au Parlement, dont il a eu une fille, morte en bas âge. De son premier mariage il avoit eu :

1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. ETIENNE-JEAN-BAPTISTE, né le 16 Août 1729, mort à 11 ans ;
3. MARIE-MADELEINE, née le 27 Août 1731, mariée le 26 Février 1748 à *Charles-Jean-Baptiste des Galloys-de-la-Tour*, Chevalier, Vicomte de Glené, Premier Président du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, fils de *Jean-Charles*, aussi Président & Intendant de Provence, & de *Jeanne-Charlotte du Pré-de-la-Grange*, dont plusieurs enfans :
4. & 5. Deux filles, mortes sans alliance.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS D'ALIGRE, Comte de Maran, Seigneur de la Rivière, la Forêt, le Favril, Boislandry, la Lande, le Plessis, &c., né le 17 Juillet 1727, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1745, puis dans la charge de Président à Mortier, dans l'exercice de laquelle il est entré le 27 Juillet 1752, a été nommé en Septembre 1768 Premier Président du même Parlement. Il est veuf sans enfans depuis le 9 Décembre 1767 de *Françoise-Madeleine Talon*, fille unique de *Denis-Omer Talon*, Président à Mortier, morte âgée de 37 ans, & est remarié en secondes noces depuis 1768.

SECONDE BRANCHE.

ETIENNE, 11^e du nom, Chancelier de France, avoit pour cousin germain JEAN D'ALIGRE, Valet-de-Chambre du Roi, lequel de *Catherine Trouillard*, sa seconde femme, eut entr'autres enfans :

IV. MICHEL, Baron de Saint-Lié, successivement Trésorier-Général des Menus-Plaisirs du Roi, Intendant de Justice, Police & Finances en Catalogne & Rouffillon en 1651, puis en Alsace en 1653, Intendant des Finances, & Général des vivres en Allemagne, &

Conseiller d'Etat, mourut en 1675. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1639, Demoiselle *Marie Pérou*. Il en eut :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, Capitaine de Vaisseaux, commandant la Marine à Toulon, puis Lieutenant-Général des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort sans alliance en 1719, âgé de 80 ans ;
2. ETIENNE-ARMAND, qui suit ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, mariée, le 15 Juin 1697, à *Claude-Louis-Hyacinthe Ploumier*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Commissaire-Ordonnateur de la Marine.

V. ETIENNE-ARMAND D'ALIGRE, Chevalier, Baron de Saint-Lié, a servi dans la Marine. Il a été Lieutenant de Vaisseaux, & est mort en 1724. Il avoit épousé en 1693 *Marie Gauvriat*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. MICHEL-CÉSAR, qui suit ;
2. RENÉ-PIERRE, Chevalier d'Aligre, né en Avril 1712, marié en Septembre 1756 à *N... Théard-du-Bordage* ;
3. GUY, dit *l'Abbé d'Aligre*, né le 2 Février 1718, Prieur de Fosse-Bellay & de Mouffle-Neuf.

VI. MICHEL-CÉSAR, Marquis d'Aligre, né le 7 Août 1711, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie par Brevet du 2 Février 1757, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, a épousé en premières noces *Madeleine-Catherine-Françoise de Rouffiac*, & en secondes, le 12 Février 1754, *Philiberte-Catherine Baudry*, fille d'*André Baudry*, Conseiller au Parlement, & Grand-Maitre des Eaux & Forêts d'Artois & Pays conquis, & de *Catherine Lorancher*.

Les armes : *burelé d'or & d'azur, de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or*. Voy. P. Anselme, tom. VI, p. 550 & suiv. Moréri, édition de 1759, & *Mercur de France*, Juin 1725, p. 1455.

ALIGRET, en Champagne : *d'azur, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1*.

ALINGES : *de gueules, à la croix d'or*.

ALION. C'est une branche de la Maison d'USSON-BONAC. LOUIS D'USSON, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, est cousin au VI^e degré du Marquis de BONAC, ci-devant Ambassadeur auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. Le Comte d'Alion a été nommé, en 1724, Commissaire médiateur du

Roi, pour le partage des limites en Perse, entre les Turcs & les Russes, Ministre plénipotentiaire de France à Pétersbourg, en 1742, pour la seconde fois en 1744, & il y a demeuré jusqu'en 1748. Il a épousé, en 1750, *Louise-Elisabeth Choart*, fille unique de feu *Guillaume*, Seigneur de Buzenval, en la Paroisse de Ruel près Paris; mort Brigadier de Cavalerie, ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, appelé *le Marquis de Buzenval*.

Les armes d'USSON-D'ALION DE BONAC sont: *de gueules, au lion d'argent*. Voyez BONAC.

ALIX, famille noble de Salins, éteinte, & qui remonte à CLAUDE ALIX, convoqué à l'arrière-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551 & 1561. PIERRE ALIX, Chanoine de Befançon, Prieur de Sainte-Madeleine de Salins, nommé par le Pape à l'Abbaye de Saint-Paul de Befançon en 1632, mourut en l'an 1676, laissant une histoire manuscrite de son Abbaye qu'il avoit gouvernée pendant 44 ans.

ALLAIN, Seigneur d'Amontant, du Castel, du Vigné, en Normandie, Généralité de Caen: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe*.

ALLAIN, Seigneur de Barbières, de la Haule, de Montafilan, de Morinville, en Normandie, Généralité de Caen, maintenu le 16 Février 1666: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un besan de même*.

ALLAIN, Seigneur de la Bertinière, en Normandie, Généralité de Caen: *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

ALLAIN, Seigneur de la Vigerie en Provence: *d'argent, à dix losanges de gueules, 4, 3, 2 & 1*, suivant du Buiffon; & suivant Chafot de Nantigny, *d'or, à dix losanges de gueules*.

ALLAMANON, famille noble, qui tire son nom de la Terre & Seigneurie d'ALLAMANON, qu'elle possédoit dans le XI^e siècle. JEAN & ALBERT d'ALLAMANON embrassèrent le parti du Comte de Provence en 1150, dans la fameuse guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette des Baux*. BERTRAND d'ALLAMANON suivit celui de la Princesse. ALBERT étoit du nombre des Ba-

rons qui firent hommage à Bérenger dans la ville de Tarascon, l'an 1146.

On trouve dans le XII^e siècle un autre BERTRAND d'ALLAMANON, qui se distingua par sa bravoure & par son sçavoir; il étoit du nombre des fameux Poètes Provençaux, auxquels on avoit donné le nom de *Troubadours*. Il fut présent au traité de paix qui se fit entre Bérenger & les Génois, lorsque ceux-ci se mirent sous la protection de ce dernier Comte de Provence de la Maison de Barcelone. Bérenger, charmé du mérite de BERTRAND, lui fit présent de 2000 sols à prendre sur le péage d'Arles.

BERTRAND, II^e du nom, Seigneur de Rognes, accompagna CHARLES d'ANJOU, lorsqu'il alla faire la conquête du Royaume de Naples, l'an 1264.

IMBERT d'ALLAMANON, son fils, Seigneur d'Aurielle, suivit la Cour de CHARLES II en l'année 1293, & son frère AICARD d'ALLAMANON, Seigneur de Rognes, fut Amiral de Provence en 1297.

PIERRE d'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon & Lambesc, fit hommage de ses Terres en l'année 1330 & en 1341.

Un second AICARD d'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon, testa en faveur de

FLORIMOND d'ALLAMANON son fils, qui fit aussi son testament le 19 Juin 1524. Il fut père de

JEAN d'ALLAMANON, marié avec *Melchior de Portanier*. Leur contrat de mariage est du 13 Janvier 1545. Ils eurent, parmi plusieurs enfans, HONORÉ, JOSEPH & PIERRE.

HONORÉ étoit premier Procureur du Pays en 1591. Il immortalisa son nom dans les guerres civiles de la ligue, auxquelles il eut beaucoup de part. Il se noya en voulant passer à gué la rivière d'Argens. JOSEPH & PIERRE, ses frères, partagèrent son héritage & firent tige.

PIERRE se retira à Brignoles où il fut Chef d'une branche éteinte de nos jours.

JOSEPH, après avoir vendu la part qu'il avoit à la Terre d'Allamanon, alla s'établir à Salon où il forma aussi une branche dont il ne reste plus que deux frères fort âgés, vivans sans alliance en 1757, l'un à Nevers, & l'autre à Salon. Voyez *Arteseuil*, tom. I, p. 33.

Les armes: *tranché d'argent sur sable, diapré de l'un en l'autre*.

ALLARD, en Dauphiné. La généalogie de cette famille noble commence dans l'*Armorial de France*, reg. II, part. I, à

I. Noble GABRIEL ALLARD, Ecuyer, demeurant à Montvendre, Diocèse de Valence. Il épousa, 1^o le 20 Janvier 1517, Demoiselle *Cécile du Perrier*; & 2^o le 25 Février 1527, Demoiselle *Blanche d'Urre*. Il testa en 1548, & laissa du premier lit :

1. GASPARD, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Beauchêne, commandant une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi en 1584.

Et du second lit :

3. BALTHAZARD, auteur de la seconde Branche, rapportée ci-après.

II. GASPARD ALLARD, Sieur de Montvendre en 1542, eut entr'autres enfans, de Demoiselle *Marguerite Masfère*, son épouse :

1. CHARLES;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. & 4. BLANCHE & LOUISE.

III. GUILLAUME ALLARD, demeurant au lieu de Chantemerle, Diocèse de Vienne, épousa, par contrat du 26 Octobre 1587, *Gilberte de Bost*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin, au Diocèse de Mâcon, & de *Françoise de Rochefort-de-la-Valette*. Il mourut au mois d'Octobre 1604. Il eut de son mariage :

1. EUSTACHE;
2. JEAN, qui suit;
3. & 4. CATHERINE & GASPARDE.

IV. JEAN ALLARD servit en 1636 dans l'armée de Picardie & au siège de Corbie. Dans deux aëles, l'un du 31 Janvier 1637, l'autre du 29 Juillet 1649, il est qualifié Lieutenant pour le Roi aux Isles de Porquerolles. Il épousa, le 24 Janvier 1635, *Marguerite de la Faye*, fille de *Louis de la Faye-de-Lantozat*, Juge de la Baronie d'Aubenas, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. & 3. LOUIS & JOSEPH;
4. Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Faucon-Saint-Laurent*.

V. JEAN-BAPTISTE ALLARD, Maire perpétuel de la ville d'Aubenas & du Comté de Montlaur, fut déchargé de la contribution au ban & arrière-ban, par Sentence du 9 Mai 1690, attendu qu'il avoit un fils au service de S. M. Il fut maintenu dans son ancienne Noblesse, le 28 Janvier 1698, par ordonnance de M. de Lamoignon-de-Courson, Intendant du

Languedoc. Il mourut le 2 Octobre 1710. Il avoit épousé, 1^o le 26 Avril 1664, *Louise du Chier*, fille de *Jean*, & de *Sufanne Montagne*; 2^o *Jeanne de Borne*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE, femme de *Pierre Aymard*, Conseiller, Procureur du Roi en la Jurisdiction de *Pierre-Latte*.

VI. LOUIS ALLARD, légataire universel de *Marguerite de la Faye* son ayeule paternelle, par le testament qu'elle fit le 19 Décembre 1688. Il épousa, le 17 Avril 1700, *Anne Chastannier*, dont :

VII. PIERRE ALLARD, né le 21 Janvier 1706, marié, le 18 Février 1730, avec *Marguerite duFaur-de-Montjeau*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major au Régiment de Périgord, & de *Thérèse Drival*.

SECONDE BRANCHE.

II. BALTHAZARD ALLARD, 1^{er} du nom, fils du second lit de GABRIEL & de *Blanche d'Urre*, Co-Seigneur de Mayn, de Montvendre, &c., & Commandant d'une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi. Il épousa, 1^o le 18 Avril 1565, *Sibylle Gigou*, fille de *Bernardin Gigou*, de la ville de Romans; 2^o le 6 Mars 1572, Dame *Caroline de Doncieu*. Il testa le 5 Août 1582. *Caroline de Doncieu* resta tutrice de ses enfans, qui furent entr'autres :

1. ANNET ALLARD, Ecuyer;
2. Et PIERRE, qui suit.

III. PIERRE ALLARD, né posthume, épousa, le 13 Avril 1612, *Hélène Serret*, fille de *Pierre*, Secrétaire de la Chambre du Roi; il en eut :

1. LAURENT D'ALLARD, maintenu avec ses frères & sœurs dans la possession de leur Noblesse, par l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, datée du 22 Janvier 1643;
2. BALTHAZARD, qui suit;
3. & 4. PIERRE & ANDRÉ;
5. & 6. CATHERINE & JEANNE.

IV. BALTHAZARD D'ALLARD, II^e du nom, Capitaine dans le Régiment du Duc de Modène, testa le 12 Décembre 1656, & vivoit encore en 1670. Il eut de son mariage, accordé le 4 Octobre 1653, avec *Charlotte de Blanchard-de-Savinhas*, fille de Noble *Anne de*

Blanchard-de-Savinhae, Sieur de Carricy, & de *Spirite de Baravier* :

1. LAURENT, qui suit ;
2. Et GABRIELLE.

V. LAURENT D'ALLARD, Ecuyer, Seigneur de Montaille du Cros, & de la Crozillière, en Touraine, Commissaire & Lieutenant-Provincial de l'Artillerie de France, Chevalier de Saint-Louis, épousa le 27 Février 1697, *Marie-Charlotte de Rostaing*, fille de *Jean*, Sieur de Champférier, & de *Claudine le Bon*. Il testa le 1^{er} Octobre 1735, & laissa pour enfans :

1. MARC-ANTOINE-LAURENT, qui suit ;
2. CLAUDE, Lieutenant, puis Commissaire-Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis ;
3. HUGUES-CHARLES, rapporté après son aîné ;
4. LOUIS, né au mois de Juillet 1713 ;
5. MARIE-MADELEINE, femme d'*Alexandre Lancelin*, Ecuyer, Seigneur de la Rolière.

VI. MARC-ANTOINE-LAURENT D'ALLARD, reçu Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, en Février 1723 ; Ecuyer du Roi, Gentilhomme de M. le Duc d'ORLÉANS, successivement Capitaine réformé, à la suite du Régiment Royal des Vaillfeux, Infanterie ; Exempt de la Compagnie des Gardes de feu de M. le Duc d'ORLÉANS ; Capitaine en pied en 1729 dans le Régiment de Limoufin, Infanterie ; a eu de son mariage, accordé le 16 Septembre 1728, avec *Marie-Madeleine du Fresne* :

1. LAURENT-GASPARD D'ALLARD, né le 6 Juillet 1729 ;
2. MARIE-LOUISE, née le 17 Décembre 1733 ;
3. ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 1^{er} Décembre 1737 ;
4. Et MARIE-LOUISE-ANGÉLIQUE, née le 17 Juin 1739.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. HUGUES-CHARLES D'ALLARD, Ecuyer, Commissaire d'Artillerie, frère puîné de MARC-ANTOINE-LAURENT, a épousé, le 18 Décembre 1729, *Marie Montchenu*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Thodure, & de *Louise de Lemps*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

MARIE-MADELEINE, née le 16 Octobre 1731, reçue à Saint-Cyr le 2 Mars 1739.

Les armes : *d'or, à un chevron de sable, accompagné de trois étoiles d'azur, ran-*

gées en chef, & d'un croissant de gueules posé à la pointe de l'écu.

ALLARD, en Provence. I. BALTHAZARD ALLARD, de la Ville de Brignoles, fut annobli par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIV, en l'année 1654. Ces Lettres furent enregistrees en la Cour des Comptes d'Aix, le 16 Novembre 1655, Registre *afflicio Provinciæ*, arm. B, fol. 68. Il avoit été marié à Brignoles en 1609, (*Taneron*, Notaire) avec *Marguerite Martin*, dont il eut 4 enfans :

1. & 2. JEAN & BALTHAZARD, II^e du nom ;
3. ANDRÉ, qui suit ;
4. Et ELISABETH ALLARD, mariée le 4 Juillet 1656, avec *Lazarin Doria*, Seigneur de Saturnon.

II. ANDRÉ D'ALLARD acquit la Terre de Néoules en 1657, & fut père de

III. LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, marié avec *Catherine de Gantès*, par contrat du 2 Octobre 1720. De cette alliance sont issus entr'autres enfans, 2 fils, dont l'aîné :

IV. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, Conseiller au Parlement de Provence, a épousé *Dauphine de Bauffet-de-Roquefort*, nièce de l'Évêque de Béziers, de laquelle il a des enfans, le cadet vit sans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois barres d'argent, supportant une trangle d'azur, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, surmontés d'un vol de même.* Voy. Arlescuil, tome I, p. 34.

ALLARD, Sieur de la Houffaye, en Normandie, Généralité d'Alençon. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, *Audon-Lenfant* présenta pour lui, NOEL ALLARD, Archer, armé de brigandine, fallade, arquetrouffe, pour ce un Archer. C'est tout ce que nous savons de cette famille dont les armes sont : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1, la dernière accompagnée de 3 croissans d'argent, 1 & 2.*

ALLART, Seigneur de Beaumont, à Langres : *d'azur, à la fasce d'or, chargé d'une rose de gueules, entre deux coquilles de même, accompagnée de trois besans d'argent, deux en chef & un en pointe.*

ALLARY, en Languedoc : *écartelé, aux*

1 & 4 d'azur, à un cor d'or; aux 2 & 3 de gueules, à un vol d'or.

¶ ALLASSAC, petite ville & grande Paroisse du Bas-Limoufin, Election de Brives, Sénéchaussée d'Uzerche.

La Seigneurie d'ALLASSAC est une des plus anciennes de cette Province dont l'Evêque de Limoges est le Seigneur Suzerain. La Seigneurie lui appartient par indivis, avec les différens Co-Seigneurs. Il a le droit de nommer le Juge & les Co-Seigneurs doivent nommer le Procureur-Fiscal & le Greffier. Les principaux Co-Seigneurs de la ville d'Allassac sont :

M. de *Lasteyrie*, Comte du Saillant, Seigneur de Comborn, de Saint-Viance, de la Bastide en partie, & autres lieux ;

M. de *Pradel*, Seigneur de la Mase, de Roffignat, de Charliat, &c., Lieutenant-Général de la Sénéchaussée d'Uzerche ;

M. du *Myrat*, Gouverneur & ancien Maire perpétuel de la ville de Tulle ;

M. de *Lansade*, Seigneur de Chanac & de Saint-Bonnet, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi ;

M. de *Chiniac-de-la-Bastide*, Seigneur du Claux, des Coulombiers & de la Bastide en partie, Conseiller du Roi, Rapporteur du Point d'Honneur au Bas-Limoufin ;

M. Le Commandeur du Temple, dans la Paroisse d'Allassac ;

M. du *Mas*, Seigneur du Mas, Marquis de Payzac & les Moines d'Obafine.

Le Comte du *Saillant*, MM. de *Pradel-de-la-Mase*, de *Lansade*, de *Chiniac-de-la-Bastide*, & le Marquis de *Payzac*, ont chacun leur Chapelle dans l'intérieur de l'Eglise de la ville d'Allassac. Il y a dans cette ville un Hôpital, fondé par feu l'Abbé Dubois, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, & hors la ville une Eglise de la Confrérie des Pénitens blancs. Cette ville est murée de tous les côtés; les monumens, qui existent encore hors de son enceinte, prouvent qu'elle étoit beaucoup plus considérable. On n'y compte aujourd'hui que 612 feux, elle est à 13 lieues de Limoges au sud, & à trois lieues de Brives-la-Gaillarde au nord. Le vin d'Allassac passe pour le meilleur du Bas-Limoufin. Notice envoyée au libraire en Juillet 1773.

ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon: Sieur de la Ramée & du Bois.

La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arc, pour *Nicolas Gallopin*, se présenta JEAN ALLEAUME, armé de brigandine, fallade, & avec lui un Page portant une javeline pour ce 1 vouger. Masseville, dans son *Histoire de Normandie*, parle d'un GUILLAUME d'ALLEAUME, nommé à l'Evêché de Lisieux en 1622.

RAOULIN d'ALLEAUME, Ecuyer, Sieur de la Ramée, épousa *Guéranne Patrice*, dont une fille, & PHILIPPE, qui fuit:

PHILIPPE d'ALLEAUME, Seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567, à *Madeleine Barbier*, fille de Noël Barbier, Seigneur de Pelleus, & de *Susanne Gerveyeux*, dont GILLES, & CHARLES, qui fuit:

CHARLES d'ALLEAUME, Ecuyer, Seigneur de Beupréau, Conseiller au Parlement de Rouen, & Président aux Requêtes du Palais, se maria, par contrat du 13 Septembre 1617, à *Anne Bessnard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Lépinay, &c., & de *Claire de Quéfode*, dont CLAIRES d'ALLEAUME, mariée, en 1652, à *André de Mercastel*, Ecuyer, Seigneur de Mercastel, &c., & CHARLES, qui fuit.

CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Trefforest, &c., épousa, par contrat du 9 Avril 1667, *Marie de Galentine*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne Brice*, dont:

1. FRANÇOIS d'ALLEAUME, Prieur de l'Abbaye du Parc;
2. BRICE d'ALLEAUME, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Rouen;
3. MARIE, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Amand;
4. Et BARTHÉLEMY, qui fuit.

BARTHÉLEMY d'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Pafsy, & autres lieux, premier Avocat-Général en la Cour des Aides de Normandie, épousa, par contrat du 2 Juillet 1701, *Catherine Davoult*, fille de *Jacques* & de *Michelle Ugo*, dont:

ANDRÉ-JOSEPH d'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Pafsy, Baudribose, Grandpré & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié le 27 Mars 1737, à N... *Midy*, dont deux filles Religieuses à l'Abbaye de Saint-Amand, & un fils, qui fuit.

BARTHÉLEMY D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Pafly, Baudribofe & Sommelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié, par contrat du 8 Octobre 1744, à *Anne-Marie-Thérèse-Françoise-Geneviève du Mesnil*, Marquise de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas du Mesnil*, Marquis de Sommery, Chevalier, Seigneur & Patron des Paroisses de Sommery & de Sainte-Geneviève, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, & de *Jeanne-Thérèse Carel*, dont:

1. PIERRE-BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, né le 8 Novembre 1748;
2. JACQUES-CHARLES, né le 25 Septembre 1749;
3. AUGUSTIN-ETIENNE, né le 11 Novembre 1751;
4. ANNE-MARIE-AUGUSTIN, né le 27 Novembre 1753;
5. ANNE-CATHERINE-LOUISE, née le 27 Août 1746;
6. Et ANGÉLIQUE-THÉRÈSE, née le 29 Septembre 1747.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'un oiseau, la tête contournée, surmontée d'une étoile, le tout de même.*

ALLEAUME, Seigneur de Triel: *d'azur, à trois coqs d'or, posés 2 & 1.*

ALLEGRET, en Dauphiné: *de gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEGRI, à Paris: *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

ALLEMAGNE, autrefois Germanie; elle est, depuis le règne de CHARLEMAGNE, divisée en haute & basse. L'empereur MAXIMILIEN, en 1512, divisa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles.

Le premier, le Cercle d'Autriche, qui comprend l'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carniole, le Windismarek, la Carinthie, le Tyrol, & les Evêchés de Trente & de Brixen.

Le second, le Cercle de Bavière, qui comprend les États Séculiers & les États Ecclésiastiques.

Le troisième, le Cercle de Souabe, qui comprend divers États Séculiers & Ecclésiastiques, & quelques Villes Impériales.

Le quatrième, le Cercle de Franconie, qui contient les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Echternach, la Principauté du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, &c.

Le cinquième, le Cercle de la Haute-Saxe, qui comprend l'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, &c.

Le sixième, le Cercle de la Basse-Saxe, qui comprend les Duchés de Mecklenbourg, Saxe-Lauenbourg, Brunswick, Lunebourg, Alface, Holstein, &c.

Le septième, le Cercle de Westphalie, qui comprend Munster, Paderborn, Osnabruck, &c.

Le huitième, le Cercle du Bas-Rhin, qui comprend les Electorats de Mayence, de Trèves & de Cologne.

Le neuvième, le Cercle du Haut-Rhin, ou Cercle d'Alface, qui comprend Worms, Spire, Francfort, Haguenau, Wissembourg, &c.

Le dixième, le Cercle de Bourgogne, qui ne contient à présent, dans les Pays-Bas, que les États qui appartiennent à l'Impératrice Reine.

Il y a des Villes Impériales hors des Cercles, comme Prague, Dantzick, Mariembourg, Thorn, Culm, Elbing, &c.

Mayence, Cologne, Trèves, Salzbourg, Magdebourg, Königsberg, Revel & Derpt, font des Villes Impériales hors des dix Cercles.

L'Empire d'Allemagne est un corps dont l'Empereur est le Chef, & dont les membres font les États de l'Empire, divisés en trois classes, sçavoir: le Collège des Princes Ecclésiastiques, celui des Princes Séculiers, & le Collège des Villes Impériales, qui entrent dans les Diètes ou assemblées générales.

Sur l'élection & le couronnement de l'Empereur, sur son pouvoir, son Domaine, ses Conseils; sur les Collèges de l'Empire, l'assemblée des Electeurs pour l'élection de l'Empereur, les Princes de l'Empire, les Princes souverains d'Allemagne, le Collège des Villes Impériales, les Diètes Impériales, les Cercles de l'Empire, les Tribunaux de la Justice de l'Empire, la Noblesse libre de l'Empire, &c., voyez Moréri. Heitf, parmi l.s modernes, a le mieux écrit de l'Allemagne. L'Empereur régnant est le cinquante-neuvième Empereur, depuis Charlemagne.

Le premier établissement du dernier Empire des Romains, ou d'Occident, est en la

personne de CHARLEMAGNE, Roi de France, le 25 Décembre 800, suivant notre manière de compter. La première possession de l'Empire par des Princes Allemands, est en Février 962. La première élévation de la Maison d'Autriche sur le Trône, en la personne de RODOLPHE, Comte d'Habsbourg, est en Octobre 1273. La possession non interrompue du Trône Impérial par la Maison d'Autriche, est depuis le mois de Juin 1438, jusqu'au 20 Octobre 1740. Voyez AUTRICHE.

ALLEMAN, Seigneur de Mirabel: *de gueules, au demi-vol d'argent.*

ALLEMAN, Seigneur de Pasquier: *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALLEMAND. Cette Maison, comptée aujourd'hui parmi celles du Dauphiné, descend de RAOUL ALLEMAND, VI^e fils de RAOUL, Prince de Faucigny, qui vivoit l'an 1125; & Phéritière de Faucigny, AGNÈS ALLEMAND, épouse PIERRE, Comte de Savoie. (Voyez l'*Histoire de Savoie*, tom. II, tab. 19, art. *Faucigny*, pag. 1171). Cette Maison ayant jusqu'à vingt branches, le plus grand nombre d'elles s'est établi en Dauphiné, d'autres en Bugey, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs d'Arbeant & de Mornay, & d'autres en Franche-Comté, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs de Montjesson. En 1455, il y eut un Concordat fait entre 15 branches de la Maison ALLEMAND, en présence de SIBOUD ALLEMAND, Evêque & Prince de Grenoble, leur oncle & cousin commun, par lequel les ALLEMAND se promettent de s'aider de biens & d'armes dans leurs affaires, & de juger entr'eux les différends qui pourroient survenir dans leur Maison, & de traiter de concert du mariage de leurs filles; ils promettent, pour cela faire, de se rassembler tous les ans le 1^{er} Mai, dans une Chapelle fondée par SIBOUD ALLEMAND, Evêque de Grenoble, ou autre Chapelle qu'ils choisiront à leur gré, & où ils promettent d'entretenir un luminaire à certaines fêtes & à certains jours à l'honneur du bienheureux Cardinal LOUIS ALLEMAND, du titre de Latran, Archevêque d'Arles & Comte de Lyon, béatifié par le Pape CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527, 70 ans après sa mort. Ce Cardinal, né en 1392, fut d'abord Comte de Lyon, par la résignation de GALOIS ALLEMAND, son frère aîné; ensuite il fut Abbé de Tournus-sur-

Saône, puis Evêque de Maguelonne; de là il fut appelé à l'Archevêché d'Arles; & le 24 Mai 1426 il fut fait Cardinal par le Pape MARTIN III. Avant d'être Cardinal, le même Pape l'avoit pourvu de la charge de Vice-Camerlingue de l'Eglise, & député à la République de Sienne, pour la tenue du Concile qui y avoit été transféré de Pavie. Il fut après cela Légat de Bologne, & réforma la police des villes d'Imola & de Forli. Il obtint de LOUIS III, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, la confirmation des privilèges & immunités accordés à son Eglise d'Arles, par les Empereurs & les Rois d'Arles & de Provence. Quelque tems après, le Concile de Pavie ayant été convoqué à Bâle, arriva la mort du Pape MARTIN III, & l'élection d'EUGÈNE IV, que le Cardinal ALLEMAND ne favorisera pas; de sorte qu'à sa persuasion le Concile fut continué à Bâle, malgré les défenses d'Eugène. Ce Concile, où le Cardinal ALLEMAND présidoit, ne voulant pas reconnoître EUGÈNE pour Pape, nomma, pour l'être, AMÉ, VII^e du nom, premier Duc de Savoie, qui prit le nom de FÉLIX V; ce qui fit qu'EUGÈNE refusa à LOUIS ALLEMAND le titre de Cardinal, accordé par son prédécesseur, tandis que FÉLIX, qui le maintenoit, l'envoya, comme son Légat, auprès de l'Empereur FRÉDÉRIC, à l'assemblée de Francfort. Cependant FÉLIX, ayant cédé le Pontificat à NICOLAS V, élu Pape après la mort d'EUGÈNE, NICOLAS V confirma à LOUIS ALLEMAND son ancienne dignité de Cardinal, & le fit aussi Légat dans l'Allemagne inférieure. Enfin ce Prélat se retira à Arles, son Archevêché, & il mourut à Salon le 16 Septembre 1450. Il n'avoit que 58 ans. On lit cette épitaphe au dessus de sa tombe dans l'Eglise d'Arles:

*Omnia sunt hominum tenui pendencia filo,
Et subito casu, quæ valuere, ruunt.*

Il fut reconnu que le Cardinal ALLEMAND n'avoit agi que par zèle pour l'Eglise, dans toutes les affaires où il s'étoit trouvé, & ce fut à sa persuasion que FÉLIX V se démit de son Pontificat. Pie II lui écrivit une lettre fort honorable. Sa probité, ses vertus, la piété dont il étoit rempli, le firent canoniser par CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527. Voyez la Bulle de sa Béatification dans l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.

Quinze branches, du nom de ce Cardinal,

& de ses parens affemblés, comme on a dit ci-dessus, statuerent en 1455, par un Concordat entre elles, en présence de l'Evêque de Grenoble, qui étoit aussi de cette Maison, de mettre le portrait du Cardinal dans une Chapelle où chacun devoit se rendre tous les ans pour se maintenir mutuellement. On voit dans ce Concordat que les ALLEMAND vouent obéissance & service au Dauphin de Viennois & au Duc de Savoie, dans l'espérance d'en être aidés & défendus, vu la consanguinité & les affinités contractées d'ancienneté entr'eux & les ancêtres desdits Princes. Parcemême Concordat, les ALLEMAND, dont chaque branche avoit des armes différentes, s'accordent tous à prendre ou à ajouter aux leurs celles de la branche de VALBONEY qui étoit l'ainée. Les armes de la branche de VALBONEY sont: *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout*. Ce Concordat est autorisé par LOUIS, Duc de Savoie, qui y a signé & fait signer son approbation par ses Officiers.

I. FRANÇOIS ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, avoit épousé *Giraudette Adémar*, fille de *Giraud Adémar*, & de *Tiburge Amy*, l'an 1279. Il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et AYMOND, qui fut Religieux de l'Isle-Barbe, & qui vivoit dès 1292.

II. JEAN ALLEMAND, 1^{er} du nom, Seigneur d'Uriage, laissa deux fils & une fille :

1. Ono, mort sans postérité ;
2. SIBOUD, qui suit ;
3. Et ALEXIE, femme de *Louis de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin, fils de *Guillaume de la Poype*, Seigneur de ce lieu, & de *Béatrix de Palagnin*.

III. SIBOUD ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, rendit hommage de la Seigneurie d'Uriage à HUBERT, dernier du nom, Dauphin de Viennois, l'an 1345. L'on voit par les preuves faites par BONIFACE ALLEMAND, pour entrer dans l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, que la femme de SIBOUD, bifayeule de BONIFACE, s'appelloit *Jourdaine Morges*, de laquelle il eut :

1. GUIGUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Religieux de Saint-Antoine ;
3. JEAN, Seigneur de Revel ;
4. & 5. ISABEAU & FRANÇOISE.

IV. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, eut pour femme, *Agnès de Châteauneuf*,

filles de *Bertrand de Châteauneuf*, & d'une fille de la Maison de *Clermont*, qui lui donna :

1. JEAN, II^e du nom, qui suit ;
2. GUIGUES ;
3. Et GUIGONNE, femme d'*Antoine de Chaudieu*.

V. JEAN ALLEMAND, II^e du nom, Seigneur d'Uriage, fut marié deux fois. En premières noces il épousa *Bonne de Chalant*, fille de *Boniface de Chalant*, Chevalier, Seigneur de Fénis, & de *Françoise de Rouffillon*, fille de *Jacques de Rouffillon*, Seigneur de Tullins. *Chalant* porte: *d'argent au chef de gueules, à la cotice de sable brochant sur le tout*. En secondes noces, JEAN ALLEMAND épousa, le 8 Décembre 1422, *Catherine de Savoie*, fille de *Humbert de Savoie*, Seigneur d'Arvillars, d'Eclofe, des Moulettes & de Lormes, Gouverneur de Faucigny, & de *Catherine de Clef*, *Savoie-Arvillars* porte: *de Savoie brisé sur la croix de 5 têtes de léopard de sable*. Il fit son testament en 1446, & eut pour enfans :

1. GUY, fils unique du premier lit, mort en bas âge ;
2. GUIGUES, aîné du second lit, qui suit ;
3. BONIFACE, pourvu d'une place de Chanoine & reçu Comte de Lyon, ayant au préalable fait ses preuves de noblesse selon l'usage. Ensuite il changea d'état, se maria, & eut cinq filles, toutes cinq mortes en bas âge. Il porta la qualité de Seigneur de Châteauneuf, & selon les mémoires domestiques, il fut Gouverneur du Dauphiné ;
4. SOFFREY, Co-Seigneur de Châteauneuf, mourut avant ses frères ; BONIFACE lui succéda en la part qu'il avoit sur Châteauneuf, & GUIGUES à BONIFACE ;
5. AYMOND, Seigneur de Revel, & selon Guichenon, d'Uriage ;
6. SIBOUD ;
7. FRANÇOISE, femme de François de Villette, Seigneur de Chevron ;
8. Et GUIGONNE.

VI. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, de Molaret, de Châteauneuf, Conseiller & Chambellan de Louis XI, se trouva à la bataille de Montlhéry & s'y distingua. *Marie de Grinde* lui apporta la Terre de Molar. Les armoiries de *Grinde-Molar* sont: *d'azur, à la bande componnée d'or & d'argent, à trois croissans de même, deux dessus & un dessous*. GUIGUES ALLEMAND testa en 1496, & eut pour enfans :

1. SOFFREY, qui suit

2. FÉLIX, rapporté après son frère;
3. LOUIS, Ecclésiastique, qui n'est point le même que LOUIS ALLEMAND, Cardinal, mort, comme on l'a dit, dès l'an 1450, qui n'étoit pas, comme on le voit, de cette branche; différent encore d'un LOUIS ALLEMAND, Chevalier, Seigneur d'Arbent, de Mornay, de Coiffelet & de la Marche, homme aussi fameux dans le Militaire, que LOUIS ALLEMAND, Cardinal, l'avoit été dans l'Eglise. Ce LOUIS, Chevalier, est ce Seigneur d'Arbent, que *Philippe de Commines* qualifie *d'homme vaillant & expérimenté, surtout en armée de mer*. Après avoir servi pendant longtems le Duc de Bourgogne, dont il fut fort estimé, ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Nancy, il se saisit du Château de Lon en Bourgogne-Comté, & l'armée de Louis XI, victorieuse du Duc de Bourgogne, l'y assiégea; il ne rendit la place que le 27 Avril 1480, capitulation faite auparavant avec le Seigneur d'Andelot que le Roi lui avoit envoyé. Il fut présent au serment que Philippe de Savoie, Comte de Provence, prêta en 1484, de tenir le scellé donné à Charles, Duc de Savoie. Sur ce qu'en dit Mathieu, en l'*Histoire de Louis XI*, il paroît que le Roi CHARLES VIII & le Prince d'Orange, le considérèrent beaucoup, car ils l'emmenèrent avec eux à la conquête de Naples en 1494, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Prince d'Orange. De retour de Naples, il fut au siège de Tufcanelle, où *Gabriel de Saint-Julien*, de la Maison de Baleurre, son allié, fut tué, en 1495, le Roi de France CHARLES VIII lui donna la conduite d'une armée navale, composée de 2000 hommes Suisses & Gascons. Il avoit pris pour femme, *Jeanne du Châtelet*, Dame de la Marche, fille de *Philibert du Châtelet*, & de *Louise de Grandson*. En lui finit la branche des ALLEMAND, Seigneurs d'Arbent;
4. GUIGONNE, Abbesse des Ayes;
5. MARIE, épouse de HUBERT ALLEMAND, Seigneur d'Aillières;
6. Et CLAUDINE.

VII. SOFFREY ALLEMAND, dit *le Capitaine Molar*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Dauphiné, fidèle compagnon du Chevalier sans peur & sans reproche (*Pierre du Terrail*), fut un des hommes braves de son siècle. A l'attaque de Gènes, sous Louis XII, il commandoit 3000 hommes; cette ville fut prise & il y eut bonne part. Il fit des merveilles à la prise de Bressé par le Duc de Né-

mours, où il se trouva; & le Roi, qui connoissoit sa vertu & son courage, l'ayant envoyé au secours du Duc de Ferrare: il défit dans un combat naval l'Armée Vénitienne, prit quinze Galères & en coula une à fond. Arnoul le Féron, qui rapporte cette action dans son *Histoire du Chevalier Bayard*, cite le Poète Cœlius Caleagninus, à cause de la description qu'il en a faite en fort beaux vers. Enfin le Capitaine Molar montra sa bravoure encore à la bataille de Ravenne, où il mourut victorieux avec son Général. Il avoit épousé *Richarde de Saint-Prix* en Dauphiné, il en eut:

1. GUILLAUME, mort sans enfans;
2. PHILIBERT, mort sans alliance;
3. Et MARGUERITE, femme de *Jacques de Saffenage*, fils de *Louis*, Baron de Saffenage, & d'*Anne de Montlaur*.

VII. FÉLIX ALLEMAND, fils de GUIGUES, puîné de SOFFREY, & Seigneur de Montlaur, recueillit tous les biens de sa Maison, & eut pour femme, *Marguerite de Bouilliers*, dont:

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils unique, marié à N.... Il eut pour enfans:

1. LOUIS, mort jeune;
2. ANTOINE, mort jeune;
3. JEAN-CLAUDE qui fut marié: mais se voyant hors d'espoir d'avoir des enfans, il institua héritière FRANÇOISE ALLEMAND sa sœur;
4. & 5. LOUISE & MÉRITE;
6. Et FRANÇOISE, qui épousa CLAUDE, fils d'AYMAR ALLEMAND, Co-Seigneur de Chatte, & de *Madeleine de Laire-de-Glandages*, le 17 Janvier 1572.

BRANCHE

des ALLEMAND, Seigneurs de la Rochechinard, issue de celle des ALLEMAND-D'URIAGE.

I. AYMAR ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, fut père d'un fils qui suit.

II. JEAN ALLEMAND, épousa une Dame nommée *Falconne*. C'est peut-être celui qui servit le Roi JEAN, sous le Comte de Valentinois, & qui passa à la montre à Lyon, lui & sept Ecuyers de sa Compagnie, le 8 Août 1356; il laissa un fils qui suit.

III. ALBERT ALLEMAND. Tout ce que l'on sçait de ce Gentilhomme est qu'il fut marié & qu'il laissa deux fils:

1. JEAN, qui suit;
2. Et CLAUDE, mort sans postérité.

IV. JEAN ALLEMAND, II^e du nom, épousa *Margaronne Dumas*, de laquelle il eut cinq fils, il testa en 1466; ses enfans furent :

1. AYMAR, qui suit ;
2. ANTOINE, I^{er} du nom, Evêque de Cahors. Voyez l'*Histoire des Evêques de Cahors*;
3. CHARLES, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Saint-Gilles, qui s'est acquis une louange immortelle, par les biens immenses qu'il a faits à son Ordre en général, & en particulier à l'Eglise de son Prieuré de Saint-Gilles. Ce fut lui qui amena en France le Prince ZIZIME, frère du Sultan SÉLIM, Empereur des Turcs, qu'il présenta au Roi CHARLES VIII;
4. & 5. JEAN & PIERRE.

V. AYMAR ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, fut marié à *Jeanne de Bosçozel*, fille de *Guy de Bosçozel*, Seigneur d'Eclofe & de Mont-Martin; il mourut sans tester, laissant huit fils vivans, qui eurent tant de respect pour *Jeanne de Bosçozel* leur mère, qu'ils lui déférèrent le droit de choisir un héritier; ce qu'elle accepta, & nomma l'aîné, BARRACHIN ALLEMAND, qui fut reconnu & considéré par ses frères comme le maître, chef & gouverneur de toute la maison; aussi en usait-il bien, les ayant tous pourvus, chacun selon son inclination.

1. BARRACHIN, fils aîné, déclaré héritier par sa mère, ne se maria point pour vaquer avec plus de liberté au gouvernement de sa famille, ce qui ne l'empêcha pas de servir le Roi aux occasions qui se présentèrent. En effet, le Roi CHARLES VIII ayant formé le dessein de la conquête de Naples, BARRACHIN ALLEMAND partit avec le Duc d'ORLÉANS, lequel ayant pris Novare, qui fut depuis assiégé par *Louis Sforce*, il s'enferma dans cette place avec lui, & y mourut en 1492. Il avoit fait son testament, par lequel il laissa la Rochechinard à son frère ANNEQUIN, Chatte à CLAUDE, & divers legs à tous les autres, qui étoient Ecclésiastiques;
2. ANNEQUIN continua la lignée;
3. CLAUDE, Seigneur de Chatte, qui a fait la branche de Pavelin;
4. ANTOINE, Evêque de Cahors, que l'on a confondu avec son oncle ANTOINE, Evêque de la même ville, qui fonda 8 Chapelains, pour 2 Chapelles par lui édifiées dans son Eglise, auxquels il assigna à chacun 60 liv. tournois de rente, à prendre sur le Commun de la ville de Gênes qui les devoit payer à Lyon; donna la Collation de ces

Tome I.

Prébendes à ses successeurs Evêques de Cahors. Il fonda aussi une aumône journalière de trente pains qui devoient être distribués aux pauvres, en mémoire des trente deniers de la Passion. Toutes ces choses furent homologuées à Rome par des Bulles du Pape INNOCENT VIII, l'an 1491, reçues & agréées par le Corps de la Ville, deux ans après, qui fut le tems de sa mort, marquée dans le Calendrier de la ville en ces termes: *l'an 1493 reddet l'esprit à Dieu, Mouffen ANTONE ALLEMANDI, à la Ville de St-Nazari el Pays de Dauphina, & l'ay ensevelit son corps.* De manière qu'il fut seize ans Evêque, à compter depuis 1476, première année de son Episcopat, jusqu'en 1493;

5. ANTOINE, Archidiacre de Cahors;
6. TALEBAR, Archidiacre de la même Eglise;
7. CHARLES, Chanoine de Gap, & non Evêque de Cahors, comme on a dit;
8. JACQUES, Chanoine de Romans;
9. AYMAR, Religieux, mort avant son père;
10. Et EUNEMONDE, femme de *Hugues de Maubec*, III^e du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Châteauneuf & du Monestier en Vivarais, fils de *Hugues II*, & de *Jeanne de Montlaur*.

VI. ANNEQUIN ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épousa, le 10 Septembre 1473, *Catherine de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoisson, & de *Jeanne de Groslée*. *Clermont* porte: *de gueules, à deux clefs d'argent en fautoir.* Voyez les Mémoires de la Maison de Montoisson. Il eut entr'autres enfans :

1. FALQUE, qui suit;
2. Et AYMAR.

VII. FALQUE ALLEMAND, Chevalier, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épousa, l'an 1508, *Françoise de Saint-Priest*, fille de *Gabriel*, Baron de Saint-Priest en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Anne de la Roue*. Elle survécut à son mari qui mourut l'an 1525, & se remaria avec *Claude de Mareste*, Seigneur de Priffat, dont elle eut un fils, *Claude de Mareste*. Ceux de son premier mariage furent :

1. GABRIEL, qui suit;
2. GASPARD, héritier de sa mère avec ANTOINE son frère, qui a eu postérité;
3. Et ANTOINE, co-héritier de sa mère avec GASPARD.

VIII. GABRIEL ALLEMAND, ainsi nommé en mémoire de son ayeule maternelle, fut Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux. Il

W

épousa *Antoinette de Torchefelon*, le 10 Janvier 1529, dont il eut :

1. GEORGE, Seigneur de Verchères en Dauphiné;
2. Et GASPARD, qui suit.

IX. GASPARD ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Montcarra, Renevie, Crassieux & Crappe, épousa *Françoise de Montreux*, le 25 Décembre 1558. Il testa le 11 Février 1601, laissant :

1. PIERRE, Seigneur d'Entezieux, qui suit;
2. Et VINCENT, mort du vivant de son père, sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Poisieux*.

X. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, épousa l'an 1607, *Marie de Dorne*, fille de *N... de Dorne*, Président au Parlement de Grenoble, dont :

XI. CLAUDE ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Entezieux, de Montcarra, l'an 1639, épousa *Marguerite de Sève*, fille de *Pierre de Sève*, Seigneur de Saint-Geniès-Laval, premier Président au Parlement de Dombes & au Présidial de Lyon, & d'*Hélène de Villars*, dont :

XII. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Saint-Savin & le Colombier, qui eut pour femme, le 11 Août 1663, *Eléonore de Bernard*, fille unique de *Melchior de Bernard*, Seigneur du Bourg-de-Cize.

BRANCHE

des ALLEMAND-DE-MONTMARTIN & DE CHAMPIER, issue de celle des ALLEMAND-DE-LA-ROCHECHINARD.

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils puîné de *Falque ALLEMAND*, Seigneur de la Rochechinard, & de *Françoise de Saint-Priest*, épousa, le 9 Août 1556, *Jeanne de Vercors*, dont :

1. GASPARD, II^e du nom, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Laval, qui eut pour femme *Claudine de Tholose*, dont il eut ANTOINE, qui de *N. Michallon* a laissé ANNE ALLEMAND, femme de *Jean de Menon*, Seigneur d'Almoiffières;
3. DIANE, femme de *Georges de Garcin*, puis de *Geoffroy de Brunière*;
4. & 5. JEANNE & BONNE, Religieuses.

IX. GASPARD ALLEMAND, II^e du nom, Seigneur de Mont-Martin, épousa *Jeanne de Champier*, fille de *Vincent de Champier*, Seigneur des Curées, & d'*Antoinette de Lon-*

gecombe. Il testa en 1606, & eut pour enfans :

1. GASPARD, qui suit;
2. Et MADELEINE, mariée à *Claude de Fenoil*.

X. GASPARD ALLEMAND, III^e du nom, Seigneur de Mont-Martin, fut marié le 27 Janvier 1615, avec *Jeanne de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montplaisant, & de *Marguerite Duprey*. Il testa l'an 1639, & laissa pour enfans mâles :

1. GASPARD, IV^e du nom, Seigneur de Mont-Martin, marié & ayeul de feu Mefdames la Maréchale de *Balin-court* & la Marquise d'*Ailly-Rochefort-de-Saint-Point*.
2. Et CLAUDE-JÉRÔME, qui suit.

XI. CLAUDE-JÉRÔME ALLEMAND, Seigneur de Champier, Capitaine de Cavalerie, épousa, le 12 Septembre 1648, *Jeanne de Chapponnay*, & en eut :

1. ABEL, qui suit;
2. MARGUERITE, femme de *François Raynaud*, Conseiller à Lyon;
3. & 4. JEANNE & CLAUDINE, Religieuses.

XII. ABEL ALLEMAND, Capitaine au Régiment de Saulx, épousa, le 22 Mai 1692, *Jeanne-Marie de Beaumont*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon;
3. MELCHIOR, Chanoine & Sacristain de Saint-Chéf;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
5. Et JOSEPH-ABEL, Camérier, Comte de Lyon.

XIII. JEAN-PIERRE ALLEMAND, épousa le 5 Décembre 1730, *Jeanne de Bofrozel-de-Mont-Gonthier*, dont :

XIV. PIERRE-FRANÇOIS ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouffillon, le feul, à ce qu'on croit, qui reste de la Maison des ALLEMAND. Il épousa, le 17 Février 1765, *Marie-Madeleine-Judith Fyrot-de-la-Marche*, fille de *Jacques-Philippe Fyrot-de-la-Marche*, Comte de Neuilly, ancien Ministre plénipotentiaire près de la République de Gènes, & de *Judith Thomas*, l'un & l'autre d'une ancienne Maison de Bourgogne. Il a pour sœur :

FRANÇOISE-MARIE ALLEMAND, Chanoinesse d'*Alix. Mémoire envoyé.*

Les armes de la Maison ALLEMAND sont, comme on l'a déjà dit : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout. Voyez l'Hif-*

toire de Bresse, par Guichenon, & les titres de la Chambre des Comptes de Grenoble.

ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND, famille illustre & patricienne de la République & Canton de Lucerne en Suisse. Suivant une généalogie manuscrite, dressée d'après les titres & qui nous a été adressée :

I. NICOLAS, 1^{er} du nom, AN-DER-ALLMEND, eut de son mariage avec *Ida de Werten* (en allemand *Am-Werten*), JACQUES, qui suit.

II. JACQUES AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conseil de la République de Lucerne en 1517, Bailli ou Gouverneur de Kriens en 1547, eut de son mariage avec *Cécile Haas*, JEAN, qui suit :

III. JEAN AN-DER-ALLMEND, 1^{er} du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Kriens en 1541, Sénateur du Petit-Conseil en 1543, & Banneret de la ville de Lucerne en 1548, épousa 1^o *Dorothee Hug*; 2^o *Marguerite de Mettenweil*.

Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit;

Et du second :

2. MAURICE, auteur de la sixième brancherapportée ci-après.

IV. JEAN AN-DER-ALLMEND, II^e du nom, du Petit-Sénat Souverain de la République de Lucerne en 1575, & Banneret de la ville de ce nom en 1589, laissa de son mariage avec *Catherine Helmelin-de-Pfefficken* :

1. JEAN, qui suit;

2. JODOC, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;

3. Et BARBE, mariée avec le Chevalier *Pfiffer*.

V. JEAN AN-DER-ALLMEND, III^e du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Capitaine-Général de Vyl en 1614, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne en 1617, Bailli de Munster en 1621, & du Comté de Rottenbourg en 1625, Bailli ou Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1632; eut de son mariage avec *Marguerite d'Oser de Bade* :

1. MAURICE, Prévôt du Chapitre noble de Munster en Argeu en 1674, & mort en 1688. Il est auteur d'une Histoire manuscrite de son Chapitre;

2. JEAN, qui suit;

3. JACQUES, mort Enseigne au service de France;

4. WALTHER ou WAUTIER, auteur de la troisième branche rapportée ci-après;

5. BARBE, mariée avec *Melchior Schuoma-*

cher, Banneret de la ville de Lucerne;

6. CATHERINE, mariée en premières noccs avec *Jean-Rodolphe Spengler*, de Lucerne, Bailli de Kriens; & en secondes noccs, avec *Jost-Renouard Hartmann*;

7. Et MARIE-JACOBÉE, mariée avec *Jean-Baptiste Bircher*.

VI. JEAN AN-DER-ALLMEND, IV^e du nom, du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1656, élu Stathouder de ce Canton en 1685, & Banneret en 1687, épousa en premières noccs *Catherine Bircher*, & en secondes *Elisabeth de Sonnenberg*.

Il eut du premier lit :

1. MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munster, puis de celui de Saint-Liéger de Lucerne, Chevalier de l'Eperon-d'Or & Protonotaire Apostolique;

2. JEAN-JODOC, Doyen du Chapitre de Surfée;

3. ADRIEN, Capucin;

4. JEAN-LOUIS, qui suit;

5. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Jodoc Ruttimann*, de Lucerne;

6. MARIE-CATHERINE;

7. DOROTHÉE, mariée 1^o avec *Melchior Pfiffer*, & 2^o avec N... *Puntiner*, de Braunberg;

8. SALOMÉE, mariée à *Jodoc-Bernard Haas*, de Lucerne;

9. MARIE-ANNE;

10. Et JEANNE, mariée en premières noccs avec *Antoine-Marie Zelger*, & en secondes noccs avec *Alphonse de Sonnenberg*, Stathouder de la République de Lucerne.

Et du second lit :

11. FRANÇOIS-IGNACE, rapporté ci-après.

VII. JEAN-LOUIS AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Buren en 1703 & 1704, n'a point laissé d'enfans de son mariage avec *Lucie Leur*.

SECONDE BRANCHE.

VII. FRANÇOIS-IGNACE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN IV & d'*Elisabeth de Sonnenberg*, a eu de son mariage avec *Dorothee de Goeldin*,

FRANÇOIS AN-DER-ALLMEND.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. WALTER ou WAUTHIER AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JEAN III, & de *Marguerite Dorer*, Capitaine des Lucernois, se distingua en 1656 à la bataille de Vilmorgen contre les Bernois. Il fut élu Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne en 1687. Il épousa

en premières noces *Dorothee de Cloos*, & en secondes *Catherine Harder*.

Il eut du premier lit :

1. MARIE-ELISABETH, mariée à *Liéger Schuomacher* ;
2. DOROTHÉE, Religieuse de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux ;
3. N...., Religieuse à Lucerne, dans le Couvent de Sainte-Anne ;
4. Et N...., Religieuse à l'Abbaye d'Eschenbach, Ordre de Cîteaux.

Du second lit il eut :

5. JOSEPH, Chanoine du Chapitre de Munster en Argeu ;
6. SALOMÉE, mariée à *Charles Durler*, de Lucerne ;
7. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Studer*, de Lucerne ;
8. Et CATHERINE, mariée à *Joseph Hartmann*, de Lucerne.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. JODOC AN-DER-ALLMEND, second fils de JEAN II, & de *Catherine Helurlin*, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, eut de son mariage avec *Jacobée Segesser*, de Braunegg :

1. JODOC ;
2. RODOLPHE, Jésuite ;
3. MEINRAD, Bénédictin de l'Abbaye de Muri ;
4. JEAN-ROCH, Chanoine du noble Chapitre de Munster, Protonotaire Apostolique, & Docteur en Théologie & des deux Droits ;
5. JOSEPH, qui suit ;
6. LOUIS, Doyen du Chapitre de Willisau ;
7. CHARLES, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
8. GUILLAUME, Enseigne lors de l'expédition de Portugal, puis Capitaine-Lieutenant en France, où il mourut ;
9. Et MARIE BÉATRIX, mariée à *Jacques de Sonnenberg*.

VI. JOSEPH AN-DER-ALLMEND, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1665, Bailli de Ruffwyl en 1669, & de Rottenbourg en 1677, Banneret de la ville de Lucerne en 1693, mourut en 1695. Il avoit épousé en premières noces *Catherine de Sonnenberg*, & en secondes noces *Marie-Elisabeth Hartmann*.

Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans alliance ;

2. CATHERINE, mariée à *Charles Pfiffer*, d'Alshoffen ;
 3. MARIE-ANNE, morte sans alliance.
- Et du second lit :
4. JEAN-BAPTISTE ;
 5. IGNACE, Capucin ;
 6. Et MARIE-BARBE, mariée avec *François-Joseph Meyer*, de Lucerne.

CINQUIÈME BRANCHE.

VI. CHARLES AN-DER-ALLMEND, fils puiné de JODOC & de *Jacobée Segesser*, de Brunegg, Sénateur du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Malterts en 1675, épousa, en premières noces, *Marie-Jacobée Hartmann* ; & en secondes noces, *Dorothee Pfiffer*, d'Alshoffen.

Du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS-ROCH, du Grand-Conseil de Lucerne en 1690, du Petit-Conseil de ce Canton en 1709, mort la même année, sans enfans de son mariage avec *Anastafie Pfiffer* ;
2. Et JOSEPH-CHRISTOPHE, qui suit.

VII. JOSEPH-CHRISTOPHE AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conseil de Lucerne en 1696, Bailli de Knutwyl en 1697, de Malterts & Littau en 1707, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1715, est mort en 1733, & avoit épousé en premières noces *Marie-Elisabeth Segesser*, de Brunegg, & en secondes noces *Marie-Elisabeth Schuomacher*. Il a eu du second lit :

VIII. JOSEPH-IGNACE AN-DER-ALLMEND, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne jusqu'en 1737.

SIXIÈME BRANCHE.

IV. MAURICE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN I^{er} & de *Marguerite Mettenweil*, d'une illustre & ancienne Maison de Lucerne, présentement éteinte, fut élu Sénateur du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1606, Avoyer ou Chef de ce Canton en 1629, & en même tems Banneret de la ville. Il épousa en premières noces *Catherine Holdermeyer-de-Beinweil*, & en secondes noces *Marie Helmelin-de-Pfeffiken*, illustres familles de Lucerne, présente-ment éteintes.

Il eut du premier lit :

1. JACQUES, Enseigne au service de France, mort sans enfans de son mariage avec *Anne Zimmermann*.

Il eut du second lit :

2. JEAN-JACQUES, Chanoine du Chapitre de Munster ;
3. MALACHIE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux ;
4. MARTIN, Capitaine dans le Milanaïs, & auparavant Lieutenant de la Garde Suisse de Lucques, marié en premières noces avec *Elisabeth Goeldlin-de-Tieffenau* ; en secondes noces avec *Marie-Madeleine Moersler*, & en troisièmes noces avec *Claire de Klagenneck* ;
5. NICOLAS, qui fuit ;
6. CHARLES, mort sans alliance ;
7. CATHERINE, mariée avec *Jean-Jacques Burgisser* ;
8. Et ANNE, mariée avec *Balthazard Kundig*.

V. NICOLAS AN-DER-ALLMEND, II^e du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Lieutenant de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, épousa en premières noces *Madeleine Schultheff-Dschopff*, & en secondes noces *Marguerite de Moitemont*.

Il eut du premier lit :

1. JEAN-JACQUES, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite de Hertenstein*.

Et du second lit :

2. JEAN-ALBERT, Lieutenant de Cavalerie au service du Prince d'Orange ;
3. JACQUES-MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munster en Argeu, Chevalier de l'Épéron-d'Or, & Aumônier du Duc de Lorraine ;
4. MARIE-BÉATRIX, mariée à *Jodoc-Charles Rutimann*, de Lucerne ;
5. ANNE-MARIE, mariée avec *Sébastien Capper*, de Lucerne ;
6. JEAN-GASPARD, qui fuit ;
7. Et JEAN-THURINGE, Curé de Ruffwyl dans le Canton de Lucerne, Bénéfice qui vaut par an 10,000 livres de France.

VI. JEAN-GASPARD AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conseil de Lucerne, Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, épousa *Jacobée de Cysat*. Le 20 Juin 1625, LÉOPOLD, Duc de Lorraine, gratifia JEAN-GASPARD d'ALLMEND, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde, & Conseiller du Canton de Lucerne, & les deux enfans qu'il eut de son mariage, leurs hoirs & ayant cause, de la *Seigneurie de Baldegg*, située dans le Comté de Rottenbourg, Canton de Lu-

cerne. Son Altesse Royale venoit de rembourser le prix de cette Terre à Ferdinand, Marquis de Lunaty-Vifconti, Colonel des Cent-Suisses de sa Garde, & son Chambellan, lequel avoit acheté en 1717 le Château & la Seigneurie de Baldegg, de *Jean-Rodolphe Meyer-de-Baldegg*, Bailli de Habsbourg, dans le Canton de Lucerne.

Le descendant de JEAN-GASPARD AN-DER-ALLMEND, MELCHIOR-GEORGES-JOSEPH AN-DER-ALLMEND, né en 1748, est aujourd'hui Seigneur de Baldegg, & a été élu Sénateur du Grand-Conseil de Lucerne en 1765.

Les armes : *de gueules, à l'arbre de sinople, tigé & arraché d'or, l'écu bordé d'or, casque de Chevalier, au bourlet de sinople & d'argent, rehaussé d'un demi-vol de gueules, chargé d'un arbre de sinople, tigé & arraché d'or, lambrequins de sinople.*

* ALLEMOGNE, Terre & Marquisat dans le pays de Gex, qui a été possédée long-tems par la Maison de *Livron*. *Marguerite*, fille & héritière d'*André-Gaspard de Livron*, Marquis d'Allemogne, & de *Raymondine de Choisy*, porta ce Marquisat, ainsi que le Comté de Choisy & autres Terres, à *Edouard de Conzié*, II^e du nom, qu'elle épousa en 1696. Voyez CONZIÉ.

ALLENS, en Bretagne : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.*

ALLÉRAC, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impérial de sable.*

ALLÈS, en Languedoc : *d'argent, à deux ailes d'aigles éployées de sable, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

ALLEURS-PUCHOT. ROLAND PUCHOT-DES-ALLEURS, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, ci-devant appelé Chevalier, depuis nommé Comte DES ALLEURS, a été d'abord Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République Royale de Pologne en 1741, & nommé Ambassadeur à Constantinople en Février 1747 ; il épousa, à Dresde en 1744, MARIE, née Princesse de Lubomirska, fille de GEORGES, Prince de Lubomirski, de laquelle il a eu des fils & des filles. Il est mort à Constantinople en Janvier 1755.

Le feu Comte DES ALLEURS avoit pour sœur MARIE-SOPHIE, mariée en 1728 à *Louis-Auguste Sonning*, ancien Receveur-Général des

Finances de la Généralité de Paris, oncle maternel de la Comtesse de Grammont.

Le Comte DES ALLEURS étoit cousin germain de FRANÇOIS PUCHOT, Seigneur des Alleurs près Rouen, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, aulli appelé Comte DES ALLEURS; celui-ci a laissé pour héritiers deux frères, qui possèdent aujourd'hui la Terre des Alleurs.

Les armes de PUCHOT-DES-ALLEURS DE GUERPOVILLE sont: *d'azur, à l'aigle éployé d'or, au chef coufu de même.*

* ALLEVARD, Terre & Seigneurie du Dauphiné, érigée en titre de Comté en faveur de *Jean-Baptiste-François Barral-de-Clermont*, Président à Mortier au Parlement du Dauphiné. Le nom d'*Allevard* a été commué en celui de *Barral* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, registrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble les 14 Avril & 25 Juin suivant, en récompense des services que la famille de *Barral* a anciennement rendus à l'Etat, entr'autres de ceux rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, par *Guillaume de Barral*, Grand-Prieur d'Ainay en 1520, par *Claude, Louis, Edmond & Pierre-Romain de Barral*, tués au service du Roi. Voyez BAR-RAL.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'argent; au chef de même, chargé de trois cloches d'azur, ba-taillées d'or; aux 2 & 3, de Clermont de Dauphiné.*

ALLI, en Auvergne: *de gueules, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, trois en chef & trois en pointe.*

ALLIET, Seigneur de Saint-Pierre, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 7 Février 1667: *d'azur, à un lion d'or, armé & lampassé.*

ALLIGRET, en Berry: *d'azur, au lion d'or, tenant une fleur-de-lys de même de la patte droite.*

ALLINGTON, famille noble des plus considérables d'Angleterre. Elle est en possession depuis très-longtems du droit d'être Échançon du Roi le jour de son couronnement. Ce droit appartenoit autrefois à la Maison d'*Argenton*, éteinte sous le règne de

HENRI VI. Il a passé dans celle d'ALLINGTON par le mariage d'*Elisabeth d'Argenton* avec GUILLAUME d'ALLINGTON, qui le possède aujourd'hui. Voyez Imhoff, *Histoire des Pairs d'Angleterre.*

ALLIOT: *d'azur, à une fasce d'or, chargée à dextre d'un croissant de gueules, & accompagnée de quatre roses d'or, trois rangées en chef & une en pointe.*

* ALLONVILLE, Terre en Beauce, relevant de l'Évêché de Chartres, qui a donné son nom à une ancienne famille, dont on remonte l'origine à GEOFFROY, Seigneur d'Allonville, qualité de *Chevalier*, dès l'an 1370. Son arrière-petit-fils CHARLES d'ALLONVILLE, Seigneur dudit lieu, & Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, devint Seigneur d'Oisonville, en vertu du don porté par son premier contrat de mariage avec *Marguerite de Crofne*, qui étoit encore sa femme en 1457, & petite-fille d'*Adam de Crofne*, Chevalier, Seigneur d'Oisonville en 1386. Il étoit veuf & sans enfans, lorsqu'il épousa en secondes noces *Bertrande de Richebourg-d'Orral*, fille de *Jean de Richebourg*, Écuyer, Seigneur d'Orral. C'est de ce CHARLES que descendent les Seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit EDME d'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur d'Arnancourt, qui justifia de sa noblesse devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, laissant d'*Antoinette d'Hérifson*, sa femme, FRANÇOIS-CHARLES d'ALLONVILLE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Befons, marié en 1695 à *N... d'Amboise*, mère d'un fils posthume, marié en 1728; et les Seigneurs du Pleffis-Saint-Benoit qui subsistent dans JACQUES d'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur du Pleffis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte Guyonnet*, sa femme, Dame de la Brosse-Vertron, entr'autres LOUIS-FRANÇOIS-MARIE d'ALLONVILLE, né audit la Brosse, le 9 Novembre 1736.

La branche des Seigneurs de Louville est présentement éteinte, elle a commencé par *Pierre*, frère puîné du susdit, que *Jeanne de Languedou*, sa femme, rendit père de JEAN d'ALLONVILLE, Seigneur de Louville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Chambellan, en faveur duquel LOUIS XI, par des Lettres du 7 Août 1481, attacha la haute, moyenne & basse Justice à sa terre de Louville. Il avoit

pour femme *Madeleine de Prunelé*, Dame du Pouffier, en Dunois, fille d'HUGUES, II^e du nom, Seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c., & de *Guillemette de Tuffay*. Le dernier de cette branche a été CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, dit *le Marquis de Louville*, mort dans son Château de Louville, qu'il avoit rebâti sur le modèle de l'Hôtel d'Humières, à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laissé d'*Hyacinthe-Sophie Béchameilde-Nointel*, sa femme, morte en Février 1757, *Angélique-Louise-Sophie d'ALLONVILLE*, Dame de Louville, née le 10 Février 1710, & morte en Septembre 1756, qui avoit été mariée, le 10 Juin 1733, à *Pierre-François-Marie Baglion*, dit *le Marquis de Baglion*, Capitaine aux Gardes-Françoises, en 1754, dont *Françoise-Sophie-Scholastique de Baglion*, héritière de Louville, mariée le 24 Janvier 1759 à *Denis-Auguste de Grimoard*, Comte du Roure, légataire de la Duchesse de la Force.

Les armes font : d'argent, à deux fasces de sable.

ALLORGE, Sieur de Seineville, de la Hérape, Méville, Brémont, Malicorne, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1666. On lit dans l'*Histoire de Rouen* que ROBERT D'ALLORGE fut Maire de la ville de Rouen en 1349 ; que N... D'ALLORGE, Abbé de Lyre, fut excommunié en 1392, & que GUILLAUME D'ALLORGE fut Echevin de la même ville de Rouen, en 1394.

Le P. Anselme fait mention de JEAN D'ALLORGE, marié à *Elisabeth du Bosc*, qui mourut en 1406. Suivant l'*Armorial de France* de MM. d'Hozier, EDMOND D'ALLORGE, Ecuier, Sieur du Havart, épousa, le 21 Mars 1688, *Elisabeth de Guiffencourt* ; & MADELEINE D'ALLORGE-DE-SEINEVILLE, leur fille, fut reçue à Saint Cyr en Décembre 1702. Il justifia la possession de sa noblesse depuis ROBERT D'ALLORGE, son sixième aïeul, Ecuier, Seigneur de Seineville & du Châtellier, l'an 1486.

Suivant un titre de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, c'est GUILLAUME D'ALLORGE qui fut annobli en 1395.

Les armes : de gueules, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, posées deux & une, & accompagnées de sept molettes d'éperon, aussi d'or, posées trois en chef, une

au milieu de l'écu, & trois en pointe, deux & une.

* ALLUYE, dans le Perche-Gouet, & qui est une des cinq Baronies de cette contrée. Ces Baronies ne furent désunies qu'après la confiscation qui en fut faite sur le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 19 Décembre 1475. Les Baronies d'*Alluye* & de *Brou*, furent ensuite données à *Florimond Robertel* ; un de ses descendans étant mort sans enfans de *Madeleine Brulard*, la Baronie d'*Alluye* échut à *François d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, du chef de sa femme *Isabeau Babou-de-la-Bourdaifure*, qui avoit pour mère *Françoise Robertel*, fille de *Florimond*. C'est en faveur de ce même *François d'Escoubleau* que la Baronie d'*Alluye* fut érigée en Marquisat, & après avoir été possédée plus de cent ans par ses descendans, elle a été vendue par décret à *Jean*, Marquis de *Gassion*, dont la fille aînée Comtesse de Peyre, possède aujourd'hui le Marquisat d'*Alluye*. Voyez GASSION.

ALLY (D'). Voyez ROCHEFORT-D'ALLY.

ALMADA, Maison illustre & ancienne de Portugal, qui tire son origine d'un Chevalier Anglois, qui étoit Colonel de *Guillaume-Longue-Epée* : il vint au secours d'ALPHONSE HENRIQUES I^{er}, Roi de Portugal, lorsqu'il prit Lisbonne sur les Maures. JEAN-EAUNES D'ALMADA, dit *le Grand*, à cause de ses belles actions, vivoit vers l'an 1340. ALVARYAS D'ALMADA, son arrière-petit-fils, fut créé Comte d'*Avranches*, par CHARLES VII, Roi de France. Il suivit l'Empereur SIGISMOND contre les Turcs. FRANÇOIS D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Portugal, femme de JEAN V, mourut en 1739, & laissa entre autres enfans BERNARD D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes. Voyez Moréri.

ALMÉIDA, Maison des plus illustres de Portugal, qui a produit de grands hommes. Frère Bernard de Brito, auteur Portugais, la fait remonter à PELAYO D'ALMÉIDA, de la Maison de *Coelho*, qui vivoit du tems de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, mort l'an 1112. La branche aînée de cette Maison a fini à CHRISTOPHE D'ALMÉIDA, marié, âgé de 83 ans, à *Louise de Tavora*, qui avoit déjà été mariée deux fois

Les autres branches sont :

1° Celle d'ALMÉIDA-CONTADOR, ou chef de la branche des Comtes, dont le dernier, D. ANTOINE d'ALMÉIDA, est mort sans postérité.

2° Celle des Comtes d'Abrantès, qui a donné un Gouverneur de Dio, aux Indes Orientales; un premier Vice-Roi des mêmes Indes, un Grand-Prieur de Crato, dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut deux fois au secours de l'isle de Rhodes.

3° Celle d'Avintes, de laquelle est sorti un Amiral des Indes Orientales, un Commandeur de Saint-Martin de Soulheira & de Bemposta, dans l'Ordre du Christ; un Gouverneur de Rio-de-Janeiro; un Gouverneur de la province de Tras-los-Montes; un Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de l'Infant Dom FRANÇOIS, frère puîné du Roi JEAN V; un Gouverneur & Capitaine-Général des Indes Orientales; un Gouverneur de Fernambuc, & des Mines d'or, au Brésil.

4° Celle d'ALMÉIDA-LANCASTRE, qui a donné un Gouverneur de Ceuta, en Afrique.

5° Et Celle des Seigneurs d'Assumar, parmi lesquels on trouve un Chef du Sénat, ou Maison de la Ville de Lisbonne; des premiers Maîtres-d'Hôtel du Roi; un Gouverneur des Mines du Brésil; des Ambassadeurs; un Amiral des Armées Navales aux Indes Orientales.

D. FRANÇOIS d'ALMÉIDA, le premier Vice-Roi des Indes, étoit un des plus grands hommes que cette Maison ait fournis; il fut tué le 1^{er} Mars 1509, âgé de 60 ans. Voyez la Généalogie de cette Maison, dans Moréri.

ALMÉRAS. GUILLAUME d'ALMÉRAS, Viguier du Roi en la Ville de Bagnols, fut père d'ANTOINE d'ALMÉRAS, Conseiller du Roi, aussi Viguier de Bagnols, qui eut de FRANÇOISE d'ALMÉRAS, son épouse, ANTOINE d'ALMÉRAS, Seigneur de Mirevaux, institué héritier universel de GUILLAUME d'ALMÉRAS, son oncle, Seigneur de Mirevaux par testament du 11 Janvier 1676.

JEAN-GUILLAUME d'ALMÉRAS, fils d'ANTOINE, Seigneur de Mirvaux, de Goure & de Bofuge, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par Lettres du 29 Décembre 1718, épousa, le 31 Août précédent, *Catherine Chicoineau*, fille de noble *François Chicoineau*, Conseiller en ladite Cour des Comptes, Aides & Fi-

nances de Montpellier, & de *Catherine Fournier*.

Les armes : d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules; au chef d'or, chargé de trois palmes de sinople.

ALOIGNY-DE-ROCHEFORT. Le Chevalier l'Hermite Souliers, dans son *Histoire Généalogique de Touraine*, imprimée à Paris en 1669, fait mention de la Maison d'Aloigny, qu'il appelle *Alouigny*, & la divise en deux branches, l'une appelée *Aloigny-Rochefort*, & l'autre *Aloigny-de-la-Groye*.

Eglantine de la Trémoille porta le Château de *Rochefort* à PIERRE d'ALOIGNY, II^e du nom, son mari, & elle le donna, par son testament de 1380, à GUILLAUME d'ALOIGNY son fils, qui suit.

GUILLAUME d'ALOIGNY, II^e du nom, épousa *Jacquette Couraud*, il en eut :

1. EUSTACHE, mort sans enfans;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, III^e du nom, épousa, le 28 Décembre 1442, *Marguerite de la Touche*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et GUILLAUME, IV^e du nom, qui n'eut que des filles.

FRANÇOIS d'ALOIGNY DE ROCHEFORT, épousa, le 20 Octobre 1484, *Catherine Guérin*, il en eut :

RENÉ DE ROCHEFORT, marié le 6 Juillet 1533, à *Gabrielle de la Trémoille*: de ce mariage vint :

PIERRE d'ALOIGNY, III^e du nom, qui fut Enfeigne de cent hommes d'armes, & épousa, le 27 Janvier 1548, *Marguerite de Salignac*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et GUY, dont la postérité sera rapportée ci-après.

ANTOINE d'ALOIGNY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Lucrece de Périon*, & eut pour fils :

LOUIS d'ALOIGNY, Chevalier des Ordres, qui s'allia à *Marie Habert*; de ce mariage naquirent :

1. HENRI-LOUIS, qui suit;
2. PIERRE, mort dès l'enfance;
3. Et FRANÇOIS-ANNIBAL, mort sans hoirs.

HENRI-LOUIS d'ALOIGNY, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de son Ordre, & Maréchal de France, épousa *Madeleine de Laval*. Il en eut :

1. LOUIS-PIERRE-ARMAND D'ALOIGNY, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 21 Juillet 1701, le dernier de sa branche ;
2. MARIE-HENRIETTE D'ALOIGNY, Comtesse Douairière de Blanzac, morte le 18 Octobre 1736, dans sa soixante-treizième année: elle avoit épousé 1^o *Louis-Fauste de Brichanteau*, son cousin germain, dont elle a eu un fils; 2^o le 3 Mai 1691, *Charles de Roye-de-la-Rochefoucaud*, Comte de Blanzac, mort le 4 Septembre 1732, dont le Duc d'Estillac & deux filles mariées.

GUY D'ALOIGNY, fils de PIERRE III & de *Marguerite de Salignac*, Seigneur de Boismorand, Capitaine des Gardes de M. le Prince de Condé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa *Renée de la Pouge*, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CHARLES, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et GUY, Chevalier de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée.

RENÉ D'ALOIGNY, II^e du nom, eut pour fils :
HONORÉ D'ALOIGNY, Chevalier, Seigneur de Boismorand, qui n'a eu qu'une fille.

CHARLES D'ALOIGNY, Chevalier, Seigneur des Bordes; second fils de GUY & de *Renée de la Pouge*, fut Capitaine au Régiment d'Amboise, & se maria, le 26 Avril 1638, avec *Marie Ajaffon*. Il fut père de CHARLES D'ALOIGNY, seul garçon qui suit.

CHARLES D'ALOIGNY, II^e du nom, épousa, le 27 Juillet 1666, *Gabrielle Clabat*, dont :

CHARLES D'ALOIGNY, III^e du nom, marié le 7 Mai 1718, à *Jeanne-Baptiste Jouslard-d'Airon*, dont pour fils unique :

CHARLES-GUY D'ALOIGNY, qui a fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France, en 1735, pour être reçu Page de Sa Majesté. Il réside au Château de la Gosselinère, près Thouars. *Mémoire envoyé.*

Les armes: *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, posées deux & une.*

Voyez la Généalogie de cette Maison, dans Moréri.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA GROYE.

PIERRE D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, troisième fils de GUILLAUME D'ALOIGNY, I^{er} du nom, Seigneur de Rochefort, épousa en Décembre 1412, *Marguerite de Mondion*, dont :

Tome I.

GALEHAUT D'ALOIGNY, Chevalier, Seigneur de la Groye & d'Ingrande, Maître d'Hôtel du Roi LOUIS XI, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Vicomté de Châtellerault en 1482. Il avoit épousé, par contrat du 9 Décembre 1440, *Marie de la Touche-d'Aurigny*, & en eut :

JACQUES D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, marié, par contrat du 24 Octobre 1460, à *Anne*, fille de *Louis le Roux*, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, & de *Jeanne d'Aubigné*, dont entr'autres enfans :

RENÉ D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, qui épousa, par contrat du 6 Août 1504, *Anne de Crévant*. Il en eut :

LOUIS D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, d'Ingrande, &c., marié par contrat du 15 Novembre 1540, à *Jeanne de Savary*, de laquelle vint :

FRANÇOIS D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III. Il laissa de *Jacquette du Pleffis*, qu'il épousa par contrat du 6 Février 1570, entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

JACQUES D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, d'Ingrande, du Pont-de-Ruau, &c., se maria par contrat du 13 Janvier 1600, avec *Isabeau de Marconnay*, dont entr'autres enfans :

CHARLES-MARTIN D'ALOIGNY, Seigneur de la Groye, du Chefne, d'Ingrande, de Marigny, &c., marié par contrat du 14 Avril 1628, à *Françoise Daviau-de-Piolans*. Il en eut :

LOUIS D'ALOIGNY, Sénéchal de Châtellerault, en faveur duquel la Seigneurie de LA GROYE fut unie à celles de *Marigny*, du *Chefne*, d'*Ingrande* & d'*Oyré*, & érigée en *Marquisat*, avec établissement de 4 foires chaque année, par Lettres du mois de Janvier 1661. Le Marquis de LA GROYE avoit épousé, par contrat du 9 Août 1657, *Charlotte Chasteigner*, fille de *François*, Comte de Saint-George, & de *Gabrielle Renaud*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-GABRIEL D'ALOIGNY, dit *le Comte de la Groye*, Capitaine au Régiment de Saint-Aignan, qui n'étoit pas marié en 1684 ;
2. ROCH-FRANÇOIS, Ecclésiastique ;
3. N.... Chevalier de Malte ;
4. ALEXIS ;
5. CHARLES, dit *le Chevalier* D'ALOIGNY, Lieu-

tenant du Détachement de la Marine au Canada en 1684;

6. & 7. LOUISE-CHARLOTTE & SUSANNE.

FRANÇOIS D'ALOIGNY, second fils de FRANÇOIS D'ALOIGNY, & de *Jacquette du Plessis*, Seigneur de Beaulieu & de la Groye, épousa, par contrat du 22 Août 1605, *Charlotte de la Porte*, Dame du Puy-Saint-Astier & de la Rolfie, dont pour fils aîné:

CLAUDE D'ALOIGNY, Seigneur du Puy-Saint-Astier, &c., qui vivoit encore en 1669. Il avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1631, *Marie Arlot*, dont:

CHARLES D'ALOIGNY, Seigneur de la Rolfie, allié à *Marie*, fille de *Guillaume d'Alesme*, Conseiller, Doyen & Garde des Sceaux du Parlement de Guyenne, & de *Catherine d'Escars de Merville*. De ce mariage sortit:

CLAUDE D'ALOIGNY, Seigneur du Puy-Saint-Astier, marié, le 24 Octobre 1701, avec *Renée-Françoise d'Abzac de la Douze-de-Villars*.

THOMAS D'ALOIGNY, leur fils, Seigneur du Puy-Saint-Astier, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 21 Mars 1725, épousa 1^o *N... le Berthon*, fille d'*André-François le Berthon*, premier Président du Parlement de Guyenne, & de *N... de Barofet*, dont il lui resta deux filles; & 2^o le 24 Avril 1754, *Marie-Gabrielle d'Abzac de Pressac*, fille de *Jacques d'Abzac*, Marquis de Pressac, & de *Marie Vautier*.

Le Marquisat de LA GROYE avec ses dépendances, ayant été acquis par *Louis-Claude de la Roche*, Ecuier, il obtint la confirmation du titre de *Marquisat* à la terre de LA GROYE, & y fit encore réunir les Fiefs de *la Borde*, du *Pin*, d'*Argenson* & de *Ferrière*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1722, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 23 Août & 11 Septembre 1723, & au Bureau des Finances de Poitiers le 6 Septembre 1724, que le Roi lui accorda pour récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres. Voyez ROCHE (DE LA) & le *Didionnaire des Gaules*, tom. III, p. 679.

Les armes: *de gueules à 5 fleurs-de-lys d'argent, posées en sautoir*.

ALORGE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. Voyez ALLORGE.

ALOS: *d'argent, à deux fasces d'azur, surmontées en chef de trois annelets de sable*.

ALOST, de Gand: *de sable, au chef d'argent, à une épée en pal sur le tout*.

ALOU, Seigneur d'Hémecourt: *d'azur, au chevron d'or, chargé sur la pointe d'une quinte-feuille de gueules, & sur chaque côté d'un tressle de sinople, & accompagné de trois merlettes du second, deux en chef & une en pointe*.

ALOUÉ, famille noble du Diocèse de Luçon en Poitou, dont est FRANÇOIS-HECTOR D'ALOUÉ, Ecuier, Seigneur des Ajots, résidant au Château de Fougeroux, même Diocèse. Il a été reçu Page du Roi dans la Petite-Ecurie en Décembre 1708, & s'est marié, par contrat du 25 Juillet 1719, avec *Renée-Suzanne de Grellier*, fille de *François de Grellier*, Ecuier, Seigneur des Alpaix, & de *Suzanne Régnon*. Sa filiation a été prouvée par titres depuis ANDRÉ D'ALOUÉ, son septième ayeul, Seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478, dont le fils CLÉMENT D'ALOUÉ, Ecuier, Seigneur des Ajots, fut marié le 11 Octobre 1498 avec *Marie de Saint-Gélais*, fille de *Guyot de Saint-Gélais*, Ecuier, Seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette de Peyre*.

Les armes: *d'argent, à deux chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de sable*.

ALOY, en Vermandois: *d'argent, à la bande fuselée de sable*.

ALPEN (D'), en Allemagne: *de gueules, au lion d'argent*.

ALPHERAN. CLAUDE ALPHERAN, de la ville d'Aix, obtint des Lettres d'annoblissement dans le mois de Juin 1724; elles furent enregistrées le 21 Avril de l'année suivante, registre *Misericordia*, fol. 105.

Il s'étoit marié avec *Claire de Trouffier*, dont il a eu MELCHIOR-LOUIS-BONIFACE ALPHERAN-DE-BUSSAN, Conseiller au Parlement, qui a fait alliance avec *Anne-Henriette-Thérèse de Regina*, fille de Noble *Jean-François de Regina*, Greffier en chef au Parlement, & de *Marie-Thérèse de Gautier-du-Poët*, dont il a des enfans.

MELCHIOR, oncle de CLAUDE ALPHERAN, est mort Prieur de l'Eglise de Malte. Il a encore deux frères vivans, PAUL, Evêque de Malte,

& MELCHIOR, ancien Prieur de Saint-Jean d'Aix, & à présent Abbé Régulier de Septons.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent; aux 2 & 3 de gueules au Léopard d'or passant. Voy. Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, p. 35.*

ALPHONSE, en Languedoc: *d'or, à un carré d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, soutenue par deux ours de sable.*

ALPOZZO. La Maison d'ALPOZZO est une des plus anciennes & des plus illustres du Piémont. Elle remonte jusqu'au douzième siècle, & a fourni grand nombre d'hommes illustres dans l'Eglise, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoie, entre lesquels étoient CHARLES-ANTOINE, Archevêque de Pise, & AMÉDÉE, Marquis de Voghère, Major domo-Major du Duc de Savoie, qui avoit épousé N..... de Valpergue, dont la Maison est une des quatre premières du Piémont. Il y a plusieurs branches de la Maison d'ALPOZZO établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'est souvent alliée aux premières Maisons d'Italie, notamment à celles de Valpergue, de Conti, de Vassala, di Fauria, de Saluces, &c.

JACQUES D'ALPOZZO, un des descendants de cette Maison, Prince de la Cisterne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur de la Province de Bielle, & Grand-Ecuyer des derniers Ducs de Savoie, épousa Anne Litta-Visconti, Dame d'honneur de la Reine de Sardaigne, mère d'AMÉDÉE-ALPHONSE D'ALPOZZO, Prince de la Cisterne en Piémont, Marquis de Voghère, Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Colonel du Régiment de Saluces, Gouverneur d'Ypres, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Commandant en chef celle d'Italie, marié à Marie-Henriette le Hardy-de-la-Trouffe, fille de Philippe-Auguste le Hardy, Marquis de la Trouffe. De ce mariage naquit JACQUES-AUGUSTE-LAURENT-FERDINAND-PHILIPPE-MARIE D'ALPOZZO, Marquis de la Trouffe, marié le 15 Juin 1746 avec Marie-Anne-Augustine de la Vieuville, fille de René-Jean-Baptiste, Marquis de la Vieu-

ville, & d'Anne-Charlotte de Creil, dont est née MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE-RENÉE, baptisée le 13 Février 1749. Son père est mort à 53 ans le 9 Mars 1750, & sa mère s'est remariée en Mai 1751 à François-Bruno de la Barandière, Comte de la Chauflée, fils d'Antoine-Louis, Comte de la Gorge, & de Marie-Anne-Joséphine de la Chauflée-d'Eu.

Les armes d'ALPOZZO sont: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de sinople; aux 2 & 3 d'or, à l'aigle éployé & couronné de sable.*

ALRICS (DES), Seigneur de Rouffet: *tiercé en fasce; au 1 d'argent, au soleil de gueules; au 2, de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes pattées de même, deux en chef & une en pointe; & au 3 d'or, semé de fleurs-de-lys & de tours d'azur.*

ALRIES, en Dauphiné: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules.*

ALSACE, Province du Royaume de France, qui passa de la domination des Romains sous celle des Allemands, & qui fit ensuite partie du Royaume d'Austrasie. Après la mort de Louis IV, Roi d'Austrasie, arrivée en 954, l'Alsace passa sous la domination des Rois & Empereurs d'Allemagne, & fit partie de ce qu'on appelle l'Empire. Vers l'an 1180, les Empereurs détachèrent l'Alsace de la Souabe, & y établirent des Landgraves ou Comtes Provinciaux. L'Alsace est divisée en haute & basse. Par le Traité de Munster de 1648, l'Empereur, l'Empire & la Maison d'Autriche ont cédé à la France l'Alsace, dont Strasbourg est la Capitale, avec tous les droits de souveraineté, seigneurie, féodalité, & le Roi en jouit en véritable Monarque.

Les armes du Landgraviat de la haute Alsace sont: *d'azur, à la bande d'or, accostée de six couronnes de même; celles du Landgraviat de la basse Alsace sont: de gueules à une barre dentellée d'or.*

§ ALSACE. Il y a eu des Comtes de Flandres de ce nom, dont étoit PHILIPPE D'ALSACE,

Comte de Flandres, par succession de son père THIERRY. Il était Comte de Vermandois par sa femme, fille aînée de Raoul, 1^{er} du nom, descendant de HUGUES CAPET. *Isabelle de Hainaut* était sa nièce, étant fille de MARGUERITE D'ALSACE, sa sœur aînée, & de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dont les enfans héritèrent du Comte de Flandres, PHILIPPE D'ALSACE n'en ayant point eu de ses deux femmes.

ALSACE : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six couronnes de même, mises en orle.

ALSACE - HÉNIN - LIÉTARD. Cette Maison, divisée aujourd'hui en quatre branches, comme on le verra ci-après, descend, suivant un Mémoire domestique envoyé, de SIMON D'ALSACE, deuxième fils de THIERRY D'ALSACE. THIERRY étoit fils puîné de THÉODORIC, surnommé *le Vaillant*, Duc de Lorraine; étant devenu Comte de Flandres, par son mariage avec *Gertrude*, il céda le Comté de Bitch, qu'il eut pour son apanage, à SIMON, son frère aîné, qui succéda à THÉODORIC. On place la mort de THIERRY l'an 1168.

C'est le sentiment de la plupart des Généalogistes, de Pontus Huterus, Liv. 6. de Pierre-le-Boucq, dans l'*Histoire de la Vicomté de Seboureg*; de Carpentier, dans celle du *Cambrésis*, &c., cités par Charles d'Hozier, dans les preuves de JACQUES-ANTOINE HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal & de Bincourt, en Champagne, pour être reçu Page du Roi, l'an 1683. Ce sentiment est appuyé sur une tradition constamment suivie, sur plusieurs titres & monumens authentiques, tels que des inscriptions sur des tombes & mausolées en plusieurs Terres & Seigneuries qui ont été possédées en Flandres par les ancêtres de cette ancienne Maison, ou Abayes dont ils ont été les Fondateurs.

Enfin, ce qui rend ces témoignages incontestables, est un diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en date du 26 Avril 1740, par lequel il accorde au *Haut & bien né Seigneur Comte d'ALSACE*, avec la *Clef d'Or*, le rang de Chambellan Impérial, en considération de sa fort ancienne & bien méritée famille, & de son extraction des anciens Comtes d'ALSACE. Ces Patentés, munies du sceau Impérial, & signées au bas, le *Comte de Cobenzl*, Conseiller d'Etat, Chevalier de la Toi-

son d'Or, & Grand-Chambellan, sont adressées à FRANÇOIS, Comte d'ALSACE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, de Wavrans, &c., chef de la branche aînée établie en Brabant, mêmes Patentés de Chambellan, avec la Clef d'Or, revêtues de la même forme, adressées, en 1758, au Comte JEAN D'ALSACE, fils aîné de FRANÇOIS, premier Major de Los-Rios, Régiment Wallon, aujourd'hui Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur, où il est également qualifié, ainsi que dans plusieurs autres.

I. SIMON D'ALSACE, second fils de THIERRY D'ALSACE, & de *Gertrude de Flandres*, épousa, peu après la mort de son père, c'est-à-dire, vers l'an 1170, MARGUERITE, Dame & Comtesse de HÉNIN-LIÉTARD, dont il eut BAUDOUIN, qui suit.

II. BAUDOUIN D'ALSACE, 1^{er} du nom, se maria à *Isabeau de Hainaut*, fille de *Philippe de Hainaut* (plusieurs sont d'opinion que MARGUERITE DE HÉNIN-LIÉTARD, ci-dessus nommée, sortoit de la même Maison). Quoiqu'il en soit, *Isabeau* porta pour dot à BAUDOUIN D'ALSACE la Vicomté de Sébourg, & les Terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN, surnommé *le Courageux*, Comte de Hainaut les avoit cédées à HENRI son frère, lequel, de son mariage avec *Jeanne de Cisoins*, avoit eu PHILIPPE, père, avec *Marie de Ville*, de deux fils & quatre filles: les deux fils étant morts en bas âge, les filles divisèrent la succession, & *Isabeau*, comme l'aînée, réunit dans son partage la Vicomté de Sébourg & les Terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN D'ALSACE quitta le nom d'*Alsace* pour prendre celui de sa mère, qui étoit HÉNIN-LIÉTARD, & que sa postérité a continué de porter, quoique la Terre de *Hénin-Liétard*, située entre Douai & Lens, ne soit plus dans cette Maison depuis le XIII^e siècle, & qu'elle soit possédée aujourd'hui par celle de *Duras*. Cependant il paroît que les différentes branches dont cette Maison est composée ont repris, depuis un siècle ou environ, leur nom primitif, qui est incontestablement celui d'*Alsace*.

Revenons à BAUDOUIN; il eut d'*Isabeau de Hainaut*, sa femme, BAUDOUIN, Comte de *Hénin-Liétard*, qui suit. Il est ainsi qualifié sur une ancienne tombe, dans l'Eglise de Sébourg, avec ses armes qui sont: *de gueules, à la bande d'or*.

III. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, II^e du

nom, Vicomte de Sébourg, Seigneur d'Angres & de Fayt, fit alliance avec *Méhaut*, Dame de *Bouffu* & de Fontaine, que lui céda *Nicolas*, son frère, Evêque de Cambray. Ce BAUDOUIN, vers l'an 1220, vendit son Comté de *Hénin-Liétard* pour faire le voyage de la Terre-Sainte. De ce mariage fortit BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, qui fuit.

IV. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, III^e du nom, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Bouffu, s'allia à *Méhaut de Bouffes*, fille de *Watier*, Sire de Bouffes, Pair du Cambrésis, de laquelle il eut :

1. BAUDOUIN, mort sans avoir été marié ;
2. Autre BAUDOUIN, qui fuit ;
3. Et ELISABETH, Abbesse de Maubeuge, l'an 1291.

V. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD IV, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Bouffu, &c., épousa *Béatrix de Luxembourg*, Dame de la Marche, fille de *Henri de Luxembourg* ; il vivoit l'an 1295. Il eut de son mariage BAUDOUIN & JEAN, deux frères jumeaux, qui eurent pour leur partage les Terres de Sébourg, Fontaine & la Marche, & JEAN, Pair de Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Bouffu, dont la postérité sera rapportée ci-après. Celle des deux jumeaux prit alliance avec les Maisons d'*Aspremont*, de *Melum*, de *Berlaimont*, d'*Ailly*, de *Gavre*, de *Croy*, de *Lannoy*, de *Hamal*, &c. La Terre de Fontaine passa dans la Maison de *Croy*, par le mariage de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy avec ANNE DE HÉNIN-LIÉTARD, héritière de BAUDOUIN & de *Josfine de Gavre*, ses père & mère ; & JACQUELINE DE HÉNIN-LIÉTARD, sœur de BAUDOUIN, porta la Seigneurie de la Marche à *Jean de Hamal* son mari. Quant à la Vicomté de Sébourg, elle fut achetée par *Jean de Lannoy*, Chevalier de la Toison d'Or.

Cette branche ainée, fortie des deux frères jumeaux, ne nous fournissant plus aucuns descendants, du moins dont on ait pu avoir connoissance, nous passerons à JEAN, troisième fils de BAUDOUIN & de *Béatrix de Luxembourg*.

VI. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, 1^{er} du nom, fils de BAUDOUIN IV & de *Béatrix de Luxembourg*, se maria à *Marie*, Dame de *Blaugies*, dont il eut plusieurs enfans :

1. BAUDOUIN, dit *le Borgne*, Seigneur de Bouffu, &c., tué à la bataille de Courtray, l'an

1302, ayant laissé d'*Alexandrine de Rœux*, sa femme : deux enfans, BAUDOUIN & JEAN, morts sans lignée ;

2. JEAN, qui ne fut point marié ;
3. NICOLAS, Chanoine de Cambray ;
4. WATIER, qui fuit ;
5. Et MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Hamaide*.

VII. WATIER DE HÉNIN-LIÉTARD, fils de JEAN & de *Marie de Blaugies*, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, s'allia à *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, laquelle, après la mort de son mari, arrivée vers l'an 1319, se retira près *Jeanne de Valois*, Comtesse de Hainaut, sa cousine. WATIER eut de ce mariage :

1. BAUDOUIN, qui fuit ;
2. 3. & 4. RICHARD, JEAN & WATIER ; tous les trois morts sans avoir été mariés ;
5. Et JEAN, qui ayant été déclaré héritier de la Seigneurie de Bouffu par JEAN, son cousin, fils de BAUDOUIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Rœux*, dont il est parlé ci-dessus, est le chef de la branche des Comtes de Bouffu, aujourd'hui Princes de Chimay, & Grands d'Espagne de la première Classe, rapportée ci-après.

VIII. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, V^e du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, se maria à *Marguerite de Montigny*, en Ostrevant, dont vinrent entr'autres, BAUDOUIN, tige de la branche des Comtes d'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, Wavrans, &c., en Brabant, dont on va parler, & JEAN, chef de celle des Comtes de HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneurs de Blincourt, en Champagne, de laquelle branche fortent les Seigneurs de Semides, de Morgny & du Cury, en Thiérache, aussi rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs DE DION-LE-VAL, & DE WAVRANS, &c., en Brabant.

IX. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VI^e du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers, fils aîné de BAUDOUIN V, & de *Marguerite de Montigny*, épousa *Elisabeth*, fille du Seigneur de Beauvoir, en Cambrésis, de laquelle il eut :

1. WATIER, Chanoine de Cambray ;
2. Et BAUDOUIN, qui fuit.

X. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VII^e du nom, pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvil-

iers, fut marié à *Marie de Rofois*, fille de JEAN, Seigneur de *Rofois*, dont il eut BAUDOUIN, qui fuit.

XI. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VIII^e du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers, fit alliance avec *Ifabeau de Croix*, fille de JEAN, Seigneur de Croix, & de *Catherine de la Tannerie*, dont il eut entr'autres, JEAN, qui fuit.

XII. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, II^e du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers, de la Courtre, épousa *Jacqueline d'Efrées*, dont vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. Et MARIE, femme de *Jean de Gonnellieu*.

XIII. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, I^{er} du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers, &c., se maria avec *Antoinette de Méricourt*, qui le rendit père, entr'autres enfans, de JEAN, qui fuit.

XIV. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, III^e du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers, épousa en premières noces, *Anne de Prévost*, dite de la *Basserode*. Il acheta la Baronie de Fosseux, de la Maison de Montmorency, par droit lignager; & il épousa, en secondes noces, *Marie de Lannoy*, dont il eut deux fils & cinq filles, sçavoir :

1. PHILIPPE, tué à la déroutte de l'Ecluse en 1573;
2. LOUIS, qui fuit;
3. ELÉONORE, mariée 1^o à *Guillaume*, Seigneur de Noireul; & en secondes noces, à *Jean des Wasiers*, fils de *Louis*, Seigneur de Goufancourt, de Rebreviette, & de *Michelle de Gonnellieu*;
4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Haynin*, Ecuier, Seigneur de la Vallée;
5. ANNE, Chanoinesse à Maubeuge;
6. JEANNE, femme de *François de Quincy*, Seigneur de Lieberfart;
7. Et ANTOINETTE, Chanoinesse à Denain.

XV. LOUIS DE HÉNIN-LIÉTARD, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Bigny, Baron de Fosseux, épousa *Françoise-Louise de la Fosse*, Dame d'Ayette-de-Courcelles, fille de *François*, Seigneur d'Ayette, & de *Jacqueline de Hem*, de laquelle il eut :

1. Le Baron de Cuvillers, mort sans lignée, six semaines après son mariage avec *Nicole de Hamal*;
2. JEAN, qui fuit;
3. CHARLES, Seigneur de Courcelles, marié à *N. de Glimes*;

4. Et ANNE, mariée à *Jean d'Assignies*, Seigneur de la Tourelle.

XVI. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, IV^e du nom, Baron de Fosseux, de Cuvillers, de Bigny, fils de LOUIS & de *Françoise-Louise de la Fosse*, fit alliance avec *Jossine*, Dame de *Dion*, qui lui donna pour fils, MAXIMILIEN, qui fuit.

XVII. MAXIMILIEN D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Baron de Fosseux, de Cuvillers, fut le premier de cette branche qui reprit le nom d'*Alsace*; il épousa *Françoise de Wignacourt*, dont il eut plusieurs enfans :

1. ALEXANDRE, qui vendit en 1700 la Baronie de Fosseux en Artois, & qui eut deux filles, l'une & l'autre mariées. La cadette porta la Terre de Cuvillers au sieur de la *Bastide* son mari, ainsi que la Terre de Bigny en 1717. L'aînée, ELISABETH, Chanoinesse à Nivelles, épousa Messire *Charles de Cotterel*.
2. PHILIPPE-ALBERT, marié à *Madeleine Villain-de-Gand* Chanoinesse à Nivelles;
3. Et THÉODORE, qui fuit.

XVIII. THÉODORE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alsace*, & Baron de Fosseux, épousa Dame *Marie de Corniellio*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Comte d'Alsace-Hénnin-Liétard, qui fuit;
2. Et THÉRÈSE, morte Prévôte des Dames Chanoinesse de Berlemont.

XIX. FRANÇOIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alsace* & Baron de Fosseux, Seigneur de Dion-le-Val & Wavrans, Chambellan de S. M. I. par un Diplôme de CHARLES VI, du 26 Avril 1740, où il est qualifié *haut & bien né Seigneur, Comte d'Alsace*, en considération de son extraction des anciens Comtes d'Alsace, mort en 1776, a épousé, le 25 Août 1731, Dame *Marie-Catherine de Partz*, des Marquis de Pressly en Artois, morte le 26 Août 1741. Elle étoit sœur de l'Evêque de Boulogne, & fille de *François-Joseph de Partz*, Marquis de Pressly, & de *Jeanne-Isabelle de Beaufort-de-Lassus*, dont il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;
2. THIERRY;
3. MARIE-FRANÇOISE, ci-devant Dame-d'honneur de S. M. I. mariée à *Jérôme*, Comte de *Rannuzzy*, Chambellan de S. M. I. & Sénateur de Bologne en Italie;
4. ALIX, reçue Dame-d'honneur de S. M. I.;
5. Et DOROTHÉE, Chanoinesse régulière de la noble Abbaye d'Avennes.

XX. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE DE HÉNIN-LIÉTARD, né le 29 Mai 1733, Marquis d'ALSACE, par la mort de son père arrivée en 1776, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à son service. « Il a acquis en 1770, de la Princesse de Beauvremont, le Comté de Bourlimont en Champagne, possédé depuis plusieurs siècles par la Maison d'Anglure. Il a épousé le 19 Mars 1768, *Albertine-Françoise de Wandewerve*, fille du Comte de *Vorffelaer*, Membre des Etats Nobles de Brabant, de l'illustre Maison de Wandewerve, qui tire son origine des Comtes de Pierrepont & de la Marche, ainsi que des Vicomtes d'Anvers, & reçu dans plusieurs Chapitres nobles des Pays-Bas & d'Allemagne; nommément dans ceux de Nivelles, Mons, Ardennes, & de Maubeuge; de Mansterbilfen, de Suftern, & de la Métropole de Cologne, dans l'Ordre Teutonique; celui de la Croix étoilée & de Malte, aux Etats nobles de Hollande & du Duché de Brabant, dans lequel dernier ont féance encore actuellement Charles, Philippe, Henri, Jean-Baptiste, Comte Wandewerve, Comte de Vorffelaer, & deux de ses fils y ayant été reçus Membres, le 7 Mars 1769. Ladite *Albertine-Françoise de Wandewerve* a été reçue le 3 Mai 1773, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de Sa Majesté la défunte Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; de son mariage font issus:

1. THÉODORIC-FRANÇOIS, Comte d'ALSACE, né le 2 Avril 1769, Officier au Régiment d'Alsace, Infanterie allemande, en 1782;
2. PIERRE-SIMON, Chevalier, né le 24 Janvier 1773, reçu Chevalier de Malte le 30 Mai 1782, Officier aussi au Régiment d'Alsace;
3. Et JOSEPH-ANTOINE-BAUDOIN, Comte d'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, né le 5 Avril 1781. »

BRANCHE

des Marquis de SAINT-FAL, Seigneurs de BLINCOURT, &c., en Champagne.

IX. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, dit de *Cuillers*, frère puîné de BAUDOIN VI, tige de la branche établie en Brabant, qu'on vient de rapporter, fut Seigneur d'Eppes. Il épousa *Anne de Beaumont*, Châtelaine de Beaumont en Hainaut & Dame de Juvigny. Il est rappelé dans son contrat de mariage, en date de l'an 1450, fils de BAUDOIN DE HÉNIN-LIÉTARD, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuil-

lers & de Quincy, & de *Marguerite de Montigny*, & petit-fils de *Watier* & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*. Il rendit foi & hommage le 28 Décembre 1453, à *Jean de Croy*, Seigneur de Montchavalon, pour la Terre de Juvigny, qu'il avoit eue de sa femme. De son mariage avec *Anne de Beaumont*, vinrent :

1. BAUDOIN, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée à *Gérard de Blois*, Seigneur de Bellecourt.

X. BAUDOIN DE HÉNIN-LIÉTARD, IX^e du nom, dit de *Cuillers*, le premier qui s'établit en Champagne, Seigneur d'Eppes en 1467, vendit la Terre de Beaumont & plusieurs autres en Hainaut, & fut marié à *Jeanne d'Orgeaut*, laquelle épousa en secondes noces *Guillaume de Dinteville*, Seigneur de Roche & Spoy. BAUDOIN eut de ce mariage, entr'autres :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN, père de *Jacqueline*, mariée à *Mesfite Claude de Marle*;
3. Et JEAN, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Commandeur de Soissons.

XI. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, II^e du nom, dit de *Cuillers*, Seigneur d'Eppes, de Semides & de Roche, en l'an 1502, fit alliance avec *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume de Dinteville* & de *Jacqueline d'Inchy*, duquel mariage fortirent :

1. JACQUES, Seigneur de Roche, Commandant 500 hommes légionnaires de Champagne, lequel eut de *Jeanne d'Aspremont* sa femme, *Guislain* & *Antoine*, morts sans postérité;
2. Et *Philibert*, qui suit.

XII. PHILIBERT DE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur d'Eppes, de Roche & de Semides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de 500 hommes légionnaires de Champagne, en 1550, épousa *Marguerite de Luxembourg*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes, qui ne laissa point de postérité;
2. ANTOINE, qui suit;
3. Et JACQUES, Seigneur de Semides, qui a formé la branche établie en Thiérache. dont la postérité subsiste aujourd'hui en N. de HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Morgny, lequel a pour frère FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-DE-HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Cury, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, reçu dans l'Ordre de Malte; & *Philippe-Louis d'Alsace-Hénin-Liétard*, Chevalier Profès dans ledit Ordre.

XIII. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, III^e du nom, Seigneur de Roche, de Blincourt, d'Espagne, Baron de Dienville, &c., épousa *Louise de Sémur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Cercy*, l'an 1589. Il eut de ce mariage :

1. CHARLES, Seigneur de Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, dont la postérité s'est éteinte en JEAN-FRANÇOIS - GABRIEL D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, mort Archevêque d'Embrun, le 26 Avril 1724;
2. Et ANTOINE, qui fuit.

XIV. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, IV^e du nom, Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Espagne, & Baron de Dienville, l'an 1633, épousa *Anne le Clerc*, veuve de *Geoffroy de Fontaine*, & fille de *Robert le Clerc*, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne Hennequin*; de ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, tué aux lignes d'Arras ;
2. Et ANTOINE, qui fuit.

XV. ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, V^e du nom, reprit le nom d'Alsace en 1660. Il fut Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal. Il épousa *Guyonne de Gaune*, fille de *Barthélemy de Gaune*, Baron de Conigi, & sœur de *Jean de Gaune*, Seigneur de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée, dont il a eu :

1. JACQUES-ANTOINE, qui fuit;
2. JEANNE-BAPTISTE, mariée au Marquis de *Sorans* en Franche-Comté;
3. Et ANNE, mariée au Marquis de *Beaurepaire* en Bresse.

XVI. JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal, Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, s'allia, l'an 1697, avec *Anne-Nicole de Belloy*, fille de *N... de Belloy*, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz, dont :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
2. PIERRE, reçu dans l'Ordre de Malte, mentionné ci-après;
3. Un autre PIERRE, Chanoine de Baume-les-Messieurs ;
4. ANTOINE-DENIS, reçu dans l'Ordre de Malte, aussi rapporté ci-après ;

5. CHARLOTTE, Chanoinesse de Château-Châlons ;

6. Et DOMINIQUE, Chanoinesse de Lons-le-Saulnier.

XVII. JEAN-LOUIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneur de Blincourt, de Laigny, de la Rochette, épousa, en 1725, *Marie-Elisabeth d'Anglebermer-de-Lagny*, duquel mariage il a eu :

1. ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, mort en 1742, âgé de 13 ans, au Collège Louis-le-Grand à Paris ;
2. LOUISE-CHARLOTTE, morte jeune ;
3. Et MARIE-ELISABETH-JACQUELINE, devenue héritière des Terres & Seigneuries de Saint-Fal, de Blincourt, de Laigny, &c., qu'elle a portées à son mari, *Félix-Tancrède*, Marquis de *Muy*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des armées du Roi, frère du Comte de *Muy*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées & Commandant en Flandres. La Marquise de *Muy* est morte le 27 Mai 1764, & n'a laissé qu'une fille.

Il ne reste plus en 1770, de cette branche établie en Champagne, que :

PIERRE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robicourt, ci-devant Chargé des affaires du Roi à Malte, Ambassadeur extraordinaire de son Ordre en Cour de Rome, Capitaine-Général des escadres de la Religion; & ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix du même Ordre, Commandeur d'Abbeville: l'un & l'autre fils de JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, & d'*Anne-Nicole de Belloy*.

BRANCHE

des Princes de Chimay, & du Saint-Empire, Comtes de Bouffu, Grands d'Espagne de la première classe.

VIII. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, frère de BAUDOIN, marié à *Marguerite de Montigny*, & fils de WATIER, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, fut déclaré héritier de la Terre de Bouffu, par JEAN, son cousin, fils de BAUDOIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Ræux*, tué à la bataille de Courtray, l'an 1302, ainsi qu'il a été rapporté ci-dessus. JEAN mourut en 1379, & laissa de *Jeanne de Rochefort*, en Ardennes :

1. WATIER, qui continua la postérité ;
2. & 3. THIERRY & JEANNE, morts sans lignée ;
4. ISABEAU, mariée au Seigneur de *Clervaux* dans le pays de Luxembourg ;
5. Et GILLES, Seigneur de *Blaugies*, mort l'an 1400.

IX. WATIER DE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bouffu, &c., épousa *Sibylle de Berghes-Saint-Winock*, fille du Vicomte de *Berghes*, Seigneur de *Coupelle*, &c., de laquelle il eut :

1. JEAN, Seigneur de Bouffu, mentionné ci-après ;
2. 3. & 4. JACQUES, WATIER & GÉRARD, morts jeunes ;
5. THIERRY, décédé à Venise l'an 1430, où il fut qualifié *Seigneur vaillant & illustre de noblesse* ;
6. ANNE, qui épousa en premières noces *Guillaume d'Egmond*, Sieur de *Discelstein* ; & en secondes noces, *Jacques de Borfèle*, Sieur de *Brigdam*, de *Saint-Laurent*, Avoué de *Mons* ;
7. Et ISABEAU, mariée à *Siger de Gavre*, dit *d'Hérimes*.

X. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bouffu, &c., épousa *Catherine de Béthune*, fille aînée de *Jean*, II^e du nom, Seigneur de *Mareuil*, & *d'Isabeau d'Estouteville*, Dame d'*Autrèches*, &c. Il mourut l'an 1452, & sa femme l'an 1458. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. WATIER, Seigneur de *Bailly*, &c. ;
3. ISABEAU, qui épousa *Adrien de Blois*, Seigneur de *Treslon*, &c. ;
4. Et ANNE, mariée à *Sohier d'Hérimes*, Seigneur de *Bangnies*.

XI. PIERRE DE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bouffu, de *Gamerages*, &c., Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or l'an 1481, épousa *Isabeau de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Bugnicourt*, &c. Il mourut l'an 1490, & laissa :

1. JACQUES, Seigneur de *Chavency*, tué à la bataille de *Nancy*, sans enfans de sa femme *Louise d'Inchy* ;
2. GÉRARD, mort aussi sans enfans de *N.... de Luxembourg* ;
3. PHILIPPE, qui suit ;
4. GUILLEMETTE, femme de *Philippe de Barbançon* ;
5. ISABEAU, mariée à *Guillaume de Goux* ;
6. GABRIELLE, alliée à *Jean de Barbançon* ;
7. Et FRANÇOISE, morte en bas âge.

XII. PHILIPPE DE HÉNIN-LIÉTARD, Sei-

gneur de Bouffu, *Gamerages*, &c., épousa *Catherine de Ligne-de-Barbançon*. Il mourut au siège de *Venloo* l'an 1511. De ce mariage vinrent :

- JEAN, qui suit ;
Et trois filles, dont l'une, nommée *YOLANDE*, épousa *François de Mérode*, Seigneur de *Moriaumez*, &c.

XIII. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, Comte de Bouffu, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand-Ecuyer de l'Empereur *CHARLES V*, Colonel de sa Cavalerie légère, bâtit le Château de Bouffu en *Hainaut*, & se qualifioit *Seigneur de Gamerages* & de plusieurs autres Terres, *Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainaut* : il épousa *Anne de Bourgogne*, veuve de *Jacques*, Comte de *Hornes*, Chevalier de la Toison d'Or, & fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Marquis de *Laverre*, de *Beuvry*, de *Flesingue*, &c., & d'*Anne de Berg*, fille de *Jean*, Seigneur de *Berg-op-Zoom*. De ce mariage vinrent :

1. *CHARLES DE HÉNIN-LIÉTARD*, Comte de Bouffu, décédé sans enfans de *Charlotte de Werchin* ;
2. *MAXIMILIEN*, qui ayant recueilli le Comté de Bouffu par la mort de son frère aîné, en épousa la veuve, dont vint *PIERRE*, Comte de Bouffu, mort sans enfans de *Marguerite de Croy*, son épouse, fille de *Philippe*, Duc d'*Archeot* ;
3. *ANTOINE*, Prévôt d'*Uirecht* ;
4. 5. & 6. *PHILIPPE*, *JACQUES* & *ANTOINE*, morts en bas âge ;
7. *JACQUES*, qui suit ;
8. Et *ELÉONORE*, mariée au Baron de *Roisin*.

XIV. JACQUES DE HÉNIN-LIÉTARD, Baron de *Hansly*, Marquis de la *Verre* & de *Flesingue*, Seigneur de *Lièdekerque*, &c. Gouverneur des Villes d'*Alost* & de *Gand*, Grand-Bailli des Eaux & Forêts de *Hainaut*, épousa en premières noces *Marie de Hannart*, fille héritière de *Charles d'Ideghem*, Baron de *Lièdekerque*, Vicomte de *Bruxelles*, &c. Il se maria en secondes noces à *Jacqueline Cotterel*, fille du Seigneur du Bois-*Lessines*. Il laissa de son premier mariage :

1. *MAXIMILIEN*, qui suit ;
2. *MARIE*, qui épousa *Othon-Henri*, Duc de *Brunswick* & de *Lunebourg* ;
3. *ANNE*, mariée à *Louis de Vêlasco*, Comte de *Salazart*, Grand-Maître de l'Artillerie de *Flandres*, dont sortit le Comte de *Salazart*, Gouverneur de *Cambray*, issu des Connétables de *Castille* ;

4. JACQUELINE, alliée à *Maximilien*, Comte d'*Iterstein* ;
5. HÉLÈNE, mariée à *Inigo Borias*, fils du Duc de *Candie*, Gouverneur d'Anvers ;
6. ELÉONORE, alliée à *Daniel de Hertaing*, Seigneur de Marquette, Lieutenant-Général de la Cavalerie, & Gouverneur d'Of-tende pour le service des Provinces-Unies ;
7. Et BONNE, Abbesse de la Thure, en Hainaut.

XV. MAXIMILIEN DE HÉNIN-LIÉTARD, devenu Comte de Bouffu après la mort de PIERRE, son cousin, qui n'avoit point laissé d'enfans de la sùdite *Marguerite de Croÿ*, Baron de Liédekerque, &c., Chevalier de la Toison-d'Or, prit alliance avec *Alexandrine de Gavre*, fille de *Jean*, Comte de Fresin, Baron d'Inchy, & de *Françoise de Reuty*, dont il eut une nombreuse postérité, entr'autres :

1. EUGÈNE DE HÉNIN-LIÉTARD, Comte de Bouffu, marié en 1641 avec *Anne-Caroline d'Arenberg*, fille du Prince de Chimay.
2. ALBERT-MAXIMILIEN, qui épousa *Honorine de Berghes*, fille du Comte de Grimbergen. Il mourut au siège d'Arras l'an 1640, sans lignée, & sa femme se remaria au Duc de *Guise*.
3. CHARLES-FLORENT, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
4. ANNE, femme de *Hugues-Albert Onzuil*, Comte de Tirconel en Irlande, issu des anciens Comtes d'Armach ;
5. Et PHILIPPE-ANTOINE, qui suit.

XVI. PHILIPPE-ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 25 Mars 1688, avoit épousé Dame *Anne-Louise de Verreyken*, dont il eut :

1. CHARLES-LOUIS-ANTOINE, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne de la première Classe, Lieutenant-Général au service d'Espagne, puis de France ; qui épousa en premières nocés, le 6 Avril 1699, *Diane-Gabrielle-Victoire Mancini-Mazarini*, morte sans enfans le 12 Septembre 1716 ; & qui se maria en secondes nocés, le 2 Mai 1722, avec *Charlotte de Rouvroÿ*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoise de Durfort-de-Lorges*. Il mourut à Bruxelles sans enfans, le 2 Février 1740 ;
2. THOMAS-WALRAD DE HÉNIN-LIÉTARD, lequel reprit le nom d'ALSACE, Primat des Pays-Bas, mort Cardinal & Archevêque de Malines, le 6 janvier 1759 ;

3. Et ALEXANDRE-GABRIEL-JOSEPH D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, qui suit.

XVII. ALEXANDRE-GABRIEL-JOSEPH D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de la Verre, Prince de Chimay après la mort de son frère, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne de la première Classe, Gouverneur d'Oudenarde, épousa *Gabrielle-Françoise de Beauvau-Craon*, fille de *René-Marc de Beauvau*, Prince de Craon, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, mort en 1754, & de *Marguerite de Ligniville*, née Comtesse de Ligniville, duquel mariage sont sortis :

1. THOMAS-ALEXANDRE-MARC, qui suit ;
2. PHILIPPE-GABRIEL-ALEXANDRE-JOSEPH, rapporté après son frère aîné ;
3. CHARLES-ALEXANDRE-MARC-MARCELLIN, aussi rapporté après ses deux frères ;
4. ANNE-GABRIELLE, mariée le 26 Octobre 1750 à *Vidor-Maurice de Riquet*, Marquis de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi.
5. GABRIELLE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée le 18 Novembre 1755, à Jacques-François, au Vicomte de Cambis ;
6. & 7. LOUISE-FRANÇOISE & ELISABETH-CHARLOTTE.

XVIII. THOMAS-ALEXANDRE-MARC D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay, Grand d'Espagne de la première Classe, Colonel dans les Grenadiers de France, Commandant des Gardes de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, marié le 25 Avril 1754 à *Madeleine-Charlotte le Pelletier de Saint-Fargeau*, nommée l'une des Dames de Mesdames de France. Il fut tué à la bataille de Minden le 1^{er} Août 1759, n'ayant laissé qu'un fils mort au berceau, en 1761.

XVIII. PHILIPPE-GABRIEL-ALEXANDRE-JOSEPH D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, né le 12 Septembre 1736, Prince de Chimay depuis la mort de son frère aîné, Grand d'Espagne de la première Classe, a épousé, le 25 Septembre 1762, *Laure de Fitz-James*, fille de *Charles*, Duc de ce nom, Pair de France, & Gouverneur du Limousin.

XVIII. CHARLES-ALEXANDRE-MARC-MARCELLIN D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, né le 17 Juin 1744, nommé ci-devant le *Marquis de la Verre*, aujourd'hui le *Prince de Hénin*, a épousé en 1766 *Etiennette de Montconseil*, fille du Marquis de *Montconseil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Cette Maison, depuis un tems immémorial, porte pour armes: *de gueules, à la bande d'or.*

On pourroit observer que ce ne font pas les véritables armes de l'ancienne Maison d'ALSACE; mais ce changement dans les armes n'aura rien de surprenant pour quiconque fera versé dans les anciennes généalogies: on en trouve la preuve dans les augustes Maisons de Lorraine & d'Habsbourg, &c.

ALT, ancienne & illustre famille de la ville de Fribourg, en Suisse. On en trouve un extrait généalogique dans le *Didionnaire historique de la Suisse*, par M. Leu, Bourguemestre de la ville & République de Zurich, tom. I, p. 142 & 143, Zurich 1747, in-4°, en Allemand. Elle est au nombre des 15 familles nobles de la ville de Fribourg, qui font un Corps distinct des autres familles de l'Etat, & qui, à cause de leur caractère de Nobles, ne peuvent posséder les Charges de *Banneret* & *Secret* de la République. On donne, par distinction, à ces familles le titre allemand de *Juncker*, en françois *Nobles*. Le mot *Juncker* signifie proprement en allemand *jeune Seigneur*, *Jun-Herr*: on le donnoit anciennement aux fils des Nobles, avant d'être armés Chevaliers; c'est l'équivalent de *Danzel*, *Damoiseau*.

Dans les anciens titres, les auteurs de cette famille sont nommés ALT-VON-ALT, & en françois *Veillard*, ou *Vieillard*: mot qui signifie en allemand ALT. On trouve ULRIC VON-ALT, ou d'ALT, Conseiller de Fribourg en 1300, dans le tems que la Maison d'Autriche possédoit encore cette ville.

Son fils HENRI fut père d'ÉTIENNE D'ALT, & ayeul de PIERRE D'ALT, qui servit en 1468, au siège de Waldshut, comme on le voit par un rôle de signal, dressé cette année par Pierre Faucon, des troupes qui furent envoyées par la ville de Fribourg en Alsace au siège de Waldshut.

JEAN & PIERRE VEILLARD étoient Conseillers d'État du Canton de Fribourg; le premier en 1504, & le second en 1505.

SÉBASTIEN VEILLARD, ou ALT, remplissoit la même place en 1544. Il étoit en 1548 Bailli ou Gouverneur de Wallembuch, & en 1564 Bourguemestre de la ville de Fribourg.

PIERRE VEILLARD, ou d'ALT, qui avoit été Bailli de Farvaguilsen, en 1509, fut l'un des

Commandans du contingent des troupes que les Fribourgeois envoyoiént, en 1512, en Italie contre l'armée de France. Il prit Castion, près de Côme, & démolit les châteaux de Lugano & de Locarno.

Son fils NICOLAS D'ALT porta le drapeau général du Canton de Fribourg en 1531, dans la guerre de Mulf. PIERRE D'ALT étoit Bailli de Bull en 1628.

La noble famille d'ALT a contracté des alliances avec la Maison de *Sales*, dont étoit *Saint François*, Evêque de Genève, & avec celles d'*Affry*, de *Diesbach*, de *Maillard*, de *Tœringin*, de *Ligern*, de *Manneberg*, de *Meiff*, de *Ruff* de Lucerne.

PROTAIS D'ALT, Chevalier, fut Chancelier de la République de Fribourg, depuis 1648 jusqu'en 1680. Il fut envoyé, en 1663, avec le Capitaine François-Pierre d'Affry, par le Canton de Fribourg, pour traiter avec le Roi LOUIS XIV de quelques affaires relatives à ce Canton. Il laissa cinq fils:

1. JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT, Seigneur Prévondavaux, en allemand *Tieffenthal*. Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, fut Conseiller d'Etat de Fribourg, Trésorier de cette République en 1705. Il mourut Bailli de Lugano, le 14 Novembre 1716. Il avoit servi en France, Capitaine dans le Régiment de Pfiser, aujourd'hui Castella, & il avoit reçu trois blessures, en 1674, à la bataille de Sénes; il fut depuis Colonel au service du Duc de Savoie, & il laissa pour fils:

PROTAIS-JOSEPH D'ALT, Seigneur de Prévondavaux, de Saint-Barthélemy, Biolley & de Melani, l'un des 60 du Conseil d'Etat, Bailli de Corbière en 1716, & Colonel au service de Savoie. Il mourut le 10 Janvier 1741, & ne laissa qu'une fille,

MARIE-ELISABETH, mariée avec *Louis-Augustin d'Affry*, titré *Comte d'Affry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, & ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté très-Chrétienne en Hollande. Ce mariage a apporté, dans la Maison d'Affry, les Seigneuries de Prévondavaux, de Saint-Barthélemy, Biolley & Melani. Celle de Saint-Barthélemy, située dans le Bailliage d'Échalens, qui appartient par in-

divis aux Cantons de Berne & de Fribourg, étoit possédée anciennement par les Nobles *Mestral* ou *Mestraul*, en allemand *Ammann*, qui la vendirent dans le XVIII^e siècle *aux Nobles d'ALT*. Le château & le village de Saint-Barthélemy sont dans la Paroisse d'Affens. On y trouve aussi le village de Biolley. Le village & les Seigneuries de Prévondavaux sont dans la Paroisse & dans le Bailliage de Wuissens, qui sont du Canton de Fribourg.

2. FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS D'ALT, né le 17 Février 1689, Officier aux Gardes-Suisses en France, en 1708, Capitaine au service de l'Empereur CHARLES VI, en 1713; Bailli de la Comté de Romont, en 1724, Conseiller d'Etat du Canton de Fribourg, en 1729, élu *Avoyer* en chef de cette République, le 6 Juin 1737, remplit encore cette dignité en 1770. Il est en même tems Commandant-Général du Militaire de son Canton, depuis le 28 Février 1743. Il est l'auteur d'une *Histoire des Helvétiens*, aujourd'hui connus sous le nom de *Suisses*, en 10 vol. in-12. On y trouve des morceaux intéressans & neufs sur les Cantons de Berne & de Fribourg. M. l'Avoyer, Baron d'ALT, a un fils qualifié Colonel & Baron d'ALT;
3. BÉAT, Officier en France, tué en 1674, à la bataille de Sénéf;
4. ANTOINE, Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, depuis 1708 jusqu'en 1736, le même qui défendit les droits de son Chapitre contre l'Evêque de Lausanne;
5. Et ROMAIN-JOSEPH, qui, après avoir servi 15 ans, comme Officier en France, fut fait Bailli ou Gouverneur de la Baronie de Pont-An-Ogol, Canton de Fribourg, l'an 1738. L'Empereur LÉOPOLD accorda, le 21 Mai 1704, à la noble famille d'ALT de Fribourg, le titre & le rang de Baron d'ALT DE TIEFFENTHAL, Baron du Saint-Empire Romain, & des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, en faveur des services du Colonel JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT.

Les armes actuelles de cette ancienne & illustre Maison sont: *écartelé au premier & dernier quartier de gueules, à la roue d'or; aux 2 & 3 d'or, au lévrier de sable rampant, accolé & bouclé d'argent; sur le tout, un écuillon en cœur, de gueules à la fasce d'argent, qui est Autriche; parti d'or à l'aigle de sable, au chef parti, c'est-à-dire à deux têtes, becqué & membré de gueules, qui est Empire; timbré d'un casque grillé & bordé*

*d'or, avec un collier de même, & fourré de gueules mis de front, avec des lambrequins d'or, de sable & de gueules; pour cimier: une couronne de Baron, de laquelle sortent sept plumes rangées en demi-cercle, dont la première en commençant par la dextre est de gueules; la seconde d'or; la troisième de gueules; la quatrième & la plus élevée d'argent, & finissant par la fenêtre; la cinquième d'or; la sixième de gueules; & la septième d'or, avec un bras mouvant vers le chef, la main d'azur, le bras vêtu de même, armé d'une badelaïse ou épée large, en coutelas, & courbé, à la garde d'or, & lame d'argent prête à frapper, brochant sur le tout, & pour supports: deux lévriers d'argent à la tête contournée, lampassés, accolés de gueules, bordés & bouclés d'or. C'est ainsi que ces armes sont décrites par M. le Baron d'ALT DE TIEFFENTHAL, Avoyer de la République & Canton de Fribourg, dans son *Histoire des Suisses*, tom. VIII, pag. 374, 375. Fribourg 1752, in-12.*

ALTEMPS: *parti; au 1 d'azur, à un bouc rampant d'or; au 2, de gueules, à trois aigles d'argent, couronnés, becqués & membrés d'or, posés 2 & 1.*

ALTERMATT: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un treffle de même.*

ALTHAN. C'est une famille d'Allemagne, en Souabe, si ancienne qu'on ne peut trouver l'époque certaine de son origine. Quelques-uns prétendent qu'elle descend des Comtes de THAN, connus sous Charlemagne: d'autres assurent qu'en l'an 334 les Ducs d'Allemagne firent présent à un certain *Gebhard* de Than, du Château de Waldbourg, dont en effet ces Seigneurs ont été en possession pendant très-longtems. Comme il n'est pas facile de concilier les différens sentimens, les généalogistes fixent l'époque de cette Maison à CONRAD, si connu dans l'Histoire, qui vivoit en 1200. Il est cependant certain que cette Maison est plus ancienne, comme on le voit dans Heiff, Moréri, &c. CONRAD, Seigneur de Than, quoiqu'avancé en âge, s'engagea dans une croisade pour la Terre-Sainte. Il rendit de grands services au Duc d'Autriche, qui, par reconnaissance, l'honora de ses armes ducales, & on y ajouta un A, ce qui a composé le nom d'ALTHAN, que ses descendans

ont conféré. Ce CONRAD eut de son épouse *Gutte*, Baronne de Neiffen, HENRI, Evêque de Constance, & CONRAD, qui servit sous l'Empereur CONRAD IV, lorsque ce Prince, en 1248, alla prendre possession de ses Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, & soumettre ces villes qui s'étoient révoltées depuis la mort de FRÉDÉRIC II, son père. JEAN, Chef des Comtes d'ALTHAN, & fils de CONRAD II, laissa WOLFGANG-GUILLAUME, qui eut un fils nommé WOLFGANG : de ce WOLFGANG fortirent JEAN, tué en 1421 au siège de Grenade, GUILLAUME & ADOLPHE, qui continua la postérité. On trouve un ADOLPHE, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Turcs, près de Nicopolis. Son frère WOLFGANG - DIETRICH eut pour fils LÉONARD, Conseiller de SIGISMOND, Archiduc d'Autriche, mort en 1487, & GUILLAUME, qui eut d'*Anne Bibra*, sa femme, WOLFGANG, Baron de Mursellen. CHRISTOPHE, son premier fils, fut Chef de la branche d'AINODS & d'OSSLAWEN; EUSTACHE, le second, Chef de ZIZERSDORFF & WOLFGANG; GUILLAUME, de celle de WALTREISCHS & de CAMP. De ces trois branches, il n'y a plus que celle d'AINODS qui subsiste aujourd'hui, les deux autres sont éteintes.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un A de sable, & couronnée d'un chapeau ducal.*

ALTIER, en Provence, *d'argent, à la bordure de gueules; au chef d'azur, brochant sur le tout.*

ALTIÉRI, famille romaine, noble & ancienne, qui a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épithaphe d'ALTIÉRI-DE-PARRALUCIS, mort le 4 Juillet 1431, âgé de 110 ans, laquelle se trouve encore dans l'Eglise de la Minerve à Rome en la Chapelle du Saint-Sacrement. LAURENT, son fils, prit le surnom d'ALTIÉRI, que sa famille a depuis retenu. Cette famille romaine a donné plusieurs Cardinaux & Evêques à l'Eglise, & un Souverain Pontife en la personne de CLÉMENT X.

De GASPARD PALUZZI-ALTIÉRI, mort à Venise le 9 Avril 1720, & de LAURE ALTIÉRI, son épouse, nièce du Pape CLÉMENT X, morte à Rome au mois de Mars de la même année, font nés, entr'autres enfans :

1. EMILE ALTIÉRI, Prince de Monterano, mort à Rome le 6 Août 1721, âgé de 58

ans. Il avoit épousé, au mois d'Avril 1697, *Constance Chigi*, fille d'*Augustin* & de *Marie - Virginie Borghèse* : il la laissa veuve & mère de MARIE-VIRGINIE ALTIÉRI, mariée à Rome le 6 Juillet 1732 avec *Philippe Lante-de-la-Rovère*.

2. ROLAND ALTIÉRI, né à Rome le 9 Juin 1671, créé Cardinal-Diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par le Pape ALEXANDRE VIII, le 13 Novembre 1690. Il fut déclaré Légat d'Urbain, par le Pape INNOCENT XII, le 26 Septembre 1696. Il laissa la Diaconie de Saint-Nicolas *in carcere*, & passa à celle des Goths le 14 Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre, & obtint, le 24 Juillet 1730, celui de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le premier de l'Ordre des Cardinaux-Diacres, dont il prit possession le 3 Août suivant;
3. ANTOINE ALTIÉRI, mort jeune;
4. JEAN-BAPTISTE ALTIÉRI, né à Rome le 6 Août 1673, & fait Président des chemins le 27 Avril 1713. Le Pape BENOÎT XIII lui donna, à son avènement au Saint-Siège, le titre d'Archevêque de Tyr, qu'il proposa dans son premier Consistoire le 12 Juin 1724. Ayant été ensuite ordonné Prêtre le 12 Juillet, il fut sacré le 16 du même mois, & il fut déclaré Evêque-Assistant au Trône, le 15 Août suivant. Il fut le premier que BENOÎT XIII créa Cardinal, le 11 Septembre 1724; il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Mathieu *in Merulanâ*;
5. Et JÉRÔME ALTIÉRI, Prince Romain, auquel Dom ANGE ALTIÉRI, son ayeul, laissa tous ses biens. Il épousa en 1721 *Marie-Madeleine Borromée*, fille de *Charles*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Commissaire-Général de l'Empereur en Italie, & ci-devant Vice-Roi de Naples, & de *Camille Barberini*, sa seconde femme, de laquelle il a eu :

1. EMILE-CHARLES-MARC-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH-ANGE-PASCAL-GASPARD ALTIÉRI, baptisé à Rome le 26 Avril 1723;
2. VINCENT-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHAZARD ALTIÉRI, né le 27 Novembre 1724;
3. JEAN-BAPTISTE-ANGE-SYLVESTRE ALTIÉRI, né le 31 Décembre 1725;
4. THÉRÈSE-MARIE-ANNE-LOUISE-GERTRUDE ALTIÉRI, née le 14 Octobre 1728;
5. Et MARIE-LOUISE-ANNE-FRANÇOISE-LUITGARDE-GERTRUDE ALTIÉRI, née le 2 Juin 1731.

ALTOVITI, en Provence: *de sable, au loup d'argent.*

ALVAIRE. Voyez SAINT-ALVAIRE.
ALVAREZ. Voyez TOLÈDE.

ALVIN-CHOMBER : *d'or, au lion coupé de gueules & de finople.*

ALZATE, dont le nom est GAMBOA D'ALZATE, ancienne noblesse de la Province de Guipuscoa, dont étoient : JEAN LOPÈS DE GAMBOA, vivant en 1340; *Jean de Gamboa*, Capitaine-Général de Guipuscoa, qui commanda les armées de *Ferdinand*, Roi de Castille, en 1471. Il avoit pour frère, JEAN RUIS de *Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, qui se maria avec MARIE, Dame d'ALZATE, dont il eut RODRIGUE de GAMBOA D'ALZATE, qui se maria avec MARIE-ANNE D'URTUBIE, de Saut & de Miots, au pays de Labour, mariée en premières noces, en 1464, avec *Jean de Montréal*, Chevalier, l'un des Gentilshommes ordinaires des Rois CHARLES VII & LOUIS XI. (Voy. MONTRÉAL).

Cette MARIE D'URTUBIE épousa, en secondes noces, *Rodrigo de Gamboa-d'Alzate*, d'une ancienne Noblesse de la Province de Guipuscoa, fils de *Jean-Ruis de Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, & de *Marie*, Dame d'Alzate; il étoit petit-fils de *Fernando de Gamboa*, Seigneur de la Renterie, qui vivoit en 1380, & arrière-petit-fils de *Jean-Lopès de Gamboa*, vivant en 1340, suivant *Garibay*, dans son *Histoire de Ferdinand V.*

IV. RODRIGO DE GAMBOA & MARIE D'URTUBIE eurent pour enfans :

1. ALAIN, mort jeune ;
2. OSCHOA ;
3. JEAN, qui fuit ;
4. & 5. PETRISSANS & MICHEL ;
6. & 7. & deux filles.

V. JEAN DE GAMBOA-D'ALZATE, Seigneur d'Alzate & d'Urtubie, Echanfon ordinaire du Roi, servit dans les guerres d'Espagne & d'Italie, transigea & partagea, après un long procès, avec *Jean de Montréal*, III^e du nom, Chevalier, au sujet de la succession de *Marie*, Dame et héritière d'Urtubie, ayeule dudit d'Alzate, & bisayeule dudit *Montréal*, par acte passé à Bordeaux devant *Pelletier*, Notaire, le 2 Avril 1540. Par cet accord il eut le Château d'Urtubie, & *Jean de Montréal* eut les Terres de Saut & de Miots au pays de Labour. Il testa devant *Dupuis*, Notaire de

Saint-Jean-de-Luz, le 28 Septembre 1555, & avoit épousé, en 1533, *Anne d'Espelette*, fille du Seigneur Baron d'Espelette en Labour, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LÉON ;
3. PIERRE, qui forma la branche qui subsiste à la Fère en Picardie ;
4. Et ISABEAU, mariée à *François de Lupé*, Seigneur d'Estivaux & de Clermont.

VI. FRANÇOIS DE GAMBOA-D'ALZATE, Seigneur d'Urtubie, servit dans les guerres de son tems, & épousa, le 9 Janvier 1553, *Marie de Belfunce*, fille de *François de Belfunce*, Vicomte de Macaye, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VII. JEAN DE GAMBOA-D'ALZATE, Chevalier Seigneur d'Urtubie, marié, par contrat du 17 Septembre 1574, avec *Aimée de Montréal*, fille de *Jean III*, Chevalier, Seigneur de Saut & de Miots, Lieutenant - Général d'Artillerie en Guyenne, & d'*Isabeau de Domefaing*, dont entr'autres enfans :

VIII. TRISTAN D'ALZATE, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Épée & Colonel-Commandant des Troupes du pays de Labour. Il épousa, le 22 Avril 1598, *Catherine de Montagne*, de la ville de Bordeaux, & en eut entr'autres enfans :

IX. SALVAT D'ALZATE, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Épée, Gouverneur & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie d'Urtubie en Vicomté. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 13 Octobre 1633, *Françoise de Castaignalde* ; & 2^o en 1641, *Marie*, Dame & héritière de *Garro*. Du premier lit il eut entr'autres enfans :

- ANDRÉ, qui fuit ;
Et du second lit :
Autre ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de Garro, rapportée ci-après.

X. ANDRÉ D'ALZATE, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Épée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, épousa, par contrat du 5 Avril 1662, *Claude-Marie d'Aspremont*, fille de *Bernard d'Aspremont*, Vicomte d'Orthe, dont :

- HENRI, qui fuit ;

Et deux autres garçons, tués au siège de Barcelone.

XI. HENRI D'ALZATE, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Épée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant la Marine à Bayonne, épousa, le 28 Mars 1697, *Jeanne de la Borde*, & en eut entr'autres enfans :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. N... D'ALZATE-D'URTUBIE, Aide-Major des Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans ;
3. Et un autre fils, Chef-d'Escadre des Armées navales.

XII. ANDRÉ D'ALZATE, II^e du nom, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Épée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, est mort sans postérité, laissant pour héritier son neveu M. *de la Lande*, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Seigneur de Pimpean en Anjou.

BRANCHE

des Seigneurs DE GARRO.

X. ANDRÉ D'ALZATE, Chevalier, fils puîné de SALVAT, Vicomte d'Urtubie, & de *Marie*, Dame de Garro, eut pour son partage la Baronie de Garro, & épousa, par contrat du 31 Mai 1676, *Marie de Saint-Martin*, fille de N... de Saint-Martin, Gouverneur du pays d'Arberouë en Navarre, & de *Catherine d'Aroué*. Il fit son testament le 28 Février 1720, & laissa pour enfans :

1. SALVAT, marié, en 1704, avec *Marie de Hareneder*, & mort sans postérité ;
2. & 3. PIERRE & FRANÇOIS, morts au service ;
4. Et autre PIERRE, qui suit.

XI. PIERRE D'ALZATE-D'URTUBIE, Baron de Garro, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1738, *Marie de Ville*, dont pour fils unique :

XII. LAERENT D'ALZATE-D'URTUBIE, Baron de Garro, Capitaine au Régiment de Bel-funce en 1755, Bailli d'Épée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, marié, en 1769, avec *Jeanne-Martine de Logras*, fille de *Jean*, Marquis de Logras, & de *Madeleine le Gendre*, dont :

VALENTIN-BERTRAND D'ALZATE-D'URTUBIE, né en 1772 ;

Et MADELEINE-ANGÉLIQUE, née le 3 Septembre 1771.

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués. Les armes des anciens Seigneurs D'URTUBIE sont : *d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de neuf loups passans de gueules*. Celles de GAMBOA sont : *d'or, à trois cœurs de gueules, 2 & 1*. Celles D'ALZATE : *d'or, à deux loups passans de sable, à la bordure engrelée de gueules* ; & celles des anciens Seigneurs DE GARRO : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre loups de sable*.

§ SECONDE BRANCHE

de GAMBOA D'ALZATE D'URTUBIE, établie en Picardie.

VI. PIERRE D'ALZATE D'URTUBIE, troisième fils de JEAN D'ALZATE D'URTUBIE, & de *Marie d'Espelette*, partit pour l'expédition de Malte en 1563, transigea pour ses droits en 1566 ; servit dans toutes les guerres de son tems ; s'établit en France, & fut attaché au service de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, & du Prince son fils, en qualité de Capitaine de ses Gendarmes en Picardie ; y résida & s'y maria avec *Antoinette de Bénard*, dont il eut FRANÇOIS D'ALZATE D'URTUBIE, d'abord Page de M. de Longueval d'Araucourt, ensuite Capitaine en Normandie, & Lieutenant au Gouvernement de la Capelle & de Coucy. Il avoit épousé en 1566 *Louise de Rives*, de la Maison de *Blanchecourt*, dont il eut :

1. & 2. ABIAS & JONATHAN, le premier tué à la bataille d'Anneau ; le second y fut estropié, & tous deux moururent sans laisser de postérité ;
3. DANIEL, qui suit ;
4. Et JACQUELINE, dont nous ignorons la destinée.

VII. DANIEL D'ALZATE D'URTUBIE servit d'une manière très-distinguée, reçut en récompense de Sa Majesté plusieurs grâces & emplois militaires, ainsi que plusieurs Lettres de bonté du Roi, qui le nomma Mestre-de-Camp, Lieutenant de Roi de la ville de Coucy & de la Capelle ; y ajouta le Brevet d'une Compagnie de Gens de pied françois ; le nomma aussi Capitaine de Saint-Lambert, où il entretint garnison à ses dépens, & fut aussi

Lieutenant du Sieur de Manicamp, au Gouvernement de la Fère. Il avoit épousé le 6 Mars 1561, *Charlotte de Mouffy*, dont il eut :

1. JOSIAS, qui fuit ;
2. Et CHARLOTTE D'URTUBIE, mariée à *Albert de Vateville*, & fut une des Dames d'honneur de la Reine, & son mari, Capitaine d'une Compagnie des Suisses, au service de France.

VIII. JOSIAS D'ALZATE D'URTUBIE embrassa, comme ses prédécesseurs, le parti des armes au service du Roi de France ; fut fait Mestre-de-Camp, Lieutenant de Roi de la ville de la Fère & du Château de Saint-Lambert, & fut Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes de la Reine de NAVARRE. Il eut de son mariage, contracté le 24 Mars 1555, avec *Marie Gillon*, BERNARD, qui fuit.

IX. BERNARD D'ALZATE D'URTUBIE qui eut commission, en 1677, de Capitaine au Régiment de Piémont, & après s'être retiré du service, au ban de l'année 1695, servit encore en qualité de Brigadier dans l'Escadron de ladite armée. Il avoit été marié deux fois ; de sa seconde femme, *Simonne-Agnès de la Mer*, qu'il avoit épousée, le 4 Mai 1704, il eut : BERNARD-FRANÇOIS, qui fuit.

X. BERNARD-FRANÇOIS D'ALZATE D'URTUBIE épousa, 1^o *Marguerite de Pastourde* ; & 2^o *Marie-Sufanne Hédouin*. Il avoit servi dans les Cadets Gentilshommes à Cambrai. Il eut du premier lit :

1. JEAN-CHARLES D'ALZATE D'URTUBIE, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & depuis (1780), Lieutenant-Colonel au Corps-Royal d'Artillerie ;

Et du second lit, entr'autres enfans :

2. ANTOINE-FRANÇOIS D'URTUBIE, d'abord Lieutenant au Régiment de la Sarre, Infanterie, dans lequel il a fait les guerres du Canada, & est maintenant Capitaine des Canoniers Invalides ;
3. THÉODORE-BERNARD-SIMON D'ALZATE D'URTUBIE, qui a été Page de la feuë Reine, femme de LOUIS XV, est Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie (1779), & est Chevalier de Saint-Louis ;
4. JEANNE-CHARLOTTE D'ALZATE D'URTUBIE, élevée à la Maison Royale de Saint-Cyr, & mariée à *N. d' Aubert*, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie.

A la suite de cette Généalogie de la seconde branche D'ALZATE D'URTUBIE, dont nous venons de donner la filiation suivie, fuit la co-

pie du certificat de M. d'Hozier, Juge d'armes de France, pour la réception de THÉODORE-BERNARD-SIMON D'ALZATE D'URTUBIE, aux Pages de la Reine, femme de LOUIS XV, qui prouve ses six degrés de noblesse, depuis LUI, jusqu'à PIERRE D'ALZATE D'URTUBIE, son V^e aïeul, vivant en 1550.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules, chargées chacune de trois loups passant de sable, couronne de Vicomte.*

¶ AMALRIC. Cette famille est une des plus anciennes de Provence, connue dès le IX^e siècle par deux Archevêques d'Aix ; dans le X^e, par un AMALRIC, Prince & Juge d'Arles ; dans les XI^e & XII^e, par plusieurs Prélats ; dans le XIII^e, par un Poète de ce nom, qualifié *Damoiseau*, & depuis longtems à Malte.

I. AMALRIC D'AMALRIC, Seigneur d'Esclançon, vivoit, en 1380, avec *Isnardète Seconde*, sa femme. Elle étoit veuve de lui, en 1415, & tutrice de ses deux enfans, LOUIS, qui fuit, & ELZÉAR AMALRIC.

Ils furent tous les deux Maîtres-d'Hôtel ordinaires de RENÉ, Roi de Jérusalem & de Sicile, & Comte de Provence, qui, en récompense de *leurs nombreux services*, leur donna la Terre d'Entrage, lors de la réunion du terroir de Fessin à celui de Digne, le 6 Mars 1443. ELZÉAR AMALRIC, Seigneur en partie d'Entrage & de Courbon, fut auteur d'une branche éteinte en la personne de PIERRETTE AMALRIC, son arrière-petite-fille, mariée, en 1558, avec *Honoré de Castillon*, Seigneur du Castelet, & par elle Seigneur d'Entrage. LOUIS fut ensuite Maître-d'Hôtel ordinaire de CHARLES VII, Roi de France & Comte de Provence. En considération de ses services, ce Prince lui donna, le 5 Juillet 1492, la Terre d'Ainac à vie, & l'office de Capitaine-Châtelain de Saint-Vincent.

II. LOUIS AMALRIC, Seigneur d'Esclançon, épousa une nommée *Delphine*, dont on n'a pu découvrir le surnom, & devint père d'un autre ELZÉAR, qui fuit.

III. ELZÉAR AMALRIC, II^e du nom, Seigneur d'Esclançon & d'Ainac, se maria avec *Claudine de Trougnon*, dont entr'autres enfans :

1. GALAS, dont la postérité s'est éteinte dans ANNE & CATHERINE AMALRIC, ses filles, qui recueillirent son héritage. ANNE fut mariée, en 1544, avec *Louis de Materon*, Seigneur

de la Perusse ; & *Catherine* épousa *Antoine d'Isourd*, Seigneur de Chenerilles ;

2. HONORÉ, qui fuit ;
3. Et MARCELIN, Secrétaire de Saint-Victor-lès-Marseille.

IV. HONORÉ AMALRIC alla s'établir à Marseille, à cause de son frère MARCELIN ; vint ensuite habiter la Cité de Digne, dans le même Diocèse, & épousa, le 5 Janvier 1539, *Marguerite de Marin*, dont il eut :

1. BALTHAZARD, qui fuit ;
2. MELCHIOR ;
3. Et ANTOINETTE, mariée à *Barthélemy de Venel*, Ecuyer de la ville de Digne.

V. BALTHAZARD AMALRIC se maria 1^o avec *Camille de Castellane*, dont il eut un fils, FRANÇOIS, qui fuit ; & 2^o à *Marguerite de Gasquet*, dont quatre filles :

1. CATHERINE, épouse de noble Capitaine *Roland Uslomb d'Illioule* ;
2. LOUISE ;
3. DIANE ;
4. Et MARGUERITE, mariée à Noble *Jean de Remondis de Draguignan*.

VI. FRANÇOIS AMALRIC épousa, le 11 Août 1598, *Marquise de Saboulin*, dont pour fils unique :

VII. JEAN-PAUL AMALRIC, qui servit quelque tems, & étoit en 1650, Capitaine de la garnison de la Sainte-Beaume-lès-Marseille. Il présenta ses titres devant les Commissaires députés en Provence, pour en faire la vérification, en vertu de laquelle il fut reconnu Noble, issu de Noble race, le 20 Octobre 1668. Il avoit épousé, le 6 Décembre 1634, *Anne de Martin*, dont il eut :

1. ANTOINE, marié le 24 Mai 1676, à *Françoise de Saboulin*. Sa branche est éteinte ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. FRANÇOIS, qui servit, dans les Mousquetaires, & mourut au retour des campagnes de Hollande.

VIII. JACQUES AMALRIC épousa, en 1687, *Marguerite Guérin*, dont vinrent :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. LOUIS, mort dans l'état Ecclésiastique ;
3. Et JOSEPH.

IX. ANDRÉ AMALRIC épousa en 1734 *Anne-Marguerite d'Espinaffy*, dont :

1. LOUIS-JOSEPH, qui fuit ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-CÉSAR, marié aux Isles de la Martinique, ayant un garçon vivant ;
3. FRANÇOIS-DE-SALES, Prêtre, Docteur en Théologie ;

Tome 1.

4. ALEXANDRE-PIERRE-EMILIEN ;
5. ROSALIE -THÉRÈSE, mariée à *Pierre de Carry* ;
6. ROSALIE, veuve de *Louis Almaric*, son oncle ;
7. Et ANNE-MARGUERITE, non mariée.

LOUIS-JOSEPH AMALRIC est marié depuis quelques années à *N... Charlois de Goy*, dont :

1. MARIE-ANNE ;
2. JOSÉPHINE-ROSALIE.

Une autre branche, depuis peu de tems séparée de celle-ci, subsiste dans la personne de FÉLIX AMALRIC, actuellement aux Indes. Nous n'en avons pas la filiation.

Les armes : *d'azur à un pin d'argent, au tronc de sinople, posé derrière un cerf passant d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte aussi d'or, émaillee d'argent, posée sur le tronc de l'arbre.*

L'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 281, dit que les anciennes armes de cette Maison étoient : *de gueules, à trois bandes d'or, & qu'il ne fait pas pourquoi les AMALRIC qui habitent à Digne ont changé.*

AMANCE, en Franche-Comté : *fascé d'argent & de sable de six pièces.*

AMANT-MIRABEL : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

AMANTAL : *d'argent, à six fleurs-de-lys de sable.*

AMANZÉ, en Bourgogne. JEAN, 1^{er} du nom, Sire d'Amanzé au Comté de Mâconnois, eut deux femmes : la première, l'an 1323, *Marguerite de la Buffière*, fille de *Jean de la Buffière*, Seigneur de la Motte ; & la seconde, *Jeanne de Marfilly*, fille d'*Antoine de Marfilly*, Seigneur de Chalmazel. Il laissa de la première :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE D'AMANZÉ, seconde femme de *Guillaume de Buffeul*, dit *Mouton*, Seigneur de Saint-Saturny.

GUILLAUME, 1^{er} du nom, Sire d'Amanzé, épousa *Marguerite de Buffeul*, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après ;
2. Et MARIE, femme de *Jean*, Sire de *Chauvi-rex* au Comté de Bourgogne.

JEAN, 11^e du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme *Antoinette de Villon*, fille de *Jacques*,

Sire de *Villon*, dont il eut entr'autres enfans, GUILLAUME, qui fuit.

GUILLAUME, II^e du nom, Sire d'Amanzé, fut marié avec *Marguerite de Sémur*, fille de *Gauguin de Sémur*, Sire de Seny, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chevalier, mort fans enfans de *Marie de Damas* son épouse.

JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois : 1^o en 1468, avec *Etiennette de Chantemerle*, fille de *Louis de Chantemerle*, Seigneur de la Clayette, & de *Françoise de Chastellux*; 2^o avec *Philippine de Damas*, de la branche de *Digoine*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur de *Chandieu*.

Et du second lit :

3. Et FRANÇOIS, Sire de *Choffailles*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, III^e du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme, *Béatrix Mitte*, dite de *Chevrières*, fille de *Jean Mitte*, Seigneur de *Chevrières*, & d'*Anne de Layre*, dont sortirent 22 enfans : ceux qui survécurent furent :

1. JACQUES D'AMANZÉ, mort à la bataille de Pavie, fans être marié, l'an 1525;
2. CLAUDE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Doyen du Chapitre;
3. GUILLAUME, mort à la bataille de Renty, l'an 1554, fans avoir d'enfans;
4. PIERRE, qui a continué la postérité;
5. CHARLES, Chevalier de Malte, fait esclave par les Turcs à la prise de Gelbes l'an 1560;
6. JEAN, Enseigne de la Colonelle au Régiment de Piémont, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557;
7. JEANNE, Abbesse de Soyon en Vivarais;
8. MARIE, femme de *Charles de Villeneuve*, Sire de Joux-sur-Tarare;
9. LOUISE, Abbesse de Soyon après sa sœur;
10. MARGUERITE, Abbesse de Chazaulx;
11. MARTHE, Religieuse;
12. CATHERINE, aussi Religieuse;
13. Et BÉNIGNE, morte fans alliance.

PIERRE, Sire d'Amanzé, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, sous François de Coligny, Sire d'Andelot, fut marié, le 1^{er} Avril 1555, avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Renaud de Coligny*, dit *Lourdin*, Baron de Saligny, & de *Jacqueline de Montboissier*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. LOUISE, femme d'*Antoine*, Sire de Montjournal;
3. MARIE, femme de *Claude*, Seigneur de *Balorre* en Bourbonnois;
4. ISABEAU, femme de *François de Bouloigne*, Seigneur de Salles en Dauphiné;
5. Et ESTHER, femme de *François*, Seigneur de *Montcoquier*.

JEAN, IV^e du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Bourbon-Lancy, fut marié, 1^o l'an 1595, avec *Ifabeau d'Escars*, Dame de Combles, fille de *Jean d'Escars*, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Clermont*; 2^o avec *Françoise de l'Aubespain*, fille de *Jean de l'Aubespain*, Seigneur de Chigy, dont il n'eut point d'enfans; de la première femme sortirent :

1. GASPARD, qui fuit;
2. ANTOINE, mort jeune;
3. Et FRANÇOIS, mort jeune aussi.

GASPARD, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épousa, le 28 Juin 1630, *Françoise Jacquot de Myrpon*, fille de *N...*, dont il a laissé les enfans qui suivent :

1. HENRI, mort jeune;
2. JEAN-JACQUES, mort jeune aussi;
3. 4. & 5. LOUIS, JOSEPH & BERNARD, morts au berceau;
6. LOUISE, Religieuse;
7. MADELEINE;
8. FRANÇOISE, Religieuse;
9. & 10. ANNE & MARIE, aussi Religieuses;
11. CLAUDE-GABRIELLE, morte fans alliance;
12. Et DIANE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHOFFAILLES.

FRANÇOIS D'AMANZÉ, Sire de *Choffailles*, fils de *Jacques*, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, & de *Philippine de Damas*, sa seconde femme, épousa *Catherine de Sémur*, fille de *Louis de Sémur*, Sire de *Lestang*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de *Saint-Rigaud*;
3. CLAUDE, mort à la prise d'*Iffoire*;
4. JEAN, mort, comme son frère, à la prise de la même ville d'*Iffoire*;
5. MARC, Seigneur de *Bois-du-Mont*, auteur de cette branche rapportée ci-après;
6. JEAN, Chevalier de Malte;

7. FRANÇOISE, femme, en 1563, de *Christophe de Montchanin*, Seigneur de la Garde-Marfat;
8. RENÉE, femme, en 1570, de *Gaspard*, Seigneur du Verney; puis d'*Antoine Racquin*, Sieur des Gouttes;
9. CÉCILE, Abbesse de Chazaulx;
10. MARIE, Religieuse;
11. & 12. JEANNE & MARGUERITE, aussi Religieuses.

GUILLAUME D'AMANZÉ, Seigneur de Choffailles, épousa, en 1578, *Françoise de la Guiche*, fille de *Georges de la Guiche*, Seigneur de Sévignon, & de *Marguerite de Beauvau*, son épouse, dont il eut:

1. JEAN, mort jeune;
2. CLAUDE, Baron de Choffailles, mort sans avoir été marié;
3. JACQUES, Chanoine & Comte de Lyon;
4. JEAN-ANTOINE, qui suit;
5. MARGUERITE, femme de *Claude de Bayard*, Seigneur de Marzat;
6. GELBERGE-FRANÇOISE, Abbesse de Chazaulx à Lyon;
7. FRANÇOISE, Religieuse à Mareigny;
8. Et LÉONORE, Religieuse au même lieu.

JEAN-ANTOINE D'AMANZÉ, Seigneur de Choffailles, fut conjoint par mariage, l'an 1613, avec *Françoise de Damas*, Dame d'Estiengens, dont il eut les enfans qui suivent:

1. FRANÇOIS, Baron de Choffailles, mort au siège de Saint-Omer;
2. JACQUES, Baron de Choffailles;
3. JEAN-BAPTISTE, mort au siège de Lérida;
4. CLAUDE, Baron d'Estiengens;
5. 6. 7. & 8. JEAN, BASILE, ROBERT & autre BASILE, morts en bas âge;
9. FRANÇOISE, Religieuse;
10. Une autre FRANÇOISE, morte sans alliance;
11. LÉONORE, morte jeune;
12. Et GABRIELLE.

Cette branche subsiste dans le Marquis d'AMANZÉ, qui n'est point marié. Il a une sœur mariée à un Gentilhomme du Boulonnois.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOIS-DU-MONT.

MARC D'AMANZÉ, Seigneur de Bois-du-Mont, cinquième fils de FRANÇOIS D'AMANZÉ, II^e du nom, Sire de Choffailles, se retira dans le Gévaudan, où il fut marié, 1^o avec N.... de *Rocheneuze*, Dame du Bois-du-Mont, dont il eut une fille morte au berceau; 2^o avec *Antoinette de l'Hobbe*, dont il a laissé:

1. ANTOINE, qui suit;

2. MARC, Seigneur de la Fond, qui épousa *Louise de Marle*, fille de *Mathurin de Marle*, Seigneur de Ragonaul, dont il n'eut point d'enfans;
3. Et JEAN, dont on ignore l'alliance.

ANTOINE D'AMANZÉ, Seigneur de Thiracou, épousa N.... *Alart*, dont il laissa trois fils.

De la même Maison étoit ROBERT D'AMANZÉ, Chanoine de Montbrifon, nommé dans un titre de l'an 1298. Il n'en dit pas davantage.

* Il y a la Terre d'*Amanzé* dans le Mâconnais, érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Mai 1617, enregistrées au Parlement de Paris le 18 Juillet 1625, & à la Chambre des Comptes de Dijon le 28 Novembre 1644, en faveur de JEAN, IV^e du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal-de-Camp, qui, d'*Isabeau d'Escars-la-Vauguyon*, eut GASPARD, Comte d'Amanzé, dont le fils LOUIS n'a laissé de *Marie-Louise Falconi* son épouse, que deux filles.

L'ainée, MARIE-JOSÈPHE, Dame d'Amanzé, épousa, le 20 Mars 1706, *Anne-Gilbert de la Queille*, Marquis de Château-Gai & de Vendat, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, à la charge de porter les nom & armes d'AMANZÉ, qui sont: *de gueules, à trois coquilles d'or, posées 2 & 1.*

AMARITON: *de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.*

AMAT, famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir en Provence où elle fut connue sous le nom de *Gravefon-du-Poët & de Vaulx*, Terres que ceux de cette famille possédoient.

I. LOUIS AMAT vivoit en Dauphiné vers le milieu du XIII^e siècle, & fit son testament le 30 Mars 1280, en faveur de

II. BERNARD AMAT son fils, Seigneur du Puget, qui épousa *Lucrèce des Dourbes*, le 19 Janvier 1299.

III. FÉRAUD AMAT, issu de ce mariage, fut son héritier, & marié le 12 Avril 1352, à *Lucrèce de Cucuron*. Il fit hommage des Terres de Lauris, Pièverl, la Roque-d'Anthéron & Lambesc, à *Raymond d'Agoult*, Comte de Sault, Gouverneur de Provence, le 9 Mars 1351.

IV. PIERRE AMAT, fils de FÉRAUD, & son

héritier, épousa en 1421 *Claudine de Cadenet*, dont il eut :

V. ETIENNE AMAT, marié, le 19 Janvier 1459, avec *Anne-Claire d'Agoult*, fille de *Fouquet*.

VI. JACQUES AMAT leur fils, Co-Seigneur de Lauris, fit alliance avec *Catherine de Moustiers*, le 29 Juin 1490, & après avoir prouvé sa noblesse, il fut exempt des Tailles le 13 Novembre 1510. Il institua, par son testament du 30 Novembre 1511, ses deux fils PIERRE & ETIENNE héritiers. PIERRE eut les biens de Provence, & ETIENNE ceux du Dauphiné.

VII. ETIENNE se maria, le 14 Mai 1531, avec *Marguerite de Clary*, dont il laissa, entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit & JACQUES, rapporté ci-après.

VIII. CLAUDE AMAT obtint des Lettres de réhabilitation à cause de quelque dérogeance l'an 1632. Ces Lettres furent vérifiées par Arrêt de la Chambre des Comptes, le 10 Juin 1634. On les trouve au Registre *sterilitas*, arm. B, N° 41, fol. 132. Il fit son testament le 14 Février 1633, & laissa de *Claudine de Grimaud*, qu'il avoit épousée en 1580 :

BENOÎT, Seigneur de Sigoyer, CLAUDE & ANTOINE. Les deux premiers ont fait branche en Dauphiné.

IX. ANTOINE, Seigneur de Gravefon, s'établit à Arles. Il épousa, à Avignon, *Marguerite de Berton*, des Seigneurs de Crillon, le 14 Février 1652. Cette branche s'est terminée à une fille mariée dans la Maison de *Forbin-Sainte-Croix*.

VIII. JACQUES II, fils d'ETIENNE & de *Marguerite Clary*, acquit la Terre de Poët. Il fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conseiller d'Etat en 1647; il laissa de son mariage avec *Elisabeth de Souchon*, CLAUDE-NOEL, qui suit, & deux filles mariées dans les Maisons de *Forbin-Solliers* & de *Valavoire-Vaulx*.

IX. CLAUDE-NOEL, Seigneur du Poët, Château-Renard, Montauquier, Rabeau & Chaudon, épousa *Catherine le Maire*, de laquelle il eut :

X. LOUIS-BALTHAZARD, Marquis de Vaulx & du Poët, marié, le 16 Février 1707, à *Louise-Elisabeth Tiremaut*, de la Ville de Paris. De ce mariage font issus le Marquis de Vaulx, l'Abbé du Poët, Archidiacre d'Arles,

& la Marquise de Glandevès-Niozelle. Le Marquis de Vaulx a des enfans de son mariage avec *N.... de Ricous* de la ville de Marseille. Il se trouve dans les actes passés par ceux de cette famille, qu'ils y sont qualifiés de *Nobles & d'Ecuyers*, & qu'elle étoit comptée parmi les Maisons Nobles du Dauphiné, lorsque LOUIS AMAT se retira en Provence. Voy. *Hist. héroïque & universelle de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 35.

Les armes: *de gueules, au bras armé d'une épée, mouvant du flanc sénéstre de l'écu d'argent; la garde & l'apoinnée d'or.*

AMAT, en Bretagne: *d'argent, à trois têtes arrachées de cormoran, becquées de gueules, & allumées d'argent, 2 & 1.*

AMAUNAIS: *d'argent, au perroquet au naturel membré & becqué d'or.*

AMAUSE: *de gueules, à trois coquilles oreillées d'or, posées 2 & 1.*

AMBERT, famille du Quercy. La Terre & Seigneurie de la Tourette en Quercy, a été érigée en Marquisat sous le nom de la *Tourette-d'Ambert*, par Lettres du mois de Mai 1749, en faveur de JEAN-JOSEPH D'AMBERT, Gentilhomme du Quercy, Sous-Lieutenant dans les Gardes-Françoises.

AMBES: *de gueules, à trois chevrons d'or.*

AMBLARD. PIERRE D'AMBLARD, Seigneur de Maleras en Agénois, fut père de ROBERT D'AMBLARD, Ecuyer, qui acquit la Terre de Las-Martres, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481, par l'échange qu'il fit alors de sa Terre de Campagnac, au Diocèse de Cahors, avec Noble & puissant homme & Baron *Jean de Bonneville*, Seigneur de Bonneville & de Las-Martres. Il étoit sixième ayeul de FRIX-ANTOINE D'AMBLARD, Seigneur de Las-Martres, Capitaine du Régiment de Dragons de Breteuil, l'an 1701. De son mariage avec *Jeanne-Marguerite Bavelier*, il a laissé plusieurs enfans, entr'autres: JEAN D'AMBLARD, & URSULE D'AMBLARD-DE-LAS-MARTRES, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de Noblesse qu'elle a faites ont remonté successivement par titres jusqu'à PIERRE D'AMBLARD, son septième ayeul mentionné ci-dessus. *Armor. de France.*

Les armes: *d'azur, à une martre d'argent, rampante sur une palme de sinople en pal, le tout mouvant d'une terrasse de même,*

Et un chef de sable, chargé de trois étoiles d'or.

AMBLARDS (DES): *d'argent, au lion de gueules, à une fasce d'azur, chargée de trois roses d'argent, brochant sur le tout,*

AMBLECOURT: *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AMBLIMONT. CLAUDE-THOMAS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Marquis d'Amblimont, Chef d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec la pension de Commandeur, en Août 1754, fut marié à *Marguerite-Michelle de Saint-Fort*. CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Comte d'Amblimont, son fils, a épousé, à Cachan près d'Arcueil, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont-de-Quitry*, fille de feu *Jacques-Antoine de Chaumont*, Marquis de Quitry, Baron d'Orbeck, & de *N... Dufay* sa seconde femme.

* AMBLISE. C'est une Terre située en Hainaut, qui fut portée en dot par *Isabelle*, Dame de Kievrain, à *Geoffroy III*, Sire d'*Aspremont*, qualifié *Prince d'Amblise* en 1416. AMBLISE a passé dans la Maison d'*Anglure*, par le mariage d'*Antoinette d'Aspremont*, sœur de *Jean II*, mort sans postérité, avec *René d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont. *Claude*, son petit-fils, vendit AMBLISE à *Florent I*, fils de *Lamoral*, créé, en 1602, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, mort en Avril 1622. Voyez LI-GNE.

AMBLOT: *de sable, à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon demême.*

* AMBLY. La Terre & Seigneurie d'*Ambly* dans le Réthelois en Champagne, a été érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1768, en faveur de CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & à cette dite Terre d'*Ambly* ont été unies & incorporées les Terres, Seigneuries & Justices de *Maire*, *la Neuville*, *Champ-Chevalier*, *Ambrières*, *la Morteau*, & 75 arpens de bois cédés & abandonnés en plein fief audit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY dans la forêt d'Omont, en échange du droit que lui & ses auteurs avoient de prendre leur chauffage dans cette forêt. Ces Lettres d'érection ont été enregistrées au

Parlement de Paris le 12 Mai 1769, en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1770, au Greffe & Bailliage de Mazarin, le 12 Février de la même année, & au Bureau des Finances de Champagne & Châlons le 7 Mars suivant.

Cette Terre d'*Ambly* a pris son nom d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Champagne, aussi distinguée par ses services, qu'illustre par ses alliances, & les dignités & emplois dont ceux de ce nom ont été revêtus. Il en est parlé dans la *Recherche de la Noblesse de Champagne*, par M. de Caumartin, imprimée à Châlons en 1673; dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 152, & aussi dans l'*Armorial de France*, par MM. d'Hozier; Chevillard, l'aîné, en a dressé la Généalogie sur les titres originaux. On lit dans *Fiscien*, tom. II, pag. 7, qu'en 1110 un Seigneur d'AMBLY donna le Marquisat de *Franchimont* au Chapitre de Saint-Lambert de Liège, qui le possède encore aujourd'hui.

Pour prouver l'antiquité de la Maison d'AMBLY, il suffit de dire que REGNAULT, le premier des Seigneurs d'Ambly, dont on ait une particulière connoissance, vivoit il y a plus de 500 ans. Il possédoit cette Terre de son nom, & étoit un grand Seigneur en ce tems-là, eu égard au nombre des Terres énoncées dans l'acte de partage de sa succession. Il rendit son nom glorieux & illustre en commandant une Armée navale pour le service de son Prince & de la Religion à une des croisades de SAINT-LOUIS. Des *Mémoires* authentiques disent qu'il fut Connétable de Bourgogne. Depuis ce REGNAULT, Seigneur d'AMBLY, jusqu'à présent, on justifie une filiation suivie & exacte de ses successeurs, qui possèdent la même Terre d'*Ambly*, le même nom & les mêmes armes.

I. REGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur d'AMBLY-sur-Bar, Malmy, Olizy, Echarson, Saulx, Perthes, Marquigny, du Terrier, du Four, de Vendresse, Septier, d'Avanes, &c., qualifié *Chevalier* & *Monseigneur* dans l'acte de partage de ses biens entre ses deux fils, rapporté ci-après, fut surnommé *Engoulvent* par le Roi SAINT LOUIS, parce qu'ayant eu la principale conduite des troupes que *Philippe de Bourgogne* joignit à l'Armée du Roi, il fit voir une intrépidité & une extrême prudence dans un combat naval qu'il livra aux Sarrafins, où il eut au com-

mencement les vents contraires & une furieuse tempête à effluer, ce qui ne l'empêcha pas de défaire ses ennemis: cette victoire lui mérita le nom glorieux d'*Engoulvent*, pour marquer à sa postérité sa valeur & sa conduite. Peu de tems après cette expédition, il obtint le droit d'usage dans la forêt d'Omont, située près d'Ambly, pour lui & ses successeurs, droit & privilège dont la Famille a toujours joui paisiblement jusqu'à l'acte d'échange que ledit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY en a fait avec Madame la Duchesse de *Mazarin* contre 75 arpens de ladite forêt en toute Seigneurie & propriété, réunis à son Marquisat d'Ambly; l'acte en a été produit lors du Décret du Duché de Réthelois adjugé à M. le Duc de *Mazarin*. Cette possession a été confirmée par Arrêt du Parlement de 1662, rendu sur le Décret. Ce titre est scellé de *Gauthier*, (que le *Nobiliaire de Picardie* nomme *Gaucher*) Comte de *Rhétel*, en date du Mercredi avant l'Ascension au mois de Mai 1256, du règne de SAINT LOUIS. L'original de cette donation est entre les mains de l'aîné de cette Maison, M. le Marquis d'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi. REGNAULT, Seigneur d'AMBLY, épousa N... de *Milly*, qui portoit pour armes: *vairé de six traits de sable & d'argent*. Il en eut:

PÉRARD, qui suit;

Et CLÉREMBAUT, Seigneur de Malmy, lequel fut partagé, par son frère aîné, des Terres d'Olizy, d'Echarfon, Saulx, Perthes, Marquigny, Terrier, Charpet, Septier, d'Avanes & de Sapeigne, par acte du Mardi après la Fête Saint-Barnabé 1287, en présence de *Monseigneur Régnaud de Milly*, Chevalier, & de *Warnier de Balais*, leurs parents.

II. PÉRARD, Chevalier, Seigneur d'AMBLY, après son père, Chambellan du Prince Manassès, VI^e du nom, Comte de Réthel, en 1274, céda, par Acte du Mardi après la Saint-Barnabé en 1287, en forme de partage, à CLÉREMBAUT D'AMBLY, son frère, les Terres & Seigneuries ci-dessus, des successions de ses père & mère: il y est qualifié *Chevalier*. Ce titre produit devant M. de *Caumartin*, Commissaire en 1667, est une preuve certaine de l'état & qualité du père, & de la filiation desdits PÉRARD & CLÉREMBAUT, frères, ainsi que des biens qui étoient assez abondans en cette Maison, puisque le cadet avoit un lot de par-

tage aussi avantageux, lequel est expliqué dans cette transaction. PÉRARD épousa *Marguerite Motier-de-la-Fayette*, fille d'*Etienne*, Sire de la Fayette, & de *Gillette de Belvézère*. La Maison de *la Fayette* est ancienne & illustre, & a donné un Maréchal de France en 1421. Voyez FAYETTE. PÉRARD, Seigneur d'AMBLY, eut pour fils unique

III. RÉGAUDIN, Seigneur d'AMBLY - sur-Bar, &c., Maréchal-de-Camp des Armées de Louis II, Comte de Flandres & de Réthel, à cause de *Jeanne de Réthel*, fille de *Manassès*, VI^e du nom, Comte de Réthel. Il fut surnommé *Engoulvent* comme son ayeul, parce qu'étant un des Chefs de l'Armée navale de *Louis*, Comte de Flandres & du Réthelois, contre les Flamands assistés des Anglois, il fit paroître beaucoup de fermeté contre l'orage qui agitoit les vaisseaux, & il les conduisit si bien qu'encore, suivant les termes des Chroniques du Réthelois, *le Ciel & la Terre sembloient être animés contre lui*; il défit ces deux fiers ennemis l'un après l'autre le même jour, & ramena à bon port son armée navale. Ce RÉGAUDIN D'AMBLY rendit foi & hommage pour sa Terre d'Ambly, mouvante en plein fief & hommage de la Châtellenie d'Omont, le Dimanche après la Saint-Martin d'hiver l'an 1322, à *haute, noble & puissante Dame* la Comtesse de *Nevers*, & épousa *Marie de Hallwin*, fille de *Vauthier* ou *Gauthier*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Rosebeck*, Vicomte de *Harlebeck*, mort en 1338 & inhumé à *Harlebeck*, & d'*Anne de Vigri-Saliet*, morte en 1340, & enterrée à côté de son mari. De cette alliance vinrent:

JEAN, qui suit;

Et deux filles, JEANNE & GILLETTE.

IV. JEAN, I^{er} du nom, Seigneur d'AMBLY, Malmy, Singly, &c., Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, fit, le 26 Décembre 1374, une vente, avec ses deux sœurs, de moitié des eaux & rivières d'Ambly au Comte de Réthel, & épousa, en 1376, *Michelle de Gondt*, fille de *François de Gondt*, & de *Catherine de la Hamaïde*. Cette Famille de *Gondt*, originaire de Flandre, est alliée aux Maisons de *Hallwin*, *Cotignièrès* & de *la Hamaïde*, & porte pour armes: *d'argent, à trois canards de sable, becqués & membrés de gueules*. Le Jeudi 7 Septembre 1396, il fit hommage au Roi de ses Terres d'Ancre & de *Sivry*, suivant l'act qui s'en

trouve au volume N° 208, cotté XXVI, des tranſcrits d'aveux du Bailliage de Vitry en Perſois de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. N... D'AMBLY, mariée au Seigneur d'*Eſſivaux* ;
3. Et une autre fille, mariée au Seigneur des *Champs*.

V. JEAN, II^e du nom, Seigneur d'AMBLY, Malmy, Singly, &c., Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, & en particulier des Villes & Fortereſſes de Warq, de Mezières-sur-Meuſe & de Donchery, par Brevet du 10 Mars 1664, fut, (ſelon le *Nobiliaire de Picardie*) nommé parmi les Nobles de Réthelois qui ſe trouvèrent aux Etats & Aſſemblées du même pays depuis l'an 1405 juſqu'en 1448. Ce fut lui qui détermina *Antoine de Bourgogne*, Duc de Luxembourg, à demander au Roi de France l'exemption des Aides & Gabelles dont jouit encore le pays de Réthelois. Il donna aveu & dénombrement de ſa Terre d'Ambly le 14 Décembre 1449, & épouſa *Marſon de Barlemont*, fille de *Jean de Barlemont* & d'*Alix de Gauvin*, dont :

1. LANCELOT, qui ſuit ;
2. SIMON, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée au Seigneur de *Baricourt*, laquelle fit une donation à ſon frère SIMON, le 9 Septembre 1494, paſſée ſous le ſcel du Bailli de Vermandois. Etant veuve, elle traita pour ſon douaire le 5 Novembre 1500, & mourut ſans enfans ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée par contrat du 18 Mai 1512, à *Jacques de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance.

VI. LANCELOT, Seigneur d'AMBLY & autres lieux, partagea, par acte paſſé devant *Hyolet*, Notaire à Omont-le-Châtel, le 29 Mai 1485, avec SIMON, ſon frère, & ſes ſœurs, la ſucceſſion de leur père & mère, & épouſa *Marie de Villiers*, Dame d'Eſtrepigny, qui portoit pour armes: *de ſable, femé de fleurs-de-lys d'argent*. De ce mariage vint pour ſils unique :

VII. JEAN, III^e du nom, Seigneur d'AMBLY, & de Vendreſſe en partie, qui épouſa, en 1537, *Catherine des Champs*, fille de *Robert des Champs*, Seigneur de Vaux en Champagne, de Fontaine, Montmarin & de Vouziers, qui vivoit encore en 1494, & de *Guillemette*

de Sorbey, ayeux du Marquis de *Marcilly*, qui a été Gouverneur du Château de Madrid près Paris. JEAN eut de ſa femme, pour fille unique :

VIII. JEANNE D'AMBLY, alliée 1^o à *Aléaume de Dampierre*, Seigneur de Puizieux ; & 2^o au Seigneur *Adrien de Cavillers* ou *Cavelier-Montelin*. Elle mourut ſans enfans avant ſon père ; & par leur mort la Terre d'AMBLY a paſſé à SIMON, dont nous allons parler. Les armes de *Dampierre* ſont : *d'argent, à trois loſanges de ſable, & de Cavillers* porte: *d'argent, à la bande d'azur, & une orle de 6 loſanges de même*.

SECONDE BRANCHE.

VI. SIMON D'AMBLY, Seigneur de Malmy & enſuite d'AMBLY après la mort de JEAN III^e, ſon neveu, fut Gouverneur du Duché de Bouillon, partagea avec ſon frère LANCELOT & ſes ſœurs, le 29 Mai 1485, & eut, le 29 Juillet 1490, acte de ſouffrance pour la foi & hommage que lui & ſa ſœur devoient au Comte de Réthelois, à cauſe de la Seigneurie de Malmy. Il avoit épouſé *Alix de Warigny*, fille de *Poncelet de Warigny* & de *Poncette des Ayrelles*. Ce *Poncelet de Warigny* étoit petit-fils du Sire de *Warigny*, lequel eut ordre de PHILIPPE-le-Bel, en 1303, d'aſſembler pour l'arrière-ban les Nobles & non nobles depuis 18 ans, juſqu'à l'âge de 60. Voyez la Roque dans ſon *Traité de l'arrière-ban*. Les armes de *Warigny* ſont : *d'argent, à 3 hures de ſanglier de ſable*. Les enfans de SIMON furent :

1. PIERRE, Seigneur d'Ambly, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne d'Averhault*, en 1538. Voyez AVERHOULT ;
2. NICOLAS, qui ſuit ;
3. SIMONNE, morte fille ;
4. JEANNE, mariée, en 1539, avec *Engelbert du Treppe*, Seigneur de Neufvivy ;
5. & 6. CATHERINE & PONCETTE.

VII. NICOLAS, Ecuier, Seigneur d'AMBLY, de Malmy, &c., après le décès de PIERRE, ſon aîné, dont il devint l'héritier, fut Gouverneur de Donchery. Il partagea avec ſon frère & ſes ſœurs, le 26 Juin 1526, pour des biens qui lui étoient échus après la mort de ſon père, rendit une autre foi & hommage, le 10 Septembre 1533, de la Seigneurie de Malmy, entre les mains de l'Evêque de Couſerans, tuteur du Duc de Réthelois ; & tranſigea, le

1^{er} Mai 1539, avec *Engelbert du Treppe*, à cause de JEANNE D'AMBLY, sa femme, en forme de réformation du partage des biens de leur père commun. Il donna, le 27 Avril 1550, procuration à *Jacques d'Alenduy*, Ecuyer, pour rendre, en son nom, la foi & hommage des Terres & Seigneuries d'Ambly, & de Malmy, au Duc de Nevers, Comte de Réthel. Il épousa, 1^o le 2 Décembre 1550, *Jeanne de Riencourt*, fille de *Pierre*, Seigneur de Parfondrue & d'Ornay, & d'*Elisabeth de Sons*; & 2^o *Guillaine* ou *Guillemette de Saint-Vincent*, fille de *Jeannot de Saint-Vincent*, Baron de Vienne & de Montelin, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayeul du Maréchal de *Créquy*, & de *Marie d'Aguerre*. Il eut du premier lit :

1. ALIX, mariée à *Christophe d'Ivory*, Seigneur d'Escordal;
- Et du second lit :
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. PHILIPPE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée, le 31 Mai 1562 à *Balthazard de Merbuck*, Seigneur de la Malmaison, Gouverneur de Sedan ;
5. JEANNE, alliée le 3 Décembre 1555, à *Gilles de Villelongue*, Seigneur de Neufvivy, Gouverneur de la Cassine ;

Et trois autres filles, mortes sans postérité.

VIII. FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur d'AMBLY & du Mesnil, Gouverneur des Terres souveraines du Château-Regnault & des Château & Forteresse de Longchamps, par provisions du 6 Septembre 1571, données par *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, &c., épousa, par contrat passé devant *Thourye*, Notaire à Launoy, le 13 Août 1560, *Guillemette de Launoy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jendun & de Vannes, & de *Jeanne d'Ailly*, de la branche d'Annery. Ladite Dame, après la mort de son mari, eut, le 16 Mai 1588, la garde-noble de ses deux enfans :

JACQUES, qui suit ;

Et NICOLE, morte sans avoir été mariée.

IX. JACQUES, Seigneur d'AMBLY, du Mesnil & autres lieux, Gouverneur de Mezières-sur-Meuse, par provisions données à Fontainebleau le 12 Mai 1593, rendit son aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Ambly, à *Charles de Gonzague de Clèves*, Duc de Nivernois & du Réthelois, le 19

Décembre 1605, & épousa *Claude-Créton d'Estourmel*, fille de *Louis d'Estourmel*, Seigneur du Fretoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Député de la Noblesse du Vermandois aux Etats tenus à Blois en 1579, & de *Jeanne du Treppe*, Dame d'Escordal & de Neufvivy. On fit un inventaire devant Notaire, le 18 Mai 1593, des biens échus à ladite Demoiselle d'*Estourmel*, femme dudit Seigneur d'AMBLY. Leurs enfans furent :

JEAN, IV^e du nom, Seigneur d'AMBLY & d'Escordal, lequel fut tué à Paris avant la mort de son père ;

Et FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'AMBLY & du Mesnil, de Raillicourt & d'Escordal en partie, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nevers, par commission du Roi, du mois de Septembre 1627, puis Commandant dans le même Régiment. *Antoine d'Estourmel*, Chevalier, Seigneur du Fretoy, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. A. R., & premier Ecuyer de la Princesse, son épouse, lui rendit compte, pardevant *Abimelec de Cumont*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, le 24 Février 1648, comme étant enfant & héritier dudit feu JACQUES D'AMBLY, & de *Claude d'Estourmel*, sa femme. Il épousa, par contrat passé devant *Savignon*, Notaire au Bailliage de Vitry, le 3 Mai 1625, *Jeanne d'Epinoy*, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, Coolle, Ray & de Chavignon, & de *Claude de Bernier*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. CHRISTOPHE, assassiné proche Sainte-Menehould en 1650 ;
3. LOUIS, mort jeune ;
4. CLAUDE, mariée avec *André de Fay-d'Authies*, Marquis de Cilly & de la Neufville, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
5. Et JEANNE-MARIE, Religieuse & Prieure des Annonciades de Mezières.

XI. JEAN-LOUIS, Seigneur & Marquis d'AMBLY, du Mesnil, la Horgue, Maire, Richemont, &c., obtint un Arrêt au Parlement de Paris en 1662, qui ordonne que le Duché de Réthelois ne sera vendu qu'à la charge du droit d'usage, de chauffage, bâtissage & entretien d'un pont sur la rivière de Bar, & de pâturage de ses bestiaux, suivant le droit que

Gauthier, Comte de Réthel, avoit donné à RÉGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur d'AMBLY, & à ses descendans, au mois de Mai 1256. Il fut Capitaine-Commandant du Régiment de Bourlemont, Cavalerie, successivement Grand Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; Capitaine & Major du Régiment Royal des Cuirassiers, par Brevet du 7 Décembre 1665; Major du même Régiment, par autre Brevet du 2 Avril 1666; Capitaine & Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Charost, par provisions du 9 Mars 1667, à la tête de laquelle il fut tué au combat de Senez le 11 Août 1674, par un Capitaine Espagnol, qu'il tua aussi en mourant. Il avoit été maintenu dans sa noblesse le 17 Septembre 1670, par M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne, & avoit épousé, par contrat passé devant *Adam Mouillet*, Notaire au Bailliage de Chaumont, *Gabrielle-Renée de Thomassin*, Dame de Donjeux, fille de N...de *Thomassin*, & de *Madeleine de Cauchon*, dont :

1. ANDRÉ-CLAUDE, qui suit;
2. MARIE-LOUISE, Dame de la Horgue, &c., mariée à *Louis-Abraham*, Comte d'*Aspremont*, Seigneur de Laubrelle, Capitaine au Régiment d'Affit;
3. JEANNE-LOUISE, mariée à *Claude*, Comte de *Roucy*, Chevalier, Seigneur de Cheveuge, le Mesnil, &c.;
4. Et MARIE-ANNE, alliée avec *Gilles d'Aspremont*, Chevalier, Seigneur de Vendy, Laubrelle, &c.

XII. ANDRÉ-CLAUDE, Marquis d'AMBLY, Seigneur de Maire, Anglure, Vicomte de Richecourt, Theline, Blaise, Mars, &c., Capitaine de Dragons au Régiment de Listenois avec Brevet de Colonel, eut, à la mort de son père, une pension de 2000 livres de LOUIS XIV, & épousa, par contrat passé le 28 Juin 1708, devant *Merger*, Notaire à Longwy, *Madeleine de Bohan*, fille de *Jean-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Soise, Chéry, Monceau, Aoust & Don, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, & de *Marie-Anne d'Averhoul*, Dame de Guincourt, Liry & Touteron. De ce mariage sont issus.

1. ANDRÉ, Marquis d'Ambly, tué à la bataille de Guallalla en Italie, le 19 Septembre 1734;
2. CLAUDE-JEAN-ANTOINE, qui suit;
3. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, alliée, par contrat du 27 Février 1736, passé devant *Sarlet*, Notaire royal à Vouziers, avec *Jean-*

Tome I.

Henri de Cauchon, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sommevye, Prain, l'Herry, Treslong, Fraverolles, Poilcourt, &c.;

4. CLAUDE-ANGÉLIQUE-MARIE, actuellement Dame de Sommevye, la Neuville, Houffiel, Sorbon, Remancourt, Soise en partie, & autres lieux;
5. & 6. MARIE & JUSTINE-LOUISE, décédées sans postérité.

XIII. CLAUDE-JEAN-ANTOINE, Marquis d'AMBLY, Vicomte de Richecourt, Seigneur de Blaise, Theline, Mars, la Horgue, Soise, & autres lieux, Syndic de la Noblesse de la province de Champagne, Commandant pour le Roi de la ville & faubourgs de Reims le 3 Mai 1749; parvenu, à l'âge de 27 ans, à la Lieutenance-Colonelle du Commissaire général de la Cavalerie, dont il fut fait Colonel-Commandant en 1760; Brigadier le 20 Février 1761; nommé Colonel-Commandant du Mestre-de-Camp général en 1763, & Maréchal-de-Camp en 1767, a obtenu, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, l'érection de sa terre d'AMBLY, réunie à plusieurs autres, en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1768. Il a épousé, par contrat passé le 23 Juin 1754, devant *Pierre Grillot & Jean-Baptiste Bardet*, Notaires de la Ville & Bailliage de Chaumont en Bassigny, *Marie-Catherine de Guyot*, fille de *Gabriel de Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, le Pont, &c., & de *Marie-Catherine Geoffroy*, dont :

1. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE, qui suit;
2. RICARDE-ANGÉLIQUE-ELISABETH D'AMBLY-DE-RICHECOURT;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY-DE-LA-NEUVILLE, qui sont encore en bas âge.

XIV. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY a épousé, par contrat passé devant *Guérin*, Notaire royal à Chemery, & témoins, le 9 Décembre 1773, GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, Vicomte d'AMBLY (mentionné au degré XIV de la troisième branche), Chevalier de l'Ordre de Saint-George, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, fils aîné de Louis d'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronies de Chovirey-le-Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Grefons & autres lieux, & de *Marie-Madeleine de Sonnet*. Par cette nouvelle alliance avec le Vicomte

A a

D'AMBLY, ces deux branches se trouvent réunies après VII degrés.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. PHILIPPE D'AMBLY, Seigneur de Malmy, le Mesnil & autres lieux, (second fils de NICOLAS & de *Guillemette de Saint-Vincent*, sa seconde femme), fut Gouverneur de Donchery-sur-Meuse, par provisions du 13 Septembre 1578, données par *Ludovic & Henriette*, Prince & Princesse de Mantoue, Capitaine d'une Compagnie franche de 200 hommes d'Infanterie, par provisions du Roi, données le 24 Juillet 1587; & Grand-Bailli & Capitaine de la Noblesse du Réthelois en 1620. Il devint Baron des Ayvelles par sa première alliance avec *Diane des Ayvelles*, qu'il épousa, par contrat du 27 Février 1576. Elle étoit fille unique de *Nicolas des Ayvelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des grandes & petites Ayvelles, Gouverneur des Villes & Château de Sédan, Bouillon, Donchery, &c., & d'*Antoinette de Hamel-Trafignies*. Il épousa, 2^o par contrat du 12 Juillet 1587, *Suzanne de Joyeuse*, veuve de *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois & de Villegonnier, & fille de *Foucault de Joyeuse*, Comte de Grandpré, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Enseigne des Gendarmes du Duc d'Anjou, & d'*Anne d'Anglure*, fille de *Claude*, Baron de Jours, & de *Françoise de Dinteville*.

Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. GUILLEMETTE, femme de *Paul de Roucy*, Seigneur de Vilette & de Mamers en Champagne ;

Et du second lit :

3. PHILIPPE-FOUCAULT, Seigneur de Malmy & de Touteron, Capitaine & Grand-Bailli du Réthelois, sur la démission de son père, par provisions de *Charles de Gonzague*, Prince de Mantoue & Duc de Nevers, données le 27 Mai 1621. Il fut maintenu dans sa noblesse le 3 Juillet 1668, par *M. de Caumartin*, Intendant de Champagne. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 20 Février 1616, *Anne de Fiquelmont*, Chanoinesse de Poussay, morte sans enfans, fille de *Balthazard*, Chevalier, Seigneur de Fiquelmont & autres lieux, & de *Charlotte d'Anglure-Bourlemont* : & 2^o par contrat du 27 Janvier 1635, *Anne de Rosières*, fille

de *François de Rosières*, Seigneur de Chaudinay & de Breux, Capitaine de Saint-Michel, & d'*Anne-Suzanne d'Allamont*. De cette seconde alliance vint pour fille unique :

HENRIETTE-ADRIENNE D'AMBLY, Dame de Malmy, baptisée dans l'Eglise de Saint-Laurent de Reims le 24 Juin 1646. Sa mère en eut la garde noble, par acte du 8 Mars 1651. Elle fut fille d'honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, & mourut sans alliance.

IX. FRANÇOIS D'AMBLY, 1^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Baron & Seigneur des Ayvelles, Eslurac, Chalandry, Masaincourt, Provilly, &c., & par sa femme Seigneur de Gombris en Valois, Chaumont, Renaumont les Fossez, Trionnes, Rampont, &c., Capitaine de 200 hommes de pied François, par commission du 4 Juillet 1604, eut ordre, par Brevet en parchemin du 22 Mars 1614, donné par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, & une autre commission le 4 Juillet 1620, de lever une pareille Compagnie. Il fut nommé Gouverneur de la province au mois d'Août de la même année, Capitaine & Gouverneur de Donchery, par la mort de son père, & Grand-Bailli & Capitaine de la Noblesse du Réthelois, par provisions de l'an 1635. Il avoit partagé la succession de ses père & mère par acte du 26 Mai 1608, passé devant *le Page*, Notaire à Donchery, avec *Paul de Roucy*, Seigneur de Vilette, son beau-frère, époux de GUILLEMETTE D'AMBLY, sa sœur ; & le 21 Décembre 1623, il passa une transaction avec *Robert de Trumelet*, par laquelle il le déchargea de toutes prétentions, moyennant la somme de 8000 livres, & la Dame de Rampont, sa belle-mère, à cause de *Gabrielle de Trumelet*, sa femme, qu'il avoit épousée le 2 Février 1604. Elle étoit fille de ce *Robert de Trumelet*, Chevalier, Seigneur de Gombris, la Fontaine-aucrocq, Chaumont, Rochefort, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi en Champagne & Brie, Gouverneur de Villefranche, tué au secours du siège d'Arras, & de *Jérôme de Rampont*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, qui suit ;
2. PAUL, Seigneur de Renaumont, Chaumont, Beaufort, Fossez, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal de la Ferté-Senneterre, puis Maréchal des Camps

& Armées du Roi, tué commandant le Corps de la Gendarmerie de France, à la levée du siège d'Arras en 1654. Il avoit testé devant le camp d'Arras le 10 Août de la même année, & institué héritier son légataire universel FRANÇOIS D'AMBLY, son neveu, dont il fera parlé ci-après, degré XI;

3. Et HIÉRONIME, mariée à *Charles de Bohan*, Seigneur de Montigny & de Sugny.

X. ROBERT D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Seigneur de Fresnoy en Gombris, des Champs, d'Audevanne, de Fosse, &c., Capitaine de 200 hommes de pied François en 1630, Enseigne de l'arrière-ban de la Compagnie de la Noblesse du Bailliage de Rethelois, suivant un certificat du 9 Octobre 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Donchery, par provisions du 4 Juillet de la même année; fait Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en 1653; partagea la succession de ses père & mère le 29 Janvier 1650; fut maintenu dans sa noblesse par M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, le 16 Mai 1669; & rendit foi & hommage, le 16 Juin 1681, au Duc de Mazarin, de la Terre & Seigneurie de Fosse, située dans la Prévôté de Brieuille, dépendant du Duché de Mazarin, dont il hérita par le décès de *Gabrielle de Trumelet*, sa mère. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1633, *Antoinette - Philiberte d'Allamont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Manige, & d'*Antoinette de Stainville*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. 3. & 4. ANTOINE, LOUIS & JEAN D'AMBLY. Les deux premiers morts jeunes, & le dernier au berceau;
5. ANTOINETTE, Religieuse à Compiègne;
6. FRANÇOISE, Religieuse aux Annonciades de Mézières;
7. MARIE-FRANÇOISE, dont on ignore la destinée;
8. Et ROBERTE D'AMBLY, femme de *N... de Garloche de Villelongue*, Chevalier, Seigneur de la petite Flandre.

XI. FRANÇOIS D'AMBLY, II^e du nom, Marquis des Ayvelles, Baron de Chaumont, les Portiers, Vicomte de Courval, Seigneur de Renaumont, les Fosse, Perthes, &c., fit six campagnes en Allemagne, aux Pays-Bas & en Italie, fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Senneterre en 1653, se trouva aux sièges de Betsfort & de Tamnes, où il fut blessé; Guidon en 1654, Enseigne des Gendarmes du Maréchal de la Ferté en

1655; se trouva au secours du siège d'Arras, à celui de Clermont, &c.; servit en Italie en qualité d'Aide-de-Camp du Duc de Vendôme, qui commandoit le siège de Valence, dans le Milanais, en 1656 & 1657; eut commission, le 13 Septembre 1686, du Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais, pour faire informer contre des particuliers qui avoient chassé sur ses Terres; & après la paix des Pyrénées, il mourut au mois de Mars 1688. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 21 Janvier 1664, passé devant *le Goux*, Notaire à Vitry, *Catherine-Charlotte de la Haye*, morte le 11 Mai 1672, fille de feu *Claude-Charles de la Haye*, Chevalier, Baron de Chaumont, & de *Marie-Anne de la Mothe-Houdancourt*; & 2^o par contrat du 25 Février 1673, passé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, *Madeleine-Diane de Mazancourt*, Vicomtesse de Courval, fille d'honneur de la Reine, par Brevet du 4 Juillet 1669, & fille aînée de *Charles-Christophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Diane-Madeleine Marmier-Pontallier*, Baronne de Talmet. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Marquis de Chaumont, né à Fresnoy en Gombris, le 7 Juillet 1665, tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & la Maréchale Duchesse de la Mothe-Houdancourt, sa grand'tante (Gouvernante & Surintendante des Enfants de France, & de leurs Maisons), dans la Paroisse de Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi & de la Reine. Il mourut le 15 Avril 1673;
2. ROBERT, Marquis de Chaumont, né le 26 Août 1666, mort, sans alliance, le 10 Octobre 1690;
3. CHARLES, devenu Marquis de Chaumont par la mort de son frère, né le 4 Septembre 1668, Colonel du Régiment de Soissonnois, Infanterie, par Brevet donné à Versailles le 14 Avril 1696. Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Cassano en Italie, en 1705, sans enfants de son mariage, passé par contrat devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 7 Janvier 1701, avec *Louise-Françoise de Juffac*, fille de *Claude*, Seigneur de Chedigay, Gouverneur du Duc du Maine, & de *Marie-Françoise Eyraud de Saint-Just*, Gouvernante de la Duchesse d'Orléans, & de Madame la Duchesse. Elle s'est remariée, par contrat du 6 Février 1712, passé devant *Lange*, Notaire au Châ-

telet de Paris, avec *Philippe-Alexandre*, Marquis de *Constans* & de *Saint-Remy*;

4. LOUISE-ANNE, Marquise de *Chaumont* par la mort de ses trois frères, née le 21 Septembre 1671, mariée, le 29 Septembre 1706, par contrat passé devant *Bellanger* & son Confrère, Notaires à Paris, avec *Gaston-Jean-Baptiste de Terrat*, Marquis de *Chantôme*, Chancelier & Garde des Sceaux de M. le Duc d'Orléans, Grand-Trésorier des Ordres du Roi le 30 Septembre 1715, mort, sans postérité, le 19 Mars 1719; & elle le 25 Juin 1750.

Et du second lit il eut :

5. & 6. Un garçon & une fille jumeaux, celle-ci nommée LOUISE-ADRIENNE, tous les deux morts en naissant ;
7. PAUL-CLAUDE, né le 27 Mars 1675 ;
8. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit ;
9. ANTOINE, né le 26 Avril 1679, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, étranger, marié à *Agnès-Eléonore de Bressy*, fille de *Jean-Claude*, Comte de *Belfrey*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de *Bar-sur-Aube*, & de *Thérèse Jallet* ; de ce mariage vinrent :

ANNE-LOUISE ;

Et LOUISE-ADRIENNE D'AMBLY, mortes sans alliance ;

10. LOUIS-CLÉRIADUS, rapporté ci-après ;
11. LOUIS-ARMAND, frère jumeau du précédent, Capitaine au Régiment de la Reine, mort sans alliance ;
12. & 13. MARIE - FRANÇOISE & DIANE-FRANÇOISE.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS D'AMBLY, né le 17 Mars 1676, Marquis des *Ayvelles*, Baron & Seigneur Haut-Justicier des Terres & Baronies de *Chovirey*, Aide-de-Camp du Maréchal de *Boufflers*, Capitaine de Dragons au Régiment de *Wartigny*, épousa, dans l'Eglise *Saint-Séverin* à Paris, le 23 Février 1695 (contrat passé le 19 précédent), *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel*, Marquis de *Lénoncourt* en *Lorraine*. & d'*Elisabeth de la Fontaine-Vernon*. De ce mariage sont issus :

1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, rapporté après son frère aîné ;
3. FRANÇOIS-SALOMON, né le 4 Décembre 1701, successivement Enseigne & Lieutenant aux Gardes-Françoises, puis Lieutenant de Grenadiers, avec Brevet de Colonel, Chevalier des Ordres de N. D. de *Mont-Carmel* en 1724, & Chevalier de *Saint-Louis*

en 1735. Il a été tué, sans avoir pris d'alliance, à la bataille de *Dettingen*, le 27 Juin 1743 ;

4. LOUIS-CLÉRIADUS, appelé *le Chevalier des Ayvelles*, Page de *Madame la Duchesse d'Orléans*, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment du *Perche*, depuis nommé le Régiment des Gardes de *Lorraine*, dont il a été Colonel, & fait Brigadier en 1767 ;
5. JEANNE-FRANÇOISE ;
6. Et CHARLOTTE, née en Mai 1717, mariée, le 2 Septembre 1738, à *Aboncourt*, Diocèse de *Besançon*, à *Claude-Philippe de Montclair*, Chevalier, Seigneur d'*Osse*, *Beauchamp*, le *Régéné*, &c., dont un garçon & trois filles.

XIII. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, Marquis des *Ayvelles*, Mousquetaire du Roi en Avril 1714, puis Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1719, a épousé, en 1763, *Charlotte de Viart-d'Attigneville*, dont il n'y a point d'enfans. Elle étoit veuve d'*Armand-Jean de Brouffel*, Chevalier, Comte de la *Neuville*.

XIII. LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronie de *Chovirey le Château*, *Ouges*, la *Carte*, *Vitrey*, *Grefons*, &c., né le 2 Janvier 1699, nommé, par le Roi, pour entrer, au nombre des *Gentilshommes*, dans le Collège *Mazarin* à Paris, dit *des Quatre-Nations*, reçu au mois d'Avril 1714, a été Colonel de Cavalerie & Aide-Major de *Gendarmerie*. Il a épousé, en 1747, en *Franche-Comté*, *Marie-Madeleine de Sonnet*, fille de *N... de Sonnet*, Chevalier, Seigneur de *Greston*, & de *N... de Pichart*, Dame de *Belleau*, dont :

1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. N... D'AMBLY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Bourgogne*, non encore marié ;
3. Une fille, mariée, le 14 Juillet 1771, à *Bénigne-Antoine François de Montlezun*, Seigneur de *Montereux*, fils du feu Comte de *Montlezun*, Chef de *Brigade* des Gardes du Roi, & de *Charlotte-Ferdinande de Montriches* ;
4. CHARLOTTE, non encore mariée ;
Et d'autres enfans, morts au berceau.

XIV. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, appelé *le Vicomte d'Ambly*, Seigneur d'*Aboncourt* & *Zincourt*, Chevalier de l'Ordre de *Saint-Georges*, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Bourgogne*, a épousé, par contrat passé devant *Guérin*, Notaire Royal à *Chémery*, le 9 Décembre 1773, &

célébration le 17 Mars 1774, MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY, fille aînée de CLAUDE-JEAN-ANTOINE, Marquis D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Syndic de la Noblesse de la Province de Champagne, Commandant pour le Roi de la Ville & Faubourgs de Reims, &c., dont on a parlé au degré XIII de la seconde branche.

QUATRIÈME BRANCHE.

XII. LOUIS-CLÉRIADUS D'AMBLY, Comte des Ayvelles (quatrième fils de FRANÇOIS, II^e du nom, & de *Madeleine-Diane de Mazancourt*, sa seconde femme), Capitaine de Dragons au Régiment de Beauffremont, a épousé *N... de Romecourt*, fille du Comte de *Romecourt*, Seigneur de Suzemont, & de *N... de Rampont*, dont :

N..., qui suit ;

Et CHARLES-LOUIS, dit *le Comte d'AMBLY*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Aide-Major de la Gendarmerie, marié à *N... de Villemont*, dont un fils en bas âge.

XIII. N.... D'AMBLY, l'aîné, Chevalier, Seigneur de Romecourt, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général de Cavalerie, puis Major du Régiment de Bourgogne en 1771, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, du même jour, a épousé, en 1770, Demoiselle *N... du Chatel*.

Les alliances de cette Maison sont avec les plus considérables du Royaume, telles que *Beauvau*, *Béthune*, *Boufflers*, *Chaulnes*, *Chabot*, du *Châtelet*, *Estampes*, *Eslourmel*, *Foix*, la *Ferté*, *Roucy* en Champagne, *Averhoul*, *Bohan*, &c.

Les armes : *d'argent*, à *trois lions de sable lampassés de gueules*. Couronne de Marquis : *casque de front orné de son bourrelet, & de ses lambrequins d'argent & de sable*. Cimier : *un épervier au naturel, grilleté & longé d'or*. Supports : *deux lions ou deux sauvages de carnation, appuyés sur leur masse au naturel*.

* AMBOISE, Ville de Touraine sur la Loire, qui a donné son nom à un des plus anciennes & des plus illustres Maisons de France, éteinte en 1256, par la mort, sans enfans mâles, de HUGUES, III^e du nom, Seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Chaumont, de Bleré, &c. Ces Seigneuries furent portées dans

la Maison de *Berry* vers l'an 1200, par le mariage de *Marguerite*, fille unique & héritière, avec *Renaud*, Seigneur de *Berry*. Cette Maison, enrichie de tant de Seigneuries, devint une des plus puissantes & des plus illustres par ses alliances avec les premières familles du Royaume, par les dignités où elle a été élevée, & les branches qu'elle a formées. La première est celle de *Chaumont*, qui commença vers l'an 1300, & finit en 1524, par la mort de *Georges*, fils du Maréchal de Chaumont; la seconde, celle de *Buffy*, qui commença vers l'an 1474, & finit à *Jacques*, tué à la bataille de Marignan en 1515, sans successeurs; la troisième, celle de *Aubijoux*, qui commença vers l'an 1480, & finit en 1656, par la mort de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux, sans enfans mâles. Cette Seigneurie, érigée en Comté en 1665, passa dans la Maison de *Bermont-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, Marquis de Thoiras, par le mariage d'ELISABETH D'AMBOISE avec ce Seigneur. Son fils aîné fut Comte d'Aubijoux. Cette illustre Maison a donné naissance au Cardinal *Georges*, si connu dans le Ministère, de Grand-Maitre de Saint-Jean de Jérusalem, deux Grands-Prieurs de France, & plusieurs Chambellans & Maréchaux de France.

Les armes sont : *d'or*, à *deux pals de gueules*; au chef *d'azur*, chargé de *trois fleurs-de-lys d'or*.

AMBOISE. Voyez CLERMONT-D'AMBOISE.

AMBOISE-D'AUBIJOUX, voyez CRUSOL & AUBIJOUX.

AMBRES-DE-VOISINS. Voyez GELAS.

* AMBRIÈRES, Ville, Château & Baronie dans le Maine, qui a appartenu au Seigneur de Mayenne. *Guillaume le Conquérant*, pour punir *Geoffroy de Mayenne*, à cause qu'il avoit embrassé le parti de *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou, son ennemi, prit Ambrières de vive force en 1069, & y fit bâtir un Château. Mais *Geoffroy le Bel*, étant devenu Duc de Normandie après la mort de *Henri I*, rendit Ambrières à *Juhel de Mayenne* en 1135. *Artus*, Duc de Bretagne, arrière-petit-fils de *Henri I*, s'étant déclaré Comte des trois Provinces, confirma cette donation, afin de mieux attacher les Seigneurs de Mayenne à son parti. Il ne resta

à présent de l'ancien Château que des ruines. Au reste, la Terre & Seigneurie d'Ambrières appartient à la Maison de *Froulay-Teffé*.

* AMBRUGEAC, Terre située dans le Diocèse de Limoges, relevant de l'ancien Duché de Ventadour, entrée dans la Maison de BOUCHERON, *aliàs* DE WALLONS, en l'année 1453. Voyez BOUCHERON.

AMBRUN, en Dauphiné: *de gueules, à la croix d'argent*.

AMBUSSON, en Poitou: *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

AMÉ, ancienne famille de la ville de Reims en Champagne, qui s'est établie depuis près d'un siècle à Sisteron en Provence: elle a des alliances avec les Maisons les plus considérables de Provence, du Dauphiné & de Champagne. L'aîné de cette famille possède la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans. L'un Commissaire de la Marine; l'autre, Officier d'Artillerie; & le troisième, Garde de la Marine. Il a eu & il a encore plusieurs Frères: l'un, qui servoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Isle de Minorque; & un troisième, qui est marié à Saint-Chamas en Provence, a plusieurs enfans.

Les armes: *d'or, à trois œillets de gueules, tigés de sinople; au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent*.

AMÉDOR. Les Terres de *Molans* & de *Bourguignon* furent unies & érigées en Comté sous la dénomination d'Amédor, par Lettres datées de 1713, en faveur de CLAUDE-FRANÇOIS D'AMÉDOR, Ecuyer, petit-fils de FRANÇOIS D'AMÉDOR, Seigneur de Beaudoncourt & Borey, créé Chevalier par Lettres du Roi d'Espagne, du 22 Décembre 1619.

* AMÉLECOURT, branche cadette de la Maison de *Rennel*, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux siècles. Les Seigneurs d'Amélecourt descendent de JEAN-BAPTISTE-HENRI, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amélecourt, second fils de FRANÇOIS DE RENNEL, & d'Antoinette le Febvre d'Anci. Cette branche subsiste ainsi que celle de l'*Escut*, autre branche de la Maison de *Rennel*. Voyez ESCUT & RENNEL.

AMELINE, Seigneur de Guincy: *d'ar-*

gent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

AMELOT, famille originaire de la ville d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de Magistrats qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'Eglise de Tours, & elle s'est alliée non-seulement avec les principales familles de la Robe, mais encore avec quelques-unes des plus grandes du Royaume.

I. JACQUES AMELOT, Seigneur de Carnetin, vint à Paris, où il suivit le barreau en qualité d'Avocat au Parlement, sous le règne de FRANÇOIS I^{er}. Il se rendit célèbre dans sa profession, & fut fort employé. Loisel en fait mention dans son *Dialogue des Avocats*, p. 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne Vialart*, sœur d'*Antoine*, Archevêque de Bourges, & fille de *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, sa seconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1580;
3. Et CHARLES, Avocat au Parlement, successivement Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris par Lettres du 26 Juillet 1579, & Maître ordinaire en la même Chambre par d'autres Lettres du 27 Avril 1585. Il mourut le 8 Août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, le 16 Février 1579, *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Président au Parlement de Paris, & de *Nicole Habert*, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans. Il avoit eu d'elle CHARLES AMELOT, Seigneur de Laumoïau, premier Maître-d'Hôtel de Sa Majesté, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 Octobre 1653: il ne paroît pas qu'il ait laissé d'enfans.

II. JEAN AMELOT, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, suivit le barreau pendant plusieurs années. Il fut pourvu successivement d'un office de Maître des Requêtes par Lettres du 15 Juillet 1573, & en 1580 de celle de Président aux Enquêtes du même Parlement. Il avoit épousé *Marie de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès Hervieu*: elle se remaria en 1601 avec *Michel Marillac*, qui fut de-

puis Garde-des-Sceaux de France. JEAN AMELOT avoit eu d'elle :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné ;
3. DENIS, dont la postérité fera aussi rapportée après celle de ses frères ;
4. Et N...., mariée avec *Jacques Prévôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle fut la première femme.

B R A N C H E

des Seigneurs DE MAUREGARD - AMELOT.

III. JACQUES AMELOT, fils aîné de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Mesnil, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 Décembre 1597, & Président en la première Chambre des Requêtes du Palais le 19 Mars 1608, fut marié avec *Charlotte Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maisons & affaires du Connétable de *Montmorency*, & auparavant Conseiller du Roi, Trésorier des Lignes Suisses, & de *Lucrece de Merle*, & en eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. CHARLES, baptisé le 20 Août 1614 ;
3. MARIE, baptisée le 5 Février 1609, mariée le 2 Mars 1628 avec *César d'Aumont*, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de la Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud ; restée veuve le 20 Avril 1661, morte à Paris le 22 Octobre 1675 dans la 67^e année de son âge ;
4. CHARLOTTE, baptisée le 31 Octobre 1610, morte en bas âge ;
5. Autre CHARLOTTE, baptisée le 17 Mai 1612 ;
6. ELISABETH, baptisée le 29 Juillet 1613 ;
7. Et ANNE, baptisée le 4 Septembre 1620, mariée le 8 Mai 1638 avec *Charles Maignart*, Seigneur de Bernières, &c., Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 Juillet 1653, dans la 33^e année de son âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, le Mesnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lez-Meaux, &c., baptisé le 23 Juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 8 Jan-

vier 1633, aussi Président au Grand-Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & Premier Président en la Cour des Aides de Paris le 9 Février 1643, ayant été pourvu de cette charge par Lettres du 29 Janvier précédent : il résigna cette dernière charge en faveur de son fils aîné le 29 Février 1668, & mourut à Paris le 11 Avril de la même année dans la 66^e année de son âge. Il avoit été marié le 29 Avril 1632 avec *Elisabeth du Pré*, fille de *Barthélemy du Pré*, Trésorier-Général de France à Moulins, & d'*Elisabeth Martin*. Elle mourut dans le Couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée, le 22 Novembre 1690. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-CHARLES, Marquis de Mauregard, du Mesnil-Amelot, la Planchette, &c., baptisé le 27 Avril 1633, reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvu, en survivance de son père, de l'état & office de Premier Président en la Cour des Aides, par Lettres données à Compiègne le 25 Août 1656 ; en l'exercice duquel il n'entra que le 29 Février 1668. Il mourut le 6 Janvier 1671 dans la 37^e année de son âge, sans avoir été marié ;
2. CÉSAR, mort jeune ;
3. Et CHARLES, Marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvart, Seigneur du Mesnil, la Planchette, &c., baptisé le 31 Octobre 1644. Il étoit en 1668 Conseiller-Aumônier du Roi, & Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Herminiers, Diocèse de Paris, & fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisième Chambre des Enquêtes, le 17 Février 1673, & Président en la même Chambre le 17 Mars 1687. Il renonça à ses Bénéfices, & se maria, par contrat du 27 Octobre 1692, avec *Antoinette de Brion*, fille de *Jean de Brion*, Marquis de Combronde, Baron de Salvart, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie de la Barde* ; mais il mourut sans enfans dans son Château de Salvart en Auvergne, le 5 Novembre 1726, âgé de 82 ans.

B R A N C H E

des Seigneurs DE GOURNAY & DE NEUVY.

III. JEAN-AMELOT, Seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi,

le 4 Juin 1605, & étoit auffi, en 1610, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Préfident en son Grand-Conseil. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, le 28 Septembre 1626, & résigna alors sa charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 Octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine de Creil*, inhumée avec lui le 28 Septembre 1647. Elle étoit fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay & de Neuvy-sur-Aronde, & d'*Adrienne Gamin*; de ce mariage vinrent :

1. CHARLES, baptisé le 11 Novembre 1613, mort en bas âge;
2. JEAN, baptisé le 20 Octobre 1617, mort jeune;
3. CHARLES, qui suit;
4. MICHEL, baptisé le 18 Août 1624, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 Janvier 1648, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye du Gay-de-Launay, Diocèse du Mans, en 1656, pourvu aussi de celle de Saint-Calès & d'Evron dans le même Diocèse. Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur, le 5 Janvier 1671, & donna alors sa démission de l'Abbaye de Saint-Calès, & fut transféré à l'Archevêché de Tours, le 14 Janvier 1673. Il y mourut le 17 Février 1687, dans la 63^e année de son âge;
5. MARIE, baptisée le 4 Février 1611, mariée, par contrat du 15 Octobre 1627, avec *Antoine Nicolaï*, Seigneur de Gouffainville & de S. Victor, Premier Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, restée veuve le 1^{er} Mars 1656, & morte à Paris le 25 Juin 1683, dans la 73^e année de son âge;
6. CATHERINE, baptisée le 3 Septembre 1612;
7. ANNE, baptisée le 16 Janvier 1616
8. MARGUERITE, baptisée le 23 Janvier 1619, mariée avec *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c., successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, restée veuve le 3 Février 1674, morte le 23 Février 1684, âgée de 65 ans un mois;
9. ELISABETH, baptisée le 2 Juin 1623;
10. Et THÉRÈSE, baptisée le 5 Octobre 1625.

IV. CHARLES AMELOT, Seigneur de Gournay, de Neuvy, &c., baptisé le 8 Juin 1620, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 6 Mars 1645, & depuis Préfident au Grand-Conseil, obtint ses Lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes

en 1655. Il mourut à Paris le 12 Février 1671, dans la 51^e année de son âge. Il eut de son mariage avec *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, Grand-Audencier de France, & de *Marie de Grieu*, morte le 24 Juin 1702, âgée de 70 ans six mois :

1. MICHEL, qui suit;
2. CHARLES, Abbé & Baron d'Evron, sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, aussi Conseiller & Aumônier du Roi; mort à Paris le 10 Mars 1694;
3. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de France, le 24 Septembre 1668, mort jeune;
4. Et CATHERINE, mariée, le 28 Octobre 1680, avec *Louis-Claude d'Hauflonville de Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, dont elle resta veuve sans enfans en 1705. Elle mourut à Paris le 16 Avril 1710, âgée de 54 ans.

V. MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Préfident au Bureau du Conseil du Commerce, s'est rendu célèbre par les différentes Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de sa grande capacité, de son attachement au service de son Prince, & de son zèle pour le bien public. Il mourut le 21 Juin 1724, & eut de son mariage contracté, au mois de Juin 1679, avec *Catherine le Pelletier-de-la-Houffaie*, morte le 16 Mai 1743, dans la 43^e année de son âge, fille de *Nicolas le Pelletier*, Seigneur de la Houffaie & du Château-Poiffy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine le Picard-de-Périgny* :

1. CHARLES-MICHEL, qui suit;
2. OURS-VICTOR, Seigneur de Brunelles, tué à la chasse le 6 Septembre 1707, à l'âge de 16 ans;
3. N..... Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie au Faubourg Saint-Jacques à Paris;
4. Et MARIE-ANNE-URSULE, mariée le 3 Mars 1712, avec *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain du côté maternel, morte à Dijon le 12 Janvier 1741, âgée de 49 ans.

VI. CHARLES-MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du

Roi, le 8 Mai 1707, & enfin Président à Mortier, au Parlement de Paris le 18 Janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 Décembre 1730, âgé d'environ 50 ans. Il avoit été marié le 25 Octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie Danican*, fille de *Noël Danican-de-Lespine*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur du Pleffis, Silly, Oiferi, &c., & de *Marguerite Chantoufeau*. De ce mariage naquirent :

1. MICHEL-MARIE-NOËL, né le 12 Décembre 1713;
2. CHARLES-MARIE-MICHEL, né le 13 Janvier 1715, mort le 19 du même mois;
3. Et MICHELLE-CATHERINE, mariée le 27 Décembre 1725, avec *Joseph-Antoine Crozat*, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté, puis reçu Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHAILLOU.

III. DENIS AMELOT, Seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c., troisième fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil, puis reçu Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. le 13 Novembre 1610, envoyé Intendant à Limoges en 1616; & en 1623, en Saintonge, Aunis, Poitou & la Rochelle. Etant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 7 Février 1655; il avoit été marié, 1^o le 12 Septembre 1604, avec *Marguerite du Drac*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Prévôt*; 2^o & avec *Louise de l'Hôpital*, veuve de *Henri de Vaudetar*, Baron de Perfan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, & de *Françoise de Brichanteau-de-Nangis*. Il eut de sa première femme :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. JACQUES, dont la postérité fera rapportée après son aîné;
3. Et MARIE, mariée avec *Charles de Béon de Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi,

Tome I.

dont elle resta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 Janvier 1702, âgée d'environ 97 ans.

IV. JEAN-BAPTISTE AMELOT, Vicomte de Billeuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 22 Novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Février 1642, obtint ses Lettres d'Honneur le 8 Avril 1664. Il mourut à Paris le 15 Avril 1688, âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Charlotte Brulart*, veuve de *Louis Frère*, Premier Président au Parlement du Dauphiné, & fille de *Denis Brulart*, Marquis de la Bourbe, Baron de Somberton & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie Maffol*. Elle mourut subitement, le 6 Janvier 1688. De ce mariage vinrent :

1. DENIS-NICOLAS-ANNE, baptisé le 27 Août 1655, mort à onze mois;
2. MARGUERITE, née le 15 Mai 1646;
3. MARIE-JACQUELINE, née le 2 Mars 1649, morte à 2 ans & demi;
4. JEANNE, baptisée le 8 Août 1653, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, à Paris;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée au mois de Mai 1676, avec *Charles de Bourgoing*, Seigneur, Marquis de Faulin, Coulanges-sur-Yonne, &c., dont elle resta veuve le 14 Juillet 1699.
6. Et CHARLOTTE-ANGÉLIQUE, mariée, le 12 Mai 1687, avec *Jean-Baptiste du Dessant*, Marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la 77^e année de son âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou, second fils de *Denis* & de *Marguerite du Drac*, sa première femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil, au mois de Décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la résignation de son père, le 10 Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes, le 19 Décembre 1699, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, le 15 Juin 1655, *Marie-Valence Lescuyer*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Chaumontel, & de *Louise Godefroy*. Elle décéda fort âgée, le 26 Septembre 1714, dans le Couvent des Filles de la Visitation-Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De leur mariage naquit DENIS-JEAN-MICHEL, qui suit.

V. DENIS-JEAN-MICHEL AMELOT, Seigneur

B b

de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre, & des Pruneaux, né le 15 Janvier 1666, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 11 Avril 1687; puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 10 Avril 1690; fut pourvu, au mois de Mai 1708, d'une des six charges d'Intendant du Commerce, nouvellement créées, & supprimées au mois de Décembre 1715. Il avoit été marié, le 21 Avril 1688, avec *Philiberte de Barillon d'Amoncourt*, née le 1^{er} Novembre 1664, fille aînée de *Paul de Barillon d'Amoncourt*, Conseiller d'Etat ordinaire & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Madeleine Mangot*. Il en a eu :

1. JEAN-JACQUES, qui suit;
2. MICHEL-DENIS, né le 20 Mai 1696;
3. VALENCE, baptisée le 22 Septembre 1690, morte le 14 Mai 1694;
4. MARIE-PHILIBERTE, née la nuit du 6 au 7 Mars 1692. & mariée le 30 Septembre 1715, avec *Henri-Hubert d'Étampes*, Marquis de Valençay;
5. Et MADELEINE-BONNE, née le 5 Juin 1693.

VI. JEAN-JACQUES-AMELOT, Seigneur de Chaillou, né le 30 Avril 1689, reçu Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi au mois de Janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire le 17 Décembre 1712, fut nommé, au mois de Juillet 1720, Intendant de la Rochelle, & pourvu, au mois de Juin 1726 d'une charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoisse, le 25 Août 1727. Il avoit épousé en premières noces, au mois de Mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarda*, fille de feu *Jean-Paul*, Romain de Nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c., Conseiller de la Chambre des Finances, & Trésorier-Général de l'Electeur Duc de Bavière, & de *Gertrude Clootz*, & en secondes noces, le 26 Février 1726, *Anne de Vouigny*, fille de *Jean-Marie*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire du Conseil-d'Etat, Directeur des Finances, & d'*Anne Mousle*. Sa première femme mourut le 4 Mai 1719, âgée de 22 ans, & lui est décédé à Paris, le 7 Mai 1749, âgé de 60 ans. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de sa mère.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.*

AMERANCOURLANOY : *écheté d'or & d'azur.*

AMERMONT, dans le Duché de Bar, Terre unie avec celles de Boulogny, Norroy-le-Sec, Dom Remi, Pienne & Abbeville, érigées en *Baronie*, sous le nom d'AMERMONT, par Lettres du 17 Mai 1725, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 4 Juin suivant, en faveur de *Jean-Baptiste-Joseph Bourcier-de-Villers*, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire du Duc LÉOPOLD, auparavant Avocat-Général en la Cour Souveraine de Nancy; tant en considération de ses services que de ceux rendus au Prince par *Jean-Léonor Bourcier*, oncle de l'Impé-
trant, premier Président de la même Cour.

AMEROGHEN : *d'argent, à la fasce de gueules.*

AMERVAL, famille noble & ancienne du Hainaut, que l'on fait descendre de celle de Boulogne.

1. JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, Seigneur de Parpres, est le premier de cette famille, dont la filiation soit bien prouvée par titres. On lui donne pour père ANTOINE, Chevalier, Sieur d'Amerval, vivant vers le XIV^e siècle, & que l'on trouve qualifié de Gouverneur des Pays-Bas; & pour mère, une Dame de la Maison de *Bouffu*. Ce JEAN, dit *Maillet*, eut 2 fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des Seigneurs d'*Affervilliers*, qui suivent; le second de ceux de *Liancourt*, si connus à la Cour de HENRI IV.

II. JEAN D'AMERVAL, II^e du nom, fils aîné de JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, étoit Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit es années 1407, 1416 & 1417; il étoit qualifié de *haut, puissant & redouté Seigneur*, dans un des actes de 1421, & il y en a encore un de 1454. Il épousa *Marguerite d'Ailly*, qui devint héritière d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458, & mère de :

1. GILLES, Seigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la postérité s'éteignit après quelques générations; il est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans plusieurs actes de 1488 & 1494. Il donna la terre d'Amerval à JACQUES D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, son cousin germain, qui fera rapporté ci-après;
2. ANTOINE, qui suit;

3. JEANNE, épouse de *Louis du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Bellenglise, par contrat de 1444 ;

4. Et ANTOINETTE, femme de *Louis de Gomel*, Chevalier, Seigneur de Balagny.

III. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c., acquéreur de la Terre de Fins, comme il paroît dans les titres de 1456 & 1459, épousa, le 19 Mai 1470, *Antoinette de Bayencourt*, fille de *Jean*, Sieur de Bayencourt & de Bouchavannes. Il vivoit en 1497, & fut père de :

1. JEAN, III^e du nom, Seigneur d'Asservilliers &c., mort sans avoir eu de postérité de sa femme *Marie de Rouffy*, de la Maison de *Siffonne*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1531 ;

2. Et PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fins, hérita de JEAN III son frère, de la Terre d'Asservilliers, &c. épousa *Jeanne de Goffon*, fille de *Hellin*, dit *Aigneux*, Sieur de Saint-Floris, & de *Marie de Nédonchel*. Elle étoit veuve en 1517, & paroît avec LOUIS, son fils aîné, dans un titre de 1528 ; ses enfans furent :

1. LOUIS, Seigneur de Fins, &c., qu'il céda, en 1546, à SIMON son frère ;

2. Et SIMON, qui suit.

V. SIMON D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c., épousa, par contrat du 6 Septembre 1546, *Adrienne de Lameth*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Beaurepaire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi & d'*Adrienne de Lannoy* ; il en eut :

1. JEAN, IV^e du nom, né en 1553, mort sans postérité de ses deux femmes, *Ifabeau de Ravenel*, & *Ifabeau Rillette*, Dame de Françières ;

2. CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES D'AMERVAL, Chevalier, Sieur de Fins, &c., hérita de son frère, des Terres d'Asservilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers-sous-Ailly, &c., comme il paroît dans des titres de 1606 & 1607 ; il épousa *Barbe du Hamel*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne des Effarts*, qu'il laissa veuve en 1613, & qui se remaria avec *Gédéon de Béthisy*, Sieur de Mézières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; elle eut de son premier mariage :

VII. PHILIPPE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c., né le 28 Juillet

1601. Il s'allia, 1^o le 15 Avril 1622, avec *Louise de Longueval*, fille de *Jean*, Chevalier, Sieur de Guist, & de *Vulganne des Effarts*, & en secondes noces, le 13 Août 1628, avec *Marie de Monceaux-d'Auxy*, fille de *Claude*, Chevalier, Sieur de la Houfflaye. Du second mariage vint :

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c., né le 9 Mai 1640, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1658, *Henriette du Clozel*, fille de *N.... du Clozel*, Chevalier, Seigneur de Voifins, &c., & de *Madeleine de Saulthoy*, d'où sont sortis :

1. PHILIPPE, qui suit ;

2. Et LOUIS, mort au service du Roi, des blessures qu'il reçut à Saint-Guillain.

IX. PHILIPPE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c., Capitaine de Cavalerie en 1688, épousa, le 21 Septembre 1680, *Susanne de Boitel*, fille de *Louis*, Ecuyer, d'où sont nés, entr'autres enfans :

1. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, qui suit ;

2. ALEXANDRE, qui sera rapporté après son aîné ;

3. Et LOUIS, tige des Seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention ci-après.

X. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, Seigneur d'Asservilliers, de Béthencourt, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, connu sous le nom de *Marquis d'Amerval*, épousa *Louise-Charlotte de Wingtfeild-de-Montagu*, fille de *Henri-Milon de Wingtfeild-Montagu-de-Lotheringham*, d'une illustre Maison d'Angleterre. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, desquels est restée héritière :

XI. MARIE-LOUISE D'AMERVAL, Dame d'Asservilliers, de Béthencourt, &c. Elle a épousé, en 1749, *Charles-Oudart-Joseph de Couronnel*, Chevalier, Seigneur de Vêlu, &c., fils de *Louis-Joseph*, Chevalier, Seigneur de Vêlu, Député auprès du Roi pour le corps de la Noblesse d'Artois en 1714, & de *Françoise-Geotrude de Rietz*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Comte de Willerval, &c., & de *Marie-Michelle d'Aoust*, Dame de Barastre. Il a hérité en 1758, du chef de sa mère, du Comté de Willerval & de la Terre de Barastre, par la mort, sans postérité, de *Marie-Hélène-Alexandrine-Livine de Rietz*, Marquise de Monchy, sa cousine germaine. Voyez WIL-LERVAL.

ALEXANDRE D'AMERVAL, second fils de PHILIPPE, II^e du nom, fut Seigneur de Rouy, dit

Molineaux, &c. Il époufa en Lorraine, le 28 Janvier 1716, *Marie-Thérèse-Reine du Puis*, fille de *François*, Confeiller d'Etat de fon Alteffe Royale de Lorraine, & de *Catherine de Jobinville*; il en a eu :

1. GABRIEL, Comte d'Amerval, Seigneur de Molineaux, &c.;
2. 3. 4. & 5. Quatre Demoifelles.

X. LOUIS, dit *le Baron d'Amerval*, troi-
sième fils de PHILIPPE, 11^e du nom, fut Sei-
gneur d'Applincourt, proche la ville de Pé-
ronne, Capitaine de Dragons, Chevalier de
Saint-Louis. Il époufa, le 28 Février 1725,
Nicole-Louife de Récourt, fille de *François*
de Récourt, Chevalier, Seigneur du Sar-
proche la Fère, de laquelle il a laiffé :

1. JEAN-LOUIS, appelé *le Baron d'Amerval*,
Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Cap-
taine au Régiment de Cambis;
2. ANTOINE, mort au fervice du Roi, étant
Capitaine au Régiment de Guife;
3. 4. 5. 6. & 7. Cinq Demoifelles, dont l'une
Religieufe à Vauville, deux Chanoineffes à
Etrem, deux dans le monde.

BRANCHE

*des Seigneurs DE LIANCOURT & Barons
DE BENAIS, éteinte.*

II. JEAN D'AMERVAL, furnommé *Maillefer*,
fecond fils de JEAN, dit *Maillefer*, Seigneur
de Parpres, fut Chevalier, Seigneur de Cer-
fontaines, &c., comme il paroît dans un titre
de 1403, & fut père de :

III. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Cer-
fontaines & de Rogeris; il devint Seigneur
d'Amerval après la mort de fon cousin ger-
main, ci-devant mentionné, & eut pour fils :

IV. JEAN, Chevalier, Seigneur d'Amerval,
de Cerfontaines, &c., qui laiffa de *Claire*
Harponlieu fa femme :

V. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Amer-
val, de Cerfontaines & de Liancourt, comme
il paroît dans les titres de 1540 & 1544. Il
époufa *Gabrielle Mousquet*, fille de *Jean*,
Seigneur de Neville, Baron de Benais, & de
Marie de Thumery; fes enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. JEANNE, époufe d'*Antoine d'Hervilly*, Sei-
gneur de Beaumont;
3. Et CLAIRE, femme de *François de la Vieu-
ville*, Baron d'Hervilly.

VI. ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Amer-
val, de Liancourt, de Cerfontaines, Baron de
Benais, s'allia avec *Adrienne Cauchon*; il

partagea, le 15 Décembre 1558, avec fa fœur
& fon beau frère, les biens de père & mère.
De lui vinrent :

1. NICOLAS, Chevalier, Seigneur d'Amerval,
de Liancourt, de Cerfontaines, de Méziè-
res, &c., Baron de Bénais, Chevalier de
l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire
de fa Chambre, Enseigne d'une Compa-
gnie de 100 hommes d'armes de fes Or-
donnances, Gouverneur & Bailli de Chau-
ny. Il époufa en premières noces, le 22
Janvier 1591, *Anne de Gouffier*, fille de
François, Chevalier, Seigneur de Crève-
cœur, & d'*Anne de Carnaget*; en fecondes
noces, *Gabrielle d'Eftrées*, fi connue de-
puis fous le nom de *Ducheffe de Beaufort*,
de laquelle il fut féparé pour caufe d'im-
puiffance, le 7 Janvier 1593. Il s'est remarié
à N... de *la Marck*. (Voyez GOUFFIER.)
Il vendit la Terre d'Amerval à *Robert d'Ef-
claibes*, Comte de Clermont, fituée à quel-
ques lieues de Cambrai en Hainaut, & pos-
fédée actuellement par le Baron de la
Torre, du chef de N... d'*Esclaibes* fa mère;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. CHARLOTTE, alliée à *Olivier de Longueval*,
Seigneur dudit lieu;
4. MARIE, qui époufa en 1612, *Isaac de Saint-
Simon*, Vicomte de Clafres;
5. Et ESTHER, femme de *Denis de Rofie*, Vi-
comte de Voifins.

VII. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Sei-
gneur de Cerfontaines, &c., partagea, en
1584, avec NICOLAS fon frère aîné; il époufa,
le 22 Décembre 1588, *Antoinette des Foffés*,
fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Riche-
mont, &c., & de *Marie d'Oy*, d'où vint :

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Sei-
gneur de Fiennes & de Bofqueaux, Capitaine
au Régiment de Vaubecourt, comme il paroît
dans un acte de 1633. Il s'allia, le 11 Mars
1634, avec *Angélique de Bouchaft*, fille de
Louis, Chevalier, Seigneur de Valencourt. Il
vivoit encore en 1668, & fut père de :

1. LOUIS, tué à l'attaque d'Ypres, étant Ca-
pitaine au Régiment de la Reine;
2. CÉSAR, qui fuit;
3. Et ANGÉLIQUE, Abbeffe à Moncel, proche
Pont-Sainte-Maxence.

IX. CÉSAR D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur
de Richemont, &c., époufa, le 8 Décembre
1684, *Marguerite de Stainville*, fille de
Louis, Chevalier, Seigneur de Rollancourt,
Baron d'Hennecourt, Maréchal des Camps &
Armées du Roi, & de *Gabrielle de Mon-
ceaux*. Il eut :

1. LOUISE-COLOMBE, Dame de Richemont, qui fut mariée, le 14 Mai 1712, avec *François de la Noüe*, Chevalier, Sieur de Briffet;
2. Et JEANNE, qui s'allia, le 24 Décembre 1714, avec *César-Alexandre de Bouchart*, Chevalier, Seigneur de Valencourt, de Ravenel, &c., Capitaine de Bombardiers, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes sont : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1*. La devise ou cri : *Boulogne*.

Il y a encore eu plusieurs branches du nom d'AMERVAL, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celle des Seigneurs de *Biécourt*, & celle des Seigneurs de *Fanneux* portent les mêmes armes.

Celle des Seigneurs de *Fresne* porte : *d'azur, à trois besans d'argent, 2 & 1*.

AMFERNET (D'). Election de Verneuil en Normandie, très-noble & ancienne famille, qui porte : *de sable, à l'aigle à deux têtes d'argent, à la bordure de gueules*.

AMFRINVILLE-PORRIER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant d'argent, en pointe*.

AMFROIPRET, famille de noble extraction, suivant les archives de l'Abbaye de Saint-Guilain, en Hainaut. Une héritière de cette Maison, petite-fille de GALGEN-AMFROIPRET, porta dans le III^e siècle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par son mariage avec *Brougnard*, Sire de Haynin. Voyez HAYNIN.

AMIART, en Bourgogne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe*.

AMICO, ancienne Maison d'Italie, dont les armes sont : *d'azur, au sautoir d'or en chef, trois étoiles de même, soutenu d'un écôt de sable*.

‡ AMIEL, en Languedoc. Plusieurs de cette ancienne Noblesse se trouvent cités dans les vieilles Chartes rapportées dans l'*Histoire générale du Languedoc*. Il y a eu plusieurs Capitouls de cette famille, mise, par M. de la Faille, au rang de celles qui ont honoré le Capitoulat.

GÉRAUD D'AMIEL, 1^{er} du nom, Seigneur de Tréville & d'Airoux, ancien Capitoul de Toulouse, Fondateur d'une Chapelle en l'E-

glise des Cordeliers de Castelnauary, & Bienfaiteur du Chapitre & du Collège de la même ville, testa, en 1506, & avoit épousé *Jeanne Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Philippe*, Baron de Taix, &c., & de *Jeanne de Palatio*. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. MARTIN, Seigneur d'Airoux ;
3. JEAN, Protonotaire ;
4. ANTOINETTE, femme de *Jacques le Roy*, Seigneur de la Rouquette ;
5. GUILLELME, épouse de *Jean de Treille* ;
6. Et ASTURGE, femme d'*Etienne de Monfort*.

PIERRE D'AMIEL, Seigneur de Tréville, devint aussi Seigneur d'Airoux, par le décès de MARTIN, son frère, & étoit mort en 1529. De *Jacquette de Restes*, sa femme, il laissa :

GÉRAUD D'AMIEL, II^e du nom, qui fut héritier de JEAN, Protonotaire, son oncle. Il devint Seigneur de Tréville & d'Airoux, & épousa *Claire de Mirabel*, de laquelle il eut :

1. HENRI, ou ALRIC, qui fuit ;
2. & 3. PIERRE & GUILLAUME ;
4. & 5. LISETTE & ANNE D'AMIEL.

HENRI, ou ALRIC D'AMIEL, Seigneur de Tréville & d'Airoux, épousa *Marie de Monmoure*, fille de *Thomas de Monmoure*, Seigneur de Saint-Affrique, & de *Marguerite de Vignoles*. Etant veuve, elle se remaria (a) avec Noble *Antoine*, aliàs, *Paul de Baud*, Seigneur de Castelfort. De son premier lit elle n'eut qu'une fille unique nommée :

CLAIRE D'AMIEL, Dame de Tréville, d'Airoux, & autres lieux, qui épousa Noble *Marc-Guillaume de Bedos*, Seigneur de Pechdoffieu, fils aîné de *Claude*, Seigneur du Palet, & de *Jeanne d'Aufferan*. Elle lui porta tous les biens & les droits de la Maison D'AMIEL, qui s'éteignit en sa personne.

* AMIÉNOIS, Pays avec titre de Comté, dans la Haute-Picardie, qui prend son nom d'Amiens, qui en est la Capitale. Les Comtes d'Amiens relevoient autrefois de l'Evêque de cette Ville. En 1193, ce Prélat céda au Roi de France l'hommage qui lui étoit dû. En 1435 CHARLES VII engagea au Duc de Bourgogne, pour la somme de 400,000 écus d'or, toutes les Villes qui étoient situées sur la rivière de la Somme. LOUIS XI les conquit après la mort de CHARLES le Téméraire, ar-

(a) Cette seconde alliance fut supprimée par Badièz, tome XV, ancienne édit. (Note des éditeurs).

rivée en 1477. Depuis ce temps la Ville d'Amiens n'a point été aliénée, non plus que la Picardie. Par le traité de Madrid, de l'année 1526, l'Empereur CHARLES-QUINT renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir, tant sur la Ville d'Amiens que sur les autres Villes de Picardie. Cette renonciation a été confirmée par le Traité de Cambrai, en 1529, & par celui de Crépi, en 1544.

AMIENS, en Picardie : *de gueules, à la bordure de pourpre, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMIENS : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

AMILLY, en Picardie : *d'argent, à un aigle éployé de sable.*

AMIOT, ou AMYOT, Seigneur d'Inville, de la Barre, famille de Paris, sur laquelle nous n'avons point reçu de mémoire, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois fasces d'or, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, posées dans le sens de la bande. Voyez le Mercure de France du mois de Juillet 1742.*

AMIOT, Sieur du Boifrayer, de la Grandière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 6 Avril 1666. Dans la montre de l'an 1470, Châtelainie de Vernon, il est parlé de MICHEL AMIOT, qui présenta pour lui *Gervais Rouffier*, armé de Brigandines, Sallades & Vouges, pour ce un Vouger. C'est tout ce que nous favons de cette famille, dont les armes sont : *d'argent, à 4 fasces de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

AMIOT : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, & accompagné en chef de deux trèfles d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

AMIOT, famille noble de Salins, en Franche-Comté, éteinte, qui portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux trèfles d'or en chef, & en pointe de deux osselets de morts, mis en sautoir.*

AMIOT : *d'argent, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois trèfles d'azur, deux en chef & un en pointe.*

AMMEVAL, Sieur de Cerfontaine, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668,

qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef, & une en pointe.*

‡ AMONCOURT, en Lorraine. Maison dont étoit :

PIERRE D'AMONCOURT, Seigneur de Piépape & de Montigny, marié avec *Agnès de Montmartin*, fille de N.... de *Montmartin* & d'*Isabelle de Beaufremont*. Il eut pour fils :

ELION D'AMONCOURT, Chevalier, Seigneur de Piépape & de Montigny-sur-Aube, qui épousa *Guyonne de Malain*, Dame dudit lieu dont vint :

GUILLEMETTE D'AMONCOURT, Troisième femme de *Hue*, ou *Huet du Châtelet*, chef de la branche de *Deuilly*.

JEAN D'AMONCOURT, Chevalier, Seigneur de Tannay, Piépape, Montigny-sur-Aube, &c., marié, par contrat du 14 janvier 1514, à *Claude-Alexie-Marguerite du Châtelet*, fille de *Hue*, ou *Huet du Châtelet*, & de *Jeanne de Cicon*, sa seconde femme, étoit probablement frère ou neveu de cette GUILLEMETTE D'AMONCOURT, mentionnée ci-dessus. Voyez CHATELET (DU) en Lorraine.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'or, aliàs, d'azur, au sautoir d'argent*, comme on le trouve sur le tombeau d'*Anne du Châtelet*, Abbé de Flabémont & de Clairlieu, dans l'Eglise Cathédrale de Langres.

AMONVILLE (D'), Sieur Desnos, en Normandie, Généralité de Rouen : N... d'AMONVILLE étoit Lieutenant-Général de la Ville de Vernon, conjointement avec *Edme Mordante*. Son fils N... d'AMONVILLE vendit la moitié de sa charge au Sieur *Mordante*, & acheta une charge de Secrétaire du Roi, qui l'annoblit. Il avoit épousé, vers l'an 1710, N... de *Mameville*, dont il eut plusieurs enfans.

Les armes : *coupé de sable & d'argent, à la licorne, de l'un en l'autre.*

AMONVILLE. Sieur de Groham, du Plessis, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse le 24 Août 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, deux en chef & une en pointe.*

AMORAUDAYE : *de sable, à 3 fleurs-de-lys d'argent.*

AMOURS, Seigneur de la Lande en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de

Mortagne au Perche, ancienne Noblesse employée dans la recherche de 1666, dont les armes sont : *d'argent, à trois étoiles de sable, 2 & 1.*

AMOURS, Sieur de Saint-Martin, de Lizon, en Normandie, Généralité de Caen : *d'argent, à trois lacs-d'amour de sable, posés 2 & 1.*

AMOURS-DE-COUCELLES, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 15 Février 1669, selon l'Abbé de Vertot ; AUGUSTIN D'AMOURS, demeurant à Paris, fut reçu Chevalier de Malte en 1598 ; & suivant Chevillard, LOUIS D'AMOURS, Conseiller au Châtelet, & Echevin de Paris en 1619. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes : *d'argent, à 3 clous de sable, rangés en face dessus, un porc de même, surmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

* AMPLEMAN DE LA CRESSONNIÈRE (p^e). Cette famille, aussi distinguée par ses services que par ses alliances avec plusieurs Maisons illustres du Royaume, & entr'autres avec celles de *Choiseul*, de *Béthune*, de *Gontaut-Biron*, de la *Rochefoucaud*, de *Estrade*, de *Costentin-de-Tourville*, &c., possède encore depuis un tems immémorial la Terre & Seigneurie d'*Ampleman*, située en Picardie, à une lieue de la ville de Tournéam, en Artois, avec haute, moyenne & basse Justice, qui relève immédiatement du Roi, à cause de son Domaine & Château de Tournéam, & de laquelle relèvent plusieurs fiefs nobles. Les Seigneurs de ce nom, qui tirent leur origine de cette Terre, à laquelle on ignore s'ils ont donné le nom, où si elle le leur a donné, possèdent encore la Vicomté de Wolphus, & les Terres & Seigneuries de la Cressonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripchaye, les Coupes, la Chapelette, Cluzegat, & autres.

Le Père Anselme, tom. IV, p. 435, E ; & tom. VII, p. 631, E. Moréri, tom. V, p. 605, & tom. VI, p. 585 ; & l'Abbé d'Éstrées, année 1753, p. 56, font mention de plusieurs de cette famille.

I. JACQUES D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, le premier dont on ait connoissance certaine, & duquel les titres de famille font mention, vivoit en 1370 sous le règne de CHARLES V, dit *le Sage & l'Eloquent*, &

fut père, entr'autres enfans, par sa femme dont on ignore le nom, de

II. JEAN D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman & d'Héricourt, qui vivoit encore fort âgé en 1513, avec *Catherine du Castel*, sa femme, sous le règne de CHARLES VII, suivant qu'il paroît par leur testament mutuel du 12 Janvier de cette même année, par lequel ils firent don à PIERRE D'AMPLEMAN, leur fils, du fief d'Héricourt, qu'il avoit acquis de *Pierre du Castel*. Il laissa entr'autres enfans de ladite *Catherine du Castel*, veuve en premières noces du Seigneur de *Neuville* :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEANNE, morte en 1513, laissant de son mariage avec N...., 3 filles ;
3. MARIE, morte aussi avant 1513, mère de 3 enfans ;
4. Et GILLETTE, mariée 1^o à *Guillaume de Mescape*, dont elle eut 2 fils ; & 2^o sans enfans, à *Jean d'Hocquière*.

III. PIERRE D'AMPLEMAN, 1^o du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, & d'Héricourt, mourut avant le 3 Août 1553, & avoit épousé 1^o sans enfans, par contrat du 20 Mars 1490, *Marie Couvoir*, fille & unique héritière de Dame *Coline de Bournoville*, par laquelle il devint Seigneur de Bournoville & de Ripchaye, & de toutes ses autres Terres qu'elle lui légua par son testament ; & 2^o *Anne de Langaine*, dont il eut, entr'autres enfans, ANTOINE, qui suit.

IV. ANTOINE D'AMPLEMAN, 1^o du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripchaye, & de la Cressonnière, né en 1540 au Château d'Héricourt, fut Capitaine au Régiment de Perdion, & épousa, par contrat passé devant le Tabellion du Village d'Audenfort, le 3 Août 1563, *Marguerite d'Audenfort*, née en 1547, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, cousine germaine de *Françoise de la Cressonnière*, fille unique de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Cressonnière & Gouverneur de Gravelines, de laquelle ils héritèrent, en 1589, de ladite Terre & Seigneurie de la Cressonnière. ANTOINE D'AMPLEMAN fit avec ladite *Marguerite d'Audenfort*, sa femme, le 2 Janvier 1623, un testament mutuel, par lequel ils firent donation à PIERRE, leur fils aîné, de tous les fiefs qu'ils possédoient ; & il mourut à la Cressonnière, le 12 Décembre 1625, âgé d'environ 85 ans. Il fut inhumé en

la Chapelle de Notre-Dame du Rosaire, de l'Eglise dudit lieu de la Cressonnière, devant l'Autel, auprès de sa femme, morte âgée de 78 ans, le 22 Février précédent, dont il avoit eu :

1. PIERRE, qui suit;
2. INGLEBERT, dont la postérité fera rapportée ci-après;
3. LÉONORE, mariée 1^o à N..., de *Bafqueville*, dont un fils & quatre filles: & 2^o avec Mefire *Thomas le Fèvre*, avec lequel elle vivoit encore le 14 Mars 1626;
4. Et FRANÇOISE, qui fut mariée 1^o avec N... de *Rolland*, dont un fils; & 2^o avec *Mathieu de Scaps*, dont trois fils. Elle étoit morte avant le 2 Janvier 1623.

V. PIERRED'AMPLEMAN, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripchaye, de la Cressonnière; puis, par acquisition, de la Mothe, de la Miente, des Coupes, du Blanquart, du Colombier, de Berthen, de Lestade, de la Cuve, de Lianne, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville, de la Chapelette, du Chézagat, & de la Terre & Vicomté de Wolphus, Capitaine au Régiment de Lannoy-Piennes puis Major de la ville de Gravelines, époufa, 1^o par contrat du 16 Juin 1609, *Jeanne Lamiraut*, qui mourut à Ardres en Picardie, le 30 Juillet 1635, & fut inhumée en la Chapelle de Notre-Dame, à la gauche de l'Autel, sous la tombe de MM. de Roubion, fille unique de *Jacques Lamiraut*, Ecuyer, & de *Perrone Quenal*: elle avoit fait un tellament le 21 du même mois, par lequel elle voulut que les Terres & Seigneuries acquises pendant la communauté des biens d'entre elle & son mari, fussent partagés également entre ses six enfans, sans avoir égard au droit d'aînesse; ce qui occasionna, entre ces derniers, un procès considérable, qu'ils terminèrent par acte d'accommodement du 31 Mars 1649; & 2^o par contrat du 7 Juillet 1646, *Jeanne de la Haye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Maire de la ville de Gravelines, & d'*Adrienne de Quienneville*. Il testa le 29 Novembre 1657, & mourut à la Cressonnière, le 10 Janvier de l'année suivante; & sa femme à Guines, le 23 Juillet 1679, après avoir fait un tellament, par lequel, entr'autres dispositions, elle voulut que son corps fut transporté & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame dudit lieu de la Cressonnière, à côté de celui de son mari, ce qui fut exécuté.

Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur du Blanquart, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville & de Ripchaye, né à la Cressonnière, le 30 Décembre 1615, qui fut Capitaine au Régiment de Picardie: il partagea avec Madame de Roubion, sa sœur, le 13 Janvier 1650, & mourut à Gravelines, le 9 Juin 1682, sans enfans de son mariage contracté à Bourbonnais avec *Anne de Wafther*. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, qui vendirent, par acte du 28 Juillet 1699, le fief de Saint-Milphor, à *Jacques Lécafette*, Seigneur de Vimes, Maire perpétuel de la ville d'Ardres;
3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur d'Héricourt, de la Cuve & des Coupes, né à la Cressonnière en 1625, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, qui fut tué à l'armée d'Allemagne, peu de tems avant le 26 Novembre 1655; il mourut sans alliance;
4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Berthen, né à la Cressonnière, le 17 Mars 1628, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique. Il fut tonsuré le 10 Mai 1640, reçu aux Ordres Mineurs le 24 Septembre 1650, fait Sous-Diacre le 23 Septembre 1651, Diacre le 24 Février 1655; Curé de Saint-Jacques-sur-Darnetal, près Rouen, le 16 Avril suivant, & Prêtre, le 21 Septembre de la même année. Il transigea avec ses frères & sœurs, le 8 Mai 1658, contre lesquels il avoit plaidé, n'ayant point été compris dans le tellament de son père; testa le 5 Mars 1707, & mourut dans sa Cure, le 26 Mars 1709, âgé de 81 ans. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, le 3 Janvier 1710;
5. MARGUERITE, née à la Cressonnière le 20 Janvier 1619, qui fut Dame de Lianne & de Lestade, par le partage des biens de la succession de sa mère, & mariée, par contrat du 3 Décembre 1648, avec *Pierre de Cavalier*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & de Saint-Jacques, Major du Régiment de Piennes, & Lieutenant de Roi de Brouage & de l'Isle de Rhé; morte peu de tems avant le 3 Mai 1701, mère de trois fils & de deux filles;
6. Et LÉONORE, née à la Cressonnière, le 17 Avril 1623, qui fut mariée, par contrat passé devant le Tabellion dudit lieu, le 5 Décembre 1639, avec *Joachim de Roubion*, Ecuyer, Seigneur du Vord & de la Haye, premier Capitaine au Régiment de Rouville, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, fils unique de CLAUDE, Ecuyer, aussi Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Madeleine Laurin*. Elle testa le 29 Juin

1655, mourut peu de tems avant le 26 Novembre suivant, laissant un fils & quatre filles, qui toutes furent mariées: elle fut inhumée auprès de sa mère.

Et du second lit :

7. JEANNE-CATHERINE, Dame de Colombier, née à Gravelines le 27 Décembre 1648, qui fut mariée, 1^o par contrat passé à la Cressonnière, le 5 Septembre 1672, avec *Antoine-François de Bernes*, Ecuyer, Seigneur de Mécourt, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, dont elle étoit veuve en 1675, avec une fille nommée *Marie-Jeanne de Bernes*, qui mourut sans alliance; & 2^o avec *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur de Manègre, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine, qui fut tué à l'Armée, dont elle eut un fils aussi tué à l'armée, âgé de 18 ans, & une fille qui fut Dame du Colombier, & mariée à *N... de Tatazac*, Chevalier, Baron de Bahus. Elle mourut à Ardres, le 12 Avril 1735, âgée de 87 ans, & fut inhumée dans la Chapelle de Notre-Dame, à côté de LÉONORE D'AMPLEMAN, sa sœur consanguine;
8. Et autre LÉONORE, née à Gravelines, le 20 Juillet 1650, appelée *Mademoiselle de Wolphus*, qui mourut, sans alliance, en 1679, suivant qu'il paroît par le partage qui fut fait des biens de sa succession, par acte du 2 Mai de cette même année.

VI. PHILIPPE D'AMPLEMAN, Ecuyer, né à la Cressonnière, le 31 Juillet 1611, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonnière, de la Miente, de Noirberne, de la Chapelette, de Chézevat, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Elbeuf, épousa, par contrat du 23 Janvier 1637, & acte de célébration à Calais, du 16 Février suivant, *Jeanne de Rozel*, Dame de Noirberne, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Noirberne, & de *Marguerite Grézi*; il mourut à la Cressonnière au mois d'Août 1643, âgé de 32 ans, où il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Rosaire, auprès de son ayeul. Sa veuve se remaria en secondes noces, au mois d'Avril 1647, à *Jean de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Recq, Capitaine au Régiment de Moulx, & laissa du premier lit :

1. PIERRE, qui suit;
2. ANTOINE, Ecuyer, dont la postérité sera rapportée ci-après;
3. LÉONORE, appelée *Mademoiselle de Wolphus*, née à Calais le 29 Juin 1640, morte

Tome I.

fans alliance, âgée d'environ 22 à 23 ans;

4. Et JEANNE, née à Calais en 1641, morte en bas âge.

VII. PIERRE D'AMPLEMAN, III^e du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripelaye, les Coupes, la Chapelette, Chézevat, &c., né à Calais, le 1^{er} Mars 1638, commença à servir en 1658, au Régiment de Rouville, & étoit, le 27 Mai de cette année, Enseigne-Colonel de ce Régiment, dont il devint Capitaine. Il épousa, par contrat du 21 Février 1666, célébration à Montreuil-sur-Mer le lendemain, *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auxi, & d'*Antoinette Herman*: il partagea avec son frère, par actes des 13 Janvier 1670 & 8 Octobre 1671; testa le 24 Octobre 1689, & mourut quelque tems après, âgé de 51 ans, à Montreuil-sur-Mer, où il fut inhumé en l'Eglise des Carmes, sous la grande arcade qui sépare le Chœur, de la Nef, du côté de la Chapelle Saint-Joseph. Il eut entre'autres enfans, de sa femme, morte avant lui, le 1^{er} Juillet 1682, après avoir également testé, le 24 Mars précédent, & inhumée à côté de lui, en ladite Eglise :

1. ANTOINE, qui suit;
2. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Janvier 1668, mort le 20 Septembre 1680;
3. ANTOINETTE, née à la Cressonnière, le 3 Mars 1669, morte en bas âge;
4. Et LÉONORE, née le 18 Octobre 1670, aussi morte en bas âge.

VIII. ANTOINE D'AMPLEMAN, II^e du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripelaye, les Coupes, la Chapelette, Chézevat, &c., né à Ardres, le 28 Février 1667; Capitaine au Régiment de Provence, le 15 Mai 1696; fut reçu, le 16 Juillet 1698, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & épousa, 1^o par contrat du 22 Février 1699, célébré le lendemain, *Jeanne-Elisabeth le Porc-d'Imbretun*, née en Septembre 1677, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur d'Anfque, d'Imbretun, & d'Herlen, Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer, & de *Jeanne le-Dieu*: elle mourut en cette Ville, lieu de sa naissance, le 14 Octobre 1702, d'une suite de couches, & fut inhumée dans la cave de MM. le Porc-

C c

d'Imbretun, sife en l'Eglise de ladite Ville, auprès de son second fils. ANTOINE D'AMPLEMAN fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Jugement rendu par M. Bignon, Intendant d'Amiens, le 22 Avril 1705, & époufa, 2^o le 12 Janvier 1718, âgé de 51 ans, *Marie-Elisabeth Guilbert*, fille d'honorable homme *Bernard*, ancien Vice-Mayeur & Juge-Consul de Calais, & de *Françoise le Hacq-de-Marand*: il mourut en cette Ville, le 21 Octobre 1726. Il avoit fait un accord avec CATHERINE D'AMPLEMAN, sa grande tante, le 10 Février 1680, & une transaction, le 3 Décembre 1709. Sa veuve se remaria à *Dominique de Flotte*, Chevalier, un des douze Barons du Dauphiné, Capitaine au Régiment d'Agénois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il eut du premier lit :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. Et PHILIPPE-CLAUDE-ANTOINE, né à Boulogne-sur-Mer le 19 Octobre 1701, mort en la même Ville le 24 Avril 1702, & inhumé à côté de sa mère.

Et du second :

3. CHARLES-BERNARD-ANTOINE, né à Calais le 7 Septembre 1724, mort le 24 des mêmes mois & an ;
4. MARIE-ELISABETH-FRANÇOISE, née à Calais le 25 Février 1719, morte âgée d'un an ;
5. Et FRANÇOISE-ANDRÉE, née à Calais le 3 Décembre 1720, morte en la même Ville, de la petite vérole, le 17 Décembre 1723, âgée de 3 ans.

IX. MARC-ANTOINE D'AMPLEMAN, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripchaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., né à Boulogne-sur-Mer le 19 Novembre 1699, servit quelques années dans les Compagnies de Cadets; mourut au Château de Fiennes en Boulonois, après avoir testé, le 25 Mars 1761. Il avoit été marié: 1^o sans enfans, par contrat du 5 Novembre 1729, avec *Marie-Françoise-Josèphe d'Erigson*, fille d'*Antoine*, ancien Maire de la Ville de Calais, & de *Peronne-Hippolyte le Meunier*; & 2^o par contrat du 23 Juin 1732, avec *Marie-Françoise Huguet*, née le 15 Avril 1706, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Hallier, de la Mothe, Bruosbois, du Puy, &c., Conseiller du Roi, Grand-Bailli des Villes & Châtellenie de Tournéam, & de *Françoise*

Guilbert, sœur de sa belle-mère, dont nous avons ci-dessus parlé, Degré VIII. Elle testa le 13 Mars 1759, & mourut à Calais le 31 des mêmes mois & an, mère de 11 enfans, dont sept moururent en bas âge; & les quatre autres sont :

1. PIERRE - MARC - ANTOINE - FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Ecuyer, dit le *Chevalier de la Cressonnière*, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine, dont il devint Lieutenant; puis Cornette dans celui de Poli, Cavalerie, aujourd'hui Royal-Normandie, par Brevet du Roi du 21 Janvier 1760; qui fut blessé en 1762, à sa septième Campagne, à la tête d'un Détachement de Cavalerie, d'un coup de feu au bras, & eut son cheval tué sous lui; réformé en 1763; & remplacé dans le Régiment Provincial de Tours. Il a partagé le 10 Septembre 1763, avec ses frères & sœur, la succession de leurs père & mère, & hérité conjointement avec eux, le 18 Janvier 1758, de *Charlotte-Rosalie de Choiseul-Beaupré*, sa cousine, fille unique de *François-Martial*, Comte de *Choiseul-Beaupré*, Menin de feu M. le Dauphin ;
3. MARC-ANTOINE, Ecuyer, dit le *Chevalier de Noirberne*, né à Calais le 12 Avril 1749;
4. Et MARIE-ANNE-GENEVÈVE, dite *Mademoiselle de la Cressonnière*, née à Calais le 28 Juillet 1743, morte sans alliance, à Boulogne-sur-Mer, le 12 Juin 1768, âgée d'environ 25 ans.

X. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS D'AMPLEMAN, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripchaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., a servi, d'abord en qualité d'Officier, dans les Troupes Boulonoises, (composées de toute la meilleure Noblesse du Pays) sous M. le Duc d'Aumont, Colonel; puis en qualité d'Enseigne, le 22 Octobre 1753, dans le Régiment de Bourbonnois, dont il fut fait Lieutenant le 21 Janvier 1756; fut blessé à l'affaire de Varbourg, le 31 Juillet 1760, reçut du Roi une gratification de 600 liv. & est entré au Régiment des Gardes-Françoises, en qualité d'Enseigne-Colonel, le 30 Mai 1762, dont il est aujourd'hui Enseigne à Pique, depuis le mois de Mai 1766. Il a hérité, conjointement avec ses frères & sœur, comme nous l'avons dit ci-dessus, le 18 Janvier 1758, de *Mademoiselle de Choiseul*, sa cousine, &

partagé avec eux, le 10 Septembre 1763, la succession de leurs père & mère.

SECONDE BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AMPLEMAN, Ecuyer, second fils de PHILIPPE, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonnière, &c., & de *Jeanne de Rozel*, né à la Cressonnière, le 22 Juillet 1642, hérita de PIERRE D'AMPLEMAN, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, & de CLAUDE D'AMPLEMAN, Curé de Saint-Jacques-sur-Darnetal, ses oncles, des Terres & Seigneuries d'Héricourt & de Berthen; servit d'abord en qualité d'Officier, puis de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant au Régiment de Picardie, & ensuite en celle de Capitaine au Régiment d'Anjou, par Commission du 15 Février 1672; & fut marié, 1^o par contrat passé à Valenciennes, où il étoit en garnison en 1682, avec *Marié-Josèphe le Mesureur*, née en 1652, & morte au Château d'Héricourt, d'une suite de couche, le 28 Janvier 1693; & 2^o par contrat passé à Calais, le 25 Octobre 1694, avec *Marie-Françoise le Cocq-de-Petiville*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Petiville, & de *Françoise le Grand*, & sœur du Major de Thionville; il n'en eut point d'enfants, Il testa le 15 Janvier 1697, & mourut dans son Château d'Héricourt, Paroisse de Louches, qui est au midi de la Terre de la Cressonnière, le 6 Février suivant, âgé de 55 ans, laissant de son premier mariage:

1. JACQUES, Ecuyer, dit *le Chevalier de la Cressonnière*, né au Château d'Héricourt, Paroisse de Louches, le 22 Octobre 1684, qui fut nommé, vers 1704, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & fut tué à l'Armée, en 1705, âgé de 21 ans, à la première Campagne qu'il fit, dans un Détachement;
2. MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE, appelée *la Mère Saint-Bernard*, née au Château d'Héricourt le 25 Avril 1686, qui fit profession, aux Dames Religieuses Bénédictines d'Ardres, âgée de 19 ans, le 8 Août 1705, où elle mourut âgée de 67 ans, le 1^{er} Août 1753;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née au Château d'Héricourt le 6 Juillet 1689, Dame d'Héricourt & de Berthen, qui fut mariée, par contrat du 28 Octobre 1703, avec *Louis-Josèph de Rogh*, Ecuyer, Seigneur de Com-

bremont, à qui elle porta lesdites Terres & Seigneuries, & les autres biens de sa branche. Elle est morte le 22 Janvier 1731, âgée de 42 ans.

TROISIÈME BRANCHE.

V. INGLEBERT D'AMPLEMAN, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Marguerite d'Audenfort*, ne vivoit plus lors du testament de son père, du 2 Janvier 1623. Il eut entr'autres enfans, de sa femme, dont on ignore le nom, ANTOINE, qui suit.

VI. ANTOINE D'AMPLEMAN, 1^{er} du nom de sa branche, Ecuyer, vivoit lors du testament d'ANTOINE, 1^{er} du nom, son ayeul, du 2 Janvier 1623, par lequel ce dernier lui lègue plusieurs parties de terres situées au Village d'Audenfort; il mourut au commencement de l'année 1672, peu de temps avant la naissance de ses deux dernières filles jumelles. Il eut de son mariage avec *Marie le Clerc*:

1. ANTOINE, 1^{er} du nom, Ecuyer, né à la Cressonnière, le 2 Octobre 1657, dit *le Chevalier de la Cressonnière*, qui fut nommé Capitaine au Régiment de Provence, par commission du 28 Juin 1681, & tué en 1690, à l'Armée d'Allemagne, dans un Détachement. Il mourut sans alliance;
2. ANTOINE-LAURENT, Ecuyer, né à la Cressonnière le 10 Août 1661, mort en 1680, âgé de 19 ans;
3. MARIE, née à la Cressonnière le 17 Juillet 1652, morte avant 1683;
4. ISABELLE, née au même lieu, le 24 Juin 1654, vivante en 1683;
5. ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Février 1659, vivante en 1683;
6. LÉONORE, née audit lieu de la Cressonnière, le 9 Septembre 1665, qui vivoit encore sans alliance en 1683;
7. MARGUERITE, née au même lieu le 21 Août 1668, morte avant 1683;
8. PERONNE, née au même lieu le 12 Décembre 1669, morte en 1683;
9. & 10. Une autre MARIE, & une autre ANTOINETTE, nées jumelles au Château de la Cressonnière, le 27 Août 1670, & mortes avant 1683.

Les armes: *d'argent, à 3 aigles éployées de sable, posées 2 & 1.* Mémoire envoyé.

* AMPLEPUIIS, dans le Beaujolois, Diocèse de Lyon, Châtellenie qui fut donnée en 1331, pour apanage, avec Thel, Ranchal & Chavigny-le-Lombard, à *Guillaume*, second fils de *Guichard VI*, Sire de Beaujeu; JAC-

QUES D'AMPLEPUI, fils de GUILLAUME, fut père de PHILIBERT, qui épousa *Catherine d'Amboise*, & qui fit avec elle une donation mutuelle. Il mourut en 154...., & *Catherine d'Amboise* épousa en secondes noces *Louis de Clèves*, Duc de Nevers. En vertu des Lettres-Patentes de CHARLES IX, du 1^{er} Mars 1556, les Seigneurs de Clèves & de Gonzague vendirent, en 1578, la Châtellenie d'Amplepuis à *Claude de Rébé*.

AMPROUX, Seigneur & Comte de la Massais, & de Salletret, en Bretagne.

JEAN AMPROUX, Seigneur de la Massais, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa 1^o N & 2^o *Elisabeth de Massais*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

HENRI AMPROUX, Seigneur de la Massais & du Parc-de-Soubise, qui fut Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, & Lieutenant-Général au Gouvernement du Bas-Poitou. Il mourut en Janvier 1701, laissant de son mariage avec *Marie-Anne-Fregon*, entr'autres enfans,

HENRI-GABRIEL AMPROUX, Comte de la Massais, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, le 15 Mars 1740; Brigadier des Armées du Roi le 23 Février 1746, & Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, mort à Paris le 7 Octobre 1764. Il avoit épousé, le 1^{er} Février 1747, à Saint-Roch, à Paris, *Anne-Catherine Douet*, fille de *Claude Douet*, Ecuyer, Seigneur de Vichy, & de *Catherine Gervais*.

Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, dont les armes sont: *de sinople, à 3 larmes d'argent, posées 2 & 1.*

AM-RHYN, famille illustre & Patricienne de Lucerne en Suisse; Bucelin a donné un extrait généalogique des Nobles AM-RHYN, de Lucerne, depuis l'an 1495, & M. Leu, Bourgmestre de Zurich en a aussi inféré un précis dans son *Didionnaire Historique de la Suisse*, imprimé à Zurich en 1747.

I. MICHEL AM-RHYN vint s'établir de Strasbourg à Lucerne, & y obtint le droit de Bourgeoisie, en 1518, le samedi avant la Sainte-Trinité, avec son fils aîné JODOC, ou JOSSE. Il git dans l'Eglise des Cordeliers, à Lucerne, où il avoit fondé un anniversaire. On ne connoit pas le nom de sa femme. Ses enfans furent:

1. JODOC, qui suit;
2. GASPARD, dont on rapportera aussi la postérité;
3. BALTHAZARD, Enseigne au Service de France, mort sans alliance;
4. Et URSULE, mariée à *Pierre de Wellemberg*, Seigneur de Pflungen.

Les armes de Wellemberg, sont: *d'or, à deux pattes d'ours entrelassées de sable.*

II. JODOC ou JOSSE AM-RHYN, 1^{er} du nom, né en 1495, fut nommé du Grand-Conseil de la République de Lucerne en 1533; Bailli de Krientz & de Horb, le 24 Juin 1557, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne en 1564, Bailli de Munster en 1565, & il mourut en 1569, laissant de son mariage avec *Anne de Briseck*:

1. JOSEPH, qui suit;
2. JODOC, Enseigne au service de France, où il mourut, en 1576, sans avoir été marié;
3. Et BÉAT, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1579, Bailli d'Ebiken la même année, & de Weygis en 1589; Sénateur du Petit-Conseil la même année, Bailli du Val-Entlibuch en 1595, Ambassadeur de son Canton à Rome, où le Pape le créa Chevalier de l'Éperon d'or, puis Capitaine de la Ville de Lucerne, Bailli de Rusfwyl en 1615, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, mort le 20 Octobre 1617, sans enfans de son mariage avec *Anne Am-Lehn*, fille de *Nicolas Am-Lehn*, Avoyer ou Chef de la République de Lucerne. Il donna aux Cordeliers de cette ville, pour la fondation de son anniversaire, un bien situé en Am-Burgen, que l'Avoyer WALTER AM-RHYN rédima depuis par 1000 florins;
4. ELISABETH;
5. Et MARGUERITE, mariée avec le Capitaine *Chrétien Bircher*, de Lucerne.

III. JOSEPH AM-RHYN, 1^{er} du nom, succéda à son père dans le Petit-Conseil de Lucerne, en 1568, fut fait Bailli de Munster en 1575, de la Province libre de l'Argeu en 1579, du Comté de Willisau en 1583, Capitaine au service de Savoie, & Banneret de la République de Lucerne en 1582; il mourut en 1585, laissant de son mariage avec *Barbe Am-Stutz*, Dame d'une piété exemplaire:

1. WALTHER, qui suit;
2. Et ANNE, mariée au Capitaine *Bermond Meyer*, Seigneur de Baldegg.

IV. WALTHER, ou WAUTHIER AM-RHYN, né en 1570, obtint en 1586 la charge de Sénateur

teur de la République de Lucerne, fut nommé Bailli de Munster en 1604, & de la Province libre de l'Argeu en 1607; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de CHARLES EMMANUEL Duc de Savoie, 1^{er} du nom, en 1608; Banneret de la ville de Lucerne, en 1610, Stathalter ou Stathouder en 1622, & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1623; il fut Député de son Canton aux Diètes générales du Corps Helvétique, à Bade, en 1605, 1621, 1624, 1626, 1627 & 1629; il leva en 1625 un Régiment Suisse de son nom, au service de LOUIS XIII, Roi de France. Ce Régiment fut envoyé en Picardie pour garder plusieurs places de cette Province, licencié à Saint-Jean-de-Laune, le 12 Mars 1627, & le Roi donna une Chaîne d'or au Colonel & à chaque Capitaine. AM-RHYN leva encore un autre Régiment Suisse, en 1615, au service de Savoie, contre les Espagnols. CHARLES EMMANUEL, satisfait de ses services, le nomma Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, &, ayant été réformé à la paix, il retourna en sa Patrie, à laquelle il rendit de grands services jusqu'à sa mort, arrivée à Lucerne le 21 Mars 1635, dans la 65^e année de son âge. Il fut enterré dans le charnier de l'Eglise Paroissiale de Lucerne, où il fonda un anniversaire. Il avoit épousé en premières noces *Jacobée Pfiffer d'Alishoffen*, fille de *Liéger Pfiffer* & d'*Anne Faber de Randeck*; & en secondes, *Elisabeth Bodmer-de-Waldenfluë*; il n'eut des enfans que du premier lit:

1. JOSEPH, qui fuit;
2. LOUIS, dont on rapportera la postérité;
3. JODOC, Conseiller du Grand-Conseil de Lucerne, en 1646, Capitaine au service de France en 1634, Bailli ou Gouverneur du Comté de Bade en 1651, Conseiller du Petit-Conseil en 1665, & Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Savoie, la même année; il se distingua beaucoup par sa valeur à la bataille de Vilmérgen, que les Lucernois gagnèrent en Janvier 1656 sur les Bernois; il étoit en cette journée Major-Général des Troupes de Lucerne; il mourut le 3 Mars 1671, ne laissant point d'enfans de son mariage avec *Marguerite*, fille du Colonel *Nicolas Pfiffer*, de Lucerne;
4. Et CATHERINE, mariée en premières noces avec *Chriplothe Pfiffer de Mavensée*, & en secondes, avec *Jacques de Sonnenberg*,

Chevalier, Avoyer de la République de Lucerne.

V. JOSEPH AM-RHYN, II^e du nom, né à Lucerne, le 9 Septembre 1589, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, & Colonel d'un Régiment Suisse au Service de ce Prince en 1629, nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1609, Bailli du Comté de Bade en 1619. Bailli de Weggis en 1625, de Buren & de Triengen en 1633, Conseiller d'Etat du Petit-Conseil en 1635: il mourut le 6 Septembre 1645, âgé de 56 ans, fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Lucerne, où il avoit fondé un anniversaire; il épousa *Susanne Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen*, Seigneur de Hilficken, & de *Jeanne de Sonnenberg*, dont il eut entr'autres enfans:

1. VICTOR-AMÉDÉE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, Enseigne en France, où il mourut, non marié;
2. WALTHER, mort en France, Enseigne;
3. JOSEPH, qui fuit;
4. JODOC, Jésuite;
5. BÉAT, Jésuite; il publia, en 1616, à Ingolstadt, un Traité de sa composition, qui a pour titre: *Philosophia in obsequium Orthodoxæ Fidei*; & il fut depuis Missionnaire en Chine où il mourut;
6. MARIE-JEANNE, mariée au Chevalier *Rodolphe Mosr*, Avoyer de Lucerne;
7. JACOBÉE, Religieuse de l'Abbaye d'*Eschembach*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Constance;
8. Et REINE, Religieuse du Couvent de Sainte-Anne Im-Bruch, à Lucerne.

VI JOSEPH AM-RHYN, III^e du nom, du Grand-Conseil de Lucerne en 1643, du Petit-Conseil en 1652, Bailli de Rutswyl en 1653, du Landgraviat de Turgovie en 1660, du Comté de Rottenbourg en 1669, Capitaine au service du Pape en 16... Avoyer de la Ville de Lucerne en 1673, & remplit avec beaucoup de gloire cette première charge de l'Etat, pendant 15 ans; il la résigna le 20 Décembre 1688, étant devenu perclus par ses différentes attaques d'apoplexie; il mourut le 1^{er} Novembre 1692, âgé de 67 ans, & fut enterré à Lucerne, dans l'Eglise des Cordeliers, où il avoit fondé un anniversaire, & où l'on voit son épitaphe, dans la Chapelle de Notre-Dame. Il fut aussi Chevalier de Saint-Mau-

rice & de Saint-Lazare de Savoie; il avoit épousé *Sibylle Gældlin de Tieffenau*, fille de *Jean Renouard Gældlin*, & de *Marguerite Pfiffer d'Alhifoffen*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-XAVIER, Jésuite en 1691, Recteur du Collège de Munich en 1712, puis de celui de Ratisbonne; & en 1719, Provincial de son Ordre dans la haute Allemagne; mort en 1731, à l'âge de 71 ans; on a de lui plusieurs Sermons, imprimés en allemand;
2. CHARLES-ANTOINE, qui suit;
3. IGNACE, né le 5 Août 1662, élu Prévôt du Chapitre de Munsck, en 1707, & mort le 19 Janvier 1746, après avoir rebâti, avec beaucoup de magnificence, l'Eglise de son Chapitre, & fondé une substitution considérable pour la famille AM-RHYN;
4. JODOC, dont on donnera la postérité;
5. RODOLPHE;
6. RENOUARD;
7. MARIE-ELISABETH, Religieuse du Couvent de Sainte-Anne de Lucerne;
8. Et MARIE-URSULE, mariée à *Christophe Pfiffer*, Seigneur d'Alhifoffen.

VII. CHARLES-ANTOINE AM-RHYN, né en 1660, du Grand-Conseil de Lucerne en 1680, Bailli de Ruffwyl en 1683, Capitaine-Général de Wyl en 1686, Capitaine dans le Milanais, au service d'Espagne en 1690, du Petit-Conseil en 1693, Bailli du Landgraviat de Turgovie en 1702; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, dans le Milanais, en 1703, se trouva à la bataille de Castano la même année, Ambassadeur des Cantons Catholiques près de la République du Vallais en 1709, à cause des circonstances critiques de la guerre; il fut élevé à la charge d'Avoyer de Lucerne en 1712, & mourut le 16 Juin 1714, âgé de 54 ans, il gît dans le Charnier de l'Eglise Paroissiale de Lucerne, où il avoit fondé un Anniversaire. Il eut de sa femme *Anne-Marie de Sonnenberg*, fille d'*Alphonse*, Avoyer de Lucerne, & de *Catherine de Fleckenstein* :

1. JOSEPH-CÉLESTIN, qui suit;
2. SIBYLLE-JEANNE-BARBE, mariée au Major *Béat-Joseph Mohr*;
3. ANNE-MARIE, Religieuse;
4. Et MARIE-URSULE-SUSANNE, mariée en premières noces avec *Joseph-Christophe de Cloos-de-Manensée*, d'une illustre Maison de Lucerne, présentement éteinte; & en secondes noces avec *Léopold-Christophe Féer d'Emmen*. Maison dont la généalogie entrera dans ce Dictionnaire.

VIII. JOSEPH-CÉLESTIN AM-RHYN, né le 4 Août 1687, du Grand-Conseil de Lucerne en 1710, Directeur de l'Arsenal en 1714; Administrateur de Saint-Jodoc de Bladten en 1713, du Petit-Conseil en 1714, Bailli de Ruffwyl en 1717, Colonel-Major du Canton de Lucerne, mourut en 1743, âgé de 56 ans, laissant de son mariage avec *Marie-Jeanne Meyer*, fille de *François-Léonce Meyer*, & d'*Anne-Catherine de Cloos-de-Manensée*, entr'autres enfans :

1. WALTHER-LOUIS-LÉONCE, qui suit;
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS.

IX. WALTER-LOUIS-LÉONCE AM-RHYN, né en 1716, du Grand-Conseil de Lucerne en 1742, du Petit-Conseil en 1744, aujourd'hui Trésorier de la République de Lucerne, & l'un des plus respectables Magistrats de la Suisse, a de son mariage avec N... *de Durler*, famille illustre & Patricienne de Lucerne, entr'autres enfans :

Un fils, qui est du Grand-Conseil de Lucerne; Et une fille, mariée à *Joseph-Navier-Thuring Schwytzer*, Seigneur de Buonass, & Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne.

SECONDE BRANCHE.

VII. JODOC AM-RHYN, II^e du nom, fils puiné de l'Avoyer JOSEPH III, & de *Sibylle Gældlin de Tieffenau*, Capitaine dans le Milanais, au service d'Espagne en 1691, du Grand-Conseil de Lucerne en 1693, Bailli de Malers en 1699, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, en 1703; mort le 28 Avril 1713, âgé de 49 ans, enterré dans l'Eglise Paroissiale de Lucerne, eut entr'autres enfans, de son mariage avec *Marie-Catherine Schuomacher*, fille de *Léger Schuomacher* & d'*Anne-Marie Schnider-de-Wartensée*, illustre famille de Lucerne :

1. JEAN-MARTIN, qui suit;
2. SIBYLLE, Religieuse au Couvent Im-Bruch;
3. Et MARIE-URSULE, mariée à *Aurélien Zur-Gilgen*.

VIII. JEAN-MARTIN AM-RHYN, né le 3 Août 1695, du Grand-Conseil de Lucerne en 1716, Administrateur de la Seigneurie de Heidegg en 1718, du Petit-Conseil de Lucerne en 1717, Bailli du Val-Entlibuch en 1731, Bailli de Ruffwyl la même année, du Comté de Willisau en 1736, & de Rottenbourg en 1743, mort en 1752, avoit épousé

Anne-Barbe-Claire de Hartmann, fille de *François-Melchior de Hartmann*, & de *Marie-Catherine Pur* ; il a laissé :

1. JOSEPH-IRÉNÉE, qui fuit ;
2. Et une fille, mariée à N... *de Mohr*, du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Val-Entlibuch.

IX. JOSEPH-IRÉNÉE AM-RHYN, du Petit-Conseil de Lucerne depuis 1752, & aujourd'hui Directeur ou Grand-Maître de l'Arse-
nal du Canton de Lucerne, a plusieurs en-
fants de son mariage avec N... *Castoreo*, d'une
noble famille originaire de Lugano, en Ita-
lie, & établie à Lucerne, où elle a obtenu le
droit de Bourgeoisie, habile au Gouverne-
ment.

TROISIÈME BRANCHE.

V. LOUIS AM-RHYN II, fils du Colonel &
Avoyer WALTHER AM-RHYN, & de *Jacobée*
Pfiffer, Chevalier de Jérusalem & du Mont-
Sainte-Catherine, où il avoit fait un péleri-
nage, fut fait du Grand-Conseil de Lucerne
en 1646, auparavant Gouverneur du Château
de Wiken en 1641, du Petit-Conseil en 1646,
Bailli du Val-Entlibuch en 1647, & mourut
le 8 Mai 1665, âgé de 72 ans. Il avoit été
Lieutenant-Colonel, & Capitaine de la Garde-
Suisse du Duc de Savoie. Il laissa des enfans
de sa première femme *Anastasia Zur-Gil-
gen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen de Hilf-
fincken* & de *Jeanne de Sonnenberg*, mais
il n'eut point d'enfans de son second mariage
avec *Anne-Marie Helmelin de Pseffincken*.
Ses enfans du premier lit se nommoient :

1. JODOC-GUALTER-LOUIS, mort sans enfans ;
2. MARIE-JACOBÉE, ensuite ANASTASIE, Supé-
rieure du Couvent de Sainte-Anne, à Lu-
cerne ;
3. ANNE-MARIE-ELISABETH, mariée en pre-
mières nocés avec *Josl-François Helmelin*
de Pseffincken, & en secondes nocés avec
le Capitaine *Jean Thuring Gældlin de*
Tieffenau ;
4. Et JEANNE-BARBE, mariée à *Jean-Baptiste*
Bircher, d'une famille Patricienne de Lu-
cerne.

QUATRIÈME BRANCHE.

II. GASPARD AM-RHYN, fils de MICHEL,
nommé du Grand-Conseil de Lucerne en
1570, mort en 1601, laissa de son mariage
avec *Marthe Kung*, BERNARD, qui fuit.

III. BERNARD AM-RHYN, du Grand-Con-

seil de Lucerne en 1605, mort le 25 Avril
1617, laissa de son mariage avec *Marguerite*
Schuomacher de Lucerne :

1. BÉAT, qui fuit ;
2. ANNE, mariée 1^o avec *Jean-Jacques Bir-
cher*, 2^o avec *Guillaume Meyer*, & 3^o avec
Louis Meyer, Stathalter ou Stathouder
du Canton de Lucerne ;
3. ANNE-MARIE, mariée à *Jean Cyfal* ;
4. Et MARIE-JACOBÉE, mariée à *Léopold Cy-
fal*.

IV. BÉAT-AM-RHYN, du Grand-Conseil de
Lucerne en 1634, Chancelier du Comté de
Willisau, nommé du Petit-Conseil de Lu-
cerne en 1654, Bailli de Munster en 1657,
Intendant de l'Hôpital-Général de la Ville de
Lucerne, pendant 10 ans, depuis 1661 ; mort
le 21 Octobre 1669, n'a point eu d'enfans de
sa femme *Jacobée Hartmann*.

Les armes: *d'azur, au croissant montant*
d'or, armé par les deux pointes d'une étoile
d'or en pointe : casque d'argent couronné
*d'or, rehaussé d'un vol fenestre d'azur, char-
gé d'un croissant montant d'or, armé par*
les pointes d'une étoile d'or, à l'étoile d'or
en pointe : lambrequins d'or & d'azur.

AMSQUER, Seigneur de Kermabon, à
Cornuaille en Bretagne: *d'argent, à cinq*
lofanges de gueules, posés en fautoir.

AMSTAAD: *de gueules, au croissant*
d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

AMSTEL: *d'or, au fautoir échiqueté*
d'argent & de gueules, de deux traits.

AMTIGNY: *d'or, au lion naissant de sa-
ble.*

* AMY. C'est une Seigneurie que *Diane*,
fille & héritière de *Charles de Belloy*, por-
ta en mariage l'an 1659, à *Jean Scarron*,
Seigneur de Vaujour, Conseiller au Parle-
ment, dont elle fut la première femme, & en
faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en
Marquisat, par Lettres du mois de Septembre
1678, enregistrées le 30 Décembre suivant.
Voyez BELLOY.

AMY, en Berry; famille qui a donné à la
ville de Bourges un échevin en 1497, dont
les armes sont: *d'azur, à un visage de femme*
d'argent, aux cheveux & tresses d'or.

ANAST, en Bretagne: *d'or, à la croix en-
grêlée de sable, cantonnée de quatre étoiles*
de même.

ANASUNE, en Provence: *de gueules,*

au dragon ailé d'or, à la fasce humaine, tenant de sa patte droite sa longue barbe, qui se termine en tête de serpenteaux.

ANCEAU : d'or, au dragon ou basilic ailé & couronné de sinople.

ANCEAU-DE-LA-FORGE, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 6 Février 1668.

On lit dans l'*Histoire de Rouen*, que GUILLAUME ANCEAU, Conseiller du Roi, fut Bailli de Rouen & de Gisors en 1371.

Les armes : d'azur, à la tour d'or, de laquelle est issant un lion d'argent tenant une épée.

ANCEL, famille de Normandie, dans le Diocèse de Coutances.

GILLES D'ANCEL, Ecuier, Seigneur de Quineville, Diocèse de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1574. Il fut anobli pour ses services en 1579. FRANÇOIS D'ANCEL, Ecuier, Seigneur de Quineville un de ses descendants, épousa *Françoise d'Anvirai*, dont il a eu GUILLAUME-HÉLIODORE D'ANCEL, Ecuier, Seigneur & Patron de Quineville & de Videcville, qui justifia sa noblesse par titres, depuis ledit GILLES D'ANCEL.

N.... D'ANCEL, Sieur de Quineville, fut Page du Roi en la Petite-Ecurie en 1751.

Les armes : d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naissant, & en pointe de 3 trèfles de sinople, posés 2 & 1.

ANCEL, en Berry; famille qui a donné un échevin à la ville de Bourges en 1579, dont les armes sont : de sable, à trois lionceaux d'argent, posés 2 & 1, au chef d'hermines, chargé de trois pals flamboyans de gueules.

ANCELIN, Seigneur de la Forge, de Franconville & du Belloy : écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à une fleur-de-lys d'or, aux 2 & 3; d'argent, au dauphin vis, d'azur, peautré, lorré, & couronné de gueules; sur le tout parti d'or & d'argent, au lion de gueules, brochant sur le mi-parti.

ANCELLON : de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or; au franc canton de même.

ANCENIS, en Bretagne. GEOFFROY, Seigneur d'ANCENIS, Chevalier, vivant l'an 1269, épousa *Eléonore de Taillebourg*, dont il eut :

GEOFFROY, II^e du nom, Seigneur d'ANCENIS,

Chevalier, qui eut deux femmes, la première, dont le nom est inconnu; la seconde, *Ifabeau de Beaumont*.

Il eut du premier lit :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. MARIE, femme en premières noces de *Renaud de Montrelais*, & en secondes noces de *Bonabes-de-Rochefort*.

Et du second lit :

3. JEAN, Seigneur de Martigné, qui fit une branche dont nous parlerons ci-après;
4. Et *RENAUD*, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, aussi Chef d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GEOFFROY, III^e du nom, Seigneur d'ANCENIS, épousa, 1^o *Jeanne de Précigny*, fille de *Renaud*, Seigneur de Précigny, & d'*Eustachie de Lisle-Bouchard*, 2^o *Ifabeau d'Avaugour*, fille de *Henry*, IV^e du nom, Seigneur d'Avaugour, & de *Jeanne d'Harcourt*.

Il eut du premier lit :

1. JEANNE, femme en premières noces de *Guillaume*, Seigneur de *Rochefort*; puis en secondes noces de *Charles de Dinam*, Seigneur de Montafilam.

Et du second lit :

2. Et *CATHERINE*, Dame d'Esnaude, femme de *Renaud de Vivonne*, Seigneur de Thors.

BRANCHE

des Seigneurs DE MARTIGNÉ.

JEAN D'ANCENIS, Chevalier, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, fils aîné de GEOFFROY, II^e du nom, & d'*Ifabeau de Beaumont*, sa seconde femme, épousa *Agnès de Graçay*, dont il eut :

JEAN D'ANCENIS, II^e du nom, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, qui épousa *Ifabeau d'Amboise*, fille d'*Ingerger d'Amboise*, Seigneur de la Roche Corbon, & de *Jeanne de Craon*.

BRANCHE

des Seigneurs D'AURILLÉ.

RENAUD D'ANCENIS, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, second fils de GEOFFROY II & d'*Ifabeau de Beaumont*, sa seconde femme, épousa *Ifabeau de Clifson*, fille d'*Amaury de Clifson*, Seigneur de Mortier-Cyoule, & d'*Ifabeau de Ramefort*, son épouse, en 1351, dont il eut :

1. ISABEAU, Dame d'Aurillé, femme de *Bertrand du Guesclin*, Seigneur de Vaurufe,

2. Et MARGUERITE, femme de *Guy*, Seigneur du *Gué*, Chevalier.

Les armes de cette ancienne Maison, éteinte, sont : *de gueules, à 3 quinte-feuilles d'hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

ANCEZUNE. La Maison des Ducs de Caderouffe, Vicomtes de Cadenet, & Seigneurs de plusieurs autres Terres qu'elle possède en Provence & dans le Comtat Venaissin, est une des plus anciennes & des plus illustres du Pays.

I. GUILLAUME D'ANCEZUNE en est la tige. Il vivoit l'an 1080, & avoit part aux Seigneuries d'Orange, de Caderouffe, d'Entraigues & de Cadenet.

II. RAMBAUD D'ANCEZUNE, son fils, fut père de :

GUILLAUME, qui suit ;

Et de JEANNE, mariée avec *Bérenger*, Co-Seigneur de Caderouffe.

III. GUILLAUME D'ANCEZUNE, II^e du nom, eut de sa femme *Alix*, laquelle fit son testament, reçu par *Jourdain Ytier*, Notaire à Caderouffe, en 1213,

IV. RAYMOND D'ANCEZUNE, marié avec *Galburge*, que d'autres appellent *Valpurge*, dont il laissa entr'autres enfans :

V. GUILLAUME D'ANCEZUNE, III^e du nom : il fut Seigneur de Caderouffe & de Cadenet, & épousa *Alix de Poitiers*, de laquelle il laissa plusieurs enfans, qu'il nomme dans son testament, reçu par *Rostain Maurice*, Notaire à Orange, dont entr'autres enfans :

VI. RAMBAUD D'ANCEZUNE, II^e du nom, Seigneur de Caderouffe & de Cadenet, qui laissa d'*Alix de Saint-Just*, sa femme, dès l'an 1341,

VII. JACQUES D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouffe, Cadenet, Saint-Just & autres lieux, mentionné dans une Délibération du Conseil d'Orange de l'an 1379 (*Guillaume Doc-tis*, Notaire), & marié dans la même Ville, en 1381, avec *Catherine d'Hugolen*, dont :

VIII. RAYMOND D'ANCEZUNE, II^e du nom, Seigneur de Caderouffe & de Cadenet, marié, 1^o en 1413 avec *Catherine de Laudun*, sans enfans ; 2^o en 1430 avec *Marguerite de Cornillan*, dont il eut AIMAR-ANTOINE, qui suit, & ANDRÉ Connétable de Provence, sous CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence en 1480.

IX. AIMAR-ANTOINE D'ANCEZUNE, Seigneur

Tome I.

de Caderouffe, Cadenet, Aureille, &c., Pan-netier du Roi en 1471, commanda le ban & arrière-ban de Provence, par commission du Roi CHARLES VIII, datée du 25 Juin 1485. Il épousa *Louise de Falcos*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lauriol, & d'*Antoinette de Sal-mas*, & fit son testament à Caderouffe, le 27 Mars 1486 (*Pierre Guérin*, Notaire) ; il laissa :

GUILLAUME, qui suit ;

CHARLES, Seigneur de Marguerite & de Vau-vert, en Languedoc, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, & conservateur des Juifs en Provence. Il fit une branche, éteinte à ses petits-fils ;

Et ROSTAIN, Evêque de Fréjus, Ambassadeur du Roi auprès du Pape JULES II, dont il fut le Camérier, mort à Rome en 1510.

X. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IV^e du nom, Seigneur de Caderouffe, Conseiller du Roi, Visiteur général des Gabelles en Languedoc, Gouverneur de Roquemaure & de la Motte, fut marié à Caderouffe, en 1475, avec *Gabrielle de Montdragon*, dont il eut :

AIMAR, qui suit ;

Et deux filles, dont l'aînée, JEANNE, fut mariée, en 1498, à *Louis de Rochemaure*, Baron du Besset, Bailli du Gévaudan ; & la cadette, le 16 Mai 1506, à *Jean de Pon-terès*, Seigneur de Carces & de Cotignac.

XI. AIMAR D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouffe, Cadenet & autres lieux, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, épousa *Nicole Cadart*, des Barons du Thor, & reçut dans son Château la Reine, accompagnée de HENRI & de RENÉ DE NAS-sau, père & fils, Princes d'Orange. Ses enfans prirent le nom & les armes de *Cadart*. L'aîné, GUILLAUME, ne laissa point d'enfans de sa femme *Guigogne d'Allemand*.

XII. JEAN D'ANCEZUNE, le cadet, qui joignit à son nom celui de *Cadart*, fut Seigneur de Caderouffe, Cabrières, Cadenet, & Baron du Thor, Lieutenant-Général du Royaume d'Es-cosse en 1549. Il avoit été marié le 10 Octobre 1546, (*Faure*, Notaire à Saint-Valier, en Dauphiné), avec *Philiberte de Clermont*, dont il eut :

XIII. ROSTAIN D'ANCEZUNE-CADART, Sei-gneur de Caderouffe & Baron du Thor, élevé parmi les enfans d'honneur des Rois CHAR-LES IX & HENRI III. Il fut un des quatre Seigneurs offerts en otage par le Comte de Suze, Commandant à Avignon & au Com-

D d

tat Venaissin en 1568, à Warik, Gouverneur d'Orange, au sujet de la reddition de cette place. Il obtint du Roi, le 6 Mars 1590, le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Il épousa, en 1570, *Madeleine de Tournon*, fille de *Just*, Comte de Rouffillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant de Roi en Languedoc, & de *Claudine de la Tour-Turenne*, qui le rendit père de :

XIV. JEAN-VINCENT D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de Cadenet & autres lieux, Baron du Thor, Commandant la Compagnie des Chevaux-Légers du Pape au Comtat Venaissin. Il obtint l'érection de la Terre de Codolet en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de Louis XIII, en 1622. Il fut marié le 23 Novembre 1594, (*Guillaume de Boife*, Notaire), avec *Diane de Cruissol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, & Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ses Ordres & Conseiller d'Etat d'Épée, & de *Françoise de Clermont-de-Talard*, dont il eut entr'autres enfans :

1. ROSTAIN, qui suit ;
2. PHILIPPE-GUILLAUME, Seigneur d'Aureille, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, en 1650 & 1657 ;
3. JACQUES, Seigneur de Chufelau, reçu Chevalier de Malte en 1618, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1691, Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie, & ensuite d'un autre d'Infanterie qui prit le nom d'*Ancezune*, Gouverneur des Ville, Cité & Château de Carcassonne ;
4. Et HENRI, Seigneur de Saint-Alexandre, tué au siège de Roses en 1603, à la tête d'un Régiment d'Infanterie.

XV. ROSTAIN D'ANCEZUNE-CADART, II^e du nom, Seigneur de Caderouffe, Cadenet, &c., Marquis du Thor & de Codolet, se distingua au siège de Casal, où il se trouva en qualité de Colonel d'Infanterie. Il épousa, en 1638, *Marguerite de Simiane*, fille de *Guillaume de Simiane*, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Pontevès*, Comtesse de Carces, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XVI. JUST-JOSEPH-FRANÇOIS D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de plusieurs terres, Baron de Velergues, Marquis du Thor & de Codolet, créé *Duc de Caderouffe* par le Pape

ALEXANDRE VII, en 1663. Il fut Aide-de-Camp du Roi Louis XIV, & marié, 1^o le 24 Mars 1665 avec *Claire-Benoîte de Guénégaud*, fille de *Henri*, Marquis de Planey, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'*Elisabeth-de Choiseul-Praslin* ; 2^o avec *Marie-Renée de Rambures-de-Renel-de-Courtenar*, fille de *Charles* & de *Marie Bautre-de-Nogent*, sans enfans. Il laissa de son premier mariage :

XVII. JACQUES-LOUIS D'ANCEZUNE-CADART-DE-TOURNON, Baron de Velorgues, Marquis du Thor & de Codolet, Duc de Caderouffe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, marié avant 1700 avec *Madeleine d'Oraison*, fille d'*Alphonse*, Marquis d'*Oraison*, & de *Gianis-la-Roche*, dont il eut :

1. JOSEPH-ANDRÉ, qui suit ;
2. Et MADELEINE, mariée sans enfans avec *Yves d'Alègre*, Prince titulaire d'Orange.

XVIII. JOSEPH-ANDRÉ D'ANCEZUNE-CADART, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Conty, Brigadier des Armées du Roi, épousa, le 12 Avril 1715, *Françoise-Félicité Colbert*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Torcy & de Sablé, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *de gueules, à 2 dragons monstrueux, d'or affrontés.*

Consultez sur cette Maison le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, tom. I, ch. 7, pag. 182. Bouche, *Histoire de Provence*, tom. II, liv. 10, p. 516. Nostradamus, *Histoire générale du Languedoc*, tom. III, pag. 376, aux preuves. La Pile, *Histoire d'Orange*. *Gallia Christiana*. Arch. du Comtat Venaissin. Péruzzi, *Mémoires Domestiques* ; Pitoneurt, *Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*. *Hist. héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, pag. 37.

ANCHRE : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable ; au chef cousu du second, chargé de trois merlettes du champ.*

ANCIENVILLE en Berry. Louis d'ANCIENVILLE, Baron de Réveillon, épousa, en 1573, *Françoise de Platière*, fille de *François de Platière*, Seigneur des Bordes, & de *Catherine Motier-de-la-Fayette*, & nièce du Maréchal de Bourdillon, qui lui porta en mariage Espoisses, ancienne Baronie de Bourgogne. Cette Baronie fut en sa faveur érigée

en Marquisat, par Lettres du mois de Janvier 1613, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame de Prie, fut la troisième femme d'Antoine de la Grange, Seigneur d'Arquien, dont le fils Achille de la Grange, Comte de Maligny, & Marquis d'Espoisses, épousa GERMAINE-LOUISE D'ANCIENVILLE, Dame des Bordes. Leur fille Françoise de la Grange, Marquise d'Espoisses, fut mariée, le 21 Mai 1661, à Guillaume Peichpeirou-de-Cominges, Comte de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi. Sa femme, morte sans postérité en 1667, l'institua son héritier. Il se remaria en 1669 à Elisabeth-Antoinette de Verthamon, de laquelle est né Louis-Athanase de Peichpeirou-de-Cominges, Comte de Guitaut, Marquis d'Espoisses, Maréchal-de-Camp en 1719. Voyez PEICHPEIROU.

Les armes : d'or, à trois marteaux de gueules, posés 2 & 1.

ANCIENVILLE, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles : d'or, à trois maillets de gueules, posés 2 & 1, chargés chacun d'une fleur-de-lys du champ.

* ANCRE, ou ENCRE, depuis ALBERT, en Picardie, Diocèse d'Amiens, petite ville avec titre de Marquisat, connue anciennement sous le nom de Terre & Châtellenie d'Ancre, que Jeanne de Coucy donna à sa petite-fille Jeanne de Saluse, mariée le 12 Juillet 1427 à Guy de Nesle, IV^e du nom, Seigneur d'Ossemont ou Oisemont. Louise de Nesle, petite-fille de Guy & de cette Jeanne de Saluse, donna, par contrat du 13 Avril 1524, la même Terre & Châtellenie d'Ancre, avec celles d'Oisemont, de Mello & de Bray-sur-Somme, à Catherine d'Humières & à François de Montmorency, son époux, à condition que, s'il mourait sans enfans, Ancre appartiendrait à la maison d'Humières. Ce fut en vertu de cette clause que Jacques d'Humières hérita en 1563 de la Seigneurie d'Ancre, qui fut unie à la Châtellenie de Miro-mont, érigée en sa faveur en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1576. Charles d'Humières, fils de Jacques, étant mort sans enfans le 10 Juin 1595 ; il eut pour héritières ses sœurs, Anne, qui mourut sans enfans, & Jacqueline, épouse de Louis de Crévant. C'est de ces derniers que Concini,

Gentilhomme Florentin, depuis Maréchal de France, acquit le Marquisat d'Ancre en 1610, pour la somme de 300000 livres.

Après la mort tragique de ce favori, le Roi fit don à Charles d'Albert, Duc de Luynes, de la totalité des biens, tant meubles qu'immeubles, qui avoient appartenu audit Concino-Concini, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1620 ; ce Marquisat d'Ancre prit le nom de Marquisat d'Albert, en faveur de Charles d'Albert, Duc de Luynes. Le 18 Mai 1695, le Comte de Toulouse, Amiral de France, fit l'acquisition du Marquisat d'Albert. Ce Prince en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} Décembre 1737, & par son testament olographe, fait le 5 & le 11 Mars 1735, il légua cette Terre à Madame la Comtesse de Toulouse, sa femme, pour en jouir seulement à titre d'usufruit, la propriété devant appartenir à S. A. S. LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, Duc de Penthièvre, fils unique du feu Comte de Toulouse, qui en est possesseur depuis la mort de sa mère.

ANCREMEL, en Bretagne : d'argent, fretté de gueules de six pièces.

ANCY : cotisé d'argent & d'azur, de dix pièces.

ANCY : d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1.

ANDAME, Sieur de Neufvillette, Saint-Martin, Campagne en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Août 1668, qui porte : d'azur, à trois lions d'argent, posés 2 & 1, tenant chacun une palme de même.

ANDEFORT, en Bourgogne : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à trois molettes de sable, posés 2 & 1 : aux 2 & 3 d'hermines, à trois tourteaux de sable, aussi 2 & 1.

* ANDELLOT. C'est une Terre acquise par Gaspard Guénard, en faveur duquel elle a été confirmée dans le titre de Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1744. Les Marquis d'Andelot étoient une branche de la Maison de Coligny. Ils ont fini à Bernard de Coligny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne.

ANDELLOT en Bresse. On a cru que ceux d'ANDELLOT, Seigneurs de Pressia, étoient issus de la Maison d'ANDELLOT de Franche-Comté, dont la Seigneurie principale, qui est

Andelot, a été dans la Maison de *Coligny* plus de cinq cents ans. C'est l'opinion de Pierre de Saint-Julien, dans ses *Mélanges historiques* ; mais Guichenon dit n'avoir rien trouvé dans les titres de cette famille qui le puisse persuader, joint que leurs armes sont différentes ; car ANDELOT du Comté porte : *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules sur le tout* ; & ANDELOT-PRESSIA : *de gueules, à une fleur-de-lys d'or*. Ainsi on ne doute nullement que ce ne soient deux Maisons différentes.

ACHARD-D'ANDELOT, ou d'ANDELOST, Chevalier, vivant l'an 1200, est le premier de cette famille dont nous ayons connoissance ; il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et HUMBERT, Chevalier.

GUILLAUME D'ANDELOT, Chevalier, Seigneur du Bois, donna aux Religieux de Seillon, avec HUMBERT D'ANDELOT, son frère, certains prés appelés de Laval, en 1240, pour le salut de l'âme d'ACHARD D'ANDELOT, Chevalier, leur père. Il épousa *Marguerite de Loyfia*, Dame du Bois, au nom de laquelle il fit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Beaugé & de Bresse, après Pâques, l'an 1273, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui. Il laissa :

1. JEAN, mentionné ci-après ;
2. HUMBERT, Chanoine à Châlons-sur-Saône ;
3. Et FLEURIE.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont en Revermont, vivoit ès années 1289 & 1306. Il eut pour femme, *Béatrix de Serve*, fille de *Jean*, Seigneur de *Serve*, Chevalier, dont fortirent :

1. ALEXANDRE, qui continua la postérité ;
2. GUYE, femme de *Guillaume de Montrichard*, Chevalier, fouche des Seigneurs de Montrichard en Comté ;
3. Et MARGUERITE.

ALEXANDRE D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont, s'allia avec *Adrienne de la Vernée*, fille de *Robert* Seigneur de *la Vernée*, dont il eut :

1. HUGUES, duquel nous allons parler ;
2. CATHERINE ;
3. Et PERONNETTE OU PERNETTE.

HUGUES D'ANDELOT, Seigneur de Pressia & de Marmont, épousa *Jeanne de Mathéfèlon*, fille de *Jean de Mathéfèlon*, Damoiseau en 1372 ; leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;

2. ALEXANDRE, Seigneur de Marmont ;
3. Et GUYE, femme de *Jean*, Seigneur de *Chacipol*.

JEAN D'ANDELOT, II^e du nom, Seigneur de Pressia & de Marmont, Gouverneur de Mâcon, épousa, le 22 Août 1421, *Jeanne de Fitiigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Fitiigny*, en Comté, & de *Marguerite Aleman*, de la Maison d'*Arbent* ; il en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de la Vernée, lequel eut pour femme *Claudine d'Oncieux*, fille de *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Montier-nos, & de *Claudine de la Gelière*, de laquelle il eut une fille, *PHILIBERTE D'ANDELOT*, son héritière par testament du 16 Décembre 1478 ;
3. PIERRE, mort sans hoirs ;
4. HUGUES, Religieux en l'Abbaye de Tornus, Prieur de Coligny en 1477 ;
5. JEAN, Prieur de Villars-sur-Saône, & Infirmer en l'Abbaye de Tornus où il git, étant mort le 29 Août 1443 ;
6. 7. 8. & 9. FRANÇOISE, BÉATRIX, JEANNE, & ISABELLE, Religieuses au Villars-sur-Saône ;
10. Et CLAUDINE, femme de *Pierre de Vergier*, Seigneur de Dulphey près Mâcon, dont fortirent quatre filles, alliées aux Maisons de *Saint-Julien-Baleure*, de *Chavanes-Saint-Nizier*, de *Saint-Point*, & de *Gorrevod*.

LOUIS D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, de la Vernée & de Marmont, Conseiller & Chambellan de CHARLES Duc de Bourgogne, par Lettres-Patentes du 1^{er} Janvier 1468, avoit épousé, dès l'an 1450, *Catherine de Montdragon*, en Savoie, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CHARLES, qui prit pour femme l'héritière de la Maison de *Terreau*, en Charolois, dont une fille.

FRANÇOIS D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont, & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel des Ducs de Savoie, PHILIPPE & CHARLES, & Vidame de Genève en l'an 1507, avoit épousé, le 9 Mars 1479, *Claude* ou *Claudine de Rochebaron*, fille de *Claude*, Seigneur de Rochebaron, & de *Jeanne d'Anglure*, dont il laissa :

1. AMÉ, qui suit ;
 2. GILBERTE, morte sans alliance ;
 3. GUILLEMETTE, Religieuse au Villars-sur-Saône ;
 4. Et PHILIBERTE, mariée, l'an 1522, avec *Claude de la Beynière*, Seigneur dudit lieu.
- AMÉ D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Mar-

mont & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc de Savoie, Gouverneur du Château de Pignerol & de la Roche, puis en l'an 1526, son Lieutenant-Général au Comté de Nice, fit hommage au Roi FRANÇOIS 1^{er} après la conquête de la Bresse, le 6 Avril 1536. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1518, *Philiberte de Nance*, fille de *Ferry de Nance*, Seigneur de Lessot, dont :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. ANDRÉ, Seigneur de Lessot, qui épousa, en 1551, *Claudine de Montjonvent*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montjonvent*, & de *Pernette de Gorrévod*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. CLAUDE, Religieux à Saint-Claude en Comté ;
4. RENAUD, Religieux à Tornus ;
5. CLAUDINE, femme d'*Antoine de Tenarre*, Seigneur de Deniset, dont sortit *Antoinette de Tenarre*, Dame de Deniset ;
6. LOUISE, femme d'*Antoine de Clugny*, Seigneur de Venarre, dont elle n'eut point d'enfans : elle mourut l'an 1590 ;
7. & 8. FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses au Villars-sur-Saône ;
9. Et PHILIBERTE, femme de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, morte l'an 1555, dont sortirent *Jean de Malmont*, Seigneur du Tillet, mort sans enfans ; *Adrienne de Malmont*, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiffon ; *Antoinette & Pernette de Malmont*.

PHILIPPE D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont & de la Vernée, épousa, le 15 Septembre 1550, *Jeanne de Foissy*, fille de *Jacques de Foissy*, Seigneur de Chamesson, & de *Humberte d'Ugny*, de la Maison de *Courgeangoux*, dont sortirent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, femme de *François de Cléron*, Seigneur de Pozanges.

CLAUDE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Lessot, Marmont & de la Vernée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa *Anne de Vaudray*, fille de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Valleroy, & d'*Eve d'Orfan* ; il mourut l'an 1623, laissant :

1. JEAN-BAPTISTE, mentionné ci-après ;
2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Belle-Croix ;
3. GABRIELLE, femme 1^o de *Jean-Jacques de Sévert-d'Urigny*, Seigneur de la Vernée & de Flory, fils d'*Ennemond de Sévert*, Seigneur d'Urigny, & d'*Antoinette de*

Maillorgues ; & 2^o de *Bertrand du Breuil*, Baron de la Bastie-fous-Cerdon ;

4. 5. & 6. ANNE, CLAUDINE & LOUISE, mortes jeunes ;
7. & 8. PHILIBERTE & CATHERINE, mortes aussi sans être mariées ;
9. 10. & 11. ANTOINETTE, ROSE, & ANNETTE, Religieuses à Lons-le-Saunier ;
12. Et MARGUERITE, Religieuse à Chau-Châlons.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Marmont & de la Vernée, fut député l'an 1601, du corps de la Noblesse de Bresse, pour faire hommage au Roi Henri IV. Il épousa *Marguerite de Hériot*, fille de *Daniel de Hériot*, Baron de Moulins, & de *Louise de Foissy*. Il mourut en 1635, laissant de son mariage :

1. JEAN, mort jeune avant son père ;
2. ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Foudras*, Capitaine au Régiment d'Enghien ;
3. Et MARIE, femme de *Jacques d'Apchon*, Baron de Saint-Germain, fils de *Claude d'Apchon* Baron de Saint-Germain, & de *Philiberte de Saint-Aubin*.

Les armes : de gueules, à une fleur-de-lys d'or.

ANDELOT en Comté. Nous venons de parler de la Maison d'ANDELOT-PRESSIA en Bresse ; celle-ci qui est originaire du Comté de Bourgogne, s'appelle, par différence, ANDELOT-MYONS.

Les histoires de Bourgogne font mention de BÉRARD D'ANDELOT, Chevalier en 1285 ; de VAUCHIER D'ANDELOT, Chevalier en 1290, & de HENRI D'ANDELOT en 1302.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Seigneur de Myons en Comté fut Bailli de Dôle ; & GEORGES D'ANDELOT, Seigneur de Done, son frère, aussi Bailli de Dôle.

CLAUDE D'ANDELOT, Seigneur de Pesmes en Comté en 1410, épousa *Marie de Feillens*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Feillens*, & de *Guyotte de la Chapelle*, sa seconde femme.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Myons, Bailli de Dôle, & premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, épousa, en 1548, *Guillemette d'Igny*, veuve de *Claude de la Beaume*, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & fille de *Clériadus*, Seigneur d'*Igny*, Chevalier, & de *Claire de Clermont* son épouse.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Hones en 1582, épousa *Anne de Jauffe*, dite de *Maf-taing*, dont, entr'autres enfans, il eut :

CHARLES D'ANDELOT, Seigneur de Hones, premier Chevalier du Roi Catholique en la Cour souveraine de Mons en Hainaut, l'an 1630, qui épousa *Jeanne de Bourgogne*, Vicomtesse de Loos, fille de *Pierre de Bourgogne*, Seigneur de Bredam, & de *Catherine Doyembruche-Duras* son épouse, dont il eut six fils & une fille.

GASPARD D'ANDELOT, Baron de Chemilly, épousa *Antoinette de Rye*, fille de *Girard de Rye*, Marquis de Varembon, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Gueldres, & de *Louise de Longny*, dont deux filles: LOUISE D'ANDELOT, femme de *Constantin*, Baron de *Palvillers*, & CLAUDINE D'ANDELOT.

Les armes: *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or sur le tout.*

ANDELOT, en Bretagne: *de sable, à une aigle éployée d'argent, couronnée de même.*

ANDELOT, en Champagne: *de gueules à cinq fleurs-de-lys d'or.*

ANDELY: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, en pointe d'une montagne, le tout de même.*

ANDIGNÉ. C'est un des plus anciens noms de la Province du Poitou, mais la filiation ne remonte pas aussi haut. Suivant les titres produits devant le Juge-d'armes, elle ne prend clairement son époque que depuis :

1. *Monseigneur* GEOFFROY D'ANDIGNÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'*Andigné* & d'*Angrie*. Un Mémoire de famille lui donne pour femme, *Barbe de la Porte*, fille de *Baudouin*, Seigneur de *Veziins*, & de *Marie de Lusignan*. Il eut :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. OLIVIER, rapporté après son frère ;
3. Et JEAN, vivant en 1360, vraisemblablement père ou ayeul d'un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Prieur de Saint-Giran, près de la Rouvraie, & d'un YVON D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Montjauger. Ce dernier a fait la tige des Seigneurs de *Montjauger* & des *Escotais*.

II. GEOFFROY D'ANDIGNÉ, II^e du nom, étoit mort le 5 Décembre 1390, & laissa un fils unique, nommé GUILLAUME, qui avoit épousé une *Mahault du Gué*, fille de *Guy du Gué*, Chevalier. Il n'eut qu'un fils, nommé LANCELOT, Seigneur d'ANDIGNÉ, de qui sont descendus

les Seigneurs d'*Angrie*, de la *Jaille* & de *Veziins*.

II. OLIVIER D'ANDIGNÉ, second fils de GEOFFROY, 1^{er} du nom, eut par partage du 30 Juin 1392, avec GUILLAUME D'ANDIGNÉ, son neveu, les domaines & hébergement du Bois, les domaines & hébergement de la Nobletière, les vignes & l'étang du Gué-d'Availles, & l'étang de Boullon. Il avoit épousé *Jeanne du Bois-de-la-Court*, qui, après sa mort, fit une seconde alliance, avec *Louis de Juigné* dont elle eut *Jean de Juigné, Ecuyer*.

Du premier lit étoit sorti JEAN D'ANDIGNÉ, qui suit.

III. JEAN D'ANDIGNÉ, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, fit, le 23 Février 1399, un partage avec *Jean de Juigné*, son frère utérin, à qui il donna pour sa part dans la succession de sa mère, la métairie de la Bonaudière, située dans la paroisse du Lion en Anjou, mais seulement pour en jouir, sa vie durant, en usufruit & en bienfait, comme ju-veigneur d'ainé. Il épousa *Aliette de la Motte*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. MARIE, mariée à *Macé de la Faucille*, Ecuyer ;
3. Et ISABEAU, morte avant le 23 Juin 1445, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Guillaume Barateau*, Ecuyer.

IV. GUILLAUME D'ANDIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Bois-de-la-Court, & à cause de ses Domaines de la Bonaudière, des Broses, des Gilloterics, des vignes du fief du Pont, & du fief du Bourg-Ribou, vassal de son cousin LANCELOT, Chevalier, Seigneur d'Andigné, paroît en cette qualité dans l'acte d'un aveu & dénombrement que ce LANCELOT D'ANDIGNÉ donna de ses hébergement, Terre & Ville d'Andigné, le 12 Février 1437, à *Jean de Châteaubriand*, Chevalier, Seigneur de Chavannes & du Lion, de qui la Terre d'Andigné relevoit en toute Justice, haute, moyenne & basse, en sa qualité de Seigneur du Lion. GUILLAUME D'ANDIGNÉ épousa *Isabeau de la Faucille*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. SIMON, 1^{er} du nom, qui eut avec son frère, par ses partages du 17 Octobre 1459, le lieu de la Gauderie, tant en fief qu'en domaine. Il épousa, le 3 Septembre 1491, *Renée Briand*, Dame de l'*Isle-Briand*, & eut de ce mariage JEAN D'ANDIGNÉ, Seigneur de l'*Isle-Briand*, tige d'une nouvelle branche qui,

au commencement du siècle passé, étoit subdivisée en trois rameaux subsistans dans les personnes, 1^o de FRANÇOISE D'ANDIGNÉ, Dame & héritière de l'Isle-Briand, comme fille de l'aîné, mariée, par contrat du 31 Janvier 1607, avec un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, 2^o de SIMON D'ANDIGNÉ, Sieur d'Eves, père d'une CHARLOTTE D'ANDIGNÉ, mariée à *Pierre de Madaillan*, Seigneur de Chauvigny en Anjou ; & 3^o de PHILIPPE D'ANDIGNÉ, vivant en 1622, tous trois cousins germains, & descendans au V^e degré de SIMON D'ANDIGNÉ, 1^{er} du nom, fils de GUILLAUME.

V. JEAN D'ANDIGNÉ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épousa *Bonne de la Rue*, fille de Messire *Jacques de la Rue*, Chevalier. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. BRIAND ;
3. CERBRON, à qui JEAN, leur frère aîné, donna, le 16 Mars 1485, la Terre & Seigneurie de la Lande, pour en jouir tous deux ensemble, & après la mort de l'un, le survivant par manière de viage ;
4. JEANNE, morte sans enfans, le 6 Décembre 1484, de son mariage avec *Raoul du Chaftelet*, Ecuyer, Seigneur du Chaftelet ;
5. & 6. JACQUETTE & THIBAUDE ;
7. & 8. MARIE & CHARLOTTE.

VI. JEAN D'ANDIGNÉ, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épousa, le 7 Février 1460, *Béatrix de Vangeau*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de *Vangeau*, &c., & de *Thomines de Jonchères*. Cette alliance apporta de grands biens à JEAN D'ANDIGNÉ. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, marié avant le 8 Août 1525 à *Antoinette de Lancoet*, dont il eut :
 1. FRANÇOIS, Ecuyer, mort sans postérité ;
 2. GASTON, Seigneur de Grand-Fontaine, ayeul d'un HECTOR D'ANDIGNÉ, qui vivoit en 1619 ;
 3. RENÉ, Seigneur de Segré, puis de Maineuf, du chef de *Françoise de Véron*, sa femme ;
 4. Et LANCELOT, marié avec une *Bertrande de la Chasse*, tige d'une branche dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ;
3. Et JOACHIM, qui fut aussi marié, & eut un fils, nommé CHARLES, dont on ignore la postérité.

VII. JEAN D'ANDIGNÉ, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court & de Van-

geau, épousa, 1^o le 8 Avril 1502, *Louise Montailais*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de l'Espinais & de Rosnyvinen ; 2^o le 29 Janvier 1519. *Jeanne de Bouillé*, veuve de *François de la Davière*, dont elle eut deux filles. JEAN D'ANDIGNÉ eut de sa première femme :

VIII. MATHURIN D'ANDIGNÉ, Seigneur du Bois-de-la-Court, de Vangeau, &c. Il épousa, par contrat du 3 Octobre 1530, l'aînée des deux filles de *Jeanne de Bouillé*, sa belle-mère, nommée *Renée*, il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. LOUIS, Sieur de Sermond, mort sans alliance ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, Sieur des Touches, rapporté après son aîné.

IX. JEAN D'ANDIGNÉ, V^e du nom, n'eut point d'enfans de son mariage, accordé le 14 Janvier 1566, avec *Louise le Porc-de-la-Porte*, fille de *Jean*, Baron de Larchas & de Charné, & de *Marthe le Porc-de-la-Porte*, héritière de la branche de la *Porte-Vézins*.

IX. JEAN-BAPTISTE D'ANDIGNÉ, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, du vivant de son frère aîné, par contrat du 30 Janvier 1587, *Marie de Chazé*, fille de *François*, Seigneur de *Chazé*, & de *Charlotte de la Motte*. Il en eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. JEAN ;
3. & 4. Et deux filles mariées, l'une avec HECTOR D'ANDIGNÉ, dont on a parlé plus haut, petit-fils de GASTON, frère des premiers Seigneurs de Maineuf & de la Chasse ; l'autre avec *René de Launai*, Ecuyer, Seigneur de la Haie.

X. RENÉ D'ANDIGNÉ, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, de Ribou, &c., épousa en 1620 *Madeleine le Goulz*, fille de *Raoul*, Ecuyer, Seigneur de Poligny, &c., & de *Marie Charlot*, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Saint-Gemme ;
3. LOUIS, marié, par contrat du 23 Octobre, 1660, avec une Demoiselle d'*Aubron* ;
4. FRANÇOIS, nommé dans une transaction du 3 Août 1662 ;
5. Et MARIE, accordée le 24 Janvier 1648 à *Louis Robin*, Chevalier, Seigneur de la Simboire.

XI. RENÉ D'ANDIGNÉ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Ribou, &c., épousa, par contrat du 9 Mai 1650, SUSANNE D'ANDIGNÉ,

sa cousine germaine, alors veuve de *Jean Héliand*. Il mourut le 3 Août 1662, & laissa sous la tutelle & garde-noble de *SUSANNE*, sa femme :

1. RENÉ, qui suit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Changé, mort avant le 20 Octobre 1679 ;
3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre & Curé de Ruillé au Pays du Maine, en 1710, & qui vivoit encore en 1726 ;
4. & 5. MADELEINE-CHARLOTTE & RENÉE-FRANÇOISE, toutes deux Religieuses, l'une à l'Abbaye de Roncerai, où elle vivoit en 1726, & l'autre au Couvent du Buron de Château-Gontier.

XII. RENÉ D'ANDIGNÉ, III^e du nom, Seigneur de Ribou, de la Blanchaie, de Saint-Gemme, &c., épousa, le 20 Octobre 1679, *Renée-Marie Suirot-des-Champs*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur des Champs, & de *Jeanne de Villiers*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dès l'an 1710 ;
3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 19 Juillet 1710, avec LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, d'une autre branche rapportée ci-après ;
4. Et RENÉE.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ, Seigneur de Ribou, &c., Capitaine dans le Régiment de la Chenlaie, épousa, par contrat du 23 Mai 1726, *Elisabeth-Charlotte Pentin-de-Belle-Isle*, fille & unique héritière de *François Pentin*, Seigneur de Belle-Isle, & d'*Ursule-Henriette Goyon-de-Marcé*.

AUTRE BRANCHE

LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, épousa, le 19 Juillet 1710, MARIE-ANNE D'ANDIGNÉ, fille de RENÉ, III^e du nom, & de *Renée-Marie Suirot-des-Champs*. De ce mariage est issu entre autres enfans :

CHARLES-GABRIEL-AUGUSTE D'ANDIGNÉ, né le 21 Septembre 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie sur les preuves de sa noblesse, qu'il a justifiée par titres jusqu'à JEAN D'ANDIGNÉ, III^e du nom, son septième ayeul, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, vivant en 1460.

De la même famille sont :

JOSEPH-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, nommé Evêque de Saint-Paul-de-Léon en

1763, sur la démission de Jean-Louis de Goyon de Vaudurant, dont il prêta serment entre les mains du Roi le 27 Août de la même année.

Et JEANNE-FRANÇOISE D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, femme d'*Emmanuel-Augustin de Cohedec*, Comte du Bois-de-la-Mothe, Lieutenant-Général des Armées navales du 25 Septembre 1755, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, à 6000 liv. de pension, de 1761. Elle est morte à Rennes le 7 Mars 1762.

Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

ANDLAU (D'), en Alsace, Préfet de Strasbourg, & chef de la Noblesse. Un de ce nom a épousé Mademoiselle de *Polastron*, fille du Sous-Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les armes : *d'or, à la croix de gueules.*

ANDOUIN : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

ANDOUINS : *d'or, au lion de sinople.*

ANDOUINS, dans le Diocèse de Lescar en Béarn ; c'est une des douze premières Baronies de cette Province. CORISANDE D'ANDOUINS, dernière de sa Maison, la porta en mariage à *Philippe d'Aure*, Comte de Gramont. De leur postérité sont issus les Ducs de Gramont, qui possèdent la Baronie d'*Andouins*. Voyez GRAMONT.

ANDRAS. ANNET ANDRAS, Seigneur de Chaugy, présent à la rédaction de la Coutume d'Auxerre en 1561, étoit arrière-petit-fils de PIERRE ANDRAS. Il eut pour femme, le 12 Août 1539, *Catherine de Villaines*. Il est bisayeul de GUILLAUME ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Revère, qui justifia de sa noblesse en 1668, tant pour lui que pour JEAN-DOMINIQUE & PIERRE, ses frères.

PHILIPPE ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Montoi, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Poitou, épousa, le 26 Novembre 1713, *Antoinette le Lièvre*, fille de *Charles le Lièvre*, Ecuyer, Seigneur du Foffet, & d'*Edmée le Marquenat*, dont il a eu MARIE-ANTOINETTE ANDRAS DU MONTOI, reçue à Saint-Cyr le 10 Novembre 1732, sur les preuves qui ont été faites sur titres originaux de sa noblesse, qui remonte à JEAN ANDRAS, son sixième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés deux en chef & un en pointe.*

ANDRAULT. GEOFFROY ANDRAULT, Ecuyer, Seigneur de Langeron en Nivernois, épousa en 1532 *Gabrielle Raquiet*. Leur fils aîné PIERRE, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, eut d'*Aimée de Combier*, JACQUES ANDRAULT, Seigneur de Langeron, Gouverneur de la Charité, Bailli du Mâconnais, & Conseiller-d'Etat, marié en 1602 à *Marguerite de la Tournelle*, mère de PHILIPPE ANDRAULT, Seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars & Baron de Cougny, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Charité & de Nevers, Bailli du Nivernois & de Donzinois, Maréchal-de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de M. GASTON, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page, en faveur duquel la Seigneurie de Langeron fut érigée en Comté, par Lettres datées du mois d'Août 1656, registrées au Parlement le 30 Juillet 1660. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Maître des Requêtes, du 8 Mars 1669. Les titres qu'il produisit alors remontent jusqu'à LAURENT ANDRAULT, Ecuyer, Seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude de Faye-d'Espesses*, qu'il épousa en 1641, il eut :

JOSEPH ANDRAULT II, Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Gouverneur de la Charité, mort le 28 Mai 1711, qui, de *Jeanne-Madeleine du Gourai-de-la-Coste*, a eu :

1. LOUIS-THÉODORE, qui suit ;
2. Et SYLVIE-ANGÉLIQUE, veuve depuis 1723 de *Claude de Thiard*, Comte de Bissy. Voyez THIARD.

LOUIS-THÉODORE ANDRAULT III, Comte de Langeron, Marquis de la Coste, Baron de la Ferté-Langeron, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1717, Brigadier le 1^{er} Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1739, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744 ; marié, 1^o le 2 Août 1751, à *Augustine-Marie de Menou*, quatrième fille de *François-Charles*, Marquis de Menou, & d'*Anne-Thérèse de Cormau* ; 2^o à *Marie-Thérèse de Damas-de-Crux*, nièce de sa première femme, & fille de *Louis-Alexandre*, Comte de Damas-de-Crux, & de *Marie-Louise de*

Tome I.

Menou, morte le 5 Février 1763, âgée de 23 ans ; & 3^o le 21 Avril 1764 à Mademoiselle de *Saint-Pierre*. Il est aujourd'hui l'un des Directeurs du Corps de la Noblesse, & Commandant en chef de la Province de Guyenne.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE II, fils de GEOFFROY ANDRAULT, Seigneur de Langeron, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa, en 1591, *Charlotte de Crêmeaux*, mère d'HECTOR D'ANDRAULT, Seigneur de Maulévrier, en Bourgogne, allié en 1635 à *Anne du Maine*, tante de feu le Maréchal du Bourg.

Il en eut FRANÇOIS, Marquis de MAULÉVRIER-LANGERON, qui, de *Françoise de la Veuhe*, a eu :

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ANDRAULT, Marquis de MAULÉVRIER-LANGERON, Comte de Bannains, né le 3 Novembre 1677, d'abord Officier d'Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, Maréchal de France le 1^{er} Mai 1745, & Chevalier de la Toison d'Or, mort le 22 Mars 1754, âgé de 76 ans, laissant de son mariage contracté le 27 Mai 1716 avec *Elisabeth le Camus*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bligny, premier Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Elisabeth Langlois* :

1. CHARLES-CLAUDE, dit le Comte de Langeron, né le 7 Septembre 1720, titré *Marquis de Langeron*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé le 20 Août 1743, Brigadier le 3 Juin 1748, Maréchal-de-Camp, le 1^{er} Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, marié le 15 Janvier 1754 à *Louise Perrinet*, fille de *David-Pierre*, Sieur de *Pezeau*, Receveur-Général des Finances de Flandres, Hainaut & Artois, dont :

CHARLES-PIERRE, né le 21 Juin 1756 ;

2. Et CLAUDE-NICOLAS-HECTOR DE LANGERON, né le 2 Novembre 1732, Colonel en 1762 du Régiment de Foix, appelé le Comte de *Maulévrier-Langeron*, marié le 22 Avril 1764 à N... *Castel de Saint-Pierre de Crèvecœur*.

Le Maréchal de *Maulévrier* avoit pour frère CHRISTOPHE ANDRAULT, dit le Comte de *Maulévrier*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1740, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort en 1768.

Les armes d'ANDRAULT-DE-LANGERON sont :

E c

d'azur, à trois étoiles d'argent posées 2 & 1, qui est d'Andrault; écartelé d'argent à trois fascés de gueules, vivrées, & une bande d'azur semée de fleurs-de-lys d'or, & brochant sur le tout, qui est de Gencien.

ANDRAY, famille noble & ancienne de Normandie dans la Généralité de Caen. Porte: *de sable, au sautoir d'argent cantonné aux deux côtés de deux croissans de même en chef, & en pointe de deux molettes d'or.*

ANDRAY ou ANDREY, de Fontenay en Normandie, Diocèse de Bayeux.

I. JACQUES ANDRAY, 1^{er} du nom, est qualifié noble Homme & Ecuier, Sieur de Seillery, dans le contrat de mariage de son fils JACQUES, qui suit.

II. JACQUES ANDRAY, II^e du nom, Ecuier, Sieur de Seillery, Seigneur des Fiefs nobles de Baudienville & de Fontenay, épousa le 29 Juillet 1609 *Jeanne Bréart*, fille aînée d'*Olivier*, Ecuier, Seigneur de Gasgoing, & de *Jeanne Mauger*. Il en eut:

1. JACQUES, qui suit;
2. Et CHRISTOPHE ANDRAY, Ecuier, Seigneur de Seillery, mort sans alliance le 22 Juin 1679, après avoir servi dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, où il donna des preuves de bravoure, de valeur & de fidélité au service du Roi, suivant trois certificats du Maréchal de Navailles, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc de Chaulnes, successeur du Maréchal de Navailles, & Vicomte de Turenne, du 14 Novembre 1653, des 15 Février & 16 Mars 1665.

III. JACQUES ANDRAY, III^e du nom, Ecuier, Sieur de Seillery, Seigneur de Baudienville & de Fontenay, épousa par contrat passé au Château de Sainte-Marie-du-Mont, le 2 Juillet 1650, *Françoise de Scelles*, fille de *Jean*, Ecuier, Sieur de Bapaulme, & de *Scholastique Cadot de Sebbeville*, dont:

1. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, qui suit;
2. Et JACQUES-CHRISTOPHE ANDRAY, Sieur de Seillery, successivement Cadet dans la Compagnie de son frère au Régiment de Picardie, Lieutenant dans celui de Piémont le 5 Février 1673, & Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Maréchal Duc de Duras; tué au combat de Sénéf, en Flandres.

IV. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, Ecuier, Seigneur & Patron de Fontenay, de Neuville,

au Plain de Seillery, &c., commença à servir en 1668 en qualité de Cadet dans les Gardes-Françoises; en 1670 dans la première Compagnie des Gardes-du-Corps, jusqu'en 1672, qu'il fut Capitaine dans le Régiment de Picardie, & servit dans cet emploi, en Flandres & en Hollande, tant que dura la guerre. Il quitta le service à la paix de Nimègue, & fut pourvu, le 9 Juillet 1689, de la charge de Lieutenant de Roi des Ville & Château de Carentan. Il avoit été marié, le 11 Novembre 1679, avec *Marie-Madeleine de Cardonville*, fille de *César*, Baron de *Cardonville*, Seigneur de *Presle*, &c., & de *Marie Midorge*, dont:

1. CHRÉTIEN-JEAN-FRANÇOIS ANDRAY DE FONTENAY, Seigneur de Baudienville, Sous-Diacre;
2. FRANÇOIS-CÉSAR ANDRAY DE FONTENAY, qui suit;
3. LOUIS-CHARLES-CLAUDE ANDRAY DE FONTENAY, rapporté après son frère;
4. FRANÇOISE-HILAIRE ANDRAY DE FONTENAY, mariée en 1723 à *Charles-Alexandre le Fèvre*, Ecuier, Seigneur & Patron de Clitours & de Grainthville;
5. Et ÉLISABETH ANDRAY DE FONTENAY.

V. FRANÇOIS-CÉSAR ANDRAY DE FONTENAY, Ecuier, Seigneur & Patron de Neuville, de Fontenay, &c., Capitaine d'Infanterie, servit pendant quatre ans, & épousa, par contrat du 21 Mai 1729, *Charlotte-Thérèse du Mesnilurry*, fille de *Charles*, Ecuier, Seigneur, Patron, Châtelain & Marquis de *Gommeville-Mesnilurry*, & de *Louise-Thérèse Simon*, Dame & Patrone de *Vasseville*.

V. LOUIS-CHARLES-CLAUDE ANDRAY DE FONTENAY, frère cadet du précédent, servit en qualité d'Officier d'Artillerie en Flandres en 1712, en 1713 en Allemagne, & fut Commissaire Extraordinaire d'Artillerie le 15 Octobre 1716, & Ordinaire en 1721. Il servit dans la guerre de 1734 & 1735 en Allemagne en qualité de Commissaire-Provincial, & se trouva aux Sièges de Kell & de Philippsbourg. Il a été fait Brigadier d'Infanterie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759.

Les armes: *de sable, au sautoir d'argent, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'épéron d'or, & aux flancs dextre & senestre d'un croissant du second.*

ANDRÉ (d'). La famille d'ANDRÉ, origi-

naire d'Annot, vint s'établir à Aix il y a plus de deux siècles.

I. PAUL D'ANDRÉ, qui en est la tige, y épousa *Gasparde de Félix*, fille de noble *Philippe de Félix*, & de *Marguerite de Loques-Pymélix*.

II. BALTHASARD, issu de ce mariage, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637. Il épousa *Claudine de Signier*, dont il eut :

III. BALTHASARD, II^e du nom, Conseiller en la même Cour, & marié le 24 Novembre 1664 avec *Gabrielle de Meyronnet*. De ce mariage naquirent : PAUL, JACQUES, & une fille mariée à *Jean de Bonnet*, Seigneur de Costefrède, Conseiller en la Cour des Comptes; JACQUES fut fait Capitaine d'Infanterie. Il est mort sans postérité.

IV. PAUL D'ANDRÉ, son frère aîné, a laissé de son mariage avec *Françoise de Gaufridy*, JACQUES-JOSEPH; PHILIPPE, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Médoc, & GABRIELLE-THÉRÈSE, mariée à Noble *Jacques de Clapier*, issu des anciens Seigneurs de Colongue.

V. JACQUES-JOSEPH D'ANDRÉ exerce l'office de Conseiller en la Cour des Comptes, que son ayeul & son bifayeul avoient exercé. Il n'étoit pas marié en 1757.

Les armes : d'or, au fautoir de gueules. Voyez l'*Hist. héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, pag. 41.

ANDRÉ, famille originaire d'Aigues-Mortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse.

I. GUILLAUME ANDRÉ, habitant de la ville d'Aigues-Mortes, épousa *Catherine Bourque*.

II. FRANÇOIS ANDRÉ, Capitou de Toulouse dès années 1595 & 1621, épousa 1^o *Marguerite Bauffe*, 2^o *Catherine d'Antonne*.

III. PIERRE ANDRÉ, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa, par contrat du 7 Avril 1639, *Marguerite Hugues*, fille de *Jean* & de *Madeleine de Flory*, (vulgo de Fleury). Par ce mariage, la famille d'ANDRÉ se trouve alliée à celle du Duc de Fleury.

IV. ETIENNE ANDRÉ, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'Artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot*.

V. CLAUDE-ALEXANDRE ANDRÉ, Ecuyer, né le 20 Septembre 1697; Directeur général des équipages de l'Artillerie, pendant la guerre

de 1733; Fourrier des Logis des Ecuries du Roi, Inspecteur général de la Grande Fauconnerie de France, à présent l'un des Secrétaires des Commandemens de son Altesse Sérénissime M. le Prince de Conty, a épousé, en 1730, *Elisabeth Martin*, fille du Capitaine *Martin*, & de N... *Varlet*, née *Demoiselle*.

VI. ALEXANDRE-LOUIS ANDRÉ, Ecuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi en son Prédial & Bailliage de Langres.

Les armes : d'or, au fautoir de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

ANDRÉ, Seigneur de Villeberny : d'azur, au fautoir alaisé d'or.

ANDRÉ, en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, p. 193, de son *Traité de la Noblesse*, dit que PIERRE ANDRÉ étoit, l'an 1550, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & en cette qualité, fut chargé de vérifier la noblesse de *Robert le Fournier*, Baron de Tournebu. Les armes : de sinople, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux fautoirs, & en pointe d'une molette d'épée ron, le tout de même.

ANDRÉ : d'azur, au fautoir d'argent, cantonné en chef d'une étoile d'or, les autres cantons chargés chacun d'une rose d'argent.

ANDRÉ DE MONTFORT. La Terre & Seigneurie de MONTFORT, située dans un pays montagneux au Diocèse d'Uzès, Paroisse de Saint-Maurice de Vautalon, appartient à la famille d'ANDRÉ. Ceux de ce nom n'en avoient anciennement que le domaine utile; mais en 1605 ils acquirent une partie de la directe & de la Justice du Baron de la Fare, en qualité de Seigneur du Marquisat de Montclar, d'où dépendoit ladite directe en Justice. En 1668, le mariage de JEAN D'ANDRÉ, trifayeul de celui qui est aujourd'hui chef de cette famille, s'étant traité par l'entremise du Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général du Languedoc, avec *Marie de Beauvoir-du-Roure*, la parente, celle-ci fit entrer dans la famille d'ANDRÉ, l'autre partie de directe & de Justice de la terre de Montfort, dont elle a pris le nom. Cette dernière partie de directe & de Justice étoit une dépendance de la Baronie de Verfeuil, appartenant à la Maison de *Grimoard de Beauvoir-du-Roure*, dont nous avons donné la Généalogie en son rang. Ainsi la Terre de MONTFORT est un dé-

membrement du Marquisat de Montclart & de la Baronie de Verfeuil, dont elle relève en arrière-Fief. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉ DE MONTFORT, dont nous allons donner ci-après la Généalogie, en a rendu hommage le 11 Mai 1775, au Marquis du Roure, en sa qualité de Baron de Verfeuil, pour la portion de directe & Justice qui ressort de la dite Baronie; & il n'a point encore hommagé l'autre portion de directe & Justice, qui relève du Marquisat de Montclar-la-Fare, représenté aujourd'hui par M. de Pavée, Marquis de Villevielle.

Les autres Fiefs & Terres possédés par cette famille sont : Béluge, Viala, Blachère, Laubertier, dont on rend hommage au Seigneur Comte du Roure, en qualité de Seigneur Marquis de Grizac; le Fief de Nozières, dont on rend hommage à l'Évêque de Mende, comme Comte du Gévaudan; la Terre & Château de Prades, la Terre & Seigneurie de la paroisse de Sainte-Croix-de-Caderles, que *Susanne-Henriette de Noris* a apporté en dot, ainsi que la Seigneurie du Château de Prades, à son mari JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉ DE MONTFORT, dont on rend hommage au Prince de Conty, en qualité de Seigneur & Comte d'Alais.

Cette famille D'ANDRÉ, dont la Généalogie a été dressée par M. d'Hozière, Juge d'Armes de France, a eu, comme beaucoup d'autres, le malheur de perdre les monumens de son ancienneté, dans les guerres contre les Camisards : c'est ce qui est justifié par un extrait de l'état général des dommages causés à plusieurs particuliers de la Province de Languedoc, par ces Camisards, dans le tems des troubles des Cévennes, délivré par expédition faite sur les registres de l'Intendance de Montpellier le 15 Mars 1732, & par un certificat du comte du Roure, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province du Languedoc, du 22 dudit mois & an, portant que M. de MONTFORT avoit une maison au Pont de Montvert, Diocèse de Mende, laquelle avoit été réduite en cendres, avec tous les titres de famille, par les Camisards, en haine de ce qu'on l'avoit prêtée au Sieur Abbé du Cayla, Missionnaire dans les Cévennes, pour y faire l'office divin, & qui y fut tué; que de plus, sa famille s'étoit toujours signalée par son zèle pour le service du Roi, & qu'elle avoit donné au Pont de Montvert, un fonds qui lui appartenoit, pour y bâtir une Eglise. Cet incendie

est encore justifié par un certificat des anciens & principaux habitans du Pont de Montvert en Gévaudan, du 26 Octobre 1733. Vu ces pertes, cette famille ne peut remonter sa filiation qu'à

I. Noble GABRIEL D'ANDRÉ, Seigneur de Lauzières, qui fit son testament le 7 décembre 1586: il le confirma par un codicile du 22 Octobre 1590, (passé devant *Vitalis*, Notaire de Liancous), étant pour lors au lit malade, blessé de deux coups d'épée. Il eut de *Marie de Boiffet*, laquelle testa le 10 Avril 1617:

1. & 2. ANTOINE & GUYON, dont on ignore la destinée;
3. PIERRE, qui suit;
4. & 5. ANNE & JEANNE, lesquelles étoient mariées le 22 Novembre 1608. L'expédition en a été délivrée sur la minute le 24 Août 1741;
6. & 7. FRANÇOISE & AGNÈS, nées depuis le testament de leur père, & qui vivoient encore, sans alliance, le 22 Novembre 1608.

II. Noble PIERRE D'ANDRÉ (a), Seigneur de Lauzières & du Pouget, épousa, par contrat du 5 Décembre 1608, (passé devant *Desfours*, Notaire de Barre), *Marie de Saint-Martin*, fille de Noble *Antoine de Saint-Martin*, Seigneur du Villaret, & d'*Antoinette du Foulhaquier*. De cette alliance vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. ANTOINE, Sieur des Cruzels;
3. & 4. SIMON & GUYON;
5. Et une fille dont on ignore le nom.

III. Noble PIERRE D'ANDRÉ, Seigneur de Lauzières & du Pouget, transigea avec ANTOINE, son frère, par acte passé devant *Ayral*, Notaire de Florac, le 24 Février 1642, institua, par son testament (reçu par *Vitalis*, Notaire de Liancous), du 10 Février 1656, son héritière universelle, *Marguerite de Reines*, sa femme, à la charge de rendre ladite hérédité à tel de ses enfans ou filles que bon lui sembleroit. Par cet acte il voulut être enterré dans le cimetière de la Paroisse de Liancous, au tombeau de ses prédécesseurs, & nomma, dans l'ordre suivant, les enfans qu'il eut de son mariage. De plus, désirant que l'entier domaine & métairie qu'il avoit au Mazoge du Pouget & des Cruzels, demeurât uni à son hérédité, ainsi que lui & ses

(a) Ce deuxième degré fut supprimé par Baudiez, tome XIII, ancienne édition.

prédécesseurs, l'avoient tenu, il ordonna que l'héritier ou l'héritière qui feroit nommé par sa dite femme, feroit tenu de faire restitution de ladite métairie en faveur d'un de ses enfans, en la substituant jufqu'au IV^e degré inclusivement, afin qu'elle ne fut point aliénée. Les enfans sortis de ce mariage furent :

1. ANTOINE, Sieur de Golombert ;
 2. JEAN, qui fuit ;
- Et quatre filles, MARGUERITE, ANNE, MARTHE, & MARIE.

IV. Noble JEAN D'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de Béluge, &c. époufa *Marie de Beauvoir*, fille de noble *Claude de Beauvoir*, Sieur de Pazenan, & de *Marguerite de Broche*, sa femme, par contrat post-nuptial du 8 Juillet 1669, passé devant *Brés*, Notaire du Pont de Montvert, dans lequel il est dit que ce mariage avoit été célébré dans la ville de Barjac, Diocèse d'Uzès, le 18 Novembre 1668, la proposition en ayant été faite par Messire Papien de Grimoard, Comte du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province du Languedoc, parent de ladite demoiselle, pour lequel effet lesdits Sieurs D'ANDRÉ & de Pazenan s'étoient transportés au Château de Banne, où les articles avoient été arrêtés & consignés au pouvoir dudit Seigneur Comte du Roure, qui ayant été obligé de partir pour la Cour, peu de jours après, & y étant décédé, avoit été cause du retard de la conclusion de ce mariage. De cette alliance vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN D'ANDRÉ DE BÉLUGE, Lieutenant au Régiment du Roi le 22 Mars 1695, dont il fut fait Capitaine le 11 Janvier 1698, tué aux environs de Barjac, avec plusieurs autres Gentilshommes, en combattant pour le service du Roi contre les Camifards ;
3. Et MARIE D'ANDRÉ, mariée à noble *Scipion d'Ozil*, Seigneur de Saint-Vincent.

V. Noble JACQUES D'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, tella le 30 Novembre 1707, & avoit époufé, par contrat passé devant *Vignal*, Notaire de Barjac, le 31 Août 1703, *Jeanne de Berlié*, fille de *Pierre de Berlié*, Seigneur d'Arques, & d'*Antoinette du Soulier*, dont :

1. JACQUES SCIPION, qui fuit ;
2. LOUIS D'ANDRÉ DE MONTFORT, Seigneur de Béluge, Mousquetaire du Roi, qui servit en cette qualité depuis le 24 avril 1732, jufqu'au 1^{er} Janvier 1739, & fit en Allemagne la campagne de 1734, fuivant un certifiat

du Marquis de Jumilhac, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires, du 9 Janvier 1740 ;

3. & MARIE ANNE, née le 5 Août 1708, mariée, le 23 Août 1736, à noble *François-Aimar de Manoel*, Seigneur de Nogaret, de Poujol, &c.

VI. Noble JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ DE MONTFORT, Seigneur de Montfort, de Béluge, du Viala, & en partie du Pont de Montvert & de Teiffonnières, né le 2 Avril 1706, époufa, par contrat du 17 Août 1723, passé devant *Bonniffet de l'Hermet*, Notaire de Mende, *Françoise de Gentil*, fille de noble *Etienne de Gentil*, Seigneur de Teiffonnière, & de *Marie d'Ayral*, de la ville de Florac, Diocèse de Mende. Elle vivoit encore en 1775, âgée d'environ 76 ans, la dernière de sa Famille, de laquelle étoit le Capitaine *Gentil*, célèbre dans les guerres de HENRI IV. Elle apporta en dot à son mari les Seigneuries de Teiffonnières & de Nozières. JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ fit son testament le 5 Avril 1737, devant *Boyer*, Notaire de Florac, par lequel il institue héritière son épouse, & mourut le même jour. Sa veuve produisit à M. de Bernage, Intendant de Languedoc, les titres justificatifs de la noblesse d'extradion de son mari. Il rendit une Ordonnance le 11 Décembre 1741, par laquelle elle fut déchargée, ainsi que ses enfans, du paiement de la somme de 150 livres, à laquelle le feu Seigneur de *Montfort*, son mari, avoit été taxé pour droit de franc-fief, à cause de la Terre & Seigneurie de Béluge & de celle de Viala. Les enfans illus de ce mariage font :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Montvert, né le 26 Mai, 1726, fait Mousquetaire du Roi le même jour que son frère aîné, & mort à Florac le 17 Mars 1746, après avoir fait deux campagnes à la suite de feu Sa Majesté ;
3. JEAN-SCIPION, né le 31 décembre 1731, Lieutenant en second des Mineurs, Compagnie de Schols, où il sert depuis 1752, & Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Régiment de Metz, par Commission du 15 Juillet 1766 ;
4. ETIENNE-MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Montfort*, né le 30 Juillet 1735, Lieutenant d'Infanterie au Régiment d'Aumont, auparavant Talaru, actuellement Beauce, depuis 1756. Il a fait en cette qualité les dernières campagnes, depuis celle de Minorque jufqu'à l'affaire de Minden, où il fut blessé de plusieurs coups, & fait prisonnier de guerre. Il a été fait Capitaine au

même Régiment de Beauce, par Commission du 30 Décembre 1769;

5. Et JEANNE, non mariée.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉ DE MONTFORT, Chevalier, né le 2 Juin 1725, Seigneur de Béluze, du Viala, de la Blachère, Mamejean, Nozières, Prades, Sainte-Croix de Caderles, &c., ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, où il a servi le 4 Mars 1742, jusqu'au 1^{er} Mars 1746, a fait la campagne de 1744. Pour prévenir la perte & l'égarement de ses titres, il a obtenu un Arrêt de maintenue de noblesse, en la Cour des Aides de Montpellier, le 27 Septembre 1768. Il a épousé, par contrat passé devant *Marsal*, Notaire de la Salle, le 3 Novembre 1760, *Suzanne-Henriette de Novis*, qui lui a apporté en dot la Terre & Seigneurie du Château de Prades, & celle de Sainte-Croix de Caderles, au Diocèse d'Alais, fille de *Louis de Novis*, Seigneur de Prades, &c., & de *Louise de Manoel*. Les enfans existans sont :

1. CHARLES-LOUIS-SCIPION D'ANDRÉ DE MONTFORT, né au Château de Prades le 6 Décembre 1764 ;
2. JEANNE-SOPHIE, née le 2 Avril 1763 ;
3. LOUISE-FÉLICITÉ, née le 30 Juillet 1767 ;
4. Et SUSANNE-GABRIELLE-CHARLOTTE-LOUISE-AMÉLIE, née, ainsi que ses sœurs, au Château de Prades, le 2 Juillet 1772.

Les armes : *parti au 1 tranché de gueules sur or, coupé & taillé, de gueules sur or ; & au 2 de sable, à un lion d'argent, langué de gueules, & une bordure d'enchée d'argent.*

ANDRÉA. Cette famille est ancienne à Marseille, d'où elle est originaire : la révolution des tems & le peu de soin que l'on a eu des papiers domestiques ne permettent pas de prouver sa noblesse avant :

I. JACQUES D'ANDRÉA, Ecuyer, marié le 10 mars 1559, avec *Delphine d'Etienne Mimet*, fille de *noble homme Bérenger*, Seigneur de *Mimet*.

II. FRANÇOIS D'ANDRÉA, son fils, acquit la Terre de Nibles en 1615, & en fit hommage au Roi le 18 Février de la même année. Il fut marié le 17 Juin 1608 avec *Honorée de Bermond*, des Seigneurs de Penafort, d'où :

III. JEAN-AUGUSTIN D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles, qui fut déchargé de la taxe des Francs-Fiefs en 1644, & maintenu dans son état de Noble par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, le

19 Avril 1669 ; il se maria, par contrat du 3 Février 1633, avec *Marie de Barcillon*, Dame de Château-Double, dont il eut :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. & 3. JEAN-AUGUSTIN, & JEAN, Seigneur d'Esclan & d'Esperel, morts sans alliance. Le premier avoit servi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Jonfac, & l'autre en qualité de Lieutenant dans le même Régiment ;
4. Et CATHERINE D'ANDRÉA, mariée à *François de Pontevès*, Marquis de Fiens.

IV. ARNAUD D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles & de Château-Double, épousa, par contrat du 6 Mars 1662, *Isabeau de Coriolis*, fille d'*Honoré de Coriolis*, Baron de Corbières, Président en la Cour du Parlement de Provence, & d'*Isabeau de Villeneuve-Trans-d'Espinoise*.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉA, Seigneur de Château-Double, issu de ce mariage, épousa N..... de *Piscatoris*, dont il a laissé :

VI. ANDRÉ-JOSEPH D'ANDRÉA, Seigneur de Château-Double, Ecuyer, qui vit à Cadenet sans alliance.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'or, soutenus un anneau de sable ; bordure d'azur, chargée de 8 fleurs-de-lys d'or.* Voyez l'*Histoire héroïque & Univ. de la Noblesse de Provence*, pag. 41.

¶ ANDREOSSI, Noblesse originaire de Lucques en Italie, où elle occupoit, depuis très-longtems, les charges de Sénateurs, & qui s'est établie en Languedoc à la fin du dernier siècle.

JÉRÔME ANDREOSSI, Gentilhomme Lucquois, fils de JEAN-BAPTISTE, obtint des Lettres de naturalisation, en date de 1626. Il fut père de JEAN-FRANÇOIS & de FRANÇOIS, qui suivent, lesquels transigèrent en 1676.

FRANÇOIS ANDREOSSI voyagea en Italie, & fut installé Sénateur à Lucques, en 1660. Il eut pour fils :

FRANÇOIS ANDREOSSI, II^e du nom, marié avec *Germaine de Benazet*, de Castelnau-dary, de laquelle vinrent JEAN-JOSEPH qui suit, & plusieurs autres enfans, dont un seul, nommé JÉRÔME, s'est marié à Castelnau-dary, & a plusieurs enfans.

JEAN-JOSEPH ANDREOSSI fut maintenu en la place de Sénateur de Lucques, étant Directeur du Somail, sur le Canal Royal du Lan-

guedoc, il se maria à Ventenac, & eut quatre enfans. L'ainé N.... ANDREOSI, marié à N.... d'*Aubuisson de Voisins*, a la Direction de son père, le second est dans le Génie. La première fille a épousé M. *Dalmas*, & la cadette n'est pas mariée en 1773.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par Jugement du 25 Juillet 1669. On trouve dans tous les Auteurs qui ont traité de la construction du Canal Royal, la part qu'elle a eue à ce grand ouvrage.

Les armes : *d'or, au palmier d'azur, surmonté d'une étoile d'argent*. Notice dressée sur titres originaux.

* ANDRES dans le Caléis. C'étoit la première Baronie du Comté de Guines : mais ce titre fut aboli après que les Anglois se furent rendus maîtres de Calais & de Guines. Ce pays étant revenu à la France, il ne fut plus parlé ni de Baronie ni de Seigneurie d'*Andres* jusqu'en 1603, qu'un Seigneur Flamand s'en mit en possession. Ce fut *Hippolyte Spinola*, lequel se porta héritier de la Maison de *Renti*, à qui *Andres* avoit appartenu avant que les Anglois en eussent fait la conquête, ainsi que du pays voisin. Le Comte de *Broy*, héritier de la Maison de *Spinola*, jouit à présent, des censives & de la dixme de cette Baronie : mais il n'y exerce point de Jurisdiction.

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules*.

ANDRESEL : *de sable, à trois chevrons brisés d'or, posés l'un sur l'autre*.

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules, au bâton d'hermines péri en bande*.

ANDREVET en Bresse. Les ANDREVET sont venus de la Savoie : leur Maison se voit encore à Montmélian.

PIERRE ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corfant, a fait la fouche de cette famille : son mérite & sa vertu lui procurèrent de belles charges en Savoie ; car en 1383 il fut Ecuyer ordinaire d'AMÉ V de Savoie ; & l'an 1397, Trésorier-Général de Savoie, sous le Comte AMÉ VII : depuis le même Prince le retint pour son Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Lettres-Patentes du 25 Janvier 1412. Il épousa *Jeanne de Genost*, Dame de Genost & de Pont-de-Vesk, dont il eut :

1. PHILIBERT, qui suit ;
2. Et MARIE, femme 1^o d'*Amé de Maret*, Sei-

gneur de Chanay, en 1416 ; 2^o de *Guillaume Bouchard*, Seigneur de Montflori, qui avoit pour mère *Anne de Crangeac*.

PHILIBERT ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corfant, Beaurepaire & Saint-Julien en Comté, Conseiller & Chambellan de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1424, prit alliance avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Jacquemard*, Seigneur de Coligny & d'Anelot, & de *Huguette de la Baume*, dont sortirent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme de *Jacques de Chaland*, Seigneur d'Aymeville, puis Comte de Chaland.

CLAUDE ANDREVET, Seigneur de Corfant, Beaurepaire, Saint-Julien en Comté, & Amaraens en Dombes, fut envoyé par le Duc de Bourgogne, l'an 1456, en Savoie & en Bresse, pour empêcher les Seigneurs de ce pays de jurer l'alliance faite entre le Roi & le Duc de Savoie. Il épousa, l'an 1453, *Guillemette de Chandée*, Dame de Montfalcon, fille & héritière de *Philibert de Chandée*, Chevalier, Seigneur de Montfalcon & de *Claudine de Langheac*, dont il eut :

1. PHILIBERT, qui suit ;
2. GILBERT, Seigneur de Beaurepaire, Conseiller, Chambellan de CHARLES, Duc de Savoie. Il s'allia avec *Marie de Rouffillon*, fille d'*Antoine de Rouffillon*, Seigneur de Beauretour, & de *Françoise de Fons* & décéda à Turin sans enfans ;
3. Autre PHILIBERT ANDREVET-DE-CORSANT, Protonotaire Apostolique, Doyen de Mâcon, Prieur de la Boisse & de Saint-Laurent-des-Roches ;
4. ANTOINETTE, femme en premières noces de *Jacques*, Seigneur de *Marmont*, puis, l'an 1472, de *Claude*, Seigneur de *Chavanes* en Bresse ;
5. ANNE, mariée en 1480, à *Humbert*, Seigneur de *Fitigny* & de *Bernay* au Comté de Bourgogne ;
6. ETIENNETTE, Religieuse & Prieure à Neuville en Bresse en 1487 ;
7. Et JEANNE.

PHILIBERT ANDREVET, 1^o du nom, Seigneur de Corfant, Montfalcon, Beaurepaire & Efnes, épousa, le 13 Avril 1470, *Louise de Marmont*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Marmont & de Longes, & d'*Aimée de Versey*, & mourut l'an 1510, laissant :

1. PHILIBERT, qui continua la postérité ;
2. JEAN, dit DE CORSANT, Prieur de Neuville en Bresse en 1518, Chanoine & Chantre en l'Eglise de Mâcon en 1526 ;

3. CLAUDE, Seigneur de Beaurepaire, mort fans enfans ;
4. ANTOINE, Protonotaire Apostolique, Prieur de Saint-Laurent-des-Roches & de la Boiffe, par résignation de PHILIPPE ANDREVET son oncle ;
5. ETIENNETTE, Religieuse à Neuville en Bresse ;
6. Et JEANNE, mariée le 25 Juillet 1499, avec Jean, Seigneur de Colombier.

PHILIBERT ANDREVET, dit de Corfant & du Saix, III^e du nom, Seigneur de Corfant, Esfnes, Anières, Marmont, &c., Bailli de Bretagne, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Duc de Savoie, se maria le 2 Septembre 1507, avec *Huguette du Saix*, Dame de Banains, fille d'*Aimé du Saix*. Seigneur de Banains, & de *Renaudine de Verges*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PHILIBERT, décédé à trois ans, l'an 1529 ;
3. MADELEINE, femme de Jacques, Baron de Chandée ;
4. CLAUDINE, femme d'*Humbert de la Poype*, Seigneur de Serrières en Dauphiné ;
5. JEANNE, mariée, le 3 Juillet 1541, avec *Adrien de la Garde*, Seigneur dudit lieu & de Chassigny ;
6. PHILIBERTE, Religieuse à Neuville en Bresse ;
7. Et GUILLEMETTE, femme de Jacques de *Monfpey* Baron de Béost.

CLAUDE ANDREVET, Chevalier, Baron de Corfant, Seigneur de Marmont, Thoiria, Montfalcon, Longes, Corent & Beaurepaire, le dernier de ce nom, époufa, le 23 Août 1551, *Jeanne Aleman*, fille de *François Aleman*, Seigneur de Champs en Dauphiné, & de *Justine de Tournon*, son épouse, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes: *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochante sur le tout.*

ANDRIAN: *parti d'argent & de gueules, le premier tranché, & le second taillé, de l'un et l'autre, en manière de deux gurons, mouvants du chef & finissant en pointe.*

ANDRIEU. JEAN-BAPTISTE D'ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de la Houffaye & de la Poterie, demeurant dans le Diocèse de Chartres, fut marié, le 14 Octobre 1708, avec *Marie-Anne de Trouffeaumville*, fille d'*Antoine de Trouffeaumville*, Ecuyer, Seigneur de Chériszy, & de *Marie-Charlotte le Roy*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, MARGUERITE

D'ANDRIEU-DE-LA-HOUSSAYE, reçue à Saint-Cyr le 22 Juillet 1722, sur les titres qu'elle a produits pour justifier sa noblesse. Suivant ces titres, GUILLAUME ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de Guittancourt, vivant en 1529, étoit son septième ayeul. *Armorial de France*, tom. I, part. I, pag. 15.

Les armes: *d'argent, à une fasce de sable, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de sable, à huit pointes de flèche chacun, & un chef de gueules.*

ANDRON, en Provence: *d'or, à l'aigle à 2 têtes de sable, accompagné de 2 palmes de sinople, une au canton dextre du chef, & l'autre au canton fenestre de la pointe de l'écu, & posés en bande.*

ANDROUET: *d'or, à trois fasces de sable, à la bande de gueules, brochante sur le tout.*

ANDUSE, en Vivarais: *de gueules, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

* ANDUZE, Seigneurie, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, qui fut vendue, la moitié par l'Evêque du Puy-en-Vélay, le 7 Juillet 1539 ; & l'autre moitié le 30 Juin 1547, par le Marquis de Canillac, Jacques de Montboissier, à Jean-Nicolas d'Aireboudouze, qui testa le 27 Avril 1553. Urbain d'Aireboudouze, Marquis d'Anduze, arrière-petit-fils de François, qui étoit fils de Jean-Nicolas, mourut après le 20 Septembre 1668. Charles-Guy, son fils, mourut après le mois d'Avril 1724. N.... d'Aireboudouze, sa fille & héritière, a épousé N.... de Saxj. De Jacques de Montboissier, le même qui vendit la moitié de la Baronie d'Anduze, descendent les trois branches de l'illustre Maison de Montboissier, qui subsiste à présent. Voyez MONTBOISSIER.

ANEBOU: *d'azur, à 3 fermaux diaprés d'or, posés 2 & 1.*

ANEBOU: *de gueules, à la croix de vair.*

ANEVAL: *pallé d'or & d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

ANEVAL-LA-HEUSE: *d'or, à trois houffaux ou bottes de sable, 2 & 1.*

ANFERNAT (L'), Election de Verneuil

en Normandie, ancienne noblesse, qui porte : *d'azur, à trois losanges d'or, 2 & 1.*

ANFERNET (D'), Baron de Contorbis, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans la noblesse, le 15 Mars 1667. GUILLAUME D'ANFERNET, à ce que dit la Roque, fut Trésorier des Guerres en 1383. JACQUES D'ANFERNET épousa *Perrine du Pont-Bellanger*, le 18 Avril 1482, laquelle lui apporta la Seigneurie du Pont-Bellanger. FRANÇOIS D'ANFERNET, Baron de Montchauver, eut pour épouse, *Françoise de la Rivière-de-Gouvis*.

La Roque parle encore d'un JULIEN D'ANFERNET, fils de JACQUES & de JEAN D'ANFERNET, qui épousa, le 29 Mai 1562, *Françoise Pigault*.

Les armes : *de Sable, à l'aigle éployée d'argent.*

ANFOSSY, ancienne noblesse, originaire d'Italie, distinguée par ses emplois militaires & autres, dont plusieurs branches établies, à Naples, en Piémont, dans le Comtat Venaissin, à Avignon & à Marseille en Provence. C'est de cette dernière dont nous allons donner la filiation, d'après un mémoire dressé sur les titres, & certifié véritable par cinq Gentilshommes des plus qualifiés à Marseille.

Suivant une transaction passée à Marseille, en 1300, les ANFOSSY y prennent la qualité de *Nobilis Scutifer*.

Noble JEAN ANFOSSY, Seigneur de la Boulona, rendit hommage de cette Terre au Duc de Savoie, le 19 Février 1652, & fit en même tems de nouvelles acquisitions. Il étoit en 1655, Capitaine d'Artillerie & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Villefranche, au Comté de Nice.

De la branche établie à Naples, il y en a plusieurs qui ont le grade de Colonel. La branche établie depuis longtems, au Comtat Venaissin & dans la ville d'Avignon, y avoit fait de belles alliances. Un ANFOSSY avoit épousé *Marie-Marguerite de Brancas*, fille de *François de Brancas*, des Comtes de Forcalquier, Baron de Vence, laquelle avoit été mariée, en premières noces, en 1668, à *Alexandre de Villeneuve*, Baron de Vence, dont elle eut plusieurs enfans, Chevaliers de Malte, *Charles*, nommé Evêque de Glandevès, en 1686, mort en 1702, & *François-Sextius de Villeneuve*, Baron de Vence.

Tome I.

Cette alliance lui en donne avec les plus grandes Maisons de Provence. Cette branche d'ANFOSSY, s'est éteinte de nos jours dans la personne d'une Demoiselle d'ANFOSSY, qui en a porté les biens dans la Maison d'*Astier* (famille noble du Comtat Venaissin qui résidoit à Avignon), dont le petit-fils, marié & établi à Verdun en Lorraine, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie, a des enfans & est possesseur de la plus grande partie des titres de la famille d'ANFOSSY.

Pour la branche établie depuis un tems immémorial à Marseille, où elle réside, elle a la même origine que les précédentes, a donné des fujets, qui ont occupé les premières places de cette ville, & ont servi avec distinction. Elle possède jusqu'à nos jours le Domaine ou Fief de la Servianne proche Marseille, & la filiation commence à JEAN, qui fuit.

I. JEAN ANFOSSY est qualifié *Ecuyer*, dans le testament de GASPARD, son fils, qui fuit.

II. GASPARD D'ANFOSSY, 1^{er} du nom, *Ecuyer*, testa le 29 Septembre 1559, devant *Vinatier*, Notaire de Marseille, & laissa de *Jeanne de Graffe*, son épouse de la même famille des Comtes du Bar :

HONORÉ, qui fuit ;

Et BÉATRIX ANFOSSY.

III. HONORÉ ANFOSSY, *Ecuyer*, Sieur de la Servianne, épousa, par contrat du 19 Février 1574, passé devant *Gaspard Boyer*, Notaire de Marseille, *Marquise du Puy-de-la-Servianne*, fille d'*Amand du Puy-de-la-Servianne*, *Ecuyer*, dit le *Capitaine de la Servianne*, & d'*Honorée Estoupe*. Par ce mariage il réunit dans sa famille la totalité de la Terre de la Servianne, & eut pour enfans :

1. PIERRE-ANFOSSY, *Ecuyer*, Seigneur de Vachères, marié par contrat passé devant *Martely*, Notaire à Ollioules, le 18 Octobre 1601, avec *Marguerite de Vintimille*, des Comtes de Marseille, fille de feu *Antoine de Vintimille*, Seigneur du Revel & de Peiran, autorisée par Noble Antoine de Peiran, *Ecuyer*, son oncle maternel, & en présence de Noble Antoine de Boyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'André de Boyer, son frère, ses cousins germains, dont descendent les Boyer, Marquis d'Argent & d'Eguille : ils n'eurent point d'enfant ;
2. GASPARD, qui fuit.

IV. GASPARD ANFOSSY, 2^e du nom, *Ecuyer*, Sieur de la Servianne, tranfigea, le 4 Juin

F I

1648, devant *Reynaud Compian*, Notaire à Marseille, avec N..... de Bellon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien & de Pane, Conseiller au Parlement de Provence, eut, en 1642, le Commandement en chef de plusieurs quartiers du terroir de Marseille, pour empêcher la descente des ennemis sur la côte; fut élu Consul & Gouverneur de cette Ville, le 28 Octobre 1645, & le 6 Octobre 1646, il emprunta la somme de 6000 liv. de Claire de Reynier, veuve du Sieur François de Caradet, Ecuyer, pour payer les dettes de la communauté de la ville de Marseille, par acte passé devant *Maure*, Notaire à Marseille, & testa, le 1^{er} Juin 1655, devant *Chaulan*, Notaire de Marseille. Il avoit épousé *Marguerite d'Orvilliers*, fille de *Guillaume d'Orvilliers* & de *Marguerite de Faudeau*, par contrat passé devant *Géraudon*, Notaire à Marseille, le 29 Juillet 1612, & en eut :

1. ANDRÉ, mort garçon ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. Et MARGUERITE.

V. GUILLAUME ANFOSSY, Ecuyer, Sieur de la Servianne, épousa par contrat du 5 Février 1662, passé devant *Chapuis*, Notaire de Marseille, *Thérèse Souribe* (d'une Maison très-ancienne de cette ville, éteinte), fille de *Philippe Souribe* & de *Françoise Laugier*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, né à Marseille, & baptisé en la Paroisse des Accoules, le 29 Avril 1677, mort sans postérité ;
3. PIERRE, Ecuyer, né à Marseille, le 11 Août 1679, mort garçon ;
4. GASPARD, rapporté après la postérité de son aîné ;
5. JOSEPH-ANTOINE, Ecuyer, né à Marseille, le 17 Avril 1698, qui servit dans la Compagnie des Gentilshommes que Louis XIV forma sur les frontières d'Allemagne & est mort le..... 17..... sans alliance ;
6. Et ANTOINE, Ecuyer, né à Marseille, le 15 Avril 1699, qui servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & est mort aussi sans alliance.

VI. JACQUES ANFOSSY, Ecuyer, né à Marseille, & baptisé le 18 Septembre 1675, en la Paroisse de Notre-Dame-des-Accoules, fut nommé par le Roi Garde de la Marine, au Département de Toulon, le 12 Mai 1689, & est mort. Il avoit épousé, par contrat du 5 Janvier 1697, passé devant *Amoureux*, No-

taire de Marseille, *Marie-Anne-Catherine Feau*, fille d'*André Feau*, & de *Catherine Patat*, dont trois enfans, un garçon & deux filles. Le garçon & la fille aînée font morts. La dernière, nommée THÉRÈSE D'ANFOSSY, vit sans alliance.

VI. GASPARD ANFOSSY, III^e du nom, Ecuyer (frère puîné du précédent) né audit lieu, le 1^{er} Août 1687, fut nommé, le 4 Mars 1709, par le Roi & reçu dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de l'Etendart des Galères à Marseille; quitta le service, le 6 Avril 1718, & est mort à Marseille, le 2 Janvier 1777, dans la 90^e année de son âge. Il avoit épousé par contrat du 6 Avril 1718, passé devant *Boyer*, Notaire à Marseille, *Marie-Anne Bopp*, d'une famille originaire d'Allemagne, dont :

1. BALTHASARD ANFOSSY, Ecuyer, né à Marseille, le 17 Avril 1720, qui a servi en qualité de Lieutenant dans le Bataillon des Gardes-Côtes de Marseille, le 29 Juin 1758, & vit à Marseille sans alliance ;
2. MELCHIOR-NICOLAS, qui suit ;
3. PIERRE-PAUL, tige du premier rameau, rapporté après son aîné ;
4. JOSEPH, auteur du second rameau, dont il sera parlé après ses frères ;
5. ETIENNE, tige du troisième rameau, mentionné après ses trois frères ;
6. MARIE-MADELEINE D'ANFOSSY, vivante sans alliance à Marseille, en 1779.

VII. MELCHIOR-NICOLAS ANFOSSY, Ecuyer, né à Marseille le 5 Avril 1725, reçu Lieutenant dans un des Régiments des Grenadiers Royaux de Modène le 25 Mars 1752, fait Capitaine le 1^{er} Septembre 1759, dans le premier Bataillon de Provence, continue de servir en ladite qualité. Il a épousé, à Nîmes, le 15 Février 1762, *Françoise-Madeleine-Louise de Beaulieu*, de la ville de la Rochelle, autorisée de Meffire de Vidal, Commandant pour le Roi au Château de Quairas en Dauphiné, son oncle maternel, dont pour fils unique :

MARIE-NICOLAS-GUILLAUME ANFOSSY, Ecuyer, né à Tress, le 30 Novembre 1763, nommé en 1779, Aspirant Garde de la Marine, au Département de Toulon.

Premier Rameau.

VII. PIERRE-PAUL ANFOSSY, Ecuyer, troisième fils de GASPARD, III^e du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à Naples, le 29 Juillet

1731, a servi dans la Marine, pendant douze ans, s'est retiré, en 1762, avec une pension du Roi & a épousé, le 26 Février 1768, par contrat passé devant de *Cornis*, Notaire de Marseille, *Claire de Bourguignon*, fille de *Jean de Bourguignon*, Ecuyer, & de *Madeleine Beraud* (famille ancienne de la ville de Marseille, alliée à la Maison de *Glandevès*), laquelle dite *Claire de Bourguignon* avoit deux frères, morts Capitaines, l'un dans le Régiment de Soissonnois, & l'autre dans celui de Piémont. De son mariage il a :

1. BALTHASARD ANFOSSY, Ecuyer, né à Marseille, le 13 Janvier 1771 ;
2. FRANÇOIS, né en la même ville, le 4 Août 1773 ;
3. ROSE-THÉRÈSE, née à Marseille, le 30 Août 1769 ;
4. Et MADELEINE-MÉLANIE, née aussi à Marseille le 5 Juillet 1777.

Second Rameau.

VII. JOSEPH ANFOSSY, Ecuyer, quatrième fils de GASPARD, III^e du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à Marseille, le 5 Février 1734, a passé à l'Isle de la Martinique-Saint-Pierre, en 1764, où il a épousé, en 1765, *Jeanne de Moizac*, d'une Maison noble & ancienne d'Irlande, dont il a des enfans. Il sert actuellement dans les Troupes de la Colonie, en qualité de Capitaine, & habite aujourd'hui l'Isle de la Dominique, où il possède des habitations.

Troisième Rameau.

VII. ETIENNE ANFOSSY, Ecuyer, cinquième fils de GASPARD, III^e du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à la Servianne, proche Marseille, le 12 Juillet 1735, Lieutenant Garde-Côte au Bataillon de Marseille, pendant onze ans, a épousé, le 13 Novembre 1759, dans l'Eglise de la Major, à Marseille, *Marguerite Reboul*, de la ville d'Aix, dont :

BALTHASARD-AURICE ANFOSSY, Ecuyer, né le 26 Septembre 1760.

Les armes: *d'or, à un aqueduc à quatre arches de guules, maçonné de sable, où passe un courant d'eau azurée, une fontaine de même, sortant de chaque arche, & un pin de sinople arraché, brochant sur le tout. Cimier: un lion issant d'or, tenant entre ses deux pattes une étoile d'or. Supports: deux lions de même.* La branche de Marseille les

Tome I.

a toujours portées telles, depuis plusieurs siècles, & on les voyoit ainsi sculptées sur un mausolée, dans la Paroisse de Notre-Dames-Accoules, lequel mausolée a été détruit, en 1752, lors de la réédification du pavé de cette Eglise, où MM. D'ANFOSSY ont leur sépulture. On les voit de même au Château de la Servianne, & en d'autres lieux.

* ANFREVILLE en Normandie, Diocèse de Coutances, Terre & Seigneurie, qui a le titre de Marquisat, & qui appartient à la Maison d'*Anfreville-Davy*, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire.

Il y a une autre Terre d'*Anfreville* dans la même Province, Diocèse de Rouen, dans l'Election de Caudebec, dont le fameux *Law* étoit Seigneur.

ANFRIE: *d'or, à 3 croix alésées de sable, posées 2 & 1.*

ANFRIEDE CHAULIEU. M. D'Hozier & le *Mercur* de 1744, p. 1487, disent cette famille de Normandie, originaire de Vire, Diocèse de Bayeux, d'où elle se transporta à Rouen vers l'an 1592, que GUILLAUME ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conseiller au Parlement.

Après ROULPH ANFRIE, l'histoire nomme son fils RAOUL ANFRIE; THOMAS ANFRIE, Seigneur de Clermont, son petit-fils; LOUIS ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, fils de ce dernier, qui tous se signalèrent au service de nos Rois. Les Terres de Clermont, de Reculci, de Chaulieu & de Gilletière, possédées par la même famille, étoient dans la même Province, & toutes considérables, de même que celle de Saint-Martin-de-Talvende, qui entra dans la même famille par le mariage de RAOUL ANFRIE avec *Catherine de Talvende*, riche héritière de ce nom.

JULIEN ANFRIE, un de ses descendants, laissa :

1. 2. & 3. JEAN, LOUIS & THOMAS, qui formèrent, chacun, une branche.

JEAN, l'aîné, emporta les principaux Domaines en vertu de la Coutume de Normandie. Sa postérité masculine s'est éteinte sous le ministère du Cardinal de Richelieu, à qui le dernier de ses descendans fut attaché. Il mourut à la tête de la Compagnie des Gendarmes qu'avoit ce Ministre, sa succession tomba en quenouille, & se perdit dans des mains étrangères avec le nom.

THOMAS ANFRIE eut aussi son lot : sa ligne subsistoit encore il y a quelques années.

La Terre de Chaulieu & le fief de la Gille-tière furent le partage de LOUIS ANFRIE, qu'il ne conserva pas long-tems par son peu d'économie, & pour avoir pris parti dans les guerres civiles sous CHARLES IX & sous HENRI III, ce qui fit que ses Domaines furent souvent la proie du parti opposé au sien. Ayant été lui-même fait prisonnier, il fut contraint de vendre sa Terre de Chaulieu pour payer sa rançon : il retint seulement le nom de la Seigneurie, que ses descendans ont toujours porté depuis successivement. GUILLAUME & JEAN ANFRIE, ses fils, prirent le parti de la Robe.

GUILLAUME suivit d'abord le Barreau de Rouen en qualité de simple Avocat, & passa à une place de Conseiller au même Parlement. Il fut fait, pour récompense de ses services, Conseiller d'honneur en la même Cour. Il est qualifié *Noble Homme* dans son contrat de mariage du 7 Mai 1587, avec *Marie Arondel*, sœur de *Robert Arondel*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS.

JACQUES-PAUL ANFRIE-DE-CHAULIEU son fils, Seigneur de Beuregard, Conseiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 16 Juin 1618, *Madeleine de Bretignères*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pertuisière, Trésorier Général au Bureau des Finances de Rouen, & mourut Doyen de la Chambre. Il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME ANFRIE-DE-CHAULIEU, Abbé Commandataire de Saint-Martin d'Auchilez-Aumale, Seigneur spirituel & temporel de Saint-Georges d'Oléron, homme d'un commerce aimable & très-connu par ses poésies, mort le 27 Juin 1720.

JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, 1^{er} du nom, posséda une charge de Conseiller au Parlement de Rouen, & fut fait, pour récompense de ses services, Conseiller d'honneur en la même Cour. Il épousa *Espérance le Charpentier*, fille de *Nicolas le Charpentier*, Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-PAUL, qui suit ;
2. GUILLAUME, rapporté après son frère aîné ;
3. RENÉ-GUSTAVE-ADOLPHE, Lieutenant de Vaisseau, tué au bombardement de Gènes, où il commandoit 100 hommes ;
4. AUGUSTE, aussi Lieutenant de Vaisseau,

tué dans un Vaisseau particulier, contre un Vaisseau de guerre Hollandois ;

5. GILLES-EMMANUEL-THÉODORE, Capitaine de Vaisseau, mort aux Isles de l'Amérique, dans la bataille que les Anglois y livrèrent à l'armée navale de France : il y faisoit les fonctions de Major-Général ;
6. FRÉDÉRIC-MAURICE, mort de ses blessures reçues au siège de Tournay en 1706 ;
7. FRANÇOIS-ACHILLE, qui embrassa l'état ecclésiastique & fut Prieur de l'Abbaye Royale de Saint-Victor de Marseille ;
8. Et LOUIS-JOSEPH, connu sous le nom de *Chevalier de Chaulieu*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoises, auquel grade il étoit parvenu par son seul service ; il vivoit encore en 1745.

JACQUES-PAUL, 11^e du nom, dit *le Marquis de Chaulieu*, né le 11 Novembre 1653, après avoir été Page de la Grande-Ecurie du Roi, eut une Lieutenance, ensuite une Compagnie de Dragons ; fut Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, le 1^{er} Janvier 1691, Mestre-de-Camp de Cavalerie en Mai 1693 ; se trouva à la Bataille de la Marfille en Piémont, où il demeura estropié & fait prisonnier, & mourut au Château de Beuregard, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, en 1700, *Marie-Madeleine-Angélique Pellard*, fille d'*Etienne Pellard*, Commissaire Provincial des Guerres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

GUILLAUME ANFRIE, dit *le Comte de Chaulieu*, second fils de JACQUES, 1^{er} du nom, Capitaine de Vaisseau au département de Toulon, mort en 1720, avoit épousé *Françoise Flouft de la Noue*, fille de *Michel Flouft de la Noue*, Commissaire de la Marine au département de Toulon, & Gouverneur de la ville de Fréjus. Il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JOSEPH-ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné.

JACQUES ANFRIE, 11^e du nom, Seigneur, Patron de Fontenay, Marquis de Guित्रy ou Quित्रy, Seigneur de Beuregard, de Forêts, de Leubecourt, & du fief de Saint-Clerc au Vexin Normand, a servi dans la marine. Il a partagé avec son frère la succession de JACQUES-PAUL ANFRIE, Marquis de Chaulieu, & s'est marié, le 23 Avril 1743, avec *Claude-Madeleine Courtin-de-Tanqueux*, fille de *Pierre-François Courtin*, Seigneur de Tanqueux, &c., & de *Claude du Port*. Il a de son mariage :

1. JACQUES-PIERRE-LOUIS, né le 23 Août 1752;
2. LOUIS-ABRAHAM, né le 14 Juillet 1757;
3. CLAUDE-MADELEINE, née le 25 Mai 1751
4. Et CLAUDE-MADELEINE-JOSÉPHINE, née le 25 Avril 1755.

JOSEPH-ALEXANDRE ANFRIE, second fils de GUILLAUME, Comte de Chaulieu, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, s'est retiré du service de la Marine, étant Enseigne des Vaisseaux du Roi: il a eu de son mariage avec Dame *Lengles de Guerbus*, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS ANFRIE.

Cet article est tiré d'un extrait d'une Lettre critique de M. l'Abbé d'Estrées, Prieur de Nesville, à M. le Chevalier de la Roque, Auteur du *Mercur*, sur la noblesse de la Maison de Chaulieu; 1745, in-12.

Les armes: *d'azur, à trois triangles d'or, 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois têtes de Licorne d'or, ayant le cou posé de profil & accolées de deux croisettes aussi d'or.*

ANGE (L'), en Nivernois. I. MICHEL DE L'ANGE, se maria, vers 1341, à *Béatrix de Tande*, fille d'*Emmanuel de Tande*, & de *Louise de Beyne*, de laquelle il eut:

II. ANTOINE, Seigneur de l'Echenault, Château-Renaud, &c., qui épousa *Eléonore d'Autry*, fille de *Martin d'Autry* & de *Catherine de Chazeron*, dont il eut:

III. PHILIPPE, qualifié comme dessus, qui épousa *Anne d'Anglure*, fille de *Charles d'Anglure*, & d'*Eléonore de Laval*; il eut de son mariage:

IV. JEAN DE L'ANGE, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange & de Château-Renaud: il paroît d'abord avoir été au service du Duc de Savoie, & avoir eu en Bresse une Seigneurie, qu'il appelle aussi de son nom, & que l'on voit encore dans le *Dictionnaire de la France*, sous le titre de Baronie de l'Ange; & il est dit qu'il Paliéna; peu après il passa au service du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à la défaite devant Nancy, à la tête de ses hommes d'armes en 1476. Il avoit épousé *Jeanne de Chaumont*, fille de *Pierre*, & de *Marie de Breuillars-Courfon*. On prétend que MICHEL, dont parle Paradin, fut le premier fruit de ce mariage; mais on n'en voit nulle part la preuve; au lieu qu'il est certain qu'IMBERT, qui suit, REAUD & JEAN en naquirent. JEAN, dit *Château-Renaud*, fut fait

Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, dans la Langue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au service de la Religion. Ce que rapporte le P. de Gouffancourt, à cet égard se trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Registres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier, dans la famille, une procuration qu'il donne à BON DE L'ANGE, fils d'IMBERT, & il l'appelle deux fois son neveu.

V. IMBERT épousa *Odille de Maugis*, fille de *Gilbert* & de *Gabrielle de Gournay-de-Marcheville*. Il eut de ce mariage:

1. BON, qui suit;
2. Et LOUIS, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, le 19 Février 1532, après avoir administré son enquête de noblesse en bonne & due forme.

VI. BON DE L'ANGE, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renaud, Villemenan, &c., épousa en secondes noces en 1530 *Catherine du Châtel-Chauffy*, fille de *Milon du Châtel-Chauffy*, & de *Marguerite de Vizier*. Il eut de ce mariage:

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui entra dans l'Ordre de Malte & y fut reçu le 16 Février 1546; il eut diverses Commanderies, fut Grand-Prieur d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le P. de Gouffancourt, en l'employant aussi dans la liste de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont succédé dans ces dignités, ajoute qu'il portoit l'étendard de la Religion au secours de Malte, en 1556, contre les Turcs, qu'il a défendu courageusement la ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'assiégèrent diverses fois, en remerciement de quoi le Pape SIXTE V lui écrivit une Lettre le 10 Février 1588; & qu'enfin, en 1590, ayant reçu à un nouveau siège de la Charité une mousquetade, il fut porté à Château-Renaud où il mourut, & fut enterré à Germini.
3. & JEAN, dont on a l'enquête de noblesse, du 9 Avril 1591, entra aussi dans l'Ordre de Malte; il fut tué en repoussant les Turcs qui avoient assiégé Castelli dans le golfe d'Esquiralli, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. CHARLES DE L'ANGE, Seigneur de Château-Renaud, Chevenon & Villemenart, &c., épousa, 1^o le 10 Janvier 1563, par contrat de-

vant *Pichon*, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madeleine de Brécard*, fille de *Michel de Brécard* & de *Geneviève de Chastellux*; 2° *Anne de l'Enfernat*, fille de *Georges de l'Enfernat* & de *Françoise d'Estampes*.

Du premier mariage il eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. LOUISE, mariée à *Paul de Vieurre*, Seigneur de la Salle-Millier.

Du second mariage naquirent :

3. & 4. JACQUES & GEORGES, Chevaliers de Malte, qui furent tués au siège de la Tour-d'Allade, possédée par les Turcs ;
5. MADELEINE, mariée à *Jacques de Chéry*, dont vint *Anne de Chéry*, qui épousa *François de la Roche-Aymon*.

Et quatre fils qui moururent jeunes.

VIII. PHILIPPE, Marquis de Château-Renaud, Baron de Villemenart, Seigneur de la Tour-Chevenon, Marcy, les Chardonnières, la Croix-Rouffe, Faubourg de Lyon, &c., fut d'abord Chevalier de Malte; il avoit déjà plusieurs Commanderies, quand, voyant tous ses frères morts & qu'il restoit seul de son nom, il se fit relever de ses vœux, & épousa, par contrat du 1^{er} Avril 1598, par devant *Castaing*, Notaire à Lyon, *Eléonore de l'Ange*, sa parente au IV^e degré; de ce mariage il eut :

IX. ARNAUD, qui fut d'abord Capitaine de la première Compagnie du Régiment de Nivernois sous PHILIPPE son père, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme & Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665, & avoit épousé, par contrat du 20 Octobre 1621, *Marie de la Grange-d'Arqui*, fille d'*Antoine de la Grange*, & de *Marie de Cambray*. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. NICOLAS DE L'ANGE, cousin germain, par sa mère, de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de Béthune, & de Madame la Comtesse de Vielopolski, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont; il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1660, *Catherine-Marie de Lévis*, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagène en Amérique, dans l'escadre de Monsieur de Pointis, & fille de *Louis de Lévis*, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de

Marguerite-Catherine de Boislorée. De ce mariage sont nés HYACINTHE, qui suit, & une fille, morte sans postérité.

XI. HYACINTHE a commencé d'abord à servir dans la Marine, ensuite il est entré dans les Chevaux-Légers du Roi, où il a fait toutes les guerres de Louis XIV; &, ayant été blessé en plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le service. Il épousa 1° *Hélène de Forestier*, mère de quatre enfans, dont il n'y a point eu de postérité; 2° par contrat du 3 Février 1711, *Marie de Berthier*. De ce second mariage sont nés :

1. JOSEPH-HYACINTHE, qui suit ;
2. BALTHASARD, mort jeune dans la Marine ;
3. & 4. ELISABETH-CATHERINE & HENRIETTE, élevées à Saint-Cyr, & qui vivent filles dans la Communauté de Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye.

XII. JOSEPH-HYACINTHE DE L'ANGE, allié, par *Marie de la Grange* sa bisayeule, à l'Electeur de Bavière, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de *Bouillon*, de *Béthune*, de *Saint-Aignan*, a servi pendant 30 ans à Saint-Domingue, & s'est retiré Commandant de la partie du nord de cette Isle, avec 2,000 livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée d'Astier*, dont il a deux garçons & six filles.

XIII. L'ainé, CHARLES-ACHILLE-CASIMIR-HYACINTHE, après avoir fait ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne; il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même, ayant deux Anges pour supports, & un autre pour cimier, tenant à la main droite l'étendard de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avec deux couronnes; l'une d'épines, qui est à la main droite; & l'autre de laurier, qui est à la main gauche, avec l'inscription: Hac ad illam; & pour devise: nomine l'ANGE & omine.*

ANGELOCH: *fretté d'or & de gueules, à la fasce d'or brochant sur le tout.*

ANGENNES, noble & ancienne Maison de France, éteinte, & qui a été féconde en personnes illustres. ROBERT d'ANGENNES rendit de bons services au Roi CHARLES V, & se signala en diverses occasions contre les Anglois. JEAN d'ANGENNES, son fils, Seigneur de

la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414 & du Château du Louvre. JACQUES D'ANGENNES, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de FRANÇOIS I^{er}. C'étoit un Gentilhomme de grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaisante. Il épousa *Elisabeth Cottereau*, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles :

1. JACQUES D'ANGENNES, II^e du nom, Seigneur de Rambouillet, mort sans postérité. Il étoit Maréchal-de-Camp sous HENRI II ;
2. CHARLES, Evêque du Mans & Cardinal ;
3. RENAUD, Cornette de la Cavalerie légère du Roi, tué en Piémont ;
4. NICOLAS, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & du pays Meffin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi CHARLES IX, étoit un Seigneur, dont la qualité & le mérite lui avoient fait faire une illustre alliance. Il sçavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Davila & M. de Thou parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du Roi HENRI III, & il fut Ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne d'Arquenay*, & il en eut :

1^o CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenay, &c., Grand-Maitre de la Garde-Robe du Roi, Capitaine de 100 Gentilshommes de sa Maison, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c., avoit été Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, & avoit négocié la paix entre LOUIS XIII & le Duc de Savoie, en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de 75 ans. De *Catherine de Vivonne*, fille & héritière de *Jean de Vivonne*, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut :

1. LÉON, tué à la bataille de Nortlingue en 1645 ;
2. Un autre fils, mort de la peste en 1631 ;
3. CLARICE-DIANE, Abbesse d'Hières, morte en 1670 ou 1671 ;
4. LOUISE-ISABELLE, Abbesse de Saint-Etienne de Reims ;
5. CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse d'Hières, après sa sœur, morte en 1691 ;
6. JULIE-LUCIE, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis première Dame

d'Honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE, femme de LOUIS XIV. On voit souvent son nom dans les *Lettres de Voiture* & dans les Ouvrages des plus célèbres Auteurs du XVII^e siècle. Elle fut mariée le 13 Juillet 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de M. le Dauphin, &c. ; elle mourut le 15 Novembre 1671, âgée de 64 ans. On l'enterra au grand Couvent des Carmélites auprès de sa mère ;

7. Et ANGÉLIQUE, première femme de *François d'Adhémar-le-Monteil*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

2^o Et MADELEINE, mariée, 1^o à *Charles du Bellai*, Prince d'Ivetôt ; 2^o à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cani.

5. CLAUDE, Evêque de Noyon, puis du Mans ;
6. LOUIS, Baron de Meslai, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, qui fut Ambassadeur Extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne d'O*, & il a fait la branche des Marquis de MAINTENON-D'ANGENNES. Ses enfans furent :

1. CHARLES, mort sans postérité ;
2. JACQUES, Evêque de Bayeux, mort en 1647 ;
3. HENRI, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie de Rochefort* ;
4. JEAN, Seigneur de Bertoncelles, mort sans enfans de *Catherine de Pomme-reuil* ;
5. Et LOUISE-ISABELLE, épouse d'*Antoine d'Aumont*, Marquis de Nolai, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS, Maréchal-de-Camp & Ambassadeur en Suisse, qui a fait la branche des Seigneurs de Montlouet & de Lisé ;

8. JEAN, Seigneur de Poigni & de Boiforeau, Chevalier des Ordres du Roi, qui fut Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, & près le Duc de Savoie, à qui il fut envoyé pour demander la restitution du Marquisat de Saluces, avec ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne. Davila & Mathieu parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Madeleine*, fille & héritière de *François Thierry*, Seigneur de Boiforeau, il laissa plusieurs enfans, & entr'au-

tres, JACQUES, Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres, le 7 Janvier 1637. La branche de POIGNI finit en la personne de CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Colonel du Régiment Royal-Marine, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut blessé au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le 11 Septembre 1709, à l'âge de 30 ans, sans laisser d'enfans d'*Henriette-Madeleine Desmarêts*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Vauxbourg, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Madeleine Voisin*, qu'il avoit épousée le 20 Février 1702. Il étoit fils unique de JOSEPH D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort âgé de 34 ans, le 22 Mars 1687, & d'*Anne-Marie-Thérèse de Loménie*, sa première femme, morte en 1680. Elle étoit fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & avoit été mariée en 1678.

9. Et PHILIPPE, Seigneur du Fargis, qui fut Gouverneur du Maine & Ambassadeur en Angleterre. Sa postérité a fini en CHARLES D'ANGENNES. Comte de la Rochepot, mort des blessures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 Août 1640.

Les armes : *de sable, au sautoir d'argent.*

On peut consulter sur cette Maison l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 421, & suiv.; Moréri, édition de 1759; & le *Mercur* d'Avril 1753, pag. 1991, où il est dit que GABRIEL, Comte d'ANGENNES, mort le 9 Novembre 1752, en sa Terre du Tremblay, près Saint-Cyr, âgé de 66 ans, n'a laissé qu'une fille unique, âgée de 26 ans. Il étoit fils de CHARLES-FRANÇOIS D'ANGENNES, Marquis de Maintenon, & Gouverneur de l'Isle Marie-Galande, en Amérique, lequel vendit la Terre de Maintenon à *Françoise d'Aubigné*, si connue sous le nom de *Madame de Maintenon*. Il fut marié, le 20 Mars 1712, à *Françoise de Mailly*.

ANGENNES, Généralité de Caen : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre aigles éployées, & à deux têtes de mêmes.*

ANGENNES : *écartelé en sautoir d'or & d'azur.*

ANGENOUST, Sieur de Birouis : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir.*

ANGER, Seigneur de Chalonges, de Cra-

pado : *de vair, à trois croiffans de gueules, 2 & 1.*

ANGER-DE-LOHEAC, Baron de Crapado, dans l'Evêché de Nantes, en Bretagne : *de sable, à trois fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGERS : *de gueules, à deux clefs d'argent, mises en pal; au chef confus de France.*

ANGERVILLE, en Bresse : *de sinople, à trois fasces ondées d'argent.*

ANGERVILLE : *d'or, à trois annelets de sable, 2 & 1.*

ANGERVILLE : *d'or, au léopard de sable mouvant du premier canton en chef, & en pointe de deux quinte-feuilles de même.*

ANGERVILLE-MARTEL, Terre & Seigneurie au pays de Caux, en Normandie, à laquelle la Famille d'ANGERVILLE-D'AUVRECHER a anciennement donné son nom. Elle fut érigée en *Baronie*, par Lettres du mois d'Avril 1655, en faveur de *Charles l'Eten-dart*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie; qui avoit épousé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut : *Henri*, Baron d'Angerville, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq, en Bourbonnois. De cette alliance vint : *Charles-Dominique de l'Eten-dart d'Angerville*, qui épousa, le 17 Novembre 1711, *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont : *Charles-Alexandre de l'Eten-dart*, Baron d'Angerville-la-Martel, né le 23 Mars 1717.

Les armes : *de gueules, à trois marteaux d'argent, 2 & 1.*

ANGERVILLE-D'AUVRECHER, en Normandie, proche Caen, Diocèse de Bayeux.

Angerville-la-Martel est un Bourg de l'Élection de Caudebec, où il y a Foire & Marché. Les noms d'Angerville & d'Auvrecher, dit la Roque, dans son *Traité de l'origine des Noms*, pag. 29, sont ceux d'une même famille. Les Seigneurs d'Angerville-d'Auvrecher, qui faisoient une branche de la Maison des Comtes de *Tancarville*, étoient Maréchaux héréditaires de Normandie.

Dans la liste de la Noblesse qui accompagna ROBERT, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1096, sont compris les Sires d'Angerville-d'Auvrecher.

GUILLAUME D'ANGERVILLE fut témoin, vers l'an 1140, des donations faites par la Prin-

cessé MATHILDE, fille d'HENRI, Roi d'Angleterre, aux Moines de *Saint-André* de Gouffers, & de *Saint-Nicolas* d'Angers.

ROBERT D'ANGERVILLE, aumôna de ses fonds au Couvent de Notre-Dame du Vœu, vers l'an 1200.

Dans une Charte en latin, du mois d'Octobre 1204, du Monastère de Beaumont-en-Auge, on trouve GUILLAUME D'ANGERVILLE, qui confirme la donation de la dixme de la Terre & du Moulin de Fauguernon, faite par son père & ses prédécesseurs.

Par une autre Charte en latin, sans date, GUILLAUME D'ANGERVILLE, du consentement d'*Hedvige*, sa femme, donne en pure aumône les deux tiers de la dixme de tout son Fief du Mesnil, situé à Fauguernon.

On trouve encore dans le même Chartier un ROBERT D'ANGERVILLE, dont les biens furent confisqués par le Roi de France, pour crime de félonie. Il possédoit un Fief considérable, nommé le Fief *Le Tillet*, lequel fut aumôné au Prieuré de Beaumont par le Roi de France.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, Maréchal héréditaire de Normandie, possédoit la Terre d'*Auvrecher*, sous le dernier Duc de Normandie, avec un Fief à Fauguernon; ce qui paroît par un aveu rendu au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, par RICHARD D'ANGERVILLE, après la réunion faite du Duché de Normandie à la Couronne de France.

On voit, par l'extrait d'une Charte de la Couronne de France, cité dans le *Traité de la Noblesse*, par la Roque, que GUILLAUME, Sire d'ANGERVILLE, étoit Maréchal héréditaire de Normandie. Les Registres de la Chambre des Comptes, dressés sous le Règne de PHILIPPE-AUGUSTE, font aussi mention, que ledit Seigneur GUILLAUME étoit Maréchal héréditaire de Normandie.

Parmi les Seigneurs qui furent admonestés par le Roi SAINT LOUIS, pour se trouver en armes à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1236, comparurent les cinq Evêques de Normandie, le Chambellan de Tancarville, LOUIS & THOMAS D'ANGERVILLE. Dans une autre semonce de la Noblesse, en 1242, un LOUIS D'ANGERVILLE, l'épouse de feu THIBAUT D'ANGERVILLE, la veuve de *Richard d'Harcourt*, &c., sont obligés de fournir.

Les Anglois, en 1322, voulant faire une descente sur les côtes de Normandie, le Roi

envoya des Commandans dans ces Places, & le Sire d'AUVRECHER eut le Commandement du Mont-Saint-Michel.

On trouve dans le *Traité de la Noblesse* de la Roque un AUBERI D'ANGERVILLE, Sénéchal du Rouergue en 1324, & dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par le même, un JEAN D'ANGERVILLE, qui servoit en 1338.

GUILLAUME D'AUVRECHER, Ecuyer, Sire d'*Auvrecher*, & Maréchal de Normandie, aumôna plusieurs pièces de terre, en Décembre 1342, au Prieuré de Notre-Dame-des-Bois, près Harfleur.

Noble Dame *Jeanne de Plannes*, veuve de ROBERT D'AUVRECHER, acquit, par contrat du 29 Février 1374, de *Guillaume de Cordouan*, 6 livres que lui faisoit *Renouf*.

Messire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, est compris dans le rôle des Grands de Normandie, qui fut dressé sous le règne de CHARLES VI.

Le droit qu'avoit *Philippe d'Harcourt* à la Maréchaussée de Normandie, étoit fondé sur le contrat d'acquisition par lui fait, en 1386, de la Terre d'Auvrecher, lequel contrat est mentionné dans les registres de la Chambre des Comptes. On tire aussi de ces registres la preuve très-ancienne de la possession de cette charge, dans la Maison d'*Angerville d'Auvrecher*, puisque GUILLAUME D'ANGERVILLE & D'AUVRECHER prenoit la qualité de Maréchal héréditaire de Normandie, du tems de PHILIPPE-AUGUSTE.

CHARLES VI établit pour Commandans sur les côtes de Normandie, en 1388, le Maréchal de Blainville, & les Sires de Rouville & d'Auvrecher.

L'échiquier de 1390 nous apprend que Messire JEAN D'AUVRECHER, Seigneur de la Terre de ce nom, prenoit le titre de Maréchal héréditaire de Normandie, comme héritier de feu Messire ROBERT D'AUVRECHER, son père, plaidant conjointement avec *Jeanne de Préaux*, sa mère, contre *Guillaume de Saint-Marc*, Vicomte de Bloisville. Le même échiquier de l'an 1390 parle encore de Messire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, Sire d'*Auvrecher*, Maréchal de Normandie, plaidant contre GUILLAUME D'AUVRECHER, Vicomte de Bloisville; M. Renaud des Isles, lors bailli de Caux; & Olivier du Guetclin, Chevalier, Comte de Longueville.

Noble homme ROBERT D'ANGERVILLE,

Ecuyer, Seigneur de Grainville, & Noble homme PIERRE D'ANGERVILLE, Ecuyer, possédant des Fiefs dans la Paroisse de Douville, en rendirent aveu au Roi dans les années 1391 & 1392.

Dans un titre de 1400, JEAN D'AUVRECHER prend les qualités de Sire d'Auvrecher & de Maréchal héréditaire de Normandie. Sa fille unique, JEANNÉ D'AUVRECHER, étant morte sans enfans, sa succession passa à *Guillaume Crépin de Mauni*, Chevalier, & à JACQUELINE D'AUVRECHER sa femme, sœur dudit Sire d'Auvrecher; lesquels biens furent confisqués, en 1423, par le Roi d'Angleterre, qui occupa alors la Normandie. *Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. II, chap. 67, pag. 1981.

JEAN D'AUVRECHER & DE PLANNES, Maréchal héréditaire de Normandie, épousa, vers l'an 1430, *Jeanne de Bréauté*, fille de *Roger III*, Sire de Bréauté, Vicomte de Mainneval, Chambellan des Rois CHARLES VI & CHARLES VII, & de *Marguerite d'Estouteville*.

Dans des Mémoires manuscrits de M. de Brézé-Malet, Chanoine de Rouen, on trouve le mariage de *Raoul Morel de Brionne*, avec PERRETTE D'AUVRECHER. Leurs armes se voient au Prieuré du Parc d'Harcourt.

Il y a une branche d'ANGERVILLE-D'AUVRECHER en Angleterre, qui possède la Terre de Herfort. Il en est parlé dans les *Antiquités de Leicester*, par Guillaume Biorton, & dans la Roque, p. 1990.

Le premier du nom d'Angerville, dont la filiation soit suivie, est Messire ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHER, Seigneur de Grainville, fils de RICHARD, qui épousa *Marguerite de Tonneville*, Dame de Gonneville, le 18 Avril 1396; d'eux sortirent:

1. ROBERT, qui suit;
2. RICHARD, Seigneur de Grainville, marié avec *Marie de Trouffeuville*, dont MARIE D'ANGERVILLE, mariée, en 1441, avec Messire *Guillaume d'Espinai-Saint-Luc*, Seigneur de Bosguerout.

ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHER est compté parmi les Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424. Ses armes se conservent à l'Abbaye, & ses descendants jouirent du Privilège d'y entrer armés. Voy. l'*Hist. de Normandie*, par Masseville. Ce ROBERT D'ANGERVILLE épousa *Jeanne de Meurdrac*, fille aînée & héritière en partie de

Guillaume de Meurdrac, Seigneur de Treilly, & de *Jeanne de Brionne*, Dame d'Heuditot, Manneville & autres lieux. ROBERT D'ANGERVILLE partagea le 2 Octobre 1438, avec Noble Demoiselle de *Meurdrac*, sœur de *Jeanne de Meurdrac*, son épouse, la succession de *Jeanne de Brionne*. Il eut de son mariage ROBERT, qui suit.

ROBERT, III^e du nom, Seigneur de Grainville, Gonneville, Beuzeval, Treilly, &c., épousa *Thomine Dubois*, Dame de Petiville, dont il eut:

CHARLES, Seigneur de Grainville, qui prit alliance avec *Marie Louvel*, Dame de Valencé, dont est sorti:

JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, &c., qui épousa en premières noces *Renée le Vavasseur*, & en secondes noces, le 13 Juillet 1516, *Jacqueline de Dreux*, veuve de Messire *Olivier d'Epinay*, dit de Hayes, Seigneur de Bosguerout. Il eut du premier lit deux filles, ANTOINETTE & LOUISE, & du second lit FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS D'ANGERVILLE s'est marié avec *Catherine le Doyen*, fille & héritière de *Pierre le Doyen*, Seigneur d'Authon, lesquels sont sortis RENÉ, qui suit, & ROBERT.

RENÉ, Seigneur de Grainville, s'est allié avec Noble *Madeleine Boivin*, dont:

JEAN, Seigneur de Grainville, II^e du nom, marié avec *Barbe Jubert*; il en a eu:

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, I^{er} du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Branville, la Montagne, Thiesse, &c., qui s'est marié avec Noble *Anne Bellet*, fille de *Pierre Bellet*, d'où sont sortis:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et ROBERT, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

BRANCHE AÎNÉE.

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, II^e du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, &c., épousa *Marguerite d'Abos*, Dame de Saint-Cloud-en-Auge, dont est sorti:

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, III^e du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, &c. Il a épousé *Marie-Madeleine Huë*, fille de Messire *Pierre Huë*, Seigneur de Mutrecy, Sainte-Honorine, &c. De ce mariage sont nés:

1. THOMAS-ROBERT, qui suit;
2. Et HENRI-RENÉ.

THOMAS-ROBERT a épousé, le 1^{er} Décembre 1767, *Augustine d'Auray*, fille de Messire *Bœuve d'Auray*, Marquis de Saint-Poix.

SECONDE BRANCHE.

ROBERT D'AUVRECHER-D'ANGERVILLE, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesfé, second fils de LOUIS 1^{er} & d'*Anne Bellet*, a épousé en premières noces Noble Demoiselle *Louvel*, & en secondes noces Demoiselle de *Clacy*, Dame du Mesnil-Toufray.

Du premier lit est venu THOMAS, marié à *Marie de Francqueville*.

Et du second lit LOUIS-ROBERT, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesfé & Mesnil-Toufray, marié à Noble Demoiselle *Bernières Gaurus*, dont:

MARIE-HENRIETTE.

La Roque, pag. 1990, dit aussi qu'il y a une troisième branche établie en Angleterre, dont étoient ROBERT, ROGER & JEAN D'ANGERVILLE, possédant la terre de Herfort.

Les armes: *d'or, à la fleur de nefflier de sable, surmontée d'un lion passant de gueules.* (Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé).

ANGERVILLIERS. Voyez BAUYN.

ANGEST: *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles du champ.*

ANGIER, en Bretagne: *de sable à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGLADE DE L'ANGLADE. NICOLAS-JOSEPH-BALTHASARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Cayla, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ses Ordres, Directeur-Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche, en Roussillon, Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Bontauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villères, d'Apcher, Saint-Préjet, Belveret, en Gévaudan; Maubec, en Auvergne; Bourdeny & Epreville, en Normandie; marié par contrat du 16 Octobre 1725 avec *Catherine-Josèphe-Agathe Robert de Lignerac*, fille aînée de Messire *Joseph Robert*, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Lignerac*, & de *Marie-Charlotte de Tubières*, de Grimoard, de Pestel, de Lévis de Caylus, Marquis de Lignerac, mort sans enfants en son Hôtel, à Paris, âgé de 70 ans, le 16 Dé-

cembre 1754. Le Vicomte du Cayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, le 1^{er} Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ses preuves de noblesse, au rapport de M. de *Clairambault*, Généalogiste desdits Ordres, par-devant Messieurs le Maréchal Duc de Noailles & le Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir: ledit Vicomte du Cayla étoit d'une branche qui est établie depuis longtemps en Languedoc. Elle y subsiste encore en la personne de son héritier.

NICOLAS-JOSEPH-BALTHASARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Cayla & de Vazeilles, Baron de Montauroux, Seigneur de Belvetz, Champs, Longeval, Larrode, Vachallaries, &c., ancien Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'ANTOINE-PLACIDE DE LANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul-du-Cayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, cousin germain du Vicomte du Cayla, & de MARIE-ANNE DE L'ANGLADE-DU-CAYLA, sa sœur, mariés par contrat du 10 Février 1714, avec dispense de parenté au second degré, obtenue de la Cour de Rome: ledit Comte de *Saint-Paul*, s'est marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille de Beaufort de Pestel*, fille d'*Alexandre-Emmanuel de Cassaigne de Beaufort*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramont, & de *Marguerite-Emilie-Esther de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Marquis de Miramont. De ce mariage est issu, jusqu'à présent, ALEXANDRE-EMMANUEL-MARIE-ANNET DE L'ANGLADE-DU-CAYLA, Chevalier, né au Château de Beauregard, pays de Gévaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour frères: 1. JEAN-ANTOINE-MARIE, Vicaire-Général & Chanoine du Puy; 2. Et CLAUDE-JOSEPH, appelé *le Chevalier du Cayla*, premier Enseigne des Vaiffeaux du Roi, & quatre sœurs, dont une morte mariée à *Jean de la Faige*, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiste de Verthamy*, & deux autres Religieuses, l'une à l'Abbaye-Royale des Chaizes, en Auvergne, l'autre à la Visitation du Puy.

Les armes sont: *d'argent, à trois tafs de gueules, deux & un; pour supports: deux centaures, moitié femme & moitié cheval.*

* ANGLADE, Terre située dans le Bour-

delois, qui a eu ses Seigneurs particuliers, à qui l'on ne connoît point d'autres noms; ainsi, ou ils ont donné le nom à la terre, ou la terre le leur a donné; le premier que l'on connoisse est:

GUILLAUME, I^{er} du nom, Seigneur d'ANGLADE, qui fit hommage à EDOUARD I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, pour la terre d'Anglade en 1273. Cet hommage ainsi conçu: *Anno 1273, Guillelmus de l'Anglade pro casale de l'Anglade*, se trouve en la Chambre des Comptes de Paris, dans un grand livre in-folio, couvert de cuir noir sur bois, marqué d'une double F rouge, commençant au 55^e feuillet de vélin, concernant les hommages de Guyenne, faits au Roi d'Angleterre, & par extrait au Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi.

Le même nom de famille, le même pays, la même Seigneurie, & le même tems, ne permettent point de douter que de ce même GUILLAUME d'ANGLADE & de sa femme, dont on ignore le nom, ne soit venu:

II. PIERRE, I^{er} du nom, Seigneur d'ANGLADE, qualifié *Caver*, c'est-à-dire *Chevalier*, dans le contrat de mariage d'ARNAUD d'ANGLADE, son fils, avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, du 3 Juin 1300, auquel il assista; outre cet ARNAUD qui suit, qu'il eut de sa femme, dont le nom est aussi inconnu, il paroît par un acte du 2 Février 1280, & par un autre du 3 Juin 1303, qu'il eut un second fils nommé JAMES.

III. ARNAUD, I^{er} du nom, Seigneur d'ANGLADE, est qualifié *Donzet*, c'est-à-dire *Damoiseau*, dans son contrat de mariage avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, fille de *Robert Tidon-de-Lormon, Damoiseau*, & de noble *Marcèse*, sa femme, du 3 Juin 1300. Ils donnèrent à leur fille 100 francs Bourdelois, & 15 livres de rente à prendre sur les biens qu'ils ont en Cairie, ou sur la terre de Lormon, avec l'ameublement spécifié dans le contrat de mariage, & un cheval enharnaché.

Après la mort de *Jeanne Tidon-de-Lormon*, dont on ignore s'il eut des enfans, ARNAUD d'ANGLADE se remaria avec *Pélegrue de Curton*, branche de la Maison de *Chabannes*. Un bail à nouveau Fief, du 2 Février 1317, dans lequel *Pélegrue de Curton*, est dite mère, de PIERRE d'ANGLADE, pupille, fils d'ARNAUD d'ANGLADE, Damoiseau, prouve qu'elle en étoit veuve en 1317, qu'elle en

avoit eu PIERRE d'ANGLADE, qui suit, qu'elle institua son héritier & son exécuteur testamentaire, avec frère Luc de Latapie, Gardien des frères mineurs de Libourne, par son testament du 2 Décembre 1346. Elle fit beaucoup de legs & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Sulpice d'Ison entre-deux-mers, devant l'Hôtel Notre-Dame, à côté d'ARNAUD d'ANGLADE, son mari. Elle demande d'être ensevelie en habit de Religieuse de Sainte-Claire, & ordonne qu'on dise mille Messes pour le repos de son âme.

IV. PIERRE, II^e du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut un de ceux qui, avec les Comtes d'Armagnac & de Périgord, les Seigneurs d'Albret, de Buch, de Raufan, &c., reconnurent contre leur gré, par ordre du Roi JEAN, EDOUARD III, Roi d'Angleterre, pour Souverain de Guyenne & de Gascogne, après le traité de Brétigny, conclu, le 19 Mai 1359, entre ces deux Monarques. (du Tillet, Frôissard, *Histoire de Guyenne*.)

Ce PIERRE testa, le 24 Août 1359. Il est qualifié dans son testament de *Chevalier* & dit avoir été marié avec *Rose d'Albret*. Il donne à ses enfans leurs droits respectifs, fait plusieurs legs, demande à être enterré dans l'Eglise de Saint-Sulpice d'Ison, devant l'Autel de Notre-Dame à côté de sa femme, & nomme Bérard d'Albret, Seigneur de Langoiran, pour son exécuteur testamentaire. Il laissa de son mariage:

1. ARNAUD, qui suit;
2. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, pourvu de l'Archevêché d'Auch par le Pape URBAIN VI. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui accorda des Lettres datées de Westminster le 16 Mai de la sixième année de son règne (1383), par lesquelles il manda à ses Lieutenans & autres, ses Officiers en Guyenne, de protéger, maintenir & secourir à main armée, s'il en est besoin, *Venerabilem Patrem fratrem PETRUM DE ANGLANDA, sacrae paginæ professorem*, Archevêque d'Auch, pourvu par le Pape URBAIN VI de cet Archevêché, dont il ne fut jamais paisible possesseur;
3. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi qualifié dans le testament de son père;
4. Et ANNE, mariée à *Guy de Durfort*, Damoiseau.

V. ARNAUD, II^e du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut du nombre des Chevaliers qui, suivant le grand livre de cuir noir

déposé à la Chambre des Comptes de Paris, déjà cité, firent hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglise de Saint-André de Bordeaux, le 9 Juillet 1363. Il se trouva en 1366 avec nombre d'autres Gentilshommes dans l'armée que le Prince de Galles emmena au secours de PIERRE le Cruel, Roi de Castille, détrôné par HENRI son frère. (Voyez Froissard, *Hist. de France, Hist. de Guyenne, Hist. d'Angleterre, &c.*) Il fut chargé en 1371 du gouvernement de la Guyenne avec le Captal de Buch & les Seigneurs de Mucidan & de l'Esparre, par le Duc de LANCASTRE, Gouverneur de cette Province, qui mena en Angleterre CONSTANCE, fille aînée de PIERRE, Roi de Castille, qu'il avoit épousée à Rochefort. (*Hist. de Guyenne*). ARNAUD D'ANGLADE obtint le 19 Décembre 1377, de RICHARD II, Roi d'Angleterre, des Lettres de Sauve-garde, pour lui, pour sa famille & pour ses biens. Il fut Député en 1393 avec les Sires de Labarde, de Tarride, de Pinterne, de Castelnau & de Caupane, les Jurats & Consuls de Bordeaux, de Bayonne & de Dax, vers RICHARD II, Roi d'Angleterre, afin d'empêcher que la donation que RICHARD avoit faite de la Guyenne & de la Gascogne, en faveur du Duc de LANCASTRE, son oncle, n'eût lieu. (*Hist. de Guyenne*.)

ARNAUD D'ANGLADE épousa en premières noces Catherine d'Aubeterre, après la mort de laquelle il prit une seconde alliance avec Marguerite de Montlaur. Les enfans du premier lit furent :

1. GUILHEM-AMANIEU, qui suit ;
2. PIERRE, Ecuyer dans la Compagnie de Jean Charellés, Ecuyer, & de 10 autres Ecuyers de sa Chambre & Compagnie, reçus à Croces-lez-Bourges, le 28 Juin 1418. (*De la Montre originale en parchemin au Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi*) ;
3. BONNE D'ANGLADE, mariée par contrat du 24 Mai 1384 à Gaillard de la Roque, Damoiseau, Seigneur du Gua. ARNAUD, son père, lui constitua 500 livres Bourdeloises, & 35 livres de rente en Fief, qu'il lui assigna dans quatre ans sur quelque partie de ses terres ; au moyen de quoi elle renonça à tous droits paternels & maternels, & à la portion des biens de Pierre-Lambert d'Aubeterre, Chevalier : elle fut assistée par Arnaud de Curton, Baron de Curton, Chevalier.

Du second mariage il eut :

4. Et GAILLARD D'ANGLADE, Damoiseau, père

de MARGUERITE, mariée avec Jean de Copeffac, Damoiseau, par contrat du 16 Août 1425.

VI. GUILHEM-AMANIEU, II^e du nom, Seigneur d'ANGLADE, chevalier, accepta, pour lui & pour PIERRE, Damoiseau, son frère, en son absence, la cession que MARGUERITE, leur nièce, fille de GAILLARD, Damoiseau, leur fit, par acte du 6 Août 1425, de tous ses droits paternels sur les terres d'Anglade, de la Mothe-de-Génissac entre-deux-mers, sur l'hébergement de Fromac & de tous autres endroits qui pourroient lui appartenir, tant aux droits de son père que de Marguerite de Montlaur, son ayeule, mère de GAILLARD, & femme en secondes noces d'ARNAUD, son ayeul ; à condition qu'ils lui donneroient 400 livres Bourdeloises, avec les robes & habillemens nuptiaux, & feroient les frais de ses noces ; ce qui fut exécuté ; & elle épousa, par contrat du 16 Août 1425, Jean de Copeffac.

GUILHEM-AMANIEU testa le 9 Septembre 1428. Il fait mention dans son testament d'ARNAUD D'ANGLADE & de Catherine d'Aubeterre, ses père & mère, & déclare être marié avec Jeanne de Montferrand, à qui il donne la jouissance de la terre de la Mothe-de-Génissac, pour la payer de ses droits, & la laisse jouissante conjointement avec PIERRE son frère, de tous ses autres biens, jusqu'à ce que son héritier ait atteint l'âge de 20 ans ; il dit en avoir eu : 1. JEAN, qui suit ; 2. NAVARROT, auteur de la branche des Seigneurs de Colombières & de Savonnières, rapportée ci-après ; & il y nomme David de Montferrand, Archevêque de Bordeaux, son exécuteur testamentaire. Il ne vécut pas longtemps après son testament : c'est ce qui se voit par une reconnaissance du 2 Janvier 1429, passée en faveur de PIERRE, comme tuteur de ses deux neveux. GUILHEM-AMANIEU eut encore un fils naturel, connu sous le nom de Bâtard d'Anglade, archer à la petite paye sous Messire Louis de Crussol, Grand-Panetier de France, & ensuite Capitaine de 100 Lances, le 25 Septembre 1461, à qui il légua par son testament 200 livres Bourdeloises.

VII. JEAN, I^{er} du nom, Seigneur d'ANGLADE, Beleyron, la Mothe-Génissac, Castelbel, Laubet, &c., Chevalier, signa avec l'Archevêque de Bordeaux, les Seigneurs de Montferrand, Duras, Lanfac, &c. Les articles du traité que les Bourdelois conclurent avec le

Roi CHARLES VII, le 12 Juin 1451, & le 19 du même mois le Comte de Dunois reçut le ferment des mêmes Seigneurs (disent Jean & Alain Chartier, Monstrelet, *Hist. de Guyenne, Chronique Bourdeloise*). Cependant ces Seigneurs, persuadés que le traité de Brétigni les rendoit, malgré ce ferment, sujets du Roi d'Angleterre, que leurs ancêtres avoient reconnu 100 ans auparavant par ordre du Roi JEAN, reçurent le Général Talbot, dans Bordeaux, le 30 Octobre 1452; & le 12 Juillet suivant, ce Général ayant été tué avec son fils au combat de Castillon, JEAN D'ANGLADE y fut fait prisonnier, disent les Auteurs ci-dessus cités, & sa terre d'Anglade fut confiscuée & donnée à Antoine d'Aubusson, Seigneur de Monteil, Chambellan du Roi, par Lettres du 26 Novembre 1453, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 25 Juillet 1456. Voyez le *onzième Mémoire de cette Chambre des Comptes*, cotté L.

JEAN D'ANGLADE resta prisonnier au Châtelet de Paris, jusqu'au règne de LOUIS XI, que ce Monarque donna des Lettres datées de Blanquefort, du 27 Février 1471, enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 3 Août 1486, portant abolition pour JEAN D'ANGLADE, Chevalier, natif du pays de Bordeaux, qui avoit été pris dans l'armée du Général Talbot, non obstant son ferment fait au Roi CHARLES VII, après la réduction de la Guyenne, en 1451. Il lui permet de s'accorder avec Antoine d'Aubusson, Chevalier, à qui le Roi son père avoit donné la terre d'Anglade. Ce JEAN D'ANGLADE fut un des favoris de LOUIS XI, l'un des 100 Gentilshommes de son Hôtel de la première bande, ordonnés pour la garde de son Corps, depuis 1473 jusqu'au 31 Août 1483; un de ses Chambellans & aussi Capitaine des Villes de Montfauquin & de Villeréal, en la Sénéchaussée d'Agénois, par Lettres données à Paris le 7 Septembre 1472, signées par le Roi. En cette qualité il donna, le 3 Décembre 1476, quittance de 80 livres tournois, attachées à son emploi de Capitaine, signée de lui, & scellée du sceau de ses armes, où l'on voit une aigle à deux têtes; pour cimier: une figure humaine, & autour scél de *Jean d'Anglade*.

Il fit hommage au Seigneur de Rosan, pour la Terre de Laubesc, en Basadois, par acte du 10 Août 1474. Il fut enterré à Bordeaux dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, de la

Paroisse de Saint-Remi, ainsi qu'il se voit dans le testament de PIERRE D'ANGLADE, son fils, du 15 Juillet 1492, qui prouve qu'il avoit été marié deux fois; que de *Jeanne de la Lande*, sa première femme, connue par une reconnoissance en sa faveur, du 15 Février 1466, dans laquelle elle est dite femme de JEAN D'ANGLADE, Chevalier, sont venus:

1. PIERRE, qui suit;
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur de *Nanian*, Damoiseau;

D'ISABEAU de *Ferranhes*, sa seconde femme, il eut:

3. SIMON, substitué par PIERRE, son frère; ce SIMON est auteur de la branche des Seigneurs de Sarrafan, rapportée ci-après;
4. Et GUILLAUME, Capitaine dans les bandes Gasconnes, tué en 1537, au Pas de Suse.

VIII. PIERRE, II^e du nom, Seigneur d'ANGLADE, Castelbel, Laubesc & Béléyron, Chevalier, fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi LOUIS IX, de la première bande ordonnée pour la garde de son corps, depuis le 1^{er} Septembre 1472 jusqu'en 1486; Ecuyer de Sa Majesté; & en cette qualité, il donna quittance de 330 livres tournois, attachées à sa charge, le 19 Août 1481, signée de lui & scellée de son sceau, où l'on ne distingue plus rien. On lit dans le tom. III des *Grands Officiers de la Couronne*, pag. 382, qu'il épousa, en 1478, *Marguerite de Béarn*, fille naturelle de *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Bénauges & de Longueville, de laquelle on ne lui reconnoît point d'enfans. Après sa mort, il se maria avec noble Dame *Bernérique*, dont il fait mention dans son testament passé à Bordeaux, le 15 Juillet 1492, par lequel il lui donne 1100 livres Bourdeloises, & il veut qu'elle soit entretenue dans sa Maison jusqu'à ce qu'elle soit payée, ainsi que des 2000 livres de dot, qu'elle lui avoit apportées. Il donne à ISABEAU D'ANGLADE, sa sœur, femme de *Jean*, Seigneur de *Nanian*, les maisons nobles de *Castelbel* & de *Laubesc*, avec tous les droits y appartenans. Il fait des legs à deux enfans naturels qu'il avoit; il veut qu'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mère, jouisse de la terre de Beleyron, jusqu'à ce qu'elle soit payée de sa dot, & de ce que JEAN D'ANGLADE, son mari, & père du testateur, lui a donné par son contrat de mariage. Il fonde à perpétuité pour tous les vendredis un Service dans la Chapelle de Notre-Dame-

de-Pitié de l'Eglise de Saint-Remi ; il institue son héritier ou son héritière l'enfant posthume dont sa femme pourra accoucher, & au cas qu'elle ne soit pas enceinte, il nomme SIMON D'ANGLADE, son frère, fils d'*Ifabeau de Ferranhes*, sa belle-mère, son héritier, suivant la substitution apposée au testament de JEAN son père. Cinq jours après, & le 20 du même mois de Juillet, il fit un codicile dans lequel il confirme la substitution faite par son testament, &, dans le cas de la substitution, il donne 2000 livres Bourdeloises à GUILLAUME son autre frère, second fils d'*Ifabeau de Ferranhes*, sa belle-mère.

Soit que PIERRE D'ANGLADE mourut ou ne mourut pas de cette maladie, noble Dame *Bernerique*, sa seconde femme, accoucha d'une fille, nommée CATHERINE, qui suit.

IX. CATHERINE D'ANGLADE, par son mariage, porta la terre d'Anglade & ses autres biens dans la maison de Verdun ; elle est qualifiée Dame d'ANGLADE, dans une reconnaissance en sa faveur, du 21 Janvier 1509. Elle ne vivoit plus, vraisemblablement en 1533, puisqu'on trouve une reconnaissance du 20 Février 1533, en faveur de Jean de Verdun, son fils, Seigneur d'Anglade.

Un bail à nouveau fief, du 20 Juillet 1543, fait par Antoine de Montpezat, tant en son nom qu'au nom de Jean de Montpezat, son fils, & la quittance que SIMON D'ANGLADE leur donna le 5 Octobre 1543, des droits qu'il avoit sur la terre d'Anglade, prouvent qu'*Antoine de Montpezat* avoit épousé l'héritière d'Anglade, & une reconnaissance du 7 Juillet 1566, en faveur de *Gabrielle de Montpezat*, prouve aussi qu'elle avoit pour son partage cette terre, qu'elle porta, par son mariage, dans la maison de la *Roche-Aymon*, d'où elle passa par vente, en 1578, à *Etienne de Pontac*, Trésorier de France à Bordeaux. *Jean-François de Pontac*, Conseiller au Parlement de cette même Ville, l'a vendue en 1736 à *Jean Pelet*, Secrétaire du Roi à Bordeaux, qui la possède aujourd'hui.

BRANCHE

des Seigneurs DE SARRASAN.

VIII. SIMON D'ANGLADE, Ecuier, Seigneur de Sarrafan, fils de JEAN, Seigneur d'Anglade, Chevalier, & d'*Ifabeau de Ferranhes* sa seconde femme, ne profita pas, comme on

vient de le voir, de la substitution faite en sa faveur par PIERRE, son frère. Après avoir servi en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Sire d'Albret, il s'établit à Condom, où il épousa, par contrat du 3 Décembre 1510, en présence d'*Ifabeau de Ferranhes* sa mère, & *Simon de Ferranhes*, Seigneur de Bermon son oncle, *Ifabeau du Luc*, fille de *Jean-Pierre* & de *Françoise de Lupé*. Sa mère l'institua son héritier par son testament du 9 Décembre 1512. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Religieux Carmes de Condom. SIMON D'ANGLADE donna, par un contrat du 5 Octobre 1543, & par un autre du 2 Mai 1551, quittance à *Jean de Montpezat*, Seigneur d'Anglade, de tous les droits qu'il avoit sur cette Terre, tant du Chef d'*Ifabeau de Ferranhes*, sa mère, que de celui de GUILLAUME D'ANGLADE, son frère, mort Capitaine dans les Bandes Gasconnes ; par son testament du 21 Juillet 1551, il dit avoir eu de sa femme *Ifabeau du Luc* :

1. JEAN, qui suit ;
2. ARNAUD, né le 22 Mai 1524, Gendarme dans la Compagnie du Duc de Guise, tué à la bataille de Dreux en 1562 ;
3. MARGUERITE, née le 7 Avril 1527, mariée par contrat du 18 Janvier 1550 à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils ;
4. Et JEAN, né le 5 Octobre 1529, Guidon d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, comme il paroît par un acte du 29 Janvier 1589, dans lequel il est qualifié *Curateur* de JÉRÉMIE, Homme d'armes, & de JEAN D'ANGLADE, Archer de la même Compagnie, ses neveux. *Ifabeau du Luc*, femme de SIMON, morte quelques jours après avoir fait son testament le 18 Mai 1551, y rappelle ses quatre enfans, & lègue à *Catherine d'Artigola*, sa belle-fille, ses perles & son diamant.

IX. JEAN D'ANGLADE, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Sarrafan, né le 12 Septembre 1512, entra fort jeune dans les Bandes Gasconnes de la Compagnie de GUILLAUME, son oncle, qui fut tué au pas de Suse en 1537, & lui considérablement blessé ; ce qui le força de quitter le service. Il épousa, par contrat du 18 Juin 1545, en présence de SIMON, son père, *Catherine d'Artigola*, fille de *Samson*, Seigneur de Bézac, & de *Marie de Montlezun*. Il paya, suivant un acte du 26 Août 1551, à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils, son beau-frère, les droits qui venoient à MARGUERITE D'ANGLADE, sa sœur.

Dans son testament du 27 Février 1572, où il nomme JEAN son frère son exécuteur testamentaire, il dit avoir eu de sa femme, *Catherine d'Artigola* :

1. JÉRÉMIE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Bastide, rapportée ci-après.

X. JÉRÉMIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, né le 1^{er} Septembre 1567, 22 ans après le mariage de son père, étoit, en 1589, homme d'armes dans une Compagnie de 50 hommes, dont JEAN D'ANGLADE, son oncle, étoit Guidon, suivant un acte du 29 Janvier 1589, & il en fut ensuite Lieutenant. Il fut fondé de procuration le 4 Avril 1606, par JEAN, son frère, Capitaine au Régiment de Nérestan, pour toucher toutes les sommes dues à l'hérédité, & il transigea avec lui, relativement aux dispositions testamentaires de JEAN, leur père commun, par acte du 20 Novembre 1609. Il épousa, par contrat du 1^{er} Novembre 1612, en présence d'Antoine de Cous, Evêque de Condom, & de JEAN D'ANGLADE, son frère, *Françoise de Nort*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & d'*Isabeau Duroy*. Il testa le 27 Février 1624, & mourut à Paris le 29 Novembre 1624 : il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois; sa femme étoit morte en 1660, & il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. Deux filles jumelles, nées le 19 Décembre 1619; MARIE, Religieuse Clariste à Nérac; & SYLVIE, mariée à *Bertrand Dupuy-Pensens*, Président à l'Élection de Condom;
4. Et JÉRÉMIE, né le 22 Juillet 1622, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, suivant un acte du 25 Novembre 1652. Il mourut le 30 Septembre 1673, sans avoir été marié.

XI. GUILLAUME D'ANGLADE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, né le 13 Décembre 1617, épousa, par contrat du 23 Février 1647, *Françoise de la Roche*, fille de *Isaac*, Seigneur d'Arnauton, & de *Marie de Cisteris*. Il transigea avec JÉRÉMIE D'ANGLADE, son frère, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, par acte du 25 Novembre 1652. Il testa le 6 Juillet 1676, & mourut le 14 Août 1678, & sa femme *Françoise de la Roche*, le 15 Janvier 1688; ses enfans furent :

1. ISAAC, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS, & autre FRANÇOIS, morts jeunes;

4. JEAN, né le 20 Septembre 1654, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Oléron, & Chevalier de Saint-Louis. Les Lettres de passe à cette Compagnie lui furent expédiées au Camp devant Barcelone, le 4 Avril 1706, par le Maréchal de Tessé, & le 23 Mai suivant il eut sa commission de la Cour. Il mourut en 1707, au Camp devant Tortose, de la suite de cinq blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza, à la tête de ses Grenadiers qui y périrent tous à la réserve de sept;
5. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1656, mariée, par contrat du 18 Juin 1674, à *Guillaume de Peirecave*, Seigneur de Pomès, morte en 1715;
6. JOSEPH, né le 25 Mai 1661, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 20 Août 1688, fit au siège de Namur, en 1692, des actions de valeur qui le distinguèrent. Il fut tué sur la brèche où il monta des premiers à la prise de cette place que la présence de LOUIS XIV fit emporter au bout de huit jours;
7. JEANNE, née le 22 Mai 1662, Religieuse Clariste à Nérac, morte le 7 Décembre 1739;
8. & 9. CATHERINE & MARIE, Religieuses Claristes à Condom;
10. ANNE, née le 18 Octobre 1667, Religieuse Urfuline à Condom, morte en 1725;
11. Et MADELEINE, née le 1^{er} Mai 1669, mariée, en 1688, à *Jean de Mineri*, Seigneur de la Teulère, morte en 1740.

XII. ISAAC D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, né le 14 Juillet 1648, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 28 Décembre 1677, fut blessé à la défense de Maestricht, assiégé en 1676 par le Prince d'Orange. Il transigea, par acte du 12 Janvier 1686, avec JOSEPH D'ANGLADE son frère, Lieutenant au Régiment de Piémont. Il épousa, par contrat du 10 Février 1679, *Hélène de la Bastide*, fille de *Michel*, Seigneur du Port-de-Bonneau, & de *Marie de Langelie*. Elle mourut en 1690, & ISAAC son époux, le 5 Mai 1715. De leur mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOISE, née le 25 Août 1683, mariée en 1704, à *Jean de Mégnan*, Seigneur de Trignan, morte en 1734;
3. 4. 5. & 6. CATHERINE, HÉLÈNE, MARIE, & une autre HÉLÈNE, mortes jeunes;
7. Et JOSEPH, né le 19 Mars 1689, Enseigne de la Colonelle au Régiment d'Oléron, par Lettres du 27 Mars 1707; il eut une jambe emportée d'un boulet de canon au siège de

Tortose, le 25 Août de la même année, suivant le certificat du Maréchal de Berwick, du 16 Janvier 1708. Il est mort le 28 Janvier 1760, retiré du service avec une pension du Roi.

XIII. JEAN D'ANGLADE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, né le 4 Octobre 1680, mort le 27 Octobre 1748, a épousé, par contrat du 26 Novembre 1705, *Jeanne de Rieutort-de-Bourrouffe*, morte le 4 Septembre 1733, fille d'*Antoine de Rieutort*, Seigneur de la Nogarède, & de *Marie de Bourdieu*. De leur mariage font nés :

JOSEPH-MARIE, qui fuit;

Sept enfans morts en bas âge;

Et LAURENT, né le 20 Octobre 1720, Prêtre de l'Oratoire où il est entré en 1735.

XIV. JOSEPH - MARIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, né le 31 Mai 1713, a épousé, le 1^{er} Décembre 1745, *Anne de Courtade-de-Graziac*, morte le 19 Décembre 1755, fille de *Gaston de Courtade*, Seigneur de Léberon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, & de *Marie du Puy-Pensens*. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-ANNE, né le 15 Juin 1749, reçu au mois d'Octobre 1767 Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie;
2. MARIE-JEANNE, née le 4 Mai 1747, morte le 18 Mai 1749;
3. Et LAURENCE, née le 19 Novembre, & morte le 19 Décembre 1755, le même jour que sa mère.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA BASTIDE.

X. JEAN D'ANGLADE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, né en 1568, second fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Sarrafan, & de *Catherine d'Artigola*, fut d'abord Archer dans une Compagnie de 50 hommes d'armes, dont JEAN son oncle étoit Guidon; ensuite Lieutenant dans la même Compagnie, après JÉRÉMIE son frère, & puis Capitaine de 100 hommes au Régiment de Néfflan. Il épousa, par contrat du 12 Décembre 1609, en présence de JÉRÉMIE, son frère aîné, *Marie d'Imbert*, fille de *Robert*, Lieutenant-Particulier au Sénéchal de Condom, & d'*Anne le Sage*. Dans son testament du 22 Juillet 1616, il substitua graduellement les enfans mâles de ses enfans, & dans le cas où ils n'en auroient ni les uns ni les autres, il appelle à la subli-

Tome I.

tution JÉRÉMIE son frère, & à son défaut ses enfans mâles, s'il en a; il mourut en Juillet 1616. De son mariage naquirent :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort sans alliance;
2. JEAN, qui de *Marie de Cisteris*, eut ESTHER, mariée, en 1678, à *Sébastien de Rédon*, Seigneur des Fosses, morte en 1730;
3. Et JACQUES, qui fuit.

XI. JACQUES D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie; puis Major dans celui d'Anjou, Infanterie, suivant des Lettres de rémission, du 26 Mars 1648; il épousa, par contrat du 12 Janvier 1649, *Esther du Broca*, fille d'*Isaac*, Avocat du Roi au Présidial de Condom, & de *Catherine Gafguet de Vinzole*. Il testa le 28 Avril 1657, & fit sa femme héritière, à la charge de rendre son hérité à son fils ANTOINE, qui fuit, quand il auroit atteint l'âge de 25 ans. Il eut encore deux filles de son mariage :

2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Mai 1678, à *Michel de Blabourg*, Seigneur de la Bartuille;
3. Et MARIE, morte en bas âge.

XII. ANTOINE D'ANGLADE, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, attaqua ESTHER sa cousine germaine, épouse de Sébastien de Rédon, Seigneur des Fosses, au sujet de la substitution apposée au testament de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, leur ayeul, du 22 Juillet 1616. La substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, par Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Juillet 1684; mais ils se concilièrent par une transaction du 8 Janvier 1687, confirmée par une nouvelle du 27 Juillet 1711, entre ESTHER & JOSEPH D'ANGLADE, dont il sera parlé ci-après. ANTOINE, I^{er} du nom, Seigneur de la Bastide, mourut en 1697; il avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1678, *Marie de la Fourcade*, morte le 1^{er} Février 1737, fille de *Philippe de la Fourcade*, Seigneur du Pin, & de *Marguerite Broguières-de-Nostères*. De ce mariage font fortis :

1. JEAN, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, suivant un certificat de service du 1^{er} Mai 1698, ensuite Cornette dans le Régiment de Fimarcon, Dragons: il fut tué en 1702, à la surprise de Crémone, où il fit des prodiges de valeur. S'étant trouvé, dans cette nuit pleine d'effroi & de confusion, à la tête d'une trentaine de Dra-

H h

gons, à l'entrée d'une rue par où les Cuirassiers de l'Empereur vouloient passer pour aller à la porte du Pô, d'où ils devoient aller s'emparer du pont par où un gros détachement de l'armée du Prince Eugène devoit arriver; il les arrêta avec sa petite troupe, dont une partie périt avec lui. Les Cuirassiers Allemands restèrent assez long-tems pour donner le tems à deux Régimens Irlandois d'arriver à la porte du Pô, d'où ils repoussèrent les Cuirassiers quand ils se présentèrent; & le Marquis de Praffin ayant profité de ce tems pour faire couper les ponts, le secours ne put arriver, & la ville fut sauvée;

2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Février 1705; Chevalier de Saint-Louis, par provisions du 30 Mai 1731, mort à Condom le 10 Janvier 1751, retiré chez lui criblé de blessures après 40 ans de service;
3. JACQUES, Lieutenant d'une Compagnie franche, mort Curé de Réault au Diocèse de Condom en 1740;
4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Décembre 1710, mort en 1734, après le siège de l'hilipsbourg;
5. ANDRÉ, Lieutenant au Régiment de Boulonnois, par Lettres du 17 Novembre 1710, tué au siège de Bouchain;
6. ANTOINE, qui suit;
7. THÉRÈSE, morte à Condom sans alliance. le 11 Juin 1766;
8. Et MARIE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1730, à *André de Saint-Germe d'Ascongues*, Seigneur d'Estrepaç, morte le 3 Avril 1768.

XIII. ANTOINE D'ANGLADE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide & de Grave, né le 8 Décembre 1695, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 21 Janvier 1735; Chevalier de Saint-Louis par Lettres du 8 Octobre 1745; Lieutenant-Colonel dans le même Régiment de Boulonnois, par commission du 15 Mai 1757, s'est retiré après 45 ans de service; il a été blessé à l'attaque des lignes de Dettingen en 1743, à la bataille de Raucoux, & il a reçu quatre coups de feu à l'affaire de l'Affiette en 1747, à la tête de ses Grenadiers. Il a épousé, par contrat du 19 Août 1751, *Marie de Saigues*, fille de *Joseph*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Thibaudin, & de *Catherine-Éléonore de Chaboneau*. Il en a eu :

1. & 2. JOSEPH & MARIE, morts en bas âge;

3. Et MARIE-ÉLÉONORE, née le 23 Septembre 1753.

BRANCHE

des Seigneurs DE COLOMBIÈRES
& DE SAVONIÈRES.

VII. NAVARROT D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Colombières & de Savonières, second fils de GUILHEM-AMANIEU, Seigneur d'Anglade, & de *Jeanne de Montferrand*, fut un des Enfans-d'honneur de LOUIS XI, en 1463 & 1464; un des Ecuyers-d'honneur de ce Prince en 1466, comme le marque l'état des Officiers de ce Monarque de ces mêmes années; il fut son Chambellan, Capitaine des Ville & Châtel de Mauléon en Poitou, & fit hommage au Roi le 4 Août 1473, pour la Terre de Colombières, acquise du Seigneur de *Maillé*. Il épousa, en premières noces, le 8 Janvier 1469, *Madeleine de Chabot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grève, & de *Jeanne de Courcillon*, stipulant pour leur fille: il est dit dans le contrat, que ledit NAVARROT la prendra avec tous les droits de succession qui lui pourront appartenir, & qu'il promet bailleur, avant les épousailles, à Jean de Daillon, Seigneur du Lude, ou au Seigneur de Mauléon, la somme de 10000 écus d'or, pour retirer du Seigneur de Maillé les Terres de Colombières & de Savonières, autrefois vendues par ledit Louis de Chabot, audit Seigneur de Maillé, lesquelles Terres seront héritages audit NAVARROT, Ecuyer. Il épousa en secondes noces *Françoise de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*, & femme, en premières noces, de *Joachim de Rouault*, Seigneur de Boisménard, de Gamaches & de Fronfac, Maréchal de France, mort en 1478. NAVARROT D'ANGLADE fit hommage au Comte Jean d'Angoulême, à cause de Françoise de Volvire sa femme, le 2 Mai 1486. Il fut enterré dans la Chapelle de Notre-Dame du Château de Gamaches, où il mourut le 2 Septembre 1489, suivant l'attestation de plusieurs Prêtres de la Paroisse & Seigneurie de Gamaches, du 19 Mars 1492. On ne connoît point sa postérité.

Les armes: *d'azur, à l'aigle d'or éployée à deux têtes*; pour supports: *deux griffons*; & pour devise tout autour: *faisons bien, laissons dire*.

Cette Généalogie est conforme aux titres qui nous ont été communiqués.

ANGLARD, en Berry. JACQUES D'ANGLARD, Ecuyer, Seigneur de Crezancy en Berry, Sous-Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épousa, le 12 Mars 1700, *Françoise Sergent*, fille de *Louis Sergent*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinaire, & de *Marguerite Boulard*, de laquelle il eut :

1. 2. 3. & 4. JACQUES, HENRI, JOSEPH & ANNE D'ANGLARD-DE-CREZANCY, reçue à Saint-Cyr le 6 décembre 1725. Cette Demoiselle a prouvé par titres sa noblesse successive, depuis PIERRE, son cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur d'ANGLARD, l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules.*

ANGLARS (D'), famille noble originaire d'Ecosse, établie en France, depuis le XV^e siècle.

I. GUY D'ANGLARS, Chevalier, qualifié *Comte*, fut un des 100 Gentilshommes de la Garde-Ecossoise de CHARLES VII, & donna son nom d'Anglars à un Fief situé proche d'Uxelles, dans la Haute-Auvergne, à 12 lieues au-delà de Clermont. Il épousa, par contrat du 15 Février 1422, passé devant *Berthominas*, Notaire, *Marie de Vaillac*, fille unique de Messire *Jean de Vaillac*, & de *Marie de Beaufort*, de laquelle il eut :

II. JEAN D'ANGLARS, Chevalier, marié, par contrat passé devant *Martin*, Notaire, le 15 Décembre 1450, à *Luce de Chafferon*, fille de Messire *Jacques de Chafferon*, Chevalier, Seigneur de Pionfac, en Auvergne, & de *Montfaucon*, en Berry, & de *Marie de Murat*. Elle eut en dot la terre du Quartier, proche Pionfac en Combraille. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUY, nommé à l'Abbaye de Ménat, située en Combraille ;
3. Et JACQUES D'ANGLARS, rapporté après son frère aîné.

JEAN D'ANGLARS, 11^e du nom, Chevalier, épousa *Marguerite du Peyroux*, fille de Messire *Pierre du Peyroux*, Chevalier, Seigneur du Peyroux, & de *Marie de Goudez*. Ils laissèrent de leur mariage, en 1476, pour fille & unique héritière, FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, par contrat passé devant *Goujon*, Notaire, le 3 Janvier 1494, à Messire *Roch de la Croix*, Seigneur de Caillies.

III. JACQUES D'ANGLARS, Chevalier, troisième fils de JEAN & de *Luce de Chafferon*,

eut en partage la Seigneurie du Quartier, & y fit bâtir un Château qu'il nomma *Anglars le nouveau*. Il épousa, en 1483, par contrat passé devant *Josse Boiffallot*, Notaire à Riom, *Marie de Roche-Dragon*, fille de Messire *Philibert de Roche-Dragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançon*, dont :

1. GUILLAUME, Abbé de Ménat, ordre de Saint-Benoît, après GUY D'ANGLARS son oncle ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. GUY, Abbé de Ménat, après la mort de son frère, & nommé au Prieuré d'Aubigny-sur-Saure ;
4. Et MADELEINE, mariée à Messire *de la Cevele*, Chevalier, Seigneur de la Chau, Bailli & Gouverneur du Comté d'Auvergne.

IV. PIERRE D'ANGLARS, Chevalier, épousa par contrat passé devant *Frapon*, Notaire, le 4 Février 1520, *Avoise de Tabou*, fille de Messire *Jean de Tabou*, Chevalier, Seigneur de Ferrière & de Cresancy, en Berry (premier Ecuyer de FRANÇOIS 1^{er}), & de *Perrine de Vendômois*. Dans son contrat de mariage, *Gilbert de Roche-Dragon* prend la qualité de son oncle paternel, & Padmet à la succession de toute la terre de Roche-Dragon. Les enfans de PIERRE D'ANGLARS furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. BONAVENTURE, rapporté ci-après ;
3. & 4. JEAN & ANNET ;
5. GUY, Prieur d'Aubigny-sur-Saure, Abbé de Ménat, & Aumônier du Roi, qui mourut en allant prendre possession de l'Archevêché de Tours ;
6. Et FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, avec la qualité de *Dame de Saint-Victor*, à *Jacques de Senneterre*, Chevalier, Baron de Graulhières, dont postérité.

V. CLAUDE D'ANGLARS, Chevalier, premier Homme d'armes de la Compagnie du Duc de Vendôme, & premier Maître-d'Hôtel du Roi de Navarre, épousa, par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire à Beaujeu, en Berry, le 28 Février 1558, *Renée de Mesnil-Simon*, dont : JACQUES D'ANGLARS, marié, par contrat du 2 Avril 1578, passé devant *Bras*, Notaire à Montaigne, à *Jacqueline de Séville*.

V. BONAVENTURE D'ANGLARS, Chevalier, second fils de PIERRE & d'*Avoise de Tabou*, se maria, & eut pour fils :

VI. SÉBASTIEN D'ANGLARS, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, qui épousa *N... du Mesnil*, dont :

1. GUY, qui fuit ;

2. SÉBASTIEN, Chevalier, Seigneur, Comte de Chatelu, & Seigneur de Saint-Pierre;
3. Et ANNE D'ANGLARS, marié à Messire François de Berthier, Marquis de Pinfaguel, en Languedoc.

VII. GUY D'ANGLARS, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, épousa Jeanne de Nicolai. Les armes : *d'azur, au lion de gueules.*

ANGLAS, en Champagne : *d'or, au lévrier de sable, accolé d'argent.*

ANGLE : *d'or, semé de billettes d'azur, au lion de même brochant sur le tout.*

ANGLEBERMER, famille ancienne, suivant une épitaphe que l'on voit dans la Chapelle de Saint-Jean au lieu d'Irfon en Thiérache, conçue en ces termes :

Cigit Noble Demoiselle Mabilie de Cahembert, femme jadis de Messire JEAN D'ANGLEBERMER, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Irfon, &c. laquelle trépassa l'an de grâce 1302 au mois d'Août. Priez Dieu pour son âme, qui des péchés pardon lui fasse.

ROBERT D'ANGLEBERMER, Ecuyer, Seigneur de Lagny, de Passy & de Juvincourt, demeurant dans la paroisse de Saint-Remi de Juvincourt, Diocèse de Laon, fut marié avec Anne de Clermont-d'Amboise, reçue auparavant Dame Chanoinesse d'Espinal, fille de Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis du Refnel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Bassigny, & de Diane de Pontailier. De ce mariage est issue, entr'autres enfans, CÉLINIE-TRÉBONIE D'ANGLEBERMER, reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, remontée à PIERRE, son cinquième ayeul, qualifié Chevalier Seigneur de Lagny, &c. Avant l'année 1500, l'héritière de la Maison d'ANGLEBERMER-LAGNY épousa le Marquis de Blincourt, Seigneur d'Hénin-Cuvillers, dont est sortie la feue Marquise de Muz. Voyez ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

Les armes : *d'azur, fretté d'or de six pièces.*

ANGLERIE : *d'argent à la rose de gueules.*

ANGLES (DES). La Terre & Seigneurie des Angles est la première Baronie du Comté de Bigorre. Cette Terre entra dans la Maison de Lons, par le mariage de Françoise, fille du Maréchal de Gramont, & de Claude de Montmorency avec Bernard de Lons. Depuis ce

tems, la même Baronie des Angles est passée dans la Maison de Roux-de-Gaubert, à qui elle a été apportée par le mariage de Marie-Angélique de Lons avec Paul le Roux-de-Gaubert, Marquis de Courbons, Premier Président du Parlement de Pau.

ANGLETERRE. Il y a peu de Royaumes qui aient autant d'ancienne Noblesse que l'Angleterre ou la Grande-Bretagne ; il y a même plusieurs Seigneurs qui peuvent le disputer d'ancienneté avec plusieurs Souverains. La Constitution du Gouvernement, presque républicain, de cet Etat, fait que cette Noblesse s'y est toujours bien soutenue. Mais leur dignité diminue insensiblement par le nombre de nouveaux Pairs que les Rois introduisent de tems en tems dans le Parlement de la Grande-Bretagne. Par-là un simple Gentilhomme devient l'égal d'un des plus grands Seigneurs & des plus anciens de l'Angleterre. Telle est la politique dont les Rois se sont servis & se servent encore pour être les maîtres dans le Parlement : mais laissons cette matière à d'autres, & voyons seulement ce qui regarde ses Rois.

Il n'y a plus chez eux aucun Prince de la Race Saxonne, ni même de Race Normande, quoiqu'on y trouve encore des Seigneurs de ces anciens tems, tels sont les Courtenay, les Montgommery, les d'Harcourt, &c. Deux choses en sont la cause : la première est la succession à la Couronne, qui va aux femmes, & qui a placé plusieurs Princes étrangers sur le Trône ; la seconde, sont les guerres civiles dans lesquelles cette Nation a été plongée pendant des tems considérables, & qui peut-être ont fait périr plus de Princes du Sang que de Seigneurs. Il faut donc s'en tenir à deux Maisons, l'une de STUART, & l'autre de BRUNSWICK-HANOVRE.

JACQUES VI, Roi d'Ecosse, fils de MARIE-STUART & de HENRI STUART, Duc de Lennox, fut appelé à la Couronne d'Angleterre. Ce fut une espèce de réparation qu'ÉLISABETH fit à la mémoire de MARIE-STUART, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois Etats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, en une même Monarchie sous le nom de la Grande-Bretagne. Il mourut en 1625.

CHARLES I^{er}, son fils, lui succéda ; c'est lui que ses Sujets firent mourir en 1649 : les principaux ministres de ce parricide furent

Fairfax & Cromwel; ce dernier se fit déclarer Protecteur de la République, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être : il mourut en 1658.

Richard Cromwel, son fils, lui succéda, sous le titre de Protecteur; mais il fut bientôt dépossédé : car le Général Monk, Vice-Roi d'Ecosse, disposa si bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que CHARLES II fut rappelé en Angleterre en 1660, & fut remis sur le Trône de ses pères. Il épousa en 1662 CATHERINE de Portugal, fille de JEAN IV, de laquelle il n'eut point d'enfants, & il mourut le 19 Février 1685.

JACQUES II, son frère, mort en 1701 lui succéda. Celui-ci fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, son gendre, qui se fit reconnoître Roi sous le nom de GUILLAUME III.

Après la mort de GUILLAUME, qui avoit été précédée de celle de MARIE, son épouse, fille aînée du Roi JACQUES II, la Princesse ANNE, sœur de MARIE, & femme du Prince GEORGES de Danemark, monta sur le Trône d'Angleterre en 1702.

Après sa mort, arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, suivant un acte du Parlement, pour régler la succession dans la ligne Protestante, fait sous le règne de GUILLAUME III, ont appelé à la Couronne GEORGES I^{er}, Duc de Brunswick-Hanovre, qui se trouvoit le plus proche parent de la Branche Royale entre ceux qui font de la Religion Protestante. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit son entrée à Londres le 1^{er} Octobre suivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il est mort le 22 Juin 1727 à Osnabruck. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1682, SOPHIE DOROTHÉE, sœur, fille de GEORGES-GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell, dont il eut GEORGES-AUGUSTE, qui suit, & SOPHIE-DOROTHÉE, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706 à FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse.

GEORGES II (AUGUSTE), reconnu Roi d'Angleterre après la mort de son père, le 26 Juin 1727, épousa, le 12 Septembre 1705, GUILLEMINÉ-DOROTHÉE-CHARLOTTE, fille de JEAN-FRÉDÉRIC, Margrave de Brandebourg-Anspach, née le 11 Mars 1683, morte le 1^{er} Décembre 1737. De ce mariage font issus :

1. FRÉDÉRIC-LOUIS, qui suit;
2. ANNE, née à Hanôvre, le 2 novembre 1709, mariée le 25 Mars 1734 à Guillaume-

Charles-Henri-Frifon, né Prince de Nassau-Dietz, mort Stathouder général & héréditaire des Provinces-Unies, le 29 Octobre 1751;

3. AMÉLIE-SOPHIE-ELÉONORE, née à Hanôvre, le 10 Juin 1711;
4. ELISABETH-CAROLINE, née à Hanôvre, le 15 Juin 1713;
5. GUILLAUME-AUGUSTE, Duc de Cumberland, Marquis de Berkhamstead, Comte de Kennington, Vicomte de Frematon, Baron de l'Isle d'Aldernai, Chevalier des Ordres de la Jarretière & du Bain, &c., né au Palais de Saint-James, le 26 Avril 1721, a été nommé Chevalier de l'Ordre du Bain, le 7 Juin 1725, créé Duc de Cumberland le 26 Juillet 1726, & nommé Chevalier de la Jarretière le 29 Mai 1730. Il n'est pas marié;
6. MARIE, née le 5 Mars 1723, mariée le 17 Mai 1740, à *Frédéric II*, Landgrave de Hesse-Cassel;
7. Et LOUISE, née le 29 Décembre 1724, mariée le 11 Décembre 1743, à *Frédéric V*, Roi de Danemark. Elle est morte le 19 Décembre 1751.

FRÉDÉRIC-LOUIS, *Prince de Galles*, né le 31 Janvier 1707, mort le 31 Mars 1751, marié le 8 Mai 1736 à *Auguste*, fille de *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha, née le 29 Novembre 1719. De ce mariage font issus :

1. AUGUSTE, Duchesse de Cornouailles, née le 11 Août 1737, mariée le 16 Janvier 1764 à *Charles-Guillaume-Ferdinand*, Prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbittel;
2. GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, qui suit;
3. EDOUARD-AUGUSTE, né le 25 Mars 1739, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière le 30 Mai 1752, titré Duc d'York en 1760, mort à Monaco, le 17 Septembre 1767;
4. ELISABETH-CAROLINE, née le 10 Janvier 1741;
5. GUILLAUME-HENRI, né le 25 Novembre 1743, Duc de Gloucester le 21 Novembre 1764;
6. HENRI-FRÉDÉRIC, né le 7 Novembre 1745, Duc de Cumberland en Octobre 1766;
7. LOUISE-ANNE, née le 19 Mars 1749, fiancée en 1764, à *Adolphe-Frédéric IV*, Duc de Mecklenbourg-Strelitz;
8. GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 24 Mai 1750;
9. Et CAROLINE-MATHILDE, née posthume le 22 Juillet 1751, mariée le 1^{er} Octobre 1766 à *Christian VII*, Roi de Danemark.

GEORGES III (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), né le 4 Juin 1738, d'abord Prince de Galles, puis Roi d'Angleterre le 25 Octobre 1760, marié le 8 Septembre 1761, à *Sophie-Charlotte*,

filles de *Charles-Louis-Frédéric*, Prince héritaire de Mecklenbourg-Strélitz, née le 16 Mai 1744. Ils ont pour enfans :

1. GEORGES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *Prince de Galles & Electoral d'Hanovre*, né le 12 Août 1762 ;
2. FRÉDÉRIC, né le 16 Août 1763, *Prince & Evêque d'Osnabruck*, le 27 Février 1764 ;
3. GUILLAUME-HENRI, *Duc de Lancaſtre*, né le 21 Août 1765 ;
4. CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, *Princesse d'Angleterre*, née le 29 Septembre 1766 ;
5. EDOUARD, *Duc de Kent*, né le 2 Novembre 1767 ;
6. AUGUSTE-SOPHIE, *Princesse d'Angleterre*, née le 8 Novembre 1768 ;
7. Et ELISABETH, née le 22 Mai 1770, & baptisée le 17 Juin ſuivant.

Les armes : *écartelé, au premier de gueules, à trois léopards d'or, paſſans l'un au-deſſus de l'autre, qui eſt d'Angleterre; parti d'or, à un lion de gueules, enfermé dans un double treſcheur de gueules, fleurdeliſé & contrefleurdeliſé, qui eſt d'Ecoſſe; au ſecond de France; au troiſième d'Irlande, qui eſt d'azur, à une harpe d'or: au quatrième de gueules, à deux léopards d'or, langués & onglés d'azur, qui eſt de Brunſwick; parti d'or, ſemé de cœurs de gueules, & un lion d'azur, brochant ſur le tout, qui eſt de Lunebourg; la pointe de ce parti, mantelé de gueules, à un cheval d'argent courant, qui eſt de baſſe Saxe; & ſur le tout de ce parti, de gueules, à un bonnet électoral d'or. Cet écu entouré de l'Ordre de la Jarretière, & ſur lequel eſt écrit HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE: couronné d'une couronne royale, réhauffée de quatre Croix de Malte & de quatre fleurs-de-lys, le tout d'or: ſommet, un léopard d'or paſſant, couronné de même; l'écu ſupporté par un léopard d'or, couronné de la couronne d'Angleterre à droite, & à gauche d'une licorne d'argent, ayant une couronne d'or de Duc paſſée dans le cou, de laquelle ſort une chaîne d'argent, paſſant entre les jambes de derrière, & au-deſſous de cet écu eſt la devife DIEU ET MON ROI.*

ANGLOIS, Sieur de Cailly, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 6 Juin 1666, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle de ſable, aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

ANGLOIS, Sieur de la Chaiſe en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 31 Janvier 1666, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, deux en chef & un en pointe.*

ANGLOIS, Seigneur de Petitville, de Buranville, Bourguay, la Vieuville, Briencourt en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 9 Juillet 1667 : *d'argent, à trois têtes de loups de ſable, poſées 2 & 1.*

ANGLOS, à Péronne. THOMAS D'ANGLOS, Ecuyer, Seigneur de Provinlieu & de Froiſſi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540 devant les Elus de Péronne, juſtifie que ledit THOMAS D'ANGLOS, alors âgé de 90 ans, avoit commandé 500 hommes de pied, ſous la charge de Monſieur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour père PIERRE D'ANGLOS, Ecuyer, Seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille, en Flandres.

ANTOINE D'ANGLOS, un de leurs deſcendans, Ecuyer, Seigneur d'Hérouval & de Lepli, fut Page du Roi dans ſa Grande-Écurie, & obtint enſuite, l'an 1678, une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie. Il épouſa, le 26 Avril 1683, *Marie-Salomée Deſſitat*, fille de *Jacques Deſſitat*, Lieutenant-Criminel à l'ancien Châtelet de Paris, & de *Marie Santeuil*.

JACQUES & DENIS D'ANGLOS, leurs enfans, furent reçus tous deux Pages du Roi dans ſa Grande-Écurie en Avril 1701, ſur les preuves qu'ils firent de leur nobleſſe. Les titres qu'ils produiſirent remontent à THOMAS D'ANGLOS, leur cinquième ayeul, mentionné ci-deſſus. *Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 17.

Les armes : *d'azur, à un écuſſon d'argent, poſé au milieu de l'écu, & accompagné de trois quinte-feuilles d'or, poſées deux en chef & une en pointe.*

* ANGLURE. Cette Terre & Seigneurie eſt une des plus anciennes Baronies de la Province de Champagne. Elle eſt auſſi une des quatre Baronies mouvantes de l'Evêché de Troyes. Saint-Just, les moulins & rivières banales de Méry-sur-Seine, & le Pouſſey, ſont les trois autres Baronies qui ſe trouvent ſous la mouvance de cet Evêché. Les quatre

Seigneurs possesseurs de ces Baronies, qu'on vient de nommer, sont obligés de porter processionnellement l'Evêque de Troyes depuis l'Abbaye de Notre-Dame jusqu'à la Cathédrale, le jour que ce Prélat fait son entrée publique dans sa Ville Episcopale.

Anciennement la Baronie d'Anglure a appartenu à des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom. Ensuite elle passa par alliance, en 1256, dans la famille de *Saint-Chéron*, qui en prit aussi le nom, & qui l'illustra beaucoup par les grandes charges & les dignités, tant Ecclésiastiques que Militaires, qu'elle exerça dans l'Etat.

Le premier ou le chef de cette Maison le mieux connu, fut OGER qui mourut en 1256. OGER III, son arrière petit-fils, Chambellan de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, en 1350, fut le premier qui illustra sa famille par ses charges & par ses alliances avec la Maison de Conflans & celle d'Ailly. Ses descendants devinrent puissants & formèrent six branches. La première fut celle des Comtes d'Estoges, qui commença vers l'an 1380, & finit en 17...

HÉLÈNE DE CARDONNE, fille de BERNARD, Baron d'Anglure, porta en mariage la Baronie de son nom à *Côme de Braux*, Seigneur de Saint-Florent, Président au Bureau des Finances de Champagne, père de *Pierre-Ignace de Braux*, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Baronie d'Anglure fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1657, registrées au Parlement de Paris. Celui-ci, qui testa le 12 Juillet 1661, étant mort sans enfants, eut pour héritière sa sœur *Louise-Angélique de Braux*, mariée, le 11 Avril 1646, à ANTOINE DE SAVIGNY d'ANGLURE, créé Comte d'Estoges en 1656. Leur fils, MARC-ANTOINE-SALADIN d'ANGLURE-DU-BELLAI-DE-SAVIGNY, obtint en Septembre 1682 de nouvelles Lettres de l'Erection d'Estoges en Comté. CHARLES-NICOLAS SALADIN, & MARC-ANTOINE-SCIPION, fils de MARC-ANTOINE-SALADIN d'ANGLURE, & de *Marie-Jeanne de Rouville*, furent successivement l'un & l'autre Marquis d'Anglure & Comtes d'Estoges, & étant morts sans postérité, ils eurent pour héritière ANNE-ANGÉLIQUE d'ANGLURE DE SAVIGNY, leur tante. Après la mort de cette dernière, arrivée en 172., *Enard*, Marquis de *Livron*, se porta héritier de cette succession, du chef de son ayeule paternelle ANNE d'ANGLURE-DE-SAVIGNY, tante d'ANNE-ANGÉLIQUE.

La seconde branche, celle des Barons de *Givri*, commença en 1530, & finit en 1595. La troisième, celle des Princes d'*Amblise*, marquis de Sy & Ducs titulaires d'Atry, commença en 1463 & finit vers 1704. La quatrième, celle des Seigneurs de *Bourlemont*, commença en 1640, & finit en 1706.

La Terre de Busanci entra avec la Principauté d'Amblise dans la Maison d'ANGLURE par le mariage d'*Antoinette d'Aspremont* avec RENÉ d'ANGLURE, Baron de Bourlemont, père d'AFRICAIN, dont le deuxième fils NICOLAS d'ANGLURÉ, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eut la Baronie de Busanci érigée en Marquisat en sa faveur, par Lettres de Septembre 1658, enregistrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660, il mourut le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ses enfants, il ne lui resta que sa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIÈVE d'ANGLURE, morte en Mars 1717, sans postérité de son mari *Louis d'Ornaison*, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Le Marquisat de Busanci a été acquis par *Jacques de Chastenet*, Marquis de Puyfégu. Voyez CHASTENET-PUYSÉGUR.

La branche d'ANGLURE des Marquis de *Coublans*, Souverains de Saint-Loup, par l'héritage d'une branche de Foucogney, est fondue dans la Maison de Poitiers, des Barons de Vadans, héritiers de Rye, dont la Duchesse de Randan, née de l'héritière de Bourbon-Malause, est mère de la Duchesse de la Trémoille.

La Maison d'ANGLURE a donné un Evêque & deux Archevêques, cinq Chambellans, quatre Chevaliers des Ordres, trois Maréchaux de France, quatre Gouverneurs de Provinces & quatre Lieutenants - Généraux. Voyez le *Nobiliaire de Champagne*, le P. Anselme, &c.

La Terre d'Anglure avait été acquise par M. de *Commerfort*, Anglois; mais celui-ci l'a vendue en Juin 1752 à M. *Cabanel*, Secrétaire du Roi, dont le fils est appelé *Baron d'ANGLURE*.

Les armes de la Maison d'ANGLURE étoient: *d'or, semé de grillettes ou sonnettes d'argent, supportées de pièces lavées de gueules en forme de chevrons renversés.*

ANGLUZE - LA-HERCE : *de gueules, semé de croiffans d'or, supportant chacun un grillet de même.*

ANGO, en Normandie, famille noble & ancienne, dont le chef est M. ANGO, Ecuier, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, Magny, la Haye, &c., lequel vivoit en 1540. Il eut de *Renée Biard de Saint-Georges*, sa femme :

RENÉ ANGO, Ecuier, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c., qui épousa *Barbe Goupil*, fille de *Nicolas Goupil*, Ecuier, Seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage :

NICOLAS ANGO, Ecuier, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c., lequel acquit, de la Maison de Montgommery, la terre de la Motte, qui fut érigée en Marquisat, sous le nom de la *Motte-Lézeau*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1693, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696. Il épousa en 1607 *Catherine Cochon*, fille du Seigneur de Courgeron & de la Chaife. De ce mariage est sorti :

JEAN - BAPTISTE ANGO, Marquis de Lézeau, Conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa en 1650, *Marie le Fèvre-de-Lézeau*, fille unique & héritière de *Nicolas le Fèvre-de-Lézeau*, Doyen du Conseil d'Etat du Roi, qui étoit devenu Seigneur de Lézeau, par alliance avec *Marie d'Aleppo*, qui avoit pour bifayeule *Brigilde Martatille*, sœur de Saint-François de Paule. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit ;
2. Et RENÉ-PHILIPPE, Seigneur de la Motte, qui épousa en 1717 *Antoinette Jourdain*, héritière de la Maison de *Flers* & de *Pellevé*.

JEAN-BAPTISTE ANGO, II^e du nom, épousa en 1697 *Catherine du Monstier*, duquel mariage sont sortis :

1. JEAN-BAPTISTE, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, ci-devant Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit ;
2. NICOLAS-PHILIPPE, ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. HENRI-BRUNO, Seigneur de Lézeau, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de l'Eglise de Rouen, & Conseiller-Clerc au même Parlement ;
4. Et LOUIS-CHARLES-JOSEPH.

JEAN-BAPTISTE ANGO, III^e du nom, épousa

en 1732 *Marie-Michelle Hébert*, duquel mariage est sorti :

JEAN-BAPTISTE ANGO, IV^e du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Seigneur de Joué, du Plain, Vieux-Ponts, &c., Seigneur & Patron de Méville, Calleville, Port-de-Navarre, en Caux, & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises.

Les armes d'ANGO-DE-LÉZEAU sont : *d'azur, à trois annelets d'argent ; écartelé, de le Fèvre.*

Du mariage de RENÉ-PHILIPPE de la MOTTE-ANGO, avec *Antoinette Jourdain*, héritière de la Maison de *Flers* & de *Pellevé*, sont sortis :

1. ANGE-HYACINTHE, Seigneur de la Motte, &c., ci-devant Capitaine au Régiment du Commissaire Général Cavalerie.
2. PHILIPPE-ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Flers & d'Hémévès, ci-devant Capitaine au Régiment de Bretagne, &c. ;
3. Et LOUIS-PAUL, dit *le Chevalier de Flers*, Chevalier de Saint-Louis, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

ANGE-HYACINTHE ANGO a épousé, en 1744, *Madeleine-Charlotte Chertemps*.

La branche d'ANGO-DE-FLERS porte les armes d'ANGO-DE-LÉZEAU, qui sont *écartelées*, de *Pellevé*.

ANGOS, famille originaire de Bigorre. CHRISTOPHE D'ANGOS, Sieur de Boucarez, épousa le 5 Mars 1541, *Bertrande de Cazaux*, sœur de *Pierre-Armand de Cazaux*, Seigneur de Laran, en Magnoac, Diocèse d'Auch.

Une Enquête faite le 18 Novembre 1569, par les Nobles du Pays de Bigorre, énonce que Noble ARMAND D'ANGOS, Ecuier, Seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être père dudit CHRISTOPHE, avoit servi le Roi pendant 45 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance ; que, de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au service, & les deux autres continuoient à servir Sa Majesté dans ses armées ; que, depuis 22 ans, alors lui ARMAND D'ANGOS faisoit l'office de Lieutenant de Robe-Courte en la Sénéchaussée de Bigorre, au siège de Tarbes, & qu'en haine de ce qu'il s'opposa au passage des Troupes que menoit en Béarn le Comte de Montgommery, celui-ci lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla aussi sa maison & place d'Angos.

ARNAUD-JEAN D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Espiel, a laissé de son mariage avec *Marie-Marguerite de Baudéan*, fille de N... Baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire de Mus* :

JEAN-FRANÇOIS D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 8 Janvier 1683, sur les preuves de sa noblesse, qu'il fournit alors par titres, qui remontent à Noble CHRISTOPHE D'ANGOS, mentionné ci-dessus. *Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 17.

Les armes : *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

§ ANGOSSE-DESTORNÉ : Ancienne Noblesse qui étoit établie en Bigorre dans le XIV^e siècle, & a passé depuis en Béarn, où elle subsiste aujourd'hui. N'ayant pas eu communication des titres de cette Maison, nous allons en donner la Généalogie, d'après ce que nous avons pu recueillir des preuves faites dans les Chapitres nobles, Chartes, & dépôts publics.

I. JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE passa en Castille, sous les ordres du fameux Bertrand du Guesclin, & se trouva à la bataille de Navarrette, en 1366, où ce Connétable fut fait prisonnier par PIERRE le Cruel, Roi de Castille. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa :

II. HECTOR DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui suivit, comme son père, la profession des armes, ainsi qu'il appert des extraits de montres & revues qui se trouvent à la bibliothèque du Roi & au Trésor du Pau. Il acquitta, par acte de l'an 1402, des Fiefs à plusieurs de ses Vassaux, & avoit épousé *Isabeau de Laxaga*, d'une des principales Maisons de Navarre, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres :

III. FRANÇOIS DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui fut blessé au Siège de Lectoure, en 1455, & mourut, quelques années après, des suites de sa blessure, laissant en bas âge :

1. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & MADELEINE auxquels nous ne connoissons point d'alliance.

IV. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE DESTORNÉ D'ANGOSSE épousa, par contrat passé, en 1495, à *Maubourguet* en Bigorre, *Marie de Rivierre*, d'une très-ancienne famille de cette

Tome I.

Province, dans lequel contrat FRANÇOIS DESTORNÉ D'ANGOSSE, son père, est rappelé. De son mariage il eut :

ANTOINE, qui suit ;
Et JEANNE, femme de *Jean-Pierre*, Seigneur de *Begole*.

V. ANTOINE DESTORNÉ D'ANGOSSE donna procuration, par acte du 15 Mai 1542, à *Guillaume* son fils aîné, pour la vente de certains biens. On ignore le nom de sa femme, dont il eut :

GUILLAUME, qui suit ;
Et JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, Abbé de l'Abbaye Royale de Saint-Pé, au Diocèse de Tarbes en Bigorre, présent au contrat de mariage de BERNARD, son neveu, en 1595.

VI. GUILLAUME DESTORNÉ D'ANGOSSE se distinguant dans la profession des armes, comme ses ancêtres, fut Capitaine de 100 hommes, établi & reçu en 1568, Gouverneur pour le Roi, de la ville de Saint-Pé en Bigorre & du pays de Rivierouse, & servit en 1569 au siège de Navarreins, où il fut blessé, & de là transféré à Oléron en Béarn.

L'*Histoire de Béarn*, par Olhagaray, en fait mention. Il avoit passé un bail à rente de divers biens, le 10 Mars 1551, devant *Pierre de Bagis*, Notaire Public de la ville de Lourde en Bigorre, au profit de Jean de Bernès, & fit son testament en Langue béarnoïse, devant *Ribens*, Notaire, le 1^{er} Juillet 1569, par lequel il nomme pour héritier universel BERNARD, son fils ; laissa à *Jeanne d'Antin*, sa femme l'usufruit de divers biens de sa succession, & mourut à Oléron en Béarn, des suites de sa blessure. Il fut marié deux fois. On ignore quelle fut sa première femme ; il épousa, 2^e par contrat du 15 Octobre 1566, passé au Château d'Aure en Bigorre, devant *Bertrand du Four*, Notaire de Tarbes, *Jeanne d'Antin*, assistée de haut & puissant Seigneur Messire Armand d'Antin, Chevalier, Seigneur d'Antin, & Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, son frère, & autres ses parens. Il laissa :

VII. BERNARD DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui servit son Prince avec zèle & distinction, comme il paroît par une convocation à l'assemblée de la Noblesse du pays de Bigorre, du 26 Novembre 1585, & autres pièces. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, du Marquis d'Antin, & chargé de la défense de la Cathédrale de Tarbes, dont on avoit été forcé de faire une place d'armes, lors des

guerres de Religion, ainsi qu'il se voit dans les archives du Chapitre de ladite Église. Il épousa par contrat du 26 Mars 1595, passé devant *Lana*, Notaire, assisté de Messire JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, abbé de Saint-Pé, son oncle, *Françoise de Rivierre*, sa cousine au IV^e degré, de laquelle vint :

VIII HENRI D'ANGOSSE, qui, étant majeur de 14 ans, transigea, par acte passé le 27 Mai 1611, devant *Baye*, Notaire Royal de la ville de Saint-Pé, assisté de Noble Jean de la Motte, Seigneur de Pardies, son beau père, & de Jeanne de Candet & Pierre Lias, ses Curateurs, avec les Prieurs & Religieux du Monastère de Saint-Pé, ordre de Saint-Benoît, assemblés en corps de Communauté, assistés de *Guillaume Thila*, leur Supérieur provincial, sur le Procès que lui avoient intenté lesdits Religieux, relativement à l'administration des biens de la Maison d'Angosse, qu'avoit eue Messire JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, Abbé & Co-Seigneur de Saint-Pé, pendant les minorités de BERNARD & D'HENRI, père & fils.

Ledit HENRI D'ANGOSSE servit utilement le Roi & sa Patrie. Il obtint par Brevet de 1635, une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, dans le Régiment d'Infanterie de 20 Enseignes, sous le titre de Régiment de Béarn, commandé par le Comte de Toulougeon; fut nommé, la même année, Capitaine de 200 Mousquetaires à cheval, & eut le commandement de Rivierouffe. Il fut fait Syndic du Corps de la Noblesse de Bigorre, le 20 Juin 1662, selon l'Extrait des registres du Pays & Comté de Bigorre, & fit son testament le 4 Février 1664, devant *Baye*, Notaire de Saint-Pé. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 3 Mars 1611, passé devant le même Notaire, *Henriette de la Motte*, fille de Noble Jean de la Motte, Seigneur de Pardies, d'une ancienne Maison de Béarn, éteinte depuis quelque temps; & 2^o *N... de Cantet*. Du premier lit, il eut :

1. JEAN-HECTOR, qui suit;
2. PHILIBERT;
3. 4. 5. 6. 7. & 8. MARIE, LÉONORE, ANGÉLIQUE, ANTOINETTE, DIANE & HENRIETTE;

Et du second lit :

9. BERNARD;
10. HENRI;
11. JEAN, qui forma une deuxième branche & eut plusieurs enfans, qui nous sont incon-

nus, excepté JUSTIN D'ANGOSSE, d'abord Page de M. le Régent, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort sans avoir été marié;

12. HENRIETTE;
13. MARGUERITE;
14. ADRIENNE;
15. LÉONORE;
16. Et MARIE, toutes vivantes, lors du testament de leur père, du 4 Février 1664.

IX. JEAN-HECTOR D'ANGOSSE, institué héritier universel & général de son père, fut Capitaine de 100 hommes, par Brevet du 14 Février 1644; ensuite Capitaine & Major du Régiment d'Harcourt, Commandant à Carlat, dans le Comté de Foix, s'acquît une grande réputation par sa bravoure & son intelligence; fut chargé d'une expédition secrète & importante, pour laquelle on lui donna les Régimens de Poitou, de Mazarin, de Noirmoutier & de Navailles, comme il appert des ordres qu'il reçut, le 19 Mars 1653. Le Roi lui accorda, par un ordre adressé au Marquis de Saint-Luc, Lieutenant-Général de ses armées, & Gouverneur de la Province de Guyenne, une exemption de logement de Gens de Guerre pour les habitans du village de Peyrouse, appartenant, est-il dit, au Seigneur D'ANGOSSE. Le 30 Mai 1669, par délibération des Etats de Bigorre, il fut fait Syndic du Corps de la Noblesse. Il avoit épousé, en 1653, *Germaine de Sabiac*, fille & héritière de Noble *Guicharnaud de Sabiac*, laquelle lui porta en dot la Terre de Ger & les Fiefs nobles de la Vallée, de Batserguere en Bigorre, &c. Il en eut :

1. PHILIBERT, qui suit;
2. & 3. Deux filles. L'aînée mariée au Seigneur d'*Antin-d'Ourout*, & la seconde à *N... de Soréac-de-Vilambits*, tous deux d'anciennes Maisons distinguées dans la Province, actuellement éteintes.

X. PHILIBERT D'ANGOSSE fit son testament, le 28 Avril 1725, devant *Joseph Raviel*, Notaire Royal de Peyrouse en Bigorre, par lequel il institua héritier général & universel ETIENNE, son fils aîné; avoit épousé, par contrat du 13 Février 1684, passé devant *Bonne-mafon*, Notaire public à Nay en Béarn, *Marie-Marguerite de Corbères*, d'une des plus anciennes familles nobles de la Province de Béarn, fondue dans la Maison D'ANGOSSE, par la mort, sans postérité, d'*Etienne*, Baron de *Corbères*, Seigneur de Portel, Cassel-Pugon,

&c., Lieutenant de Gendarmerie, son frère, qui avoit assisté audit contrat, ainsi que le père du futur, chargé de la procuration de Germaine de Sabiac, son épouse, mère de PHILIBERT. De leur mariage ils ont eu :

1. ETIENNE, qui fuit;
2. JACQUES, mort Commandant de Bataillon au Régiment de Normandie;
3. N... D'ANGOSSE, mariée au Baron *Durfort*,
4. 5. & 6. Trois filles, Religieuses au Couvent de Nay & de Sainte-Marie en Béarn;
7. Une autre fille, dite Mademoiselle d'*Angosse*, morte sans alliance.

XI. ETIENNE D'ANGOSSE, appelé le Baron d'*Angosse*, chef de sa Maison, a servi quelques années dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & a épousé, par contrat du 9 Mars 1729, passé devant *Allement*, Notaire de Nay, assisté de PHILIBERT, son père, d'Etienne de Corbères, son oncle, de Louis *Durfort*, son beau-frère, de Justin d'Angosse, son cousin, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, &c., *Marie d'Imcamps-de-Loubic*, fille de Messire *Paul d'Imcamps*, Marquis de *Loubie*, d'une Maison très-distinguée de la Province de Béarn, & fondue dans celle d'ANGOSSE. Le Marquis de *Loubie*, son père, étoit fils de Demoiselle de *Bénac*, celle-ci fille du Duc de *Bénac*, & sœur du Maréchal de *Navailles*, & étoit par conséquent cousin germain de la Duchesse d'*Elbeuf*, &c. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-PAUL, qui fuit;
2. PHILIPPINE, morte en bas âge;
3. CATHERINE, Abbessé de l'Abbaye Royale de *Neubourg*, au Diocèse d'*Evreux* en Normandie, en 1777;
4. Et MARIE-MADELEINE, mariée en 1764, au Marquis de *Lupé*, dont des enfans.

XII. JEAN-PAUL D'ANGOSSE, appelé le Marquis d'*Angosse*, Chevalier de Saint-Louis, Grand-Sénéchal & Gouverneur d'Armagnac. Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment de *Cambresis*, est entré d'abord dans la première Compagnie des Mousquetaires, en 1752, d'où il a passé en 1754, dans le Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il s'est trouvé aux batailles de *Hastenbeck*, *Criewelt*, *Minden* & *Corbach*; a été fait Mestre-de-Camp à la suite de la Cavalerie, en Octobre 1768, successivement Colonel du Régiment provincial de *Rodès*, Colonel en second du Régiment d'Angoumois; Colonel du troisième Régiment d'Etat-Major, aujourd'hui

Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment de *Cambresis*. Il épousa, par contrat du 20 Novembre 1768, passé devant *Monne*, Notaire à *Toulouse*, au Château de *Bonac*, *Louise-Pétronille d'Usson-de-Bonac*, fille de feu *François-Armand d'Usson*, Marquis de *Bonac*, Seigneur du Pays Souverain de *Donnezan*, Baron de *Beaufort*, &c., ci-devant Ambassadeur extraordinaire du Roi, auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, Chevalier de l'Ordre de Saint-André de *Ruilie*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en chef dans la Province de *Foix*, & honoré des entrées de la *Chambre*, & de *Pétronille-Louise Bidé-de-la-Grandville*, & petite-fille de feu *Armand-Charles de Gontaut*, Maréchal Duc de *Biron*, Pair de France, Le Marquis d'ANGOSSE a été assisté du Seigneur de *Timbrune*, Marquis de *Valence*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, comme fondé de procuration du Seigneur ETIENNE, Baron d'ANGOSSE, son père; & ladite Demoiselle d'Usson de *Bonac* a aussi été assistée de ses père & mère, du Marquis d'Usson, Colonel du Régiment d'Angoumois, son frère, du Comte d'Usson, Ambassadeur du Roi en *Suède*, & de Jean-Louis d'Usson de *Bonac*, Evêque d'*Agen*, ses oncles. De cette alliance sont issus :

1. PIERRE-CONSTANT-CHARLES-JOSEPH D'ANGOSSE, Chevalier;
2. MATHIEU-ARNAUD, Chevalier de *Malte*;
3. BERNARD-HIPPOLYTE, mort en bas âge;
4. CLAUDE-ALEXANDRE-CASIMIR, né au mois de *Mai* 1779;
5. PÉTRONILLE-CHARLOTTE-LÉONTINE-ANTOINETTE, morte en bas âge;
6. & 7. PÉTRONILLE-STÉPHANETTE & LOUISE-ARMANDINE D'ANGOSSE, toutes deux Chânoinesses, Comtesses de *Neuville*.

Les armes : d'azur, à trois épées d'argent en pal, au chef d'or, chargé d'un cœur de sinople, couronné de même, & accolé de deux merlettes de sable, couronnées d'argent.

ANGOT, en Normandie, Election d'*Avranches*: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix du Saint-Esprit de même, & en pointe d'un écuillon d'argent.

ANGOT, Sieur de *Poterel*, en Normandie, Généralité d'*Alençon*: d'azur, au chevron d'or, accompagné au chef de deux croix de *Malte* de même boutonnées, & en pointe d'un écuillon d'argent.

* ANGOULÊME, ancien Comté que PHILIPPE le Long, Roi de France, donna à Jeanne de France & à Philippe d'Evreux, son mari. Charles, leur fils, en fut privé pour félonie en 1351. Le Roi JEAN céda ce Comté à Charles d'Espagne, dit de la Cerda, Connétable de France, le même qui fut assassiné en 1354. Par le traité de paix de Brétigny, l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre en toute souveraineté: mais en 1371 ou 1372 les habitans d'Angoulême chassèrent les Anglois de leur Ville, & se donnèrent, de leur propre mouvement, à CHARLES V, Roi de France.

Dans la fuite, l'Angoumois fut donné en apanage à la seconde branche de VALOIS, dont étoit FRANÇOIS I^{er}, qui portoit le titre de Comte d'Angoulême avant que d'être Roi de France. Ce Prince l'érigea en Duché en 1515, pour LOUISE de Savoie, sa mère.

Après la mort de cette Princesse, arrivée en 1531, ce Duché fut réuni à la Couronne, & donné depuis en 1552, par HENRI II, à sa fille Diane, légitimée de France, mariée à Horace Farnèse, & ensuite à François de Montmorency, & morte sans postérité en 1619). C'est cette même Princesse qui réconcilia HENRI III avec le Roi de Navarre HENRI IV.

En 1619 ou 1620 LOUIS XIII donna le Duché d'Angoulême en engagement à CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX, mort en 1650. LOUIS-EMMANUEL, son fils, étant mort sans postérité en 1653, le Duché d'Angoulême fut réuni au Domaine. Cependant l'usufruit fut continué au Duc de Joyeuse, Louis, mort en 1654, le même qui avoit épousé, en 1644, LOUISE DE VALOIS, fille de LOUIS-EMMANUEL. Ce même usufruit fut ensuite continué au Duc de Guise, & à la Duchesse, sa veuve: après leur mort le Duché d'Angoulême fut réuni de nouveau à la Couronne. LOUIS XIV, en 1710, le donna en augmentation d'apanage & à titre de Pairie à son petit-fils CHARLES, Duc de Berry. Depuis sa mort, sans postérité, arrivée en 1714, ce Duché est réuni à la Couronne.

Les anciens Comtes d'Angoulême ont pour tige ITHIER, que quelques-uns nomment Rothoir ou Royer. Le dernier de ces anciens Comtes fut Aymar ou Ademar, mort sans enfans l'an 926.

CHARLES le Chauve donna les Comtés d'Angoulême & de Périgord à WULGRINI, I^{er} du

nom. Sa postérité a fini à ISABELLE, Comtesse d'Angoulême, Dame d'une rare beauté & d'humeur altière, promise à Hugues X, Sire de Lusignan, Comte de Lange; mais que JEAN, dit Sans-Terre, Roi d'Angleterre, enleva par le Conseil du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & qu'il épousa après s'être fait séparer de sa première femme. Cette Princesse se maria en 1217 avec Hugues X, Sire de Lusignan, Comte de la Marche. Elle mourut vers 1245 & de son second mariage naquit entr'autres enfans: Hugues, XI^e du nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, duquel sont descendus les autres Comtes d'Angoulême & de la Marche.

ANGOULÊME ancien portoit: *lozangé d'or & de gueules.*

ANGOULÊME, Ville: *d'azur, à la tour crénelée & couverte, accompagnée de 2 tours d'argent, maçonnées de sable, & sommée d'une fleur-de-lis, couronnée d'or.*

ANGOULÊME: *de France, brisé d'un lambel de 3 pendans d'argent, chargés chacun d'un croissant montant de gueules.*

ANGOULÊME-VALOIS: *de France, à la traverse d'or, péri en bande.*

ANGOULEVENT, en Bretagne: *de sinople, à une fasce d'hermines.*

ANGOUTESAN: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

ANGRAN. AMBROISE-EUVERTE ANGRAN, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716, étoit fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Bouchemont, aussi Conseiller du Roi, Correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1701, comme petit-fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, Conseiller, Notaire & Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, pourvu le 24, & reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France*, reg. I, part. I. pag. 18.

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* ANGRES, en Artois, Terre & Seigneurie acquise par Charles de Briois, qui vivoit en 1595. Voyez BRIOIS.

ANGU, en Vermandois : *d'or, au fautoir de gueules, chargé de cinq besans d'or.*

ANGUETIN, Sieur du Bois, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse en 1666, dont étoit FLORENCE ANGUETIN, qui fut mariée vers 1550, avec *Jean Loubert*, Ecuyer, Seigneur de Martainville. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 vases de même, deux en chef & un en pointe.*

* ANHALT, Principauté d'Allemagne, qui a pour Capitale une petite ville de ce nom, presque entièrement ruinée. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons, non-seulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Ce n'est pas qu'on doive donner dans les fables de certains auteurs, lesquels, avec Linnæus, la font descendre d'*Ascanie*, fils de *Gomer*, fils de *Japhet*, fils de *Noë*.

Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce *Berenthobalde*, qui, dans le VI^e siècle, fit la guerre aux Thuringiens, & des Princes qui ont régné dans la Saxe, entre lesquels est *Witkind*, à qui CHARLEMAGNE donna la qualité de Duc.

Dans la suite, la Maison d'ANHALT a possédé les Elektorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON le Grand, Comte d'Ascanie, &c., fut père d'ALBERT, dit *l'Ours*, que l'Empereur CONRAD III fit Marquis & Elektor de Brandebourg; la Maison de *Stade*, qui avoit longtemps possédé ce Marquisat, ayant manqué vers l'an 1150.

Quelque tems après, HENRI le Lion, Duc de Saxe & de Brunswick, s'étant soulevé contre l'Empereur FRÉDÉRIC I^{er}, dit *Barberousse*, perdit sa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diète de Wurtzbourg, à BERNARD, l'un des fils d'ALBERT *l'Ours*.

BERNARD a eu pour successeurs ALBERT I^{er}, ALBERT II, RODOLPHE I^{er}, RODOLPHE II, VENCESLAS, RODOLPHE III, & ALBERT III, mort en 1422.

Les descendants d'ALBERT *l'Ours*, qui ont possédé l'Elektorat de Brandebourg, sont : OTHON I^{er}, OTHON II, ALBERT II, JEAN I^{er}, OTHON III, JEAN II, CONRAD, JEAN III, WOLDEMAR I^{er}, JEAN IV, jusqu'à LOUIS DE BAVIÈRE, vers l'an 1417 : alors l'Empereur SIGISMOND tira l'Elektorat de cette famille.

Les Ducs de *Saxe-Lauenbourg* sont de la

même Maison. Ils viennent d'ALBERT I^{er} & d'HÉLÈNE, fille de l'Empereur OTHON IV, sur la fin du XVI^e siècle.

Les Princes de cette Maison suivent tous le Calvinisme, excepté la branche de *Zerbst*, qui a repris la Confession d'Auglbourg, dont leur père avoit été zélé défenseur. Voyez *Moréri*.

Les Historiens & Généalogistes commencent l'Histoire de la Maison d'ANHALT en 1533, où la génération est plus connue. Elle a formé six branches dont deux sont entièrement éteintes.

JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, né en 1533, mort en 1586, resta seul héritier de sa Maison, & c'est de lui que descendent sans interruption les princes d'aujourd'hui. Il épousa 1^o en 1560, *Agnès*, fille de *Wolfgang de Barby*; 2^o en 1671, *Eléonore*, fille de *Christophe*, Duc de *Wurtemberg*. Il eut seize enfans. Les fils partagèrent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquième pour un des cadets qui voulut se marier. L'aîné a la direction des affaires & se trouve aux Diètes.

Du premier lit vinrent entr'autres enfans :

JEAN-GEORGES I^{er}, qui suit. Il a fait la branche des Princes d'*Anhalt*;

CHRISTIAN, Chef des Princes de *Bernbourg*;
Et plusieurs filles, mariées à différens Princes & Seigneurs Allemands.

Du second lit sont issus :

BERNARD, mort sans alliance en 1596;

AUGUSTE, duquel descendent les Princes de *Plotkaw*, puis *Cæthen*.

RODOLPHE, chef de la branche de *Zerbst*. Voyez ZERBST;

LOUIS, qui a fait celle de *Cæthen*, en 1579, éteinte en 1665;

JEAN-ERNEST, mort sans alliance en 1601;

JOACHIM-CHRISTOPHE, mort en 1683;

Et deux filles, mariées.

JEAN-GEORGES I^{er}, Prince d'Anhalt, eut en partage les places de *Deffau*, *Ragun*, *Jenitz*, &c. Sa postérité a pris le nom de *Deffau*.

JEAN-CASIMIR, son fils aîné, laissa entr'autres enfans :

JEAN-GEORGES II, Prince d'Anhalt-Deffau, Lieutenant-Général & Maréchal de Camp général de l'Elektorat de Brandebourg. Il entra en possession du Comté d'Ascanie par un règlement fait par l'Empereur & par les Princes de l'Empire en 1683. Ce Comté ap-

partenait à sa Maison. Par des disputes pour quelques héritages, il fut donné au Chapitre & Archevêché d'Halberstadt, qui l'a conservé jusqu'au traité de Westphalie en 1648, que cet Evêché a été sécularisé; & alors la Maison d'Anhalt revendiqua le Comté d'Ascanie comme un bien qui lui appartenait, & il lui fut accordé. Il avoit épousé *Henriette-Catherine de Nassau*, dont il eut:

1. LÉOPOLD, qui suit;
2. Et MARIE-ÉLÉONORE, née le 14 Mai 1671, morte le 18 Mai 1756, à Dessau, étant veuve de *Georges-Joseph*, Prince de *Radziwil*, Duc d'Olika.

LÉOPOLD, Prince d'Anhalt-Dessau, né le 3 Juillet 1676, Lieutenant héréditaire de l'Électorat de Brandebourg, s'est signalé en 1715 à la prise de l'Isle de Rugen sur le Roi de Suède. Il est devenu Général, Feld-Maréchal du Saint Empire Romain & des Armées du Roi de Prusse, & est mort le 9 Avril 1747. Il avoit épousé, en 1698, *Anne-Louise Fossen*, née le 22 Mars 1677, créée par l'Empereur, Princesse du Saint Empire le 29 Décembre 1701, morte le 5 Février 1745. De ce mariage naquirent:

1. GUILLAUME-GUSTAVE, qui suit;
2. LÉOPOLD-MAXIMILIEN, rapporté après son frère;
3. THIERRY, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feld-Maréchal au service de Prusse, Colonel d'Infanterie, né le 2 Août 1702;
4. FRÉDÉRIC-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de l'Aigle Blanc, Général de Cavalerie au service de Saxe, Gouverneur de Wurtemberg, né le 27 Décembre 1705;
5. LOUISE, née le 21 Août 1709, morte le 29 Juillet 1732, mariée à *Victor-Frédéric*, Prince d'*Anhalt-Bernbourg*;
6. ANNE-WILHELMINE, née le 12 Juin 1715;
7. LÉOPOLDINE-MARIE, née le 18 Décembre 1716, mariée le 13 Février 1739, à *Henri-Frédéric*, Margrave de *Brandebourg-Schwedt*;
8. Et HENRIETTE-AMÉLIE, née le 7 Décembre 1720, Chanoinesse de Hervorden.

GUILLAUME-GUSTAVE, né le 20 Juin 1699, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Prusse, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, mort le 16 Décembre 1737. Il avoit épousé, en 1726, *Jeanne-Sophie Herrin*, née le 8 Juillet 1706, élevée par l'Empereur au rang de *Comtesse de l'Empire* en 1749. Cette dignité fut rendue héréditaire dans sa postérité. Elle réside à Dessau, & a pour enfans :

1. GUILLAUME, né le 15 Mars 1727, actuellement au service du Roi de Prusse;
2. LÉOPOLD-LOUIS, Lieutenant-Colonel au service de Prusse, né le 28 Février 1729, marié le 8 Avril 1766, avec *Caroline-Elisabeth de Prinzen*, âgée de 23 ans;
3. GUSTAVE, né le 26 Mai 1730, Capitaine de Grenadiers au service du Roi de Prusse, tué le 22 Novembre 1757, à la bataille donnée près de Breslau;
4. JEANNE-SOPHIE, née le 9 Juillet 1731;
5. FRÉDÉRIC, Major & Adjudant au service de Prusse, né le 21 Mars 1732;
6. WILHELMINE, née le 12 Février 1734;
7. ALBERT, Capitaine au service de Prusse, né le 24 Juin 1735, marié le 24 Juin 1763, avec *Sophie-Louise-Henriette de Wedel*, âgée de 18 ans;
8. HENRI, né le 4 Septembre 1736, au service du Roi de Prusse;
9. Et LÉOPOLDINE-ANNE-DIÉTRIQUE-HENRIETTE-MAURICIANE, née posthume le 26 Janvier 1738.

LÉOPOLD-MAXIMILIEN, Prince d'Anhalt-Dessau, né le 25 Septembre 1700, mort le 16 Décembre 1751, marié le 25 Mai 1737, à *Gisèle-Agnès*, fille de *Léopold*, Prince d'*Anhalt-Cœthen*.

De ce mariage vinrent :

1. LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRIETTE-CATHERINE-AGNÈS, née le 5 Juin 1744, Chanoinesse de Hervorden;
3. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 18 Novembre 1746, mariée le 28 Septembre 1765, à *Simon-Auguste*, Comte de *Lippe-Detmold*;
4. JEAN-GEORGES, né le 28 Janvier 1748;
5. CASIMIRE, née le 13 Janvier 1749;
6. Et ALBERT, né le 22 Avril 1750.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Prince d'Anhalt-Dessau, né le 10 Août 1740, fiancé le 15 Juillet 1765, & marié le 25 Juillet 1767 à LOUISE-HENRIETTE-WILHELMINE, fille du Prince *Frédéric-Henri*, Margrave de *Brandebourg-Schwedt*, née le 24 Septembre 1750.

BRANCHE.

D'ANHALT-BERNBOURG

Le Prince CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 13 Juillet 1688, mort le 22 Avril 1721, épousa, 1^o le 25 Juin 1692, *Sophie-Albertine*, fille de *Georges-Frédéric*, Comte de *Solms-Sonnenwald*, morte le 12 Juin 1708; 2^o *Wilhelmine-Charlotte de Buszlerin*, élevée par l'Empereur à la dignité de Comtesse de *Balenstein*.

Du premier lit font issus :

1. ELISABETH-ALBERTINE, née le 31 Mars 1693, mariée le 2 Octobre 1712 à *Gunther, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen*;
2. CHARLOTTE-SOPHIE, née le 21 Mai 1696, veuve du Prince *Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen*;
3. AUGUSTE-WILHELMINE, née le 3 Novembre 1697;
4. VICTOR-FRÉDÉRIC, qui fuit.

Du second lit vinrent :

5. FRÉDÉRIC, né le 17 Mars 1713, Comte, puis Prince de Bœrenfeld;
6. CHARLES-LÉOPOLD, Comte, puis Prince de Bœrenfeld, Général-Lieutenant des troupes de Cassel, né le 1^{er} Juillet 1717.

Le Prince VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 20 Septembre 1700, mort le 18 Mai 1765, épousa 1^o *Louise*, née le 21 Août 1709, morte le 29 Juillet 1732, fille de *Léopold*, Prince d'*Anhalt-Deffau*; 2^o le 23 Mai 1733, *Sophie-Frédérique-Albertine*, fille d'*Albert-Frédéric*, Margrave de *Brandebourg-Sonnenberg*, née le 21 Avril 1712.

Il eut du premier lit :

1. SOPHIE-LOUISE, née le 28 Juin 1732, mariée le 20 Mai 1753 à *Frédéric-Gottlieb*, Comte Régnant de *Solms-Baruth*.

Du second lit vinrent :

2. FRÉDÉRIC-ALBERT, qui fuit;
3. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 25 Août 1737, mariée le 4 Mars 1760, à *Christian-Gunther*, Prince de *Schwarzbourg-Sondershausen*, né le 24 Janvier 1736;
4. FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 28 Août 1744, mariée le 27 Mai 1764, à *Frédéric-Auguste*, prince d'*Anhalt-Zerbst*;
5. CHRISTINE-ÉLISABETH-ALBERTINE, née le 14 Novembre 1746, mariée le 22 Juin 1762, à *Auguste*, Prince de *Schwarzbourg-Sondershausen*, né le 8 Décembre 1738.

Le Prince FRÉDÉRIC-ALBERT, Major-Général en Danemark, né le 15 Août 1735, épousa le 24 Juin 1763 *Louise-Albertine*, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de *Holstein-Ploën*, née le 24 Juillet 1748.

BRANCHE

D'ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBURG.

Le Prince LEBRECHT d'Anhalt-Bernbourg, dit de HOYM, né le 28 Juin 1669, frère de *Charles-Frédéric*, Prince d'*Anhalt-Bernbourg*, épousa 1^o le 12 Avril 1692, *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, Prince de Nassau-Schaumbourg,

morte le 31 Janvier 1700; 2^o le 27 Juin 1702, *Eberhardine-Jacqueline-Wilhelmine*, Baronne de Wéede, fille de *Jean-Georges de Wéede*, déclarée Princesse le 1^{er} Août 1705. Il laissa entr'autres enfans :

Du premier lit :

1. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, qui fuit.

Et du second lit :

2. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1704, mariée le 31 Octobre 1724, à *Guillaume*, Prince de *Hesse-Philippsthal*, né le 2 Avril 1692;
3. SOPHIE-CHRISTINE, née le 6 Février 1709, veuve du Prince *Christian*, de *Schwarzbourg-Sondershausen*.

Le Prince VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né à Schaumbourg, le 7 Septembre 1693, épousa 1^o en 1714, *Charlotte-Louise*, Comtesse d'*Isenbourg-Birstein*, morte le 2 Janvier 1739; & 2^o le 14 Février 1740 *Hedwige-Sophie*, Comtesse d'*Henckel de Donnesmarck*, née le 4 Mai 1717.

Du premier lit vinrent :

1. VICTOIRE-CHARLOTTE, née le 25 Septembre 1715, mariée le 27 Avril 1731, à *Frédéric-Christian*, Margrave de *Brandebourg-Culmbach* ou *Bareith*, né le 17 Juillet 1708;
2. CHARLES-LOUIS, Colonel au service de Hollande, né le 16 Mai 1723, marié le 16 Décembre 1765, à *Amélie-Eléonore*, Princesse de *Solms*;
3. FRANÇOIS-ADOLPHE, Général-Major au service de Prusse, né le 7 Juin 1725, marié le 19 Octobre 1762, à *Marie-Josèphe*, née Comtesse d'*Haslingen*, dont :

VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 28 Février 1764.

Les enfans du second lit font :

4. FRÉDÉRIC-LOUIS, Capitaine au service de Hollande, né le 29 Novembre 1739;
5. SOPHIE-CHARLOTTE-ERNESTINE, née le 3 Avril 1743, mariée à *Wolfgang-Ernest II*, Prince d'*Isenbourg-Birstein*, né le 17 Novembre 1735;
6. VICTOR-AMÉDÉE, né le 21 Mai 1744, au service de l'Impératrice Reine;
7. Et HEDWIGE-AUGUSTE, née le 6 Mai 1747.

BRANCHE

D'ANHALT-COEYHEN, de la Religion Réformée.

Le Prince AUGUSTE-LOUIS, né le 9 Janvier 1697, épousa 1^o le 9 Janvier 1722, *Wilhelmine-Agnès*, Comtesse de *Witenau*, morte le 15 Janvier 1725; 2^o le 14 Janvier 1726, *Christine-Jeanne-Emilie*, fille d'*Erdmann*,

Comte de Promnitz, morte le 20 Février 1732; 3^o le 20 Novembre 1732, *Anne-Frédérique de Promnitz*, née le 30 Mai 1711, sœur de la précédente.

Du premier lit vint :

1. AGNÈS-LÉOPOLDINE-AUGUSTE, née le 31 Mai 1724.

Du second lit font issus :

2. CHRISTINE-ANNE-AGNÈS, née le 6 Décembre 1726, mariée, le 12 Juillet 1742, au Comte de *Stolberg-Wernigerode*;
3. JEANNE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1728, mariée en Décembre 1749 à *Frédéric-Jean-Charles*, Prince de *Schonaich-Carolath*, né en 1716;
4. CHARLES-GEORGES-LEBRECHT, qui suit;
5. FRÉDÉRIC-ARMAND, né le 26 Octobre 1731, Colonel au service de France, Lieutenant-Général. Il a eu les entrées en Août 1765, & a épousé le 13 Juin 1766, *Louise-Ferdinande*, Comtesse de *Stolberg-Wernigerode*;

Du troisième lit il eut :

6. CHARLOTTE - SOPHIE - GISÈLE - FRÉDÉRIQUE, née le 11 Août 1733;
7. Et MARIE-MADELEINE-BÉNÉDICTINE, née le 12 Mars 1740, Chanoinesse de *Ganderfheim*.

Prince CHARLES-GEORGES-LEBRECHT, né le 15 Août 1730, marié le 26 Juillet 1763 à *Louise-Charlotte-Frédérique*, fille de Frédéric, Duc de *Holstein-Glucksbourg*, née le 5 Mars 1749.

BRANCHE

D'ANHALT-ZERBST, de la Religion
Luthérienne.

Le Prince FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Général-Feld-Maréchal au service de l'Impératrice Reine, né le 8 Août 1734, a donné en Février 1767 la démission de ses emplois militaires. Il a épousé le 27 Mai 1764, FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, fille de *Viāor-Frédéric*, Prince d'*Anhalt-Bernbourg*, née le 28 Août 1744.

Il a pour sœur :

SOPHIE-AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE, nommée depuis CATHERINE-ALEXIEWNA, née le 2 Mai 1729, mariée le 1^{er} Septembre 1745 à *Charles-Pierre-Ulric*, Duc de *Holstein-Gottorp*, né le 21 Février 1728, devenu Empereur de Russie sous le nom de Pierre III & mort le 17 Juillet 1762. Sa veuve lui a succédé sous le nom de CATHERINE II.

ANHALT-DESSAU, BERNBURG & KÆTHEN, ou KÆTHEN, porte pour armes : écartelé de huit

pièces, trois en chef, deux en face, & trois en pointe ; au 1, d'argent, à un ours de sable, accolé & couronné d'or, grimpant sur une muraille crénelée de gueules, penchante de gauche à droite & ayant une porte d'or, qui est d'Anhalt ; au 2, d'or, à cinq fasces de sable, qui est de Ballenstätt ; au 3, échiqueté d'argent & de sable, qui est d'Achersleben ; au 4, écartelé d'or & de gueules, qui est de Walderfée ; au 5, d'azur, à deux barres d'or, qui est de Warmisdorff ; au 6, d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or, qui est de Muhlingen ; au 7, de gueules plein, pour le Droit Régalien ; au 8, d'argent, à un ours de sable accolé d'argent, grimpant sur une muraille crénelée de gueules, penchante de droite à gauche, ayant une porte d'or, & Pours sans couronne, qui est de Bernbourg. Et sur le tout parti, au 1, d'argent, à une demie-aigle de gueules, qui est de Brandebourg ; & au 2, fascé d'or, & de sable de huit pièces, & un cancerlin de sinople, ou couronne ducale, brochante sur le tout en bande, qui est de Saxe.

ANHALT-SCHAUMBURG porte : écartelé de douze pièces, par trois ; au 1, de Saxe ; au 2, d'azur à une aigle d'or, ayant le vol étendu ; au 3, d'argent, à trois bouleroles d'épée de gueules, posées deux & une ; au 4, d'Anhalt ; Au 5, un écuillon, parti, au 1, de Brandebourg ; au 2, de Saxe ; au 6, de Ballenstätt ; au 7, d'Achersleben ; au 8, de Walderfée ; au 9, de Warmisdorff ; au 10, d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or ; au 11, pour le Droit Régalien ; au 12, de Bernbourg.

Cet écu parti aux deux tiers, écartelé, aux 1 & 4, de gueules, à un lion d'argent, tenant de sa patte droite un bâton de sinople, celui du premier quartier contourné ; aux 2 & 3, d'argent, à un griffon de gueules, celui du troisième quartier contourné ; & sur le tout d'azur, à un V fleuroné d'or, & couronné de même.

ANHALT-ZERBST : écartelé de seize pièces, par quatre ; au 1, de Saxe ; au 2, d'azur, à une aigle d'argent, éployée, couronnée d'or, qui est de Westphalie ; au 3, d'argent, à trois bouleroles d'épée de gueules, posées deux & une, qui est d'Angrie ; au 4, de Ballenstätt ; au 5, d'Anhalt ; au 6, & 7, l'écuillon parti de Brandebourg & de Saxe ; au 8, d'azur, à un lion d'or, couronné de même, qui est

de Bevern; au 9, d'Aschersleben; au 10, de Walderfée; au 11, de Warmldorff; au 12, *d'or, à un lion de sable, couronné d'or*, qui est de Kniphausen; au 13, de Muhlingen; Au 14, pour le Droit Régalien; au 15, de Bernbourg; Et au 16, *d'azur, à deux palmes d'argent, passées en sautoir, surmontées d'une tête de chien d'argent, accolée d'or*, qui est de Walther-Nieubourg.

ANICHE-DE-CURTASCH : *de gueules, au fer de lance d'argent, mis en bande.*

ANIO, en Dauphiné : *de gueules, à l'aigle d'argent membrée d'or.*

ANISSON, Seigneur d'Hauteroche, en Lyonnais : *d'argent, au vol de sable, au chef d'azur, chargé de deux coquilles d'or.*

ANISY. Il y a diverses opinions sur la Maison d'ANISY; plusieurs veulent qu'elle soit originaire de Picardie, mais la plus commune & la plus vraisemblable est sortie du Bailliage de Caen, où de tout tems elle a possédé ses principales Terres.

THOMAS D'ANISY, Chevalier tenant un fief à Gourfaleur, l'an 1215, fut père de :

RAOUL D'ANISY, Chevalier, nommé dans un arrêt de l'Échiquier, de l'an 1236. Il eut :

1. JORES, qui fuit;
2. SIMONNE, femme de *Guillaume d'Angerville*;
3. Et PÉRONNE, femme de *Jean d'Escageul*, Seigneur de la Ramée.

JORES D'ANISY, partagea avec ses sœurs, l'an 1315, & épousa *Peronelle de Mallemains*, dont sortit :

FERRY D'ANISY, nommé entre les Bannerets & Chevalier de la Province l'an 1337. Il eut, entr'autres enfans :

JEAN D'ANISY, Chevalier, qui partagea avec ses co-héritiers l'an 1396, il épousa la fille du Chevalier de la *Brettonnière*, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après;
2. Et GUILLEMETTE, femme de *Guillaume de Graveren-de-Colomby*.

JEAN D'ANISY, II^e du nom, passa un contrat l'an 1410. Il épousa *Jeanne Hamon*, qui lui donna :

1. JEAN, III^e du nom, mort sans postérité;
2. Et GIRARD, qui fuit.

GIRARD D'ANISY, I^{er} du nom, obtint du Roi d'Angleterre, HENRI V, la restitution de ses biens l'an 1423, & prit pour femme *Guillemette de Vaux*, dont, entr'autres enfans :

Tome I.

GILLES D'ANISY, I^{er} du nom, vivant en 1446. Il donna aveu de ses terres ès années 1451 & 1458, & laissa :

1. GIRARD, qui fuit;
2. Et PIERRE, qui fut d'Eglise.

GIRARD D'ANISY, II^e du nom, eut le fief d'Anisy par le transport que lui en fit son père en 1476, & eut :

1. GILLES, qui fuit;
2. JEAN, qui fut d'Eglise;
3. GUYON, Seigneur de *Brécý*, auteur d'une branche rapportée ci-après;
4. THOMAS, mort sans hoirs;
5. Et GILLET, mort jeune.

GILLES D'ANISY, II^e du nom, passa un Contrat avec les Chanoines & Chapitre de Bayeux l'an 1533. Il épousa *Marie le Sens*, dont il eut :

1. MARC, qui fuit;
2. Et PIERRE, Curé de Ver.

MARC D'ANISY, Seigneur de Ver & de Bernières, épousa *Anne Flambart*, de laquelle il eut :

1. JEAN, IV^e du nom, de la postérité duquel nous n'avons pas connoissance;
2. & 3. GILLES & NICOLAS.

BRANCHE des Seigneurs DE BRÉCY.

GUYON D'ANISY, Seigneur de Brécý, troisième fils de GIRARD, II^e du nom, Seigneur d'Anisy, épousa *Jacqueline le Sens*, sœur de *Marie le Sens*, femme de GILLES D'ANISY, son frère. Il en eut :

1. PIERRE, qui fuit;
2. GILLES, Chevalier;
3. Et MICHELLE, femme de *Guillaume Quélier*, Seigneur d'Amigny en 1506.

PIERRE D'ANISY, Seigneur de Brécý, eut pour femme, *Marguerite de Saint-Manvieux*. Nous n'avons point de mémoire de sa postérité.

Du tems de *GUILLAUME le Conquérant*, l'an 1099, vivoit GODEFROY D'ANISY.

Jacques de Benneville épousa GRANETTE D'ANISY, fille du Seigneur de Criqueville.

Dans l'Echiquier de l'an 1344, est présent *RENAUD D'ANISY*.

ROBERT D'ANISY, Chevalier; ROBERT DE BERCY, Chevalier, & MARGUERITE D'ANISY sa femme, fille de PIERRE D'ANISY, Chevalier; JEAN & MARGUERITE D'ANISY, Dame de Saint-Célerin, femme de *Philibert de Brey*, Che-

J j

valier, sont nommés dans l'Echiquier de l'an 1452.

GUYON D'ANISY-DE-COMBRISARD, GUILLAUME D'ANISY-DE-CASTILLON, demeurant en l'élection de Falaise; RICHARD D'ANISY-DE-VER, demeurant en l'élection de Bayeux, firent leur preuve de noblesse l'an 1463.

GILLES & GUYON D'ANISY, demeurant à Ver, firent aussi leur preuve l'an 1540.

Il y a un Arrêt de l'an 1505, où l'on voit que JACQUES D'ANISY, Ecuyer, plaidoit, à cause d'Antoinette de Fontaines, sa femme, contre Hélène de Huilier, veuve de Louis de Boiffay, Baron de Mainières.

Les armes: d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes de même.

ANJORRAN ou ANJORRANT, en Berry. LOUIS ANJORRAN, Seigneur de Cloie en l'Isle-de-France, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, puis Président aux Requetes du Palais, vivoit avant 1556.

GUILLAUME ANJORRAN, un de ses descendants, épousa, le 22 Janvier 1701, Jeanne Heurtault, fille de Gilles Heurtault, Ecuyer, Sieur du Solier, & de Catherine Foucault. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans:

LUCIE & HYACINTHE-BRIGITE ANJORRAN, toutes deux reçues à Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, remontée par titres jusqu'à Louis leur sixième ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

Les armes: d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de sinople, posés 2 & 1.

* ANJOU en Dauphiné, Terre & Baronie qui fut érigée en Comté par lettres du mois d'Avril 1620, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 10 Juillet 1621, en faveur de Jean-François Mitte-de-Chevrières, Comte de Miolans, qui mourut sans postérité le 19 Octobre 1621. En 1670 cette Terre & Seigneurie d'Anjou fut acquise d'Armand Mitte-de-Chevrières, par Alexandre de Falcos-de-la-Blache, qui obtint pour cette Terre d'Anjou une nouvelle érection en Comté pour lui & pour ses descendants mâles & femelles, par lettres du mois d'Août 1679, enregistrées le 4 Juillet 1681. Voyez FALCOS-DE-LA-BLACHE.

* ANJOU. Le pays d'Anjou a pris son nom des peuples qui l'ont habité anciennement, appelés *Andes* par Jules-César, *Andecavi* par

Tite-Live, & *Andegavi* par Tacite Cette province érigée aujourd'hui en Duché, & qui est un apanage des fils de France, étoit divisée autrefois en deux Comtés, l'un au-delà de la rivière de Mayenne, dont la capitale étoit la ville de Châteauneuf; l'autre en-deçà de la rivière, ayant Angers pour capitale. Le Comté au-delà de la rivière de Mayenne fut gouverné par ROBERT le Fort, Duc & Marquis de France, & par EUDES, Comte de Paris, son fils, depuis Roi de France. Celui d'en-deçà de la rivière de Mayenne, appartenoit aux Rois de France, & fut donné par le Roi Louis le Bègue en propriété à INDELGER, premier Comte d'Anjou, fils de TERTULLE, Breton de nation, qui eut pour père TORQUAT ou FORTULFE, habitant du Diocèse de Rennes. INDELGER, né sous le règne de CHARLES le Chauve, fut armé Chevalier, étant encore jeune, en présence du Roi Louis le Bègue. Il fit bientôt voir son courage, en prenant la défense d'ODELE sa marraine, Comtesse de Gâtinois. FOULQUES I^{er}, son fils, dit le Roux, fut un homme hardi & actif. Sous le règne du Roi CHARLES le Simple, les deux Comtés d'Anjou furent réunis en sa faveur. FOULQUES II, surnommé le Bon, s'adonna aux exercices de piété. GEOFFROY I^{er}, son fils aîné, dit *Grifegonnelle*, fut Comte d'Anjou & Sénéchal de France vers l'an 978, & mourut le 21 Juillet 998. FOULQUES III, son fils aîné, surnommé le Noir, fut un Seigneur belliqueux, fier & rusé. Il mourut à Metz le 2 Juin 1040. ERMENGARDE d'Anjou, sa fille, qu'il eut de sa seconde femme *Hildegarde*, fut mariée à *Geoffroy* de Châteaulandon, à qui elle porta en mariage le Comté d'Anjou. Il a fait la seconde race des Comtes d'Anjou. GEOFFROY III^e du nom, Comte d'Anjou, surnommé le Barbu, fut Comte de Gâtinois après la mort de son père. FOULQUES IV, fut armé Chevalier à Angers en 1060. GEOFFROY IV, son fils, fut un Seigneur sage, hardi & courageux, qui promettoit beaucoup. FOULQUES V^e du nom, dit le Jeune, Comte d'Anjou, Roi de Jérusalem, fut investi du Comté d'Anjou après la mort de son frère PHILIPPE I^{er}. GEOFFROY V, Comte d'Anjou, surnommé *Plantagenet*, fut armé Chevalier à Rouen par le Roi d'Angleterre, le 2 Juin 1129. Son père partant la même année pour Jérusalem, lui céda le Comté d'Anjou. GEOFFROY V eut un fils & une fille naturels.

Les Rois de Jérusalem étoient issus des Comtes d'Anjou. HAMELIN, bâtard d'Anjou, fils naturel de GEOFFROY V, dit *Plantagenet*, Comte d'Anjou, a fait la branche des *Comtes de Varennes, de Surcy, &c.* Moréri, tom. I, p. 461, dans la généalogie des anciens Comtes d'Anjou, dit qu'il y a eu des Rois de Naples & de Sicile, des Rois de Hongrie, des Princes de Tarente & des Ducs de Duras, sortis des anciens Comtes d'Anjou. De la seconde branche d'Anjou sont encore issus des Rois de Naples, les Comtes du Maine & les Marquis de Mézières. Voyez *l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 1, tom. VI, pag. 3; & Moréri, tom. I.

SAINT LOUIS donna au mois d'Août 1246, pour apanage, les Comtés d'Anjou & du Maine à son frère CHARLES I^{er}, Roi de Naples & de Sicile; PHILIPPE le Bel, au mois de Septembre 1297, érigea le Comté d'Anjou en pairie, en faveur de CHARLES de France, Comte de Valois, fils puîné de PHILIPPE le Hardi, & de ses successeurs. Cette Pairie fut éteinte à l'avènement de PHILIPPE de Valois, son fils, à la Couronne. Ce même Roi donna le Comté d'Anjou à JEAN de France son fils aîné, pour le tenir en Pairie avec le Duché de Normandie & le Comté du Maine, par Lettres du mois de Février 1331. Ce Prince étant devenu Roi en 1350, ces Pairies furent éteintes une seconde fois. Il érigea depuis l'Anjou en Duché-Pairie, au mois d'Octobre 1360, en faveur de LOUIS de France, son second fils: ce Duché fut réuni à la Couronne par le décès de RENÉ d'Anjou, Roi de Naples, son petit-fils, mort le 10 Juillet 1480. Il fut donné le 4 Février 1514, à LOUISE de Savoie, mère de FRANÇOIS I^{er}, puis il devint partie de l'apanage de HENRI de France, troisième fils de HENRI II, par Lettres du 8 Février 1560. Ce Prince le conserva jusqu'au 30 Mai 1574, qu'il parvint à la Couronne sous le nom d'HENRI III. Il le donna en Mai 1576, pour accroissement d'apanage, à FRANÇOIS, Duc d'Alençon, son frère puîné: il en jouit jusqu'au 10 Juin 1584, qu'il mourut. GASTON de France, frère de LOUIS XIII, porta le titre de Duc d'Anjou jusqu'en 1626, qu'il fut fait Duc d'Orléans. PHILIPPE de France, son neveu, eut le même titre en 1640, jusqu'en 1661, qu'il devint Duc d'Orléans. PHILIPPE, second fils de LOUIS Dauphin de France, fils de LOUIS XIV, l'a aussi porté depuis le 19 Sep-

tembre 1687, jusqu'au 16 Novembre 1700, qu'il fut déclaré Roi d'Espagne. LOUIS XV a eu le titre de Duc d'Anjou en naissant & l'a conservé jusqu'au 8 Mars 1712, qu'il devint Dauphin par la mort de son frère aîné. Le second fils de LOUIS XV, frère puîné de Monseigneur le Dauphin, mort en bas âge, a eu aussi le titre de Duc d'Anjou: mais aucun n'a eu ce Duché en propriété.

Les armes d'ANJOU ancien: *d'or, à l'aigle de finople; selon quelques auteurs: de finople, à l'aigle d'or; & selon d'autres: de gueules, au rais d'escarboucle pommeté & fleurdelisé d'or, à la bordure de France, à une escarboucle fleuronée & pommetée d'or.*

ANJOU-FRANCE ancien: *semé de France, à la bordure de gueules.*

ANJOU-FRANCE moderne: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, 2 & 1, à la bordure de gueules.*

§ ANJOU (D^o), famille noble & ancienne de Pertuis, en Provence, dont la filiation remonte à:

I. RENÉ D'ANJOU, qui, suivant la tradition, fut filleul du Roi RENÉ, Comte de Provence, & établi par ce Prince son Bailli en la ville de Pertuis. Ce fut en cette qualité qu'il reçut l'hommage & serment de fidélité d'Honoré Meiffonnier, Seigneur de Beaumont, ainsi qu'il conste par un acte du 3 Novembre 1468, passé devant *Aubette*, Notaire de Pertuis. Il épousa, par contrat du 28 Décembre 1475, passé devant *Mongis*, Notaire de ladite ville, *Anne Barbany*, dont:

II. JACQUES D'ANJOU, qualifié *Noble*, marié, par contrat du 18 Juin 1526, passé devant *Solery*, Notaire de Pertuis, avec *Catherine de Vaugier*, fille de *Noble Balthazard de Vaugier* & de *Jeannette d'Alby*, dont:

1. & 2. PAUL & ANTOINE - DOMINIQUE, morts sans alliance;
3. Et ANTOINE, qui suit.

III. ANTOINE D'ANJOU épousa, 1^o par contrat du 12 Juin 1580, passé devant *Lieure*, Notaire de Pertuis, *Diane d'Orgon*, fille de *Noble Joseph d'Orgon*, Seigneur de Puimichel, & de *Billione d'Arnaud*; & 2^o par contrat du 7 Septembre 1607, passé devant *Raymond Ollivier*, Notaire de ladite ville, *Isabeau Amoureux*. Du premier lit, il eut:

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. BALTHASARD D'ANJOU, qui, de *N.... de Martin*, ne laissa qu'une fille, mariée avec *Henri de Laurens*, Prévôt-Général de la Maréchaussée de Provence ;

Et du second lit :

3. MELCHIOR, tige d'une branche rapportée ci-après.

IV. SÉBASTIEN D'ANJOU épousa, par contrat du 15 Juin 1608, passé devant *Bruny*, Notaire de Pertuis, *Lucrèce de Roux*, fille du Capitaine *Guillaume de Roux*, & de *Sufrette de Souliers*, dont :

CLÉMENT, qui suit ;

Et HONORÉ, tige de la seconde branche mentionnée ci-après.

V. CLÉMENT D'ANJOU, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée de Provence, épousa, par contrat du 28 Décembre 1642, passé devant *Deregina*, Notaire d'Aix, *Marguerite d'André*, fille de Noble *Jacques d'André*, Lieutenant de la Maréchaussée de Provence, & de *Marguerite d'Etienne*. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. JOSEPH & ANNE D'ANJOU.

VI. JEAN D'ANJOU épousa, par contrat du 10 Août 1695, passé devant *Martelly*, Notaire de Pertuis, *Françoise de Gouiran*, dont :

JEAN-JOSEPH, qui suit ;

Et JEAN-BAPTISTE.

VII. JEAN-JOSEPH D'ANJOU, maintenu dans sa Noblesse avec MELCHIOR II^e du nom, son cousin, de la troisième branche, par Jugement du 27 Juillet 1702, épousa, par acte de célébration en l'Eglise de Cadenet, le 21 Juin 1730, *Marie-Françoise de Bessière*, fille de *François de Bessière*, & de *Marie-Olympe de Savournin*, de laquelle est issu :

VIII. JOSEPH-GASPARD D'ANJOU, né le 28 Juillet 1735, Officier dans le Régiment d'Hainaut, Infanterie, en 1770, qui a épousé, par contrat du 13 Juin 1766, passé devant *Perin*, Notaire d'Aix, *MARIE-THÉRÈSE-MADELEINE D'ANJOU*, fille de Noble JEAN-BAPTISTE D'ANJOU-DUPUY, & de *Marie-Thérèse Ollivier*, dont :

MARGUERITE-FRANÇOISE-PAULETTE D'ANJOU, née le 29 Juin 1769.

SECONDE BRANCHE

V. HONORÉ D'ANJOU, fils puiné de Noble SÉBASTIEN & de *Lucrèce le Roux*, fut Lieutenant de la Maréchaussée de Provence, &

épousa, par contrat du 10 Juin 1647, passé devant *Beillard*, Notaire de Saint-Savournin, *Catherine de Ripert*, fille de *Jean de Ripert*, & de *N... de Bély*, dont :

1. JEAN, mort jeune ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. Et MARIANNE, mariée, le 5 Juillet 1705, à MELCHIOR D'ANJOU, II^e du nom, son cousin.

VI. JOSEPH D'ANJOU épousa, par acte du 3 Avril 1688, passé devant *Roquemorre*, Notaire à Marseille, *Sufanne de Venture*, fille d'*André de Venture*, Ecuyer, & de *Sufanne de Merle*, de laquelle il a eu :

1. JOSEPH, mort Capitaine au Régiment de Vendôme, Infanterie ;
2. NICOLAS, Officier dans le même Régiment, établi en Normandie ;
3. AUGUSTIN, mort sans postérité ;
4. Et DOMINIQUE D'ANJOU, qui a été appelé pour servir dans le Regiment que devoit lever la Noblesse de Provence, en 1746, comme il conste par la Lettre des Syndics de ce Corps, du 19 Décembre de cette année ; il vit encore sans postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. MELCHIOR D'ANJOU, fils de Noble ANTOINE, & d'*Ifabeau Amoureux*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 4 Juin 1628, passé devant *Barthélemy Ollivier*, Notaire de Pertuis, *Marie de Laurens*, fille de *Jean de Laurens*, & de *Marguerite de Sinéty*, dont :

JEAN HONORÉ, mort Capitaine dans le Régiment de la Marine ;

Et JEAN, qui suit.

V. JEAN D'ANJOU épousa, par contrat du 16 Février 1670, passé devant *Ollivier*, Notaire de Pertuis, *Louise de Martelly*, fille de Noble *André de Martelly*, & d'*Ifabeau de Joannis*. Il en a eu :

VI. MELCHIOR D'ANJOU, II^e du nom, qui a été maintenu dans sa Noblesse, avec JEAN-JOSEPH D'ANJOU, son cousin, par Jugement des Commissaires députés pour la recherche des faux Nobles, le 27 Juillet 1702, & est mort en 1745. Il avoit épousé, par acte de célébration, du 5 Juillet 1705, MARIANNE D'ANJOU, sa cousine, fille d'HONORÉ & de *Catherine de Ripert*, dont :

PIERRE, qui suit ;

Et JOSEPH D'ANJOU, aussi appelé pour servir dans le Régiment que devoit lever la Noblesse, en 1746, ainsi qu'il conste par la

Lettre des Syndics de ce Corps. Il est mort en 1765.

VII. PIERRE D'ANJOU, Ecuyer, né le 28 Janvier 1708, a épousé, par contrat du 3 Juin 1737, passé devant *Salomé*, Notaire à Marfeille, *Marguerite de Savignon*, fille de Noble *Jacques de Savignon*, & d'*Anne de Martin*, de la ville de Marfeille. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-MELCHIOR, qui suit ;
2. MARIANNE, morte jeune ;
3. LOUISE-THÉRÈSE, Demoiselle ;
4. Et MARIE D'ANJOU, mariée, par acte de célébration, du 11 Novembre 1771, avec *Jean-Baptiste-Laurent de Viany*, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix.

VIII. CHARLES-MELCHIOR D'ANJOU, Ecuyer, né le 26 Septembre 1738, d'abord reçu Garde de la Marine, en 1755, successivement Enseigne, puis Lieutenant de Vaisseau, en 1770, Chevalier de Saint-Louis, & est retiré du service. Il a épousé, par contrat du 27 Août 1770, passé devant *Salomé*, Notaire à Marfeille, *Renée Martin*, fille de feu Noble *Barthélemy Martin*, & d'*Angélique-Renée le Vasseur*, dont :

1. CHARLES D'ANJOU, Ecuyer, né le 20 Juillet 1771 ;
2. EMILIE, née le 24 Septembre 1775 ;
3. Et FLORE, née le 23 Octobre 1776.

Les armes : *d'azur, à une colombe d'argent prenant son essor & tenant dans son bec une branche d'olivier de sinople, & accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

ANJOU-DU-MAINE : *de France, au lambel de gueules de cinq pendans, mouvant du chef.*

ANJOU-MESLIER : *d'azur, à la fleur-de-lys d'or, à la bordure de gueules, brisée au canton dextre d'un lion d'argent, à la barre de même.*

ANJOU-SICILE & NAPLES : *de France, au lambel de gueules de cinq pendans mouvant du chef.*

* ANLEZY, Terre & Seigneurie dans le Nivernois, portée en dot en 1480, avec les Seigneuries de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-les-Bois, par *Ifabeau d'Avenières*, à *Evrard de Damas*, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Capitaine de 80 hommes d'armes,

Gouverneur du Nivernois & d'Auxerre. Voyez DAMAS.

ANLEZY-CHAZELLES : *d'hermines, à la bordure de gueules.*

ANNEBAUD. La Terre d'*Annebaud*, dont cette Maison tire son origine, est situé dans les confins du Bailliage de Rouen & de Caen, sur les bords de la rivière de Rille, près la ville de Pont-Audemer.

Cette Maison est éteinte il y a près de 120 ans ; nous allons toutefois rapporter ici ce qui est venu à notre connoissance.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui accompagnèrent, l'an 1066, leur Duc GUILLAUME, à la conquête du Royaume d'Angleterre, est nommé le Seigneur d'ANNEBAUD.

Dans celui du voyage de la Terre-Sainte sous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, l'an 1097, est Monsieur JEAN D'ANNEBAUD.

Dans un vieux manuscrit des Nobles de la Province sont RICHARD D'ANNEBAUD, & ENGUERRAND D'ANNEBAUD, Seigneur du *Bosc d'Annebaud*.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, vivant, comme nous l'avons dit, l'an 1097, sous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, eut pour fils :

RICHARD, Seigneur d'ANNEBAUD en 1133, lequel, entr'autres enfans, fut père de :

ROBERT, Seigneur d'ANNEBAUD, qui est nommé dans un Registre de la Chambre des Comptes de l'an 1198 ; son fils fut

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, II^e du nom, qui vivoit l'an 1208, auquel tems il fit quelques donations à l'Abbaye de Préaux, & fut père de

RAOUL, Seigneur d'ANNEBAUD ; celui-ci est nommé, avec plusieurs autres Seigneurs de la Province, dans l'Enquête qui fut faite pour les coutumes de la Vicomté d'Andely, l'an 1225, & eut pour fils :

JEAN, Sire d'ANNEBAUD, III^e du nom, qui épousa, l'an 1301, *Colette*, Dame de *Quietville*. Il mourut l'an 1356, laissant :

1. PIERRE, mort sans enfans de *Péronne de Jeucourt*, qui ensuite se remaria à *Guy*, Seigneur de *Matignon*, en 1396 ;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, IV^e du nom, après la mort de son frère aîné en 1421, fut marié avec *Catherine de Jeucourt*, leur de *Péronne de Jeucourt*, ci-dessus, toutes deux

filles de *Jean de Jeucourt*, Chevalier, Seigneur de Reubecourt, & de *Perrette de Trouffeuville*; de ce mariage sortirent :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bonnebofc, qui fit branche;
3. MARIE-JACQUELINE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Bafqueville*;
4. & 5. JEANNE & ANNE.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, V^e du nom, en 1453, époufa *Marguerite de Bloffet*, fille de *Jean de Bloffet*, Seigneur de Carouges, & de *Marguerite de Darval*, il en eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JACQUES, Evêque de Lifieux, puis Cardinal du titre de *Sainte-Sufanne* en 1544, mort à Rouen l'an 1547;
3. ANNE, femme de *Jean de Vieuxpont*, Sire de Chailloné;
4. Et JACQUELINE, femme d'*Elie de Saint-Germain*, Seigneur de Harneville.

CLAUDE, Seigneur d'ANNEBAUD & de Briftol, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont en 1538, puis Maréchal de France, & ensuite Amiral l'an 1543, fut un des favoris du Roi FRANÇOIS I^{er}. Il époufa *Françoife de Tournemine*, Dame de la Hunaudaye, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et MADELEINE, qui eut deux maris; le premier fut *Gabriel*, Marquis de *Saluces*; & le fecond, *Jacques de Silly*, Comte de la Rochepot, fils de *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, & de *Philippe de Sarrebruche*.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, VI^e du nom, Baron de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, eut deux femmes; la première fut *Antoinette de la Baulme*, fille unique & héritière de *Joachim de la Baulme*, Comte de Chauvillain, & de *Jeanne de Mony*. La seconde fut *Catherine de Clermont*, qui depuis se remaria avec *Albert de Gondy*, Duc de Retz. Il fut tué, au service du Roi CHARLES IX, à la Bataille de Dreux l'an 1562, ne laiffant de fon premier mariage qu'une fille, *DIANE d'ANNEBAUD*, morte un peu après fon père.

En forte que la fuccellion de cette Maifon pafla à *MADLEINE d'ANNEBAUD*, Comteffe de la Rochepot, fa tante, qui mourut auffi fans enfans; & ceux de fes deux grandes tantes, mariés dans les Maifons de *Vieuxpont* & de *Saint-Germain*, héritèrent de la Terre d'An-

nebaud, laquelle, étant tombée dans celle de *Vieuxpont*, eft venue par filles à *Bernard Potier*, Seigneur de Blérencourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Rouen, Lieutenant-Général de la Cavalerie légère de France, en faveur duquel la Baronie d'*Annebaud* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1643, enregiftrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. Il étoit frère de *René Potier*, Comte, puis Duc de Trefmes. Il mourut fans enfans en 1669.

La Terre d'*Annebaud* & les autres biens du Marquisat de Blérencourt font demeurés en direktion jufqu'en 1723, que *Jean-Baptifte-Julien d'Hanicamp*, Maître en la Chambre des Comptes à Paris, en fit l'acquisition, ainfi que de la Terre d'Aubigny en Auge.

BRANCHE

des Seigneurs DE BONNEBOFC.

GUILLAUME d'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebofc, deuxième fils de JEAN, IV^e du nom, & de *Catherine de Jeucourt*, époufa *Anne d'Achey*, fille de *Jean*, Sire d'*Achey*, dit le *Grand-Galois*, V^e du nom, & d'*Ifabelle d'Harcourt*, dont il eut :

GUILLAUME d'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebofc, mort fans hoirs en l'an 1540.

Dans quelques mémoires on trouve une *Jeanne de Bellengerville*, femme de GUILLAUME d'ANNEBAUD, qui peut avoir été un puiné de cette Maifon; mais il n'y a point de date.

GUILLAUME d'ANNEBAUD, en 1408, époufa *Ifabelle de Garquesalle*.

A la montrede *Jean*, Seigneur d'*Harcourt*, l'an 1368, étoient RAOUL d'ANNEBAUD & COMPAGNON d'ANNEBAUD.

JEAN d'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebofc, époufa, en 1450, *Marie de Vipart*, fille de *Jean de Vipart*, Seigneur de l'Annay, & de *Guillemine d'Estourmel*.

Les armes de l'ancienne Maifon d'ANNEBAUD, étoient: *de gueules, à une croix de vair*.

* ANNEMARIE, Terre dans la Brie Françoisé, Diocèfe de Sens, qui a titre de Baronie, & qui appartient au Tréforier de l'Eglife de Tours; elle rapporte 10,000 livres de rente.

ANNENBERG: *d'or, à la branche de rofier, mife en barre de gueules, donnant trois*

roses d'argent, qui sortent de ses feuilles.

ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668. Dans le *Traité des ban & arrière-ban*, par la Roque, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à son Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'Anneval.

Les armes de cette Famille, dont nous ne favons rien de plus, sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

❖ ANNEVILLE (d'), Maison des plus anciennes de la Basse-Normandie, où il y a cinq Paroisses de son nom. Elle y possédoit, de temps immémorial, la Seigneurie d'ANNEVILLE en Saire, Election de Valognes, en plein, fief de hautbert relevant du Roi, laquelle s'étendoit à Réville, Saint-Jean-du-Vicel, Montferville, Barfleur, Sainte-Geneviève, Gatteville, Valcanville, Cosqueville, Saint-Floxelle, &c. Cette Seigneurie, passa de cette Maison dans celle de *Montigny*, ensuite dans celle de *Villiers & de Coulombières*, puis à JEANNE DE FRANCE, première femme de LOUIS XII, qui la vendit, en 1498, à *Geoffroy Hébert*, Evêque de Coutances, lequel en fit don, en 1500, à son Chapitre, qui la possède encore aujourd'hui, quoique bien démembrée.

Cette Maison tenoit, dès le XI^e siècle, rang parmi les plus anciennes de la Province, & si elle se borne à prouver évidemment, six siècles d'antiquité, elle peut au moins se flatter qu'aucun historien n'en a pu fixer l'origine; ce qui est un préjugé que l'obscurité des siècles passés leur en auroit dérobé l'époque; car il n'y a point d'apparence que si le milieu du XI^e siècle avoit vu naître la Maison d'ANNEVILLE, ce même siècle n'auroit pu voir les Seigneurs de ce nom passer subitement du berceau de leur famille à des emplois éclatans, qui marquoient la confiance du Souverain. Ce raisonnement est une preuve incontestable que le Seigneur d'ANNEVILLE, qui paroît, en 1066, n'est pas le premier de son nom, quoiqu'il soit le plus ancien que l'on connoisse.

I. Suivant l'extrait d'une chronique tirée de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, con-

tenant les noms de plusieurs Seigneurs, qui furent désignée par le Duc GUILLAUME le *Bâtard*, pour veiller à la garde de la Normandie, sous la Duchesse *Mathide*, son épouse, en 1066, lorsqu'il entreprit la conquête d'Angleterre, on y trouve le Seigneur d'ANNEVILLE, qui fut choisi pour commander au Val-de-Saire. Ses enfans furent :

GUILLAUME, qui suit;

Et N... d'ANNEVILLE, Chevalier, qui passa en Angleterre, où il laissa des enfans qui s'établirent dans l'Isle de Wigh, du côté d'Yorck, comme il est rapporté dans le *Monasticon Anglicanum*, & dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, tom. IV.

II. GUILLAUME d'ANNEVILLE I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Anneville du Breuil en Saire, d'Ourville, la Pernelle, du Vicel, Pretot, du Breuil-d'Allonne, Sortoville en Beaumont, Saint-Pierre d'Avheglife, &c., fit donation à l'Abbaye de Lessay, l'an 1106, de l'Eglise d'Anneville-en-Saire, avec la Maison d'Ancquetil, proche le cimetièrre, & tout le marais, jusqu'à la rivière de Saire; sa femme *Havise & Geoffroy*, leur fils, qui fuit, y consentirent, & les Religieux, en reconnaissance, lui firent présent de 10 marcs d'argent, pour la rançon d'un autre fils nommé ci-après, fait prisonnier à la Terre-Sainte. HENRI, Roi d'Angleterre, confirma cette donation de GUILLAUME d'ANNEVILLE, I^{er} du nom, & celui-ci, suivant le *Neustria-pia*, pag. 618, aumôna encore à la même Abbaye les Eglises du Vicel & de Pretot. MICHEL d'ANNEVILLE, Chevalier, son second fils, fut celui qui fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1096, avec *Robert Courtheuse*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*. Il portoit pour armes : *d'hermines, à une fasce de gueules, brisée d'un bâton d'azur*, comme cadet. Ceci est tiré d'un manuscrit en vélin de la Bibliothèque de l'Eglise de Bayeux, intitulé : les anciennes *Histoires d'Outremer*, où est compris M. MICHEL d'ANNEVILLE, Chevalier.

III. GEOFFROY d'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., mentionné dans la charte de donation faite en 1106, à l'Abbaye de l'Essay, par son père, confirma cette donation, en 1118, avec sa femme *Avise & Guillaume*, un de ses fils; & en reconnaissance de cette confirmation, l'Abbé &

les Religieux de l'Essay lui donnèrent 100 pièces de monnoie & un cheval de service.

IV. JEAN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., autre fils dudit GEOFFROY, confirma, par une charte, de 1139, toutes les donations faites par ses prédécesseurs, & y ajouta la Chapelle bâtie proche la rivière, & la dime de son moulin sur Saire. Il signa, comme témoin, à la vente que Roger de Magneville fit à l'Impératrice MATHILDE, de ce qu'il avoit à Oteville, près Cherbourg, tant en Eglise qu'ailleurs, & aumôna, en 1153, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Patronage de Saint-Pierre d'Artheglise, avec ses appartenances; ce qui fut confirmé par HENRI, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il eut pour fils :

SAMSON, qui suit;

Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, & de Notre-Dame-d'Allonne, &c., éteinte, rapportée à la fin de cette généalogie.

V. SAMSON D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, &c., donna à l'Abbaye de Montebourg, un quartier de froment de rente, à prendre en la Paroisse d'Anneville, pour le salut de son âme, & de ses père & mère, y dénommés. La charte 268, du Livre noir de l'Abbaye de Lessay, fait mention dudit SAMSON, Chevalier, & des aumônes ci-devant faites par ses ancêtres & par un de ses fils. On lui connoît pour enfans :

1. THOMAS, qui suit;
2. JEAN, Seigneur du Breuil, dont il est parlé au registre des fiefs, de Cotentin, dressé sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, comme possédant celui du Breuil à Anneville. Il eut une fille héritière, Dame dudit lieu, mariée au Seigneur de *la Haye-d'Édot*;
3. GUILLAUME, tige des Seigneurs de *Montaigu*, rapportés ci-après;
4. Et GEOFFROY, Seigneur de *Tournebu*, tige de cette branche éteinte. Il vivoit en 1204 & 1214, & est mentionné dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Sauveur.

Cent ans après, une JEANNE D'ANNEVILLE, épouse d'*Adrien Blondel*, Seigneur de Saint-Germain, vers 1330, est dite, dans les titres de cette famille, fille du Seigneur de *Tournebu* & de *Sottevaft*. De cette branche descendoit GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de *Tournebu*, qui épousa, en 1370, JEANNE D'ANNEVILLE, facousine, fille aînée de *Michel*, veuve

en premières noces de *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, dont il fera parlé ci-après. Ces Seigneurs de *Tournebu* brifoient leurs armes d'une *seconde fasce de gueules*, comme on le voit dans la Chapelle des *Marais-Fourneville*, près Cherbourg, qui avoit été bâtie par les *Grimouville*, leurs héritiers.

VI. THOMAS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville & d'Ourville, remit à l'Abbaye de Lessay tout le droit callenge qu'il avoit en l'Eglise d'Anneville, avec toutes les choses y appartenantes & aumônées par ses prédécesseurs, & les confirma, suivant les accords faits entre les Religieux & lui. Il épousa *Jeanne de Pirou*, dont fortit :

VII. MATHILDE, Dame d'Anneville & d'Ourville, mariée, en 1223, à *Guillaume de Montigny*, Chevalier. Ils donnèrent, en 1237, deux acres de terre à l'Abbaye de Cherbourg; & l'an 1245, ils posèrent leurs sceaux, comme Chefs-Seigneurs d'Anneville, à une vente faite à cette Abbaye par *Jourdain du Buiffon*, de son ménage, situé audit lieu. Cette Dame étant veuve, donna au même Monastère, en 1269, la moitié des dimes du Fief qu'elle possédoit héréditairement à la *Pernelle*. Enfin, la même année, elle prétendit avoir une baleine, comme échouée sur son Fief d'Ourville; mais elle fut adjugée aux Dames de Caen, comme ayant été prise sur le leur.

BRANCHE

des Seigneurs de Montaigu, éteinte.

VI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, II^e du nom, Chevalier, troisième fils de SAMSON, parut comme témoin à un acte, par lequel, *Richard Borran*, confirma, en 1204, la donation que Roger de *Grainteville*, avoit faite à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des terres & bois situés à *Clitourp*, & d'une *Vavassorie* à *Grainteville*. Après avoir servi sous JEAN *Sans-Terre*, dernier Duc de Normandie, il fut employé sous PHILIPPE-AUGUSTE & se trouve compris dans le catalogue des Gentilshommes, maintenus en leurs biens, après la conquête de Normandie par ce Prince. Ce catalogue est à la Chambre des Comptes de Paris. Suivant un ancien Mémoire de la lignée des Seigneurs de *Camprond*, écrit l'an 1398, duement en forme & signé, tiré du chartrier, contenant les titres de cette famille, tant pour leur Noblesse que pour leurs biens

on voit que le Duc GUILLAUME, après la conquête d'Angleterre, donna à Guillaume de Camprond la Terre de Berlingue, qui fut échangée contre celle de Montaigu, en Cotentin, dont une portion, avec le patronage & la moitié des dîmes, fut donnée dans la fuite à une Demoiselle de *Camprond*, en se mariant avec ledit GUILLAUME D'ANNEVILLE, II^e du nom. Il en eut :

VII. HENRID'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, lequel, percevoit, dans toute la Paroisse, la moitié des dîmes, excepté les novals, suivant un extrait en latin du Livre noir de l'Evêché de Coutances, fait en 1251. Il fit un accord avec Guillaume de Camprond, Seigneur du Lorey, touchant la dot, qui avoit été donnée à la Dame de *Camprond*, mère dudit D'ANNEVILLE, par lequel une portion du Patronage de Montaigu &c., fut cédée audit de *Camprond*, & à ses hoirs. Il eut pour enfans :

1. THOMAS, qui fut ;
2. JEAN, tige de la branche établie au Pays de Caux, rapportée en son rang ;
3. RAOUL, auteur de celle des Seigneurs de *Morville*, éteinte, mentionnée en suite.

VIII. THOMAS D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montaigu, épousa 1^o *Luce de Pirou*, fille de *Jean de Pirou*, Seigneur de Montpinçon, neveu de Guillaume de Camprond, Seigneur de Lorey ; & 2^o *Simonne d'Osseville*, fille de feu *Richard*, Chevalier, Seigneur d'*Osseville*, comme il appert d'un acte en parchemin, daté du mercredi après la fête Sainte-Marie, Vierge, en Septembre 1286, faisant mention de l'accord passé entre Guillaume d'Osseville, Ecuyer, frère de ladite *Simonne* & THOMAS D'ANNEVILLE, son mari, pour ce qui pouvoit appartenir à cette Demoiselle de la succession de *Richard d'Osseville*, Chevalier, son père. Il ne paroît point y avoir eu d'enfans de ce second mariage ; mais du premier vinrent :

1. MICHEL, qui fut ;
2. GEOFFROY, Prêtre, Curé de Montaigu, dé-cédé le 1^{er} Août 1338 ;
3. COLIN, tige de la branche des Seigneurs de *Chiffrevast*, *Tamerville*, &c., subsistante, dont nous parlerons ci-après ;
4. HENRI, qui étoit mort en 1349 ;
5. Et JEANNE, mariée en 1344 à *Jean de Manneville*, Chevalier.

Trois des frères susdits, vivans ensemble, acquirent plusieurs biens à Montaigu, Tur-

Tome I.

teville au Bocage, Morfaline, Montebourg, Sainte-Croix au Bocage, Quetechou. Valognes, Trevières en Bessin, &c.

IX. MICHEL D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaigu, fonda par acte passé devant *Bocage*, Tabellion à Valognes, le vendredi avant la fête Saint-Thomas, Apôtre, 1349, pour le salut de son âme, de THOMAS, GEOFFROY, COLIN & HENRI, ses frères, &c., en l'Eglise de Montaigu, une Chapelle en l'honneur de Saint-Michel, divisée & séparée du Patronage dudit lieu, se réservant, pour lui & ses successeurs, le droit d'y présenter un Chapelain, auquel il donne la quatrième partie de la dime de cette Paroisse, avec Maison, Enclos, &c., à condition d'y chanter quatre messes par semaine, une du *Saint-Esprit*, une de la *Vierge*, une de *Saint-Michel* & une des *Défunts*. Cette fondation fut confirmé par Louis, Evêque de Coutances, le 5 Février 1351. Il mourut en 1350, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Montaigu, où l'on voit son tombeau en relief. Il laissa deux filles en bas âge. L'aînée fut :

X. JEANNE D'ANNEVILLE, mariée 1^o à *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, près Valognes, fils aîné de *Jean de la Haye*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit, en 1362 ; & 2^o en 1370, à *Guillaume d'Anneville*, Chevalier, Seigneur de Tournebu, son cousin, vivant avec elle, en 1402. De ce second lit elle eut :

JEANNE D'ANNEVILLE, Dame de Saint-Germain de Tournebu & de Saint-Martin de Viell, mariée 1^o à *Jean de Grimouville*, Seigneur dudit lieu, de Gauville & de Carentilly ; & 2^o à *Jean de Fortécu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Evremont-sur-Lozon & de la Mauffre.

Les enfans des deux lits partagèrent la succession en 1449.

BRANCHE

des Seigneurs de CHIFFRECAST, TAMERVILLE, &c., subsistante.

IX. COLIN D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boissaye & de Montaigu, troisième fils de THOMAS & de *Luce de Pirou*, sa première femme, servit sous les Rois CHARLES IV & PHILIPPE VI. Il acquit, avec MICHEL, son frère, de *Thomas Lesterel*, deux boisseaux de froment de rente, mesure de la ville de Montaigu, par acte passé devant *Jean Lemperrière*,

K k

Tabellion à Valognes, le mardi après la Toussaint, 1322; & le samedi après la fête Saint-Georges, 1325, deux autres boisseaux de froment de rente, même mesure de Montaigu, de *Geoffroy & Guillot Blesfel*, par acte passé devant ledit *Lemperière*. Il se trouve mentionné dans la fondation de la Chapelle de Saint-Michel de Montaigu, de l'an 1349, & eut pour enfans :

ROBIN, qui suit;

Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Quétreville*, éteinte, rapportée en son rang.

X. ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, servit avec distinction sous CHARLES V, fit deux accords, en 1352, l'un touchant le Patronage & les dîmes de Montaigu; le second pour les héritages qui avoient appartenu à MICHEL & COLIN, ses frères, lorsqu'ils vivoient en communauté de biens, &c. Il en fit un troisième le 20 Août 1370, devant *Cauvin*, Tabellion à Valognes, avec Guillaume de la Haye, Chevalier, & Jeanne d'Anneville, sa femme, au sujet des droits d'une Chapelle dont ladite Dame étoit Patronne, vu que cette Chapelle avoit été bâtie & fondée par son père, qui y avoit donné une portion de dîmes que ROBIN prétendoit devoir lui appartenir; & partagea, le 17 Janvier 1402, avec ledit Guillaume de la Haye & sa femme, tous les héritages que possédoit GEOFFROY D'ANNEVILLE, prêtre, demeurant à Montaigu, & les biens desdits MICHEL & COLIN D'ANNEVILLE, ses frères & ceux qu'ils avoient acquis avant le décès de GEOFFROY, arrivé le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, en 1338. Il mourut, en 1373, & avoit épousé, en 1333, *Jeanne de Creully*, fille de *Guillaume de Creully*, Chevalier, Seigneur, de Saint-Quentin, & de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Saint-Marcouf, en partie. Ce Guillaume de Creully étoit descendu de Robert, Comte de Gloucester & Baron de Creully, fils naturel de HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Elle se remaria à *Guillaume Picot*, Ecuyer, dont elle étoit veuve, en 1381, comme il conste par une sentence donnée à Valognes, le 16 Décembre 1455. ROBERT eut de son mariage :

XI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fut reçu à la revue faite à Carentan, en 1375, avec 15 Gentilshommes à Cheval, pour

servir aux guerres de Normandie. Suivant un extrait du Registre de la Chambre des Comptes de Paris, contenant les noms de ceux qui avoient servi l'espace de dix mois aux guerres de Guyenne, on y trouve compris deux GUILLAUME D'ANNEVILLE, dont l'un est dit le *Jeune*. Voyez la Roque, tom. IV, pag. 90 & 91, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*. « ROBERT D'ANNEVILLE dit d'Aunes, & GUILLAUME D'ANNEVILLE servoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de Jacques d'Harcourt, & de Jean, Sire de la Ferté, de Guillaume Painel, Sire de Hambie, avec Jean de Monteny, Guillaume de Briqueville, Richard Carbonnel, &c. ». Ces ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE sont employés comme personnes qualifiées dans un compte de Guillaume de Damfernet, Trésorier des Guerres, contenant un état des dons, compositions & restitutions faits aux Chefs & Capitaines des Gens d'armes qui servoient le Roi, en Normandie, au mois de Mars, Avril & Mai, arrêté le 1^{er} Décembre 1383. Ledit GUILLAUME, III^e du nom, vendit, par contrat du 7 Février de la même année 1383, passé devant les Tabellions de Saint-Sauveur-le-Vicomte, une maison & jardin, sis à Valognes, & fit deux autres actes, le 25 Juillet 1398, par l'un desquels Henri Blesfel & sa femme cèdent quelques héritages à GUILLAUME D'ANNEVILLE, Chevalier; & par l'autre, ledit Chevalier baille des Terres au même lieu. Il fit un accord, le 13 Décembre 1410, pour héritages que feu Henri le Blond avoit vendus à ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, père dudit GUILLAUME, qui les avoit fiésés à Pierre le Moine, en 1363, d'une partie desquels Pierre le Blond s'étoit mis en possession après la mort dudit ROBIN D'ANNEVILLE, &c. Dans cet acte, qui est au vieux Registre de Chiffrevast, est mentionné Messire PIERRE D'ANNEVILLE, Curé de Montaigu. Il mourut en 1413, laissant pour fils :

XII. ROBIN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fit, avec Guillaume Coquet, un échange d'héritages situé en la Paroisse de Montaigu, par acte du 8 Juillet 1416, passé devant *Rolant*, Tabellion à Valognes, il épousa *Guillemette de Percy*, sœur de Guillaume de Percy, Chevalier, Seigneur de Soules, comme il appert d'une donation que celui-ci fit à sa sœur, par acte, passé devant *Jallot*, Tabellion

à Valognes, le 29 Mai 1424. Elle se maria à *Simon de Percy*, Ecuyer, Seigneur de Siennes, lequel fit un accord, le 7 Mars 1427, devant le même notaire, touchant le Douaire de ladite Demoiselle, sur les héritages que possédoit *ROBIN D'ANNEVILLE*, son défunt mari.

Ladite *Guillemette de Percy* étoit fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Percy, Soules, Dracqueville, Durécu, Gennes, Saint-Vast, Lonchamps, &c., & de *Huguette de Chiffrevast*, Dame dudit lieu, de Tamer-ville, Huberville, Ivetot; celle-ci fille puinée & héritière de *Jean de Chiffrevast*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer du Roi, Chambellan de Philippe de Bourgogne, fils de France, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Valognes, & de *Guillotte de la Houffaye*, d'une famille noble de Bretagne. Ce Seigneur de Chiffrevast avoit de grands biens, car outre les Seigneuries de Chiffrevast, de Tamerville, Huberville, Ivetot, Prétreville, Bunchon, Val-de-Sie, Vateville, Digoville, &c., il possédoit plusieurs Terres & rentes dans une trentaine de Paroisses, tant au Cotentin qu'au Bessin. *Nicol de Chiffrevast*, père du susdit *Jean de Chiffrevast*, eut une fameuse querelle avec la Maison d'Harcourt: ses gens ayant tué une biche blanche, qui portoit au col les armes de Godefroy d'Harcourt, celui-ci vint à main armée à Chiffrevast, le premier Dimanche de Carême 1353, ravagea les environs, renversa le Château, & en brûla les papiers & titres; ce qui obligea *Jean de Chiffrevast*, fils dudit Nicol, à recourir à l'Autorité Royale; & il obtint de *CHARLES VI* des Lettres, le 29 Mai 1395, par lesquelles ce Prince confirme & rétablit tous les droits de la Seigneurie de Chiffrevast, qui, par l'incendie de ses titres, se trouvoit menacée d'un prompt anéantissement. En conséquence des torts & dommages causés à cette Terre par la violence des Harcourt, *CHARLES VI* remit encore à *Jean de Chiffrevast*, sa vie durant, la rente domaniale qu'il lui devoit, à cause de la mouvance de sa Terre, relevant du Roi, laquelle est passée depuis dans la Maison d'ANNEVILLE par le mariage de ladite *Guillemette de Percy*, avec *ROBIN D'ANNEVILLE*, II^e du nom, dont elle eut pour fils:

XIII. *GUILLAUME D'ANNEVILLE*, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigne & de Chiffrevast, employé comme un

ancien Noble dans un extrait de la recherche de la Noblesse faite par *Raymond Montfaut*, Commissaire, au mois de Janvier 1463, passa un acte devant *le Cerf*, Tabellion à Valognes, le 26 Janvier 1463, avec Robert de Percy, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, son oncle, par lequel celui-ci lui céda les Fief, Terre & Seigneurie de Chiffrevast; & il en rendit aveu au Roi, le 24 Mai 1465. *LOUIS XI* lui accorda des Lettres Royales, le 24 Mai 1472, contenant main-levée de son droit aux forêts & dudit Fief, en faveur de *LOUIS DE BOURBON*, & de ses services rendus contre les ennemis de la Couronne. Il obtint encore plusieurs main-levées de son droit aux forêts du Roi, des années 1484, 87, 91, &c., & une de *CHARLES VIII*, le 18 Mars 1488, de son Fief de Chiffrevast, vu les services qu'il avoit rendus à son père & à lui. Ce Prince l'exempta de comparoître au ban & arrière-ban, par Lettres du 7 Mars 1497, en considération de ses services & de ceux de son fils, servant alors sous les ordres de *LOUIS DE BOURBON*. Il avoit épousé, avant 1347, *Gillette de la Roque*, fille de *Pierre de la Roque*, Chevalier, Seigneur de Flottemanville, près Valognes, & de *Florence de Sauffay*, Dame dudit lieu. De ce mariage vinrent:

1. *ROBERT*, qui suit;
2. *JEAN*, Ecuyer, Seigneur de Cradar & Bailli de Bar en Lorraine. Il fut Ecuyer tranchant de *LOUIS DE BOURBON*, qui lui fit remise, le 18 Mai 1481, de plusieurs années de rentes à lui dues à quoi *GUILLAUME D'ANNEVILLE*, Seigneur de Chiffrevast, son père, étoit obligé comme héritier de *Nicol de Chiffrevast*, Chevalier. Il vivoit encore en 1491, & avoit épousé *Mahaut d'Apremont*, de laquelle il eut:

1. N... *D'ANNEVILLE*;
2. *PHILIPPOTTE D'ANNEVILLE*, mariée 1^o à N... *de Villeneuve*, & 2^o à *Claude de Beauvau*, Seigneur de Sandaucourt, & de Commercy, comme il appert d'une Sentence donnée au Bailliage de Valognes, le 15 Décembre, 1536.
3. Et *ANTOINETTE D'ANNEVILLE*, mariée à *Laurent de Francières*, Seigneur de Clins, Capitaine & Gouverneur de Barle-Duc, avec lequel elle vivoit en 1539.
3. *PHILIPPE*, qui présenta à la Cure de Tamer-ville, en 1486, & fut Curé de Montaigne, en 1509.
4. *PIERRE*, Curé de Reslôn, en 1490, nommé à la Chapelle de la Madeleine, de Chiffrevast.

vast, en 1491, Curé d'Heroudeville, en 1517; & de Montaigu après son frère, en 1527.

5. JACQUELINE, mariée, par traité du 26 Février 1485, avec *Geoffroy de Manneville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lanteuil & de Soliers, acte reconnu devant le *Vavasseur*, Tabellion à Montebourg, le 10 Juin 1488.
6. MARIE, femme de *Jean Bafan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, Pierreville. &c., comme il conste par leur traité de mariage, du 21 Septembre 1495, fait en présence de *Jean de la Cour*, Seigneur du Tourps, &c., reconnu à Valognes le 4 Février 1506.
7. Et Marguerite, épouse de *Jacques Louvel*, Ecuyer, Seigneur de la Baste, avec lequel elle vivoit encore en 1523.

XIV. ROBERT D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, Montaigu & Tourlaville, Bailli & Grand-Maitre-Enquêteur des eaux & forêts, de LOUIS DE BOURBON, Comte de Rouffillon, Seigneur de Valognes, & de JEANNE DE FRANCE, Capitaine & Gouverneur des ville & Château de Valognes, étoit au service de ce Prince dès 1477, & se trouva aussi employé sous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il obtint de CHARLES VIII, le 13 Décembre 1497, des Lettres par lesquelles ce Prince, en considération de ses services, lui remit une amende jugée contre lui, faute de comparution, à cause de son office de Grand-Maitre des Eaux & Forêts; fit foi & hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Seigneurie de Chiffrevast, le 17 Novembre 1498; fut dispensé du ban & arrièraban, par Lettres de Sa Majesté, du 19 des mêmes mois & an, comme étant auprès de LOUIS DE BOURBON; rendit foi & hommage, le 28 Décembre suivant, de son Fief de Chiffrevast à JEANNE DE FRANCE, qui lui fit don du droit de relief, qu'il lui devoit pour ledit Fief; fut un des principaux Bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Valognes, comme il appert de l'extrait de la fondation de cette Eglise, de l'an 1499, fit son testament le 26 Mars 1515, par lequel il donna six livres de rente à l'Eglise de Tamerville, pour dire, tous les mardis, une Messe haute de la Trinité, avec les Vigiles des Morts; décéda le lendemain, & fut inhumé en la Chapelle Saint-Jacques, de cette Eglise de Tamerville, où est son tombeau, sur lequel il est représenté armé de toutes pièces. Il avoit épousé *Jeanne de Loubès*, fille de *Jacques de Lou-*

bès, Ecuyer, Seigneur de la Touche & d'Avalilioles, veuve en premières noces, de *Roland le Gras*, Ecuyer, Seigneur de la Martinière, Capitaine du Chef de la Vicomté, & nièce de François de Brillac, Evêque d'Orléans. Les héritiers de son premier mari, par accord passé à Thouars, le 8 Mars 1492, lui cédèrent, pour elle & pour les siens, l'Hôtel & Seigneurie de la Martinière, avec tous les biens, meubles, acquêts & immeubles situés en Poitou. Elle testa le 26 Mars 1527, mourut quelque temps après, & fut enterrée dans l'Eglise de Tamerville, auprès de son second mari, dont elle eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ROBERT, né en 1503, qui fit son testament le 1^{er} Septembre 1527, au Château de Mons, avant d'entreprendre le voyage au delà des Monts, & mourut sans alliance;
3. JEANNE, née en 1499, mariée à *Jean le Breton*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Turteville au Bocage & du Grand-Planne, lequel fit un accord devant les Tabellions d'Octeville, le 22 Octobre 1547, avec GUILLAUME D'ANNEVILLE, son beau frère ;
4. CATHERINE, née en 1502, mariée à *Gion Yforé*, Seigneur de Boifrenault & de Vic en Touraine, & morte en 1558 ;
5. MARIE, née en 1504, femme de *Jean le Jay*, Ecuyer Seigneur de Cartot, la Fosse, &c., comme il conste par un acte de vente du 30 Janvier 1535. Elle en étoit veuve en 1540 ;
6. GABRIELLE, née en 1507, mariée par traité du 29 Mai 1524, reconnu le 9 Mars 1528, avec *Gautier Bafan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, fils de *Jean Bafan*, Ecuyer, & de *Jeanne le Tellier-de-la-Luthumière*, sa première femme ;
7. Et PHILIPPE, née en 1509, vivante encore en 1516, morte sans alliance.

XV. GUILLAUME D'ANNEVILLE, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevast, de Tamerville, Fortécú & Montaigu, né en 1501, rendit foi & hommage au Roi, avec aveu & dénombrement de sa Terre de Chiffrevast, le 3 Juin, 1522; obtint main-levée de sa garde-noble & de son dit fief de Chiffrevast, en la Chambre des Comptes de Paris, le 6 Juin 1522, & encore le 28 Mai 1523; produisit, la même année, les preuves de sa Généalogie devant les Commissaires pour la recherche de la Noblesse, en remontant seulement à COLIN D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boislave & de Montaigu, frère de MICHEL, Chevalier, & de GEOFFROY, Curé de

Montaigu; retira, à droit de fang, le 18 Juillet 1528, le Fief de Tamerville, qui avoit été vendu, le 16 Novembre 1526, à Nicolas le Poitevin, Sieur de Moustier, par Gilles, ou Guillaume de la Luzerne, Seigneur de Soules; donna son aveu & dénombrement de ce Fief de Tamerville, le 6 Juillet 1550, & fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi du 17 Mars 1554, à cause des bons & considérables services, qu'il lui avoit rendus, & à son coulin, le Comte de Tende. Il avoit épousé *Louise de Longaunay*, sœur d'Hervé de Longaunay, Gouverneur & Lieutenant du Roi en Normandie, Seigneur de Dampierre & d'Amigny, & fille de *Jean Longaunay*, Seigneur d'Amigny, d'Epinay, des Fresnes, Franqueville, &c. & de *Marie Théfard*, Dame de Dampierre de Saint-Agnan. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME qui suit ;
2. ROBERT, Seigneur de Tamerville, Terre qu'il eut en avancement de succession par donation de son père, du 23 Septembre, 1568 ; il mourut sans alliance avant 1588 ;
3. NICOLAS, Seigneur de l'Homée, Clerc Tonfuré, qui présenta à la Chapelle de Chiffrevast en 1563, & à celle de Saint-Jacques de Tamerville. Par son testament du 25 Mai 1592, il fonda deux Grandes Messes par semaine, avec une Antienne de la Vierge, tous les Dimanches & Fêtes Solennelles, après Vêpres, en la Chapelle de Saint-Jacques de l'Eglise de Tamerville, moyennant 30 livres de rente, & décéda peu après; car ces deux Chapelles étoient vacantes en 1594 ;
4. Et HENRI D'ANNEVILLE, aussi mort sans alliance, le 9 Janvier 1588, servant pour le Roi en Allemagne.

XVI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, VI^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances du Roi, fut exempté du ban & arrière-ban, comme il appert d'un certificat de service à lui donné par HENRI, Duc d'Anjou, en date du 31 Mars 1573. Il soutint, pendant 24 jours, contre le Comte de Montgommery, le siège de Valognes, où il s'étoit enfermé avec HENRI D'ANNEVILLE, son frère, le Sieur le Fèvre de Sortoville & deux de ses frères, & 15 autres Gentilshommes, 46 Arquebutiers & quelques Soldats, par le secours desquels ils forcèrent Montgommery à lever le siège, le 2 Mars 1573, avec une grande perte de ses

troupes & de son canon, ainsi qu'il conste par un certificat du 3 Juillet 1574, des Officiers du Roi, des Nobles du Pays & des principaux habitans des villes & Vicomtés de Valognes, & de Carentan, donné audit GUILLAUME, où ils déclarent que le Pays doit sa délivrance à la valeur du Seigneur d'ANNEVILLE. Le Seigneur de Matignon, Gouverneur de Normandie, le retint ensuite auprès de sa personne, pour servir au siège de Domfront, Saint-Lô & Carentan. En récompense de ses services, le Roi HENRI III lui fit don de 1200 livres, faisant partie de plus grosse somme, suivant l'extract de l'entérinement des Lettres Royales du 17 Juin 1575. Il rendit foi & hommage à Sa Majesté, en sa Chambre des Comptes de Paris, le 15 Juillet suivant, de sa Seigneurie de Chiffrevast; donna aveu & dénombrement, le 30 Août, & en eut main-levée le 30 Septembre 1575; fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi, données le 26 Octobre 1575; rendit aussi aveu de sa terre de Tamerville, le 19 Juillet 1585; mourut à Sens, au retour de la Campagne d'Allemagne, le 23 Décembre 1587, âgé de 49 ans; y fut inhumé, & son cœur porté dans l'Eglise de Tamerville, par les soins de son épouse, qui y fit placer une épitaphe sur marbre noir, dans le mur du chœur de ladite Eglise. Il avoit épousé, par contrat passé à Rouen, le 12 Juillet 1568, *Marguerite Aubert*, veuve, en premières noces, de *Guillaume Quesnel*, Seigneur de Bois-le-Vicomte & de Rombofe, Conseiller au Parlement de Rouen, & fille de *Guillaume Aubert*, Seigneur de la Haye, Mesnilvarin, Semeville, Chaumont, &c., Conseiller au même Parlement, & de *Jeanne Sureau*, Dame de Montigny & de Haudebouville. Ladite Marguerite Aubert étoit arrière-tante de François Aubert, Baronne d'Aunay, qui épousa, en 1674, René de Froulay, Marquis de Tessé, Maréchal de France. Par son testament du 16 Mai 1601, elle donna un écu de rente à l'Eglise de Tamerville, pour son annuel. Elle mourut le 16 Juin suivant, & fut inhumée au pied du mur du chœur de l'Eglise de Tamerville, du côté de l'Evangile, sous le banc de famille. De son second mariage elle laissa :

XVII. HERVÉ D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, qui eut main-levée de sa garde-noble où il étoit, & fut mis en possession de ses

biens, Terres & Seigneuries, comme étant suffisamment âgé, par acte passé aux Assises de Valognes, le 22 Juin 1594. Il rendit foi & hommage au Roi, le 4 Mars 1595, en la Chambre des Comptes de Normandie, donna son aveu & dénombrement de sa Terre de Chiffrevast, le 14 Septembre 1612; acheva de faire démolir le reste de l'ancien Château de Chiffrevast, ruiné par les d'Harcourt, & fit bâtir celui qui existe aujourd'hui; obtint, le 18 Décembre 1617, de l'Évêque de Coutances, permission de faire dire la Messe en la Chapelle de ce Château, située dans un des pavillons, & qui fut bénite le 18 Juillet 1618. Il eut acte de la représentation de ses titres devant les Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse, le 31 Octobre 1624, tant pour lui que pour GILLES, GUILLAUME, JACQUES & ROBERT D'ANNEVILLE, quatre de ses fils; fut déchargé du droit de franc-fief, & eut main-levée de sa Terre de Chiffrevast, par Ordonnance de *Charles le Roy de la Potherie*, Intendant de la Généralité de Caen, rendue à Valognes, le 7 Mars 1641, après avoir justifié, par titres, de son *ancienne Noblesse*; décéda le 9 Juillet 1649, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Tamerville, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 8 Août 1595 (reconnu devant les Tabellions de Valognes, le 10 Mars 1603), *Renée de Croville*, fille de *Gilles de Croville*, Seigneur dudit lieu & de Binville, & de *Gillonne du Moncel*, Dame de Saint-Nafaire de Valognes, Gouberville, le Mesnil-au-Val, Houtteville, Sorteval, Sainte-Honorine, &c. Elle mourut le 24 Janvier 1625, & fut inhumée vers le milieu du Chœur de l'Eglise de Tamerville, au côté gauche. Leurs enfans furent:

1. HERVÉ, né en 1597, mort au siège de Montauban, en 1621;
2. GILLES, mort sans alliance, à Chiffrevast;
3. GUILLAUME, qui suit;
4. JACQUES, Seigneur de l'Hommeé, par l'échange qu'il fit de la Terre de Tamerville, avec GUILLAUME, son aîné, par acte du 15 Décembre 1650, passé devant *Gallot*, Tabellion de Valognes. Il servit longtemps sur les Vaisseaux du Roi. « L'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 31 Décembre 1663. » JACQUES mourut

à Paris, en 1672, & fut enterré en l'Eglise Saint-André-des-Arts;

5. ROBERT, vivant en 1624;
6. & 7. Deux autres garçons, morts jeunes avant ce temps;
8. MARGUERITE, Religieuse aux Dames de Caen, en 1614;
9. BARBE, dite *Mademoiselle de l'Hommeé*, née en 1610, morte en 1701;
10. CHARLOTTE, mariée 1^o à *Jean de Foulogne*, & 2^o en 1639 à *Robert de Gourmont*, Seigneur & Baron de Giès, de Fontaines, d'Addeville, Mary, &c.;
11. Et une fille, morte jeune.

XVIII. GUILLAUME D'ANNEVILLE, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, né le 3 Mars 1607, servit en Lorraine, pour son père, avec chevaux & armes, & dans l'armée de Champagne, sous les ordres du Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'armée de Sa Majesté en Champagne, comme il appert de deux certificats de ce Seigneur; le premier, donné au Camp de Saint-Nicolas, en Lorraine, le 10 Octobre 1635, l'autre à Joinville, le 12 Décembre 1636. Il rendit foi & hommage au Roi de sa Terre de Chiffrevast, le 25 Juin 1657, produisit les titres justificatifs de sa noblesse devant *M. Chamillard*, Intendant de la Généralité de Caen, qui lui donna, le 20 Mars 1671, un certificat comme il avoit bien & duement prouvé être *Noble*, dès le temps de Montfaut; fit son testament le 9 Mars 1677, décéda le 24 dudit mois, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Tamerville, sous une tombe sans inscription au pied de la Balustrade du côté de l'Épître. Il avoit épousé, par contrat du 10 Janvier 1651 (reconnu devant les Tabellions de Rouen, le 3 Juillet 1657), *Françoise de Mathan*, fille de feu *Charles de Mathan*, Seigneur de Semilly, Fours, Villiers, du Hommet, & de *Marie Dyel*, Dame de Beaunay, Biville, Saint-Laurent, Villette, &c., & au Pays de Caux. Elle fit son testament le 7 Avril 1688, achevé le 24 Juillet audit an; décéda le 13 Août suivant, à Carentan, d'où elle fut transportée à Tamerville, & fut inhumée dans le chœur de cette Eglise, par M. l'abbé de Flamanville, depuis Evêque de Perpignan. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HERVÉ-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de Tamerville, qui vendit cette Terre à son

ainé, & acquit de Robert de Gourmont, son cousin germain, la Seigneurie d'Addeville à Saint-Côme du Mont. Il servit aux campagnes de Hollande & en Franche-Comté, & épousa, par contrat du 16 Octobre 1690 (reconnu devant les Tabellions de Valognes le 13 Novembre suivant), *Geneviève Simon-de-Franqueville*, fille & héritière en partie de *Jean-François Simon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, & de *Madeleine Bernard*. Elle mourut en 1699 & son mari en 1720, & ils furent inhumés à Tamerville. De leur mariage ils eurent six enfans :

L'ainé, mort Mousquetaire à Paris ;
Le second & le troisième morts aux études ;

Le quatrième au berceau ; l'ainée des filles fut Religieuse à Carentan ; & la cadette, nommée *BARBE*, Dame d'Addeville, épousa son cousin germain, *BON-THOMAS D'ANNEVILLE*, mentionné au degré XX de la branche suivante ;

3. *JACQUES*, né en 1666, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort en 1692, enterré à Carentan ;
4. *GUILLAUME-EUSTACHE*, tige de la branche des Seigneurs du *Vast*, la *Motte*, *Addeville*, &c., rapportée ci-après ;
5. & 6. Deux autres garçons, morts jeunes ;
7. *BARBE*, mariée, en 1683, à *Jean-Antoine de There*, Chevalier, Seigneur des Glandes ;
8. *MARIE*, morte jeune ;
9. Et *MARGUERITE*, dite *Mademoiselle de Chiffrevast*, morte à Paris en 1686.

XIX. *FRANÇOIS D'ANNEVILLE*, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, Tamerville & d'Allefontaine, né le 21 Décembre 1651, servit pendant quelques campagnes, mourut le 8 Mars 1709, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'Eglise de Tamerville. Il avoit épousé, par contrat du 8 Décembre 1683, passé devant *Pierre Bottin*, Notaire Royal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Marie-Gabrielle Poerier*, fille unique & seule héritière de *René Poerier*, Ecuyer, Seigneur de Catteville, Cartot & du Theil, & de *Marguerite Desnaires*, Dame d'Olonde, s'étant remariée à *Jacques d'Harcourt*, Chevalier, Grand-Père du Marquis d'Harcourt, à présent Colonel du Committaire-Général, Cavalerie. De leur mariage ils ont eu :

1. *JEAN-FRANÇOIS*, qui suit ;
2. *GUILLAUME-EUSTACHE*, né le 27 Septembre 1694, appelé l'Abbé de *Chiffrevast*, Prêtre, Prieur de Sainte-Marie-Egyptienne de

Pont-Audemer, Chanoine & Vicair-Général de Coutances, où il est décédé, le 28 Décembre 1727 ;

- Cinq autres garçons, morts jeunes ;
8. *MARIE-MARGUERITE*, mariée en la Chapelle de Chiffrevast, le 24 Novembre 1706, à *Jean-Joseph Goffelin*, Chevalier, Seigneur & Patron de Garcelles & d'O ;
 9. *FRANÇOISE-LOUISE*, Religieuse à l'Abbaye de Cordillon, le 3 Novembre 1711 ;
 10. *BARBE*, mariée dans la Chapelle de Chiffrevast, en 1712, à *Nicolas le Canut*, Seigneur de Bafmarest, arrière-neveu du Cardinal du Perron ;
 11. 12. & 13. Trois autres filles, mortes jeunes ;
 14. Et *MARIE-ANNE*, morte à l'Abbaye de Cordillon, en 1721.

XX. *JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE*, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, Tamerville, Allefontaine, du Theil, &c., né le 28 Avril 1685, fut d'abord Page du Roi à la Grande-Ecurie, en 1702, d'où il passa dans les Mousquetaires, & fit campagne en Flandres. Il rendit aveu au Roi de sa Terre de Chiffrevast, le 9 Février 1711, & avoit épousé, par acte sous seing privé du 29 Janvier 1709 (célébration le 7 Février suivant, en la paroisse de Vouilly), *Jacqueline-Henriette d'Héricy*, fille puinée de *Robert d'Héricy*, Chevalier, Seigneur de Lif, & de noble Dame *Elisabeth Richer-de-Colombières*. Il en a eu treize enfans, dont quatre garçons, morts au berceau, & quatre filles, entr'autres :

1. *GUILLAUME-RENÉ*, qui suit ;
2. *JEAN-JOSEPH*, né le 11 Août 1713, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, qui a péri sur mer, en 1759 ;
3. *JACQUES-ROBERT-NICOLAS D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST*, né le 9 Juillet 1716, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Archidiacre & Vicair-Général de Coutances, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Sever, au même diocèse, depuis 1747, vivant ;
4. *JACQUES-HERVÉ*, né le 24 Février 1719, Chevalier de Malte, Enseigne de Vaisseau, mort à Toulon, le 13 Mai 1743 ;
5. *JEAN-HENRI*, Lieutenant de Dragons, tué à Lauterbourg, en Allemagne, d'une balle qu'il reçut à la tête, le 10 Juin 1744 ;
6. Et *MARIE-BARBE-THÉRÈSE*, mariée le 23 Septembre 1738, à *Pierre-François de Hennot*, Seigneur du Rosel. Elle est morte sans enfans, le 8 Mai 1743.

XXI. *GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, appelé le

Marquis de *Chiffrevast*, Seigneur & Patron de *Chiffrevast*, Tamerville, du Theil, de Lif, l'Hommeé, Sainte-Marie, d'Audouville, &c., né le 5 Mars 1712, premier Page du Roi à sa Grande-Ecurie, en 1730, successivement Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général, & Chevalier de Saint-Louis, a servi en Bohême, où il a reçu deux blessures, en 1742, & s'est retiré du service en 1745. Il a épousé, le 4 Janvier 1751, *Catherine-Geneviève d'Héricy*, fille de *Robert-Jacques d'Héricy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Villiers, Vauisieux, Rampan, &c., Chevalier de Saint-Louis, & de *Julienne-Louise-Antoinette-Geneviève de la Cour-de-Maltot*, son père est frère puiné du Seigneur de Marcelet, qui représente la branche aînée d'Héricy, & ils font tous deux cousins germains de Dame Jacqueline-Henriette d'Héricy, mère dudit GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE. Leurs enfans sont :

1. FRANÇOIS-ANTOINE-HENRI, qui suit ;
2. AUGUSTIN-JACQUES, né le 11 Janvier 1754, Officier des Carabiniers, en 1771, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, en 1778 ;
3. LOUISE-JEANNE-GENEVIÈVE, née le 25 Août 1755, mariée le 25 Août 1778, à *Anne Robert*, Chevalier, Vicomte d'Héricy ;
4. Et AIMÉE-ADÉLAÏDE-GENEVIÈVE, née le 19 Avril 1763, appelée Mademoiselle de *Tamerville*.

XXII. FRANÇOIS-ANTOINE-HENRI D'ANNEVILLE, Chevalier dit le Comte de *Chiffrevast*, né le 21 Novembre 1752, Officier de Dragons au Régiment de Belfunce, en 1769, a épousé, le 18 Juin 1776, en l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Fresville, Diocèse de Coutances, *Jeanne-Marie Simon*, Dame de Turteville au Bocage, &c., fille de *François Simon*, Chevalier, Seigneur & Patron de Turteville, Fontaine, Ecarbofville, Bercy, Beauchamp, &c., & de *Catherine-Françoise-Renée de Cuffy*. Nous ignorons s'il y a postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DU VAST, LA MOTTE, ADDEVILLE, &c., *subsistante*.

XIX. GUILLAUME-EUSTACHE D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte & du Buiffon, né le 1^{er} Septembre 1662, quatrième fils de *Guillaume*, Seigneur de *Chiffrevast*, & de *Françoise de Mathan*, fut reçu Chevalier de Malte en 1678, & après

avoir fait ses caravanes, il quitta la Croix pour épouser, par contrat du 26 Avril 1696, passé devant *Marin Tollevast*, Notaire Royal de Valognes, *Paule-Agnès-Eulalie Castelle-Saint-Pierre*, fille de *Bon-Thomas Castelle*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Pierre-Eglise, du Vieux, Saint-Germain, Cosqueville, Saint-Remi-des-Landes, Bailli de Cotentin, & de *Marie des Homnets*, Dame de Creveœur. Il est mort à Valognes le 15 Août 1700, & sa femme en 1758, ayant eu :

1. BON-THOMAS, qui suit ;
2. CHARLES, Officier au Régiment du Roi, mort à Befançon en 1714 ;
3. Et MARIE, mariée, le 24 Mai 1728, à *Bernardin Poerier*, Seigneur de Franqueville.

XX. BON-THOMAS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte, de Buiffon & d'Addeville, baptisé le 24 Février 1697, servit dans le Régiment du Roi, & épousa, par dispense de Rome, du 7 Octobre 1715, *Barbe d'Anneville*, la cousine germaine, fille puinée de *Hervé-Eustache*, Chevalier, Seigneur d'Addeville, & de *Geneviève Simon-de-Franqueville*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. N..... D'ANNEVILLE, Abbesse de *Cordillon*, au Diocèse de Bayeux depuis 1756, vivante ;
3. Et MARIE FRANÇOISE-AGNÈS, morte sans enfans de son mariage avec *Pierre Jallot*, Comte de Beaumont, Seigneur & Patron d'Herqueville, Ouveille, &c.

XXI. JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte, d'Addeville, Cosqueville, Montebourg & d'Argouges, né à Valognes, le 7 Mai 1726, Page du Roi à sa Grande-Ecurie en 1742, a servi en qualité d'Officier au Régiment de Surgères, Dragons, & a épousé, le 21 Novembre 1746, *Marie-Anne-Jacqueline de Camprond*, fille de *Guillaume de Camprond*, Chevalier, Seigneur du Buiffon, Lanetot & Sottevast, & d'*Hélène-Hyacinthe de Clerel*, de laquelle sont issus :

1. BON-FRANÇOIS-PAUL D'ANNEVILLE, Chevalier, né le 7 Mars 1751, qui a servi dans la première Compagnie des Mousquetaires, depuis le 28 Janvier 1770, jusqu'à la réforme de ladite Compagnie ;
2. FRANÇOIS-HYACINTHE-GUILLAUME, né le 21 Mai 1752, qui a servi dans la même Compagnie des Mousquetaires, depuis le 29 Janvier 1770, jusqu'à la réforme.

3. BERNARDIN-BON-FÉLIX, né le 14 Novembre 1755, Chevalier de Malte de minorité, reçu le 20 Octobre 1773; Lieutenant au Régiment de Flandres, Infanterie, en 1774;
4. PAUL-BERNARDIN, né le 16 Février 1758, aussi Chevalier de Malte de minorité, Enseigne de Vaisseau en 1778;
5. SUSANNE-CHARLOTTE, née en Décembre 1754;
6. ADÉLAÏDE, née le 2 Octobre 1762;
7. Et SUSANNE-LÉONORE, née le 8 Mai 1765.

Les armes de la maison d'ANNEVILLE sont : *d'hermines, à la fasce de gueules*, comme on les voit aux Eglises de Tamerville, Turteville au Bocage, Quétreville, près Coutances, à l'Hôtel-Dieu de la même ville, à Montaigu, & ailleurs.

BRANCHE

des Seigneurs de QUÉTREVILLE, près Coutances, éteinte.

X. GUILLAUME D'ANNEVILLE, Chevalier, second fils de COLIN, Seigneur de la Boiffaye & de Montaigu, fut auteur de cette branche, & servoit encore en 1382. Il eut pour fils :

XI. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de la Baleine, vivant encore en 1436, qui fut père de :

XII. URSIN D'ANNEVILLE, Seigneur de la Baleine, en 1452, & d'Yvoir à Lingreville, qu'il acquit, en 1455, de Jean d'Auray, Baron de Saint-Pair. Il mourut en 1463, & avoit épousé *Jeanne de Grimouville*, Dame & Patronne de Quétreville, fille de *Jean*, Seigneur de Carentilly, Grimouville, Gouville, &c., dont il eut :

XIII. JEAN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de la Baleine, Yvoir, Quétreville, &c. mentionné dans des actes de 1466 & 1484. Ses enfans furent :

URSIN, qui suit;

Et GILLETTE, mariée à *Ambroise de Béreauville*, Seigneur de Beauchamps & Mefnilrogues.

XIV. URSIN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de la Baleine, Quétreville, Yvoir, &c., comparut en 1491, à la Hougue, à la montre des Nobles. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, par traité de 1513, à *Raoul de Croville*, Seigneur dudit lieu & de Binville;
3. PERETTE, mariée, par traité de l'an 1515, à *Bernard Drofcy*, Seigneur de Beaucoudray;

Tome I.

4. Et BÉATRIX, femme de *Jacques le Bas*, Seigneur de Golleville.

XV. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Quétreville, Beaumont, Yvoir, la Baleine, &c., comparut pour son père à la montre de la Noblesse, faite à la Hougue en 1512, étoit Lieutenant-Général du Baillage de Cotentin, en 1522 & 1544, & étoit mort en 1560. Il avoit épousé *Jeanne Hubelin*, de laquelle il laissa :

1. GILLES, Seigneur de Beaumont, aussi Lieutenant-Général dudit Baillage, en 1549 & 1555, mort sans enfans;
2. ADRIEN, Seigneur de Quétreville, Beaumont, &c., en 1560, aussi mort sans enfans d'*Hilaire-Henry de Tracy*, remariée à *André le Cointe*, Seigneur des Loges & du Tot;
3. MARIE, Dame de la Baleine & d'Yvoir, femme de *Gilles de Saint-Germain*, Seigneur de Fontenay-le-Huffon;
4. Et JEANNE D'ANNEVILLE, Dame de Quétreville, mariée, en 1558, à *Jean Davy*, Seigneur du Perron. Ainsi s'est éteinte cette branche.

Ces Seigneurs de Créteville, autrement Quétreville, près Coutances, portoient, comme la branche de Chiffrevast, les armes pleines. On les voit encore telles sur la porte de la Maison Seigneuriale de Créteville, avec plusieurs alliances, entr'autres, des écussons de *fleurs-de-lys sans nombre*. Pour cimier: *une demi-femme de front, les mains sur le haut du casque, aussi posé de front sur l'écu panché, entouré de feuillages & lambrequins.*

BRANCHE

établie au Pays de Caux.

VIII. JEAN D'ANNEVILLE, Chef de cette branche, second fils de HENRI, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, avoit des biens audit lieu, avec le tiers du Patronage. Il brisoit ses armes d'un *lambel d'azur*, comme elles se voyoient aux vitres de l'Église de Turteville au Bocage. Il eut pour fils :

IX. JEAN D'ANNEVILLE, II^e du nom de sa branche, qui possédoit aussi ces biens à Montaigu, suivant le livre blanc de l'Évêché de Coutances en 1350. Il fut père de :

X. JEAN D'ANNEVILLE, III^e du nom, qui vendit ses biens & sa portion du patronage de Montaigu à son cousin ROBIN D'ANNEVILLE, & alla s'établir vers Evreux. Il fut Officier de

L. I

la Maison du Roi JEAN, qui le choisit & l'envoya, avec plusieurs autres Seigneurs, solliciter EDOUARD, Roi d'Angleterre, de fournir des troupes pour aller contre les Infidèles, qui vouloient s'emparer du Royaume de Chypre, en 1364, selon du Tillet & Masseville.

XI. GAULTIER D'ANNEVILLE, Chevalier, son fils, suivant les registres de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1398, & la Roque, présentoit au Patronage de la Folletière. CHARLES VI l'honora de sa confiance, en lui donnant un emploi, qui le fixa au Pays de Caux. De lui descendirent VINCENT & GUILLOT D'ANNEVILLE, aussi bien que les enfans de ROBERT D'ANNEVILLE, qui comparurent à une montre des Nobles de la Chatellenie d'Andelis, au Bailliage de Caux, le 1^{er} Avril, avant Pâques, 1512.

Il ne paroît pas que cette branche soit éteinte: il y avoit, en 1775, un D'ANNEVILLE, Mousquetaire noir, qui pourrait bien en être descendu.

BRANCHE

des Seigneurs de MORVILLE, éteinte.

VIII. RAOUL D'ANNEVILLE, troisième fils de HENRI, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigny, possédoit des biens à Saint-Germain-des-Vaux, & fut Seigneur de Morville, à cause de N... de Morville, son épouse, descendue de Hébert de Morville, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il en est fait mention dans les partages de la succession de Guillaume de Vernon, Baron de Nehou, en 1283, Ledit RAOUL D'ANNEVILLE brisoit ses armes d'un *fautoir de gueules*; mais ses descendans prirent celles de Morville, qui sont: *de sinople, au lion rampant d'or*. On les voit ainsi peintes aux vitres du chœur de l'Eglise de Morville.

IX. N... D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, fils de RAOUL & de ladite de Morville, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

X. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, qui fut père de:

XI. PHILIBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, vivant encore en 1416, mort âgé de 70 ans, laissant pour fils:

XII. ROBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, dont les enfans furent:

1. JEAN, qui suit;

2. GUILLAUME;

3. Et URSIN, marié à *Perrette Imbert*, morte avant lui, de laquelle il eut:

JEAN D'ANNEVILLE, vivant en 1523, mort sans hoirs;

JEANNE, mariée 1^o à *Richard Potier*, Seigneur de la Londe, & 2^o à *Jean le Capon*, Seigneur du Breuil à Colomby;

Autre JEANNE, femme de *Claude le Monnier*, décédée en 1544;

Et MARIE, épouse de *Jean de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Négreville.

XIII. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville épousa 1^o *Marie de la Hazardière*, vivante en 1469; & 2^o *N... Colleau*, laquelle étoit veuve en 1486. Du premier lit fortirent:

1. HÉBERT, qui suit;

2. GUILLAUME;

3. ROBERT, lequel eut un fils naturel, dont les descendans jouirent, comme lui, du privilège de la Noblesse. Il eut plusieurs garçons, demeurant à Morville, en 1576, entr'autres:

CLÉMENT, qui étoit l'aîné, & vivoit encore en 1598;

4. JEAN;

5. Et JEANNE, mariée, en 1504, à *Alphonse de Roux*, Sieur de Chiffrevast.

XIV. HÉBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, comparut aux arrière-bans de 1491 & 1512, & acquit, en 1523, la Fiefferme dudit lieu, qui étoit autrefois revenue à la Couronne par la forfaiture de *Hugues de Morville*. Il avoit épousé *N... de Sainte-Méreglise*, & en eut:

XV. HÉBERT D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, qui en rendit aveu en 1548. Il épousa 1^o *Barbe Paynel*; & 2^o *Hélène Hébert*, veuve de *Jean Potier*, Seigneur de Hautpitoix. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES, Seigneur du Haume, vivant encore en 1576;

3. Et CHARLES, Seigneur de Saint-Germain-des-Vaux, vivant dans le même temps.

XVI. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, y réunit la Fiefferme dudit lieu, en 1570, & vendit, en 1586, le Fief de Saint-Germain-des-Vaux à *Pierre Potier*, Seigneur de la Londe. Il avoit épousé, en 1558, *Marie le Bourgeois de Heuville*, dont:

CHARLES, qui suit;

Et JACOB, mort sans enfans.

XVII. CHARLES D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, épousa 1^o en 1597 *Ifabeau Blanchard*, fille de *Thomas*, Seigneur du Frefne; & 2^o en 1634 *Ifabeau de la Place*, veuve de *Charles de Labour*, Ecuyer. De sa première femme il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Morville, Curé de Couville ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Jean Viatel*, Seigneur de Saint-Ouen, dont les descendans ont hérité de cette branche, & ont, dans la suite, vendu à Fief cette Terre aux Sieurs de Manneville-le-Pigeon.

XVIII. JACQUES D'ANNEVILLE, Seigneur du Bois-Morville, vivant en 1641, épousa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Jean*, Seigneur de Sortoville, près Valognes, & de *Jacquette Julien*, dont fortit :

XIX. JEAN-BAPTISTE D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, vivant en 1641, qui de sa femme, nommée *Catherine*, eut pour fille & héritière :

XX. CHARLOTTE-MARIE D'ANNEVILLE, Dame de Morville, mariée à *Jean-Charles du Halley*, vivant encore en 1688, dont :

CATHERINE DU HALLEY, morte en 1719, sans enfans de *François Gueroult*, Seigneur de Rouvron. Ainsi s'est éteinte cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs du BREUIL & de NOTRE-DAME-D'ALLONNE, éteinte.

V. JEAN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur du Breuil, Notre-Dame d'Allonne, Sortoville en Beaumont & Saint-Pierre d'Arteglife, second fils de JEAN, Chevalier, Seigneur d'Anneville, consentit, vers 1180, au don fait par *Richard*, Evêque de Coutances, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des dîmes, aumônes & appartenances de l'Eglise de Saint-Pierre d'Arteglife, sises sur son Fief. Il brisoit ses armes d'un *chef endenché de gueules sur le champ d'hermines*, comme il paroît au vieux Château du Breuil & ailleurs. Il eut pour fils :

VI. JEAN D'ANNEVILLE, III^e du nom, Seigneur du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, &c., vivant en 1214, dont il est aussi fait mention dans les Registres de ladite Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il fut père de :

VII. JEAN D'ANNEVILLE, IV^e du nom, Seigneur & Patron du Breuil, &c., qui fit bâtir,

en 1247, une Chapelle en son Château du Breuil, où il établit un Chapelain, fauf le droit de la même Eglise, comme il paroît par les titres de l'Abbaye de Blanchelande, & le livre noir de l'Evêché de Coutances, de l'année 1251. De son mariage fortit :

VIII. JEAN D'ANNEVILLE, V^e du nom, Seigneur du Breuil, vivant en 1295, mentionné dans les Archives de Blanchelande. Son fils fut :

IX. JEAN D'ANNEVILLE, VI^e du nom, dit du Breuil, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fit, en 1325, un accord avec les Chanoines Réguliers de cette Abbaye, par lequel ils consentirent que celui qu'il avoit présenté à la Cure de Notre-Dame d'Allonne y resteroit, & qu'à l'avenir ils y présenteroient alternativement. Il fut père de :

X. ROBERT D'ANNEVILLE, Seigneur & Patron du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, Sortoville, Saint-Pierre d'Arteglife, &c., qui vivoit en 1350, selon le livre blanc de l'Evêché de Coutances. Il paroît encore plusieurs années après dans les montres de la Noblesse. Il épousa *Robine du Tot*, Dame dudit lieu, restée veuve & enterrée à Gerfay. De ce mariage fortirent :

1. JEANNE D'ANNEVILLE, mariée à *Zacharie du Val*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit en 1375 ;
2. ROBINE, épouse de *Jean de Saint-Martin*, Seigneur & Patron de la Trinité de Gerfay, vivant en 1384 ;
3. Et RAOULETTE D'ANNEVILLE, veuve de *Thomas Hacoul*, à Gerfay, en 1384.

Généalogie dressée sur titres, comme aveux, contrats de mariage, accords, main-levées, extraits-baptistaires, &c., qui nous ont été communiqués, & d'après plusieurs Chartes des Abbayes, Registres de la Chambre des Comptes de Paris & de Rouen; l'ancien Echiquier de Normandie; l'*Histoire* de cette Province, par Maffeville; celle de la *Maison d'Har-court*, par la Roque, &c.

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne avec titre de Marquisat, qui a passé, de la Maison de *Lévis-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubise*.

ANODÉ, en Bretagne : écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une fleur-de-lis d'argent : aux 2 & 3 plein d'or.

ANONAY : écartelé d'argent & de gueules.

ANOY : coticé d'argent & d'azur de 10 pièces.

* ANQUAINVILLE (D'), Subdélégation de Lisieux. La Baronie d'Anquainville est un démembrement de la Terre de Ferrière, elle est possédée par M. le Marquis de Bonnelle, qui l'avoit achetée de M. le Duc de Broglie dans le tems de son ambassade en Angleterre.

ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaast en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Ecuyer, dans la montre qui se fit à Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1657, parle de JEAN ANQUETIL, Ecuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défense de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épousa Renée de Carbonnel, père & mère de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Noblesse à Rouen, l'an 1614. Il avoit épousé, vers 1635, *Elisabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de 150 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Félix le Comte*, Sieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaast. Voyez l'*Hist. de Rouen*, par Masseville; la Roque, *Hist. d'Harcourt*, p. 547; le P. Anselme, & l'*Armorial de France*.

Les armes : d'or, à trois feuilles de sinople, posées 2 & 1.

ANQUETIL, en Normandie, Election de Valognes : d'argent à 3 feuilles de chêne de sinople, 2 & 1.

ANSELME. Cette famille noble, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur titres originaux qui nous ont été communiqués, remonte sa filiation suivie à

BERNARD ANSELMI, tige de la branche établie au Comtat, rapportée ci-après.

Elle est une des plus anciennes de Florence, & avoit donné à cette République des Gonfaloniers, des Prieurs de la Liberté, des Gouverneurs de Places, & plusieurs autres personnages de mérite. Il en est parlé avec éloge dans les Histoires de Florence, & on trouve l'Arbre généalogique de cette famille dans le *Traité des Maisons Florentines*, par Scipion Ammirato.

NICOLAS ANSELMI, frère dudit BERNARD, resta à Florence, & s'y maria, dans le XV^e siècle, avec *Agnola Salviati*, dont il eut :

CAMBIO ANSELMI. La vie tranquille de celui-ci, & son éloignement décidé pour les affaires, donnèrent lieu au Poète Hugolino Verrini, son contemporain & son compatriote, de faire ce distique :

*Occidit Anselmi Domûs, heu occidit omnis!
Aut pauci existunt, quos norim, ex stirpe vetustâ.*

Cette branche a donné, dans JÉRÔME ANSELMI, un Ministre d'Etat du Duc de Toscane. JOSEPH ANSELMI fut Prêlat référendaire de l'une & l'autre signature, & Commandeur de l'Hôpital du Saint-Esprit à Rome. PIERRE ANSELMI fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Sainte-Euphémie, Commandeur de Bénévent, & décéda en 1656, âgé de 90 ans. Cette branche s'est éteinte dans la personne d'ANGE-DOMINIQUE ANSELMI, Prêtre, Curé de la Paroisse de Sexti, mort en 1732.

Branche établie au Comtat.

I. BERNARD ANSELMI, frère de NICOLAS, fut du nombre de ces illustres fugitifs qui, pour avoir pris parti contre *Cosme de Médicis*, furent obligés d'abandonner Florence, leur Patrie, & de se retirer en France. Il s'établit au Comtat vers l'an 1434, & eut pour fils :

II. JEAN D'ANSELME, qui le suivit à Avignon, & alla s'établir ensuite à Joucas, Commanderie de l'Ordre de Malte, à une lieue d'Apt en Provence. Il s'y maria avec *Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, fit son testament le 20 Août 1504, devant *Frilhet*, Notaire d'Apt, dans lequel il est dit *Nobilis Joannes Anselmi, de civitate Florentiæ oriundus*, &c., nomme pour ses exécuteurs testamentaires Jacques de Simiane & Bertrand de Cornu, Seigneur de la Roche-Giron, & fait héritiers, par égales portions :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, qui mourut sans enfans ;
3. Et DOMINIQUE, lequel partagea avec FRANÇOIS, son frère, par acte passé devant *Etienne Frilhet*, Notaire d'Apt, le 1^{er} Juin 1505, & eut toutes les créances que son père avoit à Avignon & dans le Comtat. Il en acheta la Terre de Blovac, fut premier Consul d'Avignon en 1515 & 1529. On trouve dans sa branche PIERRE D'ANSELME, grand homme de guerre, Commandant l'Infanterie sous le Maréchal de Bellegarde, & Gouver-

neur de Tarafcon. Ses descendants sont MM. D'ANSELME-DE-GRUGIÈRES, établis à Perne dans le Comtat, du nombre desquels est ANDRÉ-GASPARD D'ANSELME, reçu Chevalier de Malte. Voyez l'*Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. I, p. 497 & suiv. pour la postérité de DOMINIQUE.

III. FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuier, Seigneur de Joucas, eut pour sa part tous les biens situés dans les territoires de Joucas & de Rouffillon, suivant le partage du 1^{er} Juin 1505. Il fut Bailli d'Epée de la ville d'Apt en 1533, & se maria avec *Lyonne de Luna*. Par son testament & son codicille, du 5 Février 1552, passés devant *Rollet Hortie*, Notaire d'Apt, il institua héritier: noble JOSEPH D'ANSELME, son fils, qui fut; & légataires ses deux filles MADELEINE & ISABEAU D'ANSELME. La première épousa *François de Baux*, Co-Seigneur d'Aiglun, demeurant à Pertuis.

IV. JOSEPH D'ANSELME, Ecuier, Seigneur de Joucas, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes du Roi en Provence, épousa *Honorade Bottine*, ou de *Bot*, dont:

LOUIS;

Et FRANÇOIS, qui fut.

Par son testament du 11 Novembre 1554, passé devant *Paris Hortie*, Notaire d'Apt, il lègue à noble FRANÇOIS, son second fils, la somme de 600 écus d'or, payable quand il aura atteint l'âge de 20 ans, & jusqu'audit tems il veut qu'il soit entretenu aux dépens de son héritier LOUIS D'ANSELME, son frère aîné, habitant d'Avignon; & à son défaut, il laisse le Gouvernement & le régime dudit FRANÇOIS, son second fils, à noble François de Simiane, Ecuier, Seigneur de la Coste; fait divers legs, sçavoir audit de Simiane, à Jean d'Agoult, Seigneur de Sault, à ses cousins ANTOINE & JEAN D'ANSELME, à Marthe de Baux, sa filleule, & nomme ses exécuteurs testamentaires l'Evêque de Carpentras, M. de Murs & son fils, Ecuier.

V. FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuier, second fils de JOSEPH, se maria avec *Honorée de Vachères*, testa le 18 Octobre 1592, devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fit légataires CLAUDE, son fils aîné, qui fut, & un posthume, dont sa femme étoit enceinte, l'institua son héritière universelle, à la charge de rendre son héritage à son fils aîné ou au posthume, celui des deux qu'elle jugera le plus digne.

VI. CLAUDE D'ANSELME, Ecuier, est dit, dans

un acte du 28 Août 1595, passé devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fils naturel & légitime de feu FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuier, du lieu de Joucas, au Diocèse de la ville d'Apt, & y déclare avoir reçu d'*Honorée de Vachères*, sa mère, la somme de 100 écus, en déduction & à bon compte du légat à lui fait par son père. On voit dans le même acte, & dans d'autres, qu'il étoit habitant de Reillane, où il épousa *Louise Vial*, comme il conste par le contrat de mariage de leur fils GASPARD, qui fut.

VII. GASPARD D'ANSELME, Ecuier, se maria, le 18 Février 1635, par contrat passé devant *Dermitanis*, Notaire de Reillane, avec *Marguerite Gueidan*, fille de noble *Jean*. Il décéda le 9 Avril 1703, âgé de 90 ans, & fut inhumé le lendemain en la sépulture de ses ancêtres, en l'Eglise paroissiale de Reillane. Ses enfans furent:

PIERRE, qui fut;

Et JEAN, Prieur de Saint-Martin de Castillon.

VIII. PIERRE D'ANSELME, Ecuier, épousa, par contrat passé devant ledit *Dermitanis*, Notaire de Reillane, le 29 Septembre 1680, *Honorade Eyriès*. Il mourut veuf, âgé de 76 ans, le 21 Décembre 1726, & est inhumé au tombeau de ses ancêtres en l'Eglise de Reillane, laissant:

DENIS, qui fut;

Et BARBE, Religieuse au Couvent de Sainte-Ursule de Brignoles.

IX. DENIS D'ANSELME, Ecuier, né le 2 Janvier 1683, alla s'établir à Bonnieu, petite ville du Comtat, & y épousa, par contrat passé le 18 Décembre 1712, devant *Ily*, Notaire de cette Ville, *Marguerite de Blanquy*. Par acte passé, le 1^{er} Juin 1743, devant *André*, Notaire, il disposa de ses biens en faveur de PIERRE-JOSEPH-ELZÉAR, son fils unique, qui fut; nomma légataires MARIE-MARGUERITE & MADELEINE, ses filles. La première a épousé noble *Charlès-François Jouet-de-Mery*. La seconde est veuve de N... *Ricard*.

X. PIERRE-JOSEPH-ELZÉAR D'ANSELME, Chevalier, né le 10 Mai 1714, a épousé par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire d'Aix, le 8 Juin 1738, *Marie-Elisabeth de Benoist*, dont:

1. JOSEPH-HYACINTHE-PHILIPPE, qui fut;

2. FRANÇOIS D'ANSELME-DE-SAINT-VICTOR, Capitaine dans le Régiment de Soissonnois;

3. JOSEPH-DENIS, Prêtre & Docteur en Théologie, appelé l'*Abbé* D'ANSELME;

4. 5. & 6. FÉLICITÉ, MARIE-MARGUERITE & ANNE-ANGÉLIQUE D'ANSELME, non mariées en 1778.

XI. JOSEPH-HYACINTHE-PHILIPPE D'ANSELME, Chevalier, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, s'est marié, par contrat passé devant *Terris & André*, Notaires de Bonnicu, le 19 Octobre 1774, à *Jeanne-Henriette de Chaternet*, de la ville d'Avignon, fille de *Paul de Chaternet* & de MARIE-BÉATRIX-ANGÉLIQUE D'ANSELME, dont:

JOSEPH-LOUIS D'ANSELME, né le 23 Septembre 1775;

ET MARIE-ELISABETH-JOSÉPHINE, née le 14 Novembre 1776.

Les armes: *d'azur, fretté d'argent de 8 pièces*. Voyez, sur cette famille, Scipion Ammirato, Jean Villani, *Histoire de Florence*; Jacques Nardi Paulmini, *Catalogue des Gonfaloniers*; Nostradamus, *Histoire de Provence*; *Mémoires du Maréchal de Bellegarde*; *l'Histoire du Comté Venaisin*, tom. I, par l'Abbé Pithon-Curt; *la Toscane française*, &c.

ANSERVILLE: *d'argent, au lion de gueules*.

ANSI: *gironné d'argent & de gueules*.

ANSI, en Auvergne: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au Dauphin d'azur; aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent*.

ANSONS, en Provence: *de gueules, au lion d'or*.

* ANSOUIS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Aix, qui a été possédée par la Maison de *Sabran*, sous le titre de Baronie, depuis le XIII^e siècle jusqu'au commencement du XVII^e. *Gaspard de Sabran*, Viguier de Marseille, n'ayant point d'enfants, institua héritier de cette Baronie, par son testament du 14 Mai 1614, *Sextius d'Escalis*, Baron de Bras-d'Assé, son cousin, fils de *Marc-Antoine*, Premier Président du Parlement de Provence. *Henri d'Escalis*, fils de *Sextius* & de *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, sa seconde femme, vendit, sur la fin du XVII^e siècle, la Baronie d'*Anfouis*, à *Jean-Baptiste de Villeneuve*, dont le fils unique, *Jean-Hyacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, devint son gendre, ayant épousé *Marie-Thérèse d'Escalis*, fille de *Henri* & de sa seconde femme, *Thérèse-Al-*

bertas Sainte-Mesme. De ce mariage vint *Louis-Théodore de Villeneuve*, Baron d'*Anfouis* & de Bras, Seigneur d'*Estoublon* & de *Bellegarde*, mort Conseiller au Parlement d'Aix. Son fils *Elzéar de Villeneuve*, né en 1733, qu'il a eu de son épouse *Gabrielle de Cabre*, des Marquis de *Roquevaire*, est Baron d'*Anfouis* & de Bras.

Le Chef de la branche aînée de *Villeneuve* est le Marquis de *Villeneuve-Forcalquier*, & Vicomte de *Pourières*, ancien Colonel d'Infanterie, fils de *Louis-Sauveur*, Ambassadeur à la Porte en 1728. Il est marié à une *Glandevès*. Voyez VILLENEUVE.

ANSPACH. Il y a *Anspach* moderne & *Anspach* ancien; ce sont des branches cadettes de la Maison Electorale de Brandebourg. Voyez BRANDEBOURG.

ANSTRUDE. La Maison d'ANSTRUTHER, en français ANSTRUDE, dont l'ancien nom était KEANDALE, est l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Ecosse. Elle possédoit, dès l'an 1150, les Villes & Baronie d'ANSTRUTHER, dans la Province de Fife. Son nom de KEANDALE se voit dans un Cartulaire des Moines de *Balmerinoch*, fondés par *DAVID*, Comte de *Huntington*, frère de *MALCOM*, quatrième Roi d'Ecosse, qui commença de régner en 1150. Avant de donner la filiation de cette Maison, d'après un *Mémoire* envoyé & dressé sur les titres, il est bon d'observer que

GUILLAUME, BARON D'ANSTRUTHER, en Ecosse, (dont il sera parlé degré XV^e de la première branche) voulant donner à la Baronie de son nom un éclat digne de lui, obtint en 1704, de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, une Charte du grand Sceau, par laquelle cette Princesse, en réunissant à cette Baronie les charges de premier Ecuyer-Tranchant, & de Maître-d'Hôtel, pour être éternellement possédées par les Barons D'ANSTRUTHER, ses successeurs, y a ajouté encore: 1^o le Bailliage entier de *Pittenuen*, avec le domaine entier qui en dépend, & tous les droits de féodalité, d'aubaine & autres droits y annexés; 2^o la Baronie d'*Ardrooff*; 3^o toutes les Terres, Villes & Baronie d'*Ely*, avec leur Capitale & un port de mer qui en dépend, dans lequel, ainsi que dans celui d'ANSTRUTHER, tous les vaisseaux qui y abordent sont tenus de payer au Baron D'ANSTRUTHER, les droits d'entrée & de sortie; 4^o les Terres & Baronies de *Clarmenvik* &

de Balkasky, celles de Chargremur, avec le droit de patronage dans toutes les Eglises d'Ely; 5^e toutes les Terres qui composent la Baronie d'Aisay, tant domaniales qu'autres, ensemble la Seigneurie d'Innergelly, avec le droit de féodalité sur tous les fiefs & maisons situés dans ladite Baronie; 6^e & le droit de patronage dans toutes les Eglises de Miltrenny, & dans toutes les Terres Ecclésiastiques qui sont situées dans la Vicomté de Fisse; toutes lesquelles Terres, ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, a érigées en une libre Baronie, pour être possédée par ledit GUILLAUME, Baron d'ANSTRUTHER, & ses descendans, à la charge de l'hommage envers sa couronne, par Lettres - Patentes données à Kensington au mois d'Avril 1704. Il est dit dans le Cartulaire des Moines de Balmerinoch, que

I. GUILLAUME DE KEANDALE, Seigneur d'ANSTRUTHER, donna, à perpétuité, aux Moines qui servoient Dieu & qui le serviront dans cette Eglise, une pièce de terre, située dans la partie orientale de la ville d'ANSTRUTHER.

II. HENRI, fils de GUILLAUME, Seigneur d'ANSTRUTHER, confirma la donation faite par son père, & donna, par le même acte, des droits sur la ville d'ANSTRUTHER, à l'Abbaye de Dryburgh.

III. HENRI II, fils du précédent, fut un des Seigneurs d'Ecosse choisis pour s'opposer aux entreprises d'EDOUARD I^{er}, Roi d'Angleterre, qui vouloit subjuguier l'Ecosse, & auquel lâchement JEAN DE BAILLEUL, alors Roi d'Ecosse, avoit fournis sa personne & son Etat. Il confirma la Charte de donation de son père aux Moines de Dryburgh en 1292.

IV. GUILLAUME d'ANSTRUTHER, II^e du nom, fils de HENRI II, confirma, en faveur des mêmes Moines de Dryburgh, la ratification de la Charte que son père leur avoit accordée, ce que Guillaume de Lamberton, Archevêque de Saint-André, approuva en 1306, sous le règne de ROBERT BRUCE l'Invincible, Roi d'Ecosse.

V. HENRI, III^e du nom, fils & successeur de GUILLAUME, & Seigneur d'ANSTRUTHER, confirma, par une autre Charte, munie de son Diplôme, les donations faites par HENRI & GUILLAUME, ses prédécesseurs, à ses Moines de Dryburgh, des biens dont ils jouissoient d'après les concessions de ses pères. Cette Charte fut signée, comme témoins, par Thomas Rendolph, Comte de Murray, Régent du

Royaume, pendant la minorité de DAVID II, l'an 1332, & par David de Wiems, l'un des principaux Seigneurs du Royaume. Il épousa *Mathilde Stuart*, fille du Baron de *Rosyth*, de la Province de Fisse, lequel étoit de la Maison Royale d'Ecosse. De ce mariage vint :

VI. RICHARD, qui le premier prit le nom d'ANSTRUTHER, par Charte du grand Sceau, pour lui & ses descendans, obtenue en 1362. de DAVID II, Roi d'Ecosse, la 33^e année de son règne. Il épousa *Marguerite de Gordon*, de l'ancienne & illustre Maison de *Gordon*, dont est aujourd'hui chef le Duc de ce nom. Il en eut :

VII. ROBERT, Baron d'ANSTRUTHER, marié à *Isabelle de Béthune*, par corruption *Béton*, fille du Baron de *Balfour*, branche de l'illustre & ancienne Maison de *Béthune*, qui tient un des premiers rangs dans le Royaume d'Ecosse, tant par ses alliances distinguées, que par les charges qu'elle y a occupées (a). Elle étoit

(a) Cette branche de la Maison de *Béthune* remonte, comme celles établies en France, à *Robert de Béthune*, Avoué d'Arras, qui, dès l'an 932, s'intituloit dans ses Chartes *Seigneur de Béthune, par la grâce de Dieu*. Voy. la Généalogie que nous en avons donnée d'après du Chefne, & des Mémoires de Famille fournis par M. le Duc de *Béthune*. Nous ajouterons ici que cette branche de *Béton*, en Ecosse, de la Maison de *Béthune* en France, a donné trois grands personages : le premier dans *Jacques Béton*, 1^{er} du nom, Prélat d'un rare mérite, d'abord Abbé d'Arbrot en Ecosse, ensuite Archevêque de Glasgow, puis de Saint-André, Légat à *Latere*, Chancelier & Régent du Royaume pendant la minorité de *Jacques III*, Roi d'Ecosse; le second dans *David Béton*, neveu du précédent, Ambassadeur en France, & négociateur du mariage de *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse, avec *François II*. Il avoit été d'abord nommé, par *François I^{er}*, à l'Evêché de Mirepoix, depuis Cardinal du titre de *Saint-Etienne au Mont Celius*, sur la recommandation de ce Prince, ensuite Archevêque de Saint-André, Primat d'Ecosse, Chancelier du Royaume & Légat à *Latere*; & le troisième dans *Jacques Béton*, II^e du nom, aussi Archevêque de Glasgow, Ambassadeur en France pour différens Rois d'Ecosse, & Fondateur du Collège des Ecois à Paris, sur la porte duquel on voit ses armes, du côté gauche en entrant, & celles du Roi d'Ecosse à droite, à la même hauteur. On conserve dans ce Collège une Lettre que *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse, lui écrivit de sa propre main le jour de sa mort, laquelle Lettre est toute pénétrée des larmes de cette Princesse. Ce Prélat est mort à Paris, & a été inhumé dans une Chapelle de Saint-Jean de Latran, où est son monument.

sœur de N... Béton, femme de Jacques Hamilton, fils du Comte d'Anan, Gouverneur du Royaume d'Ecosse, & Duc de Chatellerault en France, & de MARIÉD'ECOSSE, sœur de JACQUES III, Roi d'Ecosse. ROBERT, BARON D'ANSTRUTHER, eut de son alliance :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. ROBERT ;
3. Et DAVID, auteur de la branche établie en France, rapportée ci-après. Ces deux derniers frères y passèrent vers l'an 1515, pour servir le Roi FRANÇOIS 1^{er}, dans la Compagnie des Gentilshommes Ecossois de la Garde-du-Corps du Roi. Ils y furent d'abord Archers du nombre des 25, actuellement connus sous la dénomination des *Gardes de la Manche du Roi*. Ils s'y signalèrent par leurs services, & ROBERT, devenu Exempt de cette Compagnie, ensuite Enseigne, mérita pour ses services rendus, plusieurs gratifications du Roi, entr'autres une pension considérable affectée sur l'Evêché de Tarbes en Gascogne. Il retourna en Ecosse en 1575, où il mourut sans postérité. La preuve s'en tire d'une procuration qu'il laissa à ARNOUL, DAVID & ROBERT, ses neveux, enfans de DAVID, pour le faire payer de ce qui lui étoit dû en France, & particulièrement de sa pension sur l'Evêché de Tarbes.

Barons d'ANSTRUTHER, en Ecosse.

VIII. ANDRÉ, BARON D'ANSTRUTHER, fils aîné de ROBERT & d'Isabelle de Béthune, obtint en 1483, sur la résignation de son père, une Charte du Roi JACQUES IV, qui lui confirmoit la propriété de la Baronie d'ANSTRUTHER. Il épousa *Christine Sandilands*, d'une Maison d'Ecosse, dont Milord *Torpichemest* chef. Ses enfans furent :

JEAN, qui suit ;

Et ANDRÉ, BARON D'ANSTRUTHER, tué à la bataille de Fludon en 1513.

IX. JEAN, BARON D'ANSTRUTHER, épousa 1^o *Marguerite de Douglas*, fille du Comte de *Morton* ; & 2^o *Elisabeth Spence*, fille de *Thomas Spence*, Baron de *Woermorston*, dans la Province de Fiffe. Il obtint, avec sa première femme, en 1520, la concession de plusieurs Terres, & en eut :

X. ANDRÉ, II^e du nom, BARON D'ANSTRUTHER, tué, du vivant de son père, en 1547, à la bataille de Pinkie. Il avoit épousé *Marguerite d'Albercromby*, fille du Maréchal,

Baron d'Albercromby, dans la Province de Fiffe, dont :

XI. JEAN, II^e du nom, BARON D'ANSTRUTHER, mort en 1610. Il avoit épousé 1^o *Marguerite Cléphan*, fille du Gouverneur de Carllogie, dans la Province de Fiffe, laquelle réunissoit dans sa personne tous les titres & honneurs de sa Maison ; & 2^o *Marguerite Léarmont*, veuve du Baron de *Woermorston*, & fille du Baron de *Dairfy*, de la même Province de Fiffe. De la première femme vinrent :

JACQUES, qui suit ;

Et MARGUERITE, femme du Baron de *Fingak*, du nom de *Fforet*, dans la Province de Fiffe.

XII. JACQUES, BARON D'ANSTRUTHER, obtint, sur la donation de son père, la Baronie de ce nom, par un diplôme Royal de l'an 1583. Il fut créé, en 1585, premier Ecuyer-Tranchant des Rois d'Ecosse, & un des Maîtres-d'Hôtel en 1592. Ses successeurs, Barons D'ANSTRUTHER, ont joui successivement de ces deux charges depuis cette concession. Il fut Maître des Requêtes, Conseiller des Conseils les plus secrets & les plus sacrés du Roi d'Ecosse, & mourut en 1606. Il avoit épousé *Jeanne Stok*, fille de *Thomas Stok*, nommé Milord *Arbott-hall*, de la Maison des célèbres & très-anciens Barons de *Balruiric*, fortis de la Province de Fiffe. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. ROBERT, rapporté après son frère aîné ;

3. Et JEANNE, mariée à *Jacques de Douglas*, Gouverneur de *Montross*, second fils du Comte de *Morton*.

XIII. GUILLAUME succéda à son père dans la Baronie d'ANSTRUTHER, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, & Maître-d'Hôtel du Roi d'Ecosse, & fait Gentilhomme de la Chambre du lit de JACQUES VI. Après la mort de la Reine ELISABETH, il fut envoyé en Angleterre, y fut créé Chevalier du Bain, continué Gentilhomme de la Chambre du lit de CHARLES I^{er}, Roi d'Angleterre, en récompense de ses longs & fidèles services, & mourut en 1649, sans postérité de son mariage avec *Euphémie*, fille d'*André de Wiems de Myrcairnie*, Chevalier, Sénateur de la Cour Souveraine d'Ecosse.

XIII. ROBERT, BARON D'ANSTRUTHER, second fils de JACQUES & de *Jeanne Stok*, succéda à son frère dans ses biens, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme du lit de CHARLES I^{er},

Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande ; & peu après chargé de différentes Ambassades, tant de la part de son Souverain, que de FRÉDÉRIC, Roi de Bohême, comme à la Diète de Ratisbonne, & vers les Princes d'Allemagne assemblés à Hailbron. Il avoit épousé, *Catherine*, fille d'*Edouard Suiff*, de la Province d'Yorck, en Angleterre, & d'*Urfule de Dambry de Masham*, sœur du Vicomte de *Carlinsford*, dont :

1. ROBERT, qui succéda à son père dans tous les biens qu'il posséda en Angleterre, & mourut sans postérité, de son mariage avec *Anne Corbet de Stohé*, fille de *Jean* ;
2. Et PHILIPPE, qui suit.

XIV. PHILIPPE, Baron d'ANSTRUTHER, succéda à son père dans cette Baronie, ainsi que dans les charges de premier Ecuyer-Tranchant & de Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecosse. CHARLES II, après son retour de Bréda en Flandres, connoissant son attachement & son zèle pour son service, lui donna le commandement de son Armée, à la tête de laquelle il passa en Angleterre en 1650. Il fut fait prisonnier par les Anglois, dans un combat donné à Ligomian. Ses biens furent confisqués jusqu'au retour du Roi en 1660, & il mourut en 1702. Il avoit épousé *Christine*, fille de *N..... Lumsden d'Imergelly*, dans la Province de Fiffe, Directeur général des Armées, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JACQUES, Baron d'Arderic, marié à la fille du Seigneur d'Illyard, du nom de *Skenc*, dont pour fils unique :

PHILIPPE, Capitaine aux Gardes Angloises, ensuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort sans laisser de postérité en 1763, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre ;

3. ROBERT, Baron de *Batkasky* dans la province de Fiffe, marié 1^o à *Jeanne Montheih*, fille & héritière du Seigneur de *Wrac* ; & 2^o à *Marie Preston*, fille du Chevalier *Guillaume Preston*, Baron & Seigneur de *Warcifield*. Il a eu du premier lit :

(a) PHILIPPE d'ANSTRUTHER, Greffier en chef de la Cour Souveraine d'Ecosse ;

(b) GUILLAUME, Capitaine au Régiment Général-Preston, qui, sous le commandement du Général Willis, fut tué à la bataille de *Preston*, en pourtuivant vigoureusement les Rebelles, en 1715 ;

Tome I.

(c) ROBERT, d'abord Capitaine au Régiment du Général ANSTRUTHER, ensuite Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & Colonel, mort Brigadier général en 1768, sans laisser de postérité ;

(d) GEORGES, mort Lieutenant au Régiment d'ANSTRUTHER ;

(e) JEAN, mort avant son ayeul ;

(f) ALEXANDRE, décédé sans postérité.

Et du second lit :

(g) CHARLES, Major du Régiment d'ANSTRUTHER, mort aussi sans postérité ;

4. PHILIPPE, Capitaine au Régiment de *Tully-Barn*, marié avec *Elisabeth Hamilton*, fille de *Jacques Hamilton*, Baron de *Mountainhall*, dans la Jurisdiction d'Edimbourg, dont :

PHILIPPE, Capitaine au Régiment d'ANSTRUTHER ;

5. Et ALEXANDRE, marié à *Jeanne Leslé*, fille aînée & héritière des biens & honneurs de *David*, Milord *Leslé*, Comte de *Néronark*, de laquelle il a trois fils :

GUILLAUME, DAVID & ALEXANDRE.

XV. GUILLAUME, Baron d'ANSTRUTHER, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecosse, fut un des Députés de la Noblesse de la Province de Fiffe, à l'Assemblée du Parlement, tenue à Edimbourg en 1680, à laquelle le Duc d'YORCK, frère du Roi, présidoit. Alors uni avec les autres Patriotes, il fit maintenir les usages & privilèges de sa Patrie ; ensuite ayant reconnu que la révolution, arrivée en Angleterre en 1688, entraînoit le renversement général de la Religion & des Loix, il s'y opposa avec la plus grande fermeté. Il fut créé par MARIE & GUILLAUME III, Conseiller de leur Conseil Privé, & établi Grand-Juge ou Chef de la Justice du Royaume d'Ecosse. En cette qualité il contribua beaucoup à la réunion du Parlement d'Ecosse avec celui d'Angleterre, dans la vue d'affermir plus solidement la succession de la Couronne & du Royaume dans la Maison d'HANOVRE. C'est lui qui, pour donner à la Baronie de son nom un éclat digne de lui, obtint de la Reine ANNE, en 1704, une Charte du grand Sceau, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie. Il avoit épousé *Hélène Hamilton*, fille de Milord *Hamilton*, Comte d'*Addinton*, dont :

XVI. JEAN, III^e du nom, Baron d'ANSTRUTHER, successeur de son père dans cette Baronie, Seigneur de beaucoup d'autres Terres,

M m

Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, Député de la Province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, a épousé *Marguerite Carmichael*, fille aînée de Milord, Comte d'*Hindfort*, morte en 1720, laissant :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, mort enfant, peu après sa mère ;
3. Et une fille, décédée quelques années après son frère.

XVII. JEAN, IV^e du nom, Baron d'ANSTRUTHER, vivant en 1774, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, & Député de la Noblesse de la Province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, est marié & a :

1. PHILIPPE, Baron d'ANSTRUTHER ;
2. Autre PHILIPPE, Baron d'Arderic ;
3. JEAN ;
4. Et une fille.

Branche établie en France.

La Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry* en Bourgogne, a été érigée en *Baronie*, sous le nom d'ANSTRUDE, par Lettres-Patentes du Roi Louis XV, en forme d'Edit, données à Versailles au mois d'Août 1737, en faveur de FRANÇOIS-CÉSAR, Baron d'ANSTRUDE, mentionné ci-après au degré XIII^e. Voici la teneur de ces Lettres-Patentes :

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir, SALUT. L'attention que nous devons avoir à répandre nos bienfaits sur nos Sujets qui s'en sont rendus dignes par leurs services, doit s'étendre surtout à ceux dont les ancêtres, nés sous une domination étrangère, se sont consacrés au service des Rois nos prédécesseurs, & après nous avoir donné des preuves éclatantes de leur fidélité & de leur vertu, se sont établis dans nos Etats, où ils ont laissé une postérité digne de leur nom. C'est ce qui nous engage à donner des marques de notre affection & de notre estime à notre bien Amé FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, Seigneur de Bierry au Bailliage de Semeur en Auxois, issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons du Royaume d'Ecosse, laquelle a pris des alliances dans les Maisons de STUART & de GORDON, & a possédé, dès l'an 1150, & possède encore aujourd'hui la Ville & Baronie d'ANSTRUTHER, dans la province de Fiffe, ainsi qu'il paroît par des jugemens & témoignages authentiques qui nous ont été représentés par ledit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, & dont il résulte que ROBERT ANSTRUTHER, Seigneur & Baron de la Ville de ce nom, l'un de ses ancêtres, ayant eu 3 enfans de son mariage avec ISABELLE BÉTON

DE BALFOUR, savoir : ANDRÉ, ROBERT & DAVID ; ces deux derniers vinrent en France vers l'année 1515, pour y servir le Roi FRANÇOIS I^{er}, dans la Compagnie des Gardes-Ecossoises, où ils se signalèrent par leurs services. Tous les descendans de DAVID, dont est issu ledit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, ont servi successivement, & sans interruption, dans la Compagnie des Gardes-Ecossoises, jusqu'au père dudit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, qui fut d'abord Capitaine de 100 hommes dans le Régiment de Toulouse, Infanterie, & ensuite Capitaine de Grenadiers au Régiment du Sieur Comte d'Aligny : & ne pouvant mieux reconnoître les services qui nous ont été rendus par les ancêtres dudit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, en l'honorant du même titre dont ceux de sa Maison, qui sont demeurés en Ecosse, jouissent dans ce Royaume depuis plusieurs siècles, bien informé que sa Terre & Seigneurie de Bierry est un ancien fief de notre province de Bourgogne, mouvant de la Comté & Pairie de Noyers, possédée par notre cher & bien Amé le Duc de Chevreuse, & qui est capable, par son revenu & par les droits qui y sont attachés, de porter le titre de Baronie : A CES CAUSES, de notre grâce spéciale, pleine puissance & autorité Royale, nous avons créé & érigé, élevé & décoré, créons & érigeons, élevons & décorons par ces présentes, signées de notre main, en titre, nom & dignité de Baronie, ladite Terre, Fief & Seigneurie de Bierry, dont nous avons changé & commué le nom en icelui d'ANSTRUDE ; voulons qu'à l'avenir tous actes de justice & autres faits dans ladite Baronie, soient à jamais intitulés dudit nom d'ANSTRUDE, pour en jouir par ledit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, ses successeurs ou ayans cause, & les descendans d'iceux en légitime mariage, à une seule foi & hommage, avec & dénombrement, droits & devoirs requis par la Coutume de ladite Province, audit titre, nom & dignité de Baron : Voulons que tels ils se puissent dire, nommer & qualifier en tous actes, tant en jugement que dehors, qu'ils jouissent des droits d'armes, blasons, honneurs, prérogatives, rang, prééminences en fait de Guerre, Assemblées de Noblesse & autres, ainsi que les autres Barons de notre Royaume & Province de Bourgogne. Que les Vassaux, Arrières-Vassaux & autres tenants noblement & en roture les reconnoissent pour Barons, fassent leur foi & hommage, bailent leurs aveux, dénombremens & déclarations, le cas y échéant, sous ledit nom de Baron d'ANSTRUDE, sans que pour raison de ladite érection & changement de titre & nom, ils soient tenus à autres plus grands droits que ceux qu'ils doivent à présent ; & que les Officiers, exerçant la Justice en ladite Terre, intitulent leurs Sentences & Jugemens de ladite qualité de Baron, & qu'ils jouissent des mêmes pouvoirs, autorités & droits

que les Officiers des autres Barons, sans aucun changement de mouvance ni de ressort, ni contrevenir aux cas royaux, à la charge que ladite Baronie ne pourra à l'avenir être partagée ni démembrée entre co-héritiers, qu'au cas de la Coutume des lieux. SI DONNONS EN MANDEMENT, à nos amis & frères Conseillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement & Chambre des Comptes de Dijon, que ces présentes, nos Lettres, ils fassent registrer, & du contenu en icelles, jouir & user ledit Sieur Baron d'ANSTRUDE, pleinement, paisiblement & perpétuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchement contraires. Car tel est notre bon plaisir. DONNÉ à Versailles au mois d'Août, l'an de grâce 1737, & de notre règne le 22^e. Signé LOUIS; & sur le repli, PHÉLYPEAUX. Visa, signé d'AGUESSEAU, pour érection de la Seigneurie de Bierry en Baronie, sous le nom de Sieur ANSTRUDE. Ces Lettres ont été registrées au Parlement de Dijon le 1^{er} Juillet 1738.

VIII. DAVID, fils puîné de ROBERT, & d'Isabelle de Béthune, tige des Barons d'ANSTRUDE en France. Gentilhomme de la Garde-Ecossoise du Roi, s'établit au Duché de Bourgogne, où il épousa Claude de Mussy, fille de Nicolas de Mussy, Ecuyer, Seigneur de Lisle-sur-Seine, & de Josphine de Chaillot, Elle étoit sœur de Colette de Mussy, femme, en 1540, de Jean Stuart, Seigneur de Vezines au Comté de Tonnerre, & Lieutenant de la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecossois, commandés par Robert Stuart, Seigneur d'Aubigny, puis Maréchal de France. De ce mariage vinrent :

1. ARNOULT, qui servit dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecossois, & fut tué d'un coup de mousquet au siège de Laon;
2. DAVID, qui fut;
3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Roffey & de Tronchois, au Comté de Bourgogne, laissa de Jeanne de Cléry, qui étoit veuve d'Edme de Gutteri, Ecuyer, Seigneur de Tronchoy, ROBERTE & CLAUDE. Cette branche est éteinte il y a plus de 150 ans;
4. Et une fille, mariée à Nicolas Gordon, Capitaine d'une Compagnie de 200 Chevaux-Légers Ecossois.

IX. DAVID d'ANSTRUDE, Capitaine-Exempt des Gentilshommes Gardes-Ecossois du Corps du Roi, épousa Eléonore de l'Ecluse, fille d'Edme de l'Ecluse, Ecuyer, & de Charlotte de Lentage, dont :

1. CHARLES, qui fut;

2. JOSEPH, Gentilhomme de la Garde-Ecossoise, marié avec Charlotte de Thélis, Dame de Fulvy, & mort sans postérité;
3. Et HENRI, lequel servit aussi dans la même Compagnie. On ne voit point qu'il ait contracté d'alliance.

X. CHARLES d'ANSTRUDE, Seigneur de Hully & de Jonchery, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecossoise, épousa Péronne de Bute, fille d'Alain de Bute, Ecuyer, & de Jeanne de Marcheseuil, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent :

- CLAUDE, qui fut;
- Et CHARLES, tué jeune, étant Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Champagne, à Lérida en Catalogne, en 1647.

XI. CLAUDE d'ANSTRUDE, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecossoise du Roi, donna, moyennant 6000 livres, sa démission de cet emploi en faveur du Sieur de Thiécourt, & fut ensuite Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie royale de 400 hommes, sous la charge du Comte d'Origny, son parent. Il fut Seigneur de Hully, de Jonchery, de Manlay, de Moulin & de Thyroux; il épousa 1^o le 3 Septembre 1649 Françoise de Chargère-la-Boutière, veuve de Jean de Challemaison, Ecuyer, Seigneur de Genoilli, & fille de Charles de Chargère, Seigneur de la Boutière, Bierry, Souliard, Villiers-les-Hauts & Mercueil en partie; & 2^o Claire-Perrette de Sandon, qui, conjointement avec son mari, fit une donation, le 9 Juillet 1698, à ANDRÉ-FRANÇOIS d'ANSTRUDE de tout ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-les-Hauts, de Bierry-les-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'Eglise de Saint Sylvestre de Tanlay par CHARLES d'ANSTRUDE, ayeul du donataire. Du premier lit vinrent :

1. ANDRÉ-FRANÇOIS, qui fut;
2. COLOMBE, mariée à Pierre Quarré de Châtel-Régnaul, Comte d'Aligny, Colonel & Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Pierre-Châtel & d'Autun, & Grand-Bailli de la Noblesse du Charolois;
3. Et BARBE, mariée à Charles de Lenfernat, Seigneur de la Resle & des Bordes au Comté d'Auxerre.

XII. ANDRÉ-FRANÇOIS d'ANSTRUDE, Seigneur de Hully, Jonchery, &c., d'abord Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Toulouse, Infanterie, ensuite Capitaine de Grenadiers dans celui d'Aligny.

l'espace de 10 ans, servit avec beaucoup de valeur & de distinction. Il épousa *Jeanne de Bézanne*, fille de *François-Eléonor*, & de *Jeanne de Certaines de Vilmolin*. Leurs enfans sont :

1. NICOLAS-EDME, Chanoine Régulier du Chapitre noble de Savigny, Diocèse de Lyon, & Prieur, Seigneur de Montrotter & de Coursieux ;
2. Et un autre fils, nommé

XIII. FRANÇOIS-CÉSAR D'ANSTRUDE, aujourd'hui Baron d'ANSTRUDE, par Lettres-Patentes en forme d'Edit, données à Versailles au mois d'Août 1737, enregistrées au Parlement de Dijon le 1^{er} Juillet 1738, comme nous l'avons dit au commencement de cette branche. Il a épousé, 1^o le 7 Septembre 1730, *Hélène-Thérèse Quarré d'Aligny*, fille de *François Quarré d'Aligny*, premier Avocat-Général au Parlement de Dijon ; & 2^o en Octobre 1770, *Claire-Ode Gilbert de Voisins*, fille de *Pierre-François Gilbert de Voisins*, Comte de Loheac & de Crapado, & de *Claire-Christine-Jacqueline-Marie-Anne du Lion* : mariée 1^o le 12 Mai 1724, à *Etienne de Clugny*, Baron de Nuys-sur-Armançon, Conseiller au Parlement de Dijon, né le 18 Juillet 1691, mort le 21 Juin 1746. Du premier lit sont issus :

1. ANDRÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
2. NICOLAS-EDME, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Député de la Province de Lyon à l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris au mois de Mai 1770 ; Et trois filles, Chanoinesses du noble Chapitre de Leignieux en Forez.

XIV. ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE, 11^e du nom, Capitaine de Cavalerie à la suite des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1749, *Marie-Henriette de Channe*, fille de *Louis-Henri de Channe*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Vezeanne, & nièce de *Georges-Philippe-Léon de Channe*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Aide-Major en chef des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté. Leurs enfans sont :

FRANÇOIS-CÉSAR, né Baron d'ANSTRUDE, âgé de 3 ans en 1773 ;
Et quatre filles, Chanoinesses du Chapitre noble de Leignieux.

Tous les auteurs qui ont donné les armes de la branche d'ANSTRUTHER en Ecoffe, & de

celle d'ANSTRUDE en France, se sont trompés. Elles portent : *d'argent, à 3 clous sacrés de sable, mis en pal, & non 3 pieux.*

ANTELMI, en Provence : *d'azur, au bâton écoté, alaisé & péri en bande d'or, cotoyé de six étoiles de même, mises en bande 3 dessus & 3 dessous.*

ANTERROCHE. C'est le nom d'un château, ainsi nommé, sans doute, parce qu'il est bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne presque entièrement. Plusieurs titres latins prouvent que cette dénomination est tirée du local. On y lit *Nobilis*, ensuite le nom de Baptême, & puis *Dominus de Interruptis, Domicellus*, &c.

Cette Terre a toujours été possédée par les Seigneurs du même nom, comme il se voit par les hommages rendus depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours par les Seigneurs d'ANTERROCHE, ou par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'est une des plus anciennes Maisons, & une des mieux alliées de la Province d'Auvergne, dit le *Mercur de France* du mois d'Août 1729, pag. 1902, à l'occasion du contrat de mariage, signé par le Roi, de JOSEPH-ALEXANDRE, Comte d'ANTERROCHE, Capitaine aux Gardes-Françoises, Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, avec *Louise-Françoise d'Erlach*, que le même *Mercur* dit aussi être d'une des plus illustres Maisons d'Allemagne. Voyez ERLACH.

Le nom d'Anterroche est connu dans presque tous les Chapitres nobles du Royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint-Claude. *Charles d'Albon*, Comte de l'Eglise de Lyon, au commencement de l'autre siècle, étoit petit-fils d'une ALIX d'ANTERROCHE, mariée à *Guillaume*, Comte d'Apchon, Seigneur des Tournelles & d'Albret. Voyez l'*Histoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, troisième édition. Il y a eu quelque temps auparavant un d'ANTERROCHE, Comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La Maison d'ANTERROCHE entre dans les preuves de celle d'*Ailly-de-Rochefort*, aussi bien que dans les preuves de plusieurs autres Maisons très-distinguées, comme celles de *Montauban*, de *Bourbon-Malause*, de *Saint-Chamaran*, de *Reilhac*, de *Saint-Projet*,

&c., elle entrâ aussi dans les preuves de beaucoup d'autres grandes Maisons.

FRANÇOIS D'ANTERROCHE, arrière-grand-oncle du Capitaine aux Gardes - Françaises, est mort Commandeur de Malte, après avoir rendu de grands services à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Projet. Ses ancêtres ne se sont alliés qu'avec des Demoiselles de qualité, telles qu'une *Lastic*, une *Bosfrédon-de-Puy-Saint-Gulmier*, une *Bonnefoux-de-Prèsque*, une *la Tourde-Gouvernet*, une *Breçons*, Maison fondue dans celle de *Branças*, une de *Limoges*, une *Lavaur*, une *Roquelaure*, une *Caisfac*, une *d'Alègre*, &c.

Le Comte d'ANTERROCHE conserve dans ses archives, en original, plusieurs Lettres écrites à ses ancêtres, par des Rois & des Princes, dans lesquelles ils sont traités comme amis & avec beaucoup de distinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les Places qui leur avoient été confiées, ainsi que le Château de Muret, dont ils ont été Gouverneurs, jusqu'au tems où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il se trouve un concordat passé, en l'an 1500 & tant, entre 24 Gentilshommes pour le service de Sa Majesté, & empêcher qu'il n'y eût débat entre eux; du nombre est JEAN D'ANTERROCHE.

Le Comte d'ANTERROCHE a deux frères, tous deux Ecclésiastiques, l'un appelé l'Abbé d'ANTERROCHE, & l'autre ALEXANDRE-CÉSAR D'ANTERROCHE, nommé en Janvier 1763 à l'Evêché de Condom. Il étoit Vicaire-Général du Diocèse de Cambrai.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée de deux croisettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, surmontée en chef de trois ondes d'argent.*

ANTEVILLE: *d'argent, à trois fasces de sable, au sautoir de gueules, brochant sur le tout.*

* ANTHELUPT, Seigneurie dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, qui est partagée entre l'Abbé de *Sénonés*, le Chapitre de Remiremont, & un Seigneur particulier.

ANTHÉNAISE, Sieur de Rouilly & du Douet, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juin 1666.

EUSTACHE D'ANTHÉNAISE fut mariée, vers

1350, à *Régnaud*, Seigneur de *Monbafon*.

JACQUES D'ANTHÉNAISE, Seigneur du Fresne & de Villeraï, épousa, le 25 Mars 1506, *Françoise de Froulay*, fille de *Guillaume de Froulay*, Ecuier, Seigneur de Beauchefne, & de *Catherine de Chauvigny*. Il étoit le quatrième ayeul de CLAUDE D'ANTHÉNAISE, Ecuier, Seigneur de Rouilly, marié, le 10 Novembre 1708, avec *Anne-Thérèse*, fille de *N... de Gourdemanche*, Ecuier, Seigneur des Bois, & de *Catherine du Chellet*. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, HENRI-GEOFFROY D'ANTHÉNAISE, reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1733, sur preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, reg. 1, part. 1, pag. 20.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

ANTHÈS, en Alsace. HENRI D'ANTHÈS, Entrepreneur d'une Manufacture d'armes blanches, dans la Province d'Alsace, en vertu de Lettres-Patentes du 15 Juillet 1730, qui lui accordent ce privilège exclusif pendant 30 années, fut annobli par le Roi avec sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres en forme de Charte données à Versailles au mois de Décembre 1731, adressées au Conseil Supérieur d'Alsace, à Colmar, où elles ont dû être enregistrées. Il a des enfans.

Les armes: *de gueules, à trois épées d'argent, liées de sinople, les gardes & les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

ANTHOING, en Bourgogne: *d'azur, à 7 besans d'or, 3, 3 & 1, au chef de même.*

ANTHOING: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe de deux coquilles de sable.*

* ANTHON, dans le Diocèse de Lyon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Genève* à *Frédéric I^{er}*, Marquis de Saluces. Elle fut le partage de leur troisième fils *Amédée*, Cardinal de Saluces, qui la donna à son neveu *Bertrand*. Celui-ci étant mort sans postérité, la Seigneurie d'*Anthon* passa à son cousin *Louis*, Marquis de Saluces, en faveur duquel elle fut érigée en Baronie, par Lettres du 16 Avril 1439, avec union des Terres de Saint-Romain, Colombier, Genas, Saint-Laurent, Sep-

tême, Roibon & Saint-Donat, qui ne pourroient être défunies sans le consentement du Roi.

* ANTHON, autre Terre & Seigneurie du Perche-Goët, en Beauce. C'est une Baronie qui avoit été acquise, avec celles de la Bazouche & de Montmirail, par LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, dont la veuve, MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, les ayant eu pour reprises, les a revendues. Celle d'*Anthou* a été acquise par N... de *Lesfeville*, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Tours. *Tabl. gén. part. VI*, p. 97.

ANTHON : de....., à un dragon de....., à fasce humaine.

ANTHONIS. I. GILLES ANTHONIS, Seigneur de Barron, Veymars, & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthify, en la forêt de Cuise, Secrétaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le 13 Juin 1483, laissa de *Perrette Baston* :

1. GILLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Perreux, mort sans alliance ;
3. & 4. JEAN & JACQUES, reçus Avocats au Châtelet en 1485.

II. GILLES ANTHONIS, II^e du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, vivoit en 1499. Il épousa *Anne Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vilaines, & de *Jeanne Hennequin*, morte le 21 Juillet 1517, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GILLES, Seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf se fit d'Eglise, & fut Curé de Barron, ayant eu de N..., sa femme, une fille nommée CLAUDINE ANTHONIS, Dame en partie de Barron, mariée à N... *Trouillard* ;
3. ROBERT, qui a fait la *Branche des Seigneurs du Hazoi* ;
4. MARIE, alliée à *Germain Castellier*, Seigneur de Mandiné, Conseiller au Parlement ;
5. MARIE, mariée à *Clériadus de la Rosière*, Seigneur de Poix & de Maure, au Perche, Conseiller au Parlement ;
6. Et FRANÇOISE, mariée à *Simon le Grand*, Seigneur des Marets & des Puirieux, Bailli & Gouverneur de Beaumont-sur-Oyfe.

III. CHARLES ANTHONIS, Seigneur de Barron & de Perreux, Conseiller en la Cour des Aides, mourut en 1574. Il épousa *Madeleine de*

la Faye, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandregis, & de *Jeanne Bidan* ; morte en 1578, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MADELEINE, alliée à *Louis de Rouville*, Seigneur de Chars ;
3. Et ANNE, mariée à *Jean Bochard*, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES ANTHONIS, II^e du nom, Seigneur de Barron & de Perreux, suivi le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Samfon de Parcarlarre*, Valet de Chambre du Roi, & de *Marguerite Perlin*, dont :

1. PIERRE, mort sans alliance ;
2. GUY, mort Page de la Grande-Ecurie ;
3. PHILIPPE, qui suit ;
4. ELISABETH, mariée à *Michel Berger*, Seigneur de Combaut & de Villiers ;
5. Et MARIE, alliée, le 5 Juin 1634, à *Charles de Gomer*, Seigneur de Tufanci.

V. PHILIPPE ANTHONIS, Seigneur de Roquemont, &c., Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Louvetier de France, vers l'an 1629 ; la remit en 1636, & mourut en 1652, sans enfans de *Jacqueline Roger*, fille de *Nicolas Roger*, Valet de Chambre de la Reine-Mère, & de *Jacqueline Hotman* : elle prit une seconde alliance avec *Alexandre de Moreuil*, Marquis de Caumesnil, & mourut en Décembre 1669.

BRANCHE des Seigneurs DU HAZOI.

III. ROBERT ANTHONIS, troisième fils de GILLES ANTHONIS, II^e du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, & d'*Anne Brinon*, fut Seigneur du *Hazoi*, en Valois, & épousa *Marie de Harlus*, fille de *Jean*, Seigneur de Cormailles, & de *Marie Volland*, sa seconde femme, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, mariée à *Nicolas Thibaut*, Procureur-Général du Parlement.

IV. NICOLAS ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, laissa d'*Hélène*, Dame de *Bonneval*, en Valois :

V. JEAN ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, qui épousa *Adrienne de Homblières*, fille de *François*, Seigneur de Malvoisine, & de *Marie Damerval*, dont il eut :

1. ALBERT, Seigneur du Hazoi ;
2. 3. & 4. FRANÇOIS, MARIE & ANGÉLIQUE.

BRANCHE

des Seigneurs DE VEYMARS.

II. JACQUES ANTHONIS, fils puîné de GILLES, Seigneur de Barron, &c., fut Seigneur de Veymars, Ville-Paris, & mourut le 11 Septembre 1554. Il épousa 1^o *Marguerite Fournier*, morte sans enfans en Janvier 1526; 2^o *Madeleine Jayer*, Dame de Galande, en Brie, veuve de *Jean Poncet*, & fille de *Philippe Jayer*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne Profart*, morte en Août 1549, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, alliée à *Jean de Gorris*, Seigneur de Voisins, de Noécourt & de Médelin;
3. MARIE, mariée à *Jacques Aubery*, Seigneur de Monleau, en Anjou, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris;
4. Et ANNE, mariée à *Philippe Sevin*, Seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS ANTHONIS, Seigneur de Veymars & de Fretel, en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas Colas*, & de *Marguerite de Crespi*, dont il eut :

1. JÉRÔME, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu, & Prégontier, mort en 1597, sans postérité;
2. & 3. CLAUDE, & MADELEINE, mariée 1^o à *Jean Prudhomme*, Seigneur de la Horpinière; 2^o à *Martin de la Porte*. (P. Anfelme & Moréri.)

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un sanglier de même.*

* ANTIBES. Cette Ville de Provence a eu des Princes particuliers. Vers l'an 960, *Roboard* fut établi Prince d'Antibes, par *Guillaume*, Comte d'Arles. *Roboard* eut pour successeurs ses deux fils, *Ganceran* & *Guillaume*, furnommé *Grulta*, qualifiés l'un & l'autre *Princes d'Antibes*. Le premier fut père de *Guillaume Gaucheran*, appelé quelquefois *Guillaume de Grasse*, du nom de la Ville principale de ce Comté. Celui-ci eut, entr'autres fils, *Rombaud de Grasse*, 1^{er} du nom, Seigneur d'Antibes en 1056, le même qui est reconnu pour tige de la Maison de *Grasse*, qui subsiste encore en Provence. Il fut père de *Bertrand* & de *Raymond de Grasse*. *Bertrand de Grasse* étoit Seigneur d'Antibes en 1125, & son fils *Rambaud II* en 1175. Voyez GRASSE.

Les Evêques d'Antibes furent ensuite Seigneurs de cette Ville jusqu'au tems de *Robert de Genève*, le même qui fut élu Pape, sous le nom de CLÉMENT VII. Le Souverain Pontife donna la Seigneurie d'Antibes à l'Evêque de Grasse, & l'unit à la Chambre Apostolique. Quelque tems après (en 1383 & 1392) il engagea cette même Seigneurie à *Marc* & à *Luc Grimaldi*, l'un & l'autre fils d'*Antoine*, Seigneur de Prat, & de *Catherine Doria*. Voyez GRIMALDI.

* ANTIGNY, Terre & Seigneurie située en Bourgogne, qui étoit le premier patrimoine, & le nom d'une illustre Maison. Le nom d'*Antigny* fut substitué, vers l'an 1250 à celui de *Vienne*, dans la personne de HUGUES IV, fils aîné de HUGUES III, Sire d'ANTIGNY & de Pagni, & de BÉATRIX de *Vienne*. HENRI, frère de HUGUES IV, eut en partage Antigny, dont sa postérité conserva le nom. Il fut père de GUILLAUME, & ayeul de HENRI, dont la fille HUGUETTE devint l'héritière d'Antigny & de Sainte-Croix, qu'elle porta dans une branche de sa Maison, par alliance avec *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pimont, islu de HUGUES IV, & père de *Guy VII*, ayeul de *Jacques de Vienne*, qui eut, par partage fait avec son frère aîné, les Baronies de Busei & d'Antigny, que sa fille *Claude-Alexandrine de Vienne*, née de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris-Montbarrey*, porta en dot, l'an 1651, à *Claude de Damas*, Seigneur de Breuil & de Buiffon, en Dombes, en faveur duquel la Baronie d'Antigny fut érigée en Marquisat, par Lettres de Septembre 1654. Voyez DAMAS.

Les armes: *d'or, au lion naissant de sable.*

ANTIN, en Provence: *de sinople, à la fasce d'hermines.*

* ANTIN, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes. La Terre & Seigneurie d'Antin entra dans la Maison de *Pardaillan* par l'alliance de JACQUETTE d'ANTIN, avec *Arnaud de Pardaillan*, Baron de Gondrin, & fut érigée en Marquisat en 1612 & 1615, en faveur d'*Antoine-Arnaud*, leur arrière-petit-fils, le même qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, & qui mourut le 28 Mai 1624.

Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis de Montefpan & d'Antin, arrière-petit-fils d'*Antoine-Arnaud*, fut créé en Mai 1711, Duc

d'Antin. Les Lettres-Patentes, données à ce sujet, portent union des Baronies, Terres & Seigneurie de Belle-Isle, Mieslan, Tuillerie, & de Pis au Marquisat d'Antin. Voyez PAR-DAILLAN.

ANTIOCHE, Ville située sur le fleuve d'Oronte, capitale de la Syrie, qui passoit autrefois pour l'une des plus considérables de l'Orient. Après avoir essuyé diverses révolutions & être tombée au pouvoir des Sarrazins, les Princes Chrétiens de la première Croisade en firent le siège, & elle devint le partage de *Boëmond*, Prince de Tarente, qui ne laissa qu'une fille unique, héritière de sa Principauté.

Constance, Princesse d'Antioche, l'apporta en dot à *Rémond de Poitiers*, second fils de *Guillaume IX*, Duc de Guyenne, qui vivoit encore en 1182. Ces Princes d'Antioche, issus des Ducs de Guyenne, ont formé six degrés, jusqu'à *Boëmond*, VII^e du nom, dernier Prince d'Antioche, & Comte de Tripoli, mort le 19 Octobre 1287, sans enfans.

ANTIOCHE : *d'argent, à la branche de fougères vairée d'or, périée en pal, la branche versée contre bas.*

ANTOINE. La famille d'ANTOINE, qui fait trois branches à Aix où elle est depuis près d'un siècle & demi, tire son origine de la ville de Florence, d'où elle passa à Marseille vers l'an 1530.

I. ANTONIO D'ANTOINE fut le premier qui vint s'établir dans cette ville. Il fut père de :

II. LOUIS, qui épousa *Anne de Cipières*, de laquelle il eut :

CLAUDE & FRANÇOIS, qui firent chacun une branche :

Et ANNE D'ANTOINE, mariée à Salon, avec noble *Paris de Milani*, Seigneur de Cornillon.

III. CLAUDE D'ANTOINE vint établir sa demeure à Aix, où il épousa, en 1615, *Françoise de Veuil*. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1620.

IV. JEAN-LOUIS D'ANTOINE, son fils, fut reçu dans le même Office en 1650, & marié avec *Anne de Bugues*, d'une noble & ancienne famille de Bourgogne ; il eut :

V. HENRI D'ANTOINE, reçu dans l'Office de son père & de son ayeul en 1675. Il s'allia avec *Françoise de Pétra*, de laquelle il eut :

VI. GASPARD D'ANTOINE, qui hérita des biens de la famille de *Venel*, & qui fut obligé en conséquence d'en porter le nom & les armes. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 19 Décembre 1701. Il a laissé de son mariage avec *Jeanne de Mazarinad*, de la ville de Marseille :

VII. CHARLES-HENRI D'ANTOINE-DE-VENEL, ci-devant Conseiller en la Cour des Comptes, & le cinquième de père en fils, marié avec une des filles du Marquis de *Castellane-Saint-Jours*, dont il n'a eu qu'une fille qui a épousé, en 1756, *Augustin-Louis de l'Évêque*, Conseiller en la Cour des Comptes.

III. FRANÇOIS D'ANTOINE, second & dernier fils de LOUIS & d'*Anne de Cipières*, fut reçu Trésorier-Général de France en 1625, & marié avec *Valentine de Gaspari*, dont il eut entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur de Saint-Pons, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1650, & marié avec *Anne d'Agoult-de-Seillons*, de laquelle il eut :

1. JEAN-EMMANUEL, qui suit ;

2. Et JEAN-BAPTISTE, rapporté ci-après.

V. JEAN-EMMANUEL D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, exerça l'Office de son père en 1680. Il se maria 1^o à *Félicité-Marie de Clermont-Tonnerre-de-Montoison* ; 2^o à *Marquise de Blacas*, des Seigneurs d'Aulps. Il eut de son premier mariage :

ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit.

Et du second :

FRANÇOIS-ANTOINE, qui a été Capitaine au Régiment de Richelieu, non marié, premier Ecuyer de feu Madame de FRANCE, Duchesse de Parme & de Plaisance.

VI. ANTOINE FRANÇOIS D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, Conseiller au Parlement de Provence, mort depuis peu, veuf de la nièce du fameux président *Bouhier*, de Dijon, dont il a laissé :

CATHERINE-ROSE-FRANÇOISE D'ANTOINE, veuve de *Jean-Ignace de Gassendi*, Seigneur de Campagne, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, un des puînés de FRANÇOIS & d'*Anne d'Agoult*, fut Mousquetaire dans la Maison du Roi. Il a laissé de *Catherine de Barre* :

VI. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, marié avec *Marie-Anne de Crose*, du lieu de Pennes, de laquelle il a postérité.

Les armes : *d'azur, à un chevron accompagné de trois flammes, posées 2 & 1, le tout d'or.*

(*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, p. 42.)

ANTOINE. Suivant cette *Histoire héroïque & univ. de la Noblesse*, p. 44, FRANÇOIS-ALEXIS D'ANTOINE, Seigneur de Pierrouffe, du lieu de Gordes, fut reçu Secrétaire en Chancellerie près la Cour du Parlement, le 25 Mai 1731. Il a laissé deux fils, dont le cadet est Ecclésiastique ; l'aîné, Seigneur de Blious & de Taillas, a des enfans de la fille de *François de Nantes*, Seigneur de Pierredon & de Montmeyan, Préfident, Trésorier-Général de France en la Généralité de Provence.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

ANTOINE. JEAN D'ANTOINE, Huissier en la Chambre du Roi, fut annobli avec sa postérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il rendoit depuis 28 ans dans ladite charge, & de ceux que ses père & ayeux avoient rendus aussi depuis 70 ans dans la même charge. Les Lettres de cet annoblissement font du mois d'Avril 1728, & adressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregistrées.

FRANÇOIS-LOUIS D'ANTOINE, un des petits-fils de JEAN, né à Versailles en 1744, fut fait en 1761 Cornette au Régiment de Cavalerie de Vogué, incorporé en 1744 dans le Régiment Royal, dont il a été fait Sous-Aide-Major en Mars 1763.

Les armes : *un écu d'or, à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une tige de trois roses de gueules, les feuilles & la tige de sinople, mouvantes d'un croissant d'azur.*

Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 21.

ANTOINE, Seigneur de Provenchères, au Vexin François ; famille éteinte, dont les armes étoient : *d'or, à 3 écrevisses de gueules, 2 & 1.*

ANTOING : *de gueules, au lion d'argent.*

ANTON : *de gueules, à l'aigle d'or, couronnée & membrée d'argent.*

Tome I.

ANTONAISE, en Vermandois : *Vairé d'or & de gueules.*

ANTONELLE. Il y avoit autrefois deux familles de ce nom, habituées à Arles. Elles avoient fait quatre branches, dont l'une s'est éteinte dans la Maison de *Cays*, une autre dans celle de *Porcellets*, & la troisième dans la Maison de *Grille*. Celle qui reste tire son origine de GOUIN D'ANTONELLE, annobli avec son frère ANTOINE D'ANTONELLE, par HENRI III, dans le mois de Mai 1578. Les Lettres d'annoblissement que ce Prince leur accorda en récompense de leurs services militaires, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 22 Octobre 1668. Registre fulgur. arm. B, n° 51, fol. 505.

I. GOUIN D'ANTONELLE épousa, par contrat du 5 Novembre 1542, *Marguerite Taulemeffe*, & fit son testament le 22 Août 1683. Il laissa entr'autres enfans :

II. HONORÉ D'ANTONELLE, Maître-d'Hôte de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, première femme du Roi HENRI le Grand, par Lettres du 10 Juillet 1606. Il s'allia avec *Antoinette d'Avignon*, le 7 Novembre 1589.

III. JEAN D'ANTONELLE, son fils, épousa, le 6 Octobre 1635, *Marie d'Ufane*, dont il eut :

IV. JACQUES D'ANTONELLE, Seigneur de Saint-Léger & de Fonblanque, qui fut marié, le 8 Octobre 1664, avec *Marie de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*. Ils eurent de ce mariage :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. JOSEPH, reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie en 1702 ;
3. Et ANNE, mariée à *Jean de Damian*, Seigneur de Vinfargues.

V. ETIENNE D'ANTONELLE, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1697, épousa, par contrat du 22 Avril 1702, *Marie d'Icard-de-Pérignan*, & eut pour fils :

VI. PIERRE-FRANÇOIS D'ANTONELLE, Seigneur de Pinet, marié le 30 Mai 1745 avec *Thérèse-Agathe de Sabatier-de-la-Melière*. Il a de ce mariage :

VII. JACQUES-AUGUSTIN & PIERRE-FRANÇOIS D'ANTONELLE, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, cinq étoiles d'or en sautoir.*

(*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, p. 45.)

ANTRAGUE ou ENTRAGUE, du nom de Montvallat; ancienne Maison de la Haute-Auvergne, connue à Paris sous le nom d'ANTRAGUES. M. le Comte d'Antrague est d'une branche cadette, & a pour cinquième ayeul François de Montvallat, Chevalier de l'Ordre du Roi. Cette Maison a donné un Syndic de la Noblesse pour assister aux Etats, plusieurs Comtes de Brioude en différens tems, & un Grand-Bailli des Montagnes d'Auvergne au XIV^e siècle. Ses principales alliances sont avec les Maisons de Bourbon-Malause, Lévis-Charlus, Lignerac, Aphon, Scorailles, Montgon, Mornac-Miremont, Valadi, &c.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries sont dressées sur le procès-verbal de recherche de noblesse par M. de Fortia, Intendant d'Auvergne.

ANTRAGUES-BALZAC: *d'azur à trois sautoirs alaisés d'argent.*

ANTRAIN: *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1, fenestrés d'une clef de même mise en pal.*

ANTREHAN: *de gueules, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur.*

ANTRUILLE ou ANCTRUILLE, *de sable, au lion d'argent, couronné à l'antique.*

ANWEIL: *d'argent, à la tête & col de cerf, cantonnée de gueules.*

ANZERAY, Sieur de Courvaudon & de la Gogne en Normandie, Généralité de Caen. M. Huet, dans son *Origine de la ville de Caen*, p. 127, parle d'un HUBERT ANZERAY, qui vivoit en 1229. Suivant la Roque, *Histoire d'Harcourt*, p. 991, la filiation d'ANZERAY commence à GUILLAUME, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, en 1339 & 1344, père de JEAN ANZERAY.

Celui-ci fut père de SIMON, Vicomte d'Eurecy, père de JEAN, qui épousa *Alix de Camville*, Dame de Courvaudon, vivant ensemble en 1444, père & mère d'HUGUES, Sieur de Courvaudon, vivant en 1496, père de JEAN, vivant en 1507, père de NICOLAS, vivant en 1535, père de JEAN, vivant en 1571; celui-ci père de JEAN-HÉLIE & de PIERRE, Sieurs de Courvaudon, qui firent preuves de noblesse en 1592.

La Roque parle d'ANNE ANZERAY, alliée à *Jean d'Harcourt* en 1530; de JEAN ANZERAY, Sergent d'Armes du Roi CHARLES VI.

Le P. Anselme parle de FRANÇOIS ANZERAY-DE-COURVAUDON, époux de *Catherine d'Amours*, dont il eut FRANÇOIS, qui épousa *Catherine d'Angennes*. Son frère, suivant *l'Histoire de Rouen*, fut Conseiller au Parlement de Normandie en 1581. FRANÇOIS laissa pour fils LOUIS, Conseiller au Grand-Conseil.

La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 993, dit que les Registres de la Chambre des Comptes rapportent que HENRI V, Roi d'Angleterre, donna à *Jean Briggès* les biens de JEAN ANZERAY, par Lettres données à Caen le 12 Avril 1420, parce qu'il avoit pris le parti du légitime Roi de France.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de léopard arrachées & languées d'or.*

AORELI. Selon l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 22, CLAUDE-PHILIPPE-JOSEPH-MELCHIOR AORELI, baptisé le 17 Juin 1671 à Pérouse, ville d'Italie, fut reçu Page du Roi, dans sa Grande-Ecurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illustissime Seigneur le Comte OTTAVIANO AORELI, de Pérouse, Comte du Puy-Aquilon, Terre qu'il acquit le 27 Août 1681 du Seigneur, Marquis, *Alexandre Copolli*.

Ledit OTTAVIANO AORELI fut pourvu, le 23 Juillet 1660, de l'office de Capitaine de la Garde du Cardinal Impériali, Gouverneur de Rome. Il avoit épousé, le 22 Septembre 1670, *Marguerite-Nicole Gli-Oddi*, fille d'illustissime Seigneur le Comte *François Gli-Oddi*, & d'*Ariemise Buontempi*. Les titres produits pour la preuve dudit Sieur AORELI, Page du Roi, remontent à filiation jusqu'à CHÉRUBINO, son trisayeul, dont la veuve *Susanne Meniconi* fit son testament le 7 Avril 1573.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois fleurs-de-lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à six rayes, posées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

APAUST: *d'azur, à la gerbe d'avoine d'or, liée de même.*

APCHER, en Bretagne & en Languedoc: *d'or, à la tour ouverte, crénelée de trois pièces & demi, donjonnée & grillée de gueules, à la coulisse levée de sable, & surmontée de deux haches d'armes de gueules, sur les deux créneaux.*

* APCHIER ou APCHER. Les Seigneurs

de ce nom font fortis de la Maison de *Châteauneuf-Randon*, & la Terre d'Apchier est une ancienne Baronie en Languedoc, qu'ALIX D'APCHIER porta en dot, dans le XII^e siècle, à *Guérin de Châteauneuf*, Chevalier, qui avoit pour bisayeul *Guillaume*, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*, vivant en 1050, & pour frère puiné *Guy de Châteauneuf*, qui a fait la branche de *Joyeuse*.

ALIX D'APCHIER fut mère de *Guillaume de Châteauneuf*, qui accompagna Saint LOUIS au voyage d'Outre-Mer en 1248, & fut élu Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & de *Guérin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier.

La branche aînée finit en 1630, dans la personne de CHRISTOPHE, Comte d'APCHIER, Capitaine de 50 hommes d'armes, dont la fille MARGUERITE, Comtesse d'APCHIER, épousa en 1636 *François Comte de Cruillac*, Duc d'Uzès.

La Maison d'APCHIER a formé plusieurs branches : celle des Seigneurs d'APCHIER-TIBIRON, celle des Seigneurs d'APCHIER-MONTBRUN, & celle des Seigneurs d'APCHIER-SAINT-AUBIN sont éteintes : il n'y a plus que les branches de LA GARDE & de VABRES qui subsistent.

La première fut formée par JACQUES D'APCHIER, fils puiné de JEAN II & de *Marguerite Chazeron*. Il eut en partage les Seigneuries de la Garde & de Thouras, & mourut en 1606, laissant de *Dauphine de Tailiac*, CHRISTOPHE, & FRANÇOIS-PHILIBERT, rapporté après son frère aîné.

CHRISTOPHE épousa *Marie de la Rochefoucaud-Langheac* : il testa en 1679, & fut père de

CHRISTOPHE II, dit *le Comte d'Apchier*, marié en 1693 à *Madeleine Filbot*, mère de

JOSEPH, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 4 Mars 1698, marié, le 24 Août 1747, à *Antoinette de la Rochefoucaud-Saint-Ilpise*, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Saint-Ilpise, & de *Madeleine de Michel*, Dame de Lachant, morte au commencement de Mars 1751, des suites d'une couche, laissant deux enfans :

FRANÇOIS-PHILIBERT D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, qui fut marié, en 1645, à *Anne de Pontaut*, Dame de Saint-Didier, dont il eut :

HUGUES D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, mort en 1709. Il avoit épousé, en 1685, *Anne de Chevailler-de-Rouffes*; de ce mariage font nés :

1. CHARLES-PHILIBERT D'APCHIER, Baron de

Saint-Didier, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 7 Mars 1692 ;

2. CLAUDE-ANNET, dit *le Comte d'Apchier*, né le 14 Juin 1693, entré en 1707 dans le Régiment Dauphin, Infanterie; Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, en 1710; Enseigne des Gendarmes de la Garde en Décembre 1719; Capitaine-Sous-Lieutenant de la même Compagnie en 1726; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1^{er} Mars 1738; Lieutenant-Général le 2 Mars 1744; nommé Chevalier des Ordres le 1^{er} Janvier 1746, reçu le 2 Février suivant; & mort, non marié, le 12 Février 1753, âgé de 60 ans;

3. MADELEINE-FRANÇOISE D'APCHIER, née le 13 Mars 1690, veuve, depuis 1728, de *Louis de Grimoard-du-Roure*, Marquis de Grizac, morte sans postérité, à Paris, le 3 Juin 1763, dans sa 74^e année;

4. Et MARIE-MARGUERITE, née le 20 Août 1695, mariée en 172... à *Charles-André Fullaire*. Seigneur de Cherruil.

La branche de VABRES ne subsiste plus que dans le frère de JOSEPH-PHILIPPE ou PHILIBERT D'APCHIER, Comte de Vabres & de la Baume, né le 9 Juillet 1686, fait Grand-Sénéchal d'Arles le 28 Mai 1714; marié, en Septembre 1730, avec *Anne-Marguerite Genet-de-Franqueville*; & mort, sans enfans, le 2 Avril 1755, âgé de 69 ans.

Les armes : *d'or, au Château fermé de trois tours de gueules, maçonnées de sable, à deux guidons posés en pal aussi de gueules, mis aux deux côtés de la tour du milieu*. Voyez, sur la Maison d'APCHIER, le tom. III des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 822.

* APCHON, Terre & Seigneurie en Auvergne; le Seigneur d'Apchon est nommé le premier aux allises d'Aurillac; c'est à cause de cela qu'il le dit premier Baron de la Haute-Auvergne.

Le Château d'Apchon a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la Haute-Auvergne, & l'une des trois qui portent le nom de *Comptour* (les deux autres étoient celles de *Saigne* & de *Senneterre*). Ce nom *Comptour*, signifioit, à ce qu'on croit, Receveur des deniers royaux.

Au commencement du XI^e siècle, la Maison d'APCHON se fondit dans celle de *Saint-Germain* qui en prit le nom & les armes. LOUIS COMPTOUR-D'APCHON, qui testa le 15

Février 1415, laissa de *Marguerite d'Estaing*: GUILLAUME, qui mourut sans alliance, & JEAN, qui d'*Antoinette d'Alègre* eut, pour fille unique, ANNETTE, femme de *Guillaume de Thimières*, & morte sans postérité. Alors la Baronie d'Apchon passa aux descendans de LOUISE D'APCHON, fille aînée de LOUIS, mariée en 1414 à *Artaud de Saint-Germain*, Chevalier, Seigneur de Montrond, Rochetaillé, &c. De cette alliance vinrent entr'autres enfans:

1. ARTAUD, qui fuit;
2. Et LOUIS, qui prit le nom d'*Apchon*, & mourut sans postérité.

ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, II^e du nom, Baron d'Apchon, fut allié par contrat du 21 Novembre 1462, à *Marie de Verd*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, MICHEL dit ARTAUD, III^e du nom. Celui-ci épousa *Marguerite de Lavieu*, qui le fit père d'ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, IV^e du nom, dit d'APCHON, Sire d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant-Général ès Gouvernemens de Lyonnais, Forez, Beaujolois, Bourbonnois & Auvergne, Capitaine de 100 hommes d'armes. Il épousa, par contrat du 17 Juin 1519, *Marguerite d'Albon*, sœur de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & héritière de *Catherine d'Albon*, sa nièce. Decette alliance vinrent neuf garçons, & entr'autres: GABRIEL, ANTOINE, HENRI & JACQUES, qui ont fait les branches d'*Apchon*, de *Serezat*, de *Saint-André-d'Apchon*, & de *Saint-Germain-d'Apchon*.

GABRIEL D'APCHON, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'ARTAUD IV, épousa *Françoise de la Jaille*, fille unique de *René*, Seigneur de Rochetalbot, & de *Madeleine de Montgommery*, & fut père de CHARLES, Baron d'Apchon, qui, de *Louise de Châtillon*, sa seconde femme, eut pour fille unique RENÉE, morte en 1612, sans laisser de postérité de son mari *Jacques de Beauvau*, Baron du Rivau. Son oncle JACQUES D'APCHON hérita de la Baronie d'Apchon, & épousa 1^o *Sidoine de Vendômois*: 2^o *N... du Puy-du-Fou*, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laissa de sa première femme que LOUISE D'APCHON, qui fut mariée 1^o à *Jacques-Louis*, Comte d'*Estaing*; 2^o en 1631 à *François de Guillebert-de-Sacqueville*. Elleavoit trois tantes: 1. GABRIELLE, mariée à *Gabriel de Chabannes*, Vicomte de Savigny; 2. MARGUERITE, femme

de *François d'Espinchal*; 3. N... D'APCHON, épouse de *François de Sotlayes*, Baron de Tolle.

ANTOINE D'APCHON, Seigneur de Serezat & de Chanteloube, Abbé de Cerify, second fils d'ARTAUD IV, fut Lieutenant aux Gouvernemens de Lyonnais, Forez & Beaujolois, en l'absence du Maréchal de Saint-André son oncle. Il laissa de *Chrétienne d'Abin*, JEAN, Seigneur de Serezat, mort avant 1620, laissant de *Jeanne de Saint-Paul*, entr'autres enfans, JACQUES-ARTAUD, le même qui fut mis en possession de la Terre & Seigneurie d'Apchon, en vertu de la substitution par Arrêt du Parlement de Paris, du 1^{er} Août 1626, confirmé par un autre du 1^{er} Juin 1641. Il épousa en 1644 GILBERTE D'APCHON-SAINT-ANDRÉ, fille de JEAN & d'*Eléonore de Saulx-Lugny*. Son fils CLAUDE-ELÉONOR, Marquis d'APCHON, né en 1653, fut marié avec *Françoise de Blick*, fille de N..., Président, Lieutenant-Général à Lyon, d'origine Angloise, & en eut une fille unique, PHILIBERTE, héritière d'Apchon, morte en 1748, ayant été mariée en 1708, avec *Gilbert-Gaspard de Chabannes*, Comte de Pionzac.

HENRI D'APCHON, troisième fils d'ARTAUD, IV^e du nom, eut de sa mère *Marguerite d'Albon-Saint-André* la Terre de Saint-André en Roannois, à condition de porter les armes d'*Albon*, écartelées avec celles d'APCHON. Il eut aussi la Terre de Montrond, & fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Charlieu & de Paray-le-Monial. Il épousa *Marguerite de Stuert-de-Caussade-Saint-Mesgrin*, de laquelle il eut JACQUES D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, Capitaine de 50 hommes d'Armes, Gouverneur du Roannois, allié en 1606, à *Eléonore de Saulx-Tavanes-de-Lugny*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans: PHILIBERTE D'APCHON-DE-SAINT-ANDRÉ, alliée en 1644 à JACQUES-ARTAUD, Comte d'APCHON; & CLAUDE D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, qui épousa, en 1636, *Renée-Béatrix de Grolée*. Leur fils aîné, Marquis de SAINT-ANDRÉ D'APCHON, n'eut qu'une fille qui porta la Terre de Saint-André dans la Maison de *Saint-Georges de Vérac*. Son oncle PHILIBERT D'APCHON, Comte de Montrond, continua la lignée par son mariage contracté en 1685, avec *Anne de Pou-*

deroux, de laquelle il eut entr'autres enfans : JACQUES-ANTOINE-JOSEPH-MARIE, Marquis de Montrond, Syndic général de la Noblesse de Bresse, marié le 20 Mai 1710 à *Claudine de Chapuis*, Dame de Corgenon, fille de *Philippe de Chapuis*, Baron de Corgenon, Chevalier d'honneur au Présidial de Bourg, & premier Syndic de la Noblesse de Bresse, & d'*Elisabeth de Sauzion*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans : ANTOINE-MARIE, Mestre-de-Camp de Dragons du mois de Janvier 1749, Brigadier le 11 Août 1758, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 15 Février 1761, veuf, le 5 Septembre 1750, de *Marie-Louise de Crémeaux d'Antragues*, mariée le 21 Août 1748, & fille de *Louis-César*, Marquis d'*Antragues*, Lieutenant-Général du Mâconnois, & de *Marie-Claude-Aimée de Héron*. Il a pour frère CLAUDE-MARC-ANTOINE D'APCHON, né à Montbrison en Forez en 1721, nommé, en Juillet 1755, Evêque de Dijon, & sacré le 19 Octobre suivant.

La Maison d'Apchon subsiste, en 1770, dans la personne d'ANTOINE-MARIE, Comte d'APCHON, qui, après avoir été Page du Roi, fut fait Capitaine de Dragons le 5 Novembre 1733, dans le Régiment qui étoit Montécler en 1766, & Mestre-de-Camp d'un autre de son nom, le 29 Novembre 1748. Il a été fait Brigadier le 15 Août 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a été nommé, en 1762, Gouverneur du Duc de BOURBON, fils unique du Prince de CONDÉ.

Les armes : *d'or, semé de fleurs-de-lys d'azur*.

APCHOU, *d'or, à trois fleurs-de-lys d'azur, 2 & 1*.

APIGNÉ, en Bretagne : *d'argent, à 10 fleurs d'ancolie d'azur, soutenues de gueules, 3, 2, 3 & 2*.

* APINAL, ou ESPINAC. Château, Terre & Seigneurie en Forez, qui a donné son nom à une famille noble, dont étoit PIERRE D'ESPINAC Archevêque de Lyon. Sa nièce porta cette Seigneurie dans la Maison de *Flachat*, en 1589.

APLAINCOURT : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 écuillons de gueules*.

APPAROC, Sieur de Sainte-Marie, en Normandie, Généralité de Rouen, famille

maintenue dans sa noblesse le 16 Février 1669, qui porte : *d'argent, à deux fasces dentelées de sable*.

APPELVOISIN, en Poitou. GUILLAUME D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Appelvoisin & du Bois-Chapeleau, vivoit en 1321, fit son testament l'an 1354. Il avoit épousé *Jeanne Fortune*, dont il eut :

1. PIERRE, Seigneur d'APPELVOISIN, Chevalier, mort sans enfans ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et autre JEAN, dit GUILLAUME, Seigneur de la Girardieu, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, mort en 1371, eut pour femme *Jeanne du Puy-du-Fort*, dont il laissa :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PERROT, Chevalier ;
3. & 4. LOUIS & JEAN, mort sans hoirs ;
5. & 6. MARGUERITE & THIPHAIGNE.

GUILLAUME, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, Chevalier, épousa *Ida de Montfaucon*, fille de *Pierre de Montfaucon*, Seigneur de Saint-Mesmin, & de *Jeanne Bazoges* ; de ce mariage sortirent :

1. GUICHARD, qui épousa *Jeanne Juvenel des Ursins*, & mourut sans lignée ;
2. HUGUET, qui suit ;
3. MATHURIN, Seigneur de Thyers, rapporté ci-après ;
4. Et CATHERINE, femme de *Jean Bouchet*, Seigneur d'AVAUX.

HUGUET D'APPELVOISIN, Chevalier, mourut avant son frère aîné, laissant pour fils :

MATHURIN, Seigneur d'APPELVOISIN, après la mort de son oncle, épousa *Catherine de la Nohe*, dont sortit :

HÉLÈNE, Dame d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, femme de HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers.

MATHURIN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, troisième fils de GUILLAUME, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Ida de Montfaucon*, épousa *Marguerite de Meules*, Dame de Pompy, dont il eut :

JEAN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, lequel épousa *Renée Roux*, qui lui laissa :

HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, marié, comme nous avons dit ci-devant, avec HÉLÈNE, Dame d'APPELVOISIN, sa cousine, fille de MATHURIN, Seigneur d'APPELVOISIN, & de *Catherine de la Nohe* ; ils eurent pour fils :

RENÉ, Seigneur d'APPELVOISIN & de Thyers, Chevalier, qui eut deux femmes ; la première *Louise de Puiguyron*, & la seconde *Bonne Chaudrier*, fille de *Jean Chaudrier*, Seigneur de Noirette, & de *Françoise Bonenfant*. Il eut du premier lit :

FRANÇOIS, Seigneur d'APPELVOISIN & de Thyers, Chevalier, qui épousa *Françoise Tiercelin*, fille & héritière de *Charles Tiercelin*, Seigneur de la Roche-du-Mayne, & d'*Anne Turpin* : de ce mariage fortirent :

1. CHARLES, ci-après ;
2. Et ANTOINE, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, qui a fait branche.

CHARLES TIERCELIN d'APPELVOISIN, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du-Mayne, qui épousa *Claude de Châtillon*, fille de *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, & de *Renée Sanglier*, dont fortirent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, femme, en premières noces, de *Jacques de Beaumont*, Seigneur de la Jarcie, & en secondes de *René de Saint-Offange*, Seigneur de la Frapinière.

CHARLES TIERCELIN d'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du-Mayne.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA CHASTEIGNERAYE.

ANTOINÉ d'APPELVOISIN, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, fils puiné de FRANÇOIS, Seigneur d'APPELVOISIN, & de *Françoise Tiercelin*, fut marié deux fois, la première avec *Anne du Bellay*, fille de *René*, Seigneur du Bellay, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Ivetot, dont :

N..... d'APPELVOISIN, marié 1° à N..., & 2° à *Anne de Beauvau*, fille de *Louis de Beauvau*, Seigneur de Rivarennés, & de *Charlotte Brillouet*. *Anne de Beauvau*, s'est remariée avec *Jean de Boué*, Seigneur de Larmond, Gouverneur d'Ardres. N..... d'APPELVOISIN a eu du premier lit :

Une fille, mariée au Marquis de *Crévant*.

Et du second lit :

N..... d'APPELVOISIN, Enseigne des Gardes du Cardinal de Richelieu, mort sans enfans ;
Et N..... d'APPELVOISIN, non marié.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHALIGNÉ.

JEAN, dit GUILLAUME d'APPELVOISIN, troisiè-

me fils de GUILLAUME, Seigneur d'APPELVOISIN, & de *Jeanne Fortine*, fut Seigneur de la Guyraire, de Parnay, de Chaligné, la Guyraire & Boisbaudran, & prit alliance avec *Héliette de Coloigne*, fille de *Geoffroy de Coloigne*, Chevalier, Seigneur de Puigné, & de *Perrenelle Brune* ; elle vivoit encore l'an 1422, & laissa :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme de *Pierre Chauvreaux*, Chevalier, dont sortit *Jean Chauvreaux*, Ecuyer, Seigneur de Pampelie.

LOUIS d'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné, de la Guyraire & Boisbaudran, fut marié 1° avec N.... dont le nom ne nous est pas connu ; 2° avec *Jeanne Chasteigner*, fille de *Jean Chasteigner*, II° du nom, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, & d'*Ifabeau de Gourville*, 3° avec *Perrette Mignosse*.

Il eut du premier lit :

1. GILLES d'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de la Guyraire, & de Puigné, allié à *Françoise de la Roche*, mort sans postérité en 1435.

Et du second lit :

2. JACQUES, qui suit ;
3. MARGUERITE, marié en 1416 avec *Guyard de Beaumont*, Seigneur de Glénay, fils de *Milet de Beaumont*, puiné de la Maison de *Bressuire*, & de *Philippine Beau* ;
4. GUILLEMETTE, femme de *Pierre Mesnard*, Seigneur de Toncheprais, fils de *Jean Mesnard*, Seigneur de Toncheprais, & de *Catherine de Consigny*, auquel elle porta en mariage la Seigneurie de Boisbaudran.

Il eut du troisième lit :

5. PERCEVAL, Seigneur de Seaux ;
6. & 7. GUYONNETTE & HÉLIETTE.

JACQUES d'APPELVOISIN, Chevalier, fils de *Louis* & de *Jeanne Chasteigner* succéda à son frère aîné, du premier lit, aux Seigneuries de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire. Il épousa *Jeanne de la Jumelière*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Jumelière, dont :

GUILLAUME d'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire, Ecuyer du Roi Louis XI, qui, en l'année 1474, lui octroya le droit de Foire dans son lieu de Puigné ; il prit alliance avec *Ifeult de Liniers*, de laquelle il eut :

1. ANNE Dame de Puigné & de la Guyraire, femme de *Léon de Sainte-Maure*, II° du

nom , Seigneur de Montausier , dont sont issus les Seigneurs de *Montausier*.

2. Et HARDOUINE, Dame de Chaligné, femme d'*Antoine Echalard*, Seigneur de la Boulaye, dont sont aussi venus les Seigneurs de la *Boulaye*.

Les armes sont : *de gueules, à une herse d'or de trois traits.*

APPIANI. JACQUES APPIANI, Florentin, Chef de cette Maison, rendit son nom célèbre par sa perfidie & par son attentat ; devenu Secrétaire de *Pierre* surnommé *Gambacurta*, qui s'étoit rendu maître de Pise en 1369, à la faveur des troubles, il gagna tellement l'affection & la confiance de son maître, que profitant de cet avantage, il se fit un parti considérable parmi les Florentins, qu'il augmenta des Siennois, & de *Galéas Visconti de Milan*, qui lui donna la Principauté de Piombino, en Sienne, qu'il gouverna avec tant d'équité, qu'il fit oublier à ses nouveaux Sujets sa perfidie envers *Gambacurta*. Ses descendans s'y fortifièrent par leur valeur & par leur alliance avec les premières Maisons d'Italie, mais leur postérité finit en 1622.

POLIXÈNE DE MENDOZA, Princesse de Piombino, fille & unique héritière de MARIE-ISABELLE APPIANI, Princesse de Piombino, & de *George de Mendoza*, porta la succession de tous ses biens dans la maison de *Ludovisi*, par son mariage avec *Nicolas Ludovisi*, Duc de Fiano, dont le petit-fils est mort au berceau en 1698.

HIPPOLYTE, sa fille, restée seule de cette Maison, porta la Principauté de Piombino dans la Maison de *Buoncompagni*, en 1683, où elle est aujourd'hui. Voyez BUONCOMPAGNI.

Les armes : *lozangé d'argent & de gueules.*

* APPIGNÉ, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en Châtellenie & Vicomté par Lettres du Mois de Mars 1574, en faveur de *Julien Botherel*, Sieur d'APPIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en la Ville de Rennes, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pattée, clechée & pommée d'or.* (Voyez *Tabl. Généal.* part. IV, p. 337).

APREMONT : *de gueules, au lion d'or, couronné d'azur.*

APREMONT, en Bretagne : *d'argent, à trois croiffans de gueules, 2 & 1.*

* APREMONT, ou ASPREMONT, dans le Duché de Bar. C'étoit autrefois le chef-lieu d'une Baronie considérable, & l'un des plus grands Fiefs de l'Evêché de Metz. Ce lieu a donné le nom à une Maison noble & illustre, qui, après la mort de l'Evêque *Etienne de Bar*, se trouva en possession de cette Baronie. Les descendans mâles de GOBERT D'APREMONT, qui accompagna SAINT LOUIS à la Terre-Sainte, établis dans le Réthelois, où ils étoient Seigneurs de Sorcy, prenoient le titre de Comtes d'APREMONT. Le Château d'Apremont, situé au haut d'une montagne de difficile accès, fut ruiné en 1545, & *Apremont*, qui étoit autrefois un gros Bourg, n'est plus aujourd'hui qu'un petit Village.

GOBERT I^{er}, qui vivoit en 984, étoit Seigneur d'Apremont. GEOFFROY IV, un de ses descendans, obtint de l'Empereur CHARLES IV un diplôme du 12 Mars 1354, par lequel la Seigneurie d'*Apremont* seroit affectée à perpétuité aux aînés mâles de cette Maison, qui auroient droit d'annoblir & de battre monnaie.

JEANNE, instituée héritière, par son frère GEOFFROY V, au préjudice de son frère GOBERT VII, dont étoient issus les Princes d'Amblise, les Seigneurs de Sorcy, Vandy & de Saint-Loup-au-Bois, dont il ne subsistoit plus, en 1761, que le Comte d'APREMONT, âgé de 65 ans, & sans enfans, porta en dot à son mari JEAN, Sire d'Autel, le Comté d'Apremont.

ANNE D'AUTEL, leur fille & héritière, épousa EMICON VII, Comte de Linange, d'Achesbourg

EMICON, IX^e du nom, leur petit-fils, vendit *Apremont* à *François de Clèves*, Duc de Nevers, que sa fille

HENRIETTE, femme de *Louis de Gonzague*, vendit à CHARLES II, Duc de Lorraine, par contrat du 5 Septembre 1566.

Son petit-fils, CHARLES III, pour assoupir les prétentions que CHARLES III d'APREMONT, Seigneur de Sorcy, avoit renouvelées pour la possession de ce Comté, épousa sa fille unique MARIE D'APREMONT, remariée ensuite au Prince de MANSFELD, & morte en 1675.

Il y a eu JEAN D'APREMONT, Baron de Saint-Loup, & Seigneur de l'Aubresle, qui épousa, par contrat du 8 Janvier 1660, *Mademoiselle de Fabert*, sœur du Maréchal de ce nom. Il en a eu entr'autres enfans :

1. ABRAHAM-JEAN-LOUIS, Comte d'APREMONT, qui épousa le 1^{er} Septembre 1697, *Madeleine d'Aubly*.
2. Et GILLES, aussi Comte d'APREMONT, qui épousa le même jour que son frère, *Marie-Anne-d'Aubly*, sœur de *Madeleine*.

D'un de ces deux mariages est venu HENRI-ANGE, Comte d'APREMONT, Seigneur de Baricourt, qui épousa, le 24 Janvier 1741, *Joséphine-Monique-Mélanie de Mérode*, sa cousine issue de germaine maternelle, comme étant fille de *Claude-François de Mérode*, Marquis de Frelon, & de *Dieudonnée de Fabert*, fille du Maréchal de ce nom.

Il y a aussi un Comte d'APREMONT, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françaises en 1710, & ayant passé par tous les grades, d'Enseigne, de Sous-Lieutenant & de Lieutenant, y acheta une Compagnie en 1730. Il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 1^{er} Mai 1758. Il a quitté en 1761, étant Commandant de Bataillon : il étoit Capitaine du 4 Janvier 1730. Peut-être est-il d'une autre Maison d'APREMONT, différente de la première, dont nous venons de parler. Quoiqu'originaire aussi du Château d'Apremont, en Lorraine, dont les premiers Auteurs avoient été Châtelains, on la distingue de l'autre par le surnom d'*Apremont aux merlettes*, qui étoient ses premières armes, dit l'Auteur des *Tablettes Généalogiques*.

Les armes d'Apremont sont: *de gueules, à la croix d'argent*.

§ APREMONT, en Lorraine. JACOB D'APREMONT, Seigneur de Marcheville & de Watronville, en 1458, marié à *Anne de Choiseul*, dite d'*Aigremont*, fille de *Guillaume de Choiseul* & de *Catherine de Clermont*, dont il eut :

GEOFFROY D'APREMONT, marié à *Jeanne des Armoises*. Il laissa :

GÉRARD D'APREMONT, marié à *Dion de Ludres*. Il eut pour fils :

GÉRARD D'APREMONT, Seigneur de Marcheville, qui épousa, vers 1545, *Guillemette du Châtelet*, fille de *Claude*, 1^{er} du nom, & d'*Hélène de Roucy* :

Cette Maison d'APREMONT, quoique très-noble, n'est pas, dit Dom Calmet dans la *Généalogie de la Maison du Châtelet*, une branche de celle qui porte *de gueules, à la croix*

d'argent. Elle venoit d'un Seigneur nommé WARIN, qui avoit sa Maison proche du Château d'Apremont, ainsi que l'apprennent d'anciennes Chartes où ce WARIN est appelé *de medio castro*. Elle a été surnommée *aux Merlettes*, tant pour la distinguer de l'autre, que parce que ses anciennes armes étoient : *d'argent, à trois merlettes*, ou plutôt *trois corbeaux de sable, posés 2 & 1, & une bordure engrêlée de gueules*.

APRIX-DE-MORIENNE, Sieur de Gruchet, de Vimont & de Morienne, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 21 Février 1667.

JEAN APRIX, Ecuyer, Seigneur de Vimont, vivoit en 1524.

ANNIBAL APRIX, Sieur de Vimont, épousa, vers l'an 1575, *Marguerite de Normanville*.

NICOLAS APRIX-DE-MORIENNE, un de ses descendants, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Saumeri, & Chevalier de Saint-Louis, demeurant en Bourgogne, Diocèse de Besançon, épousa, le 11 Juillet 1723, *Claudienne Bardenet*.

JEANNE-FRANÇOISE APRIX-DE-MORIENNE, leur fille, née le 24 Décembre 1723, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Mars 1733, sur les preuves de sa noblesse, justifiées par titres, depuis JEAN APRIX, mentionné ci-dessus. Elle avoit un oncle nommé FRANÇOIS APRIX-DE-MORIENNE, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, reçu en Septembre 1682. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 22.

Les armes: *d'azur, à un château d'argent*.

Selon quelques-uns: *aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent: aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1*.

APS: *d'or, à trois chevrons de sable, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, couronné d'or*.

APURIL, Seigneur de Lourmoy, en Bretagne: *d'.....*

AQUAVIVA, famille illustre du Royaume de Naples, qui a produit plusieurs grands hommes, dont un grand nombre ont été revêtus de la pourpre Romaine. La Généalogie que plusieurs Auteurs en ont donnée, & d'après eux Moréri, commence à MATHIEU, Seigneur d'Aquaviva, qui fut reçu Chambellan de JEANNE, 1^{re} du nom, Reine de Naples, en 1349.

JEAN-FRANÇOIS D'AQUAVIVA, II^e du nom, vint s'établir en France & fut Conseiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel; il eut de *Camille Caraccioli*:

SCIPION DIACETTE D'AQUAVIVA, Comte de Châteauvilain, qui prit le titre de Duc d'Atry & de Prince de Melphes. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz. Il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal, mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans. Les autres branches de la Maison d'Aquaviva sont:

1. Les Marquis de *Bellante*, Princes de *Caserte*, éteints. Ils n'ont formé que trois degrés.

2. Les Comtes de *Gioia*, & Ducs d'Atry. Cette branche a donné: un Cardinal Archevêque dans OCTAVIO AQUAVIVA, mort en 1612, âgé de 52 ans; un autre Cardinal dans OCTAVE AQUAVIVA, mort en 1674, âgé de 65 ans; un Général des Jésuites dans CLAUDE AQUAVIVA, mort en 1615, âgé de 72 ans; un Evêque de Bitonto dans THOMAS AQUAVIVA, mort en 1672; & un troisième Cardinal dans FRANÇOIS AQUAVIVA, mort en 1725, âgé de 59 ans.

JEAN-JÉRÔME, Duc d'Atry, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé 1^o *Lavinia Ludovisi*; 2^o *Eléonore-Cécile Spinelli*. Il laissa du second lit:

DOMINIQUE & TROJAN.

DOMINIQUE AQUAVIVA D'ARAGON, Colonel en 1732 d'un Régiment de Cavalerie au service d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or & de Saint-Janvier, Grand d'Espagne de la première classe, ci-devant Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps de S. M. C. PHILIPPE V, avoit épousé *Dona-Eléonore Pio de Moura Cortéreal*, fille aînée du Prince François Pio de Savoie-Moura Cortéreal & de *Dona Jeanne Spinola de la Cerda*, fille du Marquis de Los Balbafes. Il est mort à Naples, en Février 1755.

TROJAN, fils puîné de JEAN-JÉRÔME, fut déclaré Cardinal (le 4^e de sa Maison) par le Pape Clément XII, le 1^{er} Octobre 1732. Il est mort en 1749.

3. Les Comtes de *Conversano* & Ducs de *Noci*, éteints. Voyez Imhoff & Moréri, *Hist. Italiae & Hispaniae Geneal.*

AQUEUM: de gueules, à trois chevrons
Tome I.

d'or, posés l'un sur l'autre, accompagnés de trois besans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, au chef aussi d'or.

* AQUIGNY, ou ACQUIGNY, Bourg avec titre de Baronie, en Normandie, Diocèse d'Evreux.

* AQUITAINE. Les anciens Ducs d'Aquitaine étoient issus de la race des Mérovingiens. CLOVIS fut le premier Roi de France qui la posséda. Elle comprenoit alors les pays qui sont entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Après la mort de CLOVIS, CLODOMIR, Roi d'Orléans, l'eut en partage.

Après sa mort, CLOTAIRE I^{er}, son frère, la posséda, & la laissa à CARIBERT, l'un de ses fils, mort sans enfans mâles. GONTRAN, SIGEBERT & CHILPÉRIC la partagèrent entr'eux. CLOTAIRE II, resté seul de la postérité de CLOVIS, réunit en sa personne toute l'Aquitaine; CARIBERT, son second fils, eut l'Aquitaine qui comprenoit le Toulousain, le Quercy, l'Agénois, la Saintonge, le Périgord, la Novempopulanie ou Gascogne, avec Arles, & la partie de Provence qui dépendoit du Roy aume de Neustrie. RYDERIC ou CHILPÉRIC fut son successeur. DAGOBERT ensuite la donna à BOGGIS & à BERTRAND, ses neveux, à titre de Duché. Ce fut le premier apanage qui fut donné aux Princes de la Maison Royale. Il fut possédé héréditairement par les descendans de BOGGIS, jusqu'à la fin de la première race. WAIFFRE fut le dernier Duc héréditaire d'Aquitaine de la première race de nos Rois.

PÉPIN, fils de CHARLES-MARTEL, auteur de la seconde race, réunit l'Aquitaine à la Couronne, en 768. CHARLEMAGNE en fit un Royaume, dont il se réserva l'autorité. Elle fut confondue sous LOUIS le Bègue avec le reste de la Monarchie; & cessant d'être un Royaume à part, elle fut réduite en Duché.

RANULPHE, Grand-Seigneur de Bourgogne, parent de CHARLES le Chauve, fut le premier qui porta le titre de Duc.

GUILLAUME, son neveu, Comte d'Auvergne, lui succéda. On trouve GUILLAUME-HUGUES, Duc d'Aquitaine, en 935.

GUILLAUME, *Tête d'Estoupes*; GUILLAUME, furnommé *Godefroy*; & SAINT-GUILLAUME, qui laissa une fille nommée

ELÉONORE, qui porta en mariage le Duché d'Aquitaine à LOUIS le Jeune: mais elle n'apporta que la Guyenne propre ou le Bordelois,

les Landes, l'Agénois, le Basadois, le Périgord, la Saintonge, le Limoufin, & beaucoup de droits sur les autres Provinces. ELÉONORE, étant répudiée, porta, par son second mariage avec HENRI, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ce second mari devint Roi. RICHARD *Cœur de Lion* l'eut après lui, & rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. Enfin l'Aquitaine, passant alternativement, en tout ou en partie, de l'Anglois au François, du François à l'Anglois, confisquée plusieurs fois sur les Anglois, a eu pour dernier Duc CHARLES, frère de LOUIS XI, & cette contrée n'a plus été séparée du Domaine de la Couronne.

Le Roi LOUIS XV a renouvelé le titre de Duc d'Aquitaine en faveur de

FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-JOSEPH de France, second fils de feu M. le Dauphin, né le 8 Septembre 1753, & mort le 22 Février 1754.

Les armes: *d'or, au léopard de gueules.*

AQUITAINE, ancien: *fuselé d'or & d'azur.*

ARABLAY: *de gueules, à deux fasces d'or.*

ARADON, en Bretagne: *de sable, à sept macles d'argent, 3, 3 & 1.*

ARAGON, Royaume situé entre les Pyrénées du côté de la France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence & la Castille; il ne faisoit qu'une partie du Royaume de Navarre, jusqu'à la mort de SANCHE, III^e du nom. La première race des Rois d'Aragon a commencé à RAMIR I^{er}, fils naturel de SANCHE III, mort en 1063, & a fini à RAMIR II, surnommé *le Moine*, mort en 1147.

La seconde race a commencé à RAYMOND BÉRENGER, IV^e du nom, Comte de Barcelone, qui portoit: *d'or, à quatre pals de gueules*; ses armes sont dites depuis lui, *armes d'Aragon*, quoiqu'elles ne soient que celles de Barcelone. Il avoit épousé PETRONILLE, Reine d'Aragon, fille du précédent. Sa race a fini dans la personne de MARTIN, Roi d'Aragon, mort le 31 Mai 1430. Après la mort de son fils, les Etats d'Aragon & de Sicile reconurent pour leur Roi légitime FERDINAND de Castille, Duc de *Penafiel*, qui donna origine à la troisième race des Rois d'Aragon.

Les Royaumes de Castille, de Léon, d'Aragon, réunis par le mariage de FERDINAND V, Roi d'Aragon, & d'ISABELLE, Reine de Castille, de Léon, &c., ne formèrent plus qu'un seul Royaume, sous le nom d'Espagne, dont PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, père de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut le premier Roi par son mariage avec JEANNE, héritière de toutes les parties de ces vastes États, en Europe & en Amérique.

De la seconde race des *Rois d'Aragon*, sont sortis les *derniers Ducs d'Urgel*, les *Comtes de Prades*, les *Comtes d'Empuries*, les *premiers & derniers Rois de Sicile*, les *Ducs d'Athènes*, les *Rois de Majorque*, les *Seigneurs d'Ixar*, les *Comtes de Provence*, & les *Ducs de Segorbe*. Voyez Moréri au mot ARAGON pour toutes les différentes branches.

* ARAMONT, Terre en Languedoc, Diocèse d'Uzès, qui est une Baronie fort ancienne; que la Maison de ce nom possède depuis longtemps.

ARANDE, Sieur d'Emanville, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches, famille noble & ancienne, reconnue lors de la recherche de 1666, dont les armes sont: *coupé d'argent & de gueules; le premier chargé d'une aigle issante de sable, & les gueules d'une fleur-de-lys, fleuronée d'or.*

ARANDEL, Sieur de Guémicourt, en Normandie, Généralité de Rouen: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois poulettes de sable, deux en chef & une en pointe.*

ARAZOLA-D'OGNATE, ancienne Noblesse d'Espagne, établie en Flandres, depuis l'Archiduc ALBERT, à la fuite duquel un de ceux de cette famille y passa. Ils ont toujours entré depuis dans tous les grands Chapitres Nobles.

JEAN ARAZOLA-D'OGNATE, Seigneur de Gaumont, un des descendants de cette Maison, avoit épousé *Isabelle de Cardes*, dont il a eu:

GRACE - ANGÉLIQUE - FRANÇOISE ARAZOLA-D'OGNATE, née en Décembre 1676, morte à Paris le 16 Septembre 1746, âgée de 70 ans. Elle avoit épousé, 1^o au mois de Mai 1696, *Armand Nompar-de-Caumont-la-Force*, Marquis de Montpouillan, premier Gentil-

homme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & Gouverneur d'Arnhem; & 2^o le 1^{er} Juin 1702, *Marc-Antoine Bosc-du-Bouchet*, mort le 18 Avril 1734, dont elle a eu deux filles, qui font mariées. (*Mercur de France*, du mois de Novembre 1746, pages 198 & 199.)

Les armes d'ARAZOLA-D'OGNATE font en plein de la Province de Biscaye, sçavoir : *d'argent, à un arbre de sinople, & 2 loups de sable passans l'un sur l'autre*. La devise, ou le cri de la Maison d'ARAZOLA-D'OGNATE est : *Ara foli Deo*.

ARBALESTE. SIMON ARBALESTE, Maire de la ville de Beaune, épousa *Madeleine Bouchart*, fille de *Guillaume*, Sieur de Noroy, natif du Vézelay, avec laquelle il gît en ladite ville de Beaune, & fut père de

GUY, 1^{er} du nom, Seigneur de la Borde-Vicomte & de la Rivière, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Avril 1480, & Président aux Enquêtes du même Parlement, ensuite Président en la Chambre des Comptes; il gît aux Grands-Augustins de Paris, où l'on voit son effigie. Il eut de *Charlotte de Marle*, fille & troisième enfant d'*Arnoul*, d'abord Maître des Requêtes, & ensuite Président au Parlement de Paris,

JEAN, Seigneur de la Borde, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1510. Il épousa *Marguerite* ou *Madeleine de Frangelais*, fille de *Jean*, Seigneur de Néron, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Mai 1454, & de *Jeanne Chambellan*, dont il eut :

1. GUY, qui suit;
2. Et MARIE, femme de *Jacques de Cochefilet*, Seigneur de Vaucelas.

GUY, II^e du nom, Seigneur de Néron, de la Borde, &c., Président en la Chambre des Comptes à Paris en 1555, avoit acquis en 1552 le Vicomté de Melun. Il épousa *Madeleine Chevalier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Vicomte de Melun, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et CHARLOTTE, mariée 1^o à *Jean de Pas*, Seigneur de Martinfart, puiné de Feuquières; & 2^o à *Philippe de Mornay*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Marly, & Gouverneur de Saumur.

CHARLES, Seigneur de la Borde & de Né-

ron, Vicomte de Melun, fut marié avec *Louise Boucher*, fille d'*Arnoul*, Seigneur d'Orfay & de Piscop, & reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Novembre 1544, Maître des Requêtes le 11 Septembre 1555, & Président au Grand-Conseil. Il eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et ISABELLE, femme de *N.... du Hallot*, Vicomte de Lefcourville.

LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Borde, Néron, & Vicomte de Melun, épousa 1^o *Marie Hennequin*, fille & troisième enfant de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur du Fay, Secrétaire des Finances du Roi & du Duc d'Anjou, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite le Féron*; & 2^o *Marguerite* ou *Madeleine de Beauvau*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Pimpéan, & de *Philippe de Naillac*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de postérité.

Il eut du premier lit :

1. GUY, III^e du nom, Chevalier, Vicomte de Melun, Bailli & Gouverneur de ladite ville, tué en Allemagne à la journée de Marienthal en 1645, laissant de *Marie de Montmorency*, fille de *Pierre*, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée Duval*, Damede Mareuil, Fontenay, &c., qu'il avoit épousée en 1637, une fille unique, FRANÇOISE-MARIE, dont l'alliance est ignorée;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croiffles, & par la mort de son frère aîné, Seigneur de la Borde, Néron & Champigny, marié 1^o à *N....*, morte sans postérité; 2^o à *Marie-Anne Moulle*, dont une fille unique, ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Avril 1731, à *Louis de Mailly*, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Rubempré, fils de *Louis*, 1^{er} du nom, Comte de Nesle, & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*, dont des enfans. Elle a été nommée, en 1747, Dame du Palais de Madama la Dauphine. Voyez MAILLY.

La Vicomté de Melun, acquise en 1552 par GUY ARBALESTE, II^e du nom, héritage de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, dont il ne subsiste plus que ceux mentionnés en l'article de MELUN, est aujourd'hui incorporé dans le Duché-Pairie de Villars.

Les armes de cette Maison éteinte étoient : *d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de quatre arbalestes de gueules*.

ARBALESTIER (D'). C'est une famille noble du Dauphiné, dont l'origine est si ancienne, que l'on n'en peut découvrir la souche. Le premier de ce nom que l'on connoisse, & dont fait mention Chorier dans son *Histoire du Dauphiné*, est

I. GUIGUES D'ARBALESTIER, Ecuyer, qui fut nommé exécuteur testamentaire de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage, & probablement son ayeul maternel, en 1275. Il possédoit différentes Terres dans les Comtés de Diois & Valentinois, ainsi que PONS, 1^{er} du nom, son fils, pour lesquelles ce dernier prêta hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Prince AYMAR DE POITIERS, Comte de Diois & Valentinois, de qui lesdites Terres relevoient, le 18 Avril 1332.

II. PONS D'ARBALESTIER, 1^{er} du nom, Ecuyer, possédoit, comme nous venons de le dire, plusieurs Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, pour lesquelles, ainsi que pour celles que possédoit son père dans ces Comtés, il rendit hommage au Prince AYMAR DE POITIERS, de qui elles relevoient, le 18 Avril 1332. Il avoit épousé *Falconne Arthaud*, Dame d'Auriole, laquelle, par acte passé devant *Silvestre*, Notaire ès Comtés, le 27 Octobre 1381, institua son héritier universel Noble PONS D'ARBALESTIER, son fils, qui suit :

III. PONS D'ARBALESTIER, 11^e du nom, Ecuyer, fut institué héritier universel de sa mère, par acte passé devant *Silvestre*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 27 Octobre 1381, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN, 1^{er} du nom, qu'il émancipa par acte passé devant le Juge-Mage desdits Comtés, le 18 Février 1406, où ils sont tous deux qualifiés *Nobles*.

IV. JEAN D'ARBALESTIER, 1^{er} du nom, Ecuyer, fut émancipé par son père le 18 Février 1406, par acte passé devant le Juge-Mage des Comtés de Diois & de Valentinois. Il étoit Seigneur de Gigors & autres lieux, pour lesquelles Terres & Seigneuries, ainsi que pour celles que son père possédoit ès Comtés, il rendit hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Duc de Savoie, Comte de Valentinois & de Diois, de qui lesdites Terres relevoient, le 21 Mars 1441; il rendit pareillement hommage, tant pour lui que pour son père, au Dauphin qui fut ensuite Louis XI, le 14 Février 1446; il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la révision

générale des feux du lieu de Gigors, en 1447, avec CLAUDE D'ARBALESTIER, son fils aîné. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Blzac, dont la branche est éteinte.

V. CLAUDE D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blzac & autres Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, rendit hommage, tant pour lesdites Terres, que pour celles que son père possédoit ès Comtés, comme nous avons dit, d'abord, au Duc de Savoie, le 21 Mars 1441, puis au Dauphin qui fut ensuite Louis XI, le 14 Février 1446. Il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la révision générale des feux du lieu de Gigors, avec son père, en 1447; puis à une autre révision des feux du même lieu en 1474. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Monotoni*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Décembre 1444, *Blanche Odon de Monteiller*, dont il eut deux fils, qui passèrent entr'eux, le 14 Février 1481, un acte d'association & communion, au bas duquel il mit son approbation le 19 du même mois. Il fit son testament, par lequel il substitua tous ses biens en faveur de son petit-fils. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui suit;
2. Et ANTOINE, qui mourut sans postérité. Il avoit fait, avec son frère aîné un acte d'association & communion, le 14 Février 1481, que leur père avoit ratifié le 19 du dit mois.

VI. GEORGES D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blzac, & autres Terres en Valentinois, s'associa avec son frère puîné, par acte du 14 Février 1481, approuvé par son père le 19 du même mois, du vivant duquel il épousa *Louise de Maffebœuf*, qui fit une donation à son fils de tous ses biens, par son contrat de mariage du 16 Juin 1523. Ses enfans furent :

1. AYMAR, qui suit;
2. Et JEANNE, qui fut mariée, & dont les héritiers transgèrent avec AYMAR, son frère aîné, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur père commun, qui furent acquittés par ledit AYMAR, qui protesta de ses droits à la substitution portés en sa faveur au testament de CLAUDE, son ayeul.

VII. AYMAR D'ARBALESTIER, Ecuyer, Sei-

gneur de Gigors, Blazac, Beaufort, & autres lieux, transigea avec les héritiers de JEANNE, sa sœur, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur père commun, qu'il acquitta avec protestation de ses droits portés en sa faveur au testament de CLAUDE, son ayeul. Il étoit si estimé du Pape CLÉMENT VII, qui siégeoit alors, que ce Pape lui accorda par une Bulle, différentes grâces spéciales & des privilèges particuliers, tant pour lui que pour cinq autres personnes qu'il voudroit nommer, Ecclésiastiques ou Laïques, en considération de ses services. Il testa, par acte passé devant *Sauvain*, Notaire, le 14 Février 1547, en faveur de ses enfans, & avoit épousé, par contrat passé devant *Mirabelli*, Notaire, le 16 Juin 1523, en présence de sa mère qui lui fit, en faveur de ce mariage, donation de tous ses biens, *Marguerite Planchette*, laquelle, étant veuve, donna quittance à son fils aîné, par acte passé devant *Dufferre*, Notaire, le 8 Décembre 1547, par *Gaspard Colau*, son fondé de pouvoir. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CHARLES, qui céda tous les droits qu'il avoit dans la succession de son père, à JEAN, son frère aîné.

VIII. JEAN D'ARBALESTIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c., fut institué co-héritier universel par le testament de son père du 14 Février 1547, conjointement avec CHARLES, son frère puîné, qui lui céda tous ses droits. Il donna quittance tant pour lui, que comme étant aux droits de CHARLES, son frère, par acte passé devant *Dufferre*, Notaire, le 8 Décembre de la même année, à *Gaspard Colau*, fondé de procuration de sa mère, lors veuve dudit AYMAR D'ARBALESTIER, son père. Il servit dans l'arrière-ban de la noblesse que HENRI II avoit envoyée à Aigues-mortes, suivant un acquit du 20 Juillet 1552; puis fut Gouverneur de Barzet, Montpézat, Royac, Meyras, par commission du 8 Mars 1570. Il avoit épousé *Louise d'Urre*, avec laquelle il avoit fait un testament mutuel & réciproque le 22 Octobre 1567, par lequel ils instituent Noble ISAAC, leur fils unique, leur héritier universel.

IX. ISAAC D'ARBALESTIER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c., institué héritier universel de ses père &

mère par leur testament mutuel en sa faveur du 22 Octobre 1567; il commanda une Compagnie de gens de guerre dans le Régiment de Cugé, par commission de M. d'Ornano, Lieutenant de Roi de cette Province, du 1^{er} Août 1592; fut ensuite Gentilhomme-servant du Roi HENRI le Grand, par Lettres de retenue du 18 Décembre 1594; rendit hommage pour ses terres de Gigors, Blazac, Beaufort, Montclar, Labatro, le Plan-Sufe, Montmeyran la Gardette, &c., à la Chambre des Comptes du Dauphiné, les 1^{er} Juillet 1604 & 4 Février 1621; servit ensuite dans l'arrière-ban, suivant une quittance du 13 Février 1634; céda à ses enfans, par acte passé devant *Béranger*, Notaire, une somme de 500 livres sur Pierre Marcon, du lieu de Montclar. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1590, *Esther de Sauvain-du-Chaylar*, dont il eut :

1. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Montclar, Beaufort, Labatro, Gigors, le Plan-Sufe, Montmeyran, &c., dont il rendit hommage à la Chambre des Comptes le 24 Juillet 1655; il obtint Arrêt de la Chambre de l'Edit contre la Communauté de Lorient, qui lui disputoit un fonds de Terre qu'il avoit acquis en 1639, par lequel cette Cour, après avoir vu ses titres & pièces, ordonne qu'il continueroit d'en jouir aux mêmes franchises attribuées aux anciens Nobles par le Règlement de l'année 1639. Il fut Colonel de quatre milles Légionnaires, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1622, une femme dont le nom, est ignoré, de laquelle il eut trois fils, deux desquels furent tués au service du Roi, & le troisième mourut *ab intestat*. Les Terres de Beaufort & autres furent partagées entre 14 co-héritiers;
2. JEAN, qui céda à PAUL, son frère, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, le Château de la Gardette & autres Terres à lui échues par le décès de CHARLES, son frère, & de ses neveux;
3. Et PAUL, qui suit.

X. PAUL D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, Mirabel, Gigors, Blazac, & autres lieux, transigea, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, avec JEAN, son frère, qui lui céda le Château de la Gardette & autres Terres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garnier*, Notaire, en 1630, en présence & du consentement de son père, *Eléonore de Lambert-de-Saint-Vincent-de-Bareyr*, dont il eut :

XI. GASPARD D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, de la Gardette, Gigors, Beaufort, Blazac, &c., né le 26 Décembre 1634, & tenu sur les fonds de Baptême par Gaspard de Chabrilan, son oncle maternel, & Esther de Sauvain-du-Chailar, son ayeule paternelle; fut émancipé par son père en 1646, & maintenu dans sa noblesse, conjointement avec lui, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, en 1668, après avoir produit ses titres de noblesse, & comme tels déchargés l'un & l'autre des taxes auxquelles ils avoient été imposés. Il reçut quittance, le 18 Avril 1675, de *Louis Targier*, Conseiller du Roi, ancien Receveur des Tailles de la ville de Montelimart, & commis par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, pour le recouvrement des taxes qui devoient être payées par les Gentilshommes pour la convocation de l'arrière-ban, & mourut en 1718. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1662, en présence de son père & de CHARLES D'ARBALESTIER, son oncle, *Charlotte d'Armande-Luz*, dont il eut :

1. GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, la Gardette, Blazac, &c., qui fut premier Capitaine & Major du Régiment de Saint-Serond, d'où il s'est retiré à cause de ses blessures, & mourut en 1736. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1695, en présence & du consentement de ses père & mère, qui lui firent donation de tous leurs biens, & fixèrent la légitime de ses frères, & notamment d'ISAAC, II^e du nom, son frère puîné, *N... de Reynier*, dont il eut quatre filles : l'une fut mariée avec *N... de Bouets*, Conseiller au Parlement de Grenoble; la seconde avec *N... d'Aspremont*; la troisième avec *N... de Blocard-d'Orange*; & la dernière, nommée *Lucrèce*, fut mariée, par contrat du 1^{er} Mars 1730, avec GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I^{er} du nom, son cousin germain, pour réunir dans la Maison les biens de famille, ses sœurs n'ayant point d'enfants;

2. ISAAC, qui suit;
Et quatre garçons, tués au service du Roi.

XII. ISAAC D'ARBALESTIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardette, &c., servit longtems dans le Corps-Royal d'Artillerie, résidant à Grenoble; il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche des fiefs en Languedoc, par Jugement de l'Intendant de cette Province, en 1718, après

avoir produit ses titres, & comme tel, déchargé des taxes auxquelles il avoit été imposé; & mourut en 1747. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1704, en présence & du consentement de son père, & du Seigneur de Mirabel, son frère aîné, *Marie Gaillard-de-la-Chaux*, dont il eut entr'autres enfans :

XIII. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardette, &c. Il servit longtems avec son père dans le Corps-Royal d'Artillerie résidant à Grenoble, & mourut en 1761. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Saunier*, Notaire à Grave, le 1^{er} Mars 1730, *Lucrèce* D'ARBALESTIER, sa cousine germaine, fille & quatrième enfant de GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD D'ARBALESTIER, oncle de son mari, & de *N... de Reynier*, en présence & du consentement de leurs pères, qui leur donnoient, en faveur de cette alliance chacun, la moitié de tous leurs biens. Il eut de ce mariage :

1. GASPARD-MELCHIOR, qui suit;
2. Et PAUL-ISAAC, Chevalier, Seigneur de la Gardette & de Beaufort, d'abord Lieutenant au Régiment de Ségur, Infanterie, puis Lieutenant en premier dans celui de Soissonnois, réformé en 1749; remplacé dans les Grenadiers-Royaux du Dauphiné en 1750, d'où il a passé dans le Régiment de Belfunce en 1753; il a fait toutes les dernières guerres avec ce Corps, & a été créé Chevalier de Saint-Louis & Major-Commandant à Mont-Dauphin en 1768. Il a épousé, cette même année, *Catherine de Michalon*, sœur d'*Arnaud-Louis de Michalon*, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Chéf en Dauphiné, où les preuves se font pour y être admis; il a eu ARNAUD-LOUIS, Chevalier, né en 1769.

XIV. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Mirabel, la Gardette, Blazac, &c., a épousé, en 1756, *Louise de Chananeille-de-Bellenave*, dont il a :

1. ISAAC-PAUL-CLAUDE, Chevalier, né en 1761;
2. FRANÇOIS-RÉGIS, Chevalier, né en 1762;
3. Et *Lucrèce*, Demoiselle, née en 1759.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, & certifié avoir été fait sur les titres, par M. le Baron de *Bruyères-Saint-Michel*, Syndic de la Noblesse du Bas-Dauphiné.

Les armes sont: *de gueules, au chevron*

d'argent, chargé de cinq pommes de pin de sinople, & accompagné de trois étoiles d'or, posées deux & une.

ARBALESTRE: d'azur, à trois arbalèstres d'or, posées 2 & 1.

ARBAUD, en Provence. I. BARTHÉLEMY D'ARBAUD, Chancelier du Roi ROBERT, est la tige de cette famille. On le trouve qualifié *Miles*, Chevalier, dans plusieurs actes passés aux années 1324 & 1326. Nostradamus le nomme parmi les Hommes illustres de ce tems-là, dans son *Histoire de Provence*, fol. 338. Il épousa *Béatrix de Fos*, fille de *Roffelin de Fos*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MELCHIOR, rapporté ci-après.

JEAN D'ARBAUD s'établit à Arles, où il passa plusieurs actes dans lesquels il est qualifié *Damoiseau*. Il conste, par une Charte de l'Eglise de Saint-Trophime de cette Ville, datée de 1343, qu'il fonda une Messe qu'on doit dire chaque lundi, à la Chapelle des âmes du Purgatoire de la même Eglise, pour le repos de l'âme de BARTHÉLEMY D'ARBAUD, son père. Ses descendants ont toujours soutenu de la manière la plus honorable leur noblesse. Ils l'avoient illustrée par leurs services dans les Armées de nos Rois & par leurs bonnes alliances. Cette branche étoit connue à Arles sous le nom d'ARBAUD-BLONZAC. Elle portoit pour armes : d'argent, au griffon de sable, la patte dextre d'aigle, & la jambe sénéstre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.

II. MELCHIOR D'ARBAUD, second fils de BARTHÉLEMY, succéda aux Seigneuries & possessions que son père avoit dans la Haute-Provence. Il épousa, en 1338, *Blanche de Sabran*, dont il eut :

III. GUILLAUME D'ARBAUD, qualifié *Nobilis & potens vir*, dans plusieurs reconnoissances passées par divers particuliers de la ville d'Aups, aux années 1389 & suivantes, jusqu'en 1400. Il épousa *Antoinette de Pigo*, ou *Pingon*, & fut père de

IV. ARBAUD D'ARBAUD, Co-Seigneur d'Aups, marié avec *Sufanne de Castellane*, fille de *Pons*, le 18 Août 1420. Il fut premier Consul de la Ville d'Aix, en 1428. Nostradamus, *Histoire de Provence*, fol. 561, parlant des Gentilshommes célèbres en l'an 1419, fait mention d'ARBAUD ARBAUD, Seigneur d'Aups; il est qualifié, *Magnificus & potens vir*, dans

plusieurs reconnoissances des années 1405, 1408, jusqu'en 1427, reçues par *Belland*, Notaire d'Aups. Il fit son testament, le 14 Janvier 1445, en faveur de son fils.

V. GUILLAUME D'ARBAUD, Co-Seigneur d'Aups, Seigneur de Brest, de Bargemont, de Comps, de Callas, de Malignon & de Fabrègues lequel testa aussi en 1505 (*Poësi*, Notaire de Villecroze). Il laissa d'*Honorade de Fabri* :

1. PIERRE, tige des Seigneurs de *Gardane & de Jouques*;
2. HONORÉ, chef de la branche des Seigneurs de *Brest & de Châteaueux*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, qui fut légataire de la Seigneurie de Fabrègues. Il se retira à Aix, où il acquit un Office de Maître Rational en 1502. HONORÉ, son fils, fut pourvû de la même charge en 1523. Cette branche est éteinte dans la Maison de *Roux-la-Pérusse*, qui en porte le nom & les armes.

PREMIÈRE BRANCHE

des Seigneurs DE GARDANE & DE JOUQUES.

VI. PIERRE D'ARBAUD, institué co-héritier par GUILLAUME, son père, eut les terres de Bargemont & de Callas; il fut premier Consul d'Aix, Procureur du pays, en 1545. Il épousa en premières noces *Marguerite de Pontevès*, & en secondes noces *Honorade de Bourgarrel*. Il laissa du premier lit :

JACQUES D'ARBAUD, surnommé *le Majeur*, qui fit la branche des Seigneurs de *Rognac*, éteinte dans la Maison de *Thomassin Bailliane*.

Du second lit vinrent :

JACQUES D'ARBAUD, dit *le Mineur*, & HONORÉ, qui suit. De JACQUES *le Mineur* étoient issus les Seigneurs de *Porchères*, qui faisoient leur demeure à Saint-Maximin & à Marseille, & les Seigneurs de *la Chapelle-Senevois*.

VII. HONORÉ, Seigneur de Gardane, fut pourvu d'un office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes de Provence, l'an 1554; il acquit une portion de la terre de Gardane, & eut de *Jeanne de Bompar* :

1. JOSEPH, qui suit;
2. HONORÉ, Chevalier de Malte, & pourvu d'une Commanderie en 1607;
3. GÉRARD, second Colonel d'Aix en 1621, mort sans alliance;
4. Et LOUISE, mariée en 1588 à noble *Jean de Gaillard*.

VIII. JOSEPH D'ARBAUD fut reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes l'an 1595, & marié avec *Louise Thomas*, dont il eut :

IX. JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1632. Il réunit encore une portion de la terre de Gardane le 28 Août 1635. Il fit son testament en 1649, & institua héritier JACQUES, son fils.

X JACQUES D'ARBAUD, Seigneur de Gardane, acquit la terre de *Jouques* ; il épousa, en 1674, *Marguerite de Maurel du Chafaut*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. ANDRÉ-ELZÉAR, qui suit ;
2. CHARLES, mort Major dans le Régiment de Champagne ;
3. Et JOSEPH, Seigneur de Gardane, Chef d'Escadre des Armées Navales.

XI. ANDRÉ-ELZÉAR, Seigneur de Jouques & de Gardane, a été successivement Conseiller & Président à Mortier au Parlement d'Aix. Il épousa, en 1697, *Anne de Citrany*, fille de *Joseph*, Conseiller à la Cour des Comptes. Il est mort en 1744, & alaisé :

1. JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit ;
2. GASPARD, Officier de Galère, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. FRANÇOIS-CASIMIR, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Abbé de Saint-Laurent de Combelongue ;
4. Et BACHE-ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

XII. JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN D'ARBAUD, Seigneur de Jouques & d'Ongles, Conseiller au Parlement, a épousé *Lucrece-Françoise-Cécile de Renaud*, Dame d'Ongles, fille de *Jean de Renaud*, Seigneur dudit lieu, de laquelle il a eu :

1. & 2. ANDRÉ-ELZÉAR, & JOSEPH BACHE, qui est Officier des Vaisseaux du Roi.

Cette branche a formé des alliances, par ses filles, avec les Maisons de *Bricar*, *Dedons*, *Durand-Gaillard*, *Ifoard*, *Michaëlis*, *Thomassin-Bailliane*, *Thomassin-Mazaugues*, *Bonnet-Costefrède*. Il y a une tante & une sœur de JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, ci-dessus, Religieuse au premier Monastère de Sainte-Urfule d'Aix.

Les armes de cette branche : *d'azur, au chevron d'argent & au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs DE BREST & DE CHATEAUVIEUX.

VI. HONORÉ D'ARBAUD, institué aussi héritier, par le testament de GUILLAUME II, son

père, fut Seigneur de Saint-Jean de Brest ; il testa le 12 Septembre 1524, & laissa de *Marguerite de Clary* :

VII. HONORÉ II, qui eut de sa femme *Antoinette de Portanier* :

VIII. MELCHIOR D'ARBAUD, marié en 1545 à *Françoise de Laugier*, dont il eut :

GUILLAUME, qui suit, & ANTOINE-MARCELIN, marié avec *Blanche de Barras*. Il étoit chef de la branche éteinte des Seigneurs de *Brest*.

IX. GUILLAUME, épousa *Diane de Barras*, sœur de *Blanche*, en 1571. Il fut père de :

X. FRANÇOIS D'ARBAUD, marié, en 1625, avec *Marguerite de Fabri-Fabrégues*, dont il eut :

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1653 ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *César de Sabran*.

XI. MELCHIOR II, Seigneur de Fos-Amphoux & de Chateaufieux, épousa en 1660 *Françoise de Reimond-Déoux*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, qui épousa la Dame de *Pontevès-Bargème*, dont naquit FRANÇOISE, mariée dans la Maison de *Chailans-Mouriés* ;
2. ANTOINE, qui suit ;
3. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte.

XII. ANTOINE D'ARBAUD, Seigneur de Chateaufieux, ci-devant Chevalier de Malte, a été marié 1^o avec *N...* ; 2^o le 1^{er} Juin 1723, avec *Jeanne de Gaufridy de Fos*.

De son premier mariage est né :

LOUIS, Chevalier de Saint-Louis, Officier des Vaisseaux du Roi.

Du second lit font issus :

Deux fils, l'un reçu Chevalier de Malte, & mort Officier des Vaisseaux du Roi ; l'autre fut admis, après avoir fait ses preuves, dans l'une des places de l'Abbaye sécularisée de Saint-Victor-lez-Marseille, le 19 Juillet 1751. Voyez l'*Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 47.

Cette Branche porte les mêmes armes que la branche aînée, éteinte, qui avoit été formée au second degré par JEAN. Voyez ci-dessus.

ARBAUD, en Provence : *d'or, au griffon de sable, la patte droite d'aigle, la jambe senestre de lion, vêtue ou écorchée.*

ARBELOT, en Provence : *d'azur, à 4 arcs d'or, cordés de sable, surmontés de 4 étoiles d'or.*

ARBERG, Seigneur de Valengin : *de gueu-*

les, au pal d'or, chargé de trois chevrons de sable.

ARBIE, en Bresse : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de cerf d'or.

‡ ARBO (b^o), ancienne famille noble, originaire du pays d'Albret, divisée en deux branches : la première, connue sous le nom d'ARBO DE CASTELMERLE, & la seconde, sous celui d'ARBO DE CASAUBON. Suivant un Mémoire de famille qu'on nous a fait passer, elle remonte à

JEANNOT & PEYROT, frères, Seigneurs de *Castelmerle*, appelés TINGON, parce qu'ils fortoient de l'ancienne Maison de TINGON, rendirent hommage, le 30 Juin 1445, à Charles, Seigneur d'Albret : c'est ce que nous apprend un inventaire de pièces, produites à Saint-Sever, le 14 Mars 1668, devant le Commissaire Subdélégué, de l'Intendant de la Province, commis pour la recherche des *Usurpateurs de la Noblesse*; & cette famille, sur la vérification de ces titres, a été confirmée dans son ancienne Noblesse; & on voit, par cette confirmation, que la branche d'ARBO DE CASAUBON est sortie en ligne directe d'une branche cadette de celle d'ARBO DE CASTELMERLE. On voit aussi, par une autre Sentence, rendue le 29 Novembre 1720, par M. de Scèveville, Intendant de la Généralité d'Auch & de Béarn, en faveur de JEAN-LOUIS d'ARBO DE CASTELMERLE, qui, dans le même temps, présenta une requête au même Intendant, dans laquelle il disoit que la branche d'ARBO DE CASAUBON se trouvoit inhérente à son rang & aux biens acquis par tous ses ancêtres, par une filiation établie par lesdits titres produits.

Cette famille possédoit la Terre de Castra, & les Roturiers ne possédoient aucun fiefs avant l'an 1050.

JEANNOT d'ARBO, de concert avec PEYROT, ou PIERRE d'ARBO, son frère cadet, dont il fera parlé après la postérité de son aîné, rendirent hommage de leurs Terres à Alain, Sire d'Albret, en présence de M. de Baylens, Marquis de Poyanne, le 30 Juin 1445, & l'extrait de cet hommage en fut délivré le 2 Juin 1520.

Ce JEANNOT d'ARBO, Seigneur de Castelmerle, Bettoq & Lier, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

JEANNOT d'ARBO, II^e du nom, Seigneur des

Tome I.

mêmes Terres que ses père & ayeul, qui laissa BERNARD d'ARBO (a), aussi Seigneur des mêmes terres que son père, qui eut pour fils, GUILLAUME d'ARBO, qui suit :

GUILLAUME d'ARBO, Seigneur de Castelmerle & de Lier, donna, devant l'Evêque de Lescar, Lieutenant-Général du Roi de Navarre, le dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage dudit Roi, & il épousa, par contrat du 19 Août 1582, *Lionne de Bassabat*, dont il eut :

JEAN-BERTRAND d'ARBO, Sieur de Castelmerle, &c., qui rendit hommage à la Chambre des Comptes de Nérac, le 18 Février 1606, & se maria, par contrat du 27 Mars 1615, à *Susanne de Montgrand*; il en eut :

JEAN, qui rendit hommage à la même Chambre, & obtint Sentence de vérification de ses titres. FRANÇOIS d'ARBO DE CASTELMERLE (b), frère ou fils de JEAN, fut Capitaine au Régiment de Montausier, par Commission du 19 Mai 1650. « Il épousa, par contrat du 30 Avril 1652, *Bertrande du Cassé*. » JEAN d'ARBO DE CASTELMERLE, ayant obtenu, sur la vérification de ses titres, sa maintenue de Noblesse en 1668, devant le Commissaire-Subdélégué de l'Intendant de la Province, commis pour la recherche des *Usurpateurs de la Noblesse*, se maria avec N... *Burguerieu*, dont il eut : 1. ANDRÉ, qui suit; 2. & JEANNE, ce qui est prouvé par son testament, du 12 Octobre 1664, retenu par *Lagardère*, Notaire Royal.

ANDRÉ d'ARBO DE CASTELMERLE épousa par contrat du 1^{er} Février 1682, N... *d'Arbo de Casaubon*, sa parente, dont il eut :

JEAN-LOUIS d'ARBO DE CASTELMERLE, qui obtint la confirmation de sa noblesse en 1620, par jugement du Seigneur de *Seiffeville*, Intendant de la Généralité d'Auch & de Béarn. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1714, *Catherine de Bérard*, dont il eut :

ADRIEN d'ARBO DE CASTELMERLE, qui est le chef actuel de cette branche aînée. Il n'a point de postérité; & ses cousins de la branche ca-

(a) La Chenaye-Desbois l'appelle BERTRAND. (Note des Editeurs).

(b) La Chenaye-Desbois, dans sa Notice, tom. 1^{er}, ancienne édition in-4^o, le dit fils unique de JEAN-BERTRAND, & le fait père d'un FRANÇOIS, II^e du nom, qui fut assigné pour produire ses titres de noblesse. (Note des Editeurs.)

dette, dont nous allons parler, doivent lui succéder par portions égales.

SECONDE BRANCHE.

PEYROT OU PIERRE D'ARBO, frère puîné de JEANNOT, chef de la branche aînée, épousa en 1460, *Marguerite de Latanne-Salane*, dont vint :

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, II^e du nom, qui se maria, en 1493, avec N.... de *Coudray*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN, dont on ignore la postérité.

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, III^e du nom, épousa en 1529, *Jeanne de Plan*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, dont on ne connoît que le nom.

« PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, IV^e du nom, épousa en 1562 N.... *du Cros*, dont il eut : »

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, V^e du nom, qui épousa, en 1597, *Marguerite de Lartigue*, dont vint :

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, VI^e du nom, Capitaine d'Infanterie qui se maria en 1636, avec N... *Saubade-de-Cloche*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et RENÉ, Curé de Gôte en la Sénéchauf-fée de Saint-Sever.

FRANÇOIS D'ARBO DE CASAUBON, Capitaine au Régiment de Teflé, se maria en 1671, avec N... *Labeurie*, fille de *Pierre*, Seigneur de Céralieu & de ses dépendances, dont :

1. PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, qui fut comme son père, Capitaine au Régiment de Teflé ;
2. Et RENÉ, qui suit.

RENÉ D'ARBO DE CASAUBON, aussi Capitaine au Régiment de Teflé, partagea en 1709, avec son frère aîné, la succession de ses père & mère, & épousa, en 1723, N... *de la Pierre*, dont sont issus :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, Capitaine au Régiment de Blefois & Chevalier de Saint-Louis ;
3. JEAN-PIERRE, mort sans postérité ;
4. & 5. Et deux filles, une mariée le 4 Octobre 1765 à N... *Verges*, habitant du lieu du Duché d'Albret.

JOSEPH D'ARBO a été maintenu dans son ancienne noblesse, par Jugement de M. *d'Aine*,

Intendant de Bayonne; nous ne croyons pas qu'il soit marié.

Les armes : *aux 1 & 4 d'or, à deux lions rampans de gueules, aux 2 & 3 d'argent, à deux arbres de sinople.*

ARBOIS, Seigneur de Blanchefontaine : *d'azur, au loup passant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en chef de trois cloches d'argent.*

ARBOIS : *de sable, au cor d'argent, lié de même en sautoir.*

ARBON. C'est une ancienne Noblesse de Franche-Comté, éteinte dans *Jacques d'Arbon*, Ecuyer, Seigneur de Châteaivilain & de la Chaux, qui fit hommage de ces deux Terres au Seigneur d'Arlay, le 19 Septembre 1414. Il mourut sans postérité avant 1419, laissant la Seigneurie de la Chaux aux enfans de *Catherine*, sa sœur, & celle de Châteaivilain à *Claude*, son autre sœur.

Armes : *de sable, à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écusson d'azur, au lion d'argent.*

ARBORIC, Seigneur de Sartirane : *d'azur, au sautoir d'argent, ancré & alaisé, cantonné de quatre fleurs-de-lys d'or; au chef de même, chargé d'une aiglette de sable, couronnée de même.*

ARBOUSSIER, famille du Languedoc. GASPARD D'ARBOUSSIER fit son testament en l'an 1556. Il étoit trisayeul de JEAN-FRANÇOIS D'ARBOUSSIER, Seigneur de Montagut, Capitaine de Cavalerie en 1692, mort le 8 Octobre 1725, âgé de 57 ans, laissant de son mariage, accordé en 1704, avec *Anne d'Aveffens*, fille de *Jean-Jacques d'Aveffens*, Seigneur de Saint-Rome, & de *Marie de Rosel* :

1. JEAN-JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Diocèse de Toulouse ;
2. LOUIS, Ecuyer, né le 22 Juin 1711 ;
3. PHILIPPE, né le 10 Novembre 1712 ;
4. JEAN-LOUIS, né le 25 Octobre 1716 ;
5. JEAN-FRANÇOIS, né le 26 Février 1718 ;
6. JOSEPH, né le 5 Novembre 1720 ;
7. & 8. GABRIELLE & LOUISE, Religieuses ;
9. Et MARIE, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, reg. I, part. I.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accolé de deux lions de gueules, affrontés contre le*

tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derrière posée sur la terrasse.

ARC, en Barrois : branche cadette de la Maison de Vienne, en Bourgogne, dont le dernier, FRANÇOIS DE VIENNE, II^e du nom, mort à Turin, sans alliance, en 1537, institua pour son héritier *Antoine de Bauffremont*, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne. Voyez VIENNE.

Armes: *d'azur, à une couronne royale d'or, soutenue d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut, croisetée & pommetée d'or & cotoyée à chaque flanc d'une fleur-de-lis de même.*

ARC: *d'azur, à un arc d'or, chargé de trois flèches, celle en pal encochée d'argent & empennée d'or, & les deux autres en sautoir, empennées d'argent.*

ARCAC: *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un arc de sable.*

ARCAMBOURG, Seigneur de Flottemanville, en Normandie, Election de Valognes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

ARCÉ: *écarteléaux 1 & 4 d'azur, au franc canton d'or, à la bande de même brochante sur le tout; au 2 de Bourbon; & au 3 de Ferrières.*

* ARCELOT, en Bourgogne, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Mars 1694, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Mars 1697, en faveur d'*Alphonse de Guerribout*, Chevalier, Marquis de Favery, Gouverneur de Marfal, Grand-Bailli de Melun. Il n'a laissé d'*Elisabeth de Tinerand-de-Chalange* que trois filles: une de ses filles, *Elisabeth Guerribout*, épousa, le 23 Mars 1695, *Jean-Louis de Massiau*, Président au Grand-Conseil, auquel elle porta en dot le Marquisat d'*Arcelot*, qui depuis ce tems est dans cette famille; une autre, nommée *Geneviève de Guerribout-de-Favery*, s'est mariée avec *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Mautry, de Carrel, &c.

ARCEMALE. Cette famille, d'une ancienne noblesse de Sologne, où elle possédoit le Fief de Marembert, en la Paroisse de

Tremblevie, relevant du Comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360, que vivoit BERNARD d'ARCEMALE, Ecuyer, père de GUILLAUME, qualifié *Damoiseau*, en 1377, dont le fils ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Marembert, avoit pour femme, vers l'an 1410, *Marion de Guilly*, fille de *Jean de Guilly*, Ecuyer, Seigneur des Marais. Cette branche, après avoir tourné VIII degrés, à fini par deux filles.

Les Seigneurs de la Blanchardière, la Fretièrre & du Langon, en Berry, & dans le pays d'Aunis, font fortis des Seigneurs d'Arembert, & ont commencé à *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Fretièrre, père de *Louis*, Seigneur de Blanchardière, Paroisse de Villegouin, en Berry, qui épousa en premières nocces *Sylvine Bodot de la Viorne*, & en secondes nocces, en 1573, *Anne Bodin*. Ce *Louis* est ayeul de JACQUES d'ARCEMALE, Ecuyer, Seigneur du Langon, qui a laissé plusieurs enfans de *Claude de Berthon*, fille de *Jean de Berthon*, Ecuyer, Seigneur de Logerie.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croissant de même.*

ARCES, Maison des plus anciennes & des plus illustres du Dauphiné, même une des plus considérables, tant par les différens Grades & grands Emplois Militaires dont ceux de ce nom ont été décorés, que par les éminentes Dignités Ecclésiastiques dont ils ont été revêtus.

M. d'Hozier, Juge-d'Armes de France, a dressé la généalogie de cette Maison, en 1626, & la remonte, par une suite d'ayeux prouvée par des titres authentiques, au milieu du XII^e siècle, c'est-à-dire à l'an 1160. Elle a été considérable dans sa Province, & ce Vau-deville:

Arces, Varcès, Granges & Commiers,

Tel les regarde, qui n'oseroit les férier.

qu'on lit dans les Historiens du Dauphiné, fait voir qu'elle y étoit même redoutable. Tous les registres de la Chambre des Comptes du Dauphiné sont remplis des hommages rendus par les Seigneurs d'ARCES aux Dauphins Viennois, & ensuite aux Rois de France, & M. d'ARCES vient tout récemment (en 1769) d'y faire enregistrer tous ses titres.

Cette Maison, dans le XIII^e siècle, se divisa en deux branches par GUIGUES & AÏMON d'ARCES. De celle de GUIGUES font fortis, en-

tr'autres personnages illustres, JEAN D'ARCES, Archevêque de Tarantaife, créé Cardinal par le Pape NICOLAS V, en 1449; & le fameux ANTOINE D'ARCES, dit le *Chevalier Blanc*, Seigneur de Licieux & de Livarost, & premier Baron de Normandie, Capitaine de 500 hommes de pied, & Lieutenant-Général du Royaume d'Ecosse, où il fut nommé Vice-Roi. Il fut un des favoris les plus chéris du Roi HENRI III, & un des Athlètes qui fortit victorieux du combat des *trois contre trois*. Cette branche a fini dans JACQUES D'ARCES, Seigneur de la Roche-de-Glun, & Gouverneur de la Ville de Crest, en Dauphiné.

Il reste, sous le nom d'ARCES, la branche qui a pour auteur, AÏMON, frère de GUIGUES, établie à Domène, dans la vallée de Grésivaudan, en Dauphiné.

I. AÏMON D'ARCES, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domène & de la Pierre, épousa, en 1289, *Ambroisie de Beaumont*, de laquelle il eut :

SOFFREY, qui suit, & AÏMON.

II. SOFFREY D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domène, de la Pierre & de Réaumont, fort considéré des deux derniers Dauphins Viennois, fut Maréchal de Dauphiné, (charge semblable à celle des Maréchaux de France, dit Monsieur de Valbonnois, dans son *Histoire du Dauphiné*, tom. I, pag. 49 & 50.) Il en fut décoré, tant en considération des bons services qu'il avoit rendus à l'Etat, que de ceux de ses prédécesseurs. Une autre preuve de la considération qu'on avoit pour lui à la Cour des Dauphins Viennois, c'est qu'il fut un des premiers favoris d'ISABELLE de France, épouse de GUIGUES, Dauphin, XIII^e du nom, qui lui donna procuration le 23 Mars 1330, pour aller en France poursuivre ses droits sur la succession du Roi PHILIPPE le Long, son père, & de la Reine JEANNE de Bourgogne, sa mère. Il fournit des troupes au Dauphin, pour garder ses châteaux, comme on le voit par les anciens Comptes de la Châtellenie du Briançonnois.

C'étoit un Seigneur que le Dauphin qualifioit de son *Conseiller*, & même de la qualité de *Chevalier*, (*Miles*), qualification des plus honorables, qui n'étoit donnée qu'aux personnages les plus illustres. Il occupa les premières charges de la Province; aussi le trouve-t-on qualifié de *Noble & Puissant Seigneur*,

de même qu'ARTHAUD, son fils & plusieurs de ses descendants. Il fut Bailli du Briançonnois, & en même tems Maréchal de l'Armée du Dauphin, & en cette qualité il conduisit les Troupes du Dauphin en France, pour aider le Roi à combattre les Anglois. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais il eut cinq garçons : SOFFREY, LOUIS, JEAN, PIERRE & ARTHAUD, qui suit; (la postérité des quatre premiers nous est inconnue) & une fille nommée EGLANTINE.

III. ARTHAUD D'ARCES épousa *Aynarde de Ceufon*, veuve du Connétable de *Theis* en 1343 : dans plusieurs comptes de la Recette générale il est qualifié de *Messire*, de *Chevalier* & de *Bailli du Briançonnois*, & dans son testament de *Puissant Seigneur*, & suivant un compte de la Recette générale de 1393, il avoit pour son Lieutenant Noble *Michel Raoul*. Il rendit hommage à HUMBERT, Dauphin, pour les Maisons Fortes & Réaumont, le 2 Juin 1348, & testa le 25 Février 1378. Il eut pour fils GUIGUES, qui suit :

IV. GUIGUES D'ARCES est qualifié partout de *Messire* & de *Chevalier*. On trouve à la Chambre des Comptes du Dauphiné une quittance passée en 1381, par plusieurs Seigneurs, pour leur vacation à l'Arrière-Ban convoqué par M. de *Beauville*, pour la défense du Dauphiné, au nombre desquels Seigneurs (qui n'étoient que les plus illustres de la Province) étoit GUIGUES D'ARCES; il épousa, 1^o *Arthaud de Bompar*, de laquelle il eut un fils & deux filles, qui moururent sans postérité; 2^o *Jeanne de Commiers*, fille de *Raoul*, Seigneur de *Commiers*; il testa le 14 Décembre 1397, & eut de son mariage :

1. ARTHAUD, qui suit;

2. 3. 4. & 5. MORARD, GUIGUES, MARIE & CATHERINE.

V. ARTHAUD D'ARCES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domène & de Réaumont, suivant une délibération des États de la Province, tenus à Vienne, pour la défense du Dauphiné, lorsque l'on craignoit que les Anglois, qui étoient en France, ne passassent le Rhône, pour y venir, en 1388, fut élu pour faire la distribution des Vavasseurs. Dans une convocation des États à Grenoble, du 19 Octobre 1392, par M. de *Montmaur*, Gouverneur de la Province, parmi les noms de ceux auxquels on écrivit, qui n'étoient que les Seigneurs les plus distingués, on

trouve Messire ARTHAUD D'ARCES, & dans une délibération prise à Romans, en 1400, où étoient assemblés les gens des trois États, ARTHAUD D'ARCES y est qualifié, avec quatre autres Seigneurs, de *Messire & d'Auditeur des Comptes des trois États*: il épousa FRANÇOISE D'ARLES, sa parente, fille de LOUIS, Seigneur de la Bastie; il mourut *ab intestat*, en 1426, & laissa :

1. CLAUDE, qui fit son cadet héritier, par son testament du 8 Octobre 1481;
2. Et LOUIS, qui suit.

VI. LOUIS D'ARCES, I^{er} du nom, fut Mistral de Réaumont. Ducange, tom. IV de la nouvelle édition de son Glossaire, folio 778, dit : *Queles Mistraux avoient le commandement des villes, avec tout pouvoir d'imposer des Loix*. Les prédécesseurs d'ARTHAUD II avoient, de père en fils, tous possédé la Mistralie de Réaumont, qui avoit été donnée à SOFFREY D'ARCES, en récompense des services rendus par sa Maison, & ses descendans l'ont encore possédée long tems après lui. Dans la révision des feux de Réaumont, il est fait mention de Noble LOUIS D'ARCES, & il est qualifié de *Mistral dudit lieu*. Il épousa *Guygonne du Fray*, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne de Grolée*; il mourut en 1490, & eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. 3. & 4. ISABEAU, GUYGONNE & FRANÇOISE.

VII. LOUIS D'ARCES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montferrat, Infanterie, par Brevet du 3 Octobre 1503, Mistral de Réaumont, fut un grand Capitaine. On trouve à la Chambre des Comptes de Grenoble l'ordre & le nombre des gens de guerre, avec les lettres du Chevalier Bayard, écrites à l'Evêque de Grenoble, son oncle, où il parle de la bravoure de LOUIS D'ARCES, qui étoit Capitaine employé contre l'armée du Pape, du Roi d'Espagne & des Vénitiens, devant la ville de Ravenne; il fut laissé en otage lors de la capitulation faite par M. de Belliers, avec le Duc de Savoie. Il testa le 3 Juillet 1506, & eut de *Catherine Machide-Montagneu* :

1. ANTOINE;
2. HUMBERT, qui suit;
3. 4. & 5. SOFFREY, LOUIS & GUIGUES;
6. Et CLAUDE, Abbé de Boscodon, élu Archevêque d'Embrun en 1510.

VIII. HUMBERT D'ARCES, Chevalier, Seigneur de Montagneu & de plusieurs autres Terres, acquit en 1536 la totalité de la Seigneurie de Réaumont, où il avoit déjà de grands biens, & dont il possédoit, à même titre que ses ancêtres, la Mistralie. Le Domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems, il est qualifié de *puissant Seigneur* dans la transaction que fit CLAUDE, son fils avec ses frères en 1565. Il épousa *Louise de la Poype*, fille de *Claude*, Seigneur de Serrières, & de *Françoise de la Balme*; il en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, qui fut un des braves Guerriers de son tems; il se signala à la bataille de Montcontour, gagnée sur le Comte de Mansfeld, le 7 Octobre 1569: il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par CHARLES IX;
3. CHRISTOPHE;
4. & 5. LOUISE & JEANNE;
6. Et CATHERINE, qui fut mariée à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin.

IX. CLAUDE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domène, &c., qui épousa, le 12 Octobre 1561, *Françoise de Boulogne*, fille d'*Antoine de Boulogne*, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reinette de Ville*; il en eut :

X. JEAN D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domène, &c., qui se distingua à la bataille de Pontcharra, gagnée par le Duc de Lesdiguières, sur les troupes du Duc de Savoie. Il recueillit les biens de ses ancêtres, qui lui étoient substitués, & qui étoient fort considérables; ils lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Dauphiné du 17 Mars 1593; il fut subrogé pour faire éléction de ceux qui feroient le service au Ban des Etats de Valentinois & Diois, & pour faire les cottes. Il fit une Capitulation très-honorable au Fort d'Aigue-Belle, dont il étoit Commandant, avec EMMANUEL, Duc de Savoie, le 7 Mars 1598. Il fut ensuite Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, où il se retira en 1618. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; & comme il aimoit toujours le service, il obtint une commission le même jour que celle de sa charge de Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, pour commander une Compagnie de gens de pied François, établie en garnison audit Fort; il fut ensuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans le Fort. Il épousa, le 7

au franc canton de même, chargé d'une barre d'azur surchargée d'une molette d'éperon d'argent.

ARCHAMBAULT : d'argent, au sautoir d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, à la bordure denchée de gueules.

ARCHAMBAULT, en Bourbonnois : d'or, au lion de gueules, à 8 coquilles d'azur, mises en orle.

ARCHAMBAULT-LANGUEDOUE (d'), famille également connue dans le Militaire sous les deux noms. Voy. LANGUEDOUE. Elle s'est toujours distinguée dans les armées, & a donné cinq grands Baillis d'Épée de Châtillon-sur-Indre, suivant le certificat de M. d'Hozier, délivré le 2 Octobre 1765 & qui nous a été présenté en original.

I. JEAN D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vaubecourt en 1620, suivant les comptes de l'extraordinaire des guerres, ancien Commissaire des guerres, Maître-d'Hôtel du Roi, se distingua à l'affaire de Bresle, suivant le *Mercur* François, contre les troupes du Prince de Condé. Il avoit épousé à Paris, le 21 Février 1612, *Marie Faure*, morte le 16 Novembre 1624, cousine germaine du fameux *Faure*, Abbé Réformateur de Sainte-Geneviève de Paris. Il fut créé premier *Grand-Bailli d'Épée*, de Châtillon-sur-Indre, aux gages de 600 liv. pour récompense de plus de 40 années de service, & mourut en 1646. Il avoit pour sœur *Marie-Madeleine d'Archambault*, mariée à Messire *Gilbert le Breton*, Seigneur du Puy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté. JEAN D'ARCHAMBAULT eut de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, qui suit ;
2. ESTHER-MARIE D'ARCHAMBAULT, mariée le 30 Octobre 1634, à Messire *Jacques Chafpoux*, Conseiller d'Etat, Seigneur de Verneuil en Touraine, dont la postérité subsiste dans le Marquis de *Verneuil*, premier Echançon de France ; dans la Marquise d'*Appelvoisin-la-Roche-du-Maine* ; dans la Marquise de *Menou*, dans la Comtesse de *Montmorin*, qui est une *Verneuil*, & qui vient d'épouser le Comte de *Montmorin*, Gouverneur de Fontainebleau en survivance ; les Marquis & Comtes de *Bochard-Champagny* ; de *Lastres-Neuville* ; de *Dray* ;

de *Barbançois-Sarçay*. Voyez CHASPOUX & BOCHARD-CHAMPIGNY ;

3. MADELEINE, mariée avec Messire *Remy de Chassebras*, Ecuyer, qui eurent pour enfans MM. les Abbés de *Chassebras*, Docteurs de Sorbonne, Vicaires-Généraux du Cardinal de Metz, Archevêque de Paris, & *Antoinette de Chassebras*, mariée à *Claude-Antoine*, Comte d'*Harville*, Seigneur de la Selle de Beaumorel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont postérité ;
4. MARIE, mariée avec Messire *Nicolas Rocher*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, dont la postérité subsiste dans MM. de *Baraudin*, Lieutenant du Roi de Loches, & *Guymond de Varennes du Mouchet de Villedieu* ;
5. Et N.... d'ARCHAMBAULT, mariée avec Messire N.... de *Pouffepin*, Chevalier, Seigneur de Belair.

II. JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Grand-Bailli d'Épée de Châtillon-sur-Indre, Aide-de-Camp de Sa Majesté en ses Armées, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans le Régiment de Vaubecourt, présida à l'Assemblée de la Noblesse, convoquée par ordre du Roi, en 1649, & se rendit à Châtillon-sur-Indre, pour présider à l'Assemblée des Trois-Etats : le Comte de Voyer d'Argenson s'y étant opposé, ledit Sieur d'*Archambault* y fut maintenu, par Arrêt du Conseil d'Etat, du 12 Mai 1651. Suivant la *Gazette de France* du 31 Mai 1645, il se distingua au siège de Rofes ; fut envoyé du Roi en diverses Cours de l'Europe, & mourut le 7 Juillet 1652. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Cordier*, Notaire à Nogent-le-Roi, le 30 Juillet 1646, *Louise de Compans-Becquet*, veuve de Messire *Jacques le Hautier*, Chevalier, Baron de Saint-Hilaire, fille de Messire *Louis de Compans-Becquet*, Chevalier, Seigneur de Duel, de Brichâteau & de Rutz, & d'*Angélique Havart de Senante* : elle étoit cousine issue de germaine de *Louise de Compans-d'Arcy*, mariée en Mars 1622 au Marquis de *Châteaurenaud*, père du Comte de *Châteaurenaud*, Maréchal, Vice-Amiral de France, dont la postérité subsiste dans la Comtesse d'*Estain de Saillant*. Ladite *Louise de Compans-Becquet* avoit pour frère N.... de *Compans de Brichateau*, dont la postérité subsiste à la Cour de Turin.

Jacqueline Havart, sa mère, avoit pour

frère, entr'autres, *François Havart*, Marquis de Senantes, Colonel d'Infanterie, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frère de *Louis XIII*. Lors des brouilleries de S. A. R. avec le Roi, il fut mis plusieurs fois à la Bastille, comme étant soupçonné de donner de mauvais conseils au Prince; passa ensuite à la Cour de Savoie, auprès de Madame *CHRISTINE* de France, Duchesse de Savoie, qui le fit nommer Capitaine de ses Gardes, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoie. Il avoit épousé *Christine-Mauricette de Damas*, Dame d'Honneur de la Duchesse de Savoie, dont la postérité subsiste aujourd'hui dans la Maison d'*Elcarretto*, Marquis *Belestrin*, & dont une autre branche vient de finir dans le Marquis de *Carail*, Gouverneur de Turin. Cette Maison de *Havart* étoit alliée à celles de *Châtillon*, *Montmorency*, *Chabot-Rohan*, *Pisseleu*, *Lusignan*, *Estouteville*, *Thibault-la-Cardé*, *Trie*, *Séguier*, *Briqueville* & *Laval*.

JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT eut de son mariage :

1. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et HÉLÈNE-ANGÉLIQUE D'ARCHAMBAULT, mariée, le 17 Janvier 1685, avec Messire *Alexandre*, Marquis de *Saint-Phale*, Seigneur de Villefranche & de Coulanges, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, tué à la levée du siège de Turin, en 1706, dont postérité : il étoit fils de *Claude de Saint-Phale* & de *Catherine-Isabelle de Charelux*.

III. RENÉ-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, Chevalier, fut nommé par *Louis XIV*, Grand-Bailli d'Épée de *Châtillon-sur-Indre*, quoiqu'il n'eût qu'un an, & il lui fut fait don de la charge de Gentilhomme ordinaire, voulant, dit *Sa Majesté* dans ses Brevets, récompenser dans le fils les services des pères. Il fut élevé Page du Roi, en sa Grande-Écurie, entra ensuite dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi; se distingua dans plusieurs actions; fut blessé de trois balles dans le corps au siège de *Maëstricht*. *Sa Majesté* lui fit alors présent d'une Compagnie de Cavalerie dans son Régiment; peu après il reçut un coup de feu à la cuisse, & ne cessa de servir que lorsque ses blessures multipliées l'obligèrent de demander sa retraite. Il avoit épousé par contrat du mois de Mai 1692, passé

devant *Gru & Guyau*, Notaires au Châtelet de Paris, le 15 Mai 1692, *Charlotte de Languedoue du Puffay*, sa cousine germaine, fille de Messire *François de Languedoue*, qui se trouva à l'arrière-ban de la Noblesse, de la Haute-Beauce, & d'*Hélène de Compans*. La famille de Languedoue est une des plus anciennes & des plus qualifiées de cette Province. Elle a contracté des alliances directes avec les *Châtillon*, *Lamoignon*, *la Ville-neufve*, *Prunelé*, *Sabrevois*, *Billy*, *Destigneries*, *Brisay de Nowille*, *du Roure*, *Sairreval*, *Briçonnet*, *la Barre-d'Arbouville*, *Villereau*, *Courtavel-Pézé*, *Gouffier*, *Richembourg*, *d'Esferofne des Mafis*, *Sailly*, *Gallot*, *Angène*, *Racine-Villegomblin*, *Bravard d'Eiffat*, *Chambon-Marfillat*, *Laqueue-Rivault*, *Coudrier-St-Paul*, *Lallier-la-Tour*, *Jarantes d'Orgeval*, &c. De ce mariage sont nés :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-CHARLES-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur des Touches, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui se maria, par contrat passé devant *Hazon & Guerin*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Janvier 1741, avec *Marie-Catherine de Selve*, qui descendoit en ligne directe du fameux *Jean de Selve*, premier président du Parlement de Paris, en 1521, famille illustre, qui a donné plusieurs Evêques, des Ambassadeurs en Italie, Espagne, Angleterre & à Constantinople, laquelle est alliée aux Maisons de *Canillac*, *de la Rochefoucaud*, *de Montmirail*, *Dampierre*, *Cadrieu*, *Longueil-le-Veneur*, *du Luc*, *Marfillac* & de *Lilleuce*; de ce mariage il ne reste plus que *MARIE-CHARLOTTE D'ARCHAMBAULT*, mariée à *N... Colas des Franes*, dont une fille ;
3. RENÉ-NICOLAS D'ARCHAMBAULT, Docteur en Théologie, Vicaire-Général, Archidiacre, Grand-Pénitencier & Chanoine de l'Eglise de Toul, Prieur-Commandataire de *St-Nicolas de Nevers*, avec plusieurs autres pensions sur plusieurs Abbayes Royales, mort à Toul, sur la fin de Décembre 1756 ;
4. Et JEAN, qui suit ;

IV. JEAN D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Seigneur de *Puffay*, *la Barre*, *Pré-St-Evrout*, *Guibert*, *la Boissière*, Grand-Bailli d'Épée de *Châtillon-sur-Indre*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis de *St-Phale* de *Coulange*, son cousin germain, né au Château de *Puffay*, au mois d'Août 1696, est mort au

Château de Saint-Evrout, près Bonneval, en Octobre 1738; il avoit épousé *Anne-Catherine de Vauvier-de-Pré*, par contrat passé devant *Foreau*, Notaire Royal à Chartres, le 27 Avril 1721; elle est morte à Orléans. La famille de Vauvier de Pré, originaire d'Orléans, est connue dès le XIV^e siècle, & alliée aux Maisons de *Villiers, Prunelé, Meaucé, Reviers de Mauny, Grafort, Chambon d'Arbouville, la Taille, Vidal, Coulonces & Guibert*; de ce mariage sont issus :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. RENÉ-CHARLES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. JACQUES-ADRIEN, né au Château de Saint-Evrout, en 1725, successivement Sous-Lieutenant en 1744, au Régiment d'Infanterie de Montboissier, Capitaine d'une Compagnie détachée en l'Isle de St-Dominique, incorporée dans le Régiment de Quercy; il est mort en 1761 au Cap, ayant été nommé Chevalier de Saint-Louis & Capitaine des Grenadiers du Régiment de Quercy;
4. CHARLES-CLAUDE D'ARCHAMBAULT, Prêtre, Licencié en l'Université de Paris, Vicair-Général de Senlis, Chanoine de la Cathédrale de Chartres, Prieur de Saint-Vénérand, Abbé-Commandataire de l'Abbaye Royale de St-Laurent-de-Cosne, & Conseiller de la Chambre Souveraine du Clergé de France à Paris;
5. JACQUES-JOSEPH D'ARCHAMBAULT, né le 29 Juillet 1735, au Château de Pré Saint-Evrout, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Chef de bataillon du Régiment de Rohan-Soubise, mort à Chartres en 1779;
6. MARIE-CATHERINE, née à Chartres, le 15 Mars 1722, mariée par contrat passé devant *Roullon*, Notaire Royal à Bonneval, au mois de Juin 1742, à Messire de *Glapion*, Chevalier, Seigneur de Veravilliers, près Bressol, neveu de la célèbre Madeleine de Glapion, l'une des premières Supérieures de la Maison Royale de Saint-Cyr: la famille de Glapion a été confirmée dans sa noblesse par Arrêt du 25 Mai 1508, & *Marie-Catherine d'Archambault*, femme de M. de Glapion, est morte sans enfans, en 1752, au Château de Veravilliers;
7. HENRIETTE-CATHERINE, née à Chartres le 12 Mai 1723, mariée, par contrat passé devant *Sauvaige*, Notaire au Châtelet de Paris, en Février 1744, avec Messire *Cornille de Chambly*, Baron d'Hoë, Seigneur des Petites-Bordes, Chevalier de Saint-

- Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen; elle est morte veuve & sans enfans à Paris en 1778;
8. MICHELLE-GABRIELLE-RAPHAËLLE, née au Château de Saint-Evrout, en Février 1724, mariée le 18 Septembre 1762, en la Paroisse de Crucé, au Diocèse de Chartres, avec Messire *Claude-Nicolas d'Azv*, Chevalier, Seigneur de Mortagne, Lavieille, près la Rochelle, morte sans enfans, au Château de Mortagne, le 8 Novembre 1780;
 9. CHARLOTTE-CATHERINE-MARIE, née au Château de St-Evrout, le 11 Juillet 1729, morte à Chartres sans alliance, le 21 Décembre 1770, inhumée dans la Paroisse de Sainte-Foy;
 10. Et BONNE-ELISABETH D'ARCHAMBAULT, née au Château de St-Evrout, le 6 Janvier 1733.

V. JACQUES-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Seigneur de Puslay, Grand Bailli d'épée de Chatillon-sur-Indre, né au Château de Guibert, près Bonneval, le 13 Février 1725, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Maréchal-des-Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, s'est marié, par contrat passé devant *le Tellier*, Notaire Royal à Chartres, le 17 Février 1745, avec *Marguerite-Julienne de Tremault d'Espoir*, fille de *Marie Thérèse d'Agard d'Oulins*, & de *Jacques de Tremault*, Chevalier, Seigneur d'Espoir, ancien Capitaine d'Infanterie, au Régiment Royal. Cette famille de Tremault est alliée aux Maisons de *Moulins, Rochechouart, Bailleul, Argouge, Vic, Chabot, Creil, Bragelonne, Portail, du-Pré-St-Maur, Merault & Sainte-Marthe*. Il y a eu plusieurs enfans de ce mariage morts en bas âge; ceux qui vivent sont :

1. JACQUES-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, né au Château d'Espoir en Novembre 1746, entré Elève à l'Ecole Royale Militaire, en 1756, Mousquetaire Noir en 1763, Chevalier des Ordres Royaux de St-Lazare & du Mont-Carmel, le 29 Mars 1765, mort à Paris, à l'Hôtel des Mousquetaires, le 3 Mai 1770;
2. GASTONNE-MARIE-JULIENNE, née au mois de Septembre 1749 au Château d'Espoir;
3. MARGUERITE-ANTOINETTE-CLAUDE-AMABLE, née le 5 Janvier 1753;
4. Et FLORENCE-MARIE-JULIENNE, née le 5 Janvier 1761.

V. RENÉ-CHARLES D'ARCHAMBAULT, frère cadet de *Jacques-François*, né au Château de

Guibert le 17 Juillet 1726, Seigneur de Choatel, près Toul, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, blessé aux batailles de Dettingen, & de Crevelt, a épousé à Toul, le 21 Septembre 1762, *Anne le Liépure*, fille de Messire *Etienne le Liépure*, Commissaire Ordonnateur des guerres à Toul; elle est morte en Octobre 1766. La famille de Liépure se dit descendre de celle & de la fameuse *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, en portoit les armes, & a été maintenue par Arrêt du Parlement de Metz; de ce mariage font fortis :

1. CHARLES-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, né à Toul le 20 Juin 1764, Officier au Régiment de Navarre, Infanterie, depuis 1779 ;
2. MARIE-MARGUERITE-SUSANNE, née dans la même ville, le 29 Juin 1763 ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née à Toul, au mois d'Août 1765.

Mémoire dressé par la famille, conforme au certificat, délivré le 2 Octobre 1765, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, & fourni par M. l'Abbé d'ARCHAMBAULT, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Chartres.

Les armes de la famille d'ARCHAMBAULT, dite *Languedoue*, font : *d'azur à trois lions d'or grimpsans, arnies & lampassées de gueules, à l'écu d'argent en abîme, à la pale de gueule, chargée de trois sautoirs alaisés d'or; supports: deux griffons armés; devise: IN ARMIS LEONES.*

ARCHÉ: *chevronné d'or & de gueules de 6 pièces.*

ARCHER, Sieur de Mesnilvit, en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe.*

ARCHÈRES : *d'or à deux pattes de griffon d'azur.*

ARCHERIES. Cette famille est une des anciennes & illustres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, suivant Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, tom. I. Elle tire son nom de la Terre d'*Archeries*, située dans l'Élection d'Alençon, à six lieues de cette ville, qu'elle possède dès le commencement du XI^e siècle, tems où elle commence à paraître dans l'histoire.

On voit un PHILIPPE, Chevalier, Seigneur

d'ARCHERIES, qui, en 1035, accompagna ROBERT, II^e du nom, Duc de Normandie, dans son pèlerinage à Jérusalem.

On trouve un autre PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui commanda un corps de Troupes dans la guerre que GUILLAUME le *Conquérant*, Duc de Normandie, entreprit contre PHILIPPE I^{er}, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'est exactement suivie que depuis CHARLES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine de 1,000 hommes de pied en 1190, pour le service de RICHARD, surnommé *Cœur de Lion*, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épousé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils :

CHARLES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES : le nom de sa femme est inconnu, ainsi que celui de la femme de son fils GUILLAUME, Seigneur d'ARCHERIES, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi PHILIPPE le *Hardi*, qui le fit Chevalier en 1280.

JEAN, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, fils de GUILLAUME, fut Capitaine d'une Compagnie de 300 Lanciers, sous PHILIPPE le *Bel* en 1295. Celui-ci épousa *Marguerite d'Isles*, qui fut mère de

JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de 100 Lanciers, & Gouverneur de Pont-de-l'Arche, sous PHILIPPE DE VALOIS, en 1330 & 1350; marié en 1341, à *Ida*, Dame de *Brèches*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Brèches*, & de *Jeanne de Malleville*. De ce mariage il eut entr'autres enfans :

JEAN, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, auquel le Roi CHARLES VI, en 1390, fit don de 1,000 livres tournois, en considération de la belle défense qu'il fit au siège d'Alençon, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé, le 8 Janvier 1381 (vieux style) *Perrette de Stainville*, Dame de *Liville-Sainville*, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut père de

JACQUES, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, de *Brèches*, de *Sanville*, &c., Capitaine d'une Compagnie de 600 Lanciers, pour le service du Roi, mort le 5 Février 1460, (vieux style) laissant de *Jeannette de Boudeville*, morte en 1463, pour fils aîné

CHARLES, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, &c., Gouverneur pour le Roi LOUIS XI, de *Pont-Audemer*, mort en 1508,

ayant épousé, en 1464, *Louise de Pontette*, qui le rendit père de

FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, pour le Roi FRANÇOIS I^{er}, marié en 1500 à *Claudine de Mandreville*, dont il eut pour fils :

CHARLES, IV^e du nom, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1540, *Jeanne de Mailly*, fille de *Louis*, Seigneur d'Haucourt & de Saint-Léger, & d'*Alphonse du Quefnoy*. Il eut pour fils :

LOUIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, en faveur duquel le Roi HENRI IV érigea la Terre d'*Archeries* en Comté, avec union des Terres de Brèches & de Sanville, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1596. Il épousa, en 1590, *Jeanne de Bisthelle*, qui le rendit père de

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte d'ARCHERIES, tué à la bataille de Cassel en 1677. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1630, *Claudine-Charlotte de Bonneries*, qui le rendit père de

1. LOUIS-JACQUES, qui suit ;
2. Et CHARLES - AUGUSTE, dont la postérité a fini en 1730.

LOUIS-JACQUES, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, épousa en 1649 *Charlotte de Solleville*, & en eut :

JACQUES-CHARLES, Comte d'ARCHERIES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épousé, en 1660, *Jeanne-Claude d'Estinsec*, qui fut mère de deux filles & de

FRANÇOIS-CÉSAR - AUGUSTE-CHARLEMAGNE, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Baron d'Affre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756, au Château d'Archeries en Normandie, dans la 91^e année de son âge. Il a laissé de son mariage fait, en 1702, avec *Claude-Françoise-Luce-Engelberte de Vauché*, d'une très-illustre Maison de l'Isle-de-France :

1. LOUIS-CLAUDE - DAGOBERT-CÉSAR, Comte d'ARCHERIES, né en 1711, Capitaine de Cavalerie, & marié en 1751, avec *Claude-Françoise-Etiennette d'Albes*, de laquelle il a eu deux garçons ;
2. CHARLES - LOTHAIRE - CLAUDE d'ARCHERIES, Chevalier de Malte, né en 1720, Lieutenant dans le Régiment de son frère ;
3. Et MÉLANIE - PIERRETTE - JEANNE - AMABLE-

MARIE, mariée en 1730 avec *Claude-François-Etienne de Villermort*, Préfident au Parlement de Besançon, mort en 1741. (*Mercure* du mois d'Avril 1757, p. 206.)

ARCHIAC. La Maison d'ARCHIAC est éteinte depuis un si long tems que tout ce que nous en pouvons rapporter est qu'elle étoit une des plus illustres & des plus anciennes du pays de Saintonge, où le Château d'Archiac est situé.

MAYNARD d'ARCHIAC, dit le *riche Seigneur* d'Archiac & de Boutevillé, vivoit l'an 1030, & laissa :

1. FOUCAUD, qui suit ;
2. Et PÉTRONILLE, femme de *Geoffroy*, Comte d'Angoulême, en 1048.

FOUCAUD, Seigneur d'ARCHIAC, en 1095, laissa :

1. AYMAR, qui suit ;
2. 3. & 4. ALDOUIN, HÉLIE & FOUCAUD, Chevaliers.

AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, I^{er} du nom, Chevalier en 1120, eut pour fils & successeur : FOUCAUD, Seigneur d'ARCHIAC, II^e du nom, en 1169, qui eut pour fils :

FOUCAUD, III^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1249, qui eut pour femme une nommée *Almodis*, dont sortit :

AYMAR, II^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC, vivant ès années 1269, 1271 & 1282, qui épousa *Marguerite de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, dont il eut :

1. AYMAR, qui suit ;
2. FOUCAUD, Chevalier en 1314, qui eut pour fils AYMAR, aussi Chevalier ;
3. AIMERY, Seigneur de Saint-Germain, qui fit branche ;
4. SIMON, Chanoine en l'Eglise de Saintes en 1318, Archevêque de Vienne, puis Cardinal, du titre de *Saint-Prisque* en 1320 ;
5. Et GUILLAUME, Religieux Cordelier.

AYMAR, III^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC en 1298 & 1309, fut celui qui se rendit paisible possesseur de la Terre d'*Archiac*, usurpée par les Comtes d'Angoulême ; il assista ensuite le Roi PHILIPPE le Long dans la guerre de Flandre l'an 1317, & eut de sa femme, nommée *Agnès* :

1. AYMAR, qui suit ;
2. FOUCAUD, Seigneur d'Availles-Limoufine, rapporté après son frère ;
3. Et MARQUISE, femme d'*Hélie de Gournille* en 1317, fils de *Guillaume*, dit de *Chabonais*, Seigneur de Gournille en 1285.

AYMAR, IV^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1337 & 1351, époufa *Marie de Chasteigner*, Dame de la Chasteigneraye, fille de *Thibaut de Chasteigner*, VI^e du nom, Seigneur de la Chasteigneraye, & de *Jeanne de la Guierche*, dont il eut :

1. AYMAR, V^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC, mort fans enfans, en 1374, de *Marguerite*;
2. Et JEANNE d'ARCHIAC, morte auffi fans alliance.

FOUCAUD d'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limoufine, deuxième fils d'AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, III^e du nom, & d'*Agnès*, prit pour femme *Letice de la Marche*, dont il eut :

AYMAR, VI^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC & d'Availles-Limoufine en 1374 & 1379, duquel, faute de mémoire, on ne peut donner la postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Germain.

AIMERY d'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain, troisième fils d'AYMAR, II^e du nom, Seigneur d'ARCHIAC, & de *Marguerite de Rochechouart*, époufa *Alips de Vivonne*, dont il eut :

JEAN d'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, père de :

1. JEANNE, Dame de Vivonne & de Saint-Germain, femme d'*Aimery de Rochechouart*, II^e du nom, Seigneur de *Mortemart*;
2. Et MARGUERITE, femme de *Louis Feydeau*, Chevalier.

ODET d'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limoufine, époufa *Sufanne Dupuy*, fille de *Louis Dupuy*, Seigneur du Coudraymonin, & de *Catherine de Prie*.

Les armes de cette Maison, éteinte, étoient : *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.*

ARCHIER, famille noble du Brabant. La Seigneurie de Tildoncq, dans le Duché de Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de CLAUDE L'ARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Tildoncq & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, honoré du titre de Chevalier, par Lettres du Roi PHILIPPE IV, du 16 Décembre 1661, dont le bifayeul avoit été créé Comte du sacré Palais de Latran, par Diplôme du 5 Janvier 1585.

Le Comte de Tildoncq avoit époufé *Marie-Françoise d'Ennetières*, dont il eut, pour

filles unique & héritière univerfelle, MARIE-CATHERINE L'ARCHIER, Comteffe de Tildoncq. Elle époufa, le 31 Janvier 1703, *Maximilien-Joseph de Lalaing*, Vicomte d'Oudenarde, qui fut admis à l'Etat noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707, & élu Député ordinaire du Corps de la Noblesse, le 13 Janvier 1711. *Tabl. généal.* part. V, p. 223. Voyez LA-LAINC.

ARCHIER, Sieur de Chênaye, de Gonneville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 14 Octobre 1666, qui porte : *de sable, au porc d'or, hérissé & passant.*

ARCI. PHILIBERT d'ARCI, Ecuyer, Seigneur de la Farge en Beaujolois, au Diocèse de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481, par l'entremise de *Jean d'Urfé*, Chevalier, Seigneur d'Aurofe, Conseiller, Chambellan du Roi, avec *Jacquette de la Trie*, fille de *Jean de la Trie*, Chevalier, Seigneur du Puy-Sainte-Lifaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne Chevière*.

PIERRE d'ARCI, un de ses descendants, Ecuyer, Seigneur de Montfriol, & de Toiri en Beaujolois, époufa, le 11 Février 1702, *Marie-Edme Queste*.

MARIE-ANNE d'ARCI, leur fille, née le 5 Juillet 1705, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Décembre 1714, sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres depuis PHILIBERT d'ARCI, son fixième ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

Les armes : *de gueules, à trois arcs d'argent, couchés & posés en pal l'un sur l'autre, surmontés d'un casque couronné d'une Couronne de Comte.*

ARCIE, Sieur de Fauceaux, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse, le 6 Juillet 1667, qui porte : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un soleil du second, & l'or d'une aigle de sable.*

ARCIE : *d'azur, à 2 fasces d'argent, accompagnées de 6 befans de même, 3, 2 & 1.*

ARCIE, en Champagne : *d'azur, à 6 befans d'argent, 3, 2 & 1; au chef d'or, & à la bordure de gueules.*

ARCIE, en Savoie : *d'argent, à trois quintes-feuilles de gueules, accompagnées de 6 croix fleuronées de même.*

ARCIZAS. La Maison d'ARCIZAS est une des plus anciennes & des plus distinguées parmi la Noblesse du Comté de Bigorre. On trouve dans un Manuscrit de l'*Histoire des Vallées d'Aure*, qu'un Seigneur d'ARCIZAS, étant au service d'un Roi d'Aragon, contre les Maures, avoit proposé une entreprise extrêmement difficile & périlleuse, que le Roi, la regardant impossible, lui promit un *Merle blanc*, s'il parvenoit à l'exécuter; & qu'ayant effectivement réuissi, il prit pour armes : un *Merle blanc sur un champ d'azur*.

Cette Maison a possédé longtems les Terres & Châteaux d'Arcizas-devant, & d'Arcizas-dessus, situées dans le pays de Lavedan, à deux lieues & demie de Lourdes, & à six de Tarbes. On trouve dans les Mémoires de l'Abbaye de Saint-Savin, Ordre de Saint-Benoît, située dans ledit pays de Lavedan, que la première de ces Terres fut donnée par un de ses Seigneurs à ladite Abbaye, dans le XIII^e siècle; & la seconde fut portée en mariage, par LOUISE d'ARCIZAS, au Seigneur de *Dornée d'Arras*, vers l'an 1518.

On ignore si c'est la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'*Arcizas*, ou si les Seigneurs d'Arcizas l'ont donné à la Terre; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que les Seigneurs d'Arcizas ont tenu, depuis le XI^e siècle, un rang distingué dans les Comtés de Bigorre & de Cominge; qu'ils y ont possédé plusieurs Terres, qu'ils y ont fait la guerre & des traités de paix en leur nom, comme on le citera ci-après, & qu'ils s'y sont toujours alliés avec les familles les plus distinguées. Ils sont qualifiés, dans tous les actes, des titres de *Noble*, de *Damoiseau*, d'*Ecuyer*, de *Chevalier*, de *Messire*, de *Monseigneur* & de *Puissant Seigneur*, titres qui n'appartenoient anciennement qu'aux Souverains & à la haute Noblesse.

Cette ancienne Maison, qui a produit plusieurs branches, ne subsiste plus aujourd'hui que dans celle des Seigneurs de la *Broquerre* & d'*Estanfan*, dans le Comté de Cominge. Le premier Seigneur d'Arcizas, connu par titres, est

I. RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS. On trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans les Archives de la même Abbaye, que ce RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, Chevalier (*Miles*), Seigneur d'Arcizas, avec *Raymond de Vieufac*, aussi Chevalier, fut pré-

sent à la donation faite de la moitié de la dime, & de l'Eglise d'Agos, à l'Abbaye de Saint-Savin, par *Arnaud de Tors*, en l'an 1083. On trouve encore dans les Archives de la même Abbaye que ce RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS autorisa de son seing la donation faite à la même Abbaye, de l'Eglise d'Adaft, par *Arnaud Sanche*, Seigneur d'Adaft, en 1105. Il eut pour fils & successeur :

II. BERNARD d'ARCIZAS. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans Marca, *Histoire de Béarn*, que BERNARD, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qualifié aussi de *Puissant Seigneur*, assista, avec Centule, Comte de Bigorre, en 1130, à un duel ordonné par le Comte & sa Cour entre l'Abbé de Saint-Savin & les habitans de la Vallée d'Azun, au sujet d'un différend élevé entr'eux pour raison de sépulture. Il eut pour fils & successeur :

III. ARNAUD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, qu'il signa la donation faite par *Guilliard d'Orout*, de la Terre d'Uz à l'Abbé & au Monastère de Saint-Savin, en 1157. Le même ARNAUD paroît encore, avec GÉRAUD, son frère, dans un acte de 1158. Il eut pour fils & successeur :

IV. BERNARD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin qu'il fut Plaige ou caution de la donation faite à l'Abbaye de Saint-Savin, de la dime & Eglise de Silhen, par Pierre de Silhen & Sens, son fils, en 1167. Il fut père de RAYMOND-ARNAUD, qui fut, & de RAYMOND, Abbé de Saint-Savin en 1202. On trouve dans Marca, *Histoire du Béarn*, & dans les Chartes du Roi, conservées dans la tour du Château de Pau, en Béarn, qu'il signa le contrat de mariage de Pétronille, Comtesse de Bigorre, avec Guy de Montfort, passé à Tarbes, le 4 Octobre 1216.

V. RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, eut pour fils :

1. ARNAUD-GUILLAUME, qui fut;
2. Et BERNARD.

VI. ARNAUD-GUILLAUME d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, paroît avec BERNARD, son frère, dans un acte de 1267. Il fut père de

1. RAYMOND-ARNAUD, qui fut;
2. Et FORTANER, Abbé de Saint-Savin en 1292.

VII. RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les

Chartes du Roi, à Pau, un acte qui dit que, s'étant assemblé avec *Pierre d'Avillac* & *Guillaume de Miremont*, Damoiseaux, & les principaux habitans, ils reçurent *Constance* pour Comtesse de Bigorre, & en cette qualité lui firent serment de fidélité, & lui rendirent hommage pour leurs Terres & toute la Vallée de Lavedan, le 15 Octobre 1292. On trouve encore dans le trésor de la Sainte-Chapelle du Roi, à Paris, & dans les archives de Bigorre, un rôle qui fut fait par ordre du Roi PHILIPPE-LE-BEL, au mois de Février 1299, des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dans lequel il est compris, avec la qualité de *Chevalier*. On trouve aussi dans les archives de la Tour-de-Lus, en Barège, que le même RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, avec FORTANER, Abbé de Saint-Savin, son frère, fit un traité de paix avec les Seigneurs de Lavedan, d'Asté, de Barège & la Vallée de Barège, en l'an 1305. On trouve aussi dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, que ce même *Fortaner* écrivit, en 1292, à PHILIPPE-LE-BEL, Roi de France, en faveur de *Constance*, Comtesse de Bigorre. RAYMOND-ARNAUD eut pour fils & successeur :

VIII. PIERRE d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas & de Biscaye, qui paroît dans un acte de 1324, inséré dans les registres de *Noaillis*, Notaire dans la Vallée d'Azun. Il eut pour fils & successeur :

IX. MANAUD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qui se trouve dans un titre qui est dans les Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *la Montre des Alliés & Confédérés des Comtes de Foix*, en 1338. Il servoit sous la Bannière d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de Barbasan, avec les Seigneurs de *Barbasan*, d'*Asté*, de *Villepinte*, de *Nestier*, d'*Argèles*, de *Lansac*, de *Luppé*, &c. Il eut pour fils & successeur :

X. RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, dit *le Borgne d'Arcizas* : il se trouve dans un titre qui est dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *Liste des Hommes d'Armes étrangers* qui se sont joints à *Arnaud-Guilhem de Béarn*, dans la guerre contre les Anglois, en 1376. Il est dans cette liste avec les Seigneurs de Lavedan, de Begolle, &c. Il eut pour fils & successeur :

1. MERLE, qui suit ;
2. & 3. BERNARD & ARNAUD-GUILHEM, qui étoient au service en 1420.

XI. MERLED'ARCIZAS, Damoiseau, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, une quittance en sa faveur, faite par le Receveur du Roi, d'un droit d'achat de fief, appelé *acapte* & *recapte*, du 24 Mai 1417. On trouve dans les mêmes registres une transaction entre Noble MERLE d'ARCIZAS, MIRAMONDE d'ABBADIE-d'ARCIZAS, sa femme, Dame d'Abbadie, Noble THIBAUT d'ARCIZAS, leur fils, & la Communauté d'Arcizas. On trouve aussi dans les archives de Bigorre qu'il rendit aveu & dénombrement de ses Terres devant les Commissaires du Comté de Bigorre, en 1429 ; il eut :

1. THIBAUT, qui mourut sans postérité ;
2. RAYMOND-ARNAUD, qui suit ;
3. & 4. BERNARD & FORTANER.

XII. RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montouffet, la Louret & Caritton, acquit, par acte du 30 Décembre 1450, la Terre de la Broquerre, en Cominge. Il paroît aussi dans une Sentence arbitrale de 1454, insérée dans les registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, obtenue contre deux de ses Vassaux d'Arcizas, au sujet des fiefs. Il avoit épousé *Blanche-Flore*, héritière & Dame de *Nestier*, & eut pour fils & successeur :

XIII. MANAUD d'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, Montouffet, la Louret, la Broquerre & Caritton, paroît dans un acte de 1477, conservé dans les registres de *Noaillis*, Notaire de la Vallée d'Azun, dans lequel il est dit que noble RAYMOND-ARNAUD d'ARCIZAS, son père, avoit fait un legs au Monastère de Saint-Savin, pour lequel il affecta des fiefs en paiement de l'*obit* à Arcizas. Il eut pour fils :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. GÉRAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *Nestier* ;
3. Et RAYMOND-GARCIE, qui forma la branche des Seigneurs de la *Broquerre*, rapportée ci-après.

XIV. THIBAUT d'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, n'eut qu'une fille, LOUISE, qui lui succéda ; & en lui s'éteignit la branche aînée des Seigneurs d'ARCIZAS.

LOUISE d'ARCIZAS, fut mariée vers 1518 à *Arnaud-Guilhem de Majourau*, Ecuyer, Seigneur de d'Ornée-d'Arras, à qui elle porta la Terre d'Arcizas. *Barthélemy de Majourau*, leur fils, rendit hommage pour la Terre d'Ar-

cizas, le 21 Octobre 1541, comme Procureur de LOUISE D'ARCIZAS, sa mère, qualifiée Dame D'ARCIZAS, ainsi qu'il se voit dans ledit hommage, conservé dans les Chartes du Roi, à Pau. *Barthélemy de Majourau* n'eut aussi qu'une fille, *Louise*, qui lui succéda; elle fut mariée, vers 1580, à *Georges de Castels*, Baron d'Auriouille, à qui elle porta la Terre d'Arcizas; & *Louise de Castels*, leur fille, la porta à *Alcibiade de le Blanc de la Batut*, Seigneur d'Argelouse, à qui elle fut mariée en 1615. *Alcibiade* échangea la Terre d'Arcizas avec *Antoine de Mont*, Seigneur du Zer, pour la Terre d'Aurice, en Chalosse, par contrat de 1630. La Terre d'Arcizas est possédée encore aujourd'hui par la Maison de *Mont-du-Zer*.

BRANCHE

des Seigneurs DE NESTIER.

XIV. GÉRAUD D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur de Nestier, Montouffet & Caritton, fils de MANAUD, transigea par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire à Origniac, avec RAYMOND-GARCIE, son frère germain. Il eut pour fils & successeurs:

1. JEAN, qui suit;
2. Et GÉRAUD, qui forma la branche des Seigneurs de la *Batut-d'Estansan*.

XV. JEAN D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur de Nestier, Montouffet & Caritton, fit son testament le 17 Mars 1547, retenu par *Pujol*, Notaire, par lequel il nomma pour son héritier universel CHARLES, son fils. Il constitua un douaire à CATHERINE, sa fille, qu'il dit avoir mariée avec noble *Macaire de Saint-Paul*, Seigneur de Buguar, en Bigorre, & fixa des légitimes à GASPARDE & à MARGUERITE, ses autres filles; & au cas que ledit CHARLES vienne à mourir sans enfans, il substitua à ses filles.

CHARLES étant décédé sans enfans, la branche aînée des Seigneurs de *Nestier* se trouva éteinte en lui, & les Terres de Nestier, Montouffet & Caritton passèrent à CATHERINE D'ARCIZAS, mariée à *Macaire de Saint-Paul*, qui, n'ayant eu lui-même qu'une fille, la maria à un Seigneur de *Casaux*, à qui elle porta les Terres de Nestier & Montouffet; & un des descendans de ce Seigneur de *Casaux* a vendu les Terres de Nestier & Montouffet, au père de M. *de Lassus*, Conseiller au Par-

lement de Toulouse, qui les possède aujourd'hui.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA BATUT & D'ESTANSAN.

XV. GÉRAUD D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur de la Batut, fils puîné de GÉRAUD, Seigneur de Nestier, épousa, par contrat du 27 Janvier 1550, retenu par la *Batut*, Notaire, *Rose de Martres*, fille de *François de Martres*, Ecuier, Seigneur de Genfac. Il en eut entr'autres enfans:

XVI. JEAN D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur de la Batut & d'Estansan, qui, ayant épousé *Paule de Bordes*, eut pour fils & successeur:

XVII. ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur d'Estansan, qui épousa, par contrat du 20 Juin 1608, retenu par *Dabbadie*, Notaire de Sallies, *Marie de la Porte*, fille de noble *Jean de la Porte*, & de *Catherine de Casteras*, assistée de *Germaine Despaigne*, sa belle-mère, & de Messire *François de Fraisse*, son oncle parternel & Curateur. Il eut pour fils & successeur:

XVIII. ALEXANDRE D'ARCIZAS, Ecuier, Seigneur d'Estansan; il épousa, par contrat du 24 Juillet 1646, retenu par *Dominique Boube*, Notaire de Martres-Tolosane, *Marthe de Sarrieu*, fille de Noble *Géraud de Sarrieu*, Seigneur de Castel-Biague & autres Places, & de *N.... de Seignan-de-Binos*. Il en eut pour fils & successeur BERTRAND, qui suit, & deux autres fils, qui furent tués au service du Roi, étant Officiers dans le Régiment de la Couronne.

XIX. BERTRAND D'ARCIZAS, Ecuier, Sieur d'Estansan, avoit servi longtems dans le Régiment de la Couronne, d'où il se retira, y étant le premier Capitaine. Il eut acte de représentation des titres de sa noblesse d'extraction, ensuite duquel intervint jugement de maintenue, à Montauban, le 30 Mai 1669. Il épousa, par contrat du 12 Février 1680, retenu par *Bazergue*, Notaire de la Ville Sarraucolin, *Catherine d'Offun*, fille de noble *Pierre d'Offun*, Seigneur d'Orles, & de *Madeleine Voisin*. Il en eut un fils aîné, tué au siège de Barcelone, étant Capitaine au Régiment d'Anjou; un second, mort Supérieurement des Religieux de la Merci, & JOSEPH, qui suit.

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Ecuier, Sieur d'Estansan, a servi pendant 34 ans dans le Régi-

ment de la Couronne, d'où il s'est retiré, étant second Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec une pension du Roi de 400 livres. Il a épousé, par contrat du 26 Juillet 1740, *Geneviève du Guaric-d'Uzèch*, fille de Messire *Charles du Guaric-d'Uzèch*, Ecuyer, Seigneur de Bouvée, & de *Marguerite de Bonnefont*. Il en a eu :

1. BERTRAND, actuellement Garde du Roi, dans la Compagnie du Duc de Villeroy;
2. DENIS, actuellement Sous-Aide-Major dans le Régiment de Royal-Picardie, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare;
3. GILLES, mort à l'Ecole-Royale-Militaire;
4. ALEXANDRE;
5. MADELEINE & CATHERINE.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à un cœur de gueules, traversé d'une clef de fable; parti de gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE

des Seigneurs DE LA BROQUERRE.

XIV. RAYMOND-GARCIE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fils de MANAUD, & petit-fils de RAYMOND-ARNAUD, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montouffet, Cariton, la Batut & de la Broquerre, & de *Blanche-Flore de Nestier*, transigea pour ses droits, tant paternels que maternels, avec GÉRAUD, Seigneur de Nestier, son frère germain, qui, par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire d'Origniac, lui céda les Terres de la Broquerre & de la Louret. Il fut blessé en Espagne, étant au service du Roi de Navarre, & fit son testament à Gadfolat, près Pampelune, le 22 Novembre 1512, par lequel il donne l'administration de ses biens & de ses enfans à *Isabeau de Benque*, sa femme, d'une des plus anciennes Maisons du pays, issue des Comtes de Cominge; fait héritier PIERRE, son fils aîné; donne la Terre de la Louret à FABIEN, & fixe une légitime à BERNARD, à GUILLAUME & à ISABEAU, ses autres enfans.

XV. PIERRE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, avoit épousé *Marguerite de Vize*, d'une des plus anciennes Maisons, & des plus distinguées du Comté de Cominge, qui s'est fondue dans la Maison de *Cardailiac*. Il rendit hommage & dénombrement de ses Terres devant le Sénéchal de Toulouse, par un Procureur, le 21 Avril 1540, étant

Tome I.

pour lors employé dans les guerres du Piémont. On le trouve encore compris dans un rôle de la Compagnie d'hommes d'armes du Roi de Navarre, en 1551, avec les *Bourbon*, les *Béonferre*, *Montesquieu*, *Lamezan*, *Cominge*, *Faudoas*, *Espagne*, *Belfunce*, *Navailles*, *Montlezum*, *Beaumont*, *Montpesat*, *Béarn-Rivière*, *Bize*, *Lisle*, *Foix*, *Montauban*, *Arros*, *Caumont*, *Durfort*, & beaucoup d'autres Nobles de Guyenne & de Gascogne. Il vivoit encore en 1572, qu'il fut déchargé, par ordonnance du même Sénéchal, du ban & arrière-ban, à cause de son grand âge. Il eut pour fils & successeur :

XVI. FRANÇOIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui commandoit un Corps de Gens de pied, dans les guerres civiles. Il se distingua en plusieurs occasions, & le Roi HENRI III lui écrivit en 1587, pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de son zèle, de sa valeur & de sa fidélité, dont il venoit de donner des preuves à la reprise de sa Ville de Saint-Bertrand de Cominge, & pour le remercier de la protection qu'il ne cessoit de donner au soutien & à l'avancement de la Religion Catholique. Au moment de la mort de HENRI III, en 1589, le Ministre lui écrivit & le conjura de persévérer dans ses bonnes intentions, & d'y maintenir ses voisins. Il se maria, par contrat du 20 Juillet 1571, retenu par *Figuarol*, Notaire à Saint-Frajou, avec *Catherine de Mauléon*, fille de *Denis de Mauléon*, Ecuyer, Seigneur de la Basside, & de *Catherine d'Esparbès-Luffan*. Elle étoit sœur de *Jean-Jacques de Mauléon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en Provence, & petite-fille de *Bernard de Mauléon*, & de *Jeanne de Faudoas*. Il eut de ce mariage DENIS, qui suit; MARTHE, mariée à noble *Charles de Bic*; & BERTRAND, mariée à *Jean de Preiffac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich & du Verger. On trouve encore dans un acte d'achat d'un arpent & demi de terre qu'il fit de JEAN D'ARCIZAS, Seigneur de la Batut, en l'an 1580, un BERTRAND, Seigneur de Maurejau, qui signa comme témoin.

XVII. DENIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épousa, par contrat du 28 Août 1600, retenu par *Demasqueyras*, Notaire de Noilhan, *Françoise de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noilhan, Commandant d'un Corps de 500 hommes

R r

Arquebusiers à cheval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Toul, en Lorraine, & de *Jacquette de Polafron-la-Hillière*. Elle étoit sœur de *Jacques de Touges*, mort Général des Galères de Malte, n'étant âgé que de 23 ans, & de *Jean de Touges-Noilhan*, Commandeur des Commanderies d'Amaury & de Marbantis. Elle fit son testament le 14 Novembre 1646, & son mari, le 10 Août 1653. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE-JEAN, qui suit ;
2. CHARLES, destiné à l'Ordre de Malte, & accepté au Chapitre qui fut tenu au Marquisat de Laramet ; mais qui, à l'âge de 16 ans, fut blessé d'un coup de mousquet à travers la tête, au passage du Tessin, en Italie, qui le rendit aveugle. Cette blessure lui valut une pension de 600 livres, par Brevet du Roi LOUIS XIII, du 28 Septembre 1637 ;
3. CATHERINE, mariée, par contrat du 10 Juin 1625, à *Philippe de Casaux-Larran*, Ecuyer, Seigneur de Lassalles ;
4. MARIE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1630, avec *Bernard de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Bouillac ;
5. BERTRANDE, mariée, par contrat du 22 Mai 1633, à *Bertrand de Hunaud*, Ecuyer, Seigneur de Bartere ;
6. Autre MARIE, Religieuse aux Maltaises, à Toulouse, en 1629 ;
7. & 8. ANNE-CÉCILE & ISABEAU, Religieuses au Monastère de Gimont.

XVIII. PIERRE-JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, se trouva dans le rôle des Gentilshommes du Comté de Cominge, qui furent joindre le Roi LOUIS XIII en Roussillon, sous les ordres du Duc de la Vallette. Il eut acte de la représentation des titres de sa noblesse d'extraction devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 12 Janvier 1667, ensuite duquel intervint jugement de maintenue. Il rendit hommage & dénombrement de sa Terre de la Broquerre, devant la Chambre de Montauban, le 28 Juin 1667. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juillet 1647, retenu par *Dubuc*, Notaire de Mirande, *Isabeau d'Armentieu de Béon*, fille de *Jean-Antoine de Béon*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, d'une des Maisons les plus distinguées de Guyenne, issue des anciens Vicomtes de Béarn, & de *Marguerite de Lasseran de Mansencomme-Montluc*, laquelle testa, le 28 Avril 1665, & laissa pour enfans :

1. DENIS, qui suit ;

2. FRANÇOIS, tué au siège de Lille ;
3. 4. & 5. PIERRE, JEAN & ANDRÉ, morts sans postérité ;
6. BERNARD, qui a formé la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après ;
7. 8. 9. 10. & 11. MARIE, LOUISE, CLAIRE, GABRIELLE & CÉCILE, mortes sans postérité.

XIX. DENIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épousa, par contrat du 17 Juin 1680, *Marie de Preiffac*, fille d'*Alexandre de Preiffac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich, & de *Catherine de Binos-Seignan*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut tué au service, sans alliance ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. & 4. CÉCILE & CLAIRE, mortes sans postérité.

XX. FRANÇOIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fut marié, par contrat du 7 Décembre 1715, avec *Marie d'Aure*, fille de *Louis d'Aure*, Ecuyer, Seigneur d'Ardiège, & de *Marie de Bordes*. Il est mort sans postérité, ayant institué son héritier général & universel, par testament du 23 Avril 1762, *Joseph d'Arcizas*, son cousin germain, établi en Dauphiné, & substitué à *Charles-Louis*, fils aîné de *Joseph*.

BRANCHE

établie en Dauphiné.

XIX. BERNARD D'ARCIZAS, Ecuyer, fils puîné de *Pierre-Jean*, Seigneur de la Broquerre, & d'*Isabeau de Béon*, servoit au Régiment de Castres, où étant Capitaine, il se maria à Crest, en Dauphiné, par contrat du 22 Avril 1688, retenu par *Planet*, Notaire à Crest, avec *Marie de Barnaud*, fille de Noble *Pierre de Barnaud*, Seigneur de Salennes, & de *Françoise Adhémar-de-Brunier-de-Montteil*. Il mourut en 1697, des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il eut pour fils & successeur :

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui, après avoir servi dans le Régiment de Sèves, & dans celui de Vermandois, mourut à Allais, le 4 Juillet 1764. Il fut marié 1^o par contrat du 8 Septembre 1720, retenu par *Bouvard*, Notaire à Allais, Diocèse de Valence, avec *Louise-Victoire-Alexandrine Vernet*, fille de Noble *Joseph-Marie Vernet*, Seigneur de Vermenelle, qui, après avoir été Capitaine au Régiment de Sault,

eut la Majorité de l'Arfenal de Grenoble, & le Commandement de la Ville, & de *Catherine de Surville*; 2^o par contrat du 20 Janvier 1736, avec *Armande-Rose Krafft*.

Du premier lit vinrent :

CHARLES-LOUIS, qui fuit ;

Et VICTOIRE, morte fans postérité.

Il a eu du fecond lit :

JOSEPH-MARIE, Clerc tonfuré, mort le 21 Septembre 1764 ;

ARMANDE-ROSE, Religieuse à l'Abbaye Royale des Ayes, morte le 12 Novembre 1765 ;

MARIE-JULIE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Juft, à Romans ;

ANNE-SPIRITE ;

Et CATHERINE, Religieuses à l'Abbaye Royale de Vernaifon, à Valence.

XXI. CHARLES-LOUIS D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, & en partie d'Allais & Aubonne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, fert le Roi depuis 28 ans, & est marié avec *Marie-Urfule de Blanc de la Gallée*, fille de Meflire *Jean-Philippe de Blanc de la Gallée* Chevalier, Seigneur de Cormes & Panet, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Touftain, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Antoinette de Simiane*.

Les armes : *d'azur au merle d'argent paffant*, qui fut donné à cette famille pour une belle action de guerre, comme il est cité au commencement de cette généalogie dressée fur un mémoire envoyé.

‡ ARCLAIS, en Basse-Normandie. Ce nom est orthographié ARLÈS & ARLEAM, dans la Charte de 1074, par laquelle GUILLAUME le Conquérant donna la Baronie du Plessis, dont dépend la Seigneurie d'Arclais, à l'Eglise de Bayeux, & à son Evêque Odon, frère de ce Conquérant.

Or, il est évident, par une infinité d'exemples, que les Terres en Normandie ont donné le nom à leurs premiers possesseurs, ou l'ont pris d'eux : d'où l'on peut conjecturer que c'est delà que tire son nom l'ancienne Maison d'ARCLAIS, dont les Seigneurs ont demeuré & demeurent encore dans les environs de cette Terre. Cette famille, qui prouve sa noblesse partitres dès le XIII^e siècle, a vu sortir cette Terre précédemment de chez elle, parce que vraisemblablement la branche aînée qui la possédoit est tombée en quenouille, & a été

portée par une héritière dans des mains étrangères.

Elle est divisée en quatre branches, favoir : celle des Seigneurs de *Monbofq*, issue de l'aînée ; celle des Seigneurs de *Montamy* ; celle des Seigneurs de *Beaupigny*, & celle des Seigneurs d'*Arclais-de-Bretteville-l'Orgueilleuse*, sortie de la branche cadette.

I. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq, aux droits de sa femme, inféoda plusieurs portions de Terres, sises en la Paroisse d'Arclais, par acte passé devant les Notaires de Vire, le 22 Septembre 1386, au profit de Lucas, Colin & Jean Gallot, frères, de ladite Paroisse d'Arclais, à condition par eux de lui faire 20 s. de rente, 16 boiffeaux de seigle. fix retz d'avoine, deux pains, deux gelines, foi & hommage, relief 13 s. & fujétion à sa Justice. Il rendit aveu, au nom de *Perrette de Monbofq*, qu'il avoit épousée, vers l'an 1360, pour le fief de Monbofq, le 28 Mars 1391, à *Jean Bacon*, Ecuyer, Seigneur d'Ondefontaine, à cause de sa Seigneurie de Saint-Vaft, tenue de l'Evêque de Bayeux. Il étoit encore propriétaire du fief de Graiches ou Gruchy, qu'il tenoit par droit fuccesif. Il obtint, le 4 Juillet, 1399, main levée de *Jean de Vendôme*, Ecuyer, du Corps du Roi, Maître Enquêteur des Eaux & Forêts au pays de Normandie, pour les bois de Monbofq, contenant environ 8 acres, de même que pour les bois du Homme, de 400 acres, qu'il avoit acquis avec le fief du Homme, sis à la Hagnes, par contrat du 15 Février 1392. Il laissa de son mariage :

II. JEAN D'ARCLAIS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & du Homme, qui obtint, par Sentence de la Vicomté de Bayeux, en date du 20 Mars 1402, main-levée de son fief de Monbofq, saisi à la requête des Officiers de ladite Vicomté, après avoir justifié qu'il étoit issu de noble lignée de père & de mère. Il fut nommé Pannetier du Roi CHARLES VI par Brevet du 20 Juin 1402, en présence des Ducs de Bourgogne, d'Orléans, & de Pierre de Navarre ; & fut retenu par le Roi pour lui-même exercer cette charge. après en avoir prêté ferment, le 29 Octobre 1402. Les maréchaux de France lui délivrèrent, le 25 Septembre 1410, un certificat comme il s'étoit présenté aux montres pour les services dus au Roi, à raison de ses fiefs & arrière-fiefs, & comme il avoit été retenu pour la garde des

Châteaux de Sa Majesté. De concert avec sa femme, *Martine le Bourguignon*, il donna, par contrat passé le 8 Décembre 1414, au Tabellionage du Tourneur, 20 s. de rente à l'Eglise & Fabrique de Saint-Martin-des-Befaces.

Le Roi CHARLES VII lui expédia, le 8 Février 1427, une Charte par laquelle, vu les bons services par lui rendus à ce Prince dans ses guerres contre les Anglois, les grandes dépenses & travaux par lui soutenus dans ces guerres, ayant été obligé de sortir du pays de Normandie, à l'arrivée des Anglois, sans avoir aucunement joui depuis ledit tems de ses biens & revenus en ce pays, vu aussi les bons services qu'icelui d'ARCLAIS, sa famille, parens & amis lui rendroient à l'avenir, à ce qu'il espéroit, il lui permet de s'en retourner audit pays de Normandie, avec sa famille, pour y vivre en paix le reste de ses jours sur son héritage, sous l'obéissance des ennemis de Sa Majesté, communiquer & converser avec les gens du pays; (mais à condition de ne pas s'entremettre dorénavant du fait de la guerre) sans que cela lui puisse tourner à l'avenir à aucun reproche ou préjudice; ledit Roi le prenant sous son sauf-conduit & fauve-garde. Il étoit alors âgé de 55 à 60 ans; d'où il s'ensuit qu'il étoit né vers 1360. Ses enfans furent:

1. NICOLAS, qui suit;
2. PERRETTE, mariée, par contrat passé au Tabellionage de Saint-Lô, le 17 Mai 1428, à *Robin Clerel*, Ecuyer;
3. CATHERINE, femme de *Richard de Berrolles*, Ecuyer;
4. Et PHILIPPINE d'ARCLAIS, mariée à *Etienne le Roux*, Ecuyer.

III. NICOLAS d'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbosq & du Homme, servit long-tems dans la Compagnie d'Alain Goyon, Conseiller-Chambellan du Roi, qui lui délivra un certificat de ses services en la compagnie des autres nobles du Bailliage de Cotentin, le 23 Septembre 1465. Il avoit fait preuve d'ancienne noblesse, en 1463, devant *Montfaouq*, Commissaire du Roi; comparut à la montre générale des Nobles de la Province, en qualité d'Ecuyer & Colin de Berrolles, Archer d'icelui Ecuyer & pour son fils, laquelle fut faite suivant le certificat du 30 Mars 1469, par LOUIS, bâtard de BOURBON, Comte de Roussillon, Amiral de France, & Lieutenant-

Général du Roi au pays de Normandie. Il eut de *Marguerite Jullain*:

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLEMINE, mariée, par contrat passé au Tabellionage de Saint-Lô le 2 Avril 1473, à *Michel Antin*, Ecuyer, Sieur de la Blanche-Cappierre;
3. Et JEANNE, mariée par contrat du 3 Janvier 1483, à *Guillaume Antin*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnière.

IV. JEAN d'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbosq, & des Graiches ou Gruchy, Fief qu'il vendit par acte du 17 Avril 1493; il avoit épousé, par contrat passé au Tabellionage de Saint-Lô, le 4 Août 1676, *Gillette Poiffon*, fille de *Pierre Poiffon*, Ecuyer, Seigneur de Cremes, & de *Marguerite de Lambert*, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. Et NICOLE, mariée, par acte reconnu le 6 Octobre 1500, à *Raoul Laillet*, Ecuyer, Seigneur de Cuffy.

V. JEAN d'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Neuilly-le-Malherbe, puis Seigneur de Monbosq, épousa, par acte sous seing-privé du 23 Décembre 1481, *Marguerite Costard*, fille de *Jean Costard*, Sieur de Cambes. Lui & son épouse établirent pour leur Procureur JEAN d'ARCLAIS, Seigneur de Monbosq, son père, par acte passé le 16 Novembre 1498. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montamy;
3. JACQUES, Prêtre;
4. Et LOUIS d'ARCLAIS.

VI. JEAN d'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbosq & de Neuilly-le-Malherbe, partagea avec son frère NICOLAS, Seigneur de Montamy, les meubles & immeubles de feu son père, le 17 Janvier 1540, & régla, ainsi que son frère, le douaire & dot de la Dame sa mère, l'an 1541. Il justifia de sa noblesse, avec Nicolas, son frère, devant les Elus de Bayeux, le 14 Décembre 1540. Il avoit épousé, en présence & du consentement de son père, par contrat reconnue le 10 Novembre 1539, *Jeanne de Vauville*, fille aînée de *Jean de Vauville*, Ecuyer, Seigneur d'Orval. Pierre Tostard, Ecuyer, Seigneur du Fief de Brimbois, assis aux deux Paroisses des Befaces, consentit par acte passé au Tabellionage du Tourneur, le 19 Juillet 1544, que ledit Sieur JEAN d'ARCLAIS-DE-MONBOSQ & sa femme aient pour eux & leurs hoirs, les honneurs & préséance

des Eglises desdites Paroisses au préjudice dudit Tostard, de sa femme & de ses enfans. Les enfans de JEAN D'ARCLAIS furent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE D'ARCLAIS, mariée, en 1589, à *Julien de Berton*, Ecuyer, Sieur de Breuille.

VII. NICOLAS D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & de Neuilly-le-Malherbe, fut déchargé du droit des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Arrêt du 12 Juin 1570. Il transigea, par acte du 24 Mars 1579, avec LOUIS D'ARCLAIS son oncle, au sujet de la pension viagère, due à ce dernier sur la Terre de Monbofq, & étoit décédé en 1589. Il avoit épousé, par contrat sous seing-privé, du 6 Février 1565, *Florimonde de Sainte-Marie*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de *Sainte-Marie & d'Anneville*, & d'*Anne de la Tandronnière*, dont vint JEAN D'ARCLAIS, qui fuit.

VIII. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & de Neuilly, qui servit dans la Compagnie des Cent Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, sous M. de Matignon, & se trouva au siège d'Amiens, comme il appert d'un certificat du 30 Novembre 1597. Il fit une transaction, le 3 Novembre 1622, avec Gaspard le Vavasseur, Chanoine de Bayeux, par laquelle ce dernier consentit à l'emplacement des bancs dans les chœurs des Eglises des Befaces, reconnoissant que les Seigneurs de Monbofq avoient eu de tout tems leurs séances & sépultures dans les chœurs & chanceliers desdites Eglises. Il vivoit encore en 1637, & avoit épousé, par acte du 10 Novembre 1597, reconnu en 1600, *Catherine de Verney*, fille de *Jean de Verney*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière & du Cayet, & de *Marie le Mercier*. Il en eut JACQUES D'ARCLAIS, qui fuit.

IX. JACQUES D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & des Befaces, lequel servit fidèlement le Roi en ses différentes armées en Languedoc & ailleurs, & se présenta aux montres de la Haute & Basse-Normandie, suivant les certificats des Seigneurs de Coligny, de la Mailleraye & de Matignon, dès années 1628, 1630, 1635 & 1636. Il obtint mainlevée de ses Fiefs de Monbofq & des Befaces, par Arrêt de la Chambre des Comptes, du 22 Août 1646, & fit preuve d'ancienne noblesse devant M. *Chamillart*, en 1665; marié le 20 Septembre 1643 avec *Jacqueline de la Broi-*

se, fille de *Jean de la Broise*, Ecuyer, Seigneur de la Cahorie & d'Escures, & de *Julienne le Boucher*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. & 3. JEAN & LOUIS D'ARCLAIS, morts avec leur postérité.

X. CLAUDE D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & des Befaces, opta pour préciput le Fief de Monbofq, par Sentence rendue à Thorigny, le 5 juillet 1666, fit un accord avec son frère puiné, JEAN D'ARCLAIS, pour le compte de sa tutelle, devant les Notaires de Thorigny, & servit à Parrière-ban de 1691, sur les côtes de la Basse-Normandie. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires du Tourneur, le 27 Novembre 1680, *Marie le Vaillant*, fille de *René le Vaillant*, Ecuyer, Sieur de Roucamp, & de *Gabrielle du Hamel*, de laquelle il laissa :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et plusieurs filles, entr'autres FRANÇOISE, femme de *Jacques-André de Malherbe*, Ecuyer, Sieur de Vaucelles ;
3. Et ANNE D'ARCLAIS, mariée à *Louis-Robert de Brebisson*, Ecuyer, Sieur des Aunay.

XI. HENRI D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq, rendit aveu le 26 Septembre 1729, au Duc de Valentinois, Seigneur d'Ondefontaine, pour le Fief de Monbofq, dont relève celui de Neuilly-le-Malherbe, vendu par ses prédécesseurs. Il avoit épousé, en 1722, *Marie-Louise de Lambert*, fille de *Louis-Jacques de Lambert*, Ecuyer, Seigneur de Craham & de Thury, & de *Catherine-Elisabeth de Gallet*, dont :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. Et MARIE-LOUISE D'ARCLAIS, femme de *Jacques-Philippe de Croisilles*, Ecuyer.

XII. JEAN-LOUIS D'ARCLAIS, Ecuyer, Sieur de Monbofq & des Befaces, Patron honoraire desdites Paroisses, né à Saint-Martin des Befaces, le 29 Juin 1727, mort le 20 Avril 1779. Il avoit épousé, par contrat passé sous seing-privé, le 7 Octobre 1759, *Marie-Pétronille Néelle*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Sieur du Buc, & de *Jeanne-Michelle de Cuffy*. De ce mariage est issu GABRIEL-JEAN-LOUIS D'ARCLAIS, qui fuit.

XIII. GABRIEL - JEAN - LOUIS D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monbofq & des Befaces, baptisé à Saint-Etienne de Caen, le 23 Août 1766, Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi.

Les armes: *de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1, & au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur portant les deux molettes.*

Généalogie dressée sur titres par M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTAMY.

« DIDIER D'ARCLAIS, Seigneur de Montamy, Chevalier de Saint-Lazare, & premier Maître-d'Hôtel de Monseigneur le Duc d'Orléans, mort à Paris, au Palais-Royal, le 8 Février 1765, âgé de 61 ans.

Les armes: *de gueules, au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de 3 molettes d'argent, posées 2 & 1, la première en chef brochant sur la bande.* »

ARCOLIE: *d'azur, à l'épée d'argent, mise en pal, la pointe en haut, & la garde d'or.*

ARCONA: *d'azur, à cinq points & équipolés d'or.*

ARCOURT, Sieur de Tainemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 24 Juillet 1667, qui porte: *de gueules, à un arc d'argent tendu posé en barre, & chargé d'une flèche de même posée en bande la pointe en haut; à la bordure aussi d'argent.*

* ARCS. La Terre & Seigneurie des Arcs, en Provence, Diocèse de Fréjus, est une de celles que le Comte de Provence donna, en 1201, à *Géraud* ou *Giraud de Villeneuve*; *Hélion*, un de ses descendants, la substitua, en 1430, aux mâles. C'est en vertu de cet acte que *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Baron des Arcs, n'ayant laissé que deux filles, *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Revert, leur cousin & issu de germain leur fut préféré, & obtint la Baronie des Arcs. Cette Baronie fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1612, registrées à Aix le 15 Octobre suivant, en faveur d'*Arnaud de Villeneuve*, Viguier & Gouverneur de Marseille, & député de la Noblesse de Provence aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614. De sa femme *Elisabeth*, fille du Duc de *Hallwin*, vint *Antoine de Villeneuve*, mort en 1672, sans postérité, ayant institué héritier son neveu *Jacques de Raiti*, fils d'*Anne de Villeneuve* & d'*Antoine de Raiti*, marquis de Vitry en

Poitou, à la charge de porter le nom & les armes de Villeneuve. Il obtint après un long procès le marquisat des Arcs qu'il a vendu depuis à *François-Charles de Vintimille*, comte du Luc.

ARCU. *d'argent à trois arcs de sable, mis en pal.*

ARCUSSIA. Cette Maison est une des plus anciennes de Provence, & une des 28 familles que le Roi RENÉ D'ANJOU, Comte de Provence, désigna & distingua par des *fobriquets*. On disoit de celle-ci, *gravité d'Arcussia*. Au sentiment de Jules-César Capacius, qui a écrit l'*Histoire de Naples*, elle descend des Ducs d'*Amalfis* ou d'*Amarfis*, & elle a possédé ce Duché en souveraineté depuis l'an 830 jusqu'à l'an 1086. Cette Maison subit le même sort de tant d'autres, lorsque ROBERT, fils de TANCRÈDE le Normand, envahit la Pouille & la Calabre, & son fils ROGER le Royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoissance de cette Maison, que sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouffe*, qui fit Général de ses Galères, ELYSÉE D'ARCUSSIA, Seigneur de l'isle de Capro, &c., lequel en 1191, maria sa fille MADELEINE à *Christophe Constantin*, qui étoit d'une des plus nobles familles de l'Allemagne, & laissa son fils PAUZELLE D'ARCUSSIA, héritier de son Isle & de ses autres biens.

PAUZELLE eut un fils, nommé FRANÇOIS, Secrétaire d'Etat & Trésorier-Général du Royaume de Naples, lequel épousa *Philippe Roffa*, dont il eut deux fils, JACQUES & AUGUSTIN, & une fille, ISABELLE, qui fut mariée à *Marin Squalletto*, Gentilhomme Napolitain. AUGUSTIN ne laissa point de postérité.

JACQUES D'ARCUSSIA, Comte de Minorbin, Seigneur de Haute-Mure, de l'Isle de Capro, &c., Secrétaire & Trésorier-Général de la Reine JEANNE, fut très-estimé de cette Princesse; elle le fit son grand Chambellan en 1375, & lui accorda le privilège de faire battre monnoie: d'un côté étoient les armes de cette Princesse, & de l'autre celles d'*Arcussia*. Elle lui donna 50 Terres, Comtés, Baronies & Fiefs dans le Royaume de Naples, & plusieurs autres dans son Comté de Provence, sçavoir: le Vicomté de Martigues, ou l'Isle-de-Saint-Geniez, les Châteaux de Tourvès, de Gueylet, de Soissons, de Senas, &c., desquels il ren-

dit foi & hommage en 1385. Il mourut dans son Isle de Capro le 23 Novembre 1386, & fut inhumé dans la Chartreuse dont il étoit fondateur, comme on l'apprend par son épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus Dominus JACOBUS ARCUSSIVS de Capro, Regni Siciliæ magnus Camerarius, Comesque, Minorbini & Altæ-Muræ Dominus; Sacri hujus Monasterii fondator; defunctus anno M. CCC. LXXXVI. die xxiiij Novembris, feliciter. Amen.

L'épouse de JACQUES D'ARCUSSIA s'appeloit *Morette de Valva*, du nom d'un Château situé dans la Province del Principatu. Elle étoit de l'illustre Maison de *Maramalde* : il en eut :

JEANNUCCIO ou JEAN, marié par son père, le 15 Mai 1377, avec *Laudune de Sabran*, Comtesse d'Anglon, fille & héritière de *Guillaume de Sabran* ;

Et CATHERINE, qui épousa, en 1380, *Elias de Sabran*, Comte d'Arian & d'Alpici, Grand-Sénéchal de Sicile.

FRANCIQUELLO ou FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puiné de JACQUES, s'établit en Provence du vivant de son père en 1370, lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le Royaume de Naples par le schisme d'URBAIN VI & de CLÉMENT VII, & par conséquent sa disgrâce future, parce qu'il avoit conseillé la Reine JEANNE de favoriser CLÉMENT VII, la pria de confirmer la donation de ses biens en Provence, à FRANÇOIS son second fils, ce qu'elle fit à condition que le fils aîné de FRANÇOIS s'appelleroit LOUIS. Les Lettres données à ce sujet furent enregistrées à Aix le 12 Octobre 1399 ; FRANÇOIS s'attacha au service de CHARLES D'ANJOU, qui, ayant déclaré la guerre à LADISLAS DE DURAS, pour le recouvrement du Royaume de Naples, donna le Commandement de son armée navale à FRANÇOIS. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit épousé *Cizula Artus*, des Comtes de Sainte-Agathe, de laquelle il eut :

LOUIS, qui suit :

Et JACQUES, qui fut élevé par ISABELLE, sa grand'tante, de laquelle il hérita, & continua la postérité des ARCUSSIA à Naples, où elle subsistoit encore au siècle passé.

LOUIS D'ARCUSSIA, Vicomte de Martigues, Seigneur de Tourvès, &c., fit l'échange du Comté de Martigues, pour plusieurs Terres avec la Maison de Luxembourg. Il substitua ses biens aux mâles par son testament du 4 Novembre 1462, reçu par *Bertrand Arpille*

Notaire Royal de Sifteron, & mourut à Tourvès, en 1463, laissant de *Catherine de Castellane* :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche d'Esparron ;
3. Et JACQUES, qui entra dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.

HONORÉ, chef de la branche de Tourvès, épousa en 1453, *Françoise de Rodulphe*, de la Maison des Seigneurs de *Limans*, dont il eut :

1. ISNARD, père d'ANNE, mariée à *Gaspard de Vintimille*, qui hérita des biens de cette branche ;
2. Et MICHEL, qui entra dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte & mourut Commandeur de Puimoissons.

FRANÇOIS, fils puiné de LOUIS, a commencé la branche d'ARCUSSIA D'ESPARRON, par le mariage qu'il fit en 1480 avec *Madeleine d'Escappon*, Vicomtesse d'Esparron. Il mourut en 1505, laissant :

1. JEAN, qui suit ;
2. DOULCE, mariée en 1503, à *Jean de Vintimille*, Seigneur de Saint-Laurent ;
3. LOUISE, mariée à *Pierre de Fabre*, Seigneur de Fabrègues, en 1502 ;
4. Et MARGUERITE, mariée en 1505 à *Pascal de Vafchères*.

JEAN D'ARCUSSIA, Vicomte d'Esparron, &c., mort en 1546, laissa d'*Honorade de Séguiran* :

1. GASPARD, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Gardanne ;
3. PIERRE, Chevalier de Malte ;
4. LOUISE ;
5. Et CATHERINE, qui épousa, en 1529, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Châteauvieux, dont *Louise & Pierre de Castellane*, en l'an 1551.

GASPARD D'ARCUSSIA, Vicomte d'Esparron, &c., épousa, en 1546, *Marguerite de Glandevès*, dont il eut :

CHARLES, qui suit ;

MARGUERITE, mariée en 1573, à *Jean de Raphaëlis*, Seigneur de Saint-Martin ;

Et ANNE, mariée à *Philippe de Jarente*, de Marseille, en 1578.

CHARLES, fut marié en 1572 à *Marguerite de Forbin*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son frère aîné ;
3. 4. & 5. PIERRE, CHARLES & HENRI, Chevaliers de Malte ;

6. MARGUERITE, qui époufa, l'an 1596, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Joucques;
7. Et DIANE.

FRANÇOIS a continué la branche des Vicomtes d'Esparron, qui fubfiftoit encore en 1740.

JEAN-BAPTISTE, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix de cet Ordre, & époufa *Marie de Puget*, de l'ancienne Maifon du Vice-Sénéchal de ce nom, connu maintenant fous le nom de *Barbutane*, & commença, en 1623, la branche de *du Reveft*. Il eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. & 3. MELCHIOR & SEXTIUS; celui-ci mourut Commandeur.

Les deux premiers entrèrent dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.

CHARLES, 11^e du nom, époufa *Marthe d'Antoine*, de Marseille, en 1648, dont il eut :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. CHARLES, ancien Capitaine des Galères du Roi, & Chevalier de Saint-Louis;
3. & 4. JEAN-BAPTISTE & LOUIS, morts fans pofférité;
5. THÉRÈSE, Abbeffe de Sion, Ordre de Saint-Bernard, dans la ville de Marseille;
6. & 7. ANNE & GABRIELLE, mortes Religieufes de la Présentation.

JOSEPH fut marié, en 1686, à *Madeleine Bégon*, fille de *Michel Bégon*, Intendant des Galères, Confeiller d'honneur au Parlement de Provence, puis Intendant de Justice, Police & Finance du Pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. JOSEPH mourut jeune étant Officier des Galères du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laiffa :

1. & 2. CHARLES-MICHEL & JOSEPH.

CHARLES-MICHEL, Seigneur de Boifvert, &c., époufa, en 1709, *Madeleine de l'Isle*, dont il a eu :

1. CHARLES-MICHEL-ANNE, qui fuit;
2. CHARLES-JACQUES, qui étoit Garde de l'Étendard en 1740;
3. THÉRÈSE, Religieufe à la Vifitation;
4. Et PAULINE.

CHARLES-MICHEL-ANNE D'ARCUSSIA, Chevalier, Baron de Fos, avoit époufé en premières noces, le 27 Mars 1737, *Louife de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de *Louife-Charlotte de Foix*, morte à Marseille le 7 Juillet 1737; & en fécondes noces, le 26 Mai 1740, au Château de Villequoi, *Gabrielle de Belfunce-Caftelmoron*, fille de *Charles-Gabriel de Belfunce*, Mar-

quis de *Castelmoron & de Born*, Baron de Gavaudun, Seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Sénéchal & Gouverneur du Pays d'Agénois & de Condomois, & de *Cécile-Geneviève de Fontanieu*. Voyez le *Mercur de France* du mois de Mars 1737, p. 617, & celui du mois de Juillet 1740, p. 1676.

On trouve, dans l'*Hiftoire héroïque de la Nobleffe de Provence*, la Généalogie de cette Maifon, tom. I, pag. 50.

Les armes font : *d'or, à la fafce d'azur, accompagnée de trois arcs de flèches de gueules, cordés de même, & posés en pal, 2 & 1; pour fupports: deux aigles.*

ARDANI, en Bretagne : *écartelé d'argent & d'azur; & pour devise: l'honneur y gît.*

ARDENNE. Voici une Maifon des plus anciennes de la Province de Normandie; & il y a fi long-tems qu'elle eft établie en Angleterre, que cela feroit douter de fon origine, fi on ne voyoit pas que la Terre d'*Ardenne*, fituée près de Caen, & où il y a présentement une Abbaye, n'étoit le lieu d'où cette famille a tiré fon nom, & fi le Cartulaire de Warwick n'affuroit que la branche aînée, demeurant en Normandie, fit la première fondation de l'Abbaye de Montmorel près d'Avranches.

Guillaume Dugdál, dans les *Antiquités de Warwick*, tire l'origine de cette Maifon d'ALAIN, Vicomte, qui vivoit du tems du Roi d'Angleterre EDOUARD le Confeffeur, & laiffa :

1. GUTMUND de Warwick;
2. Et TURKIL, qui fuit.

TURKIL D'ARDENNE fut marié deux fois: le nom de fa première femme eft inconnu; la féconde fe nommoit *Leverune*. Il eut du premier lit :

1. SEUVARD, qui fuit;
2. PIERRE, Moine de Torney;
3. Et RAOUL, Seigneur de Hampton.

Du fécond lit vint :

OSBERT, auteur d'une branche rapportée ci-après.

SEUVARD D'ARDENNE, Chevalier, vivoit fous le règne de HENRI I^{er}. Il époufa une femme, nommée *Cécile*, dont il eut :

1. HENRI, mentionné ci-après;
2. GEOFFROY, Moine en l'Abbaye de Couventre;
3. 4. 5. & 6. HUGUES, JOSEPH, RICHARD & OSBERT, Chevaliers;
7. & 8. CÉCILE & FÉLICE.

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, eut pour femme une nommée *Olive*, qui lui donna :

1. HÉBERT, mort sans hoirs ;
2. THOMAS, qui fuit ;
3. GUILLAUME, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
4. Et LÉLIRE, femme de *Geoffroy Labuaing* ou *Salvain*, Chevalier, dont fortirent ceux de la Maifon de *Salvain*.

THOMAS D'ARDENNE, 1^{er} du nom, vivoit sous le règne de JEAN Sans-Terre, & eut pour fils & successeur :

THOMAS D'ARDENNE, 2^e du nom, qui épousa, sous le règne de HENRI III, *Eustachie de Mauléon*, sœur de *Savary de Mauléon*, Chevalier, & eut pour fils :

THOMAS D'ARDENNE, 3^e du nom, dont la postérité n'est point connue.

SECONDE BRANCHE.

GUILLAUME D'ARDENNE, second fils de HENRI & d'*Olive*, fut Seigneur de Rodburn, & vivoit sous le règne de JEAN Sans-Terre. Il laissa :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

THOMAS D'ARDENNE, Seigneur de Draitton, vivant sous les Rois JEAN 1^{er} & HENRI III, eut :

1. THOMAS, mentionné ci-après ;
2. Et ROBERT, Seigneur de Draitton, qui fit une branche de ce nom, dont nous parlerons ci-après.

THOMAS D'ARDENNE, Seigneur de Hammelle, Chevalier, épousa, sous le règne d'ÉDOUARD 1^{er}, *Rose de Vernon*, fille de *Raoul de Vernon*, dont il eut :

1. THOMAS, mort sans hoirs ;
2. RAOUL, qui fuit ;
3. Et THOMAS, qui fut père de JEANNE, femme de *Jean de Suvinford*.

RAOUL D'ARDENNE, 1^{er} du nom, eut pour fils & successeur :

RAOUL, 2^e du nom, lequel prit pour femme, sous le règne d'ÉDOUARD II, *Isabelle de Bromwick*, fille d'*Anselme*, Seigneur de *Bromwick*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et HENRI, auteur de la troisième branche de ce nom, rapportée ci-après.

JEAN D'ARDENNE vivoit sous le Roi ÉDOUARD III, & n'eut qu'une fille, *ROSE*, femme de *Thomas de Paklon*, sous le Roi RICHARD II.

TROISIÈME BRANCHE.

HENRI D'ARDENNE, second fils de RAOUL, 2^e du nom, & d'*Isabelle de Bromwick*, vivoit sous le Roi HENRI IV, & eut de sa femme, nommée *Hélène* :

1. RAOUL, qui fuit ;
2. & 3. GUILLAUME & GEOFFROY, Chevaliers.

RAOUL D'ARDENNE, Chevalier, épousa une femme, nommée *Sibylle*. Il vivoit sous le règne de HENRI V, & eut pour fils :

VAUTIER D'ARDENNE, Chevalier, qui épousa *Aliénor de Hampden*, fille de *Jean de Hampden*, dont fortirent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MARTIN, qui eut une fille, ELISABETH, femme de *Guillaume Rugeley-d'Easton* ;
3. 4. 5. & 6. THOMAS, ROBERT, HENRI & GUILLAUME, Chevaliers ;
7. & 8. ALIX & MARGUERITE.

JEAN D'ARDENNE, Ecuyer du Corps du Roi HENRI VII, épousa *Alix de Bracebrigge*, fille de *Richard de Bracebrigge*, Ecuyer, dont il eut :

1. THOMAS, mentionné ci-après ;
2. Et JEAN, Chevalier, mort sous le règne de HENRI VIII.

THOMAS D'ARDENNE fut marié avec *Marie-Androuas-de-Charwelton*, fille de *Thomas Androuas-de-Charwelton*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. SIMON, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
3. & 4. RICHARD & ÉDOUARD, Chevaliers.

GUILLAUME D'ARDENNE épousa *Elisabeth Conway*, fille d'*Edouard Conway*, Ecuyer, dont il eut :

ÉDOUARD D'ARDENNE, Chevalier, qui s'allia avec *Marie Trockmorton*, fille de *Robert Trockmorton-de-Conghton*, dont il eut :

1. ROBERT, mentionné ci-après ;
2. 3. 4. & 5. CATHERINE, MARGUERITE, MURIEL & ELISABETH.

ROBERT D'ARDENNE, Chevalier, épousa *Elisabeth Corbet*, fille de *Renaud Corbet*, l'un des Justiciers d'Angleterre. Il mourut le 27 Février 1635 dans une extrême vieillesse, laissant pour fils :

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, né en Avril 1580, fait Chevalier par le Roi JACQUES, & marié avec *Dorothee Feilding*, fille de *Basile Feilding-de-Neungham*, dont il eut :

1. ROBERT, mort le 21 Août 1643 ;
2. ELISABETH, femme de *Guillaume de Polcy-de-Boxsted* ;

3. GODITHE, femme de *Hébert Price*;
4. DOROTHÉE, femme de *Hervé Bagot*, fils de *Hervé Bagot*, Baronet;
5. Et ANNE, femme de *Charles d'Adderley-de-Lea*.

QUATRIÈME BRANCHE.

SIMON D'ARDENNE, second fils de THOMAS & de *Marie Androuas-de-Charwelton*, eut deux femmes, la première, *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans; la seconde, *Chrétienne*, veuve de *Robert Boud-de-Wardend*, dont il eut :

AMBROISE D'ARDENNE, qui mourut en 1624, laissant un fils :

HUNST, père de

HENRI, Seigneur de Longeroft-Hall, près d'Ioxhalle dans le Comté de Stafford.

BRANCHE

des Seigneurs DE DRAITTON.

ROBERT D'ARDENNE, Seigneur de Draitton, second fils de THOMAS, Seigneur du même lieu, vivoit sous les Rois JEAN I^{er} & HENRI III. Il fut fait Chevalier sous le Roi EDOUARD II, & eut de sa femme, *Nicole*,

1. GILLES, qui suit ;
2. Et NICOLE, femme de *Richard Basset*, Seigneur de Weldon, fils de *Raoul Basset*, Seigneur de Weldon, sous EDOUARD III.

GILLES D'ARDENNE, Chevalier, I^{er} du nom, Seigneur de Draitton, eut pour fils & successeur :

GILLES, II^e du nom, Seigneur de Draitton, qui n'eut qu'une fille, *MARGUERITE*, femme de *Louis de Greville*, Ecuyer.

BRANCHE

des Seigneurs DE RODBURN.

GUILLAUME D'ARDENNE, Seigneur de Rodburn, second fils de GUILLAUME, Seigneur du même lieu, épousa *Amicie de Cestreton*, fille de *Robert de Cestreton*, dont il eut :

GUILLAUME, II^e du nom, qui eut pour fils & successeur :

GUILLAUME, III^e du nom, qui fut père de

GUILLAUME, IV^e du nom, vivant sous le règne d'EDOUARD III. En lui finit la branche des Seigneurs de Rodburn.

CINQUIÈME BRANCHE

des Seigneurs D'ARDENNE.

OSBERT D'ARDENNE, fils de TURKIL & de *Leverune*, sa seconde femme, laissa :

1. & 2. PIERRE & PHILIPPE, morts sans hoirs;
3. OSBERT, qui suit ;
4. Et AMICIE, femme de *Pierre Bracebrigge*.

OSBERT D'ARDENNE, II^e du nom, eut de son mariage :

1. ALIX, femme de *Simon d'Harcourt*, Seigneur de Beacheley;
2. Et AMABLE, femme de *Robert*, fils de *Vautier*.

Une autre filiation de cette Maison commence à GUILLAUME D'ARDENNE, frère de RAOUL, Seigneur de Hantonne, vivant sous ETIENNE, Roi d'Angleterre; il eut :

1. ROGER, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier;
3. Et ROBERT, Archidiacre de l'Eglise de Lisieux.

ROGER D'ARDENNE épousa la fille d'*Alain*, fils de *Turfin*, dont il eut :

1. GUILLAUME, mentionné ci-après ;
2. & 3. VAUTIER & ROGER, vivant sous HENRI II.

GUILLAUME D'ARDENNE épousa *Amicie de Tracy*, dont sortirent :

1. HUGUES, qui suit ;
2. OLIVE, femme de *Robert Lemegre* ;
3. Et HAUVISE, femme de *Richard Peche*.

HUGUES D'ARDENNE, Chevalier, vivant sous le règne de HENRI III, eut :

1. GUILLAUME, mort sans hoirs;
2. Et RICHARD, mort aussi sans hoirs sous le règne d'EDOUARD I^{er}.

Il y a une charte de *Raoul de Glauville*, Fondateur de l'Eglise de Butèle l'an 1171, qui fait mention de RAOUL D'ARDENNE & d'*Amable*, sa femme, dont sortit THOMAS, père de RAOUL, Seigneur de Baudesire, père de THOMAS D'ARDENNE.

Le Cartulaire de Warwick fait mention de THOMAS D'ARDENNE & autres de cette famille, dont la branche aînée demuroit en Normandie.

Enfin cette Maison se divisoit en plusieurs branches, dont l'aînée portoit le titre d'*Ardenne*, & les autres étoient celles de *Hampton*, de *Kinsbury*, de *Rodburn*, de *Rotley*, de *Harmuelle*, de *Draitton*, de *Grafton*, & de *Parkhale*.

Les armes: d'hermines, à la fasce échiquetée d'or & de sable.

ARDENNE: écartelé de gueules & d'azur, à une croix pommetée d'or brochante sur le tout.

ARDENS (DES). JEAN DES ARDENS, Ecuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquière en Normandie, Généralité de Rouen, Capitaine du Château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il est nommé, dans une enquête de Noblesse de l'an 1599, fils de PIERRE DES ARDENS, Ecuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquière.

EDME-HECTOR DES ARDENS, Ecuyer, Seigneur de Gumery & de Courtemont, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1701, épousa, le 2 Mars 1716, *Louise Vaillant*, avec laquelle il étoit établi audit Gumery en Champagne, au Diocèse de Sens. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec *Jeanne-Claude Courtois*, veuve d'HECTOR DES ARDENS, son oncle, Chef d'Escadre des Armées navales de Sa Majesté, sur les côtes du Royaume de Navarre & du Pays de Biscaye, par une Ordonnance de M. *Phélyppeaux*, Conseiller d'Etat & Commissaire départi dans la Généralité de Paris, du 11 Mars 1701. De ce mariage font issus entr'autres enfans :

1. CHARLES ;
2. Et MARIE, reçue à Saint-Cyr le 3 Octobre 1724, sur les preuves de sa noblesse remontée par titres à JEAN, son quatrième ayeul, dont nous avons parlé ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 25.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois besans d'argent, rangés en fasce, & en pointe d'une fleur-de-lys d'or.*

ARDIER, en Orléanais : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flammes d'or, deux en chef & une en pointe.*

ARDORE, Maison originaire de la ville de Valence en Espagne, de laquelle est sorti :

Jacques-François Milano, substitué aux noms de *France & d'Aragon*, Seigneur, Prince d'Ardore au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo & Marquis de Saint-George du même Royaume, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier de Naples, Cavalier ou Noble Napolitain, appelé *Prince d'Ardore* ; il a été Ambassadeur extraordinaire du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France en 1741 ; nommé Chevalier des Ordres le 1^{er} Janvier 1746, reçu le 2 Février suivant, & retourné à Naples en 1753 : il a épousé *Dona Henriette Caracciola*, fille du Marquis de Santo-Buono, Cavalier ou

Noble Napolitain. Il y a plusieurs enfans de ce mariage.

§ ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ, Maison dont la véritable origine est ignorée, mais dont le premier auteur connu possédoit l'Ardresis par alliance, au commencement du XI^e siècle. Dans le XII^e, plusieurs de ses descendans, & nommément ceux-ci, ont formé des établissemens dans le Bouloënois, Généralité d'Amiens ; elle a porté indifféremment les noms de HODIC ou HODICQ & de COURTEVILLE, & a possédé, de toute ancienneté, la Principauté de HODICQ-*sur-Canche*, la Seigneurie de COURTEVILLE & le Fief de HODICQ, situé à Parenty, encore aujourd'hui dans l'une des deux branches qui subsistent de cette Maison.

La ville d'*Ardres*, Capitale de l'Ardresis, pays situé entre le Boulonnois, l'Artois & le Calaisis, fut fondée l'an 1069, par ARNOUL 1^{er}, Vicomte d'*Ardres*, fils d'ÉLBODON, frère du Châtelain de Bergues, de qui sont descendus, comme nous le dirons ci-après, les Seigneurs d'ARDRES, de MARQUISE, d'ENGOUDESSENT, CAYEU, LONGVILLIERS, HODICQ-COURTEVILLE, HESDIGNEUL, SAINTE-MARIE-VILLE & BREKESSENT.

Avant de donner la Généalogie de la Maison d'ARDRES & de ses descendans, on croit devoir rapporter, d'après André Duchesne, dans sa préface de l'*Histoire de la Maison de Guines*, que *entre toutes les Histoires de famille, celles de Guines, d'ARDRES, de Gand & de Coucy, semblent d'autant plus utiles, & digne d'être sues, qu'étant ou procédées d'une même tige, ou incorporées ensemble par alliance, elles ont produit plusieurs Comtes ou Seigneurs signalés, dont les Histoires de France & de Flandres font souvent mention.*

La Baronie d'Engoudesent, qui forme aujourd'hui le Marquisat de Montcavrel, la Principauté de Hodicq-sur-Canche, Hennocq, Courteville, Rosamel, Hodicq-lès-Parenty, la Châtellenie de Longvilliers, Reques, Marie-Ville, Brekesent, Cormont, Hubersent, Hésdigneul, Fromesent, toutes Terres qui ont appartenu à la même Maison, sont enclavées les unes dans les autres, & semblent n'avoir fait, dans les tems reculés, qu'un même domaine, qui s'est subdivisé à cause des partages des cadets. De toutes ces

Terres & beaucoup d'autres, situées dans le Vimieu, ou dans différentes parties du Boulonnois & de l'Ardresis, la seule qui reste est celle de Hodicq-lès-Parenty, dont les Seigneurs de Hodicq prouvent une possession non interrompue de près de cinq siècles, & vraisemblablement plus ancienne, puisqu'il en est parlé dès le XII^e siècle, il existoit des Seigneurs de ce nom.

Dans l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, par M. le Roy, Liv. I, chap. IX, pag. 81, on lit que diverses personnes du Boulonnois firent des préfens à cette Eglise, entr'autres Jeanne de Sempy, veuve de Jean de Bournonville; le Seigneur de Bellebrune, Capitaine de la ville de Boulogne; les Seigneurs de Hodicq, de Hardentun, des Prezde-Bedouastre, d'Uppelande & des Marquais. Dans le même ouvrage, pag. 87, on lit encore que la Maison des Chartreux de Notre-Damedes-Prés s'est ensuite notablement accrue par les dons & aumônes de plusieurs personnes considérables du Boulonnois, entre lesquelles elle compte, pour ses principaux bienfaiteurs, *Arnoul de Cayeu*, Seigneur de Longvilliers; *Jean*, Seigneur de *Hodicq*; *Aleume*, Seigneur de Bournonville; *François de Créquy*, Seigneur de Dourier; *Wallerand de Tilly* & *Antoine de Monchy*, Seigneur de Montca-vrel.

I. ELBODON, frère du Châtelain de Bergues, épousa *Adèle de Selveffe*, Dame d'Ardres, nièce de Framery, Evêque de Téroüane. Voyez *André Duchesne*, dans son *Histoire de la Maison de Guines*, Liv. III, & l'*Histoire de Calais*. Il eut pour fils :

II. ARNOUL, I^{er} du nom, Vicomte & Baron d'Ardres, qui jeta les premiers fondemens de la ville d'Ardres, en 1069. On peut juger de la puissance de ce Seigneur (dit M. le Febvre, dans son *Histoire de Calais*, tom. I, pag. 518 & suiv.) & de l'étendue de ses Terres, par la création qu'il fit de douze Barons, ou Pairs, c'est-à-dire, de Seigneurs égaux en titres, qui relevoient de lui. En construisant le donjon de la ville, il y avoit édifié une Chapelle, qui fut d'abord la Paroisse de la ville, & dont Gautier fut le premier Curé. Il joignit dix Prébendes aux Chanoineries séculières, dont le Curé eut la première, & Raoul, bâtard de ce Prince, la seconde.

Les Historiens font le plus grand éloge de

ce premier Seigneur d'Ardres. Conformément à l'usage qui régnoit alors, il parcourut diverses Provinces, pour chercher des champions, dignes de sa valeur, & avec lesquels il pût jouter en lice dans les Tournois. ARNOUL y acquit tant de gloire, en présence d'Eustache, Comte de Boulogne, & y donna de si fortes preuves de sa prudence & de sa valeur, que ce Comte le fit son Sénéchal, ce qui lui procura une grande autorité dans le Boulonnois, où il réunissoit le maniement des affaires militaires & civiles. Il eut de grandes guerres à soutenir contre le Comte de Guines, & les Seigneurs de Fiennes & de Bavelinghen; eut la garde des enfans mineurs du Comte de St-Pol, titre qu'il porta jusqu'au décès de sa seconde femme; mourut & fut inhumé dans le cloître de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer en 1093. Il avoit épousé 1^o (par le conseil d'Eustache, dit *aux Grenons*, Comte de Boulogne) *Mahaut de Marquise*, fille unique & héritière de *Geoffroy*, Seigneur de *Marquise*, en Boulonnois, laquelle fut inhumée dans l'Eglise d'Ardres; & 2^o *Clémence*, veuve de *Hugues*, Comte de *Saint-Pol*. Du premier lit il eut :

1. ARNOUL, qui suit;
2. GEOFFROY, tige de la branche des Seigneurs de *Marquise*, *Engoudefent* & *Cayeu*, rapportée ci-après.
3. 4. 5. 6. & 7. SIMON, HERMANSTRUDE, ELVIDE, JOCASTE & EMME.

III. ARNOUL, II^e du nom, Vicomte d'Ardres dit *le Vieil*, Sénéchal du Boulonnois après son père, eut de longues guerres à soutenir contre Manassès, Comte de Guines, & ceux de la Maison de Fiennes. Il ne dut même la conservation de ses Etats, qu'à la protection du Comte de Flandres, qui marche en personne à son secours, & fit lever le siège d'Ardres à ses ennemis. Il rendit, comme son père, hommage de l'Ardresis au Comte de Flandres, mais par un accommodement, fait avec Manassès, Comte de Guines, il se reconnut son vassal, pour les Terres qu'il possédoit dans l'ancien Domaine de ce Comté. Cet ARNOUL & GEOFFROY, son frère, rendirent de grands services à GUILLAUME *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, qui, en reconnaissance leur donna des Terres dans ce Royaume, lesquelles restèrent toutes à ARNOUL, qui, en échange, céda à son frère la Seigneurie de *Marquise*, en Boulonnois. ARNOUL, à son retour d'An-

gleterre, fit bâtir à Ardres un Palais superbe, dont Lambert, Historien de la ville d'Ardres, donne la description, & que M. Lefebvre rapporte dans son *Histoire de Calais*, tom. I, pag. 529. Quelque tems après, il se rendit à la Cour de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, son allié, qui le reçut avec la plus grande distinction. Revenu dans son pays natal, pour servir son inclination dans les exercices où il pouvoit le mieux faire remarquer sa valeur & son adresse, il se trouva dans un Tournoi qui devoit se donner sur les confins du Cambresis, & s'y distingua d'une manière si éclatante, en remportant l'honneur du prix, que Baudouin de Gand, surnommé *le Gros*, Seigneur d'Alost, qui s'étoit aussi trouvé à ce Tournoi, conçut pour le Vicomte ARNOUL une si haute opinion, qu'il se crut heureux de pouvoir l'unir à sa Maison. Pour cet effet, il l'attira dans son Palais, & lui proposa en mariage sa sœur *Gertrude*, Princesse encore fort jeune. Après son mariage, l'amour de la gloire le porta encore à faire le voyage de la Terre-Sainte, & il y accompagna Robert, Comte de Flandres. Le Comte de Saint-Pol & lui furent les héros les plus fameux de la Belgique, & de la partie occidentale de la France, qui prirent la Croix: ils furent suivis par une infinité de Comtes & Gentilshommes, que leurs belles actions rendirent célèbres dans cette guerre. Le Vicomte d'ARDRES se signala au siège de la prise de Jérusalem, par Godefroy de Bouillon, emporta avec lui du bois de la *vraie Croix*, & plusieurs précieuses reliques de *Jésus-Christ*, dont il décora son Eglise d'Ardres, mourut en 1117, & y fut inhumé auprès de *Gertrude de Gand*, de laquelle il avoit eu:

1. MANASSÈS, mort à la Terre-Sainte;
2. ARNOUL, qui fut;
3. BAUDOUIN, mentionné après son frère;
4. HUGUES, Religieux à l'Abbaye de Saint-Bertin;
5. AGNÈS, femme de *François*, Seigneur de *Varnefelle*;
6. ALAISE, morte sans alliance;
7. Et ADELINÉ, femme d'*Arnoul*, Vicomte de *Mark* & de *Collewide*.

ARNOUL, III^e du nom, Vicomte & Baron d'ARDRES, dit *le Jeune* ou *le Roux*, hérita de de la valeur de ses ancêtres, mais sans en avoir la prudence. Sa magnificence, sa profusion & ses duretés révoltèrent ses vassaux, & même ses domestiques, au point que ceux-

ci l'assassinèrent dans la forêt de Foubert. Il passoit d'ailleurs pour le plus vaillant Chevalier du Comté de Guines, car il appela en duel Eustache, Seigneur de Hénin-Liétard, qui, au lieu de lui faire hommage pour sa Terre, qui étoit un Fief relevant de sa Baronie d'Ardres, le rendit à Thierry d'Alface, Comte de Flandres. Le Vicomte ARNOUL, III^e du nom, mourut sans enfans de son mariage avec *Pétronille de Bouchain*, nièce de Thierry, Comte de Flandres.

IV. BAUDOUIN, fils puiné d'ARNOUL II, Vicomte d'ARDRES, & de *Gertrude de Gand*, fut Baron d'ARDRES, après la mort de son frère, ARNOUL III. Ayant pris le parti d'Arnoul de Gand, qui disputoit le Comté de Guines à Béatrix, fille d'Henri, Châtelain de Bourbourg, & Sibylle de Guines & petite fille de Manassès, Comte de Guines & d'Emme de Tancarville, il arriva avec ses troupes devant le fort Domerval, dans lequel Henri, Châtelain de Bourbourg, s'étoit enfermé, & qu'assiégeoit Arnoul de Gand; il fut blessé dangereusement, & porté dans sa ville d'Ardres, où, gagné par Thierry, Abbé de la Chapelle, il quitta le parti d'Arnoul de Gand, pour embrasser celui de la Comtesse de Guines. Par son mariage, contracté peu après avec *Béatrix de Bourbourg*, il se vit Comte de Guines; mais peu de jours après ses noces, la Comtesse mourut, & Arnoul de Gand, comme plus proche héritier, succéda de plein droit au Comté de Guines. ADELINÉ d'ARDRES, héritière de Baudouin, son frère, mort sans enfans, porta cette Baronie à *Arnoul*, Vicomte de *Mark* & de *Collewide*, son mari, dont vint:

Chrétienne de Mark, Dame d'Ardres, morte le 2 Juillet 1177, femme de *Baudouin*, II^e du nom, Comte de Guines.

BRANCHE

des Seigneurs de MARQUISE, ENGOUDESSENT & CAYEU.

III. GEOFFROY d'ARDRES, second fils d'ARNOUL I^{er} & de *Mahaut de Marquise*, sa première femme, accompagna avec ARNOUL II, son frère aîné, GUILLAUME le *Conquérant*, à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua pareillement, & laissa à son frère les Terres que ce Prince lui avoit données en Angleterre, & eut en échange celle de Marquise. Il quitta les armes de sa maison: *d'argent*,

à l'aigle éployée de sable, pour prendre celles de sa mère, qui sont: d'or, à la croix ancrée de gueules, que ses descendans ont toujours portées à l'exception des Seigneurs d'*Hesdigneul*, qui ont conservé celles d'ARDRES. Le nom de son épouse est ignoré; mais il en eut :

IV. BAUDOUIN, 1^{er} du nom, surnommé de MARQUISE, dit le *Vieux*, Seigneur de Marquise, d'Engoudefent & de Cayeu, qui de sa femme, nommée *Béatrix*, laissa :

1. BAUDOUIN, qui suit ;
2. Et ROGER.

V. BAUDOUIN DE MARQUISE, II^e du nom, dit d'Engoudefent & de Cayeu, souscrivit avec ROGER, son frère, en 1107, à une Charte d'Eustache, Comte de Boulogne. Il avoit épousé *Adeline de Guines*, fille de *Baudouin II*, Comte de Guines, & de *Chrétienne de Mark*, Dame d'Ardrès, dont :

1. ARNOUL, qui suit ;
2. GILLES, que l'on croit auteur de la branche des Seigneurs de *Hodicq-Courteville*, mentionnée en son rang ;
3. Et d'autres garçons que l'on présume être auteurs des Seigneurs d'*Hesdigneul* & de *Brekesent*, dont il sera parlé à la fin de cette Généalogie.

VI. ARNOUL, IV^e du nom, dit de CAYEU, Chevalier renommé, fut choisi, en 1181, par Baudouin II, Comte de Guines, son oncle, pour accompagner son fils ARNOUL dans ses voyages. André Duchesne rapporte deux Chartes de lui, de l'an 1196. La dernière fait mention d'une donation qu'il fit à l'Abbaye d'Ardrès, du consentement d'*Adelise de Bavelinghen*, son épouse, d'ANSELME, son fils aîné, qui suit; de GUILLAUME, mentionné ci-après; d'ARNOUL, que l'on croit auteur des Seigneurs de *Longvilliers* & d'*Engoudefent*, dont la postérité sera aussi rapportée ci-après, tous les trois ses enfans, & à laquelle Charte signèrent aussi, comme parens & lignagers, *Arnoul d'Hesdigneul*, *Anselme de Sainte-Marie-Ville*, *Guy de Brekesent* & *Evrard de Hodicq*. Sa veuve se remaria à *Daniel de Gand*, frère de *Siger*, II^e du nom, Châtelain de Gand.

VII. ANSELME DE CAYEU, nommé entre les Chevaliers Bannerets du Roi PHILIPPE AUGUSTE, en 1205, fut à la conquête de Constantinople, s'y établit & s'y maria avec *Eudoxie Lafcaris*, fille de *Théodore Lafcaris*,

Prince de Nicée. On ignore s'il en eut des enfans, mais d'après l'*Abrégé généalogique de la Maison de Mailly*, on ferait fondé à croire qu'*Isabelle*, fille de *Renaud de Cayeu* & de *Gilette de Ponthieu*, femme de *Jean*, Baron de *Mailly*, descendoit de cette branche, puisque c'est par cette alliance qu'ils disent appartenir aux Empereurs de Constantinople du nom de *Lafcaris*. RENAUD DE CAYEU eut pour fils, ANTOINE DE CAYEU, Seigneur de Belleroye, lequel épousa *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oudeville, & d'*Alix le Clerc*, dont: ANTOINETTE DE CAYEU, femme d'*Antoine de Gouffencourt*.

VII. GUILLAUME DE CAYEU, 1^{er} du nom, second fils d'ARNOUL, IV^e du nom, & d'*Adelise de Bavelinghen*, Seigneur de Cayeu & de Boulencourt, vivoit en 1210. Il épousa 1^o *Elisabeth de Béthune*, Dame de Carency, fille & héritière d'*Albert de Béthune*, III^e du nom, Seigneur de Carency; & 2^o *Marguerite*, que l'on croit avoir été de la Maison de *Boulencourt*, en Vimeu, parcequ'il eut besoin du consentement de sa femme pour donner, en 1239, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin un muid de froment, mesure de la ville d'Eu, à prendre sur sa grange de Boulencourt. Du premier lit vint: GUILLAUME, qui suit; & du second, on croit qu'il eut: MATHIEU, rapporté après son aîné.

VIII. GUILLAUME DE CAYEU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Carency & de Cayeu, signa, l'an 1242, à un titre avec *Jean de Gouy*, *Jean de Louriel*, *Robert Brisépède-Velliers*, *Baudouin de Brisdoul*, du *Lenil-Colard-de-Carieul*, *Hubert de Carency*, dit *Clignet*, & *Gilles de Carency*, dit *Bourlet*. Le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut une fille, nommée CATHERINE DE CAYEU, Dame de Carency, femme de *Nicolas de Condé*, dit de *Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, Moriamez & de Fontaine, en 1261 & 1286, dont vint aussi une fille, *Catherine de Condé*, femme de *Jacques de Châtillon*, dit de *Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandres.

VIII. MATHIEU DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, vraisemblablement fils de GUILLAUME 1^{er} & de *Marguerite de Boulencourt*, sa seconde femme, épousa *Jeanne de Wismes*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;

2. MATHIEU ;
3. HUGUES, Evêque d'Arras ;
4. Et JEANNE, femme de *Jean des Effarts*, Seigneur d'Ambleville.

IX. JEAN DE CAYEU, Chevalier, Seigneur de Cayeu, Wismes & Senarpont, eut de grands procès avec *Jean des Effarts*, son beau-frère pour la Terre de Senarpont. Il épousa *Isabeau d'Ailly*, fille de *Robert*, Seigneur d'Ailly, & de *Marguerite de Pecquigny*, sa seconde femme. Il n'en eut que :

JEANNE, qui suit ;

Et AGNÈS DE CAYEU, mariée à *Hugues de Soyecourt*, Seigneur de Frauwillers, Torfy & Verton. Elle étoit Dame de Bavincourt en Artois, & de Meneslies en Vimeu, & son mari vendit ces Terres à Marie de Berry, Comtesse d'Eu.

X. JEANNE DE CAYEU, Dame de Senarpont, Wismes & Dominois, épousa 1^o *Guillaume Martel*, Seigneur de *Bacqueville*, & 2^o *Jean*, II^e du nom, Seigneur de *Monchy* & de *Planques*, dont vint : *Edmond de Monchy*, Seigneur de Maffly, par donation que lui en fit HUGUES DE CAYEU, Evêque d'Arras, son grand oncle.

Nous observerons ici que les Terres de Wismes & de Senarpont ne sont point sorties de la Maison de Monchy, depuis qu'elles y ont été portées par cette JEANNE DE CAYEU. Le Marquis de Monchy possède actuellement la Terre de Wismes ; & le Prince de Nassau, celle de Senarpont, qu'il tient de sa mère, qui étoit une Monchy.

BRANCHE

des Seigneurs DE LONGVILLIERS & D'ENGOUDESANT.

ARNOUL DE CAYEU, Seigneur de Longvilliers, troisième fils d'ARNOUL IV & d'*Adelise de Bavelinghen*, qu'on croit père d'ALEIDE DE LONGVILLIERS-CAYEU, femme de *Roger de Bournonville*, morte à Paris en 1249, & enterrée à Montmartre, fut aussi père ou ayeul de GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME ou WILLAUME DE CAYEU, Sire de Longvilliers, donna quittance, au mois de Mars 1301, à HUON DE HODICQ de la somme de huit-vingt-quatre livres de petits tournois pour les services qu'il lui avoit rendus en Flandres. Au bas de cette quittance sont les sceaux des Seigneurs DE CAYEU & DE HODICQ, à une croix ancrée ; le premier représentant

un homme à cheval, chargé de ses armes ; au contre-scel, trois fleurs-de-lys ; le second, simplement une croix, avec quelques lettres encore lisibles autour du scel, qui annoncent COURTEVILLE. Il donna, au mois d'Août 1304, quelques rentes à recevoir sur Frenq audit HUON DE HODICQ, pour les bons services qu'il lui avoit rendus : cet acte est scellé de son sceau, comme ci-dessus. GUILLAUME eut pour enfans :

1. ARNOUL, qui suit ;
2. Et IDA DE CAYEU, femme de Monseigneur *Guillaume de Rely*, Vicomte de la Ville de Théroouane, Chevalier, mentionné avec elle dans la donation de 1325, dont il fera parlé ci-après.

ARNOUL DE CAYEU, Sire de Longvilliers, Chevalier, ainsi qualifié dans les Lettres que lui bailla, le 1^{er} Mars 1318, HUON DE HODICQ, Sénéchal du Boulonnois, qui font mention de la vente de la terre de Brekefont & de ses dépendances que lui firent Damoiselle de Frametzelle & Baudouin de Renty, Ecuyer, son mari. Il fit donation, au mois de Juin 1325, de 40 journaux de terre, situés à Reques, à la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prez, près Montreuil, en présence de plusieurs Seigneurs. Le même ARNOUL, en 1324, certifia que HUON DE HODICQ avoit acheté de Jean d'Heldigneul, dit *Trigant*, huit sols de rente perpétuelle, que plusieurs particuliers lui devoient pour terres, situées à Frenq, &c., pour tenir le tout en hommage dudit Sire de Longvilliers. Il donna, en 1331, à HUON DE HODICQ & à ses hoirs, en reconnaissance de ses bons & loyaux services, l'hommage de tous les fiefs que Jean Delcours tenoit de lui, avec tous les droits & seigneuries qu'il y avoit ou pouvoit avoir. Il alla au secours de Tournay, en 1328, avec le Comte d'Eu, Connétable de France, le Comte de Foix, le Sire de Châtillon & autres, qui y furent envoyés par PHILIPPE DE VALOIS. Le Sire de Longvilliers avoit épousé *Léonore de Varenne*, dont vint :

WARRIN DE CAYEU, qualifié *Messire & Seigneur de Longvilliers*, vivant en 1341. On ignore le nom de son épouse, mais il en eut :

LANCELOT DE CAYEU, Chevalier, Seigneur de Longvilliers, Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois en 1378. On a de lui un titre du pénultième jour de Septembre 1380, pour la vente d'une rente sur une maison située rue Saint-Jean à Boulogne. En 1500, on y

voyoit encore, au bas de la rue du Puits-d'Amour, l'Hôtel de Longvilliers. Suivant l'ordre des tems, il est à présumer qu'il fut père de

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Longvilliers, Engoudefent, &c., qui épousa 1^o *Marie de Boulencourt*, & 2^o *Marie d'Auxy*, veuve de *Robert d'Ailly*, Seigneur de Roubers. Il plaidoit en 1379, ayant le bail de Catherine d'Auxy, fille de sa seconde femme, & de la première il eut :

JEANNE DE LONGVILLIERS, Dame d'Engoudefent & d'Hubersent, mariée à *Pierre de la Trémoille*, Baron de Dours, vivant en 1390.

C'est tout ce qu'on a pu recueillir sur cette branche de CAYEU; mais il est à présumer que quelques Seigneurs de ce nom ont conservé celui de Longvilliers, sans en avoir la terre, puisqu'en 1386, Isabeau de Béthune, Dame de Méry & Jean Blondel, son époux, acquirent les Seigneuries de Longvilliers, Reques & Marquise, d'Yolande de Mortagne: peut-être celle-ci descendoit-elle d'une fille de cette Maison, & les avoit-elle eues par succession d'une branche aînée?

BRANCHE

des Seigneurs de HODICQ & de COURTEVILLE.

Les prédécesseurs & les descendants de HUON DE HODICQ, Sénéchal du Boulonnois, vivant en 1294, ont indifféremment pris les noms de HODICQ & de COURTEVILLE, & portoient l'un & l'autre, pour armes: *d'or, à la croix ancrée de gueules*, avec un grand sceau, représentant un homme à cheval, armé & caparaçonné, marque de haute noblesse & chevalerie: HUON DE HODICQ étoit proche parent de GUILLAUME DE CAYEU, Seigneur de Longvilliers, dont une partie de ses Terres relevoit de lui en fief. Tous les deux descendoient, ainsi qu'on peut le conjecturer d'après l'*Histoire de Guines*, par quelques générations, de BAUDOIN DE GUINES, autrement dit DE MARQUISE & DE CAYEU, marié avec *Ade* ou *Adeline de Guines*, sa parente au troisième degré. Ce BAUDOIN, comme on l'a remarqué ci-devant, étoit fils de BAUDOIN, Seigneur de *Marquise*, d'*Engoudefent* & de *Cayeu*, dit *le Vieux*, petit-fils d'ARNOUL, Seigneur d'Ardres, Sénéchal du Boulonnois; ce qui fait voir que les puînés des familles quittoient leur nom pour prendre celui des Terres qui leur étoient échues en

partage, mais en conservant les armes pleines de leur Maison, comme on le voit ici des familles de *Marquise*, de *Cayeu*, *Hodicq-Courteville*, *Engoudefent*, *Bernieules* & *Longvilliers*, qui toutes ont les mêmes armes à la croix ancrée de gueules.

La séparation de cette branche est si ancienne, qu'elle fait, pour ainsi dire, corps avec le tronc. Le premier dont il soit fait mention fut:

GILLES DE COURTEVILLE, Chevalier. Carpentier, dans l'*Etat de la Noblesse du Cambrésis*, III^e part., pag. 109, le rapporte au nombre des Chevaliers qui parurent, comme témoins, à la donation que Baudouin, Sire d'Aubenchoul, fit à l'Abbaye de Saint-Aubert l'an 1145.

I. HUON OU HUGUES DE COURTEVILLE, Chevalier, soucrivit, l'an 1157, avec plusieurs Seigneurs, à la confirmation & amortissement, fait par Willaume, Comte de Boulogne, d'un don fait à l'Abbaye de Beaulieu, par Astrop, l'un des Chevaliers du Comte, de tout ce qui lui appartenoit à Elinghen; la Charte de cette donation n'est point datée; mais la date de son expédition se tire d'une autre Charte de Miles, Evêque de Thérouane, attachée avec la donation de ce même Astrop, qui est de 1117. Il eut pour fils:

1. HUON, qui suit;
2. EVRARD, rapporté par André Duchesne, & cité ci-dessus au IV^e degré de la branche de CAYEU;
3. BARTHÉLEMY, repris dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, comme témoin à une donation que Mathieu, Comte de Boulogne, a faite à ladite Abbaye, l'an 1171. La même année, il parut encore, comme témoin, à une donation que Pharamond de Tingry fit à la même Abbaye. Enfin, dans une Charte produite en original, par laquelle *Anselme de Sainte-Marie-Ville* fait une donation à l'Abbaye de St-Saulve de Montreuil-sur-Mer, l'an 1182, *Barthélemy de Courteville* & *Guy de Brekesent*, comme parens du donateur, signèrent comme témoins.

II. HUON DE COURTEVILLE, II^e du nom, Chevalier, soucrivit, avec *Anselme de Cayeu*, *Gérard d'Hesdigneul*, & autres Seigneurs à une lettre de Renaud, Comte de Boulogne, & d'Ida, sa femme, de l'an 1195, pour la donation, qu'avoit faite à l'Abbaye de Beaulieu, Baudouin, Connétable du Boulonnois, de 22

pokins & demi d'avoine. Il eut pour fils MATHIEU, qui suit;

III. MATHIEU D'HODICQ. Une Charte en latin, du 8 Juin 1228, produite en original, & au bas de laquelle est un grand scel, à la croix ancrée, commence par ces mots: Ego MATHEUS D'HODICQ & *Justinianus de Bucitia* (de Beutin) *milites*, &c. Il s'agit d'un échange que ledit Mathieu fait avec Thomas, Abbé de Saint-Saulve, & ses religieux, d'une portion de dîme, contre les terres situées à Frencq. Il eut pour fils ou pour petit-fils, possédant les mêmes biens à Frencq :

1. HUON, qui suit;
2. ARNOULD, qui fut présent à plusieurs contrats d'acquisition, faits par son frère aîné, à Frencq, à deux desquels on voit apposé son sceau, à la croix ancrée. Il vivoit encore au mois d'Août 1320, & avoit épousé, 1^o *Blanche de Wismes*, fille de *Pierre* & de *Jeanne de Cayeu*; & 2^o *Mathilde de Rebreviate*, fille de *Jacques*, & de *N... Bosquiaux*. De l'une de ces femmes il eut :
 1. ENGUERRAND, qui ne paroît point s'être marié;
 2. Et PEROTTE, mariée à *James de Collesberg*, comme il est prouvé par un acte du mois de Juillet 1340;
3. ENGUERRAND, Chevalier, à qui Demoiselle Mehaut Cadet, veuve de Girard Cadet, fit une donation, au mois de Mars 1307, de tout ce qu'elle avoit à Courteville. Il eut une fille, nommée *Marie de Hodicq*, femme de *Nillard du Pire*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1366;
4. Et THOMAS, repris dans une Charte du mois de Novembre 1302, au bas de laquelle est son scel, à la croix ancrée. Il s'agit d'une donation que Gérard Delcourt de Frencq fait à l'Abbaye de Saint-Saulve, de plusieurs pièces de terre, situées audit lieu. Les témoins sont: THOMAS D'HODICQ, Jean Caveliers, Enguerrand Colfère & Jean de la Fontaine.

Dans une autre Charte, du mois de Juin 1304, par laquelle HUON D'HODICQ donne sept sols de rente à l'Abbaye de Saint-Saulve: les témoins sont: Willaume, Sire de Flamefele, Chevalier, THOMAS D'HODICQ & THOMAS ENGOUDESANT; le grand scel de Willaume de Waben, Sire de Flamefele, & deux aux sceaux à la croix ancrée, sont au bas de la Charte.

IV. HUON DE HODICQ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Courteville, Rosamel, &c., suivit Robert, Comte de Boulogne, dans

toutes les guerres, tant en Flandres qu'aileurs, & mérita de lui, par sa bonne conduite & par sa valeur, plusieurs récompenses. Il étoit Sénéchal du Boulonnois de 1309; fit plusieurs acquisitions ès années 1294, 1299, 1307, 1309, 1310 & 1311, tant de différentes terres & censives, situées à Frencq, que de fiefs, sis à Courteville; à quelques-uns de ces actes, on voit son sceau à la croix ancrée. Il avoit épousé *Marie de Renty*, fille de *Morlet de Renty* & de *Marguerite de Deulles*, dont vinrent:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. MAHAUT, qui fut mariée, & eut une fille, nommée *Agnès*, femme de *Jean de Bresdout*;
3. Et ISABEAU, appelée avec sa sœur dans l'acte de vente de 20 journaux en trois pièces de terre, faite à leur père en Août 1309. Dans un acte de vente, faite au mois de Mai 1309, audit HUON DE HODICQ, sont mentionnés *Marie de Courteville* & *Wautier de Preure*, son mari. On croit qu'elle avoit épousé, en premières ou en secondes noces, *Paul de Fiennes*.

V. GUILLAUME DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, Rosamel, &c., acquit, au mois de Juillet 1328, des terres situées à Frencq, de Jean de Biauvail, & transigea, le lundi avant la Sainte-Catherine d'hiver, l'an 1340, avec Jean, Sire de la Roque, Chevalier, sur un différent qu'ils avoient pour un plan de faules, sur la commune de Tourbessent, fait par HUON DE HODICQ, père dudit GUILLAUME. Un titre de 1341 porte qu'il étoit oncle d'*Enguerrand d'Eudin*, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi CHARLES V, Gouverneur de Ponthieu, de Tournay en 1369; Sénéchal de Beaucaire en 1382, & Gouverneur du Dauphiné. Le père Anselme dit que cet *Enguerrand d'Eudin*, mourut en 1389, mais par son épitaphe, on voit qu'il ne décéda qu'en 1391. De son mariage avec *Jeanne*, Dame de *Châteauvilain*, fille de *Jean*, & de *Marguerite des Noyers* (celle-ci fille de *Millet des Noyers*, Maréchal, Porte-Oriflamme, & Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Flandres*), il n'eut qu'une fille nommée *Jeanne d'Eudin*, mariée à *Louis d'Abbeville*, Seigneur de Boubert & de Beaumez, Chevalier, vivant, ainti que sa femme, en 1390.

Quant à GUILLAUME DE HODICQ, il épousa *Béatrix de Preure*, fille de *Jean*, Chevalier,

& de *Jeannede Mailly*. Leurs enfans furent :

1. HUON, qui suit ;
2. JEANNE ;
3. BÉATRIX, mariée à *Pierre de Racie*, fils de *Mathieu*, & de *Jeanne de Créquy*, fille du Seigneur de Raimboval.

VI. HUON DE HODICQ, IV^e du nom, Chevalier, Sire de Courteville, Seigneur de Hodicq, Rosamel, &c., reconnu, par acte du mois d'Août 1349, passé devant *Jean de Tilly*, Bailli de M. de *Doudeauville*, avoir vendu à JEANNE & BÉATRIX DE HODICQ, ses sœurs, sa Terre de Parenty, pour tout le cours de leur vie, avec clause que la propriété de ladite Terre lui retourneroit après leur décès, ou à ses hoirs, tant à cause de GUILLAUME DE HODICQ, leur père, que de *Béatrix de Preure*, leur mère, & de HUON DE HODICQ leur grand-père. Il est qualifié noble & puissant *Hue de Courteville*, Chevalier, Sire de Courteville, dans un acte du 16 Janvier 1350, par Raoul, Abbé de Longvilliers. Enguerrand d'Eudin, Chevalier, son cousin, lui fit don en 1360, en considération des services qu'il avoit reçus de GUILLAUME DE HODICQ, son père, de tous les hommages & fiefs qui relevoient de lui, en plusieurs hommages, du fief que le même Enguerrand d'Eudin tenoit du Seigneur de Fiennes. Il avoit épousé *Françoise de Marle-lès-Montreuil*, fille de *Jeannet*, & de *N... de Fontaine*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ROBERT, Seigneur de Hodicq-les-Parenty, tige de la branche des Seigneurs de *Courteville-Hodicq*, rapportée en son rang ;
3. & 4. JEANNE & BÉATRIX.

VII. JEAN DE HODICQ, Ecuyer, Seigneur de Courteville, avoit pour Bailli, le 7 Mai 1374, Jean de Louvigny, & fit en 1399, un retrait des terres situées à Frencq. Il avoit épousé *Jeanne de Villerval*, laquelle fit une acquisition au nom & au profit de CHARLES, son fils mineur, par acte du 26 Mai 1376, & fit un accord avec lui, en 1406, pour son douaire. Elle eut de son mariage :

CHARLES, dit *Hutin*, qui suit ;
Et HUGUETTE, mariée 1^o à *Enguerrand de Barbet*, suivant un acte de 1403, & 2^o à *Enguerrand de Lumbres*, comme il appert d'un acte du 6 Juin 1408, par lequel CHARLES DE HODICQ, son frère, s'obligea de payer 400 francs d'or pour sa dot, & les droits qui pourraient lui revenir de la succession de son père.

VIII. CHARLES DE HODICQ, dit *Hutin*, Chevalier, Seigneur de Courteville & de Rosamel, donna, en 1405, son relief de reconnaissance aux Abbé & Religieux de l'Abbaye de Sanier-aux-Bois, comme héritier de JEAN, son père, de deux fiefs & hommages, sis en la ville & terroir de Frencq, que ledit Seigneur de Courteville tenoit de cette Abbaye, tant en son nom, que comme ayant le gouvernement & l'administration d'EDMOND DE HODICQ, son fils ; il donna quittance, en 1422, à Jean, fils de Jacques Giraud, pour les reliefs que ledit Jacques tenoit de lui. Il avoit épousé *Anne de Gribauval*, fille de *Hugues*, & de *Jeanne de Saint-Michel*, dont :

EDMOND, qui suit ;

Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Cormont, la Buiffière*, &c., rapportée ci-après.

IX. EDMOND DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, &c., fut appelé en témoignage, avec d'autres Chevaliers, en 1450, pour certifier la noblesse de Gilles de Quenouille ou Quenoville, Châtelain de Boulogne, & de Jean de Quenouille, son frère. Dans cette enquête il est mentionné sous les noms d'EDMOND DE COURTEVILLE. Voyez le *Traité de la Noblesse*, par la Roque, pag. 194. Il étoit mort en 1467, & avoit épousé *N... des Marquais*, fille de *Jean des Marquais* & d'*Adrienne de Bournonville*, de laquelle il eut pour enfans :

JEAN, qui suit ;

Et ADRIEN, tige de la branche des Seigneurs d'*Hennocq-sur-Canche*, &c., rapportée ci-après.

X. JEAN DE HODICQ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Courteville, Escames & Rosamel, obtint une Sentence en la Sénéchaussée du Boulonnois, en 1486, contre Jean Bocquillon, fils & héritier de Jacques, pour rentrer dans tous les biens que celui-ci tenoit d'EDMOND DE HODICQ, faite par lui d'avoir rendu les devoirs & reliefs auxquels il étoit obligé, &c. On le trouve mentionné dans un compte de 1497, qui est aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Boulogne, pour une maison proche la porte des Dunes : il y est qualifié *Messire JEAN DE COURTEVILLE*, Chevalier, fils de feu EDMOND. Il vivoit encore le 27 Octobre 1503, & avoit épousé *Guislainne de Bournonville*, fille de *Jean*, Chevalier, surnommé *Lionel*, & d'*Anne de Villers*, petite-nièce de Robert

de Fiennes, Connétable de France & petite-fille d'Isabelle de Flandres. Celle-ci sixième fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE DE HODICQ, Seigneur de Courteville, Escames & Rosamel, mort sans enfans de *Philippe le Grand*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Guétresque, & de *Jeanne de Sempy*. Elle se remaria à *Louis de Saint-Delis*, Seigneur de Saint-Aubin;
2. Et FRANÇOIS, qui suit;

XI. FRANÇOIS DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, Escames, Rosamel, Hydrequen, Herlens & Selles, transigea, le 5 Juin 1507, avec Philippe le Grand, sa belle-sœur, pour son douaire, & fit son testament à Frencq le 10 Mars 1550, par lequel il ordonna sa sépulture devant l'autel de l'Eglise paroissiale de Frencq, & légua à ses enfans qu'il y rappelle. Le 8 Juin suivant, il fit au bas un codicille à Montreuil, par lequel il voulut être enterré en l'Eglise Saint-Pierre de Montcavrel. Il avoit épousé *Jeanne de Bournonville*, fille de *Jean*, II^e du nom, Chevalier, Baron de Houllefort, &c., Grand-Veneur du Boulonnois & Grand-Louvetier d'Artois, & d'*Hélène de Sucquet*, fille de *Charles de Sucquet*, & d'*Isabelle d'Allennes*, tante d'Oudard du Biez, Maréchal de France. Le Seigneur de Courteville eut de son mariage :

1. JEAN DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville & Rosamel, qui fit un accord le 27 Août 1551, avec FRANÇOISE & MICHELLE, ses sœurs. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, Messire & Chevalier, dans un aveu que lui rendit, en Mai 1567, Antoine le Duc, pour un fief qu'il avoit à Doudeauville; fit un testament olographe, le 1^{er} Février 1576, par lequel il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Frencq, auprès de son frère l'Abbé; donna ses héritages à CLAUDE DE HODICQ, son frère, Capitaine d'Estaples, sans aucune charge; légua à ADRIEN, NICOLAS, CHARLES, & JEANNE, tous bâtards de feu son frère l'Abbé de BEAULIEU, chacun 200 liv., & à son neveu, fils aîné de FRANÇOISE, sa sœur, un cheval, les armes, &c. Il mourut sans avoir été marié, & eut deux enfans naturels :

FRANÇOIS DE HODICQ, auquel il donna 800 livres;

Et CLAUDINE, légataire de 1000 livres par le susdit testament;

2. CLAUDE, qui suit;
3. ADRIEN, Abbé de Longvilliers;
4. N.... DE HODICQ, Abbé de Beaulieu;

5. FRANÇOISE, mariée à *Oudard Rouffel*, Chevalier, Seigneur de la Cauchie;
6. Et MICHELLE, légataire, ainsi que sa sœur, par le testament de JEAN, leur frère. Elle mourut sans alliance.

XII. CLAUDE DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, Rosamel, Ouvringhen, Escamès, Baron de Bainctun, &c., Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Estaples, Chevalier de l'Ordre du Roi, suivit le Duc de Guise à la défense de Metz, contre l'Empereur CHARLES-QUINT & s'y comporta avec tant de valeur, que ce Prince le choisit, entre tous les Gentilshommes qui l'avoient accompagné, pour apporter au Roi l'importante nouvelle de la levée du siège. Il étoit mort en 1581, & avoit épousé *Françoise de Halhuin*, fille d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Godelière le Taintelier*, Dame d'Atin. De son mariage il n'eut que :

MARGUERITE, qui suit;

Et JEANNE DE HODICQ, appelée Mademoiselle d'Ouvringhen, vivante le 11 Mai 1581.

XIII. MARGUERITE DE HODICQ, Dame de Courteville, Rosamel, &c., fut mariée, en 1582, à *Charles-Maximilien de Gouffier*, Chevalier Seigneur d'Espagny, fils puîné de *François*, dit *le Jeune* Seigneur de Crévecoeur & d'*Anne de Carnazet*. Elle lui porta en dot les Terres de Bainctun, Rosamel, Ouvringhen, Urtevent, Herlens, Hydrequen, Escames & autres, & mourut en 1588, laissant postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DE HODICQ-SUR-CANCHE, HENNOCQ, &c.

VII. ADRIEN DE HODICQ, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, Voisins, Grange, &c., fils puîné d'EDMOND, Chevalier, Seigneur de Courteville, & de N.... *des Marquais*, fut présent, le 4 Octobre 1459, au contrat de mariage de ROBERT DE COURTEVILLE, Seigneur de Hodicq, son parent, avec *Jacqueline du Camp*, & vivoit encore en 1509. Il avoit épousé *Madeleine d'Ongnies*, fille de *Charles*, & de *Jacqueline de Rubempré*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANTOINE, mort sans enfans de *Marie de la Mark*;
3. ADRIEN, reçu Chevalier de Malte le 15 Juin 1528;
4. Et LOUIS, aussi reçu Chevalier de Malte le 14 Juin 1534.

VIII. CHARLES DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Hennocq, &c., vivant encore en 1559, époufa, 1^o le 28 Juin 1551, *Anne de Halluin*, fille de *Jean*, Seigneur de Piennes, & de *Jeanne de Mauchevalier*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *François de la Vieffville*, Seigneur d'Orvilliers, & en secondes, de *Pierre de Rochebaron*, Seigneur de Dominois, & mourut fans enfans; & 2^o *Jeanne de Chaufmont*, & eut de cette seconde femme :

TROÏLUS, qui fuit ;

Et MARGUERITE, femme, en 1608, de *Guy de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière.

IX. TROÏLUS DE HODICQ, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, Grange, Voifins, &c., homme d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge de M. de Rubempré, époufa, par contrat passé à Estaples en Boulonnois, le 4 Novembre 1580, *Marguerite de Ruberges*, Dame de Clufe & de Queffinghen, fille aînée & principale héritière de *François de Ruberges*, Seigneurs defdits lieux, & d'*Antoinette du Tertre*, dont vint :

X. MARGUERITE DE HODICQ, Dame de Hennocq, &c., mariée en 1609 à *Claude d'Anger*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-Chenart, la Rivière & de la Neuftation, Gentilhomme fervant de la Maifon du Roi, Capitaine de fes Gardes & entretenu au Régiment de Navarre, fils de *Jean d'Anger*, Ecuyer. Elle lui porta les biens de cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs de CORMONT, PREURELLE, TROIS-MARQUAIS en Boulonnois, & de la BUISSIÈRE en Artois.

VI. CHARLES DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Cormont de Preurelle, & Trois-Marquais, fils puiné de CHARLES DE HODICQ, dit HUTIN, Chevalier, Seigneur de Courteville & de Rosamel, & d'*Anne de Gribauval* étoit Chambellan du Duc de Bourgogne en 1473, & quitta fon service pour passer à celui de Louis XI. Voyez Philippe de Comines, dans son *Histoire de France*, tom. IV, pag. 474 & 475. Il vivoit encore en 1480, & avoit époufé *Jeanne du Fayel*, de laquelle il eut :

VII. JACQUES DE COURTEVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Cormont, Preurelle,

&c., qui époufa *Antoinette de Crépieul*, fille de *Jean*, Seigneur de Guingate, & de *Marguerite de Fromeffent*, fille de *David*, Seigneur ou Sieur de Clarque, & de *Mahaut de Courteville*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Autre JACQUES, dit *le Jeune*, Abbé de Berghes St-Winock ;
3. ANTOINE, Abbé d'Audembourg ;
4. JEAN, Chanoine de Furnes, Aumônier de l'Empereur CHARLES-QUINT ;
5. MARC, Seigneur de Collens, dont nous parlerons ci-après ;
6. Autre JEAN, mentionné ensuite ;
7. BONNE DE COURTEVILLE, femme de *Nicolas du Moulin*, Ecuyer, Maréchal-héréditaire du Boulonnois ;
8. MARGUERITE, mariée à *Guillaume d'Hardentun*, Ecuyer Seigneur de Thubeauville ;
9. Et JACQUELINE, mariée 1^o à *Jacques de Sapegnies* ; & 2^o à *Antoine de Treustles*, Seigneur d'Acqs, fils de *Jean*, Sieur de Radepond, & d'*Yolande Quieret*.

VIII. JACQUES DE COURTEVILLE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Cormont, Preurelle, la Buiffière, &c., fut Capitaine des Gardes de l'Empereur CHARLES-QUINT, Chevalier de la Toifon d'or, & Ambassadeur à Francfort, lors de l'élection de ce Prince à l'Empire. Il en est fait mention dans le *Mercure de France*, du mois d'Août 1763, pag. 202, & dans l'*Abrégé de l'Histoire d'Allemagne*, pag. 395, année 1519. Au tournoi de Valladolid, en Espagne, l'an 1506, tenu en présence de l'Empereur CHARLES, & du Roi de Castille, il est nommé comme le second de la doucebande. Voyez Goulut, *Histoire des Bourguignons de la Franche-Comté*, p. 966, Liv. XI. On voyoit encore, il y a 15 ans, dans l'Eglise de la Buiffière, la statue équestre de ce JACQUES DE COURTEVILLE, chargé de ses armes : *d'or, à la croix ancrée*. Elles font aussi aux vitraux de la Chapelle du Château, & au-dessus de la porte d'entrée, à côté de l'écuffon de sa femme *Ifabeau de Barbançon de Doastienne*, héritière d'Avelin, fille de *Léon de Barbançon*, & de *Marguerite de Herfelt*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. HENRI, qui époufa *Marie de Vander-Duffen*, fille de *Liebert*, & de *Marie d'Isfenghien* ; celle-ci, fille de *Joffe*, & d'*Anne d'Auxy* ;
3. GUILLAUME, Gentilhomme de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mort fans alliance ;

4. Et CORNÉLIE, mariée 1^o à *Jean de Mamez*, Seigneur de Liez ; & 2^o à *Rodolphe Blondel*, Seigneur de Gothem.

IX. PHILIPPE DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Buiffière, d'abord Colonel d'un Régiment Wallon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, son Secrétaire d'Etat en 1559, assista, comme député du Royaume d'Aragon, en 1558, à la pompe funèbre de l'Empereur CHARLES-QUINT (*Histoire de France*, par M. de Thou, tom. II, Liv. XXIII, pag. 723). Il mourut sans enfans de *Marguerite de Noyelle*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Marle-lès-Béthune, Gouverneur d'Arras, & de *Walburge de Boetflaer*.

VIII. MARC DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Collens, cinquième fils de JACQUES I^{er}, Seigneur de Cormont, &c. & d'*Antoinette de Crépieul*, épousa *Marie le Grefsier*, fille de *Faryr*, Ecuier, Seigneur de la Grave, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, marié à la fille du Bailli de la Seigneurie de la Buiffière, de laquelle il eut :
CHARLES & BALTHASAR DE COURTEVILLE, morts jeunes ;
3. DAVID, Chanoine de Boulogne ;
4. MARGUERITE, femme de *Jean Lespault*, Ecuier, Seigneur des Prés ;
5. CATHERINE, Religieuse de Sainte-Claire de Bourbourg ;
6. Et ANTOINETTE, mariée à *Claude de Thubauville*, Chevalier, Seigneur de Pinctun.

IX. CHARLES DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Collens, ne vivoit plus en 1559, & avoit épousé *Isabeau de Lépinoy*, dont vinrent :

1. ISABEAU DE COURTEVILLE, mariée 1^o à *Louis du Tertre*, Ecuier, Seigneur d'Escocuffen, & 2^o à Messire *Jean Aubert*, Ecuier. Elle vivoit encore en 1597 ;
2. FLORENCE, mariée à *Adrien de Fresnoye*, Ecuier, Seigneur de Bertenlaire ;
3. Et ALDEGONDE, vivante en 1552.

VIII. JEAN DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Buiffière, sixième fils de JACQUES I^{er}, Seigneur de Cormont, &c., & d'*Antoinette de Crépieul*, succéda aux biens de PHILIPPE DE COURTEVILLE, son neveu, fut Ecuier, Maître-d'Hôtel de la Reine d'Espagne, Bailli de Lille, &c. PHILIPPE, Roi d'Espagne, lui fit don, au mois de Juin 1505, de la Seigneurie & Prévôté de la Buiffière, en

confidération des grands services qu'il avoit rendus à ce Prince dans ses voyages & Ambassades. Il épousa *Marie de Pougrate*, Dame de Familiereux, dont :

1. PIERRE DE COURTEVILLE, Seigneur de la Buiffière, Preulle & Trois-Marquais, mort sans enfans de *Louise de Nédonchel*. Leurs armes sont peintes sur la troisième vitre de l'Eglise des Chartreux de Gonnay, près Béthune, vis-à-vis l'appartement du Prieur ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. PHILIPPE, mort au service d'Espagne, sans enfans de *Marie de la Waftine*, fille de *Nicolas* & de *Françoise Paysant* ;
4. CHARLES ;
5. FRANÇOISE, femme de *Jean d'Estrayelle*, Ecuier, Seigneur du Moulin ;
6. GUILLEMINE, mariée à Gilles de Guarouble, Chevalier.

IX. JACQUES DE COURTEVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Buiffière, Familiereux, les Abbeels, Preulle & Trois-Marquais, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service d'Espagne, épousa *Françoise de Croix* ou de *la Croix*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Marguerite de Roost*, de laquelle il eut :

1. JOSSINE, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE, Dame des Abbeels, femme d'*Antoine d'Ailly*, Chevalier, Seigneur d'Oostkerque.

X. JOSSINE DE COURTEVILLE, Dame de la Buiffière, Preulle & Trois-Marquais, fut mariée à *Georges de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Mauvert, auquel elle porta les Terres susdites. En elle s'est éteinte cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs DE COURTEVILLE-HODICQ, subsistante.

IV. ROBERT DE COURTEVILLE, Ecuier, Seigneur de Hodicq-les-Parenty, second fils de HUON IV, Chevalier, Sire de Courteville, &c., & de *Françoise de Marle*, eut en partage des terres & fiefs à Frencq, relevant des Abbé & Religieux de Samer, en 1384 ; & de plus, le fief de Hodicq & les biens situés à Parenty, que HUON, son père, abandonna pour en jouir durant leur vie, à JEANNE & BÉATRIX, ses sœurs, par acte du mois d'Août 1349. Il portoit pour armes : *d'or, à la croix ancrée, avec un cœur au premier canton dextre, pour brisure*. Il avoit épousé 1^o *Béatrix de*

Fretun, morte fans enfans, & 2^o *Béatrix du Moulin*, de laquelle il eut :

1. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, qui partagea, le 4 Avril 1426, avec TASSART & JEAN, ses frères, en présence de CHARLES DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, son cousin germain, rendit aveu le 2 Janvier 1427, à la Baronie de Doudeauville, pour le fief de Beauval, & mourut fans alliance ;
2. TASSART, qui fuit ;
3. Et JEAN, lequel rendit aveu le 24 Février 1427, de ce qu'il possédoit, à la Baronie de Doudeauville: il ne paroît pas avoir été marié.

V. TASSART DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, après son frère aîné, rendit, avec sa femme, aveu de sa Terre à la Baronie de Doudeauville, le 24 Janvier 1427, & fit son testament le 17 Mars suivant, dans lequel il rappelle ROBERT ou ROBINET, son fils, fait mention de ROBERT, son frère aîné, d'Oudard du Moulin, son oncle, de Jean du Fayel, &c. Il avoit épousé *Jeanne de Lannoy*, que l'on croit fille de *Jean de Lannoy*, dit *Lamon*, Seigneur de Villers-Adam & de Croix, en partie, Lieutenant du Sénéchal du Boulonois, & d'*Ida de Vaillac*. Elle se remaria à *Laurent de Wière*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit, le 4 Octobre 1459. De son premier lit elle eut :

ROBERT, qui fuit ;

3 trois filles, auxquelles leur père, par son testament, donna 1200 liv. reversibles à leur frère.

VI. ROBERT DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, rendit aveu de sa Terre, le 10 Avril 1448, à M. de Torchy, Baron de Doudeauville, à cause de sa femme; & transigea, le 21 Mars 1460, avec Michel Marfot, Ecuyer, au sujet d'un procès qui avoit existé entre Messire Jean de la Perfonne, Vicomte d'Assy, oncle dudit Michel, & Guillaume du Camp, dit Motin, père de sa femme. Il avoit épousé, par contrat du 4 Octobre 1459, *Jacqueline du Camp*, fille & héritière de *Guillaume* & de *Béatrix de Fernehen*, auquel contrat fut présent entr'autres, ADRIEN DE HODICQ, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, son parent. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. LOUIS, lequel testa, au mois d'Avril 1501, fit des legs à ROBINET, fils aîné de son frère, à Guillaume de Lattre, son beau-frère, à

Jean du Camp & autres, en présence de LANCELOT DE COURTEVILLE, PHILIPPE DE COURTEVILLE, &c.

3. MARIETTE, femme de *Guillaume de Lattre*, laquelle testa le 25 Mai 1502 ;
4. Et JEANNE, mariée 1^o à *Jean de Trachy*, Ecuyer, Seigneur de Cayeu en Santerre, dont elle étoit veuve, le 12 Février 1501, & 2^o à *Robert Rouffel*, Ecuyer, Seigneur de la Cauchie.

VII. PHILIPPE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, &c., reçut un aveu le 7 Juillet 1506; acquit, le 16 Janvier 1507, d'ADRIEN DE HODICQ, Seigneur de Hennocq, une rente de 7 l. 19 s. 8 den. qui avoit été constituée à son profit, par PIERRE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, proche parent & lignager de PHILIPPE. Le même PIERRE DE COURTEVILLE, *Autoinette de Mannay*, sa femme, & JEANNET DE COURTEVILLE, leur fils, vendirent audit PHILIPPE DE COURTEVILLE, Ecuyer, son cousin, & à sa femme, la Terre & Seigneurie de Lattre, par acte du 3 Juin 1510. Il testa le 24 Juillet 1534, & ne vivoit plus le 14 Novembre 1540. Il avoit épousé *Catherine Hourdel*, dont :

1. ROBINET, mentionné dans le testament de MARIETTE, sa tante, du 25 Mai 1502, mort jeune ;
2. NICOLAS, qui fuit ;
3. ANSELME, Religieux Carme, rappelé dans le testament de son père ;
4. MARGUERITE, femme de *Louis Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Longvilliers, dont: *Jeanne Blondel*, mariée à *Adrien de Sainte-Aldegonde*, dit de *Noircarmes*; & *Catherine Blondel*, femme de noble homme *Antoine Griète*, Seigneur de Lefcore ;
5. BLANCHE, mariée à *Jacques de Sarton*, Seigneur de Crépieul, laquelle ne vivoit plus le 14 Novembre 1540 ;
6. Et MARIETTE, mentionnée dans le testament de son père.

VIII. NICOLAS DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houffoye, fit son testament le 7 Janvier 1574, & vivoit encore le 17 Avril 1575, qu'il reçut une quittance des trois Seigneuriaux qu'il paya à la Baronie de Doudeauville. Il avoit épousé 1^o par contrat du 29 Août 1532, *Jeanne de Camoiffon*, morte fans postérité, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Thu-beauville, & de *Marguerite de la Rue*; & 2^o par contrat du 3 Novembre 1546, *Péronne d'Ostove*, seconde fille de *Pierre*, Sei-

gneur de Clenleu, & de *Marguerite Hourdel*. On trouve un d'Ostove dans une Charte de l'an 1196, rapportée par André Duchesne, en son *Histoire de la Maison de Guines*, pag. 130 des Preuves. Le dernier de cette ancienne Maison, appelé *le Marquis de Clenleu*, qui tenoit le parti de la ligue, fut tué en défendant Charenton contre les troupes du Roi, & enterré audit lieu. NICOLAS DE COURTEVILLE eut de son second mariage :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. MARIE ;
3. Et MARGUERITE, mariée le 26 Février 1581, à *Jean Disque*, Ecuyer, Seigneur du dit lieu, sans enfans.

Il eut encore un fils naturel :

HECTOR DE COURTEVILLE, auquel il fit un legs par son testament.

IX. CLAUDE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houffoye, qualifié *Noble & puissant Seigneur*, dans une quittance de relief qu'il reçut des Chartreux de Neuville, le 1^{er} Juin 1576, testa ainsi que sa femme, le 11 Septembre 1596. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juillet 1578, *Marie de Blottesfière*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villencourt, & d'*Antoinette de Béthisy*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Valville ;
3. Et CLAUDE, Gendarme de la Compagnie du Roi, qui fut présent au contrat de mariage d'ANTOINE, son neveu.

X. JACQUES DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houffoye, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, est qualifié *Monseigneur* dans un aveu que lui rendit le 12 Juin 1605, Daniel Boullogne, homme d'armes des Ordonnances du Roi. Il transigea le 8 Juillet 1624, avec JEAN & CLAUDE DE COURTEVILLE, ses frères, sur la succession de leurs père & mère, & avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1606, passé devant *Jacques de Lalevrien*, Notaire à Rue, *Catherine le Charpentier*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Sieur de Vacongne, & de *Gabrielle de Sentis*, petite-nièce de *Jeanne de Sentis*, femme du Maréchal du Biez. Elle testa le 27 Février 1644, & eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée en son rang ;
3. CLAUDE, laquelle partagea, le 19 Mars

1646, avec ses frères, par acte passé devant *Rembert*, Notaire à Samer, Sénéchaussée de Boulogne. Elle fut mariée, par contrat du 3 Mars 1658, à *Louis de Camoiffon*, Ecuyer, Seigneur de Montorgueil, Lame-rye, &c., veuf de *Jeanne Disque*, & fils de *Louis de Camoiffon*, Ecuyer, Vicomte d'Oupehem ;

4. Et BARBE, Religieuse.

XI. ANTOINE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Beauval & la Houffoye, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Clenleu, par commission du 7 Août 1636, épousa, par contrat du 28 Janvier 1641, passé devant *Leleu & le Ducq*, Notaires à Ardres, *Madeleine de Framery*, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Sieur du Blocq, Conseiller du Roi & son Lieutenant-Général au Bailliage de ladite ville. Elle fit son testament le 30 Septembre 1680, transigea avec ses quatre fils puînés, le 1^{er} Mars 1687, & fut maintenue dans la qualité de *veuve de Gentilhomme*, par jugement de *Jérôme Bignon*, Conseiller d'Etat, Intendant de Picardie, Artois, Boulonnois, &c., rendu à Amiens, le 7 Mars 1699. De son mariage virent :

1. LOUIS, Prêtre, Religieux Carme, qui étoit mort le 1^{er} Mars 1687 ;
2. DANIEL, qui fuit ;
3. GÉDÉON-ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Valville*, rapportée ci-après ;
4. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Clenleu, vivant encore le 1^{er} Mars 1687 ;
5. JEAN-JACQUES, Sieur de Beauval, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie des troupes Boulonnoises, marié, le 2 Juin 1710, à *Ursule-Antoinette de Halluin*, fille de *Messire Alexandre*, Chevalier, Seigneur du Boisbernard, Norbois, Arry, &c., & d'*Antoinette Monet* : ils ont morts sans enfans ;
6. Et CATHERINE, mariée à *Antoine Carpentier*, Ecuyer, Seigneur de Lefpaignerie.

XII. DANIEL DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houffoye, Beauval & autres lieux, Capitaine au Régiment de Navarre, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, fut maintenu dans sa noblesse le 7 Mars 1699, par jugement de *M. Bignon*, d'après la production de ses titres, & étoit mort en 1711. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 9 Novembre 1682, passé devant *Miellet & le Vasseur*, Notaires au bourg de Samer, *Marthe de Monbeton-de-*

la-Chapelle, fille de Messire *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle, Châtelain de Longvilliers, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madeleine Miton*; & 2° par acte de célébration en l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame d'Aire, en Artois, le 2 Août 1696, *Marie-Antoinette Charles*, fille de *Henri*. Du premier lit il a eu :

1. BERTRAND DE COURTEVILLE, Capitaine au Régiment de Charost, tué au siège de Douai, à l'âge de 22 ans, sans avoir été marié;

Et du second :

2. DANIEL-ANTOINE, qui suit;
3. & 4. MARIE-JEANNE, & MARIE, mortes sans alliance.

XIII. DANIEL-ANTOINE DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houffoye, Beauval, &c., né à Parenty, le 12 Août 1705, épousa, par contrat du 11 Juin 1725, *Catherine-Françoise de Halluin*, dernière de son nom ou de sa Maison, fille unique & héritière de Messire *Charles de Halluin*, Chevalier, Seigneur d'Arry, du Norbois, Boisbernard, &c., & de *Françoise Braque*, celle-ci fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Françoise du Cauvel-de-Tagny*. De leur mariage font issus :

1. JACQUES-ALEXANDRE-ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-CHARLES-ALEXANDRE, baptisé le 7 Août 1727, Capitaine au Régiment de Rohan, Infanterie, mort en 1774;
3. DANIEL, baptisé le 21 Février 1729, Chevalier, Seigneur de Norbois, qui a servi au Régiment de Navarre, marié à *N... de Servins d'Héricourt*, dont il n'a point d'enfants, & réside à Herlincourt, en Artois;
4. LOUIS-MARIE, dit le *Chevalier de Hodicq*, né le 10 Août 1733, Lieutenant-Colonel du Régiment de Péronne, Infanterie, non marié;
5. MARIE-URSULE-CATHERINE-THÉRÈSE, morte en bas âge;
6. Et ANTOINETTE-URSULE-MADELEINE-ROSALIE, née le 4 Octobre 1734, mariée le 18 Mars 1752, à Messire *Barthélemy le Roi*, Chevalier, Seigneur de Cauchois, du Boisjulien, &c., mort en 1757, laissant une fille, *Marie-Catherine-Thérèse le Roi*.

XIV. JACQUES-ALEXANDRE-ANTOINE-FRANÇOIS DE COURTEVILLE, Chevalier, Comte de Hodicq, Vicomte des Deux-Airons, Seigneur d'Arry, de la Houffoye, Beauval, Faveille, Bristel, Ramez en Hainaut, &c., né le 4

Avril 1726, d'abord Page du Roi en 1742, successivement Cornette au Régiment d'Aumont le 1^{er} Mars 1743, Capitaine au même Régiment, alors Prince Camille de Lorraine, le 1^{er} Mai 1745, fait Chevalier de Saint-Louis, au mois d'Août 1758, Colonel des Grenadiers de France en Décembre 1762, Colonel-Commandant dudit Corps en Août 1765, & Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769, Maréchal-de-Camp en 1780, a épousé par contrat du 26 Septembre 1765, passé devant *Duriez*, Notaire Royal à Lille, *Marie-Charlotte du Chambge*, fille de Messire *Pierre-François*, Chevalier, Seigneur d'Elbeck, & de *Marie-Pélagie-Josèphe Fruit*, dont :

1. ALEXANDRE-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DE COURTEVILLE, Chevalier, né le 30 Septembre 1768;
2. Et CHARLOTTE-JOSÉPHINE, née le 7 Mars 1779.

BRANCHE

des Seigneurs de VALVILLE, *subsistante, sortie de la précédente.*

XII. GÉDÉON-ANTOINE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Valville, troisième fils d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houffoye, &c., & de *Madeleine de Framery*, fut Capitaine d'Infanterie, & maintenu dans sa noblesse avec DANIEL & JEAN-JACQUES, ses frères, le 7 Mars 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, 1° par contrat du 1^{er} Mars 1691, passé devant *Pierre Miellet*, Notaire à Samer, *Madeleine de la Barre*, fille de *Furcy*, Ecuyer, Seigneur de Boisjulien, & de *Marguerite d'Auvergne*; & 2° *Françoise de Hefmont*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Dalle. Du premier lit il a eu :

1. ANTOINE DE COURTEVILLE, Enseigne de Vaisseau, tué dans un combat naval;
2. MADELEINE-MARGUERITE, morte en bas âge;
3. MARIE-ANTOINETTE, morte en 1776, sans alliance;

Et du second lit :

4. Et LOUIS, qui suit.

XIII. LOUIS DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Valville, Capitaine d'Infanterie, a épousé *Jeanne-Françoise de la Cour*, élevée à Saint-Cyr, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. 3. & 4. Et trois filles, mortes jeunes.

XIV. LOUIS DE COURTEVILLE, Chevalier,

Seigneur de Valville, Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Foix, embarqué en 1778, sur l'Escadre de M. le Comte d'Estaing. Il a épousé *Marie-Marguerite-Antoinette de Francery du Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte, & n'en a point d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de BOISMENIL & du BREUIL, éteinte.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Boismenil & de Beauval, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Hodicq, &c., & de *Catherine le Charpentier*, fut Lieutenant-Général au service d'Espagne, & fit son testament le 6 Juillet 1694, passé devant *Miellet*, Notaire à Huqueliens, Sénéchauffée de Boulogne. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1660, passé devant *Philippe Rembert*, Notaire au bourg de Samer, *Jeanne de Laftre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Marie du Bois*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. ADRIEN, qui suit;
3. ANTOINE, mort jeune;
4. & 5. MADELEINE & CATHERINE, Légataires par le testament de leur père, & mortes sans alliance.

XII. ADRIEN DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Boismenil & du Breuil, produisit ses titres, & fut maintenu dans sa noblesse avec ses cousins, le 7 Mars 1699. Il épousa, à l'âge de 70 ans, *N... de Forceville*, fille de *N... de Forceville*, Ecuyer, Vicomte de Groffliers, & de *N... d'Ococh*, & en eut :

JEAN DE COURTEVILLE, mort à l'âge de 12 ans.

On ne connoît, de la branche des Seigneurs de *Sainte-Marie-Ville*, qu'ANSELME DE HODICQ, compris au nombre des héritiers d'ARNOUL, IV^e du nom, dit de CAYEU, dans la Charte de l'an 1196, & JEAN DE HODICQ, en qui elle a fini. Il avoit épousé *Jeanne de Lannoy*, du consentement de laquelle il donna, l'an 1315, la ferme de Marie-Ville aux Chartreux de Notre-Dame-des-Prez, en Boulonnois. Au bas de cette donation est son sceau, à la croix ancrée, & celui de *Jeanne de Lannoy*, qui représente une femme debout, ayant, à hauteur des genoux, deux écussons des armes de *Lannoy* de Flandres, qui sont trois lions. On y voit aussi les sceaux de

Robert de Neufville, dit *Rifart*, de *Jean d'Estayelle*, de *Guillaume de la Porte*, & de *Jean du Bus*, qui furent présens à cet acte.

Quant à la branche d'*Hesdigneul*, on n'en trouve plus de vestiges depuis le 26 Mars 1359, que JEAN D'HESDIGNEUL, Ecuyer, acquit de Jean, Sire de Colembert, Chevalier, Connétable du Boulonnois, & de Mahaut d'Alembon, son épouse, les fief & terre de Grand-Moulin, avec ses appartenances.

La branche de *Brekesent* a formé peu de degrés, & paroît être éteinte au XIII^e siècle dans la Maison de *Renty*.

Les armes des différentes branches, ci-devant rapportées, ont toujours été: d'or, à la croix ancrée de gueules, ou mi-parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules; c'est la seule différence que l'on trouve. Cimier: une dame *Maurée*, sortant d'un cuvier, rempli de fleurs, & tenant une flèche de la main droite. Supports: deux griffons. Devise: POUR JAMAIS DE COURTEVILLE.

Les Seigneurs DE HODICQ existans, écartèlent de *Halluin*, par l'extinction de cette Maison dans les leurs.

Les alliances de la branche aînée, connue sous le nom d'ARDRES, ont été les Maisons de *Selveffe*, *Marquise*, *Gand*, *Flandres*, *Bourbourg*, *Mark*, & s'est éteinte dans celle de *Guines*.

La première branche DE CAYEU a eu des alliances avec les Maisons de *Guines*, *Bavelinghen*, *Lascais*, Prince de Nicée, *Béthune*, & s'est éteinte dans celle de *Condé-Bailleul*.

Une seconde branche DE CAYEU, alliée aux Maisons des *Effarts*, *Martel*, *Wismes*, *Ponthieu*, *Soyecourt* & *Mailly*, s'est éteinte dans celle de *Monchy*.

Une troisième branche DE CAYEU, Sire de Longvilliers, après s'être alliée aux Maisons de *Bournonville* & d'*Auxy*, &c., s'est éteinte dans celle de *la Trémoille*.

La branche aînée des Seigneurs DE HODICQ-COURTEVILLE, après s'être alliée aux Maisons de *Renty*, *Wismes*, *Colembert*, *Preure*, *Villerval*, *Marle*, *Racie*, *Lumbres*, *Gribaival*, *Humières*, *Bournonville* deux fois, & *Halluin*, s'est éteinte dans celle de *Gouffier*.

La branche des Seigneurs D'HENNOCQ-fur-Canche, après s'être alliée aux Maisons d'*Ongnies*, *Halluin*, *Rubempré*, *Chaufmont*, *Thu-beauville*, *Ruberghes* & du *Tertre*, s'est éteinte dans celle d'*Anger*.

La branche des Seigneurs de *Cormont, Preuelle, &c.*, après s'être alliée aux Maisons de *Crépieul, Avelin, Marle, Lépinoy, Treufles, Fayel, Pougstrate, Ligne, Barbançon, Vender-Duffen, Mamez, Blondel, Noyelle, la Waftine, Quarouble, la Croix*, s'est éteinte dans celle de *Maulde*.

Les branches des Seigneurs de *Courteville-Hodicq & de Valville*, subsistantes, sont alliées avec les Maisons de *Fretun, du Moulin, Lannoy, du Camp, Hourdel, Blondel, Camoiffon, Ofove, Blottefière, Béthisy, le Charpentier, Framery, Halluin, Montbetton-de-la-Chapelle, Servius-d'Héricourt, le Roi, du Chambe, la Barre, Hefmont, la Cour, du Pire, &c.*

Les Seigneurs de *Boismenil & du Breuil*, éteints, ont eu des alliances avec les Maisons de *Lastre, du Bois, Forceville & Ococh*.

Les branches des Seigneurs de *Sainte-Marie-Ville, d'Hefdigneul & de Brekesent*, éteintes, ont eu des alliances, entr'autres avec les Maisons de *Lannoy & de Renty*.

Cette généalogie a été rédigée, pour les premiers degrés, d'après l'*Histoire de la Maison de Guines*, celle de *Calais*, depuis 1157, d'après les titres originaux, différens Historiens, tels que le P. Anselme; Gollut, *Mémoires des Bourguignons, de la Franche-Comté*; Moréri; Carpentier; l'*Histoire de Notre-Dame-de-Boulogne*; le Président Hénault; les *Mémoires du Maréchal de Vieilleville*, & d'anciennes recherches manuscrites qui nous ont été communiquées.

* ARÉCHES. C'est une Seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergement, de Chilly, de Peiret & de Germigney, & érigée en Marquisat en faveur de *Jacques-François de Germigney*, par Lettres du mois de Décembre 1717, enregistrées à Besançon & à Dôle. *Tabl. généalogiques*, part. IV, p. 203.

AREGGER ou ARREGGER, ancienne & illustre famille de la République & Canton de Soleure en Suisse. Le premier connu de ce nom est :

I. LAURENT D'ARREGGER, 1^{er} du nom, Sénateur de Soleure en 1520, Avoyer de la ville d'Ochen, depuis 1527 jusqu'en 1529; Bailli ou Gouverneur de Bechburg au nom du Canton de Soleure en 1530. Il mourut en 1555, après avoir rendu de grands services à la Religion & à l'Etat, dans les troubles qui

agitoient alors la Suisse. Il eut de son mariage avec N....

II. ULRIC D'ARREGGER, du Grand-Conseil de Soleure en 1552, mort en 1561. Il fut père de :

III. OURS D'ARREGGER, qui fut Capitaine au service de HENRI III, Roi de France, & servit en Guyenne. On conserve à Soleure, dans les archives de l'Etat, la lettre que le Roi écrivit de Chartres, le 22 Août 1588, au Canton de Soleure, sur la réforme de la Compagnie d'*Ours d'Arregger*, sur les services qu'il lui avoit rendus en Guyenne & ailleurs. OURS D'ARREGGER mourut en 1597, laissant de *Barbe Sury*, d'une ancienne & illustre famille patricienne de Soleure :

IV. LAURENT D'ARREGGER, 1^e du nom, qui fut en 1567 Enseigne de la Compagnie d'Etienne Schwaller, de Soleure, dans le Régiment Suisse de Pfiffer, au service de CHARLES IX, Roi de France. Il se trouva à toutes les expéditions où ce Régiment fut employé jusqu'à sa réforme. Il étoit en 1585 Trésorier de la République de Soleure; en 1586 Banneret de ce Canton. Il fut, depuis 1569 jusqu'en 1574, Bailli de Goefgen; en 1581 Bailli de Flumenthal; en 1585 Bailli de Kriegstetter, & en 1593 Bailli du Buchenberg. Il étoit du Conseil d'Etat depuis 1579, étant encore Banneret, seconde Charge de la République. Il leva en Mars 1589 un Régiment Suisse de treize Enseignes au service de HENRI III. Ce Corps fut l'un des Régimens Suisses que Sanci mena si à propos au secours de ce Prince dans sa plus cruelle détresse, & il rendit de très-grands services à son successeur dans les batailles d'Arques, d'Ivry, &c. HENRI IV lui donna l'accolade de Chevalerie de sa propre main, à Mantes, le 15 Juillet 1591. Ce Monarque licencia ensuite le Régiment d'Arregger. On peut voir, dans l'*Histoire militaire des Suisses*, tous les obstacles que ce Corps essuya dans sa marche en Suisse. Le Duc de Mayenne, chef de la Ligue, usa de tous les moyens pour l'attirer à son service, mais ses efforts furent constamment inutiles. ARREGGER continua à servir l'Etat de Soleure le reste de sa vie; il en fut élu Avoyer en 1594, & remplit cette première dignité avec beaucoup de sagesse pendant 22 ans. Il mourut à Soleure le 14 Juin 1616, âgé de 76 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été, en 1577, l'un des Députés de So-

jeure qui renouvelèrent, le 10 Février 1577, l'alliance & la combourgeoisie entre Berne & Soleure. Le Chevalier LAURENT D'ARREGGER, Colonel-Avoyer de la République de Soleure, signa, au nom de son Canton, à Lyon le 22 Septembre 1595, le Traité conclu entre HENRI IV, Roi de France, PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & les Cantons, pour le rétablissement de la neutralité entre le Duché & le Comté de Bourgogne. Il parut aussi en 1602 comme Ambassadeur de son Canton à la cérémonie du renouvellement d'alliance, qui fut fait à Paris entre le Roi HENRI IV & le Corps Helvétique. Il laissa d'*Agnès d'Engenspioul* :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, Capitaine en France dans le Régiment Suisse de Gallaty, en 1606, mort sans postérité ;
3. Et ELISABETH, qui fut mariée à *Vidior Haffner*, Capitaine en France, mort en 1633, Chancelier de la République de Soleure.

V. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, 1^{er} du nom, Conseiller d'Etat de Soleure en 1623, mourut à Soleure en 1638, âgé de 50 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été Bailli de Leberen en 1631. Il épousa en premières noces *Marguerite*, fille de *Benoît Glutz*, Banneret du Canton de Soleure ; & en secondes noces *Barbe Ruchti*, toutes deux d'anciennes familles patriciennes de l'Etat de Soleure. Il eut pour fils :

VI. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, Capitaine du Régiment Suisse de Molondin ; sa Compagnie fut réformée à Metz en 1637. Il mourut à Soleure en 1675, étant Sénateur de cette République. Sa femme *Catherine de Wellier - Saint - Aubin* étoit morte à Soleure en 1644, âgée de 31 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-MARTIN, mort en 1689, de sept blessures qu'il avoit reçues au siège de Nègrepont, étant Colonel d'un Régiment Suisse au service de Venise, & père de JEAN-MARTIN, Conseiller du Grand-Conseil de Soleure, lequel est mort sans successeur ;
3. Et JÉRÔME, Lieutenant au service de France, tué au siège d'Arras en 1640, sans avoir été marié.

VII. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, III^e du nom, Capitaine en France dans le Régiment

Suisse de Rolt, en 1641, obtint le 20 Mars 1653, moitié de la Compagnie de Jean Schwaller, dans le Régiment des Gardes-Suisses. Elle fut réformée le 6 Mai 1661. Il mourut à Soleure en 1682, étant Sénateur de cette République, & Conseiller interprète du Roi près des Liges Suisses. Il laissa de *Marguerite de Befenal*.

VIII. ANTOINE D'ARREGGER, créé Sénateur de la République de Soleure en 1682, mort en 1701. Il avoit épousé *Marie-Madeleine Buch*, fille d'*Ours Buch*, Procureur-Général de l'Etat de Soleure. Il eut de ce mariage :

1. OURS-JOSEPH, Sénateur de Soleure, mort en 1743, sans alliance ;
2. FRANÇOIS - ANTOINE, entré au service de France le 1^{er} Octobre 1709, Cadet au Régiment Suisse de Castella, Compagnie de Befenal, où il fut Enseigne le 17 Mai 1710 ; Enseigne de la Compagnie de Macher aux Gardes-Suisses, le 25 Mars 1711 ; Sous-Lieutenant le 19 Mai 1711 ; second Lieutenant, le 27 Octobre 1716 ; premier Lieutenant, le 4 Juin 1719 ; Chevalier de Saint-Louis, le 13 Septembre 1727 ; Capitaine-Commandant de la Compagnie de Macher, aux Gardes, le 5 Décembre 1733 ; Capitaine titulaire de la Compagnie aux Gardes, vacante par la démission de M. de Vigier, le 16 Mai 1740 ; créé Brigadier des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, retiré du service le 17 Janvier 1746, à cause de ses infirmités, en conservant sa demi-Compagnie aux Gardes ; mort à Soleure en Août 1763. Il avoit épousé *N..... Karrer*, fille de *François-Adam Karrer*, de Soleure, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de la Marine de France, de laquelle il eut :

ADÉLAÏDE, mariée à *François-Robert de Vigier-Steinbrugg*, aujourd'hui Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suisses, & morte à Soleure en Août 1763 ;

Et ROSALIE, mariée à *N..... Surj*, Sénateur de Soleure ;

3. PIERRE, qui leva en 1733 un Régiment Suisse de son nom, au service de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, & mourut à Montanche en 1736, sans successeurs mâles de son mariage avec *N..... Schwaller* ;
4. JEAN-VICTOR-LAURENT, qui suit ;
5. Et ÉTIENNE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le Canton de Lucerne.

IX. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER DE WILDENSTEGG, Baron du S. Empire Romain,

Lieutenant-Colonel du Régiment de son frère en Espagne, fut pris en 1732 par les Algériens, en voulant joindre la Compagnie au Régiment de Niderist, à Oran, qui étoit assiégé par ces Barbares. Il fut racheté en 1738 pour 10000 piastras. Pendant sa captivité, le Roi d'Espagne lui conféra le Régiment d'Arregger, vacant par la mort de son frère, & il le commanda jusqu'en 1743, qu'il fut nommé Sénateur du Conseil d'Etat de Soleure. En considération de l'ancienne Noblesse de la Maison d'ARREGGER, qui, depuis plusieurs siècles, avoit produit plusieurs Chevaliers de différens Ordres, & des personnes distinguées par leurs charges & leur mérite, l'Impératrice Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, par Diplôme du 5 Juillet 1749, l'éleva à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*, & de ses Pays Héréditaires : elle y confirme aussi les armes d'ARREGGER, & ajoute au nom de Baron le surnom de WILDENSTEGG. L'Empereur FRANÇOIS I^{er} notifia par un décret daté de Vienne le 30 Novembre 1750, à la Chancellerie de l'Empire & à celle d'Inspruck, le contenu du Diplôme. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER est aujourd'hui Banneret ou second Chef de la République de Soleure, & a épousé en 1744 *Anne-Marie-Hélène-Jacobée*, Baronne de *Roll-d'Hemmenholl*, fille d'*Ours-Victor*, Baron de Roll, Avoyer de la République de Soleure ; il a de ce mariage :

1. VICTOR-JOSEPH-AUGUSTIN-HERMINGILD, Baron d'ARREGGER DE WILDENSTEGG, né en Août 1746 ;
2. OURS-JOSEPH-LOUIS-FERDINAND, né en Février 1748 ;
3. Et MARIE-JOSÈPHE-HÉLÈNE-JACOBÉE, née en 1761.

Les armes, telles qu'elles sont dépeintes dans le Diplôme de l'Empereur, en date du 30 Novembre 1750, sont : *d'argent, au demi-Aigle éployé de sable, langué de gueules, couronné d'or, tourné à droite, coupé d'un échiquier d'or & de sable, qui est d'Arregger. L'écu réhaussé de la couronne perlée de Baron; au-dessus un casque d'argent, grillé & couronné d'or, dont sort un demi-Aigle éployé de sable, langué de gueules & couronné d'or, tourné à droite; lambrequins à dextre d'argent & de sable, & à sénestre d'or & de sable; supports: deux aigles de sable becquées d'or, languées de gueules, couronnées d'or, ayant les ferres*

d'or, & tenant chacune dans leur bec une tige de fleur-de-lys d'azur.

On ne sçait de quelle branche étoient JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun, depuis 1593 jusqu'en 1599; ADAM D'ARREGGER, Bailli du même Comté en 1623, & JEAN-GUILLAUME D'ARREGGER, Bailli de Goefgen en 1605. Voici un trait qui doit concerner JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun. M. d'Argouges de Fleury, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, possédoit en 1752 une grande médaille d'or émaillée, dont on peut voir la description dans *l'Histoire Militaire des Suisses*. Elle fut donnée par les Députés des treize Cantons à l'enfant de Henri-Claude de Fleury, Ambassadeur de HENRI III, Roi de France & de Pologne, qu'ils tinrent à Soleure sur les fonts de Baptême en 1586. Cette médaille offre les armoiries des treize Cantons, & au revers les écussons des Députés, entr'autres celui de JEAN D'ARREGGER de Soleure, de *sable, au demi-aigle couronné d'or, coupé d'un échiquier d'or & de sable.*

(Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

AREL, en Bretagne. De cette famille étoit ROBERT AREL, qui fut un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent à la bataille de Trente, entre Ploermel & Josselin, l'an 1350, & qui donna des preuves glorieuses de son zèle au service de son Prince naturel *Charles de Blois*, au siège de la Roche-Derien, & en plusieurs autres importantes occasions. Les armes : *écartelé plein, d'argent & d'azur.*

ARENBERG. Les Princes & Ducs d'*Arrenberg*, branche cadette d'*Arschot* & de *Croy*, sont sortis de l'illustre Maison de *Ligne*. Voyez ARSCHOT & LIGNE.

ARÈNE-CONKUBLET, famille qui tient un rang honorable parmi les plus illustres de la Provence. (*Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Prov.*, tom. I, p. 53.)

EVANDOL, Comte de CONKUBLET, est le premier dont on ait connoissance. Il fut grand homme de mer, & après avoir servi pendant quelque tems le Roi d'Angleterre, & fait plusieurs actions de valeur avec six Galères qui lui appartenoient, il se retira à Naples, où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le Royaume de Naples, dans celui

d'Espagne & en Italie. Un de ses petits-fils épousa l'héritière de la Maison d'Arène, & acquit par ce mariage la Baronie de ce nom, située dans la Calabre, du côté du Diocèse de Bary. Depuis cette alliance, les CONKUBLET prirent le nom d'Arène, & c'est sous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de 500 ans.

En 1206, MATHIEU D'ARÈNE, pour obliger CLÉMENTINE, Dame d'ARÈNE, sa mère, fait don au Monastère de Sainte-Croix, bâti devant son Château d'Arène, de l'Eglise de Sainte-Elie & de ses appartenances. Le 12 Janvier 1309, CHARLES II, Roi de Naples & des Deux-Siciles, donna à RICARD D'ARÈNE, Chevalier, la Terre & Baronie de Saint-Ginets, en récompense des sommes qu'il lui avoit prêtées, & des services qu'il lui avoit rendus.

JOURDANO D'ARÈNE fut Chambellan de la Reine JEANNE, 1^{re} du nom. En 1365, cette famille possédoit les Terres de Caperinono, Suriano, la Casal & autres.

NICOLAS D'ARÈNE fut créé Comte le 5 Mai 1421, par le Roi LOUIS III, qui lui accorda les Terre de Lamotta, di Carida, & la Baronie de Saint-Demestrio. L'on trouve dans les mêmes titres qu'en 1427 le Prince donna pouvoir à ZARDORIO D'ARÈNE, Seigneur de Châteauamer, Capitaine de Galères, d'armer celle qu'il commandoit pour aller en course. Le 10 Mai 1428, NICOLAS, Comte d'ARÈNE, acheta du Roi LOUIS III la Terre de Milieto pour le prix de 5000 ducats; & l'on voit dans un vieux parchemin, qu'on conserve parmi les papiers domestiques de cette famille, que le Roi fait don à *respectable, magnifique, très-cher & fidèle sujet* NICOLAS D'ARÈNE, Comte de Stil & de Milet, de la Charge de Grand-Justicier du Royaume de Naples.

CHARLES-QUINT accorda à JEAN-FRANÇOIS D'ARÈNE le titre de Marquis & le Pape ÉUGÈNE donna en 1440 le commandement de ses troupes à LOUIS D'ARÈNE, Archevêque de Florence, lequel fut ensuite Cardinal & Patriarche d'Aquilée. L'Abbé Fleury en parle comme d'un grand homme, dans son *Histoire Ecclésiastique*. Il mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans.

NICOLAS D'ARÈNE, dont nous avons déjà parlé, fut le premier de cette famille qui passa en Provence: il y accompagna LOUIS III, Roi de Naples & des Deux-Siciles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, son bienfaiteur. Ledit

NICOLAS étoit fils de JEAN & de *Béatrix Artamiffia*, des Comtes de *Rutiliano*, de la Ville de Bary, Comte de Stil & de Milet, Gouverneur & Commandant du Fort Espelugue & autres places dans le Royaume de Naples, où la famille d'ARÈNE n'existe plus, après y avoir fait les plus belles alliances & possédé les premières charges. Ses biens passèrent en 1670 au Duc d'Atry, de l'illustre Maison d'*Aquaviva*.

Après le Traité de Madrid, NICOLAS D'ARÈNE fut un des trois Gentilshommes que la Ville de Marseille envoya au Roi en 1424, pour complimenter sa Majesté sur son heureux retour en France.

I. NICOLAS obtint à cette occasion la permission de faire battre monnaie à Marseille. Il se maria deux fois dans cette ville: 1^o avec *Sibylone de Montolieu*, en 1428 (*Durand*, Notaire à Marseille); & 2^o en 1463, avec noble *Agneta-Atenoza*, sans postérité. Le Roi RENÉ le fit son Conseiller d'Etat en 1447, & lui accorda plusieurs privilèges, tant pour lui que pour la ville de Marseille, qui l'avoit député auprès de ce Prince. Il eut plusieurs enfans du premier lit, entr'autres:

II. JEAN D'ARÈNE qui fut deux fois premier Consul de la ville de Marseille, & marié avec *Alayana Blanqui* ou de *Blanc*, de la ville de Nimes. Il eut de cette alliance:

III. NICOLAS D'ARÈNE, III^e du nom, qui fut premier Consul de Marseille, & ensuite Viguier de cette ville, en 1534 & en 1547. Il épousa *Marguerite Bourgogne-de-Carodet* en 1518, (*Maffety*, Notaire), & fut père de

IV. ANTOINE D'ARÈNE, lequel, en 1569, eut commission de commander une Légion de 300 hommes, & ensuite ordre de M. de la Garde, Général des Galères, de conduire en Ponant une Compagnie de 200 hommes de pied. Il fut élu premier Consul de Marseille en 1583, & député en Cour par délibération de cette ville en 1584. Il fit alliance le 2 Février 1552, avec *Catherine de Valbelle*; (*Gaspard*, Notaire à Marseille). Il laissa:

1. ANTOINE, qui suit;
2. PAUL-EMILE, ci-après;
3. FRANÇOIS, ensuite;
4. Et JEAN, dont la branche se termina en la personne d'ANNE, mariée avec son cousin IGNACE.

V. ANTOINE D'ARÈNE fut marié 1^o le 17 Novembre 1582 avec *N... de Bricard*, de la-

quell'il n'eut que trois filles, mariées dans les Maisons d'*Arnaud*, Seigneur de Rouffet, du chef de cette femme, de la *Brillane*, & de *Felin-la-Renade*; 2^o avec *Marthe de Béiffan*, d'où une fille, *Madeleine*, épouse de *François*, son cousin germain.

V. PAUL-EMILE D'ARÈNE, deuxième fils d'ANTOINE, fut Conseiller, Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siège de Marseille, premier Consul de cette ville, & marié avec MADELEINE D'ARÈNE, sa cousine germaine, dont il eut quatre enfans mâles & deux filles :

1. IGNACE l'ainé, marié avec ANNE D'ARÈNE, fille d'ANTOINE, sans enfans ;
 2. & 3. HENRI & JEAN-BAPTISTE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1675 & 1688 ;
 4. FRANÇOIS, Père de l'Oratoire ;
- La première des filles épousa le Sieur d'*Audifroy*, & l'autre le Sieur de *Piozin*, de la ville de Toulon.

V. FRANÇOIS D'ARÈNE, troisième fils d'ANTOINE & de *Catherine de Valbelle*, se maria le 15 Août 1610, avec *Claire de Laurent (Puget)*, Notaire à Marseille. Elle lui apporta la Terre de Septême, & le rendit père de :

1. ANTOINE qui suit ;
2. Et NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1635.

VI. ANTOINE D'ARÈNE, IV^e du nom, épousa *Louise de Carquerane*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, ci-après ;
 2. NICOLAS, mort Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ;
- Et quatre filles, dont l'ainée fut mariée dans la Maison de *Martin* ; la seconde vécut sans alliance, & les deux autres furent Religieuses au Monastère des Présentines de Marseille.

VII. FRANÇOIS D'ARÈNE, IV^e du nom, fit alliance, par contrat du 23 Janvier 1684, passé devant *Emery*, Notaire, avec *Marguerite de Mazanad*, des Seigneurs de Beaupré, dont il eut :

1. ANTOINE qui suit ;
 2. NICOLAS, mort jeune ;
 3. CHARLES, mort avec Commission de Capitaine de Cavalerie, après avoir servi plusieurs années ;
 4. FRANÇOIS ci-après ;
- Et deux filles, dont l'une mourut en bas âge, & l'autre fut Religieuse aux Urfulines de Toulon.

VIII. ANTOINE D'ARÈNE, VI^e du nom, Chevalier de Saint-Louis, entra au service en

1702. Il fut Aide-de-Camp de M. D'ARÈNE, son parent, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & la même année le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il se retira après 31 ans de service ; & épousa en 1723 (*Rougier*, Notaire) *Françoise de Pauthoui*, de la Province de Poitou : ils n'ont eu de ce mariage que :

IX. FRANÇOIS D'ARÈNE, reçu Garde de l'Étendard en 1737, mort en 1742.

VIII. FRANÇOIS D'ARÈNE, V^e du nom, a épousé *Madeleine-Catherine de Massias*, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'ainé des garçons,

IX. FRANÇOIS D'ARÈNE, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1742. (Extrait de l'*Histoire Héroïque & Universelle de la Noblesse de Provence*, tom. I. impr. à Avignon, l'an 1757.)

Les armes : aux 1 & 4 d'*azur*, à la foy d'*argent*, vêtue de *pourpre*, posée en bande, & mouvante d'une nuée d'*argent* ; aux 2 & 3 d'*argent*, à quatre fasces de gueules.

ARENNES, en Provence : d'*azur* à la bande d'*or*, accostée de deux étoiles de même.

ARÉRES, Seigneur de la Tour & du Thuit en Normandie, Généralité de Rouen, famille originaire de Savoie, maintenue en sa noblesse le 17 Janvier 1668.

GUILAUME D'ARÉRES vivoit avec *Nicole*, sa femme, en 1441. AIMON D'ARÉRES, son petit-fils, Seigneur de la Tour en Bugey, étoit Chambellan de CHARLES III, Duc de Savoie, en 1528.

HENRI D'ARÉRES, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur du Château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sibylle Fautrier* :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS, Sieur de la Tour, mort le 13 Février 1733, Supérieur-Général de la Congrégation de l'Oratoire.

JEAN-BAPTISTE D'ARÉRES, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur pour le Roi du Château de Fougues, épousa *Marie le Grand*, veuve de *Jacques d'Euvres*, Ecuyer, Seigneur des Valasses, & fille de *Charles le Grand*, Sieur de Saint-Ouen, & de *Gabrielle de Coloré*. De ce mariage est issue entr'autres enfans :

FRANÇOISE-MARGUERITE D'ARÉRES DE LA

TOUR, reçue à S.-Cyr le 28 Août 1686, sur les preuves de sa noblesse, justifiée par titres depuis GUILLAUME D'ARÈRES mentionné ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I. part. I, p. 25.

Les armes sont : *d'azur, à un fautoir dentelé d'or.*

ARFEUILLE (D'), Maison de la Haute-Marche, près Feuilletin, une des plus anciennes de la Province. Elle tire son origine d'un vieux Château & de la Terre appelée *d'Arfeuille*; sa noblesse remonte aux tems les plus reculés; mais pour avoir une filiation suivie & prouvée par titres authentiques, on ne commencera qu'à :

I. JEAN D'ARFEUILLE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, lequel vivoit au XIII^e siècle. Il avoit épousé *Philipppe de Courcelles*, sœur de Geoffroy de Courcelles, Chevalier, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;

2. Et NICOLAS, dit de *Saint-Saturnin*, lequel entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au Couvent de Clermont-Ferrand, en Auvergne; il fut Provincial de la Province, ensuite Maître du Sacré Palais de GRÉGOIRE XI, & fait Cardinal par CLÉMENT VII, le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon, le 21 Janvier 1382. Il fit son testament, en date du 20 Décembre 1381, en faveur des Frères Prêcheurs de Clermont-Ferrand, auxquels il fit de grands dons. Il légua quelques sommes à quelques-uns de ses parens; l'original dudit testament est dans les archives du Couvent des Frères Prêcheurs de Clermont-Ferrand, par lequel il ordonna que son corps y fût transporté pour y être inhumé; on voit son mausolée à gauche dans le Chœur de ladite Eglise, sur lequel les Armes de la Maison d'*Arfeuille* sont taillées; on voit aussi les mêmes armes en deux endroits dans les vitraux de ladite Eglise.

II. JEAN D'ARFEUILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut marié à *Bonne Malogué*, fille de *Jean Malogué*, Ecuyer, Seigneur d'Epinaffe. Il mourut à Arfeuille, sur la fin du XIII^e siècle; & par son testament, il laissa une rente au Collège de Feuilletin. Il eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES, Prévôt du Chapitre de Moustier-Roufeille, en 1403;

3. Et une fille, mariée du vivant de son père.

III. JEAN D'ARFEUILLE, III^e du nom, Ecuyer,

Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, épousa, en 1410, *Marguerite Cotete*, fille de Noble Homme *Jean Cotete*, Ecuyer, Seigneur de la Ville de Peira, & d'*Agnès de Gramont*. Il testa en 1440, fit plusieurs legs pieux, & mourut en 1444, laissant :

1. ANTOINE, qui suit;

2. LOUIS, Prêtre & Chanoine de Moustier-Roufeille;

3. JEAN, Prêtre & Chanoine à Emoutier, & gradué dans l'Université de Paris;

4. ANTOINETTE, mariée avec Noble Homme *Bertrand de Ris*, Ecuyer, Capitaine de Feuilletin;

5. Et N.... mariée avec Noble Homme *Jacques de Gioux*, Ecuyer, Seigneur de Croze.

IV. ANTOINE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut qualifié de *Haut & Puissant Seigneur*; il fit faire des fossés, ponts-levis & autres fortifications au Château d'Arfeuille, suivant la permission à lui donnée, en 1481, par PIERRE DE BOURBON, Comte de la Marche; il avoit servi le Roi tant qu'il fut en état de servir, & fournit un Gentilhomme à sa place, étant âgé & indisposé. Jacques d'Aubusson, Chevalier, Seigneur de la Borne, Capitaine, pour le Roi, du Limousin & de la Marche, l'avoit employé dans ces Provinces pour affaires importantes, concernant le service du Roi. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1448, *Louise Piedieu*, fille de *Guillaume Piedieu*, Chevalier Licencié ès-Loix, Garde de la Sénéchaussée de la Marche, Seigneur de Sainte-Fayre, & de *Marguerite de Ville-Moneix*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES, Prévôt du Chapitre de Moustier-Roufeille;

3. GUILLAUME, Chanoine dudit Moustier-Roufeille;

4. Frère OLIVIER, Commandeur de Saint-Antoine-la-Chauffaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Aigrefeuille & de Chambéry;

5. Autre OLIVIER;

6. MARGUERITE, Religieuse à Bleffac;

7. GUICHARDE, mariée avec *Philippe de Margilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pontet;

8. Et MADELEINE, mariée avec noble homme *Blaise Régnier*, Ecuyer, Seigneur du Faux.

V. JEAN, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, de la Caux-Mouri & de Ville-Vialle & autres lieux, fut fait Capitaine de Montrichard, & en reçut les Lettres par

MARIE de Savoie l'an 1492. Il fut aussi fait Gouverneur du Comté de Perdrat & de la Capitainerie de Montluçon, par MARGUERITE & CHARLOTTE, Duchesses de Nemours, & Comtesses d'Armagnac, en considération des services que ledit JEAN D'ARFEUILLE avoit rendus au Prince leur frère ; les Lettres font du 5 Juillet 1503. Il fit son testament le 30 Septembre 1511, au Château d'Arfeuille, par lequel il fit plusieurs legs & fondations, notamment à la Chapelle d'Arfeuille, nommée de Saint-Jean, dans l'Eglise Paroissiale de Beaumont, lieu de sa sépulture & de celle de ses ancêtres, où est leur tombeau relevé en forme de mausolée, avec les armes d'Arfeuille. Ledit testament fut passé en présence de noble Louis de la Roche-Aymon, & de Messire Louis de Saint-Julien, & reçu par Sylvain, Notaire-Royal de Feuilletin. Il lui fut donné un répit d'hommage pour la Terre & Seigneurie d'Arfeuille, par ANNE de France, Duchesse de Bourbon & d'Auvergne, Comtesse de la Marche, l'an 1506. Il avoit épousé, en 1497, Marie de la Roche-Aymon, fille de puissant Seigneur Louis de la Roche-Aymon, Chevalier, Seigneur de Minsac, du Crai, des Rois & de Talandes, & de Jeanne Tinières, dont, outre plusieurs enfans morts en bas âge :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée avec noble Gilbert de Cardaillac, Baron & Seigneur de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Conseiller au Parlement de Toulouse.

VI. LOUIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Néoux, & en partie des lieux nobles de Chaume, de Ville-Vialle & autres. Il mourut l'an 1565, après avoir fait son testament, au Château d'Arfeuille, le 16 Juillet 1564, reçu par Léonard de la Lune, Notaire Juré. En qualité de Seigneur de Néoux, il fut convoqué au ban d'Auvergne, & fut déclaré exempt à Riom, au mois de Mai 1557, sur le certificat en forme, faisant mention qu'il étoit pour lors au service du Roi. Il avoit épousé, en 1547, Gilberte du Guet, fille de puissant Seigneur Claude du Guet, Chevalier, Seigneur de Ternes & de Perfenat, Capitaine & Bailli de Montaigu, & de François-Jeanne de Bellenave ; de leur mariage vinrent :

1. ANNET, qui suit ;
2. JEAN, qui épousa Bonne de la Rosière, hé-

ritière de la Maison de la Baume ; il mourut sans postérité ;

3. LÉONARD, mort en bas âge ;
4. LOUISE, Religieuse à Ponratier ;
5. MARGUERITE, qui épousa, 1^o en 1571, Léonet Tourton, Ecuyer, Seigneur de Villefort ; & 2^o en 1612, Antoine Aurol Ecuyer, Seigneur de Naleche & du Béfu ;
6. CLAUDINE, qui épousa, en 1580, Gabriel de la Maille, Ecuyer, Seigneur de Fleurier ;
7. Et JACQUELINE, mariée à Jacques d'Anglars, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi de Navarre.

VII. ANNET D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, & autres lieux, épousa, en 1586, Anne de la Buffière, fille de Jean de la Buffière, Chevalier, Seigneur de Douzon, de la Couture, & du Chaslard, & de Gasparde de Chauffe-Courte. Il avoit servi le Roi, & s'étoit trouvé au siège de Sancerre. Il mourut le 1^{er} Septembre 1616. De son mariage font sortis :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, mort en bas âge ;
3. BLAISE, Chevalier de Malte en 1608, lequel fit la guerre environ 15 ans sur mer, ayant armé plusieurs fois un vaisseau à ses dépens ;
4. Et SYMPHORIEN, Page de M. le Duc de Guise, ensuite son Ecuyer, & Lieutenant de ses Gardes ; il lui fut donné un passe-port par le Duc de Guise, Prince de Joinville, pour aller trouver le Roi de sa part, pour affaires importantes, daté du Camp de Simiès le 1^{er} Avril 1629. Il fut ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; il avoit épousé Aimée Audier, fille de Jean-Paul Audier, Ecuyer, Seigneur de la Chezotte & de Vedignat, & de Péronelle de la Buffière, sa cousine germaine, Demoiselle de Douzon, en Bourbonnois. Il mourut en Juillet 1646, & laissa :

LÉONARD, qui fut reçu Chevalier de Malte le 10 Septembre 1652 ;

Et JEANNE, mariée à N... Dubuiffon, Chevalier, Président du Présidial de Moulins.

5. PÉRONELLE, mariée en 1610 à Pierre de Montroignon, Chevalier, Seigneur des Crotes ;
6. Et ANNE, mariée en 1617 à François Tixier, Ecuyer, Seigneur de Bordesoulles.

VIII. CLAUDE D'ARFEUILLE, Chevalier, Sei-

gneur d'Arfeuille, de Néoux & du Chaslard, & en partie des lieux nobles de Chaume, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fervit Sa Majesté en différentes occasions; CLAUDE D'ARFEUILLE avoit rendu foi & hommage au Roi, le 25 Octobre 1633, pour les Château, Terre & Seigneurie d'Arfeuille. Il mourut au Château d'Arfeuille, au mois de Juillet 1645, âgé d'environ 60 ans. Il épousa, en 1615, *Jacqueline de Plantadis*, fille de noble *Laurent de Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Bost, & de Dame de *Blanchefort*; leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JACQUELINE, Religieuse aux Saintes-Claïres de Clermont-Ferrand ;
3. Et ANNE, mariée, l'an 1636, avec *Annet de l'Estranges*, Chevalier, Seigneur & Baron de Magnac, fils de *René de l'Estranges*, Baron dudit Magnac, & de Dame de *Bonneval*.

IX. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaslard & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Française de 100 hommes dans le Régiment de Saint-Germain-Beaupré, sa Commission est de 1644. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, rendit foi & hommage pour la Terre & Seigneurie de Néoux & du Chaslard, à son Altesse Royale Mademoiselle ANNE-MARIE-LOUISE d'Orléans, fille aînée de feu Monseigneur, fils de France, oncle du Roi, Duc d'Orléans, le 9 Août 1699. Il fut marié en 1649 avec *Louise du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac & de la Villeneuve, & de *Madeleine de Lusignan*; il fut ensuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie Légère dans le Régiment de Turi. Il fut tué à la tête de sa Compagnie, à la bataille de Cassel, le 11 Avril 1676. Son épouse étoit morte un an avant, à Clermont-Ferrand. Ses enfans furent :

1. N.... mort en bas âge;
2. ANNET-FRANÇOIS, d'abord Page de Monseigneur, tué au service du Roi peu de jours avant son père, étant Lieutenant de sa Compagnie dans un détachement de guerre;
3. ALEXANDRE, Page de Monseigneur, tué sous les yeux de ce Prince, d'un coup de canon qui lui emporta une cuisse. Il portoit la cuirasse du Prince;
4. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit ;
5. ANTOINETTE, Religieuse à Bleffac ;
6. OLYMPE, aussi Religieuse ;
7. FRANÇOISE, mariée en 1686 à *Guillaume*

Tome I.

de Rouffignac, Ecuyer, Seigneur de Furfac ;

8. MARGUERITE, mariée en 1680 avec *Antoine de Montgru*, Ecuyer, Seigneur de Secondat ;
9. MARGUERITE-AIMÉE, mariée, en 1689, à *Alexandre de Beauverger-Montgon*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Mérinchal ;
10. Et CATHERINE, morte jeune.

X. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaslard & autres lieux, fit plusieurs Campagnes dans le ban, avec la Noblesse de la Marche; il épousa 1^o le 13 Janvier 1685, *Marguerite-Madeleine de la Roche-Aymon*, fille de *Nicolas de la Roche-Aymon*, Chevalier, Seigneur de Barmon & de Roufine, & de *Marie-Madeleine de la Roche-Aymon*, morte le 7 Juillet 1696; 2^o le 2 Août 1708, *Jeanne de la Borde*.

Du premier lit font nés :

1. GILBERT, qui fuit ;
2. AUGUSTIN, mort jeune ;
3. THÉODORE, mort garçon ;
4. JOSEPH, qui, après avoir été sept ans Lieutenant au Régiment de Navarre, fut fait Prêtre, & ensuite Comte de Brioude ; il est mort à Arfeuille ;
5. LOUIS, Prêtre & Chanoine à Châteauroux, & ensuite Chanoine & Grand-Chantre de la Cathédrale de Tarbes, où il est mort en 1750 ;
6. MARIE, morte pensionnaire au Couvent de Bleffac ;
7. & 8. ANNE & MARGUERITE, mortes en bas âge ;
9. & 10. THÉRÈSE & GENEVIÈVE, Religieuses à l'Abbaye-Royale de Bonnefaigne, où elles sont mortes.

Du second lit font nés sept enfans :

Deux garçons, qui sont morts en bas âge ;
FRANÇOIS, resté seul garçon ; sa postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
JEANNE, Religieuse Ursuline à Ufelle ;
ANNE, OLYMPE & FRANÇOISE.

XI. GILBERT D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de l'Estranges, par commission du 10 Décembre 1702; le Régiment étant réformé, il fut Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, il y fut fait Lieutenant, & se retira quelques tems après la paix. Il mourut au Château d'Arfeuille le 16 Juin 1724; & de son mariage avec *Louise-*

Agnès Feydeau, fille de *N... Feydeau*, Ecuyer, Seigneur du Nonceiller, & de *Mar guerite de Granchet-de-Ronteix*, il a laissé :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE, qui a épousé *N... Combret*, Ecuyer, Seigneur de la Beyfferie, & en partie de Marfillac & autres lieux, Gendarme de la Garde du Roi.

XII. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, II^e du nom, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, a épousé *Anne de Boutiniergue-du-Theil*, dont il a :

1. *N....* mort Lieutenant & Aide-Major au Régiment de la Roche-Aymon ;
2. YVES, Lieutenant au Régiment de Hainaut ;
3. PIERRE-MARIE, Chanoine de la Métropole de Reims, & Prieur de Bessac ;
4. ANNET-MARIE, tonsuré ;
5. PIERRE, encore jeune ;
6. MADELEINE, Religieuse & Prieure de l'Abbaye-Royale de Charenton, en Berry ;
7. Et LOUISE-CATHERINE.

XI. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, fils de CHARLES-FRANÇOIS, I^{er} du nom, & de *Jeanne de la Borde*, sa seconde femme, est entré dans les Gardes du Roi, Compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729 ; s'est trouvé dans toutes les batailles & sièges, tant en Allemagne qu'en Flandres, en commençant par celui de Philippsbourg, en 1734, jusqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747, le Roi le fit Gentilhomme de sa Manche, & le 8 Mars 1751, Chevalier de Saint-Louis ; le 1^{er} Septembre 1751, il lui donna une Commission de Capitaine de Cavalerie ; & le 15 Février 1752, il lui accorda sa retraite avec pension. Il a épousé, le 6 Octobre 1750, à Ypres, en Flandres, *Anne-Marie-Colette Walwein*, fille de *Chrétien-Joseph Walwein*, Ecuyer, Conseiller de Sa Majesté Impériale & Catholique, en son Conseil, & de *Marie-Colette Damman* ; de leur mariage font nés :

1. FRANÇOIS-CHRÉTIEN-JOSEPH, Chevalier, né le 2 Janvier 1752, reçu Elève de l'Ecole Royale Militaire en 1770 ;
2. MARIE-THÉRÈSE-CONSTANCE, née le 24 Septembre 1751 ;
3. CATHERINE-JOSÈPHE-ANTOINETTE, née le 6 Septembre 1755 ;
4. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 29 Août 1757.

Tous les titres de Noblesse de la Maison d'ARFEUILLE ont été produits à Guéret, Capitale de la Province de la Marche, pardevant *M. Lambert*, Chevalier, Seigneur d'Herbigni & de la Rivière-Thibouville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Commissaire départi par Sa Majesté pour l'exécution de ses Ordres, vérifications des titres de Gentilshommes, & recherches de l'usurpation du titre de noblesse, ès Généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre 1667.

Les armes d'ARFEUILLE sont : *d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe, & une fleur-de-lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de Marquis ; & deux lions armés de gueules & de griffes*, pour supports. (Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

ARGAU : *d'argent, au pal de sable ; au chef coufu de gueules.*

ARGENCE. TISON D'ARGENCE, Maison originaire de l'Angoumois, dont les biens ont passé dans celle de *Joumard d'Achard*, en 1608, par le mariage de *Gaspard Joumard* avec *GABRIELLE TISON D'ARGENCE*. Voyez ACHARD.

ARGENCES. La Maison d'ARGENCES est une des plus anciennes du Bailliage de Caen : la Terre d'Argences, dont elle tire son nom, est située sur le chemin de Caen à Lisieux.

Nous voyons, dans les Armoriaux, que ceux de ce nom ont porté différentes armes.

NICOLAS D'ARGENCES portoit : *d'azur, à trois fermaux grenetés d'or.*

ROBERT D'ARGENCES : *de sable, à deux fasces d'argent, & un quartier de Dammartin.*

PIERRE D'ARGENCES : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent, & c'est à celle-ci que nous nous sommes arrêtés, comme à la plus vraie & la plus certaine ; vu que la Maison de Saint-Germain-Langot, qui est sortie de celle d'ARGENCES, porte encore les mêmes armes.*

Nous n'avons pas autant de connoissance de cette Maison que nous le désirerions, attendu le long-tems qu'il y a qu'elle est éteinte ; ce qui nous oblige de mettre confusément & sans ordre ce qui a pu venir jusqu'à nous.

ROBERT D'ARGENCES tenoit des Fiefs en Normandie, l'an 1106.

Il étoit, selon les Chartes de l'Abbaye de Jumièges, Célérier de cette même Abbaye, & depuis fut Abbé du Bechellouin l'an 1178.

ROGER & RAOUL D'ARGENCES furent consécutivement Abbés de Fécamp.

Dans la Bulle du Pape HONORÉ, la septième année de son Pontificat, GUILLAUME D'ARGENCES, Archidiacre, y signa. ROGER D'ARGENCES étoit entre les tenans du Fief de Cleville.

RICHARD D'ARGENCES est dit aussi avoir des Fiefs en Caux, & GUILLAUME au même lieu.

RICHARD D'ARGENCES assista à l'accord fait à Rouen entre le Clergé & les Bannerets, l'an 1205. Il se trouva aussi à l'Enquête faite au nom du Roi & de l'Evêque d'Evreux, pour la conservation de la Ville d'Evreux; puis il assista à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1213 avec Henri de Neubourg.

La Charte du même RICHARD, Chevalier Banneret, qui est enregistrée dans la Chambre des Comptes de Paris, contient comme le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna le Fief d'Olonde, l'an 1208, confisqué sur *Guillaume de Torville*.

GUILLAUME D'ARGENCES tenoit depuis le Fief de Chevalier d'Olonde, l'an 1210.

RAOUL D'ARGENCES tenoit un Fief à cause de *Richard de Gifay*, & ROGER un Fief au Menil-Tison.

D'autre part, GUILLAUME, RAOUL, RICHARD & LOIR D'ARGENCES, sont compris dans les rôles des Fiefs pour les années 1214 & 1226.

JEAN D'ARGENCES devoit hommage de Fief en l'an 1232.

La même année il y eut Arrêt en l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel, concernant les héritiers de GUILLAUME.

Autre Arrêt de l'an 1234, sur un différend entre Monsieur PIERRE D'ARGENCES & Monsieur *Jean de Brucourt*.

Autre Arrêt prononcé en l'Echiquier tenu à Orbec, l'an 1237, en la cause entre *Roger Murdrac*, Seigneur d'Amblié, & JEAN D'ARGENCES, Chevalier.

JACQUES D'ARGENCES fut fait Chevalier par le Roi PHILIPPE-LE-BEL l'an 1313.

Il y a un Arrêt de l'Echiquier de Pasques, de l'an 1331, pour GUILLAUME D'ARGENCES.

M. RENAUD D'ARGENCES rendit son aveu l'an 1348.

Colard d'Estouteville, Seigneur de Cricquebeuf, fils de *Pierre d'Estouteville*, Seigneur de Cricquebeuf, & d'*Alix du Gal*, épousa, l'an 1349, ALIX D'ARGENCES, Dame de la Sierre, fille de ROBERT, Seigneur d'Argences, & de *Jeanne de la Sierre*.

Dans le Compte de *Barthélemy du Drac*, Trésorier des Guerres, de l'an 1350, est compris M. GUY D'ARGENCES.

GEOFFROY D'ARGENCES comparut à la montre de *Jean d'Harcourt* l'an 1368.

M. PIERRE D'ARGENCES est nommé dans un titre de l'an 1370.

Nous voyons, dans les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, que JEAN D'ARGENCES rendit aveu au Roi CHARLES V, dit *le Sage*, le 27 Mars 1371, d'un Fief assis en la Paroisse de Saint-Germain-le-Vasson; & c'est ce Fief qui a donné à cette famille le nom de *Saint-Germain*, qu'ils ont pris depuis.

GUILLAUME D'ARGENCES est nommé, dans les archives de l'Evêché de Bayeux, comme Patron dudit Saint-Germain-le-Vasson.

Madame JEANNÉ D'ARGENCES rendit son aveu l'an 1371.

Damoiselle GILLETTE D'ARGENCES, veuve de *Jean Murdrac*, fief des héritages, l'an 1393.

Appointement fait entre Messire *Nicole Davry*, Ecuyer, & JEAN D'ARGENCES, frère de MARIE, femme de *Jean Davry*, Seigneur du Post, fils de *Jean Davry*, Seigneur de Saint-Pierre-Ays, Bailli de Rouen, & de *Jeanne Patris*, l'an 1469.

Nous avons dit ci-devant que ceux de cette famille prirent, à la fin, le nom de *Saint-Germain*, à cause de la Terre de ce nom qu'ils possédoient: voici ce que nous avons pu découvrir de ceux du nom de *Saint-Germain*.

OLIVIER DE SAINT-GERMAIN est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1459.

JEAN DE SAINT-GERMAIN, demeurant en la Sergenterie de Thury, fit sa preuve de noblesse l'an 1463.

JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN sont aussi nommés dans un autre Arrêt de l'Echiquier de l'an 1474.

Autre JEAN, Seigneur de Saint-Germain-Langot, héritier de Messire *Robert de la Poterie*, Prêtre en 1484.

OLIVIER, Ecuyer, Seigneur du Post.
Et GUILLAUME, Ecuyer, & la Demoiselle sa femme.

Il y a un autre Arrêt, de l'an 1497, concernant JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur dudit lieu; autre JEAN, dit *le Jeune*; M^e JEAN, Curé de Saint-Laurent, en Caux; un autre JEAN, Ecuyer; MICHEL, & la Damoiselle sa femme; & FRANÇOIS, fils aîné d'OLIVIER.

Et les derniers Arrêts, donnés en 1505 & 1506, contiennent les différens entre les enfans & héritiers de défunt JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot; RICHARD, l'un desdits frères, Seigneur de Saint-Germain & de Lignon; & JEAN DE SAINTE-MARIE, Ecuyer.

Le procès pour la possession de la Terre & Seigneurie de Saint-Laurent, en Caux, s'étoit mû entre JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, frères & héritiers de THOMAS DE LA POTERIE, leur oncle, comme il se voit par Sentence donnée par le Bailli de Longueville, le 12 Décembre 1464.

Dans le dénombrement des Fiefs assis au Bailliage de Caux, de l'an 1503, il est dit que JEAN DE SAINT-GERMAIN, Prêtre, Curé de Saint-Laurent, en Caux, tenoit le Fief de la Motte, & un quart de Fief assis à Saint-Laurent.

Et dans le dénombrement des Fiefs nobles du Bailliage d'Alençon, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de la Nocherie, tenoit un quart de Fief de haubert à Saint-Bosmer.

Outre la preuve de noblesse faite par JEAN DE SAINT-GERMAIN, dont nous avons parlé, il y en eut une autre faite depuis, en 1598, par JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, fils d'OLIVIER, demeurant à Uffy, & depuis son décès, en 1641, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, fils de JACQUES, fit pareillement sa preuve, commençant à

FRANÇOIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, qui épousa *Hélène de Cordey*, dont il eut pour fils:

OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, qui épousa *Françoise de Breul*, dont fortit:

JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, marié à *Jeanne de Vauville*, par traité fait à Thorigny, le 1^{er} Octobre 1624, dont fortit:

LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Post, lequel fit cette preuve.

Jean Pigare, Ecuyer, Seigneur du Fresnay-le-Vieil, épousa GABRIELLE DE SAINT-GERMAIN, fille du Seigneur du Post, présent

ROLAND DE SAINT-GERMAIN, Seigneur d'Eschallon.

JACQUELINE DE SAINT-GERMAIN, sœur de HENRI & OLIVIER, Seigneurs du Post & de la Hortberie, épousa *Jean de Falaise*, Seigneur de Saint-Quentin-de-la-Roche, fils de *Guillaume de Falaise*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin.

CATHERINE DE SAINT-GERMAIN étoit sœur de MICHEL, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Elle épousa *Henri Patry*, Seigneur de Villemeray, fils de *Guy Patry*, Seigneur de Villemeray, & de *Jeanne de Sully*.

MICHEL DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot, de Saint-Laurent, en Caux, & de Lignon, épousa *Stenevotte le Veneur*, fille de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillières, Seigneur de Houlme, & de *Marie Blosset*, Dame de Carouge, dont fortirent:

1. MARIE DE SAINT-GERMAIN, aînée, Dame de Saint-Laurent, en Caux, de Lignon, de la Nocherie & de Fresnay-le-Pureux, qui épousa, le 17 Juin 1546, Messire *Guy d'Harcourt*, Baron de Beauvion & de Beuvron, fils de *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Françoise de Gaillon*;
2. Et JEANNE DE SAINT-GERMAIN, Dame de Saint-Germain-Langot, du Menil-Hermy & de Longlay, qui épousa *François d'Alençon*, Seigneur du Menil-Hermy.

Les armes: voyez ci-dessus.

ARGENÇON: *d'argent, à la fasce de sable.*

ARGENNES, Seigneur de Montmirel en Normandie, Diocèse d'Avranches, Généralité de Caen. JEAN D'ARGENNES, Ecuyer, Sieur du franc fief de Montmirel, épousa *Marie-Madeleine de Breil*, dont il eut:

ANTOINE D'ARGENNES, Sieur de Montmirel, qui épousa, le 9 Juillet 1687, *Anne Vivien*, fille de *Roger Vivien*, Ecuyer, Sieur de Chervel, & de *Françoise de Saint-Genis*. Il eut de ce mariage plusieurs enfans & entr'autres:

MARIE-ANNE D'ARGENNES, reçue à Saint-Cyr le 22 Mars 1706, ayant justifié, par titres, sa filiation directe, depuis PIERRE D'ARGENNES, son septième ayeul, Ecuyer, Sieur de la Châtière, au Diocèse de Séez, avant 1461.

Les armes: *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles de même, aux vols étendus.*

* ARGENS. La Terre & Seigneurie d'ARGENS fut érigée en Marquisat par Lettres de Février 1722, registrées le 3 Mars suivant, folio 477, en faveur de *Pierre-Jean de Boyer*, Seigneur d'Aiguilles, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, & Procureur-Général en la même Cour en 1717: il est mort en 1757, laissant de son mariage avec *Angélique l'Enfant, Jean-Baptiste de Boyer*, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Prusse, si connu par le nombre & le caractère de ses ouvrages, quatre autres garçons & deux filles. *Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer*, le troisième des fils de *Pierre-Jean* & frère puîné du Marquis d'Argens, ci-devant Chevalier de Malte, & Président à Mortier au Parlement de Provence, a épousé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une très-ancienne Maison du Comté de Durham en Angleterre. Ce Président est Seigneur d'Aiguilles & autres lieux.

* ARGENSON, Terre & Seigneurie en Touraine, portée en mariage par *Jeanne Gueffault*, à *Jean de Voyer*, III^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le même qui avoit pour quatrième ayeul, *Philippe de Voyer*, Sire de Paulmy, mort vers 1419. La Seigneurie fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1700, en faveur de *Marc-René de Voyer-d'Argenson*, créé en Janvier 1718, Garde des Sceaux de France. Voyez VOYER.

ARGENT. JEAN D'ARGENT, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a eu pour fils CHARLES-ANTOINE D'ARGENT, Chevalier, Seigneur de Deux-Fontaines, au Diocèse de Reims, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi, lequel a justifié sa noblesse par titres depuis LOUIS D'ARGENT, son trisayeul, Seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Elisabeth de Serpe*, sa femme, avant 1566. *Arm. de France*, reg. 1, part. 1, p. 26.

Les armes: d'azur, à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

* ARGENTAL, Châtellenie dans le Forez, qui fut réunie au Domaine en 1523, à cause de la félonie de CHARLES III DE BOURBON, & ensuite donnée à *Jean de Juffac*, Seigneur de Noharet, en 1543. *N... de Bollioud-de-Saint-Julien*, Receveur-Général du Clergé

de France, est Seigneur engagiste, depuis 1762, de la Terre & Seigneurie d'Argental.

* ARGENTAN, en Normandie, devenu Vicomté, & ensuite Châtellenie, Domaine engagé le 17 Mai 1586, en faveur de la Duchesse de Joyeuse, est possédé actuellement par M. le Comte d'Eu, comme héritier de feu M. le Duc du MAINE, son père.

Cette villen'a jamais porté le titre de Comté; elle n'avoit que celui de Seigneurie, & PHILIPPE-AUGUSTE la donna sous ce nom à *Henri Clément*, Maréchal de France.

ARGENTAYE (L') : d'argent, à une bande vivrée de gueules, accompagnée de six molettes de même, posées en orle.

ARGENTON. Cette Maison est tombée dans celle de *Chabot*; voici ce que nous avons pu en découvrir:

Elle tire son origine du Poitou, & le premier de cette famille, dont nous ayons connoissance, est

GOFFROY DE BLEIS, Chevalier, Seigneur d'ARGENTON, qui donna deux Eglises fondées en son Château d'Argenton, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil, environ l'an 1080, du consentement de *Pétronille*, sa femme, de laquelle sortit:

AIMERY, I^{er} du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1121. Il épousa la fille de *Renaud de Coué*, sœur d'un Chevalier du même nom de *Renaud*, de laquelle il eut pour fils:

GOFFROY, II^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1163. Il y a une Charte dans l'Abbaye de Bourgueuil, témoignant que, durant son bas âge, *Renaud de Coué*, son oncle, administra ses Terres & possessions. Il donna depuis à la même Abbaye de Bourgueuil une certaine Terre adjacente à l'Eglise de Beaulieu, avec une portion du vieux Château, pour y construire des cloîtres & maisons. Son fils fut

GOFFROY, III^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, qui fit hommage-lige au Roi SAINT LOUIS à Clisson, l'an 1230, moyennant 250 livres tournois que le Roi lui assigna en héritage pour lui & ses successeurs, sur la Prévôté de Saumur. De lui sortit:

GUY, I^{er} du nom, Seigneur d'ARGENTON, qui épousa *Alicie de Tournemine*, fille de *Geoffroy de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Julienne*, comme le fait voir un titre de 1250; d'eux naquirent:

1. AIMERY, qui continua la lignée ;
2. Et ALICIE, femme de *Maurice de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Faye-la-Vineuse.

AIMERY, II^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier, vivoit ès années 1275 & 1280. Il épousa *Marguerite de Vitré*, fille d'*André*, Seigneur de *Vitré*, & de *Thomasse de Mathéfélon*, sa seconde femme, duquel mariage fortirent :

1. GUY, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, qui épousa *Guillaume de Vernon*, Chevalier en 1303.

GUY, II^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier, se trouve nommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1309. Il fit alliance avec *Philippe de la Carrie* qui vivoit encore l'an 1336. De ce mariage vinrent :

1. GUY, qui suit ;
2. GEOFFROY, qui continua la lignée, & dont nous parlerons aussi après son frère ;
3. AIMERY, Seigneur d'*Hérimon*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
4. Et JEANNE, qui eut deux maris : le premier fut *Charles de Jaunay*, Seigneur d'*Aifances* & de la *Touche*, fils puîné de *Pierre de Jaunay-le-Vieil*, Chevalier, Seigneur de *Jaunay*, & de *Marguerite la Voyère*. Le deuxième fut *Guillaume de Vouray*, Chevalier, avec lequel elle vivoit ès années 1353 & 1354.

GUY, III^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1341, mourut sans avoir d'enfans, laissant pour héritier son frère

GEOFFROY, IV^e du nom, Seigneur d'ARGENTON, de la *Carrie* & autres Terres, qui épousa *Jeanne de Surgères*, fille de *Guy de Surgères*, Seigneur de *Valaïs*, & de *Nicole Raymond*, sa deuxième femme. *Robert de Sanzay*, Chevalier, lui rendit aveu l'an 1349 ; puis quelque tems après il décéda, laissant :

1. GUY, duquel nous allons parler ;
2. GEOFFROY, rapporté après son frère ;
3. AIMERY, Chevalier, mort sans hoirs ;
4. YOLANDE, qui épousa, l'an 1363, *Thibaut de Beaumont*, Seigneur de *Bressuire* ;
5. NICOLE, morte sans avoir eu d'enfans ;
6. Et JEANNE, décédée dans sa jeunesse.

GUY, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARGENTON, de la *Motte*, de *Confroux*, de la *Carrie* & de la *Vachereffe*, reçut un aveu de *Robert*, Seigneur de *Sanzay*, l'an 1366 ; & depuis, pour avoir mis dans ses prisons *Robertaut de Breuil*, fils dudit Seigneur de *Sanzay*, il y eut Arrêt au Parlement, l'an 1385, donné entr'eux, par lequel les habitans de la

Terre de *Sanzay* furent exemptés des réparations & du guet de son Château d'Argenton. Il épousa *Marie d'Amboise*, fille de *Hugues d'Amboise*, Seigneur de *Chaumont*, & d'*Année de Saint-Verain*, sa première femme, & veuve de *Hélion de Neillac*, Chevalier ; il fut depuis arrêté prisonnier, l'an 1392, par *Olivier de Clifson* ; il décéda sans hoirs l'an 1418, laissant, pour héritier de ses biens, son frère,

GEOFFROY D'ARGENTON, Chevalier, fils puîné de *Guy IV*, Seigneur d'Argenton, qui tint le parti des Anglois, avec les principaux Seigneurs du Poitou, & se fit renommer en plusieurs occasions, comme remarque *Jean Froissart* en son Histoire. Il épousa *Jeanne de Vernon*, Dame de *Gourge*, d'*Orfeuille* & du *Fourchelimiens*, laquelle lui survécut, ayant eu de lui :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier en 1408 ;
3. Et GACQUELLE, femme de *Jean de Vendôme*, Vidame de *Chartres*.

GUILLAUME D'ARGENTON, Chevalier, du vivant de *Guy IV*, Seigneur d'Argenton, son oncle, vers l'an 1402, rechercha en mariage *Jeanne de Neillac*, fille unique & héritière de *Hélion de Neillac*, Seigneur d'*Onjain*, & de *Marie d'Amboise*, pour lors femme dudit *Guy IV*, lequel s'opposant à ce mariage, à cause du grand profit qu'il tiroit de la garde de sa belle-fille, *Guillaume* l'enleva secrètement du Château d'Argenton, l'an 1403, & l'alla épouser à *Chicé*. Depuis il succéda au même *Guy*, son oncle, aux Seigneuries d'Argenton, des *Mottes* & de *Vilcortois* ; & pour sa prudence & vertu, il fut établi Gouverneur de *Louis*, Dauphin, fils aîné de *Charles VII*, depuis Roi de France, sous le nom de *Louis XI*, en 1432. Il fonda deux Chapelles en l'Eglise de *Saint-Gilles* & de *Saint-Georges* d'Argenton ; & enfin décéda, laissant :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. BRUNISSENT, femme de *Thibaut Chabot*, Seigneur de la *Grève* ;
3. ANTOINETTE, femme de *Jean*, Seigneur de *Montenay* & de *Garentières*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montenay*, & de *Jeanne de Ferrières* ;
4. Et *LOUISE*, qui épousa *Bertrand de la Haye*, Seigneur de *Mallivière*, fils de *Jean de la Haye*, Seigneur de *Passavant*, & de *Thomine de Dinant*.

ANTOINE, Seigneur d'ARGENTON, des Mottes, de Gourge, de la Rigodeau, de Souvigné, & autres lieux, épousa *Marguerite de Razillé*, le 3 Février 1455, fit son testament en Carême, l'an 1460, & mourut en 1461, sans enfans, laissant ses trois sœurs héritières de ses biens.

BRANCHE

des Seigneurs d'HÉRICON.

AIMERY, Seigneur d'Héricon, troisième fils de GUY, II^e du nom, Seigneur d'Argenton, & de *Philippe de la Carrie*, fut Lieutenant-Général en Anjou & au Maine, sous Monsieur le Duc d'Anjou, l'an 1362; & s'allia à *Mathurine Cherchemonde*, qui vivoit encore veuve l'an 1387. Il en eut:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier, qui épousa *Philippe de la Rochefason*, & mourut sans lignée du vivant de ses père & mère. Sa veuve se remaria avec *Hélie Choffeignier*, Chevalier, l'an 1411;
3. Et JEANNE, qui épousa *Amaury de Linères* ou *Linières*.

JEAN D'ARGENTON, Chevalier, Seigneur d'Héricon & de Gascongnolles, vivoit en 1400, & épousa *Charlotte du Mesle*, de laquelle il n'eut que:

- MARIE D'ARGENTON, Dame d'Héricon & de Gascongnolles, qui eut trois maris: 1^o *Bertrand de Cafelet*, Chevalier, Seigneur de Beaunlo; 2^o *Jean de Torfay*, Chevalier, Sénéchal de Poitou en 1405, puis Grand-Maître des Arbalétriers de France; 3^o & *Jean d'Arigon*, Seigneur de l'Épinaye, avec lequel elle vivoit es années 1430 & 1439.

De la même Maison étoient GEOFFROY D'ARGENTON, Seigneur de Beaulieu, lequel épousa *Jeanne Pouffart*; THIBAUT, son frère, & GUILLAUME, fils de PATRICE D'ARGENTON, & de *Jeanne de Chaourse*, qui vivoient environ l'an 1463. Il avoit aussi une sœur, JEANNE D'ARGENTON, femme de *Pierre le Vasseur*.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de sept croisettes d'azur.*

ARGENTON, en Berry: *d'or, à l'écu de France en abîme, accompagné de huit tourteaux de gueules, posés en orle.*

ARGENTON, en Guyenne: *d'or, semé de croix recroisetées d'azur, à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1, brochants sur le tout.*

ARGENTRÉ, famille noble, originaire de Bretagne, qui a donné un Evêque de Tulle dans CHARLES DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, fils d'ALEXIS DU PLESSIS, Seigneur d'ARGENTRÉ, mort Doyen des États de la Noblesse de Bretagne, & de *Marguerite de Tarnarn*. CHARLES D'ARGENTRÉ mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit sur la Théologie. Voyez Moréri.

Les armes: *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

ARGENVILLE, en Auvergne: *d'or, à trois annelets d'azur, 2 & 1.*

* ARGEVILLE, Seigneurie dans la Brie Françoisé, Diocèse de Meaux, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1556, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé Baron d'Héricy. Voyez HÉRICY.

ARGI, en Champagne: *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGI, en Touraine: *d'or, à cinq barres d'azur, posées en sautoir.*

ARGICOURT: *d'or, à trois fasces de sable.*

ARGICOURT (D'): *d'or, au lion de gueules, à trois chevrons emmanchés d'azur & d'argent, brochants sur le lion.*

ARGIER, en Berry: *de..... à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

ARGIES ou ARGIS. La Maison d'ARGIES ou d'ARGIS, (car les titres portent l'un & l'autre), est une des plus anciennes de la Province de Picardie.

BAUDOIN, Seigneur d'ARGIES, & *Jeanne*, sa femme, surnommée *Béatrix*, vivoient ensemble l'an 1194; ils eurent entr'autres enfans:

1. SIMON, qui suit;
2. Et BAUDOIN, Chevalier.

SIMON, Seigneur d'ARGIES, épousa *Elisabeth Mello*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Mello*, & en eut:

1. RENAUD, qui suit;
2. SIMON, Châtelain de Roze, père d'un autre SIMON D'ARGIES;
3. Et GOBERT, Chevalier.

RENAUD, Seigneur d'ARGIES, & de Catheu, florissoit l'an 1265; & d'une femme dont le nom est inconnu, il eut:

1. GOBERT, qui suit;

2. Et RENAUD, Seigneur de Boulogne, père d'un RENAUD & de HUGUES d'ARGIES.

GOBERT, Seigneur d'ARGIES & de Catheu en 1274, eut deux filles :

1. JEANNE, Dame d'ARGIES & de Catheu, laquelle eut trois maris : le premier fut *Hugues*, Comte de *Soissons*, fils de *Jean*, IV^e du nom, Comte de *Soissons*, & de *Marguerite de Rumilly* ou de *Rumigny*, son épouse; le second fut *Jean de Clermont*, Baron du Charolois, fils de ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont, & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Bourbon; & le troisième fut *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leufe & de Condé, fils de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leufe, & de *Catherine de Carency*. Elle mourut en 1334;

2. Et EUSTACHIE d'ARGIES, femme du Seigneur de *Barbançon*, dont fortirent *Jean* & *Hugues de Barbançon*, frères.

Suivant un ancien manuscrit qui nous est tombé dans les mains, cette Maison est éteinte depuis plus de 350 ans; cependant nous trouvons CHRISTOPHE d'ARGIS, Ecuier, Seigneur de la Cour & de Mesure, Paroisse de Civray en Touraine, fils de FRANÇOIS d'ARGIS, Ecuier, Seigneur de Mesure, & de *Marie Louault*; ce qui nous fait croire qu'il y a eu une branche de cette maison établie en Touraine; car ils portent les mêmes nom & armes.

Ce CHRISTOPHE d'ARGIS épousa à Tours, le 2 Décembre 1518, *Gabrielle Moreau*, dont il eut LOUIS d'ARGIS, Ecuier, Seigneur desdits lieux; marié, par contrat passé à Blois le 16 Janvier 1615, à *Jacquette Ragueneau*, dont il eut LOUIS d'ARGIS, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Cour, de Mesure & d'Elbine, qui avoit épousé, par contrat passé à Blois le 29 Août 1656, *Marguerite Savare*, dont il eut des enfans.

Les armes : *d'or, à huit merlettes de sable, mises en orle.*

ARGILEMONT : *d'argent, à trois pals de sable, chargés chacun d'une merlette du champ.*

ARGILIERS ou ARGILIÈRES, Sieur du Fay : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de même, deux en chef & un en pointe.*

ARGILIERS ou ARGILLIERS, en Champagne : *d'or, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

ARGONNEL, en Bretagne : *d'or, à deux fasces de sable.*

ARGONNEL : *d'azur, à trois guenons d'argent, à la bordure de gueules.*

ARGOUD, en Dauphiné. Suivant une généalogie dressée sur plusieurs actes en forme, par le Juge-d'Armes de France, & qui nous a été envoyée :

AYMON ARGOUD est qualifié *Homme-Lige* du Comte d'Albon, environ l'an 1262.

VIONET ARGOUD, fils de Pierre, fit hommage à Humbert, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, le 6 Janvier 1334.

BRÉMOND, NANTELME, PONS, RICHARD, & FRANÇOIS ARGOUD, sont tous les cinq inscrits au nombre des Nobles tenans fief, dans le Mandement de Morestel en Grésivaudan, le 6 Mars 1339, ainsi que

Noble PIERRE ou PERRONET ARGOUD, qui donna une procuration, le 14 Janvier 1345, à JEAN ARGOUD, fils de LANTELME, son cousin, lequel JEAN fit hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le 5 Mars 1350, pour les fiefs qu'il possédoit.

JACQUEMONT ARGOUD rendit aussi hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le lendemain 6 Mars 1350, à cause des fiefs qu'il tenoit de PIERRE, son père.

FRANÇOIS, aussi fils de LANTELME, fit pareillement hommage au Roi, Dauphin de Viennois, ledit jour 6 Mars 1350, pour raison des fiefs qu'il possédoit.

LANTELME ARGOUD, fut l'un des Conseillers & Auditeurs de la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 2 Septembre 1345.

Noble LOUIS ARGOUD, Vice-Châtelain de la Coste-Saint-André en 1490, dénommé avec les Seigneurs & Nobles du Bailliage de Viennois, passa un compromis, le 22 Février 1497, avec le co-Syndic de la Coste-Saint-André, au sujet de la Noblesse qu'on vouloit lui contester.

Et enfin un ANTOINE ARGOUD fut nommé, le 12 Septembre 1513, au nombre des Gentilshommes qui devoient fournir un Brigandin du Corps des hommes d'armes & Archers levés dans le Bailliage de Grésivaudan.

Mais comme les dénommés ci-dessus ne sont rapportés que pour prouver l'ancienneté de la famille d'ARGOUD, on ne commencera la filiation suivie qu'à Louis. Il y a eu, en outre, plusieurs Conseillers au Parlement de

Dauphiné, de ce même nom, & cinq Doyens confécuteurs de l'Eglise de Vienne, dont il est fait mention dans l'*Etat politique du Dauphiné*, par Chorier.

I. LOUIS D'ARGOUD, qualifié d'*Ecuyer* dans un Jugement du Bailliage Royal d'Annonay, du 4 Novembre 1664, eut de *Catherine Androl*

1. MAURICE, qui fuit ;
2. ANDRÉ, Docteur en Théologie, Chanoine & Capricol de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame d'Annonay ;
3. JOSEPH-ETIENNE, Chanoine de la même Eglise ;
4. Et CLAIRE-FRANÇOISE.

II. MAURICE D'ARGOUD, né le 6 Juillet 1642, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Gouverneur de la Ville d'Annonay & Major de la Ville de Lille en Flandres, commença de servir en 1660 dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, dont il fut fait Aide-Major le 17 Mars 1676, & Capitaine le 2 Octobre 1680 ; ayant eu une jambe emportée au service du Roi, il obtint, le 31 Janvier 1681, la Commanderie de Creil en Normandie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi dans ses troupes & armées, & des blessures qu'il y avoit reçues ; il fut nommé Sergent-Major des troupes de Sa Majesté, en Garnison dans la Ville de Dinan, le 28 Décembre 1688, & obtint, le 30 Janvier 1689, un Ordre du Roi pour, en cette qualité, commander dans la Ville de Dinan en l'absence du Commandant & du Lieutenant de Roi. Il fut fait ensuite, le 19 Mars 1690, Sergent-Major de la Citadelle de Tournay, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1693, & obtint une pension de 1000 livres sur cet Ordre. Il avoit épousé, à Tournay, le 27 Octobre 1690, *Albertine-Thérèse de Celles*, née Comtesse de Beaufort, morte le 21 Février 1743, âgée de 80 ans. Il eut de ce mariage :

1. PIERRE-MAURICE, qui fuit ;
2. PIERRE-JOSEPH, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, puis Général-Major au service de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême ;
3. JOSEPH, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Hainaut, au service du Roi des Deux-Siciles ;
4. LOUIS-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Guébriant ;

Tome I.

5. Et PIERRE-BALTHASARD, Chanoine Régulier de Saint-Ruffe & Prieur de Marfanc.

III. PIERRE-MAURICE D'ARGOUD, successivement Capitaine d'Infanterie en 1706, Chevalier de Saint-Louis en 1730, Commandant de Bataillon dans le Régiment de Piémont, par commission du 1^{er} Octobre 1743, s'est retiré du Service en 1754, avec une pension de 800 livres. Il avoit épousé, par contrat du mois de Mai 1718, ANTOINETTE-ROSE D'ARGOUD, nièce de GUILLAUME D'ARGOUD, Prieur de Saint-Siméon de Bressieu, & fille de JEAN-FRANÇOIS D'ARGOUD, alors Chanoine de l'Eglise Primatiale de Vienne, & de *Paule de Lasle*. De ce mariage font issus :

1. MAURICE-ANDRÉ, Chanoine de l'Eglise de Vienne & Prieur de Saint-Siméon ;
2. JEAN-BAPTISTE-GASTON, qui fuit ;
3. ROBERT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Major-Général & Inspecteur des Troupes à Saint-Domingue, & Gouverneur de la partie du Sud dans cette Isle, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1763. Il est marié & a postérité ;
4. PIERRE-MAURICE, Capitaine au Régiment de Piémont.
5. MARIE-MADELEINE, Religieuse dans l'Abbaye des Hayes, Ordre de Cîteaux ;
6. Et ANNE-MARIE, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. JEAN-BAPTISTE-GASTON D'ARGOUD, Seigneur de Veslilieu, de Panossas & de Moras, est entré dans le Régiment de Piémont en 1733, a été fait Capitaine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1747, & Commandant de Bataillon en 1756. Il a épousé, par contrat du 28 Septembre 1754, *Jeanne-Marie Cellard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montaclar, & de *Marie-Madeleine de Court*, dont :

1. ETIENNE-MAURICE, né le 23 Novembre 1756 ;
2. Et JEANNE-ROSE.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or.*

ARGOUGES (D'), Seigneur de Grâtot, de Bouffigny & de Gandville, en Normandie, Généralité de Caen ; ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le règne de GUILLAUME le Conquérant. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 527, parle de RAOUL D'ARGOUGES, nommé à l'Echiquier tenu à Falaise en 1209, & d'un autre RAOUL D'ARGOUGES, qui fut fait *Chevalier* à Paris en 1313.

Monseigneur GUILLAUME D'ARGOUGES, Chevalier, comparut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 1^{er} Juin 1383, avec huit Ecuyers de sa compagnie.

Suivant le même la Roque, PIERRE D'ARGOUGES assista, comme député, aux Etats tenus à Tours l'an 1483, avec Philippe de Vassi & Jean le Sens.

JEAN D'ARGOUGES étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1499.

I. GUILLAUME D'ARGOUGES, I^{er} du nom, marié à *Jeanne de Grâtot*, eut pour fils :

II. RAOUL D'ARGOUGES, I^{er} du nom, marié à *Jeanne de Crôville*, père & mère de :

III. RAOUL D'ARGOUGES, II^e du nom, marié à *Emme de Baufou*, dont est sorti :

IV. RAOUL D'ARGOUGES, III^e du nom, marié à *Jeanne de Semilly*, dont :

V. RAOUL D'ARGOUGES, IV^e du nom, qui s'allia à *Thomasse de Beaumont*, dont :

VI. GUILLAUME D'ARGOUGES, II^e du nom, qui épousa *Jeanne de Clamargani*, père & mère de :

VII. PHILIPPE D'ARGOUGES, qui eut pour femme *Marguerite de Champagne*, dont :

VIII. JEAN D'ARGOUGES, vivant en 1420, qui épousa *Charlotte de Carbonnel-Canisy*, père & mère de :

IX. PIERRE D'ARGOUGES, I^{er} du nom, qui épousa, le 17 Mars 1471, *Marie Aux-Epaules*, sœur de *Georges Aux-Epaules*, Ecuyer du Roi Louis XI, marié, suivant l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1525, vers 1457, avec MADELEINE DE DREUX, de la Maison Royale de France, & fille de *Richard Aux-Epaules*, Capitaine de Pont-Audemer, & de *Jeanne de Surienne*. Il eut de ce mariage :

X. PIERRE D'ARGOUGES, II^e du nom, vivant en 1508, avec sa femme *Guillemette de Foligny*, mère de :

XI. GILLES D'ARGOUGES, vivant en 1540, avec *Louise d'Angeville*, son épouse, père & mère de :

XII. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, qui épousa, en 1550, *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rannes & d'Asnebec, Terres & Baronies situées en Normandie, dans le Bailliage de Falaise, qu'elle lui apporta en dot. Elle fut mère de :

XIII. CHARLES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, Baron de Rannes & d'Asnebec, qui épousa, le 5 Avril 1603, *Marie-Madeleine Clauße*, Dame de Fleury, dont il eut :

1. HENRI, qui suit ;

2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Fleury*, rapportée ci-après.

XIV. HENRI D'ARGOUGES, Baron de Rannes, Gouverneur & Bailli d'Alençon, se maria avec *N.... de Cauvigny*, Dame de Combray, dont :

XV. NICOLAS D'ARGOUGES, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, en faveur duquel les Baronies d'*Asnebec* & de *Rannes* furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rannes*, par lettres de 1672, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673. Le Marquis de Rannes fut tué en 1678, & laissa de *Charlotte de Bautru* :

XVI. LOUIS D'ARGOUGES, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp, mort le 15 Août 1748. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1708, *Charlotte-Catherine d'Ernothon*, Dame de la Baronie de Pont-l'Abbé en Bretagne, dont il a eu :

1. CHARLES-LOUIS, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp en 1748, marié, 1^o le 29 Mars 1742, à *Marie-Angélique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lièvre-de-Cauy*, morte le 10 Août 1760 ; & 2^o le 7 Mai 1761, à *Louise-Melchior de Carbonnières*. Du premier lit il a :

CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS, dit le *Baron d'Asnebec*, né le 26 Mai 1751 ;

2. LOUIS-FRANÇOIS, dit le *Comte de Rannes*, Gouverneur d'Alençon, mort le 29 Octobre 1767, il avoit épousé en Août 1750, *N.... d'Autemare-d'Erville*.

3. NICOLAS-LOUIS, dit le *Chevalier de Rannes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Chapt, Dragons ;

4. CHARLOTTE, mariée à *Joseph-François-Louis*, Baron de *Gabriac* ;

5. ANNE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Moncins*, Baron de Trois Villes ;

6. MARIE-THÉRÈSE, Abbessé de l'Abbaye Royale de Chaillot-lez-Paris ;

7. Et MARIE-ANNE, Religieuse.

BRANCHE

des Seigneurs D'ARGOUGES-FLEURY.

XIV. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, du chef de sa mère, & Baron de Mondreville, second fils de CHARLES, Seigneur de Grâtot, Baron d'Asnebec & de Rannes, & de *Marie-Madeleine Clauße*, Dame de Fleury,

s'allia avec *Madeleine-Geneviève de Montchal*, dont il eut :

XV. JEAN-PIERRE D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, qui obtint que la Chapelle-la-Reine, Seigneurie unie à la Baronie d'Archères, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1680, enregistrées le 18 Décembre 1682. Il épousa, le 31 Janvier 1677, *Françoise le Pelletier*, morte le 4 Janvier 1745, dont il eut :

1. LOUIS-HENRI, dit le *Marquis d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes ;
2. Et JÉRÔME, qui suit.

XVI. JÉRÔME D'ARGOUGES, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort en 176... , avoit épousé, le 10 Avril 1700, *Marie-Françoise Adélaïde de Creil-de-Bournezeau*, dont il a eu :

1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-JÉRÔME, ancien Lieutenant-Civil au Châtelet, après son père, Conseiller d'Etat en 1766, marié, en 1746, à *Marguerite-Françoise Le Fèvre-de-la-Fallière*.
2. MICHEL-PIERRE-FRANÇOIS, Marquis d'ARGOUGES, Capitaine dans la Gendarmerie, Maréchal-de-Camp, marié, par contrat du 22 Février 1761, avec *Henriette-Charlotte-Marie de Courtarvel-de-Pezé*.
3. & 4. MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE & MARIE-SUSANNE-FRANÇOISE.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef & une en pointe, brochantes sur le tout.*

ARGOYERS-DE-RAVIEZ, en Normandie : *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles sur le tout, posées 2 & 1.*

ARGUEL, en Franche-Comté : *de gueules, à une comète d'or, à 8 rayons de même en queue.*

ARGUYEN-MALAGNY : *d'azur à trois moutons d'or, 2 & 1.*

ARIANITE, famille illustre dès le commencement du XI^e siècle à Constantinople. Le premier dont il soit fait mention, est DAVID ARIANITE, qui parut avec distinction l'an 1016, dans les armées du célèbre Empereur *Basile*, le vainqueur des Bulgares. CONSTANTIN ARIANITE, un de ses descendants, passa au service de CHARLES VIII, Roi de France. On ne sçait si ce fut ce Monarque ou LOUIS XII qui lui donna le collier de son Ordre. Il commanda quelques troupes de France, & se jet-

ta ensuite dans les intérêts de l'Empereur MAXIMILIEN I^{er}. Il mourut à Rome en 1531, & son fils ARIANITE COMNÈNE, Prince de Macédoine, servit avec distinction dans les troupes de l'Eglise, & fut tué en 1551, à la prise de Torchiara.

ARIFA (d') : *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un croissant du champ.*

ARIOLE : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à un hérisson en défense d'or, aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or.*

ARLAI : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARLANGERS, Sieur de Marigny & Beuvrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en sa noblesse le 31 Janvier 1667, qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées deux & une, accompagnées de six annelets de même en orle ; le tout surmonté d'une fasce ondée aussi de sable.*

ARLATAN. La famille des Barons de *Lauris*, du nom d'*Arlatan*, du même tronc que celle éteinte qui faisoit sa demeure à Arles, dont elle porte les armes, tire son origine de :

I. ANTOINE D'ARLATAN, qui épousa *Anne de Grimaldi*, de laquelle il eut :

II. PIERRE, marié à Sallon, 1^o avec *Yolande de Cadonet*, le 2 Novembre 1552 (*Chabot*, Notaire) ; 2^o en 1560, avec la Demoiselle de *Londes*, sans enfans (*Pichon d'Alais*, Notaire). Il eut de son premier mariage :

III. JACQUES D'ARLATAN, marié avec *Jeanne de Loseran*, qui possédoit les Terres de *Fesc* & de *Montaud* en 1561 (*Pichon d'Alais*, Notaire). De ce mariage naquit :

IV. JEAN D'ARLATAN DE MONTAUD, lequel s'établit à Aix, où il épousa, par contrat passé en 1631, devant *Beaufort*, Notaire, *Anne de Salve*, dont il eut :

V. SEXTIUS D'ARLATAN, Conseiller au Parlement, père de :

VI. JEAN D'ARLATAN, pourvu de son Office en 1689, & marié, en 1692, avec *Marie-Anne de Venerosi de Pisciolini*, des Comtes d'Estredo. Il fit acquisition, en 1718, de la Baronie de *Lauris*, des Terres de *Puget* & de la *Roche* ; & par Lettres-Patentes du mois de Mars 1723, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes en 1725, cette dernière Terre fut érigée en *Marquisat*, en

faveur dudit JEAN D'ARLATAN, & de toute sa postérité. Il eut :

1. SEXTIUS, qui suit ;
2. JEAN-LOUIS ;
3. Et THÉRÈSE, mariée en 1731 (*Vagier*, d'Aix, Notaire), avec *Eléazar de Sabran-Baudinar*, des Comtes de Forcalquier & d'Arian.

VII. SEXTIUS D'ARLATAN, l'un des Commissaires actuels de la Noblesse, Baron de Lauris, Marquis de la Roche, a épousé, en 1724, MARIE-THÉRÈSE-HONORÉE D'ARLATAN, de la Ville d'Arles (*Brunet*, Notaire à Arles), fille héritière de MELCHIOR D'ARLATAN, par laquelle la famille, dont il est ici question, jouit de tous les biens & privilèges de celle d'Arles. De ce mariage sont nés :

1. JEAN-LOUIS-MARTIN ;
2. MARIE-FRANÇOISE-EULALIE, mariée à Nîmes, en 1753 (*Boyer*, Notaire à Aix), avec Noble *Charles de Pascal*, Baron de Reyran glade ;
3. Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE-GABRIELLE, mariée aussi dans la même Ville (*Guyon*, Notaire), avec Noble *Jean-Louis de Rouvière*, Seigneur de Dions, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général-Criminel du Présidial de Nîmes.

Les armes : *d'argent, à cinq losanges en croix, de gueules.*

ARLAY, en Bresse : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une molette de sable.*

ARLES, en Provence : *d'or, à la bande de sable, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de trois autres étoiles de gueules, deux en chef & une en pointe.*

ARLOS, ou ARLOZ, ancienne Noblesse qui a donné son nom à la Paroisse & au Château d'Arloz, dans le haut Bugey, Terre qu'elle a possédée pendant plusieurs siècles. Guichenon dit que le Roi a tenu & tient encore garnison à Arloz.

Il y a dans les archives des Bénédictins, Ordre de Cluny, à Saint-Rambert, en Bugey, un titre en parchemin de la remise faite par le Comte de Savoie au Comte & Seigneur de Milan, du Marquisat de Saint-Sorlin, en l'an 1100. Le Comte & Seigneur de Milan choisit, & ne voulut pour caution de ladite remise qu'HENRI D'ARLOZ, nommé, dans ledit acte, *Nobilis Miles, potens HENRICUS D'ARLOZ, sponsum præstans, pro Domino Comite Sabaudiaë, &c...* Ce Comte ayant refusé toute autre caution dudit traité & remise, cet acte,

avec ce que dit Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, sur la Maison d'ARLOS, prouve son antiquité, & la haute considération où elle étoit dès les X^e & XI^e siècles. Son origine se perd dans l'obscurité des tems, & l'Auteur des *Préludes* veut persuader, par de solides raisons, qu'elle la tire des anciens Rois de Bourgogne. Elle a possédé, pendant plusieurs siècles, la Seigneurie d'ARLOS, dans le haut Bugey. Elle a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1245.

Une fille de cette Maison, JEANNE D'ARLOZ, fille de Noble JACQUES D'ARLOZ, & de *N... de Balleyson*, d'une famille sortie des anciens Ducs de Bretagne, est entrée dans celle de *Saint-François de Sales*, par son mariage avec *Christophe de Sales* ; elle fut bisayeule paternelle du saint Evêque.

I. La filiation suivie de cette Maison ne commence qu'à JEAN D'ARLOS, Chevalier, qualité qui, dans ces tems-là, étoit la marque de la plus haute Noblesse. Il vivoit en 1235 ; il eut entr'autres enfans :

II. GILLES D'ARLOZ, Chevalier en 1264, qui succéda à son père dans tous ses biens. Il épousa *Matheline Laure*, qui étoit d'une ancienne Noblesse, sœur de *Jacques Laure*, Chevalier, surnommé le *Busle*, de la Maison de *Laure*, de laquelle étoient issus les anciens Seigneurs de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, en Dauphiné ; il eut :

III. GILLES D'ARLOZ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en 1312 ; il eut entr'autres enfans :

IV. GILLES D'ARLOZ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en 1350, & eut de *Catherine de Conzié*, illustre & ancienne Noblesse, qui subsiste (voyez CONZIÉ) :

V. GILLES D'ARLOZ, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci se maria avec *Marguerite de Gletteins*, ancienne Noblesse éteinte, qui a fourni des Comtes à Saint-Jean-de-Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les *Maxures de l'Isle-Barbe*, de M. le Laboureur. Elle étoit fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Gletteins*, & vivoit encore, en 1390, avec son mari, dont elle eut ANTOINE, qui suit, & GUILLAUME.

VI. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux Bourgeois & Syndic de Leymen, les fran-

chifés, immunités & privilèges, femblables aux franchifés, immunités & privilèges des Bourgeois & Habitans de Crémieu, de Saint-Denis, de Choffon & de Lagnieu, accordés par JEAN, Dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut Sentence arbitrale entre lui & les Habitans de Leymen, à l'occafion du guet & garde, & de la fortification du Château de la Servette, par laquelle les Habitans font condamnés à faire lesdits guet & garde en tems néceffaire & de guerre, à fortifier ledit Château, & conftruire, dans l'enceinte de la Servette, des maifons pour s'y retirer en tems néceffaire, & ledit *Nobilis Miles & potens* ANTONIUS D'ARLOZ à leur donner lesdites franchifés ci-deffus, &c. ANTOINE D'ARLOZ époufa *Marguerite de Coftain-de-Puiffignan*, d'une ancienne Maifon du Dauphiné. Il en eut :

1. GILLES, qui fuit;
2. JACQUES, Seigneur de Gletteins;
3. GUY, Seigneur de la Ville;
4. Et ISABEAU.

VII. GILLES D'ARLOZ, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne de Nancyfe*, fille de Guy de *Nancyfe*, Chevalier, Seigneur de Boha, & de *Marie de Montagu*. Leurs enfans furent :

1. GALÉAS, Seigneur de la Servette, nommé GALLOIS D'ARLOZ, dans une Lettre du 20 Mars 1454, que lui écrivit le Duc de Savoie, afin qu'il eût à fe tenir prêt à marcher à fon fervice pour le mois d'Avril 1454; mort en 1491;
2. PIERRE, qui fuit;
3. Et HUGUETTE.

VIII. PIERRE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie de Malaval* :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et ALEXANDRE, Seigneur du *Chaffaut*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, & de *Vaugrineufe*.

IX. JACQUES D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Grand-Ecuyer de PHILIBERTE de Savoie, Ducheffe de Nemours, par Lettres de CHARLES, Duc de Savoie, du 31 Décembre 1504, & testa le 21 Juillet 1524. Il avoit époufé: 1^o *Claudine Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer; 2^o *Madeleine Bouton*, fille de *Jacques*, dont eft defcendu en ligne directe le Maréchal de France *Bouton-de-Chamilly*; du premier lit il eut :

CLAUDE, qui fuit;

Et du fecond :

CLAUDINE, époufe de *Jean de Saubiez*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet & de Fontanez.

X. CLAUDE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, Co-Seigneur de Crangeac. Le Roi FRANÇOIS I^{er} avoit alors fous la domination les Pays & Comté de Brefse, Bugey & Valromey. Ce Prince lui écrivit, le 3 Mai 1542, pour qu'il eût à fe trouver à l'Assemblée des trois États des Pays ci-deffus mentionnés; cette afsemblée fut indiquée à Bourg en Brefse, le 15 Juillet 1542. Il testa le 12 Décembre 1559 & avoit époufé *Claudine-Alix de Montferrand*, fille de *François de Montferrand*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., & de *Denife de Lucinge*. Il eut neuf enfans, entr'autres HUBERT, & PIERRE, qui fuit.

XI. PIERRE D'ARLOS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyfia, Co-Seigneur de Crangeac. PIERRE fut employé dans toutes les guerres de fon tems, pour le fervice du Duc de Savoie, qui lui donna la commiffion, le 5 Juillet 1590, de lever une Compagnie de 200 hommes de pied, dont il eut le Commandement, & qu'il conduisit du côté de Chablais; & une autre, le 7 Décembre 1595, pour la levée d'une autre pareille Compagnie de 200 hommes, qu'il devoit aufli conduire & commander par de-là les Monts. Il eut de *Pernette de Cufin* :

XII. CÉSAR D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyfia, qui fe maria avec *Madeleine de Chabaudy*. Il en eut plufieurs enfans, entr'autres :

1. BENOÎT, qui fuit;
2. Et HÉLÈNE, époufe de *N... de Quinfon*, oncle d'un Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, Gouverneur de Perpignan, du pays de Rouffillon & de Sardaigne.

XIII. BENOÎT D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Capitaine dans le Régiment de la Motte-Houdancourt, où il ferveit depuis 1625 jufqu'en 1640, en Italie & en Catalogne. Il y fut fait prifonnier de guerre, & conduit dans le Palais de Toloda, d'où il fortit par rançon après une prifon de huit mois. Il eut, de *Jeanne de Longecombe*, grande & ancienne Maifon (a), qui

(a) Le feu Marquis de *Thoy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Belle-

étoit fille de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Longecombe, & de *Françoise de Vaurion*, d'une famille dont il y a eu plusieurs Comtes de Lyon :

1. VICTOR, mort jeune ;
 2. ANTOINE, qui suit ;
 3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment étranger d'Ethoy, en 1693, mort Prêtre & Religieux de l'Ordre des Grands-Augustins ;
- Et deux filles, Religieuses au Couvent de Sallettes, en Dauphiné, aussi décédées ; il falloit alors des preuves de Noblesse pour y être reçues.

XIV. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, Baron de Saint-Victor, de Saint-Just, la Fouilleuse, & Comte d'Entremont, Capitaine au Régiment d'Ethoy, en 1691, eut de *Sibylle-Catherine-Laurence du Montet*, fille de *Jean du Montet*, Ecuyer, Baron de la Collonge, & de *Charlotte de Lambertye* :

1. JEAN-JOSEPH, qui a servi long-tems, à présent Invalide ;
2. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
3. HONORÉ-HYACINTHE, rapporté après son frère ;
4. JEANNE-MARIE, morte Religieuse de la Visitation, à Saint-Amour, en Franche-Comté ; elle avoit été reçue à Saint-Cyr en 1705, & fit profession chez les Dames de la Visitation en 1719 ;

Et sept autres enfans, décédés.

XV. PIERRE-JOSEPH D'ARLOZ, Seigneur de la Servette, Chevalier, Baron de Saint-Victor, Comte d'Entremont, eut Brevet d'Enseigne de la Compagnie Colonelle, dans le Régiment de Durfort-Boitillière, n'étant alors âgé que de 11 ans & 4 mois. Il a épousé, le 23 Décembre 1739, *Marie-Claire de Bosfredon*, fille de *N... de Bosfredon*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Seigneur, Baron de Sugères, de Guerines & de Saurier, & Baron de Tour aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & particulier du Diocèse de Gévaudan, à cause de la Baronie de Canilhac, & de *Louise d'Aubuffon*, des mêmes noms & armes que les Ducs de la *Fcuillade*, morte le 24 Janvier 1755. De ce mariage sont nés :

1. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant son brevet du Pape pour Malte ;

Isle, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne, &c. portoit le même nom & les mêmes armes.

2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, vivante.

XVI. HONORÉ-HYACINTHE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, frère puîné de PIERRE-JOSEPH, ci-dessus mentionné, a servi depuis 1715 jusqu'en 1725, en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie. Il s'est marié, 1^o par contrat du 27 Octobre 1740, avec *Claudine-Catherine de Morgnieu*, fille majeure de *François de Morgnieu*, Ecuyer, Seigneur de Gramont, & de *Josèphe du Plastre-d'Ambléon* ; & 2^o avec *Marguerite de Gallien*, fille de *François de Gallien*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, ancien Major de Milice, Capitaine au Régiment de Gensac, par Commission de 1734, qui a servi 31 ans, & auquel le Roi a accordé, en 1721, une pension de 600 livres, & de *Françoise Randan*.

Les enfans du premier lit sont :

1. CLAUDE-ANTHELME, né en 1748 ;
2. Et CLAUDINE-ADRIENNE, née en 1742 ;

Les enfans du second lit sont :

3. 4. & 5. FRANÇOIS-HONORÉ, JEAN-PIERRE, & JEAN-BAPTISTE.

Marguerite de Gallien-de-la-Chaux, mère de ces trois enfans, en a été tutrice.

La famille d'ARLOZ a été maintenue dans sa noblesse le 26 Juin 1669, par M. *Bonchu*, Intendant de Bourgogne, & Commissaire député par Sa Majesté pour la recherche de la Noblesse du département de Dijon. Cette sentence, rendue en faveur de BENOÎT D'ARLOZ, a été enregistrée au Parlement de Dijon, & au Greffe de l'Élection de Montbrison, le 7 Décembre 1725. Il y a eu aussi un Arrêt en commandement du Prince Souverain de Dombes, qui casse l'Arrêt de son Parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de PIERRE-JOSEPH, & HONORÉ-HYACINTHE D'ARLOZ, frères, du 16 Février 1736, qui les maintient aussi dans les exemptions & privilèges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la Maison d'ARLOS ou d'ARLOZ, sont avec les meilleures familles des Provinces de Bresse, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. Elle porte pour armes : *d'azur, à un lion d'or, armé & lampassé de gueules* ; cimier : *un taureau* ; supports : *deux taureaux de même* ; devise anciennement : *Nobilis miles, potens*.

Guichenon s'est trompé aux armes de cette

famille, lui ayant donné les armes de celle de *Granet de Saint-Julien*, qui s'étoit mise en possession de la Terre & Château de la Servette, qu'elle possédoit encore au tems qu'il écrivoit, par Arrêt du Parlement & du Conseil. Cette Terre de la Servette & de Leymen est revenue ensuite aux d'ARLOZ.

Les armes (selon l'*Armorial de France*) sont : *d'azur, à un lion d'or, la langue & les griffes de gueules.*

ARLOT-DE-FRUGIE. LOUIS-ISAAC ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, le 22 Mars 1712, *Suzanne-Françoise de la Doire*, fille de *Léonard de la Doire*, Ecuyer, Seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie Choqueux*, dont naquit LÉONARD ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, reçu Page de la Reine, le 20 Mars 1728, qui a prouvé par titres sa filiation, depuis JACQUES, son trisayeul, Seigneur de Frugie, vivant avant 1600.

Il a de plus produit un Arrêt du Conseil, rendu contradictoirement, le 17 Novembre 1668, par lequel ELIE ARLOT, son ayeul, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la possession de sa noblesse, sur des titres qui y sont énoncés, & qui remontent jusqu'à JEAN ARLOT, Ecuyer, Sieur de Frugie, vivant en 1480, qui étoit le sixième ayeul dudit LÉONARD, Page de la Reine.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasces, & accompagnées en chef d'un croissant de même, & en pointe d'une grappe de raisin, aussi d'argent, tigée & feuillée de sinople.*

* ARMAGNAC, Province, avec titre de Comté, en Gascogne, qui consiste aujourd'hui dans les Comtés & Seigneuries de Fezensac d'Armagnac, de Biranne & Baran; les Vicomtés de Lomagne, d'Auvillard, Fezensaguet & de Bruillois; les Seigneuries de Lectours, d'Aufan, Rivierre-basse, où est le Château de Malbourque, Aure, Magnoac, Barrouse & Nertes. Lorsqu'elle ne comprenoit que le Comté d'Armagnac, elle fut possédée par *Guillaume Garcie*, Comte de Fezensac, qui la donna en partage à son second fils *Bernard*, 1^{er} du nom, Comte d'Armagnac, qui vivoit sous le Roi LOTHAIRE, fils de LOUIS

d'*Outremer*, Le dernier des anciens Comtes d'Armagnac, mourut Archevêque d'Avignon en 1585, âgé de 80 ans. Il étoit fils d'un bâtard, & la branche des enfans légitimes étoit éteinte auparavant.

De ces anciens Comtes d'Armagnac sont sortis les Ducs de Nemours par *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac, &c., mort en 1462. Le dernier de ces Ducs fut *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, mort à la bataille de Cérignolles le 28 Avril 1503.

Les Vicomtes de Fezensaguet sont aussi sortis des anciens Vicomtes d'Armagnac, par *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, qui fut institué héritier de ce Vicomté par le testament de son père. Il mourut en 1320; sa postérité a fini à *Jean d'Armagnac*, II^e du nom, Comte de Pardiac, Vicomte de Fezensaguet, marié à *Marguerite*, Comtesse de Cominge, morte en 1403.

L'Armagnac, qui fut démembré du Comté de Fezensac, par le Comte *Guillaume Garcie*, en faveur de *Bernard*, dit *le Louche*, son second fils, qui vivoit en 960, tomba en partage à *Charles*, Duc d'Alençon, du chef de son ayeule *Marie d'Armagnac*.

FRANÇOIS I^{er}, à qui ce Comté échut, en fit don à sa sœur MARGUERITE DE VALOIS, mariée en 1526 à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre. HENRI le Grand rapporta à la Couronne le Comté d'Armagnac. LOUIS XIV en fit don, le 20 Novembre 1645, à *Henri* de Lorraine, Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, second fils de *Charles* 1^{er}, Duc d'Elbeuf, qui a fait la branche des Comtes d'*Harcourt* & d'*Armagnac*, il est mort le 25 Juillet 1666. Voyez LORRAINE.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules.*

ARMAGNAC, en Guyenne : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or.*

ARMAILLÉ, en Bretagne : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, deux & une.*

* ARMAINVILLIERS, Seigneurie en Bretagne, érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1704, enregistrées en Parlement le 30 Juillet suivant, en faveur de *Jacques-Louis de Béringhen*, premier Ecuyer du Roi, mort en 1769.

ARMAND ou D'ARMAND DE FOREST DE BLACONS, noblesse ancienne, qui tire son origine de la Province d'Auvergne, &

qui est établie, depuis plusieurs siècles, dans celle du Dauphiné. Louvet, seconde partie de ses additions à l'*Histoire des Troubles de Provence*, p. 107, parle de la Maison d'ARMAND, ainsi que l'Abbé Robert de Briançon, tom. I de l'*Etat de la Provence*, p. 303.

Cette Maison, comprise dans la révision des feux du Dauphiné en 1450, est issue, disent les Historiens ci-dessus cités, de l'illustre Vicomte d'ARMAND, qui vivoit l'an 1000. Alard, dans son *Nobiliaire du Dauphiné*, dit qu'il s'est formé six branches de cette Maison, dont trois sont éteintes, & trois subsistent.

De la branche aînée, il n'y a plus que M. l'Abbé d'ARMAND, Prieur du Bourg à Valence, qui a une nièce mariée à M. de *Charenfi*, Gentilhomme de Grenoble; une fille de la même Maison, mais d'une autre branche, est femme de M. *Garnier*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

La branche d'ARMAND DE BLACONS, dont nous allons parler.

Et celle d'ARMAND DE GARCINIÈRE, établie en Provence.

La Maison d'ARMAND s'attacha aux Princes de la Maison d'Anjou. Plusieurs furent à la conquête de Sicile. Un d'eux, au retour de cette expédition, épousa une fille de la Maison de *Porcellets*, Dame en partie de la Seigneurie de l'Aubesc. En 1341, une fille de cette Maison s'allia avec *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault; & l'on trouve qu'en 1334, *Boniface de Vintimille*, Seigneur de la Verdrière, nomme, avec *Bertrand* & *Henri de Vintimille*, ses frères, HUGON d'ARMAND, pour ses exécuteurs testamentaires; ce qui fait conjecturer qu'il y a eu des alliances entre ces deux Maisons.

Voilà ce que dit Louvet: un acte d'acensement prouve que tous les biens situés en Provence, furent vendus ou afferméés. Par un acte de 1364, PIERRE d'ARMAND & BERTRAND acensent une vigne.

I. PIERRE I^{er} eut plusieurs enfans de sa femme de la Maison d'Agoult. BERTRAND & JEAN, les deux cadets, restèrent en Provence. JEAN est auteur de la branche rapportée ci-après.

II. PIERRE II l'aîné, vint, avec un de ses frères, s'établir en Grifale, Paroisse de Saint-Paul-en-Triève, où sa femme avoit quelques biens; & du produit de ceux qu'il avoit en Provence, il y en acheta d'autres. Le testament de PIERRE d'ARMAND, II^o du nom, de

1443, prouve qu'il étoit fils de PIERRE I^{er}, ainsi que son frère GUILLAUME, Abbé.

La révision des feux, faite à la Baume-des-Arnos, Diocèse de Gap, & qui est entre les mains de M. ARMAND DE BLACONS, prouve que PIERRE II fut nommé Châtelain par CHARLES VII, pour autoriser les Nobles à s'assembler, pour régler les subsides qu'ils devoient au Roi. LOUIS XI le continua dans la charge de Châtelain, qui ne se donnoit alors qu'aux plus anciens Nobles.

III. Le testament d'ANTOINE d'ARMAND prouve qu'il étoit fils de PIERRE II. Il hommagea ses biens en fief en 1510. Il fut père de:

IV. ISNARD, qui paya l'arrière-ban. Il fut député aux Etats de Dauphiné, charge qui n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés Gentilshommes. On lui donne pour femme une *de la Tour-Gouvernet*. Par son testament de 1529, il fait ses héritiers JULIEN & BIDAUT, & fait des legs à RAYMOND & à PIERRE, qui suit. RAYMOND prit alliance dans la Maison *de Flotte*, & mourut sans enfans, ainsi que JULIEN & BIDAUT.

V. PIERRE III lui succéda dans ses biens. Il rendit hommage au Roi de plusieurs de ses Terres, & des autres aux Evêques de Die & de Valence. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, député à la Cour par les Etats de Dauphiné. Il commanda une troupe d'Infanterie sous le règne de LOUIS XII, & se trouva à la bataille de Ravenne, à la conquête du Duché de Milan; commanda un corps de troupes, & servit dans les guerres de son tems avec la dernière distinction. Il testa & laissa d'*Esperite de Remusa* plusieurs enfans, dont quatre sont morts au service de HENRI IV; GASPARD & JEAN, ses deux autres fils, lui succédèrent; & sa fille, CHARLOTTE d'ARMAND, épousa *Louis de Béranger*, Baron du Dauphiné, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à JEAN d'ARMAND, son germain, fils du premier lit d'un autre JEAN d'ARMAND.

VI. GASPARD rendit hommage de plusieurs de ses Terres au Roi, & des autres à l'Evêque de Valence (droit que cet Evêque tient de l'Empereur). GASPARD mourut sans enfans de *Justine Alleman-Dupuy-Montbrun*, & laissa tous ses biens à JEAN, son frère puîné.

VI. JEAN d'ARMAND, Seigneur des Baronies de Lux, Gresce, Borière, Rochebrune, Mirabel, &c., fut marié 1^o à *Marguerite de Gouvernet*, dont les enfans héritèrent de ces

Terres & formèrent plusieurs branches, qui sont éteintes; 2° par contrat du mois de..... 1624, à *Ifabeau de Forest de Blacons*, fille aînée d'*Alexandre*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Orange, Commandant dans le haut & bas Vivarais, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de la Tour-du-Pin-Gouvernet*, aux conditions de joindre le nom de Forest de Blacons au sien. Les deux sœurs cadettes d'*Ifabeau de Forest de Blacons*, épousèrent, l'une le Marquis de *Pélégryn*, du Languedoc; l'autre M. *Tolons*, d'une ancienne Noblesse du Dauphiné. La Maison de Forest de Blacons étoit une des anciennes du Royaume. Elle possédoit, dès l'an 1100, le Comté de la Jonchère en Dauphiné, Saint-Privas en Vivarais, la Baronie de Blacons, Pontoja, Condillac, Saint-Marcel, &c.

JEAN D'ARMAND leva un Régiment d'Infanterie de dix compagnies en 1628, sous le nom de *Blacons*; ce qui prouve que le père de sa femme lui avoit remis & son nom & ses biens de son vivant; car il ne mourut qu'en 1639. En 1632, à la tête de son Régiment, & d'un corps considérable de troupes, il s'empara de la Ville & du Fort du Ban, avec le Capitaine du Port. Le Roi & le Connétable de Lefdigières furent satisfaits de son intelligence. Outre les Terres qu'il eut de l'héritage de son père & de son frère aîné, il eut du mariage de sa femme, la Baronie de Blacons, Pontoja, la Buïsse, Condillac, les Mongis, Mirabel, la Seigneurie de Soufet-Saint-Marcel; les deux dernières ont été réunies par le Roi au Duché de Valentinois, en faveur du Prince de Monaco. Dans son testament de 1654, il nomme les enfans du premier & du second lit, qui moururent tous, excepté HECTOR, né de sa seconde femme, qui suit.

VII. HECTOR D'ARMAND DE FOREST DE BLACONS n'eut qu'un legs sur les biens de son père, & hérita des biens de sa mère, *Ifabeau de Forest de Blacons*; sçavoir: Mirabel, Condillac & Blacons. Il vendit pour le service du Roi la Baronie de Pontoja, la Buïsse & Blacons, en se réservant le nom de *Blacons*, qu'il porta sur le fief du *Deves*, qui s'appelle aujourd'hui de *Blacons*. HECTOR fut compris dans la révison des feux de 1663, & reconnu pour être d'une ancienne Noblesse, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant de la Province. Ayant été assigné pour payer l'Ar-

Tome 1.

rière-Ban, il en fut exempt à cause de son service. Il commanda une Compagnie de 100 hommes à cheval. Le Roi lui donna 1000 hommes de troupes, pour enlever un fameux poste dans le Vivarais, qui étoit occupé par les Rebelles; ce qu'il fit conjointement avec du Poët. Le Connétable de Lefdigières lui en fit ses remerciemens au nom du Roi. Il servit ensuite en Savoie sous les ordres du même Connétable, successivement en qualité de Capitaine de Cavalerie & de Lieutenant-Colonel. Il se trouva en 1658 à la bataille des Dunes, sous le Vicomte de Turenne, & à beaucoup d'autres affaires & testa en 1669. Il avoit épousé par contrat du 30 Août 1656, *Olympe du Puy-de-Villefranche-Montbrun*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, dont il laissa :

1. ALEXANDRE-RENÉ, qui suit;
2. N..... Chevalier de Mirabel, tué au service étant Capitaine;
3. & 4. Le Chevalier de FOREST, & le Chevalier de CONDILLAC, aussi Capitaines, qui ne se retirèrent du service, qu'à cause de leur grand âge, & de leurs infirmités.

VIII. ALEXANDRE-RENÉ D'ARMAND DE FOREST, Seigneur de Blacons, émancipé par acte du 22 Avril 1686, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Souterneau. Il fit la campagne de 1673, à la tête de sa Compagnie, sous le Vicomte de Turenne, & celle de 1674, sous le même Général. Il parvint ensuite à la Lieutenance-Colonelle de Cavalerie, du Régiment de Conflans. LOUIS XIV l'honora de la Croix de Saint-Louis & lui permit en 1702 de lever un nouveau Régiment à ses frais, qui porta son nom. Ses infirmités & ses blessures l'empêchant de continuer le service, il eut l'agrément du Roi, pour remettre, en 1705, son Régiment à son fils aîné, & testa le 1^{er} Juin 1725. Il épousa le 16 Décembre 1678, *Françoise de l'Eglise*, tante du Cardinal d'Angervilliers, d'une ancienne famille de Languedoc, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. Le Comte de FOREST, mort Capitaine de Cavalerie dans Savine;
3. Le Chevalier de BLACONS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué en 1734, au siège de Milan.

Et cinq filles, dont quatre Religieuses, & la cinquième morte fille.

CHARLES-ARMAND DE FOREST DE BLACONS,

X x

Seigneur de Condillac, Mirabel, Espenel & Blacons qu'il hommagea au Roi en 1738, & dont il donna le dénombrement le 12 Mars 1740, Colonel du même Régiment que son père en 1705; & après l'incorporation de son Régiment dans celui de Foix, Colonel-Réformé à la suite du Régiment d'Auvergne, dans lequel il fit la campagne d'Espagne; fut Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'Infanterie en 1734. Le Roi obligea les Colonels-Réformés à prendre des Régimens de Milices. CHARLES D'ARMAND eut le troisième Bataillon du Dauphiné qui formoit son Régiment; il y servit sous les ordres du Bailli de Givry; & comme plus ancien Brigadier, il fut placé au Petit-Landeau. Il épousa, par contrat du 26 Septembre 1713, *Marguerite d'Hières-de-Thuelin*, fille unique de *Balthazard d'Hières*, Marquis de Thuelin, & de *Françoise de Collonne-de-Revillac*. L'ancienne Maison d'*Hières-de-Thuelin* est éteinte; elle a donné grand nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; il en est parlé dans l'*Histoire de Malte*. De ce mariage sont nés :

1. N.... D'ARMAND, Major du Régiment d'Auvergne, tué au siège de Prague;
2. CHARLES-PHILIPPE, qui suit;
3. ANDRÉ-BALTHASARD, né le 28 Mai 1721, appelé l'*Abbé de Blacons*, Doyen du noble Chapitre de S.-Pierre de Vienne, Vicaire Général du Diocèse de Riez, & Député à l'assemblée du Clergé de France en 1765 & 1766, Abbé de l'Abbaye d'Aunay, Diocèse de Bayeux, Ordre des Bernardins;
4. CHARLOTTE-GABRIELLE, Abbesse de l'Abbaye de Sézanne en Brie, Ordre de Saint-Benoît;
5. Et CHARLOTTE, mariée à *François-René de la Tour-du-Pin*, Marquis de la Chaux-Montauban.

X. CHARLES-PHILIPPE D'ARMAND, Marquis de Blacons, a fait hommage au Roi en 1756, pour les Terres de Condillac, Mirabel, Blacons & Maison-Forte de Thuelin. Il a servi pendant 17 ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie; a fait les campagnes d'Allemagne, a passé en Corfe, à la suite du Régiment d'Auvergne, en qualité de Capitaine-Réformé; s'est trouvé au siège de Prague, où son frère aîné fut tué & son oncle, frère de sa mère, qui étoit Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal-Bavière, avec commission de Colonel. Il a épousé, par contrat du 25 Août

1755, *Madeleine de Calvière de Boucoieran*, fille du Marquis de ce nom, dont :

1. LUCRÉTIUS;
2. LUCRÉTIUS-HIPPOLYTE, mort au berceau; Et trois filles.

Par le mariage de PIERRE D'ARMAND, 1^{er} du nom, avec Mademoiselle d'*Agoult*, cette Maison est alliée à une des meilleures du Dauphiné.

Par celui de PIERRE III avec *Esperite de Remusa*, elle est alliée avec les *la Tour-du-Pin-Soyans*, &c.

Par celui de JEAN, 1^o avec *Marguerite de Gouvernet*, 2^o avec Mademoiselle de *Forest*, qui étoit fille d'une *la Tour-du-Pin-Gouvernet*; elle est alliée avec les *Duras*, les *Chabrillan*, les *Oraison*, les *De Vesc*, les *Lau*, les *Alaric*, les *Pélegrin*, les *Gadoigne*, les *Tolon* & les *du Poët*, &c.

Celui d'HECTOR, avec *Olympe de Villefranche-Montbrun*, lui donne les alliances de *la Tour-du-Pin*, la *Chaux*, *Montauban*; une sœur d'*Olympe* épousa le Comte de *Donna*, & leur mère étoit une Comtesse de Frise.

Celui d'ALEXANDRE-RENÉ avec Mademoiselle de l'*Eglise*, lui donne l'alliance d'*Angervilliers*, du Languedoc.

Celui de CHARLES avec *Françoise d'Hières*, lui donne celles des *Foudras*, des *Collonne-de-Revillac*, des *Béranger*, des *Revol*, des *Villars*, des *Rivoire*, dont la branche aînée s'est éteinte dans celle d'*Hières*. Celle-ci a aussi fini sur la tête de cette *Françoise d'Hières*, qui a eu trois frères utérins de M. *Kuffert* & de Madame *Callone*, sa mère. Le premier, RENÉ, est mort Capitaine dans le Régiment d'Alsace; le second a été Doyen & Prébendier de la Cathédrale de Strasbourg, & Conseiller intime des Princes d'Empire, & le troisième a été tué à Prague, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Royal-Bavière.

Celui de CHARLES-PHILIPPE avec *Madeleine de Calvière*, allie enfin la Maison d'ARMAND avec celle de *Calvière*, dont N.... Marquis de *Calvière*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon Rouge, ci-devant Commandant de la Maison du Roi.

La Maison d'ARMAND DE BLACONS est, par le mariage de quelques-unes de ses filles, entrée dans celle de *la Tour-du-Pin*, & y est doublement alliée.

Les armes: *fascé d'argent & de gueules, de six pièces.*

ARMAND-DE-GARCINIÈRE. Cette famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, suivant un mémoire envoyé, est une branche de celle d'ARMAND, dont nous venons de donner la généalogie, & a, comme elle, pour tige le célèbre ARMAND qui vivoit en l'an 1000. Ces deux branches sont, comme on l'a dit, originaires d'Auvergne, & celle-ci a pour auteur JEAN, qui suit, premier ou second fils de PIERRE I^{er}, car nous ignorons laquelle des deux est l'aînée.

II. JEAN D'ARMAND, Seigneur du Reveft, de Turris, & du Val-d'Ardennes, servit les Comtes de Provence dans les guerres de Naples. Ce fut à cette considération que LOUIS III lui accorda, par Lettres-Patentes, données à Cofiance, le 11 Mars 1431, plusieurs dons & privilèges, avec une pension considérable, de même qu'à RAYMOND D'ARMAND, son frère, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui avoit aussi beaucoup servi dans les guerres que les Comtes de Provence avoient eues. Il rendit hommage au Comte de Provence, le 21 Décembre 1437, pour ses Terres de Turris, du Reveft & du Val d'Ardennes. Il testa le 12 Janvier 1438. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1400, *Marguerite de Pontevès*, des Seigneurs de Lambect & de Château-Renard. Il lui fut permis, quelques années après, de déposer son contrat de mariage dans les archives de la Cour des Comptes de Provence, pour y être conservé, par une prérogative qui n'étoit accordée qu'aux principaux Seigneurs de la Province. Il laissa de son mariage :

1. JEAN, mort sans postérité ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. & 4. JEAN & RAYMOND, tous deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

III. GUILLAUME D'ARMAND, Seigneur de Turris, du Reveft & du Val-d'Ardennes, obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes, données à Aix le 26 Février 1473, qui lui confirmèrent tous les dons qui avoient été faits à son père, & la même pension, ainsi qu'à JEAN & à RAYMOND, ses frères ; & ce, en récompense des pertes que sa famille avoit souffertes dans les guerres où ils avoient servi. GUILLAUME D'ARMAND fut encore fait Chambellan & Conseiller du Roi. Il fut aussi Co-Seigneur de la Terre de Pierrefeu, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Pierrefeu*, dont il eut :

1. ROSOLIN, héritier par le testament de son

père, du 12 Octobre 1479, qui a fait la branche de *Pierrefeu*, éteinte depuis longtemps ;

2. NICOLAS, légataire de son père, qui suit ;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Mizon*, rapportée ci-après ;
4. BÉRENGER, qui fut destiné pour être Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. On ignore s'il l'a été ;
5. & 6. CATHERINE & ETIENNETTE.

IV. NICOLAS D'ARMAND vint s'établir à Marseille, où il épousa *Madeleine d'Armand*, du même nom que lui ; on croit qu'elle étoit de la même famille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. MICHEL & HUGON ;
4. Et HONORÉ, marié avec *Antoinette de Nantes*, dont il n'eut qu'un fils nommé FRANÇOIS, qui ne laissa pas de postérité, de *Virginie de Caradet*.

V. ANTOINE D'ARMAND, Sieur du Rodier, héritier par le testament de NICOLAS son père, du 30 Avril 1523, servit le Roi FRANÇOIS I^{er} sur les galères, & fut Lieutenant de celle nommée *la Lévière*. Après le siège de Marseille, par CHARLES DE BOURBON, & l'Empereur CHARLES-QUINT, où il reçut quelques blessures, il épousa *Barthélemie de Sicaves*, fille de *François de Sicaves*, d'une famille originaire de la ville de Boniface, & de *Catherine Boète*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. NICOLAS, qui servit, tant sur mer que sur terre, sous les règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Il eut une Compagnie de 100 hommes, lorsqu'on envoya une armée en Portugal, où il perdit la moitié de sa Compagnie, & fut dangereusement blessé d'une mousquetade à la jambe gauche. Etant dans le dessein de rentrer en France, pour se faire guérir de ses blessures, il reçut une lettre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par laquelle elle le prioit de s'arrêter dans l'Isle de Tréfière, afin de s'opposer aux entreprises dont on étoit menacé par les Espagnols ; & où elle lui marquoit qu'il ne pourroit rendre un plus grand service à l'Etat. Il y demeura & commanda les Troupes qui y étoient, jusqu'à la fin de 1583, qu'il les ramena en France. Le Roi, en récompense de sa bonne conduite, & des services qu'il lui avoit rendus, lui fit expédier des Lettres-Patentes du don du Consulat de Lisbonne & de toute la Côte, pour le faire exercer par qui il voudroit : il fut ensuite Capitaine de Vaisseau de Sa

Majesté, en 1587. Il servit ensuite en qualité d'Aide-de-Camp, pendant le siège de la Rochelle, & fut employé en diverses importantes occasions, par le Baron de la Garde, Général des Galères de France; ce fut dans les fonctions de cet emploi qu'il fut fait prisonnier, dans une embuscade que dressèrent les Rochelois. Bientôt il fut échangé, par ordre de la Reine-Mère, & peu de tems après il fut tué dans un combat naval, où il commandoit une escadre;

3. Et MADELEINE, mariée avec *Claude de Boniface*, Sieur de Cabannes.

VI. FRANÇOIS D'ARMAND, héritier de son père, par son testament du 22 Juin 1535, acquit le 18 Juillet 1577, la Terre & Seigneurie de Garcinière. Il avoit servi dans toutes les guerres d'Italie sur les Galères, & pendant les guerres & troubles de Provence. Ce fut en considération de ses services que le Roi HENRI III lui permit, par Lettres-Patentes données à Paris, le 23 Avril 1575, de racheter telle Place & Seigneurie aliénée des Domaines de Sa Majesté, à titre de rachat, pour en jouir en conséquence de sa noblesse, en titre de Baronie. Par d'autres Lettres-Patentes, du 16 Juillet 1578, il inféoda audit Seigneur de Garcinière, & lui donna, en titre d'emphytéose & bail perpétuel, les Seigneuries de Quinson & la Bastidonne, avec toute haute & moyenne juridiction, à la pension de 30 livres due à Sa Majesté. Le même Prince lui fit encore expédier d'autres Lettres-Patentes, données le 22 Août 1578, pour le faire jouir d'un jardin situé proche l'Abbaye Saint-Victor, à Marseille, & le tout en récompense de ses services. Il obtint encore du Roi, le 22 Août 1578, un brevet d'un des Gentilshommes ordinaires de sa chambre, pour pouvoir dorénavant l'exercer, & jouir de tous les honneurs, privilèges & prérogatives attachés à cette charge. Il fut député par la Ville de Marseille, à la Cour, le 10 Avril 1578, pour des affaires d'une grande importance qui regardoient la ville de Marseille, & toute la Provence. Il s'en acquitta avec toute la conduite possible; c'est ce qui paroît par une lettre que les Consuls écrivirent au Roi. Il assista encore, le 1^{er} Septembre 1580, à une Assemblée générale, tenue en présence de M. le Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, en Provence, où on procéda à quelques Réglemens touchant l'élection des Consuls & autres Officiers de la Ville de Mar-

seille. Ledit Seigneur de Garcinière se trouva placé dans cette Assemblée des premiers, & à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes des Maisons les plus considérables de la Province; enfin il employa toute sa vie au service du Roi & au bien de sa Patrie. Ce fut pour l'intérêt de l'un & de l'autre qu'il finit ses jours en 1594, s'étant fortement opposé à la tyrannie de Charles de Cazault & de Louis d'Aix; il tâchoit de se fortifier de ses amis contre ces tyrans, qui, connoissant sa fermeté, son mérite & sa valeur, cherchèrent les occasions de le perdre; & en effet ils le firent assassiner dans une de ses maisons de campagne, appelée le Rodier, proche de Marseille. Il avoit épousé, le 2 Février 1580, *Louise d'Albi*, fille d'*André d'Albi*, Seigneur de Crose & de Bus, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de France, & de *Madeleine de la Rivière*. Il laissa de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, héritier, par testament, de son père, du 6 Avril 1591, qui mourut au service du Roi sans postérité;
2. PIERRE, qui suit;
3. MADELEINE, mariée avec *Alexandre de Donodée*, Lieutenant-Principal, Civil & Criminel du Siège de Sault;
4. Et ANNE.

VII. PIERRE D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, légataire, par le testament de son père, assista aux Assemblées de la Noblesse, convoquées en 1631 & 1636. Il se trouva à l'Arrière-Ban que le Maréchal de Vitry fit convoquer, pour s'opposer aux Espagnols, qui vouloient faire une descente à Cannes. Il testa le 13 Août 1640 & avoit épousé, le 23 Octobre 1616, *Anne de Borelli*, fille de *Louis de Borelli* & de *Jeanne de Meynard*. Il laissa :

1. JOSEPH, qui suit;
2. GASPARD, qui, à l'âge de 18 ans, fut Lieutenant de la Colonnelle du Régiment de la Mothe-Houdancourt. Il servit en Catalogne, se trouva au siège de Rose, & fut tué à celui d'Orbitelle;
3. ISABEAU, Religieuse au Monastère de Sainte-Ursule, de l'Ordre de Saint-Augustin, au Couvent d'Aubagne, en 1646;
4. Et MADELEINE.

VIII. JOSEPH D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, héritier de PIERRE, son père, fut appelé à l'Arrière-Ban que le Comte d'Alais, Gouverneur pour le Roi en Provence, fit convoquer, afin de chasser les Espagnols de nos

côtes. Il se trouva aussi à la prise des Isles de Sainte-Marguerite, & testa le 9 Février 1661. Il avoit épousé, le 25 Avril 1646, *Valentine de Mantillyer*, fille de *Jean-François*, & de *Madeleine de Mongin*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. SCIPION, qui, dans un âge fort jeune, eut une connoissance merveilleuse des sciences & des mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Après avoir été 5 ans Mousquetaire, au service de LOUIS XIV, ce Prince lui donna une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, en récompense des sciences qu'il possédoit. Il commanda un bataillon dans la Vallée de Quairas, où il fit de grandes entreprises contre les Huguenots. Il fut tué à la tête de sa Compagnie, au mois d'Août 1690, à la veille, au retour de la Campagne, d'être reçu Chevalier de Malte ;
3. Et FRANÇOISE.

IX. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, héritier de son père par son testament, testa le 22 Mai 1694. Il avoit épousé, le 28 Mai 1691, *Françoise de Léon*, fille de *Mathieu de Léon*, Seigneur de Treilles & de Feuillants, en Languedoc, & de *Claire de Bosc*. Il eut de son mariage :

1. JOSEPH, héritier de son père, mort sans postérité ;
2. SCIPION, qui suit ;
3. JEAN-FRANÇOIS-MATHIEU, mort au service du Roi ;
4. ALEXANDRE, Capitaine d'Infanterie ;
5. & 6. VALENTINE-CLAIRE, & MADELEINE, mortes au berceau.

X. SCIPION D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, épousa 1^o le 24 Août 1714, *Thérèse-Marquise de Cypierre*, fille de *Joseph*, & de *Catherine d'Ostager* ; 2^o le 23 Novembre 1717, *Françoise-Thérèse le Maître*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brollès & de Beaumont, & de *Catherine de Porrade* ; 3^o le 9 Février 1723, *Marie-Gabrielle de Bastin*, fille de *Jean-Baptiste de Bastin*, & de *Catherine de Brionneau*. SCIPION a fait une quatrième alliance, dont il n'a pas laissé de postérité.

Du premier lit vint :

1. JEAN-BAPTISTE, mort au berceau ;

Du second lit, il eut :

2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
3. & 4. ANNE & THÉRÈSE, mortes au berceau :

Et du troisième :

5. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son frère aîné ;

6. JEAN-BAPTISTE-SCIPION, mort Garde de l'Etendard-Réal des Galères ;
7. JEAN-ANGE, mort Garde de la Marine ;
8. & 9. GABRIELLE-THÉRÈSE, & THÉRÈSE-CLAIRE, mortes au berceau.

XI. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, ancien Officier des Galères, fils, du second lit, de SCIPION, & de *Thérèse le Maître*, a épousé, le 18 Juin 1748, *Marie-Thérèse de Gantel-Guitton-de-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de *Madeleine Dumont*. Il a eu de ce mariage :

1. SCIPION, devenu héritier, par le testament de son grand-père ;
2. & 3. NICOLAS-FRANÇOIS-ANDRÉ, & FRANÇOIS, morts au berceau.

XI. JEAN-BAPTISTE D'ARMAND, fils aîné du troisième lit, de SCIPION, a été Lieutenant dans le Régiment Royal-la-Marine, & quelques années après le Roi lui a donné une Compagnie d'Infanterie dans ses Troupes de la Marine, aux Isles de Saint-Domingue, où il s'est marié, & il a :

1. MARIE-ANNE ;
2. MADELEINE-SUSANNE ;
3. Et VICTOIRE-CONSTANCE.

(Cette généalogie a été dressée sur un mémoire envoyé.)

Les armes sont : *fascé d'argent & de gueules, de six pièces.*

BRANCHE

des Seigneurs DE MIZON, éteinte.

De cette branche étoit FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Mizon, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, fils de CHARLES, & de *Marguerite de Valbelle*, des Seigneurs de Montfuron. Le dernier de ce nom est LÉON D'ARMAND, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment des Gardes, qui a quitté la Croix, & s'est marié, le 28 Avril 1732, par dispense du Pape Benoît XIII, avec N.... D'ARMAND, sa nièce, fille de FRANÇOIS D'ARMAND, Marquis de Mizon, son frère, & de *Marie-Madeleine de Miztrail*. Il est mort depuis quelques années sans postérité ; quelque tems après son mariage, le Roi lui donna une pension en récompense de ses services, & le fit Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit un autre frère, LOUIS-NICOLAS, mort Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, au chevron, surmonté*

d'une trangle de même, supportant une couronne ducale, aussi d'or.

Il y a une autre branche qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses, deux en chef & une en pointe.*

ARMAND DE CHATEAUVIEUX, famille noble, qui pourroit bien avoir la même origine que celles d'*Armand de Blacons*, & d'*Armand de Garcinière*, dont nous venons de parler ; quoi qu'il en soit, celle-ci a formé plusieurs branches, dont une établie à Genève, une autre dans le Comtat Venaissin, une troisième en Bourgogne, une quatrième en Dauphiné, & une cinquième à Chaumont, en Bassigny.

ARNOLPHE D'ARMAND, mort en 1525, eut de *Raymonde de Pellafol*, d'une noble famille de Dauphiné :

GUILLAUME D'ARMAND, né à Theus, en Dauphiné, en 1509, mort en 1581, épousa le 20 Juin 1532, *Marthe Dutant*, fille de *Sixte*, Seigneur de Cyquians, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. MICHEL, Sieur de Laval, dont l'épouse fut *Louise de la Place*, fille de *François*, Capitaine du Château de Chabeuil en Dauphiné ;
3. & 4. Deux autres garçons, morts sans postérité ;
5. 6. & 7. Et trois filles.

CLAUDE D'ARMAND, né en 1542, joignit à son nom celui de Châteaueux, qui est une Seigneurie près Tallard, & dont ses descendants ont toujours porté le nom ; il épousa *Jeanne d'Issautier*, fille de *Sauvaire*, d'une famille noble de Sisteron, &c., mort en 1602, à Mizon, en Provence, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur des branches du Comtat Venaissin, de Paris, de Flandres & de Bourgogne.
3. & 4. Et deux filles.

ANDRÉ D'ARMAND, né le 11 Avril 1595, fut marié, le 18 Novembre 1613, à *Antoinette de Bardel*, fille de *Georges de Bardel*, Seigneur de Theus & de Moront, dont il eut :

1. GEORGES, auteur de la branche établie à Genève ;
2. CLAUDE, Lieutenant de Cavalerie, tué dans une rencontre, en 1681 ;
3. ALEXANDRE, mort sans postérité ;
4. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte ;
5. GASPARD, auteur de la branche établie en Dauphiné, & à Chaumont, en Bassigny, rapporté après son frère ;

Et quatre filles, qui ont été mariées.

GEORGES D'ARMAND, Sieur de Châteaueux, né le 28 Avril 1620, mort en 1686, épousa *Marie Chevalier*, fille de *Pierre*, surnommé le Capitaine, de laquelle il eut :

ANDRÉ D'ARMAND, II^e du nom, né en 1650, mort en 1727, laissant de *Claudine de Calvière*, fille de *François*, Seigneur, Baron de Saint-Côme, & de *Perrinette d'Arzillières*, de la même famille dont est le Marquis de *Calvière*, Lieutenant-Général des Armées du Roi :

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et MARIE, mariée à *N... de Latit*, Procureur du Roi, en la Sénéchaussée de Sisteron.

GASPARD D'ARMAND-DE-CHATEAUVIEUX, né en 1677, Capitaine de Dragons dans les Troupes de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, fut fort estimé du Duc de Marlborough, qui lui confia son fils, le Comte de Riaston, lorsqu'il fit le voyage de France ; il mourut à Genève, en 1733, & épousa, le 24 Février 1725, *Catherine Desmons*, fille de *Claude* & de *Louise de la Condamine*, dont il a laissé :

1. JACQUES, né le 1^{er} Avril 1732, marié le 26 Février 1769, à *Madeleine*, fille de noble *Léonard de Buiffon*, ancien Syndic de la République de Genève, de la même famille que les *de Buiffon-de-Bauteville*, *Bournazel*, *d'Auffonne*, établis en Languedoc. Voyez BUISSON.
2. Et FRÉDÉRIQUE-LOUISE, mariée le 7 Janvier 1751, à noble *François Grenus*, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Balthazard, Suisse, au service de France, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire du Mérite, fils de noble *Gabriel de Grenus*, premier Syndic de la République de Genève, & d'*Anne Perrachon*, dont un garçon, né en 1752.

GASPARD D'ARMAND, Sieur de Châteaueux, cinquième fils d'ANDRÉ & d'*Antoinette de Bardel*, né le 16 Juin 1636, se maria, le 1^{er} Septembre 1660, à *Françoise Bellon*, de la Ville de Gap, dont entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui suit ;
2. CLAUDE, mort sans postérité, à l'Isle Saint-Christophe, en Amérique ;
3. JOSEPH, auteur de la branche établie à Chaumont, en Bassigny, rapportée ci-après ;
4. ANDRÉ, né le 8 Juin 1686, tué à sa première campagne, dans le Régiment de Livry, Cavalerie ;

Et deux filles, qui ont été mariées.

CHARLES D'ARMAND, Sieur de Châteaueux,

né le 2 Mai 1666, Cornette, le 4 Janvier 1689, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de Presle; Lieutenant dans la même Compagnie, le 5 Janvier 1690; réformé; puis rentré, le 1^{er} Mai 1702, dans le Régiment de Livry; mort en 1717; a eu de *Françoise de Pinchinat*, fille de *Jean*:

1. JOSEPH, Seigneur de Châteauvieux, de Jarlet & du Plan, né le 20 Janvier 1707; marié, le 13 Mai 1732, à *Olympe Robin-du-Villars*, de la ville d'Ayguebelle, fille de *François*, Seigneur du Villars, & de Notre-Dame-en-Beauchêne, & de *Lucrèce de Montauban*, dont il a des enfans;
2. JEAN, d'abord Officier dans le Régiment de la Marche, Infanterie; puis Mousquetaire dans la seconde Compagnie; tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743;
3. ET MARGUERITE.

JOSEPH D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, troisième fils de GASPARD, & de *Françoise Bellon*, né le 25 Février 1674, vint s'établir à Chaumont, en Bassigny. Il servit l'espace de 40 ans; il commença ses premières campagnes dans les Carabiniers, fut fait Cornette, le 11 Janvier 1703, dans le Régiment de Livry, Cavalerie; puis Lieutenant le 27 Janvier 1706; Chevalier de Saint-Louis le 29 Juillet 1729; Capitaine le 26 Novembre 1735. Il reçut plusieurs blessures, se trouva à plusieurs sièges & batailles, & se retira après les campagnes de la guerre de 1743. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu contre les Maire & Echevins de Chaumont, qui lui disputoient sa qualité de noble, le 12 Janvier 1739, par M. *Pelletier-de-Beaupré*, Intendant de la Province, & mourut, le 23 Mai 1749. Il avoit épousé, à Chaumont, en Bassigny, *Thérèse Guéravin*, fille de *François*; Dame de Belleval, par succession de *Louis-Guy Guéravin de Vauréal*, ancien Evêque de Rennes, Grand d'Espagne de la première Classe, son cousin paternel; morte le 4 Juillet 1769, âgée de 83 ans, laissant de son mariage:

ETIENNE-JOSEPH D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749 à *Marie-Anne*, fille de *René de Montangon*, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de Long-Champs, & de Milliers, & de *Marie-Anne de la Rue*, de Marseille, qui a eu de son mariage:

RENÉ-JOSEPH, né le 21 Mai 1750, élève dans le Corps-Royal de l'Artillerie.

GUILLAUME, II^e du nom, second fils de CLAUDE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux,

& de *Jeanne d'Issautier*, Capitaine de 100 hommes de pied sous le Connétable de Lefdi-guières, époufa, le 22 Janvier 1623, *Marguerite de Bernardi*, fille de *François de Bernardi*, Seigneur de Saint-Barthélemy-de-Tallard, dont il eut:

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. DOMINIQUE, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1667, Chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité;
3. JOSEPH, Religieux, Grand-Vicaire de Cluny, & Prieur-Claustal du Pont-Saint-Esprit;
4. FRANÇOISE, femme de *Paul des Seguins*, Capitaine ou Gouverneur de Tulette;
5. ET JEAN-BAPTISTE, Sieur de Châteauvieux, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Mestre-de-Camp, Cavalerie, qui se trouva en cette qualité à la bataille de Turkeim, que le Vicomte de Turenne gagna sur les Impériaux, le 6 Janvier 1675. Il s'y distingua dans la mêlée par son courage & son adresse, en se débarrassant d'un escadron ennemi, dont il étoit enveloppé, & auquel il emporta l'étendard; cette action lui attira des éloges de M. de Turenne, & lui mérita une gratification de la Cour. Il quitta le Régiment Mestre-de-Camp, pour entrer dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il parvint au grade de Maréchal des Logis, qu'il avoit en 1686, avec la Croix de Saint-Louis. M. d'Hozier en parle, reg. 1, part. 1, pag. 27 de son *Armorial de France*. Il fut marié, le 23 Juillet 1697, à *Angélique du Mareil*, Dame de Jouy, près de Dourdan, Diocèse de Chartres, fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de Verville, Maître-d'Hôtel de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & de *Perrine de Beauvais*; de ce mariage est sorti:

GUILLAUME D'ARMAND, III^e du nom, Sieur de Châteauvieux, Gendarme de la Garde du Roi, puis Capitaine au Régiment de Sebbeville, Infanterie, Seigneur de Ville-Louvel, la Motte & Moret, en l'Isle de France; marié 1^o à *Marie-Anne Ferrand*, fille de *Jean-Baptiste*, Avocat au Parlement de Paris; & 2^o à *Françoise-Scholastique-Abondance Keinglaert*, fille de *Philippe*, Seigneur de Seravenghen, Messenc, Entrenghen, & Lieutenant du Grand-Bailli de la Noble Cour de Cassel, en Artois, mourut laissant de son premier mariage:

1. ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE, Capitaine d'Infanterie, qui époufa, le 26 Août 1740, An-

gélique - Geneviève - Marguerite la Bour, veuve de *Jean-Baptiste le Brun*, Ecuyer, Seigneur des Portés, & en a eu MARIE-ANGÉLIQUE D'ARMAND, Dame de Châteauvieux, la seule qui reste de la branche aînée, établie à Paris; mariée le 8 Juin 1762 à Messire *François de Choizon-de-la-Combe*, Président en la Cour Souveraine des Aides & Finances de Montauban, en Quercy: dont il y a des enfans;

2. Et PIERRE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, appelé *le Marquis de Châteauvieux*. Il épousa, le 11 Août 1723, *Catherine-Jeanne Donta*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, premier Médecin de Madame la Duchesse de Berry, & de *Catherine Tartier-de-Chantemelle*, de laquelle il a eu :

1. PIERRE, II^e du nom, appelé *le Comte de Châteauvieux*, Seigneur de Fontaine-Madame-Jacques & la Caille, Serain & Bonpain-lez-Capitaine, en Auxerrois, ancien Officier au Régiment de Sebbeville, Infanterie, & marié le 7 Novembre 1768, avec *Anne-Antoinette*, fille de Messire *Dieudonné de Montéor*, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le grand Souffy, & de *Françoise-Louise-Antoinette d'Asigny* :

2. JEAN-BAPTISTE, appelé *le Chevalier de Châteauvieux*;

3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, morte fille, en l'Abbaye-Royale des Chazes, en Auvergne.

ALEXANDRE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, Seigneur de la Garde-Perceval, vint s'établir dans le Comtat Venaissin, où il épousa *Françoise Mirre de Canetti*, fille & héritière d'*Antoine*, ancien Capitaine d'Infanterie, & d'*Antoinette de Martin*; il eut pour enfans :

1. JOSEPH, Sieur de Châteauvieux, Chevalier, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, Gentilhomme de son Altesse Sérénissime le feu Duc d'Orléans, Major au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans sa qualité de *Noble d'extraction*, par Arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721; mort à Paris, le 19 Décembre 1736, sans postérité; il fit son héritier universel *N... de Rostorand*, son neveu, fils de sa sœur aînée, à condition de porter le nom & les armes d'*Armand de Châteauvieux*, avec substitution de tous ses biens aux héritiers les plus proches desdits nom & armes de Châteauvieux, à défaut d'enfans mâles fortis en légitime mariage de son neveu;

2. FRANÇOIS, Sieur de Châteauvieux, Religieux de Clugny, Sacristain de Tulette, Prieur de Saint-Martin, & de Notre-Dame-du Rouvre;

3. ALEXANDRE, appelé *l'Abbé de la Garde*;

4. MARGUERITE, épouse de *Jean-Baptiste de Rostorand*, Gentilhomme de la ville du Pont-Saint-Esprit, morte en 1755, dont le fils, comme on l'a dit, est héritier des biens de son oncle maternel;

5. & 6. Deux filles, mortes Chanoineses à l'Abbaye-Royale de Chazes, en Auvergne, dont une a été Prieure de la Maifon.

Les armes : *de gueules, à une fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un bœuf de même passant.*

ARMANDARDIÈRE : *fascé d'or & de gueules, de six pièces.*

ARMANDIE : *d'azur, à un homme armé d'argent, la visière levée, le visage d'incarnation, & l'épée nue au poing, la lame d'argent & la garde d'or.*

ARMANTIÈRES, en Champagne, branche de la Maifon de *Conflans*. Voyez CONFLANS.

* ARMANTIÈRES. Deux Terres portent ce nom en Flandres, dont l'une appartient à la Maifon d'*Egmond*. Voyez EGMOND.

ARMELE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une tour, le tout de même.*

ARMENEC, à Léon en Bretagne : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe.*

* ARMÉNIE. Les Rois d'Arménie, issus des Rois de Chypre, qui, par les Princes d'Antioche, descendoient, en ligne masculine, des Ducs de Guyenne, ont commencé à MORT DE CHYPRE, quatrième fils de HUGUES III, Roi de CHYPRE, qui épousa ISABEAU D'ARMÉNIE, fille aînée de LIVON, II^e du nom, Roi d'Arménie.

Sa postérité a fini à LÉON, II^e du même nom, son arrière-petit-fils, Roi d'Arménie. Les Sarrasins prirent sa femme & ses enfans, les emmenèrent captifs & les massacrèrent. Pour lui, il passa en Chypre; de là en Castille, & puis en France, en 1384, où le Roi CHARLES VI le reçut honorablement, & lui

fournit toujours de quoi foutenir sa dignité. Il mourut à Paris en 1393 & fut enterré dans le chœur de l'Eglise des Célestins.

Les Rois d'Arménie portoient pour armes: *d'or, au lion de gueules, armé, couronné d'or, & lampassé d'azur.*

ARMÉNIE, en Franche-Comté: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'hermines, deux en chef & une en pointe.*

ARMENOU (D'): *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux coquilles de fable, & en pointe d'une tête de Maure de même, tortillée d'azur.*

ARMES (D'): *de gueules, à deux épées d'argent, les gardes d'or, & posées en bande & en barre, se rencontrant par la pointe, accompagnées d'une rose d'or en chef; à la bordure engrêlée de même.*

ARMET: *d'argent, à trois casques de fable, posés de profil, deux & un.*

ARMINOT: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de fable, deux & une.*

ARMINVILLE, en Dauphiné: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croixettes tréflées de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMOISES-D'AUNOY, en Lorraine. Les Terres & Seigneuries d'Aunoy-sur-Scille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, du 16 Décembre 1726, en faveur de CHARLES, Comte des Armoises, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD & Gouverneur des Princes ses fils, mort sans enfans, le 9 Octobre 1728, & ayant substitué le Marquisat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de ses nom & armes, & ayant nommé pour premier institué ANTOINE-BERNARD, Comte des Armoises, aujourd'hui Marquis d'Aunoy, Officier Général au service de l'Empereur, lequel a épousé, en 1727, *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Marquis de *Beauvau*, Maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans.

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Marquis d'Aunoy, avoit pour dixième ayeul, COLART DES ARMOISES, Chevalier, Seigneur de Fléville, qui fut père, par *Marie de Chambley*, de ROBERT DES ARMOISES, Maréchal de

Tome I.

Barrois, qui, d'*Alix de Fléville*, eut SIMON DES ARMOISES; celui-ci épousa *Yolande de Morey* & en eut COLART, qui suit, & RICHARD. Ce dernier forma la Branche de *Jaulny*, dont le Marquis de Spincourt.

COLART DES ARMOISES, l'aîné, fut Grand-Bailli de Saint-Michel & eut de *Catherine de Dessey*, DIDIER, Grand-Louvetier de Barrois, marié, en 1419, à *Jeanne d'Augi*, mère de GUILLAUME, Grand-Louvetier de Barrois, par le décès de son père. Il eut pour fils:

NICOLAS DES ARMOISES, Seigneur de Neuville-sur-Orne, mort en 1571, laissant de *Yolande de Nettancourt*:

ANTOINE DES ARMOISES, tué en 1574, ayant été allié à *Ifabeau de Nancy*. Son fils NICOLAS fut père, par *Antoinette d'Oriocourt*, Dame de la Forte-Maison d'Aunoy, de FRANÇOIS, allié à *Antoinette-le-Bouteiller-de-Senlis*, fille de *Paul*, Comte de Vieux, & d'*Antoinette de Haracourt*. De ce mariage sortit:

PAUL, Comte DES ARMOISES, Maréchal de Lorraine & de Barrois, marié, en 1658, à *Henriette de Ricux-de-Sourdéac*, de laquelle il eut pour fils unique:

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Comte d'Aunoy, lequel avoit épousé, en 1684, *Lamberte-Constance du Faing*, Comtesse d'Asfeldt, morte en 1745, ayant été Gouvernante des Princesses, filles du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE. *Tabl. gén.*, part. VIII, p. 109.

Les armes: *gironné de douze pièces d'or & d'azur.*

ARMORIQUE (L'), en Bretagne: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à six fleurs-de-lys d'argent, 3, 2 & 1; aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

ARMUET, en Dauphiné. GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, vivant l'an 1500, eut deux fils:

1. MARTIN, Seigneur de Bonrepos, de la Garcie, de Bresson & d'Eschirolle, Gentilhomme servant de Monsieur le Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS 1^{er}; mort sans hoirs en 1530;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN ARMEY, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères en 1537, épousa *Jeanne Flotte*, fille de *N.... Flotte*, Seigneur de Jarciages, & de *Catherine de la Villette*. Il testa le 22 Novembre 1563, laissant:

1. HUGUES, Seigneur de Bonrepos, mort à la guerre contre les Religioneux de Dauphiné, l'an 1570;

Y y

2. LOUIS, mentionné ci-après ;
3. LAURENT, Ecuyer, mort sans hoirs ;
4. Et MARGUERITE, femme de *François de Viennois*, Seigneur d'Ambel & de Vifan.

LOUIS ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Lieutenant-Général pour le Roi dans les Montagnes du Dauphiné, épousa, le 9 Novembre 1570, *Françoise de Saint-Marcel-d'Avanton*, fille de *Jean de Saint-Marcel*, Seigneur d'Avanton, Ambassadeur à Rome & Surintendant des Finances du Roi HENRI II, & de *Philippine Aleman*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Bonrepos, Prieur de Reveft & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Grenoble ;
3. FRANÇOISE, Dame de Bonrepos, femme de *N... de Varces*, Seigneur de Briançon ;
4. JEANNE, Dame de Bonrepos, femme de *Balthazard de Longecombe*, Seigneur de Peyfieu, fils de *François-Philibert de Longecombe*, Seigneur de Peyfieu, & de *Françoise de Difimieu* ;
5. Et MARGUERITE, Dame de Bonrepos, femme de *Nicolas Grolier*, Seigneur du Soleil, fils d'*Imbert Grolier*, Seigneur du Soleil, & de *Lucrèce d'Albiffy*.

GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, eut pour femme, le 10 Juin 1623, *Anne-Catherine de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaisant, & de *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu & du Saix.

Voilà tout ce que nous pouvons rapporter sur cette famille, dont nous n'avons pas reçu de mémoire.

Les armes: *d'azur, à trois casques d'argent, posés 2 & 1.*

ARMUR, en Lorraine. Voy. LOUVENT.

ARNAUD, en Languedoc: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules, & en pointe d'un demi-vol d'or.*

ARNAUD, en Languedoc: *d'azur, à trois trèfles d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Provence: *d'azur, à un lion d'or, surmonté d'une étoile de même.*

ARNAUD, en Provence: *tranché d'azur sur gueules, à une bande d'or brochante sur le tout, bordée de sable, accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or, & en pointe d'une rose d'argent.*

ARNAUD, Seigneur de Bouex, de Champniers, en Angoumois: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

ARNAUD, Sieur de Sérouville, de Cajeu, &c., famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

HENRI ARNAUD, Ecuyer, testa le 30 Août 1521. Il eut de *Catherine Milon* 4 enfans, entr'autres :

JEAN ARNAUD, 1^{er} du nom, allié, le 18 Octobre 1552, avec *Anne Masmejan*, qui testa le 31 Mars 1571. JACQUES ARNAUD, leur fils unique, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, & de la haute, moyenne & basse Justice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre 1615, testa le 10 Août 1622. De son mariage, accordé le 5 Février 1599, avec *Jeanne Bafside*, naquirent huit enfans, entr'autres :

1. DANIEL, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

DANIEL ARNAUD, Seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine de Villeneuve*, & testa le 22 Mai 1668. JEAN-HENRI, son fils, épousa, par contrat du 23 Août 1655, *Espérance de Bouet*, & en eut :

1. JEAN-ADAM, d'abord Jésuite, puis marié avec *Madeleine de Laval*, dont est né JACQUES-ADHÉMAR D'ARNAUD, Capitaine au Régiment de Forez en 1744 ;
2. & 3. JEAN-NICOLAS & DANIEL ;
4. 5. & 6. CHRÉTIENNE, JEANNE & MARTHE.

SECONDE BRANCHE.

JEAN D'ARNAUD, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, quatrième fils de JACQUES & de *Jeanne Bafside*, fut Major du Régiment de Cavalerie d'Esquencourt en 1654, & Lieutenant des Chasses du Gouvernement d'Abbeville, par Commission du 14 Février 1678 ; il fut marié, 1^o le 29 Novembre 1653, avec *Antoinette de Fléchin*, fille de *Jean de Fléchin*, Seigneur de Wamin ; 2^o le 30 Janvier 1659, avec *Anne Mourette*, de cette seconde alliance naquirent sept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts sans alliance, CHARLES, le troisième fils, qui suit, a continué la postérité.

CHARLES D'ARNAUD, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Fretterneulle, baptisé en 1675, épousa, le 8 Février 1709, *Marie-Catherine de Calonne*, fille unique d'*Antoine de Calonne*, Ecuyer,

Seigneur des Effarts; de ce mariage sont nés :

1. CHARLES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérerville, de Cajeu, de Frerterneulle & du Vicomté de Beauvoir, Conseiller du Roi, Préfident en l'Élection d'Abbeville, lequel produisit les titres de sa noblesse devant M. de *Chauvelin*, Intendant de Picardie, qui, par une Ordonnance du 16 Juin 1734, le déchargea de l'imposition de l'ustensile; & par une autre du 27 Novembre 1734, ordonna qu'il seroit employé dans le rôle de la Capitation de la Noblesse. Il eut de *Louise-Marguerite de la Gorgue*, fille unique de *Jacques de la Gorgue*, Sieur de Rétauval :

CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 4 Novembre 1736;

Et CONSTANCE-JOSEPHE TTE D'ARNAUD-DE-BEAUVOIR, née le 20 Avril 1739;

2. JEAN-BAPTISTE, mort jeune;
3. JACQUES-JEAN-BAPTISTE, fait Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, en 1745;
4. FRANÇOIS-VITEBRADE;
5. JEAN-BAPTISTE-LIÉVIN;
6. WULFRAN, Religieux;
7. MARIE-CATHERINE, Religieuse Urfuline;
8. Et MARIE-ANNE-MARGUERITE.

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de sinople adossées, & accompagné de trois besans d'or, posés deux en chef & l'autre en pointe, écartelé d'argent, à une aigle de sable, becquée & membrée de gueules, le vol abaissé.*

ARNAUD, autre famille Noble de Provence, qui ne remonte qu'à JOSEPH ARNAUD de la ville de Sisteron, qui s'établit à Aix, où il exerça un office de Conseiller-Secrétaire, Contrôleur à la Chancellerie du Parlement, le 18 Janvier 1685. Il s'allia dans la famille de *Laurens de Vaugrenière*, & eut pour fils :

JOSEPH ARNAUD, Seigneur de Nibles, qui fut reçu Conseiller au Parlement en 1694; il épousa 1^o N... de *Richery*; 2^o *Elisabeth de Meyronnet de Saint-Marc*. Il eut du premier lit :

N... ARNAUD, épouse de *Pierre de Balon*, Seigneur de Saint-Julien, Conseiller au Parlement.

Et du second lit :

ALPHONSE-LOUIS ARNAUD, Baron de Vitrolles & d'Esparron, qui exerce l'office de son père depuis le 27 Mars 1727. Il est marié avec la fille aînée de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes: *d'azur, au Lion d'or lampassé & armé de gueules.*

ARNAUD, autre famille & différente des deux précédentes. IGNACE ARNAUD fut pourvu d'un Office de Secrétaire du Roi, près de la Chancellerie d'Aix, le 20 Octobre 1723. Il avoit épousé, par contrat passé dans le mois d'Août 1693, *Anne de Cazeneuve*, fille de *Melchior*, Conseiller du Roi au Siège Général d'Aix, & de *Catherine de Martel*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS-MELCHIOR, qui fuit;
2. Et N... ARNAUD, mariée avec *François-d'Aymar-de-Puy-Michel*, Trésorier-Général de France.

II. FRANÇOIS-MELCHIOR ARNAUD a été Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, s'est marié, dans le mois de Mars 1724, avec *Thérèse Cadet*, dont il a :

1. & 2. GASPARD, & GEORGES-FRANÇOIS;
3. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE-SEXTIUS, Garde de la Marine;
4. Et THÉRÈSE-FRANÇOISE.

Les armes: *de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Extrait de l'*Histoire héroïque & universelle de la noblesse de Provence*).

ARNAUD-DE-ROUSSET, en Provence, ancienne Noblesse, qui a pour tige :

I. ALMERAND D'ARNAUD, vivant en 960, qui portoit, selon les historiens de l'Eglise & de la Ville de Riez, le titre de Seigneur de Moustiers, & Prince de la Terre de Riez, *Senior de Mosteriis, & Princeps Terræ Regenfis*. Il laissa :

1. WIFRED, qui fuit;
2. GIRENUS, dont la branche se termina à FÉLICITÉ, mariée, par contrat du 3 des Nones de Février 1240, avec BERNARD ARNAUD, son cousin, Seigneur de Moustiers & de Paladol;
3. Et ALMERAND, Evêque de Riez, suivant les annales de cette Eglise.

II. WIFRED ARNAUD fut Seigneur de Moustiers, fit une donation à l'Eglise de Saint-Maxime de Riez, & aux Moines de Saint-Benoît, par acte passé à Moustiers, dans le mois de Décembre 1001; par ce même acte, que l'on conserve aux archives du Chapitre de Riez, il s'engage & fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, avec quelques-uns de ses Vassaux & de ses serviteurs: *Juro me Hierosolymam*

iturum, cum quibusdam Militibus ac Jervis meis: cet acte est signé par GIRENUS, son frère, par BERNARD, son fils, par sa femme *Ermengarde*, dont il eut :

III. BERNARD ARNAUD, II^e du nom, Seigneur de Moustiers & de Paladol. Il signa l'acte ci-dessus & est qualifié, dans le contrat de mariage de son fils, *Potens vir, Senior*. Il laissa de son mariage avec *Astrude* :

IV. RODOLPHE ARNAUD, Seigneur de Paladol, marié avec *Engelberte d'Yvrée*, à laquelle il donna, avec son contrat de mariage, & aux enfans qu'il auroit d'elle, le Comté de Paladol. L'acte est du 7 Mai 1080, signé par *Alloët*, Prêtre, & se trouve aux Archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc. Il eut de son mariage :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et PIERRE, Abbé de Sandras, autrefois du Diocèse de Nîmes, aujourd'hui d'Alais.

V. GUILLAUME ARNAUD, I^{er} du nom, fut Seigneur de Moustiers & de Salvafan, & Comte de Paladol ; il possédoit une Terre à Carcafsonne & plusieurs autres Domaines qui lui furent confisqués, ainsi que la Seigneurie de Salvafan, par Bernard Athon, Vicomte de Béziers, & donnés à Ferrière de Cabassole, par acte du 4 des Nones de Mars 1124, signé par *Jean-Ebrard de Béziers*. Il fit hommage pour ses Terres à *Raymond Berenguer*, Comte de Provence en 1146, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, Reg. *Pargamenorum*, p. 48. Il tenoit le parti des Berenguer, contre la Maison des Baux en 1140. Il eut pour fils :

VI. BERNARD ARNAUD, II^e du nom, Comte de Paladol & Seigneur de Moustiers, qui fut présent, avec l'Archevêque d'Aix, à la donation que *Raymond*, Comte de Provence, fit de la Terre de Cabasse, & de divers droits, aux Dames de *la Celle* (Archives du Roi en Provence, reg. *Salamandra*, p. 239, arm. A). Il épousa, par contrat du 3 des Nones de Février 1140, signé par *Baudouin*, Prêtre, & divers Seigneurs, *Félicie de Riez*, sa cousine, fille de *Bofon*. On conserve cet acte aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc ; de ce mariage naquit :

VII. BERTRAND ARNAUD, Comte de Moustiers & de Paladol, Seigneur d'Aigueperce, près Riom en Auvergne, fut présent à l'acte d'hommage prêté au Comte de Toulouse, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en 1195.

Le 6 Août 1200 *Guillaume de Valence*, Seigneur de Toulon, lui fit hommage & passa reconnaissance des biens qu'il avoit à Ollioules sous sa Directe (acte pris par *Rainaud Chautard*, Notaire, aux Archives du Luc en Provence). Il avoit épousé *Adalazie de Posquières*, fille de *Rostang de Posquières*, Seigneur en partie d'Arles & du Château de Trinquetailles, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. BERTRAND, II^e du nom, qui alla s'établir en Auvergne, où étoient situés les biens qui lui étoient échus dans le partage qu'il fit avec son frère. Il fut chef de la branche d'ARNAUD, Seigneurs d'Andilly & de Pomponne, rapportée ci-après ;
3. PONS, Chevalier du Temple de Jérusalem ;
4. Et JEAN, Abbé de Cîteaux, envoyé en qualité de Légat Apostolique par le Pape INNOCENT III, à *Raymond*, Comte de Toulouse, en 1203.

VIII. GUILLAUME ARNAUD, hérita des grands biens de son père, conjointement avec BERTRAND, son frère, ainsi qu'il appert par le partage trouvé dans les Archives du Chapitre de Riez, aux écritures d'*Honoré Signoret*, le 5 Mars 1220 ; fut Seigneur de Moustiers, eut plusieurs droits Seigneuriaux dans la ville d'Avignon, où il fut Podestat en 1257 ; fut présent, dans le mois de Novembre 1202, à l'accord passé entre le Comte de Provence & celui de Forcalquier (Archives du Roi en Provence, armoire *Forcalquier*). Il fut député par la Ville d'Avignon pour terminer les différends de cette Province avec les Comtes de Poitou, de Toulouse, & de Provence, ainsi qu'il appert par l'acte de transaction passé à ce sujet entre les Princes & la ville d'Avignon, dans le mois de Mai 1251 (Archives du Roi en Provence, & celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon). Il passa encore plusieurs autres actes ; un, entr'autres, au sujet d'un legs qui avoit été fait par ses ancêtres à la Maison de Saint-Bal, au Montcaveau près de Cavaillon (acte passé devant *Baudarcy*, Notaire de ce lieu, aux Ides de Septembre 1256). Il laissa de son mariage avec *Jaumette de Barras* :

1. HUGUES, qui suit ;
2. PIERRE, d'abord Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ensuite Evêque de Sisteron, qui est enterré dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, derrière le Maître-Autel, où l'on voit encore son Mausolée avec son Epitaphe ;

3. Et BÉRENGER, Chevalier du Temple de Jérusalem, qui confirma l'acte de vente de la Seigneurie de Mouffiers, faite par HUGUES, son frère.

IX. HUGUES ARNAUD, Seigneur de Mouffiers, vendit une portion de cette Seigneurie à *Ribaud de Barras*, son cousin, par acte du 9 Août 1257 (aux écritures de Pons d'*Aquileria*, dans les Archives du Chapitre de Riez en Provence). Il eut pour fils :

X. GUILLAUME ARNAUD, III^e du nom, Seigneur de Bellegarde, du Brusquet dans la vallée d'Oulx & de Montpezat ; il prêta hommage au Roi pour ses Terres, le 6 Mai 1320, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence (registre cote n^o 2, des hommages, fol. 61. Arm. N). On trouve encore dans les mêmes Archives un acte de Procuration qu'il fit à ses fils pour prêter un nouvel hommage de ses Terres en son nom. Il est qualifié dans cette Procuration : *Nobilis & potens vir* (Armoire Z, 17 carré, liasse SSSS, pièce 26, cote le *Brusquet Valdoulle*). Il épousa *Porcellette de Porcellet*, qui lui apporta en dot une partie de la Seigneurie de Lambesc, & dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Un autre GUILLAUME, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Delphine de Sabran*, fille d'*Elzéar de Sabran*, dont la branche finit au IV^e degré ;
3. AMÉLIE, épouse de *Dionède des Baux*, Seigneur de Cuers & de Pourrières ;
4. Et AGNÈS, mariée à *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault, & de la Vallée d'Oulx, Grand-Sénéchal de Provence (l'acte reçu par *Guillaume Bayard*, Notaire d'Embrun en 1316).

XI. GUILLAUME ARNAUD, IV^e du nom, Seigneur de Montpezat, de Lambesc & de Bellafaire, vendit la Seigneurie de Lambesc à *Hugues d'Etienne*. On trouve l'acte de cette vente aux Archives du Roi en Provence, Registre *Pargamenorum*, fol. 133. Il servit le Duc de Calabre, fils de ROBERT, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit contre l'Empereur Louis de Bavière, en Italie, l'an 1328 ; il épousa *Béatrix des Baux*, fille d'*Hugues des Baux*, Vicomte de Marseille, Grand-Justicier du Royaume de Naples, & Comte d'Avelin, frère de N..... *des Baux*, Prince d'Orange, ainsi qu'il conste par la ratification de la vente de Lambesc, faite par ladite *Béatrix* à Hu-

gues des Baux, son père (aux mêmes Archives, Reg. *Pargamenorum*, fol. 137. Arm. A), & laissa :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. GILBERT, Evêque d'Apt en 1364 ;
3. Et PIERRE, Chevalier de S.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Trinquetailles en 1349.

XII. GUILLAUME ARNAUD, V^e du nom, Seigneur de Montpezat & de Bellegarde, est nommé parmi les présens à l'acte de ratification faite par GUILLAUME IV, son père, de la vente de Lambesc (Archives du Roi en Provence, Reg. *Pargamenorum*, fol. 138. Arm. A). *Raymond d'Agoult*, son cousin, Grand-Sénéchal de Provence, lui fit procuration, pour recevoir en son nom l'hommage des Nobles de la Vallée d'Oulx. L'acte est du 24 Juillet 1340, aux écritures de *Jean Portanery*, Notaire d'Hières, conservées aux Archives du Luc en Provence. Il fut employé en 1341, pour foumettre les Tendiens à l'autorité de JEANNE, Comtesse de Provence, & de LOUIS, Comte du même Pays ; & en récompense de ce service, ce Prince & cette Princesse lui donnèrent l'inféodation de tout ce qu'ils avoient au lieu & Château de Cotignac. Il eut pour fils :

XIII. ANTOINE ARNAUD, Grand-Maitre Rational, Seigneur en partie de Montpezat & de Riez, ainsi qu'il appert par le testament de *Tiburge de Ville*, sa seconde femme, qui le nomme son héritier universel, & fait un legs à RAYMOND, que son mari avoit eu de *Douce de Blacas*, sa première femme (aux écritures de *Pierre Barrali*, Notaire à Riez), *André d'Oraison* lui fit hommage le 25 Février 1403 (aux mêmes écritures où se trouvent encore d'autres actes qui le concernent). Il reçut conjointement avec *Pierre d'Acigne* Grand-Sénéchal de Provence, l'hommage fait à LOUIS II par *Bérenger de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf & d'Apt. L'acte est pris par *Andrinet de Breze*, Secrétaire du Comte de Provence, le 5 Février 1400 (aux Archives du Luc en Provence). Il épousa 1^o *Douce de Blacas*, fille d'*Albert*, Seigneur de Baudinar & d'Eyguine, qui lui avoit apporté en dot une partie de cette dernière Terre ; & 2^o *Tiburge de Ville*. Du premier lit vinrent :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. Et BÉATRIX, mariée avec *Amélias de Gom-*

bert (ainfi qu'il appert aux Extensioires B de *Lantelme*, Notaire d'Aix, fol. 11 & fol. 41).

XIV. RAYMOND ARNAUD, Co-Seigneur de Riez & d'Eyguine, & Maître Rational, époufa, par contrat du 7 Février 1428 (Notaire, *Pierre Barrali*, de Riez), *Mabile Bricy*, fille de *Jourdan Bricy*, Grand-Maître Rational, & de *Marguerite Arnaud*. Il eut par les droits de fa femme, les Terres de Châteauneuf-le-Rouge, Briançon, Dromon, Antonin, Mazalgues, Saint-Eftève & Auriac. Il laiffa pour fils:

XV. PIERRE ARNAUD, Seigneur en partie de Riez, de Tourettes, de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Béatrix de Faucon*, fille de *Louis de Sauffé*, Seigneur de Faucon. Il fit fon testament le 6 Juillet 1485, par acte devant *Pierre Urfi*, Notaire de Riez, & eut de fon mariage:

XVI. HONORÉ ARNAUD, Co-Seigneur de Riez & de Châteauneuf-le-Rouge, fonda une Mefle à perpétuité dans l'Eglife des Cordeliers de Riez, où l'on voit encore la Chapelle, & fes armes dans le Chœur de l'Eglife. L'acte de cette fondation eft du 4 Août 1323 (Notaire, *Honoré de Borna*, de Riez). Il époufa *Antoinette Fabri*, fille d'*Etienne Fabri*, Seigneur de Mazan, & Co-Seigneur de Riez, & d'*Honorade d'Aftouaud*. Il fut père de:

XVII. MELCHIOR ARNAUD, Co-Seigneur de Riez & d'Eyguine, qui époufa, par contrat passé devant *Pierre Ferreri*, Notaire à Riez, le 16 Juillet 1536, *Honorade de Miraillet*, fille d'*André de Miraillet*, Seigneur en partie de Riez, & de *Jeanne de Moreton*. Il fit fon testament le 15 Juillet 1586 (Notaire, *Barthélemy Meige*, de Riez). Il laiffa:

1. CLAUDE, qui fuit;
2. ETIENNE, qui époufa, par contrat du 4 Février 1582, devant *Albin*, Notaire de Castellane, *Claire de Castellane*, de laquelle il n'eut qu'une fille, FRANÇOISE, mariée avec *Roland de Vintimille*, Seigneur de Montpezat;
3. MATHIEU, Co-Seigneur de Riez, époufa, par contrat passé devant *Albin*, Notaire à Castellane, le 28 Février 1588, *Honorade de Castellane*, fille de *Balthazard de Castellane*. Il fit fon testament le 20 Janvier 1627, par acte passé devant *Gilles*, Notaire à Aix; fit héritier Louis, fon neveu, Conseiller au Parlement, fils de CLAUDE, & ne laiffa point de poftérité;

4. ANDRÉ, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, du Petit-Gobian, Co-Seigneur de Saint-Vincent de Mizon, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchauffée de Forcalquier, par provision du 23 Janvier 1573, prêta hommage pour fes Terres, le 18 Juillet 1603 (Archives du Roi en Provence, Regiftre des Hommages, fol. 87); il époufa, à Forcalquier où il alla s'établir, *Louife de Marcelly*. Il fit la branche des Seigneurs de Châteauneuf, qui vient d'être éteinte dans la perfonne d'HONORÉ ARNAUD, Prêtre & Prévôt de l'Eglife Cathédrale de Forcalquier, mort le 4 Octobre 1757.

XVIII. CLAUDE ARNAUD, fils aîné de MELCHIOR & d'*Honorade de Miraillet*, vint s'établir à Aix, fut Conseiller au Parlement de Provence, & un des Commiffaires députés pour tenir la Chambre Souveraine à Marseille, afin de pacifier les troubles de la Ligue; fut commis par Lettres Patentes du Roi pour procéder fouverainement à la taxe des laux Nobles; époufa, par contrat du 4 Décembre 1584, passé devant *Jacques Duvon*, de Saint-Maximin, *Anne d'Agoult*, fille de *Joseph d'Agoult*, Baron d'Ollières, Seigneur de Porcieux, Rouflet, Mimet & le Castelet, & de *Melchionne d'Emenjaud*. Il mourut Doyende la Compagnie, laiffant:

1. LOUIS, qui fuit;
2. ESPRIT, qui a formé la branche Cadette rapportée ci-après;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Forefta*, de *Cologue*, & de *Suffren*.

BRANCHE AINÉE

des Seigneurs DE ROUSSET & DE VALLONGUE.

XIX. LOUIS ARNAUD, fils aîné de CLAUDE & d'*Anne d'Agoult-d'Ollières*, fut reçu Conseiller au Parlement dans le mois de Juin 1611, prêta hommage au Roi de fes Terres de Rouflet & de Vallongue, en 1640 (Archives du Roi en Provence, reg. des hommages n° 18, fol. 221, Arm. N), obtint du Roi un brevet de dons de lods & rétenion des Terres & Baronies de Gréoux & Aurefrede, le 14 Juillet 1639, enregistré aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence les 12 & 14 Juin 1640, signé *Louis Bouthillers*. Il époufa *Aymare d'Arène*, fille d'*Antoine d'Arène*, Seigneur de Fabregoulles, Commiffaire Général de la Marine & Fortifica-

tions du Levant, & de *Madeleine de Muans*. Sa femme lui fit ériger un Maufolée & une Epitaphe dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, à la Chapelle de la Famille. Il eut pour fils :

XX. LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Seigneur de Rouffet & de Vallongue, Conseiller au Parlement de Provence, qui épousa, le 27 Janvier 1655 (Notaire *François Gilles*), *Marie de Forbin*, fille d'*André-Anne de Forbin*, Seigneur de Sainte-Croix, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Catherine de Séguiran* ; il eut pour enfans :

1. HENRI, qui suit ;
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. THÉRÈSE, qui épousa JEAN-ALPHONSE ARNAUD, son cousin ;
4. Et ANNE, Religieuse au Grand Couvent des Dames de Sainte-Urfulé d'Aix.

XXI. HENRI ARNAUD, Seigneur de Rouffet & de Vallongue, prêta hommage pour ses Terres, en 1673 (aux Archives du Roi en Provence, reg. des hommages, n° 21, fol. 120. arm. N). Il épousa par contrat passé devant *Onde*, Notaire Royal à Aix, le 3 Septembre 1687, *Elisabeth du Perrier*, fille de *Scipion du Perrier*, Conseiller au Parlement & de *Suzanne de Fabirian*. Il fit son testament le 13 Avril 1716 (*Gilles*, Notaire à Aix), & laissa de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-TOUSSAINT, qui suit ;
2. Et MADELEINE-FÉLICITÉ, mariée en 1708, avec *Jean-Louis-Hyacinthe d'Esmyvy*, Chevalier, Baron de Moiffac, Conseiller au Parlement.

XXII. JEAN-BAPTISTE-TOUSSAINT ARNAUD, Seigneur de Rouffet & de Vallongue, dont il fit hommage au commencement de ce siècle (ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, reg. des hommages, n° 24, fol. 134, arm. N). Il épousa (par acte devant *Guyon*, Notaire à Aix, le 20 Février 1717), *Madeleine de Coriolis*, fille de *Jean-Baptiste-Joseph*, Marquis d'Espinoze, Baron de Corbières, Saint-Jeanet, & autres lieux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Président à Mortier au Parlement d'Aix, & d'*I-fabeau de Grimaldi*. Il a laiffé :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE, Religieuse Carmélite à Aix.

XXIII. LOUIS-CHARLES-MARIE ARNAUD,

Seigneur de Rouffet & de Vallongue, Conseiller du Roi en la Cour de Parlement, a épousé, par acte passé devant *Bernard*, Notaire de la Tour-d'Aigues, *Louise-Gabrielle de Bruny*, fille de *François de Bruny*, Chevalier, Baron de la Tour-d'Aigues & de [sa Vallée, Seigneur de Cabrières, Lourmarin & autres lieux, & de *Marie-Louise Souffin*. Il a de ce mariage :

JOSEPH-FRANÇOIS ARNAUD.

BRANCHE CADETTE.

XIX. ESPRIT ARNAUD, second fils de CLAUDE, chef de cette branche établie à Aix, fut Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & épousa, par contrat du 1^{er} Mars 1620, passé devant *Gilles*, Notaire à Aix, *Polixène de Guirand*, fille d'*Honoré de Guirand*, Seigneur de Brillane, Conseiller en la Cour de Parlement, & de *Polixène de Blancard*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et N... mariée à *Charles de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent.

XX. CLAUDE ARNAUD succéda à l'office de son père, épousa, le 3 Octobre 1656 (*Jean d'Arbes*, Notaire à Aix), *Catherine de Quiqueran*, fille de N... de *Quiqueran*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Foresta*. Il eut :

1. JEAN-ALPHONSE, qui suit ;
2. Et ANNE, Religieuse à l'Abbaye de Sainte-Claire à Aix.

XXI. JEAN-ALPHONSE ARNAUD, marié à THÉRÈSE ARNAUD, sa cousine, fille de LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Chevalier, Seigneur de Rouffet, Vallongue, & autres lieux, Conseiller du Roi au Parlement de Provence, & de *Marie de Forbin*. Il a laiffé de ce mariage :

1. JOSEPH-ANTOINE, qui suit ;
2. Et ALEXANDRE.

XXII. JOSEPH-ANTOINE ARNAUD a eu de son mariage :

1. JOSEPH-AUGUSTIN ;
2. Et MARIE-ANNE.

Les armes : tiercé d'azur, à la fleur-de-lys d'or ; le second, de sable à la bande d'or ; le troisième de gueules à la rose d'argent ; à l'écusson d'azur en cœur, chargé d'un Lion d'or.

(Généalogie dressée d'après l'*Histoire héroïque & universelle de la noblesse de Provence*, pag. 60).

ARNAULD, Seigneurs d'Andilly & de Pomponne, famille éteinte en 1756.

BERTRAND ARNAUD-DE-ROUSSET, II^e du nom, second fils de BERTRAND ARNAUD & d'*Adalazie de Posquières*, alla s'établir en Auvergne, où étaient situés les biens qui lui étaient échus dans le partage qu'il fit avec son frère GUILLAUME.

ANTOINE ARNAULD, un de ses descendants, fut un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris, sous le règne de HENRI IV ; il fut père de :

1. ROBERT ARNAULD, qui suit ;
2. ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne, mort à Bruxelles, le 8 Août 1694, fugitif du Royaume, après en avoir été un des plus précieux ornemens, par sa profonde érudition & ses écrits ;
3. Et HENRI ARNAULD, mort Evêque d'Angers, le 8 Janvier 1692.

ROBERT ARNAULD, Sieur d'Andilly, célèbre par les ouvrages de piété qu'il a donnés au public, épousa *Catherine le Fèvre de la Boderie*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Pomponne. Il eut de son mariage :

SIMON ARNAULD, Seigneur, Marquis de Pomponne, en Hurepoix, nommé Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères, le 31 Octobre 1671, après avoir été Ambassadeur Extraordinaire en Suède & en Hollande ; fut disgracié en Novembre 1679, rappelé au Conseil en 1691, mais seulement comme Ministre. Il mourut dans l'exercice de cette fonction le 26 Septembre 1699, & eut pour enfans :

1. NICOLAS-SIMON, Seigneur, Marquis de Pomponne & autres Terres, mort le 7 Avril 1737, marié, le 11 Mars 1694, à *Constance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traifnel, en Champagne, & de *Palaiseau*, en Hurepoix, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, en Champagne, &c., & grande-tante du Marquis de Traifnel, aujourd'hui Brigadier d'Infanterie, & Colonel d'un Régiment de son nom ; elle est morte à Paris le 14 Juillet 1756. Le Marquis de Pomponne a eu de ce mariage :

CATHERINE-CONSTANCE-EMILIE, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Seigneur, Marquis de Gamaches en Ponthieu, d'abord nommé *Comte de Cayeux*, mort Maréchal-de-Camp, le 4 Février 1751, & père du Marquis de

Gamaches d'aujourd'hui, l'un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France. Voyez GAMACHES.

2. HENRI-CHARLES ARNAUD DE POMPONNE, né à la Haye en Hollande, en Juillet 1669, nommé l'*Abbé de Pomponne*, Abbé Commandataire de Saint-Médard de Soissons en 1693, d'abord Aumônier du feu Roi, Ambassadeur de France auprès de la République de Venise, Conseiller d'Etat ordinaire le 28 Novembre 1711, pourvu de la Charge de Chancelier-Garde-des-Scceaux, & Sur-Intendant des Ordres, le 15 Septembre 1716, devenu Doyen des Conseils par la mort de M. l'Abbé Bignon, le 14 Mars 1743. Elu la même année honoraire de l'Académie des Inscriptions, & Docteur d'honneur en la Faculté des Droits en 1745, mort à Paris le 26 Juin 1756, âgé de 87 ans moins quatorze jours ;
3. Et CATHERINE-FÉLICITÉ, née vers l'an 1679, mariée, le 13 Août 1696, à *Jean-Baptiste Colbert*, appelé le *Marquis de Torcy*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, &c. Voyez COLBERT.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées d'or, & en pointe d'un rocher de six monts, aussi d'or.*

ARNAULT, en Périgord. Le mot *Arnaldus*, interprété en François par celui d'*Arnault*, paroît devoir son origine aux manoir & Seigneurie des *Arnault-de-Pauffat*, possédés depuis le XV^e siècle par la Maison de *Bourdeille*.

La filiation de Messieurs d'ARNAULT ne remonte pas si haut que le nom, parce que, dans différentes révolutions, cette famille a perdu la majeure partie de ses titres. En 1569 le Château de la Borie, principal manoir des Seigneurs dudit lieu, fut brûlé au passage de l'Armée de Messieurs les Princes ; & en 1575 leur maison de Périgueux fut faccagée par les Religionnaires, qui en firent une forteresse, qu'ils occupèrent jusqu'en 1581, qu'ils en furent chassés par Messieurs de Montardit, de Chellaud-des-Fieux, soutenus de plusieurs Catholiques qui reprirent la Ville de Périgueux, & manquèrent de surprendre, dans la forteresse, M. de Belozane, Gouverneur pour le Roi de Navarre. Le Roi HENRI III accorda, en 1578, au Sieur de la Borie, en récompense des dites pertes, 4000 écus, à prendre sur sa recette générale de Guyenne. Le don

en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris, en 1580.

Suivant les preuves de la famille d'ARNAULT, faites sur les titres de la Borie & de Sarasignac, & des remarques sur ses alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom que je trouve est :

I. ELIE ARNAULT, Damoiseau, qui vivoit dans le XIII^e siècle, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Un autre PIERRE, qualifié *Chevalier* en 1346, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé JEAN, mort sans postérité ;
3. Et JEAN, Chanoine du Puy-Saint-Front. Il fut chargé de procuration, par acte passé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366, de PIERRE ARNAULT, Chevalier, son frère.

II. PIERRE ARNAULT, I^{er} du nom, Damoiseau de Paussat, se maria avec *Eléonore de Barrière*, femme d'*Olivier d'Abjac*, Seigneur de la Douze. Il transigea, à Périgueux, avec *Amalric de Barrière*, Chevalier, son beau-frère, le 21 Juillet 1365. Il eut de son mariage :

III. PIERRE ARNAULT, II^e du nom, Damoiseau de Paussat, qui s'allia avec *Frontone de Merle*, fille de *Guilhem de Merle*, Lieutenant-Général, Juge-Mage de Périgueux, & d'*Alphède de Lur*. De ce mariage vint :

IV. AGMOND ARNAULT, Damoiseau Seigneur de la Fage, la Borie, Ospice, & Maison-noble de Tête-Vache, de Brantôme, &c. Il épousa *Marguerite Bonald-de-Campahac*, ou *Campane* fille de *Jean Bonald*, Damoiseau de Montignac, & mère de *Pierre de Bonald*, Evêque de Sarlat en 1446, & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, homme d'armes du Roi de Navarre.

V. PIERRE ARNAULT, III^e du nom, Seigneur de la Borie, la Fage, &c., se maria avec *Marguerite Dupuy*, de la famille de *Dupuy*, Seigneur de la Jarte, en Périgord. Il en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Prévôt de Cambres, au Diocèse de Bordeaux, en 1511, ensuite Chanoine de l'Eglise de Saint-Front de Périgueux, qui testa le 11 Décembre 1545 ;
3. JEANNE, mariée avec *Joséph de Vallier*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, qui

Tome I.

eut, entr'autres enfans, *Marthe de Vallier*, épouse d'*Arnault du Ferron*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, homme célèbre par ses écrits. Voyez DU FERRON, dans Moréri ;

4. FRANÇOISE, épouse de *Martial de la Vergue*, Seigneur dudit lieu ;
5. Et BERTRANDE, mariée à *Michel d'Alix*, Capitaine de Vaisseau.

VI. LOUIS ARNAULT, Seigneur de la Borie, la Renaudie, & Maison-noble de Tête-Vache, eut la Charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux, le 3 Septembre 1547, & mourut en 1547. Il avoit épousé *Anne Arnault-de-Golce*, fille de *Jean Arnault*, Seigneur de Golce, & d'*Almoise de Belcien* ; leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, Chanoine des Eglises de Périgueux, Grand-Archidiacre de Saint-André de Bordeaux, par résignation de François de Salignac, Evêque de Sarlat, & Doyen de Carenat, par celle d'Aymar de Ferrière-Sauvebœuf, Abbé de Saint-Amand. FRANÇOIS ARNAULT, dit l'*Archidiacre* de la Borie, fut député des trois Etats de Périgord, en 1589 & 1590 ; & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois, en 1578, & de celui de Sarlat, en 1576. Belleforêt, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans sa *Cosmographie*, tom I, pag. 196 ; & après lui l'Abbé Lenglet, le Père le Long, & l'Abbé Goujet, le mettent au rang des Historiens de France, pour avoir écrit les *Antiquités du Périgord*, & autres ouvrages. Il se démit de son Archidiaconat de Bordeaux, après le décès du Seigneur de la Borie, son frère, pour celui de Périgueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établissemens de ses neveux & de ses nièces. Il mourut à Périgueux en 1608, âgé de 90 ans ;

2. PIERRE, qui suit ;
3. LOUIS, Seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la postérité est éteinte dans son arrière-petite-fille MARGUERITE ARNAULT, ayeule de *Marie-Thérèse de Montozon*, Dame d'Arnault ;
4. MARIE, mariée avec *Jean de Mayot*, Seigneur de Saint-Vincent ;
5. ALMOISE, qui fut femme d'*Antoine Chillaud* Seigneur de Pronceau. *Chillaud* est une famille noble, qui a donné plusieurs Lieutenans-Généraux au siège de Bergerac, & Conseillers au Parlement de Bordeaux, d'où sont issus les Seigneurs de *Soumensat* ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Raymond de Chalup*, Seigneur de l'arrou, dont est issu, au VII^e degré, *Jean de Chalup*, Page

Z. z

du Roi, de la Grande-Ecurie en 1756, Sous-Aide-Major des Carabiniers en 1769.

VII. PIERRE ARNAULT, IV^e du nom, Seigneur de la Borie & de Saint-Laurent, avoit été tonsuré par l'Evêque d'Orléans, le 19 Décembre 1540. C'étoit un usage qu'on avoit alors, pour conserver les bénéfices dans les familles, en cas d'évènement. Il s'est rendu très-recommandable auprès des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, comme on le voit par plusieurs commissions importantes dont ils le chargèrent, & les lettres qu'ils lui écrivirent. Il testa le 12 Septembre 1585, & avoit épousé *Jeanne de Tricard*, fille de *François de Tricard*, Seigneur de Roignac, Homme d'Armes du Roi de Navarre, & de *Marguerite de Ferrière-Sauvebœuf*. Il eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine de Cavalerie dans Montpezat, tué au Perprat, en Quercy, le 4 Octobre 1591, dans un combat que livra aux Religioneux M. le Marquis de Montpezat, Gouverneur & Lieutenant-Général de Périgord, commandant alors les forces dudit Pays, en l'absence de M. l'Amiral de Villars ;
2. ALAIN, qui suit ;
3. JOSEPH, Chanoine & Prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux, le 18 Avril 1599, au nom de FRANÇOIS ARNAULT, son oncle, Chanoine, Archidiacre de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il testa le 10 Novembre 1629, & mourut le 5 Avril 1631 ;
4. MARIE, Demoiselle de la Borie ;
5. GABRIELLE, mariée, par accord du 7 Juillet 1596, à *Jean de Barberin*, Seigneur de Vessats. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean de Barberin* passa à de secondes nocces, le 4 Novembre 1601, avec la Marquise de *Montardit-de-la-Baylie*. Il fut Gentilhomme ordinaire servant du Roi. Il étoit le quatrième ayeul de M. de *Raignac*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & père des Marquises de *Saujon* & de *la Rivière*, en qui a fini la branche des Seigneurs de *Barberin* ;
6. TOINETTE, mariée le 18 Mars 1602 avec *Jean de Lefpinasse*, Seigneur de la Roche ;
7. Et MADELEINE, dite Demoiselle de *Saint-Laurent*.

VIII. ALAIN ARNAULT, Seigneur de la Borie, fut pourvu d'une Compagnie de 100 hommes de Gens de pied, dans le Régiment de

Bourdeille, par commission datée du Camp devant Montauban le 27 Août 1621. Il avoit traité, le 15 Septembre 1606, avec les Maire & Consuls de la Ville de Périgueux, du dédommagement de sa maison, qui avoit été réduite en forteresse, qui avoit été brûlée peu de tems après que les Religioneux en avoient été chassés, par quelques séditions qui persuadèrent au peuple que le Roi s'en serviroit pour les contenir. Il mourut en 1666, âgé de 95 ans. Il avoit épousé, dès 1603, *Marquise de Saint-Astier*, d'une des illustres & anciennes Maisons de Guyenne. Elle étoit alliée par *Marguerite de Cofnac*, son ayeule paternelle au 11^e degré, aux Maisons de *Gramont*, de *Caumont*, de *Montault*, de *Bénac*, & de *Montluc*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ALAIN, Seigneur de la Forêt, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Piémont. Il servit long-tems, & s'acquit, par divers faits militaires, la réputation d'un des braves de son tems. Il testa le 2 Novembre 1664, & eut un fils naturel, nommé Louis, duquel sont fortis trois enfans mâles, qui se sont consacrés à l'Etat Ecclésiastique, & s'y sont distingués par leurs vertus & par leur savoir, & une fille nommée GABRIELLE ; & en eux a finicette postérité ;
3. JOSEPH, Chanoine de deux Eglises de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il reconnut, le 24 Septembre 1662, avoir reçu diverses sommes, tant du Seigneur de la Borie, son père, que du Seigneur de Bernabé, son frère, lesquelles il veut être imputées sur ses droits légitimaires ;
4. FRANÇOISE, dite *Demoiselle de la Borie* ;
5. Et GABRIELLE, Religieuse à l'Abbaye du Bugné, Ordre de Saint-Benoît, le 13 Août 1628.

IX. FRANÇOIS ARNAULT, Seigneur de la Borie & de Bernabé, servit pendant tous les troubles de Périgord, auprès de Messieurs les Comtes d'Harcourt, Marquis de Sauvebœuf, & autres commandant les Armées de Sa Majesté dans cette partie ; en haine de quoi M. de Chanlot, Gouverneur pour M. le Prince de Condé dans la Ville de Périgueux, exerça toutes sortes de violences & d'exactions sur les maisons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par M. de *Ribeyre*, Intendant en la Province & Armée de Guyenne, le 1^{er} Octobre 1653, apprécie la perte à plus de 20000 livres, pour les

dégradations seules. FRANÇOIS ARNAULT avoit été nommé, dès le 3 Août 1651, par le corps de la Noblesse, pour y faire l'office de Secrétaire. Il avoit épousé, le 13 Août 1629, *Catherine Saunier*, fille de *François Saunier*, Seigneur de Monplaisir, & de *Marthe Dulau-de-la-Coste*. De son mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sarasignac, tué le 23 Octobre 1656, âgé de 21 ans, dans un combat singulier, où Messieurs *Dulau*, de *Savignac*, la *Coste*, *Saunier*, *Monplaisir*, & *Arnault-de-la-Forêt*, son oncle, lui servirent de seconds ;
2. JOSEPH, Seigneur de la Borie, marié avec *Marie de Chabans*, fille de *Claude de Chabans*, Seigneur des *Hommes*, & d'*Ifabeau de la Marthonie*. Il mourut sans postérité ;
3. ALAIN, Seigneur de Villatte, avoit été mis, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'Etat Ecclésiastique ; il fut Chanoine de deux Eglises de Périgueux, & resigna ses Bénéfices, en 1683 ; servit, en 1706, avec le corps de la Noblesse du Périgord, & mourut à Périgueux, en 1715 âgé de 75 ans. Il avoit épousé, par accord du 6 Août 1683, *Ifabeau de Grimoard*. Il eut un fils, mort au berceau, & une fille, nommée MARIE, Dame de la Borie, aînée du nom, qui porta les biens d'ARNAULT, Seigneur de la Borie, dans la Maison de *Loffe*, par son mariage du 21 Septembre 1700, avec *Jean de Loffe*, Vicomte dudit lieu ;
4. FRANÇOIS, qui suit ;
5. JEAN, Seigneur de Laudonie, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Duras. Il donna, le 23 Novembre 1676, procuration à *Jean Dulau*, Chevalier, Seigneur de *Savignac*, son oncle, pour percevoir & recueillir en son nom la succession à lui avenue de son père. Il étoit mort à Dijon le 12 Avril 1685 ;
6. MARTHE, Religieuse à la Visitation de Périgueux, le 11 Octobre 1644 ;
7. FRANÇOISE, mariée le 6 Septembre 1666, avec *Pierre Bouffier*, Seigneur de Valette ;
8. GABRIELLE, dite *Mademoiselle de Villatte*, morte en 1702. Elle avoit épousé *David Dupuy*, Seigneur de la Forêt-de-Cornille, & étoit ayeule de *Pierre de Beaupoil-Saint-Aulaire*, mort Evêque de Tarbes ;
9. Et MARIE, dite *Mademoiselle de Laudonie*, mariée, le 9 Novembre 1670, à *Poncet de Robinet*, Seigneur de Mayot & de Plafe.

X. FRANÇOIS ARNAULT, II^e du nom, Seigneur de la Forêt & de Sarasignac, avoit

servi en qualité de Mousquetaire du Roi, & se trouva à la convocation de la Noblesse du Périgord, assemblée au Mont-de-Marfan, en 1674, sous les ordres de M. le Maréchal d'Albret. Il testa le 26 Novembre 1692, & mourut à Sarasignac le 15 Août 1693, âgé de 53 ans. Il avoit épousé *Toinette de Champagnac*, fille de *Henri*, Seigneur du Mas, & d'*Anne Duchêne*, morte le 24 Mars 1737, âgée de 81 ans. Elle étoit petite-fille de *Jean de Champagnac*, Seigneur du Mas, ci-devant Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & petite-nièce de *Jean de Lambert*, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Laudonie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de Marfan, tué à la défense d'Ingelfingen, en Bavière, le 17 Mai 1743, âgé de 88 ans, en ayant servi 41 dans les guerres d'Espagne, de Flandres & d'Allemagne. Il testa le 26 Février 1703 ;
3. ALAIN, Chanoine-Régulier de Chancelade, qui testa le 12 Mai 1699, à son entrée dans cette Congrégation ;
4. SICAIRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montforeau, mort en Languedoc le 5 Avril 1751, sans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées ;
5. FRANÇOISE, mariée le 28 Novembre 1696, à *Pierre de Chalup* ;
6. Et GABRIELLE, Religieuse à Notre-Dame de Périgueux, le 20 Février 1701, morte en 1736.

XI. FRANÇOIS-HENRI ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, Major au Régiment d'Infanterie de Montforeau, par Brevet du 22 Janvier 1708, avoit épousé, par accord du 20 Mars 1705, sa cousine germaine *Almoïse de Champagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Marniaud, & d'*Anne Beaupoil*. Il en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH-MARIE, Seigneur de Sarasignac, né le 24 Mai 1716, entré au service en 1733, Capitaine au Régiment de Talaru : il fut fait prisonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746, par M. le Prince de Saxe-Hildburghausen, avec plusieurs Officiers de son Régiment. Il se trouva, avec sa Compagnie, à la retraite faite après la bataille de Rosbach en 1757. Le Roi, en considération de ses services, lui donna la même année une pension de

200 livres sur le Trésor-Royal, & 500 livres de gratification, par Brevet du 27 Décembre 1758;

3. ELISABETH, Religieuse à Fontaine, Ordre de Fontevault, le 12 Mai 1731;
4. Autre ELISABETH, Dame de la Foi & Ecole Chrétienne, dotée le 10 Novembre 1743;
5. GABRIELLE, Demoiselle de Sarasignac, admise à Saint-Cyr le 10 Mai 1735;
6. Et ELISABETH, dite *Demoiselle d'Arnault*, mariée, par accord du 27 Août 1747, avec *Etienne de Belcier*, issu au VII^e degré de *François de Belcier*, Premier Président au Parlement de Bordeaux en 1518.

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, Lieutenant dans le Régiment de Pons, Infanterie, le 28 Août 1724, & ci-devant Enseigne de la Compagnie Colonelle, s'est marié, le 11 Février 1732, avec *Marie-Thérèse de Montozon*, fille de N..... Seigneur de Léguillac, & de *Marie de Borros*, Dame d'Atur & de Marcancy. Ses enfans furent :

1. DOMINIQUE, Seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733, Capitaine au Régiment de Mailly, tué à l'affaire de l'Assiète, en Piémont, le 20 Juillet 1747;
2. FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Sarasignac, qui suit;
3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738, Lieutenant au Régiment de Mailly (ensuite Talaru) par Lettres de 1747; depuis Capitaine au même Régiment, par Commission du 1^{er} Janvier 1758;
4. JOSEPH, dit le *Chevalier d'Arnault*, baptisé le 30 Octobre 1740, Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 6 Juin 1758;
5. Et FRANÇOIS-GABRIEL, né le 3 Juillet 1750.

XIII. FRANÇOIS-HENRI D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, marié, par accord du 18 Janvier 1758, avec *Marguerite de la Croix*, fille de *Joseph de la Croix*, Seigneur de Hautefaye, & de *Marie Ferrand-de-Montaubert*.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois losanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, posées en bande*; pour supports : *deux aigles*.

ARNAULT, en Berry, famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1538, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'ar-*

gent en chef, & d'un croissant montant de même en pointe.

ARNAY, & anciennement ARNEX, famille noble, d'abord établie à Orbe, & aujourd'hui à Lausanne dans le Canton de Berne. Il paroît qu'elle a tiré son nom de la Terre & du village d'Arnay près d'Orbe, située dans le Bailliage de Romainmoutier, Canton de Berne. Cette Terre appartient aujourd'hui à la famille de *Jenner* de Berne.

Ruchat observe, dans l'Abrégé de son *Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud*, imprimé à Berne en 1707, in-12, p. 67, que les premiers & les plus anciens noms de famille étoient ceux des Gentilshommes, qui prenoient le nom de leurs Terres. De-là sont venus les noms des Maisons de *Gruyex*, de *Blonay*, d'*Estavay*, d'*Aubonne*, d'*Arlay*, d'*Arnay*, & autres semblables. Ils étoient déjà en usage dès le XI^e siècle.

Le premier connu du nom d'ARNAY est VALCHERUS ou VAULTIER D'ARNAY, Damoiseau, fils de défunt Seigneur HUGUES D'ARNAY, Chevalier (*Miles*), dont il est fait mention dans un acte du mois de Décembre 1295, où *Etienne*, Abbé de Bon-Mont, en latin *Abbas Boni Montis* (Monastère, aujourd'hui sécularisé, du Canton de Berne, à deux lieues au-dessus de Nyon, & chef-lieu du Bailliage de Bon-Mont), atteste que ce VAULTIER D'ARNAY s'étoit rendu caution pour *Jacques de Carnenis*, en françois de *Cuarnens*, Damoiseau.

Noble JEAN-RODOLPHE D'ARNAY, Citoyen de Lausanne, est Auteur de plusieurs Ouvrages, entr'autres du *Traité de la Vie privée des Romains*, imprimé à Lausanne en 1757, in-12, livre très-estimé des Connoisseurs. Il a deux frères, FRANÇOIS-SIGISMOND & GABRIEL-LOUIS D'ARNAY, domiciliés à Lausanne.

De cette ancienne famille de Suisse étoit CLAUDE D'ARNAY, qui rendit des services importants à LOUIS XI, qui l'en récompensa en lui donnant, pour lui & ses hoirs mâles, descendans en loyal mariage, la Terre & Seigneurie de Châtelleine, les rentes & tailles annuelles de Pupillen au Comté de Bourgogne.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, l'écu réhaussé d'un casque grillé*; cimier : *plumaches de sable & d'argent*; lambrequins de *sable & d'argent*.

ARNOIS, Sieur de Saint-Martin en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 8 Janvier 1668, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un casque de même posé de front.*

ARNOLET. JEAN-BAPTISTE ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE obtint, au mois de Juillet 1703, des Lettres, enregistrées le 1^{er} Août suivant, pour l'union de la Terre de la Chapelle au Marquisat de Buffly-le-Château, Seigneurie qui avoit été érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1699, & enregistrées le 9 Juillet suivant, en faveur du même JEAN-BAPTISTE D'ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, Marquis de Buffly-d'Amboise, Vicomte de Pény, Président en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant Conseiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706 : il a eu entr'autres filles d'*Elisabeth de Creil* :

1. CATHERINE-ELISABETH D'ARNOLET, morte à Paris le 19 Juin 1739, âgée d'environ 79 ans, & veuve de *Louis-Abraham de Sahuquet*, Seigneur de Termes, dont elle a laissé des filles, mariées, & un fils. Voyez SAHUGUET ;
2. ELISABETH-NICOLE-URSULE D'ARNOLET, morte à Paris le 5 Janvier 1739, âgée de 72 ans & deux mois, elle avoit été mariée le 27 Décembre 1683 avec *Nicolas-René Berryer*, Seigneur de Ravenoville, &c., mort le 21 Novembre 1707. Elle a laissé trois filles & un fils. Voyez BERRYER ;
3. Et MARIE-ANNE-JACQUELINE D'ARNOLET, morte à Paris le 30 Mars 1741, âgée de 69 ans, ou environ. Elle avoit été mariée, le 30 Juin 1707, avec *André de Colombet*, Seigneur de Bourg-Baudouin, Vicomte de Pény, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Béringhen, Chevalier de Saint-Louis, & Chambellan du feu Duc de Berry. N'ayant pas eu d'enfants, elle a laissé pour héritiers les enfans de ses deux sœurs aînées, dont la mort est rapportée dans le *Mercur de France* du mois de Janvier & dans celui de Juin 1739, 2^o vol. pag. 182 & 1462.

Les armes : *d'azur, à la Croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anse de panier, fleurdelysée de huit pièces de même.*

ARNOULT, en Champagne. POMPÉE D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie Magaut* :

EDOUARD D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, puis Major des Ville & Gouvernement d'Amiens, marié, le 28 Février 1692, avec *Catherine de Saint-Aubin-de-l'Epinais*, élevée à Saint-Cyr, fille de *Claude de Saint-Aubin*, Seigneur de l'Epinais, & de *Marie de Creuset*. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par Ordonnance de M. *Bignon*, Conseiller d'Etat, & Commissaire départi dans la Généralité d'Amiens ; & il a de nouveau justifié, par titres originaux, sa filiation jusqu'à JEAN D'ARNOULT, son cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, posés deux en chef & l'autre en pointe de l'écu.*

AROD, en Dauphiné : *d'or, à la fasce vairée de deux traits, surmontée de 5 étoiles d'azur.*

AROS, en Franche-Comté. Ancienne noblesse qui possédoit la Terre de ce nom dans le Bailliage de Vefoul.

ANTOINE D'AROS ou D'AROS, le dernier mâle de sa Maison, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1618, fut père de :

1. CLAUDINE, mariée le 19 Octobre 1648, à *Humbert-Louis de Vefoul*, Ecuyer, Seigneur de Raincour, Velotte & Borrey ;
2. & 3. BÉATRIX & MARGUERITE.

Les armes : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon & de gueules, timbrées d'une tête d'aigle de sable, becquée de gueules.*

* ARPAJON. Cette Maison, originaire du Rouergue, est fort ancienne, & une des plus illustres du Royaume. BERNARD D'ARPAJON, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1170. La Généalogie de cette Maison commence, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. V., p. 890, à HUGUES, 1^{er} du nom, Sire d'ARPAJON, qui fonda en 1287 l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon-lez-Milau, Diocèse de Rhodès, pour des Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il portoit : *de gueules, à la harpe d'or.*

HUGUES, III^e du nom, Sire d'ARPAJON, épousa *Jeanne de Séverac*, sœur & héritière de *Guy de Séverac*. Leurs descendans joi-

gnirent au nom d'*Arpajon* celui de *Séverac*. La Terre de *Séverac* est possédée par les Ducs d'*Ancenis*. Voyez *SÉVERAC*.

LOUIS, Duc d'*ARPAJON*, Pair de France, bifayeul de la Comtesse de *Noailles*, ayant fauvé l'Isle de Malte de l'invasion des Turcs, le Grand-Maitre, JEAN-PAUL LASCARIS, lui accorda, du consentement de l'Ordre, le 30 Mai 1645, le privilège singulier, pour lui & ses descendans d'ainé en aîné, de porter l'écu de leurs armes sur une croix de Malte, comme le portent les Chevaliers de cet Ordre, & qu'un de ses descendans, au choix du père, seroit Chevalier, en naissant, & Grand-Croix à l'âge de 16 ans.

Les Terres & Seigneuries de Châtres sous Monthéry, de la Bretonnière & de Saint-Germain, qui sont toutes trois contiguës l'une à l'autre, furent unies & érigées en Marquisat sous le nom d'*Arpajon*, par Lettres du mois de Mai 1720, registrées au Parlement séant à Pontoise, & à la Chambre des Comptes les 12 & 19 Décembre 1720, en faveur de LOUIS II, Marquis d'*ARPAJON*, Chevalier de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé Duc d'*Arpajon* & Pair de France par Lettres du mois de Décembre 1650, qui ne furent point enregistrees.

Le Marquis d'*ARPAJON*, le dernier de son illustre Maison, n'a laissé de *Charlotte le Bas*, de Montargis, qu'une fille unique ANNE-CLAUDE d'*ARPAJON*, née le 4 Mars 1729, reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le 13 Décembre 1745, par une Bulle du 28 Septembre 1741, mariée le 27 Novembre 1741 à *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Espagne, & Chevalier de la Toison d'or, Grand-Croix de Malte par son mariage, &c., né le 7 Décembre 1715. Voyez *NOAILLES*.

Les armes de la Maison d'*ARPAJON* : *écartelé*, au 1 de gueules, à la croix de Toulouse d'or, qui est de Lautrec; au 2 d'argent, à quatre pals de gueules, qui est de Séverac; au 3 de gueules, à la harpe d'or, qui est d'*Arpajon*; au 4 de France, au bâton péri en barre de gueules, qui est de Bourbon-Rouffillon, & sur le tout de gueules, à la croix d'argent, qui est de Malte.

ARPENTI: d'or, à l'écu en abîme de gueules, accompagné de 5 coquilles de fable.

ARPILLIERS, en Champagne: d'or, à la croix de gueules.

ARPIN-LE-DUC, en Bourgogne: de fable, à la croix ancrée d'argent.

ARPINAL, en Dauphiné: d'azur, au chef d'or, chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.

ARQUÉ: de gueules, à une étoile d'or.

ARQUEMBOURG, Sieur de Flottemanville, en Normandie, Généralité de Caen. Il est parlé dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de JACQUES d'ARQUEMBOURG-DE-TOURVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1529.

La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté de Montivilliers, pour THOMAS d'ARQUEMBOURG, homme ancien, se présenta GUILLAUME d'ARQUEMBOURG, son fils, armé de brigandine, salade, avec lui un Page, portant un vouge & deux chevaux, pour ce un vouger. Voyez, sur ces anciennes armures, pour l'explication, notre *Dictionnaire militaire*.

C'est tout ce que nous sçavons de la famille d'ARQUEMBOURG, dont les armes sont: d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.

ARQUEUX, en Bourgogne: d'azur, au lion d'or, couronné & lampassé de même.

ARQUIER. PIERRE ARQUIER, Seigneur de Charleval, obtint, dans le mois de Février 1611, des Lettres de Noblesse, en récompense des services qu'il rendit au Roi, lors des troubles de Provence. Ces Lettres furent enregistrees aux Archives de Sa Majesté à Aix, reg. *Ludovicus*, arm. B, n° 30, fol. 24. Les descendans de PIERRE avoient fait plusieurs branches établies à Marseille, à Arles & à Lambesc. Il ne reste plus que celles des Seigneurs de *Barbegaud & de Saint-Paul*, dans ces deux dernières villes. L'une & l'autre s'y foutiennent honorablement, & ont fait de bonnes alliances. La dernière femme, qui est entrée dans la branche de *Saint-Paul*, est de la famille de *Montgrand* de Marseille. Elle est mère de JEAN-BAPTISTE d'ARQUIER, qui sert sur les vaisseaux du Roi en qualité de Garde de la Marine.

La branche des Sieurs de *Barbegal* ou

Barbegaud, établie à Arles, est actuellement soutenue par JOSEPH D'ARQUIER, ancien Officier d'Infanterie, premier Consul d'Arles en 1733, & marié, en 1739, avec *Trophimette Bégou*, de laquelle il a LOUIS D'ARQUIER-BARBEGAL, Seigneur de Ventabren, qui n'est pas encore établi, & deux filles, dont l'aînée MARIE-URSULE D'ARQUIER, est mariée avec le Sieur de *Bertrand*, Seigneur de la Bruyère en Languedoc; & la cadette, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Césaire de la ville d'Arles.

FRANÇOIS D'ARQUIER, frère de JOSEPH, a été marié: 1^o avec *Françoise de Velin*, sans postérité; 2^o avec N... de *Richard-des-Beauvelles*, de laquelle il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à un pont d'une arche d'argent, maçonné de sable, & surmonté d'un lion d'or.* (*Histoire héroïque & univ. de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 70.)

ARQUIER. Cette deuxième famille, du nom d'ARQUIER, est originaire de Lambesc comme la précédente. ETIENNE D'ARQUIER, Seigneur de Saint-Estève, en est la tige. Il fut annobli dans le mois d'Avril 1655. Ses Lettres furent enregistrées aux Archives du Roi le 12 Juin 1657, reg. *Afflicio Provinciæ*, fol. 385. Autres Lettres du mois de Novembre 1698, enregistrées le 19 Janvier 1699, par lesquelles le Roi confirme ledit ETIENNE D'ARQUIER dans sa noblesse, non-obstant la révocation de l'annoblissement, portée par l'Edit de 1664, Reg. *Propheta*, fol. 133.

I. ETIENNE D'ARQUIER avoit épousé, en 1643, *Madeleine d'Etienne*, de laquelle il eut:

1. LOUIS, qui suit;
2. CHARLES, qui entra dans les Mousquetaires Noirs;
3. JOSEPH, mort Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, avec Brevet de Capitaine de Vaisseau;
4. Et ANNE, mariée avec *Joseph de Blanc-Duveaune*.

II. LOUIS D'ARQUIER épousa, en 1692, *Gabrielle de Spagnet*, des Conseillers au Parlement de Provence, de laquelle il eut:

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. Et LOUIS-ALBERT, Chanoine de l'Eglise d'Aix.

III. MARC-ANTOINE D'ARQUIER épousa, en 1720, *Gabrielle de Valcroissant*, fille du Commandant pour le Roi de la Citadelle

d'Arras. Il avoit servi dans la Compagnie des Cadets aux Gardes, & acquit en 1728 la Terre de Sué. Il fut délivré du droit de franc-fief en 1730, & il est mort sans postérité. Son frère, qui reste seul de cette famille, a hérité de ses biens.

Cette famille vivoit honorablement avant son annoblissement. Elle avoit fait alliance avec les Maisons de *Faudran* & de *Cadenet*, & ses auteurs prenoient la qualité de *Nobles*. On trouve dans l'*Histoire de Provence* un RICARD D'ARQUIER, qualifié *Chevalier*. Il commanda en 1335 une Compagnie de 100 hommes au siège des Baux sous le Comte *Robert*.

Les armes: *d'or, au lion de sable couronné de même, chargé de trois fasces ondées & alaisées d'argent.*

(*Histoire héroïque & univ. de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 71.)

ARQUINVILLÉ, en Picardie. JEAN D'ARQUINVILLÉ, Chevalier, Seigneur de Crapon, épousa *Isabelle d'Avion*, Dame de Saint-Rimaud, dont entr'autres enfans il eut:

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, qui prit pour femme *Louise de Soyrecourt*, fille de *Charles de Soyrecourt*, Seigneur de Mouy, & d'*Isabelle de Châtillon*. Leur fils fut:

OLIVIER D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, mort le 21 Septembre 1520. Il avoit épousé *Andrée d'Armeret*, Dame de Châteliers en Poitou, fille de *Guillaume d'Armeret*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Etiennette de Harlay*. Il laissa:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEAN, Chevalier de Malte, mort dans un combat au Levant, le 19 Mai 1557.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, II^e du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, Conseiller au Parlement de Paris, épousa *Marthe Alléaume*, fille de *Jean Alléaume*, Seigneur de Panfy & de Chenoise, & de *Charlotte Pinot*. Il en eut:

1. LOUIS, mentionné ci-après;
2. Et ANNE, femme de N... Seigneur de *Gouffencourt*.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, III^e du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, mourut à Paris, âgé de 70 ans, l'an 1590. Il avoit épousé *Suzanne de Crenesme*, fille de *François de Crenesme*, Seigneur de Luzarche, & de *Suzanne de Mainemares*, dont il eut:

1. SUSANNE, femme de *Jacques-Annibal de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur du Castellet;
 2. Et CLAUDE, Dame de Saint-Rimaud, femme de *Nicolas de Gaudechart*, Seigneur de Bachivillé, dont est forti *Charles de Gaudechart*, Seigneur de Saint-Rimaud & de Bachivillé, qui épousa *N... de Mornay*, de la Maison de *Montchevreuil*.
- Les armes: *d'hermines, papelonnées de gueules.*

ARRABLAY, ancienne Maison du Périgord, qui a donné un Chancelier de France, & un Cardinal, Evêque de Porto.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, le premier que l'on connoisse, vivoit en 1290.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, II^e du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, fut père, par sa femme *Jeanne d'Anlezj*, de PIERRE, & de JEAN, III^e du nom.

PIERRE d'ARRABLAY, Archidiacre de Narbonne, ensuite de Bourbonnois en l'Eglise de Bourges, Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, Chancelier de France en 1316, & ensuite Cardinal, Evêque de Porto, du titre de *Sainte-Susanne*, fut employé en plusieurs négociations par le Roi PHILIPPE le Bel. Il vivoit encore en 1332, & il étoit mort en 1346.

JEAN, III^e du nom, Seigneur d'ARRABLAY, surnommé *le jeune*, Maître-d'Hôtel du Roi, fut à Avignon avec Philippe de Mornay pour obtenir du Pape la dispense du mariage du Roi CHARLES le Bel. JEAN d'ARRABLAY épousa *Marguerite de Montliard*, dont il eut MARGUERITE, mariée à *Philippe de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupière; & JEANNE, mariée à *Jean d'Andrezel*, surnommé *le jeune*, Chevalier & Chambellan de JEAN, Duc de Normandie & de Guyenne. Cette Maison a fini en 1346.

Les armes: *bandé d'argent & de gueules, de six pièces.*

ARRAC-DE-VIGNES. Baron de Sault, de Navailles, en Guyenne.

JEAN d'ARRAC, Ecuyer, Seigneur de Broftau & de Vignes, autrement de Romefort & de Beiries, homme d'armes de la Compagnie de M. de Poyanne, épousa, en 1595, *Madeleine d'Anglade*, fille & héritière de *Louis d'Anglade*, Seigneur de la Maison Noble de Vignes, juridiction de Sault, dont:

1. BLAISE, qui suit;

2. Et JEANNE, mariée le 2 Février 1627 (contrat du 19 Février 1623), à *Gaston de Lomagne-Terride*, Seigneur de Baringue, Voyez la pag. 38 de l'Abrégé, imprimé en 1757, de la *Généalogie des Vicomtes de Lomagne*, avec privilège du mois de Juin, dédié au Maréchal-Duc de Mirepoix.

BLAISE d'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer, son arrière-petit-fils, Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naffiet & de Marpaps, &c., épousa, le 23 Février 1616, *Marie d'Abbadie-d'Arbocave*, fille de *Pierre d'Abbadie*, Baron d'Arbocave, & nièce de *Bernard d'Abbadie*, Evêque de Dax. Il en a eu entr'autres enfans:

JOSEPH d'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer-Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naffiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716, & marié, le 14 Octobre 1735, à *Marie de Laur*, fille de *Charles-César de Laur*, Baron de Lescur, Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Marthe de Faget*. Leurs enfans sont:

1. & 2. ALEXANDRE & HENRI, Seigneurs de Sault, Ecuyers, nés jumeaux le 29 Octobre 1740;
3. CHARLES-DANIEL, Seigneur de Sault, Ecuyer né le 24 Janvier 1742;
4. Et LOUISE-JOSËPHE, née le 24 Janvier 1738.

Les armes: *d'argent, à un sanglier de sable passant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaissé.*

ARRADON: *de sable, à 7 macles d'argent, posés 3, 3 & 1.*

ARRAGON-SAINT-SEVERIN, Maison des plus illustres & des plus anciennes d'Italie, au Royaume de Naples. Le nom de *Saint-Severin* y est trouvé dès le XI^e siècle: la Baronie de Saint-Severin dans ce Royaume, fut d'abord son seul patrimoine. Elle prit le nom d'Arragon, depuis *Antoine-Marie de Saint-Severin*, I^{er} du nom, nommé *Antoine-Marie d'Arragon-Saint-Severin*. Voyez SAINT-SEVERIN d'ARRAGON.

ARRAS. JEAN d'ARRAS, Ecuyer, Seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au Seigneur de *Montcornet*, le 12 Septembre 1514, étoit cinquième ayeul de *Philippe d'Arras*, Ecuyer, Seigneur de Prouilli & de Montigni-fur-Vesle, marié le 25 avril 1718, avec *Claude-Françoise Duchesne*, fille de *Jacques Duchesne*, Seigneur de Joui, Gouverneur du

Château de Bouillon, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoise Brice*. De ce mariage est issue, entr'autres enfans THÉRÈSE-MARGUERITE-MARIE D'ARRAS-DE-PROUILLI, baptisée le 20 Février 1720, & reçue dans la Maison de l'Enfant-Jésus à Paris, sur les preuves de sa Noblesse, qui remontent par titres à JEAN D'ARRAS, son sixième ayeul.

Les armes sont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de sable, becquées & onglées de gueules, & affrontées.*

ARRAS : *d'argent, au lion de sable.*

ARRAS : *semé de France, au lambel de 4 pièces de gueules, chargé de douze châteaux d'or.*

ARREAU, en Berry : *d'azur, à 3 flèches empennées d'argent, pées en pals, 2 & 1.*

ARREL, ou AREL suivant l'*Armorial de Bretagne*, par Guy le Borgne, imprimé à Rennes en 1681.

HENRI ARREL, Seigneur de Kermarquer, vivant l'an 1330, laissa pour fils :

ROBERT ARREL, Seigneur de Kermarquer, célèbre par le combat des Trente, pour l'honneur de sa nation, l'an 1350. Il épousa *Jeanne de Penhoet*, dont fortit :

OLIVIER ARREL, I^{er} du nom, Seigneur de Kermarquer, Chevalier, qui fut du combat des Trente, avec son père. Il eut pour femme *Olive du Chafel*, & pour fils :

OLIVIER ARREL, II^e du nom, Seigneur de Kermarquer, qui épousa *Catherine de Kerrimel*, fille d'*Alain*, Seigneur de Kerrimel, & en eut :

OLIVIER ARREL, III^e du nom, Seigneur de Kermarquer. Il fut conjoint avec *Jeanne de Kergorlay*, dont fortit :

OLIVIER ARREL, IV^e du nom, Seigneur de Kermarquer. Sa femme fut *Clémence de Guermeur*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Guermeur & de Ponthon, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler ;
2. HUON, Chevalier, père de LANCELOT, aussi Chevalier ;
3. Et OLIVE, femme d'*Yvon*, Seigneur de Keroufy.

JEAN ARREL, Chevalier, Seigneur de Kermarquer, eut pour femme *Jeanne de Plocuc*, de laquelle il laissa :

1. PIERRE, mentionné ci après ;

Tome I.

2. PERONELLE, femme de *Pierre de Troplong*, Seigneur de Kerhis ;

3. MARIE, femme d'*Olivier de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, fils de *Tristan de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, & d'*Anne de Robien* ;

4. Et CATHERINE, femme d'*Olivier*, Seigneur du *Pontglon*, dont fortit *Béatrix*, Dame du *Pontglon*, femme de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Chefnelaye.

PIERRE, Seigneur de Kermarquer, en 1476, épousa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Feuillée* & de *Tiphaine le Vayer*, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui fuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Roland*, Seigneur du Rouvte.

MARGUERITE ARREL, Dame de Kermarquer, fut mariée avec *Jean l'Evesque*, Chevalier, dont fortirent :

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après ;
2. Et BARBE, femme de *Pierre du Tertre*, Seigneur de Pennern, fils de *Pierre du Tertre*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de l'Esquildry*.

FRANÇOIS L'EVESQUE, Seigneur de Kermarquer, voyant périr en la personne de sa mère la Maison des ARREL, prit des Lettres du Roi pour en porter le nom & épousa *Françoise de Coëtadres*, devenue veuve & remariée à *François*, Seigneur de Goesbriant. Il en eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. MARGUERITE, femme de *Guillaume le Moynne*, Seigneur de Rambouhe ;
3. MARIE, femme de *François*, Seigneur de Keroufy ;
4. Et LUCRÈCE, femme de *Henri*, Seigneur du *Recheau*.

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, épousa *Louise de Goesbriant*, fille de *François*, Seigneur de *Goesbriant*, & d'une autre femme que *Françoise de Coëtadres*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après ;
2. JEAN, Seigneur de *Coesquer*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
3. ROLAND, Seigneur de la Fontaine, qui épousa *Jeanne de Kergrehe*, fille du Seigneur de Kerlioné, dont il n'eut point d'enfans ;
4. FRANÇOISE, femme de *Roland de Plusquellec*, Seigneur de Boifriou ;
5. Et ANNE, femme de *Pierre le Lay*, Seigneur de Kerdala.

FRANÇOIS ARREL, Seigneur de Kermarquer, fut marié, 1^o avec *Jeanne de la Lande*, fille d'*Alain de la Lande*, Seigneur de Restmeur, & 2^o sans enfans, avec *Jeanne de Coesquer*, veuve d'*Yves de Quelen*, Seigneur de Loguenel. Il eut du premier lit:

1. RENÉE, Dame de Kermarquer & du Restmeur, morte sans enfans en 1642. Elle avoit épousé 1^o *Jean Guegnen*, Seigneur de la Grandville; 2^o *Jean Budes*, Seigneur de la Coube, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*; & 3^o *Louis du Cambout*, Seigneur de Bessay, fils de *François du Cambout*, Seigneur du Pontchasteau, & de *Louise du Pleffis*;
2. Et ANNE, Dame de Kermarquer, après sa sœur, femme de *Julien Budes*, Seigneur de Blanchelande, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*.

BRANCHE

des Seigneurs DE COESQUER.

JEAN ARREL, Seigneur de Coesquer, second fils de PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, & de *Louise de Goesbriant*, prit pour femme *Françoise*, Dame de *Kermerchon*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Kermerchon*, & de *Lucrèce le Chenoir*, dont:

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermerchon, Capitaine d'une Escadre de Vaisseaux pour le service du Roi, qui épousa *Jeanne de Coëtenscoure*, fille de *René de Coëtenscoure*, Seigneur de Kernenny, & de *Marie de Kerret*, dont sont sorties deux filles:

1. MARIE, femme de *Sébastien le Bigot*, Seigneur de Kerjegu;
2. Et N...

Voilà ce que nous apprend un mémoire que nous avons sur cette ancienne Noblesse; nous ignorons si elle subsiste encore.

Les armes sont: *écartelé, d'argent & d'azur*.

* ARREN, en Béarn, Diocèse de Lescar, Terre & Seigneurie érigée en Baronie par Lettres de.... en faveur de N... de *Mesplez*. Elle a ensuite passé, par les femmes, à N... de *Cazeau-Major*, qui la possède actuellement.

* ARRICAUT, dans le Diocèse de Lescar en Béarn, Terre & Seigneurie érigée en Baronie en faveur de N... d'*Abadie*; par sa mort

elle est échue à *Marie*, sa nièce, qui avoit épousé, par contrat du 13 Août 1728, *Antoine II, de Montesquiou-d'Artagnan*, Seigneur de Beouffé & de Tarasteix, dont elle est veuve.

ARROS, en Béarn. C'est une des douze premières Baronies de cette Province; elle a donné son nom à une noble & ancienne Maison. ODDO D'ARROS, le même qui vivoit en 1097, est reconnu par l'Eglise de Lescar pour un de ses bienfaiteurs; de lui descendoit probablement GUISLAIN D'ARROS, Sieur de Rode, créé *Baron-Juge* de Cour-Majoure en 1220; cette Cour-Majoure étoit composée de douze Principaux Gentilshommes du pays, lesquels prirent pour eux & leur postérité, & privativement à tous autres, le titre de *Baron-Juge* de ladite Cour.

Le Seigneur d'ARROS fut un de ces douze Barons, il assista à la tenue de cette Cour en 1262.

RAMOND D'ARROS, descendu de GUISLAIN, fut aussi présent à la tenue de la Cour-Majoure en 1337.

Le noble Baron ENDENOD D'ARROS suivit, en 1344, GASTON XI, Comte de Béarn & de Foix, contre les Anglois. La Noblesse, qui accompagna ce Prince, étoit fort illustre. Cet ENDENOD, Seigneur & Baron d'ARROS, & ARROD-RAMONNET, son fils, accordèrent, le 3 Juillet 1349, plusieurs privilèges aux habitans du Bosc-d'ARROS.

Il y a à remarquer ici, sur la particule *en*, qu'anciennement la seule Noblesse pouvoit la prendre. EN-RAMONNET ou RAMOND, Baron d'ARROS, Sénéchal de la Province, étoit fils du précédent & père d'EN-PEYROUTON, qui suit. Dans un contrat de vente de l'Abbaye Laïque de Laruns, ledit RAMOND est qualifié de *haut & redoutable Seigneur*.

EN-PEYROUTON ou PÉEZ, Seigneur & Baron d'ARROS, rendit hommage à son Souverain le 15 Juin 1428. En 1446, il fut un des nobles & puissans Barons qui se rendirent caution de la dot de Catherine de Coarase, qui épousoit Mathieu, Comte de Foix & de Comminges. En 1453, il fit un *affiement*, auquel fut témoin son cousin EN-JEAN D'ARROS, Abbé Laïc de Beufte, lequel EN-JEAN fut père d'EN-PEYROUTON D'ARROS, aussi Abbé Laïc, allié à *Peyronne de Boeth*, fille de l'Abbé Laïc d'*Affon*.

EN-PÉEZ, Seigneur, Baron d'ARROS, s'allia à Noble *Violante*, fille de *Moffen d'Urrias*, Chevalier, & de *Constance Cortils*, comme il appert par un acte du 11 Août 1458.

EN-ROGIR, Seigneur & Baron d'ARROS, fils de PÉEZ, fut père de JEAN, & de PEYROUTON, qui fut Abbé Laïc de Beuste. Cette Abbaye Laïque paroît avoir toujours fait le partage des Cadets de la Maison d'ARROS.

JEAN, Baron d'ARROS, fut père de BERNARD, Lieutenant-Général des Royaume de Navarre & Souveraineté de Béarn, dont la fille unique ELISABETH, veuve, sans enfans, de HENRI d'ARROS, de la branche de *Beuste*, s'allia à *Pierre de Gontaut-Biron*. Voyez GONTAUT.

PEYROUTON d'ARROS, frère de JEAN, Baron d'ARROS, s'allia à *Jeanne de Beuste*. Il testa en 1532, & nomma pour son exécuteur testamentaire ledit JEAN, Baron d'ARROS.

HÉLIE d'ARROS, Abbé de Beuste, fils de PEYROUTON, s'allia à *Jeanne de Neys Coarace*, & fut père de BERNARD, lequel, avec quatre de ses frères, tous Chefs & Capitaines, accompagna HENRI-le-Grand en toutes les guerres.

BERNARD d'ARROS, Abbé de Beuste, fut père de JACQUES, qui fut, & de JEAN, qui a fait la branche d'ARROS, dite d'ARGELOS, dont est le Capitaine de Frégate de ce nom.

JACQUES d'ARROS s'allia à *Anne de Béarn*, & fut père de JEAN, alliée à *Catherine de Montaut-Navailles*, tante du Maréchal.

JEAN d'ARROS obtint l'érection en Baronie des Terres de Viven, Argelos & Auriac, en considération de l'ancienneté de sa Maison & des services de ses ancêtres, entre lesquels est cité ARNAULD d'ARROS, Ecuier de HENRI II, Roi de Navarre, fait prisonnier avec lui à Pavie, & duquel l'Auteur de l'*Histoire de Foix & de Béarn* (Olhagaray) fait une mention distinguée. JEAN eut :

1. JEAN, Baron de Viven, qui n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Mesplez* ;
2. PIERRE, dit le *Baron d'Argelos*, Colonel du Régiment de Languedoc, mort sans enfans de *N.... de Lannoy*, fille de *N.... de Lannoy*, Baron de Wolmerange ;
3. Et JEAN, Seigneur de la Mothe, d'abord Major du Régiment de Boufflers, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Metz, allié à *Jeanne de Bachellé*, dont :

ARMAND, appelé le *Comte d'Arros*, chef de sa Maison, Lieutenant-Général des

Armées du Roi. De son mariage avec *Catherine de Pillemén*, sont nés :

1. CHARLES, allié à *Marie-Catherine*, fille de *Nicolas Champion*, Seigneur d'Ancy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, & de *N.... le Goux* ;
2. HECTOR, Mestre-de-Camp, Exempt des Gardes-du-Corps ;
3. DOROTHÉE, Chanoinesse de Poulangis ;
4. MARIE-ESTHER, épouse de *Louis le Goullon-d'Hantioncourt*, Chevalier, Chambellan du feu Roi de Pologne ;
5. MARGUERITE, épouse de *Michel-Judith de Sagey*, Chevalier, Seigneur de Neizey, Pierrefontaine, reçu à la Confrérie noble de Saint-Georges ;
6. Et BARBE, Religieuse à la Visitation de Nancy.

Les armes : de *fable*, à la bande d'*argent*, chargée de trois molettes d'éperon de *gueules*, timbrée d'une tête d'aigle de *fable* becquée de *gueules*.

(Cette généalogie a été dressée sur un mémoire signé & envoyé par M. d'ARROS, Lieutenant-Colonel de Cavalerie.)

ARROUSSARD, famille noble du Berry, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1499.

ARROUX ou AROUX, prend son nom d'une Terre en Gascogne, comme il paroît par un fragment de titre de l'an 1389, entre SANCE d'ARROUX & son cousin germain, Co-Seigneur d'Arroux, de Rupho, Forestier de l'Asterac (*Steraccensis*). Comme ce dernier y prend la qualité de Chevalier, nous le distinguons d'un JEAN d'ARROUX, Damoiseau, dont JEAN d'ARROUX DE LA SERRE fit, en 1566, expédier l'hommage de l'an 1389, pour le quart des Terres de Gardouch & Calmont, deux Baronies en Lauraguais.

L'établissement de cette famille dans le Bordelois, & la séparation de la tige éteinte depuis long-tems, doivent être d'environ six siècles, si l'on en juge par une Charte d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en la douzième année de son règne, expédiée à la Tour de Londres, le 10 Avril 1319, laquelle énonce une possession immémoriale du fleuve de la Garonne en fief, près Saint-Macaire, par les prédécesseurs de PÉTRONILLE, femme de *Pierre-*

Nicolas de Bazas, & par ceux de PIERRE ARROUX, alors défunt. Or comme ses prédécesseurs y sont nommés distinctement, il s'enfuit que le fief étoit divisé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers 1200, ce qui sert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du Registre IV de l'*Armorial de France*, où sont les preuves, & le nom y est écrit différemment, *Ros* ou *Rous*, *Aros*, *Arros*, d'*Arroux*.

N..... issu des Seigneurs d'ARROUX en Gascogne, devoit jouir, vers 1200, de sa part de la Garonne en fief, près Saint-Macaire en Bordelois, avec les auteurs de PÉTRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

N..... dut succéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

PIERRE D'ARROUX, 1^e du nom, (ainsi écrit) de Saint-Macaire en Bourdellois, souffrit des dégâts dans son fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gascogne en 1294. Il étoit mort en 1319, que ses héritiers PIERRE & VITAL, qui suivent, obtinrent la Charte déjà citée. L'énoncé de ladite Charte & celui de la suivante se voient aux pages 54 & 55 des *Rôles des Gascons*, édition de Londres.

PIERRE ROUS, (ainsi écrit) 2^e du nom, obtint, le 18 Août 1319, une seconde Charte du Roi EDOUARD, pour le même fief de la Garonne, dans lequel il est dit qu'il en jouissoit, (*pro indiviso in feodo & jure hæreditario*) avec la femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

VITAL D'ARROUX, qui n'a point, non plus que PIERRE ROUS, 2^e du nom, de surnom dans la première Charte, disparoit dans la seconde. PIERRE ROUS s'y représente en qualité de père sans doute.

ROBERT ROUS fut Maire de Bordeaux en 1373, depuis Chevalier de la Chambre du Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, & son envoyé, en 1383, auprès des Comtes d'*Armagnac* & Sires d'*Albert* (Le Breto) suivant le titre.

PIERRE D'ARROUX, 3^e du nom, mourut avant 1411, que ses enfans se trouvèrent substitués à leur oncle SANCE D'ARROUX qui suit. Voyez le Reg. IV, de l'*Armorial de France*. Rien n'empêche que ce PIERRE D'ARROUX ne soit le même que le PIERRE ROUS, 2^e du nom, de 1319, dès que l'on ignore l'époque précise de sa mort; mais dans ce dernier cas, SANCE D'A-

ROUX, son frère, ne peut être que d'un second lit, car il ne peut être né que vers 1340.

On observera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui suit & ce qui précède, qu'outre la même habitation, le même surnom & le rapport des tems, on voit reparoitre successivement les mêmes noms de baptême. Le hasard ne peut aller jusques-là; l'identité des familles est certaine par cela seul, & la filiation déterminée par l'usage plus suivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des grand-pères passaient aux petits-fils: ce principe, adopté par les sçavans, est dans toute sa force, quand on l'applique à une famille qui a vu périr ses titres les plus précieux dans l'incendie du Château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562, & c'est là un de ces faits le plus sûrement & authentiquement prouvés.

SANCE D'ARROUX, Damoiseau, Seigneur de la Bastide-Saint-Pierre, & de Brésols, demouroit à Saint-Macaire en Bordelois, & se transporta en 1411, avec toute sa famille, à Montauban. Il servoit en 1416, qu'il obtint des Lettres-de-Répit du Roi CHARLES VI, qui le qualifie de son *amé & féal Conseiller*, & d'*Ecuyer*; le Roi donnoit cette qualité à ses Barons, c'est-à-dire, à ses Vassaux immédiats, parce qu'ils étoient Conseillers en la Cour Féodale, ou comme Roi, ou comme Comte. SANCE D'ARROUX lui avoit rendu hommage à Paris pour lesdites Terres de la Bastide & de Brésols, & les Lettres du Roi regardent le dénombrement. Il épousa vers 1380, *Perégrine de Blafin*, (il y a un Abbé de Saint-Sernin de ce nom, mort en 1380), & eut pour fils VITAL, qui suit, & plusieurs filles mariées, dont deux, entr'autres, avec deux Gentilshommes de Bazadois; sçavoir: *Pierre de Sclaus* & *Guillaume-Raymond de Tioras*. Elles moururent avant leur père, puisqu'elles ne sont pas comprises dans son testament de 1424, par lequel il ordonne que la dot de sa femme soit reprise sur ses biens patrimoniaux de Saint-Macaire.

VITAL D'ARROUX, 2^e du nom, obtint du Roi CHARLES VII, par Lettres de 1440, certains privilèges, *en reconnoissance de sa loyauté envers elle (Sa Majesté)*, & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & soutenus à l'occasion des guerres. On ne sçait pas quel rang il tint dans le Militaire; on l'ignore aussi de ses descendans jusqu'à JEAN D'ARROUX exclusivement, mais leurs services sont énoncés

dans les titres rapportés au Reg. IV de l'Armorial de France. Il épousa avant 1416 *Marguerite d'Orgueilh* & eut pour fils :

RAYMOND D'AROUX, marié à *Jeanne de Busquet-Verlhac*, proche parente du Cardinal de ce nom. De ce mariage sortit :

ARNAUD D'AROUX, 1^{er} du nom, Seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint-Macaire, où il avoit une maison noble de son nom, qui étoit l'ancienne habitation de ses pères avant 1411, que se fit le transport de la famille à Montauban ; & cette maison porte encore le nom de la famille, quoiqu'elle ait passé depuis près de trois siècles, avec les fiefs qui en dépendent, dans des familles étrangères. Il épousa 1^o en 1464, *Françoise de Grimoard-Villebrumier* : & 2^o en 1476, *Dauphine de Sales-Lescure*, nièce de *Bernard de Sales*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Il eut :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. Et HÉLIOT, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint-Macaire.

RAYMOND D'AROUX, 11^e du nom, Seigneur d'Aroux & de la Serre, épousa 1^o en 1501, *Marguerite de Roquemaurel*, parente de l'Evêque de Montauban, Abbé de Moissac ; & 2^o en 1511, *Marguerite de Got* ou *Goût-du-Boufet*, de l'illustre Maison de Goût. Voyez l'*Histoire généalogique de la Maison de Faudoas*, p. 197. De cinq fils que RAYMOND eut au service du Roi, quatre y moururent, l'un desquels, PIERRE D'AROUX, Chevalier, Capitaine de 200 hommes au Régiment du Lude, avoit fait prisonnier un frère du fameux Comte de Montgommery.

JEAN D'AROUX, Seigneur d'Aroux, eut, comme on l'a déjà dit, son Château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages estimés sur enquête montent à 16000 livres. Il obtint à ce sujet, le 4 Avril 1568, des Lettres du Roi CHARLES IX, qui a aussi un *singulier regard* (ce sont les termes de cette Lettre) *aux recommandables services que son cher & aimé JEHAN DE AROS, Chevalier, Seigneur de la Serre, &c.* Une Lettre encore, du 2 Mai 1569, du Duc d'Anjou, depuis Roi, adressée à M. de Montluc, depuis Maréchal de France : *Pour ce que j'ai été averti*, dit ce Prince, *des bons & agréables services que JEHAN D'AROUS, Seigneur de la Serre, a fait aux Rois nos très-amez Seigneurs, père, ayeul, Bisayeul & frères, & qu'il fait encore à présent, &*

que pour cette cause il est odieux, & mal-voulude nos ennemis rebelles.... lesquels, pour cette seule cause, lui ont brûlé & saccagé, tant ès premiers que seconds troubles, que à présent, toutes ses maisons, que pillé & brûlé ce qui lui étoit demeuré & avoit pu sauver de son bien.

Voici une consultation que JEAN D'AROUX eut de trois Avocats de Paris :

Vu par le Conseil soussigné, le fait & pièces communiquées de la part de Messire JEHAN DE ROUX, Chevalier, Seigneur de la Serre, par lesquelles il conste que les rebelles avoient brûlé & saccagé le Château, maison forte, molines, granges, étables dudit lieu de la Serre..... les papiers-terriers, titres & enseignemens, des rentes censives & directes..... ont été rompus..... Est d'avis ledit Conseil, que ledit Seigneur de la Serre présente sa Requête au Roi pour lui faire entendre les pertes par lui reçues ;..... & là-dessus supplier Sa Majesté de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en quelque ville de son Royaume pour y commander, de lui faire service au fait des armes, dont il a fait profession jusqu'ici ; car de demander don ni finances, vu l'état des affaires, ce seroit perdre tems. Délibéré à Paris le 17 Octobre 1570. Signé F. de la Porte, ayeul paternel du Maréchal de la Meilleraye; F. de Serminges, F. de Montholon, qui fut depuis Garde-des-Sceaux, comme son père.

JEAN D'AROUX fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, selon une vieille Généalogie imprimée de la Maison des Prédidens de *Caulet*, p. 4. Ce dut être l'effet de la Requête présentée au Roi. Il épousa 1^o en 1550, *Jeanne de Gavarret-Saint-Léon*, Maison qui a donné un Grand-Prieur de Toulouse en 1331 ; & 2^o en 1564, *Françoise de la Tour-de-Lieux*, Maison du Comminges, qui remonte son origine à celle d'*Auvergne*. Il eut pour fils :

BALTHASARD D'AROUX, Seigneur de la Serre, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, formé de dix Compagnies de 100 hommes chacune. Il eut bien à souffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages, estimés sur enquête, montoient à 30000 livres, à la concurrence de laquelle somme le Roi LOUIS XIII lui accorda, en 1621, des Lettres de représailles, & conséquemment le droit de faire la guerre en son propre & privé nom. Il

fut tué en 1622, & sa mort occasionna la ruine de toute la famille, comme il résulte d'un Mémoire instruit, ou *Factum* imprimé en 1651, dont nous donnons un extrait, parce qu'il est cité au Reg. IV de l'*Armorial de France*, & à cause des particularités qu'il renferme.

Advertissement pour Noble Antoine d'AROUX, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, contre Noble Isaac de Guilhelmy, Sieur de la Mole, & autres..... après lequel décès ladite Damoiselle Catherine de Maignau se saisit de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre,..... sans en avoir fait aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobilières très-importantes, parce que ledit feu Sieur de la Serre décéda dans un emploi fort considérable, pour le service du Roi, & avoit un équipage proportionné à une personne de sa qualité & profession..., & au temps dudit décès, les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les principaux biens de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre se trouvant situés dans le terroir de Montauban, ladite Damoiselle de Maignau ne pouvoit pas jouir des fruits d'iceux, à cause que ledit feu Sieur de la Serre, son mari, elle & leurs enfans étoient Catholiques, & avoient toujours tenu le parti du Roi; & ledit Sieur de la Mole se servant de cette occasion pour s'approprier lesdits biens qui étoient de sa bienséance, comme originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avoit beaucoup de pouvoir & autorité; il persuada à ladite Damoiselle de Maignau, de faire échange de la meilleure partie desdits biens, qui étoient de notable valeur, avec quelques autres..... ensuite de quoi, le contrat d'échange fut fait le 27 Avril 1624, & ledit sieur demandeur, né en l'année 1616, s'est pourvu en 1646, avant qu'avoir accompli l'âge de trente ans... Et finalement la Cour fera considération, s'il lui plaît, que ledit sieur demandeur se trouve entièrement dépouillé de tous les biens qui ont appartenu à son père, la valeur desquels excédoit plus de 100,000 livres au tems de son décès, maintenant il n'en possède pas un pouce de terre..... La lésion y est si extraordinaire, qu'elle s'y rencontre de deux tiers au préjudice dudit Sieur de la Serre..... Signé GASSAUD. M. DE LA ROCHETTE, Rapporteur.

Sur ce on juge les dommages à 70000 li-

vres, de sorte qu'en rapprochant sur un même point de vue les pertes que cette famille a effuyées durant le cours des guerres civiles, savoir: 16000 livres en 1562, 30000 livres en 1621, & 70000 livres en 1624; & en les évaluant dans la proportion intrinsèque & extrinsèque des espèces, & sur le rapport des tems, on voit que cette famille a sacrifié, pour l'attachement à ses Rois légitimes & à la Religion véritable, 300000 livres, valeur actuelle.

BALTHASARD avoit époufé, en 1595, *Catherine de Maignau-Castillon*, tante Bretonne de *Jean de Maignau*, Comte de Montegut en Armagnac, Lieutenant-Général de la Province de Guyenne & des Armées du Roi. Il eut sept fils tués au service, dont l'un avoit été Gouverneur de Jamets.

ANTOINE D'AROUX, un de ses fils, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Lieutenant-Colonel en 1644, à l'âge de 28 ans, du Régiment d'Espenan, Infanterie, formé de 20 Compagnies de 100 hommes chacune, ensuite du Régiment de Montauban, après avoir été Gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait, le 20 Novembre 1650, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération, dit ce Prince, *des bons & agréables services qu'il avoit rendus depuis seize ans, au feu Roi, père de Sa Majesté, & à elle-même, depuis son avènement à la Couronne, en ses Camps & Armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ses biens, de son père & de six de ses frères.* Le Roi ajoute, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux blessures par lui reçues au siège de Maubeuge en Hainaut, & à celui de Salces, aux combats de Rouffillon, Catalogne & Allemagne même, ayant soutenu le siège de Bretheim dans le Bas-Palatinat, contre les Armées de l'Archiduc LÉOPOLD & le Duc de Bavière; &c qui avoit donné lieu à l'Armée des Maréchaux de Gramont & de Turenne, de se retirer sous la Coulevrine de Philippsbourg.* Il fut tué en 1652, près Miradoux. Il avoit époufé, en 1644, *Agnès-Germaine de Caval-Boiffières*; il eut pour fils:

JACQUES-FRANÇOIS-GAVIER D'AROUX, Seigneur de la Serre. Il fut fait Capitaine, étant encore au berceau, d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Montauban, ensuite Garde de la Manche du Roi. Il fut très-dan-

gereusement blessé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche, au combat de Kokerberg en 1677. Il épousa 1^o en 1678, *Marie Lherm*, petite-fille d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, & tante d'un autre; 2^o en 1688, *Marguerite Falguière*; & 3^o *Marie-Anne Mouilhet*, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JOSEPH DE LA SERRE, mort Capitaine au Régiment de Brancas, Infanterie.

Et du second lit :

Deux garçons, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant audit Régiment de Brancas, qui sont morts sans alliance.

FRANÇOIS D'AROUX, Seigneur de la Serre, entra en 1692 dans le Régiment de Bassigny, où il servit quelques années en qualité de Volontaire; après quoi il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-des-Vaiffeaux, & ensuite il servit dans le Régiment de Loflange, en la même qualité de Sous-Lieutenant, jusqu'à la paix de Ryswick, qu'il fut remercié. Il a épousé, en 1722, *Marie Marin*, dont une fille & un fils :

FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-BAPTISTE D'AROUX, veuf de *Catherine-Anastafie Abrial*, fille unique du Procureur du Roi en chef de l'Albigeois; il a pour fille, JEANNE-MARIE-FRANÇOISE. (Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

Les armes: *d'or, à un besan écartelé d'or, l'aigle éployée de sable.*

ARS: *palé d'or & d'azur de six pièces.*

ARS, en Provence: *de gueules, fretté de lances rompues d'or, semé d'écuffons d'argent, & sur le tout, d'azur, à la fleur-de-lys d'or.*

ARSCHOT, Seigneurie en Brabant, possédée par les Ducs de Brabant avant 1179. Le Duc JEAN la donna, en 1284, à son frère GODEFROY DE BRABANT, tué le 11 Juin 1302. ALIX, sa deuxième fille, porta Arschot dans la Maison d'*Harcourt*. *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arfchot, fille aînée d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie*, Comtesse d'*Harcourt*, épousa, le 5 Octobre 1432, *Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1474, dont elle fut la seconde femme. Selon le Père Anselme, il étoit fils de *Jean I^{er}*, Sire de *Croy*, & de *Marguerite de Craon*, Dame de Tours sur Marne. La Seigneurie

d'*Arfchot* fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Novembre 1518, avec union de la Baronie d'*Heverlé*, & des Seigneuries de *Bierbeck* & de *Retfelaër*, en faveur de *Guillaume de Croy*, petit-fils de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arfchot, & d'*Antoine de Croy*.

Philippe II, fils de *Henri de Croy*, succéda à son oncle, & fut créé Duc d'*Arfchot* le 1^{er} Avril 1533. Il mourut en 1549.

Charles, son fils, aussi Prince de Chimay, lui succéda dans le Duché d'Arfchot.

Anne de Croy, sœur & héritière de *Charles II*, porta en mariage le Duché d'Arfchot à *Charles de Ligne*, fils de *Jean*, créé, en 1576, *Prince d'Arenberg*, mort le 18 Janvier 1616.

Voyez LIGNE & CROY, dans ce Dictionnaire; & la suite des Ducs d'*Arfchot*, dans le P. Anselme, tome VIII, pag. 42.

ARSILLY: *parti d'or & de sable, au lion de l'un en l'autre.*

ARSIS (d'Aix), en Languedoc: *parti au 1 à 3 pals de gueules; au 2 d'argent, à un pin de sinople, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

ARSONVAL. FRANÇOIS D'ARSONVAL, Ecuyer, Seigneur de Chavignon & des Tournelles, Gentilhomme servant du Roi, l'un des Chevaux-Légers de la Garde, fut père de JEAN D'ARSONVAL, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Piémont, qui donna à *Charles de Bourbon*, Evêque de Soissons, son dénombrement du Fief des Tournelles, le 14 Août 1680; il épousa, le 16 Juillet 1669, *Marie-Catherine d'Aumazanche*, fille de *David d'Aumazanche*, Commandant pour le Roi dans la Citadelle de Dourlens, & de *Madeleine Bertrand*, dont il a eu entr'autres enfans:

AGNÈS-ANNE D'ARSONVAL, reçue à Saint-Cyr, le 5 Avril 1695, sur les preuves de sa noblesse, remontée par titres à GUILLAUME D'ARSONVAL, son cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, dont il donna son dénombrement à l'Evêque de Soissons.

Les armes: *tranché d'azur sur or, & une étoile à huit raies de l'un en l'autre, chargée d'une croifette de gueules.*

Il y a une famille d'ARSONVAL OU ASSONVAL, en Sologne, qui porte pour armes: *de gueules, à deux épées à l'antique d'argent, po-*

fées en fautoir, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en flancs & une en chef, & d'un croissant montant d'argent en pointe.

* ARTAGNAN, Terre & Seigneurie dans le Comté de Bigorre, qui a passé dans la Maison de *Montesquiou*, par la donation de *Jacquette d'Estaing*, portée dans son testament, le 25 Octobre 1541, en faveur de son mari *Paul de Montesquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : *de gueules, au château de trois tours d'or, maçonnées de sable, & celle du milieu postichée de même.*

ARTAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 croissants mal ordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

ARTEVELD : *de sable, à 3 couronnes du chapelet d'argent, semblables aux couronnes de laurier que les Romains donnoient aux vaillants soldats, posées 2 & 1.*

ARTHAUD, en Dauphiné. HUBERT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, épousa *Marguerite Adhémar*, dont sortit :

CLAUDE D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui prit pour femme *Anne de Chaponay*, fille de *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feyzin, & de *Catherine Palmier*, dont il eut :

FRANÇOIS D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche & de Baret, qui s'allia avec *Geneviève de Rivière Sainte-Marie*, fille d'*Antoine de Rivière*, Seigneur de Sainte-Marie, & de *Jeanne du Puy-Montbrun*, dont :

LAURENT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui épousa *Angélique du Pont*, fille de *Jean*, Seigneur du Pont, & de *Catherine Bérenger*, dont il eut :

CHRÉTIEN D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Chevalier de Malte, mort à la prise de Sainte-Maure le 26 Mai 1625.

(Cette notice est tirée des manuscrits qui nous sont venus de *Piganiol-de-la-Force*.)

Les armes : *d'azur, à trois tonnes d'or, posées deux & une.*

ARTHUYS, ou ARTUYS, famille noble originaire d'Angleterre, qui vint s'établir en Berry en 1195. PHILIPPE-AUGUSTE avoit alors

cédé à RICHARD, Roi d'Angleterre, Issoudun & plusieurs autres villes du Berry.

Les armes, qui sont *d'argent, au chevron brisé de sinople, accompagné de trois feuilles de chêne de même, deux en chef & une en pointe*, se voient à Issoudun, dans plusieurs Eglises, notamment au frontispice du chœur du Chapitre de Saint-Cyr, bâti en 1300, & au bas duquel est écrit le nom de JEHAN ARTHUYS, premier Lieutenant-Général du Bailliage d'Issoudun (a).

Il y a eu plusieurs branches de ce nom dans le Perche, l'Orléanois, le pays Chartrain, dont la plupart sont éteintes; & de celles qui existent, on n'a pu jusqu'à présent recueillir les titres. Il y a encore une famille du même nom en Anjou, qui s'annonce pour avoir la même origine que celle de Berry. Elle dit être pareillement sortie d'Angleterre, 30 ou 40 ans avant le schisme de HENRI VIII. Elle prétend avoir possédé la Terre de l'Arthuisière en Anjou, ayant haute, moyenne & basse Justice.

Mais elle n'a pas les mêmes armes de celle qui subsiste en Berry, & qui a donné son nom à plusieurs Terres :

1° A la *Grange-Arthuys*, possédée en 1735 par M. de *Verthamon-de-Villemon*, Conseiller au Parlement de Paris.

2° Au *Franc-aleu de l'Arthuys*, sis en Berry, Paroisses de Reuilly, & Diou.

3° A l'*Arthuys*, au pays Chartrain, vendu par décret sur les héritiers de GUILLAUME ARTHUYS, auteur de la branche de *Villefaison*.

I. Suivant les mémoires domestiques, PERONET ARTHUYS est le premier connu en Berry. Il avoit pour femme *Jehanne Alamaffée*. On ignore le tems de leur mariage & celui de leur mort. Ils eurent pour enfans :

1. YVES, qui suit;
2. & 3. JEHAN & GUILLELMINE.

II. YVES ARTHUYS, 1^{er} du nom, Commandant dans la Tour & Châtel d'Issoudun, fit

(a) Le Juge-d'armes de France (M. d'Hozier), reg. III de son *Armorial de France*, substitue *trois feuilles de houx* aux *trois feuilles de chêne* qui sont dans les armes de cette famille. Pour nous aider dans notre travail, outre un Mémoire dressé sur titres, qui nous a été envoyé, & qui a l'authenticité des Officiers publics, nous avons eu en communication les titres originaux de cette famille.

le 5 Août 1297 avec JEHAN, son frère, & GUILLELMINE, sa sœur, partage des biens de *Jehanne Alamassée*, veuve de PERRONET ARTHUYS, en son vivant homme d'armes. Le jeudi d'après *Reminiscere*, 1298, il épousa, par contrat passé devant *Pierre Daudu*, Notaire à Issoudun, *Marie d'Augy*, dont :

1. JEHAN, qui suit ;
2. Et CATHERINE, épouse de *Jean de Bosco*, qui est dit *Burgens de Exolduno*, dans un acte du 27 Janvier 1336, après la Nativité de Notre-Seigneur, passé sous le scel de l'Official de Bourges.

III. JEHAN ARTHUYS, I^{er} du nom, né l'an 1300, Lieutenant du Sénéchal & Maître des Fiefs & Mortailles au Siège & Bailliage d'Issoudun, en 1338. C'est lui qui fit bâtir le frontispice du chœur de Saint-Cyr, où ses armes & son nom, comme on l'a dit, se voient encore. Il mourut le 3 Janvier 1369. Il épousa, le 28 Octobre 1329, *Jacqueline de Freix*, & laissa :

IV. YVES ARTHUYS, II^e du nom, qui succéda, en 1370, à l'Office de son père. Il avoit épousé, en 1363, *Charlotte de Durbois*. Il mourut le 9 Mars 1422, & laissa pour enfans :

1. JEHAN, qui suit ;
2. SIMON, homme d'armes, mort en 1436. Il épousa, le 6 Août 1402, *Elisabeth Grossefête* ;
3. Et un autre JEHAN, qui fut Chevalier de Rhodes, & Capitulaire en la Commanderie de Villefranche, près Romorentin, comme le prouve un acte de cette Commanderie de 1409.

V. JEHAN ARTHUYS, II^e du nom, Licencié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi, & Garde du scel Royal à Issoudun. Il rendit, le 23 Juin 1418, foi & hommage à CHARLES, Dauphin, Duc de Berry, de Touraine, Comte de Poitou, de tout ce qu'il tenoit mouvant en Fief, à cause du Châtel d'Issoudun. On ignore le tems de sa mort. Il épousa en 1401, *Claude de Rieux*, dont il eut :

VI. Noble ETIENNE ARTHUYS, homme d'armes. Il est le premier qui paroît avoir possédé le *franc-aleu* de l'Arthuys, situé en Berry, Paroisses de Diou & Reuilly. Il fit le 16 Février 1461, foi & hommage du quart des dixmes de bled & autres grains décimaux, & de la huitième partie des lainage & charnage de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, qui, par le partage du 5 Août 1297, avoient été donnés en préciput & avantage à YVES ARTHUYS, I^{er} du nom. Il mourut le 2 Mai

Tome I.

1466, & fut inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, Ordre de Saint-Benoît, où sa femme, en 1512, a fondé des Messes & Services, qui se célèbrent encore. Il se maria, en 1431, à *Simonne de Durbois*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEHAN, Chanoine de Saint-Cyr à Issoudun, qui fonda, le 2 Septembre 1524, le *Sancta immaculata Virginitas*, qui se dit les Dimanches & Fêtes, à l'issue des Vêpres, par les Chanoines dudit Chapitre ;
3. Et CATHERINE, morte sans enfans en 1510. Elle avoit épousé, le 12 Juin 1482, *Jehan de Touzelle*, Licencié ès Loix, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général du Sénéchal & Bailli de Berry, au Bailliage d'Issoudun. Elle fit bâtir & fonda, en 1503, la Chapelle de Sainte-Geneviève, dans l'Eglise de Saint-Cyr, où on la voit représentée avec son mari, dans une tapisserie, avec leurs armes au bas.

VII. FRANÇOIS ARTHUYS, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, Commandant en qualité de Lieutenant en la Tour & Châtel d'Issoudun, rendit, le 24 Juin 1519, les mêmes foi & hommage que son père ; dans l'acte il est qualifié *Ecuyer* : il fit de nouvelles fondations à Notre-Dame d'Issoudun en 1522, & mourut en 1522. Il avoit épousé, le 18 Septembre 1459, *Perpétue Robinet*, dont il laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. JAZON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Soing, Echevin d'Issoudun en 1545, marié 1^o à *Marguerite Pouparain* ; 2^o à *Jacquette Boifrot*, qui étoit veuve de lui en 1562. On ignore s'il a eu des enfans de ce second mariage, mais on lui connoît du premier JEANNE ARTHUYS, femme, en 1524, de *Philippe Heurtault*, Sieur de Chaumoy ;
3. Autre JEAN, Licencié ès Loix, Avocat au Bailliage d'Issoudun, ensuite Prévôt en Garde de la Châtellenie de la même ville. Il eut part, au mois d'Août 1560, à un événement que Théodose de Bèze, sous le règne de FRANÇOIS II, rapporte fort amplement. On ignore le tems de sa mort, & s'il a eu des enfans de *Catherine Chambelly*, sa femme ;
4. Et CATHERINE, mariée à noble *François de Touzelle*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Issoudun, après *Jean de Touzelle*, son oncle, en 1517.

VIII. JEAN ARTHUYS, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, de Villefaison & du

B b b

Figuier, Conseiller, Procureur du Roi & de Madame la Duchesse de Berry, Garde de leur seel à Issoudun. Il rendit, le 6 Septembre 1541, foi & hommage des biens à lui échus par le décès de son père. Il fut un des plus zélés fauteurs du Calvinisme. En 1536, il assista à la rédaction & réformation de la Coutume de Berry. Théodose de Bèze en fait une mention honorable, ainsi que le Père Berthier, Jésuite, dans son *Histoire de l'Eglise Gallicane* (a). Il rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, testa en 1561, & mourut le 8 Mars 1563. Il avoit épousé, le 2 Février 1523, *Catherine Bigot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Lieutenant-Général à Bourges, & sœur de *Nicolas Bigot*, Procureur-Général au Grand-Conseil. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. NICOLAS, marié à *Catherine Joulin*, qui, devenue veuve, se maria, en secondes nocces, avec *Nicolas Pain*, Ecuyer, Receveur & Trésorier de la Ville de Bourges, en 1564; & en troisièmes, avec *Mathurin Chappus*, Licencié ès Loix, vivant en 1587; NICOLAS laissa :

1. MARIE, qui étoit veuve, en 1582, de noble *Antoine de la Chastre*, Seigneur de Lauray;
2. Et FRANÇOISE, Dame d'Arnaize, mariée 1^o à *Jean Chappus*, Receveur des deniers communs de la Ville d'Issoudun; & 2^o à *Jacques Bernard*, Seigneur de Marandé, Echevin d'Issoudun, très-zélé Royaliste, & qui contribua beaucoup à faire rentrer cette ville sous l'obéissance du Roi, en 1589.
3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, & Décimateur de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon. Il eut part à l'action du 14 Juillet 1589, dont parle la Thaumassière, dans son *Histoire du Berry*, pag. 363. Il avoit épousé, en 1559, *Jeanne du Brugerat*, dont il n'eut que *Jean Arthuys*, Sieur de Liénay, Conseiller au Bailliage d'Issoudun, qui transigea, le 21 Mars 1630, avec Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, pour le dédommagement

(a) Théodose de Bèze, dans son *Histoire Ecclésiastique*, pag. 66. Edit. d'Anvers 1580, l'an 1545, parlant d'Issoudun, seconde ville du Berry, dit: *que ceux de la Religion reprendrent lors courage, à sçavoir, les principaux de la Justice, nommément le Procureur du Roi, nommé ARTHUYS, homme ancien, de grande réputation, & preudhomme.*

qui lui revenoit de la distraction de Châteauroux, du Bailliage d'Issoudun. Il mourut sans postérité;

4. GUILLAUME, auteur de la branche d'ARTHUYS & VILLESAIN, rapportée ci-après;
5. CATHERINE, mariée à *Claude-Robert*, Conseiller, Avocat du Roi au Bailliage d'Issoudun;
6. MARIE, femme de *Jacques Lenier*, Conseiller, Procureur du Roi, en l'Élection d'Issoudun;
7. Et FRANÇOISE, mariée 1^o à *Claude Pignot*, & 2^o le 23 Juillet 1586, à *François Guillot*, Avocat au Siège Royal d'Issoudun. Elle disposa de ses biens, par acte passé par-devant *Barré*, Notaire.

IX. FRANÇOIS ARTHUYS, II^o du nom, Seigneur du Figuier, Conseiller, Procureur du Roi & de Monseigneur le Duc de Berry, Pensionnaire & Maître des Requêtes dudit Seigneur, frère unique du Roi, favorisa, ainsi que son père & son oncle, pendant quelque tems, les nouvelles opinions; le Duc de Berry l'honora de ses bienfaits, &, par Lettres du 18 Mai 1580, d'un droit d'Aubaine. Il contribua, avec CLAUDE, un de ses frères, à délivrer Issoudun, qui étoit sous la puissance des Ligueurs. Les Chefs, de leur propre autorité, l'exilèrent à la Chastre, d'où il revint, la nuit du 14 Juillet 1589, pour assister à la réduction d'Issoudun, qu'il fit rentrer sous l'obéissance du Roi. La Thaumassière, dans son *Histoire du Berry*; Théodose de Bèze; l'Abbé d'Expilly, *Histoire des Gaules*; la Martinière, Bonnin, Bailly de Châteauroux, &c., parlent de FRANÇOIS ARTHUYS avec éloge. Il fut assassiné par un parti de la Ligue, dans le tems qu'il étoit à donner des ordres dans un faubourg d'Issoudun, pour le service du Roi & la conservation de cette Ville. Il fut inhumé le 4 Juin 1593, dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, sépulture de ses ancêtres. Il avoit pris pour devise l'anagramme de son nom: *Franc au roi suis*. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1558, où il est qualifié *Ecuyer, Claude Desmarets*, dont il eut :

1. SIMON, qui suit;
2. CATHERINE, Dame de la Billauderie, épouse de *François Carcat*, Licencié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Issoudun, mort en 1638, dont elle eut des enfans;
3. ANNE, mariée à *Pierre de Valenciennes*, Ecuyer, Seigneur de Prunes & Bournoiseau;

4. MARIE, femme de Jacques Baratón, Sieur de Porchereffe ;
5. MARTHE, mariée, le 9 Février 1587, à Jean Fineau, Seigneur Haut-Justicier de Neuvy-Pailloux, Conseiller du Roi, Receveur-Général en la Généralité de Languedoc, établi à Bourges.
6. Et N... épouse de noble Etienne Sourdault.

X. SIMON ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, Conseiller au Bailliage d'Issoudun, mourut & fut enterré, en 1634, dans la sépulture de ses pères. Il épousa, par contrat du 8 Mai 1607, *Claude le Large*. Il y est qualifié fils de FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Procureur du Roi, à Issoudun. Il laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE, auteur des Seigneurs de la *Planchonnerie*, rapporté ci-après ;
3. CLAUDE, mariée à *Pierre Heurtault*, Sieur des Petites-Granges ;
4. Et ANNE, morte sans alliance, après avoir fondé des Messes & Services au Couvent des Religieux Minimes d'Issoudun.

XI. FRANÇOIS ARTHUYS, III^e du nom, Ecuyer, Sieur de Veaux, Conseiller au Bailliage d'Issoudun, à l'âge de 21 ans, après avoir été Subdélégué & chargé de commissions importantes par le Conseil & les Intendants de Bourges & de Moulins, fut le premier Officier au Bailliage d'Issoudun, auquel on accorda des Lettres de Conseiller-Honoraire, dans lesquelles il est fait mention honorable de ses services & de ceux de ses ayeuls & bifayeuls. Il mourut le 3 Juin 1684 & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame d'Issoudun, où il avoit fondé des Messes & Services pour le repos de son âme & de celle de sa femme. Il avoit épousé en 1648 *Marie de la Chastre*, dont il laissa :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GERMAIN, mort sans postérité ;
3. 4. 5. & 6. PIERRE, né le 16 Mai 1651 ; FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1654 ; PHILIPPE, né le 3 Juin 1656 ; & CATHERINE, née le 16 Janvier 1653, tous morts jeunes.

XII. JACQUES ARTHUYS, né le 9 Juillet 1649, Ecuyer, Sieur de Veaux & de la Gennevraye, Conseiller au Bailliage d'Issoudun, se démit, en 1689, de son Office. La qualité d'Ecuyer lui ayant été contestée, il se pourvut, la même année, en Lettres du Grand-Sceau, pour être maintenu & jouir, lui & sa postérité, des privilèges de Noblesse, dans laquelle ses pères, depuis plusieurs siècles, avoient vécu. Il fit

vérifier lesdites Lettres contradictoirement avec M. le Procureur Général de la Cour des Aides & le Corps des Habitans d'Issoudun. L'Arrêt de ladite Cour, qui en prononça l'entérinement, le déclara *Noble & issu d'ancienne race* ; & il fut enregistré en l'Election Générale d'Issoudun. Deux ou trois ans après, ayant été taxé, comme *réhabilité*, à une somme de 6000 liv., il en fut déchargé par Arrêt du Conseil d'Etat & compris, lors de l'arrière-ban, dans le rôle des Gentilshommes qui devoient servir, ainsi qu'il résulte du Certificat de M. de *Gaucourt*, pour lors Lieutenant-Général & Commandant dans la Province du Berry. Taxé à la taille par les habitans de la Paroisse de Condé, en Bommiers, à cause de l'exploitation du domaine de Veaux, il en fut déchargé par Sentence de l'Election d'Issoudun, & le taux auquel il avoit été imposé, fut réimposé sur ladite Paroisse, par Ordonnance de l'Intendant pour lors en place. En 1715, les Traitans pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse l'ayant aussi attaqué, il fut, contradictoirement avec eux, maintenu par l'Ordonnance de l'Intendant de Berry, Commissaire en cette partie, qui ordonna qu'il seroit inscrit dans le Rôle des Gentilshommes de la Province, dressé par Arrêt du Conseil en 1697. Il fut choisi par la Noblesse, résidente à Issoudun, pour leur Syndic, au sujet de différentes sommes auxquelles leur Corps avoit été cottié. Il renouvela les fondations faites par ses ancêtres à l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, & en fit de nouvelles pour le repos de son âme & de celle de sa femme. Il mourut en 1720, & fut enterré dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé en 1673 *Madeleine Penier de l'Orme*, dont il laissa :

1. & 2. JACQUES, né le 20 Novembre 1674, & JEAN-BAPTISTE, né le 9 Août 1675, morts jeunes ;
3. PIERRÉ-JOSEPH, né le 18 Décembre 1682, Profès chez les Pères Jésuites, célèbre dans son tems, & mort âgé de 39 ans, après avoir composé plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres la continuation des *Révolutions d'Espagne*, par le Père d'Orléans.
4. 5. 6. & 7. FRANÇOIS, né le 23 Août 1687 ; JACQUES, né le 15 Mars 1689 ; JEAN, né le 18 Mars 1690 ; & JACQUES, né le 29 Mars 1691 ; morts sans alliance ;
8. JACQUES-FRANÇOIS-XAVIER, né le 27 No-

vembre 1692, mort à Orléans le 20 Août 1711, & inhumé dans l'Eglise de Sainte-Catherine de cette Ville;

9. LOUIS, qui fuit;
10. GILBERT-FRANÇOIS, né le 7 Février 1700, entré au Noviciat des Jésuites le 2 Octobre 1716, d'où il sortit, pour maladie, le 15 Septembre 1717, décédé le 22 Février 1718, & inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun;
11. JEANNE-URSULE, née le 27 Mai 1677, morte le 30 Avril 1752, sans enfans de son mariage célébré le 11 Avril 1717, avec Messire *Pierre des Gentils*, Chevalier, Seigneur des Rosières & de Lavau, en Limousin;
12. CATHERINE, née le 24 Juin 1678, morte jeune;
13. & 14. Autre CATHERINE, née le 24 Décembre 1680, & MARIE-THÉRÈSE, née le 26 Novembre 1681, toutes les deux mortes Religieuses Professes aux Ursulines de Bourges;
15. MARIE, née le 14 Novembre 1685, morte sans alliance;
16. Et MADELEINE, née le 13 Décembre 1698, & morte Religieuse aux Ursulines de Bourges.

XIII. LOUIS ARTHUYS, né le 4 Mai 1697, Ecuyer, Seigneur de Marandé, Veaux, la Gennevraye, Cloix, & autres lieux, a fait foi & hommage le 28 Mai 1734, au Bureau des Finances de Bourges, du Fief & Seigneurie de Marandé, dont il donna aveu & dénombrement le 23 Août 1738. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Juillet 1726, *Madeleine de Baraton de Chondai*, dont:

1. PHILIPPE-AMABLE, qui fuit;
2. MATHIEU, Chanoine Régulier Mathurin, ancien Prieur, & Seigneur de Saint-James en Saintonge, Ministre-Prieur de la Maison-Dieu à Bar-sur-Seine, né le 2 Juillet 1728;
3. PHILIPPE-CLAUDE, né le 2 Juillet 1729; mort jeune;
4. PHILIPPE-CYR, Ecuyer, Seigneur de la Gennevraye & de Lut, né le 30 Mars 1732;
5. Et MARIE-ANNE, née le 8 Janvier 1731, Religieuse aux Ursulines d'Issoudun.

XIV. PHILIPPE-AMABLE ARTHUYS, Chevalier, Seigneur de Villement, Président, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Berry, Siège Royal d'Issoudun, a épousé, par contrat du 26 Mai 1754, *Anne de Leflang*, morte en 1770, fille de *Pierre-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent, Saint-Caprais, les Turlivins, Saint-Sonig & autres lieux, Lieutenant-Général

au Bailliage & Siège Présidial de Bourges, dont il a eu :

1. LOUIS-FRANÇOIS-BARTHÉLEMY, né le 24 Août 1755, mort le 5 Août 1761;
2. PHILIPPE-AMABLE, né le 12 Juin 1762;
3. PHILIPPE-CYR, né le 20 Septembre 1763, décédé le 5 Février 1765;
4. PHILIPPE-CLAUDE, né le 26 Juin 1765;
5. CLÉMENT-MÉDARD, né le 15 Avril 1767;
6. LOUISE-CLAUDE-ELISABETH-EUGÉNIE, née le 28 Décembre 1758;
7. Et ELISABETH - EUPHRASIE - CATHERINE - OLIVE, née le 24 Novembre 1759.

SECONDE BRANCHE

XI. PIERRE ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, second fils de SIMON & de *Claude le Large*, épousa, le 7 Février 1650, *Huguette Legier*, dont :

1. PIERRE, né le 17 Novembre 1656, mort sans alliance;
2. FRANÇOIS, né le 8 Janvier 1662, mort Prêtre-Prieur de Villecelin, en Berry;
3. JACQUES, qui fuit;
4. PIERRE, né le 7 Août 1668, Ecuyer, Sieur des Loges. Garde du Roi, marié en Basse-Bretagne. On ignore le nom de la famille de sa femme, & s'il a eu des enfans;
5. CLAUDE, né le 8 Février 1670, mort jeune;
6. ANNE, née le 9 Octobre 1650;
7. CLAUDE, née le 24 Septembre 1652;
8. JEANNE, née le 26 Septembre 1654;
9. MARIE-JOSEPHE, née le 31 Août 1660;
10. Et JACQUETTE, née le 7 Août 1666, toutes mortes jeunes.

XII. JACQUES ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, fut Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes établis à Metz, ensuite Lieutenant au Régiment Lyonnais, Infanterie: il épousa, 1^o le 6 Février 1689, *Marie Chef-de-Ville*, veuve de noble *François-Marie Lombus*; & 2^o le 18 Juin 1724, à Saintes en Saintonge, *Bénigne de Meaux*, veuve de Messire *Charles de Beaucorps*, Ecuyer, Seigneur de la Bercherie & Guillonville, fille de Messire *Louis de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, & de *Madeleine Hérisson*. Il n'a point eu d'enfans du second mariage, & du premier sont nés:

1. JACQUES, né le 27 Novembre 1692, mort au berceau;
2. Et JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, mort le 8 Février 1746, épousa 1^o *Elisabeth Bremer*, fille

de N... *Bremer*, Irlandois de nation & négociant à la Rochelle ; & 2° *Laurence de Grégoireau*, fille de Messire *Laurent de Grégoireau*, Conseiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont il n'a point eu d'enfans. Il a eu de son premier mariage :

1. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Planchonnerie, né le 20 Juillet 1740 ;
2. CLÉMENT-MÉDARD, appelé *le Chevalier de la Planchonnerie*, Garde du Roi, Compagnie de Luxembourg, né le 15 Janvier 1741 ;
3. Et JEANNE-GENEVIÈVE, morte en bas âge.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. GUILLAUME ARTHUYS, quatrième fils de JEAN, III^e du nom, & de *Catherine Bigot*, Seigneur d'Arthuys, Terre située dans le Pays Chartrain, & de Villefaison, fut Conseiller & Secrétaire du Roi, sous CHARLES IX, & Contrôleur Général des Guerres sous HENRI IV, & mourut à Gisors, en Normandie, où il étoit pour le service du Roi. Son corps fut porté à Ifoudun & inhumé, le 18 Novembre 1590, dans l'Abbaye de *Notre-Dame*, Ordre de Saint-Benoît, ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire & de l'inscription qu'on voit encore sur sa tombe. Il avoit épousé *Marie Brébard*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, Ecuyer, vivant en la Châtellenie de Dangeau l'an 1602 ;
3. Et DAVID, Ecuyer, Sieur des Cormes, dans la Châtellenie de Corville, qui y vivoit en 1600.

X. JEAN ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Villefaison, servit honorablement en qualité d'Officier, & épousa *Marthe Courronnée*, dont il eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu d'Arthuys, marié en 1660, à *Elisabeth de Gallot*, demeurant, en son vivant, en la Généralité d'Orléans ;
2. Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de Villefaison. Sa noblesse lui ayant été contestée, ainsi qu'à son frère, il y fut maintenu par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 25 Avril 1669, contrairement avec les Traitans pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse, dans la Généralité d'Orléans. Il avoit épousé *Louise de Gallot*, sœur de la femme de son frère. On ne connoît point les descendants de cette branche.

Les armes comme ci-dessus.

ARTIGOISE, à Oléron : *d'azur, à une anille d'argent.*

ARTIGUES. De cette famille noble étoit BERNARD d'ARTIGUES, Major du bataillon de Thorigny, dans le Régiment Royal-Artillerie, aujourd'hui nommé Corps-Royal, & Chevalier de Saint-Louis, qui a servi pendant plus de 33 ans, avec distinction, dans le même Régiment, où il entra en 1689 en qualité de Sous-Lieutenant, après avoir servi plusieurs années auparavant dans la Compagnie des Cadets à Briillac. Il fut fait Lieutenant dans ledit Régiment en 1690, Aide-Major en 1693, & Capitaine en 1696, pendant le cours de la guerre commencée en 1688, & qui finit en 1697 par la paix de Ryfwick. Il se trouva aux sièges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux sièges de Palamos, de Gironne, d'Ostatric & de Barcelone, en 1697, où il fut dangereusement blessé d'un coup de feu à la jambe. Pendant le cours de la guerre suivante, commencée en 1702, & qui finit par le traité de paix d'Utrecht en 1713 ; il se trouva à la défense de Landau, où il fut chargé des fonctions de Major de la place, & depuis au siège du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochstett, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & ensuite aux sièges de Douai, de Bouchain, du Quesnoy, de Landau & de Fribourg.

Les armes : *un écu d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules ; le casque de profil.*

§ ARTOIS. « C'est une Province des Pays-Bas, située entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambrésis. Arras en est la capitale. Les Comtes d'Artois ont commencé à ROBERT de France, 1^{er} du nom, Comte d'Artois, Seigneur de Saint-Omer, &c., surnommé *le Bon & le Vaillant*, troisième fils de LOUIS VIII, Roi de France, & de BLANCHE de Castille, tué en 1249, âgé de 33 ans, à la bataille de Maffour. Le Comté d'Artois fut érigé en Pairie par le Roi PHILIPPE LE BEL au mois de Septembre 1297 en faveur de ROBERT II, Comte d'Artois, qui mourut en 1302. » Il avoit eu un fils nommé PHILIPPE, qui mourut en 1298, laissant de *Blanche de Bretagne*, ROBERT III. Il semble que cet enfant devoit hériter du Comté d'Artois, mais

sa tante MAHAUD, qui avoit épousé OTHON IV, Comte de Bourgogne, le lui disputa, prétendant que la représentation n'avoit pas lieu en Artois & que, comme elle étoit fille de ROBERT II, elle devoit exclure ROBERT III, son petit-fils. Lorsque ce procès s'éleva, PHILIPPE LE BEL étoit sur le trône; il adjugea le Comté d'Artois à MAHAUD, qui prit possession de cette Province, & en même tems du titre, des honneurs & du rang de *Pair de France* & en fit en personne les fonctions au sacre des trois Rois, fils de PHILIPPE LE BEL, dont les deux derniers étoient ses gendres. Elle assista & donna sa voix dans plusieurs Parlemens & Jugemens des Pairs.

ROBERT D'ARTOIS, III^e du nom, voulut en vain réclamer ses droits; on ne daigna pas l'écouter. Alors réduit au désespoir, il commit une grande faute; ce fut de fabriquer ou faire fabriquer des titres faux qu'il produisit en sa faveur; mais loin de lui être utile, cette infidélité fit prendre à son affaire une très-mauvaise tournure; de civile qu'elle étoit, elle devint criminelle. ROBERT D'ARTOIS fut jugé par une Cour des Pairs, convoquée, assemblée & présidée par le Roi en 1331. Le Cérémonial & les pièces de l'instruction de ce procès, qui nous restent encore, sont un des monumens des plus curieux & des plus intéressans de l'Histoire de notre Monarchie. Enfin la Cour, suffisamment garnie de Pairs, le Roi y séant en son lit de justice, déclara les pièces produites par le Comte d'Artois fausses & faussement fabriquées. Deux femmes, accusées & convaincues d'y avoir travaillé, furent brûlées vives; & le Prince contumace, après avoir été formé & ajourné jusqu'à quatre fois, par des Chevaliers & des Conseillers, fut banni à perpétuité du Royaume & ses biens confisqués. Au reste ils ne consistoient plus que dans le Comté de Beaumont-le-Roger & la Seigneurie de Conches.

Ce fut alors que ROBERT D'ARTOIS passa en Angleterre, servit avec zèle la cause du Roi EDOUARD contre PHILIPPE DE VALOIS. Ce dernier Monarque étoit pourtant son beau-frère. La femme de ce malheureux Prince resta en France & y mourut en prison, près de 20 ans après que son mari fut mort des blessures qu'il reçut en Bretagne, en défendant la cause du Comte de Montfort. Sa postérité subsista encore pendant trois générations & ne finit qu'en la personne de son arrière-petit-fils :

« CHARLES D'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, mort, le 25 Juillet 1472, en France, âgé d'environ 78 ans & reconnu incontestablement pour Prince du Sang, mais sans que cette branche de la Maison Royale, qui avoit duré environ 250 ans, ait jamais pu recouvrer le Comté d'Artois, qui retourna à la Couronne de France, dont il étoit sorti par apanage. »

MAHAUD, Comtesse d'Artois, mourut en 1329, après ses deux gendres, la seconde année du règne de PHILIPPE DE VALOIS. Son fils étant mort avant elle, sans postérité, le Comté d'Artois passa à la fille unique existante de MAHAUD, JEANNE de Bourgogne, veuve du Roi PHILIPPE LE LONG. JEANNE de France, leur fille aînée, femme d'Eudes IV, Duc de Bourgogne, que PHILIPPE DE VALOIS avoit exclue de la couronne, mais à qui il ne vouloit pas refuser le Comté d'Artois, le transmit à son petit-fils PHILIPPE, Duc de Bourgogne, par sa mort sans enfans. « MARGUERITE de Flandre, sa cousine, qui lui étoit fiancée, lui succéda au Comté d'Artois. Elle épousa PHILIPPE de France, premier Duc de Bourgogne de la seconde race. Ses descendants jouirent de ce Comté, qui passa dans la Maison d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne, fille de son arrière-petit-fils, avec MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur. LOUIS XI se saisit d'Arras.

C'est sous PHILIPPE III que l'Artois fut conquis par les François en 1640, & il leur a été cédé par la paix des Pyrénées en 1659, & par celle de Nimègue en 1678. En 1757, le Roi a donné le titre de Comte d'Artois à un de ses petits-fils, fils de feu Monseigneur le Dauphin. »

Les armes : *semé de France, au lambel de gueules de quatre pendans, chargés chacun de trois châteaux d'or.*

ARTON : *d'or, au fautoir de sable, chargé de cinq fleurs-de-lys d'or.*

ARTUR. CHARLES & PHILIPPE D'ARTUR, demeurant à Pontorson, en Normandie, Election d'Avranches, furent annoblis au mois de Juillet 1647 & maintenus dans leur Noblesse en 1666. Le dernier grand Doyen de la Cathédrale d'Avranches, mort depuis quelques années, étoit de cette famille.

Les armes : *de gueules, à une coquille d'or, au chef cousu d'argent.*

ARTUR, en Bretagne : *d'azur, au crois-*

sant d'or, surmonté de deux étoiles de même.

ARTUS: *d'azur, à treize rocs d'or, & à un lion de même au côté fenestre, les rocs rangés 3, 2, 3, 3 & 2.*

ARTZT: *d'azur, à deux demi-lions adossés d'argent.*

ARU: *écartelé, au 1 d'azur, au franc quartier d'or, à la bande de même, brochant sur le tout; au 2 de Bourbon; au 3 de France; & au 4 de Maugiron.*

ARVIEUX, famille de Provence, maintenue dans sa noblesse par l'Ordonnance de M. le Bret, Intendant de la Province, le 5 & 11 Août 1710. Elle est établie à Marseille.

I. PIERRE ARVIEUX, qualifié noble dans les différents actes qu'il passa aux années 1515, 1516, &c., est le chef de cette famille.

II. ANTOINE D'ARVIEUX son fils, testa le 7 Novembre 1533. Il eut de son mariage avec *Claudine Léotolde* :

III. LAURENT D'ARVIEUX, qui épousa, le 19 Octobre 1539, *Françoise Martin*, dont entr'autres enfans :

1. LAURENT, qui suit ;

2. Et BALTHASARD, rapporté ci-après.

IV. LAURENT D'ARVIEUX se maria, le 19 Mars 1585, avec *Marie Motet*, dont LOUIS, marié à *Marguerite Lambert*, de laquelle il eut JEAN, dont les fils terminèrent la branche à LAURENT, qui fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, le 12 Avril 1637. Il fut envoyé par le Roi à la Porte-Ottomane, & auprès de plusieurs autres puissances pour des affaires importantes, dont il s'acquitta avec succès. Il testa le 8 Juin 1693. Il a laissé des Mémoires très-curieux de ses Voyages du Levant, & de ses négociations pour le service du Roi. Il n'eut pas de postérité de *Marguerite Fabre*.

IV. BALTHASARD D'ARVIEUX, fils cadet de LAURENT, & de *Françoise Martin*, épousa *Jeanne Savine*, dont il laissa :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS, qui testa le 4 Juin 1630.

V. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, 1^{er} du nom, testa le 1^{er} Juin 1662, & eut d'*Anne de Ravelli* :

VI. FRANÇOIS D'ARVIEUX, qui testa le 31 Octobre 1692, & laissa, de *Françoise d'Espierre*, entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;

2. Et LAURENT, rapporté ci-après : l'un & l'autre maintenus dans leur noblesse, comme on l'a dit plus haut, les 5 & 11 Août 1710.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, 2^e du nom, épousa le 22 Novembre 1706, *Dorothee de Moustier* ; il est né de ce mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit :

2. Et JEAN JOSEPH, marié.

VIII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, 3^e du nom, marié le 11 Janvier 1743, avec *Madeleine Turcon*, dont il a eu plusieurs enfans.

VII. LAURENT D'ARVIEUX, fils cadet de FRANÇOIS, & de *Françoise d'Espierre*, épousa, par contrat du 8 Juillet 1702, *Catherine Vernier*, dont :

Une fille mariée à *Joseph Bouguier*, de la Ville de Marseille.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, couronné de même, à l'antique.*

ARVILLARS. Les Seigneurs d'Arvillars, qui tiroient leur origine de HUBERT, bâtard de Savoie, ont soutenu avec gloire l'honneur du sang dont ils étoient fortis. Ils ont donné des marques de leur courage en plusieurs occasions ; ce qui leur gagna l'estime des Ducs de Savoie, qui, en récompense de leurs services, leur donnèrent plusieurs Terres & Fiefs ; mais JEAN de Savoie, petit-fils de HUBERT, de cette Maison, étant mort en 1469, sans successeur, cette branche s'éteignit avec lui, après un règne d'environ 100 ans.

Les armes : de Savoie, à la Croix chargée de cinq musles de lion de sable.

ARVISE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARVISENET. FRANÇOIS D'ARVISENET, Seigneur d'Auranges, Conseiller au Parlement de Besançon, obtint, par Lettres du Roi, du mois de Mars 1726, enregistrées à Dôle, la confirmation du titre de *Marquis*, qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ARVISET : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois larmes d'argent & en pointe d'une étoile d'or.*

ARZAC, anciennement ARAZAC, famille de Rouergue.

ANTOINE D'ARZAC, Seigneur de la Force, & Co-Seigneur de Campnac & de Gilorque, en Rouergue, fut marié, le 9 Mai 1556, avec

Madeleine Ifarn, fille d'*Armand Ifarn*, Seigneur de Fraiffinet & de Cornac, en Rouergue, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Baron de Terride, & de *Gabrielle Hé-rail du Bréfis*.

GUYON D'ARZAC, son arrière-petit-fils, Seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, époufa, le 20 Juillet 1697, *Marie de Saint-Chamaran*, fille de N.... de *Piéronenc-de-Saint-Chamaran*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, de Murat & de Verrière, & de *Louise de Senneterre*.

LOUISE-CHRISTINE D'ARZAC, leur fille, née le 10 Novembre 1717, fut reçue à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1728, fur les preuves de fa noblesse justifiée par titres.

Les armes : d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en fasce, & un mouton d'argent, passant sur une terrasse de finople, mouvante de la pointe de l'écu.

ARZÉ-VILARIUS : d'or, à cinq fleurs-de-lys d'azur, posées en sautoir.

ASARD, en Bresse : d'or au lion de finople, armé & lampassé de gueules.

* ASFELD, ou HARSEFELD, nom d'un Fief dans le Duché de Brémen, en Allemagne, que la Reine CHRISTINE de Suède donna à *Pierre Bidal*, père de *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France, le 7 Mars 1743. Voyez BIDAL.

ASFRIET, en Provence : de gueules, au griffon d'or, à la bande d'azur, chargée de 4 étoiles d'argent, brochante sur le tout.

ASNIÈRES, en Saintonge. C'est une des plus anciennes Maisons de cette Province, qu'on peut remonter, par des époques certaines & justifiées, jusqu'à 1235 : elle a formé plusieurs branches. Nous ne parlerons ici que de la branche aînée. Elle remonte à

I. PONTHEIU D'ASNIÈRES, qualifié *Miles*, qui fut père de :

II. GUILLAUME D'ASNIÈRES, héritier de PONTHEIU dans la Seigneurie de Gibran, Ville de Tonnay-Charente, & Taillebourg, fut aussi qualifié du nom de *Miles*. Il eut pour enfans (ce qui est justifié par son testament de 1285, en faveur de ses petits-enfans, enfans de *Gombaudo*) :

1. GOMBAUD, qui suit ;

2. Et THIBAUT D'ASNIÈRES, qui fut reconnu noble & fils de Chevalier, par Arrêt du Parlement de Paris, de Pentecôte de 1270, qui le déclare exempt d'une taille levée par SAINT-LOUIS, Roi de France, ainsi qu'il est rapporté au Chapitre 101 du *Traité de la Noblesse*, par André de la Roque, imprimé en 1678, à Paris, chez Etienne Michallet, rue Saint-Jacques.

III. GOMBAUD D'ASNIÈRES, aussi Chevalier, fut Seigneur de la Terre & Seigneurie d'Asnières, ce qui est justifié par la concession à lui faite, par le Seigneur de *Pons*, du Fief des Cermillères, en 1235, afin de le tenir de lui sous la même foi & hommage que ladite Terre d'Asnières ; ce qui s'est perpétué, & se pratique encore aujourd'hui envers la Sirie de *Pons*. GOMBAUD eut pour enfans :

1. GOMBAUD, qui suit ;

2. & 3. GUILLAUME, & ADÉLAÏDE, qui époufa en 1307 *Guillaume-Audouin Valter*, Seigneur de Chassaingne. Il est prouvé, par leurs partages de 1320, que GUILLAUME & GOMBAUD étoient frères.

IV. GOMBAUD D'ASNIÈRES époufa, en 1317, *Anne de Monmuffon*, fille du Comte de *Monmuffon*, Souverain du Blayais ; ce qui prouve bien l'ancienneté & la noblesse des d'ASNIÈRES, sans laquelle le Comte de *Monmuffon* n'auroit pas marié sa fille à GOMBAUD D'ASNIÈRES : le contrat de mariage est en Anglois. GOMBAUD testa en 1327 & en 1360 ; & par ses deux testamens, il institua son héritier universel HÉLIE, son fils unique, qui suit, & dota sa fille ADÉLAÏDE de la Terre de Gibran, qui, par cette voie, est sortie de la famille des d'ASNIÈRES ; & il nomma *Anne de Monmuffon*, son épouse, tutrice de leurs enfans.

V. HÉLIE D'ASNIÈRES, à qui GUILLAUME, son oncle, fit donation de tous ses biens, par son testament de 1318, époufa *Marguerite du Pui*. Il eut de son mariage :

VI. SÉGUIN D'ASNIÈRES, qui étoit revêtu de la Charge & du Titre de *grand Brigandinière* de Saintonge. Il fut, en 1460, saisi de la moitié de la Terre de Besac, en Blayais, par *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Yonzac. Il époufa, en 1447, *Hélie Fricon*. Son mariage est confirmé & justifié par l'arrangement & règlement des droits, faits, en 1448, entre SÉGUIN D'ASNIÈRES & *Louis Ponthieu*, oncle maternel de ladite *Fricon*. Il eut :

VII. JEAN, Seigneur d'Asnières, la Chapelle, le Breuil, de Vilars, la Maltenière, Bougneau, & autres Terres, échangea, en 1483, avec *Guy*, Seigneur de Pons, les fiefs, rentes & domaines qui lui appartenoient dans les Paroisses de Montis, Montignac, Bougneau & autres, dont il jouissoit, ainsi que les Seigneurs d'Asnières, ses prédécesseurs, en avoient joui. JEAN d'ASNIÈRES épousa 1^o N...; & 2^o le 27 Décembre 1492, Dame *Jouine de Glénais*, qui étoit veuve de N... *Suarde*. Du premier lit vint:

VIII. JEAN, qui se maria en même tems que son père, avec *Jeanne Suarde*, fille du premier mariage de ladite *de Glénais*. Il en eut:

IX. JEAN d'ASNIÈRES, III^e du nom, qui fut Gouverneur de Pons, suivant les provisions à lui données par HENRI III, Roi de Navarre, depuis Roi de France, sous le nom de HENRI IV, datées de Coutras, du 16 Octobre 1580. Le Roi eut une confiance entière en sa valeur, & lui donna la garde de la Ville de Pons, qui étoit alors en bute aux ennemis. JEAN d'ASNIÈRES commanda la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois, & fit lever le siège du fort de Saint-Basile, en Guyenne, que le Duc de Biron assiégeoit; c'est ce qui se prouve par une Lettre de HENRI IV, par laquelle il le traite de *confin*, & de son *bon ami*, & le remercie de ses bons services. Il épousa *Jeanne de la Chaffagne*, fille du premier Président du Parlement de Bordeaux; ce qui est justifié par acte de remplacement des droits du 4 Août 1540, où ce JEAN est qualifié fils d'un autre JEAN. Par son testament de 1561, il est justifié qu'il eut pour enfans:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. DUCH, qui eut pour son partage la Terre d'Asnières. Il fut Gentilhomme du Roi HENRI IV. Il eut JACQUETTE, qui porta la Terre d'Asnières dans la famille des *de Lage-de-Volude*;
3. & 4. Un autre FRANÇOIS, & JEANNOT, dont on ignore la postérité.

X. FRANÇOIS d'ASNIÈRES, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut marié, 1^o à *Françoise de Maisonnets*, & 2^o avec *Françoise Joumier*. Il eut du premier lit (ce qui est justifié par le partage fait le 15 Janvier 1586):

1. JACQUES-OLIVIER, qui suit;
2. Et PIERRE, Ecuyer, auteur de la branche cadette qui subsiste dans le Marquis d'ASNIÈRES, Cornette de la première Compa-

Tome I.

gnie des Mousquetaires. De la même branche est FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, retiré du service à cause des blessures qu'il a reçues en Italie.

XI. JACQUES-OLIVIER d'ASNIÈRES épousa, par contrat du 29 Septembre, *Marguerite de la Guyonnie*; de ce mariage est issu:

XII. LÉON d'ASNIÈRES, qui se maria, en 1605, avec *Gabrielle de Lezay*, fille de *François de Lezay*, Chevalier des Ordres, & Lieutenant de Roi de la Basse-Marche; par ce contrat de mariage, il est stipulé que l'aîné du nom d'Asnières pourra seul porter *Merlusine* sur ses armes, & *deux centaures* pour supports. Leurs enfans furent:

1. ROBERT, qui suit;
2. N... d'ASNIÈRES, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Palavir*. Il la commanda en Italie, où il fut tué;
3. Et N... qui fut Abbé de Conat, en Saintonge, puis Archevêque de Vienne.

XIII. ROBERT d'ASNIÈRES justifia de sa noblesse devant Monsieur *Barentin*, Commissaire départi en la Généralité de Poitiers, & il fut déclaré, en 1657, *noble*, & devoir jouir, ainsi que ses successeurs, des privilèges de la noblesse; & défenses furent faites de les y troubler. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1657, *Marie de Barbezère*, fille du Seigneur de *la Sourdière*, & sœur de Messieurs de *Barbezère*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, qui commandèrent en Italie en 1700. De son mariage il eut:

XIV. FRANÇOIS d'ASNIÈRES, II^e du nom, Seigneur de Lage-Lifant, qui fut Ingénieur du Roi & mourut de ses blessures au service. Il se maria, par contrat du 1^{er} Juin 1675, à *Françoise Guillon-de-Monlevrier*, dont il eut:

1. PAUL, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, qui n'eut que MARIE-ANNE, mariée à son cousin, *Henri-Paul d'Asnières*;
2. Et HENRI-FRANÇOIS, qui suit.

XV. HENRI-FRANÇOIS, Ecuyer, a servi dans le Régiment d'Anjou, en qualité de Capitaine, & s'est retiré après 22 ans de service. Il s'est marié, le 3 Avril 1709, avec *Henriette-Céleste de Bertineau*. De ce mariage est né:

XVI. HENRI-PAUL d'ASNIÈRES, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & Saint-Denis, a servi dans le Régiment de la Marine en qua-

lité de Lieutenant, & il est aujourd'hui Capitaine-Général de la Garde-Côte de Mortagne, en Saintonge. Il épousa, par contrat du 15 Octobre 1743, MARIE-ANNE D'ASNIÈRES, sa cousine germaine, fille de PAUL D'ASNIÈRES, Seigneur de la Chapelle. Il a de son mariage :

XVII. LÉON D'ASNIÈRES, Ecuyer, âgé de 17 ans en 1769, Capitaine de la Compagnie détachée de Saint-Difant, Garde-Côte de Saintonge.

La Maison d'ASNIÈRES s'est toujours perpétuée & soutenue, sans altération; & plusieurs de ce nom ont été décorés de Charges & titres honorables.

Les armes: *d'argent, à trois croiffans de gueules, deux en chef & un en pointe; deux centaures pour supports.*

(Mémoire de famille envoyé.)

ASNIÈRES: *d'hermines, à la fasce dentelée de gueules.*

ASNIÈRES-LORIEL: *d'azur, à une tour d'argent, garnie d'un pan de mur de même, le tout maçonné de sable.*

* ASNOIS, Bourg, avec un ancien Château autrefois fortifié, & le chef-lieu d'une Terre qui étoit anciennement une des plus considérables du Nivernois, possédée dès le XI^e siècle par la Maison de *Saint-Vérain*.

Regnaud de Saint-Vérain, surnommé *Rongfer*, Chevalier, Sire d'Asnois, affranchit, en 1304, les habitans d'Asnois & dépendances, de l'état de servitude, & en obtint confirmation du Roi PHILIPPE le Bel, & de LOUIS DE FLANDRES, Comte de Nevers. *Isabelle de Saint-Vérain*, sa petite-fille, porta cette Terre à *Jean de Beaujeu*, dit du *Colombier*, Chevalier, Chambellan du Roi, vivant en 1380 & 1396, issu des Comtes de Forez.

Pierre de Beaujeu, dit du *Colombier* & de *Montcoquier*, leur fils, fut père de *Blénet de Beaujeu-Montcoquier*, qui vendit, le 25 Mai 1469, la Terre d'Asnois à *Pierre de Digoine*, Seigneur de Thianges, Chevalier, sous la réserve du Château & place forte du dit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Asnois-le-Château*, & dont la propriété & Seigneurie passa dans la Maison de *Salazart*, par le mariage, en 1497, de *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, sa petite-fille, avec *Louis de Salazart*, 1^{er} du nom, dit

de *Montaignes*, Chevalier, Seigneur de *Montaignes*. La Seigneurie d'Asnois-le-Bourg, & le restant de ladite Terre vendus par *Blénet de Beaujeu*, passa de *Pierre de Digoine* à sa petite-fille *Anne de Digoine*, qui la porta en dot à *Jean de Damas*, 11^e du nom, Seigneur de *Marcilly*, & que *Georges de Damas*, leur fils, vendit, en 1487, à *Jeanne de Corbigny*, veuve d'*Adrien de Perréaul*, Seigneur d'Agrie près Nevers, dont la fille *Léonarde*, Dame d'*Asnois-le-Bourg*, épousa, en 1509, *Armand de Clèves*, Seigneur engagiste de *Cressly* en Ponthieu. La postérité féminine des Seigneurs d'*Asnois-le-Château* & d'*Asnois-le-Bourg* est fondue dans le même siècle, par mariage, dans la Maison de *Blanchefort*, qui réunit la totalité de cette Terre. Voyez *BLANCHEFORT*.

ASPAU: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la bande ondée d'argent; aux 1 & 3 d'argent, au griffon de sable.*

ASPREMONT, Seigneur de *Troisereux*: *d'argent, à une fasce de gueules, accompagné en chef au canton dextre d'un écuiffon bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

ASPREMONT, en Lorraine: *de gueules, à la croix d'argent.*

ASPREMONT: *de sable, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.*

ASPREMONT: *d'azur, au lion d'or, couronné de sinople.*

* ASSAC, en Béarn, Diocèse de Lescar, Terre & Seigneurie érigée en Baronie par lettres du mois de Février 1652, en faveur de *Jean de Noguès*, 11^e du nom, Seigneur de *Saint-Aubin*, *Affac*, *Castaing*, *Somolon*, & *Cauna*; créé ensuite Conseiller d'Etat pour servir par semestre. Sa postérité subsiste en son arrière-petit-fils *Antoine*, Baron d'*Affac*, Conseiller au Parlement de *Pau*, & marié à *N... de Sault*.

ASSANTI: *de sable, à 3 pals d'or, à une fasce de même, brochante sur le tout.*

‡ ASSAS (D^r). De cette famille noble étoit *Louis*, dit le *Chevalier d'Affas*, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui, se trouvant en 1760 à l'affaire de *Closter-Camp* avec son Régiment, près d'un bois, pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur que sa troupe ne fût surprise; il y rencontra des en-

nemis embusqués, qui l'entourèrent aussitôt & lui présentèrent une douzaine de bayonnettes sur la poitrine, en le menaçant de mort s'il disoit un mot. Alors, se tournant du côté de son détachement, il lui cria avec intrépidité: *Auvergne, fais feu, ce sont les ennemis*; & dans le moment il tomba frappé de plusieurs coups.

Le Roi Louis XVI, voulant transmettre à la postérité la mémoire de ce trait patriotique, a créé en 1777 une pension de 1000 livres, héréditaire & perpétuelle en faveur de la famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des mâles; & elle se partage actuellement entre le frère de ce brave Officier & deux de ses neveux, dont l'un est Sous-Lieutenant au Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Cavalerie, & l'autre sert dans la Marine. (Extrait de la *Gazette de France*, année 1777, n° 88.)

Cette famille existe en plusieurs branches, établies au Vigan dans les Cévennes, de laquelle sont plusieurs militaires & N... d'ASSAS, lequel a servi pendant allez long-tems & a embrassé depuis l'Etat ecclésiastique; il se nomme l'Abbé d'ASSAS.

‡ ASSAUT, Terre & Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui appartient depuis le règne de PHILIPPE LE BON, Duc & Comte de Bourgogne, à la famille de *du Champ*, originaire de Dôle, laquelle jouit des Terres d'Assaut, de la Motte & de Chevigny, & subsiste dans les enfans encore mineurs, en 1772, de feu N... *du Champ-d'Assaut* & de N... *du Tiolet*, nièce du feu Maréchal de *Balin-court*. Cette famille de *du Champ* est alliée avec celles de *Boquet*, de *Chaillot*, &c. Voyez BOQUET-DE-COURBOUZON & CHAMP - D'ASSAUT.

ASSE, en Poitou: *d'azur*, à trois aigles d'or, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.

ASSÉ. Voyez ESTUT DE TRACY.

ASSÉ: *d'azur*, au chevron d'or, accompagné de trois massacres de cerf, posés de front, branchés de même, posés 2 & 1.

ASSÉ (D'), famille du Maine. JEAN D'ASSÉ, Ecuier, Seigneur de l'Épinai, vivoit au commencement du XII^e siècle.

JEAN D'ASSÉ, un de ses descendans, Ecuier, Seigneur de l'Épinai, vivoit avant 1478, avec *Agnès de la Motte*, sa femme, Dame de

Montfaucon, fille de *Robin de la Motte*, & de *Jeanne Bignon*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN D'ASSÉ, Prêtre, Chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au Château de Montfaucon.

FRANÇOIS, Sieur de l'Épinai, épousa *Catherine de Mondoulcet*. Leur fils aîné:

GUY, épousa, par contrat du 15 Juillet 1501, *Jacquine de Maridor*, dont sont issus:

RENÉ, qui suit;

Et LOUISE, mariée à *Jean de l'Enfernat*, Sieur de Villiers.

RENÉ D'ASSÉ, Ecuier, Seigneur de Montfaucon, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épousa, le 30 Novembre 1572, *Françoise le Clerc-Coullaine*, fille de *Jacques*, & de *Mathurine de Charnières*, Dame de Coullaine, dont est issu:

RENÉ D'ASSÉ, marié, le 11 Août 1620, à *Renée Thierry-de-la-Prévalaie*, fille de *Julien*, Seigneur de la *Prévalaie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Esther du Bouchet-de-Sourches*, dont:

1. CHARLES, qui suit;
2. HUBERT, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, & Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Roi;
3. Et NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Rennefort.

CHARLES D'ASSÉ, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, l'Épinai, Rennefort, Saint-Victor & le Verrier, Capitaine-Lieutenant au Régiment des Gardes de Sa Majesté, épousa, par contrat de 1650, *Renée Goddes*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Perrière, & de *Marie d'Agonay*, dont:

CHARLES, Marquis d'Assé, qui épousa, 1^o le 28 Septembre 1695, *Louise-Marie Chevalier-de-Sceaux*, nièce de *François Chevalier*, Evêque d'Alais, & fille de *Jacques Chevalier*, Seigneur de Sceaux, & de *Françoise Petit-de-la-Guierche*; & 2^o N... de *Parfac*. Du premier lit vint entr'autres enfans:

ARMAND D'ASSÉ, né le 22 Octobre 1696, reçu Page du Roi dans sa Petite-Ecurie, le 22 Octobre 1710, sur les preuves de sa noblesse.

Et du second:

Deux filles.

Les armes: *parti, emmanché d'argent & de sable de huit pièces*.

ASSELIN. JACQUES ASSELIN, en faveur de

qui Villequier, terre située en la Haute-Normandie, a été érigée en Baronie, par Lettres du mois de Mars 1712.

ASSERAC, en Bretagne: *gironné d'or & d'azur de 8 pièces.*

ASSI, en Berry. HUGUES d'ASSI, Ecuyer, Seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne de Murat*, veuve alors de *Claude de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, SYLVAIN d'ASSI, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié avec *Gabrielle d'Areau*, fille de *Sylvain d'Areau*, Ecuyer, Seigneur de Puifdauzon, & d'*Anne de Breuil*, dont est issue, entr'autres enfans, ANNE-ROSE d'ASSI, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1695, sur les preuves de sa noblesse, justifiée par titres jusqu'à FRANÇOIS d'ASSI, son quatrième ayeul, Ecuyer, Seigneur des Ormeaux & du Lourdet avant 1540.

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, armés & lampassés de gueules, & un chef de même, chargé de deux croiffans d'argent adossés.*

ASSIE, Sieur du Buiffon, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en sa Noblesse le 11 Août 1666, qui porte: *d'argent, à deux lions de sable, langués d'or passant l'un au-dessus de l'autre.*

ASSIGNÉ, en Bretagne: *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ASSIGNIES, Maison des plus anciennes de l'Artois. Le Château d'Assignies est situé proche la ville d'Aire.

MARTIN d'ASSIGNIES, qui vivoit au commencement du XIII^e siècle, épousa CATHERINE d'ASSIGNIES sa parente, & fut père de:

MARTIN II, Sire d'ASSIGNIES, marié à *Marie de Renti*, dont le fils JEAN I^{er} eut de *Jeanne de Cambrin*, JEAN II, Sire d'ASSIGNIES. Celui-ci épousa *Marie de Tourmignies*, dont naquit:

JEAN III, Sire d'ASSIGNIES, Commandant 500 Lances pour le service du Duc de Bourgogne. Il fut père, par *Jeanne de Barbançon*, de:

LÉON, Sire d'ASSIGNIES, Commandant 1500 Lances pour MAXIMILIEN d'AUTRICHE. Il mourut le 12 Février 1517. De son mariage avec *Marie de Lannoy*, sortirent:

PONTHUS & ANTOINE, par lesquels la Mai-

son se partagea en deux branches principales. La branche d'ANTOINE, bisayeul du Marquis, créé en Octobre 1672, porte: *vairé or & azur, au franc quartier de sable, chargé d'une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas.*

PONTHUS, Chevalier, Seigneur d'ASSIGNIES, épousa, *Sainete Pinchon*, dont le fils aîné:

JACQUES, Sire d'ASSIGNIES, testa le 12 Janvier 1603, & laissa de *Catherine de la Wacquerie*:

FRANÇOIS, Sire d'ASSIGNIES, qui testa le 2 Septembre 1634. Il eut d'*Antoinette de Bosquet*:

JEAN, IV^e du nom, Seigneur d'ASSIGNIES, de la Tourelle, &c., marié à *Marie-Françoise le Blanc*. Il en eut:

ALEXANDRE-CHARLES, Sire d'ASSIGNIES & de Bertoul, Baron de Bailleul, qui, de sa seconde femme *Louise de la Hamaïde*, laissa:

EUSTACHE-EUGÈNE, Seigneur d'ASSIGNIES, &c., marié le 10 Novembre 1718, à *Marie-Anne-Josèphe de Saluces-Bernenicourt*. De ce mariage sont sortis:

1. JOSEPH-ALEXANDRE, Baron d'ASSIGNIES & de Bailleul, Sire de Bertoul, marié 1^o en Mars 1753, avec *Anne-Marie-Josèphe-Aldegonde de Vanderburch*, Chanoinesse à Denain, morte le 16 Février 1759; & 2^o le 10 Février 1760, à *Marie-Eléonore de Nédonchel*, née en 1739, fille de *Denis-Georges*, Vicomte de Staples;
2. MARIE-JOSEPH-ERNEST-EUGÈNE, Abbé;
3. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH;
4. Et ERNESTINE-JOSÈPHE-WALPURGE, Chanoinesse du Chapitre de Maubeuge.

ANTOINE d'ASSIGNIES, frère puîné de PONTUS, fut Seigneur d'Allouaigne, Avoué de Théroüane, & créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES V, du 28 Janvier 1554; il mourut le 2 Novembre 1590, & épousa 1^o *Jeanne le Chevalier*; 2^o *Jeanne le Fœutre*. Du premier lit vint:

ANTOINE, qui suit;

Et du second:

Un autre ANTOINE, auteur des Comtes d'*Oisy*, rapportés plus loin.

ANTOINE d'ASSIGNIES, II^e du nom, Seigneur d'Allouaigne, né du premier lit, fut Lieutenant-Général des hommes d'armes ès Pays-Bas, & mourut en 1614. Il avoit épousé *Barbe d'Aufai*, Dame de Lumbres-lez-Douai, Lambrechies & Acquembronne, mère d'OUYARD d'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouai-

gne, marié à JEANNE D'ASSIGNIES, sa parente. De ce mariage sortit :

JEAN-BAPTISTE D'ASSIGNIES, créé *Marquis de Wendi*, par Lettres du mois d'Octobre 1676, qui épousa *Jeanne-Cornille de Beauf ferme*, fille d'*Adrien*, Baron d'Esne, Pair héréditaire du Cambrésis. Elle fut mère, entre autres enfans, de :

OCTAVE-EUGÈNE, Marquis d'ASSIGNIES, marié en 1685, avec *Marie-Florence de Markais*, Dame de Werguin. Il eut pour fils FRANÇOIS-EUGÈNE, Marquis d'ASSIGNIES, Seigneur de Werguin, marié le 24 Juillet 1714, à *Marie-Philippe-Albérique du Châtel*, de laquelle il a eu :

1. CHARLES-FRANÇOIS-FLORENT, Marquis d'ASSIGNIES, Avoué de Théroüane, marié, en 1740, avec *Marie-Madeleine-Josèphe-Alexandrine de Tramecourt*, dont est née MARIE-FRANÇOISE-CONSTANCE-ANTOINETTE D'ASSIGNIES ;
2. FLORENT-ALBERT - FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie ;
3. Et MARIE-PHILIPPE-ALBÉRIQUE, reçue Chanoinesse à Denain le 13 Septembre 1743.

BRANCHE

des Comtes d'OISI.

ANTOINE D'ASSIGNIES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurlud, &c., fils du second lit d'ANTOINE D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, & de *Jeanne le Fautre*, épousa *Anne de Tournai*, tante de *Philippe*, dont il eut :

EUSTACHE D'ASSIGNIES, Seigneur d'Hacquedorne, marié avec *Marie de Watripont*, dont vint :

JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi. Son cousin *Philippe de Tournai*, Chevalier, Seigneur d'Oisi, en faveur duquel Oisi, Seigneurie en Artois, autrefois du Cambrésis, fut érigé en Comté en 1665, l'institua, le 1^{er} Mai 1678, pour son héritier universel, le substituant au nom & armes de Tournai. JULIEN-EUSTACHE mourut le 13 Mai 1687 & laissa de sa première femme, *Françoise Taffin*, JEAN-EUSTACHE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, mort le 1^{er} Septembre 1716. Il avoit épousé, le 26 Juin 1687, *Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winock*. Il en eut :

CHARLES-JOSEPH-EUGÈNE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, Colonel d'Infanterie, Commandeur de Saint-Lazare, mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, à 70 ans, le 19 Juil-

let 1764, qui a laissé de son mariage contracté, le 9 Juillet 1719, avec *Bénigne de Maffreau* :

1. EUSTACHE-JOSEPH, Marquis d'Oisi, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, marié le 26 Mars 1753, avec *Marie-Louise-Guislainne le Coq-de-Humbekq.*
2. GABRIEL-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. Et LYDIE-BÉNIGNE, née le 28 Octobre 1740.

Les armes de TOURNAI-D'ASSIGNIES-D'OISI, font : *d'or, à trois lions naiffans de gueules, armés & lampassés d'argent.*

Il y a deux familles d'ASSIGNIES en Berry, dont les armes font différentes.

ASSIGNY, dans l'Auxerrois. Suivant des preuves faites pour l'Ordre de Malte, JEAN d'ASSIGNY, Ecuyer, Sieur du Fort & de Moulin, lors de la revue & montre, le 12 Juin 1634, promit par serment de faire le service qu'il devoit au ban & arrière-ban, avec un Archer & deux Chevaux, à cause de ses Seigneuries de Moulin & de Pont. Il rendit foi & hommage en 1538, pour la moitié des Fiefs, Terres & Seigneuries du Pont-Marquis, du Rond, de Moulin, de la Terre de Guerrins, des Pichons & des Agnons, situés dans la Paroisse de Moulin, ensemble de la totalité de Forest, Paroisse de Leuvigny, mouvants de *Françoise d'Anjou*, Comtesse de Dammartin, à cause de sa Baronie & Grosse-Tour de Toucy, biens que lui avoit apportés *Pérette le Chantier*, son épouse, fille & héritière de *Guillaume le Chantier*. Il en eut :

ARTUS D'ASSIGNY, Sieur du Fort, Capitaine, Gouverneur de l'Auxerrois, qui eut, par un Brevet du Roi, du 18 Mars 1554, la Charge & conduite de 300 hommes François pour le Piémont. Le Roi CHARLES IX écrivit à ARTUS D'ASSIGNY, dit *le Capitaine Fort*, pour arrêter le Sieur de la Borde, porteur de Commissions pour lever des Soldats, au nom du parti assemblé à Orléans, & même d'employer main-forte pour dissiper l'assemblée. Il eut :

GUILLAUME D'ASSIGNY, dit *la Motte*, Ecuyer Seigneur du Fort & du Pont-Marquis, qui eut une Commission du 13 Septembre 1518, de FRANÇOIS, fils de FRANÇOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, de mettre sur pied une Compagnie de 100 Arquebusiers, pour la défense de la liberté des Pays-Bas. Il rendit hommage le 25 Juin 1611, pour la Seigneurie du Fort-d'Assigny, dit *la Motte*, au Cardinal de Joyeuse, comme tuteur & curateur de la Duchesse

de *Montpensier*. Il épousa, par contrat passé le 29 Mars 1580, *Louise le Bourgoin*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Faulen, Chamlequier, & Graissigny, & de *Louise du Guilly*. *Louise le Bourgoin*, après la mort de son mari, obtint, par Sentence de l'Élection de Gien, du 1^{er} Juillet 1634, de jouir des privilèges attribués à la Noblesse. Leurs enfans furent :

1. LOUIS ou LOUP, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiste de Melun*, dont il paraît qu'il y a eu des enfans.

LOUIS, ou LOUP d'ASSIGNY, Ecuier, Sieur du Pont-Marquis, épousa, par contrat du 12 Octobre 1613, *Edme de la Grange-d'Arquien*, fille de Messire de *la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquien. De ce mariage naquit :

ANTOINE d'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin-Forest, Châtres, & autres lieux, Capitaine des Chevaux-Légers, par commission de 1651, rendit foi & hommage en 1654 de ses Terres & Seigneuries de Châtres au Maréchal de la Motte-Houdancourt, comme relevant du Marquisat de Toucy. Il fut pourvu, le 30 Janvier 1658, de la Charge de l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, & eut ordre de M. les Maréchaux de France, le 24 Juin, 1671, de terminer les différends survenus entre les Sieurs de la Grange & d'Arquien, Gentilshommes du Bailliage d'Auxerre. Il épousa, par contrat du 26 Mars 1656, *Lucrèce d'Ouette*, sœur de Messire *François d'Ouette*, Chevalier, Seigneur de Saint-Valerien de Rieux, &c. Enseigne aux Gardes du Roi, de *Louis-Octave-Pierre*, & d'*Anne d'Ouette*, dont :

LOUIS-ACHILLE d'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. Il s'est marié, par contrat passé, le 19 Septembre 1686, pardevant *Mouffe* & son Confrère, Notaires à Paris, avec *Edmée-Geneviève de Louvier*. Il en a eu :

JEAN-BAPTISTE d'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c., né le 8 Avril 1707, & baptisé le 2 Février 1708. Il n'a qu'une fille mariée au Comte de *Campigny*, son cousin germain, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'une fasce vivrée d'or.*

ASSONLEVILLE : *écartelé aux 1 & 4 d'argent, à une fasce de sable, chargée de trois étoiles d'or ; aux 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

ASSYE, Ecuier, Sieur du Buiffon, Marquis d'Assye, ancienne Noblesse, employée dans la recherche de 1666; Élection de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte: *d'argent, à deux lions passans de sable, posés l'un sur l'autre.*

* ASTARAC, Pays, avec titre de Comté en Gascogne. Le premier de ces Comtes est *Arnaud Garcie*, troisième fils de *Garcie-Sanchès-le-Courbé*, Duc de Gascogne, qui eut en partage le Comté d'*Astarac*.

JEAN III, vingt-cinquième Comte d'ASTARAC, mort en 1503 ou 1504, ne laissa que trois filles. l'aînée, *MARTE* ou *MATHE*, lui succéda au Comté d'Astarac qu'elle porta à *Gaston de Foix*, III^e du nom, son mari. Elle mourut en 1551 ; on prétend que le Comte de *Foix* vendit le Comté d'Astarac à *HENRI d'ALBRET*, Roi de Navarre, & l'on ajoute qu'en la personne de *GASTON* finirent les Comtes d'ASTARAC. Cette opinion peut être vraie à certains égards, c'est-à-dire par rapport à la vente de quelques droits seigneuriaux, mais elle ne l'est pas en ce qui concerne la succession des Comtes d'ASTARAC.

Frédéric de Foix, fils de *Gaston III*, & de *MARTE* d'ASTARAC, fut Comte d'Astarac, & mourut en 1571. Il eut pour successeur son fils :

Henri de Foix, mort en 1573, dont la fille *Marguerite de Foix*, morte en 1593, porta le Comté d'Astarac à son mari *Louis de Nogaret*, Duc d'Épernon.

Bernard de Nogaret, Duc d'Épernon, fils de *Louis*, fut Comte d'Astarac, & mourut en 1661. Ses biens ayant été saisis réellement, le Comté d'Astarac fut adjugé, par décret, à *Gaston-Jean-Baptiste*, Duc de *Roquelaure*.

Son fils *Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, fut également Comte d'Astarac. Il laissa deux filles, la Duchesse de *Rohan* & la Princesse de *Pons*, qui ont hérité du Comté d'Astarac. Voyez ROQUELAURE.

ASTARAC, en Guyenne: *écartelé d'or et de gueules.*

ASTEN : *de gueules, à trois chevrons d'azur, engrêlés d'argent, posés l'un sur l'autre.*

† ASTER, Vicomté dans le Comté de Bigorre. C'étoit anciennement la résidence des Vicomtes de Bigorre, qui relevoient des Comtes de ce nom. Ces Vicomtes possédoient la Vallée de Bagnères & celle de Campan, où coule la rivière d'Adour.

SANCHÈS D'ASTER étoit Vicomte du Comté de Bigorre vers l'an 1050.

AGNÈS D'ASTER, fille & héritière d'AUGERIUS, quatrième Vicomte du Comté de Bigorre, épousa *Sanchès-Garcie d'Aure*, fils du Seigneur de la Vallée de ce nom. JEAN, III^e du nom, Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster, laissa héritière sa fille ANNE, qui épousa *Sanchès-Garcie d'Aure*, le même qui fut tué en 1458.

Antoine d'Aure, I^{er} du nom, dit de *Gramont*, à cause de sa mère, *Claire de Gramont*, héritière de cette Maison, fut le dix-neuvième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster. *Antoine d'Aure*, II^e du nom, son petit-fils, Comte de Gramont, est le vingt-unième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster. Son arrière-petit-fils, *Louis-Antoine-Armand d'Aure de Gramont*, vingt-cinquième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster, eut pour successeur son frère *Louis*, dont est né : *Antoine-Antoinin*, Duc de Gramont, vingt-septième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster. Voyez GRAMONT.

ASTERAL : *d'azur, à cinq besans d'or, posés en sautoir.*

ASTEVANT, en Provence : *de gueules, à l'aigle d'or.*

ASTIE : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASTIER, famille de Provence, annoblie par une charge de Trésorier de France en la Généralité de Provence, dont fut pourvu, le 15 Mars 1741, JEAN ASTIER, marié en 1709 à *Anne-Ursule de Meyfredi*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Docteur de Sorbonne ;
3. ANNE-URSULE, mariée à *Elzéar de Barcilhon*, Seigneur de Cuchris & de Courmes ;
4. JEANNE, Religieuse Ursuline au Monastère d'Aups ;
5. Et MARGUERITE.

JEAN-FRANÇOIS D'ASTIER a été pourvu de l'Office de son père le 6 Mars 1746. Il s'est marié, par contrat du 23 Avril 1752, avec

Madeleine-Jeanne-Catherine de Rubuis, des Seigneurs de Roquefort & de Toren, de laquelle il a postérité.

Les armes : *d'argent, à l'arbre de sinople, issant d'une terrasse de même, au chef d'azur, chargé d'un soleil accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

ASTON : *de sable, enté en pointe d'argent.*

ASTORG ou ASTORGUE. Cette famille, une des plus anciennes de l'Auvergne, tient par ses alliances, à celles qui sont les plus distinguées, tant de cette Province que des circonvoisines. MARGUERITE D'ASTORG épousa, dans le XVI^e siècle, *Antoine d'Espie*, Capitoul de Toulouse, d'une ancienne Noblesse du Languedoc ; & GASPARD D'ASTORG, fut mariée, le 3 Avril 1659, à *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, de la branche établie en Auvergne. La famille d'ASTORG a aussi eu des alliances avec les Maisons du *Chafseigneur*, originaire du Poitou, de *Montmorin*, de *Mayet* & autres, comme on le verra ci-après, & a fourni plusieurs sujets tant au Chapitre des Chanoines, Comtes de Brioude, qu'à celui de Saint-Amable.

La tradition de cette famille est qu'elle sort d'Espagne, qu'elle a demeuré près d'un siècle à Milan, & qu'elle a passé dans le Languedoc, la Guyenne & l'Auvergne, dans le XII^e siècle ; mais elle a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ses titres, dans l'incendie arrivé au Château de Mirmont, le Dimanche 9 Juillet 1752, où *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, époux de MARIE ASTORGUE, périt lui-même, en faisant d'inutiles efforts pour sauver ses titres & papiers, & ceux de la Maison d'ASTORG qui y étoient en dépôt, pendant l'absence de JACQUES D'ASTORG, frère de JEANNE & MARIE, lequel étoit au service, & Officier dans le Régiment de Noailles. Cette perte est constatée par Procès-verbal & informations du Bailli de Mirmont, du 12 du même mois de Juillet, dont expédition fut donnée en bonne & due forme.

Des titres échappés aux flammes & retrouvés dans les Maisons de *Sarrazin* & autres, auxquelles celle d'ASTORG est alliée, le plus ancien est le contrat de mariage d'ANNE D'ASTORG, fille de noble homme HUGUES D'ASTORG,

Ecuyer, Seigneur de Montiroy, avec *Bertrand de Mayet*, Ecuyer, Seigneur de la Villatelle, du 28 Mai 1475, passé pardevant *Guillaume Rouffelet*, Secrétaire, tenant le sceau de très-excellent Prince Monseigneur JEAN, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, en présence de noble homme *Jean du Monteil*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Claude Salon*, Ecuyer, & *Jean de la Roche*, dit de *Mongenay*, Ecuyer. Mais vu la perte ci-dessus mentionnée, nous ne pouvons remonter la filiation qu'à :

I. PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, du Tillet & de Châtel-Guyon, qui épousa *Marie de Monteil*, au nom de laquelle il donna avec & dénombrement de ce domaine du Monteil, situé au Diocèse de Clermont, le 7 Juillet 1539, à *François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf. Il eut de son mariage :

II. GASPARD D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, qui épousa, contrat reçu par *Chapon*, Notaire à Montferrand, le 25 Février 1545, *Françoise de la Bourderie*, dont :

III. MICHEL D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié (acte reçu par *Dupré*, Notaire à Saint-Avi) le 1^{er} Octobre 1584, à *Antoinette de Jarrie*, dite de *Clairvaux*, fille de noble *Gilbert de Jarrie*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Saint-Avi, dans la Marche, au Diocèse de Limoges, & de *Claude de Montmorin*. *Antoinette de Jarrie*, devenue veuve, passa une obligation le 6 Février 1611, laquelle fut acquittée par FRANÇOIS, son fils, qui suit. Cet acte fut reçu par *Rongier*, Notaire à Saint-Georges de Mons, & elle fit créer un curateur à son fils, dans la Sénéchaussée d'Auvergne, le 4 Décembre 1603.

IV. FRANÇOIS D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, au Diocèse de Clermont, épousa, accord reçu par *Dupré*, Notaire à Mirmont, le 15 Octobre 1612, *Amable de Neuville*, fille de *François de Neuville*, Ecuyer, Seigneur du Poirier, & de *Jeanne de Saint-Julien*. De ce mariage vint :

V. AMABLE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet & de la Feuillade, qui obtint des Lettres Royaux au mois de Novembre 1665, comme héritier d'*Amable de Neuville*, sa mère; & le 6 Juin 1668, un Jugement de M. de *Fortia*, Intendant en Auvergne, par lequel il lui donne acte de la représentation qu'il a faite de ses titres pour la justification

de sa noblesse, conformément à la Déclaration de Sa Majesté. Il rendit hommage au Roi à Riom, au Bureau des Domaines de la Généralité d'Auvergne, le 1^{er} Juillet 1669, de sa Seigneurie de Chaludet; & il se trouva au ban & arrière-ban de la Noblesse d'Auvergne, convoqué conformément à la Déclaration du Roi du 9 Août 1674. Il avoit épousé, contrat reçu par *Fougerol*, Notaire au Croc, le 26 Avril 1654, *Antoinette de Saintan*, de laquelle il eut :

VI. JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, qui, par accord du 17 Février 1669, reçu par *Grandseigne*, Notaire à la Celle, au Bailliage du Croc, en Auvergne, épousa *Gilberte d'Anglard*, fille de feu *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Lafcos, & de *Jeanne de Servièrre*. Il rendit hommage à Riom, au nom de son épouse, le 1^{er} Juillet 1669, de la Seigneurie de *Lafcos*, mouvante du Roi. Sa veuve, qu'il fit tutrice de ses enfans, par son testament, rendit aussi, en 1685, au Bureau des Domaines & Finances de Riom, hommage & dénombrement de cette Seigneurie. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEANNE, mariée à *Joseph de Sarrazin*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond. Devenue veuve, elle fit passer un acte de tutelle de ses enfans mineurs, devant le Lieutenant-Particulier en la Sénéchaussée de Riom, le 19 Juillet 1718. Cet acte est signé *Morand*, Greffier;
3. Et MARIE, Dame de Mirmont, née & baptisée le 4 Mars 1686, dans la Paroisse de Saint-Priest des Champs, au Diocèse de Clermont. Elle fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves faites & vérifiées à Paris le 2 Janvier 1698, par *Charles d'Hozier*, Généalogiste de la Maison du Roi, Garde de l'*Armorial de France*; & ces preuves nous ont été communiquées en original, signé de *Marguerite-Sufanne du Ham-de-Crève-cœur*, lors Supérieure de la Maison Royale de Saint-Cyr, & d'*Anne-Claire de Bosredon*, Maîtresse générale des Classes. Elle épousa *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, qui périt dans l'incendie de ce Château, arrivé le 9 Juillet 1752, comme il a été dit au commencement de cet article.

VII. JACQUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Lafcos, baptisé le 11 Janvier 1678, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Capi-

taine d'une Compagnie d'Invalides, eut pour parrain *Jacques de Macé*, Ecuyer, Seigneur de Vesneil, & pour marraine GASPARD D'ASTORG, femme de *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire. Il épousa, contrat reçu par *Guyerrret*, Notaire à Poligny en Franche-Comté, le 24 Juin 1729, *Rose-Antoinette Nicod*, dont :

1. & 2. CLAUDE-MARIE, qui suit, & HUGUES-JOSEPH, frère jumeau, rapporté ci-après.

VIII. CLAUDE-MARIE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Cluni, la Charmée, &c., baptisé le 8 Août 1730, eut pour parrain *Claude Nicod*, & pour marraine *Marie Morreau*, épouse de Messire *François-de-Sales Monnoyeur*, Lieutenant-Général au Bailliage de Poligny. Il obtint un Arrêt, en date du 23 Août 1760, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, pour la vérification de ses titres de Noblesse, & par un autre Arrêt, du 14 Décembre 1768, du Parlement de Franche-Comté, il a été maintenu dans le droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer*. Il a servi dans une des Compagnies des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, contrat reçu par *Carron*, Notaire, le 29 Août 1760, *Marie-Françoise-Benoîte Tribillet-de-Condal*, fille de N... *Tribillet-de-Condal*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Françoise Chary*, dont sont issus :

1. MARIE, né & baptisé le 5 Août 1761. Il a eu pour parrain JACQUES D'ASTORG, son grand-père, & pour marraine *Marie-Anne Morreau*, femme de *Joseph-François Monnoyeur*, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général honoraire au Bailliage de Poligny;
2. LOUIS-NICOLAS, né le 25 Août 1765;
3. Et MARIE-DENISE, née au mois de Juin 1763.

VIII. HUGUES-JOSEPH D'ASTORG, Ecuyer, second fils de JACQUES, & de *Rose-Antoinette Nicod*, baptisé le 8 Août 1730, a eu pour parrain *Claude-Hugues-Joseph Nicod*, & pour marraine MARIE D'ASTORG, Dame de Mirmont, sa tante paternelle. Il a d'abord été Capitaine d'Infanterie, ensuite Conseiller-Maitre en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & est aujourd'hui Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Poligny, dans la même Province, par provisions données à Versailles le 21 Novembre 1766, dont il a prêté serment, par commission du 20 Janvier 1767, de M.

Tome I.

de *Maupéou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, entre les mains de M. de *Grosbois*, premier Président du Parlement de Belançon. Il a épousé, acte reçu par *de Balay*, Notaire à Poligny, le 23 Août 1758, *Barbe-Claudine Chevalier*, fille unique de Messire *François-Félix Chevalier*, Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & de *Catherine-Protade Dumod-de-Charnage*, dont :

JACQUES-PIERRE-PROTADE D'ASTORG, Ecuyer, baptisé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Hippolyte de Poligny, le 1^{er} Août 1759. Il a eu pour parrain JACQUES D'ASTORG, son ayeul paternel, & pour marraine *Thérèse-Catherine-Protade Dumod-de-Charnage*, son ayeule maternelle.

(La filiation de ces degrés a été dressée sur titres originaux communiqués.)

Les armes: *de sable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'argent, & en pointe d'une demi-fleur-de-lys de même, mouvante de l'extrémité du flanc dextre de l'écu.* Ces armes sont des signes distinctifs de la haute & ancienne Noblesse, & en voici la preuve. C'est que (comme on le voit dans les *Essais historiques sur Paris*, tom. V, p. 2) anciennement les Princes & les personnes distinguées par leur naissance, alloient partout, même à l'Eglise, *l'Oiseau sur le poing*. C'étoit une marque de prééminence & de noblesse. Le Trésorier de la Cathédrale de Nevers a le droit d'affister au chœur botté, éperonné, l'épée au côté & l'oiseau sur le poing, & de mettre pour timbre au-dessus de l'écu de ses armoiries *l'épée & l'oiseau*.

‡ ASTORG (b^o), Maison dont la noblesse se perpétue dans les siècles les plus reculés, & qui, dès le milieu du XI^e, étoit divisée en plusieurs branches qui florissoient en même tems dans le Rouergue, le Languedoc, le Limousin & le Quercy.

Les Seigneurs d'ASTORG sont qualifiés dans les titres les plus anciens de nobles & puissans Seigneurs, de Messires, Messeigneurs, de Chevaliers, Damoiseaux & d'Ecuyers. Leur nom se trouve indifféremment écrit D'ASTORG, D'AUSTORG, D'ASTORC dans les actes françois & vulgaires; & dans les titres latins, ASTORGH AUSTORGH & DE ASTORGH.

D d d

On est certain que la Maison d'ASTORG, en s'établissant en France, a commencé en Quercy & en Limousin, où elle possédoit de grands biens. Son ancienneté, le rang distingué qu'elle a toujours tenu, l'étendue de ses possessions, ses emplois, ses services militaires & ses grandes alliances, par lesquelles elle a l'honneur & l'avantage de tenir à la *Maison Royale*, & à celles de *Toulouse*, d'*Aure*, de *Foix*, de *Comminges*, d'*Espagne*, de *Noailles*, de *Labasteus*, de *Mauléon*, de *Lomagne-Terride*, de *Sarlabons*, de *Montesquiou*, de *Gramont*, de *Pardaillan*, d'*Antin*, de *Leberon*, d'*Ambres*, de *Miran*, de *Boufflers-Remiencourt*, de *Galard du Bouzet*, de *Roquepine*, de *Montbérault*, & à la principale Noblesse de Gascogne, l'égalent aux Maisons les plus considérables du Royaume.

Les preuves de M. d'ASTORG, frère du Marquis de *Roquepine*, remontent & englobent celles qui sont venues de Malte; nous ne tirons de celles-ci d'autres éclaircissements que la femme de JEAN d'ASTORG étoit de la Maison de *Montclar*, & descendoit par mâle des Comtes de Toulouse, comme il est dit dans les preuves de Malte, faites en faveur de JEAN-FRANÇOIS d'ASTORG de Ségreville, reçues en 1571.

On voit par les *Histoire des Comtes de Toulouse*, de Catel & de la Faille, que PIERRE d'ASTORG, chef de la première branche rapportée ci-après, Capitoul d'épée de Toulouse en 1392, est présumé fils d'ADHÉMAR ASTORG, Capitoul de Toulouse en 1337; que celui-ci est présumé fils d'un autre ADHÉMAR ASTORG, aussi Capitoul de Toulouse en 1292, 1304 & 1314.

Une branche de cette Maison, dès le XII^e siècle, sous le nom de *Orliac*, possédoit, en 1230, outre la Terre d'*Orliac*, les villes de Tignières, Séveirac, la moitié de Cantoën, Greillac, & la moitié de Bénavente, dans le Diocèse de Rodez, avec leurs appartenances. Cela se prouve par un hommage rendu au Comte de Toulouse par un ASTORG d'*Orliac*, en présence du Vicomte de Turenne, de *Roger de Comminges*, Comte de Palhars, de *Geoffroy de Châteauneuf*, & de *Durand de Montault*, frères dudit ASTORG. Ce Seigneur ASTORG d'*Orliac*, ou *Orlhac*, fut taxé par le Roi Philippe-Auguste en 1304. Il est cité dans Veiffet sous le nom d'*Aurillac*. C'est une faute; il doit être appelé *Orliac*, ou

Orlhac, comme il est dans Catel, 100 ans auparavant, au nombre des Seigneurs qui signèrent au contrat de mariage de la Comtesse de Montpellier & du Roi d'Aragon. Ce Seigneur est taxé 25 hommes d'armes. Le Seigneur de *Séverac*, qui vraisemblablement étoit son fils, autant; ce qui suppose qu'ils étoient très-grands Seigneurs, puisque les Comtes d'Armagnac, de Foix & de Comminges n'étoient taxés que 80 hommes d'armes.

Une branche d'ASTORG de Nouillac tomba en quenouille dans ce siècle-là & elle passa dans la Maison de Noailles. Il y avoit une autre branche à Lunatz, dont les Seigneurs ont fait des donations à l'Abbaye de Grandfelve en 1156, 1181, 1195; & en 1233, ils étoient Seigneurs de Lunatz d'ancienneté, puisque le père de celui-ci l'étoit; ce qui se prouve par une sentence arbitrale rendue au sujet du château de Brucha, le 14 des Calendes d'Octobre 1156, trésor des chartres du Château de Foix.

Il y a eu un Abbé de Saint-Théodard, aujourd'hui Montauban, du nom d'ASTORG, en 1303. On ne sait si c'est de son tems qu'on aurait acheté la Terre de Montbartier (dont une branche de cette Maison porte encore le nom aujourd'hui & qui vient de s'éteindre dans la Maison de *Cortiffon*, comme on le verra ci-après), ou si la possession de cette Terre par ses parens n'auroit point aidé à son éléction.

La branche d'ASTORG de *Peyre* étoit établie dès & avant 1062, ce qui est prouvé par une fondation faite en 1062, par ALDEBERT d'ASTORG de *Peyre*, Evêque de Mende, qui fonda un Monastère, où tous les d'ASTORG parens signèrent; ce qui les fait présumer puissans Seigneurs dans ce tems-là. Cette branche, tombée en quenouille, est fondue dans la Maison de *Cardaillac*.

En 1303, un autre *Aldebert de Peyre*, Evêque du Vivier, & *Louis de Séverac*, tous deux d'ASTORG, assistèrent avec le Roi à la création du Parlement de Toulouse. Cela prouve qu'ils étoient grands Seigneurs. L'Evêque étoit assis le second à la gauche du Roi, & il étoit de la branche d'ASTORG de *Peyre*, il mourut au mois de Juillet 1306; & *Louis de Séverac* étoit assis le cinquième à la droite du Roi.

Une autre branche d'ASTORG paroît sous le nom de *Privencheriac*, qui subsistoit en

1095, comme on le voit par une donation faite en ladite année, en faveur de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, par BERNARD d'ASTORG, Evêque de Lodève, & son frère.

Tout ce qui vient d'être ci-devant dit est prouvé par les titres & notes citées ci-après, tirées de différens auteurs dans la bibliothèque, Archives du Roi à Rodez, au Château de Foix, à l'Abbaye de Grandfelve, à l'Hôtel-de-Ville, aux Archives du chapitre de Montauban, &c.

Articles présentés aux Conseillers & Commissaires du Roi par les Comtes, Vicomtes, Barons, & nobles Sénéchauffées de Toulouse, Carcassonne, Rodez, Beaucaire & Cahors, pour faire voir qu'ils font en droit & possession depuis long-tems d'aliéner & transporter de leur propre autorité, & sans permission du Roi, par quel titre que ce soit, tant en faveur des Eglises, &c., toutes leurs terres & autres fiefs militaires, & lui créer des Notaires, où ils ont juridiction, haute, moyenne & basse, &c. Archives du Roi à Rhodéz. Acte passé par *Gerald de Lusenson* ASTORG, le mercredi après la fête de Saint Pierre-aux-Liens, 1295, Archives id.

Donation en 1233, Archives de l'Abbaye de Grandfelve, Ordre de Citeaux; autre donation faite par AUSTORGA & *Caheremus*, son mari, au mois de Mai 1181, Archives id. Confirmation faite par AUSTORGIA, &c., du mois de Juin 1195. Archives id. Lettre d'ASTORG de *Cardalzac*, du 11 Octobre 1491. Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montauban. Statuts faits par AUSTORG, Abbé du Monastère de Montauban, Archives du chapitre dudit lieu, du mois de Novembre 1303. Révocation faite par AUSTORG, Abbé de Saint-Théodart de Montauban, 1306. Restitution faite de dixmes à Montauban, par AUSTORG, Abbé, 1306, mêmes Archives.

Fondation d'un anniversaire, Archives de l'Eglise de Mende, 1109. Assemblée des Etats tenue à Montpellier, où il s'est trouvé un ASTORG de *Peyre* en 1303. Convocation de la principale Noblesse de la Provence & du Languedoc en 1304. Ceinture militaire donnée sous Philippe-le-Bel à un ASTORG, en 1294. *Histoire du Languedoc*.

Le Roi Jean donna des Lettres de rémission au mois de Juillet 1363, en faveur de *Raymond de Peyre*, reg. 14 de la Sénéchauffée de Nîmes. Gratification donnée par

le Duc d'Anjou à ASTORG, Sieur de *Peyre*, le 16 Mars 1377, *Histoire générale du Languedoc*. Assemblée des trois Etats au mois de Juillet 1379, 19 Février 1414 & 1415. *Heñor de Peyre* assista aux Etats de Lavaur, en 1555; il assista aussi à l'assemblée des Etats de Montpellier en 1558, Archives de la même ville. Les Barons de *Peyre* assistèrent aux Etats de Pezenas en 1596, 1599 & 1625, Archives id. Le Baron de *Peyre*, Commandant les Religioneux en Gévaudan en 1562, & Gouverneur.

Donation faite à l'Eglise Saint Victor, à Marseille, l'an 1095, par un ASTORG, Archives dudit lieu. On voit par les notes rapportées ci-dessus, que toutes les branches de cette Maison étoient nobles bien avant le X^e siècle.

Mais depuis long-tems elle subsiste en trois branches principales, savoir: celle des Seigneurs Marquis de *Montbartier*, Vicomte de Larboust, & celle des Seigneurs Comtes d'*Aubarède*, Marquis de *Roquepine*, qui a produit des Chevaliers de Malte, plusieurs Officiers-Généraux & Commandans de Places; la troisième est celle des Seigneurs Barons de *Montegut*, en Armagnac.

BERNARD d'ASTORG, Chevalier, étoit du nombre des Gentilshommes du parage du Comté de Toulouse, qui devoient se croiser, & passer dans la Terre-Sainte pour combattre les Infidèles. Il est nommé dans les Lettres adressées à ce sujet à l'Archidiacre de l'Eglise d'Ayen en 1250.

PIERRE d'ASTORG, Chevalier, donna des lois & des privilèges aux habitans du lieu de Noaillac, en Limousin, en 1268. Il eut entre autres enfans:

DOUCETTE d'ASTORG, qui, vers 1280, porta en mariage à *Elie*, Seigneur de *Noailles*, auteur des Ducs de *Noailles* & d'*Ayen* d'aujourd'hui, la Terre de Noaillac, qui lui fut donnée pour sa dot. Elle étoit veuve, & tutrice de *Guillaume de Noailles*, son fils, en 1290, qu'elle déclara, par acte public, être contente & satisfaite des testamens de son mari, de son père & de ses frères.

ADHÉMAR d'ASTORG, Chevalier, fut Capitaine de Saint-Etienne de Toulouse en 1298, 1304 & 1314, tems auquel les *Toulouse*, les *Comminges*, les *la Barth*, les *Despaigne*, les *Daure*, & les plus grands Seigneurs aspireroient & tenoient à honneur d'occuper cette place. Il fut aussi Capitoul d'épée en 1337, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Dans

le même tems GUILLAUME D'ASTORG, Chevalier, servoit dans les guerres de Gascogne. Il est compris dans une montre d'hommes d'armes avec plusieurs Barons & Chevaliers de la Sénéchaussée de Toulouse, de 1339.

La Maison d'ASTORG de Montbartier possédoit anciennement des fiefs, des censives, & le droit de lods dans une grande partie de la ville de Toulouse, & avoit la Seigneurie de la rue d'*Astorg*, à laquelle elle a donné le nom, qu'elle a toujours conservé, malgré qu'elle ait perdu la plus grande partie de ses droits & fiefs, par le pillage & saccagement des maisons & châteaux d'ANTOINE D'ASTORG, Seigneur de Montbartier, en haine de ce qu'il tenoit le parti du Roi durant les troubles de la ligue, comme il est justifié par des Lettres-Patentes de Sa Majesté, du 24 Février 1571, qui ordonnèrent qu'il seroit réintégré dans ses maisons, châteaux, terres libres & papiers qui lui auroient été enlevés & pillés par les Ligueurs. Attendu les guerres, les incendies & les malheurs des tems, on ne peut remonter la généalogie de cette ancienne Maison par filiation suivie, constatée par titres authentiques, qu'à :

I. PIERRE D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de Segreville & de Montbartier, né vers 1360, qui fut Capitoul d'épée de Toulouse en 1392, 1398, 1399, 1406, 1415 & 1427, tems auquel il falloit être Gentilhomme pour occuper cette place. Il rendit hommage de sa Terre de Montbartier le 27 Mars 1400. Il étoit Echançon du Roi en 1405, qu'il reçut commission de Sa Majesté pour faire saisir & mettre sous sa main les terres, châteaux & revenus de l'Archevêché de Toulouse, qui étoit en dispute entre Vital de Castelmoron & Pierre, Evêque de Saint-Pons, tous deux nommés à cette place; paroit dans plusieurs actes avec la qualité de haut & puissant Seigneur, de Chevalier, de Damoiseau & d'Ecuyer, & testa le 11 Mai 1435. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Castelmoron*, fille du Seigneur de Castelmoron & sœur de Vital de Castelmoron, Archevêque de Toulouse, laquelle mourut sans enfans, après avoir fait son testament en faveur de son mari, le 21 Septembre 1420, devant *la Rue*, Notaire; & 2^o vers 1428, *Firmande de Rabastens*, fille de *Pierre-Raymond*, Chevalier, Seigneur de Paulin & de Campagne, Sénéchal de Toulouse, & de *Mascarole de Mauléon*, Dame de Mezens. Il eut pour fils unique :

II. JEAN D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de Montbartier, de Segreville, Escaupont, Pechabon, &c., institué héritier par le testament de son père; il étoit encore sous la tutelle de *Firmande de Rabastens*, sa mère, le 29 Juin 1452, qu'elle donna en cette qualité quittance de lods, & reçut des reconnoissances féodales de la part de quelques emphitéotes du lieu de Montbartier, au nom de son fils pupille. Il fut Capitoul d'épée en 1462, & eut l'honneur, étant à la tête de la Noblesse, de présenter les clefs de la ville de Toulouse au Roi LOUIS XI, qui y fit son entrée en revenant du Roussillon, le 10 Décembre 1462. Ce Prince les lui rendit avec bonté, en lui disant : *Nous vous les recommandons & gardez-les*; il rendit hommage pour les Terres de Montbartier & d'Escaupont, en 1464, acquitta plusieurs legs faits par son père, exerçoit encore la charge de Capitoul de Toulouse en 1488 & 1496, & vivoit encore le 1^{er} Mars 1506. Il avoit épousé *Anne de Montclar*, fille d'*Amalric*, Vicomte de Montclar, d'une branchecadette des Comtes de *Toulouse*, descendant de *Raymond*, Comte de *Toulouse* & de *Constance de France*, fille de LOUIS-LE-GROS & veuve du Roi d'Ecosse. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN D'ASTORG, auteur des Seigneurs de *Segreville*, lequel, de *Marguerite de Beaufort*, eut pour fils :

JEAN D'ASTORG, Seigneur de Segreville, marié à *Jeanne de Loubens-Verdelle*, dont entr'autres enfans :

JEAN-FRANÇOIS D'ASTORG, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le 28 Mai 1571;

3. MARGUERITE, mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Puicharit;
4. Et FIRMANDE D'ASTORG, laquelle transigea le 1^{er} Mars 1506 pour ses droits légitimes, avec ANTOINE, son frère, fondé de procuration de JEAN, leur père. Elle fut mariée, par contrat de 1508, avec *Jean de Doucet*, Seigneur de Massafuel.

III. ANTOINE D'ASTORG, Chevalier, Seigneur Baron de Montbartier, Escaupont, Nisan, Lodes, &c., rendit hommage de ses Terres en 1540 & avoit épousé, par dispense du Pape du 10 Décembre 1505, *Marguerite Despaigne*, sa parente, fille de *Roger*, Seigneur, Baron de Montéspan, & de *Jacquette de Mauléon*, Dame d'Aubiach, de laquelle il eut entr'autres enfans :

ANTOINE, qui fuit ;

Et MARGUERITE D'ASTORG, mariée en 1531 à
Charles Beautat, Seigneur, Baron de Lopiack.

IV. ANTOINE D'ASTORG, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Montbartier, d'Escaupont, Nifan, Lodes, &c., Capitaine, Gouverneur & Commandant Général pour les Rois CHARLES IX & HENRI III, dans le Diocèse de Toulouse, de Lavaur & de Saint-Papoul, le distingua en plusieurs combats durant les guerres deçà & delà les Monts, & pendant les troubles de la Ligue, suivant les Lettres-Patentes du Roi de France du 20 Décembre 1550, par lesquelles HENRI II lui accorda & lui fit don de 150 pieds d'arbres les plus beaux, à prendre dans la forêt royale de Montech, pour rebâtir son château de Montbartier. Le Roi de Navarre, HENRI IV (depuis Roi de France), Lieutenant-Général du Royaume, reconnut ses services & ceux de ses enfans par Lettres-Patentes des années 1571 & 1579. Il fit son testament le 27 Février 1587, & institua son héritier en la moitié de ses biens, BERNARD D'ASTORG, son fils du premier lit. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Lomagne-Terride*, fille de *Georges*, Vicomte de *Gimoès*, Seigneur de *Terride* & de *Montclar*, & de *Claude de Cardaillac de Montbrun*, & sœur des Dames d'Aubuffon, de *Montclar* & de *Montlezun Saint-Lary*; & 2^o le 17 Avril 1553, *Gabrielle de Goyrans de Lux*, fille de *M. de Lux* & de *Saint Vincent*, & de *Catherine de Mauléon*. Du premier lit il eut :

1. BERNARD, qui fuit ;

Et du second lit :

2. PAUL, tige des Seigneurs de *Lux*, rapportés ci-après ;

3. JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs Comtes d'*Aubarède*, Marquis de *Roquepine*, mentionnée en son rang. Ces deux frères eurent par le testament de leur père l'autre moitié de ses biens ;

4. ANTOINE D'ASTORG, tué auprès du Roi HENRI IV, à la bataille de *Coutras*, le 20 Octobre 1587 ;

5. 6. & 7. MARIE, ISABEAU & ANNE D'ASTORG.

V. BERNARD D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de Montbartier, Escaupont, Laude, Nifan; Vicomte de Larbouff, &c., Capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi, Chevalier de son ordre, Gouverneur des villes de *Verdun* & de *Mas-Garnier*, testa le 19 Août 1606. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1555, *Isabeau d'Aure*, fille & héritière de

Jean d'Aure, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Larbouff, Baron de Cardaillac, de la branche aînée des Ducs de Gramont, Vicomtes d'Aster, & d'*Obriette de Lortet*; elle fit son testament le 25 Décembre 1624 & eut de son mariage :

1. CORBEYRAN, qui fuit ;

2. ADRIEN, Capitaine d'Infanterie ;

3. OBIETTE, mariée à *Georges*, Seigneur de *Ponteau* ;

4. ANNE, femme du Seigneur de *Saint-Vreifse* ;

5. Et ISABEAU D'ASTORG, mariée au Seigneur de *Seris*.

VI. CORBEYRAN D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de Montbartier, Escaupont, Lodes, Nifan, Seigneur, Vicomte de Larbouff, Baron de Cardaillac, &c., Capitaine, Gouverneur pour le Roi du *Mas-Garnier*, commanda l'armée du Roi à l'attaque des lignes à *Leucate* en 1635, après que le Sieur de *Gelas d'Ambres*, son beau-frère, qui commandoit, fut bleffé. Il fit son testament le 15 Septembre 1663, & avoit épousé, 1^o par contrat du 1^{er} Mars 1609, *Marguerite de la Roquebouillac*, fille de *Georges*, Seigneur de la *Roquebouillac*, & d'*Antoinette de Beautat*, Dame de *Saint-Gery* & d'*Eynnier*; & 2^o par contrat du 17 Avril 1621, *Marguerite de Gelas*, fille de *Lifander de Gelas*, Marquis de *Leberon*, Baron d'*Ambres*, &c., Conseiller d'Etat d'Epée, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & d'*Ambroise de Voisins*; celle-ci fille de *François de Voisins*, Baron d'*Ambres*, & d'*Anne d'Amboise d'Aubijoux*, elle étoit sœur d'*Hector de Gelas*, Marquis de *Leberon*, Vicomte de *Lautrec*, Sénéchal de *Lauraguais*, Gouverneur de la ville & cité de *Carcaïssonne*, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi en la Province de *Languedoc*, & de *Charles-Jacques de Gelas*, Evêque de *Valence* & *Sodré*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

Et du second :

2. Autre FRANÇOIS D'ASTORG, Vicomte de Larbouff, Mestre-de-Camp, Colonel du Régiment de *Conty*, ensuite Lieutenant-Général, Commandant de la citadelle & lignes de *Lauterbourg*, puis de *Verdun* ;

3. BERNARD-FRANÇOIS D'ASTORG, qui épousa *PAULE D'ASTORG*, sa cousine, fille & héritière de *JACQUES D'ASTORG*, Seigneur, Baron de *Lux*, & de *Françoise de Lordat* ;

4. ISABEAU, aînée du précédent, mariée à *César de Peguillan*, Seigneur de Belbese ;
5. LOUISE, alliée en 1683, à *Martin de Podenos*, Seigneur de Villepinte ;
6. Et autre LOUISE D'ASTORG, femme du Seigneur d'*Eaux*.

VII. FRANÇOIS D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Baron de Montbartier, Lodes, Nifan, Vicomte de Larbouft, Baron de Cardaillac, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa par contrat du 21 Avril 1641, *Louise de Vicaze*, fille de *Raymond de Vicaze*, Seigneur de Castelnau, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant des Finances de Guyenne, & de *Susanne Dupou*; elle testa le 12 Février 1692, & laissa de son mariage :

1. CORBEYRAN, qui suit ;
2. JEAN, Capitaine, tué au siège de Montauban ;
3. FRANÇOIS, marié le 15 Février 1676, à *Jeanne du Ferere de Saluste*, Dame du Bartas ;
4. 5. 6. 7. & 8. MARGUERITE, LOUISE, ISABEAU, FRANÇOISE & SUSANNE D'ASTORG.

VIII. CORBEYRAN D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Baron de Montbartier, Bessens, Vicomte de Larbouft, Baron de Cardaillac, épousa par contrat du 24 Juin 1679, *Marthe de Blazy*, dont il eut :

FRANÇOIS, qui suit ;
Et LOUISE D'ASTORG, mariée à *N. de Vic*, Seigneur de Clermont.

IX. FRANÇOIS D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Marquis de Montbartier, Bessens, Vicomte de Larbouft & Baron de Cardaillac, épousa, par contrat de 1705, *Marthe de Savoie*, de laquelle sont issus :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment de la Tour-du-Pin, Chevalier de Saint-Louis ;
3. N..... dit le Chevalier d'ASTORG ;
4. & 5. MARGUERITE & FRANÇOISE D'ASTORG.

X. PIERRE D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Marquis de Montbartier, Vicomte de Larbouft, Baron de Cardaillac, &c., a épousé, par contrat passé en 1756, *N..... de Saint-Martin*, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Seigneur, Baron d'Aux, Auflat & Lancfranion, & de *Perrette de Tournemire*, dont une fille unique Mademoiselle *de Montbartier*, mariée en 1783 à N..... Vicomte de *Fortiffon*

BRANCHE

des Seigneurs, Barons DE LUX.

V. PAUL D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de

Lux, deuxième fils d'ANTOINE D'ASTORG, II^e du nom, Seigneur de Montbartier, &c., & de *Gabrielle de Goyrans*, sa seconde femme, eut pour fils :

VI. JACQUES D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Baron de Lux, qui de *Françoise de Lordat*, eut pour enfans :

JACQUES, qui suit ;

Et PAULE D'ASTORG, mariée à BERNARD-FRANÇOIS D'ASTORG, Vicomte de Larbouft, son cousin, de la branche précédente.

VII. JACQUES D'ASTORG, Chevalier, Seigneur de Sarramezan, mourut en 1727, sans enfans, & en lui a fini cette branche. Il avoit épousé, en 1708, *Isabeau de Minut de Castera*, veuve de *Jean de Gestas*, Seigneur de Montmorin.

BRANCHE

des Seigneurs, Comtes D'AUBARÈDE, Marquis DE ROQUEPINE.

V. JOSEPH D'ASTORG, Chevalier, fils puiné d'ANTOINE, II^e du nom, Seigneur de Montbartier, & de *Gabrielle de Goyrans* sa seconde femme, fut Seigneur d'Aubarède en Bigorre, par la donation que lui en fit *Raymonde de Goyrans*, Dame d'Aubarède, sa tante. Il étoit au service du Roi en 1588, & épousa, par contrat du 28 Novembre 1592, *Mirmonde de Mun de Sarlabons*, fille de *Barthélemy*, Seigneur de *Mun*, & de *Paule de la Pene*, dont :

1. PAUL, qui suit ;
2. ALEXANDRE, Maréchal des Camps & Armées, Lieutenant pour le Roi des isles de Rhé & d'Oléron, & Colonel des troupes tenant garnison à Metz, mort sans alliance ;
3. JEAN, Seigneur de Thuy, marié à *N.... du Saure du Pouy* ;
4. GABRIEL, Capitaine, tué au service ;
5. BERNARD-PAUL, Maréchal de Bataille en 1669, mort Gouverneur de Metz & pays conquis ;
6. Et PAULE D'ASTORG, mariée le 18 Janvier 1618, à *Geraud de Gemit*, Seigneur de Luffeau.

VI. PAUL D'ASTORG, Chevalier, Seigneur d'Aubarède, Avezat, Thuy, &c., Major des Villes, Souveraineté & Gouvernement de Sedan, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 6 Août 1652, avoit épousé, par contrat du 31 Juillet 1629, *Gabrielle de Mauléon*, fille de *Géraud*, Baron de Barbezan, Gouverneur du Château de Fronfac, &

de *Catherine de Terfac de Montmeraut*. Il en eut :

1. BERNARD, Comte d'Aubarède, d'abord Lieutenant-Colonel au Régiment de Royal-Vaifleau, puis Colonel d'Infanterie Françoisise, en garnison à Metz, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Salins, mort en 1770, sans enfans;
2. JACQUES, qui fuit;
3. & 4. PIERRE & JOSEPH, Capitaines, tués à la bataille de Cassel;
5. JEAN-LOUIS, Capitaine, tué à la bataille de Senef, le 11 Août 1674;
6. Et autre PIERRE, Colonel de Dragons, appelé *le Marquis de la Salle*, Brigadier des Armées, tué au service.

VII. JACQUES D'ASTORG, Chevalier, Seigneur, Comte d'Aubarède, Seigneur de Thuy, Mun, Goudon, Belmont, Baron de Barbazan, de Peyruffe, &c., Capitaine au Régiment de Royal-Vaifleau, passa par les Majorités d'Ath, de Saint-Guislain & de Sedan, fut fait Brigadier des Armées en 1676, Lieutenant de Roi & Commandant des Ville & Gouvernement de Blaye; & épousa, par contrat du 1^{er} Février 1682, *Hilaire de Burca*, fille de *Jean-Charles*, Baron de Montcorneil & de Peyruffe, & de *Marie-Françoise du Bouzet de Roquepine*, dont :

CHARLES, qui fuit;

Et BERNARD D'ASTORG, auteur des Seigneurs, Barons de *Montégut* & de *Castillon*, en Armagnac, rapportés ci-après.

VIII. CHARLES D'ASTORG, Chevalier, Comte d'Aubarède, Baron de Barbazan & de Peyruffe, d'abord Mousquetaire du Roi en 1699, Capitaine de Cavalerie en 1703, servit dans les guerres d'Espagne, se distingua aux batailles d'Almanza & de la Villa-Viciofa; se trouva au secours de la ville de Jaca, étant Colonel des Milices de Gascogne en 1713. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1711, *Jeanne-Françoise de Verduzan*, fille de *Louis-Alain*, Comte de *Miran*, & de *Marguerite de Raymond*, dont :

LOUIS, qui fuit;

Et BERNARD D'ASTORG, reçu Chevalier de Malte en 1728, mort Capitaine de Vaiffeau en 1758.

IX. LOUIS D'ASTORG, Chevalier, Comte d'Aubarède, Seigneur de la Peyre, Mun, Goudon, Vicomte de Nebouzan, Baron de Barbazan & de Peyruffe, d'abord Capitaine au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, successivement Colonel des Régimens de Niver-

nois & Royal-Comtois, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a servi avec distinction, s'est trouvé à plusieurs sièges & batailles en Bohême, Italie, Allemagne, à l'affaire de Dettingen en 1743, à Gênes & au Port-Mahon en 1744 & 1747, & est mort sans postérité au mois de Septembre 1782. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier 1744, signé par le Roi & la Famille Royale, *Marie-Louise de Boufflers*, fille de *Charles-François*, Marquis de *Boufflers* & de *Remiencourt*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louise-Antoinette-Charlotte de Boufflers*.

BRANCHE

des Seigneurs, Barons de MONTÉGUT, en Armagnac.

VIII. BERNARD D'ASTORG, Chevalier, fils puiné de JACQUES, Comte d'Aubarède, & d'*Hilaire de Busca*, Colonel de l'Infanterie Françoisise, tenant garnison à Metz, eut pour son apanage la Terre de Montégut, en Armagnac. Il épousa *Françoise de Magnant*, de laquelle il a laissé :

JEAN-CHARLES-CATHERINE, qui fuit;

Et CHARLES-MAURICE D'ASTORG, reçu Chevalier de Malte en 1752, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, réformé.

IX. JEAN-CHARLES-CATHERINE, Marquis d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Baron de Montégut, de Castillon, de Saizan, &c., mourut au mois de Novembre 1782. Il avoit épousé, en 1745, *Louise-Toinette de Galard*, fille de *Gilles*, Marquis de Galard de Teraube, & de *Viçoire de Moret de Montarnat de Peyre*, dont :

1. JEAN-JACQUES-MARIE, qui fuit;

2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort jeune;

3. MARGUERITE-VICTOIRE-JEANNE-CHARLOTTE, mariée en 1764, à *Marie-Joseph-Valentin*, Marquis de *Vic*;

4. Et MARIE-ANNE-HONORÉE D'ASTORG, mariée en 1778, à *N..... de Vergès*, Seigneur de la Salle.

X. JEAN-JACQUES-MARIE, Comte d'ASTORG, Baron de Montégut, né le 11 Juin 1752, successivement Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Noailles, en 1768, Capitaine de Cavalerie, Capitaine de Dragons au Régiment de Belzune, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps

du Roi, Compagnie de Luxembourg, marié le 13 Janvier 1783, par contrat signé du Roi & de la Famille Royale, avec *Marie-Thérèse-Louise Eon de Cely*, fille de *Marie-Jérôme de Cely*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de ses Troupes, & de *Marie-Jeanne Dufos de Méry*.

Les armes: *d'or, à Paigle éployée de sable.*
(Généalogie dressée sur titres authentiques communiqués).

ASTRES, en Provence: *d'or, au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante sur le tout, chargée de quatre étoiles ou astres d'argent.*

ASTROUIN, en Provence. ANDRÉ D'ASTROUIN, natif du lieu de Figanières, fut anobli par HENRI IV en 1578, en récompense des services qu'il avoit rendus dans les armées. Les Lettres d'annoblissement se trouvent dans les archives du Roi en Provence. Les descendants d'ANDRÉ ont continué de servir le Roi avec distinction. Ils ont fait quelques bonnes alliances, & furent maintenus dans leur noblesse par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de noblesse le 9 Juillet 1667. Cette famille, dont on n'a pas eu les Actes justificatifs pour faire une filiation suivie, porte pour armes:

D'azur, au Lion d'or, élevant le pied dextre, appuyé sur un tronc d'argent, vers un soleil sortant de l'angle dextre; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

ASTRUC: *contrefascé d'or & de gueules de six pièces.*

ASTUARD ou ASTOUAUD. Plusieurs auteurs sont descendre, sans aucune preuve, cette famille d'Ecosse, & la confondent avec celle de STUART, qui a donné des Rois à l'Angleterre. On ne trouve rien de semblable dans les actes & dans les titres qui font mention de cette famille. Cela n'empêche cependant pas qu'elle ne soit très-ancienne & des plus distinguées de la Provence.

I. PONS ou PONCET D'ASTUARD en est la tige. Il étoit Chancelier de RAYMOND, Comte de Toulouse, à qui il rendit des services signalés. Ce Prince l'en récompensa par le don qu'il lui fit du Château d'Avelleron en 1230, & de celui de Mazan en 1248. PONS acquit encore la Terre de la Fare en 1246. Il mourut en 1270.

II. GUILLAUME-PIERRE D'ASTUARD, son fils, prêta hommage en 1290, & laissa de *Béatrix*:

III. PONS II, Seigneur des mêmes Terres qu'avoient possédé son père & son ayeul, pour lesquelles il prêta hommage en 1302 & 1303. Il épousa *Alaïzie de Raymond*, de laquelle il eut:

1. PONS, qui suit;
2. Et ISOARDE, mariée avec *Isnard de Mourmoison*, Chevalier, Seigneur de Modène.

IV. PONS D'ASTUARD, III^e du nom, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

V. ASTUARD D'ASTUARD, Seigneur d'Avelleron, Mazan & la Fare, dont il prêta hommage en 1355. Il laissa:

VI. PONS D'ASTUARD, IV^e du nom, qui testa en 1446. Il avoit épousé en 1412, *Alix de Riez*, fille & héritière de *Guillaume de Riez*, Seigneur de Montfuson & autres Terres. Il eut plusieurs enfans, parmi lesquels ASTUARD fit la branche des Seigneurs de *Mazan*, laquelle en fit plusieurs autres éteintes; & PONS ou PONCET, qui suit, celle de *Murs*.

VII. PONS D'ASTUARD, V^e du nom, Seigneur de Murs, épousa à Arles, *Eléonore Textoris*. Il eut de ce mariage:

VIII. JEAN D'ASTUARD, I^{er} du nom, Seigneur de Murs, marié, en 1499, à *Léone de Pontevès-Bargème*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CATHERINE, mariée à *François de Thaulignan*, Baron de Barry & du Puy-Méras.

IX. FRANÇOIS D'ASTUARD, Seigneur de Murs, épousa *Catherine Grillet-Briffac*, dont il eut:

1. AYMAR, qui suit;
2. & 3. CHARLES & CLAUDE, Chevaliers de Malte;
4. Et autre CLAUDE, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel des Vieilles-Bandes Françaises, lors des guerres de Piémont. Il épousa *Françoise de Grasse-de-Calian*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence.

X. AYMAR D'ASTUARD, Seigneur de Murs, Befaire & Saint-Lambert, épousa, en 1569, *Melchione de Baschi-Saint-Estève*, dont:

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. LOUIS, chef de la branche éteinte des Seigneurs de Befaire;
3. Et ISABELLE, mariée, en 1604, avec *Marc-Antoine de Garnier*, Seigneur de Roufflet.

XI. FRANÇOIS-LOUIS D'ASTUARD, Baron de

Murs, époufa, par contrat du 17 Septembre 1585, *Honorée de Bernus*, fille unique de Noble *François de Bernus*, Seigneur de Lioux, & de *Pierrette d'Autrie-des-Baumettes*. Il testa en faveur de :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Lioux* & de *Montclar*, éteinte.

XII. JEAN D'ASTUARD, II^e du nom, Baron de Murs, s'allia, en 1609, avec *Anne de Sade*, Dame de Romanil, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. MARGUERITE, mariée à *Paul-Barthélemy de Barroncely*, Baron de Javons ;
3. Et HONORÉE, mariée, en 1631, à *Henri des Rollands*, Seigneur du Cabanex & de Réauville.

XIII. JACQUES D'ASTUARD, Baronde Murs, Seigneur de Céderon & de Romanil, époufa, par contrat du 1^{er} Octobre 1628, *Madeleine de Jarente-Sénas*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. BALTHASARD, reçu Chevalier de Malte en 1658 ;
3. LOUIS, reçu aussi Chevalier de Malte en 1662 ;
4. Et une fille, mariée dans la Maifon de *Donis*.

XIV. JEAN D'ASTUARD, III^e du nom, Baron de Murs, Romanil & Céderon, époufa, en 1666, *Marie de Thézau*, fille de *Paul*, Marquis de Saint-Gervais & de Venafque, & de *Sibylle de Fortia-de-Piles*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. PAUL-ALDONCE, reçu Chevalier de Malte en 1688 ;
3. JEAN-LOUIS, aussi reçu Chevalier de Malte en 1698 ;
4. Et LOUISE-ALDONCE, mariée avec *François-Gaspard de Sade*, Comte de Mazan.

XV. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS D'ASTUARD, Marquis de Murs, Baron de Romanil, Lioux & Céderon, après avoir fervi avec diftinction, en qualité de Capitaine de Cavalerie, a époufé, en 1713, *Eléonore de Caftagnères*, fille co-héritière de *Pierre-Antoine*, Marquis de Châteauceuf, Confeiller d'Etat, Ambaffadeur de Sa Majesté à la Porte, & de *Françoife de Mous-de-la-Couraine*. De ce mariage font iflus :

1. JEAN-PIERRE, établi depuis quelques années ;
2. Et LOUISE, mariée en 1738, à *César de Moreton*, Marquis de Chabrilan, Lieute-

Tome I.

nant de Roi à Montelimar, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Les armes : *de gueules, à l'aigle d'or, becquée, onglée d'azur* ; devise : *Foi à qui l'a*. On peut confulter, fur cette famille, Baluze, *Note fur la vie des Papes d'Avignon* ; Nostradamus ; Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse* ; l'Abbé Robert ; Pithoncourt ; *Histoire générale du Languedoc*, &c.

* ASTURIES, Province d'Espagne, entre la Galice & la Biscaye, autrefois Royaume, ravagé en 713 par les Maures & les Sarrasins. PÉLAGE, du Sang Royal des Goths, fonda un nouveau Royaume dans les Asturies en 717. ORDONIUS, un des fuccesseurs, quitta les Asturies, pour transporter le fiége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des fuccesseurs, jufqu'à FERDINAND I^{er} en 1039, ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Asturies.

Aujourd'hui les fils aînés du Roi d'Espagne font nommés Princes des *Asturies*, en mémoire de ce que les habitans de cette Province ne reconnurent jamais les Maures. Voyez Mariana, liv. 7 ; Mérula, *Descrip. Hisp.* &c.

ATHIE, en Vermandois : *d'or, à trois fafces de fable*.

ATICHI : *d'or, au lion de fable, accompagné de trois croiffans montant de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

ATTILI, branche cadette de la Maifon de Bullion. Voyez BULLION.

* AUBAIS, en Languedoc, Diocèse & Recette de Nîmes, Parlement de Toulouse, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. La Terre & Seigneurie d'Aubais, connue dès 1099, fut vendue en Septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Solrogues, par MARIE, veuve de *Guiraud d'Arnoville*, Chevalier, à *Guillaume Bululi*, Panetier du Roi & Châtelain de Nîmes, qui les revendit vers 1285 à *Guiraud de Languffel*, père de *Bernard*, ayeul de *Bertrand I^{er}*, & bifayeul de *Bertrand II*, Seigneur d'Aubais. Ce dernier, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356, eut pour héritière, fa fœur, *Marie de Languffel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, qui testa le 18 Juillet 1374. Leur fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, de Nages & de Sorlogues, époufa,

E c c

le 19 Janvier 1380, *Antoine Bermond-du-Cayla*, & testa le 2 Juin 1425, en faveur de son deuxième fils *Antoine Bermond*, mort avant 1453, qui, de *Marguerite de Lauzières*, laissa pour fille unique *Catherine de Bermond*, Dame d'Aubais, mariée le 4 Novembre 1443, à *Jean de Bermond*, Baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique, *Marguerite de Bermond*, morte vers le 14 Juillet 1480, avoit épousé *Jean de Bozène*, dont le fils *Jacques* réunit les Baronies d'Aubais & du Cayla, que sa petite-fille *Jacqueline de Bozène* porta à son mari *Charles Dufour*, père de *Marguerite*, héritière de ces deux Terres. Celle-ci épousa, en 1591, *Balthazard de Baschi*, trisayeul de *Charles de Baschi*, en faveur duquel la Baronie d'Aubais fut érigée en Marquisat avec union des Seigneuries de Junas, Gaverne, Saint-Nazaire, Murisfargues, & des Fiefs de Christin, de Corbières, &c. Voyez BASCHI.

AUBAUD. PIERRE AUBAUD, Sieur de la Durantage, demeurant dans la Paroisse de Roncillé, Evêché de Saint-Malo, comparut, en qualité d'Archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un Page, à la montre des Nobles de cet Evêché, faite les 5 & 6 Juin 1480.

GILLES AUBAUD, un de ses descendants, Ecuyer, Seigneur du Perron, Garde du Corps du Roi, puis Capitaine des Portes, & Aide-Major de la ville de Douai, ensuite Aide-Major de la Citadelle d'Arras, fut déclaré Noble par Sentence des Elus d'Artois, rendue le 8 Février 1710, fait Chevalier de Saint-Louis le 29 Février 1712, & mourut le 16 Août 1717. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1697, *Françoise Picart-du-Fagel*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ANNE-JULES, né le 7 Décembre 1705.
2. JEAN-JOSEPH, né le 9 Janvier 1707;
3. Et CATHERINE-FRANÇOISE, née le 5 Février 1702, & reçue à Saint-Cyr, le 13 Mai 1713, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes: *d'argent, à une aigle de sable onglée d'or, & les ailes étendues.*

AUBE ou AUBÉ, en Provence: *d'or, à l'ours de gueules, posé debout sur ses pieds de derrière.*

AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, près Roye en Picardie, famille connue sous le nom de *Bracquemont*, à cause de la Terre de Brac-

quemont, dont elle est en possession depuis long-tems.

I. QUENTIN AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & d'Estalon, mourut en 1483. Il avoit épousé, en 1440, *Clémence de Lécourt*, fille unique de *Jean de Lécourt*, Ecuyer, Seigneur de Damery & de Verpilliers, & laissa: NICOLAS, qui suit, & BENOÎT-ANDRÉ.

II. NICOLAS AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Verpilliers, épousa *Marie Gilles*, de laquelle il eut :

III. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, fit acquisition, par contrat du 11 Juin 1516, de Regnault & de Quentin Gilles, Seigneurs d'Estalon, des droits qui pouvoient leur appartenir sur la Terre de Damery & autres lieux, à eux échus par la succession de CATHERINE AUBÉ, leur mère, femme de *Nicolas Gilles*, Procureur du Roi à Noyon, & héritière de feu PIERRE AUBÉ, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Damery. Il mourut le 5 Novembre 1539, & avoit épousé *Marie Boëleau*, morte le 24 Août 1525, fille d'*Antoine Boëleau*, Ecuyer, Seigneur de Martimont. Ils eurent :

IV. QUENTIN AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui fit une transaction, le 25 Novembre 1553, avec FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Parviller, son frère, pour la succession de leur père. On voit sur son épitaphe, qui est dans la Chapelle de S.-Nicolas de l'Eglise de Roye, qu'il mourut le 22 Avril 1567, & qu'il étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi sous M. de Mailly; il avoit épousé 1° *Marguerite Pinguet*, Dame d'Hedencourt en partie, morte le 16 Octobre 1549; 2° *Marguerite Couturier*, morte en Février 1559; & 3° *Charlotte d'Alles*. Du premier lit sont issus:

1. FLORENT, qui suit;
2. PIERRE, Avocat à Saint-Quentin, marié à N....;
3. MARGUERITE, qui épousa *Jean de Donquerre*, Ecuyer, Seigneur d'Armancourt;
4. MARIE, qui épousa *Louis Fonchet*, Conseiller du Roi en l'Élection de Péronne;
5. Et LOUISE, qui épousa *Gabriel Gayant*, fils de *Pierre*, Procureur du Roi à Clermont.

V. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, de Damery & d'Hedencourt en partie, vendit sa charge d'Élu à Roye à N... AUBÉ, son cousin, le 6 Septembre 1586. Il étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi, & épousa 1° en 1548, *Anne le Bel*, fille

de *Nicolas le Bel*, Ecuyer, Avocat au Bailliage de Senlis; & 2^o le 26 Janvier 1576, *Jeanne de Saint-Saufieu*, laquelle vivoit encore en 1593. Il eut de son premier mariage:

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JEANNE, mariée à *Valery Liaft*, Ecuyer, demeurant au Maine;
3. ANNE, qui époufa le Sieur *Hourier* à Senlis;

Et du fecond lit:

4. FLORENT, Ecuyer, Conseiller au Préfídial de Beauvais, qui époufa, le 23 Janvier 1618, *Marguerite Binet*;
5. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Neufmaifons, mort fans poftérité;
6. Et SUSANNE, qui époufa *Louis de Loüest*, Ecuyer, Avocat à Roye.

VI. PHILIPPE AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & autres lieux, fut fait Gouverneur de Montdidier, en récompense de fes services. Il époufa, le 8 Octobre 1592, *Susanne de Bosquillon*, veuve de N.... dont:

1. FLORENT, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, qui époufa, le 24 Octobre 1643, *Madeleine de Cambronne*;
3. Autre FLORENT, Sieur de Cameny;
4. LOUIS, Ecuyer;
5. CATHERINE, qui époufa *Pierre Bucquet*, Receveur des Tailles de Montdidier;
6. SUSANNE, mariée à *Simon le Clerc*, Préfident en l'Electíon de Montdidier;
7. Et ANNE, qui époufa le Sieur *Any*, Avocat à Guife, dont trois garçons, Officiers; l'aîné a été Major du Quesnoy.

VII. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Gouverneur de Montdidier, époufa, le 25 Juin 1628, *Catherine du Toc*, femme de Chambre de la Reine, fille mineure d'*Etienne du Toc*, Ecuyer, Contróleur-Général de *Madame*, sœur du Roi, & fille de la nourrice de la Reine, mère de Louis XIV. Il est iffu de ce mariage:

1. LOUIS, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Fay-lez-Bonneuil, maintenu par Arrét du Conseil du mois de Juillet 1667, qui époufa N..... dont il eut FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Bracquemont, demeurant à Bonneuil, qui a auffi été maintenu dans la Noblesse, le 9 Mai 1669;
3. Et CATHERINE, qui époufa N.... *Chauvet*, Baron de Montiot.

VIII. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c., Ca-

pitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Navarre, & Capitaine appointé des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté, fut maintenu dans sa Noblesse par Arrét du Conseil du 27 Juillet 1667, & enrégistré le même jour au Conseil d'Etat du Roi. Il a fervi en cette qualité dans les Chevaux-Légers jusqu'en 1689, tems où il se retira pensionné du Roi. Il époufa *Louise de la Ménéchauffée*, fille de *Pierre de la Ménéchauffée*, Chevalier, Seigneur de Moifac, &c., Gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale *Monseigneur le Duc d'Orléans*, oncle du Roi, & de *Louise du Bocquel*, veuve le 23 Octobre 1659, dont font iflus:

1. LOUIS-FLORENT, qui fuit;
2. Et CATHERINE, qui époufa *Louis-Charles de Montguiot*, Ecuyer, Seigneur de Cambronne.

IX. LOUIS-FLORENT AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, a fervi long-tems dans les Mousquetaires Noirs. Il époufa, le 12 Janvier 1712, *Catherine Feydeau*, fille de *Pierre Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Courcelle & autres lieux, & de *Marie Philippe*, morte en Septembre 1719, de laquelle il a eu:

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine de Vaiffeau, au Département de Brest, marié fans enfans;
3. Et PHILIPPE-HONORÉ, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Capitaine au Régiment de Limoufin, où il a été tué dans une bataille, le 20 Août 1746.

X. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c., eut de N.....

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Enseigne de Vaiffeau & Lieutenant d'Artillerie;
3. Et PHILIPPE-HONORÉ, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie en 1762.

XI. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, marié, le 16 Août 1736, avec *Marie-Françoise Dincourt*, fille de *Jean-François Dincourt*, Ecuyer, Seigneur d'Hangard, & de *Marie-Françoise de Sachy*, dont est iflu:

XII. LOUIS-ALEXANDRE AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, la Chavatte, Meharicourt & du Saultoy, qui a fervi le Roi en qualité de Mousquetaire, dans la seconde Compagnie, pendant plu-

fieurs années. Il a épousé, le 10 Avril 1764, *Louise-Adélaïde de Fay*, fille d'*Alexandre-Charles-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, du Saultoy & autres lieux, & de *Marie-Louise de la Gouaille*, dont :

1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-FLORENT, Seigneur de Bracquemont, né le 2 Mars 1765;
2. Et LOUISE-ALEXANDRINE, Dame de Bracquemont, née le 16 Avril 1766. (Généalogie rédigée sur un mémoire envoyé.)

Les armes: *de gueules, à huit losanges d'argent mis en croix.*

AUBELIN, en Beauce: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

* AUBENTON, Ville dans la Tiérache, en Picardie, qui a fait autrefois, & fait peut-être encore partie du Duché de Guise, mais qui plus anciennement a été possédée par des Seigneurs qui étoient célèbres il y a 700 ans. HUGUES I^{er}, un de ces Seigneurs, porta le nom de *Grand*, & épousa *Alix*, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, de laquelle il laissa une nombreuse postérité, qui posséda, de mâles en mâles, la Terre d'Aubenton & plusieurs autres, jusqu'à la mort de HUGUES DE RAMIGNY-D'AUBENTON, arrivée vers 1270. Ce dernier ne laissa qu'ELISABETH, qui épousa *Thibaut*, Duc de Lorraine, auquel elle porta les Terres de Rumigny & d'Aubenton, avec ses dépendances. René II, Duc de Lorraine donna en partage cette même Terre à *Claude*, son fils puiné. Voyez GUISE.

AUBENTON, en Normandie, Election de Verneuil, famille dont étoit JEAN-BAPTISTE D'AUBENTON, Ecuyer, Seigneur du Bois-Joffe, les Girourdières, &c., envoyé par Sa Majesté en Espagne & en Italie en 1732, mort Intendant & Commissaire-Général de la Marine, fils d'AMBROISE D'AUBENTON, Ecuyer, qui avoit été pareillement envoyé en Espagne & au Canada.

Les armes: *d'azur, à trois râteaux d'argent, posés 2 & 1.*

* AUBEPIN, Terre qui appartient aujourd'hui à M. de *Sainte-Colombe*, appelé le *Marquis de l'Aubepin*, lequel est premier Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Luxembourg. Il a été fait Brigadier le 20 Février 1761, a monté, en 1762, à la première

Enseigne de la même Compagnie, & a épousé *Françoise-Marthe Pouffard*, Dame de Vigean, fille de *Jean-Armand de Pouffard*, Marquis de Fors, & de *N.... d'Astier*.

AUBEPIN, famille de laquelle des Seigneurs du même nom s'établirent en Forez, où ils eurent la Terre de Chifi. Ils finirent avant la fin du XVI^e siècle. Le dernier mâle des AUBEPIN fut CLAUDE, Baron de l'Aubepin & de Varej, qui laissa BARBE DE L'AUBEPIN, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de *Mouchet-de-Battefort*, Seigneur de Dramelei-d'Ariatoz, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté. Voyez MOUCHET-DE-BATTEFORT.

AUBEPINE, Maison originaire de Beauce, qui a donné de grands hommes à l'Eglise & à l'Etat, comme un Garde-des-Sceaux, plusieurs Evêques & plusieurs Ambassadeurs.

I. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur d'Erouville, épousa, le 27 Février 1507, *Marguerite le Berryer*, Dame de la Corbillière, fille unique & héritière de *Pierre*, Seigneur de la Corbillière & de la Poirière, & de *Claudine Hilaire*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. SÉBASTIEN, Abbé de Bassefontaine, de Maslay & de Saint-Martin de Pontoise, Maître des Requêtes en 1557, Evêque de Vannes en 1558, puis de Limoges, Abbé de Saint-Martial de la même Ville & de Saint-Eloi de Noyon, Conseiller du Conseil Privé, employé en diverses négociations en Allemagne, Hongrie, Angleterre & Suisse, mort à Limoges, le 2 Août 1582;
3. GILES, qui a fait la branche des Marquis de *Verderonne*, rapportée ci-après;
4. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c., Président au Grand-Conseil, mort en 1569, ayant eu de *Marie Cotton*, CLAUDE, Dame de la Corbillière & du Bois-le-Vicomte, morte sans postérité de *Mérida Barbezères*, Seigneur de Chemerault, Chevalier des Ordres du Roi;
5. Et MADELEINE, alliée 1^o à *Albert*, Seigneur de *Grantrye*; 2^o à *Nicolas le Hardi*, Seigneur de la Trouffe, Grand-Prévôt de France.

II. CLAUDE DE L'AUBEPINE, II^e du nom, Seigneur d'Haute-Rive, Baron de Château-neuf-sur-Cher, fut pourvu d'une Charge de Secrétaire du Roi, le 10 Mars 1537, & de celle de Secrétaire d'Etat & des Finances l'an 1543. Il fut député, en 1544, avec le Cardinal

du Bellay, le Maréchal du Riés, & le Préfident Rémond, pour négocier avec ceux d'Angleterre, pour l'accommodement des deux Couronnes; & en 1555 & 1559, pour les traités qui furent conclus entre Ardres & Calais, & à Cateau-Cambrésis. Il affifta à la Conférence du Faubourg Saint-Marcel & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, avec les Chefs du parti huguenot. Il mourut le 11 Novembre 1559. Il avoit époufé, 1^o en Janvier 1542, *Marie Bochetel*, fille de *Guillaume*, Secrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*; 2^o *Catherine d'Alizon*, fille de *Georges d'Alizon*.

Il eut de fon premier mariage :

1. CLAUDE, III^e du nom, Seigneur de Haute-Rive, Baron de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat en fuvivance de fon père, le 26 Mai 1560. Il alla en Ambaffade en Espagne en 1566, & à fon retour fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort de Jacques Bourdin, Seigneur de Villaines, fon beau-frère, arrivée le 6 Juillet 1567. Il mourut âgé de 26 ans, le 11 Septembre 1570. Il avoit époufé *Marie Elutin*, fille de *Henri*, Seigneur d'Oifel & de Ville-Parifis, Ambaffadeur à Rome, & de *Marie de Thouars*; il ne laiffa point de poftérité;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. Et MADELEINE, née le 13 Mai 1546, morte le 17 Mai 1596. Elle avoit époufé, par contrat du 17 Juin 1559, *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat.

III. GUILLAUME DE L'AUBEPINE, Baron de Châteauneuf, Seigneur d'Haute-Rive, né en 1547, reçu Confeiller au Parlement, le 19 Mai 1568, Maître des Requêtes, le 13 Août 1572. Il fut envoyé Ambaffadeur en Angleterre, fait Confeiller d'Etat, Chancelier de LOUISE DE LORRAINE, Reine de France, & Chancelier des Ordres du Roi en 1606. Il mourut en 1629, laiffant de *Marie de la Châtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maifon-Forte, & d'*Anne Robertel* :

1. GUILLAUME, mort jeune;
2. CLAUDE, IV^e du nom, Baron de Châteauneuf, qui, de *Gaspard de Miolans*, fille de *Jacques*, Comte de *Miolans*, Seigneur de Saint-Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique FRANÇOISE-MARIE DE L'AUBEPINE, Religieufe de la Vifitation, à Paris;
3. GABRIEL, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi, Prélat illuftre & Auteur

Ecclefiastique, très-connu par fes écrits, mort en 1631;

4. CHARLES, Chevalier, Marquis de Châteauneuf-fur-Cher, Commandeur & Chevalier des Ordres du Roi, Confeiller d'Etat, Abbé de Marfan, de Préaux & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, né le 22 Février 1580. Il fut d'abord Confeiller au Parlement de Paris en 1603, Ambaffadeur extraordinaire en Hollande en 1609, puis à Bruxelles; il négocia en 1617 le retour des Princes; fut Chancelier des Ordres du Roi, en fuvivance de fon père, en 1620; alla en Ambaffade extraordinaire à Venife, puis en Angleterre en 1629 & en 1630. A fon retour il reçut, le 14 Novembre 1630, les Sceaux de la main du Roi, étant à Verfailles, dont il prêta le ferment le même jour; devenu fufpect au Cardinal de Richelieu, il rendit les Sceaux à Saint-Germain-en-Laye, le foir du 25 Février 1633, & fut arrêté & conduit prifonnier au Château d'Angoulême, où il demeura jufqu'au mois de Janvier 1643. Les Sceaux lui furent rendus une feconde fois, le 2 Mars 1650, & il les garda jufqu'au 5 Février qu'il les rendit à M. Molé, premier Préfident; il mourut le 17 Septembre 1653;
5. FRANÇOIS, qui fuit;
6. MADELEINE, mariée à *Jean Olivier*, Baron de Leuville;
7. GABRIELLE, Abbeffe de Royaulieu;
8. MARIE, Abbeffe de Saint-Laurent de Bourges;
9. Et ELISABETH, mariée à *André de Cocheflet*, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. FRANÇOIS DE L'AUBEPINE, Marquis d'Haute-Rive, de Châteauneuf, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été Général de l'Infanterie Françoisfe, en Hollande, & Gouverneur de Bréda, mourut le 27 Mars 1670; il avoit époufé, le 17 Novembre 1631, *Eléonore de Volvire*, Marquife de Ruffec, fille & unique héritière de *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, & d'*Aimerie de Rochechouart-Mortemart*, morte le 23 Novembre 1690, âgée de 86 ans, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. PHILIPPE, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686. Il avoit époufé, le 11 Janvier 1681, *Catherine-Sylvie de Bigni*, fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Isabeau de Châteaubodeau*, dont il n'eut point d'enfans;
3. CHARLOTTE, mariée le 12 Octobre 1672, à

Claude de Rouvroy, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi ;

4. Et MARIE-ANNE, alliée, en Mai 1671, à *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvallon, tué au combat de Senef, le 11 Août 1674.

V. CHARLES DE L'AUBEPINE, Marquis de Châteauneuf, Seigneur de Boisgucin, de Beauvoir, &c., mort à Varize, en Beauce, le 27 Août 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Elisabeth Loysel*, fille d'*Antoine Loysel*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette le Boulanger*, morte le 22 Septembre 1700, âgée de 55 ans, dont il eut pour fils unique :

VI. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE L'AUBEPINE, qui a épousé, le 10 Mai 1710, *Marie-Françoise de Beauvilliers*, morte le 18 Novembre 1748, veuve de *Jean-François*, Marquis de *Marillac*, & fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise Geré-de-Rancé*, sa seconde femme, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-HONORAT, dit le *Chevalier de l'Aubepine*, né le 22 Avril 1722, Mousquetaire du Roi, mort le 11 Mars 1741, étant reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie.

VII. CHARLES-FRANÇOIS, dit le *Comte de l'Aubepine*, né le 27 Septembre 1719, a épousé, le 22 Février 1743, *Madeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune*, née en 1713, seconde fille de *Louis-Pierre-Maximilien*, Duc de Sully.

De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-MARIE-EMMANUEL-MAXIMILIEN, Marquis DE L'AUBEPINE, né en 1748, marié le 2 Octobre 1770, à *Claire-Adélaïde-Antoinette de Choiseul-Beaupré*, dont il a eu :
ABDONE - MARIE - MAXIMILIENNE - CHARLOTTE DE L'AUBEPINE.
2. N... morte ;
3. Et N..., née le 15 Février 1750, morte.

BRANCHE

des Marquis DE VERDERONNE.

II. GILLES DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne & de la Poirière, en Beauce, quatrième fils de CLAUDE, 1^{er} du nom, & de *Marguerite le Berruyer*, fut Trésorier des Parties Casuelles, & est qualifié Conseiller du Roi, Receveur-Général des Finances, à Rouen ; il

épousa *Marie Gobelin*, fille de *Jacques Gobelin*, & de *Nicole Eroquet*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Secrétaire des Commandemens de la Reine LOUISE DE LORRAINE, & Greffier du Conseil, mort sans postérité ;
3. JEAN, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27 Mai 1579, Abbé de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Eloi de Noyon, Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort le 23 Février 1596, âgé de 38 ans ;
4. NICOLE, alliée à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ;
5. MARIE, femme de *Claude Pinard*, Vicomte de Coblisi, Secrétaire d'Etat ;
6. Et MADELEINE, mariée à *René Duval*, Seigneur de Stors, Président de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne, Président de la Chambre des Comptes de Paris & Greffier de l'Ordre de Saint-Michel, puis Greffier & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, en 1579, épousa 1^o *Marie Malon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bercy, & de *Marie Rouffelin*, dont il n'eut point d'enfants ; 2^o *Louise Pot*, fille de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maitre des Cérémonies de France, Prévôt & Maitre des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de la Châtre*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. CLAUDE, Baron de Noifat, Chambellan de Monsieur, Duc d'Orléans ;
3. MADELEINE, morte le 19 Mars 1659. Elle avoit épousé *Balthazard Gobelin*, Seigneur du Quesnoy, Président des Comptes ;
4. Et LOUISE, alliée à *Jean de Montberon*, Comte de Fontaines-Chalandrai, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. CHARLES DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maitre des Requêtes, Ambassadeur en Suisse & Chancelier de Gaston de France, Duc d'Orléans, épousa *Marie le Bret*, Dame de Villevard, fille de *Cardin le Bret*, Doyen du Conseil, & de *Marguerite le Pelletier*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes ;
4. MADELEINE, morte jeune ;
5. 6. & 7. LOUISE, MARGUERITE & FRANÇOISE, Religieuses à Royaulieu ;
8. Et MARIE, morte le 24 Octobre 1677, qui avoit épousé, le 9 Juin 1653, *Nicolas Lambert*, Seigneur de Thorigny, Président des Comptes.

V. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Marquis de Ver-

deronne, Seigneur de Stors, &c., Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 11 Avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épousé, le 4 Février 1755, *Hélène d'Aligre*, fille d'*Etienne d'Aligre*, III^e du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, morte le 16 Mars 1712, dont il eut :

1. CLAUDE, né le 6 Novembre 1655, mort en 1655;
2. ETIENNE-CLAUDE, qui suit;
3. NICOLAS, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans;
4. Et CHARLES, né le 27 Avril 1664. Capitaine au Régiment du Roi, mort d'accident, le 16 Février 1701.

VI. ETIENNE-CLAUDE DE L'AUBEPINE, Marquis de Verderonne, &c., né le 1^{er} Novembre 1656, élevé Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1671, ensuite Guidon des Gendarmes de la Reine, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le 1^{er} Juillet 1690. Il avoit épousé, en 1687, *Marie-Anne de Festard*, fille & héritière de *Charles*, Marquis de Beaucourt, en Picardie, & de *Marie de Pigray*. Il eut :

1. CLAUDE-MARIE, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1707, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, sans avoir été marié;
2. ETIENNE-LOUIS, qui suit;
3. Et HÉLÈNE-ROSALIE-ANGÉLIQUE, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme Phélyppeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, fils de *Louis Phélyppeaux*, Chancelier de France.

VII. ETIENNE-LOUIS DE L'AUBEPINE, Marquis de Verderonne & de Beaucourt, se qualifia d'abord de ce dernier titre, & après la mort de son frère aîné, prit celui de *Verderonne*, après avoir été Guidon dans la Gendarmerie; il fut fait Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphin, & ensuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois & Gouverneur de Montélimar. Il fut marié, le 19 Avril 1718, avec *Françoise-Sabine de Grolée-de-Vireville* ou *Viriville*, morte le 20 Avril 1754, âgée de 62 ans, seconde fille de *François-Joseph de Grolée*, Comte de Viriville, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, mort le 26 Septembre 1705, & de *Marguerite-Sabine de la Tour-Gouvernet*, dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes : *Ecartelé, aux 1 & 4 contré-*

cartelé, aux 1 & 4 d'azur, au sautoir alaisé d'or, accompagné de quatre billettes de même, aux 2 & 3 de gueules, à trois fleurs d'Aubepine d'argent; & aux 2 & 3 des écartelures, de gueules, à la Croix ancrée de Vair, qui est de la Châtre.

‡ AUBER (b'), famille originaire de Normandie, & établie depuis en Agénois, qui, par la perte des monumens de son ancienne-
té, dans un incendie arrivé en 1581, dans la maison de RAYMOND D'AUBER (auteur du IV^e degré), ne peut aujourd'hui remonter sa filiation qu'à JEANNOT ou JEAN D'AUBER, qui suit; cependant cette famille possède encore des titres antérieurs à cette époque : 1^o un acte consenti par Roualard Jusicq, du 3 Juillet 1277, par lequel il donne à honorable & brave homme CONSTANTIN D'AUBER, les fiefs de Peyrelongue, situés dans les juridictions de Marmande & de Sainte-Bazille; & 2^o contrat de fondation, consenti par la Dame de Jusicq, de la ville de Saint-Macaire, en faveur d'honorable homme PEYS ou PIERRE D'AUBER, du 13 Septembre 1369, pour une dime inféodée sur la cure de Sainte-Bazille, qui fait aujourd'hui partie des biens de cette famille.

I. JEANNOT ou JEAN D'AUBER, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, demeurant à Marmande, qui fit hommage, le 26 Mars 1478, à *Alain*, Seigneur d'Albret, de ce qu'il tenoit de lui en plein fief dans la Seigneurie de Sainte-Bazille, & mourut en 1511, suivant un acte où il est qualifié *le Seigneur noble Jeannot d'Auber*, lequel justifie qu'il eut pour fils :

1. PEYS ou PIERRE, qui suit;
2. Et ARMAND D'AUBER, vivant le 17 Décembre 1479, dont on ignore la destinée.

II. PIERRE D'AUBER, Seigneur de Peyrelongue, nommé, ainsi que son père, dans un acte du 21 Octobre 1498, est qualifié *noble Seigneur de Fuis* (c'est-à-dire *de Fief*); PEYS AUBÉ, dans un autre acte du 11 Décembre 1516. De sa femme, dont le nom est inconnu, il eut :

III. ARNAUD D'AUBER, Ecuyer, qui donna procuration, le 4 Janvier 1539, à *Philippe & Guilhelm de Mélet*, natifs de la ville de Gontaut en Agénois, & demeurant alors à Chalé en Normandie, pour recouvrer en son nom la succession qui lui étoit venue de la Maison Noble D'AUBER, qui étoit en la Seigneurie de Saint-James-de-Beuvron en Normandie; &

ce, par le décès des Seigneurs de ladite Maison, qui tenoit ledit nom d'AUBER, & comme descendant de la lignée de ladite Maison & d'un nommé GUILHELM D'AUBER, qui vint demeurer au pays d'Agénois & en la ville de Marmande. Il fit son testament le 19 Avril 1545, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de la Chapelle Saint-Blaise de Marmande, & mourut en 1559. Ce testament porte qu'il étoit marié depuis 32 ans avec *Catherine de Madaillan*, dont il eut :

1. PIERRE, marié lors du testament de son père, avec *Catherine d'Armantieu*, fille de *Jean*;
2. RAYMOND, qui suit;
3. FRANÇOIS D'AUBER, qualifié Chevalier, Seigneur de Peyrelongue, Gouverneur pour le Roi de la ville de Cental en Piémont, dans un acte du 28 Mai 1555. Il fut nommé par le Roi HENRI II, le 10 Juillet 1667, Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, dont on lui trouva la qualité, ainsi que celle de Chevalier & Gouverneur de Cenlat en Piémont. dans un autre acte du 1^{er} Février 1556; soutint en 1558 le siège de cette ville contre les Impériaux, auxquels il fut cependant obligé de céder, & servit avec beaucoup de distinction dans les guerres de son tems; il avoit été nommé, le 7 Septembre 1550, Capitaine de Saint-Michel en Piémont, par Lettres d'HENRI II, Roi de France. On le trouve compris avec PIERRE & RAYMOND D'AUBER, ses frères, dans la convocation des nobles du Ban & Arrière-Ban de la Sénéchaussée d'Agénois, du 16 Mars 1557, & il obtint le 26 Mars 1558, conjointement avec eux, une ordonnance du Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Bazadois, par laquelle ils furent employés au rôle & cotisés à la contribution dudit Ban & Arrière-Ban de cette Sénéchaussée. FRANÇOIS D'AUBERT fit la seconde branche, éteinte dans FRANÇOIS D'AUBER DE MADAILLAN, Ecuyer, son arrière-petit-fils, maintenu dans son ancienne noblesse le 7 Mars 1667, par ordonnance du Lieutenant-Général en l'Amirauté de Guyenne, Commissaire-Subdélégué de M. Pellot, Intendant de cette province;
4. JEAN, qui se rendit recommandable par sa valeur, sous le règne d'HENRI II, dans les guerres de Piémont. & étant monté le premier à l'assaut, au siège de Villeneuve, y fut tué d'un coup de pistolet, qu'il reçut à la tête, le 6 Avril 1554, n'étant âgé que de 25 ans;

5. CATHERINE, mariée, lors du testament de son père, vivante encore le 23 Octobre 1571;
6. VIDALLE, femme de *Jean Basin*, & morte lors du testament de son père;
7. Et MARGUERITE D'AUBER, aussi mariée.

IV. RAYMOND D'AUBER, Ecuyer, mourut avant le 3 Mars 1582, suivant une enquête faite le même jour & le 15 du même mois, en l'auditoire royal de Marmande, dans laquelle les témoins qui y comparurent, déposèrent que ses papiers, livres & autres meubles avoient été brûlés dans un incendie arrivé dans sa maison, au mois d'Août 1581. Il avoit fait son testament le 3 Avril 1573, par lequel il déclara que de son mariage contracté avant le 31 Décembre 1557, avec *Marguerite de Beaupuy*, encore vivante le 3 Mars 1582, il avoit eu pour enfans :

1. PIERRE. Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans l'armée du Maréchal de Biron, & Lieutenant du Comte de Languac, Mestre-de-Camp de dix Compagnies entretenues pour le service du Roi;
2. ALEXANDRE, qui suit;
3. 4. 5. & 6. MARGUERITE, ANNE, MARIE & MARTHE D'AUBER, dont on ignore la destinée.

V. ALEXANDRE D'AUBER, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, Consul de la ville de Marmande, le 21 Mai 1605, fit faire une enquête, le 18 Décembre 1606, devant le Juge de Marmande, député en cette partie par les Commissaires nommés par le Roi pour la recherche des francs-fiefs, dans laquelle les témoins qui y furent appelés, déposèrent que *ses prédécesseurs étoient issus de la Maison noble d'Auber de Normandie*, & obtint en conséquence, le 10 Janvier 1607, une sentence du Commissaire député pour les francs-fiefs, par laquelle il fut déclaré exempt du paiement de ces droits, *attendu sa qualité & extraction noble, & de ses prédécesseurs, justifiée par cette enquête & pièces énoncées en la Sentence*. Il fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 4 Mars 1613, des biens & fiefs nobles qu'il possédoit dans la Seigneurie de Sainte-Bazeille; fut nommé premier Consul de la ville de Marmande, le 1^{er} Janvier 1627, & ayant été convoqué au Ban & Arrière-Ban d'Agénois; il fut déchargé du service personnel, à cause de celui que ses enfans rendoient alors au Roi. Il avoit épousé, par articles sous feings-privés, du 29

Avril 1597, reconnu le 5 Juin suivant, *Marie Pigouffët*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, & de *Jeanne Marrens*, & fit avec elle un testament mutuel, le 6 Février 1639, par lequel ils déclarèrent avoir alors pour enfans :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. JACQUES, Ecuyer, né à Marmande, mort au siège de Fontarabie, où il servoit, comme volontaire, suivant un certificat du 14 Août 1628, n'est point nommé dans ce testament ;
3. Et ANDRÉ, lequel est nommé dans le testament de son père, qui déclare dans cet acte, qu'il étoit alors à la guerre pour le service du Roi. Il fut, le 12 Juillet 1641, Enseigne d'une Compagnie entretenue dans les Etats de Hollande pour le service de Sa Majesté, où il mourut.

VI. GUILLAUME D'AUBER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, élu troisième Consul de la ville de Marmande, pour 1630, obtint, le 17 Mars 1631, un arrêt du Parlement de Bordeaux, qui ordonna que la sentence des Commissaires députés pour les francs-fiefs, rendue le 10 Janvier 1607, en faveur d'ALEXANDRE D'AUBER, son père, fortiroit son plein & entier effet. Le 30 Mai 1633, plusieurs particuliers de cette ville lui donnèrent une attestation comme il avoit porté les armes pour le service du Roi aux sièges de *Nérac*, *Montauban*, *Clérac*, *Monhurt* & *Tonnens* ; & ce, tant en qualité d'Enseigne d'une Compagnie de gens-de-pied, qu'en celle de Volontaire. Il fut nommé premier Consul de la ville de Marmande pour 1640 ; fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 24 Septembre 1646, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il possédoit en la juridiction de Sainte-Bazille, dans la mouvance de ce Duché ; testa conjointement avec sa femme le 1^{er} Mars 1663 ; donna procuration, le 2 Juillet 1666, à son fils aîné pour représenter au Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, les titres & arrêts de maintenue de leur noblesse, & mourut le 12 Juin 1668. Il avoit épousé, par articles sous feings-privés du 5 Août 1623, reconnu le même jour, *Ifabeau Robert*, fille de *Pierre*, Juge Royal de Sainte-Bazille. Elle mourut avant le 1^{er} Mars 1663, date du codicille qu'avoit fait son mari, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. N..., lequel servit, en qualité de Lieutenant d'une Compagnie de gens-de-pied dans le Régiment de Guyenne ;

Tome I.

3. ANNE, mariée, par contrat du 22 Juin 1647, avec *David de Lalyman*, Avocat en la Cour, Juge-Bailli Civil & Criminel de la ville de Marmande ;
4. MARGUERITE, alliée par contrat du 24 Janvier 1660, à *Bernard du Clos*, Avocat au Parlement de Bordeaux, natif & habitant de Sainte-Livrade ;
5. & 6. MARIE & MARTHE D'AUBER, dont on ignore la destinée.

VII. FRANÇOIS D'AUBER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, fut maintenu dans son ancienne Noblesse, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 17 Mars 1670, & fit son testament le 29 Septembre 1690, par lequel il voulut être enterré à Marmande, dans la chapelle de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, où étoit la sépulture de ses prédécesseurs. Il épousa, 1^o par contrat du 8 Mai 1659, *Jeanne Brau*, fille de *Jean*, Procureur du Roi, & Consul de la ville de Gontaut en Agénois, & de *Vivienne de Guigne* ; 2^o *Marie-Foy de Cours de Thomaseau*, morte sans enfans, fille de *Jean Raymond de Cours*, Ecuyer, Seigneur de Pingiraud & de Thomaseau, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Capitaine d'une Compagnie, pour le service de Sa Majesté, dans les Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins, en Provence, Capitaine des Gardes du Duc d'Angoulême, & de *Marie de Guyon*. Du premier lit vint :

VIII. GUILLAUME D'AUBER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, qui fit hommage au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret, le 13 Juin 1727, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il possédoit dans la mouvance de ce Duché, en la juridiction de Sainte-Bazille, & mourut le 15 Janvier 1748. Il avoit épousé, par articles sous feings-privés du 30 Juillet 1686, reconnu le 15 Août suivant, *Marie Malartic*, morte à Marmande, le 13 Mai 1745, âgée d'environ 80 ans, fille de *François*, de la ville de Bordeaux, & de *Catherine de Laura*. De ce mariage sont sortis :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. DAVID, Ecuyer, né le 2 Novembre 1689, qualifié *Chevalier*, dans le testament de FRANÇOIS D'AUBER, son aïeul, du 29 Septembre 1690, mourut Capucin ;
3. LOUIS, Ecuyer, tint sur les fonts de baptême MARGUERITE D'AUBER, sa sœur, au mois de Juillet 1702, & JOSEPH D'AUBER, son frère,

F f f

- au mois d'Octobre 1703; fut fait Cornette au Régiment de Marcillac le 24 Mars 1711, & mourut en Savoie en 1712;
4. JEAN-BAPTISTE, né le 18 Février 1691, mort au berceau;
 5. FRANÇOIS, Ecuyer, né le 8 Mars 1694, successivement Lieutenant dans le Régiment de Poitou, Infanterie, en 1713, Capitaine en 1734, & Chevalier de Saint-Louis le 10 Octobre 1745, s'est retiré à Marmande avec une pension du Roi de 500 liv.;
 6. ALEXANDRE, Ecuyer, né le 24 Septembre 1696, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Montrevel le 11 Avril 1720, mort à Marmande;
 7. PIERRE, Ecuyer, né le 7 Avril 1699, mort en bas âge;
 8. LÉON-IGNACE, Ecuyer, Sieur de Beaupuy, né le 19 Avril 1700, a épousé, le 20 Juin 1741, *Marie la Lanne*, de la ville de Marmande, dont sont issus:
 1. JOSEPH D'AUBER DE PEYRELONGUE, Ecuyer, né le 1^{er} Février 1745;
 2. MARIE-FOY, née le 27 Mars 1743;
 3. Et MARIE-JEANNE, née le 20 Décembre 17...;
 9. JOSEPH, Ecuyer, né le 27 Octobre 1703, nommé d'abord Lieutenant de Milice, le 1^{er} Janvier 1734, Cornette dans le Régiment de Vogué, le 12 Juillet 1735, Lieutenant le 20 Août suivant, Aide-Major le 14 Novembre 1738, Capitaine le 30 Octobre 1743, & Chevalier de Saint-Louis le 7 Décembre 1752, a obtenu une pension du Roi le 18 Juillet 1760;
 10. CATHERINE-MARIE, née le 5 Août 1687, mariée, à Marmande, le 8 Février 1719, avec *Joseph le Doux de Montigni*, Baron & habitant de Saint-Aman, au Diocèse d'Auch, où elle est morte;
 11. MARIE-FOY, née le 28 Septembre 1697, & tenue sur les fonts de baptême, le 1^{er} Octobre suivant, par JEAN-FRANÇOIS D'AUBER, Ecuyer, Sieur de Madaillan;
 12. Et MARGUERITE D'AUBER, née le 8 Juillet 1702.

IX. FRANÇOIS D'AUBER DE PEYRELONGUE, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, né le 30 Août 1688, nommé Cornette de Cavalerie le 16 Décembre 1703, Lieutenant le 21 Décembre 1707, Chevalier de Saint-Louis le 1^{er} Février 1732, Aide-Major du Régiment de Vogué le 28 Avril 1733, Capitaine & Major le 1^{er} Mars 1734, s'est retiré du service le 1^{er} Février 1744, avec une pension de 600 liv. Il a épousé, le 9 Juillet 1744, Ca-

therine Cloupeau, fille de *Jean Cloupeau de la Peyrère*, Bourgeois & ancien Jurat de la ville de Marmande, & de *Marie Héraud*; de ce mariage sont issus:

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, né le 27 Septembre 1748, Capitaine d'Artillerie, établi aux Sables-d'Olonne, marié avec la veuve de M. le Comte de *Bessai*, Capitaine de haut-bord;
3. JEAN-URBAIN, Ecuyer, né le 14 Mai 1752, Prêtre & Docteur en théologie;
4. GUILLAUME, Ecuyer, mort le 10 Juillet 1745;
5. Et MARIE, née le 18 Février 1751, mariée avec *Guillaume de Lamouroux*, Gendarme de la Garde du Roi, Commissaire-Contrôleur des Guerres.

X. JEAN-BAPTISTE D'AUBER, Marquis de Peyrelongue, Ecuyer, né le 29 Novembre 1746, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie, sur les preuves de son ancienne noblesse, faites le 7 Juin 1762, Mousquetaire de la seconde Compagnie, le 1^{er} Juillet 1765, Ecuyer du Roi, le 13 Septembre 1778, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, le 13 Septembre 1779, Chevalier de Saint-Louis, avec le Brevet de Marquis & le rang de Lieutenant-Colonel, le 8 Mai 1785.

Les armes: *d'azur, à un pal d'argent accosté de 4 étoiles d'or, posées 2 de chaque côté, l'une au-dessus de l'autre, au chef de gueules, chargé d'une fasce onnée d'argent.*

AUBER ou AUBERT-D'AUBEUF, famille de Normandie, originaire du pays de Caux, où est située la Terre d'Aubeuf.

JEAN AUBER, Ecuyer, Seigneur de la Porte, dans la Paroisse d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de *Noble & d'Ecuyer* au mois d'Octobre 1522.

FRANÇOIS AUBER, un de ses descendants, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épousa, le 12 Décembre 1581, *Anne de Pellevé*, nièce du Cardinal *Robert de Pellevé*, Archevêque de Reims, dont il a eu:

CHARLES AUBER, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, le 21 Février 1605, avec *Louise de Prie*, fille de *René de Prie*, Seigneur de Prie, Baron de Toucy-en-Puifaye, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il en eut:

RENÉ AUBER, 1^{er} du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 24 Mai 1638, avec *Adrienne de Houdetot*, mère de:

RENÉ AUBER, II^e du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, Conseiller au Parlement de Rouen, qui a laissé entr'autres enfans, de *Catherine Boulenc* ou *Boulanc*, fille de *Henri Boulenc*, Seigneur de Saint-Remi, CLÉMENCE-DÉSIRÉE AUBER-D'AUBEUF, reçue à Saint-Cyr le 3 Juillet 1687, sur les preuves de sa noblesse.

FRANÇOIS AUBER, Seigneur de Vertot, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1667, puis Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, & RENÉ AUBER-DE-VERTOT, son frère, Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Auteur de l'*Histoire de Malte*, étoient cousins germains de RENÉ-AUBER, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, & issus, comme lui, dudit JEAN AUBER, Sieur de la Porte.

LOUIS-HENRI D'AUBEUF, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris, le 19 Mars 1736. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers* & l'*Armorial de France*.

Les armes: *d'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de quatre roses de gueules, posées 2, 1 & 1,*

AUBERGE, en Languedoc: *de gueules, à trois rochers d'argent, 2 & 1, accostés de deux besans de même.*

AUBERI, Seigneur du Maurier. On conserve dans cette famille, dit M. d'Hozier, un ancien cahier contenant plusieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté jusqu'à FRÉDÉRIC-PAUL AUBERI, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439, avec sa femme *Elisabeth de Harlay*, & ses fils PIERRE, qui fuit, & JACQUES, rapporté après son frère.

PIERRE AUBERI, Seigneur du Maurier, épousa, en 1522, *Guillemette de Bélin*, fille de *Jean*, Comte de *Bélin*. De ce mariage est issu:

JEAN AUBERI, Seigneur du Maurier, père de:

BENJAMIN AUBERI, Seigneur du Maurier & de la Fontaine-d'Augé, lequel fut nommé Ambassadeur ordinaire du Roi près les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613, Conseiller d'Etat par Brevet du 3 Septembre 1615, & confirmé dans cette dignité par Lettres du 3 Novembre 1629.

MAXIMILIEN AUBERI, son fils, Seigneur du Maurier, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., étoit père de:

LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur du Maurier, de la Fontaine-d'Augé & de la Ville-au-Maire, qui, de *Françoise de Nettancourt*, a eu:

ANNE-JACQUES-LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 24 Novembre 1710, avec *Marguerite-Françoise Vaillant*, fille de *François Vaillant*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, de Montaignu & de Linière, & de *Marguerite de la Boucharrière*. Leurs enfans sont:

1. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur du Maurier, né le 25 Octobre 1712;
2. Et HENRI-FRANÇOIS, né le 8 Décembre 1716.

JACQUES AUBERI, Seigneur de Monceau en Anjou, second fils de FRÉDÉRIC-PAUL, fut envoyé en Angleterre par le Roi HENRI II, pour y traiter de la paix en 1555. Il fut aussi Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris. De son mariage avec *Marie Anthonis*, il eut une fille unique, FRANÇOISE-AUBERI, mariée, le 25 Juillet 1552, avec *Pierre de Pincé*, Seigneur du Bois-du-Coudray en Anjou, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais à Paris.

Les armes: *de gueules, à un croissant d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, posés deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

§ AUBERJON (D'), famille noble du Diocèse de Narbonne en Languedoc, actuellement à Limoux en Razès, & connue dans cette province, depuis le milieu du XVI^e siècle.

I. LOUIS D'AUBERJON, qualifié *noble*, Seigneur de la Chevalinière, qu'on croit venu de l'Isle de France, fut singulièrement protégé par les Dames Madeleine & Eléonore de Bourbon, tantes du Roi HENRI IV, & successivement Prieures de Prouille. Cette famille conserve plusieurs lettres que ces Princesses lui écrivirent, d'où il résulte que ces Dames étoient portées à lui faire beaucoup de bien, & l'honoroient de leur correspondance. Il fit différentes acquisitions aux environs de Prouille depuis 1552 jusqu'à son décès, entr'autres du domaine de Pechgaufy, que lui vendit la famille de Sabbatier, auquel il donna le nom de la Chevalinière. Il donna quittance de la dot de sa femme, le 28 Mai 1552, devant *Pierre Valette*, Notaire de Fanjaux, & fut enterré, le 14 Novembre 1555, dans la Cha-

pelle de Saint-Eloi de Fanjaux, où toute sa postérité eut droit de sépulture. Il avoit épousé, en 1549, *Lifette Sabbatier*, qui testa en 1559, devant *Pierre Valette*, Notaire de Fanjaux, & mourut en 1611. Elle étoit fille de *François*, & de *Catherine Julien*, veuve de *Jean Garrigue*; celle-ci fille de Noble *Bernard Julien*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux & de Laufil, & de *Juliane Vilarde*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, d'abord donataire de *Catherine Julien*, son aïeule, par acte du 3 Décembre 1556, passé devant ledit Notaire, & ensuite héritier d'elle en 1559. Il testa, en 1573, en présence de son père, & mourut sans lignée;
2. CHARLES, mort sans alliance;
3. FRANÇOIS, tué par les Huguenots en 1587;
4. JEAN, qui suit;
5. ELÉONORE, épouse de *Pierre de Falgons de Saiffac*, mentionnée dans un acte retenu par *Montanier*, Notaire de la Force, en 1623; elle laissa postérité;
6. & 7. MADELEINE & MARGUERITE D'AUBERJON, reçues Religieuses à Prouille, suivant des actes passés les 21 Août 1560, 9 Octobre 1569 & 8 Novembre 1579, devant *Monteil*, Notaire de Montoulieu, & *Valette*, Notaires de Fanjaux.

II. JEAN D'AUBERJON, qualifié noble, comme son père, Seigneur de la Chevalinière, servit dans les Compagnies Franchoises de Mirepoix, ainsi qu'il appert d'un certificat du Marquis de Mirepoix de 1618; testa le 19 Décembre 1625, & avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1582, passé devant *Libéral Valette*, Notaire de Fanjaux, *Isabeau Marion*, morte le 19 Novembre 1598, fille de noble *Jean Marion*, Seigneur du Maza & de Gaja, & de *Marie de Restes*; celle-ci fille de *Philippe*, & de *Marguerite Pradines*. De son mariage il laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUISE, morte sans alliance;
3. Et MARIE-DIANE D'AUBERJON, laquelle testa le 11 Janvier 1632, devant *Ribairan*, Notaire de Villafavary, en faveur de son frère.

III. JEAN-FRANÇOIS D'AUBERJON, Seigneur de la Chevalinière, eut, en 1598, après le décès de sa mère, des discussions avec Jacques & Bernard Marion, ses cousins, au sujet d'un accord passé le 16 Juillet 1592, entre Florette Vidal, mère desdits Marion, & JEAN D'AUBUSSON, son père. Il est mentionné ainsi que sa femme dans un testament de Gloriande de

Loubens-Verdale, fille de François, Seigneur, de Marceillas, & seconde femme dudit *Raymond Marion*. JEAN-FRANÇOIS D'AUBERJON testa, le 27 Août 1667, devant *Senesse*, Notaire de Mirepoix, & fit deux codicilles les 12 Janvier & 27 Août 1668. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1629, passé devant *Milhau*, Notaire de Fanjaux, *Françoise Marion*, fille de Noble *Raymond*, Sieur de Las Courtines, & de *Catherine Ogier*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. RAYMOND, tige de la seconde branche, rapportée après celle de son aîné;
3. GLORIANDE, filleule de ladite de Loubens, & épouse de noble *Gabriel Capriol*, Seigneur de Paira, qui donna quittance de la dot de sa femme le 4 Juillet 1658, devant *Gourryr*, Notaire de Fendeille;
4. Et JEANNE, mariée, à Fanjaux, à *Simon de Jean*.

IV. PIERRE D'AUBERJON, Seigneur de la Chevalinière, testa le 23 Novembre 1682, devant *Valette*, Notaire de Fanjaux, & mourut en 1682. Il avoit épousé, le 12 Septembre 1670, *Louise de Nobles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Esplas & de Saint-Amadour, & de *Marguerite d'Orbessan*. Il eut :

1. PIERRE, qui transigea, le 6 Décembre 1694, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, avec *Françoise Marion*, son ayeule, & mourut sans lignée;
2. Et MARIE, qui suit.

V. MARIE D'AUBERJON, épousa *Léon d'Orbessan-de-Saint-Aulaire*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, auquel elle porta le Domaine de la Chevalinière. Elle en a eu :

FRANÇOIS D'ORBESSAN, qui testa le 7 Avril 1771, & a fait son héritier ANTOINE D'AUBERJON, quatrième fils de JEAN & de *Marguerite d'Andrieu*, sa première femme.

SECONDE BRANCHE.

IV. RAYMOND D'AUBERJON, second fils de Noble JEAN-FRANÇOIS, & de *Françoise Marion*, s'établit à Gramafis en Razès, où il se maria. Il donna quittance à PIERRE, son frère, le 19 Juin 1670, devant *Sauvet*, Notaire à Castelnau-dary, fut maintenu dans sa noblesse par M. de Lamoignon, le 3 Novembre 1697, testa le 6 Mars 1701, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, & mourut en 1703. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1670,

passé devant *Antoine*, Notaire à Fanjaux, *Susanne Dumas*, fille de *Jean* & d'*Ifabeau de Tourdes*, dont :

1. JEAN D'AUBERJON, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, suivait son congé de retraite & un certificat, signé *Saint-Viane*, Maréchal-de-Camp, le 26 Mars 1697, & mort sans lignée de N.... *Brugelès*;
2. LOUIS, tuteur de JEAN, son petit-neveu, & mort sans alliance;
3. FRANÇOIS, qui fuit;
4. LOUISE, morte fille;
5. Et JEANNE, femme de noble *Gaspard de Bault*, résidant à Ferrand en Razès.

V. FRANÇOIS D'AUBERJON mourut peu après avoir épousé, le 24 Janvier 1706, *Susanne de Laffet*, morte en 1713, fille de noble *François*, Seigneur de Gaja, & de N.... de la *Roque Fontiès*. Il laissa :

VI. JEAN D'AUBERJON, marié 1^o par contrat du 10 Avril 1731, passé devant *Castel*, Notaire de Limoux, à *Marguerite d'Andrieu*, morte le 23 Juin 1747, fille de *Martin*, Juge Criminel à Limoux, & de *Marie-Anne de Fonds*; & 2^o par contrat du 25 Avril 1747, passé devant *Bentajou*, Notaire de Limoux, à *Anne de Fonds*, fille de *Guillaume de Fonds*, Conseiller du Roi au Sénéchal de Limoux, & d'*Ifabeau de Barry*. Du premier lit sont sortis :

1. MARTIN D'AUBERJON, Officier au Régiment de Béarn en 1746, réformé en 1748, puis Officier dans Royal-Artillerie, & Commandant l'Artillerie aux Isles Sainte-Marguerite, mort sans lignée le 3 Octobre 1761;
2. & 3. JEAN & HIPPOLYTE, morts jeunes;
4. ANTOINE, qui fuit;
5. & 6. MARIE-ANNE & ISABEAU, Religieuses à Prouille, reçues, l'une en 1752, & l'autre en 1758;

Et du second lit :

7. Et SUSANNE, femme de Noble *Jacques de Caffagnan*, à Limoux.

VII. ANTOINE D'AUBERJON, Chevalier, Seigneur de la Chevalinière (dont il a hérité, par le testament du 7 Avril 1771, de noble *François d'Orbeffan*, fils de *Léon d'Orbeffan de Saint-Aulaire*, & de *Marie* d'AUBERJON, ci-devant mentionnés), est entré jeune au service; a été fait Lieutenant de Milice en 1746, Sous-Lieutenant au Régiment de Monaco en 1748, Lieutenant en 1751, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1771, &

est retiré du service. Il a épousé, par contrat du 6 Janvier 1772, *Jeanne-Marie d'Uston*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Martin, d'*Arse* & la *Peyre*, & de *Marie Rouch*, dont sont issus :

1. JEAN-ANTOINE-PAUL-SERGE D'AUBERJON, né le 12 Décembre 1773;
2. JEAN-PIERRE, né le 1^{er} Janvier 1775;
3. ELISABETH-MARQUETTE-JACQUETTE, née le 23 Avril 1776;
4. Et ANTOINE FRANÇOIS-MARIE, né le 4 Octobre 1777.

Les armes : *d'azur, à six besans d'or, posés 3, 2 & 1.*

On présume que cette famille pourroit bien être issue des AUBERJON-MURINAIS, du Dauphiné, quoique ses armes soient différentes. On n'en trouve aucun vestige; mais ce qui semble autoriser cette présomption, c'est que le nom d'AUBERJON n'est point commun.

AUBERJON-DE-MURINAIS, en Dauphiné. Cette Maison figuroit, il y a plus de 400 ans, avec les principaux Vassaux des Dauphins de Viennois. Elle est connue depuis HUBERT AUBERJON, vivant à la fin du XIII^e siècle, lequel épousa *Ifabeau Aleman*, de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, sœur d'*Aimar Aleman*, Maréchal de l'Hôtel du Dauphin GUIGUES, & en eut GUILLAUME AUBERJON, Damoiseau, Co-Seigneur de Montmeyran, qui fit hommage, en 1334, au Dauphin HUBERT II, avec les cérémonies usitées pour les Gentilshommes; il est vraisemblable qu'il fut père de PIERRE, qui fuit, depuis lequel la filiation est clairement prouvée.

PIERRE AUBERJON, Echançon du Roi CHARLES VI en 1388, épousa *Alix*, fille de *Florimond de Hauteville*, & en eut entr'autres enfans :

FRANÇOIS AUBERJON, qui fut compris au nombre des Nobles du Dauphiné, dans une révision faite en 1431 des feux de cette Province. Il comparut en équipage de guerre à la revue d'un corps de troupes, destiné par le Roi LOUIS XI au secours d'*YOLANDE*, Duchesse de Savoie, en 1472, & mourut avant 1480, laissant d'*Aliénor Falcos*, fille de *Jean*, Mitral de Vorcy :

JEAN AUBERJON, 1^{er} du nom, qui mourut en 1520. Il avoit épousé *Ifabelle de Chambran*, & en avoit eu :

JEAN AUBERJON, 11^e du nom, Seigneur de la Maison-Forte, de Buiffon-Rond, lequel, par

son testament de 1544, substitua ses biens à ses fils, & à ceux de ses filles, à la charge de porter son nom & ses armes. Ses enfans furent :

1. AYMAR, qui suit;
2. CLAIRE, mariée dans la Maison de *Fraffon*, illustrée par divers Chevaliers de Malte, dont un Maréchal de cet Ordre;
3. Et JEANNE, femme d'*Aimar Allemand*, Co-Seigneur de Chasse.

AYMAR AUBERJON, Seigneur de Buiffon-Rond & de la Balme, épousa, en 1550, *Claude Murinais*, issue d'une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Puy-Montbrun*, qui avoit été substituée à celle de *Murinais*. De cette alliance vint :

JACQUES AUBERJON, Seigneur de Murinais, de la Balme, &c., mort avant 1641, laissant de *Catherine du Motet*, fille de *Charles*, Seigneur de Seichilienne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entr'autres enfans :

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et ANNE, mariée dans la Maison d'*Yserand-du-Mallard*.

BERTRAND AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment d'Henrichemont, servit sous LOUIS XIII, dans la guerre d'Italie. Il eut de *Marguerite Armuët-de-Bonrepos* :

1. ENNEMOND-BERNARD, qui suit;
2. Et CHARLES, destiné à l'Ordre de Malte en 1664.

ENNEMOND-BERNARD AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment de Sault, vivoit en 1685. Il laissa de *Catherine de Lévron*, fille du Comte *Horace de Lévron*, de la ville de Fossan en Piémont :

PIERRE-JOSEPH AUBERJON, Seigneur de Murinais, reçu en 1700 Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Grignan, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; lequel épousa, en 1719, *Louise-Geneviève de Savary-de-Brèves*, fille de *Camille*, Marquis de Brèves, & de *Catherine de Guiscard*. De cette alliance sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, appelé *le Marquis de Murinais*, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, tué à la bataille de Todenhausen-Minden le 1^{er} Août 1759, laissant deux fils de *N..... de la Vieuville-Saint-Chamont*;
2. ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN, Chevalier de Malte, Aide-Major de la Gendarmerie, le-

quel a fait les deux dernières guerres ;
3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée au Marquis de *Costa*, en Savoie.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée de trois houberts ou cottes-d'arme de mailles d'argent, posés 2 & 1.*

AUBERNES, en Anjou : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, posées 2 & 1.*

* AUBEROUX ou LE BAROUX, ou ALBAROUX, Fief dans le Comtat Venaissin, avec haute, moyenne & basse Justice, qui relevoit de la Chambre Apostolique, & qui relève aujourd'hui du Roi. Ce fief a été possédé successivement par les Maisons de *Baux*, de *Budes*, de *Payres*, de *Pelletier-Gigondas* & de *Panis*.

AUBERT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers de même, deux en chef & un en pointe.*

AUBERT : *d'or, à trois têtes de lévriers de sable, posées 2 & 1.*

‡ AUBERT, ancienne famille noble, originaire du Poitou, & actuellement établie en Touraine, qui a produit en original, au Juge-d'armes de France, les titres justificatifs de sa noblesse, depuis GEORGES AUBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, &c., lequel entra fort jeune au service, & y périt avant que d'avoir pu recouvrer tous les anciens titres de sa famille, qui avoient été pillés par les Huguenots pendant ses longues absences & les voyages qu'il avoit faits dans les Cours étrangères, pour exécuter les ordres du Roi LOUIS XIII.

I. GEORGES AUBERT, dit *le Capitaine Saint-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, de la Forest, de Raffay, de Fournieux, *Aliàs* de Fournyeux, du Château de Saint-Germain-des-Près-lès-Cande, & fondateur de l'Eglise de ce lieu, né à Poitiers, sur la fin du XV^e siècle, fut, le 7 Avril 1631, Capitaine de pied dans le Régiment de Greulich-Collavisch, au service de l'Empereur, suivant un certificat que lui donna, le 22 Avril 1632, *Jean-Christophe Lobbel*, Colonel d'un Régiment. Il est qualifié *Gentilhomme François* dans un passe-port daté de Vienne, le 6 Mai suivant, que lui donna *Jean Cébéret*, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Résident, pour le service du Roi, près l'Empereur, pour se re-

tirer en France; obtint un nouveau passe-port, le 30 Juin 1634, pour aller à Vienne & en Silésie, & encore un autre de l'Empereur, le 6 Juillet suivant, pour aller trouver en Silésie le Maréchal-de-Camp & Colonel *Rodolphe de Collorédo*. Sa Majesté Impériale le commit encore, le 31 Juillet, pour aller au Camp Impérial devant Ratisbonne, & le 7 Septembre 1634, pour aller en Silésie. Il seroit alors dans le Régiment de Collorédo; mais il se fixa, peu de temps après, au service de France, où il se distingua par plusieurs négociations importantes. Il fut envoyé en Allemagne par Ordre du Roi Louis XIII le 18 Juillet 1635, & en Suisse le 19 Août suivant, pour traiter avec le Baron de Kunig, du Canton de Fribourg, sur les articles de paix envoyés de Chantilly à ce Baron, lequel donna audit Capitaine Saint-Georges un plein pouvoir signé de lui à Bade, le 18 Octobre 1635, pour traiter avec le Roi sur les mêmes articles de paix. Il obtint, le même jour, un passe-port des Consul & Sénat de Bade, & fut ensuite envoyé à Vienne & en Hongrie, pour conférer avec le Comte de Trauttmansdorff, Ministre du Roi de Hongrie, sur la paix générale entre les Princes Chrétiens. Quoique chargé de différentes commissions de confiance de la part de la Cour de France, il fut toujours attaché au service de celle de Vienne; car dans un passe-port qu'il obtint, le 13 Septembre 1637, du Baron de Kunig, il y est qualifié *très-noble & très-illustre Seigneur de Saint-Georges, Capitaine au service de Sa Majesté Impériale*. Il paroît cependant que depuis il s'attacha entièrement au service de France, ayant été nommé, le 25 Mars 1644, à une place d'Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi. Il mourut, suivant un Mémoire de famille, en 1648, d'un coup de coude qu'il reçut dans le creux de l'estomac, en faisant faire place au Roi qui assistoit à une Procession à Saint-Severin. Ce Mémoire ajoute que Sa Majesté l'avoit nommé à un Gouvernement. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juin 1642, célébration du 14 Juillet suivant, *Marie de Buifine*, morte le 4 Janvier 1646, sœur de Jacqueline, femme de François de Gaignard, Ecuyer, Sieur des Places. Ils eurent entr'autres enfans :

1. LOUIS, Seigneur de Saint-Georges & du Petit-Thouars, né le 5 Février 1645, qui

fut tué en 1665, dans les Armées du Roi, servant en qualité d'Enseigne-Colonel dans le Régiment de Picardie, & sans avoir été marié;

2. GEORGES, qui suit;
3. Et N..., mariée avec *Charles Briaud*, Seigneur de la Poupelinière, mort âgé d'environ 46 ans, au mois de Mars 1685.

II. GEORGES AUBERT, 1^{er} du nom, né le 29 Décembre 1645, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de Saint-Georges, de la Forest, de Raffay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, & Seigneur-Fondateur de la Paroisse de Saint-Germain-des-Près-lès-Cande, servit avec distinction, en qualité de Gentilhomme à Drapeau, dans le Régiment des Gardes-Françoises, fut pourvu vers 1677, de la charge de Lieutenant de la Grande Fauconnerie de France, au vol de la Corneille, & fut maintenu, par Ordonnance de M. *Chauvelin de Beauféjour*, Intendant de Tours, rendue le 20 Mai 1716, dans les qualités de *Noble & d'Ecuyer, & dans tous les privilèges, honneurs & exemptions attribués aux autres Gentilshommes du Royaume*. Il mourut au commencement d'Octobre 1720, & fut inhumé le 6 de ce mois, dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Germain-des-Près-lès-Cande. Il avoit été marié, 1^o par articles sous feings-privés, du 20 Décembre 1672, reconnu le 24 du même mois, avec *Jeanne-Esther Philbert*, morte le 6 Mai 1688, âgée de 35 ans, fille de *Nicolas-Philibert*, Sieur de Rochu, Conseiller du Roi au Bailliage de Chinon, & de *Jeanne le Lièvre*; & 2^o avec *Julie-Catherine Mesnard de la Haye*, morte le 25 Décembre 1734, âgée d'environ 76 ans, & inhumée dans la Paroisse de Nantilly de Saumur, Diocèse d'Angers. Les enfans du premier lit furent :

1. GEORGES, qui suit;
2. JOSEPH AUBERT DU PETIT-THOUARS, né en 1683, Prêtre, Aumônier de Madame la Duchesse de Bourbon, & Prieur d'un Prieuré en Bretagne, est mort à Paris en 1740;
3. MARIE-FRANÇOISE AUBERT DE RASSAY, née le 24 Décembre 1674, fut Demoiselle de Compagnie de Madame la Duchesse de Bourbon;
4. ANNE-GENEVÈVE AUBERT DE FOIX fut aussi Demoiselle de Compagnie de Madame la Duchesse de Bourbon;
5. JEANNE-FRANÇOISE AUBERT DU PETIT-THOUARS, inhumée le 20 Juin 1732, dans

l'Eglise Royale du Château de Saumur, étant âgée d'environ 50 ans ;

6. MARGUERITE-ALEXANDRE, baptisée le 27 Mai 1683, & morte Religieuse de Saint-Joseph, à Paris ;
7. MADELEINE, Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1748 ;
8. CATHERINE, aussi Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1739 ;

Du second lit font issus :

9. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE-CÉSAR-PIERRE, auteur de la seconde branche qui s'est établie en Languedoc, rapportée ci-après ;
10. JULIE, Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1726 ;
11. MARIE-ANNE-CATHERINE-AUBERT DU PETIT-THOUARS, fut Demoiselle de Compagnie de Madame la Duchesse de Bourbon ;
12. MARIE-ROSE-AUBERT DE SAINT-GERMAIN, morte le 6 Juillet 1726, & inhumée le lendemain dans la Paroisse de Nantilly de Saumur, Diocèse d'Angers ;
13. LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée par contrat du 26 Juin 1736, célébration du 31 Juillet suivant, avec *Charles-Eustache le Gras*, qualifié Chevalier, Seigneur de Romany, du Ridret, du Coudray & de Rouzeaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans ;
14. Et ELISABETH-AUBERT DU PETIT-THOUARS, morte Religieuse aux Urfulines de Saumur.

III. GEORGES AUBERT, II^e du nom, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de la Forest, de Raillay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, du Chillon, &c., baptisé le 23 Juin 1677, servit d'abord en 1691, en qualité de Volontaire sur l'Escadre de M. du Magnan, & entra au service de terre en 1694, comme Cadet dans le Régiment de Navarre, depuis Viançois. Il se trouva en 1701 à l'affaire de Chiari, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe, & continua de servir en 1702, à la bataille de Luzzara ; en 1703, au siège de Gourcenols dans le Mantouan, & à ceux de Nago & d'Arco, dans le Tyrol ; en 1704, au siège de Verceil & de Verrue dans le Piémont, auquel il fut dangereusement blessé à la tête, l'incision cruciale lui ayant été faite ; en 1705, au siège de Chivas & à l'attaque de Contrabat, sous Castagnito ; en 1706 au siège de Turin, où il fut blessé aux vertèbres ; & en 1712, à l'attaque d'Anzin, près Valenciennes ; à celle de Denain, aux sièges de Marchienne, de Douai, du Quefnoy & de Bouchain. Dans toutes ces actions il donna des marques distinguées de courage, de fermeté &

de prudence que le Roi reconnut lui-même par des lettres du mois de Mai 1714. Il fut nommé successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment d'infanterie de Viançois, le 28 Avril 1696, Lieutenant réformé le 3 Janvier 1698, & Lieutenant en pied le 5 Août suivant. Ce Régiment ayant été incorporé, à la paix, dans celui de Bresse, il en fut fait Enseigne le 8 Mai 1700, Lieutenant le 29 Septembre 1701, Aide-Major le 21 Mai 1704, Capitaine le 29 Mars 1705, Sergent-Major le 28 Avril 1711, Chevalier de Saint-Louis, par provisions du 20 Septembre 1714 ; Pensionnaire de 600 livres dans cet Ordre le 21 Mars 1720, Major du Régiment de Bresse, avant le 22 Janvier 1721, Major des Ville & Château de Saumur, le 25 Août 1726 ; & enfin Lieutenant de Roi au Gouvernement de cette ville & pays Saumurois, le lendemain 26 Août de la même année, en survivance de Jean-Pierre le Marinier, dit le Chevalier de Cany. Il obtint du Roi une pension de 800 liv. le 10 Septembre suivant, & mourut sur la fin de 1762. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1723, *Hyacinthe-Céleste Blondé de Messémé*, morte au mois d'Octobre 1750, fille d'*Antoine*, Seigneur de Messémé, de Gamache, du Chillon, &c., & de *Sufanne-Madeleine du Moustier*, morte le 25 Janvier 1741. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-HENRI-GEORGES, qui suit ;
2. HYACINTHE-LOUIS, dit le Chevalier du Petit-Thouars, né le 29 Août 1725, fut nommé Lieutenant au Régiment de Noailles, Infanterie, le 16 Septembre 1738, Capitaine dans le même Régiment, le 1^{er} Juillet 1747, dans celui de Custine, le 6 Août suivant, & dans celui de Saint-Chamand, le 1^{er} Septembre 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Capitaine de Grenadiers du Régiment Infanterie des Volontaires de Soubise, le 20 Février 1761, & Colonel-Commandant, le 16 Mars 1762. Il fit en 1741 & 1742, les campagnes de Bohême & de Bavière, se trouva à la bataille du Mein, aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, & en plusieurs autres affaires dans l'une desquelles il fut dangereusement blessé ; fit la campagne de 1745, sous les ordres du Prince de Conty, sur le Rhin, se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & du Château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, à celui du Fort de Lillo & de Fré-

- déric-Henri, & au siège de Maestricht; fit en 1751 la campagne du Bas-Rhin; se trouva à la bataille de Scheidingen, & aux affaires du Plateau, de Neim, de Munster; fit encore en 1757 la campagne de Saxe, & se trouva à la bataille de Rosbach, & depuis, en 1758, au combat de Cherbourg & de Saint-Cast, lors de la descente des Anglois en Bretagne & en Normandie; & en 1759, au combat naval du Maréchal de Conflans, près Belle-Isle. Il a fait en 1762 la campagne sur le Haut-Rhin, & s'est trouvé à la bataille de Grebenstein, près Cassel, aux affaires de Falkenberg & d'Hoxter, à la bataille de Friedberg, aux deux attaques de Laubach, à celles d'Alsfeld & d'Amenebourg, à l'affaire de Ziegenheim, où il a été dangereusement blessé d'un coup de feu à la jambe;
3. GILLES-LOUIS-ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère aîné;
 4. ANTOINE-AUGUSTIN-ANNE-JOSEPH AUBERT DE FOIX, dit *le Chevalier du Petit-Thouars*, baptisé le 20 Août 1732, fut fait Lieutenant au Régiment de Custine; en 1752, Ingénieur & Lieutenant réformé à la suite du Régiment de Poitou, Infanterie, & depuis Enseigne d'Artillerie au Cap-François, Isle & Côte de Saint-Domingue, où il sert actuellement en qualité de Capitaine, depuis 1753; se trouva au siège de Fribourg, en qualité de Volontaire; fit en 1745 la campagne sous les ordres du Prince de Conty; se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & d'Anvers; au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort de Frédéric-Henri, & au siège de Maestricht, & fut compris, en 1749, dans la réforme des deux derniers bataillons du Régiment de Custine;
 5. HYACINTHE-AUGUSTIN-CÉLESTIN AUBERT DE SAINT-GERMAIN, Chevalier, baptisé le 4 Décembre 1735, fut fait en 1746 Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Rouergue, & en 1755 Capitaine dans ce Régiment. Il se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort de Frédéric-Henri, & au siège de Maestricht, à la bataille de Minden, où il fut blessé, à celle de Warbourg, de Closter-Camp & de Scheidingen, & au siège du Château de Schartzfeldt, à celui de Brunswick, & en plusieurs autres actions particulières de la campagne;

Tome I.

6. MARIE-HYACINTHE-CÉLESTE AUBERT DU PETIT-THOUARS, baptisée le 14 Août 1731, a épousé, 1^o en 1752, *Michel Aubourg*, qualifié *Chevalier, Seigneur de la Pelleterie*, Mousquetaire du Roi, & ensuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mortemart; 2^o par contrat du mois d'Avril 1755, *Joseph-Desmé du Buiffon*, Ecuyer, Seigneur de la Morilionnière, Mousquetaire du Roi;
7. N...., née le 20 Janvier 1738, & inhumée le 20 Septembre 1739, dans le chœur de l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande;
8. ET MARIE-MADELEINE-SUSANNE, baptisée le 14 Juillet 1740.

IV. LOUIS-HENRI-GEORGES AUBERT DU PETIT-THOUARS, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, &c., ondoyé le 8 Octobre 1724, fut tenu sur les fonts de baptême le 23 Septembre 1729, par le feu Prince de Condé & Mademoiselle de Vermandois. Il fut nommé, le 30 Avril 1737, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Infanterie de Bresse, Lieutenant dans le même Régiment le 26 Mars 1742, Capitaine réformé à la suite du Régiment d'Infanterie de Bretagne le 1^{er} Janvier 1748, Lieutenant de Roi au Gouvernement des Ville & Château de Saumur le 26 Septembre 1754, & Chevalier de Saint-Louis le 24 Juillet 1757, en considération des services qu'il avoit rendus dans le corps du Génie. Il servit dans la guerre de Bohême, & à la défense de Prague, en qualité d'Ingénieur-Volontaire, suivant le certificat honorable que lui en donne le Maréchal Duc de Broglie, le 30 Janvier 1744; avoit été reçu Ingénieur du Roi au commencement de 1743, & fit, en cette qualité, les campagnes d'Italie, où il servit aux attaques des retranchements de Montalbant & de ceux des Baricades, aux sièges de Villefranche, de Démont, de Cony, où il fut blessé, de la Ville & Château de Tortone, d'Alexandrie, de Valence, & du Château de Casal, où il fut aussi très-grièvement blessé, & servit encore comme Aide-de-Camp du Comte de Maillebois. Il a épousé, par contrat du 1^{er} Août 1753, *Marie-Anne-Jeanne-Desmé du Buiffon*, fille de *Claude*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de la Compagnie des Fusiliers du Cap-François, Isle & Côte de Saint-Domingue, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne Marchand*. Il a eu de ce mariage six enfans, dont (en 1764), il ne reste plus que quatre vivans :

G g g

1. GEORGES-MARIE, Ecuyer, né le 10 Juillet 1755;
2. YVES-SUSANNE-GEORGES, Ecuyer, dit *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 24 Février 1757, a été tenu sur les fonts de baptême par le Comte de Maillebois, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général de ses armées, & par la Marquise de Paulmy;
3. ABEL-FRÉDÉRIC-PROSPER, Ecuyer, né le 6 Février 1760;
4. N...., Ecuyer, né le 26 Décembre 1761;
5. MARIE-CLAUDINE-HENRIETTE, née le 3 Juin 1754, qui a été agréée par le Roi, pour être élevée à Saint-Cyr, en conséquence des preuves de sa noblesse;
6. Et MARIE-ANTOINETTE-PAULINE, née le 1^{er} Septembre 1758.

IV. GILLES-LOUIS-ANTOINE AUBERT DU PETIT-THOUARS, qualifié Chevalier, Seigneur de Boumois, appelé d'abord *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 9 Août 1727, troisième fils de GEORGES, & d'*Hyacinthe-Céleste Blondé de Messémé*, servit en 1740 & 1741, en qualité de Page, auprès de Madame VICTOIRE, lorsque cette Princesse étoit à Fontevault. Il fut nommé Lieutenant au Régiment d'Auxerrois, Infanterie, le 10 Juin 1742, Lieutenant dans celui de Noailles, aussi Infanterie, le 15 Mars 1743, Enseigne dans le même Régiment, le 28 Juillet suivant, Lieutenant le 25 Septembre 1743, & fut fait, le 24 Octobre 1746, Capitaine d'une des Compagnies de 40 hommes d'Infanterie, qui devoient composer le second bataillon dont le Roi avoit résolu d'augmenter le Régiment de Rouergue. Il obtint encore, le 20 Mai 1752, une nouvelle commission de Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, & fut reçu Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1759, ayant été nommé à cet Ordre le 23 du même mois. Il fut blessé dangereusement à la bataille du Mein, se trouva aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, à l'affaire de Reichenau en Alsace, & au siège de Fribourg, &c., fit en 1745 la campagne, sous les ordres du Prince de Conty sur le Rhin; se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & du Château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo & de Frédéric-Henri, au siège de Maefricht, à la bataille de

Minden, où il fut blessé dangereusement & fait prisonnier, à celles de Warbourg, de Closter-Camp & de Scheidingen, au siège du Château de Schartzfeldt, à celui de Brunswick, & à plusieurs autres actions particulières de la campagne. Il a épousé, par articles sous feings-privés, du 30 Avril 1754, reconnu devant Notaires, le 11 Mai suivant, *Marie Gohin*, Dame du Château de Boumois, fille de *Pierre*, qualifié *Chevalier, Seigneur de Boumois*, & de *Marguerite Falloux*. De ce mariage sont issus:

1. GILLES-RENÉ-GABRIEL AUBERT DE BOUMOIS, Ecuyer, né le 3 Avril 1755, & tenu sur les fonts de baptême par le Marquis de Paulmy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & la Marquise de Valory;
2. GEORGES-LAURENT, Ecuyer, dit *le Chevalier de Boumois*, né le 3 Octobre 1756;
3. AUBERT, Ecuyer, né le 5 Novembre 1758;
4. Et ARISTIDE, Ecuyer, né le 31 Août 1760.

DEUXIÈME BRANCHE

Etablie en Languedoc, à la Salvetat, dans le Diocèse de Saint-Pons-de-Tomières.

III. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE-CÉSAR-PIERRE AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, baptisé le 21 Juin 1694, fils de GEORGES, 1^{er} du nom, & de *Julie-Catherine Mefnard de la Haye*, sa seconde femme, commença à servir en 1707, fut successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Bresse le 29 Mai 1708, Lieutenant le 5 Juillet 1710, Capitaine dans celui de Gervais le 1^{er} Mai 1718, Chevalier de Saint-Louis le 20 Mars 1736, étant alors Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Gondrin, Commandant du second Bataillon du Régiment d'Infanterie de Montboisier le 2 Décembre 1746, étant pour lors Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans ce Régiment, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Joyeuse, Infanterie, le 12 Avril 1754, étant Commandant du second Bataillon de ce Régiment. Il se trouva dans les mêmes actions que GEORGES AUBERT, II^e du nom, son frère aîné, où il donna des preuves de son courage, de sa fermeté & de sa prudence, que le Roi reconnut lui-même par des Lettres du mois de Mai 1714; fit de plus les guerres de Bohême & de Bavière en 1741 & 1742, les campagnes de 1743 & 1745 en Allemagne, celles de 1744, 1746, 1747 & 1748 en Flandre, & est mort à Anti-

bes en Provence, le 16 Août 1754. De son mariage, célébré le 18 Février 1726, avec *Françoise-Madeleine de Calmel du Gazel*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Gazel, & de *Catherine de Durban de Gléon*, il a laissé :

1. AUGUSTE-CÉSAR-JOSEPH, qui fuit;
2. JACQUES-AUGUSTE AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, connu sous le nom de *Chevalier de Raffay*, né le 29 Novembre 1732, a servi d'abord comme Volontaire aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, &c., a été nommé Lieutenant en second dans le Régiment d'Infanterie de Gondrin, à présent Vaubecourt, le 1^{er} Décembre 1744, & Capitaine en 1759; a fait la campagne de 1745, sur le Rhin: s'est trouvé aux sièges de Mons, de Charleroy, d'Anvers, de Namur, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Parvis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du fort de Frédéric-Henri, & à celui de Maestricht; a fait les campagnes de 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 & 1762 en Allemagne, au pays d'Hanovre, de Hesse & sur le Haut & Bas-Rhin, & s'est trouvé à toutes les affaires qui se sont passées dans ces différens pays;
3. ANNE-MADELEINE-JULIE, née le 21 Juillet 1727;
4. Et ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1728.

IV. AUGUSTE-CÉSAR-JOSEPH AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, né le 21 Juillet 1729, nommé Lieutenant dans le Régiment de Gondrin, à présent Vaubecourt, Infanterie, en 1743, s'est trouvé à la bataille du Mein & aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes & de Fribourg, &c., a fait la campagne de 1745 sur le Rhin; s'est trouvé aux sièges de Mons, de Namur, de Charleroy & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au siège de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo & de Frédéric-Henri, & à celui de Maestricht, a été compris, en 1749, dans la réforme qui se fit des deux bataillons du Régiment où il servait; a été nommé Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Rouergue le 1^{er} Novembre 1755; a fait les campagnes de 1760 & 1761, en Allemagne & sur le Bas & Haut-Rhin, & s'est trouvé à toutes les affaires où son Régiment a été. Il a épousé, le 21 Octobre 1760, *Marie-Anne de Landes de Linières*, fille de *Jean*, Sieur de Linières, Capitaine au Régi-

ment Royal-Comtois, & de *Jeanne de Montal*. De ce mariage vint :

JEAN-JACQUES-AUGUSTE-JOSEPH AUBERT DE RASSAY, Ecuyer, né le 27 Février 1762.

(Voyez l'*Armorial de France*, reg. V, part. 1^{re})

Les armes: *d'azur, à une cotte de maille d'or.*

AUBERT, Sieur du Mesnil, Caudemont, de Gouville, de Champfleury, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans la Noblesse le 13 Février 1668. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1096, parle de JACQUES AUBERT, Seigneur du Mesnil, Caudemont, qui avoit épousé *Salomé de Nollant*, fille de *Gilles de Nollant-de-Coullerville*.

Masseville, dans son *Hist. de Rouen*, parle aussi de N... AUBERT-DE-GOUVILLE, qui avoit épousé *Marthe de Raffan*: elle étoit veuve en 1609 & fonda les Pénitens de Rouen.

Les armes: *palé d'argent & de gueules de six pièces, au chef d'azur.*

AUBERT, Seigneur d'Aunai, de Grand-Mesnil, de Hénonville, même Province, Généralité de Caen, famille maintenue dans la Noblesse le 12 Août 1668. Il est parlé dans l'*Hist. de Rouen* de GUILLAUME AUBERT, Sieur de la Haye, Conseiller au Parlement de cette ville en 1537.

ANTOINE AUBERT, Baron d'Aunai, marié, vers 1650, à *Françoise de Villette*, eut pour fille unique, MARIE-FRANÇOISE AUBERT, Baronne d'Aunai, mariée, le 10 Juin 1674, à *René de Froulay*, Comte de Tessé.

Les armes: *de gueules, à 3 trèfles d'or, au chef de sable chargé d'un croissant du second.*

AUBERT. CHARLES AUBERT, Ecuyer, Sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant 1577. CHARLES AUBERT, son quatrième petit-fils, Seigneur de Courcenac, Diocèse de Saintes, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, Capitaine de Frégate & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mourut le 30 Juillet 1724. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1710, *Marie-Anne de Longueville*, fille unique de *Paul de Longueville*, Seigneur de la Maison-Blanche, de Champmorant & de Crani, Capitaine de Vaisseaux du Roi. Il eut entr'autres enfans: DENIS AUBERT DE COURCENAC & THÉRÈSE-HENRIETTE AUBERT DE

COURCENAC, née le 30 Juillet 1721, reçue à S.-Cyr le 9 Avril 1729, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes : *lofangé de gueules & d'azur, à une bande d'or, brochante sur le tout.*

AUBERT-DE-TOURNY. URBAIN AUBERT, Receveur-Général des Finances à Caen, puis Président de la Chambre des Comptes à Rouen, mort en Septembre 1726, fit l'acquisition de la Terre de Tourny, située en Normandie, & qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Février 1686, & enregistrées au Parlement de Rouen en faveur de *Dominique de Montfort*. URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, a laissé de *Marie-Anne le Tellier*, morte le 20 Avril 1736 :

1. URBAIN, qui suit ;
2. N..... veuve, en 1710, d'*Etienne le Camus*, Intendant de Pau ;
3. Et MARIE-CATHERINE, mariée le 13 Août 1720, à *Louis-François Rouffel-de-Médavy*, Comte de Grandcey, mort le 20 Août 1728.

URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, Baron de Naly, &c., Maître des Requêtes & Intendant alors à Bordeaux, épousa, en 1721, *Jeanne-Claude Chérouvrier*, morte à Bordeaux, âgée de 50 ans, le 17 Mars 1746, fille de *Jean Chérouvrier-des-Graffières*, Seigneur de Lambroise, Secrétaire du Roi, Inspecteur-Général de la Marine en Bretagne, & Receveur-Général des domaines de cette Province, & sœur cadette de *Marie-Anne Chérouvrier-des-Graffières*, mariée, le 31 Juillet 1730, à *Galliot Mandat*, Maître des Requêtes le 26 Janvier 1720. De ce mariage sont nés :

1. N..... AUBERT, Avocat-Général au Grand-Conseil ;
2. Et JEAN-LOUIS, né en Août 1735, appelé *le Chevalier de Tourny*, & depuis 1762, *le Marquis de Tourny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, depuis 1759, marié, en Janvier 1755, à N.... *Lantenay*, fille du Président du Parlement de Bourgogne. Voyez BOUHIER-DE-LANTENAY.

Les armes : *de sable, à l'aigle d'or, la tête élevée à dextre, regardant une étoile d'or.*

AUBERVILLE : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois fers de pieu d'argent posés en pal ; aux 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or.*

AUBERVILLIERS : *d'azur, à deux léopards d'or, posés l'un au dessus de l'autre.*

AUBERVILLIERS : *de gueules, au loup d'or.*

AUBERY, en Bourbonnois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Dauphin d'argent, allumées de gueules, à la bordure de gueules.*

AUBERY, Seigneur de la Motte : *écartelé aux 1 & 4, fascé d'or & de sable de six pièces ; aux 2 & 3, d'azur au lion d'or.*

AUBERY, Sieur de Bellegarde en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse le 8 Mars 1667. Il est parlé dans *l'Histoire de Rouen*, de DANIEL AUBERY, Seigneur de Bellegarde, qui obtint des Lettres de noblesse en 1654.

AUBERT AUBERY, Sieur de Bellegarde, son descendant, fut Auditeur des Comptes à Rouen en 1729.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée d'une aigle éployée & deux têtes d'or, accolées de deux écrevisses d'argent.*

* AUBERY-DE-VATAN. VATAN est une petite ville en Berry, qui passa par alliance de la Maison de *Saint-Palais* dans celle du *Puy*, qui posséda cette Seigneurie plus de 200 ans. *Florimond du Puy*, Seigneur de Vatan, ayant été exécuté à mort, par Arrêt du 2 Janvier 1612, la confiscation de ses biens fut donnée à sa sœur *Marie du Puy*, dont la mort sans enfans fit naître une contestation entre *Anne du Puy*, sa cousine germaine, veuve de *Jean de Harlay*, Seigneur de Cési, & *René de Maricourt*, son cousin germain maternel ; & par Arrêt du 15 Juin 1640, sa succession fut adjudgée à celui-ci, représenté par sa nièce & donataire. *Claude de Pretreval*, fille de sa sœur, qui épousa ROBERT AUBERY, Président en la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Vatan* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1650, enregistrées en Parlement le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 11 Janvier 1651. Il est ayeul de JEAN AUBERY, Marquis de Vatan, marié à *Madeleine-Louise de Bailleul*, dont il eut pour fils aîné : FÉLIX AUBERY, Marquis de Vatan, mort Prévôt des Marchands de Paris, le 20 Juin 1743, âgé de 62 ans. Il avoit épousé 1^o *Thérèse Fontaine*, fille de *Claude Fontai-*

ne, Secrétaire du Roi, & de *Louise-Jeanne de Gondrecourt*; 2^o *Marie-Renée le Mairat*, fille de *Jean-Louis*, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Renée Ballet*.

Du premier lit vint:

MARTHE-ANTOINETTE AUBERY-DE-VATAN, qui épousa, le 15 Mai 1732, *Jean-Louis Portail*, Président à Mortier au Parlement de Paris. Voyez PORTAIL.

Du second lit font issus:

Le Marquis de *Vatan*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, tué à Olpert le 14 Octobre 1761;

Le Chevalier de *Vatan*, Enseigne des Mousquetaires Noirs;

Et MADELEINE-LOUISE AUBERY-DE-VATAN, mariée, le 4 Janvier 1746, à *Joseph-Palamède de Forbin*, Marquis de *Janfon*, père de la Marquise de *Janfon*, & de deux fils, dont l'un est Colonel d'Infanterie & l'autre est Chevalier de Malte. Voyez FORBIN.

CLAUDE AUBERY-DE-VATAN, Baron de *Moucy-le-Châtel*, Conseiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686, laissant entr'autres enfans de *Catherine le Coq-de-Corbeville*:

1. Frère CLAUDE, né le 28 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'Ordre de Malte en 1678, étant alors Page du Grand-Maître. Il fut Grand-Bailli de Lyon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Montchamp, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, le 27 Mars 1728, auparavant Capitaine de Vaisseaux en 1703. Il mourut à Toulon le 1^{er} Août 1738;
2. JEAN, Chevalier, Marquis de *Vatan*, Baron de *Vieuxpont*, Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740, dans la 52^e année de son âge;
3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Chevalier, non Profes de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises;
4. MARIE-CATHERINE-LOUISE, veuve de *Jean-Anne Aubery*, Chevalier, Comte de *Saint-Ines*;
5. Et MARIE-JEANNE, veuve d'*Armand de Béthune*, Comte d'*Orval*, morte en sa 49^e année, le 12 Novembre 1752. Voyez BETHUNE.

Les armes: *d'or, à cinq triangles de gueules*.

AUBES: *d'or, à lours rampant de sable*.

AUBES, Seigneur de *Roque-Martin*, en

Bourgogne, porte: *d'or, à lours rampant de sable*.

AUBESPINE-CHATEAUNEUF: *d'azur, au fautoir alaisé d'or, accompagné de 4 croisettes de même, celle de la pointe soutenue d'une rose aussi d'or*.

AUBETERRE, à Paris: *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées de trois étoiles de même*.

AUBETERRE: *Beffroy, d'or & d'azur*.

AUBETERRE, en Périgord: *parti au 1 d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 coupé en chef, de gueules, à trois lions passans d'or, & en pointe, aussi de gueules, à neuf macles d'or, posés 3, 3 & 3*.

AUBETERRE, famille maintenue dans la Noblesse par Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1673, rendu en faveur de JEAN D'AUBETERRE. Il étoit père de JACQUES, Ecuyer, Seigneur & Comte de *Juilli*, Seigneur de *Vaux*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Montpeiroux*. C'est en sa faveur que l'ancienne Châtellenie de *Juilli-le-Châtel*, près de *Troyes*, a été unie à la *Terre de Vaux* & érigée en Comté, par Lettres du mois de Mai 1715, enregistrées en Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 2 Juillet & 27 Août 1716. Il épousa *Gabrielle-Félicité Hennequin*, fille de *Louis-François Hennequin*, Ecuyer, Seigneur de *Charmont*, Procureur-Général au Grand-Conseil, & de *Marie-Marguerite l'Hôte*, dont il eut:

JEAN-JACQUES D'AUBETERRE, Comte de *Juilli-le-Châtel*, né le 19 Janvier 1713.

Les armes: *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'une rose aussi d'or*. (*Armorial de France*, reg. 1, part. 1, p. 34.)

AUBETERRE - D'ESPARBÈS. Voyez ESPARBÈS & BOUCHARD.

‡ AUBIER, très-ancienne famille d'Auvergne, & des mieux alliées, qui a habité alternativement la ville de *Clermont* & les Châteaux qu'elle a possédés dans la campagne. Quelques membres de la branche cadette eurent un procès avec un particulier, qui leur contesta la noblesse; ayant été dénoncés tant en la Sénéchaussée de *Clermont*, qu'en la Cour des Aides de la même ville, Sa Majesté,

par Arrêt de son Conseil Privé, en envoya la connoissance au Parlement de Paris; & sur la production faite par cette famille, il intervint Arrêt contradictoire, le 26 Février 1780, qui les a maintenus dans le droit & possession de leur noblesse ancienne. Cet Arrêt ayant été attaqué au Conseil des Dépêches, il est intervenu le 15 Septembre 1780, Arrêt qui l'a confirmé; cet Arrêt a été suivi des Lettres-Patentes du 19 Février 1782, qui ont donné une nouvelle sanction à ces Arrêts.

Il paroît par la production des titres de cette famille, qui nous ont été communiqués en originaux, qu'un grand nombre d'autres a été la proie de trois incendies: le premier, commis par les troupes qui pillèrent le Château de Rioux pendant les guerres de la Ligue, est prouvé par acte de l'année 1654; le second, à Laqueuil, l'est par monitoire de l'année 1683; & le troisième, de l'an 1730, est établi par des procès-verbaux juridiques.

Par ce qui est échappé de ces incendies, il paroît que le premier connu de cette famille est PERROT d'AUBIER, l'un des 23 Ecuyers menés à Bourges par *André de Chaumeguy* ou *Chawigny* en 1356; après lui viennent en ordre chronologique:

JEAN AUBIER, Capitaine, Vicomte de Pont-de-l'Arche, en 1379.

Autre JEHAN AUBIER, un des Officiers domestiques de JEAN, Duc de Berry & d'Auvergne, en 1401.

LOYS d'AUBIER, Chevalier en 1412.

JEAN d'AUBIER, Chevalier en 1425.

GUILLEMET d'AUBIER, Ecuyer en 1429.

LOYS d'AUBIER, Chevalier en 1447.

ANNET d'AUBIER, Ecuyer en 1468.

PIERRE (dit JEAN) AUBIER, Ecuyer, Sieur du Sautre, marié en 1450 à *Antoinette de Laizer*.

Noble GUILLAUME d'AUBIER, un des 50 hommes de guerre, chargés de la garde du château de Fa, en 1474.

BERNARD d'AUBIER, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Castres en 1485.

JEAN AUBIER, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Belloy en 1482.

CHARLES AUBIER, Guidon de 50 lances en 1545, & Enseigne de 40 hommes de guerre en 1551.

N..... AUBIER, Capitaine compris dans la proscription de plusieurs Gentilshommes d'Auvergne & des Provinces voisines en 1569, pour cause de Religion.

ANTOINE AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux & Lamonteilhe, premier de la postérité de qui l'Arrêt du Parlement de Paris, dont on a déjà parlé, contient une énumération par ordre précis de degré. Il avoit épousé, vers 1590, *Françoise de la Salle de Puygermaud*, d'une famille des plus anciennes d'Auvergne. Il eut:

1. ANTOINE AUBIER, Ecuyer, mort sans postérité;
2. JEAN AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Serment, mort à l'armée d'Italie, aussi sans postérité;
3. JOSEPH AUBIER, Ecuyer, qui suit;
4. Et GABRIELLE AUBIER, mariée le 1^{er} Juin 1631, à René, Comte de la *Tour d'Auvergne*, &c.

JOSEPH AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux, Lamonteilhe & Condat, épousa *Anne Tixier de Lavaut*, d'une ancienne famille noble de la Marche, dont vinrent:

1. JEAN AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Serment, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, tué au siège de Salins en Franche-Comté, sans avoir été marié;
2. ANTOINE AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux, qui, après avoir servi long-tems en qualité de Capitaine dans l'Artillerie, fut fait en 1684 Inspecteur-Général des Harras, & mourut sans postérité;
3. LOUIS, qui suit;
4. Et ANNE, mariée, 1^o le 14 Juillet 1669, à *Louis Sageot*, Ecuyer, & 2^o à *Charles*, Comte de *Bouillé de Reillat*.

LOUIS AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Condat & Serment, servit dans le Régiment Royal, Infanterie, & se maria, le 20 Décembre 1679, à *Jeanne de Goy*, dont vinrent:

1. ANTOINE AUBIER, qui suit;
2. EMMANUEL, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE AUBIER, mariée, le 12 Février 1706, avec *Antoine Androdias*, Chevalier, Seigneur de Castel-Murol, &c.

ANTOINE AUBIER, II^e du nom, Seigneur de Condat, servit sous son oncle, & épousa en 1712, *Marguerite de Saint-Giron-Tavernolles*, d'une famille ancienne d'Auvergne, dont est sorti:

EMMANUEL-JOSEPH AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Condat, les Ternes, qui, après avoir servi dans le Régiment de Vexin, Infanterie, épousa *Marguerite de Rigaud-Monteynard*, d'où sont nés:

1. EMMANUEL AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Con-

dat & les Ternes, né le 18 Août 1757, Officier au Régiment de Jarnac, Dragons;

2. MARIE AUBIER;
3. Et MARIE-URSULE.

BRANCHE CADETTE.

EMMANUEL AUBIER, second fils de LOUIS, & de *Jeanne de Goy*, Ecuyer, Seigneur de Lamonteilhe, fut fait Procureur du Roi à l'ancien Bailliage Royal d'Auvergne, à Montferrand, & mourut le 15 Mai 1749. Il épousa en 1715 *Anne Vallenet*, d'une famille qui a donné des Chevaliers Vénitiens. De son mariage sont sortis:

1. ANTOINE AUBIER, né en 1716, Doyen du Chapitre Royal de Verneuil, pensionné du Roi;
2. Autre ANTOINE AUBIER, qui suit;
3. GABRIEL AUBIER, né en 1719, Abbé Régulier de l'Abbaye Royale de Bonne-Aigue, en Limousin;
4. ANTOINE-EMMANUEL AUBIER DE LAMONTEILHE, né en 1723, Ecuyer, Capitaine, Chef d'Escadron au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié le 16 Février 1765, avec *Jeanne Croizier*, dont il eut deux filles;
5. ANNE AUBIER, mariée en 1759 à *Philippe-Joseph*, Comte du *Crozet de Liganez*, dont le fils sert dans le Régiment de Conty, Infanterie, & la fille est Chanoinesse à Lavau-dieu.

ANTOINE AUBIER, 1^{er} de ce nom, dans la branche cadette, Ecuyer, Seigneur de Rioux & de Lamonteilhe, né en 1717, Avocat du Roi honoraire au Présidial de Clermont-Ferrand, épousa le 22 Juin 1748, *Jeanne de Champflour*, d'une famille distinguée à Clermont, qui a fourni un Conseiller d'Etat & deux Evêques; un à la Rochelle, & l'autre à Mirepoix. De ce mariage sont nés:

1. EMMANUEL, qui suit;
2. JEAN, né le 2 Janvier 1751, Chanoine de l'Eglise de Clermont, Prieur-Commandataire de Saint-Etienne-le-Geneste;
3. Et MARIE, mariée le 10 Février 1777, à *Benoît Fabre de Saint-Mandé*, Seigneur de la Martre & de Trimoulène.

EMMANUEL AUBIER, 2^e du nom, Ecuyer, Avocat du Roi au Présidial de Clermont, né le 20 Septembre 1749, a épousé, le 4 Décembre 1768, *Jeanne Margeride*, dont il a:

1. ANTOINE AUBIER, né le 16 Décembre 1769;
2. JÉRÔME-EMMANUEL, né le 24 Décembre 1770;
3. Et JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né le 3 Juillet

772.

Tel est l'état actuel de cette famille, dont les membres, partagés entre le service Militaire, celui de la Magistrature, & l'Etat Ecclésiastique, se rendent également recommandables; on voit par différents monuments du XVI^e siècle, des Chapelles, des cloches, des tombeaux, dans l'Eglise du Chapitre de Laqueuil, dans celle de la Paroisse de St-Pierre-Roche, & aux Cordeliers de Clermont, qu'elle y tenoit dès-lors un rang distingué.

Ses alliances principales sont avec les Maisons de la *Tour-d'Auvergne*, de *Laizer*, du *Crozet*, *Bouillé*, la *Salle de Puygermaud*, &c., & par elles avec les Maisons de *Nasrat*, *Bonnevy*, *Dubourg*, de *Barmonteix*, de *Bosredon*, de *Reynaud-Blanchefort*, *De-giat*, de *Mâcon*, d'*Arfeuille*, &c.

Les armes: d'or, au chevron de gueules, surmonté de deux molettes d'éperon d'azur, avec un croissant aussi d'azur; entre les deux branches du chevron, l'écu surmonté de couronne simple & de support pareil.

(Généalogie dressée sur titres originaux à nous communiqués).

* AUBIGNAN, dans le Comtat Venaissin, Diocèse d'Orange, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat par Bulle du Pape ALEXANDRE VII, du 24 Septembre 1667, en faveur de *Claude de Panizze-Pazzi*, Seigneur de Lauriol, Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin. Ce *Claude* étant mort sans enfans, le Marquisat d'Aubignan, avec la Seigneurie de Lauriol & de Meiras, échut à son neveu *Paul-Dominique de Seguins*, fils de *Gabrielle de Panizze-Pazzi*, & d'*Esprit-François de Seguins*, Seigneur de Baumettes. *Paul-Dominique*, qui prit le nom & les armes de *Pazzi*, eut entr'autres enfans, de *Gabrielle de Calvière*, *Louis de Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'AUBIGNAN, Baron de Maligai, qui, de *Sibylle de Fortia-d'Urban*, a laissé *Paul de Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'AUBIGNAN, & quatre filles Religieuses.

* AUBIGNÉ. Il n'y a presque point de Province en France, où l'on ne trouve des Gentilshommes du nom d'*Aubigné* & d'*Aubigny*, mais ils ont tous des armes différentes; celles des Seigneurs d'Aubigné en Anjou ont toujours été de gueules, au lion d'hermines, couronné, armé, & lampassé d'or. Ils tiennent leur nom de la Terre d'Aubigné

en Anjou, à une demi-lieue de Martigny-Brient. Le premier de cette Maison fut :

I. OLIVIER D'AUBIGNÉ, qui vivoit vers 1200, qualifié *Oliverius de Albigneio, Miles*, dans un acte latin du mois d'Août 1255, par lequel il donne & assigne, du consentement d'AIMERY, son fils aîné & principal héritier, à OLIVIER, son fils puîné, 20 livres de rente. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. AIMERY, qui suit;
2. Et OLIVIER, II^e du nom.

II. AIMERY, I^{er} du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, qualifié *Chevalier* dans un acte de l'an 1255, avoit épousé, en 1231, *Jeanne de Beaupréau*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. HUGUES, qui testa au mois d'Août 1328;
3. Et AGNÈS, mariée à *Pierre de Pouancé*.

III. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, fut un des Chevaliers qui servirent sous CHARLES, Comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres. Il épousa, le 13 Avril 1273, *Eléonore de Coefme*, sœur de *Robin de Coefme*, Chevalier; il eut pour enfans :

1. AIMERY, qui suit;
2. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Touche*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Seigneur de Marchais en 1331 & 1334;
4. 5. & 6. ARNAUD, GEOFFROY, & BRIAND, qui épousa *Ifabeau de Bernezay*.

IV. AIMERY OU SAVARY, II^e du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Chevalier, vivoit en 1326, & avoit épousé, l'an 1300, *Honneur de la Haye-Passavant*, dont :

1. OLIVIER, qui suit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Villebernier, en 1360;
3. N.... dont JEAN D'AUBIGNÉ, mort sans enfans;
4. & 5. PIERRE & JEAN.

V. OLIVIER, II^e du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, servit en 1340 avec cinq Ecuyers dans l'Ost de Bouvines. Il épousa 1^o *Utesse* ou *Eustachie du Puy*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Turpin*; 2^o *Honneur*.... Du premier mariage fortit :

JEAN, qui suit;

Il paroît qu'il n'eut point d'enfans de sa seconde femme.

VI. JEAN, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, est nommé dans le Traité de

Paix, fait à Brétigny, pour la délivrance du Roi JEAN, entre les Chevaliers François, faits prisonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurèrent en ôtage en Angleterre, lorsque ce Prince revint en France. Le Roi lui donna en 1380, le pouvoir de faire faire guet & garde au Château d'Aubigné, par ses hommes & fujets. Il épousa, vers 1375, *Jeanne de Polé*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et HUETTE, mariée à *Pierre de Bernéen*, Seigneur de la Barrye. Ils testèrent le 16 Mars 1399. Elle donna à MARIE, sa nièce, fille de FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, l'Hôtel & les appartenances de Sellines.

VII. FRANÇOIS, I^{er} du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Bachelier, épousa, le 9 Juin 1388, *Marie de la Porte*, fille de *Hardy*, Seigneur de Vezins, & de *Marguerite de la Jaille*, dont :

1. OLIVIER, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de la *Perrière*, d'où sont sortis les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après;
3. MARGUERITE, mariée le 6 Août 1415, à *Jean Barathon*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Touche;
4. Et MARIE, qui épousa *Guillaume Pantin*, Seigneur de la Hamelière, Châtelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. OLIVIER, III^e du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épousa, 1^o le 5 Juillet 1407, *Peronelle de Faye*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Lenay*; 2^o le 20 Août 1449, *Catherine de la Tour-Landry*, qui étoit veuve de *Thibaut de la Haye*. Du premier mariage sortirent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée à *Louis le Roux*, Seigneur de la Trimouillère, & de Chauzay en Touraine.

L'on ne connoît point d'enfans de sa seconde femme.

IX. FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épousa, 1^o le 20 Août 1449, *Marie de la Haye*, fille de *Thibaut de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de Bournan, & de *Catherine de la Tour-Landry*; 2^o N... D'AUBIGNÉ. Du premier mariage il eut :

1. PIERRE, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, mort sans alliance;
2. MARIE-MARGUERITE, mariée à *Jean de Royrand*;
3. & 4. BLANCHE & ANNE.

Il n'y eut point d'enfans du fecond mariage.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA PERRIÈRE.

VIII. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perrière, fecond fils de FRANÇOIS, I^{er} du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & de *Marie de la Porte*, eut de fa femme, dont on ne fait pas le nom :

IX. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perrière, de Boïsmosé & de Randron, qui parut, le 23 Décembre 1470, en qualité d'homme d'armes à trois chevaux à la montre des gens nobles du ressort de Saumur. Il époufa *Yolande du Cloître*, héritière de Boïsmosé, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. PIERRE, Seigneur de la Perrière;
3. JACQUES, tige des Seigneurs de *Montaupin*, qui fuivront;
4. Et FRANÇOISE, mariée le 5 Janvier 1471, à *Jacques de la Bouteille*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoifière en Poitou.

X. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Coudray, puis de Boïsmosé, époufa, *Jeanne Fretart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Sauve, & de *Perrette de Billy*, dont :

1. GUY, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Prieur de la Blanchardière;
3. Et PHILIPPE, Prêtre.

XI. GUY D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur de Boïsmosé, époufa, le 23 Juillet 1514, *Louise Goulard*, fœur de *René Goulard*, Seigneur de Cambrède & de Billé, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur du *Coudray*, dont la postérité fera rapportée ci-après;
3. GILLES, Chanoine & Prieur de Blaifon;
4. Et JEANNE, mariée, l'an 1560, à *Jean Laurens*, Seigneur de la Nouë.

XII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de Boïsmosé & de Montfabert, époufa 1^o le 4 Mars 1596, *Catherine Laurens*, fille unique de *Philippe*, Seigneur du Jorreau, Chambellan de la Reine ANNE, & d'*Anne Savary*, Dame de la Crillouëfe; 2^o *Renée Taupier*, morte l'an 1579. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit;
2. SIMON, Grand-Prieur de Champagne, Hospitalier de Malte, Commandeur de la Feuillée, Procureur & Receveur du commun trésor au Prieuré d'Aquitaine en 1597.

Et du fecond lit :

Tom e I.

3. PIERRE D'AUBIGNÉ, Prieur des Coutures, Chanoine de Blaifon;
4. OFRAISE, mariée 1^o à *Philippe de Riou*, Ecuyer, Seigneur de Champrobin; 2^o au Seigneur de *Saint-Offange*;
5. PHILIPPE, mariée à *Louis de Ver*, Ecuyer, Seigneur de Cuméray;
6. Et PERRINE, mariée à *Antoine Ribou*, Ecuyer, Seigneur de la Faye.

JEAN D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine en 1586, qualifié *Lieutenant de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, époufa *Sufanne Clauffe*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mercy, dont il eut :

1. SIMON, qui se fit Prêtre, puis Capucin;
2. Et SUSANNE, mariée à *Jean de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Hins.

BRANCHE

des Seigneurs DU COUDRAY.

XII. JEAN D'AUBIGNÉ, I^{er} du nom, Seigneur du Coudray, fecond fils de GUY D'AUBIGNÉ, & de *Louise Goulard*, époufa *Sufanne* ou *Marguerite de Beugnon*, dont :

1. JEAN, II^e du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Coudray, marié à *Françoise de Berneçay*, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, époufa *Marguerite de Bignon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. SIMON;
3. CHARLES, qui fut repris par les Galères du Roi sur un Vaisseau Corfaire Turc. Il époufa *Marie Marchand*, fille du Seigneur de la Barochère en Poitou;
4. & 5. LOUIS & FRANÇOIS, qui fuivra après son frère aîné;
6. RENÉ;
7. Et PERRINE, qui étoit mariée, vers 1500, à *Thomas de Calouyn*, tué en Piémont, fils de *Mathurin*, & de *Germaine de Préaulx*. Elle étoit ayeule de *Mathurin de Calouyn*, Ecuyer, Seigneur de la Calvinière, dénommé dans une Sentence de Curatelle, rendue en faveur des petits-fils de JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray.

XIV. JOSEPH D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de Belligny, époufa *Catherine de Ligny* ou de *Tigny*, dont il n'eut que :

JEANNE D'AUBIGNÉ, mariée à *Artus-Charles de Saint-Offange*, Seigneur du Châtelier.

II h h

XIV. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de Beaulieu, partagea avec ses frères, en 1616, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

XV. GUY D'AUBIGNÉ, Seigneur de Cartéron en 1667, qui épousa, le 3 Mars 1654, *Marie le Jumeau*, fille de *Jean*, Seigneur des Perriers, & d'*Anne Samson*, dont des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs DE MONTAUPIN.

X. JACQUES D'AUBIGNÉ, quatrième fils de JEAN, II^e du nom, Seigneur de la Perrière, & d'*Yolande du Cloître*, épousa, le 4 Août 1488, *Perrine de la Chevrière*, qui lui apporta en dot la Terre de Montaupin. Il eut :

1. RENÉ OU JACQUES, Chevalier, Seigneur de Montaupin, mort sans enfans, qui épousa *Sufanne de Cochefilet-de-Vauvineux*;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et MARIE, alliée à *Hélie du Doët*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie au Perche.

JACQUES eut deux enfans naturels.

1. & 2. GUYON & CATHERINE.

XI. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de Montaupin, épousa *Olive Boufferon*, dont il eut :

1. JACQUELINE, morte sans avoir été mariée;
2. FRANÇOISE, héritière de sa branche, Dame de Montaupin, qui épousa *Jean le Roy*, Chevalier, Seigneur de la Carrière, dont des enfans;
3. Et GUYONNE, qui ne fut point mariée.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA TOUCHE.

IV. PIERRE D'AUBIGNÉ, Ecuyer, second fils de GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, & d'*Eléonore de Coesme*, épousa *Jeanne d'Hommes*, aliàs, *Marie de Rivau*, dont il eut :

1. GUYON, Varlet (Ecuyer), qui fuit;
2. BRIENT, qui épousa *Isabeau de Bernezay*;
3. HÉLÈNE, femme de *Jean de Souvigné*;
4. PHILIPPE, femme de *Guillaume de Betz*, Seigneur du Palais;
5. Et ISABEAU, qui vivoit en 1402.

V. GUYON D'AUBIGNÉ, Ecuyer, épousa *Jeanne de l'Epine*, Dame de la Jouffelinère, qui se remaria à *Guillaume de Chourfes*. Elle eut de son premier mari :

VI. MORLET D'AUBIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la Jouffelinère, qui épousa, le 3 Juillet 1404, *Marguerite Gaffelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur des

Hayes-Gaffelin en Anjou, dont il eut :

1. THIBAUT, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berart*, Seigneur de la Renouardière.

VII. THIBAUT, Seigneur de la Touche & de la Jouffelinère, fut reçu Ecuyer de l'Ecurie du Roi le 12 Février 1450, & épousa 1^o *Jeanne de la Parnière*; 2^o le 16 Janvier 1458, *Catherine de Launay*, veuve de *Jean Paumart*, Seigneur de Rillé en Touraine.

Du premier mariage fortirent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. ANTOINE, & LOUIS, Prêtre;
4. GEORGES;
5. MARGUERITE, mariée à *Jacques de Pont-de-vie*, Seigneur de la Millonnière en Poitou;
6. Et MARIE, mariée le 21 Mai 1482, à *Gilles Bahourt*, Ecuyer, Seigneur de la Rogerie, fils de *Jean*, & de *Catherine Liré*.

THIBAUT n'eut point d'enfans de sa seconde femme.

VIII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouffelinère & de la Touche, épousa *Marie Paumart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Catherine de Launay*; il eut pour enfans :

1. HERVÉ, qui fuit;
2. RENÉ, mort jeune;
3. JOACHIM, mentionné dans le partage du 5 Février 1516;
4. THIBAUT, décédé en bas âge;
5. GUYON, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui vendit à HERVÉ, son frère, tout le droit qu'il avoit à la succession de leur père & mère;
6. & 7. GEORGES & FRANÇOIS;
8. ANNE, mariée à N... d'*Hommes*, Seigneur du Lys;
9. FRANÇOISE, qui épousa, en 1494, *Olivier Hammon*, Ecuyer, Sieur de la Gislière;
10. 11. & 12. CATHERINE, ETHORE & MARGUERITE;
13. Et GENEVIÈVE, mariée à *Jean Prévost*.

IX. HERVÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouffelinère & de la Touche, épousa, en Octobre 1509, *Catherine de Sainte-Flaive*, veuve de *Jean de Villeneuve*, en Anjou, & fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Sainte-Flaive*, & des Baronies de Cigournay, Châteaunay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Roberte de Conghan*. Il eut pour enfans :

1. RENÉ, qui fuit;
2. HARDI, Seigneur de la Touche en 1535;

3. ANTOINETTE, femme de *Jean de Rorthais*, Seigneur de la Durbellière & de la Trape en Poitou, dont une fille;
4. Et RENÉE, morte avant 1554.

X. RENÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouffelière, de la Touche & de la Roche-Barathon, épousa *Renée d'Escoubleau*, morte avant le 4 Juin 1547, fille de *Jean d'Escoubleau*, Seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Bri-de-Serrant* en Anjou. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et JACQUES, Seigneur de *la Roche-Ferrière*, tige des Seigneurs de ce nom, rapportés en leur rang.

XI. CLAUDE D'AUBIGNÉ, I^{er} du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Seigneur de la Jouffelière, de la Touche, d'Aubigné, &c., servit en la plupart des guerres de son tems & retira du parti des rebelles plusieurs Gentilshommes du Poitou, comme le portent les Lettres que le Roi HENRI III lui écrivit les 27 Mai & 24 Juillet 1577, pour le dispenser de servir dans son Armée de Saintonge, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1572, *Jeanne du Bouchet*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Sainte-Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, Dame de la Beraudière, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JACQUES, Seigneur de la Touche, Baron de *Tigny*, dont la postérité fera rapportée ci-après;
3. Et DIANE, mariée à *Joachim Rouault*, Seigneur de la Rouffelière.

XII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Jouffelière, de Bernezay & de la Roche-Barathon, Baron de Sainte-Gemme, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entra fort jeune au service, se signala à l'âge de 16 ans, dans une sortie que fit le Maréchal de Brissac, qui commandoit dans Poitiers assiégé par les ennemis; accompagna HENRI IV à la réduction de Paris; fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il mourut avant 1622, que CHARLES, son fils, eut la commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies de 100 hommes chacune. Il épousa, le 22 Août 1601, *Lucrèce de Bouillé*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Créance au Pays du Maine, dont il eut :

1. CHARLES, Baron de Saint-Gemme, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort jeune;
2. RENÉ, qui fuit;
3. Autre RENÉ, Chevalier, Seigneur de Périgny, mort sans alliance;
4. Un troisième RENÉ;
5. Et CATHERINE, femme de *René Gabarin*, Seigneur de Touarcé.

XIII. RENÉ D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Jouffelière, de la Roche-Barathon, & Baron de Sainte-Gemme, quitta l'Ordre de Malte pour épouser *Edmée de Châteaubriand*, fille aînée de *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, & de *Charlotte de Sallo*, dont il eut :

1. GABRIEL, Marquis de Sainte-Gemme, mort sans alliance;
2. ANNE-MARIE, morte sans alliance le 10 Octobre 1656;
3. & 4. N... & N..., morts jeunes.

BRANCHE

des Seigneurs & Marquis DE TIGNY.

XII. JACQUES D'AUBIGNÉ, second fils de CLAUDE, I^{er} du nom, & de *Jeanne du Bouchet*, épousa *Louise de Clérambault*, sœur de *Jacques*, Seigneur de Chante-Buzin, Baron de Palluau, dont :

1. URBAIN, qui fuit;
2. RENÉ, Seigneur de la Salle, qui épousa *Mairie de Caumont*, fille unique de *Charles*, Seigneur de Cernay, & de *Prudence Maccé*, dont plusieurs enfans;
3. Et LOUISE, mariée à *Jean Tabouret*, Seigneur de Saint-Cyr.

XIII. URBAIN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, & Baron de Tigny, épousa, le 20 Août 1645, *Marie Gabriau-de-Riparfont*, fille de *Lucas*, Conseiller au Prédial de Poitiers, & de *Marie Ogeron*, dont il eut :

1. URBAIN, mort sans postérité;
2. LOUIS, qui fuit;
3. CLAUDE-MAUR, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France;
4. Et MARIE, morte sans enfans.

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, Marquis de Tigny, épousa *Elisabeth Petit de la Guerche*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Rouffière, & d'*Anne de Rochefort*, dont font issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et ELISABETH, reçue à l'Abbaye de Saint-Cyr.

XV. LOUIS-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, dit *le Comte d'Aubigné*, Colonel d'un Régiment Royal en 1705, se signala à la tête de ce Régiment à la bataille de Malplaquet, où il chargea deux fois l'armée ennemie; fut Inspecteur d'Infanterie, nommé Brigadier le 30 Mars 1710, Gouverneur de Saumur & du Haut-Anjou, Maréchal-de-Camp à la promotion du 1^{er} Mars 1719, Lieutenant-Général à celle du 1^{er} Mars 1734, depuis Commandant dans la ville de Trèves, pendant les années 1735 & 1736; fait, au mois de Novembre 1736, Directeur-Général de l'Infanterie, a servi en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée du Roi commandée par les Maréchaux de Belle-Isle & de Broglie, dans les années 1741 & 1742; & commandalong-tems un corps séparé. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1745, âgé de 60 ans, & avoit épousé, en 1713, *Henriette-Marguerite le Breton-de-Vilandry*, morte le 13 Avril 1721, âgée de 32 ans, fille unique de *Balthazard-Léonor le Breton-Goulas*, Marquis de Vilandry, & de *Marie-Claude Bonneau-de-Rubelles*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-HENRI, qui suit;
2. Et BALTHASARD-URBAIN, dit *le Chevalier d'Aubigné*, fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant Surgères, le 1^{er} Décembre 1745, & auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine.

XVI. LOUIS-HENRI, appelé *le Marquis d'Aubigné*, a été Colonel du Régiment de la Marine, Infanterie, au mois de Juillet 1737; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois d'Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du 10 Mai 1748; il avoit épousé, le 25 Mai 1744, *Marie-Louise de Boufflers-de-Remiencourt*, fille puînée de *Charles-François de Boufflers*, Marquis de Remiencourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louise-Charlotte de Boufflers*. Le Roi, en faveur de ce mariage, accorda au Marquis d'AUBIGNÉ la survivance du gouvernement de Saumur & du Saumurois. Il eut pour enfans :

1. LOUIS-ADRIEN, né le 15 Juin 1750, mort le 4 Décembre 1751;
2. Et une fille, née le 1^{er} Septembre 1746, mariée, par contrat du 21 Juin 1765, avec *Hippolyte-Jean-René*, Marquis de *Toulougeon*, né le 8 Septembre 1739.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA ROCHE-FERRIÈRE.

XI. JACQUES D'AUBIGNÉ, second fils de RENÉ, & de *Renée d'Escoubleau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; il épousa, le 27 Juillet 1565, *Perrine de Billé*, Dame de la Varenne, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Robert*, rapportée ci-après;
3. BERTRANDE, mariée à *René de Chesnel*, Seigneur de la Petite-Noué;
4. LUCRÈCE, qui épousa *N... Martel*, Seigneur du Parc;
5. Et ANNE, Religieuse.

XII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, I^{er} du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, épousa, en 1601, *Jeanne Tiraqueau*. De ce mariage naquirent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ISABELLE, mariée, le 5 Août 1621, à *Adrien le Jumeau*, Seigneur de Launay-de-Tunes.

XIII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, épousa *Jeanne Charette*, dont :

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, I^{er} du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, qui épousa, en 1658, *Marie Blanchard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Houfflay, Capitaine de Cavalerie, & de *N... Bonfils*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE.

XV. LOUIS D'AUBIGNÉ, II^e du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1683.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOIS-ROBERT.

XII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, second fils de JACQUES, & de *Perrine de Billé*, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Jacquette Tiraqueau*, sœur de la femme de CLAUDE D'AUBIGNÉ, son frère. De ce mariage sortirent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et *N...*, femme de *N...*, Seigneur de *Pluchard*.

XIII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Marie le Verdier*, dont il eut :

1. CLAUDE, II^e du nom, Seigneur de Bois-Robert;
2. FRANÇOISE, Religieuse aux Couels;

3. MARIE, femme de *Louis-César de Pontoise*, Seigneur de Saint-Gomer ;
4. LOUISE, & autres enfans, morts jeunes.
Les armes : comme ci-devant, col. 942.

AUBIGNY : *de gueules, au lion d'hermines.*

AUBIGNY, en Bourgogne : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUBIGNY, en Bretagne : *de gueules, à la fasce fuselée d'argent.*

AUBIGNY, en Bretagne : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'or.*

AUBIGNY, en Picardie : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois tours d'or.*

AUBIGNY, en Poitou : *de gueules, à trois châteaux fendus d'or, sommés de trois tours de même, & posés 2 & 1.*

AUBIGNY-RICHMOND en Berry. Anciennement la Terre d'Aubigny avoit des Seigneurs particuliers. Il existe un titre de l'an 1094, où il est fait mention d'EUDES D'AUBIGNY & d'ACHARD, son frère, qui donnèrent cette Terre au Chapitre de Saint-Martin de Tours. *Aubigny* n'étoit alors qu'un Bourg. Sa situation engagea les Chanoines du Chapitre de Saint-Martin à le faire clore de murailles, mais ne se sentant pas assez forts pour se maintenir dans la possession de ce Domaine, contre les violences & incursions des autres Seigneurs leurs voisins, ces mêmes Chanoines estimèrent qu'il leur convenoit d'associer en partage avec eux le Roi LOUIS VII & les Rois de France, successeurs de ce Prince, & ils les associèrent en effet.

Quelque tems après cet acte d'association, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, dont le dessein étoit d'augmenter en Berry les revenus de la Couronne, obligea les Chanoines de Saint-Martin de Tours à lui céder leur moitié sur la ville ou bourg d'*Aubigny* ; mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes Chanoines qui en jouissent encore comme Curés primitifs du lieu. PHILIPPE-AUGUSTE leur donna en échange, en 1180, un Bourg appelé *Bebrechien*, & en latin, *Arca Bacchi*. Ce Bourg étoit situé dans la Forêt d'Orléans.

La Terre & Seigneurie d'*Aubigny* demeu-

ra unie à la Couronne jusqu'en 1298, que PHILIPPE IV, dit *le Bel*, la donna en apanage avec les Comtés d'Evreux, Etampes, Gien, & autres Terres, à LOUIS DE FRANCE, chef de la Maison d'Evreux. Peu de tems après, cette Terre revint à la Couronne, & le Roi JEAN en disposa en faveur de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, son troisième fils. Ce Prince étant mort sans enfans mâles en 1416, *Aubigny* revint encore à la Couronne, & le Roi CHARLES VII en jouissoit lui-même quand les Anglois entrèrent dans la Province de Berry.

Ce Prince voulant reconnoître les services importans que JEAN STUART, Seigneur de Darnley, Connétable des Ecoffois en France, avoit rendus à la Couronne & à la Nation Françoisse, lui donna, le 17 Mars 1423, la Terre d'*Aubigny*. Ce don fut accompagné de la condition, que ladite Terre passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit JEAN STUART & qu'elle reviendrait à la Couronne au défaut de ligne masculine procédante de lui.

Le cas arriva en 1672, par la mort du Duc de Richmond. Alors CHARLES II, Roi d'Angleterre, demanda à LOUIS XIV qu'il voulût bien faire passer la Terre d'*Aubigny*, qui avoit été pendant tant d'années dans une Maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près, à une personne qu'il affectionnoit, & après elle, dans une Maison qui fût encore unie par le sang à la sienne. LOUIS XIV, déterminé par ces considérations & par le plaisir d'obliger, fit don de ladite Terre d'*Aubigny*, par Lettres-Patentes de 1673, registrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & à la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683, à *Louise-Renée de Pénancoët-de-Keroualle*, Duchesse de Portsmouth ; & après sa mort, à celui des enfans naturels de ce Prince CHARLES II, qu'il lui plairoit nommer, pour lui & ses descendans mâles, mais toujours avec la clause de reversion à la Couronne, dans le cas où la lignée masculine viendroit à manquer.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, nomma depuis CHARLES DE LENNOX, Duc de Richmond, son fils naturel & de ladite Duchesse de Portsmouth, *Louise-Renée de Pénancoët-de-Keroualle* (a) pour en jouir, & ses descendans

(a) Elle avoit pour sœur puînée *Henriette-Mauricette de Pénancoët-de-Keroualle*, qui, étant veuve de *Philippe Herbert*, comte de

mâles, après la mort de la Duchesse de Portsmouth.

Par Lettres du mois de Janvier 1684, qui n'ont point été enregistrées, Louis XIV érigea *Aubigny* en Duché-Pairie en faveur de la Duchesse de Portsmouth, & de son fils CHARLES DE LENNOX, Duc de Richmond. La Duchesse mourut le 14 Novembre 1734.

CHARLES DE LENNOX, I^{er} du nom, né à Londres, le 11 Juillet 1672, Duc de Richmond & de Lennox, Pair d'Angleterre, substitué à la Duchesse de Portsmouth, sa mère, dans la possession de la Terre d'Aubigny & le titre de Duc & Pair, mourut le 8 Juin 1723, ayant épousé, le 10 Janvier 1693, *Anne Brudnell*, veuve d'*Henri*, Baron de *Bellasis de Worlabby*, & fille de *Robert Brudnell*, Comte de Cardignan, & d'*Anne*, Vicomtesse de *Saveil*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et ANNE DE LENNOX, née le 4 Juillet 1703, mariée le 4 Mars 1723 à *Guillaume-Anne Keppel*, Comte d'*Albermarle*, Ambassadeur extraordinaire en France, où il est mort le 22 Décembre 1754.

CHARLES DE LENNOX, II^e du nom, Duc de Richmond, &c., né le 29 Mai 1701, nommé en 1748, Ambassadeur extraordinaire en France, mort le 19 Août 1750, épousa, le 4 Décembre 1719, *Sara de Cadogan*, née le 18 Septembre 1706, fille aînée de *Guillaume*, Comte de *Cadogan*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. MILORD GEORGES, né le 10 Décembre 1737;
3. N..., né le 5 Décembre 1743;
4. GEORGINE-CAROLINE, appelée *Lady Carolina*, née le 8 Février 1723;
5. 6. 7. & 8. Les Ladyes EMILIA, LOUISA, SA-RAH & CÉCILIA.

CHARLES DE LENNOX, III^e du nom, né le 3 Mars 1735, Duc de Richmond, d'Aubigny, &c., Pair de France & Pair d'Angleterre, le 19 Août 1750, réside dans ce dernier pays, où il a épousé, le 2 Avril 1757, *Marie Bruce d'Aillesbury*.

* AUBIJOUX, Terre dans le Diocèse de Clermont, érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Août 1565, enregistrées le 12 Août 1566, en faveur de *Louis d'Amboise*, petit-

Pembrok en Angleterre, épousa en secondes nocces, le 11 Mai 1685, *Thimoléon Gouffier*, Marquis de Thoïs, mort en 1729. Voyez GOUFFIER.

fil de *Hugues*, frère puîné du Cardinal *Georges d'Amboise*, I^{er} du nom, lequel avoit eu cette Terre en partage. *François*, fils de *Louis*, fut père de *François*, Comte d'Aubijoux, mort le dernier de son nom, le 9 Novembre 1656. *Louise* & *Elisabeth d'Amboise*, ses sœurs, furent ses héritières. L'aînée fut mariée à *Jacques de Cruissol*, Marquis de *Saint-Sulpice*; la cadette eut en partage Aubijoux, Belestat, Sauveterre, & les porta à son mari *Louis du Caylar-de-Saint-Bonnet*, Seigneur de Toiras, & ayeul d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicolé du Caylar-d'Amboise*, Comtesse d'Aubijoux, mariée à *Alexandre*, Duc de la *Roche-foucaud*. Voyez ROCHE-FOUCAUD.

AUBIN : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & une en pointe.

AUBIN : d'azur, à la salamandre d'or, vomissant des flammes de même, au chef d'argent, chargé de trois trèfles de sinople.

AUBIN, Seigneur de Planoy, de la Bonnière : d'argent, à une fasce de sinople, accompagnée de quinze billettes de gueules, 5, 4 en chef, & 3, 2 & 1 en pointe.

AUBIN, Seigneur de Gaineru, en Bretagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même, 2 en chef & une en pointe.

AUBIN, Sieur de Malicorne, en Anjou : de sable à trois poissons d'argent, posés en fasces.

AUBIN-D'AUBIGNÉ : d'argent, à quatre fasces de gueules, mises en pal, & accompagnées de six tourteaux de même, 3 à chaque flanc.

AUBLIN, en Champagne : d'argent, à la bande de gueules, chargé de trois besans d'or.

AUBONE : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.

AUBONNE, ou AULBONNE, famille noble du Pays de Vaud, Canton de Berne. Guichenon, qui a rassemblé les attributs des Nobles du Pays de Vaud, dit, en parlant de celui d'Aubonne : *Hospitalité de d'Aubonne*.

Une branche de cette famille, établie à Morges, obtint la Bourgeoisie de la Ville de Berne,

en conservant la Châtellenie de Morges. Cette branche, qui descendoit de JEAN D'AUBONNE, Châtelain de Morges, dans le XVI^e siècle, s'éteignit en 1722, dans un autre JEAN D'AUBONNE.

Les Nobles d'AUBONNE ont possédé un tems le Château & la petite Ville de ce nom, en latin *Albonna*, à trois quarts de lieues du Lac de Genève, entre Morges & Rolle, dans le Canton de Berne. Aubonne portoit le titre de Baronie. Les Bernois l'ont achetée, le 5 Février 1701, pour 70000 écus, de *Henri*, Marquis du *Quefne*, & ils en ont fait un Bailliage.

Cette Baronie appartenoit, en 1158, à *Humbert*, Baron d'Aubonne. Il eut avec *Amédée*, Evêque de Laufanne, une contestation si forte au sujet de l'Eglise de Saint-Livre, que ce Prélat, non content de l'excommunier, refusa de l'absoudre avant sa mort, & le cita même devant le Tribunal du *Très-Haut*.

I. NICOLAS D'AUBONNE, Seigneur de Luzen, épousa, le 5 Novembre 1664, *Françoise d'Antioche*, fille de *François d'Antioche*, autrement *Saint-Geoire*, Seigneur, Baron d'Hermance, d'Yvoire & de Saint-Gerren, dont il eut :

1. DAVID, qui suit ;
2. Et BERNARD, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

II. DAVID D'AUBONNE eut pour fils :

III. N... D'AUBONNE, père de :

IV. JACQUES-NICOLAS D'AUBONNE, qui, de MARIE D'AUBONNE, eut PAUL D'AUBONNE, Major au service du Roi de Sardaigne, vivant en 1769, non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. BERNARD D'AUBONNE, second fils de NICOLAS, Seigneur de Luzen, & de *Françoise d'Antioche*, fut père de :

III. N... D'AUBONNE, qui eut pour fils :

IV. PAUL-BERNARD D'AUBONNE, Colonel d'un Régiment au service de la République & Canton de Berne. Il épousa *Louise de Tavel*, fille de *Jean-Rodolphe de Tavel*, Gouverneur du Comté de Lenzbourg, & de *Marie de Chandieu*, dont il eut :

1. PAUL, qui suit ;
2. DAVID, Capitaine au Régiment des Gardes du Prince d'Orange, *Stathouder* de Hollande; avec Brevet de Colonel, & l'un des Aides-de-Camp de ce Prince;

3. Et MARIE.

V. PAUL D'AUBONNE, Brigadier des Armées du Roi très-Chrétien, depuis le 11 Août 1766, Chevalier de l'Ordre-Militaire du Mérite, & Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse, Erlach, en France depuis 1759, a été estropié d'un bras au service du Roi.

Les armes de la Baronie d'Aubonne sont: *d'argent, parti de gueules*, ou selon Herrliberger, *de gueules, parti d'or*.

Celles des Nobles d'Aubonne, ou d'Aubonne, sont: *d'or, au chevron brisé en trois d'azur*; d'autres disent: *d'azur, au bâton d'argent alaisé, posé en bande, accompagné de deux bâtons de même alaisés, mis en pal: casque de Chevalier, surmonté d'une couronne de Marquis; cimier: un porte-masse; supports: deux Anges vêtus en femme*.

AUBOURG, famille noble du Vexin François. PHILIPPE D'AUBOURG, Ecuyer, eut de N..... de Malherbe: ROSEQUIM D'AUBOURG, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Flin-Barteleu*, dont vint: ROBERT D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, la Neuville & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le Procès-verbal des Coutumes de Senlis & de Clermont en 1539, qui eut, de *Marie de Riquebourg*, NICOLAS, & CHARLES, qui suit:

CHARLES, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593, avoit épousé, dès 1562, *Anne de Cléry*, de laquelle il eut :

ANNE D'AUBOURG, morte le 8 Avril 1608. Elle avoit épousé, en 1562, *Antoine de Loménie*, Seigneur de la Ville-aux-Cleres, Secrétaire d'Etat, mort le 17 Janvier 1638;

Une fille, morte Abbessé de Voifins ;

RENÉE, femme de *Gaspard de Dampont*, Chevalier, Seigneur de Garencières ;

Et une dernière fille, Abbessé de Voifins, après sa sœur ;

NICOLAS D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'Arrière-Ban avec la Noblesse de Beauvoisis en 1597, & mourut en 1607. Il laissa de *Marie Pillon*, de la Maison d'*Ableuse*, en Vexin, FRANÇOIS-GUY D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, mort en 1632, mari de *Madeleine de Kerkinfinem*, dont il a eu plusieurs enfans.

JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, son troisième petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Wambes ou de Wambis, Diocèse de Beauvais, avoit épousé, le 12 Juin 1707, *Angélique de la Rue*,

filles de *Pierre de la Rue*, Lieutenant-Général à Gerberoy, & de *Françoise de la Rue*, dont il a eu, entr'autres enfans, ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le 1^{er} Juin 1722.

Les armes: *d'or, à trois fasces d'azur*. M. de Nantigny, dans ses *Tablettes Généalogiques*, tom. VI, les blasonne *d'azur, à trois fasces d'or*.

AUBOURG, Sieur de Chavançon, en Normandie, Généralité de Rouen, est une branche de la même famille, qui a été maintenue dans sa noblesse le 14 Décembre 1669. Le P. Anselme, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, fait mention de NICOLAS D'AUBOURG, Seigneur de Chavançon, qui épousa, vers 1612, *Louise de l'Isle*, fille de *Claude de l'Isle*, Seigneur de Landrecy, Grand-Louvetier de France.

Cet Auteur lui donne pour fils JÉRÔME-ALEXANDRE D'AUBOURG, marié à *Angélique de la Rue*, & nous trouvons que c'est JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, troisième petit-fils de ce NICOLAS, qui a épousé cette *Angélique de la Rue*, fille du Lieutenant-Général de Gerberoy, d'où est sortie cette ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le 1^{er} Juin 1722; quoi qu'il en soit, nous ne pouvons rien décider faute de Mémoire. Les armes sont les mêmes.

AUBOURG: *d'azur, à la fasce d'or*.

AUBOURG, Seigneur de Boury: *d'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même, & à fenestre, d'une larve d'argent*.

AUBOUST. JEAN-CLAUDE AUBOUST, Seigneur de Vergnes, de Saint-Maurice & de Baqueville, demeurant dans la Paroisse de Saint-Maurice, Diocèse de Limoges, épousa, le 18 Avril 1692, *Françoise du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Ecuyer, Seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint-Perdoux. Il fut maintenu dans sa noblesse, en qualité d'*Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Turnenies-de-Nointel*, Maître des Requêtes, & Commissaire départi dans la Généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700.

CLAUDE-RENÉ AUBOUST-DE-VERGNES, son fils, né le 22 Avril 1697, fut reçu Page du Roi, dans sa Grande-Ecurie, le 30 Janvier 1712, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hi-*

boux de sable, affrontés, & en pointe d'un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

AUBOUTEL, en Berry: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef & une en pointe*.

* AUBRAC, en Rouergue, Diocèse de Rhodés. C'est une Domerie ou Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint-Augustin, & de la Réforme de Chancellade, que l'Abbé de *Clermont-d'Amboise*, possédoit depuis 1746, & qui vient d'être réunie à l'Ecole-Royale-Militaire établie à Paris.

AUBRAY: *d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois trèfles de sable*.

AUBRELIQUE, Seigneur de Ronquerolles, de la Motte: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent*.

* AUBRES, ou ARBRES, dans le Comtat Venaissin; Terre qui est un Fief avec haute moyenne & basse Justice, possédée dès le XIV^e siècle par la famille de *Budes*, & depuis elle a appartenu aux Maisons de *Gérard* & de *Fortia*, des Seigneurs des *Piles*.

AUBRI: *burelé d'or & de gueules de dix pièces*.

* AUBRY DE CASTELNAU, Terre située en Berry, entre Bourges & Issoudun, érigée en *Marquisat* en 1652, en faveur du Maréchal de Castelnau, pour lui, ses hoirs & ayans cause. Ce Marquisat qui appartient aujourd'hui à *Charles, Comte de Buffy*, a appartenu avant lui à CHARLES-LÉONOR AUBRY, & après lui à GABRIEL AUBRY, son fils Seigneur de Lazenay, Plotard & autres Terres en Berry.

Cette Famille est connue par nombre de sujets de distinction qu'elle a fournis à l'Etat, tels que JEAN AUBRY, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Touraine, employé avec confiance par LOUIS XIII en 1611, pour faire des Règlements dans cette Province à la satisfaction de ses habitans; & N..... AUBRY, Président de la Chambre des Comp-

tes de Paris, dont il est parlé avec éloge dans les Mémoires du Cardinal de Retz. Cette famille, dont on ne connoît pas l'origine, prouve sa descendance depuis :

GILLES AUBRY, qualifié *Ecuyer* dans tous les actes, qui vivoit en 1423.

JOSEPH AUBRY, son fils, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1480, fut père de :

JULIEN AUBRY, qui assista à la réformation de la Coutume de Touraine en 1559, & fut ensuite Lieutenant-Général du Siège de Tours.

JEAN AUBRY, son fils, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Touraine, & ensuite Conseiller d'Etat, eut deux garçons, l'un desquels nommé :

GILLES-LÉONOR AUBRY, né en 1634, fut successivement Conseiller au Bailliage & Siège-Présidial de Tours, Lieutenant-Criminel au même Siège, Secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677, puis Président de la Chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688, & mourut en 1698. Il avoit épousé *Marie Bigot*, dont il laissa :

1. CHARLES-LÉONOR, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur du Plessis, Lieutenant-Général au siège de Tours, mort sans enfans en 1739;
3. GILLES, rapporté après la postérité de son frère aîné;
4. JOSEPH, aussi rapporté ci-après;
5. CATHERINE, mariée à *N... de la Falouère*, Grand-Maître des Eaux & Forêts à Paris;
6. Et ELISABETH AUBRY, mariée à *N...Hénin*, Conseiller au Parlement de Paris.

CHARLES-LÉONOR AUBRY, Marquis de Castelnau, Seigneur de Lazenay, de Plotard, & autres Terres en Berry, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Juillet 1690, mort le 20 Avril 1735, âgé de 68 ans, avoit épousé, le 18 Janvier 1693, *Catherine Couillard*, morte en sa Terre de Castelnau au mois d'Octobre 1728, âgée d'environ 55 ans. Elle étoit sœur de *Jean Couillard*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Couillard*, mariée à *André-Nicolas de Jaffaud*, Président de la Chambre des Comptes, dont elle a eu deux filles: l'aînée, *Marie-Anne*, mariée à *Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré*, premier Président du Parlement de Rouen, morte sans enfans; & la cadette mariée d'abord à *Charles-Michel-François de Roncherolles - Pont-Saint-Pierre*, dont la fille a été mariée à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, aujourd'hui

Tomé I.

Chancelier de France. Du mariage de CHARLES-LÉONOR AUBRY, font nés :

1. LÉONOR, qui suit;
2. Et GABRIEL, Marquis de Castelnau, né le 4 Août 1711, Conseiller au Parlement de Paris en 1731, qui a été marié, 1^o avec *Geneviève Brochant*, fille de *N... Brochant*, Maître des Comptes, dont il a eu GENEVIÈVE AUBRY, mariée au Comte de *Bryon*, ancien Capitaine au Régiment du Roi; & 2^o avec *Emilie Pinot de la Grandinaye*, veuve du Comte de *Molun*, Conseiller au Parlement de Bretagne, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

LÉONOR AUBRY, Marquis de Castelnau, Seigneur de Lazenay & de Plotard, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Janvier 1720, & est mort en 1770, laissant de *Marguerite de la Mare* :

1. DENIS, ancien Mousquetaire-Noir;
2. Et *N... AUBRY*, mariée à *N... de la Grange*, Président du Bureau des Finances de Montauban.

GILLES AUBRY, troisième fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1757, avoit épousé *N... de Vigni*, dont le père est mort Lieutenant-Général d'Artillerie & Maréchal de Camp. De ce mariage font issus :

1. NICOLAS-MARIE, qui suit;
2. JOSEPH, Lieutenant-Général du Siège & Présidial de Tours, mort sans enfans;
3. Et *N... AUBRY*, Chanoine.

NICOLAS-MARIE AUBRY, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1760, avoit épousé *Marie-Anne le Roux*, dont il a eu :

1. PIERRE-CYPRIEN, Maître des Comptes;
2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie;
3. Et ANGÉLIQUE-MARIE AUBRY.

JOSEPH AUBRY, Seigneur du Plessis, quatrième fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, premier Président du Bureau des Finances de Tours, a été marié avec *Jeanne Frotté*, dont il n'a laissé que :

JOSEPH-JEAN AUBRY, Seigneur du Plessis, premier Président du Bureau des Finances à Tours, qui mourut en 1763. Il avoit épousé *Catherine Verrier*, & en a eu :

1. CHARLES AUBRY, mort en bas âge;
2. JOSEPH-ROBERT, qui suit;
3. Et THÉRÈSE-CATHERINE AUBRY.

JOSEPH-ROBERT AUBRY, Seigneur du Plessis, a obtenu par une grâce spéciale du Roi, accordée en considération de sa naissance & des services de ses ancêtres, la charge de premier

Président du Bureau des Finances, dans laquelle il ne pouvoit être reçu, attendu son âge.

Les armes: *d'argent, à une hure de sanglier de sable, les yeux & les défenses d'argent; au chef d'azur dentelé par le bas, & chargé de trois roses d'or.*

AUBRIOT: *de gueules, à l'étoile d'or; au chef confu de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or & d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.*

AUBRISE, en Provence: *de gueules, à la fasce d'or chargée de trois chevrons couchés d'azur.*

AUBRY, en Bretagne: *d'argent, à trois fleurs-de-lys d'azur.*

♠ AUBRY, en Exmes, en Normandie, Terre & Seigneurie, dont trois clochers dépendent, avec un Château ou Tour des plus considérables par son antiquité, qui a été bâti pendant les guerres civiles, & a soutenu en tout tems des sièges. Il est entouré de fossés & d'eau, qui le rendent encore plus fort; on peut y loger plus de 300 hommes, avec les munitions nécessaires à la vie; & il y a plusieurs machines & inventions pour le défendre, tels qu'affommoirs & boulets, pratiqués dans les murs, qui servent à tirer sur les assiégeans avec l'arquebuse, & se retournent aussitôt & des sentinelles autour. Cette Seigneurie d'Aubry, est entrée par alliance, depuis environ un siècle & demi dans la famille de *Mannoury*. Voyez *MANNOURY*.

AUBRY: *de gueules, à trois pals d'or, chargés chacun au milieu d'un trèfle de sinople.*

AUBRY: *d'or, à cinq fasces de gueules.*

AUBUISSON (D'), Maison originaire d'Espagne, établie à Ramonville-Saint-Aigne, près Toulouse, en Languedoc, vers le milieu du XVI^e siècle.

I. Dom PEDRO D'AUBUISSON, issu d'une ancienne Maison de ce nom, en Espagne, étoit un Officier de distinction dans les Troupes d'Espagne, où il parvint au grade de Colonel. Il fut tué en combattant pour la défense de sa Patrie contre les Maures; & laissa de Dona *Clara-Eugénie de Velasquo*, d'une ancienne & illustre Maison du Royaume de Castille:

II. Noble JEAN D'AUBUISSON, Ecuyer, qui, voyant le désordre affreux qui régnoit en Es-

pagne, se détermina à changer de Patrie, & vint en France s'établir à Toulouse. Il épousa, par contrat passé devant *Gueyne*, Notaire de Nailhoux, en Lauraguais, Diocèse de Toulouse, le 5 Octobre 1589, *Guillemette-Honorée Delzert*, fille de Noble *Pierre-Germain Delzert*, Ecuyer, Conseiller & Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France; & fit son testament le 6 Novembre 1614, par lequel il rendit deux de ses fils *héritiers égaux*, avec substitution de l'un à l'autre. Sa veuve acquit, le 1^{er} Octobre 1633, pour ses enfans, qui étoient en Espagne, de *Jean Paul Casse*, Bourgeois d'Hauterive, plusieurs Terres dans la Jurisdiction de Sainte-Gabelle, dans le Lauraguais. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

1. JEAN-GERMAIN, qui retourna dans la Patrie de ses ancêtres, en Espagne, où il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut Grand-Inquisiteur & Evêque de Barcelone; fit présent à son frère GERMAIN, de son portrait qui se voit encore aujourd'hui au Château de Ramonville, & mourut en Espagne;
2. GERMAIN, qui suit;
3. Autre JEAN, dont on ignore le sort;
4. Et RAYMONDE, mariée à noble *François de Porquier*, Ecuyer, Seigneur de la Garigue; il demeure à Nailhoux.

III. Noble GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, se fit concéder, en 1636, par les Curé & Marguilliers de l'Eglise Paroissiale de Nailhoux, une Chapelle dans cette Eglise, & le droit de sépulture en icelle. Il fut élu deux fois *Capitoul* de Toulouse, ès années 1663 & 1670, dans des tems où les Capitouls étoient Gentilshommes; & fit son testament, par acte passé par-devant *Limoges*, Notaire à Toulouse, le 25 Août 1673, par lequel il fait un legs à sa fille, & institue *héritiers égaux* ses deux fils, avec substitution de l'un à l'autre. Il avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1641, *Madeleine de Siviès*, fille de *N... de Siviès*, Ecuyer, & de *Marguerite de Bonal*. Il eut pour enfans:

1. GÉRAUD, qui suit;
2. JEAN-GERMAIN, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'armée;
3. Et GUILLAUMETTE, mariée à *François de Vabres*, Marquis de Castelnau, & Baron des Etats du Languedoc.

IV. Noble GÉRAUD D'AUBUISSON, Ecuyer, né & habitant de Toulouse, épousa, par con-

trat passé devant *Gillet*, Notaire à Montgeard, le 22 Mars 1679, *Marie de Fargues*, fille de noble *Arnaud de Fargues*, Ecuyer, & de *Catherine du Cup-de-Ricaud*, & mourut *ab-instat*. Sa veuve fit son testament en 1726, par lequel, pour se conformer aux intentions de feu son mari, elle fait un legs à sa fille, & institue *héritiers égaux* ses deux fils, qu'elle substitue l'un à l'autre, & à l'aîné desquels elle fait un legs par préciput & avantage. Ses enfans furent :

1. ARNAUD, Ecuyer, Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, qui mourut sans postérité, après avoir fait son testament, le 20 Mai 1752, par lequel il institua son héritier universel noble JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, son petit-neveu. Il avoit épousé *Marguerite de Coulomiers*;
2. JEAN-GERMAIN, qui suit;
3. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Joseph de Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de St-Jean.

V. Noble JEAN-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, d'abord Mousquetaire de la Garde Ordinaire du Roi, & depuis Lieutenant au Régiment de Boulonois, par Lettres du 20 Février 1704, datées de Versailles & adressées à M. le Marquis de Croy, Colonel du même Régiment, fit son testament, par acte passé devant *l'Épine*, Notaire à Toulouse, le 12 Juillet 1756, par lequel il institue son fils aîné son héritier universel, & donne à ses autres enfans la légitime de droit. Il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat de 1704, *Germaine Dufaur d'Ancuns*, fille de noble *Gabriel Dufaur*, Chevalier, Seigneur d'Ancuns, & de *Claire de Gardia*, dont il laissa :

1. ARNAUD-GERMAIN, qui suit;
2. PIERRE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Couronne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a servi dans ce Régiment l'espace de 22 années, pendant lesquelles il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, au siège de Tournay, le 19 Juin suivant, & ensuite à celui de Dendermonde en 1745, où il attaqua la redoute nommée *l'Enfer*, à la tête des Grenadiers, se rendit maître des batteries, qui étoient gardées par 30 Grenadiers, & y eut trois doigts de la main gauche emportés d'un coup de feu. Il fut gratifié du Roi pour cette action, s'est trouvé depuis à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre 1746, où il fut si dangereusement blessé que le Roi lui accorda sa retraite avec une pension de 400 livres. Il vit sans alliance;

3. MARIÉ, femme de noble *Jean-Baptiste d'Hébrail*, Chevalier, Seigneur de Canast;
4. CLAIRE, mariée à noble *Joseph de Saint-Aigne*, Ecuyer;
5. GUILLAUMETTE, femme de N... de *Bonhaure*, Ecuyer, Seigneur du Cordier;
6. Et BARTHÉLEMYE, Religieuse Urfuline à Toulouse.

VI. Noble ARNAUD-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, a épousé, par contrat passé devant *Lafage*, Notaire à Sainte-Gabelle, le 31 Octobre 1737, noble Dame *Jeanne-Germaine Durand-de-Nogarède*, fille de noble *Arnaud Durand*, Ecuyer, Seigneur de Nogarède, & de *Marguerite de Gavaret-de-Saint-Léon*, & petite-nièce de M. de *Marsal*, premier Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur du Château de Vincennes. De ce mariage font nés :

1. JEAN-GERMAIN-MARIE, qui suit;
2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Duffort, né le 7 Novembre 1739;
3. PIERRE, Ecuyer, né le 8 Juin 1741, & entré au mois d'Août 1765 dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi;
4. GUILLAUMETTE-HONORÉE, née le 12 Aoûr 1742;
5. JEANNE-FRANÇOISE-THÈCLE, née le 23 Septembre 1743;
6. CLAIRE-LOUISE, née le 29 Juillet 1745;
7. Et ROSE, née le 28 Mars 1747.

VII. JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, Ecuyer, né le 13 Octobre 1738, est, depuis 1756, dans la première Compagnie des Mousquetaires à Cheval de la Garde ordinaire du Roi, & Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, au moyen de la donation que lui en fit, par son testament du 20 Mai 1752, ARNAUD D'AUBUISSON, son grand-oncle, qui en disposa en sa faveur, ainsi que de ses autres biens. Il n'est pas encore marié.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable, fondante en bande vers le bas de l'écu en pointe, sur un buisson issant de sinople; aux 2 & 3 d'or, à 8 points équipollés de vair, à la bordure componée de Castille & de Léon, qui est de Vélasco, en Espagne.*

AUBUSSON. La Maison des Vicomtes d'AUBUSSON est l'une de celles de France dont on prouve le mieux l'antiquité, puisque par des titres elle paroît déjà illustre sur la fin du IX^e siècle & dans le commencement du X^e. C'est la ville d'Aubusson, seconde ville de la

Marche, qui a donné le nom à cette Maison.

I. N... d'AUBUSSON, vivant dans le IX^e siècle, n'est connu que par ses enfans qui furent :

1. RANULPHE, qui fuit ;
2. TURPION, Evêque de Limoges ;
3. AYMON, Abbé de Saint-Martial de Limoges ;
4. Et MARTIN, Abbé de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. RANULPHE d'AUBUSSON, I^{er} du nom, épousa *Godolinde*, dont :

1. ROBERT, mort sans enfans ;
2. RAINAUD, qui fuit ;
3. Et BOSON, Abbé Laïc des Monastères de Roseilles en la Marche, & d'Évau en Combrailles.

III. RAINAUD, I^{er} du nom, Vicomte d'AUBUSSON, épousa *Alfinde*, dont il eut :

IV. RANULPHE, II^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, surnommé *Cabridel*, c'est-à-dire, *tête-de-chevreau*, qui épousa *Aimarde de Turenne*, fille de *Bernard*, Vicomte de *Turenne*, & de *Dode*, dont :

1. RAINAUD, II^e du nom, mort sans postérité ;
2. RANULPHE, qui fuit ;
3. Et FARELDE, mariée à *Aimar de la Roche*.

V. RANULPHE, III^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, épousa N..., dont il eut :

1. RAINAUD, qui fuit ;
2. Et AGNÈS, mariée à *Gulfier*, Seigneur de la Tour.

VI. RAINAUD, III^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, épousa *Adelaïde d'Ulricc*, fille d'*Humbaud d'Ulricc* en Berry, dont il eut :

1. RANULPHE, IV^e du nom, mort sans postérité ;
2. Et GUILLAUME, qui fuit.

VII. GUILLAUME, I^{er} du nom, Vicomte d'AUBUSSON, épousa *Agnès*, qui, étant veuve, se fit Religieuse à Fontevault, & fut la première Prieure de Tuffon. Leur fils fut :

VIII. RAINAUD, IV^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, qui épousa *Hélis*, fille d'*Archambaud III*, Vicomte de Comborn, surnommé *le Barbu*, dont il eut :

1. RAINAUD, qui fuit ;
2. 3. & 4. GUILLAUME, GUY & RANULPHE ;
5. AHEL, mariée à *Pierre Ebrard* ;
6. Et ROHILDE, mariée à *Guillaume de Saint-Marc*.

IX. RAINAUD (a), V^e du nom, Vicomte

(a) On croit que JEAN d'AUBUSSON, Moine dans l'Abbaye de Notre-Dame-du-Palais. Ordre de Cîteaux, pourroit bien avoir été fils du Vicomte RAINAUD V.

d'AUBUSSON, surnommé *le Lépreux*, épousa *Matabrune de Ventadour*, fille d'*Elbe*, III^e du nom, Vicomte de Ventadour, & de *Marguerite de Turenne*, dont il eut :

1. GUY, qui fuit ;
2. & 3. RANULPHE & GUILLAUME, nommé *Guillaume Abbé* ;
4. Et AGNÈS, qui épousa, à ce que l'on croit, *Bernard de la Roche-Aymon*.

X. GUY, I^{er} du nom, Vicomte d'AUBUSSON, par lequel Moréri commence la Généalogie de la Maison d'AUBUSSON, vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte & épousa *Assalide de Comborn*, fille d'*Archambaud IV*, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine de Périgord*, dont il eut :

XI. RENAUD, Vicomte d'AUBUSSON, qui se croisa contre les Albigeois, fit hommage de sa Vicomté, par ordre du Roi, au Comte de la Marche en 1226, & mourut en 1249. Il épousa *Abel* ou *Elis-Marguerite*, dont on ignore le surnom, de laquelle il eut pour enfans :

1. GUILLAUME, mort en 1260 ;
2. GUY, qui fuit ;
3. RANULPHE, qui a fait la branche des Seigneurs de la Borne, rapportée ci-après ;
4. AGNÈS, mariée, avant 1244, à *Aymon*, Seigneur de la Roche-Aymon, morte après 1263 ;
5. Et ASSALIDE, Religieuse au Prieuré de Bleffac.

XII. GUY, II^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, vivoit en 1260, & a eu de sa femme, dont le nom est ignoré :

ALENGARDE d'AUBUSSON, Dame de Massignac, mariée 1^o l'an 1262, à *Erie de Beaujeu*, Seigneur d'Hermane, qualifié, par quelques Auteurs, Maréchal de France, mais sans preuves ; 2^o à *Guillaume*, Seigneur de *Rochedagoux*, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA BORNE.

XII. RANULPHE d'AUBUSSON, fils puiné de RENAUD VI, Vicomte d'AUBUSSON, fut Seigneur de la Borne, il vivoit en 1277, & laissa :

1. RAYMOND ou RAINAUD, Seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu la Vicomté d'Aubusson à *Hugues*, Comte de la Marche, & qui mourut sans postérité de *Dauphine de la Tour*, qui se remaria avec *Aimery*, Seigneur de *Monteil-de-la-Rochefoucaud* ;
2. Et GUILLAUME, qui fuit.

XIII. GUILLAUME d'AUBUSSON, Seigneur de

la Borne, étoit mort en 1317, ayant eu de *Guillemette* :

1. RENAUD, qui fuit ;
2. GÉRARD, vivant en 1342, mort sans postérité ;
3. & 4. ROBERT & GUILLAUME, que l'on prétend avoir fait la branche des Seigneurs de *Banfon*.

XIV. RENAUD D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c., étoit mort en 1353. Il épousa *Marguerite*, dont il eut :

1. GUY, qui fuit ;
2. Et N... mariée à *Pierre*, Seigneur de *Maumont*.

XV. GUY D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, &c., mourut prisonnier de guerre des Anglois avant 1364. Il épousa, l'an 1332, *Marguerite de Ventadour*, fille de *Géraud*, Seigneur de Douzenac, dont il eut :

1. GUY, II^e du nom, Seigneur de la Borne, mort sans enfans après 1371 ;
2. LOUIS, mort sans postérité de *Guérine de Diemie* ;
3. JEAN, qui fuit ;
4. GUILLEMETTE, mariée à *Pierre Viguiet*, Seigneur de Saint-Severin, dont le neveu la fit noyer l'an 1390 ;
5. JEANNE, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de *Diemie* ;
6. Et ALIX, mariée à *Dauphin*, Seigneur de *Maleval*.

XVI. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne après son frère GUY, mourut en 1420. Il épousa *Guyonne de Montéruc*, fille d'*Etienne*, neveu par sa mère du Pape INNOCENT VI, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. RENAUD, qui a fait la branche des Seigneurs du *Monteil-au-Vicomte*, rapportée ci-après ;
3. GUILLAUME, duquel descendent les Seigneurs & Ducs de la *Feuillade*, mentionnés ci-après ;
4. GUY, qui a fait la tige des Seigneurs de *Villac*, aussi rapportée ci-après ;
5. LOUIS, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charroux en 1468 ;
6. JACQUES, Prieur de Bleslac ;
7. GILLES, Religieux dans l'Abbaye de Tulle en 1428 & 1445 ;
8. ANTOINE, Evêque de Bethléem en 1468 ;
9. JEANNE, mariée, avant 1416, à *Bertrand*, Seigneur de *Saint-Avit* ;
10. CATHERINE, alliée à *Nicolas*, Seigneur de *Maumont* ;
11. MARGUERITE, femme de N..., Seigneur de *Touzelles* ;

12. MARIE, Prieure de Bleslac ;
13. Et PHILIPPE, mariée, l'an 1451, à *Jean de Gontaut*, Baron de Saint-Geniez & de Badesfol.

XVII. JEAN D'AUBUSSON, II^e du nom, Seigneur de la Borne, &c., vivoit encore le 18 Mai 1445, & mourut avant le mois de Février 1446. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1394, *Marguerite Chauveron*, Dame du Dognon, fille d'*Audouin Chauveron*, Prévôt de Paris, & de *Guillelmine Vigier*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. AUDOUIN, Abbé de Sainte-Marie du Palais en 1463 ;
3. ANTOINE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Ville-Neuve* ;
4. GUYOT, vivant en 1471 ;
5. GUILLAUME, Religieux Bénédictin ;
6. OLIVIER, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viénois ;
7. SOUVERAINE, mariée, en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de *Murault* ;
8. LOUISE, alliée à *Louis de Pierrebuffière*, Seigneur de Châteauneuf ;
9. DAUPHINE, Religieuse en l'Abbaye de la Règle ;
10. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine de la Feuillée*.

XVIII. JEAN D'AUBUSSON, III^e du nom, Seigneur de la Borne, du Dognon, &c., Chambellan du Roi, vivoit encore en 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1432, *Agnès*, fille d'*Olivier*, Seigneur de *Saint-Georges*, & de *Catherine de Rochechouart*, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. PIERRE, Prieur de Boubiac ;
3. GUY, Prieur de Bleslac & de la Villedieu ;
4. MARGUERITE, alliée, le 16 Juin 1465, à *André Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré ;
5. DAUPHINE, mariée à *François de Chamboiran*, Ecuyer d'Ecurie ;
6. Et ISABELLE, mariée 1^o à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de Châteaupert ; & 2^o à *Amaury de Fontenay*, Baron de Fontenay en Berry.

XIX. JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, &c., Sénéchal de la Marche, épousa, 1^o *Jeanne de Vivonne* ; 2^o *Domiane Dupuy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Madeleine de Gaucourt*. Du premier lit vint :

1. JEAN, mort peu après son père, ayant été accordé, ayant le 13 Février 1499, à *Jeanne de Vouhet*, alors âgée de sept à huit ans ;

Du second lit vinrent :

2. CHARLES, qui fuit;
3. JEAN, Prieur de Bleffac en 1540, Protonotaire Apostolique, qui eut des enfans naturels, dont l'état fut contesté;
4. MARGUERITE, alliée, le 9 Avril 1522, à *Déodat de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc;
5. JEANNE, mariée à *Bos de Pierrebuffière*, Seigneur de la Faye;
6. Et CATHERINE, femme de *Guy Brachet*, Seigneur de Pérusse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XX. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, &c., eut la tête tranchée à Paris, le 23 Février 1533, pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monastères de son voisinage. Il avoit épousé, le 21 Août 1525, *Jeanne de Montal*, fille d'*Aimery*, Seigneur de Montal, & de *Jeanne de Balsac*, dont il eut :

JEANNE D'AUBUSSON, Dame de la Borne, morte sans enfans en 1560. Elle avoit été promise en mariage à *Raoul de Coucy*, Seigneur de Vervins, qui obtint la confiscation des biens du Seigneur de la Borne; mais, étant majeure, elle épousa *René Brachet*, Seigneur de Montagu.

CHARLES D'AUBUSSON eut plusieurs enfans naturels.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA VILLENEUVE, *fortis* des Seigneurs DE LA BORNE.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, troisième fils de JEAN II, Seigneur de la Borne, & de *Marguerite de Chauveron*, fut Seigneur de Villeneuve, Conseiller-Chambellan du Roi. Il est marqué dans un registre du Parlement de 1459, qu'il épousa MARGUERITE D'AUBUSSON, mais on n'a pu découvrir de quelle branche elle étoit. Il en eut LOUIS, qui fuit, & un fils naturel nommé *Antoine*.

XIX. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, épousa, 1^o le 10 Mars 1486, *Catherine de Gaucourt*, seconde fille de *Charles*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Vicomte d'Acy, Lieutenant-Général de Paris & de l'Isle de France, & d'*Agnès de Vaux*; 2^o *Anne de Villequier*, veuve de *Joachim Brachet*, Seigneur de Montagu.

Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui fuit;
2. ANTOINE, Chanoine du Moutier-Roseilles, Doyen de la Chapelle de Taillefer, Prieur

en 1530 de Roseilles, qui étoit autrefois une Abbaye, mort en 1533;

3. Et MARGUERITE, mariée en 1500 à *Jean Chevrier*, Seigneur de Paudy, Pannetier de JEANNE DE FRANCE, Duchesse de Berry. & Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XX. PIERRE D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, mourut en 1550, & laissa d'*Anne de la Gorce*, sœur de *Geoffroy de la Gorce*, Seigneur de Gourdon, qui se remaria en 1552 à *Antoine du Pouget*, Seigneur de Nadailac :

1. ROSE, mariée, le 9 Mai 1568, à *François-Jacques du Pouget*, Seigneur de Nadaillac, fils du premier lit de son beau-père;
2. & 3. JEANNE & GILBERTE, mineures en 1562;
4. Et FRANÇOISE, qui vivoit en 1598, femme de *Jean-Martin*, Seigneur de la Goutte-Bernard

BRANCHE

des Seigneurs DU MONTEIL-AU-VICOMTE, *issus* des Seigneurs DE LA BORNE.

XVII. RENAUD D'AUBUSSON, second fils de JEAN, 1^{er} du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant 1433. Il avoit épousé, le 4 Septembre 1412, *Marguerite de Comborn*, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louise d'Anduse*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. HUGUES, Evêque de Tulle, mort en Septembre 1454;
3. LOUIS, Evêque de Tulle après son frère, mort au mois de Septembre 1471;
4. GUICHARD, Conseiller au Parlement de Paris, successivement Evêque de Couferans, de Cahors & de Carcassonne, mort en 1489;
5. PIERRE, Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, & Cardinal, qui fut un des plus grands hommes de son siècle. Il fit ses premiers exploits d'armes en Hongrie contre les Turcs, où il se signala dans l'Armée de l'Empereur SIGISMOND; se trouva à la prise de Montereau-Faut-Yonne, & y marqua tant de courage, que le Roi CHARLES VII le prit en affection. Voyez son Eloge dans Moréri;
6. SOUVERAINE, mariée, l'an 1446, à *Guy de Blanchefort*, Seigneur de Boislamy, &c., Sénéchal de Lyon;
7. Et MARGUERITE, seconde femme de *Mathelin Brachet*, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limousin.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, 1^{er} du nom,

Seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c., Bailli d'Anjou, de Touraine & du Pays de Caux, servit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons; alla en 1480 au secours du Grand-Maitre de Rhodes, son frère, qui le fit Général de ses troupes. Il donna des marques de la valeur, & mourut, à son retour, à la maison de Monteil. Il épousa 1^o *Marguerite de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie de Gamaches*; 2^o *Louise de Peyre*, fille d'*Astorge*, Seigneur de Peyre, & de *Louise de Saignes*.

Du premier lit vinrent :

1. MARIE, Dame de Monteil, mariée à *Guy d'Arpajon*, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautree;
2. LOUISE, alliée, l'an 1473, à *Jacques de Rochechouart*, Seigneur du Bourdet & de Charroux;
3. CATHERINE, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*;
4. FRANÇOISE, mariée à *Guillaume d'Estaing*, Seigneur de Savréfac;
5. LOUISE, Prieure de Nouils;

Et du second lit :

6. ANTOINE, Seigneur de Monteil, mort sans alliance après 1500;
7. Et JEANNE, mariée à *Foucaud*, Seigneur de *Pierrebuffière*.

BRANCHE

des Seigneurs, Comtes & Ducs DE LA
FEUILLADE.

XVII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troisième fils de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de la Borne, &c., & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épousa, en 1420, *Marguerite Hélie*, fille de *Guljier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne de Rossignac*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. JACQUES, Abbé de Château-Landon, mort en 1519;
3. GILLES, Religieux, & Receveur d'hôtes en l'Abbaye d'Aurillac, l'an 1473;
4. GUICHARD, vivant en 1473;
5. JEAN, Religieux en l'Abbaye d'Ahun;
6. Et LOUISE, mariée, le 25 Janvier 1463, à *Guillaume de la Roche-Aymon*, Seigneur de Saint-Maixent.

XVIII. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guise en 1483 pour *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, Comte de Guise. Il épousa, en 1483, *Catherine de Rochechouart*, fille

de *Geoffroy*, Seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau Brachet*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Autre JEAN, surnommé de *Menou*, Abbé de la Colombe en 1528;
3. JEANNE, mariée, le 6 Novembre 1498, à *Hugues de Malleret*, Seigneur de la Roche-Guillebaut;
4. Et ANNE, alliée, le 20 Janvier 1501, à *Jean d'Uffel*, Seigneur de la Garde.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, 1^{er} du nom, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épousa, en 1506, *Jeanne*, Dame de *Vouhet* en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur de *Vouhet*, & de *Jeanne de Ville*, dont il eut :

1. GUY, mort sans postérité de *Renée de Graçai*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champereux, & de *Madeleine Baraton*;
2. JEAN, qui suit;
3. JEANNE, mariée, le 20 Mai 1544, à *François*, Seigneur de *Diene*;
4. ANNE, alliée, le 12 Juillet 1545, à *Pierre Estourneau*, Seigneur de Terlanes;
5. Et MADELEINE, mariée à *Claude de la Trémouille*, Seigneur de Font-Morant.

XX. JEAN D'AUBUSSON, 2^e du nom, Seigneur de la Feuillade, mourut avant son père. Il avoit épousé, le 11 Août 1538, *Jacqueline de Diene*, fille de *Jean*, Seigneur de Diene, & d'*Hélène de Chabannes*, morte le 30 Mars 1567, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEANNE, alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume;
3. GABRIELLE, mariée, l'an 1555, à *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc;
4. Et ANNE, qui épousa, le 31 Mars 1561, *Honoré de l'Age*, Seigneur de Puylaurens.

XXI. FRANÇOIS D'AUBUSSON (a), Seigneur de la Feuillade, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1554, *Louise Pot*, fille de *Jean*, Seigneur de Rho-

(a) SUSANNE D'AUBUSSON, qui, de Religieuse de l'Abbaye de Bonne-Saigne, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Limoges, devint Abbessé de Bugue, même Ordre, au Diocèse de Périgueux, qu'elle rétablit en 1603, & FRANÇOISE D'AUBUSSON-DE-LA-FEUILLADE, sa Coadjutrice, qui fut Abbessé en 1608, étoient peut-être, dit le P. Anselme, filles de FRANÇOIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Feuillade, d'autant plus qu'*Honorée d'Oiron*, Abbessé du même Monastère, après FRANÇOISE D'AUBUSSON, est qualifiée de parente dans le *Gallia Christiana*, tom. II, pag. 1501.

des, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette de Balzac*, vivante encore en 1613.

Il eut de ce mariage :

1. GEORGES, qui suit ;
2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de *Chaffingrimont*, rapportée ci-après ;
3. HARDOUIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Sainte-Anne en la Marche ;
4. FRANÇOIS, Prévôt de Saint-Benoît de Sault, puis Religieux Récollet
5. ROBERT, Abbé du Palais, & Prévôt de Saint-Benoît après son frère ;
6. ANNE, mariée 1^o à *François Faucon*, Seigneur de Saint-Pardoux ; 2^o le 12 Novembre 1580, à *Rigaut de Scorailles*, Seigneur de Rouffille, vivant en 1631 ;
7. MADELEINE, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Soudeilles* ;
8. HONORÉE, mariée 1^o le 28 Février 1588, à *François de Lezai*, Seigneur de Beauregard ; 2^o le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Agin ;
9. JACQUELINE, qui épousa, le 29 Juin 1590, *Bonaventure de Raes*, Seigneur de Monimes ;
10. Et JEANNE, mariée 1^o le 17 Octobre 1605, à *Guy Brachet*, Seigneur de Pérusse ; 2^o par contrat du 6 Juin 1614, à *Gabriel de Pierrebuffière-Châteauneuf*, Seigneur de Ville-neuve.

XXII. GEORGES D'AUBUSSON (a), Comte de la Feuillade, &c., Sénéchal de la Haute & Basse-Marche, Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mourut en 1628. Il épousa, 1^o le 21 Mai 1595, *Jacqueline de Lignières*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lignières*, en Combrailles, & de *Françoise de Courtenay*, Dame de la Grange-Bléneau ; 2^o le 7 Novembre 1615, *Olympe Green-de-Saint-Marfault*, Vicomtesse de Rochemaux, veuve de *Jean*, Comte d'*Escars*, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouf, & de *Françoise de Sainte-Maure*.

Du premier mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, Abbé de la Sousteraine ;
3. LOUISE, mariée à *Louis Chauveron*, Seigneur de la Mothe-sur-Indre en Touraine, Sénéchal de la Marche ;
4. JACQUELINE, alliée, le 27 Octobre 1612, à *Louis Ajaffon*, Seigneur de Vot & de Villebuffière ;

(a) On croit que JEAN DE LA FEUILLADE, Gendarme du Roi & Aide-de-Camp sous le Comte d'Harcourt, pouvoit être bâtard de GEORGES, Comte de la Feuillade.

5. Et MARIE, Religieuse Carmélite à Ypres en Flandres.

Du second mariage sortirent :

6. JEAN-MARIE GREEN-DE-SAINTE-MARSAULT-D'AUBUSSON, substitué aux biens de Saint-Marfault, à condition d'en porter les nom & les armes, mort jeune ;
7. JACQUELINE, morte en Janvier 1704, âgée de 83 ans. Elle avoit épousé 1^o le 28 Septembre 1644, *Philibert de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent ; 2^o le 20 Août 1650, *François de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmarie ;
8. Et MARIE.

XXIII. FRANÇOIS D'AUBUSSON, II^e du nom, Comte de la Feuillade, &c., fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut premier Chambellan de *Monseigneur*, Duc d'Orléans ; Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut jeune au combat de Castelnaudary, le 1^{er} Octobre 1632, suivant le parti du Duc d'Orléans. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1611, *Ifabeau Brachet*, fille unique de *Guy*, Seigneur de Pérusse & de Montagu, & de *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landry*, dont il eut :

1. LÉON, Comte de la Feuillade, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, sans alliance ;
2. GEORGES, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut Ambassadeur pour le Roi à Venise & en Espagne. Voyez son Eloge dans Moréri ;
3. GABRIEL, Marquis de Montagu, premier Chambellan de *Monseigneur*, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le siège de Saint-Omer, l'an 1638, sans avoir été marié ;
4. PAUL, Chevalier de Malte, tué au siège de Mardick en 1646 ;
5. FRANÇOIS, qui suit ;
6. ELISABETH, Abbessé de la Règle à Limoges, morte le 12 Mars 1704 ;
7. 8. 9. & 10. MARIE, THÉRÈSE, ISABELLE & ANNE, Religieuses.

XXIV. FRANÇOIS D'AUBUSSON, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Dauphiné. C'est lui qui a fait ériger la Statue de *Louis le Grand* sur la Place des Victoires. Il mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, le 9 avril 1667, *Charlotte Gouffier*, fille de *Henri*, Marquis de Boisy & d'*Anne Hennequin* ; elle lui apporta le Duché de Roannès, par la démission

volontaire que lui en fit *Artus Gouffier*, Duc de Roannès, son frère, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-JOSEPH GEORGES, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680;
2. LOUIS, qui fuit;
3. FRANÇOIS, mort jeune;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 24 Août 1671, morte le 28 Février 1692.

XXV. LOUIS, Vicomte d'AUBUSSON, Duc de la Feuillade & de Roannès, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, né le 30 Mai 1673, nommé, en 1716, Ambassadeur à la Cour de Rome, mourut sans postérité le 29 Janvier 1725; il avoit épousé, 1^o le 8 Mai 1692, *Charlotte-Thérèse Phélyppeaux*, morte sans postérité le 5 Septembre 1697, à l'âge de 22 ans, fille de *Balthazard Phélyppeaux*, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, &c., & de *Marguerite de Fourcy*; 2^o le 24 Novembre 1701, *Marie-Thérèse Chamillart*, morte sans enfans le 3 Septembre 1716, âgée de 33 ans, fille de *Michel Chamillart*, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c., & d'*Elisabeth-Thérèse le Rebours*.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHASSINGRIMONT en Berry, sortis des Seigneurs DE LA FEUILLADE.

XXII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troisième fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Pot*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chassingrimont & de Chazelus, par sa femme, eut par partage fait le 19 Novembre 1613, avec son frère GEORGES D'AUBUSSON, Comte de la Feuillade, la Seigneurie de Souliers dans la Basse-Marche. Il épousa 1^o *Louise de la Trémoille*, Dame de Chassingrimont & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Font-Morand, & de *Marguerite Pot*; 2^o *Jeanne de Bridieu*, veuve de *Léon de Brachet*, Seigneur de Montagnac, & fille de *Gaspard de Bridieu*, & de *Charlotte de la Faye*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa première femme furent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Chassingrimont, tué au siège de Valence en 1635. Il avoit épousé, le 15 Novembre 1625, *Marguerite Pot*, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, &

Tome I.

de *Marguerite d'Aubrai*, dont il n'eut pas d'enfans;

2. BONAVENTURE, Prieur de la Villedieu, tué en duel;
3. CHARLES, qui fuit;
4. & 5. GUILLAUME & ROBERT, Chevaliers de Malte;
6. FRANÇOIS, mort en Allemagne;
7. ANNE, Religieuse aux Annonciades de Bourges;
8. Et JACQUELINE, Religieuse à Sainte-Claire de Bourges.

XXIII. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Chassingrimont, après FRANÇOIS, son frère, quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épousé, le 11 Juin 1641, *Anne de Déolx*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, & d'*Isabelle de Bonneval*, dont il eut :

1. ROBERT-FIDÈLE, Seigneur de Chassingrimont, tué en Portugal en Juin 1667;
2. LOUIS, Seigneur de Chassingrimont après son frère, tué au passage du Rhin en 1672;
3. JEAN-CHARLES, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675;
4. GASTON-GEORGES, mort Ecclésiastique en Décembre 1669;
5. THÉRÈSE - GABRIELLE, morte le 15 Février 1704. Elle avoit épousé *François de Souillac-de-Reilhac*, Marquis de Montmège;
6. Et CATHERINE - HYACINTHE, morte le 18 Janvier 1713. Elle avoit épousé 1^o *Henri-Guillaume de Razès*, Seigneur de Monimes; 2^o *François de Verthamon*, Seigneur de Ville & de la Ville-aux-Cleres, Conseiller au Parlement de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs DE VILLAC, Marquis de Miremont.

XVII. GUY D'AUBUSSON, quatrième fils de JEAN, Seigneur de la Borne, 1^{er} du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade, son frère, & vivoit en 1470. Il avoit épousé, en 1420, *Arfène-Louise Hélie*, fille puinée de *Gulfier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne de Roffignac*, vivante en 1481, dont il eut :

1. GULFIER;
2. BERARD, Prieur d'Outroire, qui fit son testament en 1508;
3. Et GILLES, qui fuit.

XVIII. GILLES D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, fit son testament le 10 Août 1515; il épousa, 1^o du vivant de son père, le 5 Mars

1466, *Jeanne Reynel*, dont il n'eut point d'enfans; 2° *Françoise de Beaupoil-de-la-Force*, Dame de Castel-Nouvel, vivante en 1522, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui a fait la branche de *Beauregard*, mentionnée ci-après;
3. Et MARGUERITE, mariée, en 1495, à *Jean Ricard*, Seigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Castel-Nouvel, &c., acquit en 1497 la Terre de Saint-Léger, & testa le 5 Mars 1545. Il épousa, 1° en 1494, *Isabelle Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne d'Estaing*; 2° le 16 Février 1522, *Marquise*, Dame de *Pelisses*.

Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, mariée, avant 1545, à *Annet Joubert*, Seigneur de Cognac;
2. SOUVERAINE, alliée à *François*, Seigneur de *la Faye*;
3. Autre FRANÇOISE, Prieure de *Bleffac*;
4. CLAUDE, Prieure de *Gardegoudan*;
5. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Fillolie*, Seigneur de *Burée* en Périgord.

Du second lit sortirent :

6. ANNET, qui suit;
7. CATHERINE, mariée à *N...*, Seigneur d'*Alcenault*;
8. Et une troisième FRANÇOISE, vivante, fille en 1545.

XX. ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Pérignac, &c., testa le 14 Février 1580. Il épousa, 1° l'an 1545, *Catherine Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Valade*; 2° *Léone de Montardi*, vivante veuve en 1583 & 1602.

Du premier lit sortit :

1. JEAN, qui suit;

Du second lit vint :

2. Et autre JEAN, qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné.

XXI. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac en partie, épousa, le 1^{er} Mars 1575, *Marguerite de la Tour*, fille de *Gilles*, Seigneur de *Limeuil*, & de *Marguerite de la Cropte*, dont il eut pour fille unique :

JEANNE, Dame de Villac, mariée, le 11 Décembre 1592, à *Michel de Beynac*, Seigneur de la *Valade* en Périgord.

XXI. JEAN D'AUBUSSON, fils d'ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, & de *Léone de Montardi*, sa seconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, Saint-Léger, &c., & fit son testament le 23 Août 1637.

Il épousa, le 5 Août 1602, *Anne de Loffe*, fille de *Jean*, Seigneur de *Loffe*, Gouverneur de la Ville & Citadelle de *Verdun*, & d'*Isabeau-Jeanne de Roquefeuil*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de *Savignac*, rapportée ci-après;
3. JEAN, Seigneur de *Montamard* & de *Beauregard*, âgé de 55 ans, lorsqu'il produisit ses preuves de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1643, *Jeanne de Loudat*, veuve de *CHARLES D'AUBUSSON*, Seigneur de *Beauregard*, dont il eut :

JACQUES, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué au combat de *Steinkerque* le 3 Août 1692, sans laisser d'enfans de *Marguerite Duchesne*, fille de *François*, Lieutenant-Général & Juge-Mage du Périgord;

JEAN-GEORGES, Chanoine de Périgueux, puis Archidiacre de *Bergerac* & Abbé de *Châtres*, Ordre de *Saint-Augustin*, mort à Périgueux peu de temps après 1713;

FRANÇOIS, mort Moufquetaire du Roi;

MARIE-JEANNE, morte fille;

CHARLOTTE, mariée en 1683 à *François de Souillac-d'Afferac*, Seigneur de *Verneuil* en Périgord, dont des enfans;

CATHERINE, femme, en 1685, de *François Duchesne*, Vicomte de *Montréal*, Lieutenant-Général à Périgueux, & Juge-Mage du Périgord;

Et HENRIETTE, mariée à *N... de Taillefer-de-Barrières*, Seigneur de *Mauriac* en Périgord;

4. FRANÇOIS, Prêtre, Prieur de Villac;

5. CHARLOTTE, mariée à *N... de la Faye*, Seigneur du *Puy*;

6. JEANNE, Religieuse à *Bugnes*, Ordre de *Saint-Benoît*, au Diocèse de Périgueux;

7. & 8. Et deux autres filles, Religieuses à *Bruce*.

XXII. JACQUES D'AUBUSSON, 1^{er} du nom, Seigneur de Villac, Miremont & *Fumel*, partagea avec ses frères, le 24 Avril 1643, & avoit 60 ans, lorsqu'il produisit ses titres de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1631, *Diane de la Royère*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Lons*, & de *Marguerite de Badefol*, dont :

1. JEAN, qui suit;

2. PHILIBERT, Baron de Fumel, successivement Capitaine dans le Régiment du Roi, Lieutenant dans le Régiment des Gardes en 1671, Lieutenant de la Compagnie Colonelle sous le Duc de la Feuillade, son parent, puis Capitaine au même Régiment en 1674. Ses incommodités, causées par ses blessures, l'obligèrent de quitter le service;
3. FRANÇOIS, Abbé de Châtres en Périgord, mort le 15 Août 1669;
4. Et JEANNE, mariée 1^o à *N... de Calvimont*. Seigneur de Chatans; 2^o à *François de Salagnac*, Seigneur de Poncie, fils de *Barthélemy de Salagnac*, & de *Marguerite Hamelin de Rochemorin*.

XXIII. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Miremont près de Périgueux, fut appelé, le 28 Juin 1687, avec son fils & tous les autres, issus, comme lui, de GUY D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, qui vivoit en 1420, par le Maréchal Duc de la Feuillade, son parent, à la substitution de ses biens situés au pays de la Marche, au cas que la postérité masculine vint à finir par le défaut de mâles. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1654, LOUISE D'AUBUSSON, sa cousine, au 5^e degré, fille d'HECTOR D'AUBUSSON, Seigneur de Castel-Nouvel, & de *Madeleine de Raimond*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEANNE, femme de *N... de Beaumont*, Seigneur du Repaire en Sarladais, Enseigne des Chevaux-Légers de *Monsieur*, frère unique de Louis XIV. Il mourut sans enfants en Juillet 1692;
3. Et BÉATRIX, femme de *Jean Mallet*, Seigneur de la Jaurie en Périgord, morte sans enfants.

XXIV. JACQUES D'AUBUSSON, II^e du nom, Baron de Miremont, Capitaine d'Infanterie, devenu chef des nom & armes de sa Maison, le 29 Janvier 1725, par la mort du dernier Maréchal Duc de la Feuillade, dont il étoit parent, au VIII^e degré, Comte de la Feuillade, Vicomte d'Aubusson, Baron de la Borne & de Perusse, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, épousa, par contrat du 19 Janvier 1697, *Françoise de Chapt*, morte au Château de Miremont en Périgord, âgée de 84 ans, le 31 Juillet 1750, fille d'*André-Jacques de Chapt-de-Rastignac*, Seigneur de Firbeix, de Goubiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne du Bari*. Il a eu :

1. 2. & 3. GEOFFROY, LOUIS-JEAN & NICOLAS, morts jeunes;

4. HUBERT-FRANÇOIS, qui suit;
5. CATHERINE, mariée, le 1^{er} Février 1720, à *Jean de Serval-de-la-Vergne*, Seigneur de Berzé en Sarladais;
6. ANNE, alliée, le 4 Février 1720, à *Pierre de la Tour*, Seigneur du Roc en Sarladais;
7. LOUISE, morte jeune;
8. Une autre ANNE, mariée en 1724, à *N... Deschamps*, Seigneur de Pressat;
9. Et ELISABETH, Religieuse Bénédictine dans l'Abbaye de Bugnes.

XXV. HUBERT-FRANÇOIS D'AUBUSSON, né le 22 Août 1707, Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 8 Mai 1723, institué légataire universel par LOUIS D'AUBUSSON, Duc de Roan-nès, Pair & Maréchal de France, & ainsi Seigneur des Terres qui composent ce Duché, & de celles qui n'étoient pas substituées à son père, titré *Comte de la Feuillade*, Mestre-de-Camp au Régiment de Piémont, Cavalerie, en Avril 1725, est mort le 10 Juin 1735, à Cavallara près Guastalla en Italie. Il avoit épousé, par contrat du 23, & célébration du 28 Avril 1727, *Catherine-Scholastique Bazin-de-Bezons*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE, né le 30 Janvier 1728, mort en Janvier 1728;
2. HUBERT-LOUIS-GABRIEL, né le 3 Août 1729, dit *le Vicomte de la Feuillade*, mort de la petite vérole à Paris au mois de Janvier 1742;
3. LOUIS-CHARLES-ARMAND, né posthume à Carcassonne le 27 Août 1735, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, dit *le Comte de la Feuillade*. Il eut l'honneur, en qualité d'aîné de la Maison d'AUBUSSON, d'offrir, le 13 Septembre 1750, à Sa Majesté dans son Cabinet, une médaille d'or, représentant d'un côté le groupe de la Place des Victoires, que le Maréchal Duc de la Feuillade fit élever en 1686, en l'honneur du feu Roi Louis XIV; on lit autour : PATRI EXERCITUUM ET DUCTORI SEMPER FELICI; et dans l'exergue: *Franc. vic. com. d'AUBUSSON posuit in arca publicâ Lutetiarum, anno 1686*; au revers est la tête de Louis XIV. Cette médaille est un hommage que les aînés de la Maison d'AUBUSSON rendent au Roi, & qui se renouvelle tous les cinq ans. Ce jeune Seigneur, le dernier de sa branche, mourut à Paris le 27 Janvier 1752, des suites de la petite vérole, sans avoir pris d'alliance;
4. CATHERINE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE, née à Miremont en Périgord, le 2 Août 1733, tenue sur les fonts de Baptême, par *Armand Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne,

& par *Louise - Madeleine le Blanc*, veuve d'*Esprit - Juvenel de Harville - des - Ur fins*, Marquis de Traisnel. Elle fut mariée le 13 Juin 1752, par l'Evêque de Carcassonne, son oncle, à *Henri d'Harcourt*, Comte de Lillebonne.

BRANCHE

des Seigneurs DE SAVIGNAC, sortis des Seigneurs DE VILLAC.

XXII. JEAN-GEORGES D'AUBUSSON, second fils de JEAN, Seigneur de Villac, & d'*Anne de Loffe*, Seigneur de Savignac, Capitaine de Cavalerie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, du 15 Mars 1668. Il étoit âgé alors d'environ 52 ans, & avoit épousé, le 22 Novembre 1635, *Catherine de Saint-Chamans*, fille d'*Edme de Saint-Chamans*, Seigneur du Peschier, & de *Marie de Badefol*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui suit;
2. JACQUES, Conseiller & Aumônier du Roi, nommé, en 1684, Abbé de Menat, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Clermont, mort avant le 1^{er} Novembre 1709;
3. Et FRANÇOIS, mort sans alliance.

XXIII. JEAN-JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de Savignac, Aide-Major dans le Régiment Royal, par Commission du 2 Juillet 1664, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 16 Octobre 1665, épousa, en 1670, *Marie de Montboissier*, fille de *Jacques de Montboissier*, Marquis de Canillac, & de *Catherine Metel*, dont :

1. GEORGES, qui suit;
2. CHARLES, destiné à l'Eglise;
3. MARIE-ANNE, morte au Château de la Rochette, dans la Haute-Marche, le 15 Septembre 1740, dans un âge fort avancé. Elle avoit épousé, en 1686, *Philibert de Saint-Julien-le-Château*, Seigneur de Beauregard, issu des anciens Seigneurs de Chambon, capitale du Pays de Combrailles. En 1121 les Seigneurs de *Saint-Julien* fondèrent l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Limoges;
4. N... Prieure de Coyrons, en Limousin;
5. MARIE - CLAIRE, mariée à N... *Green de Saint-Marsault*, Seigneur de Gademoulins;
6. Et LOUISE, femme de N... *Boredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier, en Auvergne.

XXIV. GEORGES D'AUBUSSON, Seigneur de Peraud, épousa N..., fille de N... de *Montboissier*, Marquis de Canillac, & de N... laquelle fit casser son mariage, à cause d'impuissance; se méfallia ensuite, & eut des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs DE BEAUREGARD, sortis des Seigneurs DE VILLAC.

XIX. FRANÇOIS D'AUBUSSON, 1^{er} du nom, second fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoise de Beaupoil*, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de Beauregard & de la Rue, toutes deux en Périgord, & de Castel-Nouvel, en Limousin, dont il fit hommage au Roi de Navarre le 28 Septembre 1541. Il testa le 30 Décembre 1535. Il avoit épousé, le 15 Juillet 1515, *Jean d'Abzac*, fille de *Hugues d'Abzac*, des Seigneurs de la Douze, & de *Marguerite d'Aix*. Il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. GABRIEL, vivant en 1566;
3. Et ISABEAU, mariée, le 27 Janvier 1532, à *Charles de Gaing*, Seigneur de Linars, Sénéchal du Périgord.

XX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, de la Rue, de Castel-Nouvel, &c., testa, le 29 Juillet 1564. Il avoit épousé *Antoinette de Lomagne-Terride*, fille de *Georges de Lomagne*, Seigneur de Terride, Vicomte de Gimmois, & de *Claude de Cardailiac*; elle testa le 4 Février 1558. De ce mariage vinrent :

1. FOUCAULT, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de Malte, qui testa le 12 Mai 1572;
3. MARGUERITE, mariée, 1^o par contrat du 15 Décembre 1562, à *François de Sainte-Fortunade*, Seigneur de Chadrac; 2^o à *François*, Baron de *Lentilhac*, en Quercy;
4. BLANCHE, alliée, par contrat du 20 Mars 1571, à *François de Royère*, Seigneur de Lons, ou du Long;
5. Et ISABEAU, vivante en 1590.

XXI. FOUCAULT D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard & de la Rue, de Castel-Nouvel, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fit hommage au Roi de Navarre, le 2 Janvier 1580, de la Terre de Montaut, en Périgord, qu'il avoit achetée d'*Hélène de Clermont*, Dame de Nucidan; il le fit encore au même Prince, pour la Seigneurie de Castel-Nouvel, le 2 Juin 1583, & testa le 10 Juin 1600. Il épousa, 1^o le 28 Mai 1561, *Françoise de Pompadour*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pompadour, & de *Susanne d'Escars-de-la-Vauguyon*; 2^o le 14 Janvier 1588, *Anne d'Abzac*, veuve de *Jean de Calvimont*, & fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*An-*

toinette Bernard, Dame de la Vieville & de Peiramount; elle testa le 19 Novembre 1632.

Les enfans du premier lit font :

1. ANTOINE, mort sans alliance;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. HUGUES, vivant en 1600;
4. & 5. JEAN & GEORGES, morts jeunes;
6. ISABEAU, femme, en 1588, de N... Seigneur de *Labatut*;
7. SUSANNE, qui, le 18 Janvier 1600, fit donation de tous ses biens à son frère FRANÇOIS d'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, révoquant celle qu'elle avoit faite au fils aîné du second mariage de son père;
8. ANNE, mariée, par contrat du 24 Août 1593, à *Mercure de Corne*, Seigneur de Caiffac ou Queiffac, &c.

Du second lit vinrent :

9. Autre FRANÇOIS, mort sans alliance, après 1618;
10. Un troisième FRANÇOIS, dit *le Jeune*, vivant en 1618;
11. Et HECTOR, qui a fait la tige des Seigneurs de *Castel-Nouvel*, rapportée ci-après.

XXII. FRANÇOIS d'AUBUSSON, II^e du nom, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de *Castel-Nouvel*, époufa, par contrat du 28 Septembre 1606, *Marie de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louise d'Esjars*. Elle étoit, en 1618, tutrice de ses enfans, qui font :

1. CHARLES, Seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne de Loudat*, laquelle se remaria, le 29 Juin 1644, à JEAN d'AUBUSSON, Seigneur de Montamard;
2. FRANÇOIS, mort sans alliance, après 1618;
3. Et FRANÇOISE, femme, en 1644, de *Godefroy de la Roche-Aymon*, Baron de la Farge, Marquis de Vit; elle en étoit veuve en 1661.

BRANCHE

des Seigneurs de CASTEL-NOUVEL, sortis des Seigneurs de VILLAC, la seule qui subsiste aujourd'hui.

XXII. HECTOR d'AUBUSSON, fils du second lit de *Foucault*, & d'*Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fut Seigneur de *Castel-Nouvel*, puis de Beauregard, de *St-Quentin*, de *Saint-Paul* & de *Montaut*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, par Brevet du 19 Novembre 1651, testa le 4 Janvier 1666. Il avoit épousé, le 16 Avril 1633, *Madeleine de Raimond*, fille de *Gabriel de Raimond*, Seigneur de *Vignoles*, de *Saint-Paul*, de *Salegourde* & de *Chassac*,

& de *Marguerite de Macanan*. Elle vivoit veuve le 18 Février 1667. De ce mariage font nés :

1. GODEFROY, qui suit;
2. LOUISE, mariée, par contrat du 27 Janvier 1654, à JEAN d'AUBUSSON, IV^e du nom, Marquis de *Miremont*, son cousin au V^e degré;
3. MARGUERITE-URSULINE, née à *Brives*, lors du testament de son père;
4. BÉATRIX, mariée, par contrat du 18 Février 1667, à *Joseph-Pierre de Griffors*, Seigneur de *Lentilhac*;
5. Et CATHERINE, Religieuse à *Argental*, en *Limoufin*.

XXIII. GODEFROY d'AUBUSSON, Seigneur de *Castel-Nouvel*, dit *le Marquis de Saint-Paul*, eut acte de la représentation de ses titres devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*. Intendant en *Guyenne*, le 4 Février 1667, & étoit mort en 1693. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1661, *Anne de Chauveron*, fille d'*Annet de Chauveron*, Seigneur de *Duffac*, &c., & de *Jeanne de Lafcoupte*, dont :

1. ANDRÉ-JOSEPH, qui suit;
2. ANNET, Chevalier de *Malte*, Page du Grand-Maître en 1693;
3. JACQUES, Sous-Diacre, Prévôt de *Saint-Viance*, en *Limoufin*, député de la Province de *Bourges* à l'Assemblée du Clergé en 1710;
4. MADELEINE, Carmélite au grand Couvent de *Bordeaux*;
5. JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de *Notre-Dame de Bordeaux*;
6. & 7. URSULE & JEANNE-AGNÈS, reçues à *Saint-Cyr*; la première, en Novembre 1694; la seconde, en Décembre 1696.

XXIV. ANDRÉ-JOSEPH d'AUBUSSON, Seigneur de *Castel-Nouvel*, Marquis de *Saint-Paul*, dit *le Marquis d'Aubuffon*, Page du Roi en sa Grande-Ecurie, le 1^{er} Janvier 1693, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la *Feuillade*, dont il devint Maître-de-Camp en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1709, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719, Lieutenant-Général des Armées, à la promotion du 7 Mars 1734, mort à son Château de *Jaure*, en *Périgord*, le 1^{er} Août 1741, âgé de 70 ans. Il avoit épousé, le 4 Juin 1708, *Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Charlotte de Vernon*, héritière de *Melziars*, fille de *Jean-Baptiste-Gaston de Vernon*, Seigneur de *Melziars*, & d'*Elisabeth de Sainte-Maur-Jouzat*, dont :

1. LOUIS-CHARLES, dit *le Marquis d'Aubuffon*,

- Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont en 1741 ;
2. PIERRE-ARNAUD, qui fuit ;
 3. Et MARIE-ELISABETH D'AUBUSSON, née en Août 1715, mariée le 1^{er} Juin 1737, avec Louis-Charles de Cruissol, Marquis de Montaufier.

XXV. PIERRE-ARNAUD D'AUBUSSON, dit le Chevalier d'Aubuffon, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, en 1741, depuis Capitaine au Régiment de Bezons, Cavalerie, nommé tuteur de son frère aîné, a épousé, 1^o par contrat signé par Sa Majesté & la famille Royale, le 10 Avril 1754, (mariage célébré par l'Abbé de Bourdeilles, en la Chapelle du Château de Vaudre en Périgord, le 16 Mai 1754), Jeanne-Marie de Hautefort, née le 15 Mai 1734, morte le 21 Juin 1760, fille de Jean-Louis de Hautefort, Comte de Vaudre, & d'Anne-Marie de la Baume-Forzac ; 2^o le 3 Février 1762, Jeanne Pouffemothe, fille du Comte de Graville.

Les armes : d'or, à la Croix ancrée de gueules.

On peut consulter le Père Anselme, tom. V, p. 362, sur les Seigneurs de Banfon, qui portent écartelé aux 1 & 4, d'Aubuffon, aux 2 & 3 de gueules, au bois de cerf d'or, les andouillées ou cornichons de même, qui est de Banfon.

AUCÉ : d'argent, au chef emmanché de gueules.

AUCHAT, en Bretagne : de sable, au chat effrayé d'argent.

AUCHERS : d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de sable ; au chef d'azur, chargé de trois molettes du champ.

AUCHY : d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même sur le tout.

AUCOIH. ROBERT D'AUCOIH, Ecuyer, Seigneur du Bruel, épousa Marie de Menou, Dame de Fay-aux-Loges, dans la forêt d'Orléans, dont il eut :

HUGUES D'ANCOICH, qui épousa Jeanne Lailier, dont :

JEAN D'AUCOIH, Seigneur de Fay-aux-Loges, qui rendit aveu au Roi, à cause de son Château de Montargis, en 1481, & fut le second mari de Marie d'Allonville, veuve de Pierre de Prunelé, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fille de Charles, Chevalier, Seigneur d'Allon-

ville & d'Oisonville, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, & de Bertrande de Richebourg. Leur postérité a fini en la personne de François d'AUCOIH, Ecuyer, Seigneur de Cours & de Bricy, en 1608.

Les armes : d'argent, à la fasce de gueules.

AUCY : d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1.

‡ AUDA, famille noble de robe & de fief, établie à Nice depuis environ quatre siècles, & dont une branche subsiste à Marseille, elle n'a jamais pris à Nice d'autre qualification que celle de Noble que l'on trouve dans tous les actes. Le plus ancien que l'on connoisse est :

LAURENT AUDA, qu'Amé VIII., Duc de Savoie, qualifie de son cher & fidèle Secrétaire : *dilectum Secretarium nostrum LAURENTIUM AUDA*, dans ses Lettres, datées de Ripailles, le 6 Juillet 1435, adressées aux habitants de Nice, déposées à Turin & aux Archives du Roi. Il fut aussi Secrétaire Ducal & Gouverneur, ce qui appert de deux actes aux archives de Nice, l'un du 21 Avril 1449, fol. 70 ; l'autre du 31 dudit mois, fol. 98, au bas desquels on lit ces mots : *Ego LAURENTIUS AUDA, Ducalis & Præfati Domini Gubernatoris Secretarius, signomeo manuali signavi*. Ces deux pièces sont datées de Nice. Il fut bifaïeul de JEAN-MICHEL, par lequel nous allons commencer la filiation de cette famille.

I. JEAN-MICHEL AUDA, qualifié Noble, s'établit à Villefranche, au Comté de Nice, ainsi qu'il appert de divers actes aux Registres des Notaires dudit lieu, & de l'insinuation de Nice. Il étoit Médecin, & laissa quatre fils, dont trois morts sans postérité ; l'aîné fut :

II. JEAN-ANTOINE AUDA, aussi qualifié Noble, d'abord Procureur-Fiscal, Général & Patrimonial du Duc de Savoie, à Villefranche, ensuite Consul-Général des Nations étrangères, par Lettres-Patentes du 4 Janvier 1609, qui fit son testament le 9 Septembre 1642, devant Laugier, Notaire, enregistré au livre 8 des Insinuations de Villefranche, fol. 238, conservé aux Archives de Nice. Il avoit épousé Antoinette de Bermeo d'Ivice, fille du Capitaine Jean de Bermeo (c'est ainsi qu'on nommoit alors ceux qui s'étoient illustrés dans la conduite des troupes), dont la famille, très-ancienne, appelée de Carraam,

étoit venue de Biscaye, où elle avoit la Seigneurie de la Ville de Bermeo. Nous observons que, par testament du 22 Janvier 1507, passé devant *Jean Ruffi*, Notaire de Nice, *Marinet de Berméo* substituée à sa Maison de Villefranche, la même que *JEAN-PHILIPPE AUDA* habitoit, les filles de *Michel* & de *Denis*, à la charge que leurs maris prendront le surnom de *Bermeo* (*Dummodo accipiant maritos qui accipere velint cognomen de Bermeo*), Suivant cet acte, il paroît que *Marinet de Berméo*, & *Jacques* étoient frères; que *Denis* étoit fils de *Jacques*, & neveu d'autre *Michel de Bermeo*. Ceux de cette famille qui s'arrêtèrent en Italie, lors des guerres du Levant, retinrent le nom de la ville (*Bermeo*), & quittèrent le leur propre, ainsi qu'il conste par le certificat du Héraut d'armes de Madrid, du 14 Novembre 1617. Ladite *Antoinette de Bermeo* fit son testament le 29 Décembre 1650, devant *Caravadofo*, Notaire, déposé aux Archives de Nice, liv. 68, fol. 368, par lequel on voit qu'elle eut :

1. *JEAN-AUGUSTIN*, qui suit;
2. *JEAN-MICHEL*, tige de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. & 4. *JULES* & *PIERRE*, morts sans postérité;
5. Et *JEANNET*, mort Ecclésiastique dans l'Ordre de Malte.

III. Noble *JEAN-AUGUSTIN AUDA*, Avocat-Général du Sénat de Nice par Lettres-Patentes du 15 Février 1644, déposées aux Archives de Turin, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

IV. Noble *JEAN-ANTOINE AUDA*, II^e du nom, Avocat, Asteffeur de la ville de Nice, vivant encore en 1642, qui laissa pour fils :

V. Noble *ANDRÉ AUDA*, Comte de Villefranche, Avocat-Général au Sénat de Chambéry, ensuite en celui de Nice, par Lettres-Patentes du 20 Mars 1737, aux Archives de Turin, enregistrées à celles de Nice: Il a eu pour femme la Comtesse de *Poffo*, & est mort sans postérité.

SECONDE BRANCHE, devenue l'aînée.

III. *JEAN-MICHEL AUDA*, II^e du nom, qualifié Noble, Seigneur de Mirindol & de Montolivo, second fils de *JEAN-ANTOINE I^{er}* & d'*Antoinette de Bermeo*, Médecin très-renommé dans son temps, s'établit à Nice; & parvint, par son mérite, à la charge de premier Médecin de Madame *CHRISTINE DE FRANCE*, Du-

chesse-Régente de Savoie, pendant la minorité de *CHARLES-EMMANUEL II*, son fils; elle l'honora en même temps de la charge de Surintendant de la fanté de Villefranche, qu'elle créa exprès pour lui. Il passa ensuite, en ladite qualité de premier Médecin, au service de ce Prince, qui lui confirma aussi la charge de Surintendant de la fanté. Cette Surintendance ayant été supprimée, sur les représentations des Villes de Nice & de Villefranche, le Duc *CHARLES-EMMANUEL II*, lui fit don des fiefs nobles de Morindol & de Montolivo, près Villefranche, par Lettres-Patentes du 30 Août 1661, enregistrées en la Chambre des Comptes de Turin le 16 Janvier 1663, & l'en investit le 27 Janvier. Il en passa reconnaissance le 29 Juillet 1669; mourut à Nice en 1673, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers où est la sépulture de la famille. Il avoit épousé *Angela Gerbona*, riche héritière (mariage avantageux, qui le rendit un des plus riches Seigneurs de Nice), comme il est prouvé par le testament qu'elle fit, le 19 Octobre 1660, devant *Barralis*, Notaire de cette ville. Il en eut :

1. *JEAN-BAPTISTE*, qui suit;
2. *JEAN*, lequel resta à Nice, où il a fait une branche. Il eut plusieurs enfans, entr'autres *JEAN-LOUIS AUDA*, Officier d'Infanterie, père de *JEAN-MICHEL AUDA*, Comte de Saint-Agnès, d'abord Lieutenant d'Infanterie, qui passa en Russie, où il a servi plusieurs années, en qualité de Conseiller-Secrétaire d'Etat, au Département du Commerce de Catherine, seconde Impératrice régnante de Russie. Il y étoit connu sous le nom d'*Odar*, par la différence de la langue, & est mort à Nice le 26 Avril 1773, âgé de 46 ans, laissant deux garçons & deux filles, dont une, du premier lit, est mariée à *N... Cogneli-de-Saint-Martin*, du lieu de Lautose, au Comté de Nice;
3. *JEAN PHILIPPE AUDA*, qui s'établit à Villefranche, & épousa une fille de la Maison de *Meurs*, reçue à Malte. Il en eut: autre *JEAN-PHILIPPE AUDA*, marié à *Camille Laugier*, fille d'*Annibal*, de Villefranche, Capitaine de Vaisseau de ligne à Toulon, dont: *VICTOR-AMÉDÉE AUDA*, qui a épousé *Catherine Piana d'Oneille*, de laquelle est issu autre *VICTOR-AMÉDÉE AUDA*, vivant à Villefranche, non marié en 1779;
4. & 5. *FRANÇOIS-MARIE*, & *JEAN-ANTOINE*, morts sans postérité;
6. & 7. *LOUIS* & *PIERRE-ANTOINE*, Religieux Cordeliers;

8. Et THÉODORE, mariée au Médecin *Henricy*, mort à Taggia, au Comté de Nice.

IV. JEAN-BAPTISTE AUDA, qualifié *Noble*, Seigneur en partie de Mirindol & de Montolivo, s'établit au Puget de Theniers, & époufa, par contrat du 27 Septembre 1674, passé devant *Ginefyr*, Notaire, *Louise de Portanier*, petite-fille de *Côme* & d'*Angélique Lafcaris*, dont la famille avoit entré à Malte. Il en a eu :

1. ANSELME, Prêtre, Curé de Gordes, en Provence, mort à Marseille en 1746;
2. JEAN-ANDRÉ, qui fuit;
3. & 4. FRANÇOIS & JEAN-JACQUES, morts au berceau;
5. Et MARIE-CATHERINE, mariée à *Louis Aurioty-du-Puget*, Avocat, dont deux garçons & une fille.

V. JEAN-ANDRÉ AUDA, Ecuyer, établi à Marseille, où il est mort le 9 Avril 1760, avoit époufé, le 2 Mai 1727 (célébration en la Paroisse Saint-Roch de Paris), *Claire-Rose Teilet*, de laquelle font iflus :

1. GASPARD-FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANTOINE-ANSELME, Ecuyer, Avocat au Conseil, établi à Paris, marié & fans postérité;
3. FRANÇOIS-JOSEPH, mort au berceau;
4. CLAIRE-ROSE-DOROTHÉE, morte fans alliance, âgée d'environ 30 ans:

5. Et THÉRÈSE, morte à deux ans.

VI. GASPARD-FRANÇOIS AUDA, Ecuyer, chef de toute fa famille, a époufé, par contrat du 20 Mai 1760, passé devant *Bègue*, Notaire à Marseille, *Claire-Marguerite Arnaud*, de laquelle font iflus plusieurs enfans, morts jeunes. Il ne leur reſte que :

ANTOINE-ANDRÉ-MARIE-GASPARD AUDA, Ecuyer, né le 30 Mars 1761.

Les armes: *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux lévriers rampans, auffi d'or, l'un en chef, & l'autre en pointe.*

Quelques branches de la famille AUDA, comme héritière de celle de *Bermeo* prennent pour armes: *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de deux loups paſſans de ſable, ſe contre-regardant.*

AUDEBERG, en Lyonnais: *d'or, à la faſce de gueules.*

AUDELAY: *d'hermines, au chevron de gueules.*

AUDENEHAN: *bandé de.... & de..... de ſix pièces, à une bordure de...*

AUDET, noble famille du Berry, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, qui fut déposé en 1562.







